This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY

ST. GILES · OXFORD

Vet. Fr. II B. 1652

LE GRAND
VOCABULAIRE
FRANÇOIS.

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS,

CONTENANT

1°. L'explication de chaque mot conſidéré dans ſes diverſes acceptions grammaticales, propres, figurées, ſynonymes & relatives.

2°. Les loix de l'Orthographe; celles de la Proſodie, ou Prononciation, tant familière qu'oratoire; les Principes généraux & particuliers de la Grammaire; les Règles de la Verſification, & généralement tout ce qui a rapport à l'Eloquence & à la Poëſie.

3°. La Géographie ancienne & moderne; le Blaſon, ou l'Art héraldique; la Mythologie; l'Hiſtoire naturelle des Animaux, des Plantes & des Minéraux; l'Expoſé des Dogmes de la Religion, & des Faits principaux de l'Hiſtoire Sacrée, Eccléſiaſtique & Profane.

4°. Des détails raiſonnés & philoſophiques ſur l'Economie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Juriſprudence Civile, Canonique & Bénéficiale; l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chimie, la Phyſique, les Mathématiques, la Muſique, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

Chez C. PANCKOUCKE, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe.

M. DCC. LXVIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
22 MAY 1933
OF OXFORD
LIBRARY

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS.

BEORI; ſubſtantif maſculin. *Voyez* TAPIR.

BEOTARQUE; ſubſtantif maſculin. C'eſt le titre que portoient les principaux Magiſtrats de la ville de Thèbes, Capitale de la Béotie. Leurs fonctions revenoient à celles des Archontes à Athènes.

BÉOTIE; nom propre. *Beotia.* Ancien Royaume de Grèce, dont Thèbes étoit la Capitale, & qui étoit renfermé entre la Phocide, la Theſſalie, la Doride, l'Attique, la Mer Egée, & le Negrepont.

Ce Royaume fut gouverné par ſeize Rois, dont le premier fut Cadmus, & le dernier Xanthus. On compte entre eux le malheureux Laïus, l'inceſtueux Œdipe & ſes fils Etéocle & Polynice. *Voyez* ces mots.

Après la mort de Xanthus, les Béotiens las du gouvernement monarchique, ſe formèrent en République, & furent dès-lors plus communément appelés *Thébains*, du nom de la ville de Thèbes. *Voyez* ce mot.

Le mont Hélicon, conſacré aux Muſes, ainſi que les fontaines d'Aganippe, d'Aréthuſe & d'Hypocrène, ſi célèbres dans les Ecrits des Poëtes, étoient ſitués en Béotie, de même que le village d'Aſcra, fameux par la naiſſance d'Héſiode.

BÉOTIEN, ENNE; ſubſtantif & adjectif. Qui eſt de Béotie, qui a rapport à la béotie. *Les Béotiens paſſoient pour ſtupides chez les Grecs. Le premier des rois Béotiens fut Cadmus.*

BEPARA; nom propre. Ancienne ville de Thrace, que Procope met au nombre des places qu'a bâties l'Empereur Juſtinien.

BEPALE; ſubſtantif maſculin. Arbre d'Amérique ſemblable au frêne: ſes feuilles ſont vertes, pointues, & un peu amères; il a ſa fleur petite, blanche, compoſée de cinq feuilles dont l'odeur reſſemble à celle du triolet odorant: il lui ſuccède un fruit de couleur jaunâtre, & qui a la figure d'une petite olive.

Les feuilles de cet arbre ſont déterſives, vulnératives, cicatriſantes & réſolutives: on les pile & on les applique avec du ſuc de limon ſur les plaies ſordides.

Les fleurs fortifient les nerfs, & le fruit exprimé donne une huile qui réſout les piqûres & les contractions de ces parties.

BEQUEREAULX, vieux mot qui ſignifioit autrefois, agneaux d'un an.

BEQUETTE; ſubſtantif féminin, & terme de Chaînetiers, Serruriers, *&c.* qui ſe dit de certaines pinces ou tenailles, à branches rondes & recourbées dont ſe ſervent ces Artiſans.

BEQUILLE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de bâton, qui a par le bout d'en haut une petite traverſe ſur laquelle les vieillards, les infirmes ou les convaleſcens s'appuient pour marcher. *Rendez-lui ſa béquille, il la lui faut pour marcher.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *Békille. Voyez* ORTHOGRAPHE.

BÉQUILLÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BÉQUILLER.

BÉQUILLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de jardinage. Faire un petit labour dans une planche de laitues, d'aſperges, *&c.* ou dans une caiſſe de laurier, d'oranger, *&c.* afin d'en rendre la terre meuble. *Il faut béquiller tous les arbres encaiſſés qui ſont ſur la terraſſe.*

BÉQUILLON; ſubſtantif maſculin, & terme de Fleuriſte. Il ſe dit des petites feuilles qui finiſſent en pointe, comme celles qu'on voit ſortir de la peluche de certaines anémones.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le ſecond *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *békilion. Voyez* ORTHOGRAPHE.

BER; ſubſtantif maſculin. Sorte de Jujubier, ou grand arbre des Indes, dont les feuilles reſſemblent à celles du pommier; mais elles ſont moins rondes & velues comme celles de la ſauge. Ses fleurs ſont petites, blanches, ſans odeur, & compoſées de cinq feuilles. Il leur ſuccède des fruits ſemblables aux jujubes, & plus agréables au goût, mais qui ne mûriſſent pas aſſez pour ſe conſerver & ſe tranſporter comme les jujubes.

Les feuilles & les fruits du Ber ſont aſtringens.

BERACA; ſubſtantif maſculin. Les Juifs appellent ainſi la bénédiction que donne ſur les alimens le plus qualifié de ceux qui doivent être du repas.

BERAM; ſubſtantif maſculin. Groſſe toile de fil de coton, qui vient des Indes Orientales, & particulièrement de Suratte.

BERAR; nom propre. Royaume ou Province de l'Empire du Mogol, entre les royaumes de Bengale, Malvay, Candis & Golconde. La Capitale eſt Shapour. Le pavot qui donne l'opium & les cannes de ſucre y abondent. On y recueille auſſi du blé, du ris & des légumes.

BERAUN; nom propre. Ville de Bohême, Capitale d'un Cercle de même nom, à trois milles de Prague. L'Empereur Sigiſmond la prit d'aſſaut en 1421, & en fit paſſer tous les hommes au fil de l'épée. En

1452, les eaux la ruinèrent en partie : en 1600, elle fut entièrement réduite en cendres, & l'ennemi la brûla encore en 1632 : il eſt peu de villes qui aient ſouffert davantage.

BERBE ; ſubſtantif maſculin. Sorte de chat de la côte d'or, marqueté comme la civette, & qui aime tellement le ſuc vineux des palmiers, qu'on lui a donné le nom de *buveur de vin*. Il a le muſeau plus pointu & le corps plus petit que les chats ordinaires.

BERBERA ; nom propre. Ville d'Afrique. Capitale d'une Province de même nom, ſur la côte des Abiſſins, entre celle de Mozambique & la mer rouge.

BERBERIS. *Voyez* Épine vinette.

BERBICE ; (la) nom propre. Rivière d'Amérique, au pays des Arwanes, & dont l'embouchure eſt dans la mer du nord. Les Hollandois ont ſur ſes rives de magnifiques plantations de café.

BERCAIL ; ſubſtantif maſculin. Lieu où l'on enferme les moutons, les brebis & les agneaux. Il vaut mieux ſe ſervir du mot de Bergerie.

On dit dans le ſens figuré, *ramemener au bercail une brebis égarée* ; pour dire, faire renoncer quelqu'un à l'héréſie qu'il avoit adoptée.

Le *l* final ſe prononce mouillé.

BERCE ; ſubſtantif maſculin. Petit oiſeau qui vit dans les bois. Son plumage eſt cendré, & ſon bec fort pointu.

BERCE ; ſubſtantif féminin. Plante dont la tige droite, ronde, nouée, velue, s'élève à la hauteur d'environ trois pieds. Ses feuilles ſont amplexicaules, aîlées, larges, & les folioles découpées en manière d'aîle. Ses fleurs naiſſent en ombelles aux ſommets des branches, & ſont compoſées chacune de cinq feuilles blanches ou purpurines, diſpoſées en fleurs de lys. Il leur ſuccède un fruit elliptique, aplati, échancré, cannelé dans le milieu des deux côtés, & diviſé en deux ſemences ovoïdes, aplaties & feuillées. La racine eſt charnue, blanche & remplie d'un ſuc jaunâtre, un peu amer.

Cette plante contient beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel. Ses feuilles ſont émollientes, & l'on ne s'en ſert qu'en décoction pour les bains & les lavemens. Ses racines & ſes ſemences ſont inciſives, apéritives, carminatives & anti-ſpaſmodiques.

Il y a une autre plante qu'on appelle *grande Berce*, d'où l'on tire la gomme appelée *Opopanax*. Voyez *ce mot*.

BERCÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Bercer.

BERCÉ ; nom propre. Ville des Indes, au Royaume de Décan, à trois lieues de Mirſie.

BERCEAU ; ſubſtantif maſculin. *Cunabula*. Sorte de petit lit, qu'on peut balancer aiſément, & dans lequel on couche les petits enfans. *Cet enfant eſt encore au berceau.*

Berceau, ſe dit, par extenſion, d'un cabinet, ou d'une longueur d'allée formée de perches, d'échalats, &c. que l'on a diſpoſés en voûte, & couverts de vignes, de jaſmin, &c. *Il y a un berceau de chevrefeuil au fond du jardin.*

Berceau d'eau, ſe dit de deux rangées de jets obliques, qui en ſe croiſant, forment une ſorte d'allée en arcade, & couverte d'eau, où l'on peut paſſer ſans ſe mouiller.

Berceau, ſe dit, en termes d'Architecture, d'une voûte en plein cintre.

Berceau de Presse, ſe dit, en termes d'Imprimerie, de cette partie

de la Preſſe qui roule ſur les bras où le marbre eſt enclavé.

BERCEAU, ſe dit, dans le ſens figuré, pour enfance. *J'ai connu ce Prince dès le berceau*, c'eſt-à-dire, dès l'enfance.

BERCEAU, ſe dit auſſi, dans le ſens figuré, d'un lieu où une choſe a commencé. *La Grèce fut le berceau de nos connoiſſances.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Le *x* final qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer *ce* en *s*, & écrire *berſau*. *Voyez* ORTHOGRAPHE.

BERCELLE; ſubſtantif féminin, & terme d'Émailleurs, qui ſe dit d'une ſorte de petites pinces, dont ces ouvriers ſe ſervent pour tirer l'émail à la lampe.

BERCER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. C'eſt, au propre, l'action de balancer le berceau d'un enfant pour l'endormir. *Cet enfant pleure quand on ne le berce pas.*

BERCER, ſe dit familièrement, dans le ſens figuré, & ſignifie amuſer. *Il m'a bercé long-temps de vaines promeſſes.*

Ce verbe, outre ſon regime ſimple, gouverne dans ce ſens, en régime compoſé, les prépoſitions *de*, *du*, *de la*, *des*. *Il ne me bercera plus de ſes ſottiſes.*

On dit auſſi figurément & familièrement, qu'*on a été bercé d'une choſe*; pour dire, qu'on en a beaucoup ouï parler.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui eſt ordinairement inquiet & agité, *que le Diable le berce.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BERCHE; ſubſtantif féminin, & terme de Marine, qui ſe dit d'une petite pièce de canon de fonte verte, dont on ſe ſervoit autrefois ſur les vaiſſeaux.

BERCHEROT, ou BERKEWITZ; ſubſtantif maſculin. Poids d'environ trois cens vingt-huit livres, poids de marc, dont on ſe ſert en Ruſſie pour peſer les Marchandiſes voſumineuſes & peſantes.

BERCHIÈRE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un fonds de terre aſſigné en dot à une femme.

BERCKEL; nom propre. Rivière d'Allemagne, en Weſtphalie. Elle a ſa ſource au-deſſus de Coeſſel, dans le Diocèſe de Munſter, & ſon embouchure dans l'Iſſel, à Zutphen.

BERCKHEIM; nom propre. Ville de France, dans la haute Alſace, environ à une lieue, ſud-oueſt, de Schleſtadt.

BERCLOUX; nom propre. Bourg de France, en Saintonges, à trois lieues, nord-eſt, de Saintes.

BERDOA; nom propre. Vaſte Déſert d'Afrique, en Nigritie, où l'on voit une ville de même nom, ſous le Tropique du Cancer.

BERDOE; nom propre. Ville d'Aſie, en Perſe, dans la Province de Grandja.

BERÉ; Ptoléméé place une ville de ce nom dans l'Arabie Déſerte, & une autre dans l'Inde, en-deçà du Gange.

BÉRÉBÈRES; (les) peuples d'Afri-

que, qui vivent, pour la plûpart ſous des terres à la manière des Arabes. Ils ſont répandus dans la Barbarie, la Numidie & la Lybie, & ſe diſent iſſus de la Tribu des Sabéens, qui paſſa de l'Arabie Heureuſe en Afrique, conduite par ſon Roi Melec-Ifriqui. Les uns obéiſſent à des Chefs qu'ils appellent *Cherifs*, & d'autres ſe gouvernent en République. Il y en a auſſi qui ſont ſujets du Roi de Maroc, & de quelques autres Souverains. Ils ſe tiennent particulièrement dans les montagnes, où ils cultivent la terre & nourriſſent des troupeaux.

BERECINTHE, BERECINTHIE, BERECINTHIENNE; termes de Mythologie, & ſurnoms de Cybèle ainſi appelée d'une montagne de Phrygie, où elle étoit née, & où on lui rendoit un culte particulier. On plaçoit cette Déeſſe ſur un char attelé de bœufs, & on la promenoit aux acclamations du peuple, dans les champs & dans les vignes pour la conſervation des biens de la terre.

BERECZIOW; nom propre. Rivière de la baſſe Hongrie, qui coule entre les Comtés de Tarantal & de Zolnock, & ſe jette enſuite dans la Teiſſe.

BERENGARIENS; (les) Hérétiques du dixième ſiècle, ainſi appelés de *Berenger* leur Chef. Ils attaquoient le Dogme de la tranſubſtantiation, & prétendoient qu'on pouvoit légitimément uſer de toutes ſortes de femmes, ſans qu'il fût néceſſaire de ſe marier.

BERENICE; nom propre. Sœur d'Agrippa, & femme d'Hérode, Roi de Chalcide. Après la mort de ſon mari, elle fut ſoupçonnée d'entretenir un commerce inceſtueux avec ſon frère Agrippa. Ces bruits l'engagèrent à épouſer Polémon, Roi de Cilicie, qu'elle quitta bientôt après pour retourner à ſes premières inclinations. Elle paſſa à Rome dans la ſuite, où elle ſe fit aimer de l'Empereur Titus, qui l'auroit épouſée, s'il n'eût pas craint le mécontentement du peuple. Ce ſont ces amours que le Grand Corneille & ſon illuſtre Rival ont miſes au Théâtre François. La Berenice du dernier y eſt reſtée.

Il y a eu pluſieurs anciennes villes de ce nom, dont quatre, entr'autres, étoient ſituées ſur la mer Rouge.

BERENS; nom propre. Bourg de France, en Languedoc, ſur le Tarn, vis-à-vis de Gaillac, à trois lieues & demie, oueſt-ſud-oueſt, d'Alby.

BERESCOW; nom propre. Ville de Ruſſie, dans la Province de Tobolsk, ſur l'Oby. On prend dans les environs quantité de martres, zibelines, & de renards noirs.

BERESINA; nom propre. Rivière de Pologne, qui a ſa ſource en Lithuanie, au Palatinat de Minski, & ſon embouchure dans le Niéper, au-deſſus de Rzekzyca.

BERG; (Duché de) contrée d'Allemagne, en Weſtphalie, qui eſt enclavée entre le Duché de Clèves, le Comté de la Marck, la Seigneurie de Harderberg, le Comté de Homberg, la Seigneurie de Wildenbourg, & la Wéteravie. Duſſeldorp en eſt la capitale.

BERGA; nom propre. Petite ville & château d'Eſpagne, en Catalogne, ſur la rivière de Lobrega, à cinq lieues de Puicerda.

BERGAIN; vieux mot qui ſignifioit autrefois traité, marché.

BERGAMAN; vieux mot qui ſignifioit autrefois coutelas.

BERGAMASC ; nom propre. Contrée d'Italie, en Lombardie, dans les Etats de la République de Veniſe. Elle eſt entre le Duché de Milan, le Breſſan & la Valteline. Le Bergamaſc eſt peuplé & fertile. Bergame en eſt la capitale.

BERGAMASQUE ; ſubſtantif & adjectif des deux genres. Qui eſt du Bergamaſc, qui a rapport au Bergamaſc. *C'eſt un Bergamaſque. Le langage bergamaſque paſſe pour groſſier en Italie.*

BERGAME ; nom propre. Ville forte & commerçante d'Italie, capitale du Bergamaſque.

BERGAME, eſt auſſi le nom d'une groſſe tapiſſerie qui ſe fabrique avec différentes ſortes de matières filées, comme laine, coton, chanvre, poil de chèvre, *&c.* Son nom lui vient de ce que les habitans de Bergame en ont été les inventeurs.

Ces ſortes de tapiſſeries payent pour droits à l'entrée du Royaume, dix pour cent, ſuivant l'Arrêt du Conſeil de 1664.

BERGAMOTE ; ſubſtantif féminin. Sorte de poire fondante, de figure ronde, & d'un très-bon goût.

On diſtingue la Bergamote d'été, de la Bergamote d'hiver, & l'on préfère la dernière.

BERGAMOTE, ou CITRON BERGAMOTE, ſe dit auſſi d'un fruit qui croît ſur un citronnier enté ſur le tronc d'un poirier bergamote. Ce fruit tient des qualités, des vertus & des propriétés du citron & de la bergamote. On en tire cette eſſence odorante, cordiale, & ſi ſinguliérement eſtimée dans les parfums.

Pour préparer cette eſſence, qui eſt une huile éthérée tres-ſubtile, on procède ordinairement par voie de diſtillation ; mais celle qu'on obtient ſans feu, eſt bien ſupérieure à l'autre. La manœuvre eſt à la vérité un peu longue ; il faut preſſer les zeſtes ou écorces minces extérieures, dans un vaiſſeau de verre, comme on preſſe des zeſtes d'orange, dont on veut parfumer un verre de vin. L'orifice du vaiſſeau doit être étroit, & n'avoir d'ouverture que pour y laiſſer pénétrer les deux doigts qui doivent preſſer les zeſtes, afin d'empêcher l'évaporation de la liqueur que l'on recherche.

Cette eſſence eſt ſtomachale, & réſiſte à la malignité des humeurs : on la donne depuis une goutte juſqu'à ſix.

On appelle *tabac à la bergamote*, une ſorte de tabac en poudre, qui n'eſt autre choſe qu'un tabac pur légèrement frotté de l'eſſence dont nous venons de parler.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

BERGAN ; nom propre. Ancienne ville d'Aſie, que Ptolémée place dans la Suſiane, vers le milieu des terres.

BERGAS ; nom propre. Ville de Turquie, dans la Romanie, ſur la rivière de Lariſſe, entre Andrinople & Anacléa.

BERG-BIETEN ; nom propre. Petite ville de la baſſe Alſace, à trois lieues, oueſt, de Strasbourg.

BERGE ; ſubſtantif féminin. Bord d'une rivière relevé ou eſcarpé. *Il faudroit travailler à la berge de ce fleuve.*

BERGE, ſe dit, en termes de Marine, de certains rochers élevés à pic ſur l'eau. Tels ſont les berges d'Olonne, ſur la côte de Poitou.

BERGE, ſe dit encore d'une ſorte de chaloupe étroite, dont on ſe ſert ſur quelques rivières.

La première ſyllabe eſt moyen-

ne, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *berje*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BERGEN; nom prope. Ville Maritime, commerçante, & capitale du Royaume de Norwège, dans la Province de Bergenhus. Il entre dans le port, des vaiſſeaux de plus de quatre cens tonneaux, qui abordent tout chargés juſques devant la porte des Négocians.

BERGEN, eſt encore le nom d'une petite ville d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, au Comté de Danneberg, ſur les frontières du Brandebourg.

BERGENHUS; nom propre. Province de Norwège, dont la ville capitale eſt Bergen. Elle eſt bornée au ſud, à l'occident, & au nord par l'océan; au nord-eſt, par la Province de Drontheim; & à l'orient, par celle d'Aggerhus.

BERGER, ÈRE; ſubſtantif. Celui ou celle qui garde les moutons. *Eſt-ce-là le chien de votre Berger? Voilà la bergère de ce troupeau.*

BERGER & BERGÈRE, ſe diſent figurément en poëſie paſtorale, pour amant & amante. *C'eſt le berger le plus tendre du village. La bergère étoit fidèle, & le berger un inconſtant.*

HEURE DU BERGER, ſe dit, dans le ſens figuré, du moment favorable à un amant, pour triompher de ſa maîtreſſe.

On donne communément à la planette de Vénus, le nom d'*étoile du berger*.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier maſculin, quand le *r* final ne ſe fait pas ſentir, comme il arrive en converſation devant une conſonne, & à la fin d'une période; mais elle eſt longue au pluriel & au feminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *berjer*. Voy. ORTHOGRAPHE.

BERGERAC; nom propre. Ville de France, en Périgord, ſur la Dordogne, à ſix lieues, ſud-ſud-oueſt, de Périgueux. Elle eſt peuplée & avantageuſement ſituée pour ſon commerce qui eſt conſidérable, & qui conſiſte en étoffes, en vins, en eaux-de-vie, & en pluſieurs autres denrées.

BERGERDORF; nom propre. Bourg d'Allemagne, au Duché de Lawenbourg, ſur la rivière de Bille. Ce fut autrefois une ville forte & importante. Il appartient aux villes de Hambourg & de Lubec.

BERGERET; vieux mot qui ſignifioit autrefois houlette.

BERGERIE; ſubſtantif féminin. Lieu où l'on enferme les moutons & les brebis. *Cette bergerie n'eſt pas aſſez vaſte.*

BERGERIES, ſe dit au pluriel, & par extenſion, de certains ouvrages en proſe ou en poëſie paſtorale, qui traitent des amours des bergers. *Boileau a fait l'éloge des bergeries de Racan.*

On dit proverbialement & figurément, *enfermer le loup dans la bergerie*; pour dire, laiſſer fermer une plaie ſans en avoir tiré les corps étrangers qui peuvent procurer un mal nouveau, ou renouveller l'ancien.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

BERGERONNETTE; ſubſtantif féminin. Petit oiſeau dont on diſtingue trois eſpèces, l'une noire & blanche, la ſeconde jaune, & la troiſième cendrée. Les Bergeronnettes ſont d'une jolie figure, elles

fréquentent les rivières, ſuivent les troupeaux, agitent continuellement leur queue, qui eſt fourchue & plus longue que leur corps, volent rarement, & ne vont jamais loin ſans ſe repoſer. Elles ſe nourriſſent de petits vers & d'inſectes aquatiques, préparent leurs nids dans les blés avec des brins d'herbes, & la femelle y pond quatre ou cinq œufs parſemés de taches & de lignes brunes diſpoſées irrégulièrement.

BERGERONNETTE, BERGERETTE, BERGEROTTE; vieux mots qui ſignifioient autrefois jeune Bergère, petite Bergère.

BERGEROT; vieux mot qui ſignifioit autrefois petit Berger.

BERGIME; nom propre & terme de Mythologie. Divinité particulière aux habitans de Breſſe, en Italie, où elle avoit un Temple & une Prêtreſſe. Il reſte un monument qui la repréſente vêtue à la Romaine.

BERGINE; vieux mot qui ſignifioit autrefois brebis.

BERG-OP-ZOOM; nom propre. Ville forte & maritime des Pays-Bas, dans le Brabant Hollandois. Elle fut inutilement aſſiégée en 1588 par le Prince de Parme, & en 1682 par le Marquis de Spinola; mais elle n'eut pas la même fortune en 1747: le Maréchal de Lowendal l'emporta l'épée à la main le 15 Septembre de cette année, après un ſiège de deux mois & deux jours.

BERG-SAINT-WINOX; nom propre. Ville forte de France, dans la Flandre Françoiſe, à une lieue & demie, ſud-ſud-eſt, de Dunkerque. Les appointemens & émolumens du Gouverneur vont à plus de vingt mille livres par an: ceux du Lieutenant de Roi, environ à ſept mille livres, & ceux du Major, à quatre mille cinq cens francs.

BERGUE; vieux mot qui ſignifioit autrefois barque.

BERG-ZABERN; nom propre. Ville d'Allemagne, au Duché de Deux-Ponts, près du Rhin, à un mille de Cron Weiſſenbourg.

BERIBERII; ſubſtantif maſculin, & terme de Médecine. On donne ce nom à une eſpèce de paralyſie commune dans quelques contrées des Indes Orientales. *Voyez* PARALYSIE.

BERIC; vieux mot qui ſignifioit autrefois bergerie.

BERICHOT. *Voyez* ROITELET.

BERICLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois criſtal.

BERIL; ſubſtantif maſculin. Pierre précieuſe, polygone & tranſparente, d'un vert bleuâtre, léger, dont la criſtalliſation eſt feuilletée comme le diamant. On en connoît de deux ſortes, l'une orientale, qui eſt le beril; & l'autre occidentale, qui eſt l'aigue marine.

1°. Le beril, ou aigue marine orientale, a une couleur forte, chargée d'un bleu vert, défectueux & ſourd. On en trouve qui reçoivent un poli aſſez éclatant.

2°. La pierre dite *aigue marine*, ou le béril occidental, eſt d'un vert de mer appelé *Céladon*, aſſez agréable; on y diſtingue du blanc, du bleu & du vert; cet enſemble imite très-bien l'eau d'une mer tranquille; cette pierre eſt diaphane, ſuſceptible d'un aſſez beau poli, vif & éclatant.

Le beril, comme l'aigue marine, ſont les moins dures de toutes les pierres précieuſes; la lime mord facilement ſur elles. Ces ſortes de pierreries entrent totalement en fuſion dans le feu: c'eſt en général une pierre fort peu recherchée, à moins qu'elle ne ſoit de toute qualité: il ne s'en fait pas un grand commerc

commerce : on trouve ces pierres dans les Indes, à Madagaſcar, au pied du mont Taurus, ſur le rivage de l'Euphrate. On en rencontre encore dans l'Allemagne & la Bohême.

Pluſieurs Auteurs diſent que cette pierre, dans l'ancienne loi, faiſoit partie du pectoral du grand Prêtre.

Le béril ſe contrefait en mêlant à la matière dont on fait le criſtal factice, quand elle eſt en fuſion, une certaine quantité de cuivre calciné par trois fois avec le ſoufre. On pulvériſe ce cuivre, on le mêle avec un peu de ſafre auſſi pulvériſé : on jette le mêlange petit à petit dans la matière du criſtal factice, on remue bien le tout, & l'on continue à mettre des deux poudres combinées juſqu'à ce que l'on ait obtenu la couleur qu'on a en vûe. Sur quinze livres de matière de verre, on met ordinairement ſix onces de cuivre calciné, & une once de ſafre.

BERINGEN ; nom propre. Petite ville des Pays-Bas, dans l'Evêché de Liége.

BERIS ; nom propre. Rivière de Cappadoce, dont il eſt parlé dans le périple du pont Euxin, par Arrien ; qui la place entre les fleuves Thoas & Thermodon.

BERISSA ; nom propre. Ville d'Afrique, en Nigritie, au royaume de Guber, ſur le Sénégal.

BERITE ; nom propre. Ancienne ville de Phénicie, ſur la Méditerranée ; entre Biblos & Sidon.

BERLE ; ſubſtantif féminin. Plante dont les tiges groſſes, cannelées, anguleuſes, s'élèvent à la hauteur d'environ cinq pieds. Ses feuilles ſont oblongues, graſſes, dentelées, & diſtribuées par paires ſur une côte que termine une ſeule feuille. Ses fleurs, qui naiſſent ſur des ombelles, au ſommet des branches, ſont compoſées chacune de cinq feuilles blanches, diſpoſées en roſe. Il leur ſuccède des graines aplaties d'un côté, & de l'autre, menues, arrondies, & cannelées.

Cette plante, qui croît aux lieux aquatiques, a une odeur forte, & contient beaucoup de phlegme, d'huile & de ſel eſſentiel. Elle eſt anti-ſcorbutique, apéritive, diurétique, & bonne pour atténuer & briſer les pierres de la veſſie & des reins.

BERLEBOURG ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, au Comté de Witgenſtein, dans la Vétéravie, à trois milles & demi de Dillembourg, entre les ſources de l'Eder.

BERLIN ; nom propre. Grande ville d'Allemagne, ſur la Sprée, Capitale de tout le Brandebourg, & en particulier de la nouvelle Marche. Il s'y fait un commerce conſidérable. Le palais royal, où réſide le roi de Pruſſe, eſt magnifique ; on y voit une bibliothèque choiſie, & un riche cabinet. Les rues ſont grandes, belles & bien pavées. La plûpart ſont plantées de rangs d'arbres qui forment de belles allées. Les différens quartiers ſont ſéparés l'un de l'autre par des canaux à la manière de ceux qu'on voit à la Haie & à Amſterdam. On remarque ſur le beau pont de pierres de taille, conſtruit ſur une des branches de la Sprée, une ſtatue équeſtre de l'Electeur Frédéric-Guillaume. L'homme & le cheval ſont d'une ſeule pièce, du poids de trois mille quintaux, formée d'un ſeul jet.

Berlin a une Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, un Obſervatoire & un Arſenal ſuper-

bes. La Religion dominante eſt la Calviniſte; mais on y laiſſe à ceux qui profeſſent d'autres Religions, une grande liberté de conſcience.

BERLINE; ſubſtantif féminin. Sorte de carroſſe ſuſpendu entre deux brancards, & qui tire ſon nom de la ville de Berlin. La berline eſt une allure très-commode en voyage. Elle eſt plus légère qu'un carroſſe, & moins ſujette à verſer.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

BERLINGOT, & plus ſouvent BRELINGOT; ſubſtantif maſculin. Berline coupée. *Je fais faire un brelingot.*

BERLUE; ſubſtantif féminin, du ſtyle familier. Sorte d'éblouiſſement paſſager. Ce mot n'eſt uſité qu'avec les temps du verbe AVOIR. *Cette fille a la berlue. Il avoit la berlue.*

Avoir la berlue, ſe dit auſſi familièrement dans le ſens figuré, & ſignifie juger mal des choſes, en juger de travers. *Il faut avoir la berlue, pour ne pas appercevoir le ridicule de cette propoſition.*

BERMAN, BERMEN; vieux mots qui ſignifioient autrefois courtier.

BERME; ſubſtantif féminin, & terme de fortifications. Il ſe dit d'un chemin auquel on donne ordinairement quatre pieds de largeur entre le rempart & le foſſé. La berme reçoit la terre qui s'éboule du rempart, & l'empêche de combler le foſſé.

BERME, ſe dit auſſi, en Architecture, d'un chemin qu'on laiſſe entre une levée, & le bord d'un canal ou d'un foſſé.

BERME, ſe dit, en termes d'Amidonniers, d'un tonneau où ces ouvriers font fermenter le froment dont ils compoſent l'amidon.

BERMEO; nom propre. Petite ville maritime d'Eſpagne, en Biſcaie, à l'Occident de Bilbao.

BERMIER, IERE; ſubſtantif & termes de Salines. Celui & celle qui tire & porte la muire au tripot.

BERMUDES; (les) nom propre. Îles de l'Amérique ſeptentrionale ainſi appelées de l'Eſpagnol Jean Bermudez, qui les découvrit en 1503. Elles ſont ſituées vis-à-vis de la Caroline. Elles ont peu d'étendue, mais il y règne un printemps perpétuel, & l'on y fait deux moiſſons par an. On recueille en Juillet & en Décembre ce que l'on a ſemé en Mars & en Août. Les oranges, la cochenille, quelques perles &, un peu d'ambre gris, ſont les principaux objets du commerce de ces îles. La viande la plus ordinaire qui s'y mange, eſt celle de tortue. le goût en eſt très-délicat.

BERMUDIENNE; ſubſtantif féminin. Plante ainſi appelée des îles Bermudes, d'où on l'a apportée. Sa fleur eſt belle & diſpoſée en lys. Le calice devient un fruit triangulaire, diviſé intérieurement en trois loges, remplies de ſemences arrondies.

BERNABLE; adjectif des deux genres. Qui mérite d'être berné, joué, raillé, moqué. *Ce propos la rend bien bernable.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, & la troiſième eſt très-brève.

BERNACLE; ſubſtantif féminin. Coquillage dont la coquille eſt compoſée de cinq pièces. Les Bernacles s'attachent aux rochers & aux vaiſſeaux. On croyoit autrefois qu'il ſortoit de ce coquillage une eſpèce de canard.

BERNAGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois l'équipage d'un Prince ou d'un grand Seigneur.

BERNAGE, s'eſt auſſi dit, en termes d'économie ruſtique, pour exprimer un mêlange de pluſieurs ſortes de grains, comme ſeigle, orge, froment, *&c.*

BERNALDE ; nom propre. Petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Baſilicate, ſur la rivière de Baſſiento, & à deux lieues de ſon embouchure, dans le golfe de Tarente.

BERNARD-CASTLE ; nom propre. Bourg & Baronie d'Angleterre, ſur la Tées, à cinq lieues de la ville de Durham.

BERNARDINE ; ſubſtantif féminin. Religieuſe de l'Ordre de Cîteaux, qui ſuit la règle de S. Benoît, & qui eſt vêtue comme un Bernardin.

BERNARDINS ; (les) Religieux d'un Ordre qui eſt une réforme de celui de S. Benoît. Ce nom leur vient de S. Bernard, qui a illuſtré & étendu l'Ordre. Ils ſont vêtus d'une robe blanche, avec un ſcapulaire noir par-deſſus, & hors du cloître, d'une robe noire avec un capuce de même couleur, dont la pointe deſcend par derrière juſqu'à la ceinture. Ils portent au chœur une robe blanche, ample & à grandes manches, avec un chaperon blanc.

BERNARD-L'HERMITE ; ſubſtantif féminin. Animal qui n'a ni coquille, ni écaille, ni matière cruſtacée ſur la plus grande partie de ſon corps ; mais il ſe couvre, en ſe logeant dans les coquilles que d'autres animaux ont formées, pourvu néanmoins qu'elles ſoient tournées en vis.

Cet animal contient beaucoup de ſel volatil. Il eſt apéritif & bon contre la pierre.

BERNART ; vieux mot qui ſignifioit autrefois, ſot, niais.

BERNAUDOIR ; ſubſtantif maſculin, & terme de Bonnetiers. Il ſe dit d'un grand panier d'oſier à claire-voie, dans lequel ces artiſans nettoyent les brins de laine qui s'amaſſent ſous la claie, quand la laine eſt battue.

BERNAW ; nom propre. Ville d'Allemagne, dans la Baſſe-Saxe, environ à trois milles de Berlin. Elle a beaucoup ſouffert pendant les guerres civiles d'Allemagne. On y braſſe de l'excellente bierre.

BERNAY ; nom propre. Ville de France, en Normandie, ſur la Carentone, à cinq lieues, eſt-ſud-eſt, de Lizieux. On y fabrique des toiles qui ſont eſtimées.

Il y a dans cette ville une Abbaye en commende, qui vaut au Titulaire ſeize mille livres de rente.

BERNBOURG ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le cercle de la Haute-Saxe, ſur la Sala.

BERN-CASTEL ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Trèves, ſur la Moſelle, entre Trarbach & Weldens.

BERNE ; (le Canton de) le ſecond & le plus grand des Treize Cantons Suiſſes. Il a environ ſoixante lieues de longueur & trente de largeur. Il tire ſon nom de la ville de Berne, qui en eſt Capitale.

Le Gouvernement y eſt ariſtocratique, & le pouvoir ſouverain réſide dans le Grand Conſeil, compoſé de plus de deux cent membres, dont le Préſident prend le titre d'Avoyer. Ce Conſeil ne s'aſſemble que deux fois par ſemaine, à moins qu'il ne ſurvienne quelque affaire extraordinaire.

Outre le Grand-Conſeil, il y a le petit Conſeil ou le Sénat, compoſé de vingt-ſept membres, appelés *Sénateurs*, à qui l'exécution des loix eſt commiſe, de même que l'expédition des affaires

ordinaires. Il s'assemble tous les jours, excepté le Dimanche.

Les membres du Sénat ou petit Conseil, sont tirés du Grand Conseil, où ils conservent leur droit de séance; en sorte que quand celui-ci est assemblé, l'autre n'existe pas.

Les places, qui viennent à vaquer dans l'un & l'autre conseil, sont distribuées aux Candidats par le Petit Conseil, conjointement avec seize membres du Grand Conseil, que l'on nomme les *Seizeniers*.

Le Canton de Berne étant fort étendu, on l'a distribué en Bailliages ou Gouvernemens, & l'on envoie dans chacun un Bailli qui y administre la Justice & la Police pendant six années. Comme les emplois de Baillis sont fort lucratifs, ils sont recherchés avec avidité; mais les Bernois, las des brigues de ceux qui les sollicitoient, & qu'aucun règlement n'avoit pu contenir, ont établi que le sort décideroit seul des prétentions des Concurrens; de sorte que quand il s'agit de créer un Bailli, on met dans un sac autant de balles qu'il y a de Concurrens: une de ces balles est dorée, & celui qui la tire, obtient l'emploi. N'auroit-il pas mieux valu laisser subsister l'abus, que d'y remédier d'une si étrange manière?

BERNE, Capitale du Canton dont nous venons de parler, est une grande ville située sur l'Aar, riche, peuplée, commerçante, & la plus belle de toute la Suisse.

BERNE; substantif féminin. Espèce de jeu où plusieurs personnes font sauter en l'air quelqu'un qu'elles ont placé au milieu d'une couverture. *Il méritoit la berne.*

BERNE, se dit, en termes de Marine, de la situation du pavillon au haut de son bâton où il est ferlé. Cette situation est un signal pour appeler la chaloupe, pour avertir des vaisseaux inférieurs de venir à bord du pavillon, *&c.*

BERNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BERNER.

BERNEMENT; substantif masculin. Action ou manière de berner. *Sancho Pansa vouloit bien croire que tout étoit magie dans l'Hôtellerie; mais il en exceptoit son bernement, qu'il soutenoit être véritable.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bernemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BERNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. C'est, au propre, faire sauter quelqu'un en l'air par le moyen d'une couverture. *On vous mettra sur cette couverture, & l'on vous bernera.*

BERNER, signifie, dans le sens figuré, se moquer de quelqu'un, le tourner en ridicule. *Il méritoit bien qu'on le bernât, pour le propos qu'il a tenu.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BERNEUR; substantif masculin. Celui qui berne. *Allons*, dit Sancho, *dans un endroit où il n'y ait ni berne ni berneur.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BERNICIE; nom propre. Ancienne Province du Royaume d'Angleterre, qui fait aujourd'hui partie du Northumberland.

BERNIÈRES; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à deux lieues, eſt-ſud-eſt, de Vire.

BERNIESQUE; adjectif. Qui ſe dit d'un ſtyle approchant du burleſque, mais plus ſoigné, & dont Berni, Poëte Italien, eſt l'inventeur. *Cela eſt écrit en ſtyle bernieſque.*

BERNIN; (le Cavalier) nom propre. Peintre, Sculpteur & Architecte célèbre, né à Naples en 1598, & mort à Rome en 1680. Louis XIV l'appela, en 1665, pour travailler au plan du Louvre; mais les Deſſeins de Perrault furent préférés. Le Roi voulut cependant avoir ſon portrait de la main du Cavalier Bernin: & pour ſignaler ſa magnificence envers cet illuſtre Artiſte, il lui donna une gratification de cinquante mille écus, ſix mille livres de penſion, & le fit rembourſer de tous frais de voyage & de ſéjour en France.

Les principaux Ouvrages du Cavalier Bernin, & qui font l'admiration des Connoiſſeurs, ſont, à Rome, le Maître Autel, le Tabernacle, & la Chaire de l'Egliſe de Saint Pierre; les Tombeaux d'Urbain VIII & d'Alexandre VII; la Statue équeſtre de Conſtantin; la Colonnade qui environne la Place de l'Egliſe de Saint Pierre, & la Fontaine de la Place Navonne. En France, on a le Buſte de Louis XIV dans la Salle de Vénus, & la Statue équeſtre de Marcus Curtius, placée à Verſailles, au-delà de la Pièce des Suiſſes, & preſque dans le Bois. Tous ces Ouvrages ſont caractériſés par une élégance & une expreſſion digne de l'antique.

BERNIQUET; ſubſtantif maſculin, qui ne ſe dit guères qu'en ces phraſes populaires & proverbiales, *être au berniquet, mettre au berniquet;* pour dire, être ruiné, mettre à la beſace.

BERNOIS, OISE; ſubſtantif & adjectif. Qui eſt du Canton de Berne, qui a rapport au Canton de Berne.

BERNOULLI; (Jacques) nom propre d'un fameux Géomètre, né à Bâle en 1654, & mort dans la même Ville en 1705. Entre les divers Ouvrages de ce Savant, on eſtime particulièrement ſon Traité des Infinis.

Jean Bernoulli, frère du précédent, fut auſſi un Mathématicien diſtingué, né le 7 Août 1667, & mort le premier Janvier 1748. Ses Ouvrages ont été imprimés à Lauſanne en 4 volumes *in*-4°.

L'un & l'autre ont été Membres de l'Académie des Sciences de Paris.

BERNSTADT; nom propre. Petite ville de Siléſie, ſur la rivière de Weida, à trois milles de Breſlau.

BERNTHALER; ſubſtantif maſculin. Écu du Canton de Berne, valant environ cinq livres de France.

BÉROÉ; nom propre. Ancienne ville de Syrie, qu'Antonin place entre Cirre & Ennèſe.

Virgile parle d'une Nymphe de même nom, qu'il donne pour compagne à la mère d'Ariſtée.

BERONHE; vieux mot qui ſignifioit autrefois guerre, expédition.

BERRE; nom propre. Ville de Fran-

ce, en Provence, à cinq lieues, oueſt-ſud-oueſt, d'Aix.

BERRE, eſt auſſi le nom d'une petite rivière de Dauphiné, qui ſe jette dans le Rhône, au-deſſus de Pierrelatte, après un cours d'environ ſix lieues.

BERRE; (la) nom propre. Petite rivière de France, en Languedoc, qui ſe perd dans l'étang de Sigéan, après un cours d'environ quatre lieues. Elle eſt fameuſe dans notre hiſtoire, par la victoire mémorable que le brave Charles Martel remporta ſur ſes rives, en 738, contre les Sarraſins.

BERRIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une campagne unie & ſans éminences.

BERROICHE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un inſtrument propre à la pêche.

BERRUYERS; (les) Peuples du Berry. Ils occupoient anciennement la Gaule Celtique, où ils formoient une puiſſante Monarchie.

BERRY; nom propre. Province de France, avec titre de Duché, dont Bourges eſt la capitale. Ses bornes ſont le Bléſois, la Sologne, l'Orléanois propre, & le Gâtinois au ſeptentrion, la Marche & l'Auvergne au midi, le Nivernois & le Bourbonnois à l'orient; & à l'occident, la Touraine & le Poitou. Elle a vingt-neuf lieues de longueur & vingt-quatre de largeur. Ses principales rivières ſont la Loire, l'Èvre, le Cher, l'Arnon, l'Indre, &c. Les terres y abondent en grains, en vins, en chanvre, en fruits & en pâturages. On y nourrit une très-grande quantité de moutons, dont la chair eſt délicate & la laine très-eſtimée.

Les objets de commerce de cette Province, ſont le bétail, la laine & le chanvre.

BERS; ſubſtantif maſculin. Sorte d'électuaire des Egyptiens, qui leur excitoit un délire inſtantanée de gaieté.

BERS, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit autrefois berceau.

BERSABÉE; nom propre. Ville de la Tribu de Siméon, au midi de la Paleſtine. Ce fut là qu'Abraham fit alliance avec Abimélech, Roi de Gerare.

BERSABORA; nom propre. Ancienne ville conſidérable d'Aſie, dans la Perſe, près du Naarmalcha, ou Fleuve Royal.

BERSARIENS ou BÉVÉRARIENS; (les) bas Officiers de Chaſſe de la Cour de Charlemagne.

BERSAULT; vieux mot qui ſignifioit autrefois but.

BERSCHE; nom propre. Petite ville d'Alſace, ſur la rivière d'Ergors, à quatre lieues, ſud-oueſt, de Strasbourg.

BERSEILLER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois chaſſer, percer de flèches.

BERSEL; vieux mot qui ſignifioit autrefois danger, ſupplice.

BERSELLO; nom propre. Ville & Château d'Italie, dans le Modénois, ſur le Pô, vis-à-vis de Viadana. Ce fut-là que mourut l'Empereur Othon, après avoir été défait à Canéto, par l'armée de Vitellius.

BERSIAMITES; (les) Peuples de l'Amérique ſeptentrionale, ſur les bords du fleuve de Saint-Laurent.

BERSUIRES; nom propre. Ville de France, en Poitou, environ à cinq lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Thouars.

BERTART; vieux mot qui ſignifioit autrefois bâtard, illégitime.

BERTAUD; vieux mot qui ſignifioit autrefois châtré.

BERTAUDER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois châtrer.

BERTHENOUX; (la) nom propre. Bourg de France, en Berry, à ſix lieues, ſud-ſud-eſt, d'Iſſoudun. On y remarque une belle Egliſe.

BERTHOULI, BERTREMER; vieux mots qui ſignifioient autrefois Barthélemi.

BERTIGNAT; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, ſur la Dore, à ſept lieues, eſt, d'Iſſoire.

BERTINORO; nom propre. Ville Epiſcopale d'Italie, dans la Romagne, entre Forli & Céſène.

BERTOIS; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom, dans les Carrières d'Ardoiſes, aux cordes qui ſont attachées au baſſicot, & qui l'enlèvent hors de la carrière par le moyen de l'engin.

BERTONNEAU. *Voyez* TURBOT.

BERTRESCHÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois fortifié.

BERVA; nom propre. Ville d'Afrique, dans la Caffrerie, ſur le rivage de la mer d'Ethiopie, à trois journées de Néduba.

BERVAN; nom propre. Ville d'Aſie, dans la grande Tartarie, ſur un lac de même nom.

BERVINE; nom propre. Rivière des Pays-Bas, au Duché de Limbourg. Elle a ſa ſource dans le Ban de Herve, & ſon embouchure dans la Meuſe, au fort de Navagne.

BERVIRA; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez. On y compte environ cinq mille hommes en état de porter les armes. Elle abonde en vignes, en figues, en huile & en troupeaux.

BERYLLIENS; (les) Hérétiques du troiſième ſiècle, ainſi appelés de Berylle, Evêque de Boſtra, en Arabie, qui prétendoit que Jeſus-Chriſt n'avoit point exiſté avant l'Incarnation, & qu'il n'avoit commencé à être Dieu qu'en naiſſant.

BERYTION; ſubſtantif maſculin. Collyre décrit par Gallien, qui le recommande dans les inflammations des yeux.

BESA; nom propre, & terme de Mythologie. Divinité qui fut autrefois révérée à Abyde, dans la Thébaïde, où elle avoit un Temple & un Oracle.

BESACE; ſubſtantif féminin. *Mantica.* Eſpèce de ſac ouvert par le milieu, & fermé par les deux bouts; qui forment chacun une poche. *C'eſt la beſace d'un frère Capucin.*

On dit, dans le ſens figuré, *être à la beſace, réduire à la beſace;* pour dire, être ruiné, réduire à l'aumône.

On dit figurément & proverbialement, de quelqu'un qui a beaucoup d'attachement pour une choſe, *qu'il en eſt jaloux comme un gueux de ſa beſace.*

La première ſyllabe eſt très-brève, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *bezaſe,* Voyez ORTHOGRAPHE.

BESACIER; ſubſtantif maſculin. *Mendicus.* Qui porte une beſace. Il eſt du ſtyle familier.

BESAGNO; nom propre. Petite rivière d'Italie. Elle a ſa ſource dans l'Apennin, près de Toriglia, baigne les murs de Gènes, & ſe jette enſuite dans la Méditerranée.

BESAIGRE; adjectif de tout genre. Il ſe dit du vin qui devient aigre. *Ce vin ne vaut plus rien, il eſt beſaigre.*

La première ſyllabe eſt brève,

la seconde longue, & la troisième brève.

BESAIGUË ; substantif féminin. *Bipennis.* Outil de fer, taillant par les deux bouts, qui sert aux Charpentiers pour tailler & dégrossir leurs bois.

Besaiguë, se dit aussi d'une sorte de marteau à l'usage des Vitriers.

BESAINE, BESANNE, vieux mots qui signifioient autrefois essaims, ou ruche d'abeilles.

BESAL ; vieux mot qui signifioit autrefois canal, conduit d'eau.

BESALU ; nom propre. Ville d'Espagne, en Catalogne, sur le Fluvian, aux pieds des Pyrénées, & à cinq lieues de Gironne.

BESANCHE ; vieux mot qui signifioit autrefois morceau, pièce.

BESANÇON ; nom propre. Ville forte & considérable de France, capitale de la Franche-Comté. Elle est située sur le Doux, à quinze lieues, est, de Dijon. C'est le Siège d'un Archevêque, d'une Université, d'une Académie des Sciences & Belles-Lettres, d'une Société Littéraire-Militaire, d'un Parlement, d'un grand Bailliage, *&c.* On y compte environ vingt mille ames.

BESANT ; substantif masculin. Ancienne monnoie de l'Empire de Constantinople. Il y a eu des besans d'or & des besans d'argent, de diverses valeurs.

Besant, se dit aussi, en termes de l'Art héraldique, d'une pièce d'or ou d'argent.

Dupuy, d'or, a la bande d'azur chargée de trois besans d'or.

ANTE ; vieux mot qui signifioit autrefois grand'tante.

BESANTÉ, ÉE ; adjectif, & terme de l'Art héraldique, qui se dit d'une pièce chargée de besans.

Rochefort, en Angleterre, écartelé d'or & de gueules, a la bordure besantée d'or.

BESARA ; nom propre. Ville de la Terre-Sainte, aux environs de Ptolémaïde.

BESAY, BESAYE ; vieux mots qui signifioient autrefois bêche, houe.

BESBICOS ; nom propre. Île de la Propontide, à l'embouchure du Rhindacus, & dans le voisinage de celle de Cyzique.

BESCHECLÉU ; vieux mot qui signifioit autrefois Ouvrier en fer, Forgeron.

BESCHERON ; vieux mot qui signifioit autrefois, bec, pointe.

BESCLE ; vieux mot qui signifioit autrefois foie.

BESCOCHIER ; vieux verbe qui signifioit autrefois tromper, escamoter.

BESCU ; vieux mot désignant autrefois ce qui avoit deux pointes aiguës.

BESEC ; substantif masculin. C'est un des noms que les Philosophes Hermétiques ont donné à leur mercure.

BESÉEL ; vieux mot qui signifioit autrefois bisaïeul.

BESET ; substantif masculin. Terme du Jeu de Trictrac, qui signifie deux as amenés d'un même coup de dé. *Il bat le coin par beset.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BESI ; substantif masculin. Mot originairement Celtique, & qui est devenu nom générique de plusieurs sortes de poires, en y ajoutant le nom du Pays dont elles sont originaires. Telles sont les *Besi-d'Héri*, les *Besi-des Essars*, les *Besi-de la Motte*, &c.

BESIAT ;

BESIAT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois un oiſeau tout jeune.

BESICLES ; ſubſtantif féminin pluriel. Sorte de fauſſes lunettes attachées à un bandeau qui ſe lie autour de la tête. On fait uſage de beſicles en chirurgie pour redreſſer la vue aux enfans qui louchent, à quoi l'on réuſſit, quand ils les portent ſans ceſſe, & pendant un long eſpace de temps.

On dit figurément & familièrement à quelqu'un, *de prendre ſes beſicles, qu'il n'a pas bien mis ſes beſicles ;* pour dire, qu'il examine avec attention l'affaire dont il eſt queſtion, qu'il ne l'a pas bien examinée.

La première & la dernière ſyllabes ſont très-brèves, & la ſeconde eſt brève.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, le *c* en *k*, & écrire *bezikles*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BESIGHEIM ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, au duché de Wirtemberg, entre Stutgard & Heilbron, ſur la rivière d'Entz.

BESIL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois peine, vexation.

BESINI ; nom propre. Ville de Turquie, dans le centre de la Circaſſie. Le Grand Seigneur y envoie quelquefois un Bey, ſurtout s'il eſt en guerre avec les Ruſſes.

BESIVRE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois fort ivre.

BESLIS ; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom en Turquie aux valets de pied des Gouverneurs & des Bachas.

BESLONE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois oblong.

BESOGNE ; ſubſtantif féminin du ſtyle familier. *Labor.* Travail, action par laquelle on fait un ouvrage. *Il ne quittera pas ſa beſogne avant d'avoir achevé.*

BESOGNE, ſe dit de la choſe même qui eſt l'effet du travail. *Cette beſogne auroit pu être mieux faite.*

On dit de quelqu'un qui ne s'occupe qu'à ſon métier, *qu'il ne ſonge qu'à ſa beſogne.*

On dit ironiquement à quelqu'un qui a gâté une affaire dont il s'eſt mêlé, *qu'il a fait une belle beſogne.*

On dit proverbialement & familièrement, *ſelon l'argent la beſogne ;* pour dire, que les ouvriers travaillent comme on les paye.

On dit auſſi proverbialement & familièrement de quelqu'un, qu'*il reſſemble au Bahutier, qu'il fait plus de bruit que de beſogne ;* pour dire, qu'il a plus de parole que d'effet.

On dit encore proverbialement & familièrement, *beſogne qui plaît eſt à demi faite ;* pour dire, qu'une choſe à laquelle on travaille d'inclination, ſe fait promptement.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui n'aime pas à travailler, *qu'il aime la beſogne faite ;* & de quelqu'un qui travaille de mauvaiſe grace & nonchalament, qu'*il s'endort ſur la beſogne ;* & de quelqu'un qui expédie une affaire ſans l'avoir examinée ſuffiſamment, *qu'il va trop vîte en beſogne.*

On dit auſſi proverbialement, figurément & familièrement, *donner bien de la beſogne à quelqu'un, lui tailler bien de la beſogne ;* pour dire, l'obliger à pluſieurs démarches, lui donner beaucoup de peine, de ſoins, d'embarras.

La première & la dernière ſyllabe ſont très-brèves, & la ſeconde eſt brève.

Le *g* ſe prononce mouillé.

Il faudroit changer le *s* en *z*,

& écrire, *bezogne*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BESOGNER; vieux mot qui ſignifioit autrefois travailler.

BESOIGNABLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois néceſſaire.

BESOIGNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois affaire.

BESOIGNEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois occupation.

BESOIGNEUS; vieux mot qui ſignifioit autrefois pauvre.

BESOIN; ſubſtantif maſculin. *Rerum penuria*. Indigence, diſette, ſentiment déſagréable qui nous avertit de la privation de quelque choſe néceſſaire. On peut diſtinguer dans l'homme trois eſpèces de *beſoins*: *les beſoins du cœur*, tels que l'amour de nos ſemblables, &c. *les beſoins de l'eſprit*, tels que la curioſité de connoître & d'être inſtruit; & *les beſoins du corps*, tels que ceux de manger, de dormir, &c.

BESOIN, ſe dit auſſi des choſes, & ſignifie, manque de quelque choſe néceſſaire. *Ce canal aura bientôt beſoin d'être réparé.*

BESOIN, ſe dit pour néceſſité naturelle, comme d'aller à la garderobe, &c. *N'eſt-ce pas une extravagance de prétendre qu'on ne doit pas ſortir, même pour un beſoin, au milieu d'un repas?*

On dit, *queſt-il beſoin de faire? qu'eſt-il beſoin que je faſſe? il n'eſt pas beſoin de faire; il n'eſt pas beſoin que je faſſe*; pour dire, qu'eſt-il néceſſaire de faire, ou que je faſſe? Il n'eſt pas néceſſaire de faire, ou que je faſſe.

AVOIR BESOIN, ſignifie, au propre, être dans la pauvreté, dans l'indigence. *Cette femme a beſoin.*

AVOIR BESOIN, ſignifie auſſi, par extenſion, avoir affaire, être obligé. *J'ai beſoin d'une médecine. Il a beſoin d'aller chez ſon père.*

On dit proverbialement & populairement, que *le beſoin fait vieille trotter*; pour dire, que quand on eſt dans l'indigence, on fait ce qu'on ne feroit pas en d'autres circonſtances.

Voyez au mot PAUVRETÉ les différences relatives qui en diſtinguent *beſoin*, &c.

La première ſyllabe eſt très-brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*; & écrire, d'après la prononciation, *bezoin*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BESOLZ; vieux mot qui ſignifioit autrefois bêche.

BESON; ſubſtantif maſculin. Meſure des liquides dont on ſe ſert en quelques endroits d'Allemagne, & ſur-tout à Augſbourg.

BESONCLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois grand-oncle.

BESORCH; ſubſtantif maſculin, Petite monnoie de métal d'alliage, qui a cours à Ormus, & qui revient à trois deniers de France.

BESOT, *porter beſot*; vieille expreſſion, qui ſignifioit autrefois porter malheur.

BESSAN; nom propre. Ville de France, en Languedoc, à une lieue, nord-oueſt, d'Agde.

BESSARABIE; nom propre. Petit pays, entre la Moldavie, le Danube, la mer noire, & la petite Tartarie. Il eſt habité par les Tartares Budziacks, qui vivent en liberté, ſans reconnoître ni le Kan, ni la Porte Ottomane.

BESSAY; nom propre. Bourg de France, en Bourbonnois, à trois lieues, ſud-ſud-eſt, de Moulins.

BESSE; nom propre. Ville de France, en Auvergne, à ſept lieues, ſud-

ſud-oueſt, de Clermont. Son commerce conſiſte particulièrement en fromages.

BESSENAY; nom propre. Bourg de France, dans le Lyonnois, à quatre lieues, oueſt, de Lyon. Il s'y tient quatre foires conſidérables par an.

BESSI; ſubſtantif maſculin. Petite monnoie d'Italie, qui fait un demi ſou.

BESSIERE; vieux mot qui ſignifioit autrefois lieu bas, marécageux.

BESSIN; (le) nom propre. Petite contrée de France, en Baſſe Normandie, qui a neuf lieues de longueur, & ſix de largeur. Elle a la mer au nord, le bocage au midi, la campagne de Caën à l'orient, & le Cotentin à l'occident. On y fait de l'excellent cidre, & le blé, la volaille, le gibier, le poiſſon & les pâturages y abondent. Bayeux en eſt le principal lieu.

BESSINES; nom propre. Petite Ville de France, en Limouſin, à ſept lieues, nord-nord-eſt, de Limoges.

BESSON, ONE; vieil adjectif qui ſignifioit autrefois jumeau, l'un des deux enfans d'une même couche.

Le Dictionnaire de Trévoux dit, avec ſon élégance ordinaire, que ce mot ſe diſoit autrefois de deux enfans d'une même *ventrée*.

BESTANCE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſuffiſance, abondance.

BESTANCIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois conteſter, diſputer.

BESTEG; ſubſtantif maſculin On donne ce nom, en Allemagne, à une ſorte d'argile, qui ſert ſouvent d'enveloppe à quelques filons de ſubſtances métalliques.

BESTENS; vieux mot qui ſignifioit autrefois mauvais temps.

BESTERIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois bêtiſe.

BESTIAIRE; ſubſtantif maſculin, On donnoit ce nom, chez les Romains, à des hommes deſtinés à combattre dans le cirque contre des bêtes féroces. On diſtinguoit ordinairement deux ſortes de beſtiaires: les uns étoient condamnés aux bêtes, ſoit comme ennemis de la République, ſoit comme criminels: ceux-ci étoient expoſés nus dans le cirque, & le combat ne finiſſoit que par leur mort. Les autres étoient des jeunes gens ou des braves, qui combattoient dans la vue de ſe faire remarquer par leur adreſſe ou leur courage.

BESTIAL, ALE; adjectif. Qui tient de la nature de la bête. *Il a des manières beſtiales.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième encore au ſingulier maſculin; mais celle-ci devient longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une beſtiale action*; mais *une action beſtiale*.

BESTIALEMENT; adverbe. A la manière des bêtes. *Il s'eſt conduit beſtialement.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la dernière moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *beſtialemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BESTIALITÉ; ſubſtantif féminin.

Crime qu'une perſonne commet avec une bête. On brûle le coupable, la bête & le procès.

La première ſyllabe eſt moyenne, & les quatre autres ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

BESTIAUX; ſubſtantif maſculin pluriel. Bêtes à quatre pieds, qui ſervent à la nourriture de l'homme & à la culture des terres. Ce mot ne ſe dit ordinairement que des bœufs, des vaches, des boucs, des chèvres, des moutons & des brebis. *Il règne une maladie épidémique ſur les beſtiaux.*

BESTIOLE; ſubſtantif féminin. *Beſtiola.* Petite bête. *Il y avoit dans la chambre une quantité étonnante de ces petites beſtioles.*

Bestiole, ſe dit figurément, dans le ſtyle familier, des jeunes gens en qui l'on remarque peu d'eſprit. *Qui eſt cette jeune fille? elle eſt un peu beſtiole.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

BESTION; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine, qui ſe dit du bec ou de la pointe de l'éperon d'un vaiſſeau. Son nom lui vient de ce qu'il repréſente communément la figure de quelque animal.

BESTORS; vieux mot qui ſignifioit autrefois oblique.

BESTOURNER; vieux mot qui ſignifioit autrefois, renverſer, troubler.

BESUCHER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois ménager, épargner.

BÊTA; ſubſtantif maſculin du ſtyle familier. Il ſe dit de quelqu'un qui n'a aucune ſorte d'eſprit. *Connoiſſez-vous ce grand bêta?*

Les deux ſyllabes ſont longues.

BETAGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois corvée de bêtes.

BÉTAIL; ſubſtantif maſculin, & terme Collectif. Il ſe dit de pluſieurs bêtes qu'on mène paître, qui ſervent à la culture des terres, & à la nourriture de l'homme. Ce mot ne ſe dit guères que des bœufs, vaches, boucs, chèvres, moutons & brebis. *Il y a beaucoup de bétail dans ce village.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne.

Le *l* final ſe prononce mouillé, & ſe fait toujours ſentir.

Ce mot n'a point de pluriel.

BETANCOS; nom propre. Ville d'Eſpagne, en Galice, près de l'océan, entre les rivières de Mandeo & de Caſcas, à neuf lieues de Compoſtelle.

BÊTE; ſubſtantif féminin. *Beſtia.* Animal irraiſonnable.

On ne ſait, dit un Philoſophe célèbre, ſi les bêtes ſont gouvernées par les loix générales du mouvement, ou par une motion particulière. Quoiqu'il en ſoit, elles n'ont point avec Dieu de rapport plus intime que le reſte du monde matériel; & le ſentiment ne leur ſert que dans le rapport qu'elles ont entr'elles, ou avec elles-mêmes.

Par l'attrait du plaiſir, elles conſervent leur être particulier; & par le même attrait, elles conſervent leur eſpèce. Elles ont des loix naturelles, parce quelles ſont unies par le ſentiment: elles n'ont point de loix poſitives, parce qu'elles ne ſont point unies par la connoiſſance. Elles ne ſuivent pourtant pas invariablement leurs loix naturelles: les plantes, en qui nous ne remarquons, ni connoiſſance, ni ſentiment, les ſuivent mieux.

Les bêtes n'ont point les ſuprê-

mes avantages que nous avons. Elles n'ont point nos eſpérances, mais elles n'ont pas nos craintes; elles ſubiſſent comme nous la mort, mais c'eſt ſans la connoître; la plûpart même ſe conſervent mieux que nous, & ne font pas un auſſi mauvais uſage de leurs paſſions.

BÊTES A CORNE, ſe dit des bœufs, des vaches, des chèvres, &c. & autres animaux domeſtiques qui ont des cornes à la tête.

BÊTES A LAINE, ſe dit des animaux couverts d'une toiſon, comme les moutons, les brebis, &c.

BÊTES DE SOMME, ſe dit des animaux qu'on emploie à porter des fardeaux; tels ſont les ânes, les mulets, &c. Ces animaux ſe nomment *bêtes de voiture*, quand on leur fait conduire des chariots, charrettes, &c.

BÊTE, ſe dit, en termes de Vénerie, du gros gibier qu'on chaſſe à cor & à cri, comme le cerf, le ſanglier, &c. *Les chiens viennent de lancer la bête.*

Les *bêtes* ſe diſtribuent, en termes de Chaſſe, en *bêtes fauves*, en *bêtes noires* & en *bêtes puantes*.

On entend par *bêtes fauves*, les cerfs, les chevreuils, les daims; par *bêtes noires*, les ſangliers; & par *bêtes puantes*, les renards, les blaireaux, les fouines, les putois, &c.

Les Chaſſeurs appellent auſſi *bêtes de compagnie*, des ſangliers qui vont par troupes.

BÊTE, employé abſolument, ſignifie quelquefois *bête féroce*, *bête ſauvage*, comme quand on dit que certains Empereurs Romains faiſoient expoſer aux *bêtes* les premiers Chrétiens.

BÊTE CHEVALINE, ſe dit, en termes de Manège, d'un cheval qui ne vaut rien.

BÊTE ÉPAULÉE, ſe dit auſſi populairement d'un cheval qui ne peut plus ſervir.

On dit de quelqu'un, qu'*il a vécu en bête, qu'il eſt mort en bête*; pour dire, qu'il a vécu, qu'il eſt mort ſans aucun ſentiment de religion.

BÊTE, ſe dit, dans le ſens figuré, d'une perſonne ſtupide, ſotte, qui eſt ſans eſprit & ſans intelligence. *C'eſt en vain que vous lui donnez des leçons: elle eſt trop bête pour en profiter.*

On dit ironiquement & dans le ſens figuré, d'une perſonne ruſée, politique, artificieuſe, que *c'eſt une bonne bête, une fine bête.*

BÊTE ÉPAULÉE, ſe dit figurément & populairement d'une fille qui eſt ſur le retour, & dont la conduite n'a pas été régulière.

On dit figurément & familièrement, *faire la bête*; pour dire, refuſer mal à propos quelque choſe d'utile. *Quand on vous a offert cet emploi, il ne falloit pas faire la bête, en le refuſant.*

On dit auſſi figurément & familièrement de quelqu'un que l'on hait, *c'eſt ma bête*; & de quelqu'un que tout le monde hait, *c'eſt la bête noire.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *qu'on a la bête dans ſes filets*; pour dire, qu'on s'eſt rendu maître de quelqu'un. Et *remonter ſur ſa bête*; pour dire, regagner les avantages que l'on avoit perdus.

On dit auſſi proverbialement, figurément & familièrement; qu'*il faut reprendre du poil de la bête*; pour dire, qu'il faut chercher le remède dans la choſe même qui a cauſé le mal.

On dit encore proverbialement, figurément & familièrement, *morte la bête, mort le venin*; pour dire,

que quelqu'un n'eſt plus dangereux quand il eſt mort.

Différences relatives entre *bête*, *ſtupide* & *idiot*.

Ces trois mots attaquent l'eſprit, & font entendre qu'on en manque preſque dans tout; avec cette différence, qu'on eſt *bête* par défaut d'intelligence, *ſtupide* par défaut de ſentiment, *idiot* par défaut de connoiſſance.

C'eſt en vain qu'on fait des leçons à une *bête*; la nature lui a refuſé les moyens d'en profiter. Tous les ſoins des Maîtres ſont perdus auprès d'un *ſtupide*, s'ils ne trouvent le ſecret de lui donner de l'émulation, & de le tirer de ſon aſſoupiſſement. Ce n'eſt qu'avec beaucoup de peine qu'on peut venir à bout d'inſtruire un *idiot*; il faut pour cet effet avoir l'art de rendre les idées ſenſibles, & ſavoir ſe proportionner à ſa façon de penſer, pour élever celle-ci juſqu'au niveau de celle qu'on veut lui inſpirer.

Il y a des *bêtes* qui croient avoir de l'eſprit; leur converſation fait le ſupplice des perſonnes qui en ont véritablement, & leur caractère va quelquefois juſqu'à être très incommodes dans la Société, ſur-tout, lorſqu'à la *bêtiſe* & à la vanité, elles joignent encore le caprice: comment tenir contre des gens qui ne comprenant, ni ce qu'on leur dit, ni ce qu'ils diſent eux-mêmes, s'arrogent néanmoins une ſupériorité de génie, & qui bouſis d'amour propre, débitent des ſottiſes comme des maximes, & ſont toujours prêts à ſe fâcher du moindre mot, & à prendre une politeſſe pour une inſulte? Les *ſtupides* ne ſe piquent point d'eſprit, & en cherchent encore moins chez les autres; il ne faut pas non plus ſe piquer d'en avoir avec eux; ils n'entrent pour rien dans la Société, & leur compagnie ne nuit pas à qui cherche la ſolitude. Les *idiots* ſont quelquefois frappés des traits d'eſprit; mais à leur manière, & par une eſpèce d'éblouiſſement & de ſurpriſe, qu'ils témoignent d'une façon ſingulière, capable de réjouir ceux qui ſavent ſe faire des plaiſirs de tout.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BÊTE; (la) ſubſtantif féminin. Sorte de jeu des cartes, auquel on joue ordinairement à trois, à quatre ou à cinq.

Faire la bête, ſignifie perdre le coup, & *tirer la bête*, ſignifie gagner le coup. Ces expreſſions ſont communes au jeu de quadrille, au jeu d'hombre, & à pluſieurs autres.

Bête, ſe dit auſſi de ce qu'on a perdu en faiſant la bête. *Ma bête eſt de ſix jettons.*

BÉTEL; ſubſtantif maſculin. Plante des Indes Orientales. Elle s'attache aux arbres, & y monte comme le lierre. Ses feuilles reſſemblent à celles du citronnier, mais elles ſont plus longues & plus étroites à l'extrémité. Son fruit a la figure d'une queue de lézard. Il eſt d'une odeur agréable, & d'un goût aromatique.

Les Indiens font grand uſage de la feuille de cette plante qui a la vertu de raréfier la pituite du cerveau, de fortifier l'eſtomac, & de raffermir les gencives: mais quand on en abuſe, comme font pluſieurs Indiens qui en ont toujours à la bouche, elle noircit les dents & les carie.

BETELFAGUI; nom propre. Ville

considérable de l'Arabie Heureuſe, à trente-cinq lieues de Moka, & à dix de la mer Rouge. C'eſt-là où les Arabes de la campagne viennent vendre leur café, & où s'achète la plus grande partie de celui qui ſe conſomme en Turquie.

BÊTEMENT; adverbe. Sottement, en bête, avec ſtupidité. *Il s'eſt comporté bien bêtement dans cette affaire.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bêtemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BETER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois emmuſeler.

BETHACARA; nom propre. Ancienne ville de la Paleſtine, entre Jéruſalem & Thécué.

BETH-AMMARKEVOTH; nom propre. Ancienne ville de la Paleſtine, dans la Tribu de Siméon.

BETHANATH; nom propre. Ancienne ville de la Paleſtine, dans la Tribu de Nepthali.

BETHANIE; nom propre. Bourg de la Terre-Sainte, aux pieds de la Montagne des Oliviers, où demeuroient Marthe & Marie, & où Jeſus-Chriſt reſſuſcita leur frère Lazare.

BETHAPHUA; nom propre. Ancienne ville de la Paleſtine, dans la Tribu de Juda, à quatorze milles de Raphia.

BETHARABA; nom propre. Ancienne ville de la Tribu de Juda, & enſuite de celle de Benjamin.

BETHBESSEN; nom propre. Ancienne ville de la Tribu de Juda, où Simon & Jonathas Machabées furent vainement aſſiégés par Bacchide.

BETHBIRI; nom propre. Ville de la Tribu de Siméon.

BETH-CAR; nom propre. Ville de la Tribu de Dan.

BETH-CHOGLA; nom propre. Ancienne ville de la Tribu de Benjamin, ſur les frontières de Judée.

BETH-DAGON; il y a eu deux villes de ce nom: l'une dans la Tribu de Juda, & l'autre dans la Tribu d'Aſer.

BETHEL; nom propre. Ancienne ville de la Terre-Sainte, dans la Tribu de Benjamin, environ à quatre lieues de Jéruſalem.

BETH-GAMUL; nom propre. Ville des Moabites, dans la Tribu de Ruben.

BETH-JESIMOTH; nom propre. Ancienne ville de la Tribu de Ruben, qui fut dans la ſuite occupée par les Moabites, & dont Ézéchiel prédit la ruine avec celle des autres villes de Moab.

BETHISI; nom propre. Bourg de France, ſur la rivière d'Ornette, à dix lieues & demie, nord-eſt, de Paris.

BETHLÉEM; nom propre. Ville de la Paleſtine, à deux lieues de Jéruſalem. Elle eſt célèbre par la naiſſance de Jeſus-Chriſt, qu'avoit prédite le prophète Michée, pluſieurs ſiècles auparavant. Elle étoit dans la tribu de Juda.

Il y avoit une autre ville de ce nom dans la tribu de Zabulon.

BETHLÉEM; (Notre-Dame de) eſt le nom d'un Ordre militaire qu'inſtitua le Pape Pie II en 1459; les Chevaliers étoient chargés de s'oppoſer aux courſes des Turcs, dans la mer Égée & dans l'Helleſpont; ils devoient à cet effet occuper la ville de Lemnos, que le Pape Calixte III avoit enlevée aux Turcs;

mais ceux-ci ayant repris cette ville, il ne fut plus queſtion du nouvel Ordre.

BETLÉÉMITES ; (les) Moines qui s'établirent à Cambridge, en Angleterre, au treizième ſiècle. Leur habit étoit celui des Dominicains, & ils portoient ſur leur poitrine une étoile rouge, en mémoire de celle qui parut à la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

Il y a auſſi les *Frères Béthléémites* dont l'Ordre, fondé dans les îles Canaries, par Pierre de Betancourt, Gentilhomme françois, a pour objet le ſervice des malades dans les hôpitaux. Cet Ordre fut approuvé par Innocent XI en 1687, à la charge de ſuivre la règle de S. Auguſtin. L'habit de ces hoſpitaliers eſt ſemblable à celui des Capucins ; mais leur ceinture eſt de cuir ; ils portent des ſouliers, & ils ont au cou une médaille où eſt repréſentée la naiſſance de Jeſus-Chriſt à Bethléem.

BETH-LEPHTHEPHA ; nom propre. Ville & toparchie de la Judée, au midi de la ville de Jéruſalem.

BETH-MAON ; nom propre. Ville des Moabites, dans la tribu de Ruben.

BETHMÉ ; nom propre. Ville de la tribu d'Aſer.

BETHOMÉ ; nom propre. Ville des Juifs, qui s'étant revoltée contre Alexandre Jannée, fut priſe, & ſes habitans furent conduits priſonniers à Jéruſalem. C'eſt la patrie du prophète Joël.

BETHONIM ; nom propre. Ville de la tribu de Gad, ſur les frontières de la tribu de Manaſſé.

BETH-PHAGÉ ; nom propre. Lieu au pied du mont des Olives, entre Bethanie & Jéruſalem. Il eſt remarquable, parce que ce fut-là que Jeſus-Chriſt ſe fit amener l'âne ſur lequel il entra en triomphe dans Jéruſalem, ſix jours avant ſa paſſion.

BETH-PHALETH ; nom propre. Ville de la partie la plus méridionale de la tribu de Juda.

BETH-PHESES ; nom propre. Ville de la Terre-ſainte, dans la tribu d'Iſſachar.

BETH-PHOGOR ; nom propre. Ville de Moab, attribuée à la tribu de Ruben. Le dieu Phogor y étoit adoré.

BETHS ; ſubſtantif maſculin pluriel. Les Indiens donnent ce nom aux quatre livres prétendus ſacrés, où ſont expliquées les ſciences des Brachmanes, & les cérémonies de leur religion.

BETH-SABÉE ; nom propre. Femme d'une rare beauté, épouſe d'Urie Hethéen. David l'ayant apperçue dans le bain, en devint amoureux, & en abuſa tandis qu'Urie étoit à l'armée. Ce Prince envoya dans la ſuite ordre à Joab ſon Général, d'expoſer Urie au plus grand danger afin qu'il y périt, ce qui arriva. David alors épouſa Beth-ſabée, & il en eut Salomon qui lui ſuccéda au thrône. Les livres ſaints font mention du repentir de David & de ſa pénitence.

BETHSAMES ; nom propre. Ville ſacerdotale de la tribu de Juda, où fut dépoſée l'arche du Seigneur, quand les Philiſtins l'eurent renvoyée. Mais les Bethſamites l'ayant regardée à découvert avec une curioſité peu reſpectueuſe, Dieu en frappa de mort cinquante mille, & ſoixante-dix chefs.

BÉTHULIE ; nom propre. Ville de la Terre-ſainte, dans la tribu de Zabulon. Elle eſt fameuſe par le ſiège qu'en firent les Aſſyriens, commandés

commandés par Holopherne qui y fut tué par Judith.

BETHUNE ; nom propre. Ville forte de France, en Artois, ſur la rivière de Lave, à cinq lieues, nord-nord-oueſt, d'Arras. Il y a grand Etat major. Les appointemens & émolumens du Gouverneur ſe portent environ à quinze mille livres par an, & ceux du Lieutenant de Roi à trois mille cinq cens. On recueille beaucoup de navette dans les environs de cette ville, & l'huile qu'on en fait y eſt un objet conſidérable de commerce. Il s'y fabrique auſſi des toiles eſtimées.

Bethune, eſt le nom d'une autre ville de France, en Berry, avec titre de Duché. Elle eſt ſituée ſur l'Arnon, à quatre lieues, ſud-oueſt, de Bourges.

Bethune, eſt encore le nom d'une rivière de Normandie, qui a ſa ſource près d'Aumale, & ſon embouchure à Dieppe, dans l'Océan.

BETHZAÏDA ; nom propre. *Ancienne ville ſituée près de l'embouchure du Jourdain, dans la mer de Tibériade.*

BÉTILLE ; ſubſtantif féminin. Sorte de toile rouge & blanche qui ſe fabrique à Bengale. Il y a des bétilles de pluſieurs qualités.

Le même nom ſe donne à diverſes mouſſelines qui nous viennent des Indes orientales, & ſurtout de Pondichéry.

BETIQUE ; nom propre. Partie conſidérable de l'ancienne Eſpagne, ainſi appelée du fleuve Bétis, aujourd'hui le Guadalquivir. Elle comprenoit l'Andalouſie, une partie du Royaume de Grenade, & quelque choſe de l'Eſtrémadure.

La Bétique étoit, ſelon Pline, la mieux cultivée, la plus fertile, & la plus agréable des Provinces d'Eſpagne.

BÊTISE ; ſubſtantif féminin. Sottiſe, ſtupidité. *Cette démarche eſt une vraie bêtiſe. On a dit bien des bêtiſes dans cette aſſemblée.*

Les deux premières ſyllabes ſont longues, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bêtize*. Voyez Orthographe.

BETLIS ; nom propre. Ville d'Aſie, dans le Curdiſtan. C'eſt la principale Ville du Prince le plus conſidérable du Pays des Curdes, puiſqu'il eſt le ſeul qui s'y ſoit maintenu dans l'indépendance du Grand-Seigneur & du Roi de Perſe, dont relèvent tous les autres Princes de cette Contrée.

BÉTOINE ; ſubſtantif féminin. *Betonica.* Plante à feuilles oblongues, larges, vertes, crénelées, rudes, d'un goût aromatique, & qui ſe répandent à terre. Il s'élève d'entr'elles, à la hauteur d'environ un pied, une ou pluſieurs tiges carrées un peu velues, au ſommet deſquelles paroiſſent des épis de couleur purpurine, que forment des fleurs, dont chacune eſt en gueule ou en tuyau découpé par le haut en deux lèvres. Quand la fleur diſparoît, elle eſt remplacée par quatre ſemences oblongues, enveloppées dans la capſule qui lui a ſervi de calice. La racine, d'un goût amer, eſt de la groſſeur du pouce, coudée, fibreuſe & chevelue.

Cette plante donne, dans l'analyſe chimique, du ſel eſſentiel, peu de flegme, & de l'huile à demi-exaltée. Elle eſt céphalique, tonique, ſternutatoire, antihyſtérique, déterſive & vulnéraire. On fait uſage de toutes ſes parties. On tire

de l'herbe fraîche une eau diſtillée & un ſuc; des feuilles ſèches, on fait une poudre ſternutatoire & des infuſions; des ſommités, on fait des infuſions qui ſe donnent, pour l'homme, depuis demi-once juſqu'à une once; le ſuc des feuilles juſqu'à quatre onces, & l'extrait juſqu'à demi-once. L'uſage des racines eſt bien différent de celui des fleurs & des feuilles; elles ſont déſagréables au goût; elles excitent des nauſées & des vomiſſemens : on conſeille rarement leur uſage. Pour les animaux, on donne la poudre à la doſe d'une drachme, & le ſuc à la doſe de deux onces.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BÉTOIRES; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme d'économie ruſtique, qui ſe dit des trous qu'on creuſe dans les campagnes d'eſpace en eſpace, qu'on remplit de pierrailles, & dans leſquels on fait couler les eaux, afin qu'elles ſe perdent dans le ſein de la terre.

BÉTON; ſubſtantif maſculin, & terme de Mâçonnerie. Il ſe dit d'une ſorte de mortier dont on remplit les fondemens d'un édifice, & qui ſe pétrifie dans la terre.

BETONIA; nom propre. Petite ville de la Morée, que le Géographe Samſon place à ſix lieues de Malvaſia.

BÈTRE. *Voyez* BÉTEL.

BETTE; ſubſtantif féminin. *Beta.* Plante potagère, qu'on appelle auſſi *poirée.* Ses feuilles ſont grandes, liſſes, luiſantes, tendres, & remplies d'un ſuc d'un goût nitreux : il s'élève d'entr'elles, à la hauteur d'environ quatre pieds, une tige rameuſe, chargée de petites fleurs vertes & rougeâtres, auxquelles ſuccède un fruit raboteux qui renferme deux ou trois ſemences oblongues. On diſtingue pluſieurs ſortes de *bettes,* qui toutes contiennent beaucoup de flegme, d'huile & de ſel eſſentiel. On préfère la blanche en Médecine. C'eſt une des cinq émollientes. On fait un uſage plus fréquent de ſon herbe, que de ſa racine & de ſa ſemence. On applique ſes feuilles ſur les ulcères ou ſur les plaies formées par le cautère, pour entretenir la ſuppuration. On prétend que la feuille ou le ſuc introduit dans l'oreille, guérit les ſurdités occaſionnées par des fluxions catharrales, ou par l'humeur des oreilles.

BETTERAVE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de bette ou de poirée, ainſi appelée parce que ſa racine, qui eſt fort groſſe, reſſemble à celles de la rave. Elle a les propriétés de la bette dont nous venons de parler, & elle n'en diffère que par ſa racine & la couleur rouge qui eſt répandue ſur toutes ſes parties.

BÉTUMIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois un lieu rempli d'immondices.

BÉTUWE; (le) nom propre. Île des Pays-Bas, au Duché de Gueldres, dans la République des Provinces-Unies, entre le Rhin, le Waal & le Leck. Elle fait une partie conſidérable du Pays qu'occupoient les anciens Bataves.

BÉTYLE; ſubſtantif maſculin. Sorte de pierre célèbre chez les Anciens. Ils en formoient des Idoles, auxquelles ils attribuoient des vertus merveilleuſes; comme le pouvoir de révéler l'avenir, de rendre victorieux les Guerriers qui les portoient, *&c.*

Quelques-uns ont déſigné ſous

ce nom la pierre que Saturne dévora, au lieu de Jupiter. Les autres ont appelé cette pierre *Abadir*. Voyez *ce mot*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer l'*y* en *i*, & écrire *bétile*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BETZ; nom propre. Bourg & Vicomté de France, en Touraine, à huit lieues, ſud-ſud-eſt, de Tours.

BEU; nom propre. Bourg & Comté de France, à deux lieues, nord-eſt, de Dreux.

BEVAGNA; nom propre. Petite ville d'Italie, dans l'Ombrie, ſur le Clitunno, à ſix milles de Foligni.

BEUBANT, BOBANS; vieux mots qui ſignifioient autrefois dur, fier, orgueilleux.

BEUDY; vieux mot qui ſignifioit autrefois étable à bœufs.

BEVELAND; nom propre. Île des Provinces-Unies, dans la Zélande. L'Eſcaut la diviſe en deux parties, dont l'une s'appelle *Zuyd-Beveland*, & l'autre *Noort-Beveland*. La ville de Goës en eſt le principal lieu.

BEVÈRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois buveur, ivrogne.

BEVERGERN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Weſtphalie, entre Tecklenbourg & Rhène.

BEVERIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ivrognerie.

BEVERUNGEN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Weſtphalie, à huit lieues, à l'eſt, de Paderborn, & au confluent du Wéſer & de la rivière de Bever.

BEUGLÉ; participe indéclinable. *Voyez* BEUGLER.

BEUGLEMENT; ſubſtantif maſculin. *Boatus*. Meuglement, mugiſſement, ou cri du bœuf, de la vache & du taureau. *Elle s'effraya du beuglement de ces vaches*.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *beuglemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BEUGLER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Mugire*. Mugir, meugler. Il ne ſe dit proprement qu'en parlant du cri des bœufs, des vaches & des taureaux. *Ces taureaux beuglent ſans ceſſe*.

On dit figurément & familièrement, de quelqu'un qui a la voix rude, forte & déſagréable, *qu'il beugle au lieu de chanter*.

Les temps compoſés de ce verbe ſe forment avec l'auxiliaire *avoir*. *Ces bœufs ont beuglé toute la matinée*.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans il *beugle*, la ſyllabe *beu* eſt longue.

BEVIÈR; vieux mot qui ſigni-

fioit autrefois meſure de terre.

BEUIL ; (le) nom propre. Abbaye de France, en Limouſin, à trois lieues, oueſt-nord-oueſt, de Limoges. Elle eſt en Commende, & vaut environ douze cens livres au Titulaire.

Beuil, eſt auſſi le nom d'un bourg de France, en Touraine, à cinq lieues, nord-nord-oueſt, de Tours.

BEUILLENCOURT ; nom propre. Bourg de France, en Picardie, à trois lieues, ſud-oueſt, d'Abbeville.

BEUILLER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois regarder attentivement.

BEURAGE ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de redevance.

BEURATH ; nom propre. Petite ville de Bohême, dans le Comté de Glatz.

BEURRE ; ſubſtantif maſculin. *Butyrum*. Subſtance graſſe, onctueuſe, qui ſe forme d'une crême épaiſſie battue dans la baratte. *On nous ſervit des œufs au beurre.*

Le *beurre* donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile & de ſel volatil. Il eſt émollient, pectoral, adouciſſant, réſolutif & digeſtif. Il eſt d'un uſage habituel dans les alimens, à cauſe de ſa ſaveur agréable : mais il eſt très-eſſentiel, pour qu'il ne ſoit pas mal ſain, qu'il ſoit frais, & abſolument exempt de rancidité ; comme auſſi qu'il ne ſoit ni frit ni rouſſi ; ſans quoi, ſon acide, qui ſe développe, & qui eſt très-âcre, & même cauſtique, trouble la digeſtion, la rend laborieuſe, douloureuſe, excite des rapports nidoreux & brûlans, & porte enfin beaucoup d'acrimonie dans le ſang : il y a même bien des perſonnes, d'un eſtomac délicat, qui éprouvent toutes ces incommodités par l'uſage du beurre le plus frais.

On dit du *beurre frais*, du *beurre ſalé*, du *beurre noir*, du *beurre fort*, ſelon les diverſes qualités qui ſont inhérentes à cette ſubſtance.

On appelle *pot à beurre*, un pot propre à mettre du beurre, ou dans lequel il y a du beurre.

Beurre, ſe dit, en termes de Chimie, de pluſieurs préparations telles que le *beurre* d'antimoine, celui de Saturne, *&c.* nous parlons de ces préparations ſous les mots *Antimoine*, *Saturne*, &c.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *promettre plus de beurre que de pain ;* pour dire, amuſer par de vaines promeſſes.

On dit auſſi proverbialement, figurément & populairement, de quelqu'un dont les yeux ſont meurtris, *qu'il a les yeux pochés au beurre noir.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *beure*. Voyez Orthographe.

BEURRÉ ; ſubſtantif maſculin. Sorte de poire fondante, dont on a pluſieurs eſpèces, telles que le *beurré blanc*, le *beurré gris*, le *beurré doré*, le *beurré d'Angleterre*, &c.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

BEURRÉE ; ſubſtantif féminin. On appelle ainſi une tranche de pain ſur laquelle on a étendu du beurre. *Il a mangé deux beurrées en déjeûnant.*

La première ſyllabe eſt moyenne,

la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BEURRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Pâtiſſier, qui ſe dit de l'action de faire tremper dans du beurre.

BEURRIER, IÈRE; ſubſtantif. Celui ou celle qui vend du beurre. *Avez-vous payé la Beurrière?*

On dit figurément & proverbialement d'un mauvais Livre qui ne ſe vend pas, *qu'il n'eſt bon que pour la Beurrière.*

BEUTHEN; nom propre. Petite ville de Siléſie, ſur l'Oder, entre Glogau & Freyſtatt.

Il y a une autre Ville de ce nom dans la même Province, au Duché d'Oppeln, à ſeize milles de Neiſſe.

BEUVANTE; ſubſtantif féminin, & terme de Commerce maritime, qui ſe dit d'un droit qu'un Maître de barque ou de navire ſe réſerve, quand il donne ſa barque ou ſon navire à frêt. Ce droit eſt proportionné à la grandeur & au port du bâtiment.

BEWDLEY; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la Province de Worceſter, ſur la Saverne. Elle a des Députés au Parlement.

BÉVUE; ſubſtantif féminin. *Error.* Erreur, faute commiſe par ignorance ou par inadvertance. *Je ne l'aurois pas cru capable d'une pareille bévue.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

BEUVERAGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois préſent en boiſſon.

BEUVERIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ivrognerie.

BEWFRLEY; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la Province d'Yorck, à ſix milles de Hull.

BEUVRON; nom propre. Rivière de France, dans la Sologne. Elle a ſa ſource à deux lieues, oueſt, de Châtillon-ſur-Loire, & ſon embouchure dans la Loire, à deux lieues au-deſſous de Blois, après un cours d'environ vingt lieues.

Beuvron, eſt auſſi le nom d'un bourg de France, en Normandie, à trois lieues, ſud-ſud-eſt, d'Avranches.

BEUZEVILLE; nom propre. Bourg de France, en Normandie, environ à trois lieues, nord-nord-eſt, de Lizieux. Il s'y tient chaque ſemaine un marché très-fréquenté.

BEXA; nom propre. Lac de Portugal, dans l'Alentejo, près de la ville de Beja. Il nourrit d'excellens poiſſons qui, dit-on, préſagent la pluie & les orages par des mugiſſemens ſemblables à ceux d'un taureau; mais pluſieurs attribuent le bruit qui annonce là le mauvais temps à l'agitation des eaux du lac. Si cette raiſon n'eſt pas ſi merveilleuſe, elle eſt du moins plus vraiſemblable.

BEXUGO; ſubſtantif maſculin. Racine du Pérou dont parle Cluſius dans ſes annotations ſur Monard. Elle eſt ſarmenteuſe, groſſe comme le doigt, & couverte d'une écorce cendrée. On la dit purgative, & les Indiens la préfèrent au méchoacan & aux avelines laxatives.

BEY, & chez les Turcs, Beg; ſubſtantif maſculin. Ce mot qui, en langue Turque, ſignifie *Seigneur*, déſigne le Gouverneur d'une ville de Turquie, dont le ſupérieur ſe nomme *Beglierbey*; ce qui ſignifie *Seigneur des Seigneurs*, parce qu'en effet il commande aux différens Beys de ſon département.

BEYAPURA; ſubſtantif maſculin. Poiſſon du Bréſil, qui a beaucoup

de reſſemblance avec l'éturgeon de Portugal.

BEYERLAND ; nom propre. Île de Hollande, près de celles d'Iſſelmonde & de Putten.

BEYSAIL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Fourchon.

BEZAINE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois brebis.

BEZANNE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois, ruche à miel.

BEZANS ; ſubſtantif maſculin pluriel. Toiles de coton qui ſe fabriquent à Bengale. Il y en a de pluſieurs eſpèces.

BEZESTAN ; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi en Turquie, certains marchés publics, qui ſont des eſpèces de halles où les Négocians étalent leurs marchandiſes dans les principales villes du Grand-Seigneur.

BEZETTA, ſubſtantif maſculin. On donne ce nom dans le commerce, à une ſorte de crepon ou linon très-fin, teint avec de la cochenille. Le meilleur ſe tire de Conſtantinople.

BEZIERS ; nom propre. *Biterræ*. Ville Epiſcopale & conſidérable de France, en Languedoc, ſur la rivière d'Orbe, environ à quatre lieues, nord-eſt, de Narbonne. On y compte dix-huit mille perſonnes.

On recueille ſur le territoire de cette ville d'excellens vins, beaucoup de blé, & quantité d'huile.

L'hiſtoire de Languedoc rapporte que pendant les guerres contre les Albigeois, les Croiſés aſſiégèrent la ville de Beziers, qui étoit également peuplée d'hérétiques & de catholiques. Les chefs des aſſiégeans demandèrent en montant à l'aſſaut au Légat du Pape, comment ils devoient ſe comporter dans la difficulté de diſtinguer les catholiques d'avec les hérétiques ? *Tuez-les tous*, répondit le barbare Légat, *Dieu connoîtra ceux qui ſont à lui*. Ce conſeil d'un fanatique donné à d'autres fanatiques, ne fut que trop bien ſuivi : ceux-ci paſsèrent au fil de l'épée ſoixante mille perſonnes dans cette malheureuſe ville, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe.

BÉZOARD ; ſubſtantif maſculin. Pierre compoſée de couches circulaires, feuilletées ou écailleuſes, & qui s'engendre dans le corps de certains animaux des Indes.

On diſtingue pluſieurs eſpèces de bézoards, dont quatre s'emploient particulièrement en médecine. Ces quatre bézoards ſont le *bezoard* oriental, le *bezoard* occidental, le *bezoard* de porc-épic, & le *bezoard* de ſinge.

Le *bezoard* oriental, qui eſt celui dont on ſe ſert le plus ſouvent, ſe trouve dans le corps d'une eſpèce de gazelle, ou chèvre des Indes. Il y a des bézoards orientaux de différente groſſeur : les uns ſont comme une noix, les autres comme une muſcade ; ceux ci comme une noiſette, ceux-là comme un gros pois. Il faut les choiſir entiers, unis, luiſans & d'une odeur agréable. Ils ſont ſudorifiques, fortifient le cœur, & réſiſtent à la malignité des humeurs. On en fait uſage contre la peſte, la petite vérole, la dyſſenterie, les vers, les vertiges, les palpitations & l'épilepſie. On le donne pulvériſé, depuis quatre grains juſqu'à ſeize, dans un véhicule convenable.

Le *bezoard* occidental, qui nous vient d'Amérique, n'eſt pas luiſant comme l'oriental, & ſa couleur eſt cendrée ou blanchâtre ; mais il a les mêmes vertus, & cependant à un moindre degré. La doſe de celui-ci eſt depuis ſix grains juſqu'à demi-drachme.

L'un & l'autre de ces bézoards

donnent, dans l'analyſe chimique, un peu de ſel volatil, ſulfureux ou huileux.

Le *bézoard* de porc-épic, ſe trouve dans le fiel du porc-épic de Malaca, & de quelques ſangliers des Indes. Il eſt gras & ſavonneux, mais ſa couleur varie. C'eſt le plus cher de tous les bézoards, & l'on prétend qu'il a plus de vertu que le bézoard oriental. Quand on veut s'en ſervir, il faut auparavant le faire infuſer pendant quelque temps dans du vin mêlé d'eau: il communique ſa qualité à la liqueur, avec une petite amertume qui n'eſt pas déſagréable: on ne doit la boire que long-temps après le repas.

Le *bézoard* de ſinge, a la groſſeur d'une noiſette, de figure ronde ou ovale, & de couleur noirâtre. On le tire d'une eſpèce de ſinge qu'on trouve particulièrement dans l'île de Madagaſcar. Tavernier rapporte que quand il a la groſſeur d'une noix, il ſe vend plus de cent écus. On l'emploie comme le *bézoard* de porc-épic.

Comme la mauvaiſe foi & l'intérêt étendent leur domaine partout & ſurtout, on fabrique beaucoup de faux *bézoards* qu'il importe de ſavoir diſtinguer des vrais; & voici comme on y parvient. On écraſe un peu de blanc de céruſe ſur un morceau de papier, enſuite on frotte le bézoard ſur la trace de blanc de céruſe qui devient jaune-verdâtre, lorſque le bézoard n'eſt pas factice; du moins, juſqu'à préſent, les plus fameux falſificateurs ne ſont pas encore parvenus à procurer cette propriété à leurs bézoards factices.

On trouve au Pérou, en Italie, dans les environs de Montpellier, & en pluſieurs autres endroits, des bézoards foſſiles, qui ſont des ſubſtances de diverſes groſſeurs, compoſées de pluſieurs couches pierreuſes friables, & appliquées les unes ſur les autres.

Ces ſubſtances ſont appelées *bézoards*, tant parce qu'elles reſſemblent aux bézoards tirés des animaux, qu'à cauſe de leurs propriétés *alexipharmaques*.

BÉZOARD ANIMAL, ſe dit, en termes de Pharmacie, du foie de vipère, deſſeché & pulvériſé.

BÉZOARD MINÉRAL, ſe dit, en Chimie & en Pharmacie, d'une préparation qui n'eſt autre choſe que la terre du régule d'antimoine, dépouillée de tout ſon phlogiſtique, par l'action de l'acide nitreux & par la calcination.

Le procédé ordinaire pour faire cette préparation, conſiſte à diſſoudre du beurre d'antimoine dans une ſuffiſante quantité d'acide nitreux, ou juſqu'à ce que les phénomènes de diſſolution ceſſent: quand on mettroit plus d'acide nitreux qu'il n'en faut pour cette diſſolution, il n'en réſulteroit aucun inconvénient, comme on va le voir.

Lorſque la diſſolution du beurre d'antimoine eſt faite, on la fait évaporer juſqu'à ſiccité dans un vaſe de verre ou de grès: on reverſe deſſus de nouvel acide nitreux, plutôt plus que moins, parce que l'excès ne fait ici aucun mal: ordinairement la quantité d'eſprit de nitre qu'on ajoute, eſt d'un quart en ſus du poids de la matière sèche: on fait évaporer comme la première fois: on recommence une troiſième fois la même manœuvre, après quoi la matière étant réduite à ſiccité, on la calcine pendant une demi-heure, juſqu'à ce que, ſuivant Lémery, elle n'ait plus qu'une très-légère acidité.

Cette préparation de l'antimoine eſt un très-grand ſudorifique.

Le *bézoard minéral*, reçoit différens noms ſelon les diverſes ſubſtances qui le compoſent: ainſi l'on appelle *bézoard martial*, une préparation compoſée de deux parties d'antimoine, & d'une partie de limaille de fer, avec un peu de nitre. On dit que cette préparation eſt un excellent remède contre la jauniſſe.

BÉZOARD LUNAIRE, ſe dit d'une préparation compoſée d'argent & de beurre d'antimoine. Ce remède paſſe pour un ſpécifique contre l'épilepſie, les convulſions, les migraines & l'apoplexie.

BÉZOARD SOLAIRE, eſt le bézoard minéral, uni à une chaux d'or. C'eſt un excellent ſudorifique, on s'en ſert dans la vérole, la peſte, la goutte, l'hydropiſie, les fièvres & les obſtructions de la rate.

BEZOARD JOVIAL ou D'ÉTAIN, ſe dit d'une ſubſtance compoſée d'étain pur & de régule d'antimoine. C'eſt un puiſſant diaphorétique très-efficace contre la peſte, le ſcorbut & les maladies de la matrice.

BÉZOARD DE SATURNE, ſe dit d'une ſubſtance compoſée avec la teinture de verre de plomb, le beurre d'antimoine non rectifié & l'eſprit de nitre. C'eſt un remède anti-hyſtérique & très-énergique dans les maladies de la rate.

BÉZOARD DE VENUS, ſe dit d'une ſubſtance compoſée d'une teinture de limaille de cuivre, de beurre rectifié d'antimoine & d'eſprit de nitre. On l'emploie extérieurement mêlée avec quelque onguent convenable, contre les dartres & les ulcères invétérés.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Il faudroit ſupprimer le *d*, qui eſt oiſif, & écrire d'après la prononciation, *bézoar*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BEZOARDIQUE; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Terme de Médecine. Il ſe dit d'un remède cordial & aléxitère, dans la compoſition duquel il entre du bézoard ou autre choſe qui lui en communique la propriété. *Voyez* BEZOARD.

BEZOCHE; vieux mot qui ſignifioit autrefois bêche.

BEZOLE; ſubſtantif féminin, Poiſſon qui, ſuivant Rondelet, ne ſe trouve qu'en Suiſſe, dans le lac de Lauſane. Il a beaucoup de rapport avec le Lavaret, & Geſner ajoute qu'il eſt beaucoup meilleur, & d'un goût plus délicat, en quoi cet Auteur eſt contraire à Rondelet, qui préfère le Lavaret. On dit depuis longtemps que les goûts ne ſe reſſemblent pas plus que les viſages.

BEZZO; ſubſtantif maſculin. Petite monnoie qui a cours à Veniſe, & qui revient à trois deniers de France.

BHAVANI; nom propre, & terme de Mythologie. Déeſſe des Indes, que les peuples de ces contrées diſent être la Puiſſance. Le Puiſſant eſt le nom qu'ils donnent au prétendu mari de cette Divinité.

BIA; ſubſtantif maſculin. Nom que les Siamois donnent à une coquille blanche qui leur ſert de monnoie. Vingt-ſept bias reviennent à un liard de France.

BIAFAR; nom propre. Ville & royaume d'Afrique, en Nigritie, à la ſource de la grande rivière de Camarones, & entre les royaumes de Benin, de Medra & de Mujac.

BIAFARES; (les) peuples d'Afrique, en Nigritie, dans le voiſinage des îles de Biſagos. Leur pays ſe nomme

Guinala

Guinala, & il ne faut pas les confondre avec les habitans du royaume de Biafara.

BIAIN, BIAN; vieux mots qui ſignifioient autrefois corvée.

BIAIS; ſubſtantif maſculin. *Obliquitas.* Terme relatif. Ligne oblique, travers, irrégularité d'un jardin, d'une chambre, d'un édifice, &c. *Il n'auroit pas été difficile d'éviter le biais de ces allées, de cette chambre, de cet édifice.*

On dit, en termes d'Architecture, *ſauver un biais;* pour dire, faire diſparoître par le moyen de l'art, les alignemens irréguliers, & les formes bizarres d'un terrein.

On dit en parlant de draps, de toiles, &c. *Couper de biais,* du *bon biais,* du *mauvais biais;* pour dire, couper obliquement, du bon ſens, du mauvais ſens. *Vous ne coupez pas cette étoffe du bon biais.*

On dit, en termes de manége, *aller en biais;* c'eſt-à-dire, les épaules avant la croupe. Voyez dans Newcaſtle les différentes leçons de *biais,* qu'on peut donner au cheval.

Biais, ſe dit, dans le ſens figuré, des diverſes faces d'un objet, des divers moyens dont on peut faire uſage pour réuſſir à quelque entrepriſe. *Cela prend un aſſez mauvais biais. Vous auriez pu choiſir un meilleur biais.*

On dit auſſi figurément, qu'*on a pris quelqu'un de biais;* pour dire, qu'on l'a gagné d'une manière adroite.

Ce monoſyllabe eſt long.

BIAISÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* Biaiser.

BIAISER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Être de travers, en ligne oblique. *Cette allée biaiſoit moins avant ce nouvel ouvrage. La route va en biaiſant, près du village.*

Biaiser, ſe dit, dans le ſens figuré, & ſignifie, employer la ruſe, l'artifice, n'agir pas avec franchiſe. *Pourquoi biaiſer avec un honnête homme?*

Biaiser, ſe dit auſſi figurément en bonne part, & ſignifie ſe comporter prudemment, avec habileté dans quelque affaire. *S'il n'eût pas ſu biaiſer, il étoit perdu.*

Les temps compoſés de ce verbe ſe conjuguent avec l'auxiliaire *avoir. Il auroit biaiſé,* &c.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* feminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *je biaiſe,* la ſyllabe *biai* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *biaizer.* Voyez Orthographe.

BIALAZERKIEW; nom propre. Ville de Pologne, dans l'Ukraine, au Palatinat de Kiovie, ſur la rivière de Roſſ.

BIALEGRUDK; nom propre. Petite ville de Pologne, au Palatinat de Kiovie, ſur la rivière d'Irpien, à deux lieues de Kiow.

BIALLA; nom propre. Petite ville de Pologne, dans le grand Duché de Lithuanie, à vingt-trois lieues de Lublin.

BIALOGROD; nom propre. Ville de Beſſarabie, ſur la mer noire, à l'embouchure du Nieſter. Elle appartient au Grand Seigneur. Elle ſe nomme encore *Akerman.*

BIALOGRODKO; nom propre. Vil-

le de Volhinie, capitale de l'Ukraine, ſur la rivière d'Onetz. Elle appartient à la Ruſſie.

BIALTÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois beauté.

BIALY-KAMEN; nom propre. Petite ville de Pologne, au Palatinat de Lemberg, près de la ſource de la rivière de Bug.

BIAMBONNÉES; ſubſtantif féminin pluriel. Sorte d'étoffes des Indes, qui ſont faites d'écorces d'arbres.

BIANA; nom propre. Ville d'Aſie, dans l'Indouſtan, à trente lieues, oueſt, d'Agra. On en tire d'excellent indigo.

BIANCHI; nom propre d'un Peintre célèbre, né à Rome en 1694, & mort dans la même ville en 1739. Son coloris eſt vigoureux, ſon deſſein correct, & il a traité avec ſuccès des ſujets d'hiſtoire, des payſages, des portraits, des marines & des animaux. Ce qu'il a fait de conſidérable eſt à Rome.

BIANDRA; nom propre. Ancienne ville d'Italie, dans le Milanez, ſur la Seſſia, à deux lieues de Novare. C'eſt aujourd'hui un village.

BIANOR; nom propre & terme de Mythologie. Roi d'Etrurie, fils du Tibre & de la Nymphe Manto. Il fonda, dit-on, la ville de Mantoue, ainſi appelée de la Nymphe ſa mère.

BIANS; ſubſtantif maſculin pluriel. Les Coutumes d'Anjou, de Poitou & d'Angoumois déſignent ſous ce nom des corvées d'hommes & de bêtes.

BIANZAY; nom propre. Ville d'Italie, dans le Montferrat, à une lieue de Livorno.

BIARDS; (les) nom propre. Bourg de France, en Normandie, à deux lieues & demie, ſud-eſt, d'Avranches.

BIARIS. *Voyez* CACHALOT.

BIARIT; nom propre. Bourg de France, en Gaſcogne, à une lieue, oueſt-ſud-oueſt, de Bayonne.

BIARQUE; ſubſtantif maſculin. Titre que portoit l'Intendant des Vivres, à la Cour des Empereurs Grecs.

BIART; nom propre. Bourg de France, en Gaſcogne, près de l'Océan, environ à deux lieues, ſud-oueſt, de Bayonne.

BIAS; nom propre. Philoſophe célèbre, né à Priene, ville de Carie, & l'un des ſept Sages de la Grèce. Il floriſſoit vers l'an 600, avant l'Ere chrétienne. C'eſt à lui que fut préſenté le trépié d'or, trouvé par des pêcheurs, & ſur lequel étoit écrit, *au plus ſage:* mais Bias, déſintéreſſé, envoya ce trépié au temple d'Apollon. Voyant un jour de foire un grand nombre de marchandiſes rares & curieuſes, il ſe mit à ſourire en s'écriant: *combien de choſes dont je ſais me paſſer!* Ce Philoſophe, qui avoit le don de la parole, & dont l'éloquence attaqua toujours le vice en protégeant l'innocence, mourut en plaidant la cauſe d'un de ſes amis.

BIASSE; ſubſtantif féminin. On donne ce nom, dans le Commerce, à une ſorte de ſoie crue, que les Hollandois tirent du Levant.

BIAU, BIAX, BIEUX; vieux mots qui ſignifioient autrefois beau.

BIAUBERT; vieux mot qui ſignifioit autrefois vain, fanfaron.

BIBBY; ſubſtantif maſculin. Arbre d'Amérique, de la groſſeur de la cuiſſe. Il eſt chargé de pointes, & n'a ni feuilles, ni branches juſqu'au ſommet. Son bois eſt noir, dur, & ſon fruit blanchâtre, huileux & de la groſſeur de la muſcade. Les Indiens en expriment une huile avec

laquelle ils s'oignent le corps. Quand cet arbre eſt jeune, ces peuples y font une inciſion, d'où découle une liqueur blanche, aſſez agréable au goût.

BIBERACH; nom propre. Ville d'Allemagne, en Souabe, dans l'Algow, ſur le ruiſſeau de Ruſſ.

BIBERON; ſubſtantif maſculin. *Bibax.* Terme du ſtyle familier. Il déſigne celui qui aime le vin & qui en boit beaucoup. *Ce ſont trois biberons.*

BIBERON, ſe dit, par extenſion, d'un vaſe qui a un petit bec ou tuyau par lequel on peut boire. *Il buvoit avec un biberon d'argent.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

BIBERTEICH; nom propre. Petite ville de Sileſie, dans la Principauté de Croſſen.

BIBÉSIE; nom propre, & terme de Mythologie. Compagne d'Édeſie. Elles étoient l'une & l'autre Déeſſes des banquets. La première préſidoit au vin & aux liqueurs, & l'autre à la bonne chère.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bibézie.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BIBETE; vieux mot qui ſignifioit autrefois bluette, étincelle.

BIBLE; ſubſtantif féminin. *Biblia.* L'Ecriture-Sainte, l'Ancien & le Nouveau Teſtament, ou le Livre par excellence.

Le Concile de Trente a diviſé dans l'ordre ſuivant, les Livres, tant de l'Ancien que du Nouveau Teſtament.

LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT. La Genèſe, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Joſué, les Juges & Ruth; les quatre Livres des Rois, le premier & le ſecond Livre des Paralipomènes, le premier & le ſecond Livre d'Eſdras ou Néhémie, Tobie, Judith, Eſther, Job, les Pſeaumes, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, le Cantique des Cantiques, la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique, Iſaïe, Jérémie & Baruc; Ézéchiel, Daniel, Oſée, Joël, Amos, Abdias, Nahum, Jonas, Michée, Abacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie, le premier & le ſecond Livre des Machabées.

LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT. L'Evangile de S. Mathieu, l'Evangile de S. Marc, l'Evangile de S. Luc, l'Evangile de S. Jean, les Actes des Apôtres, l'Epître de S. Paul aux Romains, la première & la ſeconde Epître de S. Paul aux Corinthiens, l'Epître aux Galates, l'Epître aux Éphéſiens, l'Epître aux Philippiens, l'Epître aux Coloſſiens, la première & la ſeconde Epître aux Theſſaloniſſiens, la première & la ſeconde Epître à Thimothée, l'Epître à Tite, l'Epître à Philémon, l'Epître aux Hébreux, l'Epître de S. Jacques, la première & la ſeconde Epître de S. Pierre, la première, la ſeconde & la troiſième Epître de S. Jean, l'Epître de S. Jude, l'Apocalypſe de S. Jean.

Les Livres apocryphes de l'Ancien Teſtament ſont, le Livre d'Hénoch, les troiſième & quatrième Livres d'Eſdras, les troiſième & quatrième Livres des Machabées, l'Oraiſon de Manaſſé, le Teſtament des douze Patriarches, le Pſeautier de Salomon, & quelques autres pièces de cette nature.

Les Livres perdus, cités dans l'Ancien Teſtament, ſont, le Livre

des Juſtes, le Livre des Guerres du Seigneur, les Annales des Rois de Juda & d'Iſraël, citées ſi ſouvent dans les Livres des Rois & des Paralipoménes. Ces Annales avoient pour Auteurs les Prophètes qui vivoient dans les Royaumes de Juda & d'Iſraël. Nous n'avons qu'une partie des trois mille Paraboles de Salomon, & de ſes quinze cens Cantiques. Nous avons auſſi entièrement perdu ce qu'il avoit écrit ſur les plantes, ſur les animaux, ſur les oiſeaux, ſur les poiſſons, & ſur les reptiles. L'on n'a plus l'écrit du Prophète Jérémie, par lequel il ordonna aux captifs qui alloient en Babylone, de prendre le feu ſacré, & de le cacher; & les préceptes qu'il leur donna, pour ſe garder de l'idolâtrie. Enfin, on doute que l'on ait les Lamentations qu'il compoſa ſur la mort de Joſias, Roi de Juda; car celles que nous avons de ce Prophète, paroiſſent avoir pour objet la priſe & la ruine de Jéruſalem par Nabuchodonoſor.

Les Livres apocryphes du Nouveau Teſtament, ſont, l'Epître de S. Barnabé, l'Epître prétendue de S. Paul aux Laodicéens, pluſieurs faux Evangiles, pluſieurs faux Actes des Apôtres, & pluſieurs fauſſes Apocalypſes; le Livre d'Hermas, intitulé, *le Paſteur;* la Lettre de Jeſus-Chriſt à Abgare, les Epîtres de S. Paul à Sénèque, & diverſes autres pièces de pareille nature; que l'on peut voir dans le Recueil des pièces apocryphes du Nouveau Teſtament, par Fabricius.

Il n'y a preſque point de langue dans laquelle on n'ait fait des Traductions de la Bible; de-là cette foule de Bibles Arabes, Arméniennes; Cophtes, Éthiopiennes, Perſannes, Moſcovites, *&c.* La Bible a ſur-tout été traduite en Grec pluſieurs fois. La plus ancienne & la plus authentique de toutes ces Traductions, eſt celle des Septante, faite deux cent vingt-ſept ans avant l'ere Chrétienne, par les ordres de Ptolémée Philadelphe, Roi d'Egypte. C'eſt ſur elle qu'ont été faites toutes les anciennes Verſions, (hors la Syriaque) qui ſe liſoient dans les diverſes Egliſes du monde; comme l'Arabique, l'Éthiopique, l'Arménienne, l'ancienne Verſion Latine, appelée *l'Italique*, &c. Maintenant même l'Egliſe Grecque, & l'Egliſe d'Orient n'en ont point d'autre. C'eſt elle que les Pères & les Docteurs de l'Egliſe ont ſuivie dans leurs Commentaires; c'eſt par elle que les Conciles Généraux & Particuliers ſe ſont expliqués: les Apôtres même empruntent quelquefois cette Verſion, en citant les paſſages de l'Ancien Teſtament. L'hiſtorien Joſeph, dit dans la Préface de ſes Antiquités, que les Septante Juifs appelés par Ptolémée, ne traduiſirent que le Pentateuque; d'où pluſieurs ont conclu que la Traduction des autres Livres de l'Ecriture a été faite par d'autres Interprêtes. Cet objet eſt conteſté.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très brève.

BIBLIEN; vieux mot qui ſignifioit autrefois profeſſeur en écriture ſainte.

BIBLIOGRAPHE; ſubſtantif maſculin. Qui connoît les Livres, les Editions, qui forme des Catalogues de Livres. *Cet Abbé étoit un grand Bibliographe.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, & la cinquième eſt très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, &

écrire, *bibliografe*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIBLIOGRAPHIE; ſubſtantif féminin. Science qui a pour objet la connoiſſance des Livres, des Editions, *&c. Il eſt verſé dans la Bibliographie.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, & la cinquième eſt longue.

BIBLIOMANE; ſubſtantif des deux genres. Qui a la fureur d'avoir des Livres. *C'eſt un étrange Bibliomane.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, & la cinquième eſt longue.

BIBLIOMANIE; ſubſtantif féminin. Paſſion des Bibliomanes, ou fureur d'avoir des Lives, & d'en amaſſer. *La Bibliomanie l'a ruiné.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, & la cinquième eſt longue.

BIBLIOTHÉCAIRE; ſubſtantif maſculin. Qui eſt prépoſé pour prendre ſoin d'une Bibliothèque. Entre les diverſes fonctions littéraires, il en eſt peu qui exigent la réunion des lumières & de l'érudition néceſſaires au Bibliothécaire d'une Bibliothèque conſidérable, telle que peut être celle du Roi à Paris, laquelle eſt ordinairement confiée aux ſoins d'Académiciens, dont le mérite & les connoiſſances juſtifient le choix du Prince.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt longue, & la ſixième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, changer le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bibliotékaire*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIBLIOTHÈQUE; ſubſtantif féminin. Lieu où l'on tient un grand nombre de Livres rangés en ordre ſur des tablettes ou dans des armoires. *Il eſt dans ſa Bibliothèque.*

BIBLIOTHÈQUE, ſe dit, par extenſion, de la collection même des Livres. *Sa Bibliothèque eſt particulièrement compoſée de Livres anciens.*

BIBLIOTHÈQUE, eſt auſſi le titre que certains Auteurs ont donné aux recueils qu'ils ont faits, ou à certaines compilations d'ouvrages de même nature. *D'Herbelot eſt Auteur de la Bibliothèque Orientale.*

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un très-ſavant, que *c'eſt une bibliothèque vivante.*

On dit auſſi, dans le ſens figuré, de quelqu'un qui ſait beaucoup, mais dont les connoiſſances ſont obſcures & embrouillées, que *c'eſt une bibliothèque renverſée.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne, & la cinquième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bibliotèke*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIBLISTES; (les) on appelle ainſi les Hérétiques qui n'admettent que le Texte de la Bible, & rejettent l'autorité de l'Egliſe, & de la Tradition.

BIBRACTE; nom propre. Ancienne ville des Eduens, dans les Gaules. On croit que c'eſt le nom qu'eut autrefois la ville d'Autun.

BIBRAX; nom propre. Ancienne ville des Gaules, dont parle Jules Céſar. Elle pouvoit être ſituée où eſt actuellement Bièvre, à deux lieues, ſud-ſud-eſt, de Laon.

BIBUS; terme de mépris, dont on ſe ſert dans le ſtyle familier, avec la prépoſition *de*, pour déſigner une choſe qui ne vaut pas la peine qu'on

s'en occupe. *Vous ne nous tenez que des propos de bibus.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BICANER ; nom propre, Ville d'Aſie, dans l'Indouſtan. Thevenot la dit capitale de la Province de Becar.

BICAPSULAIRE ; adjectif & terme de Botanique. Il ſe dit d'une plante qui a deux capſules diſtinctes & réunies. Telle eſt la pervanche.

BICARS ; (les) ſorte de Pénitens qui étoient répandus dans les Indes au neuvième ſiècle. Ils laiſſoient croître leurs cheveux & leurs ongles, ne s'habilloient pas, & portoient une écuelle de terre pendue à leur cou, dans laquelle ils recevoient les alimens qu'on leur donnoit quand ils avoient faim.

BICEPS ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Anatomie, qui déſigne différens muſcles, dont la partie ſupérieure eſt diviſée en deux portions appelées *têtes*, par les Anatomiſtes. Tels ſont le *biceps* du bras, le *biceps* de la cuiſſe, *&c.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BICÊTRE ; nom propre. Château à une demie-lieue, ſud-ſud-eſt, de Paris. C'eſt une retraite pour les pauvres que l'on y occupe à divers ouvrages : c'eſt auſſi une Maiſon de correction, où l'on renferme les libertins, les gens ſans aveu, *&c.*

BICHAT, BICHETAS ; vieux mots qui ſignifioient autrefois fan de biche.

BICHE ; ſubſtantif féminin. *Cerva.* C'eſt la femelle du cerf. *Voyez* CERF.

La *biche*, étoit chez les Anciens, le ſymbole de Junon conſervatrice, parce que des cinq biches aux cornes d'or, que Diane pourſuivit en Theſſalie, il n'y en eut que quatre de priſes par cette Déeſſe, qui les attacha à ſon char, & la cinquième fut ſauvée par Junon.

La Mythologie compte entre les travaux d'Hercule, la courſe qui le rendit maître de la *biche* aux pieds d'airain, & aux cornes d'or du mont Menale. *Voyez* HERCULE.

BICHE, eſt auſſi le nom d'un poiſſon de mer, qui a le ventre blanc & plat, le dos bleu & vouté, la bouche & les écailles petites, les mâchoires garnies de petites pointes, & les yeux d'une grandeur médiocre. Il eſt quelquefois long de trois coudées, & ſa chair eſt blanche & de bon goût.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

BICHET ; ſubſtantif maſculin. Meſure de grains, dont la conſiſtance varie ſelon les différens lieux où elle eſt uſitée. *Ce bichet n'eſt pas juſte.*

BICHET, ſe dit auſſi du grain que contient la meſure. *Il m'a vendu un bichet de froment.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BICHO, ou BICIOS ; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi au Bréſil, un petit ver qui s'engendre ſous la peau, & qui cauſe de grandes douleurs.

BICHON, ONNE ; ſubſtantif. *Catellus.* Petit chien qui a le nez court & le poil long, blanc & délié. *Qui vous a donné cette jolie bichonne ?*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel, & brève au fé-

minim, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

BICIA ; ſubſtantif féminin. Plante des Indes Occidentales, qui s'élève à la hauteur d'environ ſept pieds. Ses branches ſont ſemblables à celles de l'arbre qui porte le coton. Son fruit enfermé dans une gouſſe, eſt un grain rouge, viſqueux, avec lequel les Sauvages ſe peignent le viſage.

BICONGE ; ſubſtantif féminin. Sorte de meſure uſitée autrefois chez les Romains.

BICOQUE ; ſubſtantif féminin. Petite ville, ou place mal fortifiée & ſans défenſe. *Il ne ſera pas difficile d'emporter cette bicoque.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bikoke*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BICOQUET ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de chaperon ou ornement de tête.

BIDACHE ; nom propre. Petite ville & ſeigneurie conſidérable, avec titre de Principauté, dans la baſſe Navarre, ſur la rivière de Bidouſe, à dix lieues, oueſt-nord-oueſt, de Pau. Elle appartient au Duc de Grammont, qui s'en dit Souverain ; mais les Gens du Roi lui conteſtent ce titre.

BIDASSOA ; nom propre. Petite rivière qui ſépare la France de l'Eſpagne, vers le pays de Labour. Elle a ſa ſource dans les Pyrénées, & ſon embouchure dans le golfe de Gaſcogne, entre Fontarabie & Andaye. C'eſt cette rivière qui forme l'île des Faiſans, appelée depuis *l'île des Conférences*, à cauſe de celles qu'on y tint en 1659, pour la paix des Pyrénées.

BIDAUCT ; ſubſtantif maſculin. Les Teinturiers donnent ce nom à la ſuie de cheminée qu'ils emploient dans la compoſition de quelques couleurs tirant ſur le brun. Les ſtatuts de ces Artiſans leur défendent de *faire imprimer de bidauct aucune toile neuve, ou vieille*, &c. *qu'ils ne l'aient auparavant engallée de bonne galle.*

BIDAUX ; vieux mot uſité autrefois, pour déſigner un corps d'Infanterie peu eſtimé.

BIDENS ; *Voyez* TÊTE-CORNUE.

BIDENTALES ; ſubſtantif maſculin pluriel. Prêtres des anciens Romains, inſtitués pour faire les expiations preſcrites dans les lieux où le tonnerre étoit tombé. La principale de leurs fonctions conſiſtoit à immoler une brebis de deux ans, qui, en Latin s'appeloit *bidens*, d'où s'eſt formé le mot de *bidentales* : on dreſſoit enſuite un Autel dans l'endroit frappé de la foudre, & on l'entouroit d'une paliſſade afin qu'on ne pût y marcher.

BIDET ; ſubſtantif maſculin. Cheval de petite taille, qui n'a guères que trois pieds & demi de haut. On voit à la Chine des bidets d'une petiteſſe extrême, & d'une très-belle forme.

On appelle *bidet de poſte*, un cheval de poſte ſur lequel on monte, & qui ne s'attelle pas.

DOUBLE BIDET, ſe dit d'un bidet plus grand & plus renforcé que les bidets ordinaires. Sa taille eſt à peu près de quatre pieds & demi.

On dit figurément & familièrement de quelqu'un dont la fortune a été rapide, qu'*il a bien pouſſé ſon bidet.*

BIDET, ſe dit d'un meuble de garde-

robe, ſervant à la propreté. *Un bidet de porcelaine.*

BIDET, ſe dit, en termes de Ciriers, d'un inſtrument de buis qui leur ſert à former les angles & les creux des flambeaux, de même que les trous où ſe placent les clous d'encens d'un cierge paſcal.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BIDON; ſubſtantif maſculin. Vaiſſeau de bois contenant cinq pintes de Paris. Il ſe dit particulièrement ſur les vaiſſeaux où il ſert à mettre le vin de chaque plat de l'équipage.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

BIDOUSSE; nom propre. Rivière de France. Elle a ſa ſource dans les Montagnes qui ſéparent la baſſe Navarre du pays de Soule, & ſon embouchure dans l'Adour, à quatre lieues, eſt-nord-eſt, de Bayonne, après un cours d'environ douze lieues.

BIECZ; nom propre, *Becia.* Petite ville de Pologne, au Palatinat de Cracovie, ſur la rivière de Wiſeloke, à vingt lieues, ſud-eſt, de Cracovie. Il y a dans les environs de Biecz, de riches mines de vitriol.

BIEF; vieux mot qui ſignifioit autrefois canal de moulin.

BIEL; nom propre. Petite ville d'Eſpagne, au Royaume d'Arragon, à douze lieues de Sarragoſſe.

BIELA; nom propre. Ville de Ruſſie, ſur la rivière d'Opſcha. Elle eſt capitale d'une Principauté de même nom, ſituée entre le Duché de Rzewa, & celui de Smolenſkow.

BIELA-OSERO; nom propre. Ville, Lac & Province de Ruſſie, que le Wolga ſepare du Duché de Roſtow: le pays eſt couvert de Marais.

BIELICA; nom propre. Petite ville de Lithuanie, au Palatinat de Troki, ſur la rivière de Niemen.

BIELLE; nom propre. Ville d'Italie, en Piémont, ſur la rivière de Cervo, à dix milles d'Yvrée. Elle eſt capitale du Biellois.

BIELLOIS; nom propre. Contrée d'Italie, en Piémont, entre les Alpes & le Canavois. On y compte quarante-cinq villages, outre la ville capitale qui eſt Bielle.

BIELSKO; nom propre. Ville de Pologne, dans la Podlakie, près d'une des ſources de la rivière de Natew.

BIEN; ſubſtantif maſculin. *Bonum.* Ce mot déſigne, en morale, ce qui eſt bon, ce qui nous rend heureux: mais, dans ce ſens, il n'y a de véritable bien que la vertu, puiſque la vertu ſeule peut nous rendre heureux.

BIEN, ſe dit des choſes qui ſervent à augmenter nos plaiſirs ou à diminuer nos peines. Telles ſont la ſanté, les richeſſes, la volupté, *&c.*

Sextus Empiricus, a tiré de Crantor une ingénieuſe allégorie ſur la prééminence des différens biens. Ce Philoſophe introduiſit aux Jeux Olimpiques, devant les Grecs aſſemblés, les richeſſes, la volupté, la ſanté, les vertus, afin qu'ils marquaſſent aux unes & aux autres le rang qui leur convenoit, ſelon le dégré d'influence qu'elles avoient ſur le bonheur des hommes. Les richeſſes étalèrent leur magnificence, & déjà elles éblouiſſoient les yeux des Juges, quand la volupté repréſenta que le ſeul mérite des richeſſes étoit de conduire au

plaiſir

plaiſir. Le premier rang alloit être accordé à celle-ci, mais la ſanté le lui diſputa, & fit voir que ſans elle la douleur tenoit la place de la joie: enfin les Vertus terminèrent la conteſtation, & firent convenir tous les Grecs, que dans le ſein des richeſſes, de la volupté & de la ſanté, on ſeroit bientôt le jouet de tous ſes ennemis ſans le ſecours de la prudence & de la valeur: le premier rang fut donc adjugé aux vertus, le ſecond à la ſanté, le troiſième à la volupté, & le quatrième aux richeſſes.

Le ſouverain bien conſiſtoit, ſelon Epicure, dans le ſentiment du plaiſir; & le ſouverain mal, dans le ſentiment de la douleur. Mais le ſyſtême de ce Philoſophe n'a pas toujours été compris par ceux qui ont parlé de ſa doctrine. Il falloit examiner les principes d'Epicure, en les comparant avec ſa conduite qui en étoit le réſultat: on auroit conclu, que les plaiſirs des ſens n'étoient pas les ſeuls qu'il eût enviſagés, mais qu'il avoit eu en vue trois ſortes de plaiſirs: ceux du cœur, ceux de l'eſprit, & ceux des ſens. En effet, c'étoit un point fondamental de ſa doctrine, que tout plaiſir qui eſt ſuivi de peines, de regrets & de repentir, eſt un plaiſir faux; & il vouloit que dans le choix des plaiſirs, on s'en rapportât plutôt à la raiſon qu'au témoignage des ſens, qui ſouvent étoient trompeurs. Quant à la douleur, il ne la regardoit comme le ſouverain mal qu'autant qu'il n'étoit pas poſſible d'en eſpérer la fin; encore prétendoit-il qu'on pouvoit l'adoucir par les ſentimens du cœur & les plaiſirs de l'eſprit: c'eſt ce que vérifia Épicure lui-même, qui le vit mourir avec une tranquillité & un courage dignes de toute la fermeté Stoïcienne.

Les diſciples de Zénon, oppoſés aux Epicuriens, faiſoient conſiſter le ſouverain bien dans la vertu, & nioient que la douleur fût un mal.

BIEN, ſe dit de ce qui eſt utile, avantageux, convenable. *Exemples.* Dans le ſens d'utile: *la morale qu'il vous a faite, a été pour votre bien.*

Dans le ſens d'avantageux: *on n'a pas, dans ce plan, conſulté le bien public.*

Dans le ſens de convenable: *ce n'eſt pas aller au bien de nos intérêts communs.*

BIEN, ſe dit, dans le ſens de bonheur. On dit que *c'eſt un grand bien qu'une choſe ſoit arrivée*; pour dire, que c'eſt un grand bonheur.

On dit, qu'*on a procuré, fait du bien à quelque perſonne*; pour dire, qu'on lui a procuré quelque choſe d'utile, d'avantageux. *Cette dame a fait beaucoup de bien à cette famille.*

On dit d'une choſe, qu'*elle fait du bien, qu'elle fait grand bien*; pour dire, qu'elle eſt avantageuſe, qu'elle ſoulage. *Cette penſion lui fait du bien. Les bains lui font grand bien.*

On dit proverbialement, *nul bien ſans peine*; pour dire, que toutes les choſes avantageuſes coûtent à acquérir.

BIEN, ſe dit quelquefois pour religion, vertu, ce qui eſt digne d'éloges, d'eſtime. *Exemples.* Dans le ſens de religion: *Cet Evêque eſt un homme de bien.*

Dans le ſens de vertu: *ces jeunes gens ſe tournent au bien.*

Dans le ſens de ce qui eſt digne d'éloges, d'eſtime. *C'eſt le procédé d'un homme de bien. Elle ſe comporte en femme de bien.*

On dit proverbialement, *en tout*

bien & en tout honneur ; pour dire, à bonne fin, à bonne intention. *Elle ne reçoit ce jeune homme qu'en tout bien & en tout honneur.*

On appelle, en ſtyle didactique, *biens du corps*, la ſanté, la force : *biens de l'eſprit*, les talens : & *biens de l'ame*, les vertus. C'eſt dans ce ſens qu'on dit, que *les biens de l'ame ſont préférables à ceux de l'eſprit, & les biens de l'eſprit à ceux du corps.*

BIENS, ſe dit, en termes de Juriſprudence, de toutes ſortes de terres, richeſſes & effets qui compoſent nos facultés.

On diſtingue deux ſortes de biens, les meubles & les immeubles. *Voyez* ces mots.

Les biens reçoivent auſſi, en Droit, différentes épithètes, dont voici les principales.

BIENS PATERNELS, ſe dit de ceux qui nous viennent du côté paternel. Et l'on appelle *biens maternels*, ceux qui nous viennent du côté maternel.

Cette diſtinction de biens paternels & maternels, eſt eſſentielle en Pays Coutumier. *Voyez* là-deſſus, PATERNEL.

BIENS ADVENTIFS. *Voyez* ADVENTIFS.

BIENS DOTAUX, ſe dit de ceux que la femme a apportés en dot à ſon mari. *Voyez* DOT.

BIENS PARAPHERNAUX. *Voyez* PARAPHERNAUX.

BIENS PROFECTIFS, ſe dit de ceux qui viennent des pères, mères, ayeuls, ayeules, ou autres aſcendans. *Voyez* PROFECTIF.

BIENS DE COMMUNAUTÉ ENTRE MARI ET FEMME. *Voyez* COMMUNAUTÉ.

BIENS SUBSTITUÉS. *Voyez* SUBSTITUTION.

BIENS DE FUGITIFS, ſe dit des biens d'un criminel contumace, deſquels la confiſcation ſe fait au profit du Roi ou du Seigneur du lieu. *Voyez* CONTUMACE & CONFISCATION.

BIENS VACANS, ſe dit de ceux qui ſont ſans poſſeſſeur actuel. Tels ſont les héritages abandonnés. Les biens vacans de cette eſpèce appartiennent au Seigneur haut-juſticier, ſelon la Coutume de Paris & pluſieurs autres. Les Coutumes de Lorris & de Nivernois attribuent ces ſortes de biens au Seigneur cenſier.

On dit abſolument, qu'*une perſonne a du bien ;* pour dire, qu'elle eſt riche. *Il a épouſé une fille qui avoit du bien.*

BIEN, s'emploie adverbialement pour ſignifier à peu-près, environ. *Il y a bien ſix mois qu'il eſt parti.*

On dit proverbialement, *bien attaqué, bien défendu ;* pour dire, que la défenſe a répondu à l'attaque.

On dit auſſi proverbialement, *autant vaut bien battu que mal battu ;* pour dire, qu'il y a certaines choſes qu'on ne doit pas faire à demi, quelque danger qu'il y ait, & quelque dommage qu'on puiſſe en recevoir.

BIEN, s'emploie adverbialement, pour déſigner un certain dégré de perfection, un certain état heureux & avantageux dans la choſe dont il eſt queſtion. *Il entend bien l'art des vers. Il eſt fort bien auprès de la Reine.*

BIEN, s'emploie auſſi adverbialement, pour ſignifier beaucoup, extrêmement. *Exemples.* Dans le ſens de beaucoup. *Il y a encore bien d'autres raiſons à alléguer.*

Dans le ſens d'extrêmement : *c'étoit un Prince bien vigoureux.*

BIEN, employé adverbialement avec le verbe vouloir, exprime l'appro-

bation, le conſentement. *Je veux bien qu'elle parte.*

BIEN, FORT BIEN, s'emploient adverbialement & abſolument, pour exprimer qu'on approuve, qu'on agrée ce qu'un autre propoſe. *Bien, fort bien; continuez.*

BIEN, s'emploie, précédé de la particule *hé*, pour marquer approbation, exhortation, & interrogation. *Exemples.* Dans le ſens d'approbation: *hé bien qu'on lui donne ſon congé.*

Dans le ſens d'exhortation: *hé bien faites ce qu'elle vous a recommandé.*

Dans le ſens d'interrogation: *hé bien qu'en penſez-vous?*

BIEN, ne s'emploie quelquefois que par redondance & pour donner plus de force & d'énergie au diſcours. *Il eſt bien certain qu'il ne devoit pas parler de cette affaire.*

Différences relatives entre *bien*, *très*, *fort*.

On ſe ſert aſſez indifféremment de l'un ou de l'autre de ces trois mots, dit M. l'Abbé Girard, pour marquer ce que les Grammairiens nomment ſuperlatif, c'eſt-à-dire, le plus haut dégré. Par exemple: on dit dans le même ſens, *très*-ſage, *fort*-ſage, *bien*-ſage. Il me paroît cependant qu'il y a entr'eux quelque petite différence, en ce que le mot de *très* marque préciſément & clairement ce ſuperlatif, ſans mêlange d'autre idée ni d'aucun ſentiment; que le mot de *fort* le marque peut-être moins préciſément, mais qu'il y ajoute une eſpèce d'affirmation; & que le mot de *bien* exprime de plus un ſentiment d'admiration. Ainſi l'on dit, Dieu eſt *très*-juſte; les hommes ſont *fort* mauvais; la Providence eſt *bien* grande.

Outre cette différence, il y en a une autre plus ſenſible, ce me ſemble; c'eſt que *très* ne convient que dans le ſens naturel & littéral; car lorſqu'on dit d'un homme qu'il eſt *très*-ſage; cela veut dire, qu'il l'eſt véritablement; au lieu que *fort* & *bien* peuvent quelquefois être employés dans un ſens ironique; avec cette différence, que *fort* convient mieux lorſque l'ironie fait entendre qu'on pèche par défaut, & que *bien* eſt plus d'uſage, lorſque l'ironie fait entendre qu'on pêche par excès. On diroit donc en raillant, c'eſt être *fort* ſage que de quitter ce qu'on a pour courir après ce qu'on ne ſauroit avoir; & c'eſt être *bien* patient que de ſouffrir des coups de bâton ſans en rendre.

Bien, qui eſt diphtongue, eſt moyen au ſingulier & long au pluriel.

BIEN-AIMÉ, ÉE; adjectif. *Dilectus, a, um.* Qui eſt fort chéri, qui eſt aimé par préférence à tout autre. *Elle fut toujours ſa fille bien-aimée.*

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement. *C'eſt le bien aimé de la maiſon.*

BIEN-AVANS; vieille expreſſion qui ſignifioit autrefois les principaux d'un lieu, ou d'un pays.

BIEN-DIRE; ſubſtantif maſculin. Ce mot, qui n'a d'uſage qu'en converſation & dans le ſtyle familier, ſe dit par raillerie, & en ſe moquant de quelqu'un qui ſe pique de bien parler. *Il étoit inutile qu'il ſe mît ſur ſon bien-dire.*

BIEN-DISANT, ANTE; adjectif. Qui parle élégamment & avec facilité. *Il ſe croit bien-diſant, parce qu'il a paſſé quelque temps à la Cour.*

BIEN-DISANT, ſe dit quelquefois par oppoſition à médiſant. *Il fut toujours bien-diſant dans la ſociété.*

BIEN-ÊTRE; ſubſtantif maſculin.

Etat d'une perſonne qui jouit d'une ſubſiſtance aiſée & commode. *Cette affaire lui procura un bien-être qu'il n'eſpéroit pas.*

BIENFAICTEUR, TRICE; ſubſtantif. Qui a fait quelque grace, quelque bien, quelque avantage à quelque perſonne. *Ce Prince fut toujours le bienfaicteur de cette maiſon. Cette Dame eſt la bienfaictrice des pauvres.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt longue au maſculin, & brève au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer le *c* du maſculin, changer le dernier du féminin en *s*, & écrire *bienfaiteur*, *bienfaitriſe*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIENFAISANCE; ſubſtantif féminin. Inclination à faire du bien aux autres. *On fit un bel éloge de ſa bienfaiſance.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ai* en *e*, le *s* en ʒ, le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *bienfeʒance*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIENFAISANT, ANTE; adjectif. Qui a de l'inclination à faire du bien aux autres. *C'eſt un Prince bienfaiſant, une Dame bienfaiſante.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une bienfaiſante ame*, mais *une ame bienfaiſante.*

Il faudroit changer *ai* en *e*, le *s* en ʒ, & écrire, d'après la prononciation, *bienfeʒant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIENFAIT; ſubſtantif maſculin. *Munus.* Don, faveur, grace, plaiſir, bon office. *On l'a comblé de bienfaits à la Cour. Je n'oublierai pas ce bienfait.*

On dit proverbialement, *qu'un bienfait n'eſt jamais perdu*; pour dire, que quelle que ſoit la perſonne à qui l'on fait du bien, elle peut ſe trouver dans le cas d'en témoigner ſa reconnoiſſance.

On dit auſſi proverbialement & figurément, *que les injures s'écrivent ſur l'airain, & les bienfaits ſur l'argile*; pour dire, qu'on ſe ſouvient toujours des unes, & que les autres s'oublient aiſément.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

BIENHEURÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois bienheureux.

BIENHEUREUX, EUSE; adjectif. *Felix.* Fortuné, très-heureux, extrêmement heureux. *Il jouit d'un état bienheureux. C'eſt une perſonne bienheureuſe.*

Quand cet adjectif eſt employé avec un verbe, il ſe diviſe en deux mots ſéparés l'un de l'autre, comme dans cette phraſe : *cette femme eſt bien heureuſe de n'avoir pas été connue.* Le mot *bien* eſt alors employé adverbialement.

BIENHEUREUX, ſe dit, en Théologie, pour déſigner ceux qui jouiſſent d'une béatitude éternelle. *Les ames bienheureuſes.*

BIENHEUREUX, s'emploie auſſi ſubſtantivement dans ce dernier ſens.

Il eſt parmi les bienheureux.

BIENHEUREUX, ſe dit encore, dans le ſens de beatifié, pour déſigner ceux à qui l'Egliſe décerne un culte, mais ſubordonné à celui qu'elle rend aux Saints canoniſés.

BIEN LOIN. *Voyez* LOIN.

BIENNAC; nom propre. Bourg de France, dans l'Angoumois, tout près de Rochecouart.

BIENNAL, ALE; adjectif. Qui dure deux ans. *On lui a accordé un privilège biennal. Des lettres biennales.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième encore au ſingulier maſculin; mais celle-ci devient longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un biennal office*, mais *un office biennal.*

BIENNE; nom propre. Ville de Suiſſe, ſur un lac de même nom, & ſur les frontières du canton de Berne. L'Evêque de Bâle y exerce quelques droits, & y perçoit quelques revenus; du reſte cette ville ſe gouverne en République par ſes propres loix.

BIENNUS; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ancienne ville de l'île de Crête.

BIEN QUE; conjonction qui régit le ſubjonctif, & qui ſignifie encore que, quoique. *Bien que cette action l'ait fait remarquer. Bien qu'il paſſe ſix mois de l'année à la campagne, il ne laiſſe pas que de faire une dépenſe conſidérable.*

BIENSÉANCE; ſubſtantif féminin. *Decentia.* Convenance des diſcours, des actions, dans les rapports qu'ils ont à l'âge, au ſexe, à la qualité des perſonnes, ou aux temps, aux lieux, aux uſages, &c. *Il ne s'écarte jamais des loix de la bienſéance.*

BIENSÉANCE, ſe dit pour utilité, commodité, avantage. *Ce jardin eſt à ſa bienſéance.*

On dit, *poſſéder une choſe, s'en rendre maître par droit de bienſéance;* pour dire, ſans avoir d'autre droit que ſa propre utilité, ſa propre convenance.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

BIENSÉANT, ANTE; adjectif. *Decens.* Ce qu'il ſied bien de faire, de dire, par rapport aux perſonnes, aux temps, aux lieux, aux uſages, *Il ne ſeroit pas bienſéant de partir ſans dire adieu. Eſt-ce une conduite bienſéante de fréquenter une pareille compagnie?*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

BIENTENANT, ANTE; ſubſtantif & terme de Palais. Celui ou celle qui tient, qui poſsède des biens & héritages à titre de ſucceſſion, d'achat, ou autre titre d'acquiſition.

BIENTINA; nom propre. Bourg & Château d'Italie, en Toſcane, à un mille du lac de même nom, ſur le territoire de Piſe.

BIENVEIGNER; vieux mot qui ſignifioit autrefois louer, féliciter.

BIENVEILLANCE; ſubſtantif féminin. *Benevolentia.* Inclination, intention affectueuſe, diſpoſition favorable envers quelqu'un. *Il s'eſt concilié la bienveillance de la Reine.*

Elle captiva la bienveillance du Miniſtre.

Ce mot ne doit ſe dire que du ſupérieur envers l'inférieur.

BIENVEILLANCE, s'eſt dit autrefois, en Angleterre, d'un impôt volontaire, ou d'un préſent que les peuples faiſoient au Prince. C'eſt ce qu'on appelle en France *don gratuit*.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit donner l'accent grave au ſecond *e*, ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder le ſecond *i* de l'autre *l*; changer le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *bienvèliance*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIENVEILLANT, ANTE; adjectif. *Benevolus, a, um.* Qui a de la bienveillance. *C'eſt une Dame bienveillante.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un bienveillant Prince*, mais *un Prince bienveillant*.

BIENVENU, UE; adjectif. Qui eſt reçu de bon cœur. *Cette demoiſelle eſt bienvenue dans les ſociétés.*

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Soyez les bienvenus, les bienvenues.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, & la troiſième brève au ſingulier maſculin; mais celle-ci eſt longue au pluriel & au féminin.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un bienvenu Muſicien*, mais *un Muſicien bienvenu.*

BIENVENUE; ſubſtantif féminin. Heureuſe arrivée. Il ne ſe dit proprement que de la première fois qu'on arrive dans un endroit, ou qu'on eſt reçu dans quelque Corps, à cauſe de l'uſage dans lequel on eſt de payer quelque droit en entrant, ou de donner un repas à ceux qui ſont de ce Corps. *Il refuſe de payer le repas de ſa bienvenue.*

BIENVOULU, UE; *Voyez* VOULU.

BIERBAN; vieux mot qui s'eſt dit autrefois du droit qu'on payoit pour vendre de la bière en gros ou en détail.

BIÈRE; ſubſtantif féminin. *Cereviſia.* Liqueur ou boiſſon ſpiritueuſe, qu'on peut faire avec toutes les graines farineuſes; mais pour laquelle on préfère communément l'orge: c'eſt, à proprement parler, un vin de grain.

Les farines de toutes les graines, extraites par une ſuffiſante quantité d'eau, & abandonnées à elles-mêmes au dégré de chaleur propre à la fermentation ſpiritueuſe, ſubiſſent naturellement cette fermentation, & ſe changent en liqueur vineuſe. Mais comme toutes ces matières rendent l'eau mucilagineuſe & colante, la fermentation ne peut ſe faire que lentement & imparfaitement dans une pareille liqueur. D'un autre côté, ſi l'on diminuoit aſſez la quantité de la matière farineuſe, pour que ſon extraction ou ſa décoction eût un degré de fluidité convenable, cette liqueur ſe trouveroit chargée d'une ſi petite quantité de matière fermenteſcible,

que la bière ou vin de grain qui en réſulteroit, ſeroit ſans force, & auroit à peine de la ſaveur.

On a trouvé le moyen de remédier très-bien à ces inconvéniens, par des préparations préliminaires qu'on fait ſubir au grain.

Ces préparations conſiſtent à le faire d'abord tremper dans de l'eau froide, pour qu'il s'en imbibe, & qu'il ſe renfle juſqu'à un certain point : après cela, on l'étend en tas à un degré de chaleur convenable, à l'aide de laquelle, & de celle de l'humidité qui l'a imbibé, le germe commence à ſe développer : on arrête cette germination auſſitôt que le germe commence à ſe montrer ; ce qui ſe fait par une prompte deſſication. Pour accélérer cette deſſication & la rendre plus complette, on torréfie légèrement le grain, en le faiſant couler dans un canal incliné & échauffé à un degré convenable.

Cette germination & cette légère torréfaction, changent beaucoup la nature de la matière mucilagineuſe fermenteſcible du grain. La germination atténue conſidérablement, & détruit, en quelque ſorte totalement, la viſcoſité du mucilage ; & cela, lorſqu'elle n'eſt pas portée trop loin, ſans lui rien ôter de ſa diſpoſition à fermenter : au contraire, elle le change en un ſuc un peu ſucré, comme il eſt aiſé de s'en aſſurer en mâchant des graines qui commencent à germer. La légère torréfaction contribue auſſi, pour ſa part, à atténuer la matière mucilagineuſe fermenteſcible du grain. Lors donc qu'il a reçu ces préparations, il eſt en état d'être moulu, & d'imprègner l'eau de beaucoup de ſa ſubſtance, ſans la réduire en cole ; & lui communiquer de viſcoſité. Ce grain, ainſi préparé, ſe nomme *Malt*. On broie donc enſuite le malt ; on en tire toute la ſubſtance diſſoluble dans l'eau & fermenteſcible, à l'aide de l'eau chaude : on évapore cette extraction, en la faiſant bouillir dans des chaudières juſqu'à un degré convenable ; & on y met quelque plante d'une amertume agréable, comme le houblon, pour rehauſſer la ſaveur de la bière, & la rendre capable de ſe conſerver plus long-temps. Enfin on met cette liqueur dans des tonneaux, pour la laiſſer fermenter d'elle-même. C'eſt la nature qui fait le reſte de l'ouvrage ; il ne faut que l'aider par les autres conditions les plus favorables à la *fermentation ſpiritueuſe*.

On appelle *Bière de Mars*, la bière braſſée pendant le mois de Mars ; & *double Bière*, la bière qui eſt plus forte que l'autre.

On dit proverbialement, d'un mauvais ouvrage de Peinture, *qu'il eſt bon pour une Enſeigne à bière*.

BIÈRE ; ſubſtantif féminin. *Feretrum*. Cercueil, coffre de bois où l'on enferme une perſonne morte pour l'inhumer. *On vient de le mettre dans la bière*.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BIERNÉ ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, environ à deux lieues, eſt-ſud-eſt, de Château-Gontier.

BIERVLIET ; nom propre. Port & forteresſe d'une île de Hollande, près de l'Écluſe. C'eſt-là où mourut, en 1397, Guillaume Beukelings, qui, le premier, trouva le moyen de faler les harengs en tonneaux.

BIES-BOS ; nom propre. Contrée de la Hollande méridionale, qui fut

ſubmergée entre Dordrecht & Gertruydemberg en 1421. De ſoixante-douze Villages répandus ſur cette contrée, on parvint à en rétablir cinquante-un, après que les eaux de la mer ſe furent retirées; mais les autres reſtèrent ſubmergés. Ce malheur fit périr plus de cent mille perſonnes.

BIETALA; nom propre. Ville & forteresſe de la grande Tartarie, ſur les frontières du Royaume de Barantola. C'eſt où réſide le Grand-Lama, autrement le Pontife des Tartares.

BIETIGKHEIM; nom propre. Petite ville & château d'Allemagne, ſur l'Ens, dans le Duché de Wirtemberg. Il y a ſur ſon territoire du vin, des fruits, du poiſſon, & du gibier en abondance.

BIEULE; nom propre. Bourg & Comté de France, en Querci, ſur l'Aveirou, à trois lieues & demie, nord-eſt, de Montauban.

BIÈVRE; ſubſtantif maſculin. *Voyez* CASTOR; c'eſt la même choſe.

BIÈVRE, eſt auſſi le nom d'un oiſeau aquatique, dont la groſſeur approche de celle de l'oie ſauvage: les plumes de ſon dos ſont de couleur de cendre, & celles du ventre de couleur blanche. Il ſe tient ſur les étangs & les rivières, où il ſe nourrit de poiſſon. Il fait ſon nid ſur les arbres & parmi les rochers. On n'eſtime pas ſa chair.

BIÈVRES; nom propre. *Bevera*. Petite rivière de l'île de France, qui a ſa ſource près du parc de Verſailles, & ſon embouchure dans la Seine, au-deſſus de Paris, après un cours de cinq ou ſix lieues, & après avoir pris le nom de rivière des Gobelins au-deſſous de Gentilly, à cauſe que ſes eaux ſervent aux belles teintures d'écarlate de la Manufacture des Gobelins.

BIEZ; ſubſtantif maſculin. Canal qui conduit les eaux ſur la roue d'un moulin. *Il faut réparer ce biez.*

On donne le nom *d'arrière-biez*, aux canaux qui ſont au-delà du biez en remontant.

BIFERNO; nom propre. Rivière d'Italie, au Royaume de Naples. Elle a ſa ſource dans l'Apennin, au Comté de Moliſſe, & ſon embouchure dans le golfe de Veniſe, près de Termini.

BIFFAGE; vieux mot qui ſe diſoit autrefois des comptes, & ſignifioit examen.

BIFFÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BIFFER.

BIFFER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Delere*. Rayer & effacer une écriture. *On a ordonné que le priſonnier ſeroit élargi, & que ſon écrou ſeroit rayé & biffé.*

Ce mot n'a guères d'uſage qu'au Palais.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *f* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *biſer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIFURCATION; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie. Il ſe dit d'une partie qui fourche & ſe diviſe en deux branches. *La biſurcation de l'Aorte.*

BIFURCATION, ſe dit auſſi en parlant des végétaux *La biſurcation de la principale racine de la première branche d'un arbre.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, la quatrième brève, & la cinquième

cinquième encore au ſingulier ; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *t* en *s*, & écrire *biſurkaſion*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIGAME, adjectif des deux genres. Terme de Juriſprudence, qui déſigne une perſonne mariée à deux autres en même-temps. La perſonne bigame, dans ce ſens, eſt coupable d'un crime qui faiſoit noter d'infamie chez les Romains, & qu'on puniſſoit autrefois de mort dans le Royaume. Aujourd'hui les bigames ſont ordinairement condamnés, parmi nous, à l'amende-honorable, au carcan & aux galères, ſi ce ſont des hommes ; & au banniſſement, ſi ce ſont des femmes.

BIGAME, ſe dit auſſi, en Droit Canonique, des perſonnes qui ont été mariées deux fois légitimement. Les hommes bigames, dans ce ſens, ſont irréguliers, & ne peuvent être promus aux Ordres ſacrés ſans diſpenſe, ſelon la diſcipline conſtante de l'Egliſe.

Les Canoniſtes ont encore qualifié de *bigames* les maris des veuves, des femmes publiques & des femmes répudiées.

BIGAME, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *La peine des bigames eſt laiſſée à l'arbĕtrage du Juge.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une bigame femme*, mais *une femme bigame.*

BIGAMIE ; ſubſtantif féminin. Crime d'une perſonne mariée en même-temps à deux autres *Il eſt accuſé de bigamie.* Voyez BIGAME.

BIGAMIE, ſe dit auſſi, en Droit Canonique, de deux mariages légitimes contractés ſucceſſivement par la même perſonne.

Les Canoniſtes qualifient cette bigamie de réelle ; & ils appellent *bigamie interprétative*, le mariage d'un homme qui a épouſé une veuve, ou une fille dont la virginité étoit notoirement perdue.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

BIGARADE ; ſubſtantif féminin. Fruit du bigaradier, qui eſt une eſpèce d'orange aigre, ſur la peau de laquelle on voit pluſieurs pointes & excroiſſances. *Il aime les bigarades.*

BIGARADIER ; ſubſtantif maſculin. Eſpèce d'oranger qui produit les bigarades. Il ſe cultive comme les autres orangers.

BIGARRÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BIGARRER.

BIGARRÉ, ſe dit, en termes de l'Art héraldique, des pièces de diverſes couleurs.

RANCROLLES, en Picardie, de gueules au papillon d'argent miraillé & bigarré de ſable.

BIGARREAU ; ſubſtantif maſculin. Fruit rouge, blanc & doucereux, qui eſt du genre des ceriſes. Il a la figure des guines ; mais ſa chair eſt plus ferme & de meilleur goût.

Les bigarreaux donnent, dans l'analyſe chimique, beaucoup de flegme, un peu d'huile & de ſel eſſentiel. Ils ſont cordiaux, apéritifs, rafraîchiſſans, & adouciſſent l'âcreté des humeurs. Les noyaux ſont bons contre les pierres de la veſſie & des reins.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *r* & l'*e* qui ſont oiſifs, & écrire, d'après la prononciation, *bigarau*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIGARREAUTIER; ſubſtantif maſculin. Sorte de ceriſier qui produit des bigarreaux. *Ce bigarreautier eſt un bel arbre.*

BIGARRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Diverſifier de couleurs qui tranchent ou qui vont mal enſemble. *Il a bigarré ſes appartemens.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *bigarre*, la ſyllabe *gar* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un des premiers *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bigarer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIGARRURE; ſubſtantif féminin. Diverſité de couleurs tranchantes, ou qui vont mal enſemble. *Tout eſt bigarrure dans cet ameublement.*

BIGARRURES, ſe dit, en termes de Fauconnerie, des différentes couleurs qui ſont ſur le pennage d'un oiſeau de proie, & qui le rendent bigarré.

Voyez VARIÉTÉ, pour les différences relatives qui en diſtinguent BIGARRURE, *&c.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

BIGAT; ſubſtantif maſculin. Nom d'une ancienne monnoie d'argent des Romains, ſur laquelle étoit repréſenté un char tiré par deux chevaux. Elle pouvoit valoir dix ſous de notre monnoie.

BIGE; ſubſtantif maſculin. *Bijuga*. Char dont ſe ſervoient les Romains, & qui étoit tiré par deux chevaux unis ſous un même joug, d'où lui vint ſon nom.

BIGEN; nom propre. Ville & Royaume du Japon, dans la preſqu'île de Niphon, à quatre-vingt mille pas de Méaco.

BIGLE; adjectif des deux genres. Louche, qui a un œil ou les deux yeux tournés en dedans. *Elle ſeroit jolie, ſi elle n'étoit pas bigle.*

BIGLE, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *C'étoit un fin bigle.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BIGLÉ; participe paſſif, inclinable. *Voyez* BIGLER.

BIGLER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Diſtortis oculis aſpicere*. Regarder en bigle. *Il ne faudroit pas que cette femme biglât.*

Les temps compoſés de ce verbe ſe conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *Il auroit biglé, &c.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe termi-

nent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *bigle*, la ſyllabe *bi* eſt longue.

BIGNAY; nom propre. Bourg de France, en Saintonge, à deux lieues, ſud-oueſt, de Saint-Jean-d'Angely.

BIGNE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une tumeur au front provenant d'une chûte ou de quelque coup.

BIGNON; (le) nom propre. Bourg de France, dans le Maine, environ à trois lieues, ſud-eſt, de Laval.

BIGNON; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un inſtrument propre pour la pêche.

BIGONZO; ſubſtantif maſculin. Meſure des liquides, uſitée à Veniſe. Elle contient environ ſoixante-trois livres de vin, & cinquante-ſix d'eau-de-vie.

BIGORGNE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de maſſue ou *bâton ferré*.

BIGORNE; ſubſtantif féminin. Sorte d'enclume dont le corps eſt long & menu, & qui ſert à différens Ouvriers.

BIGORNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BIGORNER.

BIGORNEAU; ſubſtantif maſculin. Diminutif. Petite bigorne.

BIGORNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Serruriers, Ferblantiers, *&c.* Qui exprime l'action de travailler des pièces ſur la bigorne. *Il faut bigorner l'anneau de cette clef.*

BIGORRE; (le) nom propre. Contrée de France, en Gaſcogne, entre l'Armagnac, les monts pyrénées, le pays des quatre vallées, le Nébouzan, l'Aſtarac & le Béarn. Elle a quinze lieues de longueur, & ſept de largeur. Tarbes en eſt la ville capitale.

Les principales rivières, qui arroſent le bigorre, ſont le Gave, l'Adour & l'Arroz. Les terres y ſont fertiles en ſeigle, en orge, en millet, & l'on y recueille d'excellens vins. Il s'y nourrit auſſi quantité de bétail, & c'eſt l'objet principal du commerce de ce pays.

BIGOT, OTE; adjectif. Hypocrite qui contrefait le dévot, ou qui, ſcrupuleuſement attaché aux pratiques de la Religion, en viole les préceptes eſſentiels. *Elle a l'air bigot.*

Cet adjectif s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Ne vous y fiez pas, c'eſt une bigote.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la ſeconde eſt longue au pluriel & brève au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Ce mot employé comme un adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *des bigotes manières, mais des manières bigotes.*

BIGOT; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Pièce de bois percée de quelques trous par leſquels on paſſe le bâtard pour la compoſition du racage.

BIGOT, eſt auſſi le nom d'une meſure de liquides, la même que le Bigonzo. *Voyez* ce mot.

BIGOTERIE; ſubſtantif féminin. *Simulatio pietatis.* Hypocriſie, fauſſe dévotion, ſuperſtition. *Ne vous liez jamais avec gens qui affectent la bigoterie.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième longue.

BIGOTIERE; (la) nom propre. Bourg de France, dans le Maine,

à trois lieues, ſud-oueſt, de Mayenne.

BIGOTISME; ſubſtantif maſculin. Caractère de l'hypocrite, du faux dévot. *Il ignore qu'on remarque ſon bigotiſme.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

BIGRERIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois le lieu où l'on tenoit les ruches à miel.

BIGUBA; nom propre. Royaume d'Afrique, en Nigritie, au deſſus de celui de Guinala. Les peuples de ces deux Royaumes ſont connus ſous le nom de *Biafares*. Ils ſont barbares & idolâtres.

BIGUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BIGUER.

BIGUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Permutare*. Terme de jeu, qui exprime l'action de changer, de troquer une carte. *Il vouloit biguer le valet de cœur.*

On dit auſſi, *biguer un cheval*; pour dire, le troquer but à but, le changer de la main à la main.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *bigue*, la ſyllabe *bi* eſt longue.

BIGUES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de marine. On appelle ainſi de groſſes & longues pièces de bois que l'on paſſe dans les ſabords des vaiſſeaux, pour les ſoulever ou les coucher.

On donne le même nom aux pièces de bois qui ſoutiennent des machines pour mâter.

BIHACZ; nom propre. Ville de Croatie, ſituée dans une île que forme la rivière d'Unna. Elle appartient aux Turcs.

BIHAI; ſubſtantif maſculin. Plante d'Amérique, à fleur monopétale en cloche aſſez ſemblable à celle du lys. Cette fleur ſe diviſe en deux parties, qui renferment des étamines auxquelles ſuccède un fruit contenant trois ſemences raboteuſes. Le bihai, dont on diſtingue deux eſpèces, n'eſt point uſité en Médecine.

BIHOR; nom propre. Ville & Comté de la baſſe Hongrie, entre la Tranſilvanie & les Comtés de Zabolcz, de Kraſna, de Zarand, d'Arad & de Tarantal.

BIHOREAU; ſubſtantif maſculin. Oiſeau plus grand que l'aigrette, & plus petit que le héron, dont il a le bec. Sa prunelle eſt noire, & ſes yeux ſont entourés d'un cercle rouge. Il a le plumage de la tête & du dos ſemblable au plumage des mêmes parties du vanneau. Ses aîles & ſa queue ſont de couleur cendrée comme celles du héron, & il a les plumes du cou, du ventre, des cuiſſes & de deſſous la queue, de couleur blanche. Cet oiſeau, qui eſt commun ſur les côtes de Bretagne, fait ſon nid parmi les rochers.

BIHRI; nom propre. Petite ville de Perſe, entre Iſpahan & Ormus.

BIJON; ſubſtantif maſculin. Terme de Pharmacie. Sorte de térébenthine qu'on tire ſans inciſion de divers arbres, comme le pin, le ſapin, le meleze, *&c.* Elle a des vertus qui approchent de celles du baume blanc du Pérou. *Voyez* TÉRÉBENTHINE.

BIJOU; ſubſtantif maſculin. Sorte d'ouvrage de prix, qui ſert à l'amu-

ſement, à l'uſage, à la parure d'une Perſanne, ou à l'ornement d'un cabinet, d'un appartement. *Cette tabatière eſt un joli bijou. On remarque parmi ſes bijoux, une aigrette de diamans de la première eau.*

On dit ordinairement d'une jolie maiſon, que *c'eſt un bijou.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

BIJOUTERIE; ſubſtantif féminin. Profeſſion de quelqu'un qui fait commerce de bijoux. *Il entend la bijouterie.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième longue.

BIJOUTIER; ſubſtantif maſculin. Celui qui fait commerce de bijoux. *Il a vendu ſon diamant au Bijoutier.*

Bijoutier, ſe dit, par extenſion, de celui qui eſt curieux de bijoux, qui les aime, qui les recherche. *Toutes les curioſités qu'on remarque dans ſon cabinet, prouvent qu'il eſt un grand Bijoutier.*

BIIS; ſubſtantif maſculin. Poids & meſure dont on ſe ſert aux Indes Orientales, ſur la côte de Coromandel. C'eſt la huitième partie du Man.

BIKEND; nom propre. Ville d'Aſie, dans la Tartarie, au delà de l'Oxus, à une journée de la ville de Bokhara, dont elle dépend.

BIKOUT; nom propre. Ville d'Aſie, dans l'empire du Mogol, au ſud-eſt, du lac de Kitai.

BILAN; ſubſtantif maſculin. Livre où les Banquiers & Marchands écrivent tout ce qu'ils doivent, & tout ce qui leur eſt dû. *Il m'a communiqué ſon bilan.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

BILBAO; nom propre. Ville capitale & port de Biſcaie, à l'embouchure du Nervio. Il s'y fait un commerce conſidérable, & le territoire en eſt très-fertile.

BILBER; nom propre. Ville d'Aſie, en Perſe, dans le Segeſtan, à la ſource de la rivière d'Imentel.

BILBILIS; nom propre. C'eſt, ſelon Strabon, une ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, dans la Celtibérie.

BILBOQUET; ſubſtantif maſculin. Petit inſtrument tourné & creuſé par les deux bouts, de telle manière, qu'en jettant en l'air une petite balle attachée à un fil qui tient au bilboquet, elle puiſſe être reçûe dans l'un des petits creux. *Il a perdu le bilboquet qu'on lui avoit donné.*

Bilboquet, ſe dit du jeu même de l'inſtrument. *Ils s'amuſent à jouer au bilboquet.*

Bilboquet, ſe dit, en termes de Doreurs, d'un inſtrument dont ces Ouvriers ſe ſervent pour appliquer leur or.

Bilboquet, ſe dit, en termes d'Ouvriers de bâtiment, des morceaux de pierre qui ne ſont propres qu'à faire du moëlon.

Bilboquet, ſe dit, dans les monnoies, d'un morceau de fer ovale & alongé, ſervant à ajuſter les flans.

Bilboquet, ſe dit, en termes de Paumiers, d'un inſtrument qui ſert à frapper, arrondir & former les balles.

Bilboquet, ſe dit, en termes de Perruquiers, d'un inſtrument dont ces Artiſans ſe ſervent pour friſer les cheveux deſtinés à faire des perruques.

Bilboquet, ſe dit, en termes d'Imprimeurs, de certains petits ouvrages qui s'impriment, comme billets de

mariages, d'enterremens, avis au Public, *&c.*

BILBOQUET, ſe dit d'une petite figure qui a deux plombs aux deux jambes, & qui eſt poſée de manière, que de quelque façon qu'on la tourne, elle ſe trouve toujours debout. C'eſt de-là qu'on dit proverbialement de quelqu'un qui ſe tient toujours debout, qu'*il ſe tient droit comme un bilboquet.*

On dit auſſi proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un dont la fortune ne ſouffre pas des traverſes qu'on lui ſuſcite, qu'*il ſe trouve toujours ſur ſes pieds comme un bilboquet.*

BILBOQUET, *vrai bilboquet*, ſe dit encore familièrement & figurément d'un homme frivole & léger.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu en k*, & écrire *Bilboket.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BILCAS; nom propre. Rivière du Pérou, dans l'Amérique méridionale. Elle a ſa ſource dans la Province de Soras, & ſon embouchure dans la rivière de Maragnon, vers Guamangas, dans l'audience de Lima.

BILE; ſubſtantif féminin. *Bilis.* Liqueur réſineuſe & ſulfureuſe, jaune, amère au goût, délayée d'un peu de féroſité, & qui ſe ſépare dans le foie pour ſervir à la ſécrétion du chyle, & à diſſoudre les alimens.

On diſtingue deux ſortes de biles, l'hépatique & la cyſtique: la première eſt ſéparée immédiatement dans le foie, d'où elle eſt rapportée dans le conduit hépatique: la ſeconde, appelée *fiel*, eſt pareillement ſéparée dans le foie, d'où elle coule par le conduit cyſtique dans la véſicule du fiel.

La différence qu'il y a entre la bile hépatique & la bile cyſtique, eſt que celle-ci eſt plus épaiſſe, d'une couleur plus foncée & plus amère que l'autre.

Comme le caractère de ces deux ſortes de biles eſt varié, elles ont auſſi chacune leurs propriétés particulières, & la bile hépatique a bien moins d'énergie que la cyſtique, qui eſt beaucoup plus déterſive. Une autre différence, c'eſt que la bile hépatique coule continuellement dans le duodenum, & que la bile cyſtique n'y coule que quand le ventricule eſt rempli.

L'uſage de la bile cyſtique, eſt d'être un purgatif, ou lavement naturel, qui déterge la membrane veloutée des inteſtins, laquelle eſt l'organe de la ſécrétion du chyle, & d'exciter les inteſtins à ſe décharger des excrémens groſſiers.

Le chyle eſt une liqueur très-viſqueuſe, qui laiſſe en paſſant beaucoup de lie tenace, laquelle enduit tellement le velouté des inteſtins, les parois de leur cavité, les pores & les orifices des vaiſſeaux lactés, que le chyle n'y paſſe qu'avec peine. Il faut donc que cette muſcoſité ſoit balayée, c'eſt à quoi contribue beaucoup, outre la lymphe qui diſtille continuellement des glandes & du pancréas, la bile âcre qui vient de la véſicule du fiel, laquelle par ſa qualité lixivielle & ſavonneuſe emporte cette muſcoſité, & ouvre les vaiſſeaux lactés, & les orifices des glandes.

Comme la bile bien conditionnée eſt un remède ſouverain & univerſel pour les premières voies, & ſert infiniment à la digeſtion des alimens, & à l'expulſion des excrémens groſſiers; ſi elle pêche dans ſa conſtitution, ſon mouvement ou

ſa quantité, elle eſt un vrai poiſon pour le corps.

La bile cyſtique ne ſe mêle point au chyle comme l'hépatique; mais ſa ſortie précède celle des alimens diſſous qui ſortent de l'eſtomac, & elle leur prépare, pour ainſi dire, le chemin; au lieu que la bile hépatique ſortant continuellement du canal cholédoque, ſe mêle auſſi ſans ceſſe aux alimens qui ſortent de l'eſtomac, à meſure qu'ils ſont digérés.

On voit à préſent pourquoi la ſtagnation de la bile cyſtique dans le duodenum, & la corruption qui en eſt la ſuite, eſt une ſource féconde de beaucoup de maladies, ſurtout dans celles qui ont leur foyer dans les premières voies, comme le vomiſſement, la cardialgie, le cholera morbus, la dyſſenterie, l'inflammation du ventricule & des inteſtins, & toutes les fièvres bilieuſes.

La bile hépatique & la cyſtique bénigne & délayée d'une ſuffiſante quantité de ſéroſité, aide la chylification dans le duodenum, lorſque ſe mêlant avec le ſuc pancréatique, elle achève de diſſoudre les alimens, & ſurtout leurs parties graſſes & viſqueuſes; lorſqu'elle corrige & abſorbe l'acidité du chyle qui eſt contraire à la température du ſang, & lorſque ſa partie réſineuſe & ſulfureuſe diviſe & volatiliſe le chyle.

Ce théorème fait connoître la raiſon pourquoi les vices de la bile ſont cauſe qu'il s'amaſſe dans les premières voies beaucoup de crudités, qui produiſent aiſément des chaleurs d'eſtomac, des vents, le reſſerrement du ventre, la cachexie & la phtiſie; & pourquoi tous les amers aident merveilleuſement la chylification, corrigent les vices des premières voies, préſervent de beaucoup de maladies chroniques, & les guériſſent, car ils ſuppléent au défaut de la bile, dont ils corrigent d'ailleurs les défectuoſités.

BILE RÉPANDUE. *Voyez* JAUNISSE.

BILE, ſe dit, dans le ſens figuré, & ſignifie colère. Ainſi *émouvoir la bile*, *exciter la bile*, *échauffer la bile*, *décharger ſa bile*, c'eſt émouvoir, exciter, échauffer la colère, décharger ſa colère.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

BILEDULGÉRID; nom propre. Contrée conſidérable d'Afrique, qui a la Barbarie au nord, l'Egypte à l'orient, la mer Atlantique à l'occident, & les Déſerts de Zara au midi. On y recueille beaucoup de dattes; on y a auſſi du riz, des chevaux, des chameaux & des autruches, dont les plumes font le principal revenu des habitans: au reſte, les terres y ſont communément ſtériles, à cauſe des grandes ſéchereſſes. Le Biledulgérid eſt particulièrement peuplé de Mahométans, qui prient dans leurs tentes, parce qu'ils n'ont point de Moſquées. Les uns forment des Républiques, les autres obéiſſent à des Rois. Nous parlons des différens états qui diviſent cette contrée ſous les noms qui leur ſont propres. *Voyez* AFRIQUE.

BILEFELD; nom propre. Ville d'Allemagne, dans le Cercle de Weſtphalie, à ſept milles d'Oſnabrug. Elle fut autrefois ville Anſéatique.

BILENOS; nom propre. Ville de la Turquie d'Aſie, dans la Natolie.

BILIAIRE; adjectif de tout genre, & terme d'Anatomie. Il ſe dit des parties qui ont rapport à la bile.

Conduits biliaires, ſe dit de certains canaux qu'on appelle autrement *Hépatique*, *Cyſtique* & *Cholédoque*. Voyez *ces mots*.

Pores biliaires, ſe dit de certains canaux qui ont leur ſource dans les glandes du foie. Ils s'uniſſent en pluſieurs troncs, d'une grandeur égale aux branches hépatiques, & les accompagnent toutes à travers la ſubſtance entière du foie, enveloppés dans la même capſule que la veine porte.

Artère biliaire, ſe dit d'un rameau que fournit l'artère hépatique, & qui ſe plonge dans le grand lobe du foie.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

BILIBUSCA; nom propre. Petite ville de la Turquie d'Europe, en Macédoine, ſur les frontières de la Romanie.

BILIEUX, EUSE; adjectif. *Bilioſus, a, um.* Qui abonde en bile. *Il eſt d'un temperament bilieux.*

BILIEUX, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Les bilieux paſſent pour avoir l'imagination vive, & le jugement prompt.*

On dit, dans le ſens figuré, d'un homme colère, *que c'eſt un homme bilieux.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une bilieuſe complexion*, mais *une complexion bilieuſe.*

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le *x* du maſculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, *bilieus*, *bilieuze*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BILIMBI; ſubſtantif maſculin. Arbre qui s'élève à la hauteur de huit à dix pieds. Il croît au Malabar, & ſes branches ſont toujours chargées de fleurs & de fruits.

Le ſuc du fruit guérit la galle, les dartres & les autres maladies cutanées. On en imbibe un linge qu'on applique ſur le mal.

BILL; ſubſtantif maſculin. Terme de Juriſprudence Angloiſe. Il ſe dit d'un projet d'Acte du Parlement d'Angleterre, qui ſe préſente d'abord aux Chambres, pour être examiné, & enſuite au Roi, pour lui donner force de loi, ſi les Chambres l'ont approuvé.

BILLA; nom propre. Bourg & Rivière de la Carniole, ſur les frontières du Frioul. La rivière a ſa ſource dans les montagnes au nord de Friuli, & ſon embouchure dans le Liſonzo, près de Chiavoretto.

BILLARD; ſubſtantif maſculin. Sorte de jeu d'adreſſe & d'exercice, qui conſiſte à pouſſer avec un inſtrument une boule d'ivoire pour en frapper une autre, & la faire entrer dans des trous appelés *blouzes*, leſquels ſont diſtribués ſur une grande table couverte d'un tapis, & terminée par quatre bandes. *Nous jouâmes au billard.*

BILLARD, ſe dit auſſi de la table ſur laquelle on joue. *Ce billard eſt mal placé.*

BILLARD, ſe dit encore de l'inſtrument dont on ſe ſert pour pouſſer les boules d'ivoire.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue.

Il faudroit changer le ſecond *l* en

en *i*, ſupprimer le *d* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciatio n *biliar*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BILLARDÉ; participe paſſif indéclinable. C'eſt, ſans doute par erreur que l'Académie Françoiſe a donné un féminin à ce participe. *Voyez* BILLARDER.

BILLARDER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Frapper deux fois ſa bille, ou pouſſer les deux billes en même temps avec l'inſtrument dont on ſe ſert pour jouer. *Il a perdu la partie pour avoir billardé.*

BILLARDER, ſe dit, en termes de Manège, d'un cheval qui en marchant jette ſes jambes de devant en dehors.

Les temps compoſés de ce verbe ſe conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *J'ai billardé. Il avoit billardé.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, & écrire *biliarder*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BILLE; ſubſtantif féminin. Petite boule d'ivoire dont on ſe ſert pour jouer au billard.

On dit, *faire une bille*; pour dire, faire entrer la bille de ſon adverſaire dans la blouſe.

On dit proverbialement & figurément de deux perſonnes qui dans une conteſtation n'ont aucun avantage l'une ſur l'autre, qu'*elles ſont à billes pareilles*.

BILLE, ſe dit, en termes de Chamoiſeurs & de Maroquiniers, d'un inſtrument rond, de [illegible] ou de fer, avec lequel ces Artiſans tordent leurs peaux afin d'en faire ſortir l'eau, la graiſſe, *&c.*

BILLES D'ACIER, ſe dit, de certains morceaux d'acier, qui ſont carrés.

BILLE, ſe dit d'un bâton dont ſe ſervent les Emballeurs pour ſerrer les cordes des ballots.

BILLES, ſe dit, en termes de jardinage, des rejettons qu'on enlève aux piés de pluſieurs arbres, & qu'on met enſuite en pépinière.

BILLE, ſe dit, en termes de Marine, d'un bout de menu cordage où il y a une boucle & un nœud: il ſert à tenir le grand couet au premier des grands haubans, quand il n'eſt pas en uſage.

BILLE, ſe dit, en termes de rivière, d'une petite nacelle qu'on attache à la tête d'un bateau ſur la Marne, & dans laquelle on place quelques compagnons de rivière, qui n'ont chacun que deux avirons.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

BILLE; nom propre. Rivière d'Allemagne dans le cercle de la Baſſe Saxe. Elle a ſa ſource à Boghorſt, dans le Lawenbourg, & ſon embouchure dans l'Elbe, près de Hambourg.

BILLÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BILLER.

BILLEBARRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BILLEBARRER.

BILLEBARRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Diverſifier de couleurs bizarres & tranchantes. *Cet appartement eſt ſingulièrement billebarré.* Ce verbe eſt du ſtyle familier.

BILLEBAUDE; ſubſtantif féminin & du ſtyle familier, qui ſignifie confuſion. *Cette aſſemblée n'étoit qu'une billebaude.*

On dit familièrement & adverbialement, *à la billebaude ;* pour dire en désordre, avec confusion. *Ils marchoient à la billebaude.*

BILLER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme de Marine, qui exprime l'action d'attacher à une pièce de bois courbe, la corde dont on fait usage, pour tirer les bateaux sur les rivières.

Biller, se dit, en termes de Chamoiseurs & de Maroquiniers, de la façon que ces Artisans donnent à leurs peaux, en les tordant avec la bille.

Biller, se dit, en termes de Charpentiers, & signifie faire tourner d'un côté ou d'un autre, une grosse pièce de bois, après l'avoir mise en équilibre sur quelque appui.

Biller, se dit, en termes d'Emballeurs, de l'action de serrer les cordes des ballots avec la bille.

BILLET ; substantif masculin. Petite lettre missive, où l'on se dispense du cérémonial usité dans les autres lettres. *Je viens d'écrire un billet à ma sœur. Un Mercure galant a apporté un billet doux à Mademoiselle.*

Billet, se dit, de certains écrits, par lesquels le public ou quelques particuliers sont instruits de certaines choses dont on veut donner connoissance. Tels sont les billets de mariage, d'enterrement, *&c.*

Faire courir le billet entre les particuliers d'un Corps qu'on veut assembler, signifie, envoyer à ces particuliers des billets qui leur indiquent le lieu, le jour & l'heure de l'assemblée projettée.

Faire courir le billet chez les Orfévres, les Jouailliers, signifie, les informer par billet qu'on a perdu certains effets précieux, afin qu'ils arrêtent ceux qui voudroient leur vendre ces effets.

Faire courir le billet chez les Notaires, signifie, informer les Notaires qu'on a besoin d'argent, & qu'on voudroit en emprunter.

Billet, se dit d'un petit écrit que l'on donne a une personne, afin qu'en le représentant, on la laisse entrer librement dans quelque spectacle, dans quelque assemblée, *&c. On lui a donné un billet de Comédie.*

Billet de logement, se dit d'un petit écrit par lequel on indique à un Militaire la maison où il doit loger, suivant l'ordre des Officiers du lieu.

Billet de santé, se dit d'un passeport pour aller dans quelque endroit, & qui assure que le lieu, le pays d'où l'on vient, n'est infecté d'aucune contagion.

Billet, se dit, en termes de Commerce & de Jurisprudence, de la promesse de payer une dette que l'on reconnoît. *Voyez* Promesse.

Billet de Change, se dit d'un billet cause pour valeur reçûe en lettre de change fournie ou à fournir.

Les *billets de change* ont le privilége des lettres de change ; ils emportent comme elles, la contrainte par corps, & sont sujets aux mêmes diligences. *Voyez* Lettres de change.

Billet a ordre, se dit d'un billet payable au Créancier y dénommé ou à son ordre. Ces sortes de billets emportent contrainte par corps contre les Marchands Négocians ou Banquiers, quoique passés au profit de gens d'un autre état. Ils diffèrent en cela des billets causés pour valeur reçue comptant, qui n'emportent contrainte par corps, que quand ils sont faits de Marchands à Marchands, pour raison de leur commerce.

Il y a les *billets payables au por-*

teur, les *billets pour valeur reçue*, qui emportent contrainte par corps, mais ſeulement contre les Marchands Négocians, Banquiers, Traitans, Fermiers des Droits du Roi, & autres gens d'affaires.

BILLETS DE L'ÉPARGNE, ſe dit d'anciens billets, mandemens ou reſcriptions, dont le payement avoit été aſſigné ſur l'épargne du Roi. Ils ont été ſupprimés ſous le miniſtère de Colbert, & ils n'ont aujourd'hui aucune valeur.

BILLETS LOMBARDS, ſe dit de certains billetss d'une figure extraordinaire & particulière en uſage en Italie, & qui ſe ſont introduits en France depuis 1716. On s'en ſert ordinairement quand on prend intérêt à l'armement d'un vaiſſeau pour un voyage de long cours. Celui qui s'intéreſſe à la cargaiſon de ce vaiſſeau, porte ſon argent à la caiſſe du Marchand Armateur, lequel enregiſtre ſur ſon livre de caiſſe la ſomme prêtée, & le nom du prêteur : il écrit enſuite l'enregiſtrement ſur un morceau de parchemin, après quoi il coupe ce parchemin d'un angle à l'autre en ligne diagonale, en garde une moitié pour ſon bureau, & délivre l'autre au prêteur, pour la rapporter à la caiſſe au retour du navire, & la confronter avec celle qui eſt reſtée, avant d'entrer en aucun payement, ſoit du Prêt, ſoit des profits.

La même choſe à peu près ſe pratique en Flandre par ceux qui prêtent ſur gages.

BILLETS DE MONNOIE ; on a ainſi appelé les billets occaſionnés par la refonte générale des monnoies, ordonnée par Louis XIV, au mois de Juin 1700. Comme il ne fut pas poſſible de faire aſſez promptement de nouvelles eſpèces pour payer toutes les vieilles qu'on portoit aux Hôtels des monnoies, les Directeurs en donnèrent leurs billets particuliers, qui devinrent dettes de l'Etat.

BILLETS DE L'ETAT ; c'eſt le nom que l'on a donné aux billets qui ont commencé preſque avec le règne de Louis XV, pour acquitter les dettes du règne précédent, leſquelles montoient à pluſieurs centaines de millions. Il ſe trouva de ces papiers au 10 Octobre 1720, pour deux milliards ſix cent quatre-vingt ſeize millions quatre cent mille livres, dans le Public, & ils ceſsèrent d'avoir cours au premier Novembre ſuivant : Ils opérèrent la ruine d'une infinité de familles, & firent la fortune & l'élévation de quelques autres. C'eſt au ſyſtême connu du fameux Ecoſſois Law, que ces billets durent leur exiſtence.

BILLETS, ſe dit de certains petits rouleaux de papier uſités dans les Loteries, pour tirer au ſort, pour donner les ſuffrages dans quelque élection, *&c.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, & ecrire *Biliet*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BILLETÉ, ÉE ; adjectif & terme de l'art héraldique, qui ſe dit des pièces chargées de billettes.

CONFLANS D'AUCHY, & BRENNE, d'azur au lion d'or, l'écu billeté de même.

BILLETÉ, eſt auſſi participe paſſif. *Voyez* BILLETER.

BILLETER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de commerce, qui ſignifie, attacher aux étoffes des billets où ſont an-

notés les numeros, les aunages, *&c.*

BILLETIER; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi à Bordeaux, & les Commis des Fermes du Roi qui ont la garde des portes, & d'autres Commis qui expédient une ſorte d'acquit, que l'on appelle *Billettes* dans la même ville.

BILLETTE; ſubſtantif féminin. Terme de l'art héraldique, qui ſe dit d'une pièce d'armoirie en forme de petit carré long de métal ou de couleur.

BEAUMANOIR LAVARDIN, d'azur à onze billettes d'argent poſées en orle.

BILLETTES, ſe dit, à la Douane de Bordeaux, des acquits que les Commis des Fermes du Roi, appelés *Billetiers*, délivrent aux Négocians, afin de les mettre en état de juſtifier du payement des droits de ſortie de la marchandiſe qu'ils envoient à l'Etranger.

BILLETTES, ſe dit, dans les Verreries, des petites pièces de bois, par le moyen deſquelles on entretient le feu dans les fours à verre.

BILLEVESÉE; ſubſtantif féminin, du ſtyle familier. Propos leger, inutile, ridicule. *Perſonne n'écoute ſes billeveſées.*

BILLION; ſubſtantif maſculin. Terme d'Arithmétique. Dix fois cent millions, ou milliar.

J'exprime deux billions, quatre cens ſix millions, cinq cens quatre-vingt-dix-huit mille livres par ces chiffres : 2406598000 liv.

BILLOM; nom propre. *Biliomagus.* Ville de France, en Auvergne, ſur la rivière de Richer, à cinq lieues, eſt-ſud-eſt, de Clermont.

BILLON; ſubſtantif maſculin. Compoſé d'un métal précieux, & d'un autre qui l'eſt moins. Les pièces de deux ſous de France, où il y a un peu d'argent mêlé avec du cuivre, ſont une monnoie de billon.

BILLON, ſe dit auſſi des monnoies de cuivre, comme ſont nos liards.

BILLON, ſe dit, par extenſion, de toute monnoie défectueuſe, & qui n'a plus de cours. *Il s'eſt trouvé beaucoup de billon dans cette ſucceſſion.*

BILLON, ſe dit auſſi, par extenſion, de l'endroit où l'on reçoit les monnoies décriées & défectueuſes. *Il vient de porter cent écus vieux au billon.*

BILLON, ſe dit, en termes de Vignerons, d'une verge de vigne taillée de la longueur de trois ou quatre doigts.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, & écrire *bilion.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BILLONNAGE; ſubſtantif maſculin. Crime de celui qui achete des monnoies à un plus haut prix que celui pour lequel elles ont cours dans le Royaume, dans la vue de les faire paſſer chez l'Etranger, ou de les livrer à de faux réformateurs.

La Déclaration du 8 Février 1716, ordonne que ceux qui ſeront convaincus d'avoir fait le billonnage, ſoient, pour la première fois, condamnés au carcan, & en une amende qui ne pourra être moindre du double de la valeur des eſpèces ou matières négociées, billonnées ou marchandées, outre la confiſcation de ces eſpèces ou matières.

La même loi prononce la peine des galères à perpétuité en cas de récidive.

On voit que la peine du crime de billonnage, n'eſt pas la même

que celle du crime de fabrication de fauſſe monnoie, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux, qui ſemble prendre à tâche de confondre partout les faits & les idées.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, le *g* en *j*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire *bilionaje*. Voy. ORTHOGRAPHE.

BILLONNER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Faire le billonnage. *Il eſt aux galères pour avoir billonné.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BILLONNEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui billonne, qui eſt coupable du crime de billonnage. *On vient de mettre un billonneur au carcan.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bilioneur*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BILLOS; ſubſtantif maſculin. Droit d'Aides qui ſe lève ſur le vin en quelques endroits, & ſur-tout en Bretagne, comme le Huitième, le Dixième. Ce droit ſe paye par les Cabaretiers & autres qui vendent du vin en détail.

BILLOT; ſubſtantif maſculin. *Brevior ligni truncus.* Tronçon de bois. *Placez ce billot de façon qu'on puiſſe couper deſſus.*

Les Traiteurs, Pâtiſſiers, Cuiſiniers, ont des billots ſur leſquels ils hachent leurs viandes.

BILLOT, ſe dit, en termes de Cordonniers, d'un tronçon d'arbre où ces artiſans battent leurs ſemelles.

BILLOTS, ſe dit, en termes de Marine, des pièces de bois courtes qu'on met entre les fourcats des vaiſſeaux, pour les garnir en les conſtruiſant: c'eſt ce qu'on appelle auſſi, *pièces de rempliſſage*.

BILLOT, ſe dit, en termes d'Orfevres, d'un morceau de tronc d'arbre ſur lequel ils poſent leur enclume.

BILLOT, ſe dit, en termes de Ferblantiers, d'un gros cylindre de bois où ces artiſans placent leurs bigornes & leurs tas pour les aſſujettir & les rendre ſtables.

BILLOT, ſe dit, en termes de Ceinturiers, d'un morceau de bois où ces artiſans placent leur enclume, & ſur la ſurface duquel il y a pluſieurs petits trous où ils mettent leurs rivets & leurs boutons.

BILLOT, ſe dit, en termes de Chainetiers, d'un morceau de bois dont ces artiſans ſe ſervent au lieu d'enclume.

BILLOT, ſe dit, en termes de Charrons, d'un tréteau d'un pied de hauteur, & de deux de longueur, ſur lequel ces artiſans font diverſes choſes de leur métier.

BILLOT, ſe dit, en termes de Tailleurs, d'un petit cube de bois ſur lequel ces ouvriers placent les emmanchures qu'ils veulent repaſſer.

BILLOT, ſe dit, en termes de Rubanniers, d'un inſtrument qui ſert à relever les pièces ourdies de deſſus l'ourdiſſoir.

BILLOT A CHARGER, ſe dit, en termes d'Artificiers, d'un morceau de bois qui leur tient lieu d'enclume, & ſur lequel ils chargent à grands

coups de maillet les moules des fusées.

BILLOT A REFOULER, se dit, en termes de Tabletiers-Cornetiers, d'une grosse pièce de bois où ces artisans refoulent leurs cornets.

BILLOT A REDRESSER, se dit aussi, en termes de Tabletiers-Cornetiers, d'un morceau de tronc d'arbre planté debout, au milieu duquel il y a un trou propre à recevoir les ouvrages sur le mandrin.

BILLOTS, se dit, en termes de Facteurs d'orgues, de petits morceaux de bois plats, qui ont une queue & un petit trou rond dans lequel entrent les pivots des rouleaux de l'abrégé.

BILLOT, se dit des bâtons que l'on place au long des flancs des chevaux neufs qu'on amène d'Allemagne, & qui servent à les conduire plus facilement à la file les uns des autres.

BILLOT, se dit d'un bâton que l'on met en travers au cou d'un chien pour l'empêcher de chasser & d'entrer dans les vignes.

BILLOT, se dit, en termes de Manège & de Maréchallerie, d'un morceau de bois rond, d'un pouce de diamètre, & de cinq à six pouces de longueur, garni à chaque extrêmité d'un anneau de fer pour y attacher un cuir. On met autour du billot différens remèdes, & surtout de l'assa-fœtida; & après l'avoir couvert d'un linge, on le place, comme un mors, dans la bouche du cheval, en passant le cuir par dessus ses oreilles, comme une têtière.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

BILLOTEAUX; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de souliers.

BILLOUER; vieux mot qui signifioit autrefois billard.

BILLY; nom propre. Ville de France, dans le Nivernois, à dix lieues & demie, nord-nord-est, de Nevers.

BILLY, est encore le nom d'une autre ville de France, dans le Bourbonnois, sur l'Allier, environ à sept lieues, sud-sud-est, de Moulins.

BILOBÉE; adjectif féminin, & terme de Botanique, qui se dit d'une feuille fendue, mais dont les angles sont arrondis en lobes.

BILOTER; vieux verbe qui signifioit autrefois partager le bois en billots.

BILSEN; nom propre. Petite ville des Pays-Bas, dans l'Evêché de Liège, sur la rivière de Demer, à deux lieues de Maestricht.

BILSTEIN; nom propre. Petite ville & Seigneurie d'Allemagne, dans la Vétéravie, sur les frontières du Comté de Solms. Elle fait partie de l'ancien patrimoine des Comtes de Nassaw.

BIMAUVE; substantif féminin. Plante qui est une espèce de guimauve. *Voyez* ce mot.

BIMBELOT; substantif masculin. Jouet d'enfant. *Rendez à cet enfant ses bimbelots.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire, *binbelot*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIMBELOTERIE; substantif féminin. Marchandise que vend le Bimbelotier.

La bimbeloterie paye à la sortie

du Royaume trois livres par quintal.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, la troiſième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième longue.

BIMBELOTIER; ſubſtantif maſculin. Marchand de jouets d'enfans. Les Maîtres Miroitiers-Lunetiers de Paris, ſe qualifient auſſi de Bimbelotiers, à cauſe du privilège qu'ils ont de faire & vendre des bimbelots d'étain & de plomb.

BIME; vieux mot qui ſignifioit autrefois geniſſe.

BIMILIPATAN; nom propre. Ville de la Péninſule de l'Inde, en deçà du Gange, dans le royaume de Golconde, ſur le golfe de Bengale.

BIMINI; nom propre. Île de l'Amérique ſeptentrionale, l'une des Lucaies, dans la mer du nord, & au midi de celle de Bahama.

BIMONCHÉER; nom propre. Ville de Perſe, que Tavernier place à 74 dégrés 10 minutes de longitude, & à 32 dégrés 16 minutes de latitude. Il s'y fait, ſelon ce voyageur, un commerce conſidérable de ſoieries.

BINAGARA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Inde, en deçà du Gange.

BINAGE; ſubſtantif maſculin, & terme d'Agriculture, qui ſe dit du ſecond labour que l'on donne aux terres à grains.

BINAIRE; adjectif de tout genre. Qui eſt compoſé de deux unités. *Un nombre binaire.*

On appelle *arithmétique binaire*, une ſorte d'arithmétique imaginée par Leibnitz, où l'on n'emploie que les deux caractères 1 & 0, pour exprimer tous les nombres. *Voyez* ARITHMÉTIQUE.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BINARD; ſubſtantif maſculin. Sorte de chariot à quatre roues d'égale hauteur, avec un plancher fort, ſur lequel on voiture de lourdes maſſes. *Il faut amener le binard pour y charger cette ſtatue.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Il faudroit ſupprimer le *d* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *binar*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BINAROS; nom propre. Petite ville d'Eſpagne, au Royaume de Valence, ſur les frontières de la Catalogne.

BINCHE; nom propre. Petite ville des Pays-Bas, dans le Hainault Autrichien, entre Mons & Charleroi.

BINCO; ſubſtantif maſculin. Poiſſon des Indes orientales, qui a le corps de figure courbe & de couleur bleue, mais entouré de bandes de couleur violette. Sa tête eſt de cette dernière couleur, de même que ſes nageoires.

BINDE; vieux mot qui ſignifioit autrefois trébuchet.

BINDELLES; vieux mot qui s'eſt dit d'une ſorte de manches anciennes.

BINDELY; ſubſtantif maſculin. Terme de Commerce qui ſe dit d'un petit paſſement, ſoie & argent, fabriqué en pluſieurs endroits d'Italie.

Les Bindelys payent pour droits huit ſols par livre, ſelon le tarif de la douanne de Lyon.

BINÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BINER.

On appelle, *feuille binée*, en termes de Botanique, quand on trouve deux folioles ſur un petiole commun.

BINER; verbe actif de la première

conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme d'Agriculture, qui exprime l'action de donner une ſeconde façon aux vignes, aux terres labourables. *Il eſt temps de biner la vigne.*

BINER, eſt auſſi verbe neutre, & ſe dit, en termes d'Egliſe, d'un Prêtre qui dit deux meſſes, ſelon la permiſſion qu'il en a reçue de l'Ordinaire. *Le Curé ou ſon Vicaire bine tous les Dimanches.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BINET; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi un petit inſtrument de cuivre ou d'autre métal, qu'on met dans le chandelier pour brûler une chandelle ou une bougie juſqu'à la fin. *Il lui prit un binet d'argent.*

On dit que *l'on fait binet*, quand par épargne on met un bout de chandelle ou de bougie ſur un binet ou ſur le haut d'un chandelier pour qu'il y brûle entièrement.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BINGAZI; nom propre. Ville maritime d'Afrique, jadis capitale du Royaume de Barca. Elle eſt conſidérablement déchue de ſon ancienne grandeur.

BINGEN; nom propre. Ville d'Allemagne, ſur le Rhin, dans l'Electorat de Mayence.

BINGO; nom propre. Ville & Province du Japon, au pays de Jamaïſtero, dans la preſqu'île de Niphon.

BINGUE; vieux mot qui ſignifioit autrefois petit gâteau.

BINNA; nom propre. Ville d'Aſie, que Ptolémée place dans l'Aſſyrie.

BINNELANDS-PAS; ſubſtantif maſculin, & terme de Commerce. On appelle ainſi, en Hollande, des eſpèces de paſſeports ſans leſquels on ne peut tranſporter une marchandiſe d'une ville dans une autre, qu'en payant les droits d'entrée & de ſortie. C'eſt ce que nous appelons *Paſſavant*.

BINOCLE; ſubſtantif maſculin. Téleſcope, par le moyen duquel on voit un objet avec les deux yeux en même-temps. Cet inſtrument ſe nomme auſſi, *teleſcope binoculaire*.

On a remarqué que ces teleſcopes étoient moins utiles qu'embarraſſans; c'eſt pourquoi on leur préfère le téleſcope monoculaire. *Voyez* TÉLESCOPE.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *binokle*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BINOCULAIRE. *Voyez* BINOCLE.

BINOME; ſubſtantif maſculin, & terme d'Algèbre, qui ſe dit d'une quantité algébrique compoſée de deux termes ou de deux parties, liées entr'elles par les ſignes + ou —. Ainſi $b + c$ & $c - d$ ſont des binomes.

Ne vous en rapportez pas à la définition abſurde du Dictionnaire de Trévoux, qui après avoir fait binome du genre féminin, dit que c'eſt un nombre produit de l'addition de deux nombres ou grandeurs incommenſurables. Quand il y en a trois, ajoute-t-il, on l'appelle *trinome*: quand il y en a quatre, *quatrinome*: quand il y en a pluſieurs, *multinome*. Cela vient, continue-t-il, de ce que ces grandeurs doivent ſe nommer de noms différens.

Pour élever en général un binome $a + b$ à une puiſſance quelconque m, dont l'expoſant ſoit un nombre entier ou rompu, poſitif ou négatif; M. d'Alembert donne la formule ſuivante:

$$(a+b)^m = a^m + m a^{m-1} b + \frac{m.m-1}{2} a^{m-2} b^2 + \frac{m.m-1.m-2}{2.3} a^{m-3} b^3 + \&c.$$

La ſeule inſpection des termes en fait voir la loi.

Il eſt clair que lorſque m eſt un nombre entier, cette ſuite ſe réduit à un nombre fini de termes; car, ſoit, par exemple, $m = 2$; donc $m - 2 = 0$; donc tous les termes qui ſuivront les trois premiers ſeront $= 0$, puiſqu'ils ſeront multipliés chacun par $m - 2$.

Voici en quoi conſiſte le cube d'un binome.

Soit priſe la quantité complexe la plus ſimple $u + z$, & ſoit élevée cette quantité au cube; l'on aura premièrement, pour ſon carré $uu + 2uz + zz$, qui, multiplié par la ſimple puiſſance, donne pour le cube demandé, $u^3 + 3uuz + 3uzz + z^3$. On voit donc qu'une quantité quelconque, compoſée de deux parties, lorſqu'on l'élève au cube, donne 1°. le cube de la première partie; 2°. le triple du carré de cette première partie, multiplié par la ſeconde partie; 3°. le triple de la première partie multiplié par le carré de la ſeconde; 4°. le cube de la ſeconde.

BINOT; ſubſtantif maſculin. Terme d'Agriculture uſité dans quelques endroits pour déſigner une ſorte de charrue ſans coutre & ſans oreilles, par le moyen de laquelle on donne à la terre quelques demi-labours, pour la diſpoſer aux labours pleins.

BINOTIS; ſubſtantif maſculin, & terme d'Agriculture, qui ſe dit en quelques campagnes de la préparation qu'on donne aux terres, avec la charrue appelée *binot*, pour les diſpoſer aux labours pleins.

BINTAMBARU; ſubſtantif maſculin. Plante qui croît au Malabar & dans pluſieurs contrées des Îles orientales. Herman penſe qu'elle abonde en ſel purgatif. Il ajoute qu'une drachme de ſa racine, donnée dans un jaune d'œuf ou dans quelque émulſion appropriée, évacue les eaux dans l'hydropiſie; ce qu'opère auſſi l'extrait de ſa racine préparé avec de l'eſprit de vin.

BINTAN; nom propre. Île de la mer des Indes, au ſud-eſt de la preſqu'île de Malaca. On lui donne trente lieues de circonférence, & une Ville de même nom pour capitale.

BINTAN, eſt encore le nom d'une contrée de l'île de Ceylan, dans le golfe de Bengale, ſur la rivière de Trinquilimal. Elle eſt habitée par des Sauvages.

BINTENGAPORT; nom propre. Petite ville maritime, dans l'île d'Yla en Ecoſſe.

BINTZ; nom propre. Rivière de Suiſſe, au Canton de Zurich. Elle a ſa ſource auprès de Muri, & ſon embouchure dans l'Aar.

BIOBIO; nom propre. Rivière du Chyli, dans l'Amérique méridionale. Elle a ſa ſource dans les montagnes des Andes, & ſon embouchure dans la mer Pacifique, près de la Ville de la Conception.

BIOCOLYTE; ſubſtantif maſculin. *Biocolyta.* On donnoit ce nom, dans l'Empire Grec, aux Soldats d'une troupe dont les fonctions étoient les mêmes, à peu près, que celles de nos Cavaliers de Maréchauſſée. Cette troupe fut ſupprimée ſous le règne de Juſtinien.

BIOGRAPHE; ſubſtantif maſculin. Auteur qui a écrit la vie particulière de quelques Perſonnes. *Connoiſſez-vous ce Biographe?*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire, d'après la prononciation, *biografe.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BIOGRAPHIE; ſubſtantif féminin. Hiſtoire de la vie des Particuliers. *Il s'occupe à la biographie.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue.

BION; nom propre. Philoſophe ingénieux & éloquent, mais athée. Il aimoit la gloire & le faſte; & s'étant montré à la Cour d'Antigonus, Roi de Macédoine, dont il gagna les bonnes graces, ce Prince lui demanda, en lui citant un vers d'Homère :

Quel eſt ton nom, ton rang, ton pays, ta famille?

Le Philoſophe, qui ſentit qu'il en impoſeroit difficilement ſur ſa naiſſance, répondit que ſa mère étoit la courtiſanne Olimpie, & que ſon père étoit un affranchi banqueroutier, trop heureux encore d'avoir épouſé une pareille femme. Voilà, ajouta-t-il, en citant à ſon tour un vers d'Homère :

Voilà de quels parens j'ai l'honneur d'être iſſu.

Ce Philoſophe fut très-fertile en bons mots.

BIORNEBOURG; nom propre. Petite ville de Suède, dans la Finlande ſeptentrionale, à l'embouchure de la rivière de Cumo, dans le golfe de Bothnie.

BIPARTITION. *Voyez* BISSECTION.

BIPÉDAL, ALE; adjectif. Qui a la meſure de deux pieds. *Elle a la bouche bipédale.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier maſculin; mais elle eſt longue au pluriel & brève au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un bipédal inſtrument*, mais *un inſtrument bipédal.*

BIPÈDE; adjectif des deux genres. Qui a deux pieds. *Les oiſeaux ſont bipèdes.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un bipède animal*, mais *un animal bipède.*

BIQUADRATIQUE; adjectif, & terme d'Algèbre. Il déſigne la quatrième puiſſance, ou celle qui eſt immédiatement au-deſſus du cube. *Voyez* PUISSANCE.

BIQUE; ſubſtantif féminin. *Capra.* La femelle du bouc. *Voyez* CHÈVRE.

Il ne faut pas croire que ce mot ſoit inconnu à Paris, comme le dit gratuitement le Dictionnaire de Trévoux.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *bike*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIQUELAR ; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi, à Alger, un Cuiſinier du Divan. Un Soldat parvient au grade de Biquelar, enſuite on en fait un Odabachir ; ce qui eſt à peu près, dans la Milice Algérienne, ce qu'eſt un Caporal dans un Régiment François.

BIQUET ; ſubſtantif maſculin. Le petit d'une bique. *Le loup a pris la bique & le biquet.*

BIQUET, ſe dit auſſi d'une ſorte de trébuchet avec lequel on pèſe de l'or ou de l'argent.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *biket*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIQUINTILE ; adjectif, & terme d'Aſtronomie, qui ſe dit de l'aſpect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de deux fois la cinquième partie de 360 degrés ou de 144 degrés.

BIQUOQUET ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un ornement de tête.

BIR ; nom propre. Ville de la Turquie d'Aſie, dans le Diarbeck, ſur l'Euphrate, à quatre journées d'Alep.

BIRAMBROT ; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de ſoupe faite avec de la bière, du ſucre & de la muſcade.

BIRCKENFELD ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle du haut Rhin, près de la rivière de Nau, à cinq milles de Trêves.

BIRE ; nom propre. Petite rivière de Suiſſe, qui ſe jette dans le Rhin, à Bâle.

BIRE, eſt auſſi un terme de Pêche, qui ſe dit d'un inſtrument d'oſier avec lequel on prend du poiſſon. L'uſage en eſt défendu en temps de fraie, par l'article VIII du titre XXXI de l'Ordonnance des Eaux & Forêts.

BIRÊME ; ſubſtantif féminin. Sorte de navire dont ſe ſervoient les Anciens, & qui avoit deux rangs de rames de chaque côté.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BIRGI ; nom propre. *Birgis*. Rivière d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazare. Elle a ſon embouchure dans la mer, près du cap de Coco, entre Marſala & San-Théodoro.

BIRIBI ; ſubſtantif maſculin. Sorte de Jeu de haſard, auquel les gens prudens n'expoſent pas leur argent, à moins qu'ils ne tiennent la banque, parce que l'avantage du banquier eſt de ſix ſur ſoixante-dix.

BIRLOIR ; ſubſtantif maſculin. Tourniquet ſervant à retenir un châſſis de fenêtre qui eſt levé. *Il manque là un birloir.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BIRMANNE ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une petite monnoie de Liège.

BIRMINGHAM ; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la Province de

Warwich. Il s'y fait un commerce considérable de fer.

BIRON; nom propre. Petite ville de France, en Périgord, à onze lieues, sud-est, de Périgueux.

BIRON, est aussi le nom d'un bourg de France, en Saintonge, à une lieue, est-sud-est, de Pons.

BIROTINES. *Voyez* BARUTINES.

BIRR; nom propre. Petite ville du Comté de Marr, sur la Dée, au nord de l'Ecosse.

BIRRETTE; substantif féminin. Sorte de bonnet que portent les Novices chez les Jésuites.

BIRSEN ou BIRZE; nom propre. Ville du grand Duché de Lithuanie, dans la Samogitie, entre Mittaw & Braslaw.

BIRVIESCA; nom propre. Ville d'Espagne, dans la vieille Castille, au pays de Buréva, dont elle est capitale.

BIRUN; nom propre. Ville d'Asie, au pays de Khuarçzme. C'est la patrie du fameux Mathématicien Abu-Riban.

BIRUN, est encore le nom d'une ville des Indes, dans la Province du Send, sur le fleuve Indus, à trente lieues de Mansura, selon d'Herbelot.

BIS, ISE; adjectif. Brun. Il ne se dit proprement que du pain & de la pâte. *Il mange du pain bis.*

On dit familièrement d'une femme brune, *qu'elle est bise, qu'elle a la peau bise.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bise pâte*, mais *une pâte bise.*

Il faudroit changer le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bize*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIS; adverbe emprunté du latin, qui signifie deux fois. On s'en sert particulièrement en Musique, pour exprimer qu'il faut chanter ou répéter deux fois la même chose.

Ce monosyllabe est long.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

BISA; nom propre. C'est, selon Étienne le Géographe, une ancienne ville de Thrace.

BISACCIA; nom propre. Ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté Ultérieure, à huit milles de Candela.

BISACÈNE. *Voyez* BYZACÈNE.

BISACRAMENTAUX; (les) quelques-uns ont ainsi appelé des Hérétiques qui ne reconnoissoient que deux Sacremens, le Baptême & l'Eucharistie.

BISAGE; substantif masculin. Terme de Teinturier, par lequel on désigne la teinture d'une étoffe qui avoit déja eu une autre couleur. Le bisage est permis aux Teinturiers du petit teint.

BISAGOS; (les îles des) nom propre. Îles d'Afrique, sur la côte de Nigritie, à l'embouchure de Riogrande. La plus considérable est celle de Formosa. Elles sont toutes très-fertiles en fruits, en huile & en vins de Palmier. On y a aussi de l'ivoire, de la cire, du poivre long; & la mer y apporte souvent de l'ambre gris.

Les peuples s'appellent *Bisagos*: ils vendent particulièrement aux Turcs & aux Sarrasins les productions de leur pays.

Chacune de ces îles est gouvernée par un Seigneur particulier, qui est Vassal du Roi de Formosa.

BISAÏEUL ; ſubſtantif maſculin. Père de l'aïeul ou de l'aïeule. *Le biſaïeul paternel. Le biſaïeul maternel. Il a encore ſes deux biſaïeuls.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BISAÏEULE ; ſubſtantif féminin. Mère de l'aïeul ou de l'aïeule. *Il a connu ſa biſaïeule.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième eſt très-brève.

BISALTES ; (les) peuples de Scythie, errans, vagabonds, & vivant de lait mêlé avec du ſang de cheval, ſi l'on en croit les Anciens.

BISANNUEL, ELLE ; adjectif. Il déſigne une plante qui périt après avoir ſubſiſté pendant deux années. *Cette fleur eſt biſannuelle.*

BISANO ; nom propre. Bourg & montagne d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure, entre Aquila & Aſcoli.

BISANTAGAN ; nom propre. Ville d'Aſie, dans l'Indouſtan, au Royaume de Cambaye. On recueille ſur ſon territoire beaucoup de blé, de ris & de coton.

BISBILLE ; ſubſtantif féminin. Terme du ſtyle familier, qui ſignifie querelle, diſſenſion. *Le frère & la ſœur ſont en bisbille.*

BISCACHO ; ſubſtantif maſculin. Animal du Pérou, dont on ne nous dit autre choſe que ce qu'il a la queue de nos écureils & la chair de nos lapins.

BISCARA ; nom propre. Ville d'Afrique, que Dapper place au Bildulgérid, dans la Province de Zeb. Les Algériens s'en ſont rendus maîtres.

BISCAYE ; nom propre. *Biſcaïa.* Province maritime d'Eſpagne, qui a l'Océan au nord, les Aſturies à l'occident, la Vieille Caſtille avec la Province d'Alava au midi, & le Guipuſcoa à l'orient. Elle a environ onze lieues de longueur, & à peu près autant de largeur. Bilbao en eſt la capitale.

Cette Province abonde en bois & en mines de fer. Sa ſituation, & le voiſinage de la France, rendent ſon commerce très-conſidérable. On y a peu de vin, quoiqu'en diſe le Dictionnaire de Trévoux ; mais on y recueille quantité d'oranges, de citrons, & de pommes, avec leſquelles on fait d'excellent cidre.

On appelle *Mer de Biſcaye*, cette partie de l'Océan qui entoure la partie ſeptentrionale de l'Eſpagne, dans laquelle ſe trouve la Province de Biſcaye.

LA NOUVELLE BISCAYE, eſt une Province de l'Amérique ſeptentrionale, au Mexique, dans l'Audience de Guadalaxara. Elle a le nouveau Mexique au nord, le nouveau Royaume de Léon à l'orient, le Zacatecas au midi, & les contrées de Culiacan & de Cinaloa à l'occident. Il y a quelques mines d'argent.

BISCAYEN, ENNE ; ſubſtantif & adjectif. Qui eſt de la province de Biſcaye. *Les Biſcayens ſont braves & bons ſoldats. Les filles Biſcayennes ſont vives & bien faites.*

BISCHBURG ; nom propre. Petite ville de la Pruſſe Polonoiſe.

BISCHMARCK ; nom propre. Petite ville de la Poméranie, près de Stargard.

BISCHOFS-HEIM ; nom propre.

Ville d'Allemagne, au Cercle du Bas-Rhin, dans l'Electorat de Mayence.

Il y a, en Allemagne, deux autres Villes de même nom; l'une eſt en Souabe, & l'autre en Franconie.

BISCHOFS-LACK; nom propre. Ville de la haute Carinthie, entre les rivières de Pollent & de Zaher.

BISCHOFS-VERDA; nom propre. Ville d'Allemagne, au Cercle de la haute Saxe, dans la Miſnie, à trois milles de Dreſde. Cette ville fut ſaccagée par les Huſſites en 1429; elle fut brûlée entièrement en 1596, pillée par les Impériaux en 1631, ſaccagée encore par les Suedois en 1639, & pillée par les mêmes en 1641. Il n'y a guères de villes qui aient plus ſouffert de la barbarie des hommes.

BISCHOFSZELL; nom propre. Ville de Suiſſe, dans le Turgaw, ſituée à l'embouchure du Sitter, dans le Thour. L'Evêque de Conſtance en eſt Seigneur ſans en être Souverain: elle ſe gouverne par ſes propres loix & par des Magiſtrats que les bourgeois choiſiſſent à la pluralité des voix.

BISCHWEILLER; nom propre. Ville de France, en Alſace, ſur la Mottern, environ à quatre lieues, nord-nord-eſt, de Strasbourg.

BISCITE; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom, à Conſtantinople, à un lieu couvert où ſont pluſieurs boutiques remplies de diverſes marchandiſes, & particulièrement d'équipages pour les chevaux.

BISCORNU, UE; adjectif du ſtyle familier. Mal fait, mal bâti, d'une figure ridicule, irrégulière. *Il a le nez biſcornu.*

Biscornu, ſe dit, dans le ſens figuré, de l'eſprit & de ſes productions, pour en exprimer le ridicule. *Il faut avoir l'eſprit biſcornu pour ſoutenir ce paradoxe. Elle leur fit une harangue biſcornue.*

BISCOTIN; ſubſtantif maſculin. Sorte de petit biſcuit fort dur, & qui eſt ordinairement de figure ronde. *On eut des biſcotins pour deſſert.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième moyenne au ſingulier; mais elle eſt longue au pluriel.

BISCUIT; ſubſtantif maſculin. Sorte de Pâtiſſerie aſſez connue, qui ſe fait ordinairement de la manière ſuivante.

Prenez huit œufs, caſſez-les dans un vaiſſeau plat, battez-les, jettez-y une demi-livre de ſucre en poudre, autant de farine, plutôt moins que plus, délayez; faites une pâte blanche, bien battue, & ſans aucun pâton; arroſez cette pâte, d'un peu d'eau de fleur d'orange en la battant; ayez des moules en loſanges ou carrés longs de fer blanc, enduiſez-les de beurre légèrement; verſez votre pâte dans ces moules, ſaupoudrez-la de ſucre, mettez au four, faites cuir à four ouvert; après la cuiſſon, glacez avec du ſucre en poudre, & laiſſez refroidir.

On fait des biſcuits de pluſieurs autres manières, & on leur donne différentes épithètes pour les diſtinguer entr'eux. Il y a les biſcuits d'amandes, les biſcuits à la bourgogne, les biſcuits de chocolat, les biſcuits de citron, les biſcuits à la Chancelière, les biſcuits à la Dauphine, les biſcuits de fleurs d'orange, *&c.*

Biscuit, ſe dit, en termes de Marine, du pain qu'on cuit deux fois, & dont on fait proviſion pour les petits voyages de mer. Ce pain ſe

cuit quatre fois pour les voyages de long cours.

On dit proverbialement & figurément, qu'*il ne faut pas s'embarquer ſans biſcuit*; pour dire, qu'on ne doit former aucune entrepriſe, ſans avoir les moyens convenables pour y réuſſir.

BISCUIT, ſe dit, en termes de Potiers de terre, de Fayenciers & d'ouvriers en Porcelaine, de la pâte qu'ils emploient à faire leurs vaiſſeaux, & ſur laquelle ils appliquent enſuite la couverte.

BISCUIT, ſe dit, en termes d'Ouvriers de bâtimens, des cailloux qui ſe trouvent dans les pierres de chaux, & qui reſtent dans le baſſin, après que la chaux eſt détrempée.

BISCUIT, ſe dit, en termes de Teinturiers, d'une fauſſe teinture défendue par les Réglemens. L'article 33 des Statuts du mois d'Août 1669, défend, ſous peine d'amende, aux Maîtres Teinturiers en ſoie, fil & laine, de faire aucun biſcuit ou faux noir, c'eſt-à-dire, entre deux galles, vieille & neuve.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier, mais celle-ci eſt longue au pluriel.

BISE; ſubſtantif féminin. Vent de nord-eſt, c'eſt-à-dire, qui ſouffle entre le nord & l'orient. *Il fait une grande biſe.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bize*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BISÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BISER.

BISEAU; ſubſtantif maſculin. C'eſt, chez la plûpart des ouvriers en fer & en acier, un petit talus pratiqué à la lime, à la poliſſoire, ou plus ſouvent à la meule, tout le long d'un inſtrument tranchant qui doit couper.

BISEAU, ſe dit des extrêmités des glaces de miroirs, de carroſſes, &c. taillées en talus.

BISEAU, ſe dit, en termes de Diamantaires, des principales faces d'un diamant taillé en table.

BISEAU, ſe dit auſſi de ce qui arrête la pierre d'une bague dans le chaton.

BISEAU, ſe dit, en termes d'Imprimerie, des morceaux de bois qui ſont diſtribués en glacis, & qui ſervent à entourer les pages.

BISEAU, ſe dit, en termes de Facteurs d'orgues, du diaphragme qui eſt placé entre le corps du tuyau & ſon pied.

BISEAU, ſe dit de l'endroit du pain qu'on appelle plus communément baiſure. *Voyez* ce mot.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *s* en *z*, ſupprimer l'*e* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bizau*. *Voyez* ORTHOGRAPHE.

BISEGLIA; nom propre. Ville Epiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Pouille, à cinq milles de Trani. Elle eſt ſituée dans une contrée fertile & riante.

BISENTAL; nom propre d'une petite Ville & Bailliage d'Allemagne, dans la moyenne Marche de Brandebourg.

BISENTINA; nom propre. Petite île d'Italie, dans l'Etat Eccléſiaſtique, ſur le lac de Bolſena.

BISER; verbe actif de la première

conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Teinturier, qui exprime l'action de teindre une étoffe pour la ſeconde fois.

BISER, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie, en termes d'Agriculture, dégénérer, devenir brun. Les laboureurs croient que le meilleur froment biſe ou dégénère d'année à autre, & qu'il finit par devenir ſeigle ou meteil.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *biſe*, la ſyllabe *bi* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bizer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BISERTE; nom propre. Ville maritime d'Afrique, au Royaume de Tunis.

BISET; ſubſtantif maſculin. Pigeon ſauvage, plus petit & qui a la chair plus noire que les autres. Sa longueur, depuis la pointe du bec juſqu'à l'extrêmité de la queue, eſt d'environ quatorze pouces. Il ne diffère du pigeon ramier qu'en ce qu'il eſt plus petit & qu'il n'en a pas les taches blanches autour du cou & dans les aîles.

Le biſet eſt bon à manger. Il contient beaucoup d'huile & de ſel volatil. Il eſt apéritif & ſalutaire contre la pierre & la gravelle.

BISETTE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de petite dentelle de bas prix. Elle fait partie du commerce des Merciers & des Lingeres. *Une aune de biſette.*

La première ſyllabe eſt brève; la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *bizète*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BISETTIERE, ſubſtantif féminin. Celle dont le métier eſt de faire de la dentelle appelée *biſette*.

BISEUR; ſubſtantif maſculin. On donnoit autrefois ce nom aux Teinturiers du petit teint, leſquels avoient ſeuls le droit de faire le biſage, & avoient reparage.

BISHOPS-CASTLE; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans le Shropshire, à deux lieues de Mongommery.

BISIGNANO; nom propre. Ville Epiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, à ſeize milles de Coſenſa.

BISLINGUA. *Voyez* HOUX.

BISMARCK; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg, ſur la rivière de Biſe, entre Kalbe & Oſterbourg.

BISMEO; nom propre. Bourg d'Afrique, à dix lieues d'Alger. Caſtello croit que c'eſt l'ancienne Vabar, ville de la Mauritanie Céſarienne.

BISMUTH; ſubſtantif maſculin. Subſtance demi-métallique, fort peſante, peu tenace, aigre, nullement malléable, mais qui ſe caſſe & ſe briſe ſous le marteau. Son tiſſu paroît compoſé de cubes formés par un aſſemblage de feuilles ou lames; ſa couleur eſt un peu jaunâtre; il noircit les mains un peu plus promptement que ne fait la mine de plomb: expoſé à l'air, il y acquiert en peu de temps toutes

toutes les couleurs de l'iris ou de la gorge de pigeon; mais ſur un feu modéré, il y répand de la fumée, y entre enſuite en fuſion, puis ſe volatiliſe en partie; ou ſi on le pouſſe au feu, après avoir été calciné, il s'y vitrifie, & colore le verre.

Le *biſmuth* ſe mêle facilement avec les autres demi-métaux, à l'exception du cobalt & du zinc: il ſe mêle auſſi avec les métaux; il les blanchit, leur ôte la malléabilité, les rend tendres & fragiles comme les demi-métaux; il peut cependant ſervir, ainſi que le plomb, à purifier l'or & l'argent, & à faciliter la réduction des mines réfractaires.

Ce demi-métal ne détonne pas ſenſiblement avec le nitre; ce ſel le calcine néanmoins comme tous les métaux imparfaits & les demi-métaux.

Deux parties d'acide nitreux diſſolvent avec chaleur & efferveſcence une partie de biſmuth. La diſſolution eſt claire, limpide, & couleur de roſe. Elle ſe coagule en petits criſtaux preſqu'auſſitôt qu'elle eſt réfroidie.

On doit faire cette diſſolution peu à peu, pour éviter le gonflement & la trop grande efferveſcence.

L'addition de l'eau ſeule eſt capable de ſéparer le biſmuth d'avec ſon diſſolvant. Le biſmuth, ainſi précipité, eſt d'un très-beau blanc: c'eſt le *blanc de fard*, qu'on nomme communément *magiſtère de biſmuth*, & que quelques artiſtes déſignent auſſi par le nom de *blanc d'Eſpagne*.

Pour avoir ce blanc bien beau, il ne faut pas employer une eau forte qui ſoit altérée par le mélange de l'acide vitriolique, car cet acide lui donne un œil gris.

Si l'acide nitreux n'avoit diſſous que peu de biſmuth, il faudroit ajouter beaucoup plus d'eau pour faire la précipitation, car elle ne procure cette ſéparation qu'en affoibliſſant l'acide.

On doit bien laver ce magiſtère pour le dépouiller, le plus qu'il eſt poſſible, de l'acide qu'il entraîne avec lui; & pour le conſerver, il faut le mettre dans une bouteille bien bouchée, attendu que ce demi-métal, ainſi diviſé, a, comme l'argent & le plomb, la propriété de ſe charger très-facilement du phlogiſtique réduit en vapeurs, & devient tout noir par cette addition. Delà vient que les femmes qui ſont fardées avec ce blanc, peuvent devenir toutes noires, ſi elles ſont expoſées aux vapeurs phlogiſtiques qui s'exhalent des matières en putréfaction, des latrines, du ſoufre, du foie de ſoufre, de l'ail écraſé, *&c.*

Léméri dit que ſi l'on écrit avec la diſſolution de biſmuth, l'écriture ne paroît pas; mais qu'elle devient très-noire en la mouillant avec la liqueur des ſcories du régule d'antimoine. Cela eſt très-vrai; & cette diſſolution eſt par conſéquent une encre de ſympathie. La raiſon de ce phénomène eſt fondée ſur la propriété qu'a le biſmuth bien diviſé, de ſe charger très-facilement de beaucoup de phlogiſtique par ſurabondance, & de ſe noircir par ſon moyen.

Le *biſmuth* paye pour droits à l'entrée du Royaume quatre livres par quintal.

BISNAGAR; nom propre. Ville & Royaume des Indes, dans la preſqu'île en-deçà du Gange. La ville

eſt grande & peuplée, & ſe trouve ſituée entre Paliacate & Mangalor, à ſoixante & quinze lieues de Pondichery. On la nomme auſſi Chandegri.

BISNOW; ſubſtantif maſculin. Secte de Banians dans les Indes. Ils reconnoiſſent un Dieu ſous le nom de *Ramram* auquel ils donnent une femme. Ils ornent leurs idoles d'or & de pierreries, & chantent dans leurs temples des hymnes en leur honneur au ſon de divers inſtrumens de muſique.

Les *Banians* ne mangent d'aucun animal; ils ne vivent que d'herbes, de légumes & de laitage. Ils ſont habiles dans le commerce.

BISOGNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſoldat de recrue.

BISON; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de bœuf ſauvage d'Amérique. Il porte, dit M. de Buffon, une boſſe entre les épaules; ſon poil eſt plus doux que la laine, plus long ſur le devant du corps que ſur le derrière, & crêpé ſur le cou & le long de l'épine du dos; la couleur en eſt brune, obſcurément marquée de quelques taches blanchâtres. Le biſon a de plus les jambes courtes; elles ſont, comme la tête & la gorge, couvertes d'un long poil: le mâle a la queue longue avec une houpe de poil au bout, comme on le voit à la queue du lion.

Le *biſon* ſe tient dans les bois. Il paſſe pour cruel & dangereux. Léméri dit que ſes cornes ſont ſudorifiques & bonnes pour réſiſter au venin. On les donne pulvériſées depuis un demi-ſcrupule juſqu'à une drachme. La fiente du même animal eſt réſolutive.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bizon*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BISPE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Evêque.

BISQUAIN; ſubſtantif maſculin. Peau de mouton garnie de ſa laine. Les Bourreliers font uſage de ces ſortes de peaux pour couvrir les colliers des chevaux de tirage.

BISQUE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de potage garni de béatilles, de truffes, de champignons, & d'autres ingrédiens délicats. On fait des *biſques* en gras & en maigre: il y en a de pigeons, de poulardes, de cailles, d'écreviſſes, *&c.*

On appelle *demi-biſque*, une biſque où il entre moins d'ingrédiens.

Nous avertiſſons aſſez inutilement ſans doute, que quelque agréables au goût que ſoient les *biſques*, elles nuiſent à la ſanté, quand on en fait un uſage trop fréquent.

BISQUE; ſubſtantif féminin. Avantage qu'un joueur obtient d'un autre au jeu de paume, & qui vaut quinze. Le joueur auquel on fait cet avantage, choiſit le moment de la partie qui lui paroît le plus favorable pour en faire uſage. *Il peut lui donner une biſque. Il lui demandoit quinze & biſque.*

On dit figurément & proverbialement, que *quelqu'un donneroit quinze & biſque à quelque autre*; pour exprimer la ſupériorité du premier ſur le ſecond, dans le genre dont il s'agit.

On dit auſſi figurément & proverbialement, qu'*on a quinze & biſque ſur la partie*; pour dire, qu'on a de grands avantages en ſa faveur pour le ſuccès d'une affaire.

On dit figurément & familièrement de quelqu'un, *qu'il prend ſa*

biſque ; pour dire, qu'il ſaiſit le moment avantageux.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BISSAC ; ſubſtantif maſculin. Beſace ou ſac ouvert par le milieu, & fermé par les deux bouts qui forment chacun une poche ou une eſpèce de ſac. *A qui appartient ce biſſac ?*

On dit figurément de quelqu'un qui eſt ruiné, *qu'il eſt au biſſac.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *c* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *biſak.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BISSCHOPIA ; nom propre. Ancienne ville de l'île de Chypre, dont on voit les ruines dans une plaine qu'arroſe une belle rivière, à mille pas ou environ du cap de la Gata-abdima. Les arbres qui portent le coton & les olives, y abondent.

BISSE ; ſubſtantif féminin. Terme de l'art Héraldique, emprunté de l'Italien *biſcia*, & qui ſignifie un ſerpent.

BISSECTION ; ſubſtantif féminin, & terme de Géométrie, qui ſe dit de la diviſion d'une étendue quelconque en deux parties égales.

BISSEXTE ; ſubſtantif maſculin. Addition qui ſeroit préciſément d'un jour tous les quatre ans, ſi l'année ſolaire étoit véritablement de trois cens ſoixante-cinq jours & ſix heures : mais comme elle n'eſt que de trois cens ſoixante-cinq jours cinq heures quarante-neuf minutes & douze ſecondes ; il arrive que les dix minutes quarante-huit ſecondes qui manquent aux ſix heures de chaque année, font quarante-trois minutes douze ſecondes de plus que le jour ajouté au mois de Février de la quatrième année, & que l'on appelle *biſſexte.* Pour prévenir la variation qui ſe ſeroit introduite peu à peu dans les ſaiſons, & qui auroit été d'un jour dans 133 ans & quatre mois, ſi le biſſexte eût eu lieu régulièrement tous les quatre ans, les Aſtronomes, chargés par Grégoire XIII de la réformation du calendrier, ordonnèrent que dans le cours de quatre cens ans, il y auroit trois biſſextes de retranchés : c'eſt pourquoi il n'y a point eu de biſſexte en 1700, & qu'il n'y en aura point en 1800, ni en 1900, ni en 2100, *&c.* mais l'an 2000 aura été biſſextil.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *biſexte.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BISSEXTIL, ILE ; adjectif qui ſe dit de l'année où ſe rencontre le biſſexte. *L'an prochain ſera biſſextil. Nous avons l'année biſſextile.*

BISSONATA. Le Tarif de la Douane de Lyon, donne ce nom à une ſorte d'étoffe groſſière qui ſert à habiller certains Religieux.

BISSONNIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois, vagabond, voleur de grands chemins.

BISSUS ; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom aux filamens d'une eſpèce de ſoie brune, longs de cinq ou ſix pouces, par le moyen deſquels la pinne marine s'attache aux corps où elle veut ſe fixer. Le Biſſus eſt propre à l'ourdiſſage, & il eſt plus précieux que la laine. On en fait des bas & d'autres ouvrages.

BISTI ; ſubſtantif maſculin. Petite

monnoie de Perſe que quelques-uns diſent valoir un ſou quatre ou ſix deniers de France ; mais le Chevalier Chardin ne donne le Biſti que pour une monnoie de compte valant dix binars, dont dix mille font un toman.

BISTONIE ; nom propre. *Biſtonia.* Ancienne ville de Thrace, dont parle Etienne le Géographe.

BISTOQUET ; ſubſtantif maſculin. Inſtrument avec lequel on joue au billard, pour ne pas billarder. *Un coup de biſtoquet.*

BISTORIE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois, poignard.

BISTORTE ; ſubſtantif féminin. *Biſtorta.* Plante ainſi nommée, parce que ſes racines ſont tortues, & communément repliées les unes ſur les autres. Elle a les feuilles longues, larges & pointues, & il s'élève d'entre elles des tiges rondes, hautes d'environ un pied, & qui portent des épis où ſont attachées de petites fleurs à étamines de couleur de pourpre. Il ſuccède à ces fleurs des ſemences à trois coins, luiſantes comme celles de l'oſeille.

Les racines de cette plante s'emploient ſouvent en Médecine. Elles donnent dans l'analyſe chimique beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel. Elles ſont aſtringentes, bonnes pour réſiſter au venin, pour arrêter le vomiſſement, les hémorrhagies, & pour empêcher l'avortement.

BISTORTIER ; ſubſtantif maſculin. Terme de Pharmacie. Eſpèce de pilon de bois, à long manche, avec lequel on ne peut piler que par un bout : il ſert à mêler les drogues qui compoſent un électuaire.

BISTOURI ; ſubſtantif maſculin. Inſtrument de Chirurgie, le plus en uſage après la lancette. Il y en a de pluſieurs eſpèces, de droits, de courbes, & tous ſont deſtinés à faire des inciſions. *On s'eſt ſervi du biſtouri dans la cure de ſon abcès.*

BISTOURNÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BISTOURNER.

BISTOURNER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Tordre les teſticules d'un animal, de manière qu'il ne puiſſe plus engendrer. *On a coutume de biſtourner certains chevaux.*

L'exemple qu'on vient de donner, prouve que ce verbe n'eſt pas neutre comme le dit le Dictionnaire de Trévoux.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *biſtourne*, la ſyllabe *tour* eſt longue.

BISTOW ; nom propre. Petite ville du Duché de Meklembourg.

BISTRE ; ſubſtantif féminin. Suie cuite & détrempée avec de l'eau gommée, & dont les Peintres & les Deſſinateurs ſe ſervent pour laver leurs deſſeins.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève.

BISTRICZ ; nom propre. Ville, rivière & Comté de Tranſylvanie, entre la Hongrie, la Pokutie, le Comté de Maroſeck, celui de Maros Vasharel, & celui de Neubania. La ville eſt à dix-ſept lieues de Coloſwar.

BISZESTIE ; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom qu'on donne en Ruſſie à la peine encourue par celui qui injurie quelqu'un. Elle conſiſte dans une

amende proportionnée à la qualité du fait & des perſonnes. Si l'auteur du délit eſt inſolvable, on l'envoie à l'offenſé qui eſt le maître d'en faire un eſclave, ou de lui faire donner le Knoute.

Les Loix nouvelles que va donner l'auguſte Princeſſe qui tient ſi dignement les rênes du Gouvernement de cet Empire, ne laiſſeront vraiſemblablement plus à l'offenſé la liberté de ſe venger de l'offenſeur.

BITBOURG; nom propre. Petite ville des Pays-bas, dans le Luxembourg, à quatre lieues de Vianden.

BITCHE; nom propre. *Bidiſcum.* Ville & château de France, en Lorraine, ſur la rivière de Hom, à cinq lieues, nord-nord-eſt, de Phaltzbourg.

BITCHEMARE; ſubſtantif maſculin. Sorte de poiſſon qui ſe ſale & ſe sèche comme la morue. On le pêche vers les côtes de la Cochinchine.

BITCHU, ou BITCHIOU, ou BITCOU; nom propre. Ville Capitale du royaume de même nom, dans l'île de Niphon, au Japon, ſur le golfe de Méaco.

BITETTO; nom propre. Ville Epiſcopale d'Italie, au royaume de Naples, dans la Province de Barri, à huit milles du golfe de Veniſe.

BITHIGA; nom propre. Ancienne ville d'Aſie, que Ptolémée place dans la Méſopotamie.

BITHYNIARCHIE; ſubſtantif féminin. Dignité, Juriſdiction du Bithyniarque.

BITHYNIARQUE; ſubſtantif maſculin. Les Payens déſignoient ſous ce nom le premier Prêtre ou Souverain Pontife de Bithynie. Il étoit dans une très-haute conſidération.

BITHYNIE; nom propre d'une ancienne contrée de l'Aſie mineure, ſur la Propontide, au nord de la Myſie & de la Phrygie. C'eſt où règna Amycus, fils de Neptune, & de la Nymphe Melie. Les Argonautes tuèrent ce Prince, parce qu'il avoit eu deſſein de les faire maſſacrer. *Voyez* BEBRICIENS.

BITI; ſubſtantif maſculin. Grand arbre toujours vert, qui croît dans le Malabar. Ray qui en parle, rapporte qu'on tire de ſa racine une huile ſalutaire contre l'alopécie.

BITILISE; nom propre. Ville d'Aſie, dans la Géorgie, ſur les frontières de la Perſe. Elle appartient aux Turcs.

BITIN; ſubſtantif maſculin. C'eſt, ſelon Nieremberg, un ſerpent terrible de l'île de Cuba. Il a environ cinq pieds de longueur, la tête d'un veau, les yeux noirs, l'iris verte, la gueule grande & munie de quatre rangs de dents aigues, fort longues, & ſerrées les unes contre les autres. Cet animal attaque & dévore les bœufs & les ſangliers.

BITO; nom propre. Petit royaume d'Afrique, en Nigritie. Il eſt ſitué entre les royaumes de Zegzeg, de Caſſena, de Temian, de Gabou, d'Iſago & de Guber. De l'Iſle dit que les habitans en ſont riches.

BITONTO; nom propre. Ville épiſcopale d'Italie, au royaume de Naples, dans la Pouille, à huit milles de Barri. Ce fut là que le Général Eſpagnol de Mortemar battit les Impériaux en 1734, pour quoi le Roi d'Eſpagne le décora du titre de Duc.

BITORD; ſubſtantif maſculin. Terme de Marine, qui ſe dit d'une corde à deux ou trois fils aſſez déliés, & dont on ſe ſert pour faire des enflechures, pour amarrer & fortifier les manœuvres.

BITOU; ſubſtantif maſculin. Les Nè-

gres du Sénégal donnent ce nom à une ſorte de coquillage univalve, du genre des pucelages ou conques de Venus. Adanſon regarde ce coquillage comme une variété de l'eſpèce appelée ſur nos côtes *Pou de mer*, dont il ne diffère que par ſon extrême blancheur.

BITTE; ſubſtantif féminin, & terme de rivière, qui déſigne une pièce de bois ronde, placée ſur le devant d'un bateau foncet, & qui ſert à le fermer.

BITTES, ſe dit, en termes de Marine, de diverſes pièces de bois qu'on diſtingue en grandes bittes & en petites bittes.

Les grandes *bittes*, ſont poſées à l'arrière du mât de miſaine, & elles s'élèvent juſqu'au premier pont. On s'en ſert pour amarrer le cable.

Des quatre petites bittes, deux ſont placées vers le mât de miſaine, & les deux autres vers le grand mât. Elles s'élèvent juſques ſur le dernier pont. On en fait uſage pour amarrer les écoutes des deux huniers.

BITTERFELD; nom propre. Petite ville d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, dans la Miſnie, ſur la Mulde, entre Hall & Wittemberg.

BITTER LE CABLE; termes de marine, qui expriment l'action de rouler le cable autour des bittes, & de l'y arrêter.

BITTERN; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi, dans les lieux où l'on tire du ſel de l'eau de la mer, la liqueur qui ſe ſépare du ſel commun.

BITTI; nom propre. Rivière de Sardaigne, dans la province de Logudori.

BITTON; ſubſtantif maſculin. Terme de marine. Petite pièce de bois ronde par le moyen de laquelle on amarre une galère à terre.

BITTON, ſe dit auſſi, ſur les rivières, d'une pièce de bois ronde, placée près du gouvernail d'un bateau foncet

BITTONNIÈRES. *Voyez* ANGUILLÈRES.

BITUME; ſubſtantif maſculin. *Bitumen*. Subſtance huileuſe qui appartient au règne minéral, & qui ſe trouve en pluſieurs endroits ſous diverſes formes de diverſes couleurs & de conſiſtance plus ou moins ſolide.

On a obſervé, 1°. que plus les bitumes ſont liquides, & plus ils ſont inflammables, & ſe conſument promptement; 2°. qu'ils répandent, en brûlant, une fumée noire, dont l'odeur eſt tantôt gracieuſe, & tantôt fétide; 3°. que ces exhalaiſons ſont même quelquefois ſuffoquantes, & ſurtout quand elles émanent d'un bitume ſolide; 4°. que les bitumes concrets ſe liquéfient facilement ſur un feu modéré, excepté le charbon qui brûle ſans ſe liquéfier; 5°. que les bitumes ou liquides ou concrets, donnent dans l'uſtion une matière fuligineuſe, & laiſſent en arrière une portion de terre, qui, ſi l'on en continue la déflagration, devient une terre pure; 6°. Qu'ils nagent ſur l'eau, mais ne s'y diſſolvent point, ſinon une portion ſaline qui y eſt quelquefois interpoſée; 7°. qu'ils s'uniſſent en quelque ſorte avec les huiles végétales; 8°. enfin qu'ils ſont en général nommés *ſucs concrets foſſiles*, parce qu'ils ſont condenſables & réſolubles, & laiſſent des réſidus qui les rendent viſibles & palpables après l'évaporation de l'eau avec laquelle ils ſont mêlés.

Les Naturaliſtes ne ſavent pas encore directement à quoi l'on doit attribuer l'origine des bitumes en général; cependant le plus grand nombre d'entr'eux regardent ces ſubſtances comme le réſultat de la décompoſition de divers végétaux.

Quelques Phyſiciens les ont regardés comme le principe des odeurs & des ſaveurs que nous trouvons dans la chair des animaux qui ſervent à notre nourriture : d'autres au contraire croient que ce ſont des ſoufres primitifs qui circulent dans les plantes, & qui produiſent la couleur des fleurs : auſſi tous les différens ſyſtêmes de chaque ſecte ne nous ont encore donné qu'une idée très-générale de la conſtitution naturelle de chaque ſubſtance, & particulièrement des bitumes.

On peut diviſer les bitumes en ſolides & en liquides. Les ſolides ſont le charbon de terre, l'ambre, le jays, *&c.* Les liquides ſont l'huile de pétrole, la poix minérale, *&c.*

Nous parlons de chaque eſpèce de bitume, ſous le nom qui lui eſt propre.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

BITUMINEUX, EUSE ; adjectif. *Bituminoſus, a, um.* Qui eſt de la nature, qui a les qualités du bitume. *Les eaux de cette mare ſont bitumineu[illegible]*

Les [illegible] premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une bitumineuſe terre*, mais *une terre bitumineuſe.*

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le *x* du maſculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, *bitumineus*, *bitumineuze.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BITURIGES ; (les) anciens peuples des Gaules, diſtribués en deux Nations puiſſantes. L'une habitoit la première Aquitaine, dont Bourges étoit la capitale ; & l'autre habitoit la ſeconde Aquitaine qui avoit Bordeaux pour capitale.

BITYLA ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville du Peloponèſe, dans la Laconie.

BIVALVE ; ſubſtantif féminin. *Bivalva.* Terme d'Hiſtoire Naturelle & de Conchyliologie. Coquillage qui a deux parties jointes par une eſpèce de charnière, en quoi il diffère des univalves. *Les moules, les cœurs, les peignes, les huîtres, &c. ſont des bivalves.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

BIVAR ; nom propre. C'eſt, ſelon Baudrand, une ville d'Eſclavonie, dans l'île de Métabar, que forme la Save, entre les embouchures de la Boſne & du Drin.

BIUDÈRE ; nom propre. Rivière de Turquie, dans la Romanie. Elle a ſon embouchure dans le golfe de ſon nom, près de Conſtantinople.

BIVEAU ; ſubſtantif maſculin. Inſtrument de bois fait en forme d'equerre ſtable, dont les branches ne s'ouvrent ni ne ſe ferment.

BIVENTER ; *Voyez* DIGASTRIQUE.

BIVET ; ſubſtantif maſculin. Coquillage du genre des Buccins, qui ſe trouve autour des rochers du cap Bernard. Il eſt de couleur blanche ou griſe, environné de deux ou trois bandes brunes qui tournent avec les ſpires.

BIVIAIRE ; adjectif des deux genres, qui ſe dit d'une place où aboutiſſent deux routes ou chemins : l'Ordonnance des Eaux & Forêts veut que dans les angles des places croiſées, *biviaires*, ou *triviaires*, des gran-

des routes, ou chemins royaux des forêts, il ſoit planté des croix ou pyramides qui indiquent les lieux où ces chemins conduiſent.

BIVIE ; nom propre, & terme de Mythologie. *Bivia.* Déeſſe qui préſidoit aux lieux où deux chemins aboutiſſoient.

BIVOIE ; ſubſtantif féminin. Lieu où deux chemins aboutiſſent. *Il faudroit un poteau ſur cette bivoie.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

BIVONA ; nom propre. Petite ville & Duché d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazare, à deux lieues de Calatabellota.

BIVOUAC ; ſubſtantif maſculin. Terme emprunté de l'Allemand, & qui ſe dit d'une garde extraordinaire qu'on fait la nuit pour la ſûreté d'un Camp, d'une Armée. *Ce Regiment a paſſé la nuit au bivouac.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *c* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bivouak*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIXA ; ſubſtantif maſculin. Arbriſſeau du Bréſil, toujours vert, grand à peu près comme le citronnier. Il a la feuille de l'orme, l'écorce d'un jaune rougeâtre, & le bois blanc. Ses fleurs ſont diſpoſées en roſes, & il leur ſuccède des gouſſes de la groſſeur d'une amande, contenant des grains d'un beau rouge, qui donnent à l'eau dans laquelle on les met une couleur de carmin. Cette graine priſe intérieurement, arrête le cours de ventre, & calme les ardeurs de la fièvre. Sa racine eſt d'un goût fort, mais agréable : les Indiens s'en ſervent au lieu de ſafran. On fait avec l'écorce de cet arbre d'excellens cordages.

BIZA ; ſubſtantif maſculin. Monnoie d'argent qui a cours au Royaume de Pégu. Elle vaut cinq livres cinq ſous cinq deniers de France.

BIZA, eſt auſſi le nom d'un poids avec lequel on pèſe les Marchandiſes dans le même Royaume. Il revient à deux livres cinq onces poids de Veniſe.

BIZARRE ; adjectif de tout genre. *Varius, a, um.* Quinteux, fantaſque, capricieux, extravagant. *Il fut toujours d'un caractère bizarre.*

BIZARRE, ſe dit, dans le ſens figuré, pour déſigner quelque choſe d'extraordinaire, de ſingulier, qui n'eſt pas commun. *Quelle opération avez-vous faite pour obtenir cette couleur bizarre?*

Voyez au mot QUINTEUX, les différences relatives qui en diſtinguent BIZARRE, *&c.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On n'écrira pas *un bizarre homme*, mais *un homme bizarre.*

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bizare.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BIZARREMENT ; adverbe. Avec bizarrerie, d'une manière bizarre. *Il s'eſt comporté bizarrement dans cette affaire. Elle eſt toujours vêtue bizarrement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bizaremant.*

bizaremant. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIZARRERIE ; ſubſtantif féminin. Caprice, ſingularité, extravagance. *Exemples.* Dans le ſens de caprice : *ne croyez pas que l'on encenſera vos bizarreries.*

Dans le ſens de ſingularité : *il a adopté cette opinion ſans réflexion, il la ſoutient par bizarrerie.*

Dans le ſens d'extravagance. *Toutes ſes actions ſont des bizarreries.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième longue.

BIZE ; ſubſtantif féminin. Poiſſon de la grandeur & de la figure de la pelamide, dont il diffère par ſes dents qui ſont plus grandes, & par ſa chair qui eſt moins tendre.

BIZÉ A DEUX TÊTES ; ſubſtantif maſculin, & terme de Cordonniers. Il ſe dit d'un outil de buis, avec lequel ces Artiſans règlent la trépointe du derrière d'un ſoulier.

BIZEBANI ; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom chez le Grand-Seigneur, à certains ſourds & muets qui parlent par ſignes, & dont quelques-uns ſervent de bouffons à ce Prince.

BIZÈGLE ; ſubſtantif maſculin, & terme de Cordonniers, qui ſe dit d'un morceau de buis avec lequel ces Artiſans liſſent le devant des ſemelles de ſouliers.

BIZERT ; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi certains oiſeaux de paſſage qui ſe trouvent en grand nombre ſur les Pyrénées au mois d'Octobre.

BIZU ; nom propre. Ville d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Maroc, ſur le Mont-Atlas, à ſept lieues d'Elgemuha, dans une contrée qui abonde en blé, en vignes, en olives & en pâturages.

BIZYE ; nom propre d'une ancienne ville, qu'Etienne le Géographe dit avoir été capitale de l'Aſtique, dans la Thrace. Pline rapporte que les Rois de Thrace y faiſoient leur réſidence.

BLABE ; nom propre. Île du Boſphore de Thrace, près du Promontoire appelé *Lembus*, vers la Calcédoine.

BLACAS ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un jeune chêne.

BLACHE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois un plant de jeunes chênes.

BLACKBORNE ; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la Province de Lancaſtre, à dix-huit milles de Mancheſter.

BLACKWATER ; nom propre. Rivière d'Irlande, dans la Province d'Ulſter. Elle a ſes ſources dans les montagnes du Comté de Cavan, & ſon embouchure dans le lac Lough-Neaugh.

Il y a en Angleterre, dans le Comté d'Eſſex, une autre rivière de ce nom, qui a ſa ſource près de Newport, & ſon embouchure dans la mer, au-deſſous de Malden.

BLAÇON ; vieux mot qui ſignifioit autrefois écu, bouclier.

BLADAGE ; ſubſtantif maſculin, & terme de Coutume. Sorte de droit en forme de cenſive, qui ſe perçoit dans l'Albigeois. Il conſiſte en une certaine quantité de grains, proportionnée au nombre des bêtes qui ſervent au labourage de la terre inféodée.

BLADERIE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Marché au blé.

BLADIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Marchand de blé.

BLADNOCK ; nom propre. Rivière d'Ecoſſe, au Comté de Gallowai.

Elle ſe jette dans la mer d'Irlande, entre Withern & le Golfe de Ferry-town.

BLAER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois enſemencer une terre en blé.

BLAFARD, ARDE ; adjectif. *Pallidus, a, um.* Pâle. Il ne s'emploie guères qu'en parlant d'une couleur terne, ſans éclat, & d'une lumière foible. *Elle a d'aſſez beaux traits, mais ſon teint eſt blafard. On y remarquoit une lueur blafarde.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue au maſculin ; mais elle eſt moyenne au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un blafard viſage*, mais *un viſage blafard.*

Il faudroit ſupprimer le *d* du maſculin, & écrire, d'après la prononciation, *blafar.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BLAFFERT ; ſubſtantif maſculin. Petite monnoie qui a cours à Cologne, & dans les pays du bas Rhin. Le blaffert revient à trois ſous, & douze treizièmes de deniers de France.

BLAIGUEZ ; nom propre. Contrée de France, dans le Bordelois, à la droite de la Garonne. Elle a quatre lieues de longueur, & environ deux & demie de largeur. On y recueille beaucoup de blé & de vin.

BLAINVILLE ; nom propre. Petite Ville & Marquiſat de France, en Lorraine, ſur la rivière de Meurthe, à une lieue, ſud-ſud-oueſt, de Lunéville.

Il y a deux Bourgs de même nom en Normandie : l'un eſt ſitué ſur l'Océan, environ à deux lieues, oueſt-nord-oueſt, de Coutances ; & l'autre eſt à trois lieues, nord-eſt, de Rouen.

BLAIR ; nom propre. Ville d'Ecoſſe, capitale de la Province d'Athol. Elle eſt à huit lieues de la ville de Perth.

BLAIREAU ; ſubſtantif maſculin. Quadrupède que l'on appelle auſſi *Taiſſon.* C'eſt, dit M. de Buffon, un animal pareſſeux, défiant, ſolitaire, qui ſe retire dans les lieux les plus écartés, dans les bois les plus ſombres, & s'y creuſe une demeure ſouterraine : il ſemble fuir la ſociété, même la lumière, & paſſe les trois quarts de ſa vie dans ce ſéjour ténébreux, dont il ne ſort que pour chercher ſa ſubſiſtance. Comme il a le corps alongé, les jambes courtes, les ongles, ſur-tout ceux des pieds de devant, très-longs, & très-fermes ; il a plus de facilité qu'un autre pour ouvrir la terre, y fouiller, y pénétrer, & jetter derrière lui les déblais de ſon excavation, qu'il rend tortueuſe, oblique, & qu'il pouſſe quelquefois fort loin. Le renard, qui n'a pas la même facilité pour creuſer la terre, profite de ſes travaux : ne pouvant le contraindre par la force, il l'oblige par adreſſe à quitter ſon domicile, en l'inquiétant, en faiſant ſentinelle à l'entrée, en l'infectant même de ſes ordures : enſuite il s'en empare, l'élargit, l'approprie, & en fait ſon terrier. Le *blaircau*, forcé à changer de manoir, ne change pas de pays : il ne va qu'à quelque diſtance travailler ſur nouveaux frais à ſe pratiquer un autre gîte, dont il ne ſort que la nuit, dont il ne s'écarte guères, & où il revient dès qu'il ſent quelque danger. Il n'a que ce moyen de ſe mettre en ſûreté, car il ne peut

échapper par la fuite, il a les jambes trop courtes pour pouvoir bien courir. Les chiens l'atteignent promptement, lorſqu'ils le ſurprennent à quelque diſtance de ſon trou. Cependant il eſt rare qu'ils l'arrêtent tout à fait, & qu'ils en viennent à bout, à moins qu'on ne les aide. Le *blaireau* a le poil très-épais, les jambes, la mâchoire & les dents très-fortes, auſſi-bien que les ongles; il ſe ſert de toute ſa force, de toute ſa réſiſtance, & de toutes ſes armes en ſe couchant ſur le dos, & il fait aux chiens de profondes bleſſures. Il a d'ailleurs la vie très-dure; il combat long-temps, ſe défend courageuſement, & juſqu'à la dernière extrémité.

Autrefois que ces animaux étoient plus communs qu'ils ne le ſont aujourd'hui, on dreſſoit des baſſets pour les chaſſer, & les prendre dans leurs terriers. Il n'y a guères que les baſſets à jambes torſes qui puiſſent y entrer aiſément; le *blaireau* ſe défend en reculant, éboule de la terre, afin d'arrêter ou d'enterrer les chiens; on ne peut le prendre qu'en faiſant ouvrir le terrier par deſſus, lorſqu'on juge que les chiens l'ont acculé juſqu'au fond; on le ſerre avec des tenailles, & enſuite on le muſele pour l'empêcher de mordre: les jeunes s'apprivoiſent aiſément, jouent avec les petits chiens, & ſuivent comme eux la perſonne qu'ils connoiſſent, & qui leur donne à manger; mais ceux que l'on prend vieux, demeurent toujours ſauvages; ils ne ſont ni mal-faiſans, ni gourmands, comme le renard & le loup, & cependant ils ſont animaux carnaſſiers; ils mangent de tout ce qu'on leur offre, de la chair, des œufs, du fromage, du beurre, du pain, du poiſſon, des fruits, des noix, des graines, des racines, &c. Ils préfèrent la viande crue à tout le reſte. Ils dorment la nuit entière, & les trois quarts du jour, ſans cependant être ſujets à l'engourdiſſement pendant l'hiver, comme les marmottes ou les loirs. Ce ſommeil fréquent fait qu'ils ſont toujours gras, quoiqu'ils ne mangent pas beaucoup; & c'eſt par la même raiſon qu'ils ſupportent aiſément la diète, & qu'ils reſtent ſouvent dans leur terrier trois ou quatre jours ſans en ſortir, ſur-tout dans les temps de neige.

Ils tiennent leur domicile propre; ils n'y font jamais leurs ordures. On trouve rarement le mâle avec la femelle; lorſqu'elle eſt prête à mettre bas, elle coupe de l'herbe, en fait une eſpèce de fagot, qu'elle traîne entre ſes jambes juſqu'au fond du terrier, où elle fait un lit commode pour elle & ſes petits. C'eſt en été qu'elle met bas, & la portée eſt ordinairement de trois ou de quatre. Lorſqu'ils ſont un peu grands, elle leur apporte à manger: elle ne ſort que la nuit, va plus au loin que dans les autres temps: elle déterre les nids des guêpes, en emporte le miel, perce les rabouillières des lapins, prend les jeunes lapreaux, ſaiſit auſſi les mulots, les lézards, les ſerpens, les ſauterelles, les œufs des oiſeaux, & porte tout à ſes petits, qu'elle fait ſortir ſouvent ſur le bord du terrier, ſoit pour les allaiter, ſoit pour leur donner à manger.

Ces animaux ſont naturellement frileux; ceux qu'on élève dans la maiſon, ne veulent pas quitter le coin du feu, & ſouvent s'en approchent de ſi près, qu'ils ſe brûlent les pieds, & ne guériſſent pas aiſé-

ment. Ils ſont auſſi fort ſujets à la galle ; les chiens qui entrent dans leurs terriers, prennent le même mal, à moins qu'on n'ait grand ſoin de les laver. Le *blaireau* a toujours le poil gras & mal propre ; il a entre l'anus & la queue, une ouverture aſſez large, mais qui ne communique point à l'intérieur, & ne pénètre guères qu'à un pouce de profondeur ; il en ſuinte continuellement une liqueur onctueuſe, d'aſſez mauvaiſe odeur, qu'il ſe plaît à ſucer. Sa chair n'eſt pas abſolument mauvaiſe à manger, & l'on fait de ſa peau des fourrures groſſières, des colliers pour les chiens, des couvertures pour les chevaux, *&c.* Son poil ſert à faire des pinceaux pour les Peintres.

Les différentes parties du blaireau contiennent beaucoup d'huile & de ſel volatil. Sa graiſſe mêlée dans des lavemens calme les douleurs de la néphrétique, & on l'emploie extérieurement contre la goutte ſciatique, & pour fortifier les nerfs. Les cendres de cet animal ſe donnent avec ſuccès contre les maladies de poitrine & les crachemens de ſang. Son ſang ſéché & pulvériſé guérit la lépre, & chaſſe les mauvaiſes humeurs par tranſpiration. On le prend depuis un ſcrupule juſqu'à trois.

BLAIREAU, ſe dit, en termes de Doreurs ſur bois, d'un pinceau de poil dur avec lequel ils font tomber l'or inutile de deſſus les pièces dorées.

BLAIRIE ; ſubſtantif féminin, & terme de Coutume, qui ſe dit d'un droit que perçoit le Seigneur haut-juſticier, pour la permiſſion qu'il accorde aux habitans de ſa ſeigneurie de mener paître leur bétail dans les terres où l'on a fait la récolte, & dans les bois & autres héritages ouverts.

BLAISE ; nom propre. Rivière de France, dans le Perche. Elle a ſa ſource à une demi-lieue, oueſt-ſud-oueſt, de la Ferté au Vidame, & ſon embouchure dans l'Evre, à une lieue, nord-eſt, de Dreux, après un cours d'environ ſix lieues.

Il y a en Champagne une autre rivière de même nom, qui a ſa ſource à deux lieues, eſt-nord-eſt, de Chaumont, & ſon embouchure dans la Marne, à deux lieues, ſud-eſt, de Vitri-le-François, après un cours d'environ douze lieues.

BLAISOIS. *Voyez* BLÉSOIS.

BLAISON ; nom propre. Bourg & Baronnie de France, en Anjou, ſur la Loire, à deux lieues & demie, ſud-eſt, d'Angers.

BLAISTRE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une motte de terre.

BLÂMABLE ; adjectif des deux genres. *Vituperabilis.* Digne de blâme, de réprimande. *C'eſt ſe rendre blâmable. Cette conduite eſt très-blâmable.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une blâmable vie*, mais *une vie blâmable.*

BLÂME ; ſubſtantif maſculin. *Vituperatio.* Opinion, diſcours par lequel on condamne quelqu'un, quelque choſe. *On lui a donné le blâme que les autres méritoient. Sa conduite étoit digne de blâme.*

BLÂME, ſe dit, en matière criminelle, de la réprimande que fait le Juge à un coupable enſuite d'une Sentence ou Arrêt. Cette punition, qui ne diffère de l'admonition que

par le nom, eſt infamante, & l'admonition ne l'eſt pas.

BLÂME, ſe dit, en termes de Juriſprudence féodale, de l'improbation que fait le Seigneur de l'aveu & dénombrement que ſon nouveau vaſſal lui a fourni.

Le dénombrement peut être défectueux par excès ou par défaut, & encourir le blâme en l'un & l'autre cas.

Il ſera défectueux par excès, ſi le vaſſal y a compris quelque héritage qui ne faſſe pas partie du fief dont il s'agit; s'il a prétendu ne tenir qu'en arrière fief ce que le Seigneur prétendoit qu'il tenoit en plein fief, & s'il a pris dans le dénombrement une qualité qui ne lui fut pas due, & ſoit préjudiciable au Seigneur.

Le dénombrement ſera défectueux par défaut, ſi le vaſſal n'a déclaré qu'une partie du domaine relevant du Seigneur féodal; s'il n'a point dit tout ce qu'il tenoit en cenſives & arrière-fiefs; s'il n'a pas ſpécifié les charges & les ſervitudes de ſon fief, & s'il n'en a pas détaillé les tenans & les aboutiſſans.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BLÂMÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BLÂMER.

BLÂMER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Vituperare*. Reprendre, cenſurer, condamner. *On le blâme d'avoir intenté ce procès. Je ne blâme pas ſa ſenſibilité.*

BLÂMER, ſe dit, en matière criminelle, de l'action par laquelle le Juge réprimande un coupable en exécution d'une Sentence ou Arrêt. *L'Arrêt le condamne à être blâmé.*

BLÂMER, ſe dit, en termes de Juriſprudence féodale, de l'action du Seigneur qui improuve l'aveu & le dénombrement que lui a fourni ſon nouveau vaſſal. *Le dénombrement eſt reçu quand le Seigneur ne l'a pas blâmé dans le temps preſcrit par la coutume.* Voyez BLÂME.

Quand ce verbe précéde un infinitif avec lequel il forme un ſens, il s'y lie par le moyen de la particule *de*. *On le blâme d'aller ſi fréquemment dans cette maiſon.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BLAMMUYSER; ſubſtantif maſculin. Monnoie des Pays-bas que l'on appelle encore *plaquette* ou *demi-eſcalin*. Elle eſt décriée en Hollande & dans la Flandre Autrichienne. Sa valeur eſt réduite environ à trois ſous ſix deniers de France.

BLAMONT; nom propre. Ville & Comté de France, en Lorraine, à cinq lieues, eſt-nord-eſt, de Lunéville. C'eſt le ſiége d'un des trente-ſix Bailliages royaux de la Province.

BLANC; ſubſtantif maſculin. La couleur blanche. Le grand Newton a prouvé que les corps ne paroiſſoient blancs, qu'autant qu'ils réfléchiſſoient des rayons de toutes les couleurs; & qu'ainſi la couleur blanche étoit un compoſé de toutes les autres couleurs.

BLANC, ſe dit de la matière blanche que les Peintres emploient pour rendre blanc.

On appelle *blanc de plomb*, une eſpèce de rouille de plomb faite par artifice: c'eſt le meilleur & le plus beau blanc que les Peintres puiſſent employer. Pour l'obtenir, on en-

terre du plomb ; & au bout de plusieurs années, il ſe trouve changé en écailles d'un très-beau blanc.

Blanc de perle, ſe dit d'un blanc un peu gris, qui ſe fait avec du biſmuth.

Blanc de craye, ſe dit d'une craye blanche délayée dans de l'eau gommée, & avec laquelle les Peintres rehauſſent au pinceau les plus vives lumières d'un deſſein. Le blanc de craye s'appelle auſſi *blanc au pinceau*.

Blanc des Carmes, ſe dit d'une chaux de Senlis très-blanche & paſſée dans un tamis très-fin.

Blanc d'Espagne, ſe dit d'une ſorte de marne blanche, qui ſe fond très-facilement dans l'eau. On en fait grand uſage en détrempe ; mais il n'a pas aſſez de corps pour être employé à l'huile.

Blanc, ſe dit, en termes de Doreurs ſur bois, d'un plâtre préparé, que ces Ouvriers appliquent ſur les ouvrages deſtinés à être dorés.

Blanc, ſe dit, en termes de Batteurs d'or, de l'argent dont ces Ouvriers allient quelquefois l'or.

Blanc, ſe dit, en termes de Fayenciers, de l'émail de la fayence.

Blanc, ſe dit, en termes de Fondeurs de Caractères d'Imprimerie, des deux principales pièces du Moule à fondre. Elles forment le corps du caractère.

Blanc, ſe dit, en termes d'Imprimerie, des reglettes minces que l'on met entre chaque ligne de caractère, pour éloigner un peu l'une de l'autre.

Blanc, ſe dit, en termes de Facteurs d'Orgues, d'un mélange de colle, d'eau & de blanc d'Eſpagne, avec lequel ils blanchiſſent les parties qu'ils veulent ſouder.

Blanc, ſe dit d'une ſorte de fard dont les femmes font uſage. *Voyez* Bismuth.

Blanc de l'œil, ſe dit de la partie de l'œil qui paroît blanche, & qu'on appelle, en Anatomie, *la Cornée*. Voyez *ce mot*.

Blanc de poulet, de perdrix, *&c.* ſe dit de la chair de l'eſtomac de ces oiſeaux, quand elle eſt cuite.

On dit d'un cheval qui a le tour de la bouche de couleur blanche, & dont le poil n'eſt pas blanc, *qu'il boit blanc, qu'il boit dans son blanc.*

Blanc d'œuf, ſe dit de la partie glaireuſe de l'œuf qui environne le jaune.

Blanc, ſe dit des Peuples qui ont le teint blanc, ou même baſané, par oppoſition aux Peuples qui l'ont noir. *Cette Négreſſe a épouſé un Blanc. Ce Blanc a épouſé une Noire.*

Blanc, ſe dit, en termes de Jardinage, d'une maladie qui ſurvient aux concombres : c'eſt une altération dans les fibres, qui occaſionne une ſorte de rouille blanche telle qu'on en remarque ſur les laitues, les chicorées, *&c.* Cette maladie, qui fait périr la plante, peut être occaſionnée par une grande ſéchereſſe, par une mauvaiſe expoſition, par le froid, par un arroſement fait mal à propos, *&c.*

Blanc, ſe dit du but où l'on tire. *Nous allâmes tirer au blanc. Il a donné trois fois dans le blanc.*

On dit de celui qui a donné dans le blanc où il viſoit, depuis le lieu marqué, *qu'il a tiré de but en blanc.*

Blanc, ſe dit, au Palais, de l'endroit d'un acte qui eſt reſté non écrit.

Blanc, ſe dit auſſi d'un papier ou parchemin ſigné, que l'on donne

pour ſervir de quittance. *J'ai ſon blanc, pour recevoir ce que vous lui devez.*

On appelle *quittance en blanc*, celle où n'eſt pas écrit le nom de celui qui doit payer. Et *promeſſe en blanc, procuration en blanc*, la promeſſe & la procuration où les noms du Créancier & de celui que l'on conſtitue Procureur, ne ſont pas exprimés.

BLANC-SIGNÉ, ou BLANC-SEING, ſe dit d'un papier ou parchemin ſigné, que l'on donne à quelqu'un pour le remplir à ſon gré.

On appelle *livre en blanc*, un livre qui n'a pas encore été relié.

BLANC DE BALEINE, ſe dit d'une matière graſſe & onctueuſe qui ſe tire de la tête d'une eſpèce de baleine, qu'on appelle *cachalot*. On en fait fondre la cervelle ſur un petit feu; on la jette enſuite dans des moules comme ceux des Sucreries: on fait égouter ſon huile, & quand elle eſt réfroidie, on la refond, pour la faire égoutter encore; manœuvre qui ſe répète juſqu'à ce que la matière ſoit bien purifiée & bien blanche. On la coupe enſuite en écailles, comme on la voit dans le commerce.

Les habitans de Bayonne & de Saint-Jean-de-Luz, préparent beaucoup de blanc de baleine. Il faut choiſir celui qui eſt en écailles blanches, claires, tranſparentes, & d'une odeur ſauvagine. On doit le tenir dans des vaiſſeaux de verre bien fermés, parce que le contact immédiat de l'air le rend jaune & rance.

Le blanc de baleine eſt un balſamique excellent pour la poitrine: il en adoucit les âcretés, & en déterge & conſolide les ulcères. On s'en ſert pour les meurtriſſures, les contuſions internes, & après l'accouchement. Il eſt bon contre les ulcères des reins & l'épaiſſiſſement du ſang. On le prend à la doſe d'un demi gros, diſſout par le moyen d'un jaune d'œuf, ou dans quelque autre véhicule convenable.

Appliqué à l'extérieur, il eſt émollient & conſolidant. Il ſert ſurtout dans la petite vérole, & l'on en oint les puſtules, quand elles commencent à ſe durcir. C'eſt auſſi un coſmétique dans le fard & dans les pommades, dont on fait uſage pour adoucir la peau & embellir le teint.

BLANCHE, s'emploie ſubſtantivement au Jeu des Cartes, & l'on dit qu'on a *blanche*; pour dire, que l'on n'a aucune figure dans ſon jeu.

BLANC, s'eſt dit d'une ſorte de petite monnoie qui valoit cinq deniers, & il ſe dit encore aujourd'hui au pluriel en cette phraſe, *ſix blancs*; pour dire, deux ſous ſix deniers.

On dit auſſi proverbialement, figurément & populairement, *qu'on a réduit quelqu'un au blanc*; pour dire, qu'on lui a gagné tout ſon argent.

On dit, *que des parens ont voué un enfant au blanc*; pour dire, qu'ils ont fait vœu de lui faire porter un habillement de couleur blanche pendant un certain temps, en l'honneur de la Vierge.

On dit proverbialement de deux choſes & de deux perſonnes fort différentes l'une de l'autre, *qu'il y a de la différence comme du blanc au noir.*

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un qui paſſe d'une extrémité à l'autre, *qu'il va du blanc au noir.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *qu'on a dit une choſe de but en blanc*; pour dire, qu'on a dit une choſe déſagréable hardiment, ſans ménagement, inconſidérément.

BLANC, ANCHE; adjectif. *Albus, a, um.* Qui eſt de la couleur la plus oppoſée au noir, & qui a le plus de rapport avec la lumière. *C'eſt une carrière de marbre blanc. Cette Dame a les dents très-blanches.*

Blanc, ſe dit, par extenſion, pour déſigner certains objets, qui, ſans être blancs, approchent davantage de la couleur blanche que d'autres objets de même eſpèce. Ainſi l'on dit, *du raiſin blanc, de la bière blanche, des mûriers blancs, &c.*

Blanc, ſe dit auſſi par oppoſition à ſale, & ſignifie propre, net. *Pourquoi n'avez-vous point mis de linge blanc? Faites apporter une cuillier blanche.*

Blanc, ſe joint à pluſieurs ſubſtantifs, deſquels on ne peut le ſéparer, ſans altération du ſens qu'ils forment enſemble. Ainſi:

Armes blanches, ſe dit par oppoſition aux armes à feu, des ſabres, des coutelas, des épées, &c. *Ils ſe ſont battus à l'arme blanche.*

Argent blanc, ſe dit des diverſes monnoies d'argent, par oppoſition à celles d'or, de cuivre, ou de billon. *Il m'a compté dix mille francs en argent blanc.*

Eau blanche, ſe dit d'une eau dans laquelle on a mêlé du ſon, & qui ſert de boiſſon aux chevaux, ſurtout quand ils ſont malades. *Cette jument eſt à l'eau blanche.*

Sauce blanche, ſe dit d'une ſorte de ſauce ordinairement compoſée d'un peu de crême avec du beurre qui n'a pas été rouſſi. *Ce poiſſon eſt à la ſauce blanche.*

Boudin blanc, ſe dit d'un boudin fait avec du lait & du blanc de chapon. *On lui ſervit un boudin blanc.*

Bois blanc, ſe dit, en termes d'Eaux & Forêts, de divers arbres de peu de valeur, tels que le peuplier, le bouleau, le tremble, l'aune, *&c.*

Fer blanc, ſe dit d'une ſorte de fer réduit en feuilles qu'on a plongées dans un bain d'étain pour les rendre blanches. *Allez acheter ſix plaques de fer blanc.*

Carte blanche, ſe dit, au Jeu des Cartes, de celles qui ne ſont ni Rois, ni Dames, ni Valets. *Quand on a cartes blanches au Piquet, on compte dix points.*

Note blanche, ſe dit, en termes de Muſique, d'une note qui vaut deux noires, ou la moitié d'une ronde.

Billet blanc, ſe dit, en termes de Loterie, d'un billet où il n'y a rien d'écrit. *Il a eu trois billets blancs.*

Cornette blanche, ſe dit du premier Régiment de Cavalerie de France, qui eſt le Régiment du Colonel Général de la Cavalerie. *Il a ſervi dans la Cornette blanche.*

Drapeau blanc, ſe dit, en France, du premier Drapeau d'un Régiment.

Pavillon blanc, ſe dit, en termes de Marine, du Pavillon de France, qui eſt de couleur blanche.

Écharpe blanche, s'eſt dit autrefois de la marque que portoient ceux qui étoient au ſervice de France.

Gelée blanche, ſe dit d'une gelée formée le matin de la roſée ou du brouillard congelé. *On a dans ce*

Pays

Pays, des gelées blanches vers la fin de Septembre.

MAGIE BLANCHE, ſe dit par oppoſition à magie noire, de la connoiſſance des choſes naturelles les plus cachées. *Il eſt ſavant dans la magie blanche.*

On dit proverbialement & familièrement, *rouge ſoir & blanc matin, c'eſt la journée du Pélerin;* pour dire, que les Voyageurs aiment à voir le ciel rouge le ſoir & blanc le matin, parce que c'eſt ſigne qu'ils n'auront point de pluie pendant le jour.

On dit proverbialement & populairement de deux choſes, dont l'une eſt égale à l'autre dans le choix, *que c'eſt bonnet blanc & blanc-bonnet.*

On dit proverbialement & familièrement, à quelqu'un qui ſe vante de faire une choſe qu'on croit être au-deſſus de ſes forces, *que s'il fait cette choſe, on lui donnera un merle blanc.*

On dit provervialement & figurément, *qu'une Garniſon ſort d'une Ville le bâton blanc à la main;* quand elle en ſort ſans armes ni bagages.

On dit auſſi proverbialement, figurément & familièrement, de quelqu'un qui ſort d'une charge où il s'eſt ruiné, *qu'il en ſort le bâton blanc à la main.*

On dit proverbialement & figurément, *qu'on a donné carte blanche à quelqu'un;* pour dire, qu'on lui a donné plein pouvoir, qu'on l'a laiſſé maître.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, *qu'il ſe fait tout blanc de ſon épée;* pour dire, qu'il ſe prévaut de ſon crédit avec oſtentation.

On dit proverbialement & figurément, *qu'on a mis quelqu'un dans de beaux draps blancs;* pour dire, qu'on lui a ſuſcité des affaires difficiles.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, de quelqu'un heureux dans toutes ſes entrepriſes, *qu'il eſt le fils de la poule blanche.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un, *qu'il a mangé ſon pain blanc le premier;* pour dire, qu'il fut autrefois à ſon aiſe, & qu'il n'y eſt plus.

Le monoſyllabe *blanc* eſt moyen au ſingulier maſculin, mais long au pluriel & au féminin, qui a une ſeconde ſyllabe très-brève.

Le *c* final eſt ordinairement muet; mais il ſe fait ſentir comme un *k* dans cette phraſe, *du blanc au noir:* liſez comme s'il étoit écrit, *du blan kau noir.*

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une blanche aſſiette*, mais *une aſſiette blanche.*

BLANC; (le) nom propre. Ville de France, en Berry, ſur la Creuſe, à cinq lieues, oueſt-nord-oueſt, d'Argenton. On recueille beaucoup de vin ſur ſon territoire.

BLANCA; nom propre. Île de l'Amérique méridionale, au nord-oueſt, & à ſeize lieues de l'île Marguerite. Elle n'eſt peuplée que de chèvres, auxquelles les Eſpagnols vont chaſſer.

BLANCAFORT; nom propre. Bourg de France, en Berry, ſur la Saudre, à une lieue, nord-oueſt, de Concreſſault.

BLANC-BEC; ſubſtantif maſculin. Jeune homme ſans expérience. *Qui nous a amené ce petit blanc bec?*

BLANCE; vieux mot qui ſignifioit autrefois le plus pur froment.

BLANC-EN-BOURRE; ſubſtantif maſculin, & terme d'Economie ruſtique, qui ſe dit d'une ſorte d'enduit fort uſité à la campagne, où il s'applique aux murs des granges, des écuries, &c. Il eſt compoſé de terre qu'on recouvre de chaux mêlée de bourre.

BLANC-ÉTOC ou BLANC-ÊTRE; expreſſion uſitée dans l'exploitation & le commerce des bois. Faire une coupe de bois à *blanc-étoc* ou *blanc-être*; c'eſt tout abattre, ſans laiſſer ni baliveaux, ni taillis, ni autres arbres.

BLANCHAILLE; ſubſtantif féminin, & nom collectif, qui ſignifie du fretin, du petit poiſſon. *On leur ſervit une friture de blanchaille.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Ce mot n'a point d'uſage au pluriel.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

BLANCHARDS; ſubſtantif maſculin pluriel. On donne ce nom, dans le Commerce, à certaines toiles de lin fabriquées en Normandie, d'un fil à demi blanchi avant d'être employé.

BLANCHÂTRE; adjectif des deux genres. Qui tire ſur le blanc. *Une racine blanchâtre.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une blanchâtre eau*, mais *une eau blanchâtre.*

BLANCHE; (la) nom propre. Abbaye de France, dans l'île de Noirmoutier, en Poitou. Elle eſt en commende, & vaut à l'Abbé ſix mille livres de rente.

BLANCHE; (mer) nom propre. Grand golfe de l'Océan ſeptentrional, qui baigne les côtes de la Laponie Moſcovite au nord & à l'occident. On donne auſſi le même nom à une partie de l'Archipel, par oppoſition à Mer noire.

BLANCHE COURONNE; nom propre. Abbaye de France, en Bretagne, à ſept lieues, oueſt-nord-oueſt, de Nantes. Elle eſt en commende, & vaut à l'Abbé 3500 liv. de rente.

BLANCHÉE; vieux mot qui ſignifioit autrefois la valeur d'un blanc.

BLANCHEMENT; adverbe de manière, qui ne ſe dit guères qu'en cette phraſe, *tenir blanchement*; pour dire, tenir en linge blanc.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *blanchemant*. *Voyez* ORTHOGRAPHE.

BLANCHER; ſubſtantif maſculin. Terme uſité à Toulouſe & en Languedoc, pour déſigner ce qu'ailleurs on appelle *Tanneur.*

BLANCHERIE; ſubſtantif féminin uſité à la Douane de Lyon, où l'on appelle *Blancherie de cuivre*, ce qui ſe nomme ailleurs *Batterie de cuiſine.* Cette *Blancherie de cuivre* paye pour droits d'entrée, ſelon le tarif de cette Douane, huit ſous par quintal d'anciens droits, & vingt-deux ſous de nouveaux droits.

BLANCHERIE DE CUIR, ſe dit auſſi dans la même Douane, des Peaux de moutons, brebis, agneaux, chèvres & chevreaux, paſſées en blanc.

Le tarif de cette Douane fixe les droits d'entrée de la balle de *Blancherie de cuir*, à ſept ſous d'anciens droits, & à deux ſous de nouveaux droits.

Le Dictionnaire de Trévoux emploie encore le mot *Blancherie* dans le ſens de *Blanchiſſerie* : mais il ne faut pas l'imiter.

BLANCHET, ſubſtantif maſculin, & terme de Pharmacie. Morceau de drap blanc au travers duquel on filtre les ſirops & les décoctions.

BLANCHET, ſe dit, en termes d'Imprimerie, d'un morceau de gros drap blanc qui garnit le grand tympan d'une preſſe. Il facilite le foulage de l'impreſſion, & garantit en même-temps l'œil de la lettre.

BLANCHEUR; ſubſtantif féminin. *Albitudo.* Qualité propre aux corps blancs, couleur blanche. *La blancheur de l'argent provient de la denſité de ſes parties.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BLANCHI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BLANCHIR.

BLANCHIMENT; ſubſtantif maſculin. Ce mot ſe dit également de l'action par laquelle on blanchit, & de l'effet qui réſulte de cette action. *Exemples.* Dans le ſens d'action par laquelle on blanchit : *On a employé trois mois au blanchiment de ces toiles.*

Dans le ſens d'effet, réſultant de l'action de blanchir : *le blanchiment de cette toile eſt un peu terne.*

BLANCHIMENT, ſe dit, dans les Monnoies, de l'action de préparer les flans de manière qu'ils ſoient brillans en ſortant du balancier.

BLANCHIMENT, ſe dit auſſi, dans les Monnoies, du lieu où ſe fait la préparation dont nous venons de parler. *Il faut porter ces flans au blanchiment.*

BLANCHIMENT, ſe dit, en termes d'Orfévres, d'un vaſe qui contient de l'eau forte affoiblie par de l'eau commune, & dans lequel on blanchit la vaiſſelle. L'action de blanchir cette vaiſſelle, s'appelle auſſi *blanchiment.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *blanchimant.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BLANCHIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir. Candefacere.* Action de rendre un corps de couleur blanche. *On a mal blanchi ces toiles. Il ſeroit difficile de blanchir la peau d'un Nègre.*

BLANCHIR LA CIRE, ſe dit de l'action de lui faire perdre ſa couleur jaune quand on l'a ſéparée du miel.

BLANCHIR, ſe dit, en termes de Maçonnerie, de l'action de rendre blanc un mur ſale.

BLANCHIR, ſe dit, en termes de Chaudronniers, de l'action de donner du luſtre aux chaudrons & autres ouvrages, avec l'inſtrument appelé *paroire.*

BLANCHIR, ſe dit, en termes de Boyaudiers, de l'action de tremper les boyaux dans un vaſe pour achever de les nettoyer quand on les a dégraiſſés.

BLANCHIR, ſe dit, en termes de Confiſeurs, de l'action d'enlever le du-

vet des abricots ou autres fruits, en les trempant dans une leſſive préparée à cet effet. *Voyez* ABRICOT.

BLANCHIR, ſe dit, en termes de Cuiſiniers, de l'action de faire revenir une pièce de viande en la faiſant tremper environ un demi quart d'heure dans de l'eau tiède.

BLANCHIR, ſe dit, en termes de Jardinage, de l'action de lier des feuilles de laitues, d'endives, de céleri, *&c.* & d'enterrer ces plantes pour les faire devenir blanches.

BLANCHIR, ſe dit, en termes de Doreurs, de l'action d'enduire de pluſieurs couches de blanc l'ouvrage qu'on doit dorer.

BLANCHIR, ſe dit, en termes de Couteliers, de l'action de paſſer pour la première fois à la meule, une pièce forgée & dreſſée à la lime.

BLANCHIR, ſe dit, en termes de Serruriers, de l'action d'enlever à la groſſe lime les premiers traits de la forge.

BLANCHIR, ſe dit, en termes d'Epingliers, de l'action de changer en blanc la couleur jaune du laiton.

BLANCHIR, ſe dit, en termes de Cloutiers d'épingles, de l'action d'étamer les clous de cuivre.

BLANCHIR, ſe dit, en termes d'Orfèvres, de l'action de donner à la vaiſſelle l'éclat dont elle eſt ſuſceptible par le moyen de l'opération appelée *blanchiment*. Voyez *ce mot*.

BLANCHIR, ſe dit, dans les Monnoies, de l'action de préparer les flans de façon qu'ils aient de l'éclat & du brillant au ſortir du balancier.

BLANCHIR, ſe dit, en termes de Plombiers, de l'action d'étamer le plomb au feu, ou de le couvrir de feuilles d'étain.

BLANCHIR, ſe dit, en termes de Plumaſſiers, de l'action de paſſer les plumes dans de l'eau claire, pour leur enlever le gros de la teinture.

BLANCHIR, ſe dit, en termes de Menuiſiers & de Layetiers, & ſignifie raboter. *Voyez* ce mot.

BLANCHIR, ſe dit, en termes de Maréchallerie, de l'action d'ôter la première écorce de la ſole d'un cheval.

BLANCHIR, ſe dit, en termes de Philoſophie Hermétique, de l'action de cuire la matière du grand œuvre, juſqu'à la perfection.

BLANCHIR, s'emploie abſolument, & l'on dit dans ce ſens, *qu'une femme blanchit*; pour dire, qu'elle fait métier de blanchir du linge: & *qu'elle blanchit une perſonne*; pour dire, qu'elle en blanchit le linge.

BLANCHIR, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie devenir blanc: *ces toiles ne blanchiſſent pas.*

On dit de quelqu'un, qu'*il commence à blanchir, que ſes cheveux blanchiſſent*; pour dire; que la barbe, les cheveux lui deviennent blancs.

On dit proverbialement dans ce ſens, *que tête de fou ne blanchit jamais*; parce que les fous n'ont communément aucun des ſoins qui font blanchir les cheveux.

BLANCHIR, ſe dit, dans le ſens figuré, comme verbe actif & comme verbe neutre. Comme verbe actif, il ſignifie expoſer l'innocence de quelque accuſé. *La preuve qu'on l'accuſoit injuſtement de ce vol, c'eſt que des témoins irréprochables l'ont blanchi par leurs dépoſitions.*

BLANCHIR, employé figurément comme verbe neutre, ſignifie vieillir. *Il a blanchi dans les troupes.*

On dit, dans le ſens figuré, *qu'un coup d'arme à feu n'a fait que blanchir*; pour dire, qu'il a porté ſur les armes ſans les fauſſer.

On dit auſſi, dans le ſens figuré, *que tous les efforts qu'on a faits pour la réuſſite de quelque entrepriſe, n'ont fait que blanchir*; pour dire, que ces efforts ont été vains & nuls.

On dit encore figurément de quelqu'un, *qu'il n'a fait que blanchir dans quelque affaire*; pour dire, qu'il n'a pu venir à bout de cette affaire, quelque peine qu'il eût priſe.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Voyez au mot VERBE, pour la quantité proſodique des autres temps.

BLANCHISSAGE; ſubſtantif maſculin. *Dealbatio.* Ce mot ſe dit de l'action de blanchir du linge, & de l'effet qui réſulte de cette action. *Exemples.* Dans la première acception: *cette eau ne vaut rien pour le blanchiſſage.*

Dans la ſeconde acception: *ce blanchiſſage ne me plaît pas.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *blanchiſage.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BLANCHISSERIE; ſubſtantif féminin. Endroit où l'on blanchit des toiles. *Portez ces toiles à la blanchiſſerie.*

BLANCHISSERIE, ſe dit encore, de l'art de blanchir les toiles, ou de leur faire quitter la couleur qu'elles ont en ſortant des mains du Tiſſerand. *Les femmes de ce village entendent la blanchiſſerie.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième très-brève, & la quatrième longue.

BLANCHISSEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui blanchit le linge. *C'eſt un mauvais blanchiſſeur.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BLANCHISSEUSE; ſubſtantif féminin. Celle qui blanchit le linge. *Portez ces chemiſes chez la blanchiſſeuſe.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un des premiers *s* qui eſt oiſif, changer le dernier en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *blanchiſeuze.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BLANCHON; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de pique.

BLANCK; ſubſtantif maſculin. Monnoie fictive de Hollande. Le blanck revient à un ſou ſix deniers de France.

BLANCKENBERG; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Weſtphalie, au Duché de Berg, ſur la rivière de Sieg.

Il y a une autre petite ville de même nom au Comté de Schwartzbourg, dans la Thuringe.

BLANCKENBOURG; nom propre. Ville d'Allemagne, au Comté d'Oldembourg, dans le Cercle de Weſtphalie.

BLANCKENBOURG, eſt auſſi le nom d'un Bourg, Château & Comté d'Allemagne, dans les Etats de la Maiſon de Brunſwich, entre l'Abbaye de Quedlinbourg & le Comté de Reinſtein.

BLANCKENHAYN; nom propre.

Petite ville d'Allemagne, à quatre lieues d'Erford.

BLANKENHEIM ; nom propre. Petite ville & Comté d'Allemagne, ſur la rivière d'Ahr.

BLANC-MANGER ; ſubſtantif maſculin. Sorte de gelée qui ſe prépare de pluſieurs manières.

PRÉPARATION d'un *blanc-manger* propre à tempérer l'acrimonie des humeurs.

Prenez quatre pintes de lait, les blancs d'un chapon bouilli, deux onces d'amandes douces blanchies ; battez le tout enſemble, & faites-en une forte expreſſion ; faites bouillir l'extrait ſur le feu, avec trois onces de farine de ris ; lorſque le tout commencera à ſe coaguler, ajoutez huit onces de ſucre blanc, & dix cuillerées d'eau de roſes, mêlez bien le tout enſemble.

BLANCQUE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois un tarif des droits qu'on devoit payer.

BLANCS-MANTEAUX ; ſubſtantif maſculin pluriel. On a donné ce nom, à Paris, dans l'origine, aux Religieux de l'Ordre des Servites, parce qu'ils portoient des manteaux blancs. Les Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, qui poſsèdent aujourd'hui la maiſon que tenoient autrefois les Servites, ſont, comme ceux-ci, appelés Blancs-Manteaux, quoiqu'ils ſoient habillés de noir. Leur maiſon ſe nomme encore Blancs-Manteaux, de même que la rue où elle eſt ſituée.

BLANDE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois un droit ſur chaque feu.

BLANDICES ; ſubſtantif feminin pluriel, & terme de Palais. Il ſignifie des careſſes artificieuſes par le moyen deſquelles on ſurprend le conſentement d'une perſonne

BLANDICIEUX ; vieux mot qui ſignifioit autrefois flatteur, careſſant.

BLANDIR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois careſſer.

BLANGE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois blâme.

BLANGY ; nom propre. Bourg conſidérable de France, en Normandie, ſur la rivière de Breſle, à quatre lieues, ſud-eſt, d'Eu.

BLANKIL ; ſubſtantif maſculin. Petite monnoie de billon, qui a cours dans les Royaumes de Fez & de Maroc. Elle revient à deux ſous ſix deniers de France.

BLANQUE ; ſubſtantif féminin. Sorte de jeu de haſard en forme de loterie. *Elle a perdu dix écus à la blanque.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *qu'on a trouvé blanque en quelque endroit* ; pour dire, qu'on n'y a pas trouvé ce qui devoit y être.

On dit auſſi proverbialement, figurément & familièrement, *haſard à la blanque* ; pour dire, à tout haſard ; il en arrivera ce qu'il pourra.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *blanke*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLANQUERIE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois blancherie.

BLANQUETTE ; ſubſtantif féminin. Sorte de petite poire d'été, ainſi appelée, parce qu'elle a la peau blanche. *Il m'a envoyé un panier de blanquettes.*

BLANQUETTE, ſe dit auſſi d'une ſorte de vin blanc de Gaſcogne & de Languedoc, aſſez agréable à boire.

BLANQUETTE, ſe dit encore d'une ſorte de ragout ou fricaſſée blan-

elle, faite ordinairement de viande de veau ou de mouton.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *blankète*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLANZAC; nom propre. Ville de France, dans l'Angoumois, ſur la rivière de Nay, à cinq lieues, ſud-oueſt, d'Angoulême.

BLANZAT; nom propre. Bourg de France, en Limouſin, ſur la rivière de Gartempe, environ à ſept lieues, nord nord-oueſt, de Limoges.

BLARE; ſubſtantif maſculin. Petite monnoie de cuivre, mêlée d'un peu d'argent. Elle ſe fabrique à Berne, en Suiſſe, & revient à deux ſous un denier de France.

BLASÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. Voyez BLASER.

BLASER; (ſe) verbe actif & pronominal réfléchi, qui ſignifie s'uſer en buvant exceſſivement du vin ou d'autres liqueurs ſpiritueuſes. *Il s'eſt blaſé à force de boire du Champagne mouſſeux.*

BLASER, s'emploie auſſi ſans le pronom perſonnel. *L'eau-de-vie a blaſé ce jeune homme.*

On dit figurément de quelqu'un, *qu'il eſt blaſé ſur les plaiſirs, ſur les ſpectacles*, &c.

La première ſyllabe eſt brève; & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans il ſe *blaſe*, la ſyllabe *bla* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *blazer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLASON; ſubſtantif maſculin. C'eſt l'art d'expliquer en termes propres toutes ſortes d'armoiries.

L'ordre qui doit être ſuivi, eſt de déſigner, en premier lieu, le champ ſur lequel les armoiries ſont placées, & de dire, s'il eſt de gueules d'or, d'argent, &c.

Il faut, en ſecond lieu, exprimer les figures qui compoſent les armoiries & qui occupent le champ, en commençant par les pièces honorables, ou par celles qui occupent la place la plus apparente.

Obſervez néanmoins, que quoiqu'il ſoit de règle de commencer à blaſonner par les pièces honorables, il y en a cependant, & ce ſont le chef, la bordure, l'orle, le trécheur & le canton, qu'on ne nomme qu'après d'autres figures qui occupent la place principale de l'écu. Ainſi l'on dira, BOHIER, *en Auvergne, d'or, au lion d'azur au chef de gueules*. Mais ſi le lion prenoit ſur le chef autant que ſur le champ, le chef ſeroit nommé avant le lion, ainſi il faudroit dire: BRULY, *en Normandie, d'argent au chef d'azur, a un lion de gueules, couronné & armé.*

Troiſièmement, on dit la poſition ou la ſituation de ces figures.

Quatrièmement, on exprime la diſpoſition de ces figures, qui ſe répondent les unes aux autres, & qui ſont ondées, cannelées, arrachées, coupées, liées, entrelacées, &c. Ainſi la poſition s'explique par rapport au champ, & la diſpoſition par rapport aux figures.

Cinquièmement, on déſigne les

émaux ou couleurs des figures, & enfin les ornemens qui accompagnent les armoiries, & qui leur ſont extérieurs.

On doit éviter la répétition des termes en blaſonnant, & particulièrement des particules *de*, *&*, *ou*, *avec*.

Les autres choſes qui ont rapport au blaſon, ſe trouvent expliquées ſous les noms qui leur ſont propres.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire *blazon*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLASONNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BLASONNER.

BLASONNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Expliquer les armoiries dans les termes qui appartiennent à l'art Héraldique. *Pour blaſonner l'écu de France, il faut dire, d'azur à trois fleurs de lys d'or, deux en chef & une en pointe.*

BLASONNER, ſignifie auſſi peindre les armoiries avec les métaux & les couleurs qui leur ſont propres. *Ce Peintre a mal blaſonné ces armoiries.*

BLASONNER, ſe dit, en termes de Graveurs, de l'action de graver certaines tailles ou certains traits qui repréſentent les métaux & les couleurs des armoiries. *Portez cette vaiſſelle au Graveur pour la blaſonner.*

BLASONNER, ſe dit, dans le ſens figuré & familièrement, pour blâmer, critiquer. *Il ne faut pas blaſonner les abſens.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *blazoner*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLASPHÉMATEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui blaſphême en diſant ou en écrivant quelque choſe d'injurieux à la Divinité. Les blaſphémateurs étoient punis de mort chez les Juifs. On inflige encore cette peine à quelques-uns parmi nous; mais la punition la plus ordinaire eſt l'amende honorable avec les galères ou le banniſſement. Quelquefois on leur fait percer la langue avec un fer chaud.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *blaſfémateur*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLASPHÉMATOIRE; adjectif des deux genres. Qui contient un ou pluſieurs blaſphêmes. *Un Diſcours blaſphématoire. Un livre blaſphématoire.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un blaſphématoire écrit*, mais *un écrit blaſphématoire*.

BLASPHÈME; ſubſtantif maſculin. *Blaſphemia*. Crime que commet le blaſphémateur, en diſant ou écrivant quelque choſe d'injurieux à la Divinité. *Il eſt accuſé de blaſphême.* *Voyez* BLASPHÉMATEUR.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde

ſeconde longue & la troiſième très-brève.

BLASPHÉMÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BLASPHÉMER.

BLASPHÉMER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Proférer un ou pluſieurs blaſphêmes. *On l'a condamné aux galères pour avoir blaſphémé.*

BLASPHÉMER, s'emploie auſſi quelquefois comme verbe actif. *Il blaſphémoit Dieu & les Saints.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *je blaſphême*, la ſyllabe *phê* eſt longue.

BLASTENGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois reſſentiment.

BLASTENGER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois blâmer.

BLAT; vieux mot qui ſignifioit autrefois blé.

BLÂTIER; ſubſtantif maſculin. Marchand de blé. Il ne ſe dit guères que de ceux qui achètent le blé ſur les greniers de campagne ou ſur quelques marchés pour l'expoſer ſur d'autres marchés.

Il eſt défendu aux Blâtiers d'expoſer des blés coupés ou mêlangés, & d'avoir, pour ſervir de montre, des ſacs dont le deſſus ſoit de beau blé, & le reſte de blé inférieur en qualité, à peine de confiſcation & d'amende.

BLATON; vieux mot qui ſignifioit autrefois laiton.

BLATRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BLATRER.

BLATRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme uſité dans le commerce de blé, & qui ſe dit de l'action d'apprêter les grains, de les rendre frais, & de leur donner de la couleur par des préparations dangereuſes. On conçoit combien il importe que la police s'occupe du ſoin de prévenir & de punir de pareilles manœuvres.

BLATTA BYZANTIA; ſubſtantif maſculin. Terme de Pharmacie, qui ſe dit du couvercle d'une coquille mince, de couleur obſcure, ſans odeur, ayant la figure d'une griffe d'animal. La coquille renferme un petit limaçon, qui ſe nourrit, dit-on, parmi le nard, dans certains lacs des Indes Orientales.

Le *blatta byzantia*, contient beaucoup d'huile & de ſel volatil. On le broye & on le prend intérieurement pour déſobſtruer la rate & le méſentère, ou pour atténuer les humeurs groſſières. On le brûle auſſi, & ſon odeur diſſipe les vapeurs des femmes hyſtériques.

BLATTE; ſubſtantif féminin. *Blatta*. Terme d'Hiſtoire Naturelle, par lequel Linnæus déſigne les inſectes qui ont des antennes longues & déliées, les enveloppes des aîles membraneuſes, & la poitrine applatie, arrondie & bordée.

BLAUBEUREN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Souabe, dans les Etats du Duc de Wirtemberg.

BLAVERIE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un droit impoſé ſur le blé qu'on amenoit au marché.

BLAVET; nom propre. Rivière de France, en Bretagne. Elle a ſa ſource au Diocèſe de Quimpercorentin, & ſon embouchure dans l'Océan, à Port-Louis, après un cours de quinze ou ſeize lieues.

BLAUSTROM; nom propre. Rivière d'Allemagne, en Souabe, qui a ſon embouchure dans le Danube, près d'Ulm.

BLAYE; nom propre. Ville de France, dans la Guienne, ſur la Garonne, à cinq lieues, nord-oueſt, de Bordeaux.

BLAYER: ſubſtantif maſculin, & terme de Coutume, qui ſe dit d'un Seigneur Haut-Juſticier, ayant droit de blairie.

BLAZAS; vieux mot qui ſignifioit autrefois gerbe.

BLÉ; ſubſtantif maſculin. Plante fort connue qui produit le grain avec lequel on fait le pain. *Les blés ſont murs. Il faut couper ces blés.*

Blé, ſe dit auſſi du grain que produit la plante. Il faut, pour conſerver le blé, le bien ſécher, en ſéparer la pouſſière, & toute autre matière étrangère. Votre grenier aura à cet effet ſes ouvertures au nord ou à l'orient, & des ſoupiraux au haut. Vous le travaillerez une fois au moins chaque quinzaine pendant les ſix premiers mois; enſuite vous le criblerez une fois par mois pendant un an & demi ou environ; après ce temps il ne s'échauffera plus, & il vous ſuffira de le garantir de l'action de l'air & de l'humidité étrangère.

Grands blés, ſe dit des blés froment & ſeigle. *Les grands blés ſeront chers cette année.* Voyez Froment & Seigle.

Blé méteil, ſe dit du blé moitié froment & moitié ſeigle. *Il a acheté dix ſacs de blé méteil.*

Petits blés, ſe dit de l'orge & de l'avoine. *Les petits blés ne réuſſiſſent pas dans ce canton.* Voyez Orge & Avoine.

Blé noir. *Voyez* Sarrasin.

Blé de Turquie. *Voyez* Maïs.

Blé barbu, ſe dit d'une eſpèce de millet dont les graines preſque rondes, ont deux fois la groſſeur de celles du millet ordinaire. Elles ſervent à nourrir les volailles, & ſont déterſives & apéritives. On en fait auſſi du pain, mais il eſt friable & peu nourriſſant.

Blé cornu ou ergoté, ſe dit de certains grains noirs qui ſe trouvent en quelques années dans les épis du ſeigle, & dont il faut éviter ſoigneuſement l'uſage; le pain dans lequel il ſe trouve une certaine quantité de ces grains noirs, occaſionne quelquefois de terribles maladies: il porte par-tout le corps une ſorte de gangrène sèche; les membres ſe corrompent dans les jointures; ils deviennent livides, noirs; ils ſe détachent & tombent les uns après les autres, & la mort arrive enfin ſans que l'on connoiſſe juſqu'à préſent le remède qui pourroit en retarder le moment.

Blé locular. *Voyez* Speautre.

Blé de vache ou blé de bœuf, ſe dit d'une plante dont la tige velue, carrée, purpurine, rameuſe, s'élève à la hauteur d'environ un pied. Ses ſommités ſont garnies de feuilles courtes, larges & de couleur de pourpre: les fleurs de couleur jaune, rouge & purpurine, ſortent des aiſſelles de ces feuilles, & il leur ſuccède des ſemences oblongues, noires & plus petites que des grains de blé. Cette plante, qui croît entre les blés, n'eſt d'aucun uſage en Médecine. Son nom lui vient de ce que les bœufs & les vaches en ſont avides.

On dit proverbialement & familièrement, *être pris comme dans un blé*; pour dire, être ſurpris ſans pouvoir s'échapper.

On dit proverbialement & figu-

rément de quelqu'un qui dépenſe ſon revenu par avance, qu'*il mange ſon blé en herbe.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui ſe plaint tandis qu'il eſt dans l'abondance, qu'*il crie famine ſur un tas de blé.*

On dit auſſi proverbialement & figurément d'une choſe qu'on peut garder avantageuſement, *que c'eſt du blé en grenier.*

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier, & long au pluriel.

BLEAUME; nom propre. Rivière de France, en Provence. Elle a ſa ſource dans les montagnes, & ſon embouchure dans la Durance, au-deſſus du bourg des Mées, après un cours d'environ douze lieues.

BLÊCHE; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Terme injurieux & du ſtyle familier. Il ſe dit de quelqu'un qui eſt mou, ſans fermeté & ſans parole. *Il n'y a perſonne de ſi blêche que cet homme. Ce n'eſt qu'un blêche.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BLECKING; (le) nom propre. Petite Province Maritime de Suède, qui a la Gothie méridionale au nord, la mer Baltique au ſud & à l'eſt, & la Scanie à l'oueſt.

BLÉERIE; vieux mot qui ſe diſoit autrefois des blés ſur pied.

BLEICHERODE; nom propre. Petite ville d'Allemagne, au Cercle de la haute Saxe, dans le Comté de Hohenſtein, ſur la Hode, à cinq lieues de Mulhauſen.

BLEICHFELD; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'Evêché de Wurtzbourg.

BLEIDERSTADT; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Vétéravie, à la ſource de l'Aar, à deux lieues de Visbaden.

BLEIME; ſubſtantif féminin. Sorte de mal qui ſe manifeſte au ſabot d'un cheval. Il a ſa cauſe dans un ſang meurtri qui s'y eſt amaſſé.

Si la *bleime* eſt nouvelle, il n'eſt pas néceſſaire de deſſoler le cheval; il ſuffit de faire bien parer le pied juſqu'au vif, pour découvrir la contuſion, qui paroît rouge au travers de la corne, & de la largeur à peu près d'une pièce de douze ſols: on en fait ſortir le ſang extravaſé, & l'on y met enſuite de l'eſſence de térébenthine avec de l'eau-de-vie; ou bien on fond ſur la partie malade de la cire d'Eſpagne. S'il y a ſuppuration, & que le trou pénètre juſqu'au tendon, le plus expédient eſt de deſſoler le cheval, de peur qu'il ne ſe faſſe un renvoi à la couronne, & que la matière ne ſouffle au poil, ce qui gâteroit le tendon.

BLEITE; vieux mot qui ſignifioit autrefois toupet.

BLEIU; vieux mot qui ſignifioit autrefois bleu.

BLEKE; ſubſtantif maſculin. Poiſſon large couvert d'écailles comme la carpe, de couleur argentine ſous le ventre, & un peu brun & bleu ſur le dos. Il abonde dans l'Elbe, & ſa chair eſt eſtimée.

BLÈME; adjectif des deux genres. *Pallidus, a, um.* Pâle: *c'eſt dommage que cette fille ait le teint blême.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un bléme viſage*, mais *un viſage bléme.*

BLÊMIR; verbe neutre de la ſeconde coniugaiſon, lequel ſe conjugue com-

me *ravir*. *Pallescere*. Devenir pâle. *On le vit blémir quand ce témoin parut*.

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *Elle auroit blémi. Il a blémi*, &c.

Les deux syllabes sont longues. La quantité prosodique des autres temps de ce verbe, suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir*. Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BLEMYES, ou BLEMMYES; (les) peuples fabuleux, que d'anciens Géographes ont placés dans l'Ethiopie, sous l'Egypte. Ils n'avoient, dit-on, point de tête; leurs yeux & leur bouche étoient à leur poitrine. Mais où trouve-t-on ces absurdités? dans des Auteurs graves, dans Pline même. Quelle foi peut-on ajouter à l'Histoire, quand elle se trouve avilie par de pareils traits.

BLENDA; nom propre. Petite île de l'Archipel, près de la côte de la Morée, dans le golfe d'Egine.

BLENDE; substantif féminin. Les mineurs Allemands donnent ce nom à une substance minérale qu'on prendroit au premier coup-d'œil, pour de la mine de plomb, & qu'ils prétendent n'être bonne à rien. M. Margraff de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, dit que la blende est une vraie mine de zinc, & qu'on peut s'en servir comme de la calamine, pour convertir le cuivre rouge en laiton.

BLENEAU; nom propre. Petite ville de France, dans le Gâtinois-Orléanois, sur la rivière de Loing, à trois lieues, est-nord-est, de Briare.

BLENEL; vieux mot qui signifioit autrefois tombereau.

BLENINA; nom propre. Petite ville du Peloponèse, dont parle Pausanias, qui la place dans l'Arcadie.

BLENNE; substantif masculin. *Blennius*. Poisson à nâgeoires épineuses, dont parlent Rondelet, Linnæus & d'autres Naturalistes, qui en distinguent plusieurs espèces. Il vit dans la mer. Sa tête est grosse, son museau pointu, sa bouche petite, sa queue platte, son ventre blanc, son dos brun, & sa chair insipide.

BLERANCOURT; nom propre. Bourg de France, dans le Soissonnois, à trois lieues & demie, nord-oueſt, de Soissons.

BLERÉ; nom propre. *Bliriacum*. Petite ville de France, en Touraine, sur le Cher, à quatre lieues, est-sud-est, de Tours.

BLERGIES; nom propre. Bourg de France, en Picardie, à sept lieues, sud-oueſt, d'Amiens.

BLESE; vieux mot qui signifioit autrefois mêche.

BLESLE; nom propre. *Blasila*. Petite ville de France, en Auvergne, sur la rivière d'Alaignon, à deux lieues, sud-est, de Mercœur.

BLESMEURE; vieux mot qui signifioit autrefois fraction.

BLESOIS; (le) nom propre. Province de France, dont Blois est la capitale. Ses bornes sont le Vendômois, le Dunois & l'Orléanois propre, au nord; le Berry au midi & encore à l'orient avec l'Orléanois propre, & la Touraine à l'occident. Elle a seize lieues de longueur, & neuf de largeur. Les principales rivières qui l'arrosent, sont la Loire, le Beuvron, la Sendre, la Cisse, &c. Les terres y sont fertiles en vins, en grains & en fruits.

L'on y a auſſi du poiſſon, du gibier & du bétail en abondance.

BLESSÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BLESSER.

BLESSÉ, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Il demeura ſur le champ de bataille deux mille morts, & trois cent bleſſés.*

BLESSEMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois bleſſure.

BLESSER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Ferire.* C'eſt, au propre, cauſer de la douleur à quelqu'un en le frappant, ſoit qu'on lui faſſe une plaie, ſoit qu'on ne lui en faſſe point. *Le coup qu'il a reçu, l'a bleſſé mortellement.*

BLESSER, en parlant d'actions de guerre, ſuppoſe toujours une plaie pour l'effet du coup qu'on a reçu. *Il fut bleſſé à l'affaire du vingt.*

BLESSER, ſignifie, par extenſion, cauſer quelque incommodité légère. *Le doſſier de cette chaiſe doit vous bleſſer.*

BLESSER, eſt pronominal réfléchi, & ſignifie ſe faire du mal à ſoi-même par accident. *Il s'eſt bleſſé en deſcendant du carroſſe.*

On dit d'une femme enceinte, *qu'elle s'eſt bleſſée ;* pour dire, qu'il lui eſt arrivé un accident dont elle a été incommodée relativement à ſa groſſeſſe.

BLESSER, ſignifie encore, par extenſion, faire une impreſſion déſagréable ſur les ſens. *Ces cris & cet appareil bleſſent tout à la fois la vue & les oreilles.*

BLESSER, ſignifie, dans le ſens figuré, faire une impreſſion déſagréable dans l'eſprit, cauſer du préjudice, faire tort, nuire, offenſer, être contraire, donner atteinte. *Exemples :* dans le ſens de faire une impreſſion déſagréable dans l'eſprit : *ce détail effrayant bleſſe l'imagination.*

Dans le ſens de cauſer du préjudice, de faire tort : *un pareil acte bleſſeroit ſes droits.*

Dans le ſens de nuire : *vos diſcours ne me bleſſeront pas.*

Dans le ſens d'offenſer : *ce Livre bleſſe les mœurs.*

Dans le ſens d'être contraire : *ces obſcénités bleſſent la pudeur.*

Dans le ſens de donner atteinte : *on ne doit bleſſer la réputation de perſonne.*

On dit figurément & poëtiquement, *que l'amour bleſſe les cœurs, qu'une belle femme bleſſe les cœurs ;* pour dire, que l'amour & une belle femme, exercent un empire abſolu ſur les cœurs.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'*il a le cerveau bleſſé ;* pour dire, qu'il n'a pas le jugement ſain.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un, qu'*on ne ſait pas où le bât le bleſſe ;* pour dire, que tel qui paroît heureux, a ſouvent des peines ſecrettes par leſquelles il eſt malheureux.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *bleſſe*, la ſyllabe *bles* eſt longue.

BLESSURE ; ſubſtantif féminin. *Vulnus.* Plaie, contuſion, impreſſion que fait un corps externe qui entame ou qui meurtrit les chairs. *Il reçut deux bleſſures dans l'action. La*

bleſſure eſt légère. Ses bleſſures ſe guériſſent.

BLESSURE, ſe dit, dans le ſens figuré, de ce qui donne atteinte à l'honneur, à la réputation. *Cette aventure fut une terrible bleſſure à ſa réputation.*

BLESSURE, ſe dit auſſi, dans le ſens figuré, de la vive & forte impreſſion que certaines paſſions font ſur l'eſprit. *Cette femme a fait à ſon cœur une profonde bleſſure. L'abſence guérit les bleſſures de l'amour; mais rien ne guérit celles de l'ambition.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BLESTREUS; vieux mot qui ſignifioit autrefois couvert de haillons.

BLETTE; ſubſtantif féminin. *Blitum.* Plante potagère, dont on diſtingue deux eſpèces générales, l'une blanche & l'autre rouge. La *blette* blanche a ſa tige ferme, blanche, rameuſe, qui s'élève à la hauteur d'environ quatre pieds: ſes feuilles ont la figure de celles de la poirée, mais elles ſont moins grandes: elle a de petites fleurs verdâtres, à étamines, & il leur ſuccède une ſemence oblongue.

La *blette* rouge ne diffère de la blanche, que par la couleur & par ſes feuilles qui ſont ordinairement plus petites.

Ces plantes donnent dans l'analyſe chimique, beaucoup de flegme & d'huile, & peu de ſel. Elles ſont humectantes, rafraîchiſſantes, émollientes, & bonnes contre la dyſſenterie & les crachemens de ſang.

BLEU, EUE; adjectif. *Caruleus, a, um.* Qui eſt de couleur d'azur, de la couleur du firmament. *Il a fait appliquer une couleur bleue au lambris de ſon cabinet. Les Garde-du-Corps portent des habits bleus.*

On appelle *Cordon-Bleu*, le ruban que portent les Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit.

On dit auſſi d'un Chevalier du Saint-Eſprit, que c'eſt un *Cordon-Bleu.*

CENDRES BLEUES, ſe dit d'une couleur qui eſt fort uſitée dans la Peinture à détrempe. Elles ſe préparent avec une pierre cuivreuſe qui ſe trouve dans les lieux où il y a des mines de cuivre.

BLEU, ſe dit, par extenſion, pour livide, plombé, en parlant de certaines marques qui ſurviennent à la peau, & qui ſont occaſionnées par un ſang extravaſé. *Il a les bras tout bleus des coups qu'on lui a donnés.*

On appelle figurément, en termes de l'Art militaire, *parti bleu*, des gens attroupés ſans ordre pour piller de côté & d'autre. *On brûla un parti bleu dans ce moulin.*

OFFICIER BLEU, ſe dit, en termes de Marine, d'un Lieutenant ou Enſeigne qu'un Capitaine de Vaiſſeau nomme ſur ſon bord, pour y ſervir faute d'Officier-major.

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier maſculin; mais il eſt long au pluriel & au féminin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une bleue robe*, mais *une robe bleue.*

BLEU; ſubſtantif maſculin. Couleur bleue qui ſe forme de diverſes compoſitions, dont chacune reçoit une qualification particulière.

BLEU D'AZUR, ſe dit d'une rouille d'argent que Boyle & Henckel prétendent avoir ſon principe dans le cuivre mêlé avec l'argent.

Pour obtenir le bleu d'azur, vous ferez fondre dans du fort vinaigre

distillé, du sel gemme, du sel alcali & de l'alun de roche; vous suspendrez au-dessus du mélange des lames d'argent très-minces; vous enterrerez le vase où seront les matières dans du marc de raisin, & vous enleverez tous les trois jours de dessus les lames d'argent, la couleur bleue qui s'y sera formée.

BLEU D'ÉMAIL, se dit d'une couleur bleue dont les Emailleurs font un grand usage: voici comme Néri en prescrit la préparation dans son art de la Verrerie.

Prenez quatre livres de la fritte ou matière dont on fait l'émail; quatre onces de saffre pulvérisé, & quarante-huit grains de cuivre calciné par trois fois: mettez au fourneau de verrerie ces matières exactement mêlées ensemble dans un pot verniſſé en blanc; & quand elles seront en fusion, versez-les dans de l'eau claire pour les bien purifier; réitérez la fonte & l'extinction dans l'eau deux ou trois fois, & vous aurez un magnifique bleu d'émail.

Vous augmenterez la dose du saffre, si le bleu vous paroît trop clair, & celle de la fritte si vous le trouvez trop foncé.

BLEU D'INDE, se dit d'une fécule bleue foncée qui sert dans la peinture, & qu'on nous apporte des Indes occidentales; elle est en masse ou en pastilles sèches: elle est tirée des seules feuilles d'une plante que les Indiens & les Espagnols appellent *anil*, & les François *indigo*.

Il y a plusieurs espèces d'*inde* ou d'*indigo*; le meilleur est celui de Serquisse, village où on le fait. On le choisit en morceaux plats, d'une épaisseur convenable, un peu dur, net, nageant sur l'eau, inflammable, de belle couleur bleue ou d'un violet foncé, parsemé en dedans de quelques paillettes argentées, & paroissant rougeâtre quand on le frotte sur l'ongle.

L'*inde* s'emploie dans la peinture mêlé avec le blanc, pour faire une couleur bleue; car sans mêlange, il donne une couleur noirâtre.

BLEU D'OUTREMER, se dit d'un bleu très-beau, mais très-cher, & dont la base est le lapis lazuli.

BLEU DE MONTAGNE, se dit d'une substance minérale, ou pierre fossile bleue, tirant un peu sur le vert d'eau. Le caractère spécifique du bleu de montagne consiste dans le peu d'éclat qu'il montre dans l'endroit de la fracture; & comme il contient beaucoup de cuivre plus ou moins pur, un peu de terre légère & friable; dès-qu'on en jette sur des charbons, il y devient rouge, & exhale aussitôt l'odeur qui lui est particulière. Le bleu de montagne varie de même que la mine azurée, par les effets qu'il produit dans le feu, & par ses dégrés de fusibilité.

BLEU DE PRUSSE, se dit d'une couleur bleue très-usitée en peinture, que Stahl dit avoir été découverte de la manière suivante.

Un Fabriquant de couleur, qui faisoit une laque de cochenille, en mêlant la décoction de cet ingrédient avec de l'alun & un peu de vitriol martial, & la précipitant ensuite avec un alcali fixe; manquant un jour d'alcali, emprunta de *Dippel*, dans le laboratoire duquel il travailloit, du sel de tartre, sur lequel ce Chimiste avoit distillé plusieurs fois de son huile animale, & que la laque qui fut précipitée par cet alcali, au lieu d'être rouge, fut d'un très-beau bleu. Dippel, à qui il fit part de ce phénomène, reconnut

qu'il étoit dû à la nature de ſon alcali, & entreprit de produire le même effet, en donnant la même qualité à d'autre alcali; mais par un procédé plus ſimple, les épreuves qu'il fit lui réuſſirent, & dès-lors la découverte du bleu de Pruſſe fut conſtatée.

Ce bleu, fut annoncé, pour la première fois, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, en 1710; & en 1724, M. Wodrand, de la Société royale de Londres, publia, dans les Tranſactions philoſophiques, la manière de le préparer. La voici, & elle réuſſit très-bien:

Alcaliſez enſemble quatre onces de nitre & autant de tartre; mêlez bien cet alcali avec quatre onces de ſang de bœuf deſſéché; mettez le tout dans un creuſet, couvert d'un couvercle percé d'un petit trou, & calcinez à un feu modéré juſqu'à ce que le ſang ſoit réduit en charbon parfait, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce qu'il n'en ſorte plus de fumée ou de flamme capable de noircir les corps blancs qu'on y expoſe. Augmentez le feu ſur la fin, en ſorte que toute la matière contenue dans le creuſet, ſoit médiocrement, mais ſenſiblement rouge.

Jettez dans deux pintes d'eau la matière du creuſet, encore toute rouge, & donnez-lui une demi-heure d'ébullition. Décantez cette première eau, & paſſez-en de nouvelle ſur le réſidu noir & charbonneux, juſqu'à ce qu'elle devienne preſque inſipide; mêlez enſemble ces eaux, & les faites réduire par l'ébullition à peu près à deux pintes. D'un autre côté, diſſolvez deux onces de vitriol de Mars, & huit onces d'alun dans deux pintes d'eau bouillante; mêlez cette diſſolution, toute chaude, avec la leſſive précédente, auſſi toute chaude; il ſe fera une grande effervescence; les liqueurs ſe troubleront, deviendront d'une couleur verte, plus ou moins bleue, & il s'y formera un précipité ou dépôt de même couleur; filtrez pour ſéparer ce dépôt, & verſez deſſus de l'eſprit de ſel, que vous y mêlerez bien; cet acide fera prendre auſſitôt un très-beau bleu à la fécule. Il eſt eſſentiel d'en mettre plutôt plus que moins, & juſqu'à ce que l'on voie qu'il n'augmente plus la beauté de la couleur. Lavez ce bleu le lendemain juſqu'à ce que l'eau ſorte inſipide, & faites-le ſecher doucement. Tel eſt le procédé par lequel on fait le bleu de Pruſſe.

Bleu *tenant lieu d'outremer dans le lavis*. Pour ſuppléer à l'outremer, qui eſt d'un trop grand prix, & qui a trop de corps pour être employé en lavis, on recueille en été une grande quantité de fleurs de bluets qui viennent dans les blés; on en épluche bien les feuilles, en ôtant ce qui n'eſt point *bleu*: puis on met dans de l'eau tiède de la poudre *d'alun* bien ſubtile. On verſe de cette eau imprègnée d'alun dans un mortier de marbre: on y jette les fleurs; & avec un pilon de marbre ou de bois, on pile juſqu'à ce que le tout ſoit réduit de manière qu'on puiſſe aiſément en exprimer tout le ſuc, que l'on paſſe à travers une toile neuve, faiſant couler la liqueur dans un vaſe de verre, où on a mis auparavant de l'eau gommée faite avec de la gomme arabique bien blanche. Remarquez qu'il ne faut guères mettre d'alun pour conſerver l'éclat, parce qu'en en mettant trop, on obſcurcit le coloris. On peut de même faire des couleurs

de

de toutes les fleurs qui ont un grand éclat, obſervant de les piler avec de l'eau *d'alun*, qui empêche que la couleur ne change. Pour rendre ces couleurs portatives, on les fait ſécher à l'ombre, dans des vaiſſeaux de verre ou de fayence bien couverts.

Les Teinturiers diſtinguent différentes nuances de *bleu*; le *bleu* blanc, le *bleu* mourant, le *bleu* céleſte, le *bleu* Turquin foncé; le *bleu* de Perſe, qui eſt entre le vert & le bleu; le *bleu* d'enfer, ou noirâtre; le *bleu* de forge, & le *bleu* artificiel. Mais les Peintres diſtinguent ces nuances, en diſant qu'un *bleu* eſt plus tendre que l'autre; qu'il eſt d'un ton différent, qu'il n'eſt pas du même ton.

METTRE DU POISSON AU BLEU, ſignifie, en termes de Cuiſine, accommoder du poiſſon à une certaine ſauce, qui lui donne une couleur approchante du *bleu*.

BLEUÂTRE; adjectif des deux genres. Qui tire ſur le bleu. *Ces fleurs ſont bleuâtres.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *du bleuâtre ſang*, mais *du ſang bleuâtre*.

BLEUI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BLEUIR.

BLEUIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. Action de faire devenir bleu. *Les Doreurs bleuiſſent leurs ouvrages d'acier, avant d'y appliquer les feuilles d'or ou d'argent.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

La quantité proſodique des autres temps de ce verbe, ſuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir*. Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BLEUISSOIR; ſubſtantif maſculin. Outil d'Horlogerie, qui s'appelle autrement *Revenoir*. Voyez *ce mot*.

BLEY-GLANTZ; ſubſtantif maſculin, & terme de Minéralogie. Les Mineurs Allemands, & M. Cramer, appellent ainſi une mine de plomb en cubes équilatéraux ou en parallélipipèdes oblongs, formés par de petites lames minces, polies & brillantes.

BLEY-SACK; ſubſtantif maſculin, & terme de Métallurgie & de Minéralogie. Les Allemands appellent ainſi une partie de plomb qui n'a pas été ſéparée de l'argent à la coupelle, parce que le régule s'eſt durci trop tôt, faute d'une chaleur aſſez vive. *Voyez* la Docimaſie de M. Cramer.

BLEY-SWEIF; ſubſtantif maſculin, & terme de Minéralogie. Les Mineurs Allemands appellent ainſi une mine de plomb ſulfureuſe & arſénicale, graſſe au toucher, & de couleur jaune mêlée de taches cendrées & noirâtres.

BLICOURT; nom propre. Bourg de France, dans le Beauvoiſis, environ à deux lieues, nord-nord-oueſt, de Beauvais.

BLIEMA; ſubſtantif maſculin. Poiſſon des Indes orientales, qui ne diffère pas de l'aloſe par ſa chair, mais ſeulement parce qu'il eſt plus petit.

BLIN; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Pièce de bois carrée,

où ſont clouées pluſieurs barres de travers, à angles droits, que des hommes ſaiſiſſent, afin de la mouvoir avec force, pour enfoncer des coins de bois ſous la quille d'un vaiſſeau que l'on veut mettre à l'eau. On s'en ſert auſſi pour aſſembler des mâts de pluſieurs pièces.

Il y a des *blins* qui ont des cordes au lieu de barres.

BLIN, ſe dit auſſi, en termes de Paſſementiers & autres Ouvriers en Soie, de cette pièce de l'ourdiſſoir qui ſert à arranger les ſoies que l'on ourdit.

BLINDAGE; ſubſtantif maſculin. Feuquières emploie ce mot pour déſigner un ouvrage compoſé de blindes.

BLINDÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BLINDER.

BLINDER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Fortifications. Action de garnir une tranchée de pièce de bois ou d'arbres entrelaſſés, pour ſoutenir les faſcines, mettre à couvert les Travailleurs, & empêcher l'Ennemi de voir leurs ouvrages.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *blinde*, la ſyllabe *blin* eſt longue.

BLINDES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Fortifications, qui ſe dit d'une ſorte de défenſe faite communément de pièces de bois ou d'arbres entrelaſſés, pour ſoutenir les faſcines d'une tranchée, mettre les Travailleurs à couvert, & empêcher que l'Ennemi ne voie leurs ouvrages.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BLOC; ſubſtantif maſculin. Il ſe dit particulièrement, en termes de Commerce, d'un aſſemblage de pluſieurs marchandiſes. *Il faut faire un bloc de tout ce qui eſt dans ces cabinets.*

On dit *acheter, vendre en bloc*; pour dire, acheter, vendre en gros.

On dit auſſi, *faire un marché en bloc & en tâche*; pour dire, faire un marché à forfait, & ſans entrer dans le détail de ce que chaque objet doit coûter en particulier.

BLOC, ſe dit d'un morceau de marbre ou de pierre qui n'a pas encore été taillé. *Il faut tailler ce bloc de marbre.*

BLOC D'ECHANTILLON, ſe dit d'un bloc taillé à la carrière, d'une longueur, épaiſſeur & largeur commandées.

BLOC DE PLOMB, ſe dit, en termes de Graveurs, d'une ſorte de billot de plomb, ſur lequel ces Artiſtes poſent & arrêtent les ouvrages qu'ils ont à graver.

BLOC, ſe dit, en termes de Marine, d'un gros billot de bois percé en mortoiſe, qu'on appelle autrement *chouquet*. Voyez *ce mot*.

BLOC, ſe dit, en termes de Fauconnerie, de la perche couverte ordinairement de drap, ſur laquelle on met l'oiſeau de proie.

BLOC, ſe dit, dans les Sucreries, d'un billot de bois ſur lequel on frappe doucement la forme, pour en faire ſortir le pain, & examiner l'état où eſt la tête.

BLOC, ſe dit, en termes de Table-

tiers-Cornetiers, d'une ſorte d'auge, dont le dedans eſt taillé pour contenir des plaques, entre leſquelles on aplatit les ergots à coups de maillet.

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier, & long au pluriel.

Le *c* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *blok*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLOCAGE; ſubſtantif maſculin, & terme d'Imprimerie, qui ſe dit d'une lettre miſe à la place d'une autre.

BLOCAGE, ſe dit auſſi pour *blocaille*. Voyez *ce mot*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *g* en *j*, & écrire *blokaje*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLOCAILLE; ſubſtantif féminin, & terme d'Architecture. Il ſe dit du menu moilon, ou des petits cailloux avec leſquels les Maçons rempliſſent les vides qui ſe trouvent dans les murs entre les gros moilons.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *blokaille*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLOCAL; vieux mot qui ſignifioit autrefois barricade.

BLOCHET; ſubſtantif maſculin, & terme de Charpenterie. Pièce de bois poſée ſur les ſablières des croupes, qui porte & entretient les chevrons des couvertures.

On appelle *blochets de recrue*, ceux qui ſont droits dans les angles.

BLOCKZYL; nom propre. Petite ville & forteresſe des Provinces-Unies, à l'embouchure de l'Aa, dans le Zuyderzée, entre Volenhoé, Kuinder & Steenwyk.

BLOCUS; ſubſtantif maſculin. Manière d'aſſiéger une place qu'on veut prendre par famine, & qui conſiſte à occuper les paſſages, en telle ſorte qu'il ne puiſſe pénétrer aucun ſecours dans la place. *L'hiver fut cauſe que le ſiège fut converti en blocus.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *blokus*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLOETE; vieux mot qui ſignifioit autrefois étoffe bleue.

BLOI; vieux mot qui ſignifioit autrefois bleu & blond.

BLOIS; nom propre. Ville Epiſcopale de France, capitale du Bléſois, ſur la Loire, à dix lieues, ſud-oueſt, d'Orléans. Elle eſt peuplée d'environ dix mille ames. C'eſt le ſiège d'une Chambre des Comptes, d'un Bailliage, d'une Election, *&c.*

BLOND, ONDE; adjectif. *Flavus, a, um.* Qui a les cheveux, ou le poil d'une couleur tenant le milieu entre le doré & le châtain clair. *Il s'eſt fait faire une perruque blonde. Il a la barbe noire & les cheveux blonds.*

BLOND, ſe dit, par extenſion, d'autres choſes que le poil ou les cheveux. *Ce lin eſt très-blond. On lui ſervit ce morceau avec une ſauce blonde.*

BLOND, s'emploie ſubſtantivement, & ſignifie la couleur blonde. *Elle eſt d'un très-beau blond.*

BLOND, s'emploie auſſi ſubſtantivement en parlant des perſonnes. *C'étoit une jolie blonde aux yeux bleus. Cet officier eſt un beau blond.*

BLOND ARDENT, ſe dit d'une eſpèce de couleur blonde approchante du roux. *Elle a les ſourcils d'un blond ardent.*

On dit poëtiquement & figurément, *la blonde Cérès*; parce que cette Déeſſe préſide aux moiſſons; & le *blond Phebus*; pour dire, le ſoleil.

On dit proverbialement & populairement de quelqu'un qui a les cheveux très-blonds, *qu'il eſt blond comme un baſſin.*

On dit auſſi proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un, *qu'il eſt délicat & blond*; pour dire, qu'il eſt difficile à ſatisfaire.

Blond, eſt moyen au ſingulier maſculin, & long au pluriel, de même qu'à la première ſyllabe du féminin, dont la ſeconde ſyllabe eſt très-brève.

Ce mot employé en proſe comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une blonde barbe*, mais *une barbe blonde.*

BLONDE; ſubſtantif féminin. Sorte de dentelle de ſoie. *Elle s'occupe à faire de la blonde.*

BLONDI; adjectif indéclinable. *Voyez* BLONDIR.

BLONDIN, INE; ſubſtantif. Celui ou celle qui a les cheveux blonds. *C'eſt un beau blondin avec une jolie blondine.*

BLONDIN, ſe dit figurément & familièrement de quelqu'un qui affecte de paroître beau. *Il fait le blondin.*

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier maſculin; mais la ſeconde eſt longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

BLONDIR; verbe neutre de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir. Flaveſcere.* Devenir blond. *Ses cheveux blondiront.*

BLONDIR, ſe dit poëtiquement des moiſſons, des épis. *Les moiſſons, les épis blondiſſent, blondiſſoient*, &c.

Les temps compoſés de ce verbe ſe conjuguent avec l'auxiliaire *avoir. Ses cheveux ont blondi.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

La quantité proſodique des autres temps de ce verbe ſuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir.* Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BLONDISSANT, ANTE; adjectif verbal, & participe actif. *Flaveſcens.* Qui devient blond. Il n'eſt guères uſité qu'en poëſie. *Les moiſſons blondiſſantes; les épis blondiſſans.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s* qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Cet adjectif appartenant à la poëſie, peut, pour cette raiſon, précéder ou ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte: ainſi l'on pourra dire, de *blondiſſantes campagnes*, ou *des campagnes blondiſſantes.*

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, *blondiſant.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BLONICZ; nom propre. Petite ville

de Pologne, au Palatinat de Rava, à l'oueſt de Varſovie.

BLOQUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BLOQUER.

BLOQUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Former le blocus d'une place, c'eſt-à-dire, en occuper les avenues avec des troupes, pour empêcher qu'il n'y pénètre aucun ſecours, de quelque nature que ce ſoit. *On a bloqué la citadelle.*

BLOQUER, ſe dit, en termes de Mâçonnerie, de l'action de remplir de moilons & de mortiers les vides qui ſe trouvent entre les pierres.

BLOQUER, ſe dit, en termes de Marine, de l'action de mettre de la bourre ſur du goudron, entre deux bordages.

BLOQUER, ſignifie, en termes d'Imprimerie, placer à deſſein, dans la compoſition, une lettre renverſée à la place d'une autre qui manque dans la caſe.

BLOQUER, ſe dit, en termes de Fauconnerie, de l'action de l'oiſeau qui a remis la perdrix & la tient à ſon avantage.

BLOQUER, eſt auſſi ſynonyme à *Planer*. Voyez *ce mot*.

BLOQUER, ſe dit, en termes de jeu de Billard, de l'action de pouſſer de force une bille dans une blouſe *Je vais tâcher de bloquer cette bille.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bloker* Voyez ORTHOGRAPHE.

BLOQUIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois bouclier.

BLOSMART; nom propre. Bourg de France, en Bourbonnois, à ſept lieues, ſud-oueſt, de Moulins.

BLOT; ſubſtantif maſculin. Inſtrument dont on fait uſage ſur mer, pour eſtimer le chemin que fait un vaiſſeau.

BLOT, ſe dit auſſi, en termes de Fauconnerie, du chevalet où repoſe l'oiſeau.

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier, & long au pluriel.

BLOTTI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BLOTTIR.

BLOTTIR; (ſe) verbe actif & pronominal réfléchi de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. Action de s'accroupir, de ſe ramaſſer tout en un tas. *Le lièvre s'eſt blotti dans ce blé. J'ai vu cette perdrix ſe blottir.*

Les temps compoſés ſe conjuguent avec l'auxiliaire *être*. *Ces perdrix ſe ſont blotties, ſe ſeroient blotties.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue, parce que le *r* final s'en fait toujours ſentir.

La quantité proſodique des autres temps de ce verbe ſuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir*. *Voyez* au mot VERBE, les règles indiquées.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *blotir*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLOUQUÈTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois petite boucle.

BLOUSE; ſubſtantif féminin. *Fundala*. On donne ce nom au jeu de Billard, à chaque trou deſtiné à recevoir les billes qu'on y pouſſe. *Les deux billes ſont entrées dans la même blouſe.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation,

blouze. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLOUSÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BLOUSER.

BLOUSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *In fundulam trudere*. Terme du jeu de Billard, qui exprime l'action de pouſſer la bille de ſon adverſaire dans une blouſe. *Jouons à qui blouſera la première bille*.

On dit auſſi, *blouſer quelqu'un*; pour dire, blouſer ſa bille.

BLOUSER, eſt verbe pronominal réfléchi au propre & au figuré. Au propre, il ſignifie mettre ſa propre bille dans la blouſe. *Il va ſe blouſer*.

SE BLOUSER, ſignifie, dans le ſens figuré, ſe méprendre, donner dans l'erreur. *Il ne manquera pas de ſe blouſer dans cette affaire*. Ce mot, dans ce dernier ſens, eſt du ſtyle familier.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *blouſe*, la ſyllabe *blou* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *blouzer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLOUSSE; ſubſtantif féminin. Sorte de laine courte qui ne peut être que cardée. *Dix livres de blouſſe*.

BLUET; ſubſtantif maſculin. Plante dont les tiges anguleuſes, creuſes, blanchâtres, lanugineuſes, s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles ſont oblongues, étroites, velues & découpées comme celles de la dent de lion: il naît au ſommet de ſes branches de belles fleurs bleues auxquelles ſuccède une graine oblongue garnie d'aigrettes.

Cette plante croît dans les blés & donne dans l'analyſe chimique beaucoup d'huile & de flegme, & un peu de ſel. La fleur eſt aſtringente, rafraîchiſſante & opthalmique.

BLUETTE; ſubſtantif féminin. Etincelle *On apperçut quantité de bluettes*.

On dit figurément, en parlant d'un ouvrage de Littérature, qu'*on y remarque quelques bluettes d'eſprit*; pour dire, qu'on y remarque quelques petits traits d'eſprit.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au premier *e*, & écrire, d'après la prononciation, *bluète*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLUTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BLUTER.

BLUTEAU; ſubſtantif maſculin. Sorte de ſas de crin ou d'étamine, qui ſert à ſéparer le ſon de la farine. *Il faut raccommoder ce bluteau*.

BLUTEAU, ſe dit, en termes de Corroyeurs, d'un paquet de laine avec lequel ces Artiſans eſſuient les cuirs qu'ils ont chargés de bierre aigre.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

BLUTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Séparer le ſon de la farine, par le moyen du bluteau.

Pourquoi ne blute-t-on pas cette farine?

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BLUTERIE; ſubſtantif féminin. Lieu où les Boulangers blutent la farine. *Portez ce ſac dans la bluterie.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

BLUTOIR; ſubſtantif maſculin. *Voyez* BLUTEAU.

BOA; ſubſtantif maſculin. Serpent d'une énorme groſſeur, qui ſuit les troupeaux, & ne ſe nourrit, dit-on, qu'en ſuçant les mammelles des vaches. Il faut appeler cela *un conte de peau d'âne.*

BOBAICHE; vieux mot. Il s'eſt dit autrefois d'une chauſſure qui couvroit & garantiſſoit le ſoulier.

BOBAN; vieux mot qui ſignifioit autrefois vanité.

BOBANCIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois vain, préſomptueux.

BOBAQUE; ſubſtantif maſculin. Animal quadrupède qui a beaucoup de reſſemblance avec le lapin. Depuis le mois d'Avril juſqu'au mois d'Octobre, il amaſſe de l'herbe ſèche pour ſe nourrir pendant l'hiver. On l'apprivoiſe, & il n'eſt, dit-on, guères moins amuſant qu'un ſinge.

BOBE; vieux mot qui ſignifioit autrefois, babiole, bagatelle.

BOBÈCHE; ſubſtantif féminin. Partie d'un chandelier où l'on place la bougie, la chandelle. *Il faut nettoyer la bobèche de ce chandelier.*

BOBÈCHE, ſe dit auſſi d'un petit inſtrument de quelque métal qu'on met dans un chandelier, afin d'empêcher que la cire ou le ſuif ne le gâtent. *Ces bobèches ſont d'argent. C'eſt une bobèche mal faite.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

BOBELIN; ſubſtantif maſculin. Ancienne chauſſure que faiſoient autrefois les Savetiers de Paris pour l'uſage du petit peuple, d'où ils ſe qualifioient & ſe qualifient encore de Bobelineurs.

BOBELINEUR; ſubſtantif maſculin. Faiſeur de bobelins. *Voyez* ce mot.

BOBENHAUSEN; nom propre. Petite ville & château d'Allemagne, en Vétéravie, ſur la rivière de Gersbrentz, entre Seligenſtadt & Aſchaffenbourg.

BOBER; nom propre. Rivière de Siléſie. Elle a ſa ſource dans les montagnes qui ſéparent cette Province de la Bohème, & ſon embouchure dans l'Oder, à l'oueſt de Croſſen.

BOBEREAU; nom propre. Petite ville de Siléſie, dans la Principauté de Jagerndorf.

BOBERSBERG; nom propre. Petite ville de Siléſie, ſur la rivière de Bober, dans la Principauté de Croſſen.

BOBI; ſubſtantif maſculin. Adanſon donne ce nom à un coquillage univalve du Sénégal, du genre des porcelaines.

BOBINE; ſubſtantif féminin. Inſtrument à l'uſage de divers ouvriers & ſurtout de ceux qui ourdiſſent. C'eſt en général un cylindre de bois ſur lequel on devide du fil, de la ſoie, de l'or, *&c. Vous devriez changer de bobine.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

BOBINÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOBINER.

BOBINER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Tireurs d'or, qui ſe dit de l'action de faire paſſer le trait ſur une petite bobine.

BOBINEUSE; ſubſtantif féminin. On appelle ainſi dans les manufactures de laine, les filles ou femmes qui devident ſur des bobines le fil deſtiné à former les chaînes des étoffes.

BOBINIÈRE; ſubſtantif féminin. Partie ſupérieure du rouet à filer l'or.

BOBIO; nom propre. Ville épiſcopale d'Italie, dans le Milanez, ſur la Trebia, à trente-cinq milles de Gènes.

BOBIO, eſt auſſi le nom d'une rivière conſidérable d'Amérique, au Chili. Elle a ſa ſource dans les cordilleres, & ſon embouchure dans la mer.

BOBO; ſubſtantif maſculin. Terme emprunté du langage des enfans, pour déſigner quelque mal léger. *Qui vous a fait ce bobo.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

BOBROISKO; nom propre. Ville de Pologne, en Lithuanie, dans le Palatinat de Minski.

BOBURES; (les) Peuples ſauvages d'Amérique, qui ſelon de Laet, habitent les environs du lac de Maracaibo, dans la province de Venezuela.

BOCACE; (Jean) nom propre d'un Auteur célèbre, qui naquit à Ceſtaldo, ville de Toſcane, en 1313. Il eſt particulièrement connu par ſon Decameron, Recueil ingénieux de cent Nouvelles galantes, où la pudeur n'eſt pas toujours reſpectée. Cet Ouvrage, traduit en pluſieurs Langues, le fut pour la ſeconde fois parmi nous, ſur les ordres de la fameuſe Marguerite de Valois, Reine de Navarre, par Antoine le Maçon, Secrétaire de cette Princeſſe.

BOCAGE; ſubſtantif maſculin. Bouquet de bois, boſquet. *Prendre le frais dans un bocage.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *Bokaje*. *Voyez* ORTHOGRAPHE.

BOCAGE; nom propre. Contrée de France, en baſſe Normandie, entre les rivières de Vire & d'Orne. Elle a neuf lieues de longueur, & ſept de largeur. Vire en eſt le chef-lieu.

BOCAGER, ÈRE; adjectif. Qui fréquente les forêts. *Les Nymphes bocagères.* Ce mot n'eſt guères uſité qu'en poëſie, encore y vieillit-il.

BOCAL; ſubſtantif maſculin. Terme emprunté de l'Italien, & qui ſe dit d'une ſorte de bouteille où l'on met du vin. *Combien comptez-vous de bocals dans un muid de vin?*

BOCAL, ſe dit auſſi d'un inſtrument de criſtal ou de verre blanc en forme de bouteille ronde remplie d'eau, par le moyen duquel divers Ouvriers raſſemblent ſur leur ouvrage la lumière d'un flambeau placé derrière.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bokal*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOCANE; ſubſtantif féminin. Sorte de danſe grave & figurée, ainſi appelée

pelée de *Bocan*, Maître de danſe de la Reine Anne d'Autriche, qui l'inventa. Elle n'eſt plus en uſage.

BOCARD ; ſubſtantif maſculin. Sorte de moulin à pilon, par le moyen duquel on écraſe la mine avant de la mettre au feu pour la fondre.

BOCARDÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOCARDER.

BOCARDER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action d'écraſer la mine par le moyen du Bocard. *Une mine que l'on a bocardée, préſentant plus de ſurface à l'action du feu, entre plutôt en fuſion.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BOCARDO ; *Voyez* SYLLOGISME.

BOCCA DELLA VERITA ; tête antique de pierre qu'on voit à Rome, près de l'Egliſe de Sainte-Marie en Coſmedine. Cette tête a la bouche ouverte, & l'on croyoit autrefois qu'une femme accuſée de galanterie étoit innocente, ſi cette bouche ne ſe fermoit pas quand elle y fourroit ſa main. Ce préjugé étoit admirable pour favoriſer l'amour & tranquilliſer les maris.

BOCE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois bouche.

BOCÉ ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à une demi-lieue, eſt-ſud-eſt, de Baugé.

BOCHART ; (Samuel) nom propre d'un Miniſtre Proteſtant, l'un des plus ſavans hommes de l'Europe, dans les Langues & dans l'Hiſtoire. Il naquit à Rouen en 1599, & mourut en 1667. Il fut, dit M. de Voltaire, un de ceux qui allèrent en Suède, inſtruire & admirer la Reine Chriſtine.

BOCHET ; ſubſtantif maſculin, & terme de Pharmacie. *Bochetum*. Seconde décoction des bois ſudorifiques, tels que le Gayac, le Saſſafras, *&c.*

BOCHIR ; ſubſtantif maſculin. Serpent d'Egypte, couvert de grandes écailles d'un jaune cendré, & parſemées de taches noires.

BOCINO ; nom propre. Petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, au confluent des rivières de Selo & de Negro.

BOCKARA ; nom propre. Ville d'Aſie, dans le Zagatay, ſur la rivière d'Albiamu.

BOCKENBOURG ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Weſtphalie, à un mille de Minden.

BOCKHOU ; vieux mot qui ſignifioit autrefois hareng fumé, ou ſoret.

BOCKNIA ; nom propre. Ville de Pologne, dans le Palatinat de Cracovie. On y trouve beaucoup de ſel gemme.

BOCKOLT ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Weſtphalie, dans l'Evêché de Munſter, ſur la rivière d'Aa.

BOD ; nom propre. Divinité à laquelle les Indiennes s'adreſſoient pour être fécondes. Quand une femme étoit exaucée, & qu'elle accouchoit d'une fille, cette fille étoit élevée dans le Temple du Dieu, juſqu'à l'âge nubile. Alors elle prenoit place à la porte du Temple, entre les autres femmes vouées, pour y vendre, comme elles, ſes faveurs au plus offrant. Ces femmes étoient obligées, ſous peine d'encourir l'indignation de Bod, de remettre au Prêtre de ce

Dieu, l'argent qu'elles gagnoient en ſe proſtituant.

BODANETZ; nom propre. Petite ville de Bohême, dans le cercle de Konigſgratz.

BODE; nom propre. Rivière d'Allemagne, qui vient du Hartz, & qui ſe jette dans l'Elbe.

BODENBURG; nom propre. Petite ville du Duché de Brunſwick Wolfembuttel.

BODENDYCK; nom propre. Petite ville du Duché de Lunebourg.

BODENHAUSEN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, au Duché de Brunſwick, dans une île que forme le Weſer, au-deſſus de Hamelen.

BODENZÉE; nom que les Allemands donnent au lac de Conſtance. *Voyez* CONSTANCE.

BODINE; ſubſtantif féminin. On donne ce nom en divers endroits, & ſur-tout ſur les côtes de Normandie, à la quille d'un vaiſſeau.

BODINERIE; ſubſtantif féminin, & terme de Commerce. Sorte de contrat uſité ſur les côtes de Normandie. C'eſt une eſpèce de prêt à groſſe aventure, aſſigné ſur la quille ou bodine du vaiſſeau, & par lequel on hypothèque le vaiſſeau & les marchandiſes qu'il contient.

La bodinerie diffère du contrat d'aſſurance, en ce qu'on ne paye point de prime, & qu'il n'eſt rien dû que le vaiſſeau n'arrive à bon port.

BODINURE; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. On donne ce nom aux cordelettes paſſées autour de la partie de l'ancre qu'on appelle *Arganeau*.

BODMAN; nom propre. Petite ville d'Aglererre, au Comté de Cornouailles, à quinze milles de Plimouth.

BODON; vieux mot qui ſignifioit autrefois bouton.

BODOWNICZY; ſubſtantif maſculin. Magiſtrat Polonois, dont les fonctions conſiſtent à prendre ſoin des bâtimens, comme faiſoient autrefois les Ediles chez les Romains.

BODROG; (le) rivière de Hongrie, qui a ſa ſource ſur les frontières de Pologne, dans le Comté de Saros, & ſon embouchure dans la Theiſſ à Tokay.

BODRUCHE; ſubſtantif féminin. Sorte de parchemin très-fin, très-délié, & fait de boyau de bœuf. *Les Batteurs d'Or font uſage de Bodruche.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

BOE; vieux mot qui ſignifioit autrefois boue.

BOEDROMIES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes que les Athéniens célébroient en mémoire de la Victoire remportée par Théſée, ſur les Amazones, au mois appelé *Boedromion*.

BOEDROMION; nom d'un mois de l'année Athénienne, qui revenoit à peu près à notre mois d'Août.

BOEL; vieux mot qui ſignifioit autrefois boyau.

BOEN; nom propre. Petite ville de France, en Forez, ſur le Lignon, à trois lieues, nord-nord-oueſt, de Montbriſon.

BOEON; nom propre d'une ancienne ville que Thucydide place dans la Doride.

BOERHAAVE; (Herman) nom propre du Médecin le plus célèbre qui ait paru depuis Hippocrate. Il naquit à Voorhout, près de Leyde, en 1668. Il exerça & profeſſa dans l'Univerſité de cette ville, la Médecine, la Chimie & la Botanique

avec tant de gloire & de ſuccès, qu'il lui venoit des Diſciples de toutes les contrées de l'Europe. Il a enrichi le Public d'un nombre d'excellens Ouvrages, tels que ſes Inſtitutions de Médecine, ſes Aphoriſmes, ſes Elemens de Chimie, *&c.* Ce grand homme mourut en 1738, univerſellement regretté, & âgé de ſoixante-dix ans.

BOERIE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ferme, métairie.

BOESSÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOESSER.

BOESSER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme uſité dans les Monnoies, pour exprimer l'action de nettoyer les lames au ſortir de la fonte avec la gratte boeſſe.

BOESSES ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Commerce. Coquilles de mer qui ſervent de monnoie aux peuples de la baſſe Ethiopie.

BOESSIÈRE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois un lieu planté de buis.

BŒUF ; ſubſtantif maſculin. *Bos*. Animal fort connu, qui eſt un taureau que l'on a coupé, pour le rendre moins vif & plus docile.

L'âge le plus convenable à la caſtration, eſt celui qui précède immédiatement la puberté. C'eſt dix-huit mois ou deux ans pour le bœuf.

Pour faire cette opération, on prend les muſcles des teſticules avec de petites tenailles : on inciſe les bourſes ; on enlève les teſticules, ne laiſſant que la portion qui tient aux muſcles : après quoi on frotte la bleſſure avec des cendres de ſarment mêlées de litharge d'argent, & l'on y applique un emplâtre. Ce jour, on lui ménage la nourriture ; on ne lui donne point de boiſſon, & on lui en donne peu les jours ſuivans. Les trois premiers jours, on le nourrit de foin haché, & d'un picotin de ſon mouillé, qu'on lui laiſſe prendre en une fois. Le troiſième ou quatrième jour, on lève le premier appareil, & l'on met ſur la plaie un emplâtre de poix fondue, & de cendres de ſarment mêlées avec de l'huile d'olive. A meſure que l'appétit revient au jeune animal, on lui donne de l'herbe fraîche, & on lui augmente la boiſſon.

PRÉCEPTES de M. DE BUFFON, pour choiſir, apprivoiſer & gouverner le Bœuf.

Le poil roux, dit cet illuſtre Naturaliſte, paroît être le plus commun ; & plus il eſt rouge, plus il eſt eſtimé. On fait cas auſſi du poil noir ; & l'on prétend que les bœufs ſous poil bai durent longtemps ; que les bruns durent moins, & ſe rebutent de bonne heure ; que les gris, les pommelés & les blancs ne valent rien pour le travail, & ne ſont propres qu'à être engraiſſés. Mais, de quelque couleur que ſoit le poil du bœuf, il doit être luiſant, épais, & doux au toucher : car s'il eſt rude, mal uni ou dégarni, on a raiſon de ſuppoſer que l'animal ſouffre, ou du moins qu'il n'eſt pas d'un fort tempérament. Un bon bœuf pour la charrue, ne doit être ni trop gras ni trop maigre ; il doit avoir la tête courte & ramaſſée, les oreilles grandes, bien velues & bien unies ; les cornes fortes, luiſantes, & de moyenne grandeur ; le front large, les yeux gros & noirs, le muffle gros & camus, les naſeaux bien ouverts, les dents blanches & égales, les lèvres noirs, le cou charnu,

les épaules groſſes & peſantes, la poitrine large; le *fanon*, c'eſt-à-dire, la peau du devant, pendante juſques ſur les genoux, les reins fort larges, le ventre ſpacieux & tombant, les flancs grands, les hanches longues, la croupe épaiſſe, les jambes & les cuiſſes groſſes & nerveuſes, le dos droit & plein, la queue pendante juſqu'à terre, & garnie de poils touffus & fins; les pieds fermes, le cuir groſſier & maniable, les muſcles élevés, & l'ongle court & large: il faut auſſi qu'il ſoit ſenſible à l'aiguillon, obéiſſant à la voix, & bien dreſſé: mais ce n'eſt que peu à peu, & en s'y prenant de bonne heure, qu'on peut accoutumer le bœuf à porter le joug volontiers, & à ſe laiſſer conduire aiſément. Dès l'âge de deux ans & demi, ou trois ans au plus tard, il faut commencer à l'apprivoiſer & à le ſubjuguer; ſi l'on attend plus tard, il devient indocile, & ſouvent indomptable. La patience, la douceur, & même les careſſes, ſont les ſeuls moyens qu'il faut employer; la force & les mauvais traitemens ne ſerviroient qu'à le rebuter pour toujours. Il faut donc lui frotter le corps, le careſſer, lui donner de temps en temps de l'orge bouilli, des fèves concaſſées, & d'autres nourritures de cette eſpèce, dont il eſt le plus friand, & toutes mêlées de ſel, qu'il aime beaucoup: en même-temps on lui liera ſouvent les cornes; quelques jours après on le mettra au joug, & on lui fera traîner la charrue, avec un autre bœuf de même taille, & qui ſera tout dreſſé. On aura ſoin de les attacher enſemble à la mangeoire, de les mener de même au pâturage, afin qu'ils ſe connoiſſent, & s'habituent à n'avoir que des mouvemens communs; & l'on n'emploiera jamais l'aiguillon dans les commencemens: il ne ſerviroit qu'à le rendre plus intraitable. Il faudra auſſi le ménager, & ne le faire travailler qu'à petites repriſes; car il ſe fatigue beaucoup, tant qu'il n'eſt pas tout à fait dreſſé; & par la même raiſon, on le nourrira plus largement alors que dans les autres temps.

Le bœuf ne doit ſervir que depuis trois ans juſqu'à dix: on fera bien de le tirer alors de la charrue pour l'engraiſſer & le vendre; la chair en ſera meilleure que ſi l'on attendoit plus longtemps. On connoît l'âge de cet animal par les dents & par les cornes. Les premières dents du devant tombent à dix mois, & ſont remplacées par d'autres qui ne ſont pas ſi blanches & qui ſont plus larges. A ſeize mois, les dents voiſines de celles du milieu tombent, & ſont auſſi remplacées par d'autres; & à trois ans, toutes les dents inciſives ſont renouvellées; elles ſont alors égales, longues & aſſez blanches. A meſure que le bœuf avance en âge, elles s'uſent, & deviennent inégales & noires: c'eſt la même choſe pour le taureau & pour la vache. Ainſi la caſtration ni le ſexe, ne changent rien à la crûe & à la chûte des dents; cela ne change rien non plus à la chûte des cornes: car elles tombent également à trois ans au taureau, au bœuf & à la vache; & elles ſont remplacées par d'autres cornes qui, comme les ſecondes dents, ne tombent plus: celles du bœuf & de la vache deviennent ſeulement plus groſſes & plus longues que celles du taureau. L'accroiſſement de ces ſecondes cornes ne ſe fait pas d'une manière uniforme & par un déve-

loppement égal; la première année, c'eſt-à-dire, la quatrième année de l'âge du bœuf, il lui pouſſe deux petites cornes pointues, nettes, unies, & terminées vers la tête par une eſpèce de bourrelet : l'année ſuivante, ce bourrelet s'éloigne de la tête, pouſſé par un cylindre de corne qui ſe forme, & qui ſe termine auſſi par un autre bourrelet, & ainſi de ſuite; car tant que l'animal vit, les cornes croiſſent : ces bourrelets deviennent des nœuds annulaires, qu'il eſt aiſé de diſtinguer dans la corne, & par leſquels l'âge ſe peut aiſément compter, en prenant pour trois ans la pointe de la corne juſqu'au premier nœud, & pour un an de plus chacun des intervalles entre les autres nœuds.

On prétend que les bœufs qui mangent lentement, réſiſtent plus longtemps au travail que ceux qui mangent vîte; que les bœufs des Pays élevés & ſecs ſont plus vifs, plus vigoureux & plus ſains que ceux des Pays bas & humides; que tous deviennent plus forts lorſqu'on les nourrit de foin ſec, que quand on ne leur donne que de l'herbe molle; qu'ils s'accoutument plus difficilement que les chevaux au changement de climat; & que par cette raiſon, l'on ne doit jamais acheter que dans ſon voiſinage des bœufs pour le travail.

En hiver, comme les bœufs ne font rien, il ſuffira de les nourrir de paille & d'un peu de foin : mais dans le temps des ouvrages, on leur donnera beaucoup plus de foin que de paille, & même un peu de ſon ou d'avoine avant de les faire travailler. L'été, ſi le foin manque, on leur donnera de l'herbe fraîchement coupée, ou bien de jeunes pouſſes, & des feuilles de frêne, d'orme, de chêne, *&c.* mais en petite quantité, l'excès de cette nourriture, qu'ils aiment beaucoup, leur cauſant quelquefois un piſſement de ſang. La luzerne, le ſainfoin, la veſce, ſoit en vert ou en ſec, les lupins, les navets, l'orge bouilli, *&c.* ſont auſſi de très-bons alimens pour les bœufs. Il n'eſt pas néceſſaire de règler la quantité de leur nourriture, ils n'en prennent jamais plus qu'il ne leur en faut; & l'on fera bien de leur en donner toujours aſſez pour qu'ils en laiſſent: on ne les mettra au pâturage que vers le 15 de Mai; les premières herbes ſont trop crûes : & quoiqu'ils les mangent avec avidité, elles ne laiſſent pas de les incommoder. On les fera pâturer pendant tout l'été; & vers le 15 Octobre, on les remettra au fourrage, en obſervant de ne les pas faire paſſer bruſquement du vert au ſec, & du ſec au vert : mais de les amener par degrés à ce changement de nourriture.

La grande chaleur incommode ces animaux, peut être plus encore que le grand froid : il faut, pendant l'été, les mener au travail dès la pointe du jour; les ramener à l'étable, ou les laiſſer dans les bois pâturer à l'ombre pendant la grande chaleur, & ne les remettre à l'ouvrage qu'à trois ou quatre heures du ſoir. Au printemps, en hiver & & en automne, on pourra les faire travailler ſans interruption depuis huit ou neuf heures du matin, juſqu'à cinq ou ſix heures du ſoir. Ils ne demandent pas autant de ſoin que les chevaux; cependant, ſi l'on veut les entretenir ſains & vigoureux, on ne peut guères ſe diſpenſer de les étriller tous les jours, de les laver, de leur graiſſer la corne

des pieds, *&c.* Il faut auſſi les faire boire au moins deux fois par jour; ils aiment l'eau nette & fraîche, au lieu que le cheval l'aime trouble & tiède.

La chair de bœuf eſt très-nourriſſante, & produit un aliment qui ne ſe diſſipe pas facilement. Elle donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile & de ſel volatil. On l'apprête de diverſes manières, & on la mange rôtie, bouillie, en ragoût, ſalée & fumée.

On dit proverbialement, *bœuf ſaignant, mouton bêlant;* pour dire, qu'il ne faut pas que le bœuf & le mouton rôtis ſoit trop cuits.

On appelle *bœuf à la mode, bœuf à la royale,* du bœuf aſſaiſonné, piqué de gros lardons, & cuit dans ſon jus.

Les différentes parties de cet animal ont auſſi quelques propriétés médicinales. Sa graiſſe eſt réſolutive & s'emploie en lavemens contre le teneſme & les âcretés des inteſtins. Sa moëlle fortifie les nerfs. Son fiel eſt propre pour enlever les taches du viſage. Sa corne & ſes ongles pulvériſés, & donnés au poids d'une drachme, ſont bons contre l'épilepſie; & l'odeur qu'ils répandent quand on les brûle, diſſipe les vapeurs des femmes hiſtériques. Sa fiente, appliquée en cataplaſme, eſt émolliente & réſolutive.

Bœuf sauvage, ſe dit d'une ſorte de taureau fort grand, dont les cornes ſont courtes, groſſes & noires. Il a la tête groſſe & large, & ſa peau eſt couverte d'un gros poil dur & rude. Cet animal, qui eſt féroce & dangereux, ſe trouve en Hongrie, en Podolie, *&c.* dans les bois & ſur les montagnes. Sa chair eſt très-bonne à manger, & l'on fait uſage de ſes cornes contre l'épilepſie.

On diſtingue pluſieurs autres eſpèces de bœufs ſauvages, dont parlent Pline, Strabon, Elien, Suidas, Ray, Thevet, Geſner, Ruyſch, Klein, Belon, Aldrovande, *&c.*

Bœuf marin; poiſſon mieux connu ſous le nom de *Veau marin.* Voyez *ce mot.*

Bœuf de Dieu; oiſeau mieux connu ſous le nom de *Roitelet.* Voyez *ce mot.*

Bœuf, ſe dit figurément & par injure, d'un homme ſtupide & hébété. *C'étoit un vrai bœuf.*

On dit figurément & proverbialement, d'une choſe que l'on voit fréquemment, ou dont on fait un uſage habituel, *que c'eſt la pièce de bœuf.*

Œil de bœuf, ſe dit, en termes d'Architecture, d'une lucarne ronde ou ovale dans la couverture d'un bâtiment.

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier, & long au pluriel.

Le *f* final ſe fait ſentir au ſingulier, mais il eſt oiſif au pluriel; c'eſt pourquoi, en ſupprimant l'*o* & le *f* du pluriel, il faudroit écrire *beuf, beus.*

BOFFINGUE; nom propre. Petite ville Impériale d'Allemagne, en Souabe, ſur le ruiſſeau d'Eger, à trois milles d'Awlen.

BOFFOIS; vieux mot qui ſignifioit autrefois bruit, rumeur.

BOFFUMER, (ſe) vieux verbe qui ſignifioit autrefois ſe mettre en courroux.

BOG; nom propre. Rivière de Pologne, qui a ſa ſource dans la Podolie, & ſon embouchure dans le Boriſthène; au deſſus d'Oczakow.

BOGARMITES ou Bogomiles; (les)

Hérétiques qui parurent à Conſtantinople, au douzième ſiècle. Ils prétendoient que Dieu avoit une forme humaine, & que l'Archange St. Michel s'étoit incarné; ils rejettoient la réſurrection, les livres de Moïſe & l'Euchariſtie; ils diſoient que la meſſe étoit un ſacrifice de démon, & ils nioient le myſtère de la Trinité. Le nommé *Baſile*, chef de ces Hérétiques, fut pris par ordre de l'Empereur Alexis Comnène, qui lui fit expier ſes erreurs dans les flammes.

BOGDOIS; (les) Nation conſidérable d'Aſie, dans la Tartarie, gouvernée par pluſieurs Princes ou Kans. C'eſt du ſein de cette nation que ſont ſortis les Tartares qui ont conquis l'Empire de la Chine, & la maiſon de Taitſinga dont le chef eſt aujourd'hui ſur le trône de cet Empire.

Les Tartares Bogdois font un commerce conſidérable à la Chine en fourrures de martres zibelines & de renards noirs.

BOGESUND; nom propre. Petite ville de Suède, dans la Weſtrogothie, à quatre lieues de Falkoping. Elle eſt fameuſe par la bataille qui s'y livra en 1520, entre les Danois & les Suédois. Stenon-Sture, Régent du Royaume de Suède, y fut bleſſé mortellement.

BOGOTA; nom propre. Province d'Amérique, dans la nouvelle Grenade, ſur les frontières du Popayan.

BOGRAS; nom propre. Ville de la Turquie d'Aſie, près d'Alexandrette.

BOGUE; ſubſtantif maſculin. Poiſſon de mer qui vit près du rivage, & qui acquiert environ un pied de longueur. Il a le corps rond, la tête courte & petite, de grands yeux relativement à ſa taille, & quelques traits dorés & argentés qui vont de la tête à la queue. Sa chair eſt aſſez bonne.

BOGUSLAW; nom propre. Petite ville d'Ukraine, au Palatinat de Kiovie, ſur la rivière de Roſs.

BOHABEL; Guillaume de Tyr place une ville de ce nom dans la Syrie.

BOHADE; ſubſtantif féminin, & terme de coutume. Corvée de deux bœufs que le vaſſal doit à ſon Seigneur en quelques endroits.

BOHAIN; nom propre. Bourg de France, en Picardie, à deux lieues & demie, nord-oueſt, de Guiſe.

BOHÊME; nom propre. Royaume d'Europe, qui a la Miſnie & la Luſace au nord, la Siléſie & la Moravie à l'orient, l'Autriche au midi, & la Bavière à l'occident.

La *Bohême* eſt très-fertile en blé; on y recueille du ſafran & de l'excellent houblon. Les pâturages y abondent, & l'on y nourrit quantité de bétail & un grand nombre d'oies dont les plumes ſe vendent aux Etrangers. Il y a des mines d'argent, d'étain & de plomb, & il s'y trouve en différens endroits des diamans & autres pierres précieuſes, comme des améthiſtes, des ſaphirs, des émeraudes, &c.

Ce Royaume, dont Prague eſt la capitale, fut habité ſix cens ans avant l'Ere chrétienne, par les Boïens qui étoient ſortis des Gaules, & qui avoient été conduits en Germanie par un neveu d'Ambigat, Roi de Bourges. Ces peuples furent dans la ſuite chaſſés de la Bohême par les Marcomans, & ils vinrent s'établir en Bavière, ſelon pluſieurs Auteurs. Dans le VIe. ſiècle, des Sclaves ou Eſclavons ſortis de Pologne, s'établirent dans ce pays, & eurent une ſuite de Ducs. Ce ne fut qu'en 1199, que ces Prin-

ces commencèrent à porter le nom de Rois, & ils étoient vaſſaux de l'Empire d'Allemagne.

L'Empereur Ferdinand I. s'étant fait élire Roi de Bohême en 1527, après avoir épouſé Anne, ſœur unique de Louis II, Roi de Bohême, rendit ce Royaume électif, d'héréditaire qu'il étoit auparavant, & le fit paſſer dans la maiſon d'Autriche. Par le traité de Weſtphalie, la Couronne eſt devenue héréditaire dans cette maiſon; il reſte cependant encore une apparence d'élection.

Le Roi de Bohême fut créé Electeur par l'Empereur Othon en 1208. Il eſt le premier des Electeurs ſéculiers; mais ſon ſuffrage n'a lieu que quand il s'agit d'élire un Empereur ou un Roi des Romains. Il n'aſſiſte point aux diètes, & n'eſt chargé d'aucune contribution pour les beſoins de l'Empire.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *Boême*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOHÊME, BOHÊMIEN, ENNE; adjectif & ſubſtantif. Qui eſt du Royaume de Bohême.

Ce mot ſe dit auſſi de certains gueux errans & vagabonds, qui courent les Provinces, en diſant la bonne aventure, & en volant avec adreſſe.

La Déclaration du Roi, donnée à Verſailles le 11 Juillet 1682, ordonne d'arrêter tous les Bohêmiens, leurs femmes & enfans; de faire conduire les hommes aux galères pour y ſervir à perpétuité en qualité de forçats, & d'enfermer les femmes dans les hôpitaux.

On dit proverbialement de quelqu'un, *qu'il vit comme un bohême*; pour dire, qu'il vit comme quelqu'un qui eſt ſans domicile.

On dit auſſi proverbialement, figurément & familièrement d'une maiſon ſans ordre & ſans règle, que *c'eſt une maiſon de Bohême.*

BOHERIES; nom propre. Abbaye d'hommes, ſituée en Picardie, ſur l'Oiſe, environ à une lieue, nord-oueſt, de Guiſe. Elle eſt en commende, & vaut plus de vingt mille livres de rente au titulaire.

BOHITIS; (les) on appeloit ainſi des Prêtres de l'île Eſpagnole, en Amérique, où ils prédiſoient l'avenir, & exerçoient la médecine avant que les Eſpagnols y arrivaſſent. On devine bien ce que pouvoient être de pareils prophêtes, & de pareils médecins.

BOHMISCH-BROD; nom propre. petite ville de Bohême, à ſix lieues de Prague.

BOHOL; nom propre. Petite île d'Aſie, l'une des Philippines.

BOHORDÉIS; vieux mot qui ſignifioit autrefois joûte, courſe de lances.

BOHRUS; nom propre. Rivière conſidérable d'Aſie, qui abonde en excellent poiſſon, & ſurtout en truites. Elle a ſa ſource dans les montagnes du Kurdiſtan, & ſon embouchure dans le Tigre.

BOHUSLAW; nom propre. Ville de Pologne, dans le Palatinat de Kiovie.

BOIANO; nom propre. Ville épiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, aux pieds de l'Apennin, & à vingt-trois milles de Capoue.

BOIARD; ſubſtantif maſculin. Titre de dignité affecté aux principaux Seigneurs, & Sénateurs de l'Empire de

de Ruſſie, & aux parens des Vaivodes de Tranſilvanie.

BOIARD, ſe dit auſſi, par ceux qui pèchent la morue, d'une civière à bras avec laquelle on tranſporte ce poiſſon d'un endroit dans un autre.

BOIASSE; vieux mot qui ſe diſoit autrefois d'une femme du bas peuple.

BOIBI; ſubſtantif maſculin. Serpent du Bréſil de couleur verte, & long de trois pieds. Il a la gueule large & la langue noire. Sa morſure eſt très-dangereuſe, & ſa chair a les propriétés de celle de la vipère.

BOICHE; vieux mot qui ſignifioit autrefois entrée de cellier ou cave.

BOICHÉE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce de Naſſe.

BOICHIER; vieux mot. Il s'eſt dit autrefois de celui qui faiſoit des Naſſes.

BOICININGA; ſubſtantif maſculin. Serpent du Bréſil, d'environ cinq pieds de longueur. Marcgrave donne la Deſcription d'un de ces reptiles, qui étoit épais au milieu du corps, & effilé aux extrémités. Son ventre étoit plat, ſa tête ſerrée, longue, & large de ſix doigts; il avoit les yeux petits, la queue ronde & fourchue: quatre de ſes dents étoient plus longues que les autres, faites en forme de faulx, blanches, & pointues comme des épines. Il étoit couvert d'écailles, qui formoient une eſpèce de chaîne à mailles, de couleur noire. Entre ces mailles paroiſſoient des taches brunes. Les côtés étoient jaunes, & les écailles du ventre d'un jaune pâle.

Ce ſerpent eſt très-dangereux: le remède, dont les habitans ſe ſervent contre la morſure de cet animal, eſt de lui écraſer la tête, & d'en faire un emplâtre, qu'ils appliquent ſur la plaie, avec de la ſalive d'un homme à jeun.

On peut conſulter Linnæus, Rai, Hernandez, Nieremberg, Seba, Grew, Charas, Rhedi, Piſon & pluſieurs autres Naturaliſtes, ſur ce qu'ils ont dit des ſerpens de ce genre.

BOIDIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois, fraude.

BOIE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de revêche fabriquée par les Sayetteurs d'Amiens.

BOIENS; (les) anciens Peuples de la Gaule Celtique, qui habitoient entre la Loire & l'Allier, vers le confluent de ces deux rivières.

Il y a eu d'autres peuples de ce nom en Germanie, en Italie, & même en Aſie. Les Boïens de Germanie avoient leur réſidence dans la forêt Hercynienne, où eſt actuellement la Bohême: ceux d'Italie s'étoient rendus maîtres de l'Ombrie & de l'Etrurie; & ceux d'Aſie s'étoient avancés ſous la conduite de Brennus juſqu'à Byzance, & s'étoient fixés dans l'Eolie & l'Ionie, après avoir répandu la terreur dans l'Aſie, & avoir impoſé des tributs aux peuples qui habitoient cette partie du monde en-deçà du mont Taurus. Il eſt certain que tous ces Boïens étoient originaires des Gaules.

BOIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois, cloaque.

BOIGUACU; ſubſtantif maſculin. Serpent du Bréſil, dont parle Marcgrave, qui dit en avoir vu un de huit pieds de longueur, & un autre de ſept pieds & demi. Le même Auteur ajoute qu'il a auſſi vu un boiguacu dévorer une chèvre, ſans en rien laiſſer. Piſon rapporte qu'il y a des ſerpens de ce genre qui ont juſqu'à vingt pieds de longueur; que quand ils ſont affamés, ils ſortent des buiſſons & grimpent ſur les arbres, d'où ils s'élancent ſur

les bêtes ſauvages & ſur les hommes, s'entortillent autour de leurs corps, les étouffent & les dévorent.

Il eſt parlé dans les éphémérides d'Allemagne d'un boiguacu, qui avala en entier un bœuf ſauvage.

BOILEAU DESPREAUX; (Nicolas) nom propre d'un Auteur célèbre, né à Crone auprès de Paris, en 1636. Il eſſaya du Barreau & de la Sorbonne; & dégoûté, dit M. de Voltaire, de ces deux chicanes, il ne ſe livra qu'à ſon talent, & devint l'honneur de la France. Nous avons de lui d'excellentes Satyres, de bonnes Epîtres, un Art poétique admirable & le Lutrin, qui eſt un agréable & élégant badinage.

Boileau mourut en 1711, couvert de gloire, après avoir été pendant toute ſa vie le fléau des Pradons, & l'athlète du bon goût. Tout le monde ſait quelle eſtime avoit pour lui Louis XIV, & avec quelle diſtinction ce Prince l'accueilloit quand il alloit à la Cour.

BOILLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois, buiſſon.

BOILLON; vieux mot qui ſignifioit autrefois, ciſelure.

BOINITZ; nom propre. Ville de la haute Hongrie, au Comté de Zoll, dans le voiſinage de Pribnitz. Elle eſt remarquable par ſes bains & par le ſafran qu'on recueille en abondance ſur ſon territoire.

BOIOARIENS; (les) anciens peuples de Germanie, dont les deſcendans ſont aujourd'hui connus ſous le nom de Bavarois.

BOJOBI; ſubſtantif maſculin. Serpent de l'île de Ceylan, à groſſes babines. Ses yeux ſont rouges & étincelans, & ſon regard eſt affreux, mais ſa robe eſt ſuperbe: elle eſt luiſante, de couleur orangée, parſemée de taches paillées, & ornée de zones d'un rouge brun, qui ſerpentent ſur le dos.

Il y a pluſieurs eſpèces de ce genre.

BOIQUATRARA; ſubſtantif maſculin. Seba décrit ſous ce nom deux ſerpens des Indes qui lui ont été envoyés, l'un de l'île Maurice, & l'autre d'Amboine: tous deux ſont ſuperbement vêtus. Celui d'Amboine, qui eſt le plus beau, eſt marqué de bleu, de vert de mer & de vert obſcur. Son ventre eſt Céladon nuancé de quatre bandelettes jaunes qui règnent depuis la tête juſqu'au bout de la queue.

Ce ſerpent chante, dit-on, agréablement, & attire par la mélodie de ſa voix divers oiſeaux ſur leſquels il s'élance, & dont il ſe nourrit.

BOIRADE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une corvée qu'un vaſſal devoit faire avec ſes bœufs.

BOIRAT; vieux mot qui ſignifioit autrefois bouvier.

BOIRE; ſubſtantif maſculin. Ce qui ſert de boiſſon. *Il lui donne un écu par jour pour ſon boire & ſon manger.*

BOIRE; verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaiſon. *Bibere.* Action d'avaler de l'eau, du vin ou quelqu'autre liqueur. *Ils buvoient le Champagne à longs traits. Verſez à boire à Madame. J'aime à boire frais, à la glace. Il boit de l'eau.*

On dit quelquefois *à boire;* pour dire, donnez à boire.

On dit, *boire ſec, bien boire, boire d'autant;* pour dire, boire copieuſement.

On dit de quelqu'un, qu'*il boit à ſa ſoif;* pour dire, qu'il ne boit que quand la ſoif l'y oblige.

Boire à quelque perſonne, boire la ſanté ou à la ſanté de quelque perſonne; boire les inclinations ou aux inclinations de quelque perſonne; expreſſions qui ſont en uſage dans les

tables en buvant les uns aux autres.

Boire ensemble, ſignifie, faire un repas enſemble. *Il y a longtemps que nous n'avons pas bu enſemble.*

On dit de deux perſonnes que l'on a reconciliées, & qu'enſuite on a fait manger enſemble, qu'*on les a fait boire enſemble.*

On dit, ſurtout dans les chanſons à boire, *boire une raſade, boire un rouge bord;* pour dire, boire un verre plein de vin, boire le verre tout plein.

Boire a la ronde, ſignifie boire à la ſanté de tous les conviés l'un après l'autre. *On paſſa la ſoirée à boire à la ronde.*

Boire un doigt de vin, ſignifie boire un petit coup. *Il ne voulut boire qu'un doigt de vin.*

Boire le vin de l'étrier, ſignifie boire un verre de vin quand on eſt ſur le point de partir d'une auberge.

Boire au galet, exprime l'action de verſer dans ſa bouche, ayant la tête renverſée.

Le Roi boit; cette expreſſion eſt répétée en forme de cri de réjouiſſance parmi ceux qui célèbrent enſemble le repas du jour des Rois. Les convives crient *le roi boit*, chaque fois que boit celui que le ſort a fait roi de la table. Si c'eſt une Dame que le ſort ait fait reine de la table, on crie *la reine boit.*

On dit d'un vin, qu'*il eſt prompt à boire;* pour dire, qu'il n'eſt pas de garde, & qu'il doit être bû dans la primeur.

On appelle *chanſons à boire*, des chanſons qu'on chante ordinairement à table, & qui ſont faites pour célébrer le vin & la bonne chère.

On dit proverbialement de ceux qui boivent enſemble après avoir fait un marché, qu'*ils boivent le vin du marché. Ou irons-nous boire le vin du marché?*

On dit proverbialement & familièrement, *boire à tirelarigot*, ou *en tirelarigot*, ou *comme un trou*, ou *comme un templier, comme un chantre, comme un ſonneur;* pour dire, boire avec excès. *Les Dames burent comme des templiers.*

On dit proverbialement & familièrement, *à petit manger bien boire;* pour dire, qu'on boit copieuſement, quoiqu'on mange peu.

On dit qu'*on a donné pour boire à des ouvriers;* pour dire, qu'on leur a donné quelque choſe par-deſſus ce qui leur étoit dû.

On dit auſſi, *donner pour boire;* pour dire, faire un petit préſent en argent à quelqu'un du peuple, ſoit par pure libéralité, ſoit pour récompenſe de quelque petit ſervice qu'il a pu rendre.

On dit proverbialement en parlant de vin, *qui bon l'achète, bon le boit.*

La même choſe ſe dit proverbialement & figurément, pour dire, qu'on ne doit pas épargner l'argent pour avoir de la bonne marchandiſe.

Boire, ſignifie, par extenſion, s'enivrer. *C'eſt dommage que ce jeune homme boive.*

On dit proverbialement dans ce ſens, qu'*on ne ſauroit ſi peu boire qu'on ne s'en ſente;* pour dire, que pour peu qu'on boive trop, on ne manque guères de faire quelque ſottiſe.

On dit auſſi, dans le ſens par extenſion, mais non figurément, comme enſeigne le Dictionnaire de Trévoux, *que la terre boit l'eau;* pour dire, qu'elle s'abreuve d'eau; *que le papier boit, qu'une éponge boit*, &c. pour dire, que l'encre perce au tra-

vers du papier, qu'une éponge s'abreuve de quelque liqueur, *&c.*

FAIRE BOIRE *du taffetas, du linge, une étoffe, du paſſement*, ſignifie, en termes de couture, tenir le taffetas, le linge, *&c.* lâches en les couſant.

FAIRE BOIRE LES PEAUX, ſe dit, en termes de Chamoiſeurs & de Mégiſſiers, de l'action de jetter à la rivière les peaux de chèvres, de moutons, *&c.* pour les y faire tremper.

FAIRE BOIRE *un cheval au ſeau*, ſignifie, en termes de manége, lui apporter de l'eau pour le faire boire dans l'écurie, ſans le déranger de ſa place.

On dit auſſi, en termes de manége & figurément, qu'*un cheval boit dans ſon blanc*, quand le poil de ſon corps n'étant pas de couleur blanche, il ſe trouve avoir le nez tout blanc. Et qu'*il boit la bride*; pour dire, que le mors force les coins de la bouche du cheval, & les fait rider, parce que les montans de la bride ne ſont pas aſſez alongés.

BOIRE UN AFFRONT, ſignifie, dans le ſens figuré, ſupporter une offenſe, ſans en marquer de reſſentiment. *Il fut obligé de boire cet affront.*

On dit proverbialement & figurément, *puiſque le vin eſt tiré il faut le boire*; pour dire, que quand on s'eſt avancé dans quelque affaire juſqu'à un certain point, on ne doit plus l'abandonner.

On dit auſſi proverbialement & figurément, *qu'il faut boire le calice*; pour dire, qu'il faut ſe réſoudre à ſouffrir les peines auxquelles on ne peut ſe ſouſtraire.

On dit encore proverbialement & figurément, *qui fait la faute la boit*; pour dire, que celui qui eſt coupable doit être puni.

CONJUGAISON & quantité proſodique du verbe irrégulier *boire*.

La première ſyllabe de l'infinitif eſt longue, & la ſeconde très-brève.

INDICATIF. *Préſent. Singulier.* Je bois, tu bois, il boit.

Pluriel. Nous buvons, vous buvez, ils boivent.

La ſyllabe qui compoſe les deux premières perſonnes du ſingulier eſt longue, & celle de la troiſième perſonne eſt moyenne.

Les deux premières perſonnes du pluriel ont la première ſyllabe brève & la ſeconde longue: la troiſième perſonne a la première ſyllabe longue, & la ſeconde très-brève.

IMPARFAIT. *Singulier.* Je buvois, tu buvois, il buvoit.

Pluriel. Nous buvions, vous buviez, ils buvoient.

Les deux premières perſonnes du ſingulier & les trois du pluriel ont la première ſyllabe brève, & la ſeconde longue: la troiſième perſonne du ſingulier a la première ſyllabe brève, & la ſeconde moyenne.

Ne prenez pas pour deux ſyllabes *ions* & *iez* qui terminent les deux premières perſonnes du pluriel, ce ſont des diphtongues en poéſie comme en proſe.

La même obſervation aura lieu pour le pluriel du préſent & de l'imparfait du ſubjonctif.

Il faudroit changer en *a* l'*o* de la dernière ſyllabe du ſingulier & de la troiſième perſonne du pluriel, & écrire, d'après la prononciation, *je buvais*, &c. pour les raiſons que nous donnons en parlant des voyelles & des diphtongues.

PRÉTÉRIT DÉFINI. *Singulier.* Je bus, tu bus, il but.

Pluriel. Nous bûmes, vous bûtes, ils bûrent.

La quantité proſodique du ſingulier de ce temps eſt la même que

celle du préſent de l'indicatif, à cela près que la ſyllabe, qui compoſe la troiſième perſonne du ſingulier, eſt brève.

Les trois perſonnes du pluriel ont la première ſyllabe longue, & la ſeconde très-brève.

La formation & la quantité proſodique du futur ſimple & du conditionnel préſent ſuivent les règles données pour les temps pareils du verbe *fendre*. Voyez *au mot* VERBE, les règles indiquées.

IMPÉRATIF. *Préſent. Singulier.* bois, qu'il boive.

Pluriel. Buvons, buvez, qu'ils boivent.

La troiſième perſonne du ſingulier a la première ſyllabe longue, & la ſeconde très-brève.

La quantité proſodique des autres perſonnes des deux nombres, ſe trouve dans la quantité donnée pour le préſent de l'indicatif.

SUBJONCTIF. *Préſent. Singulier.* Que je boive, que tu boives, qu'il boive.

Pluriel. Que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.

Les trois perſonnes du ſingulier, & la troiſième perſonne du pluriel, ont la quatité proſodique de la troiſième perſonne de l'un & l'autre nombre du préſent de l'impératif.

La première & la ſeconde perſonne du pluriel reſſemblent aux deux premières perſonnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif.

IMPARFAIT. *Singulier.* Que je buſſe, que tu buſſes, qu'il bût.

Pluriel. Que nous buſſions, que vous buſſiez, qu'ils buſſent.

Les deux premières perſonnes du ſingulier, & la troiſième du pluriel, ont la première ſyllabe longue, & la ſeconde très-brève.

Le monoſyllabe, qui compoſe la troiſième perſonne du ſingulier, eſt long.

Les deux premières perſonnes du pluriel ont la première ſyllabe brève, & la ſeconde longue.

Il faudroit, en ſupprimant un *s*, écrire *buſions*, *buſiez*. Voyez ORTHOGRAPHE.

Le *préſent* du *participe actif*, & qui eſt auſſi adjectif verbal, fait *buvant* au maſculin, & *buvante* au féminin.

On dit proverbialement de quelqu'un qui ſe porte bien, *qu'il eſt bien buvant & bien mangeant.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une buvante femme*, mais *une femme buvante.*

Le *gérondif* fait *buvant.*

Le *participe paſſif*, qui eſt auſſi adjectif, fait *bu* au maſculin, & *bue* au féminin.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un qui n'a plus honte de rien, qu'*il a toute honte bue.*

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier maſculin, mais long au pluriel & au féminin.

Les temps compoſés, c'eſt-à-dire, tous ceux qui ſe conjugent avec les verbes auxiliaires & le participe paſſif, ont la même quantité proſodique : *J'aurois bu, elle eût été bue*, &c. *Voyez* VERBES AUXILIAIRES & TEMPS COMPOSÉS.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rap-

porte. On ne dira pas *du bû vin*, mais *du vin bu*.

Le *t* final des temps ou perſonnes de ce verbe eſt muet, ou ſe fait ſentir, comme nous l'expliquons en parlant de cette lettre.

Le *s* final prend le ſon du *z* devant une voyelle, mais en ſuivant la règle générale donnée à la lettre *S*.

Obſervez que les lettres *nt*, qui terminent les troiſièmes perſonnes du pluriel de certains temps, n'ont aucun ſon particulier, & ne ſont que la marque du pluriel, quand le *t* doit être muet. Dans ce cas, vous prononcerez *ils boivent*, comme s'il étoit écrit, *ils boive*. Ceci ſe trouve expliqué au mot VERBE.

BOIRIN; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. On donne ce nom au cordage qui tient la bouée.

BOIS; ſubſtantif maſculin. *Lignum.* Subſtance dure, ligneuſe & compacte des arbres. *C'eſt un bon bois de chauffage. Ce bois eſt propre à la menuiſerie. A qui appartiennent ces bois de charpente?*

BOIS, ſe dit d'un lieu planté d'arbres propres à la conſtruction des édifices, à la charpente, à la menuiſerie, au charonnage, au chauffage, & à divers autres uſages.

M. de Buffon, qui voit toujours les faits par l'œil du génie, & qui confirme ſes obſervations par l'expérience, vous a démontré, il y a long-temps, que vos bois étoient mal exploités & mal cultivés; qu'ainſi votre attachement à de vieilles méthodes & à d'anciens préjugés vous privoit d'un revenu conſidérable, & expoſoit le Public à manquer bientôt d'une matière de première néceſſité. Nous allons rapporter ici quelques-unes des vues de cet illuſtre Obſervateur ſur la meilleure culture & la conſervation des bois.

Il vous a fait voir que les baliveaux étoient nuiſibles aux taillis; il vous en a donné des raiſons phyſiques, vérifiées par l'expérience. *Voyez* BALIVAGE. Il vous a prouvé en même-temps qu'il ne falloit pas compter ſur les glands que fourniſſent les baliveaux pour regarnir les bois; car, à peine, dit-il, en leve-t-il quelques-uns de la grande quantité qui en tombe. Le défaut d'air, les eaux qui dégoutent des arbres, la gelée qui eſt plus vive à la ſurface de la terre, tous ces obſtacles réunis détruiſent le plant dans ſa naiſſance. Si l'on voit quelques arbres de brin dans les taillis, ils ne viennent que de graine; car le chêne ne multiplie pas de rejetons, & ne pouſſe pas de la racine; & l'on peut obſerver que ces arbres de brin, étant éloignés des baliveaux, ne doivent leur naiſſance qu'à des geais, mulots, ou autres animaux, qui y ayant apporté ces grains pour leur nourriture, les y ont laiſſés.

Il réſulte donc de ces obſervations, que la manière de tirer d'un taillis tout l'avantage & tout le profit poſſibles, n'eſt pas la méthode ordinaire de mettre les taillis en coupe réglée; méthode qui, ſans doute, doit ſa faveur à ſa grande commodité. Pour la coupe des bois, il faut avoir égard à la nature du terrein; on gagne à attendre dans les bons terreins; mais il faut les couper fort jeunes dans les terreins où il n'y a pas de fonds. Il eſt eſſentiel d'obſerver, que dans les premières années, le bois croît toujours de plus en plus; que la production d'une année ſurpaſſe celle de l'autre, juſqu'à ce que parvenu à un certain âge, ſon accroiſſement

diminue. L'économe doit donc ſaiſir ce point, ce *maximum*, pour tirer de ſon bois tout le profit poſſible.

L'expérience a encore appris à M. de Buffon, que le ſoin que l'on prend de nettoyer & de bien cultiver le terrein où l'on veut faire des ſemis ou plantations, eſt plus nuiſible que profitable; ordinairement, dit-il, on dépenſe pour acquérir; ici la dépenſe nuit à l'acquiſition. La meilleure manière de réuſſir à faire croître du bois dans toutes ſortes de terreins, eſt d'y ſemer des épines, des buiſſons; & par une culture d'un ou deux ans, d'amener le terrein à l'état d'une nonculture de trente ans. Tous ces buiſſons ſont autant d'abris qui garantiſſent les jeunes plants, briſent la force du vent, diminuent celle de la gelée, & les défendent contre l'intempérie des ſaiſons. Un terrein couvert de bruieres, eſt un bois à moitié fait, & qui, peut-être, a dix ans d'avance ſur un terrein net & bien cultivé. On peut ſemer, dans certaines terres, de l'avoine avec les glands, elle garantit le plant dans ſon enfance.

Dans les deux premières années, l'accroiſſement du plant va toujours en augmentant; mais le plus ſouvent, dès la troiſième, il va en diminuant, & il continueroit de ſuite dans les années ſuivantes; il faut ſaiſir cet inſtant pour couper le jeune plant juſqu'auprès de terre, ſurtout dans les terres fortes. L'arbre étant ainſi coupé, toute la sève ſe porte aux racines, en développe les germes; de tendres & herbacées qu'elles étoient, elles deviennent fortes, & pénètrent dans le terrein; il ſe forme une grande quantité de chevelus, d'où partent autant de ſuçoirs; l'arbre pompe abondamment des ſucs nourriciers; & dès la première année, il donne un jet plus vigoureux & plus élevé, que ne l'étoit l'ancienne tige de trois ans. Par cette méthode facile & peu coûteuſe, on ſupplée aux labours, & on accélère de pluſieurs années le ſuccès d'une plantation. Lorſque les jeunes plants ont été gelés, le vrai moyen de les rétablir, eſt de les couper de même; on ſacrifie trois ans, pour n'en pas perdre dix ou douze.

Pour tirer tout l'avantage poſſible d'un terrein, il faut entremêler les arbres qui tirent leur nourriture du fond de la terre, avec ceux qui la tirent de la ſurface. *Voyez* au ſurplus ce qu'a dit M. de Buffon dans les Mémoires de l'Académie des années 1738 & 1739.

Le bois prend différentes dénominations, ſelon ſes différentes qualités, & les divers uſages auxquels on l'emploie.

Bois vif, ſe dit des arbres qui pouſſent des branches & des feuilles.

Bois marmentaux, ou de touche, ſe dit des arbres qui ne ſervent que d'ornement à un château.

Bois d'entrée, ſe dit des arbres qui ont quelques branches vertes, & les autres ſèches.

Bois mort, ſe dit de tout arbre ſéché ſur le pied.

Mort-bois, ſe dit de certains arbres de peu de valeur, tels que les ronces, les genets, les épines, *&c.*

Bois blanc, ſe dit de certains arbres de peu de ſervice, comme le peuplier, le bouleau, le tremble, *&c.*

Bois a faucillon, ſe dit d'un petit taillis qui peut s'abattre à la ſerpette.

Bois arsin, ſe dit des arbres que le feu a maltraités.

Bois en état, ſe dit des arbres qui ſont debout.

Bois chablis, ſe dit des arbres que les vents ont abattus.

Bois encroué, ſe dit d'un arbre qui étant coupé par le pied, tombe ſur un autre arbre auquel il demeure accroché.

Bois bombé, ſe dit d'un arbre qui a quelque courbure naturelle.

Bois carié, ſe dit des arbres viciés qui ont des nœuds pourris.

Bois rabougri, ſe dit d'un bois tortu, malfait & d'une mauvaiſe venue.

Bois charmé, ſe dit d'un arbre qui eſt près de périr ou de tomber, pour avoir reçu quelque dommage dont la cauſe n'eſt pas apparente.

Bois combugé, ſe dit d'un bois imbibé & pénétré d'eau.

Bois en défends, ſe dit de certains arbres d'une belle venue qu'il n'eſt pas permis de couper avant qu'ils aient pris tout l'accroiſſement dont ils peuvent être ſuſceptibles. Les défends n'ont ordinairement lieu que dans les grandes forêts; & il eſt défendu d'y mener paître le bétail avant que les arbres ſoient défenſables, ce qui n'eſt qu'après ſix ou ſept ans.

Bois gélif, ſe dit d'un arbre fendu par l'action de la gelée.

Bois gissant, ſe dit d'un arbre abattu & couché par terre.

Bois marqué par le branchage, ſe dit des arbres deſtinés aux bâtimens du Roi, & marqués par le Branchage dans les forêts de Sa Majeſté ou de ſes Vaſſaux.

Bois déchaussés, ſe dit des arbres dont on a découvert le pied.

Bois coupés par racine, ſe dit des arbres auxquels on a coupé la racine avec la ſcie ou la cognée.

Bois de délit, ſe dit d'un arbre coupé par quelqu'un qui n'y avoit aucun droit.

Bois défensable, ſe dit d'un canton de bois où il eſt permis de mener le bétail en pâture, parce que les arbres ſont en état de réſiſter.

Bois en pucil, ſe dit d'un canton de bois coupé récemment & avant qu'il ſe ſoit écoulé trois années depuis cette coupe.

Bois récépé, ſe dit d'un bois qu'on a coupé par le pied pour l'avoir de plus belle venue.

Bois sur le retour, ſe dit d'un bois trop vieux qui commence à ſe gâter & à diminuer de valeur.

Bois de haut revenu, ſe dit d'une demi-futaie de quarante à ſoixante ans.

Bois taillis, ſe dit de ceux qui ſont ſujets aux coupes ordinaires, leſquelles ſe font dans les temps fixés par les Coutumes. Dans celles-ci, c'eſt après une révolution de dix ans; dans celles-là, c'eſt de quinze en quinze ans; & dans d'autres, de vingt en vingt ans.

Bois de haute futaie, ſe dit des bois qui ont paſſé trois coupes ordinaires de bois taillis, ou trente années, & qu'on laiſſe ordinairement croître juſqu'à ce qu'ils viennent ſur le retour.

Pour connoître l'âge du bois, on en ſcie le tronc horiſontalement; on compte les cercles que l'on y remarque, & chaque cercle dénote une année.

Remarquez qu'en Juriſprudence on fait cette différence entre les bois taillis & ceux de haute futaie, que les premiers, près d'être coupés, ſont cenſés meubles, & que les autres ſont réputés immeubles, & faire partie du fonds, tant qu'ils n'en ſont pas ſéparés.

Bois tenus en grurie, grairie et segrairie, ſe dit des bois dont la propriété

propriété appartient aux particuliers, & l'exercice de la Juſtice au Roi, avec les droits qui en dérivent, comme la chaſſe, la paiſſon & la glandée, à moins qu'à l'égard des paiſſon & glandée, il n'y ait titre contraire.

GARDE-BOIS, ſe dit d'un bas-Officier prépoſé pour veiller à la conſervation des forêts & de la chaſſe.

BOIS EN GRUME, ſe dit des arbres qui ne ſont point équarris, & qu'on emploie avec leur écorce, comme quand on en fait des pieux ou pilotis.

BOIS LAVÉ, ſe dit de celui auquel on a enlevé avec la beſaiguë tous les traits que la ſcie y avoit laiſſés.

BOIS MI-PLAT, ſe dit de celui auquel on laiſſe, en l'équariſſant, plus de largeur que d'épaiſſeur; comme quand on le diſtribue pour membrures de menuiſerie.

BOIS DE MERRAIN, ſe dit de celui qu'on a diſtribué en petits ais, & dont on fait des douves de tonneaux, des cuves, des panneaux, *&c.*

BOIS D'OUVRAGE, ſe dit de celui qu'on travaille dans les forêts, & dont on fait des ſabots, des ſeaux, des pelles, *&c.*

BOIS MOULINÉ, ſe dit de celui qui eſt pourri & rongé des vers.

BOIS QUI SE TOURMENTE, ſe dit d'un bois qui ſe déjette, parce qu'on l'a employé trop vert ou trop humide.

BOIS DE REFEND, eſt celui qu'on diſtribue par éclats pour faire des lattes, des échalats, du merrain, *&c.*

BOIS DE REMONTAGE, ſe dit du bois qu'on emploie pour remonter des pièces de canon, pour conſtruire des chariots, *&c.*

BOIS REFAIT, ſe dit d'un bois qu'on a équarri & redreſſé ſur ſes faces, de gauche & flache qu'il étoit.

BOIS SAIN ET NET, ſe dit d'un bois ſans gale, ſans fiſtule & ſans nœuds vicieux.

BOIS ROUGE, ſe dit d'un bois qui s'échauffe & qui eſt diſpoſé à pourrir.

BOIS ROULÉ, ſe dit de celui dont les cernes ou crues de chaque année ſont ſéparées & ne font point corps enſemble, ce qui eſt un effet du vent dont l'arbre a été battu pendant qu'il étoit en sève. Le bois roulé n'eſt bon qu'à brûler.

BOIS VERMOULU, ſe dit d'un bois que les vers ont corrompu.

BOIS MADRÉ, ou NOUEUX, ſe dit d'un bois qui ne peut ſe fendre qu'un peu vers le tronc, parce qu'il eſt rempli de taches noueuſes, pour avoir crû ſur le gravier, & avoir été expoſé au ſoleil du midi.

BOIS TRANCHÉ, ſe dit d'un bois à fils obliques qui coupent la pièce & la mettent hors d'état de réſiſter à la charge, & de pouvoir être refendue.

BOIS TORTU, ſe dit d'un bois qui n'eſt bon qu'à faire des courbes, & qui ne ſert guères que pour la Marine.

BOIS D'ÉCHANTILLON, ſe dit des pièces de bois qui ont une dimenſion déterminée.

BOIS D'ÉQUARRISSAGE, ſe dit d'un bois propre à recevoir la forme d'un parallelipipède. Il doit avoir au moins ſix pouces de groſſeur pour être équarri.

BOIS CANTIBAN, ſe dit d'un bois qui n'a du flache que d'un côté.

BOIS D'ÉMAIL, ſe dit de celui qui eſt fendu & ſcié du centre à la circonférence.

BOIS FLACHE, ſe dit de celui dont les arrêtes ne ſont pas vives, & qui ne pourroit s'équarrir convenablement ſans un déchet trop conſidérable.

BOIS DE BRIN, ſe dit, en termes de

Charpente, de celui qui ſe fait en ôtant les quatre doſſes & le flache d'un arbre en l'équarriſſant.

Bois GRAS, ou DOUX, ſe dit d'un bois ſans fil, moins poreux & moins noueux que le bois ferme. Il ne vaut rien pour réſiſter à la fatigue, & il ne convient que pour faire des panneaux & des aſſemblages de Menuiſerie.

Bois DUR, ou RUSTIQUE, ſe dit d'un bois qui a le fil gros. Il croît dans les terres fortes & au bord des forêts.

Bois LEGER, ſe dit d'un bois tel que le ſapin, le tilleul, le tremble, *&c.*

Les Charpentiers appellent un *cent de bois*, ſoixante-douze pouces de longueur ſur ſix pouces d'équarriſſage.

On dit auſſi, en termes de Charpentiers, quand on met en chantier les pièces de bois qui doivent ſervir à la conſtruction d'un édifice, *mettre les pièces de bois en leur raiſon;* pour dire, mettre chaque morceau à ſa place.

Bois AFFOIBLI, ſe dit d'un bois dont on a diminué la forme d'équarriſſage, en le rendant courbe ou rampant pour laiſſer des boſſages aux poinçons.

Bois APPARENT, ſe dit d'un bois, qui étant employé en planchers, cloiſons, *&c.* n'eſt recouvert d'aucune autre matière.

Bois DÉCHIRÉ, ſe dit de celui qui revient d'un ouvrage mis en pièces pour quelque cauſe que ce ſoit.

Bois CORROYÉ, ſe dit de celui qu'on a dreſſé à la varlope & au rabot.

Bois DÉVERSÉ, ou GAUCHE, ſe dit d'un bois qui a perdu, en ſe déjettant, ou de quelqu'autre manière que ce ſoit, la forme qu'on lui avoit donnée en l'équarriſſant.

Bois DE LIT, ſe dit de tout ce qui compoſe la menuiſerie d'un lit.

Bois DE CHARRONAGE, ſe dit de tout le bois dont ſe ſervent les Charons pour faire des chariots, des charettes, des roues, *&c.*

Bois DE SCIAGE, ſe dit de celui qu'on a diſtribué en ſoliveaux & en planches pour ſervir à la menuiſerie. On appelle auſſi *bois de ſciage*, celui qui a moins de ſix pouces de diamètre.

Bois OUVRÉ, ſe dit de celui que l'ouvrier a travaillé; & *bois non ouvré*, de celui qui n'a pas paſſé par les mains de l'ouvrier.

Bois DE CHAUFFAGE, eſt celui qui ſert d'aliment au feu. Il reçoit diverſes dénominations qui lui ſont particulières, & dont voici les principales :

Bois NEUF, ſe dit de celui qui n'a point été trempé d'eau, mais amené par charroi ou ſur des bateaux.

Bois FLOTTÉ, eſt celui qu'on amène en train ſur des rivières.

Bois PERDU, ſe dit des buches que l'on jette dans les ruiſſeaux ou rivières qui les portent aux lieux où l'on doit les charger ſur des bateaux, ou en former des trains qu'on met à flot.

Bois CANARDS, ſe dit des buches, qui étant jettées à bois perdu, vont au fond de l'eau, ou s'arrêtent ſur les bords.

Bois VOLANS, ſe dit des buches que le flot conduit droit au port.

Bois ÉCHAPÉS, ſe dit des buches qui, dans les débordemens, ſont portées dans les terres.

Bois PELARD, ſe dit des bois ronds & menus dont on enlève l'écorce pour faire du tan.

Bois DE MOULE, ou DE QUARTIER, ſe dit du bois meſuré qui a au moins dix-huit pouces de groſſeur.

Bois DE CORDE, ſe dit des buches

faites de branchages ou de bois taillis, dont la groſſeur eſt entre ſix & dix-ſept pouces. Il ſe vend à Paris à la membrure, laquelle a quatre pieds de hauteur & autant de largeur, ce qui compoſe une voie, dont deux forment la corde.

Bois de compte, ſe dit de celui dont ſoixante-deux buches, au plus, rempliſſent les trois anneaux qui forment la voie de bois, ſelon les Ordonnances de la Ville de Paris. Le bois de compte doit avoir au moins dix-huit pouces de groſſeur.

Bois tortillard, ſe dit d'un bois qu'on rejette ordinairement des membrures, à cauſe du tort qui réſulte des vides qu'il y occaſionne par ſa figure courbe & difforme.

Bois boucan, ſe dit des buches qui par la longueur du temps, ont perdu la meſure convenable pour être miſes en membrures.

Bois de gravier, ſe dit du bois qui croît dans des endroits pierreux, & qui vient demi-flotté, de Bourgogne & du Nivernois. Le meilleur eſt celui de Montargis.

Bois d'Andelle, ſe dit d'un bois de hêtre qui vient ſur des bateaux par la rivière d'Andelle, & dont les buches ſont ordinairement deux piéds & demi de longueur.

Bois en chantier, ſe dit des buches qui ſont en pile ou en magaſin.

On appelle à Paris *mouleur de bois*, un Officier de Police commis ſur les ports pour veiller à ce que le bois y ſoit fidèlement meſuré dans les moules ou les membrures.

Bois d'Aloès. *Voyez* Aloès.

Bois de Bambou. *Voyez* Bambou.

Bois de Brésil; bois ainſi nommé de ce qu'on l'a d'abord tiré du Bréſil. Il reçoit différens noms, ſelon les lieux où il croît. Il y a le bréſil de Fernambouc, le bréſil du Japon, le bréſil de Lamon, le bréſil de Ste. Marthe, & le bréſillet qui vient des îles Antilles.

L'arbre dont on tire ce bois, eſt tortu & raboteux: ſon écorce eſt rougeâtre & épineuſe; il a les feuilles à peu près comme celles du buis; ſes fleurs ont la figure de celles du muguet; mais elles ſont plus odoriférantes & d'un beau rouge. Il leur ſuccède des fruits plats, rougeâtres, contenant chacun deux ſemences ſemblables à celles de la citrouille, mais d'un rouge luiſant.

Le bréſil de Fernambouc eſt celui qu'il faut préférer. On le choiſit peſant, compact & rougeâtre.

Le principal uſage des bois de bréſil eſt pour la teinture. On retire du Fernambouc, par le moyen de l'alun, une eſpèce de carmin: on en fait auſſi de la lacque liquide pour la miniature.

Les bois de bréſil contiennent beaucoup d'huile & un peu de ſel eſſentiel. Ils ſont aſtringens.

Bois d'Inde, bois de la Jamaïque, ou bois de Campêche, ſe dit d'un bois rouge dont on ſe ſert en teinture pour les couleurs noires, violettes & griſes. Il ſe tire du cœur d'un gros & grand arbre qui croît en Amérique, dans les îles de la Jamaïque, de Campêche & de Ste. Croix. L'écorce en eſt mince, unie, griſe & argentée: les feuilles ſont aromatiques, & à peu près de la figure de celles du laurier: le fruit de la groſſeur d'un pois eſt âcre & piquant au goût, mais agréable & d'une odeur de girofle. On lui attribue la propriété de fortifier l'eſtomac & le cerveau, d'aider à la digeſtion, & de faire tranſpirer les humeurs.

Bois de citron, bois de jasmin,

ou BOIS DE CHANDELLE, ſe dit d'un grand arbre qui croît en Amérique ſur les bords de la mer, & dont les feuilles reſſemblent à celles du laurier : il porte des fleurs ſemblables à celles de l'oranger, & qui ont une odeur de jaſmin ; à ces fleurs ſuccèdent des fruits noirs de la groſſeur des grains de poivre. Le bois de cet arbre eſt compact, peſant, reſineux ; auſſi les Indiens le coupent par éclats, & s'en ſervent pour s'éclairer pendant la nuit, ce qui lui a fait donner le nom *de Bois de chandelle*. Sa belle couleur citrine le rend propre à faire de beaux ouvrages de marqueterie ; il prend avec le temps un poli auſſi beau que celui du cocos : il réunit à la beauté de ſa couleur une odeur approchante de celle du citron.

BOIS DE CORAIL, ſe dit d'un bois rouge reſſemblant au corail qui croît en Amérique, & qui nous vient des îles du Vent. Il ſert pour différens uſages de menuiſeries.

BOIS DE COULEUVRE, ſe dit d'une racine ligneuſe de la groſſeur du bras, qui renferme ſous une écorce brune, marbrée, un bois dur, compact, ſans odeur, d'un goût âcre & amer. On appelle cette racine *bois de couleuvre*, parce que l'on dit que ce bois guérit la morſure des ſerpens, ou ſelon d'autres, à cauſe de l'écorce des racines qui eſt marbrée comme la peau des ſerpens. On nous apporte ce bois des îles de Samor & de Timor. Cet arbre porte une eſpèce de noix vomique beaucoup plus petite que *la noix vomique ordinaire*, mais qui lui reſſemble par la conſiſtance, le goût & la couleur.

BOIS DE DENTELLE, ſe dit d'un bois leger, ſpongieux, tendre, & très-curieux, qui croît aux îles Manilles & Philippines. On retire d'entre l'écorce & l'aubier un rezeau ſemblable à de la dentelle. Le tiſſu en eſt blanc, fin & fort. Les dames de ces contrées en ornent leurs voiles.

BOIS ÉPINEUX DES ANTILLES, ſe dit d'un grand arbre qui croît très-promptement : il a l'écorce verte, épaiſſe, & couverte d'un grand nombre d'épines. Ses feuilles reſſemblent à celles du manioc, & ſon fruit, qui paroît avant les feuilles, eſt une eſpèce de petite calebaſſe de la groſſeur d'un œuf, remplie d'un coton gris brun, & doux comme de la ſoie.

BOIS DE FER, ſe dit d'un bois dur, compact, peſant, de couleur rougeâtre, qu'on nous apporte d'Amérique en groſſe pièces. Il prend un très-beau poli, & s'emploie à divers ouvrages de menuiſerie. L'arbre d'où l'on tire ce bois, a ſes feuilles de la grandeur de celles du noyer, & il eſt revêtu d'une écorce dure, peſante, ſans odeur, & d'un goût aſtringent. Elle contient beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel & fixe. Les Indiens le rapent & s'en ſervent comme d'un excellent ſudorifique.

BOIS DE FURTET, ſe dit d'un arbriſſeau qui croît à la Jamaïque, en Italie, & dans les Provinces méridionales de France. Ses feuilles ſont ovales, arrondies par le bout : ſes fleurs d'un vert obſcur, viennent dans des touffes de filamens rameux. Lorſque le bois de cet arbriſſeau eſt d'un beau jaune, & agréablement veiné, les Ebéniſtes & les Luthiers l'emploient à différens ouvrages ; ce bois donne en teinture un jaune, mais qui n'eſt point ſolide.

BOIS LETTRÉ, ſe dit d'une ſorte de

bois qui nous vient de la Chine, & qui eſt marqué de lettres.

Bois des Moluques, ſe dit de celui qu'on tire d'un arbre qui croît aux îles Moluques, dans la mer des Indes; & dont les feuilles reſſemblent à celles de la mauve, & le fruit à une aveline. Ce bois eſt purgatif, vermifuge & alexipharmaque. On le donne depuis quatre grains juſqu'à un demi-ſcrupule dans du bouillon : on l'applique auſſi extérieurement ſur les plaies envenimées.

Bois néphrétique, ſe dit d'un bois jaune, rougeâtre, qui nous vient de la nouvelle Eſpagne, & qui ſe tire d'un arbre grand comme un poirier, & dont les feuilles ont la figure de celles des pois chiches.

Ce bois donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel. Il eſt apéritif & deſſicatif. Il déſobſtrue, & quelques-uns prétendent qu'il briſe les pierres de la veſſie & des reins, mais on peut en douter.

Bois de Rhodes, Bois de roſe, Bois de Cypre, ſe dit d'un bois de couleur jaunâtre, qui a l'odeur de la roſe, & quelque reſſemblance avec le ſantal citrin. Il ſe tire d'un arbre fort élevé, qui croît à la Martinique, aux îles de Rhodes, de Cypre, des Canaries, & en pluſieurs autres endroits du Levant. Il a les feuilles preſque ſemblables à celles du charaignet, & il porte de petites fleurs blanches, diſpoſées en gros bouquets.

Ce bois doit être choiſi gros, droit, récemment abattu, & de couleur de feuille morte. Les Parfumeurs en font uſage, & l'on en tire par la diſtillation une huile très odorante.

Bois violet ou Bois de polixandre, ſe dit d'un bois compact, peſant, marbré, luiſant, d'une belle couleur tirant ſur le violet, qui ſe polit très-bien, & dont l'odeur eſt agréable & douce. Les Hollandois nous l'envoyent des Indes en groſſes buches, & l'on en fait divers ouvrages de marqueterie.

Bois rouge ou Bois de sang, ſe dit du bois qu'on tire d'un arbre qui croît en Amérique, près du golfe de Nicaragua. Il eſt d'un très-beau rouge, mais très-cher : on en fait uſage dans la teinture.

Bois gentil ou mézéréon, ſe dit d'un arbriſſeau agréable à la vue, & qu'on cultive dans les jardins. Il porte de petites baies rouges, qui ſont un violent purgatif.

Bois de Ste-Lucie, ſe dit d'un arbre d'une grandeur médiocre, & d'une odeur agréable. Ses feuilles, ſes fleurs & ſes fruits reſſemblent beaucoup à ceux du ceriſier. Les Ebéniſtes font un grand uſage de ce bois.

Bois d'aigle ou de calambouc, ſe dit d'une ſorte de bois d'aloès qui croît au Méxique. Il eſt leger, d'un brun verdâtre, d'une ſaveur amère, & d'une odeur pénétrante & agréable. On en fait des ouvrages de ſculpture, de marqueterie, des chapelets, *&c.* On le tire en groſſes buches des îles de Solor & de Timor.

Bois Foſſile, ſe dit des arbres que l'on trouve en terre à différentes profondeurs, où ils ont été préſervés de la corruption par le moyen d'un ſuc ſulphureux ou bitumineux qui les a plus ou moins pénétrés.

Bois changé en charbon dans le sein de la terre; ce ſont des arbres enterrés, que des feux ſouterrains ont converti en charbon, ſans leur faire perdre leur figure.

Ce charbon eſt bien plus léger que les charbons foſſiles de terre & de pierre.

Bois minéralisés, ſe dit de certains arbres qu'une vapeur métallique ou minérale a pénétrés dans le ſein de la terre, & qui ne ſont reconnoiſſables que par leur forme qu'ils ont conſervée.

Bois alumineux, ſe dit d'un bois qu'on trouve dans la terre près de Duben, en Miſnie, à ce que rapporte Valerius dans ſa Minéralogie. Ce bois eſt de couleur brune, plus léger que le charbon de terre, & s'enflamme de lui-même, dès qu'on l'expoſe à l'air.

Bois de la nature des Pyrites, ſe dit de certains arbres pénétrés dans la terre, d'une ſubſtance ſulphureuſe & ferrugineuſe, ou cuivreuſe & arſenicale. Henckel, dans ſa Pyritologie, aſſure en avoir vu; & Wallerius dit qu'on en trouve près de Carlshafen, en Scanie.

Bois ferrugineux, ſe dit de certains arbres pénétrés d'une ſorte d'ocre ou ſubſtance martiale dans le ſein de la terre. *Voyez* ce qu'en diſent Biebknecht & Wallerius.

Bois changés en terre, ſe dit de certains arbres qui, conſervant leur figure dans le ſein de la terre, tombent en pouſſière dès qu'on les expoſe à l'air. Wallerius rapporte qu'on a trouvé en Finlande, du bois de pin changé en terre avec ſon écorce & ſes feuilles. M. Tilas décrit dans les Actes de l'Académie Royale de Suède, des racines qui ont éprouvé la même altération.

Bois pétrifié; *Voyez* Pétrification.

Bois sacrés, ſe dit, en termes de Mythologie, des bois que les Anciens avoient conſacrés à leurs Divinités. Ils étoient ordinairement plantés près d'un Temple ou du Tombeau de quelque Héros, & c'étoit un ſacrilège d'en couper la moindre branche: auſſi étoient-ils ſi épais, que les rayons du Soleil n'y pouvoient pénétrer. Ils inſpiroient cette *ténébreuſe horreur*, dont parlent les Poëtes, & qui étoit ſi favorable aux Oracles & aux Prodiges. Apollon avoit un bois ſacré à Claros, où jamais animal vénimeux n'étoit entré: les cerfs y trouvoient un aſyle, & les chiens ne les y chaſſoient pas. Les furies avoient un bois ſacré à Rome: Vulcain en avoit un au Mont Ethna, & il étoit gardé par des chiens ſacrés, leſquels mettoient en lambeaux ceux qui en approchoient avec des ames impures, & flattoient de la queue ceux qui s'y rendoient par dévotion. Perſonne ne devoit naître ni mourir dans le bois ſacré qu'Eſculape avoit près d'Epidaure. Vénus avoit pluſieurs de ces bois, & tous étoient deſtinés aux plaiſirs de l'amour, ou plutôt ils étoient l'aſyle du libertinage.

Les Dryades, les Hamadryades, les Faunes, les Sylvains, les Satyres, *&c.* étoient chez les Anciens les Divinités des bois.

Bois de vie, ſe dit chez les Juifs de deux petits bâtons, par leſquels on prend le Livre de la Loi, afin de ne pas toucher au Livre même, qui eſt enveloppé dans une eſpèce de bande d'étoffe brodée à l'aiguille. Les Juifs croient que ce bois communique aux deux doigts avec leſquels ils le touchent, la propriété de fortifier la vue, de guérir les malades, & de faciliter les accouchemens des femmes enceintes.

Bois de vie, ſe dit auſſi chez les Diſciples d'Hermès, de la pierre

parfaite du Grand-Œuvre, qui, devenue Médecine univerſelle, guérit les hommes de tous maux, & les fait continuellement jouir d'une ſanté parfaite.

Bois de tête, ſe dit, en termes d'Imprimerie, des petits morceaux de bois qui ſe mettent dans le chaſſis au-deſſus des pages, pour tenir les formes ſerrées; & l'on appelle *bois de fonds*, d'autres petits morceaux de bois qu'on met entre les pages.

Bois de moule, ſe dit, en termes de Fondeurs de caractères d'Imprimerie, de deux morceaux de bois qui ſervent à tenir le moule, à l'ouvrir, & à le fermer : ils empêchent qu'on ne ſe brûle au fer échauffé par le métal fondu qu'il reçoit continuellement.

Bois, ſe dit, en termes de Lapidaires, d'un gros cylindre court & percé de part en part, qui ſert à l'ouvreir pour appuyer ſa main, afin d'être plus ſûr.

Bois de grille, ſe dit de la partie du métier à faire les bas, ſur laquelle les reſſorts de grille ſont diſpoſés perpendiculairement.

Bois de raquette, ſe dit du manche & du tour de bois, qui, avec de la corde à boyau, forme une raquette à jouer à la paume.

Bois, ſe dit, en termes de Rubaniers, d'une petite bobine chargée d'or ou d'argent filé.

Bois a limer, ſe dit, en termes de Serruriers & autres Ouvriers en métaux, d'un petit morceau de bois qu'on ſerre dans l'étau, & ſur lequel on appuie la pièce qu'on tient à la main, & que l'on veut limer.

Bois de brosse, ſe dit, en termes de Vergettiers, d'une petite planche mince, percée à diſtance égale pour recevoir les loquets.

Bois de fusil, ſe dit, en termes d'Arquebuſiers, du morceau de bois ſculpté, ſur lequel on monte le canon d'un fuſil, la platine, *&c.*

Bois d'éventail, ſe dit des flèches & des maîtres brins de bois, ivoire ou autres matières avec leſquels on monte un éventail.

Bois, ſe dit, en termes des jeux de quilles & de trictrac, des quilles & des dames avec leſquelles on joue à ces jeux.

On dit dans ce ſens, *abattre du bois*; pour dire, abattre des quilles, des dames.

Bois, s'eſt dit autrefois de la lance d'un Gendarme; & quand il la portoit de bonne grace, on diſoit qu'*il portoit bien ſon bois.*

C'eſt de là qu'eſt venue la phraſe figurée & proverbiale, par laquelle on exprime que quelqu'un d'une taille avantageuſe, marche droit & de bonne grace, en diſant qu'*il porte bien ſon bois.*

Bois, ſe dit des cornes d'un cerf : *ce cerf a de beaux bois.*

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un qui n'a trouvé que portes fermées dans la maiſon où il vouloit parler à quelque perſonne, qu'*il a trouvé viſage de bois.*

On dit auſſi proverbialement & familièrement, *à gens de village, trompettes de bois*; pour dire, qu'il ne faut pas des choſes bien recherchées aux perſonnes de peu ou de mauvais goût.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'*il eſt grand abatteur de bois*; pour exprimer qu'il a beaucoup de force & de vigueur

On dit proverbialement, figurément & populairement de quel-

qu'un fort complaisant, & qui consent à tout ce que l'on veut, qu'*il est du bois dont on fait les flûtes.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu un qui a la naissance & les qualités convenables pour devenir Cordon Bleu, Officier Général, *&c.* qu'*il est du bois dont on les fait.*

On dit proverbialement & figurément, que *qui craint les feuilles, ne doit pas aller au bois;* pour dire, que quand on craint le danger, on ne doit pas s'y exposer.

On dit proverbialement & figurément que *la faim chasse le loup hors du bois;* pour dire, que le besoin oblige à faire bien des choses auxquelles on a de la répugnance.

On dit proverbialement & figurément, qu'*on verra de quel bois quelqu'un se chauffe;* pour dire, qu'on verra ce qu'il sait faire.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'*il ne sait de quel bois faire flèche;* pour dire, qu'il est dans un grand besoin, dans une situation difficile.

On dit encore proverbialement & figurément, qu'*il ne faut pas mettre le doigt entre l'écorce & le bois;* pour dire, qu'on ne doit pas entrer dans les différends des personnes naturellement unies.

Ce monosyllabe est long.

BOIS-BELLE; nom propre. Petite ville, capitale de la Principauté d'Henrichemont, dans le Berry, à cinq lieues, nord-nord-est, de Bourges. Elle appartient à la Maison de Bethune.

BOISCHET; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de boisson.

BOIS-COMMUN; nom propre. Ville de France, dans l'Orléanois, à sept lieues, est-nord-est, d'Orléans.

BOISDEUX, BOISCOR; vieux mots qui signifioient autrefois trompeur, dissimulé.

BOISDIE; vieux mot qui signifioit autrefois fourberie, dissimulation.

BOISE; vieux mot qui signifioit autrefois une buche, ou un gros bâton.

BOISÉ, ÉE; adjectif & participe passif, qui a la signification du verbe *boiser*, d'où il dérive.

Ce mot s'emploie aussi adjectivement dans cette phrase, *terre bien boisée;* pour dire, une terre qui abonde en bois.

BOISEOR, BOISEOUR, BOISEUR; vieux mots qui signifioient autrefois trompeur, faux.

BOISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Tabulis vestire* Garnir de boiserie. *Je fais boiser un cabinet.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *boise*, la syllabe *boi* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *boizer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOISERIE; substantif féminin. *Tabulatum.* Ouvrage de Menuiserie, dont on couvre les murs d'un appartement. *Cette boiserie est mal faite.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième longue.

Il

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *boizerie*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOISEUX, EUSE; adjectif. Ligneux, qui eſt de la nature du bois. *Cette plante a la racine boiſeuſe.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une boiſeuſe plante*, mais *une plante boiſeuſe*.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le premier *s* en *z*, le *x* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *boizeus*, *boizeuſe*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOIS-GROLLAND; nom propre. Abbaye d'hommes en Poitou, environ à ſix lieues, oueſt-nord-oueſt, de Luçon. Elle eſt en commende, & vaut au Titulaire 2000 l. de rente.

BOIS-LE-DUC; nom propre. Ville forte, & conſidérable du Brabant Hollandois dont elle eſt capitale. Elle eſt ſituée au confluent des rivières de Dommel & d'Aa, qui vont à deux lieues de là, ſe perdre dans la Meuſe.

Cette ville fut enlevée à l'Eſpagne en 1629, par Fréderic-Henri de Naſſau, Prince d'Orange, qui commandoit l'Armée des Etats Généraux.

BOISSEAU; ſubſtantif maſculin. *Modius*. Sorte de meſure, ordinairement ronde, ſervant à meſurer les choſes ſolides, comme les grains, les cendres, les fruits, *&c.*

Le *boiſſeau* de Paris doit avoir huit pouces, deux lignes & demie de hauteur, & dix pouces de diamètre. Il en faut trois pour un minot, douze pour un ſeptier, & cent quarante-quatre pour un muid.

La capacité de cette meſure varie, ſelon les différens lieux où l'on en fait uſage.

On appelle un *boiſſeau de froment*, un *boiſſeau de ſeigle*, *de farine*, &c. Un boiſſeau rempli de froment, de ſeigle, *&c.*

Il eſt dit figurément dans l'Ecriture, qu'*il ne faut pas mettre le chandelier ſous le boiſſeau*; pour dire, qu'on ne doit pas enfouir les talens que l'on a reçus de la Providence.

BOISSEAU, ſe dit, en termes de Boutonniers, d'un inſtrument fort léger, que ces ouvriers mettent ſur leurs genoux pour travailler, & dont ils ſe ſervent, à peu près comme les femmes qui font de la dentelle, ſe ſervent du couſſin.

BOISSEAU, ſe dit, en termes de Fonteniers, de la boîte de cuivre dans laquelle tourne la clé d'un robinet.

BOISSEAU DE POTERIE, ſe dit d'un corps rond & creux, de terre cuite, & fait en forme de baril qui n'a point de fond.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *s* & l'*e* qui ſont oiſifs, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *boiſſau*, *boiſſaus*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOISSELAGE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois de l'Office de Meſureur de blé.

BOISSELÉE; ſubſtantif féminin. Ce que contient un boiſſeau. *Envoyez à cette pauvre femme une boiſſelée de farine.*

BOISSELÉE DE TERRE, ſe dit d'un eſpace de terre ſuffiſant pour pouvoir y ſemer un boiſſeau de blé.

La premiére ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *boiſſelée*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOISSELERIE; ſubſtantif féminin. Profeſſion du Boiſſelier.

BOISSELIER; ſubſtantif maſculin. Artiſan, dont le métier conſiſte à faire & vendre divers uſtenſiles de bois, comme boiſſeaux, pêles, ſoufflets, *&c.*

BOISSELLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une petite boîte.

BOISSET; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, à cinq lieues, oueſt, d'Aurillac.

BOISSIÈRE; (la) Abbaye d'hommes en Anjou, à trois lieues, eſt-nord-eſt, de Baugé. Elle eſt en commende, & vaut au Titulaire deux mille quatre cens livres de rente.

BOISSON; ſubſtantif féminin. *Potio.* Liqueur propre à boire, ce qu'on boit ordinairement. *La bière eſt une boiſſon rafraîchiſſante.*

Boerhaave dit que le moyen d'avoir le corps ferme & les membres vigoureux, eſt de faire uſage d'eau pour boiſſon, & d'alimens qui ne ſoient pas gras, pour nourriture.

BOISSON, ſe dit ſouvent pour le vin qu'on a coutume de boire. *Il y a encore de la boiſſon pour ſix mois dans cette cave.*

BOISSON, ſe dit en pluſieurs endroits, de l'eau qu'on paſſe ſur le rapé ou ſur le marc d'une vendange, pour l'uſage des domeſtiques.

BOISSON, ſe dit, en termes de Marine, d'un mêlange de beaucoup d'eau avec un peu de vinaigre.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, *boiſon*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOISTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois péage.

BOIS-VEINÉ; ſubſtantif maſculin. Coquillage du genre des murex. Il a les côtés arrondis & terminés en pointe par le haut. Son nom lui vient de ce que ſa couleur imite celle du bois-veiné.

BOIT; nom propre. Ville de France, dans le Limouſin, Election de Tulles.

BOÎTE; ſubſtantif féminin. Sorte d'uſtenſile fait de bois, de cuivre, d'or, d'argent, *&c.* & qui a un couvercle. *Il lui fit préſent d'une boîte d'or.*

BOÎTE, ſe dit ſouvent de ce qui eſt contenu dans une boîte. *Une boîte de mirabelles, de confitures, d'écorces de citron*, &c.

On dit de quelqu'un fort délicat, & que le moindre air incommode, qu'*il faudroit qu'il fût toujours dans une boîte.*

On dit auſſi d'une perſonne qui a un grand air de propreté, & qui eſt bien parée, qu'*il ſemble qu'elle ſorte d'une boîte.*

On dit encore d'un Appartement où l'air extérieur ne pénètre guères, qu'*on y eſt comme dans une boîte.*

BOÎTE DES PAUVRES, DES PRISONNIERS, D'UNE CONFRAIRIE, ſe dit d'une boîte où ſont reçues les aumônes, les charités pour les pauvres, les priſonniers, *&c.*

Boîte de la Poste, ſe dit de la boîte dans laquelle on jette les lettres pour la Poſte.

Boîte de la Lanterne, ſe dit à Paris de la boîte où l'on enferme la corde, par le moyen de laquelle on hauſſe où l'on abaiſſe chaque lanterne publique.

Boîtes, ſe dit, en termes de Layettiers, de différens petits coffres de bois deſtinés à divers uſages.

Boîte a soudure, ſe dit, en termes de Bijoutiers, d'un petit coffret où l'on met les paillons.

Boîte, ſe dit, en termes de Boiſſeliers, de tout coffret, où ces Artiſans conſervent quelque choſe.

Boîte de montre, ſe dit de la partie d'une montre dans laquelle le mouvement eſt renfermé, & le verre ajuſté.

Boîte d'essai, ſe dit dans les Monnoies, d'un petit coffre qui renferme les monnoies eſſayées, & dans lequel on les envoie à la Cour des Monnoies, pour y être eſſayées de nouveau.

Boîte, ſe dit encore dans les Monnoies, de la partie du balancier où ſont les flans quand on les marque.

Boîte a forêt, ſe dit, en termes de Serruriers & autres Ouvriers, d'une eſpèce de bobine ou tient le forêt, & qu'ils font mouvoir par le moyen de la corde de l'archet pour percer des trous.

Boîte, ſe dit de la partie d'un villebrequin, où la mèche eſt fixée au corps de cet inſtrument.

Boîte de réjouissance, ſe dit, en termes d'Artificiers, d'une eſpèce de petit mortier de fonte qu'on charge de poudre, qu'on bouche enſuite d'un tampon, & où l'on met le feu par une lumière.

Boîte, ſe dit, en termes d'Artillerie, du bout de la hampe des écouvillons, par le moyen deſquels on nettoye, & l'on rafraîchit le canon.

Boîte, ſe dit auſſi, en termes d'Artillerie, de la tête d'un refouloir, & de l'embouchure de fer ou de fonte, où entre le bout d'un eſſieu d'affut.

Boîte, ſe dit encore, en termes d'Artillerie, d'un cylindre de cuivre, armé des coûteaux d'acier qui ſervent à égaliſer l'ame des canons.

Boîte a pierrier, ſe dit auſſi, en termes d'Artillerie, d'un corps cylindrique & concave de cuivre ou de fer rempli de poudre, & qu'on place enſuite dans le pierrier par la culaſſe, derrière le reſte de la charge qu'il chaſſe en prenant feu.

Boîte, ſe dit, en termes d'Imprimerie, de cette partie de la preſſe, qui eſt un morceau de bois taillé à quatre faces, creuſé dans ſa longueur, ſelon la forme de l'arbre de la vis, pris depuis deſſous le barreau juſqu'au pivot, lequel par le moyen de cette emboîture, tombe d'aplomb dans la grénouille.

Boîte, ſe dit, en termes d'Imprimeurs en Taille-Douce, d'un morceau de bois en forme d'arc, garni de fer-blanc en-dedans, & qui ſert à faire tourner le rouleau.

Boîte du crochet de l'établi, ſe dit, en termes de Menuiſerie, d'un morceau de bois de deux à trois pouces en carré, qui entre dans une mortoiſe faite au bout de l'établi, & dans laquelle eſt placé le crochet de fer.

Boîtes, ſe dit, en termes de Facteurs d'Orgues, des tuyaux de forme cylindrique, par le moyen deſquels le vent du ſommier paſſe dans le corps de la trompette, ou autre jeu d'anche.

Boîte de table a bracelets, ſe dit, en termes de Metteurs-en-Œuvre, d'une lame d'or ou d'argent battu, pliée de façon que la partie inférieure avance plus que l'autre. Une petite languette ſoudée ſur cette lame vers l'endroit plié, ſe termine par un bouton qu'on ſoulève, ou ſur lequel on appuie pour chaſſer ou retenir l'étoffe priſe entre les deux parties de la lame.

Boîte a moulure, ou a bille, ſe dit, en termes d'Orfèvres, d'un inſtrument compoſé d'un chaſſis de fer, ſur les côtés duquel il y a une échancrure pour faire entrer les billes, & une couliſſe où elles ſont aſſujetties par le moyen de deux vis & d'une clé.

Boîte, ſe dit, en termes d'Epingliers, d'un petit coffre couvert de pluſieurs brins de fil de fer, qui y contiennent les épingles, & les empêchent d'y remuer à la preſſion des cizailles.

Boîte, ſe dit, en termes de Fonteniers, d'un coffre de fer percé de trous, & placé à la ſuperficie d'une pièce d'eau pour empêcher les ordures de paſſer dans une conduite.

Boîte, ſe dit auſſi, en termes de Fonteniers, de ce qui forme la jonction de deux pièces d'une ſoupape.

Boîte de navette, ſe dit, en termes de Tiſſerands, de la partie creuſe de la navette, où eſt l'eſpoulin ſur lequel il y a une portion du fil de la trame.

Boîte, ſe dit, en termes de Serrurerie, d'une ſorte de douille ſcellée dans un billot pour recevoir l'extrémité d'une barre, & la tenir ferme.

Boîte, ſe dit, en termes de Tourneurs, d'un morceau de bois long de deux ou trois pouces, & qu'on ajoute à vis au mandrin ou à l'arbre du tour, quand on veut tourner quelque ouvrage en l'air.

Boîte du gouvernail, ſe dit, en termes de Marine, de la pièce de bois percée, au travers de laquelle paſſe la barre ou le timon.

Boîte a liſſer, ſe dit, en termes de Cartiers, d'un inſtrument de bois qui reçoit par ſon extrémité d'en bas, une pierre noire, dure & polie, avec laquelle on liſſe les cartes, en frottant deſſus.

Boîte, ſe dit, en termes de Chirurgie, d'un inſtrument qui ſert à contenir la jambe dans le cas de fracture compliquée.

On dit proverbialement & figurément, que *les bons onguens ſont dans les petites boîtes*; pour dire, que les choſes précieuſes ne tiennent guères de place.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BOITE; ſubſtantif féminin. État où eſt le vin quand il eſt bon à boire. *Ce vin ne ſera en boite qu'après l'hiver.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde très-brève.

BOITÉ; participe paſſif, indéclinable. *Voyez* Boiter.

BOITER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Claudicare.* Clocher, ne pas marcher droit. *Cette Dame boitoit d'un pied. Ce coup de feu le fit boiter des deux côtés.*

On dit d'un cheval, en termes de Manège, qu'*il boite de vieux*, ou *de vieux temps*; pour dire, qu'il boite depuis long-temps.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BOITEUX, EUSE; adjectif. *Claudus, a, um.* Qui boite. *Il eſt boiteux par accident. Elle eſt un peu boiteuſe.*

Boiteux, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Ce boiteux danſoit avec une boiteuſe.*

On dit proverbialement, en parlant de quelque nouvelle, de quelque évènement ſingulier, *qu'il faut attendre le boiteux;* pour dire, qu'il ne faut croire cette nouvelle, cet évènement, que quand le temps les aura confirmés.

On dit proverbialement & figurément, *qu'il ne faut pas clocher devant les boiteux;* pour dire, qu'on ne doit pas faire en préſence des perſonnes ce qui peut avoir l'air de leur reprocher quelque défaut naturel.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas un *boiteux cheval*, mais *un cheval boiteux.*

Il faudroit changer le *x* du maſculin en *s*, & le *s* du féminin en *z*, & écrire *boiteus, boiteuze.* Voyez Orthographe.

BOITIAPO; ſubſtantif maſculin. Serpent du Bréſil, gros comme le bras, & long de ſept ou huit pieds. Il eſt couvert d'écailles olivâtres. Sa queue eſt terminée en pointe, & ſes yeux ſont brillans & pleins de feu. Sa morſure eſt très-dangéreuſe; mais ſa chair eſt alexipharmaque, & l'on en fait uſage, comme de la chair de vipère, pour purifier le ſang.

BOÎTIER; ſubſtantif maſculin. Sorte de boîte que portent les Chirurgiens, & qui contient divers onguens. *Ce Chirurgien dit avoir oublié ſon boîtier dans cette maiſon.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

La terminaiſon *ier* de ce mot, eſt une diphtongue en poëſie comme en proſe.

BOITRON; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à une lieue & demie, ſud-eſt, de Séez.

BOITTE; ſubſtantif féminin, & terme de pêche. Les Pêcheurs de morue déſignent ainſi l'appât qu'ils mettent à leurs hameçons.

BOITTEL; vieux mot qui ſignifioit autrefois boiſſeau.

BOITURE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois de l'action de boire avec excès.

BOIVIAU; vieux mot qui ſignifioit autrefois baliveau.

BOKAS; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi, dans le commerce, certaines toiles de coton qui ſe tirent de Surate, & dont les unes ſont blanches & les autres bleues.

BOKEMEALE; nom propre. Ville & Province d'Afrique, ſituée ſous l'Equateur, entre les forêts de Bakke-Bakke, & les Royaumes de Gabon, de Loango & de Biafara.

BOKHARAH; nom propre. Ville conſidérable de Tartarie, dans le Zagatai, au pays des Usbecks. D'Herbelot rapporte qu'elle eſt ſituée dans une plaine fertile, & qui abonde en toutes ſortes de grains & de fruits. Son territoire eſt borné à l'orient par la plaine de Samarcand.

BOL ; ſubſtantif maſculin. Terre médiocrement graſſe, friable, ordinairement jaune ou rouge. Le *bol* nous venoit autrefois d'Arménie ; mais on le tire aujourd'hui de divers endroits de la France, & particulièrement de Blois, où il ne le cède en rien à celui d'Arménie. Il faut le choiſir net, rouge, luiſant, ſe pulvériſant aiſément, & prompt à s'attacher aux lèvres quand on l'en approche.

Le *bol* eſt deſſicatif, aſtringent, propre pour corriger les acides & pour arrêter les dyſſenteries, les crachemens de ſang & les hémorragies. On l'emploie intérieurement & extérieurement.

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier, & long au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BOLACA ; nom propre. C'eſt, ſelon Polybe, une ancienne ville de la Triphylie, dans le Péloponèſe.

BOLADE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois maſſue.

BOLAIRE ; adjectif des deux genres. On qualifie ainſi la terre avec laquelle les anciens Egyptiens faiſoient la couverte de leurs ouvrages de terre cuite.

On appelle encore *terres bolaires*, des argilles très-fines, avec leſquelles on compoſe ce qu'on nomme *les terres ſigillées*, qu'on nous apporte en forme de paſtilles convexes d'un côté, & applaties de l'autre, par l'impreſſion de quelque cachet. *Voyez* Bol.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BOLATHEN ; nom propre, & terme de Mythologie. Damaſcius rapporte que les Syriens & les Phéniciens donnoient ce nom à Saturne.

BOLBE ; nom propre. Ancienne ville & marais de Macédoine, dans le voiſinage d'Apollonie.

BOLBITINA ; nom propre. Ancienne ville d'Egypte, qui donnoit ſon nom à cette bouche du Nil, qu'on appelle aujourd'hui *le Bras de Roſette*.

BOLBONNE ; nom propre. Abbaye d'hommes, dans le Comté de Foix, à trois lieues, nord-oueſt, de Mirepoix. Elle eſt en commende, & vaut au Titulaire plus de 10000 liv. de rente.

BOLCANE ; nom propre. Île d'Aſie, la plus ſeptentrionale des îles Mariannes. On y remarque un volcan.

BOLCKENHAYN ; nom propre. Petite ville de Siléſie, dans la Principauté de Schweidnitz.

BOLCWITZ ; nom propre. Petite ville de Siléſie, au Duché de Glogaw. Elle eut le malheur d'être brûlée en 1457 & en 1563.

BOLDORA ; nom propre. Rivière du Duché de Courlande, qui arroſe la ville de Mittau, d'où elle va ſe perdre dans le golfe de Livonie.

BOLENA ; nom propre. Ville de la Morée, au Duché de Clarence, & à cinq lieues du golfe de Lépante.

BOLENBERG ; nom propre. Petite ville du Duché de Mecklenbourg, ſur la mer Baltique, entre Wiſmar & Travemunde.

BOLESLAU ; nom propre. Ville de Siléſie, ſur la rivière de Bober, à cinq milles de Lignitz. Elle fut ravagée, en 1468, par Henry, fils du Roi de Bohême, pour s'être donnée à Mathias, Roi de Hongrie. Elle fut auſſi priſe pluſieurs fois

pendant les guerres civiles d'Allemagne, & enfin brûlée & ſaccagée par les Suédois.

BOLÉTITE; ſubſtantif féminin. Pierre argilleuſe, qui a en quelque façon la figure d'une morille ou d'un champignon. C'eſt une pétrification du genre des coralloïdes & de l'eſpèce des fongites.

BOLHUERT; ſubſtantif maſculin, & terme de Fleuriſte, qui ſe dit d'une tulipe dont la couleur eſt incarnate & blanche.

BOLINA; nom propre. C'eſt, ſelon Pauſanias, une ancienne ville maritime du Péloponèſe, dans l'Achaïe.

BOLIR; vieux mot qui ſignifioit autrefois bouillir.

BOLISSUS; nom propre. Ancienne ville d'Éolie, en Aſie, dans le voiſinage de Chio.

BOLLANDISTES; (les) on a donné ce nom a certains Jéſuites d'Anvers, occupés à continuer l'ouvrage commencé par Bollandus, Jéſuite Flamand, concernant les actes & *les Vies des Saints*. Le plan de cet Ouvrage, qui eſt très-volumineux, fut imaginé par le Jéſuite Roſweid.

BOLLEBEC; nom propre. Bourg de France, dans le pays de Caux, ſur une rivière de même nom, à cinq lieues & demie, eſt-nord-eſt, du Havre de Grace. Il s'y fait un commerce aſſez conſidérable en cuirs & en dentelles. On y fabrique auſſi quelques étoffes de laine

La rivière de ce nom a ſa ſource à Fontaine-Martel, & ſon embouchure au-deſſous de Lillebonne, après un cours d'environ cinq lieues.

BOLLEHARD; nom propre. Bourg & Baronie de France, en Normandie, à quatre lieues, nord, de Rouen. Il s'y tient toutes les ſemaines un marché qui eſt fréquenté.

BOLLINGEN; nom propre. Petite ville de l'Evêché de Conſtance.

BOLLOS; ſubſtantif maſculin pluriel. On donne ce nom, dans les mines du Pérou, aux lingots ou barres d'argent qu'on tire du minéral par le moyen du feu où des eaux fortes.

BOLM; nom propre. Contrée d'Afrique, dans la haute Guinée, au nord-oueſt de la rivière de Madrebomba.

Bolm, eſt encore le nom d'un lac de Suède, dans la Gothie méridionale.

BOLOGNE; nom propre. Ville Archiépiſcopale d'Italie, & capitale du Bolonois, ſur la rivière de Reno, jointe au Pô par un canal.

Cette Ville eſt la principale de l'Etat de l'Egliſe après Rome. Il y a une Académie célèbre, connue ſous le titre d'*Inſtitut de Bologne*, dont l'objet eſt la perfection des ſciences & des arts. Il y a auſſi une Univerſité fondée par Théodoſe le jeune en 425.

On compte dans Bologne quatre cens moulins à ſoie. Il s'y fait auſſi un commerce conſidérable en cire, chanvre, lin, ſauciſſons, tabac & parfums.

A peu de diſtance de la Ville eſt le mont Paterno, aux pieds duquel on trouve particulièrement ces pierres griſâtres, luiſantes, talqueuſes, peſantes, appelées *pierres de Bologne*. Elles ſont à peu près de la groſſeur d'une noix, mais de figure irrégulière. En les calcinant avec quelques précautions, elles acquièrent la propriété de paroître lumineuſes dans l'obſcurité, à peu près comme feroit un charbon al-

lumé, mais ſans chaleur ſenſible.

BOLOGNE, eſt auſſi le nom d'un Bourg de France, en Gaſcogne, ſur la rivière de Gimonne, à ſix lieues, nord-nord-eſt, de Saint-Bertrand de Comminges.

BOLOGNE; (Jean de) nom propre d'un Sculpteur célèbre de Douay, qui ſe forma à l'Ecole de Michel Ange. On a de cet Artiſte, le Cheval de Henri IV, placé à Paris ſur le Pont-Neuf, & un beau groupe qui repréſente l'enlèvement d'une Sabine, & qui ſert d'ornement à la place de Florence.

BOLOGNÈSE; (le) Peintre & Graveur célèbre, né à Bologne en 1606. Il étoit parent des Carrache, & fut leur Elève. Cet habile Artiſte touchoit parfaitement le payſage. Son feuiller eſt élégant, ſes ſites ſont heureuſement diſtribués, ſon pinceau eſt moëlleux, ſon coloris agréable; peut-être faudroit-il que le ton en fût moins vert. Il a gravé pluſieurs morceaux à l'eau forte, entr'autres cinq payſages, d'après le Titien. On a beaucoup de ſes Ouvrages à Rome & à Freſcati, qui ſe font admirer des Connoiſſeurs. Mais le Bolognèſe ne fut pas moins recommandable par ſa belle ame que par ſes talens. On peut en juger par le trait ſuivant: informé qu'un Gentilhomme, ſon voiſin, étoit dans l'indigence, il alla, à différentes reprifes, jeter ſecrettement de l'argent dans l'appartement qu'occupoit ce Gentilhomme. Ce dernier, qui voulut connoître ſon Bienfaiteur, parvint à le ſurprendre; & lui ayant témoigné ſon admiration & ſa reconnoiſſance, le Bolognèſe le retira chez lui, & le traita toute ſa vie comme ſon meilleur ami.

BOLOGNINI; ſubſtantif maſculin. Monnoie de cuivre, qui a cours à Bologne, en Italie. Six bologninis valent une bolognina, & quatre-vingt-cinq, un écu de Bologne.

BOLONOIS; (le) nom propre. Province d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, & dont Bologne eſt la capitale. Elle a le Duché de Ferrare au nord, la Romagne à l'eſt, le Duché de Modène à l'oueſt, & la Toſcane au ſud. Les terres y ſont très-fertiles.

BOLSCHAIA-ZEMLA; nom propre d'une contrée découverte par le Prince Chelashi en 1723, au nord de l'embouchure de la Kolima, à ſoixante-quinze degrés de latitude ſeptentrionale. On la dit habitée, ce qui mérite confirmation, attendu le froid extrême que l'on doit y reſſentir.

BOLSENA; nom propre. Ville d'Italie, dans le patrimoine de Saint-Pierre, près du lac de même nom, à neuf milles d'Aquapendente.

BOLSWERT; nom propre. Ville des Provinces-Unies, dans la Friſe, à deux lieues du Zuiderzée.

BOLTON; nom propre. Ville d'Angleterre, au Comté de Lancaſtre, ſur la rivière de Trivel.

BOLUC-BASSI; ſubſtantif maſculin. Titre d'un Officier Militaire de Turquie, qui commande cent Janiſſaires. Il eſt habillé, monté, & perçoit ſoixante aſpres de paye par jour.

BOLUS ou BOL; ſubſtantif maſculin, & terme de Pharmacie. Petite boule de drogues médicinales, qu'on prend ſeule ou enveloppée de quelqu'autre ſubſtance.

Les propriétés du *bolus* varient ſelon les drogues qui le compoſent. On ordonne au malade une boiſſon convenable, pour diviſer

le *bolus* quand il eſt dans le ventricule.

La première ſyllabe de *bolus* eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BOLZANO; nom propre. Ville d'Allemagne, dans le Tirol, ſur la rivière d'Eiſach & près de ſon embouchure dans l'Adige.

Il y a un bourg de même nom dans l'Etat de Veniſe, à deux lieues de Vicenze.

BOLZAS; ſubſtantif maſculin. Coutil fabriqué de fil de coton, & qu'on tire des Indes. Les Bolzas ſont tout blancs ou rayés de jaune.

BOMARZO; nom propre. Petite ville, château & duché d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe.

BOMBAÏM ou BOMBAY; nom propre. Île & ville d'Aſie, dans la mer des Indes, près de la côte de Malabar. On y recueille du coco en quantité; mais le ſéjour en eſt très-mal ſain, & les Européens y meurent promptement.

BOMBANCE; ſubſtantif féminin, du ſtyle familier, qui ſe dit d'un feſtin, d'une chère ſomptueuſe. *Il n'eſt dans le beſoin que pour avoir fait bombance.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BOMBARDE; ſubſtantif féminin. On appeloit ainſi certaines machines de guerre, par le moyen deſquelles on lançoit autrefois des pierres d'une groſſeur conſidérable.

On a enſuite donné le nom de bombarde, depuis l'invention de la poudre, à certaines pièces d'artillerie dont quelques-unes portoient juſqu'à trois cens livres de balle. Froiſſart parle d'une bombarde qui avoit cinquante pieds de longueur.

BOMBARDE, ſe dit auſſi d'un jeu d'orgue de la claſſe de ceux qu'on appelle jeux d'anche. La bombarde eſt ordinairement placée ſur un ſommier particulier, parce que, comme elle conſomme beaucoup de vent, elle ne manqueroit pas de nuire aux autres jeux.

BOMBARDÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOMBARDER.

BOMBARDEMENT; ſubſtantif maſculin. Action de jetter des bombes. *La tour fut écraſée dans le bombardement de la place.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s* qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le premier *m* en *n*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bonbardemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOMBARDER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Jetter des bombes. *Louis XIV fit bombarder la ville d'Alger.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BOMBARDIER; ſubſtantif maſculin. Celui qui tire des bombes par le moyen des mortiers. *Il étoit bombardier au ſiége de cette ville.*

BOMBASIN; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à deux ſortes d'étoffes. L'une eſt de ſoie, & la fabrique en a été apportée de Milan dans le Royaume, & l'autre eſt une futaine à deux envers.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bonbazin*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOMBE; ſubſtantif féminin. Groſſe boule de fer creuſe, qu'on remplit de poudre, & qu'on place dans un mortier, de manière que l'action de la poudre la jette ſur les endroits qu'on veut détruire. Strada prétend qu'un Artificier de Venlo fut l'inventeur des bombes, & Blondel croit que les premières furent jettées par le Duc de Cleves au ſiége de Vachtendonck, dans le Duché de Gueldres, en 1588.

On dit, dans le ſens figuré, que *la bombe eſt prête à crever*; pour dire, que quelque évènement fâcheux eſt ſur le point d'arriver.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BOMBÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOMBER.

BOMBEMENT; ſubſtantif maſculin. Convexité, état de ce qui eſt bombé. *Le bombement de cette chauſſée eſt mal placé.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le premier *m* en *n*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bonbemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOMBER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action de rendre convexe. *On bombera la rue.*

BOMBER, ſe dit, en termes de Bijoutiers, de l'action de creuſer les fonds d'une tabatière ou d'un bijou quelconque.

BOMBER, eſt auſſi verbe neutre. *Ce lambris ne devroit pas bomber.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *bombe*, la ſyllabe *bom* eſt longue.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *bonber*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOMBON; nom propre. Province de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, aux pieds des Andes, où la rivière des Amazones a ſa ſource. Ce pays étant fort élevé, comme l'a obſervé le P. Feuillée, eſt auſſi très-froid, & par cette raiſon peu fertile.

BOMBOS; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une rivière d'Aſie, dans la Cilicie.

BOMERIE; ſubſtantif féminin, & terme de commerce maritime. Il ſe dit d'une ſorte de contrat ou de prêt, par lequel le fonds & l'intérêt ſont aſſurés ſur la quille du vaiſſeau, & ſur les marchandiſes qu'il renferme. Si le navire fait naufrage, le créancier perd ſon dû. C'eſt ce qu'on appelle auſſi *prêt à groſſe aventure*.

BOMMEL; nom propre. Ville de la Gueldre Hollandoiſe, ſur le Wahal, à trois lieues de Bois-le-Duc. Les François la prirent en 1672, & la démantelèrent.

BOMMELS WAERD; nom propre. Île des Provinces-Unies, entre la Meuſe & le Wahal, ainſi appelée de la ville de Bommel qui y eſt ſituée.

BOMMEN; nom propre. Petite ville des Provinces-Unies, dans l'île de Schouwen.

BOMMER; vieux verbe, qui ſignifioit autrefois borner, poſer des bornes.

BOMONIQUES; (les) c'étoit ainſi que les Lacédémoniens déſignoient de jeunes enfans qui ſe faiſoient gloire des coups de fouet qu'on leur appliquoit dans les ſacrifices de Diane. Ils ſe défioient les uns les autres à qui ſupporteroit plus conſtamment ce genre de peine: quelques-uns le ſoutenoient juſqu'à la mort, & les mères préſentes les encourageoient par des exhortations & des chants d'allégreſſe. L'objet de ce fanatiſme barbare étoit, dit-on, d'accoutumer la jeuneſſe aux fatigues de la guerre.

BOMPOURNICKEL; ſubſtantif maſculin. Sorte de pain noir, groſſier, fort compacte, dont on mange beaucoup en Weſtphalie. Hoffman prétend qu'il eſt préférable à tout autre pain, & qu'on peut l'ordonner comme un remède dans le cas où les forces ſeroient perdues, la contexture du ſang altérée, & la diſſipation des eſprits, prochaine.

BON; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi au Japon, une fête qui s'y célèbre tous les ans en l'honneur des morts. Les vivans allument quantité de flambeaux, & chacun porte aux tombeaux de ſes parens morts des mets délicats pour les nourrir.

BON, BONNE; adjectif. *Bonus, a, um*, qui réunit toutes ſortes de perfections. Dans ce ſens, il ne ſe dit que de Dieu, comme étant ſeul ſouverainement bon.

Bon, ſe dit des choſes créées, & ſignifie qui a en ſoi les qualités convenables à ſa nature. *Dieu n'a rien créé que de bon.*

Bon, ſe dit des qualités louables de l'eſprit & du corps. *Ses bonnes qualités ſe réduiſent à peu de choſe. Il a toujours eu de bonnes vûes. Ce cheval a de bonnes jambes.*

Bon, ſe dit de quiconque excelle en quelque art ou métier que ce ſoit. *Il fut toujours bon Officier. C'eſt un bon Imprimeur.*

Bon, ſe dit de quelque ouvrage que ce ſoit, de la nature ou de l'art, quand il eſt excellent dans ſon eſpèce. *On y recueille de bons fruits. Il a toujours de la bonne bière. On a de ce Philoſophe un bon traité de morale.*

Bon, ſe dit pour clément, miſéricordieux, ſurtout en parlant de Dieu. *Tout nous annonce que Dieu eſt bon.*

C'eſt dans ce ſens qu'on dit populairement, *s'il plaît au bon Dieu. Il faut aimer le bon Dieu. On doit prier le bon Dieu. Prions le bon Dieu*, &c.

Bon Dieu! eſt une exclamation par laquelle on exprime la ſurpriſe où l'on eſt de quelque choſe. *Bon Dieu! par quel haſard vous rencontré-je ici?*

Bon, ſe dit d'une perſonne humaine, indulgente, & d'un commerce facile. *Il ne falloit pas être ſi bon avec de pareilles gens. Il eſt bon pour tous ceux qui le réclament.*

Bon, ſignifie utile, propre à certaines choſes. *Cette machine n'eſt bonne à rien. Ce Miniſtre eſt bon aux grandes affaires. Ce remède eſt bon contre le ſcorbut.*

Bon, s'emploie, en parlant des choſes, pour avantageux, favorable, convenable. *Exemples:* dans le ſens d'avantageux: *ce contrat de mariage eſt bon pour le futur époux.*

Dans le ſens de favorable : *le moment eſt bon pour obtenir ce que vous avez en vûe.*

Dans le ſens de convenable : *dans peu la ſaiſon ſera bonne pour vendanger.*

BON, ſe dit, en termes de commerce, pour riche, ſolvable. *Ce Marchand eſt-il bon ? peut-on lui vendre à crédit ?*

BON, ſe dit des choſes dangereuſes, comme les poiſons, & ſignifie propre à faire ſon effet. *On tire de cette mine de bon arſénic.*

BON, ſe joint en parlant d'un homme, à certains ſubſtantifs avec leſquels il n'a d'autre ſignification, que de déſigner quelqu'un d'une humeur agréable & d'un commerce facile. Ainſi l'on dit, *c'eſt un bon vivant, un bon garçon, un bon enfant, un bon Diable, un bon drôle, un bon compagnon.*

On dit auſſi de quelqu'un fin & ruſé, que *c'eſt un bon apôtre.*

On dit encore de quelqu'un, dans le ſtyle familier, ſoit en plaiſantant, ſoit par injure, que *c'eſt un bon coquin, un bon vaurien, un bon fripon, une bonne pièce, un bon bec, une bonne bête, une bonne ame.*

Les mêmes choſes ſe diſent par exclamation : *la bonne ame, la bonne bête !*

BON, s'emploie quelquefois pour grand, en parlant des choſes, & alors il donne de la force & de l'énergie aux ſubſtantifs auxquels il ſe rapporte. EXEMPLES. *On lui donna un bon coup de bâton. J'y gagnai une bonne pleuréſie. On a dû vous faire une bonne réprimande. Il y a cent bonnes lieues de Paris à Lyon.*

On dit de quelqu'un, qu'*il a le corps bon*, & que *c'eſt un bon corps d'homme* ; pour dire, qu'il a le corps ſain & robuſte.

On dit auſſi de quelqu'un, qu'*il a encore le cœur bon* ; pour dire, qu'il n'a pas encore perdu ſes forces.

On dit encore de quelqu'un, qu'*il a bon pied* ; pour dire, qu'il marche bien. Et qu'*il a bon pied, bon œil* ; pour dire, qu'il eſt vif, diſpôs, agiſſant, léger.

On dit de quelqu'un ſimple & de peu d'eſprit, que *c'eſt un bon homme qui n'y entend point de fineſſe.*

On dit familièrement, *bon homme, bonne femme, & bonnes gens* ; pour déſigner un homme & une femme déja avancés en âge. *Il ne tardera pas de recueillir la ſucceſſion du bon homme, de la bonne femme, des bonnes gens.*

On dit d'une perſonne qui peint bien en écrivant, qu'*elle a la main bonne.*

On dit d'une nouvelle, d'une choſe, qu'*elles viennent de bonne main* ; pour dire, qu'elles viennent de gens inſtruits, qu'on les tient de bonne part.

On dit d'une perſonne, qu'*elle eſt en bonne main* ; pour dire, qu'elle eſt ſous l'autorité de quelqu'un qui lui fera faire ſon devoir, ou la gouvernera comme il convient.

On dit d'une affaire, qu'*elle eſt en bonne main* ; pour dire, qu'elle eſt confiée à quelqu'un qui la traitera habilement.

On dit d'une perſonne, qu'elle eſt *de bonne maiſon* ; pour dire, qu'elle eſt d'une nobleſſe illuſtre.

On dit auſſi d'un père de famille, qu'*il fait bonne maiſon* ; pour dire, qu'il augmente ſa fortune.

BON ANGE, ſignifie Ange gardien. *Il ſe recommanda à ſon bon ange.*

BON GÉNIE, ſignifie génie tutélaire, bienfaiſant, propice. *Son bon génie le ſauva de ce danger.*

On dit de quelqu'un qui eſt plein de franchiſe & de ſincérité, que *c'eſt un bon gaulois.*

On dit auſſi de quelqu'un qui ne connoît ni les ruſes, ni les mauvaiſes fineſſes, *qu'il y va de bonne foi, tout à la bonne foi.*

Prendre une choſe en bonne part, ſignifie interpréter une choſe favorablement, ne s'en pas fâcher. *C'eſt une injure qu'il a priſe en bonne part.*

BON VISAGE D'HÔTE, ſe dit de l'air gracieux de quelqu'un qui eſt honorable chez lui.

On dit, *qu'on fait bon viſage, bonne mine, bon accueil à une perſonne*; pour dire, qu'on lui fait une réception civile, gracieuſe.

On dit auſſi, *faire, donner quelque choſe de bonne grace*; pour dire, d'une manière honnête & polie. Et qu'*une perſonne a bonne grace à faire quelque choſe*; pour dire, qu'elle s'en acquitte à merveille. Et qu'*elle danſe de bonne grace*; pour dire, qu'elle danſe d'une manière à ſe faire admirer.

On dit encore d'une perſonne qui dit ou fait quelque choſe qu'elle ne devroit ni dire ni faire, *qu'elle n'a pas bonne grace d'en uſer de la ſorte.*

On dit, *avoir, prendre, ſe donner du bon temps*; pour dire, ſe réjouir. *Les laquais de cette maiſon n'ont autre choſe à faire qu'à prendre du bon temps.*

BONNE ANNÉE, ſignifie une année de fertilité & d'abondance. *Sans la grêle on auroit eu une bonne année.*

On dit, en termes de civilité, *ſouhaiter la bonne année à quelqu'un*; & familièrement, *bon jour & bon an*; pour dire, qu'on ſouhaite une année heureuſe.

On dit proverbialement, *bon an, mal an*; pour dire, tant une année que l'autre, & la forte portant la foible. *Ce bénéfice rapporte mille écus, bon an, mal an.*

BON JOUR, ſignifie un jour de fête. *C'étoit un trop bon jour pour travailler.*

On dit, *faire ſon bon jour*; pour dire, recevoir la Communion.

On dit proverbialement & ironiquement, en parlant d'une action répréhenſible faite en un jour de fête; *bon jour, bonne œuvre.*

On dit, en termes de civilité, *ſouhaiter le bon jour à quelqu'un, lui donner le bon jour*; ce qui ſignifie, ſouhaiter une journée heureuſe, agréable.

BONNE FÊTE, ſignifie fête ſolennelle, grande fête. *On ne doit pas voyager un jour de bonne fête.*

DE BONNE HEURE, ſe dit pour tôt. *J'y ſerai de bonne heure.*

On dit, qu'*il eſt de bonne heure*; pour dire, qu'il n'eſt pas tard.

On dit, *à la bonne heure*; pour dire, à temps, à propos. *Elle entra à la bonne heure, comme on ſervoit le ſouper.*

On dit auſſi, *à la bonne heure*; pour exprimer une ſorte d'agrément, de conſentement ſur quelque choſe. *Puiſque les choſes ſont comme vous le dites, à la bonne heure.*

On dit d'une choſe, *qu'elle fait bonne bouche*; pour dire, qu'elle répand une ſaveur agréable dans la bouche.

On dit auſſi, qu'*on garde une choſe pour la bonne bouche*; pour dire, qu'on la conſerve pour la dernière, comme étant la meilleure.

On dit encore d'une perſonne qui ayant joué pluſieurs tours à quelqu'un, lui en joue un dernier plus méchant que les autres, qu'*elle le lui réſervoit pour la bonne bouche.*

Bonne fortune, ſe dit de ce qui arrive d'utile, d'avantageux. *Cet emploi eſt une bonne fortune.*

Bonne fortune, ſe dit, par extenſion & familièrement, des faveurs des dames. *Il compte les jours de ſon bel âge par ſes bonnes fortunes.*

Bonne aventure, ſe dit d'un événement favorable. *Cette donation eſt pour lui une bonne aventure.*

Bonne aventure, ſe dit, par extenſion, de ces prédictions puériles de l'avenir qui ſe font ordinairement ſur l'inſpection des mains des perſonnes. *Voyons votre main, je vous dirai votre bonne aventure.*

Bonne voglie; terme emprunté de l'Italien, qu'on prononce *bonne volle*, en mouillant les *ll*. Il ſe dit de quelqu'un qui reçoit un ſalaire pour ramer volontairement ſur une galère. *Il en coûte tant par jour pour les bonnes voglies de cette galère.*

On dit auſſi adverbialement *de bonne voglie*; pour dire, de bonne volonté. *Il partit de bonne voglie.*

Bonne de nage, ſe dit d'une chaloupe facile à manier, & qui paſſe ou avance bien à l'aide des ſeuls avirons.

On dit d'un cheval, *qu'il galoppe ſur le bon pied*; pour dire, que quand il galoppe, il lève le pied droit le premier.

On dit auſſi, dans le ſens figuré, *qu'on a mis une perſonne ſur le bon pied*; pour dire, qu'on l'a obligée à faire ce qu'on exigeoit d'elle.

On dit encore, dans le ſens figuré, qu'*une perſonne eſt ſur un bon pied dans le monde*; pour dire, qu'elle y eſt conſidérée.

On dit de quelqu'un, qu'*il eſt bien bon, qu'on le trouve bon de prétendre, d'aſſurer, de dire, de faire, &c.* pour dire, qu'il a tort de prétendre, d'aſſurer, *&c.*

On dit familièrement de quelqu'un qui a dit des choſes réjouiſſantes dans une ſociété, *qu'il a été bon aujourd'hui.*

On dit auſſi familièrement, en parlant de quelque mot, de quelque conte qui ſurprend agréablement une compagnie; *il eſt bon là.*

Jouer bon jeu, bon argent, ſignifie, jouer à condition que celui qui perdra, ſera obligé de payer.

On dit d'une perſonne, qu'*elle a reçu de l'argent à bon compte*; pour dire, qu'elle a reçu de l'argent à déduire ſur la ſomme qui lui eſt due. Et *à tout bon compte revenir*; pour dire, ſauf toutes erreurs de calcul, omiſſions, ou double emploi.

On dit auſſi d'une perſonne, qu'*elle eſt de bon compte*; pour dire, que ſes comptes ſont vrais, juſtes & exacts.

On dit, *rendre bon compte de ſa conduite*; pour dire, faire voir qu'on s'eſt conduit d'une manière irrépréhenſible.

On dit, qu'*on a donné de bonnes enſeignes d'une choſe quelconque*; pour dire, qu'on l'a déſignée de manière à la faire aiſément reconnoître.

Bon, s'emploie ſubſtantivement, & ſignifie bonne qualité de la perſonne ou de la choſe dont on parle. *On remarque en lui le bon de ſes ancêtres. Il y a peu de bon dans cet ouvrage.*

Bon, ſe dit auſſi de ce qu'une choſe quelconque a d'avantageux, d'intéreſſant, de plus remarquable. *Le bon de cette pièce eſt qu'elle eſt authentique.*

On dit, *du bon du cœur*; pour dire, affectueuſement, ſincèrement. *Il m'a toujours accueilli du bon du cœur.*

On dit auſſi, *le bon de l'aventure, le bon du conte, &c.* pour dire, ce qu'il y a d'amuſant dans l'aventure, dans le conte, *&c.*

On dit d'une troupe, d'une armée, qu'*elle a eu du bon dans une action;* pour dire, qu'elle a eu l'avantage ſur l'ennemi.

On dit auſſi, que *des négocians, des gens d'affaires, ont eu du bon, dans une partie, dans une entrepriſe, dans un traité;* pour dire, qu'ils y ont gagné.

On appelle, *revenant bon*, le profit qui revient d'une affaire d'utilité. *J'ai eu cinquante écus de revenant bon dans ce marché.*

On appelle encore, *revenant bon, deniers revenans bons*, ce qu'on retire d'une ſomme que l'on avoit deſtinée pour quelque dépenſe. *Il avoit mis de côté dix mille écus pour bâtir ſa maiſon, mais il a eu ſix mille francs de revenant bon.*

BON, s'emploie auſſi ſubſtantivement, pour exprimer l'approbation donnée à la choſe dont il eſt queſtion. Ainſi l'on dit: *le bon du Prince, le bon d'un Banquier;* pour dire, l'agrément du Prince, l'acceptation d'un Banquier.

On dit en jouant, qu'*on fait bon;* pour dire, qu'on s'oblige à payer ce que l'on pourra perdre.

On dit auſſi, en termes de Finances, *faire les deniers bons;* pour dire, aſſurer le payement de la ſomme dont il s'agit.

BON, s'emploie adverbialement en différentes phraſes: on dit, *trouver bon;* pour dire, approuver, agréer. *Le Miniſtre trouve bon que vous préſentiez votre mémoire.*

On dit, *ſentir bon;* pour dire, répandre une odeur agréable. *Cette dame ſent toujours bon.*

On dit, *tenir bon;* pour dire, refuſer de céder, faire réſiſtance. *S'il tient bon, on en paſſera par là.*

On dit, *coûter bon;* pour dire, coûter très-cher. *Son fils lui a coûté bon pendant la guerre.*

On dit, qu'*il fait bon vivre en quelque endroit, qu'on y vit à bon marché;* pour dire, qu'on y a les commodités de la vie, ſans qu'il en coûte cher.

Tout de bon, ſe dit pour ſérieuſement. *Eſt-ce de tout de bon qu'on l'a averti?*

A quoi bon, ſe dit pour à quoi ſert. *A quoi bon vous lever ſi matin?*

BONNE, s'emploie abſolument dans le ſtyle familier: ainſi l'on dit, *la bailler bonne à une perſonne;* pour dire, lui jouer quelque tour.

On dit auſſi dans le même ſens, *qu'on la garde bonne à quelqu'un;* pour dire, qu'on conſerve du reſſentiment avec projet de ſe venger quand l'occaſion s'en préſentera.

A BONNES ENSEIGNES, eſt une expreſſion adverbiale, qui ſignifie avec une connoiſſance ſuffiſante de ce qu'on doit faire. *Il ne reçoit ſes revenus qu'à bonnes enſeignes.*

A BONNES ENSEIGNES, ſignifie auſſi avec un pouvoir ſuffiſant. *Le Procureur n'a ſigné ces écritures qu'à bonnes enſeignes.*

BON, s'emploie par manière d'interjection, pour exprimer la ſurpriſe. *Vous dites qu'il eſt Préſident? Bon!*

BON, s'emploie auſſi par manière d'interjection, & en plaiſantant, pour exprimer qu'on ſe ſoucie peu de la choſe dont on parle. *Vous dites qu'il dîne chez vous? Bon!*

On dit familièrement, en parlant de vin, *tirer du bon, donner du bon.*

On dit proverbialement auſſi, en parlant de vin, *qui bon l'achète, bon le boit.*

Le même proverbe ſe dit, dans le ſens figuré, d'une autre marchandiſe quelconque ; pour dire, qu'on ne doit pas regarder à l'argent pour ſe la procurer bonne.

On dit encore proverbialement, figurément & familièrement, *qu'à bon vin il ne faut point de bouchon ;* pour dire, qu'il n'eſt pas néceſſaire d'annoncer par affiches une choſe bonne en elle-même.

Quand les raiſons que l'on donne à un créancier, pour retarder ſon payement, ne lui conviennent pas, il dit ſouvent & proverbialement, *tout cela eſt bel & bon, mais de l'argent vaut mieux.*

La même choſe ſe dit proverbialement & familièrement à ceux qui veulent en amuſer d'autres par de vaines promeſſes.

On dit proverbialement, *à bon entendeur ſalut*, quand on veut faire comprendre à quelqu'un une choſe qu'on ne lui explique qu'à demi. *Voilà la queſtion qu'il m'a faite ; il eſt inutile que je vous diſe ma réponſe, à bon entendeur ſalut.*

On dit proverbialement, en parlant du moment convenable pour parler à quelqu'un, qu'*il y fait bon.*

On dit auſſi proverbialement, en parlant de quelqu'un dont l'accès eſt difficile, fâcheux, ou l'approche dangereuſe, *qu'il ne fait pas bon avoir affaire à lui.*

On dit proverbialement, *qu'il fait bon dans quelque lieu ;* pour dire, qu'on y eſt d'une manière agréable.

On dit proverbialement & familièrement, que *ſi un autre avoit dit ou fait telle choſe, il ne ſeroit pas bon à jetter aux chiens ;* pour dire, qu'une choſe qui a été bien reçue venant de quelqu'un, auroit été mal reçue venant de quelque autre.

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un, *que c'eſt un bon Prince*, pour dire, qu'il eſt d'un commerce aiſé, & qu'il ne prend pas garde de ſi près à la plûpart des choſes.

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un qui n'eſt propre à rien, *qu'il n'eſt bon à rôtir ni à bouillir.*

On dit proverbialement & familièrement, de quelqu'un qui n'a que de mauvaiſes qualités, *qu'il n'eſt bon qu'à noyer.*

On dit proverbialement, *ce qui eſt bon à prendre, eſt bon à rendre*, en parlant de quelqu'un qui, trouvant une choſe, ſe l'approprie, & croit que le pis qui lui arrivera, ſera de la rendre.

On dit proverbialement, *il fait bon vivre & ne rien ſavoir, on apprend tous les jours.*

On dit proverbialement, *il fait bon battre glorieux, il ne s'en vante pas ;* pour dire, qu'un ſuffiſant ne parle pas des diſgraces qui lui arrivent.

On dit proverbialement, *à quelque choſe malheur eſt bon ;* pour dire, qu'un malheur eſt quelquefois cauſe d'un bien.

On dit proverbialement de quelqu'un, *qu'il fait contre fortune bon cœur ;* pour dire, qu'il oppoſe de la fermeté aux diſgraces.

On dit proverbialement, *à bon chat, bon rat ;* pour dire, bien attaqué, bien défendu.

On dit proverbialement, quand on condamne en général un certain nombre de perſonnes, dont pluſieurs ſont innocentes, que *les bons pâtiſſent pour les mauvais.*

On dit proverbialement, que *les bons maîtres ſont les bons valets ;*

pour

pour dire, qu'un maître eſt bien ſervi, quand il a pour ſes domeſtiques la douceur & les procédés convenables.

On dit en proverbe, *après bon vin, bon cheval;* pour dire, qu'après avoir un peu bu, le cavalier fait mieux marcher ſon cheval.

Bon, eſt bref au ſingulier, & long au pluriel.

La première ſyllabe de *bonne* eſt brève, & la ſeconde très-brève.

On voit que ce mot employé comme adjectif, peut ſuivre ou précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte; mais cela n'eſt pas indifférent, & il arrive ſouvent que la place que tient ce mot dans le diſcours, en détermine la ſignification: *par exemple*, je dis d'un cheval, qu'*il a les jambes bonnes*, c'eſt-à-dire, qu'elles ne ſont point affectées de maladie; mais ſi je dis, qu'*il a de bonnes jambes*, cela ſignifiera qu'il marche bien. *Un bon homme*, ne dit pas la même choſe qu'*un homme bon*: ainſi la règle à ſuivre eſt de conſulter les définitions & les exemples que nous avons donnés, ſelon le ſens dans lequel on veut ſe ſervir du mot *bon*.

Il faudroit ſupprimer un *n* au féminin qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bone*. Voyez ORTHOGRAPHE.

Le *n* final ſe fait ſentir, & perd le ſon naſal devant une voyelle; ainſi prononcez *bon ouvrier*, comme s'il étoit écrit *bone ouvrier*.

BONA; nom propre. Ville maritime d'Afrique, au Royaume d'Alger, près des frontières de Tunis.

BONACE; ſubſtantif féminin. État tranquille & calme de la mer quand elle n'eſt pas agitée. *Les Pilotes craignent la bonace.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

BONAIGE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un droit qu'on payoit pour le bornage des terres.

BONAIRE; nom propre. Petite île la plus orientale des îles Hollandoiſes, dans la mer du Nord, à dix lieues de Curaçao. Le bétail, & ſur-tout les chèvres en font la principale richeſſe.

BONASIENS; (les) Hérétiques du quatrième ſiècle, qui prétendoient que Jeſus-Chriſt n'étoit Fils de Dieu que par adoption.

BONASSE; adjectif des deux genres & du ſtyle familier. Qui eſt ſimple, ſans malice, & de peu d'eſprit. *Elle étoit toute bonaſſe. Il ſera toujours bonaſſe.*

BONASUS; ſubſtantif maſculin. Bœuf ſauvage. *Voyez* BISON.

BONBANC; ſubſtantif maſculin. Sorte de pierre très-blanche, qui ſe tire des carrières de Paris. On en fait des rampes, des appuis, des colonnes, & d'autres ornemens d'Architecture.

BONBON; ſubſtantif maſculin. Terme emprunté du langage des enfans, & dont on ſe ſert particulièrement pour déſigner des ſucreries quand on leur parle. *Cette petite fille voudroit bien qu'on lui donnât du bonbon.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

BONCERON; vieux mot qui ſignifioit autrefois un lieu propre à conſerver le poiſſon.

BONCHAMPS; nom propre; Bourg de France, dans le Maine, à une lieue, nord-eſt, de Laval.

BON-CHRÉTIEN; ſubſtantif maſculin. Sorte de poire fort groſſe & fort eſtimée pour la bonté de ſon goût. On en diſtingue de pluſieurs

eſpèces, dont les principales ſont le bon-chrétien d'été, & le bon-chrétien d'hiver. L'arbre qui porte ce fruit, veut être mis en eſpalier. Il eſt rare d'obtenir autrement des bon-chrétiens d'une certaine beauté.

BONCON ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de balle qu'on tiroit avec l'arc.

BONCONVENTO ; nom propre. Petite ville d'Italie, en Toſcane, à douze lieues de Sienne, ſur la route qui conduit de Viterbe à Rome.

BOND ; ſubſtantif maſculin. Action d'un corps en mouvement qui réjaillit & ſe relève plus ou moins haut à la rencontre de la terre, ou d'un autre corps ſur lequel il tombe. *Le boulet fit pluſieurs bonds.*

Bond, ſe dit particulièrement, au jeu de Paume, de l'action de la balle qui jaillit & ſe relève après avoir frappé la terre. La balle priſe au premier bond, vaut celle qui eſt renvoyée de volée ; mais elle eſt nulle au ſecond bond. *Il falloit prendre la balle au bond.*

On dit, dans le ſens figuré, que *quelqu'un a pris la balle au bond ;* pour dire, qu'il a ſaiſi le moment précis pour faire une choſe.

On dit de même figurément, qu'*on a pris la balle entre bond & volée ;* pour dire, qu'on a fait une choſe dans le moment, peut être unique, où elle étoit poſſible.

On dit auſſi, dans le ſens figuré, *faire une choſe tant de bond que de volée ;* pour dire, la faire d'une façon ou d'une autre, ſelon les circonſtances.

On dit encore, dans le ſens figuré, qu'*une choſe n'eſt que du ſecond bond ;* pour dire, qu'elle eſt relevée après quelqu'un.

On dit au jeu de Paume, qu'*une balle a fait faux bond*, quand en faiſant le bond, elle s'eſt écartée de l'endroit où elle devoit vraiſemblablement retomber, ſelon la règle ordinaire de l'incidence des corps mus en ligne droite.

On dit, dans le ſens figuré, qu'*une perſonne a fait faux bond à un autre ;* pour dire, qu'elle ne l'a point ſervi comme elle auroit dû le faire. *Ne vous fiez pas à cet homme, il vous fera faux bond.*

On dit auſſi, dans le ſens figuré, qu'*une perſonne a fait faux bond à ſon honneur ;* pour dire, qu'elle a tranſgreſſé les loix que l'honneur lui avoit preſcrites.

Bond, ſe dit, en termes de Manège, du ſaut que le cheval fait en s'élevant ſubitement en l'air pour retomber à ſa même place.

On dit proverbialement dans ce ſens, qu'*un cheval ne va que par ſauts & par bonds.*

La même choſe ſe dit de quelques animaux, & des jeunes gens qui ſont dans l'habitude conſtante de faire des ſauts & des gambades.

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un dont le diſcours eſt inégal & rempli de ſaillies, qu'*il ne va que par ſauts & par bonds.*

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier, & long au pluriel.

Il faudroit ſupprimer le *d* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bon.* Voyez Orthographe.

BONDA ; ſubſtantif maſculin. Grand arbre d'Afrique, d'une groſſeur prodigieuſe, dont le bois eſt huileux, & l'écorce hériſſée d'épines. On en fait des canots d'une grandeur extraordinaire.

BONDE ; ſubſtantif féminin. Longue pièce de charpente, qui étant

hauſſée ou baiſſée, retient ou lâche l'eau d'un étang. *Allez baiſſer la bonde.*

On diſoit autrefois, dans le ſens figuré, *lâcher la bonde à ſes larmes, à ſa colère ;* pour dire, laiſſer un libre cours à ſes larmes, à ſa colère, mais on ne peut plus guères ſe ſervir de ces expreſſions.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BONDENO ; nom propre. Bourg d'Italie, au Duché de Ferrare, & à l'embouchure du Panaro, dans le Pô.

BONDI ; participe paſſif, indéclinable. *Voyez* BONDIR.

BONDIR ; verbe neutre de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir. Sal.re.* Faire un ou pluſieurs bonds. *Ces balles ſont mal faites, elles ne bondiſſent pas.*

BONDIR, ſe dit de certains animaux qui vont en ſautant. *Voyez-vous bondir ces chèvres dans la prairie ?*

On dit figurément, qu'*un aliment, qu'une choſe fait bondir le cœur ;* pour dire, qu'on a une répugnance extrême à cet aliment, à cette choſe.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde, dont le *r* final ſe fait toujours ſentir, eſt longue.

La quantité proſodique des autres temps de ce verbe, ſuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir.* Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

BONDISSANT, ANTE ; adjectif verbal & participe actif. *Saliens.* Qui bondit. *Les chèvres bondiſſantes. Les agneaux bondiſſans.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une bondiſſante brebis*, mais *une brebis bondiſſante.*

BONDISSEMENT ; ſubſtantif maſculin. *Subſultus.* Mouvement de ce qui bondit. *Le bondiſſement de ces agneaux ne vous amuſe-t-il pas ? Cela lui a cauſé un bondiſſement de cœur.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme, en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bondiſemant.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BONDON ; ſubſtantif maſculin. Cheville de bois groſſe & courte, avec laquelle on bouche le trou par où l'on remplit un tonneau. *Préparez un bondon.*

BONDON, ſe dit auſſi du trou même que l'on bouche. *Le vin ſortoit par le bondon.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

BONDONIZA ; nom propre. Ancienne ville de Grèce, au fond du golfe de Zeiton. Elle a été ſubmergée par un tremblement de terre.

BONDONNAL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois bondon.

BONDONNÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BONDONNER.

BONDONNER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Mettre un bondon. *Il faut bondonner ces tonneaux.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bondoner*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BONDONNIÈRE ; ſubſtantif féminin, & terme de Tonneliers. Inſtrument en forme de tarrière de figure conique, avec lequel ces Artiſans percent le trou d'un tonneau, à l'endroit où ſe met le bondon.

BONDOUR ; nom propre. Ville d'Aſie, dans la Natolie, au nord-oueſt du golfe de Satalie.

BONDRÉE ; ſubſtantif féminin. Oiſeau de proie. *Voyez* BUSE.

BONDUC ; ſubſtantif maſculin. Plante d'Amérique, qui s'élève à la hauteur d'un homme. Ses feuilles ont juſqu'à deux pieds de longueur. Elle porte des baies rondes, de couleur cendrée, deſquelles la ſaveur eſt amère & inſipide.

On fait uſage de ces baies dans les hernies ; elles provoquent les règles, fortifient l'eſtomac, & ſont bonnes contre la pierre.

BONÉ ; nom propre. Ville capitale du Royaume de Bouguis, dans l'île des Célèbes.

BONETE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois malle, valiſe.

BONFATTI ; nom propre. Bourg d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne Hyela des Brutiens.

BONGE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois botte.

BON-HENRI ; *Voyez* PATTE D'OIE.

BONHEUR ; ſubſtantif maſculin. *Felicitas*. Félicité, état heureux, ſituation telle qu'on en voudroit la durée ſans changement. *Il n'y a point de véritable bonheur dans ce monde.*

BONHEUR, ſe dit pour proſpérité. *Ses jours ont été marqués par un bonheur continuel.*

BONHEUR, ſe dit pour évènement heureux. *L'arrivée de ſon père fut pour lui un grand bonheur.*

BONHEUR, ſe dit pour bonne fortune. *Il ſortit de ce mauvais pas par un bonheur ſingulier.*

AVOIR LE BONHEUR, ſe dit, dans le ſtyle familier, par forme de compliment & de politeſſe. *Je n'ai pas eu le bonheur de vous rencontrer. Elle voudroit avoir le bonheur de vous plaire.*

PAR BONHEUR, ſe dit adverbialement, pour dire heureuſement. *Par bonheur que je trouvai les cent louis qu'il lui falloit.*

Voyez au mot FÉLICITÉ, les ſignifications relatives qui en diſtinguent BONHEUR, &c.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *boneur*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BONHOMIE ; ſubſtantif féminin, & terme du ſtyle familier, par lequel on déſigne une ſorte de bonté naturelle qui ſe remarque extérieurement, & dans les actions les plus indifférentes. *On l'aime à cauſe de ſa bonhomie.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue,

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bonomie*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BONI; nom propre. Ancienne ville de l'Afrique intérieure, que Pline dit avoir été priſe par Cornélius-Balbus.

BONICHON; ſubſtantif. maſculin. C'eſt, dans les Verreries, un trou qui communique du four aux lunettes des arches à pot, dans chacune deſquelles il ſert de ventouſe.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

BONJEAU; ſubſtantif maſculin, & terme d'économie ruſtique, qui ſe dit de l'aſſemblage de deux bottes de lin liées l'une contre l'autre, de la tête aux pieds, afin de tenir moins de place dans l'eau où elles doivent rouir.

BONIER; ſubſtantif maſculin. Meſure de terre uſitée en Flandres, & dont la conſiſtance varie d'un lieu à l'autre.

BONIFACE; il y a eu neuf Papes de ce nom. Boniface VIII eſt ce Pontife turbulent, connu par ſes démêlés avec les colonnes & avec la France, lequel prétendit que la Puiſſance temporelle étoit ſoumiſe à la ſpirituelle, & qu'ainſi tout Pape avoit droit de dépoſer les ſouverains. Philippe-le-Bel, qui n'en voulut rien croire, alloit être excommunié, & ſon Royaume donné par une Bulle de Boniface au premier occupant, quand ce Pontife fut ſurpris dans Agnanie, par Nogaret & Sciarra-Colonne qui le firent priſonnier en 1303. Boniface ne ſurvécut guères à cette aventure fâcheuſe: il mourut après avoir ſcandaliſé les peuples par ſon ambition & ſes violences pendant plus de huit années. Il fut Auteur du fameux Sexte des Décrétales.

BONIFACIO; nom propre. Ville forte & maritime de la partie méridionale de l'île de Corſe. Alphonſe V, Roi d'Arragon, l'aſſiégea en perſonne en 1420; mais les Genois le battirent & l'obligèrent à lever le ſiège.

BONIFIÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BONIFIER.

BONIFIER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Meliorem reddere*. Mettre en meilleur état. Il ſe dit particulièrement des terres. *La marne a ſingulièrement bonifié ces champs*.

BONIFIER UNE BARQUE, ſe dit, en termes de Marine, de l'action de la dépecer, d'en fondre le lard, & d'en tirer tout ce qui peut ſervir.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

BONJOUR; ſubſtantif maſculin, & terme uſité dans le ſtyle familier, ſurtout de la part du Supérieur pour ſaluer l'inférieur. *Bonjour, Monſieur, comment cela va-t-il?*

BONIOUX; nom propre. Petite ville du Comté Vénaiſſin, à huit lieues & demie, eſt ſud-eſt, d'Avignon.

BONITE; ſubſtantif féminin. Poiſſon fort commun dans la mer Atlantique. Il reſſemble beaucoup aux maquereaux par la couleur & le goût; mais il eſt bien plus grand

& il a juſqu'à deux pieds de largeur. Les Negres de la Côte d'or adorent ce poiſſon comme un de leurs Dieux.

BONITON; ſubſtantif maſculin. *Amia.* Poiſſon de mer qui reſſemble au thon & au maquereau, & qui dans l'été entre dans les rivières, où il ſe nourrit de poiſſon. Sa chair eſt délicate & de bon ſuc. Quelques-uns confondent le Boniton avec la Bunite.

BONN; nom propre. Ville forte d'Allemagne, ſur le Rhin, dans l'Electorat, & à trois milles de Cologne. L'Electeur y fait ſa réſidence.

BONNE; ſubſtantif féminin, qui ſe dit familièrement d'une gouvernante d'enfans. *Pourquoi cette petite fille n'eſt-elle pas avec ſa bonne?*

BONNE; nom propre. Ville maritime d'Afrique, en Barbarie, au royaume d'Alger, ſur un golfe de même nom, à l'orient duquel les Génois vont pêcher du corail.

Bonne, eſt auſſi le nom d'une petite ville de Savoie, à trois lieues de Genève.

BONNEAU; ſubſtantif maſculin, & terme de marine. Morceau de bois de liége ou autre ſigne qui flotte ſur l'eau, & déſigne l'endroit où les ancres ſont mouillées.

BONNEBOSC; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à trois lieues, oueſt-nord-oueſt, de Lizieux.

BONNEDAME. *Voyez* Arroche.

BONNE-DÉESSE; nom propre, & terme de Mythologie. Dryade, femme de Faune, roi d'Italie, que ſon mari fit mourir à coups de fouet, parce qu'elle s'étoit ennivrée. Il eut dans la ſuite tant de regret de l'avoir perdue, qu'il lui éleva des autels. Les Grecs appeloient la bonne Déeſſe, la Déeſſe des femmes, & diſoient que c'étoit une des nourrices de Bacchus, dont le nom ne devoit pas être prononcé. Cette Divinité paſſoit pour avoir été très-chaſte, c'eſt pourquoi elle avoit les Veſtales pour Prêtreſſes, & les hommes étoient exclus de ſes Sacrifices. Lucrèce rapporte qu'elle étoit repréſentée avec la couronne murale, ſur un char que des lions traînoient en l'air.

Pluſieurs ont confondu la bonne Déeſſe avec la Terre.

BONNÉER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois borner, poſer des bornes.

BONNE FONTAINE; nom propre. Abbaye d'hommes, en Champagne, à une lieue, ſud-ſud-eſt, d'Aubanton. Elle eſt en commende, & vaut cinq mille livres de rentes au Titulaire.

BONNE GRACE; ſubſtantif féminin. On donne ce nom aux lez d'étoffe qui s'attachent vers le chevet & vers les pieds d'un lit, pour accompagnemens aux grands rideaux. *Relevez les bonnes graces de ce lit.*

BONNELLES, nom propre. Petite ville de France, dans le Hurepoix, environ à huit lieues, eſt-nord-eſt, de Chartres.

BONNEMENT; adverbe. *Simpliciter.* D'une manière ſimple, naïve, ſincère, à la bonne foi. *Elle eſt convenue tout bonnement qu'on l'en avoit priée.*

Bonnement, ſe dit auſſi pour préciſément, mais alors il ne s'emploie qu'avec la négative. *Je ne vous dirai pas bonnement quand elle arrivera.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire d'après la prononciation, *bonemant.* Voyez Orthographe.

BONNERET ; vieux mot qui ſignifioit autrefois labourage.

BONNES ; nom propre. Bourg de France, dans l'Angoumois, environ à une lieue, oueſt-ſud-oueſt, d'Aubeterre.

Il y a un bourg de même nom, dans le Poitou, ſur la rivière de Vienne, environ à quatre lieues, eſt, de Poitiers.

BONNESTABLE ; nom propre. Ville & Baronie de France, dans le Maine, environ à cinq lieues, nord-eſt, du Mans.

BONNET ; ſubſtantif maſculin. Habillement qui ſert à couvrir la tête. *Il me faut un bonnet de velours. Cette femme ne porte que des bonnets.*

Bonnet, ſe dit quelquefois d'un ornement, d'un ſigne de quelque état ou dignité. On dit dans ce ſens, *prendre le bonnet de Docteur*, ou ſimplement, *prendre le bonnet* ; pour dire, ſe faire recevoir Docteur.

On dit auſſi, *donner le bonnet de Docteur à quelqu'un* ; pour dire, mettre le bonnet de Docteur ſur la tête de quelqu'un, dans une fonction publique.

La cérémonie de la priſe du bonnet, ſe fait dans l'Univerſité de Paris, de la manière ſuivante : le Chancelier de l'Univerſité donne la bénédiction apoſtolique, & impoſe ſon bonnet ſur la tête du Récipiendaire, qui reçoit l'une & l'autre.

Le bonnet ſur les médailles eſt le ſymbole de la liberté. Les Anciens le donnoient aux eſclaves, quand ils les affranchiſſoient.

En Eſpagne & en Portugal, on coiffe les Accuſés que l'Inquiſition a condamnés au feu, d'un bonnet de carton ſur lequel on a peint des flammes & des diables.

Les Juifs ſont obligés de porter un bonnet orangé à Luques, & de couleur jaune en Italie.

Bonnet vert, ſe dit du bonnet de couleur verte que furent autrefois obligés de porter en ſigne d'infamie, ceux qui avoient fait ceſſion de biens, de peur que le bénéfice de ceſſion n'engageât un débiteur de mauvaiſe foi à tromper ſes créanciers. Si le ceſſionnaire étoit trouvé ſans bonnet vert, il étoit permis de l'appréhender au corps, & de le conſtituer priſonnier. Cette Juriſprudence n'a plus lieu aujourd'hui ; mais il nous en reſte l'expreſſion, *porter, prendre le bonnet vert*, qui a paſſé en proverbe ; pour dire, faire banqueroute, ceſſion de biens.

On dit que *quelqu'un opine du bonnet* ; pour dire, qu'il ſe déclare pour l'avis d'un autre, ſans dire, ni faire autre choſe que d'ôter ſon bonnet.

On dit auſſi qu'*une choſe a paſſé du bonnet* ou *au bonnet* ; pour dire, qu'elle a paſſé d'un avis unanime.

On dit encore qu'*une choſe a paſſé à volée de bonnet* ; pour dire, qu'elle a été décidée promptement & ſans difficulté.

Bonnet, ſe dit pour chapeau dans ces phraſes : *mettre la main au bonnet, ôter ſon bonnet*, ce qui ſignifie mettre la main au chapeau, ôter ſon chapeau par reſpect. *Il ne prononçoit le nom de ſa ſœur que le bonnet à la main.*

On dit proverbialement & familièrement, *que quelqu'un a pris une choſe ſous ſon bonnet* ; pour dire, qu'il l'a inventée, & qu'elle n'eſt pas vraie.

On dit proverbialement & populairement, quand on ne ſait comment faire pour achever un conte dont on a commencé le récit : *Je jettai mon bonnet par-deſſus les moulins, & je ne ſais ce que tout devint.*

On dit figurément, proverbialement & familièrement, *qu'une perſonne a la tête près du bonnet;* pour dire, qu'elle eſt prompte, colère, & aiſée à fâcher.

On dit auſſi proverbialement, figurément & familièrement, *mettre ſon bonnet de travers;* pour dire, entrer en mauvaiſe humeur, en colère.

On dit proverbialement & figurément, de deux ou trois perſonnes entre leſquelles règne un eſprit d'union, & qui ſont toujours du même avis, *que ce ſont deux ou trois têtes dans un bonnet.*

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un qui a l'air ſombre & chagrin, *qu'il eſt triſte comme un bonnet de nuit ſans coiffe.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, de deux choſes qui ont entr'elles beaucoup de reſſemblance, *que c'eſt bonnet blanc, & blanc bonnet.*

BONNET, ſe dit, en général, dans les Arts, de ce qui couvre la partie ſupérieure & ſphérique d'un inſtrument, d'une machine, &c.

BONNET DE TURQUIE, ſe dit, en termes de Pâtiſſiers, d'une pièce de pâtiſſerie qui a la figure d'un turban.

BONNET, ſe dit, en termes d'Orfèvres, de cette partie d'un encenſoir qui commence au bouton, & qui ſe termine aux conſoles, où paſſent les chaînes.

BONNET A PRÊTRE, ſe dit, en termes de Fortifications, d'une tenaille double, conſtruite vis-à-vis d'un baſtion ou d'une demi-lune, dont le front forme un angle ſaillant & deux angles rentrans.

BONNETS, ſe dit, en termes de Bottiers, des genouillères échancrées des bottes de Courier.

BONNET DE PRÊTRE. *Voyez* FUSAIN.

BONNET DE NEPTUNE, ſe dit d'une eſpèce de champignon de mer du genre des coralloïdes.

BONNET NOIR, ſe dit d'un petit oiſeau qui a cinq pouces de longueur depuis la pointe du bec juſqu'à l'extrémité de la queue, & neuf pouces d'envergure. Son nom lui vient de ce qu'il a le ſommet de la tête noir.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononçiation, *bonet.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BONNETADE; ſubſtantif féminin, qui ne ſe dit qu'en plaiſantant, pour ſignifier révérence. *Elle ne ſera pas dupe de ſes bonnetades.*

BONNETAGE; ſubſtantif maſculin. Terme d'Artificiers, qui ſe dit du papier collé dont on couvre l'amorce d'un artifice, afin que le feu ne puiſſe y prendre qu'en déchirant le bonnetage.

BONNETÉ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BONNETER.

BONNETER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Ce terme, qui eſt du ſtyle familier, ſignifie rendre des reſpects, faire la cour aux perſonnes dont on a beſoin, & qu'on eſt obligé de ſolliciter. *Si vous bonnetez fréquemment vos Juges, votre cauſe en deviendra meilleure.*

On dit de quelqu'un, *qu'il veut être bonneté;* pour dire, qu'il exige qu'on le recherche, & qu'on lui rende des devoirs aſſidus.

BONNETER UN ARTIFICE, ſe dit, en termes d'Artificiers, de l'action d'en couvrir l'amorce d'un papier collé, afin que le feu ne puiſſe y prendre qu'en caſſant ce papier, qu'on nomme *bonnetage.*

La première ſyllabe eſt brève, la

la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez que le pénultième *e* des temps ou perſonnes de ce verbe, prend le ſon de l'*e* moyen, quand il eſt ſuivi d'un *e* muet, parce que le génie de la langue ne ſouffre pas ordinairement deux *e* de ſuite abſolument muets. Dans je *bonnète*, la ſyllabe *nè* eſt moyenne.

BONNETERIE; ſubſtantif féminin. Art & Métier de Bonnetier, conſiſtant à fabriquer & vendre des bonnets, des bas, des chauſſons, &c. *Il entend la bonneterie.*

On déſigne ſous le nom de *la Bonneterie*, le corps des Marchands Bonnetiers, qui forment le cinquième des ſix Corps des Marchands de Paris.

La Bonneterie de cette Ville a ſes armoiries, qui ſont *d'azur à la toiſon d'argent, ſurmontée de cinq navires auſſi d'argent, trois en chef, & deux en pointe.*

La première ſyllabe eſt brève, les deux ſuivantes ſont très-brèves, & la dernière eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire *boneterie.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BONNETEUR; ſubſtantif maſculin, du ſtyle familier. Filou, trompeur, qui tâche, à force de civilités, d'attirer les perſonnes pour en faire des dupes, en leur gagnant leur argent. *Ne vous fiez pas à ce Bonneteur.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *Boneteur.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BONNETIER; ſubſtantif maſculin. Artiſan qui fabrique & vend des bonnets, des bas, des chauſſons, des gants, &c. *Voyez* BONNETERIE.

BONNETTE; ſubſtantif féminin, & terme de Fortifications. Ouvrage compoſé de deux faces, qui forment un angle ſaillant, avec un parapet, & une paliſſade au-devant. On le nomme auſſi *flèche.*

BONNETTES, ſe dit, en termes de Marine, des petites voiles dont on fait uſage quand il fait beau temps ou peu de vent, pour alonger les voiles ou les multiplier.

BONNETTES EN ÉTUI, ſe dit de petites voiles qui, étant attachées par le bout le plus étroit à chaque extrémité des vergues, ſur des boute-hors, règnent le long des côtés des baſſes voiles & des hunières.

BONNETTES LARDÉES, ſe dit de petites voiles piquées, lardées d'étoupe, & ordinairement enduites de cendres ou de pouſſière, pour les rendre peſantes, & dont on ſe ſert afin de découvrir une voie d'eau.

BONNETTES MAILLÉES, ſe dit des bonnettes qu'on attache pour alonger les baſſes voiles à des anneaux, mailles ou œillets qui ſont en bas.

Quand on amarre la bonnette ſous la voile, avec des aiguillettes qui la lacent dans les œillets, on appelle cela *lacer la bonnette*; & on dit *délacer, déranger, démailler la bonnette*, lorſqu'on la détache de la voile où elle étoit attachée.

BONNEVAL; nom propre. Ville de

France, dans le Comté de Dunois, ſur la rivière de Loir, à neuf lieues, nord-oueſt, d'Orléans. Il y a une Abbaye d'hommes ſous le titre de Saint Florentin de Bonneval, qui vaut au Titulaire dix mille livres de rente. Elle eſt en commende.

BONNEVAL, eſt auſſi le nom d'une Abbaye d'hommes dans le Rouergue, à trois lieues, oueſt-ſud-oueſt, de la Dommerie d'Aubrac. Elle eſt en commende, & vaut au Titulaire douze mille livres de rente.

BONNEVAUX; nom propre de trois Abbayes d'hommes, qui ſont en commende. L'une eſt en Limouſin, & vaut deux mille cinq cens livres au Titulaire. La ſeconde eſt en Dauphiné, & vaut quatre mille livres; & la troiſième, qui eſt dans le Poitou, rapporte ſept mille livres de rente.

BONNEUIL; nom propre. Bourg de France, en Picardie, à cinq quarts de lieue, nord-oueſt, de Breteuil.

Il y a encore un Bourg de même nom dans l'Angoumois, environ à quatre lieues, ſud-eſt, de Cognac.

BONNEVILLE; nom propre. Jolie petite ville de Suiſſe, ſur le lac de Bienne, à trois lieues de Neufchatel.

BONNIER; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une certaine meſure de terre.

BONNIVENT; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de peliſſe.

BONNY; nom propre. Ville de France, dans l'Orléanois, ſituée au confluent de la Loire & de la rivière de Cheville, à trois lieues, ſud-eſt, de Gien.

BONOE; nom propre. Contrée d'Afrique, dans la haute Guinée, ſur la côte d'or. Elle eſt avancée dans les terres, & pour cela même, peu connue.

BONOIZON; vieux mot qui ſignifioit autrefois bénédiction.

BONONIA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de la haute Pannonie, ſur la Drave.

L'Itinéraire d'Antonin place une ville de même nom dans la baſſe Pannonie, & une autre dans la haute Moëſie.

BONOSIAQUES, ou BONOSIENS; (les) Hérétiques, ainſi appelés de Bonoſe leur chef, Evêque de Sardique au quatrième ſiècle. Ils nioient la virginité perpétuelle de la Vierge, & même la divinité de Jeſus-Chriſt. Bonoſe fut condamné par le Concile de Capoue aſſemblé pour éteindre le ſchiſme d'Antioche.

BONS-CORPS; (les) noms qui fut donné aux ſoldats robuſtes que choiſit parmi ſon peuple François II, Duc de Bretagne, dans la guerre qu'il eut contre le Roi Louis XI, en 1468.

BON-SENS; ſubſtantif maſculin. Faculté de comprendre les choſes, & d'en juger avec intelligence & ſelon la droite raiſon. *Elle montre du bon ſens dans toutes ſes actions.*

Voyez ESPRIT, pour les différences relatives qui en diſtinguent BON-SENS, &c.

BONS-HOMMES; (les) Religieux que le Prince Edmond établit en Angleterre en 1259. Ils ſuivoient la règle de Saint Auguſtin, & portoient un habit bleu.

On a encore appelé *bons hommes*, les Minimes de France, parce que Louis XI avoit coutume d'appeler *bon-homme*, S. François de Paule, leur fondateur.

Les Albigeois ſe qualifioient auſſi de *Bons-hommes*.

BONS-MOULINS ; nom propre. Bourg & Châtellenie de France, en Normandie, environ à huit lieues, eſt-nord-eſt, d'Alençon.

BONSOIR ; ſubſtantif maſculin. Terme de civilité, dont on ſe ſert pour ſaluer quelqu'un ſur la fin du jour & dans la nuit. *Je vous ſouhaite le bon ſoir. Bonſoir à Madame.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

BONTANT ; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom, dans le commerce, à une ſorte d'étoffes, ou couvertures de coton, rayées de rouge, qui ſe fabriquent à Cantor, en Afrique.

BONTÉ ; ſubſtantif féminin. *Bonitas.* Ce mot, en parlant de Dieu, déſigne un attribut eſſentiel de ſa divinité. C'eſt dans ce ſens qu'on dit, *la bonté divine, la ſuprême bonté, la ſouveraine bonté, la bonté infinie de Dieu.*

Bonté, ſe dit particulièrement d'une qualité morale qui nous diſpoſe à faire du bien & à en rechercher l'occaſion. *Ce Prince eſt d'une bonté ſingulière envers ſon peuple. Elle abuſe de la bonté de ſon père.*

Bonté, ſe dit de la qualité qui fait qu'une choſe eſt bonne dans ſon genre. *On vante la bonté de ces prés. Ces fruits ſont d'une bonté que rien n'égale.*

On dit proverbialement & familièrement d'une choſe excellente dans ſon eſpèce, *qu'on ne ſauroit la payer de bonté.*

Bonté, ſe dit, par extenſion, pour ſimplicité & trop grande facilité. *Sa bonté eſt cauſe qu'on le joue. Il eſt à l'aumône par trop de bonté.*

Bonté, ſe dit auſſi, par extenſion, des choſes qui ſe font par politeſſe, par honnêteté. *Avez-vous eu la bonté de parler de mon affaire ? Aurez-vous la bonté de m'apprendre comment on ſe porte chez vous ?*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

BON-TOUR ; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Détour que fait un vaiſſeau pour empêcher que les cables ne ſe croiſent.

BONZE ; ſubſtantif maſculin. Prêtre du Japon. Quelques Auteurs diſent que les Bonzes ſont ſans mœurs & s'abandonnent à toutes ſortes d'infamies : d'autres aſſurent qu'ils ſont ſobres & chaſtes, & qu'ils ont des Univerſités où ils enſeignent les ſciences & les myſtères de leur ſecte. On peut conclure qu'il y en a de la première & de la ſeconde eſpèce. La Métempſycoſe eſt le point fondamental de leur doctrine. Ils reconnoiſſent pour chef un certain *Combadaxi*, qui, après leur avoir enſeigné les ſciences & les arts, diſparut de deſſus la terre. Ils en attendent le retour dans quelques millions d'années. Il y a des Couvens de filles de la même ſecte.

BOOBY ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau qui a la groſſeur & la figure du chapon, avec un très-beau plumage. On le dit ſi commun dans l'île de Tabago, qu'un homme en prend juſqu'à mille par jour. Remarquez bien ce nombre, pour juger de la fidélité des voyageurs dans leurs récits.

BOOL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois bouleau.

BOOLLU CORY ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau que Petivert dit être d'un blanc cendré, mêlé de noir. C'eſt le Crex des Indiens. *Voyez* Crex.

BOOPE ; *Voyez* Bogue.

BOOPIS ; terme de Mythologie, & ſurnom de Junon, ainſi appelée à cauſe de ſes grands yeux. C'eſt comme de dire, la déeſſe *aux yeux de bœuf*.

BOORDER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois combattre à la lance.

BOOT ; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. On déſigne ainſi une chaloupe, en Flandres & dans les ports de la mer Baltique.

Boot, ſe dit auſſi, en Eſpagne, d'une ſorte de petit tonneau dont on ſe ſert particulièrement pour le tranſport des vins de Xerès.

BOOT ; nom propre. Île d'Ecoſſe, dans le golfe de Cluyd, entre le pays d'Argyle & l'île d'Aran.

BOPPART ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, au cercle du Bas-Rhin, dans l'Archevêché de Trèves, à trois lieues de Coblentz. Elle fut autrefois libre & impériale ; mais elle fut unie à l'Electorat de Trèves en 1494, ſous l'Electeur Jean de Bade.

BOQUELLE ; ſubſtantif féminin, & terme de Commerce. Le peuple d'Egypte appelle ainſi l'écu de Hollande, le même que les Arabes nomment Abukesb. *Voyez* ce mot.

BOQUELLE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois un repas médiocre.

BOQUERANE ; nom propre. Île d'Aſie, dans la mer des Indes, à dix lieues de l'île de Borneo.

BOQUETEAU ; ſubſtantif maſculin, & termes d'Eaux & Forêts, qui ſe dit d'un petit canton de bois planté en futaie ou en taillis, & qui n'excède pas cinquante arpens.

BOQUILLON ; vieux mot qui ſignifioit autrefois bucheron.

BORA ; nom propre. Ville maritime d'Egypte, où d'Herbelot dit qu'on pêche le poiſſon que les Italiens nomment *cefalo*.

BORACHERA ; ſubſtantif maſculin. Arbre d'Amérique, dont les fleurs, d'une odeur agréable, ſont auſſi blanches & plus grandes que des lys. On rapporte que le ſuc de ſes feuilles, exprimé & mêlé avec de l'eau, compoſe un breuvage aſſez fort pour enivrer.

BORAMETS ; ſubſtantif maſculin. *Voyez* AGNUS SCYTHICUS.

BORAX ; ſubſtantif maſculin. Sel ou ſubſtance foſſile, qui reſſemble aſſez à l'alun. Il eſt en cryſtaux, d'une figure, tantôt priſmatique, hexagone, tronquée, un peu irrégulière, & ſemblable aux cryſtaux de nître ; tantôt formée de priſmes octogones ; ſa ſaveur eſt légèrement âcre ou piquante, mais un peu fade & amère. Le borax exige vingt fois ſon poids d'eau pour être entièrement diſſous, quoiqu'il contienne déjà près de moitié d'eau dans ſa compoſition. Il mouſſe, bouillone avec bruit, & ſe gonfle au feu comme l'alun ; mais il entre bientôt après en fuſion, & forme une eſpèce de verre très-tendre.

On appelle ce ſel *borax brut* ou *crud*, quand il eſt tel qu'on nous l'apporte des Indes orientales : il eſt opaque, informe, dur & peſant, d'une couleur verdâtre, bleuâtre, ſemblable au vitriol romain du commerce ; il produit d'abord une ſaveur aſſez douce ſur la langue, mais qui devient bientôt âcre, mordicante : il prend, en ſe cryſtalliſant, une figure hexagone, ſe gonfle peu au feu ; cependant il y entre facilement en fuſion : il ſe diſſout très-difficilement dans l'eau, en ce qu'il eſt gras & mêlé d'une très-grande quantité de terre.

Le *borax* diſſout dans le feu toutes les terres & les pierres ; après qu'elles ont été bien mêlées

& bien triturées avec lui, il les change en verre : cela arrive d'autant plus facilement, que le borax par lui-même, c'eſt-à-dire, tout ſeul, ſe change au feu en un verre très-tendre ; mais avant que cela ſe faſſe, il écume & ſe gonfle conſidérablement, & paſſe pardeſſus les bords des vaiſſeaux quand ils ne ſont point d'une grandeur ſuffiſante. Pour éviter cet inconvénient, il faut, avant de ſe ſervir du borax, le faire calciner à un feu doux, de manière que le creuſet dans lequel on l'a mis, rougiſſe légèrement : en s'y prenant de cette façon, le borax peut aiſément ſe pulvériſer ſous les doigts. Le borax facilite la fuſion des métaux difficiles à fondre, tels que l'or, l'argent & le cuivre, & cela pour deux raiſons. 1°. Lorſqu'on veut faire fondre & réduire en une maſſe les métaux diviſés en particules très-déliées, la pouſſière terreuſe qui eſt à la ſurface des parties métalliques, fait obſtacle à ce qu'elles ne ſe touchent les unes les autres, & empêche par conſéquent qu'elles ne ſe réuniſſent par la fuſion ; & quand bien même la violence du feu les mettroit en fuſion, il reſteroit toujours une portion conſidérable du métal dans la matière légère & terreuſe qui demeure à ſa ſurface ; le borax lève cet obſtacle, & vitrifie cette pouſſière. 2°. Outre cela, quand on veut fondre des métaux ſeuls & ſans addition, une grande partie du feu, qui d'ailleurs eſt très-volatil, s'en va par le haut ſans avoir agi ſur le métal ; au lieu que le borax, qui nâge à ſa ſurface, empêche que le feu ne s'en dégage ſi promptement ; il fait qu'il en touche toutes les parties extérieures, & que le feu qui y eſt contenu, les pénètre plus intimement, & par conſéquent les fait entrer dans une fuſion plus parfaite. Encore un avantage du borax, c'eſt qu'il empêche la deſtruction de ceux d'entre les métaux qui ſont deſtructibles au feu ; car il les garantit contre les efforts réunis de l'air & du feu, en ce qu'il nage au-deſſus d'eux, & en couvre la ſurface. Par ce qui vient d'être dit, on voit pour quoi l'on ſe ſert du borax pour ſouder enſemble différens morceaux d'un métal difficile à fondre, tel que l'or, l'argent, le cuivre rouge, le cuivre jaune. On met un peu de borax aux endroits qu'on veut ſouder, avec un peu de quelque métal, ou d'une compoſition métallique qui entre plus aiſément en fuſion que le métal qu'on veut ſouder ; ſi après cela on échauffe convenablement les morceaux qu'on veut joindre, le borax ſe charge des ſaletés qui peuvent ſe trouver ſur les ſurfaces qu'on veut réunir, les vitrifie, & fait que ces ſurfaces, & le métal qui eſt entre les points de contact, entrent en fuſion & ſe joignent, tandis que les autres parties du métal qu'on ſoude, demeurent fermes & ſolides.

Le *Borax* a auſſi pluſieurs propriétés médicinales. On peut l'employer pour diviſer & atténuer les humeurs viſqueuſes & pituiteuſes : il eſt apéritif, diurétique & abſtergent : il agit ſans cauſer aucune corroſion ni inflammation. On le regarde particulièrement comme un puiſſant emménagogue, & comme un très-bon remède dans les accidens qui accompagnent les accouchemens. La doſe eſt depuis cinq grains juſqu'à un demi-ſcrupule dans un véhicule convenable. Il fait beaucoup plus d'effet quand on le mêle avec le nître, le cinnabre, ou

d'autres remèdes antiſpaſmodiques. C'eſt encore un coſmétique auquel on attribue la qualité de blanchir le teint, & de faire diſparoître les taches de rouſſeur.

Le *borax* brut paye pour droit à l'entrée du Royaume 4 liv. 10 ſ. par quintal, & le *borax* raffiné 7 liv. 10 ſ. ſelon le tarif de 1664.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *x* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BORBA; nom propre. Petite ville de Portugal, dans une contrée fertile, entre Eſtremos & Elvas.

BORBO; nom propre. Rivière d'Italie, dans le Piémont. Elle ſe perd près d'Aſti, dans le Tanaro.

BORBORYGME, ou BORBORISME, ſubſtantif maſculin, & terme de Médecine. Vent qui ſe fait entendre dans les inteſtins, & qui eſt un ſymptôme d'indigeſtion.

Quand ces vents ſont habituels, ils indiquent ſouvent un vice de l'eſtomac, qui péche par foibleſſe, ou de quelque humeur qui irrite les inteſtins, augmente leur ſenſibilité, & produit cet effet: on peut en ce cas faire uſage de l'opiat ſuivant:

Prenez deux gros de conſerve d'écorce d'orange; un gros d'extrait d'énula campana; deux ſcrupules de poudre tempérante de ſthal, & un demi-gros de cannelle en poudre; mêlez le tout avec ſuffiſante quantité de ſirop d'abſinthe pour faire un opiat dont la doſe ſera d'un demi-gros ſoir & matin, en buvant par deſſus un verre d'une décoction légère de véronique.

Au bout de quelques jours de l'uſage de cet opiat, on aura ſoin de ſe purger; & auſſitôt qu'il ſera fini, on ſe purgera une ſeconde fois.

Les *borborygmes* ſont ſouvent des ſymptomes de vapeurs, & dépendent pour lors de la ſenſibilité des nerfs.

Les dragées d'anis, priſes trois heures après le repas, ſont recommandées dans cette indiſpoſition: on peut en continuer l'uſage pendant quelques jours.

BORBORITES; (les) Hérétiques qui ſuivoient les erreurs des Gnoſtiques, & qui nioient en outre la vérité du Jugement dernier. *Voyez* GNOSTIQUE.

BORBOSSADE; vieux mot qui ſignifioit autrefois un aiguillon pour piquer les bœufs.

BORCH; nom propre. Ville d'Allemagne, au Duché de Magdebourg, ſur l'Elbe, à ſix lieues de Tangermonde.

BORCHLOEN; nom propre. Ville de l'Evêché de Liège, entre Tongres & S. Tron.

BORCKELOO; nom propre. Place forte des Provinces-Unies, au Comté de Zutphen, dans le voiſinage de Lochem.

BORCKEN; nom propre. Petite ville de Weſtphalie, dans l'Evêché de Munſter, à ſix lieues de Coesfeld.

BORCKFORT; nom propre. Petite ville & fortereſſe du Comté d'Oldenbourg.

BORCKHOLM; nom propre. Petite ville & château de Suède, dans l'île Dœland, à dix mille pas de Colmar.

BORCKHOLT; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Weſtphalie, ſur l'Aa, dans l'Evêché de Munſter.

BORD; ſubſtantif maſculin. Ce qui termine une choſe par quelque endroit, ce qui en eſt l'extrémité. *Le*

bord d'un puits. Le bord d'un fleuve. Le bord d'une fontaine. Le bord d'un champ.

BORD, ſe dit, par extenſion, de ce qui s'approche des extrémités de certaines choſes. Ainſi l'on appelle *bord d'un chapeau*, tout ce qui excède la forme d'un chapeau.

BORD, ſe dit du ruban ou galon dont on borde quelques parties de l'habillement. *Il faut un bord à ce corſet.*

BORD DU BASSIN, ſe dit, en termes d'Architecture, des tablettes, rocailles ou gazons poſés ſur le petit mur qui entoure un baſſin d'eau.

BORD DE MANCHON, ſe dit, en termes de Pelleterie, des fourures qui terminent les deux bouts des manchons.

BORD DE FRONT, ſe dit, en termes de Perruquiers, des treſſes qui ſe placent ſur le bord de la perruque, & qui entourent le front en régnant d'une tempe à l'autre.

BORD, ſe dit, en termes de Fondeurs de cloche, de l'endroit où la cloche a le plus d'épaiſſeur, & ſur lequel frappe le battant.

BORD, ſe dit, en termes de Vanniers, du cordon d'oſier qui termine une pièce, & la rend ſolide.

BORD, ſe dit, en termes de Marine, & ſignifie vaiſſeau. On dit, *être à bord*; pour dire, être au vaiſſeau; *venir à bord*, c'eſt-à-dire, ſe rendre dans un vaiſſeau, ou le joindre: on dit auſſi, *rendre le bord*; pour dire, venir mouiller ou donner fond dans quelque rade, ou dans quelque port; & *renverſer, tourner, changer de bord*; pour dire, revirer & porter le cap ſur un autre aire de vent.

BORD A BORD, ſe dit de la ſituation particulière de deux vaiſſeaux. Deux vaiſſeaux ſont *bord à bord*, lorſqu'ils ſont près l'un de l'autre de l'avant à l'arrière.

On dit, *de bord à bord*, lorſqu'on eſt autant ſur un côté du vaiſſeau, que ſur l'autre, ou autrement de part & d'autre de la droite route.

BORD ALONGÉ OU QUI ALONGE. Cela ſignifie que la bordée que l'on court, lorſque le vent eſt contraire, ſert à la route.

BORD A TERRE. Expreſſion proverbiale, en parlant d'un vaiſſeau qui va de la mer à terre; & l'on dit, *bord au large*, quand il va du rivage en pleine mer.

BORD DE LA MER; c'eſt le rivage.

BORD SUR BORD; c'eſt gouverner, tantôt à ſtribord, tantôt à bas bord, lorſqu'on veut attendre quelque vaiſſeau, ou que le vent eſt contraire, & qu'il ne permet pas de porter à la route.

ROUGE BORD, ſe dit d'un verre rempli de vin juſqu'au bord. On dit, dans ce ſens, *boire un ou pluſieurs rouges bords; boire à rouges bords*; pour dire, boire des raſades de vin.

Les Poëtes donnent le nom de *bords*, aux Régions environnées d'eaux. C'eſt ainſi qu'ils diſent, *les bords Africains, les bords Indiens*, &c.

On dit des *Corſaires qu'ils courent le bon bord*; pour dire, qu'ils piratent.

La même choſe ſe dit, dans le ſens figuré, des perſonnes débauchées.

On dit, dans le ſens figuré, qu'*une perſonne eſt au bord ou ſur le bord du précipice*, quand elle eſt à la veille d'être deshonorée, perdue, ruinée, ou d'éprouver quelque autre malheur.

Quand on ne trouve pas un mot

que l'on cherche, & duquel on croit à tout inſtant qu'on va ſe rappeller la mémoire, on dit proverbialement & figurément qu'*on l'a ſur le bord des lèvres.*

On dit auſſi proverbialement & figurément, d'une perſonne qui eſt ſur le point de mourir, qu'*elle a l'ame ſur le bord des lèvres.*

On dit encore proverbialement & figurément, d'une perſonne fort âgée, qu'*elle eſt ſur le bord de ſa foſſe.*

Ce monoſyllabe eſt long.

Il faudroit ſupprimer le *d* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bor.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BORD; nom propre. Ville de France, en Limouſin, ſur la Dordogne, à neuf lieues & demie, nord-eſt, de Tulles. Il s'y fabrique de bons gants.

BORDAGE; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Il ſe dit du revêtement de planches qui couvre le corps du vaiſſeau par dehors, depuis le gabord juſqu'au plat-bord.

Il y a d'ailleurs les *bordages* de fond, les *bordages* d'entre les precintes, les *bordages* d'entre les ſabords, les *bordages* des accaſtillages, les *bordages* des fleurs, *&c.* ainſi appelés des différentes parties du vaiſſeau auxquelles on les applique.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *bordaje.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BORDAILLE; ſubſtantif féminin, & terme de Rivière. C'eſt la partie d'un bateau foncet, qui eſt voiſine des rebords.

BORDAT; ſubſtantif maſculin. Sorte de petite étoffe ou tiſſu étroit qu'on fabrique en quelques endroits de l'Egypte, comme au Caire, à Damiette & à Alexandrie.

BORDAYÉ; participe paſſif, indéclinable. *Voyez* BORDAYER.

BORDAYER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Terme de Marine, qui ſignifie courir des bordées, c'eſt-à-dire, gouverner, tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, quand le vent ne permet pas de porter à route.

Les temps compoſés de ce verbe ſe forment avec l'auxiliaire AVOIR. *Ils ont bordayé, ils auroient bordayé,* &c.

BORDE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois pour déſigner une petite maiſon de campagne.

BORDÉ; ſubſtantif maſculin. Galon d'or, d'argent, de ſoie, de laine, de fil, avec lequel on borde des meubles, des ajuſtemens, *&c. Le bordé de ſon habit eſt fort riche.*

BORDÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BORDER.

BORDÉ, ſe dit, en termes de l'Art héraldique, des pièces qui ont des bords de différens émaux.

THOMAS D'EMBRI, d'or à la bande d'or, bordée & dentelée de gueules.

BORDEAU; vieux mot qui ſignifioit autrefois bordel.

BORDEAUX; *Voyez* BOURDEAUX.

BORDÉE; ſubſtantif féminin. C'eſt, en termes de Marine, la décharge de toutes les pièces d'Artillerie, qui ſont rangées d'un des côtés du vaiſſeau. *Quand le Triomphant eut lâchée ſa bordée, il s'avança contre le Corſaire.*

BORDÉE, ſe dit auſſi pour déſigner la route que fait un vaiſſeau qui, pour arriver en quelque endroit, eſt obligé de louvoyer & d'aller, tantôt ſur

ſur un côté, & tantôt ſur l'autre. *Le Navire fit trois bordées pour arriver au port.*

On dit, *faire, courir pluſieurs bordées;* pour dire, virer & revirer ſouvent. *Courir à la même bordée;* pour dire, courir encore du même côté que l'on a couru. *Courir à petites bordées;* pour dire, ne pas courir loin d'un côté & d'un autre.

On dit auſſi, *faire la grande bordée;* pour dire, faire le quart dans une rade, comme ſi l'on étoit à la mer: & *faire la petite bordée;* pour dire, faire le ſervice en partageant les quarts en deux parties.

BORDÉE, ou BORDÉE D'INJURES, déſigne, dans le ſens figuré, beaucoup de paroles injurieuſes, dites par une perſonne, pour en offenſer une autre. *Il ne me fut pas poſſible d'éviter cette bordée, cette bordée d'injures.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BORDEL; ſubſtantif maſculin. Lieu où les femmes publiques ſe proſtituent. Il n'eſt pas honnête de prononcer ce mot en bonne compagnie.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BORDELAGE; ſubſtantif maſculin. Terme de Coutume, qui ſe dit d'un droit que perçoivent les Seigneurs en quelques contrées, comme dans le Nivernois, ſur le revenu des Fermes & des Métairies. Il conſiſte en grains, en volailles, & en argent, ou en deux de ces trois choſes.

Les conditions du bordelage ſont, que le Seigneur peut rentrer dans l'héritage par droit de commiſe faute de payement de la redevance: que le Tenancier ne peut, ſous peine de commiſe, démembrer ce qu'il tient en bordelage, qui doit d'ailleurs être entretenu en bon état; que le Seigneur ſuccède au Tenancier, ſi celui ci n'a point d'héritiers en ligne directe; & enfin que ſi le Tenancier vend l'héritage, le Seigneur peut le retirer en rembourſant l'Acquereur, à moins qu'il ne préfère de prendre la moitié du prix porté par le contrat.

BORDELER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois fréquenter les lieux de débauche.

BORDELIER; adjectif & ſubſtantif maſculin, & terme de Coutume. Il ſe dit d'un Seigneur qui a droit de bordelage. *Voyez* ce mot.

BORDELIER, eſt auſſi un vieux mot qui s'eſt dit autrefois pour déſigner un coureur de bordels.

BORDELIÈRE; ſubſtantif féminin. Poiſſon de rivière ou de lac, ſans dents & ſans langue, qui a la tête courte, la mâchoire dure, le palais charnu, & le corps couvert de petites écailles minces, tirant ſur le noir. Il reſſemble beaucoup à la brême.

BORDEMENT; ſubſtantif maſculin, & terme de Peinture en émail: il ſe dit de la manière d'employer les émaux clairs, en les couchant à plat, bordés du même métal ſur lequel on les applique. Les ouvrages ſans bordement ſont ceux qui ſont tout en champ d'émail. Ils ſont aſſez difficiles à faire, parce que les couleurs des émaux clairs ſe confondent, ſur-tout lorſque les pièces ſont petites.

BORDER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe con-

jugue comme *chanter. Cingere.* Garnir l'extrémité d'un meuble, dun habillement, ou de quelque autre choſe, en y couſant un galon, un ruban, un morceau de toile, d'étoffe, *&c. Faites border ces gants.*

BORDER, ſe dit, par extenſion, de ce qui règne le long de certaines choſes, & qui y ſert comme de bord. *Le fleuve borde la forêt. Ce ſont des champs qui bordent cette prairie.*

On dit, qu'*un endroit eſt bordé de précipices*, quand il y a des précipices à l'entour.

BORDER, ſignifie, en termes de Peinture, coucher une couleur plus claire ou plus brune ſur le fond du tableau, autour des figures & autres objets, pour en détacher les contours.

BORDER, ſignifie, en termes de Gravure, appliquer de la cire préparée ſur les bords d'une planche de cuivre, vernie, après que les traits de gravure y ont été tracés, afin que cette cire miſe en relief ſur les extrémités, puiſſe y retenir l'eau-forte qui doit mordre la planche.

BORDER UN PARTERRE, UNE PLATE-BANDE, *&c.* ſe dit, en termes de Jardiniers, de l'action de planter à l'entour, des fraiſes, du buis, ou quelque autre plante.

BORDER, ſe dit, en termes de Vanniers & de Boiſſeliers, de l'action de terminer une pièce par un cordon fait de pluſieurs brins d'oſier.

BORDER LA HAIE, ſe dit, en termes de l'Art Militaire, de l'action de diſpoſer pluſieurs rangs ou files, ſur une ou pluſieurs lignes droites marquées.

BORDER, ſignifie, en termes de Marine, cotoyer, marcher le long des côtes. *L'Invincible borda la côte d'Eſpagne.*

BORDER, ſignifie auſſi ſuivre un vaiſſeau de côté, pourſuivre un vaiſſeau & le reconnoître.

BORDER UN VAISSEAU, ſe dit encore dans deux acceptions différentes: il ſignifie d'abord aller à l'abordage. Il ſe dit en ſecond lieu, de l'action de couvrir de bordage les membres d'un vaiſſeau.

BORDER A QUEIN, c'eſt *border* de telle ſorte, que l'extrémité d'un bordage paſſe ſur l'autre.

BORDER EN LOUVELLE, c'eſt *border* de manière que les bordages ſe touchent carrément, l'un à côté de l'autre; ce qui ſe pratique ordinairement.

BORDER L'ARTIMON, c'eſt haler l'écoute d'artimon, de manière qu'elle touche à une poulie placée ſur le haut de l'arrière d'un vaiſſeau.

BORDER LES ÉCOUTES ARRIÈRES, c'eſt haler les deux écoutes de chaque voile, pour aller vent en poupe.

BORDER UNE ÉCOUTE, c'eſt haler une écoute juſqu'à ce que le coin de la voile touche à un certain point.

BORDER UNE OU LES ÉCOUTES TOUT PLAT, c'eſt les haler autant qu'il eſt poſſible.

BORDER UNE VOILE, c'eſt étendre une voile, & l'arrêter par le bas, pour qu'elle retienne le vent.

BORDER LES AVIRONS, ſe dit de l'action de mettre les avirons dans les tourets du bachot pour ramer.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BORDEREAU; ſubſtantif maſculin,

& terme de Finances. Mémoire des eſpèces diverſes qui compoſent une certaine ſomme. *Il faut joindre le bordereau au ſac où ſont les eſpèces.*

BORDEREAU DE COMPTE, ſe dit de l'extrait d'un compte, où ſont rapportés les articles de recette ou de dépenſe, tirés hors des lignes afin d'en connoître le total.

BORDEREAU, ſe dit auſſi dans le Commerce, du petit livre ſur lequel les Commis & Facteurs des Marchands & Banquiers, écrivent l'argent qu'ils reçoivent dans les tournées qu'ils font à cet effet.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre S.

Il faudroit ſupprimer le dernier *e* qui eſt oiſif, & écrire, *borderau*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BORDERIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Ferme, Métairie.

BORDIAU; vieux mot qui ſignifioit autrefois chaumière, cabane.

BORDIER; adjectif, & terme de Marine. On appelle *Vaiſſeau bordier*, celui qui a un côté plus fort que l'autre.

BORDIER, déſigne auſſi, en termes de Coutumes, le Propriétaire d'un héritage qui borde quelque grand chemin.

BORDIER, eſt encore un vieux mot qui s'eſt dit autrefois pour déſigner le Métayer d'une ſorte de petite ferme qu'on appeloit *borde*.

BORDIGUE; ſubſtantif féminin, & terme de Pêche, qui ſe dit d'un eſpace retranché avec des claies ſur le bord de la mer, pour prendre du poiſſon. Les *Bordigues* ſe placent ordinairement ſur les canaux qui vont de la mer aux étangs ſalés.

BORDON; vieux mot qui ſignifioit autrefois un bâton de pélerin.

BORDOYÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BORDOYER.

BORDOYER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Peintres en émail, pour exprimer les mauvais effets des émaux clairs, qui étant mis ſur un bas or, plombent & deviennent louches, c'eſt-à-dire, qu'il y a un certain noir comme une fumée, qui obſcurcit la couleur de l'émail, ôte ſa vivacité, & la *bordoye*, en ſe rangeant tout autour, comme ſi c'étoit du plomb noir.

BORDRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois fraude, tromperie.

BORDURE; ſubſtantif féminin. *Margo*. Ce qui borde quelque choſe, & lui ſert d'ornement. *Quand on vous a donné ce tableau, il falloit en demander la bordure.*

BORDURE, ſe dit, en termes de Jardiniers, des plantes qui entourent un parterre, une platte-bande, &c.

BORDURE, ſe dit, en termes de Paveurs, des deux rangs de pierre dure & ruſtique qui retiennent les bords du pavé d'une chauſſée.

BORDURE, ſe dit, en termes de Boiſſeliers & de Vanniers, des cordons formés de brins d'oſiers, avec leſquels ces Artiſans garniſſent les extrémités de la plûpart de leurs ouvrages.

BORDURE, ſe dit, en termes de Cordiers, d'un tiſſu de chanvre ou de ſangle qui ſert aux Tapiſſiers pour border des tentes, & autres gros ouvrages.

BORDURE, ſe dit, en termes de l'Art Héraldique, d'une briſure qui entoure tout l'écu, & qui eſt toujours différente de l'émail de l'écu.

LE ROI D'ESPAGNE, porte ſur le tout de France, à la bordure de gueules.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BORÉADES; (les) on appelle ainſi en Mythologie, Zéthès & Calaïs, fils de Borée.

BOREAL, ALE; adjectif. Qui eſt du côté du Nord, qui a rapport au Nord. *On diſtingue dans l'aimant le pôle auſtral, & le pôle boréal. On remarqua dans pluſieurs contrées cette aurore boréale.*

BOREASMES; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes que célébroient les Athéniens en l'honneur du vent borée, qu'ils regardoient comme leur allié, & qu'ils avoient déclaré leur gendre par un décret ſolemnel, depuis ſon mariage avec Orithie, fille d'Erecthée, Roi d'Athènes, qu'il avoit enlevée près du fleuve Iliſſus. Ils le regardoient auſſi comme leur Protecteur, parce que dans un combat naval, il ſouffla ſi violemment, qu'il diſſipa la flotte ennemie, & leur aſſura la victoire.

BORÉE; nom propre. *Boreas.* Ce mot déſigne en poëſie, la biſe, le vent du nord.

BORÉE, en termes de Mythologie, eſt de même le vent du nord, que les Poëtes ont fait naître d'Aſtréus & d'Héribée. Quand il fut parvenu à l'adoleſcence, il enleva Orithie, fille d'Erectée, Roi d'Athènes, dont il eut Zéthès & Calaïs. Il fut ſingulièrement révéré à Megalopolis en Arcadie, pour avoir ſecouru les habitans de cette ville contre Agis & les Lacédémoniens. *Voyez* BORÉASMES.

Les Poëtes dépeignent *Borée* comme un jeune garçon, avec des brodequins pour chauſſure, & des aîles aux épaules pour marquer ſa vîteſſe & ſa légèreté.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BOREOTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une étable à bœuf.

BORETSCHO; nom propre. Ville forte ſur les frontières de la Hongrie & de la Tranſilvanie.

BOREZ; nom propre. Petite ville d'Eſpagne, dans le Duché d'Arcos, en Andalouſie.

BORG; nom propre. Petite ville & port de l'île de Barra, en Ecoſſe.

Le Duc de Holſtein poſsède une ville de même nom ſur la mer Baltique, dans l'île de Femern.

BORGERASTRE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de boiſſon compoſée.

BORGHETTO; il y a trois villes de ce nom en Italie. La première dans le Trentin, vers les frontières de l'Etat de Veniſe; la ſeconde dans le Véronois, ſur les frontières du Mantouan; & la troiſième dans le duché de Milan, ſur le Lambro.

BORGHOLTZHAUSEN; nom propre. Petite ville du comté de Ravensberg. Elle appartient au roi de Pruſſe.

BORGISIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Bourgeoiſie.

BORGNE; adjectif des deux genres. *Cocles.* Qui n'a qu'un œil. *Cette fille étoit borgne. Il a deux chevaux borgnes.*

BORGNE, s'emploie auſſi ſubſtantivement, mais au maſculin ſeulement. On dit dans ce ſens de quelqu'un

qui eſt ruſé & méchant, que *c'eſt un méchant borgne.*

BORGNE, s'applique, dans le ſens figuré, à pluſieurs choſes; on dit d'un lieu obſcur & mal éclairé, que *c'eſt un endroit borgne, une chambre borgne, une maiſon borgne:* d'un mauvais petit cabaret, que *c'eſt un cabaret borgne:* d'un conte mal fait, que *c'eſt un conte borgne:* & d'un compte dont les articles ne ſont pas clairs, que *c'eſt un compte borgne.*

On dit proverbialement & figurément, *qu'on a changé ſon cheval borgne contre un aveugle;* pour dire, qu'on a changé une choſe défectueuſe contre une qui l'étoit encore davantage.

On dit auſſi proverbialement & figurément d'une perſonne qui cauſe continuellement, qu'*elle cauſe comme une pie borgne.*

Le *g* ſe prononce mouillé.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un borgne appartement*, mais *un appartement borgne.*

BORGNESSE; ſubſtantif féminin. Terme populaire & injurieux, qui ſe dit d'une fille ou femme qui n'a qu'une œil. *Voilà une laide borgneſſe.*

BORGNETE; vieux mot qui ſignifioit autrefois mal aux yeux, chaſſie.

BORGO; nom propre. Ville de Suède, ſur le golfe de Finlande, dans la Province de Nylande, vis-à-vis de l'île de Paling.

BORGO-DI-SAN-SEPOLCRO; nom propre. Ville épiſcopale d'Italie, près du Tibre, dans l'Ombrie, à huit milles de Cerra-di-Caſtello. Elle appartient au grand Duc de Toſcane.

BORGO-DI-SESIA; nom propre. Petite ville du duché de Milan, dans le territoire de Novare, ſur la Seſia. Elle appartient au roi de Sardaigne.

BORGO-DI-VAL-DI-TARO; nom propre. Petite ville d'Italie, au duché de Parme, près de l'Apennin, & à trente-cinq milles de Cremone.

BORGO-FORTE; nom propre. Petite ville d'Italie, ſur le Pô, entre Mantoue & Novellara.

BORGO-SAN-DOMINO; nom propre. Ville épiſcopale d'Italie, au duché de Parme, & à vingt milles de Plaiſance.

BORGUEZIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois héréſie des Albigeois.

BORIA; nom propre. Petite ville d'Eſpagne, au royaume d'Arragon, à trois lieues de Taraçone.

BORIQUEN; nom propre. Île d'Amérique, au levant de celle de St. Domingue. Les Flibuſtiers l'ont appelée *l'île à Crabes*, parce qu'en effet les Crabes y ſont en très-grande quantité. Il y a auſſi beaucoup de perdrix, d'ortolans, de grives, de perroquets, *&c.*

Cette île eſt inhabitée depuis que les Eſpagnols en ont chaſſé les Anglois, dont ils craignoient le voiſinage pour leurs colonies.

BORISSOW; nom propre. Ville de Pologne, dans le duché de Lithuanie, ſur la rivière de Berezina, à vingt-trois lieues de Minski.

BORISTHÈNE; nom propre d'un fleuve qu'on appelle autrement *Nieper.* Voyez *ce mot.*

BORITIS; les Philoſophes hermétiques déſignent ſous ce nom la matière du grand œuvre dans l'état de putréfaction.

BORKUM; nom propre. Petite

île des Provinces-Unies, à l'embouchure de la rivière d'Ems, dans la mer d'Allemagne.

BORMES; nom propre. Bourg de France, en Provence, à une demi-lieue de la Méditerranée, & à ſix lieues & demie, eſt, de Toulon.

BORMIA; nom propre. Rivière d'Italie, qui a ſa ſource en Piémont, au marquiſat de Ceve, & ſon embouchure dans le Tanaro, au-deſſous d'Alexandrie.

BORMIO; nom propre. Jolie ville du pays des Griſons, au confluent de l'Adda & de l'Iſolaccia. Elle eſt capitale d'un Comté de même nom. Les Griſons y envoient un Gouverneur qui change tous les deux ans. Il préſide aux jugemens des affaires civiles & criminelles; du reſte les habitans nomment les autres Magiſtrats; & pour éviter les brigues, ils les éliſent par la voie du ſort, en ſe ſervant de fèves blanches & noires.

BORNA; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, ſur la rivière de Pleiſs, entre Leipſic & Altenbourg.

BORNAGE; ſubſtantif maſculin, & terme de Palais, qui ſe dit de l'action de planter des bornes dans une terre.

On appelle action de bornage, une action mixte par laquelle des particuliers, propriétaires d'héritages voiſins, agiſſent les uns contre les autres, pour s'obliger à ſéparer ces héritages par de nouvelles bornes, ou par le rétabliſſement des anciennes.

BORNE; ſubſtantif féminin. *Meta.* Pierre, arbre ou autre ſigne ſervant à ſéparer un héritage d'avec un autre. *On a enlevé la borne.*

On pourſuit extraordinairement ceux qui enlèvent ou déplacent les bornes des héritages. La peine qu'on inflige aux coupables, eſt relative à la qualité du fait & des circonſtances.

Borne, ſe dit, par extenſion, des pierres qu'on place à côté des portes & le long des murs, pour empêcher qu'ils ne ſoient endommagés par les voitures.

Bornes, ſe dit au pluriel de ce qui ſert à diſtinguer & à ſéparer une partie du monde, un Royaume, une Province, d'une autre. C'eſt ainſi qu'on dira que les *bornes* de l'Afrique ſont la Méditerranée, l'Iſthme de Suez, *&c.*

Borne de cirque, s'eſt dit, chez les Anciens, d'une pierre en manière de cône qui marquoit la longueur du ſtade chez les Grecs, & qui règloit, chez les Romains, la courſe des chevaux dans les cirques & les hippodromes.

Bornes, ſe dit figurément au pluriel de tout ce qui eſt regardé comme les limites de chaque choſe. Exemples: *il paſſe les bornes de ſon autorité. Son ambition eſt ſans bornes. Son avarice ne connoît point de bornes. Vous franchiſſez les bornes du reſpect que vous lui devez.*

Voyez Limites, pour les différences relatives qui en diſtinguent Bornes, *&c.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde très-brève.

BORNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Borner.

On dit d'une maiſon, qu'*elle a une vue bornée*; pour dire, une vue qui ne s'étend pas au loin.

On dit, dans le ſens figuré, que *quelqu'un a des vues bornées*; pour dire, qu'il a peu d'ambition.

La même choſe ſe dit de quelqu'un qui a peu de lumière.

On dit auſſi figurément d'une

perſonne, qu'*elle a l'eſprit borné*; pour dire, que ſon eſprit eſt bien médiocre.

On appelle encore figurément, *fortune bornée*, une fortune ordinaire, & qui n'eſt guères ſuſceptible d'augmentation.

BORNEO; nom propre. Île conſidérable d'Aſie, dans la mer des Indes, à deux cens quarante milles de Malaca. Le pays eſt très-fertile, & l'on y recueille le meilleur ris de l'Aſie. On y a des fruits qui diffèrent à tous égards de ceux d'Europe. La caſſe, le camphre, le poivre, la cire & le miel y abondent, ainſi que les plantes aromatiques. On y trouve de l'or en poudre parmi le ſable de pluſieurs rivières. Il y a auſſi des oiſeaux d'une grande beauté, & des quadrupèdes qui ne ſe voyent pas ailleurs.

La ville principale de l'île ſe nomme auſſi *Borneo*. Elle eſt grande, bien peuplée, & ſon port eſt ſitué au fond d'un petit golfe ſur la côte ſeptentrionale de l'île. Il s'y fait un commerce conſidérable.

BORNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Metari*. Poſer des bornes. *Il faut borner la prairie*.

BORNER, ſignifie, par extenſion, limiter, reſſerrer dans un certain eſpace. *La Suiſſe, les Alpes & les Pyrénées bornent la France*.

BORNER, ſe dit auſſi des perſonnes, relativement à leurs poſſeſſions. *Ce Seigneur eſt borné par les terres de l'Abbaye*.

BORNER, s'emploie pour finir, terminer. *Il borna ſes voyages aux colonnes d'Hercules*.

On dit, dans cette acception, qu'*une choſe borne agréablement la vue*; pour dire, qu'elle la termine agréablement.

BORNER, ſe dit, dans le ſens figuré, & ſignifie modérer, contenir, mettre un frein. *Exemples*: dans le ſens de moderer: *il ne voulut pas borner ſes prétentions*.

Dans le ſens de contenir: *je vous conſeille de borner votre ambition*.

Dans le ſens de mettre un frein: *heureux celui qui ſait borner ſes paſſions*.

Ce verbe eſt pronominal réfléchi: *le ſage ſait ſe borner*.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BORNHOLM; nom propre. Île de la mer Baltique, dans le Dannemarck, à vingt lieues des côtes de la Scandinavie. Elle a ſept milles de longueur, & deux de largeur.

BORNO ou BOURNOU; nom propre. Royaume d'Afrique, dans la Nigritie. Il a le déſert de Berdoa au nord, les royaumes de Gaoga & de Gorhan à l'orient, ceux de Medra & de Dauma au midi, & à l'occident ceux d'Ouangara, de Zonfara & de Canum. On trouve, au nord-oueſt, le mont de Tanton, qui renferme de riches mines de fer. On recueille dans le pays, du millet, du coton, & l'on y nourrit beaucoup de bétail. Les peuples n'y ſuivent aucune religion, & les femmes y ſont en communs.

BORNOYÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BORNOYER.

BORNOYER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action de conſidérer d'un ſeul œil une ſurface pour juger de ſon alignement. *J'ay-*

perçus le défaut de cette allée en la bornoyant.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue

BORNSTADT; nom propre. Petite ville de la Tranſylvanie, à deux lieues d'Hermanſtadt.

BORON; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une ancienne ville de l'Ethiopie, ſous l'Egypte.

BORORES; (les) peuples d'Afrique, dans la partie ſeptentrionale de la Caffrerie. On n'en connoît guères que le nom.

OROUBRIDGE; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la Province d'Yorck, ſur la rivière d'Youre, à quatre lieues d'Yorck.

BOROZAIL; ſubſtantif maſculin. Maladie qui a ſa cauſe dans l'uſage immodéré des femmes, & qui eſt particulière aux Africains. Elle eſt différente de la vérole.

BORRAS, BORRASSE; vieux mots qui ſignifioient autrefois gros linge.

BORREAU; vieux mot qui ſignifioit autrefois bourrelet.

BORRELISTES; (les) hérétiques, ainſi appelés d'Adam Borel, Zélandois, leur chef. C'eſt une ſecte d'Anabaptiſtes. Ils n'admettent que la ſeule parole de Dieu ſans interprétation, & rejettent l'uſage des Sacremens, des Prières publiques, & des autres fonctions extérieures du Service divin, en ſoutenant que depuis la mort des Apôtres, il n'y a point de véritable Egliſe.

BORRIANO; nom propre. Petite ville & château d'Eſpagne, au Royaume de Valence, ſur la Méditerranée, à ſept lieues de Valence.

BORROMÉES; (îles) ce ſont des îles d'Italie, dans le lac Majeur, ainſi appelées de Saint Charles Borromée, né à Arona, ſur ce Lac.

BORROW; ſubſtantif maſculin. Arbre des Indes, peu connu. On dit ſon écorce couverte d'épines crochues, & que l'on en tire un ſuc purgatif, en y faiſant des inciſions.

BORSALO; nom propre. Royaume d'Afrique, en Nigritie. Il s'étend le long du bord ſeptentrional de la rivière de Gambea, juſqu'à Tantaconde.

BORSHOLDER; ſubſtantif maſculin. Le Roi Alfred, qui régnoit vers l'an 880, diviſa l'Angleterre en Comtés, les Comtés en Centuries, & les Centuries en Décuries. Chaque Décurie étoit compoſée de dix hommes, cautions & obligés ſolidairement envers le Roi, pour la réparation de tout ce que les Membres de la Décurie pourroient faire de contraire aux Loix. C'eſt le Doyen ou le Chef de cette Décurie qui avoit le titre de Borsholder.

BORSIPPA; nom propre. Ancienne ville d'Aſie, dans la Babylonie. Strabon dit qu'elle étoit conſacrée à Diane & à Apollon; qu'on y fabriquoit beaucoup de toiles; que les chauve-ſouris y étoient très-communes, & qu'on les y mangeoit.

BORSTEL; nom propre. Ville d'Allemagne, en Weſtphalie, dans l'Evêché d'Oſnabrug.

BORTER;

BORTER ; vieux verbe qui signifioit autrefois se servir de la lance pour combattre.

BORTINGLE ; substantif féminin, & terme de rivière, qui se dit d'une espèce de plat-bord, servant de hausse au bord du bateau lorsqu'il prend trop d'eau, à cause de sa charge.

BORTROLE ; vieux mot qui signifioit autrefois branche d'un chandelier.

BORTWICH ; nom propre. Ville de l'Ecosse méridionale, dans la Province de Lothian.

BORVA ; nom propre. Petite ville & château de Portugal, dans l'Alentéjo, à deux lieues de Villa-Viciosa.

BORUWANNY ; nom propre. Ville du Royaume de Bohême, dans le cercle de Bechin.

BOS ; nom propre. Ville épiscopale & maritime de l'île de Sardaigne, à trente milles d'Oristano.

BOS ; vieux mot qui signifioit autrefois bois.

BOSA ; nom propre. Ville épiscopale & maritime de l'île de Sardaigne, au sud de Sassari. On y a de bonnes salines.

BOSAN ; substantif masculin. Sorte de breuvage usité en Turquie, & fait avec du millet bouilli dans de l'eau.

BOSC-DE-CADOULES ; nom propre. Bourg de France, en Rouergue, à trois lieues, sud-est, de Villefranche.

BOSCH ; nom propre. Petite île de la mer du Nord, près des côtes de la Frise.

BOSCHI ou BOSCO ; nom propre. Petite ville d'Italie, dans le Milanez, sur la rivière d'Orbe, à trois milles d'Alexandrie de la Paille. C'est la patrie du Pape Pie V, béatifié par Clément X en 1672.

BOSDIE ; vieux mot qui signifioit autrefois trahison, tromperie.

BOSEL ; substantif masculin, & terme d'Architecture. Membre rond, qui forme la base des colonnes.

BOSENHAM ; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la Province de Sussex.

BOSINGEN ; nom propre. Ville de Suisse, au canton de Fribourg, sur la rivière de Senfen.

BOSIRE ; nom propre. C'est l'ancienne Busiris, aujourd'hui un bourg d'Egypte, sur le Nil, près du vieux Caire.

BOSIRI ; nom propre. Ville d'Egypte, sur la Côte, à sept lieues d'Alexandrie, vers l'occident.

BOSME ; vieux mot qui signifioit autrefois limite.

BOSNA ; nom propre. Rivière de Turquie, qui a sa source dans la Bosnie, & son embouchure dans la Save, près d'Areki.

BOSNA-SARAI ; nom propre. Ville de Turquie, dans la Bosnie, sur la rivière de Migliataska, & près de son embouchure dans la Bosna.

BOSNIE ; nom propre. Province de la Turquie d'Europe, qui fut autrefois un Royaume particulier que subjugua Mahomet second en 1465, après avoir pris & fait écorcher vif Etienne, cinquième & dernier Roi de Bosnie. Ce Royaume avoit commencé en 1357.

La Bosnie a l'Esclavonie au nord, & l'Albanie au midi.

BOSSO ; vieux mot par lequel on désignoit autrefois une machine de guerre pour battre les places.

BOSOR ; nom propre. Ville de la Palestine, au-delà du Jourdain. Josué la destina pour être l'asyle des homicides involontaires. Elle fut

pillée, & miſe à feu & à ſang par Judas Machabée, ſelon les menaces du Prophête Iſaïe.

BOSPHORE ; ſubſtantif maſculin. *Boſphorus*. Eſpace de mer entre deux terres, & qui ſert de communication à deux mers.

Ce nom n'eſt donné qu'à deux détroits de la Méditerranée, qui ſont le Boſphore de Thrace, & le Boſphore Cimmérien.

Le Boſphore de Thrace, eſt le détroit ou canal par lequel la mer de Marmara communique au Pont-Euxin. Un de ſes bords eſt en Europe, & l'autre en Aſie. Il a environ quinze milles de longueur & deux de largeur. Il eſt bordé de maiſons de plaiſance formant le plus bel aſpect, ainſi que la ville de Conſtantinople, qui eſt dans le voiſinage. Pendant les beaux jours de l'été, ce canal eſt couvert d'une multitude de barques où l'on ſe promène par divertiſſement.

Le Boſphore Cimmérien, qu'on appelle aujourd'hui *Détroit de Zabache*, eſt le canal qui communique de la mer Noire au Palus-Méotide. Son nom lui venoit des Cimmériens, peuples célèbres dans l'antiquité.

La première ſyllabe eſt brève, ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BOSQUET ; ſubſtantif maſculin. *Silvula*. Petite touffe de bois, petit bois planté dans les jardins de propreté. *Les Ducs de Lorraine avoient un très-beau boſquet à Lunéville*.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *boſket*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOSQUILINE ; vieux mot qui déſignoit autrefois une terre couverte d'eaux & de bois.

BOSRA ou BOZRA. *Voyez* BOSOR.

BOSSAGE ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Architecture. On donne ce nom aux pierres brutes en ſaillie. Qu'on laiſſe dans un bâtiment pour y ſculpter enſuite des armes, des feuillages, des chapiteaux & d'autres ornemens.

BOSSAGES, ſe dit auſſi de certaines pierres avancées qu'on laiſſe au-deſſous des couſſinets d'un arc, ou d'une voûte, & qui ſervent de corbeaux pour porter les cintres.

BOSSAGE RUSTIQUE, ſe dit de celui dont les paremens paroiſſent brutes.

BOSSAGE ARRONDI, ſe dit de celui dont les arrêtes ſont arrondies.

BOSSAGE EN POINTE DE DIAMANT, ſe dit de celui dont le parement a quatre glacis terminés par un point, ou une arrête.

BOSSAGE EN CAVET, ſe dit de celui dont la ſaillie eſt terminée par un cavet entre deux filets.

BOSSAGE, ſe dit, en termes de Charpentiers, des maſſes de bois qu'on laiſſe aux pièces, aux endroits des mortoiſes afin qu'elles ſoient plus fortes.

BOSSAGE, ſe dit auſſi de l'arc ou cintre que forment les bois courbés.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, & écrire *boſage*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOSSE ; ſubſtantif féminin. *Gibbus*. Mauvaiſe conformation, qui conſiſte en ce que certaines parties oſſeuſes ſont ſaillie contre nature.

Les boſſes ſont plus ou moins conſidérables. Les unes ſont for-

mées par la courbure de l'épine du dos & la partie postérieure des côtes ; les autres par les omoplates. Elles sont naturelles ou accidentelles. Les naturelles viennent de naissance, & ont pour l'ordinaire leur cause dans un virus scrophuleux, rachitique, ou vénérien. Les accidentelles naissent le plus souvent d'une situation vicieuse que l'on s'accoutume à tenir, & qui fait qu'à la fin les parties osseuses, habituées à être pliées dans un même sens, s'y durcissent & ne peuvent plus se courber en un sens opposé. C'est ce qui arrive souvent aux personnes de cabinet, aux paysans accoutumés à bêcher la terre, ou à soigner & cultiver les vignes, *&c.*

Mais l'épine & les omoplates ne sont pas les seules parties qui peuvent se gonfler & faire bosse, le sternum, les côtes, les clavicules & les os du bassin, peuvent saillir de même en devant & sur les côtés, & former différentes bosses. Il n'est pas même rare de trouver des sujets bossus par devant & par derrière.

Bosse, ou Protubérance occipitale, se dit d'une bosse placée dans l'épaisseur de l'os occipital. Elle est plus ou moins considérable, & augmente avec l'âge : c'est le centre d'où partent les quatre lignes qui forment l'éminence cruciale en dehors & en dedans.

Bosses du front, se dit de deux éminences assez larges, & sensibles pourtant, qui se remarquent aux deux côtés du front. Elles sont plus saillantes chez les sujets qui ont la tête plus oblongue, que chez ceux en qui cette partie a plus de rondeur.

Bosse, se dit d'une tumeur qui arrive, particulièrement à la tête, après un coup ou une chûte.

C'est de-là qu'on dit proverbialement, que *les Chirurgiens ne demandent que plaie & bosse* ; pour dire, qu'ils désirent que les querelles & les batteries soient fréquentes, afin que cela leur procure de la pratique.

Le même proverbe se dit, dans le sens figuré, des gens qui, par malignité, ou dans quelque vue d'intérêt, sement la zizanie parmi quelques personnes.

Bosse, se dit aussi des grosseurs que certains animaux, comme les chameaux, dromadaires, bisons, *&c.* ont naturellement sur le dos.

Bosse, se dit d'une éminence dans toute superficie qui devroit être plate & unie. *Cette allée est couverte de bosses.*

Bosse, se dit, en termes de Sculpture, du relief d'une figure. *Une Diane relevée en bosse.*

Quand l'ouvrage est tout en relief, on l'appelle *ronde bosse*. S'il n'est relevé qu'à demi, c'est une *demi-bosse*. On dit, *dessiner sur la bosse* ; pour dire, dessiner sur une figure de relief.

Bosse, se dit, en termes du jeu de Paume, de l'endroit de la muraille du côté de la grille, qui renvoye la balle par bricolle dans le dedans.

On dit, dans ce sens, *attaquer la bosse, donner dans la bosse* ; pour dire, pousser la balle à l'endroit qui la renvoye dans le dedans. On dit de même, *défendre la bosse* ; pour dire, en rechasser la balle.

Serrure a bosse, se dit, en termes de Serruriers, d'une serrure appliquée en saillie sur le dedans d'une porte.

Bosse, se dit, en termes de Marine, d'une bouteille de verre, remplie d'artifices, que l'on jette dans les

vaiſſeaux après l'avoir allumée, afin qu'en ſe briſant, elle mette le feu à tout ce qu'elle rencontre, & cauſe du déſordre dans l'équipage. Elle n'eſt guères en uſage que ſur la méditerranée.

Bosses, ſe dit de bouts de corde, d'une médiocre longueur, ayant à leurs extrêmités des nœuds appellés *culs-de-port doubles*, & qui ſervent à rejoindre les manœuvres rompues ou coupées.

Bosses a aiguillettes, ou a rubans, c'eſt-à-dire, Bosses de cable, ſe dit des cordes qui ſont pour le cable, & qui ſervent à le ſaiſir lorſque le vaiſſeau eſt à l'ancre.

Bosses a fouet, ſe dit de cordes qui, étant treſſées par le bout, vont juſqu'à la pointe, en diminuant.

Bosses de chaloupe, ſe dit de cordes dont on ſe ſert pour amarrer les chaloupes.

Bosse du Bossoir, ſe dit de la manœuvre qui ſert à tirer l'ancre hors de l'eau pour l'amener au boſſoir lorſqu'elle paroît.

On dit *prendre une boſſe;* pour dire, amarrer une boſſe à quelque manœuvre.

Bosse, ſe dit, dans les groſſes forges, d'une partie des applatiſſoires. *Voyez* ce mot.

Bosse, ſe dit, en termes d'économie ruſtique, des paquets de chardon que l'on prépare pour être vendus aux Drapiers, Laineurs, *&c.*

Bosse, ſe dit, en termes de Verreries, de la forme ſphérique que l'ouvrier, appelé *Boſſier*, donne à la matière vitrifiée.

Bosse, ſe dit, en termes de Venerie, d'une éminence qu'on nomme autrement *meule* dans le cerf, & *enflûre* dans le chevreuil.

Bosse, ſe dit, en termes de Salines, d'un tonneau rempli de cinq à ſix cens livres de ſel, pour être envoyé aux cantons catholiques de Suiſſes, conformément à leurs traités avec la France.

On appelle, *Controlleur à l'empliſſage des boſſes*, un officier qui a ſoin que les ouvriers chargés de remplir les boſſes, faſſent exactement leur devoir.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, *boſe*. Voyez Orthographe.

BOSSÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Bosser.

BOSSÉE; nom propre. Bourg de France, en Touraine, environ à quatre lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Loches.

BOSSELAGE; ſubſtantif maſculin. Travail en boſſe ſur de la vaiſſelle. *Il entend très-bien le boſſelage.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

BOSSELÉ, ÉE, adjectif & participe paſſif. *Voyez* Bosseler.

Bosselé, ſe dit adjectivement en termes d'Agriculture, de certaines feuilles de plantes qui ont des éminences à grandes mailles, & creuſes en-deſſous. *Les feuilles de certains choux ſont boſſelées.*

BOSSELER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Travailler en boſſe ſur de la vaiſſelle, de l'argenterie. *Il auroit fallu boſſeler ces pièces.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez que le pénultième *e* des temps ou perſonnes de ce verbe prend le ſon de l'*e* moyen, quand il eſt ſuivi d'un *e* muet, parce que le génie de la langue ne ſouffre pas deux *e* de ſuite abſolument muets. Dans je *boſsèle*, la ſyllabe *sè* eſt moyenne.

BOSSEMAN ; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Second contremaître dans un navire. Il eſt particulièrement chargé de prendre ſoin des cordes, des cordages, des cables, des ancres & des bouées.

BOSSER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Marine. Il ſignifie, en parlant du cable, amarrer la boſſe qui le ſaiſit quand l'ancre eſt à la mer.

Bosser l'ancre, ſignifie, tirer ou mettre l'ancre ſur les boſſoirs ou pièces de bois deſtinées à la recevoir.

BOSSETIER ; ſubſtantif maſculin. C'eſt un des titres que prennent dans leurs ſtatuts, les Fondeurs de Paris, parce qu'il leur eſt permis de faire & vendre des boſſettes de cuivre pour les mors des chevaux.

BOSSETTE ; ſubſtantif féminin. Ornement attaché aux deux côtés du mors d'un cheval, & qui eſt fait en boſſe. *Ces boſſettes ſont mal placées.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* & un *t* qui ſont oiſifs, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *bosète*. Voyez Orthographe.

BOSSIER ; ſubſtantif maſculin. C'eſt, dans les Verreries, l'ouvrier qui ſouffle en boſſe la matière vitrifiée.

BOSSIL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois la partie relevée d'un foſſé.

BOSSOIRS, ou BOSSEURS ; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Marine, qui ſe dit de deux pièces de bois, leſquelles étant en ſaillie au-deſſus de l'éperon, à l'avant du vaiſſeau, ſervent à y poſer l'ancre, pour la tenir prête à mouiller, à en faciliter le mouillage, & à empêcher, par leur ſaillie, qu'elle n'offenſe les membres du vaiſſeau en tombant, lorſqu'on la jette en mer. Il y a un ou deux rouets à la tête de chaque *boſſoir*, pour aider à tirer l'ancre quand elle eſt venue à pic.

Le Dictionnaire de Trévoux fait deux articles de ce mot : un ſous le nom de *boſſoirs* ou *boſſeurs*, & l'autre ſous le nom de *bouſſoirs*, ſans avertir que ces deux articles ſont la même choſe, & que le dernier mot n'eſt pas du bon uſage.

BOSSU, UE ; adjectif. *Gibboſus, a, um.* Qui a une boſſe au dos ou à l'eſtomac. *Cette fille ſera boſſue.*

Bossu, dans ce ſens, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Connoiſſez-vous ce boſſu ?* Voyez Bosse.

Bossu, ſe dit, par extenſion, d'un terrein rempli d'inégalités. C'eſt dans ce ſens qu'on dit proverbialement, que *les cimetières ſont boſſus*, à cauſe des perſonnes qu'on y enterre.

Il ne faut pas croire, avec le Dictionnaire de Trévoux, que *boſſu* ſoit employé là figurément. Il paroît ſouvent que l'Auteur de cet ouvrage n'avoit aucune notion du ſens figuré.

Bossu, ſe dit quelquefois, en Aſtronomie, de la lune, pour déſigner la partie éclairée de cet aſtre quand il paſſe du plein au premier quartier, & du dernier quartier au plein ; car pendant tout ce temps, la partie qui eſt dans l'obſcurité, eſt cor-

nue, & celle qui eſt éclairée, eſt élevée en boſſe convexe. Cette expreſſion de *lune boſſue*, eſt plus uſitée en latin qu'en françois : *luna gibboſa*.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel & au féminin.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un boſſu enfant*, mais *un enfant boſſu*.

BOSSUÉ, EE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOSSUER.

BOSSUER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Faire des boſſes à de la vaiſſelle, ſurtout en la laiſſant tomber. *Comment avez-vous fait pour boſſuer cette caſſetiere.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, & écrire *boſuer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOSUET ; (Jacques-Benigne) nom propre d'un célèbre Evêque de Meaux, né à Dijon en 1627. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, entre leſquels on diſtingue particulièrement ſes Oraiſons funèbres & ſon Diſcours ſur l'Hiſtoire univerſelle. On a dit, ſans fondement, que ce Prélat avoit vécu marié, & que S. Hyacinte, connu par la plaiſanterie du Matanaſius, étoit ſon fils. Il eſt ſeulement vrai qu'il y eut un contrat de mariage ſecret entre *Boſſuet*, encore très-jeune, & Mademoiſelle *Des-Vieux* ; que cette demoiſelle fit le ſacrifice de ſa paſſion & de ſon état, à la fortune que l'éloquence de ſon amant devoit lui procurer dans l'Egliſe ; qu'elle conſentit à ne jamais ſe prévaloir de ce contrat, qui ne fut point ſuivi de la célébration ; que *Boſſuet* ceſſant ainſi d'être ſon mari, entra dans les Ordres ; que jamais Mademoiſelle Des-Vieux n'abuſa du ſecret qu'elle avoit entre les mains, & qu'elle vécut toujours l'amie de l'Evêque de Meaux, dans une union ſévère & reſpectée. Il mourut en 1704.

BOSSUT ; nom propre. Bourg, Château & Comté dans le Hainaut Autrichien, entre Mons & Valenciennes.

BOSSY ; ſubſtantif maſculin. Arbre d'Afrique, au Royaume de Quoja. Son écorce eſt sèche, ſon bois gras & huileux, ſa cendre bonne pour le ſavon, & il porte une prune jaune, aigre & bonne à manger.

BOST ; nom propre. Ville conſidérable, capitale du Sableſtan, en Aſie, ſur l'Inomed.

BOSTANGI-BACHI ; ſubſtantif maſculin. Officier de Turquie, qui eſt Chef des Jardiniers & Surintendant des Jardins du Grand-Seigneur, dans leſquels il a d'abord été ſimple Boſtangi, ou valet. Il eſt en outre Grand-Maître des Eaux & Forêts, & Capitaine des Chaſſes des Plaiſirs de Sa Hauteſſe. La police des cabarets lui appartient auſſi, & il ne peut entrer aucun vin dans Conſtantinople ſans ſa permiſſion. Mais ce qui lui donne un grand

crédit, & rend ſa charge très-conſidérable, c'eſt le droit de ſoutenir le Grand-Seigneur quand il ſe promène dans ſes jardins, de lui donner la main, quand il entre dans ſa gondole, & de lui parler à l'oreille. Cet accès facile fait ſouvent de cet Officier un favori du maître.

BOSTANGIS; (les) on appelle ainſi, en Turquie, les Jardiniers du Grand Seigneur.

BOSTON; nom propre. Ville forte d'Angleterre, dans la Province de Lincoln, ſur la rivière de Witham, à vingt-huit lieues de Londres.

Boston, eſt auſſi une ville conſidérable de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Angleterre, ſur les bords de la mer, près du cap Anne. On y compte environ douze mille habitans. Son port eſt excellent, & il en part tous les ans environ quatre cens vaiſſeaux, chargés de bœuf, de lard, & de poiſſon pour divers endroits d'Europe & d'Amérique.

BOSTRYCHITE; ſubſtantif féminin. Pierre qui imite les cheveux. C'eſt une ſorte d'amiante. *Voyez* ce mot.

BOSUEL; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom de la ſeule tulipe qui répande de l'odeur.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *boxuel*. Voyez Orthographe.

BOSWORTH; nom propre. Petite ville d'Angleterre, à deux lieues de Leiceſtre.

BOSZUT; nom propre. Rivière d'Eſclavonie, qui ſe jette dans la Save, un peu au-deſſous de la ville de Szereim.

BOT; adjectif maſculin du ſtyle familier, qui n'a d'uſage qu'en cette phraſe, *pied-bot;* pour dire, un pied contrefait.

On appelle auſſi *pied-bot*, quelqu'un qui a le pied contrefait.

BOT; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Petit vaiſſeau ſans pont, dont on ſe ſert aux Indes orientales.

Bot, ſe dit auſſi d'un gros bateau Flamand, qui eſt une ſorte de petite flûte.

BOTA; ſubſtantif maſculin, & terme de Commerce. Meſure des liquides, uſitée en Eſpagne. Elle contient trente robas, & chaque robas eſt du poids de trente livres.

BOTABA; nom propre. Petite île d'Aſie, l'une des Larrons.

BOTADON; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la Province de Cornouaille.

BOTALL; (trou) c'eſt le trou ovale, ſitué entre les deux oreillettes du cœur. Son nom lui vient de Botall, Médecin de Charles IX, qui le premier en fit la découverte.

BOTANIQUE; ſubſtantif féminin. Science qui traite de tous les végétaux, & de tous les rapports ſous leſquels on peut les conſidérer.

Les plantes connues vont à plus de vingt mille eſpèces, ſur leſquelles cette ſcience étend ſon empire. Son objet eſt donc de fournir les moyens de reconnoître, de diſtinguer, de cultiver ces plantes, & de donner une idée de l'organiſation, de l'économie, & de l'uſage des diverſes parties qui les compoſent.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, &

écrire, *botanike*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOTANISTE; ſubſtantif maſculin. Celui qui s'applique à la Botanique. *C'eſt un Botaniſte très-inſtruit.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

BOTANOMANCIE; ſubſtantif féminin. Sorte de divination qui ſe faiſoit par le moyen des plantes & des arbriſſeaux.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne, & la cinquième longue.

BOTEAU; vieux mot qui ſignifioit autrefois pommeau.

BOTELLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une petite boîte.

BOTEREL; vieux mot qui s'eſt dit autrefois pour crapaud.

BOTERON; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de panier.

BOTHNIE; nom propre. Province conſidérable du Royaume de Suède, ſur un golfe de même nom.

BOTHRION; ſubſtantif maſculin. Sorte d'ulcère ordinairement cauſé par des humeurs âcres qui ſe jettent ſur les yeux. Il attaque particulièrement la cornée, la ronge & la corrode. Ce qui le caractériſe au reſte, c'eſt qu'il eſt cave, étroit & net. Il ſe guérit comme tous les autres ulcères, par des bains locaux, des collyres rafraîchiſſans & mondificatifs, tandis qu'on emploie à l'intérieur les purgatifs & les altérans. Les veſicatoires à la nuque opèrent de grands effets dans ce cas, & ſouvent aſſez ſubits.

BOTHYNOÉ; ſorte de météore. *Voyez* AURORE BORÉALE.

BOTICHE; ſubſtantif féminin. On appelle ainſi, au Chili, un vaiſſeau dont on ſe ſert pour mettre du vin, comme en France on ſe ſert de tonneau. La botiche contient environ trente-deux pintes de Paris.

BOTILHONS; vieux mot qui ſignifioit autrefois un Garde de forêts.

BOTINER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois partager le butin.

BOTOER; vieux mot qui ſignifioit autrefois un moulin à drap.

BOTOM; nom propre. Contrée d'Aſie, dans la Tranſoxane, où l'on remarque une grotte, de laquelle s'élève une vapeur qui paroît être de la fumée pendant le jour, & du feu pendant la nuit.

BOTOYE; nom propre. Montagne d'Afrique, dans la Province d'Errif, au Royaume de Fez. Elle eſt couverte de vignes & d'arbres fruitiers; l'on y recueille auſſi quantité de blé, & le bétail y abonde. Sa longueur eſt de cinq lieues, & ſa largeur de trois. Les habitans fourniroient, dit-on, plus de quinze mille combattans.

BOTRYS. *Voyez* PIMENT.

BOTRYTE ou BOTRYOÏDE; ſubſtantif féminin. Sorte de pierre qui reſſemble à une grappe de raiſins.

BOTTAGE; ſubſtantif maſculin. Sorte de droit que perçoit l'Abbaye de Saint Denis, en France, ſur les bateaux & marchandiſes qui paſſent ſur la rivière de Seine depuis le 9 Octobre juſqu'au 30 Novembre ſuivant.

BOTTANNE; ſubſtantif féminin. Sorte d'étoffe qui ſe fabrique chez l'étranger, & dont il ſe fait à Lyon un commerce aſſez conſidérable.

BOTTE; ſubſtantif féminin. *Faſcis.* Paquet, faiſceau, aſſemblage de pluſieurs choſes de même nature liées enſemble. *Allez chercher une botte de foin, une botte d'allumette.*

BOTTE DE SOIE, ſe dit d'un paquet de pluſieurs écheveaux de ſoie liés enſemble.

BOTTE DE MOUCHOIRS, ſe dit d'un paquet de mouchoirs des Indes qu'on vend au Caire.

BOTTE DE CHANVRE, ſe dit d'un paquet de chanvre du poids de cent cinquante livres.

BOTTE DE PARCHEMIN, ſe dit d'une certaine quantité de peaux ou de feuilles de parchemin liées enſemble.

BOTTE DE BORDURE, ſe dit, en termes de Boiſſeliers, d'une douzaine de feuilles de hêtre liées enſemble, & préparées pour ſervir de bordures.

BOTTE DE SEAUX, ſe dit auſſi, en termes de Boiſſeliers, d'un paquet de ſix corps de ſeaux tels qu'ils ſortent de la forêt, & de la première main.

BOTTE, ſe dit par extenſion & familièrement, de l'aſſemblage d'une grande quantité de pluſieurs choſes. *Il a une botte de contrats dans ſon cabinet.*

BOTTE, ſe dit, en termes de Botanique, des racines d'aſperges, ou d'autres plantes qui forment de gros paquets.

On le dit auſſi des fleurs & des fruits diſpoſés de la même manière; mais le mot de *pannicule* convient mieux.

BOTTE, ſe dit, dans le Commerce, d'un certain tonneau, dans lequel on met du vin ou d'autres liqueurs. *La botte d'huile d'Eſpagne & de Portugal pèſe environ dix quintaux.*

BOTTE, ſe dit, en termes de Selliers, & en parlant de carroſſe, d'une ſorte de marche-pied par le moyen duquel on monte en voiture.

BOTTE, ſe dit, en termes de Vénerie, de la longe qui ſert à mener le limier au bois. *Otez la botte à ce limier.*

BOTTE, ſe dit d'une chauſſure de cuir qui enferme le pied, la jambe & une partie de la cuiſſe, & dont on ſe ſert particulièrement pour monter à cheval. *Il m'a vendu des bottes fortes, des bottes molles.*

On dit, dans le ſtyle familier, *prendre de botte*; pour dire, ſe mettre en état de monter à cheval & de partir.

On dit au Manège, *qu'un cheval va à la botte*, quand l'animal veut mordre à la jambe ou à la botte le Cavalier qui le monte.

La même choſe ſe dit, dans le ſens figuré, d'une perſonne qui eſt dans l'habitude de répondre avec aigreur au badinage le plus innocent. *Il ne faut pas badiner avec lui, il va à la botte.*

On dit auſſi au Manège, *ſerrer la botte*; pour exprimer l'action de preſſer un cheval d'avancer, en ſerrant les jambes.

BOTTES, ſe dit au pluriel, & par extenſion, de la terre qui s'attache aux ſouliers quand on marche dans les terreins gras. *On ſe fait des bottes dans ces allées.*

On dit proverbialement, *à propos de bottes*, quand on paſſe d'une converſation à une autre qui n'y a point de rapport.

On dit auſſi proverbialement, quand on veut faire entendre qu'on ne ſe ſoucie pas d'une choſe, *qu'on ne s'en ſoucie non plus que de ſes vieilles bottes.*

On dit encore proverbialement de quelqu'un, *qu'il faut qu'il graiſſe ſes bottes*; pour dire, qu'il faut qu'il ſe diſpoſe à partir pour quelque voyage.

On dit proverbialement & figu-

rément, *graiſſez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle*; pour dire, qu'on eſt ordinairement payé d'ingratitude & d'injures pour les ſervices rendus aux gens qui penſent mal.

On dit auſſi proverbialement & figurément, de quelqu'un qui a bien fait ſes affaires, & qui a amaſſé beaucoup d'argent dans un emploi ou dans quelque entrepriſe, *qu'il a mis bien du foin dans ſes bottes.*

BOTTE, ſe dit, en termes d'Eſcrime, du coup qu'on porte avec une épée ou un fleuret, à l'adverſaire contre lequel on ſe bat. *Il voulut lui porter une ſeconde botte.*

On dit figurément de quelqu'un, *qu'il a porté une botte à un autre*; pour dire, qu'il lui a demandé de l'argent à emprunter, ſans être trop en état de le rendre.

On dit auſſi, dans le ſens figuré, de quelqu'un qui, dans une diſpute, a fait à ſon adverſaire une objection conſidérable, *qu'il lui a porté une furieuſe botte, une terrible botte.*

La même choſe ſe dit de quelqu'un qui a ouvertement deſſervi quelqu'autre auprès d'une perſonne de poids.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire *boe*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOTTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOTTER.

BOTTELAGE; ſubſtantif maſculin. Action de mettre, de lier en bottes. *Avez-vous payé le bottelage?*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

BOTTELÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOTTELER.

BOTTELER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action de mettre, de lier en bottes. *A-t-on botteléce foin?*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez que le pénultième *e* des temps ou perſonnes de ce verbe, prend le ſon de l'*e* moyen, quand il eſt ſuivi d'un *e* muet, parce que le génie de la langue ne ſouffre pas deux *e* de ſuite abſolument muets. Dans je *bottèle*, la ſyllabe *tè* eſt moyenne.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *boteler*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOTTELEUR; ſubſtantif maſculin. Ouvrier qui met en botte le foin, la paille, *&c.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BOTTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Faire des bottes. *C'eſt le Cordonnier de la Ville qui botte le mieux.*

BOTTER, ſignifie auſſi mettre des bottes à quelqu'un. *Faites venir un Laquais pour botter Monſieur.*

Ce verbe eſt pronominal réfléchi, & ſignifie ſe mettre en bottes. *Je vais me botter.*

On dit de quelqu'un, *qu'il ſe botte bien*, ou *qu'il ſe botte mal*; pour dire, qu'il eſt dans l'habi-

tude de porter des bottes, bien ou mal faites.

Se BOTTER, ſignifie encore, par extenſion, amaſſer beaucoup de terre autour des pieds, en marchant dans un terrein gras. *Il s'eſt botté dans le jardin.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *boter*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOTTIER; ſubſtantif maſculin. Artiſan qui fait des bottes. *C'eſt un mauvais Bottier.*

BOTTINE; ſubſtantif féminin. Petite botte d'un cuir délié.

Il y a auſſi des bottines de fer revêtues de cuir, dont on ſe ſert pour ſoutenir la jambe d'un enfant quand elle eſt trop foible, ou qu'elle prend un pli contre nature.

BOTTINES, ſe dit, en termes de Boyaudiers, des pièces de cuir que ces Ouvriers s'attachent au-deſſus du coup-de-pied quand ils travaillent les boyaux, afin d'empêcher l'eau & l'ordure de pénétrer dans leurs ſouliers.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

BOTZEN; nom propre. Ville aſſez grande d'Allemagne, dans le Tirol, près de l'Adige. Il s'y fait un commerce conſidérable de peaux paſſées, de toutes eſpèces.

BOTZENBOURG; nom propre. Petite ville & château d'Allemagne, ſur l'Elbe, dans le Duché de Meckelbourg.

BOVA; nom propre. Ville Epiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, à ſept milles du cap de Spartivento.

BOUARD; ſubſtantif maſculin. Gros marteau dont on ſe ſervoit autrefois dans les Monnoies pour bouer les flancs.

BOVATGE; vieux mot. Il s'eſt dit autrefois d'une redevance qui ſe payoit à raiſon des bœufs avec leſquels on labouroit.

BOUBAK; ſubſtantif maſculin. Sorte de blaireau, à ce qu'on prétend, qui occupe un eſpace de terre d'environ ſept lieues entre la Ruſſie & la Pologne. Des Voyageurs, mais qui ne ſont pas Naturaliſtes, & qui paroiſſent moins amis du vrai que du merveilleux, diſent que ces boubaks ſont de deux eſpèces, toujours en guerre l'une contre l'autre; qu'ils poſent des ſentinelles, font des priſonniers, dont les vainqueurs ſe ſervent comme de valets, &c.

BOUBIE; ſubſtantif féminin. Oiſeau aquatique d'Amérique, un peu moins gros qu'une poule, & d'un plumage gris clair. Il a les pieds comme le canard, & la chair noire.

BOUC; ſubſtantif maſculin. *Hircus.* Animal à cornes, fort connu, qui eſt le mâle de la chèvre. *Voyez* CHÈVRE.

Le bouc peut engendrer à un an, & la chèvre dès l'âge de ſept mois; mais les fruits de cette génération précoce ſont foibles & défectueux, & l'on attend ordinairement que l'un & l'autre ayent dix-huit mois ou deux ans, avant de leur permettre de ſe joindre. Le bouc eſt un aſſez bel animal, très-vigoureux & très-chaud: un ſeul peut ſuffire à plus de cent cinquante chèvres pen-

dant deux ou trois mois ; mais cette ardeur, qui le conſume, ne dure que trois ou quatre ans ; & ces animaux ſont énervés, & même vieux, dès l'âge de cinq ou ſix ans. Lorſque l'on veut donc faire choix d'un bouc pour la propagation, il faut qu'il ſoit jeune & de bonne figure ; c'eſt-à-dire, âgé de deux ans : qu'il ait la taille grande, le cou court & charnu, la tête légère, les oreilles pendantes, les cuiſſes groſſes, les jambes fermes, le poil noir, épais & doux ; la barbe longue & bien garnie.

Cet animal eſt dangéreux pour les plantes où il porte la dent : il les deſſèche, & les fait ordinairement périr. C'eſt pour cette raiſon que les Anciens ſacrifioient des boucs aux Divinités qui préſidoient aux plantes ; & que, dans nos Provinces, il eſt défendu de les laiſſer pénétrer dans les vignes & dans les *bois en défends*.

La graiſſe de bouc eſt émolliente, réſolutive & adouciſſante. Le ſang de cet animal eſt ſudorifique, apéritif, réſolutif, diurétique ; réſiſte au venin, diſſout le ſang caillé, réſout les enflures de la gorge, provoque les mois, & s'emploie avec ſuccès contre la pierre & la pleuréſie. On le donne depuis un ſcrupule juſqu'à deux drachmes.

Les peaux de bouc font un objet aſſez important du commerce des Cuirs. Les Maroquiniers, les Chamoiſeurs & les Mégiſſiers, les préparent en maroquins, en chamois & en mégie, pour divers uſages.

Les boucs vivans payent à l'entrée du Royaume trois ſous par pièce, & cinq ſous à la ſortie. Les peaux non apprêtées payent huit ſous d'entrée, & douze ſous de ſortie par douzaine, ſelon le tarif de 1667.

Le *bouc*, en Mythologie, étoit ſingulièrement révéré par les habitans de Mendès.

En Egypte, on le reſpectoit à cauſe du Dieu *Pan*, qui en avoit la tête & les pieds.

Les Grecs l'immoloient à *Bacchus* ; & *Vénus populaire* en faiſoit ſa monture.

Chez les anciens Juifs, on appeloit *Bouc émiſſaire*, celui qui étoit mis en liberté dans le Déſert au jour de l'expiation ſolemnelle. *Voyez* AZAZEL.

Il eſt dit dans l'Ecriture, *qu'au jour du Jugement, le fils de Dieu ſéparera les agneaux d'avec les boucs* ; pour dire, qu'il ſéparera les élus d'avec les réprouvés.

BOUC, ſe dit, en termes de Commerce, d'une peau de bouc remplie de vin ou d'huile. *Envoyez-lui ce bouc de vin.*

BARBE DE BOUC, ſe dit de la barbe d'un homme qui n'en a que ſous le menton.

BOUC, ſe dit, dans les Machines hydrauliques, d'une eſpèce de poulie garnie de cornes de fer qui font monter & deſcendre une chaîne ſans fin.

BOUC, ſe dit, dans les groſſes Forges, d'une grande roue à eau faiſant mouvoir un arbre qui la traverſe.

BOUC SAUVAGE. *Voyez* BOUQUETIN. Et ne vous en rapportez pas au Dictionnaire de Trévoux, qui fait mal adroitement trois articles du *bouc ſauvage*, ſous les noms de *bouc-étain*, de *boucletin* & *bouquetin*.

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier, & long au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *bouk*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUC, nom propre. Bourg & Marquiſat de France, en Provence, à une lieue, ſud, d'Aix.

BOUCACHARDS ; (les) eſpèce de Chanoines Réguliers réformés, ainſi appelés de la Maiſon de Boucachard, où commença la réforme, dans le bourg de Bourgachard, en Normandie.

BOUCAGE ; ſubſtantif maſculin. *Tragoſelinum.* Plante dont on diſtingue quatre eſpèces. La petite, qui eſt la plus commune & la plus eſtimée en Médecine, a ſes feuilles ſemblables à celles de la pinprenelle : ſes fleurs ſont compoſées chacune de cinq feuilles blanches diſpoſées en fleur de lis, & il leur ſuccède des ſemences âcres, déliées, arrondies, cannelées d'un côté, & applaties de l'autre.

Ces plantes contiennent beaucoup d'huile, & de ſel eſſentiel.

La racine, les feuilles & la ſemence, ſont apéritives, diurétiques, déterſives, ſudorifiques, vulnéraires, & bonnes pour briſer les pierres des reins & de la veſſie, pour réſiſter au venin & à la malignité des humeurs, pour lever les obſtructions, & pour provoquer les mois. On les prend en poudre ou en décoction.

BOUCAN ; ſubſtantif maſculin. Lieu où les Sauvages font fumer leurs viandes.

Boucan, ſe dit auſſi du gril de bois, ſur lequel les mêmes Sauvages font fumer & ſécher leurs viandes.

Boucan, eſt auſſi un terme malhonnête, qui ſignifie un lieu de débauche.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *boukan*. Voyez Orthographe.

BOUCANÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Boucaner.

BOUCANER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Préparer des viandes, les fumer, les faire cuire à la manière des Sauvages d'Amérique. *Il faut boucaner ces jambons.*

Boucaner des cuirs, ſe dit de l'action de les préparer comme font les Sauvages d'Amérique.

Boucaner, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie chaſſer aux bœufs ſauvages, ou autres bêtes pour en avoir les cuirs. *Nous boucanâmes dans cette forêt pendant huit jours.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *boukaner*. Voyez Orthographe.

BOUCANIER ; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom aux Indes Occidentales, aux Sauvages qui vont à la chaſſe des bœufs ſauvages & autres bêtes, pour en avoir les cuirs.

Boucanier, ſe dit auſſi des François des Colonies, qui chaſſent le bœuf ſauvage.

Boucanier, ſe dit encore des Sauvages qui s'occupent à fumer & préparer dans les boucans, les viandes des animaux pris à la chaſſe.

BOUCARO ; ſubſtantif maſculin. Sorte de terre ſigillée, de couleur rougeâtre, qui vient d'Eſpagne, où on l'appelle *boucaros*. On en fait des vaſes de pluſieurs eſpèces, comme caffetières, théières, &c.

BOUCASSIN ; ſubſt. maſc. Etoffe de coton, dont on fait des doublures.

Les *Boucaſſins*, qui ſervent à doubler, payent pour droits à l'entrée du Royaume, un ſou trois de-

niers par ame, & à la ſortie quarante ſous par quintal, ſuivant l'Arrêt du 3 Juillet 1692.

On appelle *Boucaſſines*, ou *Toiles boucaſſinées*, des Toiles préparées en boucaſſins.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *boukaſin*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUCAUT; ſubſtantif maſculin. Ce mot, qu'il ne faut pas croire vieux, avec le Dictionnaire de Trévoux, déſigne un moyen tonneau où l'on enferme diverſes Marchandiſes. *On lui a amené un boucaut de vin, un boucaut de tabac, un boucaut de morue.*

BOUCEL, BOUCHEL; vieux mot qui ſignifioit autrefois tonneau propre à mettre du vin.

BOUCHAIN; nom propre. Ville forte du Hainaut, ſur l'Eſcaut, à trois lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Valenciennes. Elle fut cédée à la France en 1679, par la paix de Nimègue, ce qui a été confirmé par les traités d'Utrecht & de Raſtadt, en 1713 & 1714.

BOUCHARD; nom propre. Ville de France, en Touraine, ſur la rivière de Creuſe, à deux lieues & demie, nord-eſt, de Richelieu.

BOUCHARDE; ſubſtantif féminin. Outil de Sculpteurs-en marbre, fait de fer & de bon acier, en forme de pointes de diamant. Ces Artiſtes ſe ſervent de la boucharde pour faire, dans le marbre, des trous d'égale largeur, à quoi ils ne réuſſiroient pas avec des outils tranchans.

BOUCHE; ſubſtantif féminin. *Os.* Partie du viſage de l'homme, par où ſort la voix, & par où les alimens ſont introduits dans le corps.

Les Anatomiſtes diviſent la bouche en externe & en interne, & les parties qui la compoſent en parties externes, & en parties internes. Les parties oſſeuſes ſont les os maxillaires, les os du palais, la mâchoire inférieure, les dents. On y peut ajouter l'os hyoïde, & même y rapporter les premières vertèbres du cou.

Les parties externes de la bouche ſont, les lèvres, une ſupérieure, & une inférieure; les bords ou la portion rouge des lèvres; les coins ou commiſſures des lèvres; la foſſette de la lèvre ſupérieure, la baſe de la lèvre inférieure, le menton, la gorge ou baſe du menton; la peau, la barbe, & même les joues, comme les parties latérales de la bouche en général, & celles des lèvres en particulier.

Les parties internes de la bouche ſont, les gencives, le palais, la cloiſon du palais, la luette, les amygdales, la langue, la membrane qui tapiſſe toute la cavité de la bouche; les conduits ſalivaires, les glandes ſalivaires, le fond de la bouche: on peut compter parmi ces parties de la bouche, tous les muſcles qui y ont rapport, comme ceux des lèvres, ceux de la luette & de la cloiſon du palais, & la plûpart de ceux de la langue. On y peut même rapporter les muſcles de la mâchoire inférieure & de l'os hyoïde.

On dit d'une perſonne qui eſt ſujette à répéter ſouvent les mêmes phraſes, qu'*elle les a ſans ceſſe à la bouche.*

Dire une choſe de bouche à une perſonne, ſignifie s'en expliquer ſoi-même de vive voix avec elle.

On dit d'une nouvelle, qu'*elle va de bouche en bouche*; pour dire, qu'on la répète par-tout.

Le Dictionnaire de Trévoux, qui ſemble prendre à tâche de confondre toutes les idées, dit que *bouche* eſt employé là comme adverbe.

On dit proverbialement de quelqu'un qui dit ſans menagement tout ce qu'il penſe, que *c'eſt un Saint Jean bouche d'or.*

On dit auſſi proverbialement de quelqu'un qui penſe autrement qu'il ne parle, qu'*il dit une telle choſe de bouche, mais que le cœur n'y touche.*

On dit figurément de quelqu'un, qu'*il fait la petite bouche de quelque choſe, ſur quelque choſe*; pour dire, qu'il ne s'en explique qu'en partie. Et au contraire, qu'*il n'en fait pas la petite bouche*; pour dire, qu'il s'en explique librement & ouvertement.

On dit figurément de quelqu'un, qu'*il n'oſe ouvrir la bouche*; pour dire, qu'il n'oſe parler.

On dit auſſi figurément, qu'*on a fermé la bouche à quelqu'un*; pour dire, qu'on l'a fait taire.

On dit en Cour de Rome, *ouvrir & fermer la bouche d'un Cardinal*; pour exprimer cette cérémonie, par laquelle le Pape, dans un Conſiſtoire ſecret, ferme la bouche au Cardinal nouvellement créé, de façon qu'il ne parle pas, quoique le Pape lui parle; il eſt alors privé de toute voix délibérative, juſqu'à ce que dans un autre Conſiſtoire, le Pape lui ait ouvert la bouche.

On dit proverbialement & figurément, *bouche cloſe, bouche couſue*; pour dire, qu'il faut garder le ſecret ſur l'objet dont il eſt queſtion.

Déeſſe aux cent bouches, ſe dit en poëſie, pour déſigner la renommée.

On dit d'une choſe, qu'*elle fait bonne bouche*; pour dire, qu'elle répand une ſaveur agréable dans la bouche: Et qu'*elle rend la bouche âcre & amère*, &c. pour dire, qu'elle y laiſſe un goût d'âcreté, d'amertume, &c.

Quand on donne quelque choſe d'exquis à la fin d'un repas, on dit que *c'eſt pour laiſſer les convives ſur la bonne bouche, afin qu'ils demeurent ſur la bonne bouche.*

On dit auſſi, dans le ſens figuré, *laiſſer quelqu'un ſur la bonne bouche*; pour dire, le laiſſer ſur une penſée ſatisfaiſante, ou ſur l'eſpoir de quelque choſe agréable.

On dit, *garder une choſe pour la bonne bouche*; pour dire, conſerver le meilleur morceau pour le dernier.

La même choſe ſe dit, dans le ſens figuré, de tout ce qu'on réſerve de meilleur pour la fin.

Quand en parlant de quelques alimens, on les fait déſirer par ceux qui écoutent; on dit proverbialement que *l'eau en vient à la bouche, que cela fait venir l'eau à la bouche.*

La même choſe ſe dit, dans le ſens figuré, de tout ce qui fait naître quelque idée de plaiſir.

On dit proverbialement que *quelqu'un a été traité à bouche que veux tu?* pour dire, qu'on lui a fait très-bonne chère.

On dit auſſi proverbialement, *manger un rôti de broc en bouche*; pour dire, le manger auſſitôt qu'on l'a tiré de la broche.

On dit populairement, pour déſigner une perſonne gourmande ou friande, qu'*elle eſt ſur ſa bouche*,

qu'elle eſt ſujette à ſa bouche.

On dit d'une perſonne, qu'*elle prend ſur ſa bouche ;* pour dire, qu'elle épargne ſur la dépenſe de ſa nourriture : Et qu'*elle s'ôte les morceaux de la bouche ;* pour dire, qu'elle préfère au néceſſaire quelque autre dépenſe.

Avoir bouche en Cour, ſe dit du privilège d'être nourri à la Cour aux dépens d'un Roi, ou d'un Prince conſidérable.

La bouche, ſe dit, chez le Roi, du Bâtiment où l'on apprête les mets deſtinés aux premières tables.

Officiers de la bouche, ou ſimplement & abſolument *la bouche*, ſe dit pour déſigner les Officiers qui ſervent chez le Roi, ſoit à la cuiſine, ſoit au gobelet.

Vin de la bouche, ſe dit du vin que l'on ſert à boire au Roi.

Bouche, ſe dit des perſonnes mêmes, relativement à la nourriture. *Il avoit tous les jours vingt bouches à ſa table.*

On appelle *bouches inutiles*, en termes de l'Art Militaire, les perſonnes qui ne peuvent ſervir à la défenſe d'une ville aſſiégée. Telles ſont les femmes, les infirmes, les enfans & les vieillards.

Flux de bouche, ſe dit, en termes de Chirurgie, de la ſalivation abondante que procurent certains remèdes ; *par exemple*, les frictions mercurielles. Et l'on dit dans le ſens figuré, d'une perſonne qui parle beaucoup, qu'*elle a un flux de bouche continuel.*

La bouche et les mains, ſe dit, en Juriſprudence féodale, de la foi & hommage, & du ſerment de fidélité que le vaſſal doit à ſon Seigneur, & au défaut deſquels celui-ci pourroit ſaiſir le fief en pure perte des fruits pour l'autre.

On dit dans cette acception, qu'un *vaſſal ne doit à ſon Seigneur que la bouche & les mains ;* pour dire, qu'il ne doit point de relief, mais ſeulement hommage & ſervice.

Bouche, ſe dit des chevaux, & de quelques autres animaux. *Il eſt bon qu'un cheval ait la bouche fraîche. Ce mulet a la bouche contrefaite.*

Bouche a pleine main, ſe dit au Manège, d'une bouche que l'on ne ſent, ni trop, ni trop peu dans la main.

Bouche assurée, ſe dit de celle d'un cheval qui ſent le mors ſans impatience.

Bouche sensible, ſe dit de celle qui eſt délicate aux impreſſions du mors ; & *bouche châtouilleuſe*, de celle dont la ſenſibilité eſt trop grande. Et *bouche perdue*, ou *ruinée*, de celle qui n'a plus aucune ſenſibilité.

Bouche fausse ou égarée, ſe dit de celle qui ne répond pas juſte aux impreſſions du mors.

On dit auſſi au Manège, qu'*un cheval eſt fort en bouche*, ou qu'*il n'a point de bouche ;* pour dire, qu'il n'obéit point au mors. On dit encore, qu'*il n'a ni bouche ni éperon ;* pour dire, qu'il n'obéit ni à la bouche ni à l'éperon.

Les mêmes phraſes ſont uſitées dans le ſens figuré, en parlant des perſonnes ; & l'on dit de quelqu'un, qu'*il eſt fort en bouche ;* pour dire, qu'il parle avec aſſurance & impétuoſité. Et qu'*il n'a ni bouche ni éperon ;* pour dire, qu'il eſt lourd, ſtupide, & n'eſt ému de rien.

Bouche, ſe dit, en parlant d'une pièce d'Artillerie, de l'ouverture

par

par où ſort la charge. *Il étoit expoſé à la bouche du canon.*

BOUCHES A FEU, ſe dit, au pluriel, des canons & des mortiers. *La Citadelle étoit battue par cent bouches à feu.*

BOUCHES, ſe dit des embouchures, par leſquelles de grands fleuves portent leurs eaux dans la mer. *Nous naviguâmes vers les bouches du Rhône.*

BOUCHE, ſe dit, en termes d'Architecture, de l'ouverture d'un puits, d'un four, *&c.*

BOUCHE, ſe dit, en termes de Facteurs d'Orgue, de l'ouverture d'un tuyau, par laquelle ſort l'air qu'il contient.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

BOUCHÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOUCHER.

On dit figurément de quelqu'un qui ne comprend les choſes que difficilement, qu'*il a l'eſprit bouché.*

BOUCHÉE; ſubſtantif féminin. Petit morceau de quelque aliment. *J'ai goûté une bouchée de ce gibier.*

On dit, par exagération, *ne faire qu'une bouchée d'un mets quelconque*; pour dire, le manger promptement, & avec avidité.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très brève.

BOUCHER; ſubſtantif maſculin. *Lanius.* Celui qui tue des bœufs, des veaux, des moutons, *&c.* & qui en vend la chair en détail.

Entre les obligations dont les Bouchers de Paris ſont tenus, celles qui intéreſſent particulièrement le Public, ſont:

Qu'aucun Boucher ne tuera porc nourri ès maiſons d'Huiliers, Barbiers ou Maladreries, à peine de dix écus.

Qu'aucun n'expoſera en vente chair qui ait le fy, à peine de dix écus.

Que les Jurés viſiteront les bêtes deſtinées ès boucheries, & veilleront à ce que la chair en ſoit de bonne qualité, à peine d'amende.

Que s'il demeure des chairs du Jeudi au Samedi, depuis Pâques juſqu'à la S. Remi, elles ne pourront être expoſées en vente qu'elles n'aient été viſitées par les Jurés, à peine d'amende.

Que les Bouchers tiendront leurs étaux garnis, ſelon l'obligation qu'ils en ont contractée envers le Publio, ſous peine de la vie.

On dit, dans le ſens figuré, d'un homme cruel & ſanguinaire, que *c'eſt un vrai Boucher.*

BOUCHER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Claudere.* Fermer une ouverture. *Si vous ne bouchez la fiole, cette liqueur s'éventera.*

BOUCHER LE PASSAGE, LES CHEMINS, LES AVENUES, ſignifie faire enſorte qu'on ne puiſſe y paſſer. *L'Infanterie bouchoit les avenues de la montagne.*

Faire boucher les vues d'un édifice, ſignifie en faire murer les fenêtres. *On l'a obligé à boucher la moitié des vues de ſa maiſon.*

On dit auſſi d'un bâtiment qui eſt au-devant d'un autre, qu'*il en bouche la vue.*

BOUCHER D'OR MOULU, ſe dit, en termes de Doreurs, de l'action de réparer avec de l'or moulu, les petits défauts qu'on trouve encore à l'or, après qu'on l'a bruni.

On dit, dans le ſens figuré, en parlant d'une ſomme d'argent,

qu'*elle bouchera un trou*; pour dire, qu'elle acquittera quelque dette, ou réparera quelque perte. *Les cent louis qu'il a gagnés au pharaon, ſerviront à boucher un trou.*

SE BOUCHER LES YEUX, ſignifie, dans le ſens figuré, n'avoir aucune intention de voir. Et *ſe boucher les oreilles*, ſignifie ne vouloir pas entendre. *Quand on lui montre le chemin de l'honneur, il ſe bouche les yeux & les oreilles.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BOUCHÈRE; ſubſtantif féminin. Celle qui eſt femme d'un Boucher, ou qui exerce la profeſſion de Boucher. *Cette Bouchère fournit de bonne viande.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BOUCHERIE; ſubſtantif féminin. *Laniena.* Endroit où l'on tue le gros & le menu bétail, dont la chair ſe vend en détail. *On a bâti une nouvelle boucherie près de la rivière.*

BOUCHERIE, ſe dit auſſi de l'endroit où l'on débite la viande aux Conſommateurs. *Allez acheter un aloyau à la boucherie.*

BOUCHERIE, ſe dit, dans le ſens figuré, & ſignifie maſſacre, carnage. *L'affaire du ſix fut une véritable boucherie.*

On dit, dans le même ſens, *conduire des Soldats, des Troupes à la boucherie*; pour dire, les expoſer à une mort preſque inévitable.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très brève, & la troiſième longue.

BOUCHET; ſubſtantif maſculin. ſorte de breuvage compoſé d'eau, de ſucre & de cannelle.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BOUCHETE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une petite boucle.

BOUCHETER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois battre, maltraiter.

BOUCHETURE; ſubſtantif féminin, & terme de Coutume. Ce qui ſert de clôture à un héritage pour en défendre l'entrée au bétail.

BOUCHIÈRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois un lieu planté de buis.

BOUCHIN; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine, qui ſe dit de l'endroit le plus large du vaiſſeau, en meſurant de dehors en dehors.

BOUCHOIR; ſubſtantif maſculin, terme de Boulangers, qui déſigne le couvercle de fer avec lequel ils bouchent leur four.

BOUCHON; ſubſtantif maſculin. *Obturamentum.* Ce qui ſert à boucher un vaſe. *Voilà de beaux bouchons de Liège.*

BOUCHON, ſe dit, en termes de Manège, d'une poignée de paille ou de foin qu'on tortille, & dont on frotte le corps d'un cheval.

BOUCHON, ſe dit, dans le Commerce, de certains paquets de laine d'Angleterre, ainſi appelés, de la forme qu'on leur a donnée.

BOUCHON DE LINGE, ſe dit d'un paquet de linge chiffonné.

BOUCHONS, ſe dit au pluriel dans les ſoieries, des inégalités & groſſeurs qui ſe trouvent dans le fil, au ſortir de deſſus le cocon, & de dedans la baſſine. Les bouchons rendent le tirage plus difficile, & la ſoie tirée de qualité inférieure.

BOUCHON, ſe dit, en termes de Jar-

diniers, des paquets de toile de chenilles, où ces insectes s'enveloppent pour passer l'hiver. On doit détruire les bouchons quand les arbres sont dépouillés de leurs feuilles.

BOUCHON DE CONTREPOTENCE, se dit, en termes d'Horlogers, d'une petite pièce de laiton, dont une partie, qui est comme un gros pivot, entre à frottement dans le trou de la contrepotente d'une montre.

BOUCHON, se dit d'un rameau de verdure, ou de quelque autre chose semblable, qu'on attache à une maison pour indiquer que l'on y vend du vin. *Nous vîmes un bouchon de cabaret à l'entrée de la rue.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*à bon vin il ne faut point de bouchon;* pour dire, que ce qui est bon, est recherché sans qu'il soit nécessaire de l'afficher.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

BOUCHON, ONNE; substantif, & terme du style familier, dont on se sert en caressant des enfans. *Mon petit bouchon, ma petite bouchonne.*

BOUCHONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BOUCHONNER.

BOUCHONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Mettre en bouchon, chiffonner. Elle a bouchonné ses robes & son linge.*

BOUCHONNER UN CHEVAL, se dit, en termes de Manège, de l'action de lui frotter le corps avec une poignée de foin ou de paille tortillée.

BOUCHONNER, se dit, dans le style familier, en parlant des enfans, & signifie caresser. *Il aime à bouchonner cette petite fille.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bouchoner.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUCHOT; substantif masculin, & terme de Pêche, qui se dit d'une sorte de parc que l'on construit avec des claies sur le bord de la mer, pour y arrêter le poisson.

BOUCIQUANT; vieux mot qui signifioit autrefois mercenaire.

BOUCLE; substantif féminin. *Fibula.* Sorte d'anneau qu'on emploie à divers usages, de chacun desquels il tire une dénomination particulière. Ainsi,

BOUCLE DE SOULIERS, DE CEINTURON, *&c.* se dit, de certains anneaux de métal qui ont une petite traverse & un ardillon au milieu.

BOUCLES D'OREILLES, se dit d'une sorte de bijou que les femmes portent à leurs oreilles. *Elle a de belles boucles d'oreilles.*

BOUCLES, se dit, en termes d'Architecture, de petits ornemens en forme d'anneaux, lacés sur quelque baguette ou astragale.

BOUCLES, se dit, en termes de Fondeurs ou Serruriers, des anneaux ronds de bronze ou de fer, attachés aux portes cochères, & qui servent à les fermer.

BOUCLE GIBECIERE, se dit de ces heurtoirs si bien travaillés qu'on voit aux portes cochères.

BOUCLE, se dit, en termes de Maréchallerie & de manége, de ces anneaux de cuivre qu'on met aux ju-

mens pour les empêcher d'être saillies.

Boucle, se dit, en termes de marine, pour clé ou prison. *Ainsi mettre un Matelot sous boucle, le tenir sous boucle*, c'est le mettre ou tenir en prison ou sous la clé.

Boucle, se dit, par extension, des anneaux que forment des cheveux frisés. *Une perruque à grosses boucles.*

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *boukle*. Voyez Orthographe.

BOUCLÉ, ÉE, adjectif & participe passif. *Voyez* Boucler.

Bouclé, se dit, en termes de l'art héraldique, du collier d'un levrier ou d'un autre chien, & d'un buffle qui a des boucles.

Le fevre de Laubiere, d'azur au levrier rampant d'argent, accollé de gueules, bordé & bouclé d'or.

Bouclé, se dit, en termes de soierie, du velours à boucles qui a été fait à l'épingle, à la différence du velours ras ou coupé, qui a été fait au couteau.

BOUCLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Fibulare*. Attacher avec une boucle, mettre une boucle. *Il ne peut plus boucler ses souliers.*

Boucler une jument, se dit, en termes de manége & de Maréchallerie, de l'action de lui fermer l'entrée du vagin, par le moyen d'aiguilles ou d'anneaux de cuivre, pour l'empêcher d'être saillie.

Boucler un port, signifie fermer l'entrée d'un port. *Il fut ordonné de boucler le port.*

Boucler des cheveux, exprime l'action de donner à des cheveux une forme de boucles. *Dites-lui de boucler cette perruque.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *boukler*. Voyez Orthographe.

BOUCLETTE; substantif féminin, & terme de Passementiers, qui se dit des petits anneaux de fil ou autre matière placés au milieu de chaque lisse, pour y recevoir un des fils de la chaîne.

BOUCLIER; substantif masculin. *Clypeus*. Arme défensive, que les anciens portoient au bras gauche, & dont ils se servoient pour se mettre à couvert des coups de l'ennemi.

Boucliers votifs, s'est dit de certains disques de métal, que les Grecs & les Romains consacroient aux Dieux, & qu'ils suspendoient dans leurs temples en actions de grâces de quelque victoire, ou pour honorer la mémoire de quelque héros.

Bouclier, se dit, dans le sens figuré, en parlant des personnes, & signifie appui, soutien. *Ce grand homme étoit le bouclier de l'Empire.*

On dit aussi, dans le sens figuré, que *quelqu'un a fait une belle levée, une grande levée de bouclier*; pour dire, qu'il a fait de grands préparatifs pour une entreprise vaine & sans succès.

BOUCON; substantif masculin. Terme emprunté de l'Italien, & qui n'est usité que dans le style familier, pour exprimer un morceau ou un breuvage empoisonné. *Elle voulut lui faire avaler le boucon.*

BOUDÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOUDER.

BOUDER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Il ſe dit particulièrement des enfans qui ayant de l'ennui ou quelque petit chagrin, l'indiquent par leur ſilence & leur mauvaiſe mine. *Quel eſt le ſujet qui fait bouder cette petite fille?*

BOUDER, ſe dit auſſi de quelqu'un qui après avoir vécu familièrement avec une perſonne, ceſſe tout à coup de lui parler à cauſe de quelque petit ſujet de plainte qu'il croit avoir contre elle. *Il boude depuis quinze jours, ſans que je ſache pourquoi.*

BOUDER, s'emploie auſſi dans le ſtyle familier, comme verbe actif. *Elle ne ſait pas pourquoi vous la boudez.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *bouder contre ſon ventre;* pour dire, refuſer par dépit quelque choſe qui fait plaiſir.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *boude*, la ſyllabe *bou* eſt longue.

BOUDERIE; ſubſtantif féminin. Action, état de la perſonne qui boude. *Sa bouderie ne m'inquiète pas.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

BOUDEUR, EUSE; adjectif. Celui ou celle qui boude. *Cette femme eſt d'un caractère boudeur.*

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Ce ſont des boudeuſes.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un boudeur naturel*, mais *un naturel boudeur.*

Il faudroit changer le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *boudeuze*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUDIN; ſubſtantif maſculin. *Botulus.* Sorte de mets compoſé de ſang & de graiſſe de porc, qu'on renferme dans un boyau, avec du poivre, du ſel & d'autres aſſaiſonnemens. *Un bon boudin doit être noir & gras.*

BOUDIN BLANC, ſe dit d'un boyau rempli de lait & de blanc de chapon, avec les aſſaiſonnemens néceſſaires.

On dit proverbialement, figurément & populairement, qu'*une entrepriſe s'en ira en eau de boudin;* pour dire, qu'elle n'aura aucun ſuccès.

BOUDIN, ſe dit, en termes de Mineurs, d'une fuſée faite d'étoupes & d'autres matières combuſtibles.

BOUDIN, ſe dit, en termes d'Architecture, du gros cordon de la baſe d'une colonne.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BOUDINE; ſubſtantif féminin. C'eſt, dans les Verreries, le nœud ou la boſſe du milieu d'un plat de verre.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

BOUDINIÉRE ; ſubſtantif féminin, & terme de Chaircutiers, qui ſe dit d'un petit inſtrument de fer blanc, par le moyen duquel ces Artiſans rempliſſent les boyaux dont ils font des boudins.

BOUDINURE ; terme de marine. *Voyez* EMBOUDINURE.

BOUDOIR ; ſubſtantif maſculin & du ſtyle familier, qui ſe dit d'un petit cabinet où l'on ſe retire pour être ſeul. *Madame ne quitte plus ſon boudoir.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BOUDRI ; nom propre d'une petite ville de Suiſſe, dans le Comté, & à deux lieues de Neuf-chatel.

BOUE ; ſubſtantif féminin. *Lutum.* Fange, ordure qui s'amaſſe ſur les chemins, les rues & les places publiques. *Les carroſſes m'ont tout couvert de boue.*

Payer les boues & les lanternes ; cette phraſe ſignifie payer la taxe impoſée pour faire enlever les boues & entretenir les lanternes.

On dit proverbialement, qu'*une maiſon n'eſt bâtie que de boue & de crachats ;* pour dire, que les matériaux n'en valent rien.

On dit proverbialement & populairement, pour exprimer qu'on mépriſe une choſe, *que l'on n'en fait pas plus d'état que de la boue de ſes ſouliers.*

BOUE, ſe dit par extenſion, du pus qui découle d'un abcès.

On dit en termes de Maréchallerie, que *la boue ſouffle au poil ;* pour dire, que le pus paroît vers la couronne dans un cheval bleſſé au pied.

BOUE, ſe dit chez les Diſciples d'Hermès, de la matière du grand œuvre, quand elle reſſemble à de la poix fondue.

BOUE, ſe dit, dans le ſens figuré, pour exprimer un état miſérable. *C'eſt un homme que cette Dame a tiré de la boue.*

On dit auſſi, dans le ſens figuré, d'une perſonne qui a l'ame baſſe, que *c'eſt une ame de boue.*

On dit encore figurément, *traîner une perſonne dans la boue ;* pour dire, la vilipender.

Ce monoſyllabe eſt long.

BOUÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOUER.

BOUEAU, BOUELE, BOUELLE ; vieux mots qui ſignifioient autrefois boyau.

BOUÉE ; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Morceau de bois ou baril vide flottant au-deſſus de l'eau, & deſtiné à marquer l'endroit où l'ancre eſt mouillée, de même que les pieux, les débris de vaiſſeaux, les écueils & paſſages dangereux que la mer couvre.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BOUER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* C'eſt, dans les monnoies, frapper pluſieurs flans enſemble, placés les uns ſur les autres avec le marteau appelé *bouard.* On blanchit les flans quand on les a boués.

BOUESINE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois, trompette.

BOUESSÉ ; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à cinq lieues & demie, eſt-nord-eſt, du Mans.

BOUEUR ; ſubſtantif maſculin. Celui qui eſt prépoſé pour enlever les boues des rues de quelque ville. *C'eſt un boueur de Paris.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BOUEUX, EUSE; adjectif. *Lutoſus, a, um*, qui eſt rempli de boue. *Ces terres ſont toujours boueuſes.*

On dit qu'*une eſtampe eſt boueuſe*, quand la planche n'ayant pas été nettoyée ſuffiſamment, il ſe trouve du noir entre les hachures.

On appelle *ancre boueuſe*, la plus petite des ancres d'un navire.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une boueuſe rue*, mais *une rue boueuſe*.

Il faudroit changer le *x* du maſculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, *boueus, boueuze*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUFFANT, ANTE; participe actif & adjectif verbal. Qui paroît gonflé. Ce mot ſe dit particulièrement des étoffes dont la conſiſtance eſt telle, qu'elles ſe ſoutiennent d'elles-mêmes, ſans s'applatir. *Un velours bouffant.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme, en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une bouffante étoffe*, mais *une étoffe bouffante*.

BOUFFARD; vieux mot qui ſignifioit autrefois gourmand.

BOUFFE, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOUFFER.

BOUFFEAU; vieux mot qui ſignifioit autrefois, ſoufflet.

BOUFFÉE; ſubſtantif féminin. Ce mot, qui eſt du ſtyle familier, déſigne l'action ſubite & paſſagère de diverſes choſes. *On y reſpire des bouffées de ſoufre.*

BOUFFÉE, ſignifie auſſi halênée. *Il nous régala de bouffées d'ail & de tabac.*

BOUFFÉE DE FIÈVRE, ſe dit d'un accès de fièvre qui n'a point de ſuite.

BOUFFÉE, ſe dit auſſi, dans le ſens figuré, pour accès, boutade. *Cet avare a de temps à autre quelque bouffée de généroſité. Cette action fut l'effet d'une bouffée de vertu.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BOUFFEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſouffle.

BOUFFER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce mot déſigne l'effet de certaines étoffes dont la conſiſtance eſt telle qu'elles ſe ſoutiennent d'elles-mêmes ſans s'applatir. *Ce velours bouffe.*

BOUFFER, ſignifie auſſi enfler les joues par plaiſanterie, mais on l'emploie rarement dans cette acception.

On dit familièrement d'une perſonne qui paroît être en colère, qu'*elle bouffe de colère.*

Ce verbe s'emploie auſſi activement en termes de boucherie, & l'on dit *bouffer un rognon de veau*; pour dire, le ſouffler avec un tuyau, afin d'en faire enfler les graiſſes.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *f* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *boufer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUFFETTE ; ſubſtantif féminin. *Floccus*. Petite houpe qui pend aux harnois des chevaux. *Faites remettre les bouffettes de ce harnois.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

BOUFFI, IE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOUFFIR.

STYLE BOUFFI, ſe dit figurément d'un ſtyle guindé, emphatique, ampoulé.

On dit auſſi, dans le ſens figuré, d'un homme vain & orgueilleux, qu'*il eſt bouffi d'orgueil & de vanité.*

BOUFFIR ; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. *Inflare*. Enfler. Il ne ſe dit au propre qu'en parlant de chairs. *Cette maladie lui a bouffi les jambes & les cuiſſes.*

BOUFFIR, eſt auſſi verbe neutre. *Ses joues bouffiſſent.*

On dit, *faire bouffir un hareng au feu ;* pour dire, l'y faire renfler.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde, dont le *r* final ſe fait toujours ſentir, eſt longue.

La quantité proſodique des autres temps de ce verbe ſuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir*. Voy. au mot VERBE, les règles indiquées.

Il faudroit ſupprimer un *f* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *boufir*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUFFISSURE ; ſubſtantif féminin. *Tumor*. Enflûre dans les chairs cauſée par un épanchement de la ſéroſité du ſang dans tout le corps, ou dans quelqu'une de ſes parties.

Cette maladie ſe reconnoît au gonflement qui l'accompagne, à la peſanteur de la partie, à ſa molleſſe & à ſa fléxibilité. On la diſtingue de l'embonpoint, en ce que la partie affligée retient l'impreſſion du doigt qu'on y appuie.

La *Bouffiſſure* ayant ſon principe dans la foibleſſe des organes, & la mauvaiſe qualité des liquides, on doit employer dans le traitement, des remèdes diurétiques propres à diſſoudre le ſang & les humeurs, & à fortifier les ſolides du corps.

BOUFFISSURE DE STYLE, ſe dit, dans le ſens figuré, du défaut d'un ſtyle guindé, emphatique & ampoulé.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *f* & un *s* qui ſont oiſifs, & écrire, d'après la prononciation, *boufiſure*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUFFON, ONNE ; adjectif. Plaiſant, enjoué, facétieux. *Elle a l'humeur bouffonne.*

BOUFFON, s'emploie auſſi ſubſtantivement, & déſigne quelqu'un qui fait métier de dire des choſes plaiſantes pour exciter à rire. *C'eſt le meilleur bouffon qui ait paru ſur le théâtre.*

On dit d'une perſonne qui cherche à faire rire une compagnie, qu'*elle aime à faire le bouffon, la bouffonne.*

On dit par careſſe à une petite fille gaie & enjouée, que *c'eſt une petite bouffonne.*

On dit de quelqu'un, qu'*il ſert de bouffon ;* pour dire, qu'on ſe moque de lui.

Les

Les deux ſyllabes du maſculin ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel & brève au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un bouffon Auteur*, mais *un Auteur bouffon*.

BOUFFONNÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BOUFFONNER.

BOUFFONNER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Faire ou dire quelque choſe de bouffon. *A quoi ſert-il de bouffonner comme vous faites?*

Les temps compoſés de ce verbe ſe conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *Ils ont bouffonné.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *f* & un *n* qui ſont oiſifs, & écrire, d'après la prononciation, *bouſoner*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUFFONNERIE; ſubſtantif féminin. Ce qui ſe dit ou ſe fait pour exciter à rire. *Vos bouffonneries ne m'amuſent pas.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième longue.

BOUFOIS; vieux mot qui ſignifioit autrefois bruit, vacarme.

BOUGARASSIN; vieux mot qui ſignifioit autrefois bougran.

BOUGE; ſubſtantif maſculin. Sorte de petite pièce ou cabinet auprès d'une chambre, dans une maiſon du peuple. *Il occupe au premier une chambre & un bouge.*

BOUGE, ſe dit auſſi d'un appartement ſale. *Je ne ſais comme il peut demeurer dans ce bouge.*

BOUGE, ſe dit, en termes de Charons, de la partie la plus élevée du moyeu d'une roue.

BOUGE, ſe dit, en termes d'Orfèvres, d'un ciſelet avec lequel on travaille les petites parties où le marteau à bouge ne peut pénétrer.

BOUGE, ſe dit encore, en termes d'Orfèvres, de la partie du chandelier qui commence à la poignée, & qui deſcend ſur le pied en s'évaſant.

BOUGE, ſe dit, en termes de Tonneliers, du milieu de la futaille, dans ſa partie la plus élevée.

BOUGE, ſe dit, en termes de Planeurs, de la partie d'une aſſiette qui ſépare le fond de l'arrête.

BOUGE, ſe dit, en termes de Marine, de la rondeur des baux & des tillacs d'un navire.

BOUGE, ſe dit, dans le commerce, d'une ſorte d'étamine fine, blanche, claire, avec laquelle on fait des chemiſes aux Religieux qui n'en portent point de toile.

BOUGE, ſe dit auſſi, dans le commerce, d'un petit coquillage qui ſert de monnoie dans les Indes.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *bouje*. Voy. ORTHOGRAPHE.

BOUGÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BOUGER.

BOUGEOIR; ſubſtantif maſculin. Sorte de petit chandelier ſans pied, avec un manche par lequel on le porte à la main. *Ce bougeoir eſt bien travaillé.*

BOUGEOIR, ſe dit du petit chandelier d'or qu'un Valet de Chambre porte au coucher du Roi, & que le Roi fait donner par diſtinction à quelque

Seigneur de ſa Cour pendant qu'il ſe déshabille.

BOUGEOIR, ſe dit auſſi de l'étui dans lequel l'Aumônier d'un Prélat renferme la bougie qu'il portoit tandis que le Prélat officioit.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer *ge* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *boujoir*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUGEON; vieux mot qui ſignifioit autrefois flèche à tête.

BOUGER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Se movere*. Se mouvoir du lieu où l'on eſt. *Pourquoi bougez-vous?*

BOUGER, s'emploie le plus ſouvent avec la négative. *Je vous prie de ne pas bouger.*

On dit, par extenſion, *qu'une perſonne ne bouge pas de quelque endroit*; pour dire, qu'elle y eſt fréquemment. *Il ne bouge pas des Cafés.*

Les temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire AVOIR. *Ils n'ont pas bougé; nous n'aurions pas bougé.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* feminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *je bouge*, la ſyllabe *bou* eſt longue.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *boujer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUGERONNER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois commettre le crime de Sodomie.

BOUGETTE; ſubſtantif féminin. Petit ſac de cuir qu'on porte en voyage. *J'ai perdu ma bougette.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

BOUGIE; ſubſtantif féminin. Chandelle de cire. *Il fait uſage de bougie. Allez acheter un paſn de bougie.*

BOUGIE, ſe dit, en termes de Chirurgie, d'une petite verge cirée qu'on introduit dans l'urèthre pour le dilater & le tenir ouvert, ou pour conſumer des carnoſités.

Les bougies ſont ſimples ou compoſées. Les ſimples ne ſont autre choſe qu'une mèche garnie de cire. Les compoſées ſont celles où l'on mêle avec la cire quelque poudre ou médicament.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *boujie*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUGIÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOUGIER.

BOUGIER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Paſſer de la bougie allumée ſur les bords d'une étoffe, afin qu'elle ne s'effile pas. *Il faut bougier ce velours.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſem-

blent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

BOUGON; vieux mot qui ſignifioit autrefois verrou, verge de fer.

BOUGONNEUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois Maître & Garde, ou Juré de la Draperie.

BOUGRAN; ſubſtantif maſculin. Toile forte & gommée, que les Tailleurs emploient pour doubler quelques endroits des habits, afin de les tenir plus fermes. *Une aune de bougran.*

Le *bougran* paye pour droits, à l'entrée & à la ſortie du Royaume, quatre livres dix ſous par quintal.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

BOUGUERIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois héréſie, ſecte des Albigeois.

BOUGUIS; nom propre. Royaume de l'île des Célèbes, dans la mer des Indes. Boné en eſt la ville capitale.

BOUHOCHE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſarcloir.

BOUHOURS; (Dominique) Jéſuite François, né à Paris en 1628. Il a donné divers Ouvrages au Public, parmi leſquels on diſtingue ſes remarques ſur la Langue, & ſa manière de bien penſer ſur les Ouvrages d'eſprit. Ces deux Ecrits, dont le ſtyle eſt pur & agréable, ſeront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront ſe former le goût: ils y apprendront à éviter l'enflure, l'obſcurité, le recherché, & le faux.

Il ne faut pas juger la *Manière de bien penſer ſur les Ouvrages d'eſprit*, par les Vers ingénieux que Madame Deshoulières, mécontente de n'être pas citée dans cet Ouvrage, envoya au P. Bouhours. Les voici:

Père Bouhours dans vos penſées,
La plûpart fort embarraſſées,
A moi vous n'avez point penſé;
De célèbres Auteurs que votre livre chante,
Dans une liſte triomphante,
Je ne vois point mon nom placé:
Mais auſſi dans le même rôle,
Vous avez oublié Paſcal,
Qui pourtant ne penſoit point mal:
Un tel compagnon me conſole.

BOUILLANT, ANTE; adjectif verbal & participe actif. Qui bout. *Un bain d'eau bouillante.*

BOUILLANT, ſe dit des perſonnes, dans le ſens figuré, & ſignifie prompt, vif, ardent. *C'étoit une femme bouillante.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une bouillante huile*, mais *une huile bouillante.*

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *bouliant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUILLARD; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine, dont quelques-uns ſe ſervent pour déſigner certain nuage qui donne du vent & de la pluie.

BOUILLE; ſubſtantif féminin, & terme de Pêche, qui ſe dit d'une longue perche avec laquelle les Pê-

cheurs remuent la vaſe, & troublent l'eau, afin que le poiſſon entre plus facilement dans les filets.

BOUILLE, ſe dit auſſi, & de la marque appliquée par un Commis à chaque pièce de drap dont on fait déclaration au Bureau des Fermes du Roi, & du droit même que l'on paye en faiſant la déclaration.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

BOUILLE; (la) nom propre. Bourg de France, en Normandie, ſur la Seine, à trois lieues, nord-oueſt, de Rouen. On y fabrique des draps auſſi fins que ceux d'Elbeuf.

BOUILLÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOUILLER.

BOUILLÉ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, environ à ſept lieues, nord-oueſt, d'Angers.

BOUILLE-COTONIS, BOUILLE-CHARMAY; ſubſtantif maſculin. On déſigne ainſi, dans le commerce, deux ſortes de ſatins des Indes orientales, qu'on appelle autrement *Attlas*. Voyez *ce mot*.

BOUILLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Pêche, qui exprime l'action de remuer la vaſe, & de troubler l'eau avec la bouille, afin que le poiſſon entre plus facilement dans les filets.

Il eſt défendu de bouiller, par l'Article II du Titre XXXI de l'Ordonnance des Eaux & Forêts, à peine de banniſſement pendant trois ans, & de cinquante livres d'amende.

BOUILLER UNE ÉTOFFE, ſignifie la marquer dans les Bureaux des Fermes du Roi, comme le preſcrivent les Règlemens.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire *boulier*. Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui ſe terminent par un *e* muet. De *boulier*, il faudroit faire je *bouille*.

BOUILLI; ſubſtantif maſculin. Pièce de bœuf, de veau, de mouton, de volaille cuite dans un pot ou une marmite, avec de l'eau. *Le bouilli n'eſt pas cuit.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

BOUILLI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOUILLIR.

On appelle *cuir bouilli*, du cuir de vache, dont la préparation conſiſte à l'endurcir à force de le faire bouillir.

BOUILLIE; ſubſtantif féminin. Sorte de nourriture propre aux petits enfans, & qui ſe prépare avec de la farine & du lait. *Donnez de la bouillie à cet enfant.*

On dit, dans le ſtyle familier, d'une viande qu'on a trop fait bouillir, *qu'elle eſt en bouillie, qu'elle s'en va tout en bouillie.*

BOUILLIE, ſe dit quelquefois, dans les Papeteries, de cette pâte liquide, faite de drilles, avec laquelle on fabrique le papier.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *faire de la bouillie pour les chats*; pour dire, prendre beaucoup de peine pour une choſe inutile.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſéconde longue.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

BOUILLIR ; verbe neutre irrégulier de la ſeconde conjugaiſon. *Fervere.* Il ſe dit proprement des liqueurs agitées par la chaleur ou par quelque fermentation. *Faites bouillir l'eau avant d'y mettre le thé.*

BOUILLIR, ſe dit, par extenſion, des choſes qu'on fait cuire dans l'eau ou quelqu'autre liqueur. *Faites bouillir ces châtaignes.*

BOUILLIR, ſe dit auſſi du pot ou autre vaiſſeau dans lequel on fait cuire quelque choſe. *Ayez ſoin de faire bouillir la marmite.*

On dit figurément, d'un jeune homme vif, ardent, impétueux, *que le ſang lui bout dans les veines.*

On dit auſſi figurément ; *la tête me bout, la cervelle me bout ;* pour dire, qu'on ſent une chaleur immodérée à la tête.

On dit proverbialement & figurément, d'une choſe qui ne peut ſervir à quoi que ce ſoit, *qu'elle n'eſt bonne ni à rôtir, ni à bouillir.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, d'une choſe utile à la ſubſiſtance d'une famille, *qu'elle ſert à faire bouillir la marmite.*

BOUILLIR DU LAIT, s'emploie activement, figurément & proverbialement en deux acceptions différentes.

On dira, *on me bout du lait ;* pour dire, on ſe moque de moi.

On dira auſſi, *c'eſt me bouillir du lait ;* pour dire, c'eſt me faire plaiſir.

Ces expreſſions ſe prennent donc en bonne ou en mauvaiſe part, relativement au ton ou aux choſes qui les accompagnent.

CONJUGAISON & quantité proſodique du verbe irrégulier *bouillir.*

INDICATIF. *Préſent. Singulier.* Je bous, tu bous, il bout.

Pluriel. Nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent.

Le monoſyllabe, qui forme les deux premières perſonnes du ſingulier, eſt long. Celui qui forme la troiſième perſonne, eſt bref.

Les deux premières perſonnes du pluriel ont la première ſyllabe brève, & la ſeconde longue. La troiſième perſonne a la première ſyllabe brève, & la ſeconde très-brève.

Les *ll* ſe prononcent mouillés par-tout où il s'en rencontre dans ce verbe.

Il faudroit ajouter un *i* après le ſecond *l* des deux premières perſonnes, & écrire, d'après la prononciation, *bouillions, bouilliez.*

IMPARFAIT. *Singulier.* Je bouillois, tu bouillois, il bouilloit.

Pluriel. Nous bouillions, vous bouilliez, ils bouilloient.

La quantité proſodique de toutes les perſonnes des deux nombres, eſt la même que celle des deux premières perſonnes du pluriel, du temps qui vient de précéder.

Ne prenez pas pour deux ſyllabes *ions* & *iez*, qui terminent les deux premières perſonnes du pluriel : ce ſont des diphtongues en poëſie comme en proſe.

Il faudroit ajouter un *i* après le ſecond *l* des trois perſonnes du ſingulier & de la troiſième du pluriel, changer le ſecond *o* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *je bouillais, &c.* pour les raiſons données

en parlant des voyelles & des diphtongues. *Voyez* ces mots.

Impératif. *Préſent. Singulier.* Bous, qu'il bouille.

Pluriel. Bouillons, bouillez, qu'ils bouillent.

Le monoſyllabe, qui forme la ſeconde perſonne du ſingulier, eſt long. La troiſième perſonne a la première ſyllabe brève, & la ſeconde très-brève.

Le pluriel de ce mode reſſemble en tout au pluriel du préſent de l'indicatif.

Subjonctif. *Préſent. Singulier.* Que je bouille, que tu bouilles, qu'il bouille.

Pluriel. Que nous bouillions, que vous bouilliez, qu'ils bouillent.

La quantité proſodique du ſingulier de ce temps, & de la troiſième perſonne du pluriel, eſt la même que celle des troiſièmes perſonnes du ſingulier & pluriel de l'impératif. La première & la ſeconde perſonne du pluriel, ont la quantité des deux premières perſonnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif.

Infinitif. *Préſent.* Bouillir.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde, dont le *r* final ſe fait toujours ſentir, eſt longue.

Le gérondif fait *bouillant.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Voyez ci-devant le participe actif.

Les autres temps de ce verbe ſont réguliers, & ſuivent les règles données pour la conjugaiſon & la quantité proſodique du verbe *ravir. Voyez* au mot Verbe, les règles indiquées.

Les temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire Avoir. *Il a bouilli, elle auroit bouilli, &c.*

Le *t* final des temps ou des perſonnes de ce verbe, eſt muet, ou ſe fait ſentir, comme nous l'expliquons en parlant de cette lettre.

Le *s* final prend le ſon du *z* devant une voyelle, mais en ſuivant la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Obſervez que les lettres *nt*, qui terminent les troiſièmes perſonnes du pluriel de certains temps, n'ont aucun ſon particulier, & ne ſont que la marque du pluriel, quand le *t* doit être muet. Dans ce cas, vous prononcez *ils bouillent*, comme s'il étoit écrit *ils bouille.* Ceci ſe trouve expliqué au mot Verbe.

BOUILLITOIRE, ſubſtantif des deux genres, & terme de Monnoies.

On dit, *donner le bouillitoire* ou *la bouillitoire;* pour exprimer l'action de faire bouillir les flans dans un liquide préparé pour les nettoyer & les blanchir.

BOUILLOIRE, ſubſtantif féminin. Vaiſſeau de cuivre ou d'autre métal propre à faire bouillir de l'eau & d'autres liqueurs. *Nettoyez la bouilloire.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BOUILLON, ſubſtantif maſculin. Cette partie de l'eau ou de quelqu'autre liqueur qui s'élève en rond au-deſſus de ſa ſurface, par l'action de la chaleur ou de quelqu'autre agent. *Ce vin bout à gros bouillons.*

On dit d'une choſe qu'on ne veut pas laiſſer longtemps bouillir, *qu'il ne lui faut qu'un bouillon ou deux.*

Bouillon, ſe dit d'une décoction de la chair des animaux faite ſur un

feu modéré, pour ſervir enſuite de nourriture ou de remède. *Un bouillon de veau. Du bouillon de grenouilles.*

On dit, *prendre un bouillon;* pour dire, avaler à peu près autant de bouillon qu'une écuelle en contient.

On dit d'une perſonne infirme, & hors d'état de prendre de la nourriture ſolide, *qu'elle eſt réduite au bouillon.*

BOUILLON D'EAU, ſe dit d'un gros jet-d'eau qui ſort en abondance, & qui ne s'élève qu'à peu de hauteur. Les bouillons d'eau garniſſent les caſcades, gargouilles, *&c.* qui font partie de la décoration des jardins.

BOUILLON, ſe dit de l'effet que produit ſur l'eau ou les liqueurs quelque mouvement violent qui les agite. *L'eau du fleuve y pénétroit à gros bouillons.*

On dit figurément, *les premiers bouillons de la fureur, de la colère;* pour dire, les premiers tranſports de la fureur, de la colère.

BOUILLON, ſe dit, en termes de Maréchallerie, d'une excroiſſance charnue, de la groſſeur d'une ceriſe, qui vient ſur la fourchette du cheval, ou à côté, & qui rend boiteux l'animal.

BOUILLON, ſe dit de certains gros plis ronds qu'on fait faire à quelques étoffes, pour orner quelques meubles ou habillemens.

BOUILLON, ſe dit, en termes de Brodeurs, d'une petite lame d'or ou d'argent tortillé, très-fine & très-brillante, qui ſe poſe dans le milieu des fleurs en broderie, où on l'attache avec du fil d'or, d'argent ou de ſoie.

BOUILLON, ſe dit, en termes de Boutonniers, d'un fil d'or avec lequel ces Artiſans font des épis, des roues, & autres enjolivemens de leur profeſſion.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Il faudroit faire ſuivre le ſecond *l* d'un *i*, & écrire, d'après la prononciation, *bouillion.*

BOUILLON; nom propre. Jolie petite ville capitale du Duché de ce nom, dans le pays de Luxembourg, ſur la rivière de Sémois, à deux lieues & demie, nord-eſt, de Sedan. Louis XIV prit cette Ville en 1676, & la donna au Duc de Bouillon; mais en conſervant le Château, qui eſt un poſte important, où la France entretient garniſon. Il y a dans cette Ville une Cour Souveraine, qui y rend la Juſtice au nom du Duc.

Le Duché de Bouillon a environ quatre lieues & demie de longueur & deux lieues de largeur. Il eſt arroſé par la rivière de Sémois, qui abonde en poiſſons. On y recueille peu de grains; mais comme il eſt entouré de bois, on y a du gibier & des pâturages.

BOUILLON BLANC. *Voyez* MOLÈNE.

BOUILLONNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOUILLONNER.

BOUILLONNEMENT; ſubſtantif maſculin. Etat de la liqueur qui bouillonne. *On dit que le bouillonnement de cette eau eſt un ſigne d'orage.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui

ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

BOUILLONNER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Il ſe dit des liqueurs qui ſortent & s'élèvent par bouillons, ſoit par leur propre action, ſoit par celle de quelqu'autre agent. *Cette eau bouillonne continuellement.*

BOUILLONNER, ſe dit, en termes de Boutonniers, de l'action d'enjoliver un bouton avec du bouillon. *Il bouillonne bien ſes boutons.*

Ce verbe, dans ce ſens, eſt employé activement.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BOVINO; nom propre. Ville Epiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Capitanate, à ſix milles, au ſud, de Troya.

BOUIS. *Voyez* BUIS.

BOUKET; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpéce de chanvre.

BOULADE; vieux mot qui ſignifioit autrefois maſſue.

BOULANGÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOULANGER.

BOULANGER; ſubſtantif maſculin. *Piſtor.* Celui qui exerce le métier de faire & de vendre du pain. *Ce Boulanger fait bien le pain.*

Il y a à Paris quinze Marchés au Pain, où ſe trouvent le Mercredi & le Samedi de chaque ſemaine quinze cens trente-quatre Boulangers, chargés de fournir une certaine quantité de Pain, à peine d'amende. Chaque Boulanger doit vendre juſqu'à midi au prix fixé: paſſé cette heure, il doit diminuer ce prix pour faciliter ſon débit, parce qu'il eſt obligé de vendre tout ce qu'il a expoſé ſur le Marché.

BOULANGER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action de pétrir la farine, & d'en faire du pain. *Cette femme boulange le pain auſſi-bien que ſon mari.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *Boulanjer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOULANGÈRE; ſubſtantif féminin. Celle qui eſt femme d'un Boulanger, ou dont la profeſſion eſt de faire & vendre du pain. *Dites à la Boulangère que ſon pain eſt mal cuit.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

BOULANGERIE; ſubſtantif féminin. C'eſt, dans les Maiſons religieuſes & dans les campagnes, le lieu où ſe prépare le pain. *Il faut porter cette farine à la Boulangerie.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième très-brève, & la quatrième longue.

BOULAY; nom propre. Ville & Bailliage de France, en Lorraine, ſur le ruiſſeau de Kaltzbach, environ à douze lieues, nord-nord-eſt, de Nancy.

BOULE; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne, en général, un corps rond de quelque matière que ce ſoit.

C'eſt

C'eſt une boule d'ivoire. Cette boule eſt de verre.

Boule, ſe dit, au Jeu de Quilles, d'un morceau de bois très-rond avec lequel on abat les quilles.

On appelle *Jeu de boule*, un exercice aſſez connu, où pluſieurs perſonnes font rouler des boules d'une place à une autre, & jouent à qui fera aller ſa boule plus près du but déſigné.

Avoir la boule, ſignifie avoir l'avantage de jouer le premier. Et *aller à l'appui de la boule*, ſignifie jouer de façon à pouſſer plus près du but la boule de la perſonne avec qui l'on eſt aſſocié.

Aller à l'appui de la boule, ſe dit auſſi figurément & familièrement; pour dire, ſeconder quelqu'un dans quelque affaire, dans quelque entrepriſe.

On dit, au Jeu de Quilles, *pied à boule*, pour avertir la perſonne qui joue de tenir le pied à l'endroit où ſa boule s'eſt arrêtée.

On dit, dans le ſens figuré, *tenir pied à boule*; pour dire, vaquer ſans relâche à quelques fonctions. Et *faire tenir pied à boule à une perſonne*; pour dire, l'obliger à être fort aſſidue.

On dit de quelqu'un gras & replet, *qu'il eſt rond comme une boule.*

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, *qu'il a fait une choſe à boule vue, à la boule vue*; pour dire, qu'il l'a faite inconſidérément.

Boule d'amortissement, ſe dit, en termes d'Architecture, d'un corps ſphérique qu'on emploie ſouvent pour terminer quelque décoration, comme la pointe d'un clocher, d'une pyramide, *&c.*

Boule, ſe dit, en termes de Jardinage, de certains arbriſſeaux taillés en forme de boule. *Une boule de jaſmin, de chèvrefeuille.*

Boule, ſe dit, en termes de Chaudronniers, d'un inſtrument d'acier, que ces Artiſans appellent autrement *enclume ronde*, & ſur lequel ils font la carre des chaudrons, & autres ouvrages qui ont des enfonçures.

Boule de mars, ſe dit d'un remède excellent pour les bleſſures. En voici la préparation.

Prenez une partie de limaille d'acier, réduite en poudre très-fine, & deux parties de tartre blanc auſſi en poudre : mêlez ces ſubſtances dans une cucurbite; arroſez le mélange d'eau-de-vie, de façon qu'il en ſoit couvert à la hauteur d'un doigt : digérez, ſoit au bain marie, ſoit à la chaleur du ſoleil; verſez de rechef de l'eau-de-vie ſur la maſſe ſéchée & pulvériſée : mettez encore en digeſtion, & répétez juſqu'à ce que la maſſe deſſéchée paroiſſe comme réſineuſe. Alors vous formerez des maſſes de la groſſeur d'un petit œuf, que vous conſerverez pour le beſoin.

Pour en faire uſage, vous mettrez la boule dans de l'eau-de-vie chaude, où vous la laiſſerez fondre juſqu'à ce que la liqueur ait pris une couleur brune; alors vous y tremperez des linges, que vous appliquerez ſur la partie bleſſée

Boules de mercure, ſe dit d'un amalgame de mercure & d'étain, aſſez ſolide pour pouvoir ſe mouler, & conſerver de la conſiſtance.

On fait fondre l'étain; on y ajoute le mercure, & on coule le tout dans un moule creux & rond.

On ſe ſert de ces boules pour purifier l'eau dans laquelle on les fait

bouillir ; on les porte en voyage pour cet uſage.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

BOULÉ ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BOULER.

BOULEAU ; ſubſtantif maſculin. *Betula*. Arbre d'une hauteur médiocre, qui a le bois tendre & blanc. Son écorce, preſque incorruptible, eſt blanche, luſtrée, ſatinée ſur les jeunes branches, & raboteuſe ſur les troncs. Il a les feuilles pointues, dentelées, vertes, tendres, liſſes, & moins larges que celles du peuplier noir. Son fruit eſt un petit chaton écailleux, qui renferme une ſemence ordinairement bordée de deux aîles membraneuſes.

Le *bouleau* croît dans les bois & ſur les montagnes. Il contient beaucoup d'huile & de flegme, & un peu de ſel eſſentiel. Ses feuilles, qui ont un peu d'odeur & une ſaveur amère, ſont réſolutives & puiſſamment déterſives.

En perçant l'écorce dans le temps de la sève, il en découle une liqueur légèrement acide, douce, agréable & diurétique. On la donne aux perſonnes à la doſe d'un verre, & à celle d'une demi-livre pour les animaux.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne au ſingulier ; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer l'*e* qui eſt oiſif, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *boulaus*, *boulaus*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOULÉEUR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois trompeur, ruſé.

BOULEN ; (Anne de) nom propre. C'eſt la mère de la célèbre Elisabeth Reine d'Angleterre. Etant entrée, en qualité de fille d'honneur, au ſervice de Catherine d'Arragon, femme de Henri VIII, ce Prince en devint amoureux, au point qu'il réſolut de répudier la Reine pour l'épouſer. Il s'adreſſa, pour obtenir ſon divorce, au Pape Clément VII : mais ce Pontife ne répondit pas aux vœux du Monarque, & maintint au contraire la validité de ſon mariage avec Catherine. Henri, qui avoit épouſé ſecrettement Anne de Boulen, rendit alors public ſon divorce & ſon ſecond mariage ; abolit dans ſes Etats en 1534, par un acte ſolennel de ſon Parlement, l'autorité du ſouverain Pontife, défendit de payer à Rome le tribut que l'Angleterre lui payoit depuis long-temps, & ſe fit reconnoître chef de l'Egliſe Anglicanne. Bientôt après naquit la fameuſe Elizabeth ; mais la nouvelle Reine ne jouit pas long-temps de ſa gloire : le Monarque inconſtant, épris des charmes de Jeanne de Seymour, fit deſcendre Anne de Boulen du thrône, pour l'envoyer ſur l'échaffaut, où il lui fit trancher la tête en 1536, après l'avoir fait condamner comme coupable d'inceſte & d'adultère.

BOULÈNE ; nom propre. Ville du Comté Venaiſſin, ſur la rivière de Letz, dans une contrée fertile, à ſept lieues, nord, d'Avignon.

BOULER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Il ſe dit des pigeons qui enflent leur gorge. *Ces pigeons vont bouler.*

Les temps compoſés de ce verbe ſe

conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *Ils ont boulé. Ils auroient boulé.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERRE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BOULEROT; ſubſtantif maſculin. Sorte de poiſſon de mer du genre des goujons. *Voyez* ce mot.

BOULERRES; vieux mot qui ſignifioit autrefois adroit, ruſé.

BOULET; ſubſtantif maſculin. Groſſe balle de fer ſervant à charger une pièce d'artillerie. *Cela avoit la groſſeur d'un boulet de canon.*

BOULET ROUGE, ſe dit d'un boulet qu'on a fait rougir au feu avant de le mettre dans le canon.

BOULETS A CHAÎNE, ſe dit de deux boulets attachés l'un à l'autre par une chaîne de trois ou quatre pieds de longueur.

BOULETS CREUX, ſe dit de certaines boîtes de fer longues, dont le diamètre eſt du calibre d'une pièce quelconque, & de la longueur de deux calibres & demi ou environ. Ces boîtes renferment des balles, de la mitraille & de l'artifice, qui s'enflamme par le moyen d'une fuſée.

BOULETS MESSAGERS, ſe dit de certains boulets creux dont on faiſoit uſage autrefois pour faire pénétrer des lettres dans une place aſſiégée.

BOULET COUPÉ, ſe dit d'une ſorte de boulet de canon diviſé en deux parties, qui tiennent l'une à l'autre par une chaîne, & dont on fait quelquefois uſage ſur mer.

On a auſſi donné le nom de *boulets barrés*, de *boulets à l'ange*, à *deux têtes*, &c. à différens boulets qui ne différoient guères de ceux dont nous venons de parler, & deſquels on ne fait plus d'uſage.

BOULET, ſe dit de la jointure qui eſt au-deſſus du genou de la jambe d'un cheval. C'eſt au boulet que le cheval ſe coupe.

On appelle, *boulet gorgé*, un boulet enflé.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BOULETÉ, ÉE; adjectif & terme de Manège & de Maréchallerie, qui ſe dit d'un cheval dont le boulet n'eſt plus dans ſa ſituation naturelle.

BOULETERANES; nom propre. Bourg de France, en Rouſſillon, environ à cinq lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Perpignan.

BOULETTE; ſubſtantif féminin. Petite boule de chair hachée & aſſaiſonnée que l'on ſert de pluſieurs façons ſur les tables. *Un ragoût de boulettes. On ſervit un pâté de boulettes.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *e* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *boulète*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOULEVART; ſubſtantif maſculin. Ce mot déſignoit autrefois ce que nous entendons aujourd'hui par gros baſtion.

BOULEVART, ſe dit, à Paris, du rempart qui entoure une partie de la ville & qui reçoit différentes dénominations, ſelon les différens quartiers. On diſtingue particulièrement le boulevart du Temple, qui eſt une promenade publique très-fréquentée, où les riches paroiſſent dans le plus brillant étala-

ge, & s'amuſent, avec le peuple, des farces d'une multitude de Bateleurs établis & répandus dans ce quartier.

BOULEVART, ſe dit, par extenſion, d'une place forte, qui met un grand pays à couvert de l'invaſion des ennemis. *Strasbourg eſt le boulevart de l'Alſace.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

Il faudroit ſupprimer le *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *boulevar*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOULEVERSÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOULEVERSER.

BOULEVERSEMENT; ſubſtantif maſculin. *Everſio.* Déſordre dans les choſes, renverſement. *L'incendie fut cauſe de tout ce bouleverſement.*

BOULEVERSEMENT, ſe dit dans le ſens figuré. *Ses idées ſont dans un bouleverſement abſolu.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième moyenne, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bouleverſemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOULEVERSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Evertere.* Renverſer, ruiner, déranger, mettre ſens deſſus deſſous. *Exemples.* Dans le ſens de renverſer, ruiner: *l'inondation bouleverſa tout.*

Dans le ſens de déranger, mettre ſens deſſus deſſous: *les Huiſſiers ont bouleverſé tous les meubles de la maiſon.*

BOULEVERSER, s'emploie dans le ſens figuré, & ſignifie, mettre en déſordre. *Cette banqueroute bouleverſa ſa fortune. La fièvre lui a bouleverſé le jugement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième moyenne, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BOULEUX; ſubſtantif maſculin. Ce mot déſigne un cheval trapu, qui n'a ni graces, ni nobleſſe, ni légéreté dans ſes allures, & qui n'eſt propre qu'à des ſervices de fatigue.

On dit figurément & familièrement de quelqu'un d'un eſprit médiocre, & qui pourtant fait ſon devoir dans l'occaſion, que *c'eſt un bon bouleux.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *x* final prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

BOULIER; ſubſtantif maſculin, & terme de pêche. Sorte de filets qu'on tend aux embouchures des étangs ſalés.

BOULIMIE; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine. Faim déſordonnée & fréquente, accompagnée de défaillance.

Les cauſes ordinaires de cette maladie, ſont les ſucs digeſtifs trop abondans ou trop âcres, & qui cauſent une irritation trop vive ſur les inteſtins.

En cas pareil, on purge le malade, on lui donne des lavemens, on le traite enſuite comme nous

avons dit au mot ACRETÉ, & ſur-tout on lui défend les exercices violens.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

BOULIN ; ſubſtantif maſculin. Trou pratiqué dans un colombier, afin que les pigeons y faſſent leurs petits. *Il faut augmenter le nombre des boulins de ce colombier.*

BOULINS, ſe dit auſſi de certains pots de terre faits exprès, afin que les pigeons s'y retirent.

BOULINS, ſe dit encore, en termes de Bâtimens, des trous où entrent les pièces de bois qui portent les échaffauts.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BOULINE ; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. C'eſt une corde amarrée, vers le milieu de chaque côté d'une voile, & qui ſert à la porter de biais pour prendre le vent de côté, quand on n'a ni vent largue, ni vent arrière. *Voyez* ALLER A LA BOULINE.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

BOULINÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOULINER.

BOULINER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui eſt du ſtyle populaire, ſignifie, voler, dérober dans un camp d'armée. *Ce ſoldat boulina les denrées du Vivandier.*

BOULINER, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie, en termes de Marine, prendre le vent de côté. *Voyez* ALLER A LA BOULINE.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BOULINEUR ; ſubſtantif maſculin. Voleur qui dérobe dans un camp. *On vient d'arrêter deux boulineurs.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Il faudroit ſupprimer le *r* final qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *boulineu*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOULINGRIN ; ſubſtantif maſculin. Pièce de gazon, que l'on tond & que l'on entretient dans un jardin, dans un boſquet, &c. *On a gâté ce boulingrin.*

La première ſyllabe eſt brève, & les deux autres ſont moyennes au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

BOULINGUE ; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Petite voile du haut du mât.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BOULINIER ; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi un navire qui va à la bouline, & ſelon qu'il y va bien ou mal, on le dit bon ou méchant boulinier.

BOULINIS. *Voyez* BOLOGNINI.

BOULLISEURE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois décoction.

BOULOGNE ; nom propre. Ville Epiſcopale & conſidérable de France, en Picardie, capitale du Boulonois, près de l'Océan, à l'embouchure de la Lianne, & à ſix lieues, ſud, de Calais. C'eſt le ſiège d'une Sénéchauſſée, d'un Bailliage, d'une Amirauté, d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts, &c.

On compte environ douze mille habitans dans cette ville. On y fabrique des toiles & quelques étof-

ſes de laine ; mais le commerce principal y conſiſte en poiſſons frais & ſalés, & particulièrement en harengs & en maquereaux.

BOULOIR ; ſubſtantif maſculin. Inſtrument dont les Maçons ſe ſervent pour éteindre & broyer la chaux.

BOULOIR, ſe dit, en termes d'Orfèvres, d'un vaſe de cuivre dans lequel on déroche les pièces.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BOULOIRE ; nom propre. Ville & Baronie de France, dans le Maine, à quatre lieues & demie, eſt-ſud-eſt, du Mans.

BOULON ; ſubſtantif maſculin. Terme de Charrons & de Charpentiers, qui ſe dit d'une cheville de fer ayant une tête ronde à un bout, & à l'autre une ouverture où l'on paſſe une clavette.

BOULON, ſe dit, en termes de Plombiers, d'un morceau rond, de cuivre ou de fer, avec lequel ces artiſans forment le noyau du moule où ils coulent les tuyaux de plomb ſans ſoudure.

BOULONS, ſe dit, en termes d'Imprimeurs, des deux chevilles de fer qui traverſent le ſommier & le chapiteau d'une preſſe, & par le moyen deſquelles on fait monter ou deſcendre ce ſommier.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

BOULONNÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOULONNER.

BOULONNER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Charpenterie, qui exprime l'action d'arrêter une pièce de charpente avec un boulon. *Il faut boulonner cette poutre.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *boulonner*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOULONOIS ; nom propre. Comté de France, en Picardie, dont Boulogne eſt la capitale. Il eſt entre le pays reconquis, le Ponthieu, l'Artois & l'Océan. Sa longueur eſt d'environ neuf lieues, & ſa largeur de ſix. On y recueille beaucoup de grains, & l'on y a d'excellens pâturages.

Le commerce y conſiſte particulièrement en toiles, en chevaux & autre bétail ; en beurre ſalé & en poiſſons frais & ſalés.

Ce Comté fut réuni à la Couronne par Louis XI. en 1477, & l'année ſuivante ce Prince en fit l'inféodation à la Vierge. Les Lettres Patentes portent que lui & les Rois ſes ſucceſſeurs tiendront à l'avenir le Comté de Boulogne immédiatement de la Sainte Vierge, par un hommage d'un cœur d'or à leur avénement à la Couronne. Louis XIV. a donné doune mille livres pour s'acquitter, & Louis XIII. ſon père, de cette dette ſingulière.

BOULOU ; (le) Bourg de France, en Rouſſillon, ſur la rivière de Tech, à quatre lieues, ſud-ſud-oueſt, de Perpignan.

BOULVERCH ; vieux mot qui ſignifioit autrefois boulevart.

BOUNE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois borne.

BOUPÈRE ; (le) nom propre. Bourg

de France, en Poitou, à trois lieues & demie, ſud-oueſt, de Mauleon.

BOUQUACIN; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte d'étoffe.

BOUQUE; ſubſtantif féminin, & terme de Marine, qui ſe dit d'un paſſage étroit.

BOUQUENOM; nom propre. Petite ville de France, en Lorraine, ſur la Sarre, à trois lieues, ſud-ſud-eſt, de Zarguemines.

BOUQUER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *manger*. Il ſe dit au propre, en parlant d'un ſinge qu'on force à baiſer quelque choſe qu'on lui préſente. *Ce ſinge ne veut pas bouquer.*

Ce verbe s'emploie auſſi activement à la ſeconde perſonne de l'impératif, en parlant à un ſinge. *Bouquez cela.*

BOUQUER, ſe dit, dans le ſens figuré, & ſignifie être forcé à faire quelque acte de ſoumiſſion. *On viendra bien à bout de la faire bouquer.*

Les temps compoſés de ce verbe ſe conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *Elle auroit bouqué.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *bouker*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUQUESMANT; vieux mot qui ſignifioit autrefois puant comme un bouc.

BOUQUET; ſubſtantif maſculin. *Florum faſciculus.* Aſſemblage de fleurs liées enſemble. *On vient d'apporter à Madame un bouquet de violettes.*

On dit d'une Dame, qu'*elle a le bouquet*; pour dire, qu'elle eſt la Reine du bal.

Donner le bouquet à quelqu'un, ſignifie l'engager à donner à ſon tour, un bal, un régal.

Rendre le bouquet, ſignifie, dans le ſens figuré, donner à ſon tour un régal aux perſonnes par qui l'on avoit été régalé.

On dit proverbialement & figurément d'une fille ou d'une maiſon, qu'*elles ont le bouquet ſur l'oreille*; pour dire, de la fille, qu'elle eſt à marier, ou de la maiſon, qu'elle eſt à vendre.

BOUQUET, ſe dit, en termes de Cuiſine, d'un paquet de fines herbes liées enſemble, & qu'on met dans les ſauces pour les rendre plus agréables au goût.

BOUQUET DE FRAISES, DE CERISES, DE POIRES, *&c.* ſe dit d'une certaine quantité de fraiſes, de ceriſes, de poires, ou autres choſes liées, ou attachées enſemble naturellement.

BOUQUET, ſe dit, en termes de Metteurs-en-Œuvres, d'un ornement de femmes, compoſé de pierres précieuſes qui repréſentent un amas de fleurs.

BOUQUET DE HÉRON, ſe dit de l'aſſemblage d'une certaine quantité de plumes de l'oiſeau appelé *héron*, qui n'en a que deux ou trois ſur la tête, propres à cet uſage, & dont on ſe ſert pour ornement.

BOUQUET DE PHAÉTON, ſe dit, en termes de Plumaſſiers, d'un faiſceau de plumes d'autruche, orné d'or, d'argent, ou d'autre métal, & dont on orne les têtes des chevaux pour quelque cérémonie pompeuſe.

BOUQUET DE PAILLE, ſe dit de la paille qu'on met à la queue ou au

cou des chevaux, pour annoncer qu'ils ſont à vendre.

Bouquet de bois, ſe dit d'une petite touffe de bois de haute futaie.

Bouquet de cheveux, ſe dit d'une petite touffe de cheveux.

On dit de quelqu'un, qu'*il a la barbe par bouquet*, quand elle eſt diſtribuée par-ci, par-là, en petites touffes.

Bouquet, ſe dit, en termes de Relieurs, ou Doreurs ſur cuir, du fer dont ils font uſage pour orner le dos des Livres reliés en veau.

On dit, en termes d'Imprimerie, qu'*une feuille imprimée eſt venue par bouquets*, quand l'encre eſt diſtribuée inégalement, & paroît plus dans certains endroits que dans d'autres.

Bouquets, ſe dit, en termes de Rivière & de Charpentiers, des deux pièces de bois d'un bateau qui ſervent à lier les côtés avec les deux courbes de devant.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bouket*. Voyez Orthographe.

BOUQUETIER; ſubſtantif maſculin. Vaſe propre à mettre des fleurs. *Un bouquetier de porcelaine.*

Bouquetier, ſe dit auſſi de celui qui fait & vend des fleurs artificielles.

BOUQUETIÈRE; ſubſtantif féminin. *Coronaria.* Celle qui fait & vend des bouquets. *C'eſt une jolie bouquetière.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *bouketière*. Voyez Orthographe.

BOUQUETIN; ſubſtantif maſculin. Sorte de bouc ſauvage, qui ſe tient ſur les plus hautes montagnes de l'Europe & de l'Aſie.

Le *bouquetin* mâle diffère du chamois par la longueur, la groſſeur & la forme des cornes: il eſt auſſi beaucoup plus grand de corps; & il eſt plus vigoureux & plus fort. Cependant le *bouquetin* femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites, & aſſez reſſemblantes à celles du chamois; d'ailleurs, ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs & la même patrie: ſeulement le *bouquetin*, comme plus agile & plus fort, s'élève juſqu'au ſommet des plus hautes montagnes; au lieu que le chamois n'en habite que le ſecond étage: mais ni l'un ni l'autre ne ſe trouvent dans les plaines: tous deux ſe fraient des chemins dans les neiges; tous deux franchiſſent les précipices, en bondiſſant de rochers en rochers; tous deux ſont couverts d'une peau ferme & ſolide, & vêtus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur aſſez rude, & d'un poil intérieur plus fin & plus fourni; tous deux ont une raie noire ſur le dos, ils ont auſſi la queue à peu près de la même grandeur. Quand on les prend jeunes, & qu'on les élève avec les chèvres domeſtiques, ils s'apprivoiſent aiſément, s'accoutument à la domeſticité, prennent les mêmes mœurs, vont comme elles en troupeaux, reviennent de même à l'étable, & vraiſemblablement s'accouplent & produiſent enſemble.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne

moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *bouketin*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUQUETTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois chèvre.

BOUQUIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſoupirail.

BOUQUIN; ſubſtantif maſculin. Vieux bouc. *Voyez* BOUC.

On dit dans cette acception, qu'*une choſe ſent le bouquin*; pour dire, qu'elle répand l'odeur puante d'un vieux bouc.

BOUQUINS, ſe dit des mâles des lièvres & des lapins.

BOUQUINS, ſe dit auſſi des ſatyres dont parle la Mythologie, à cauſe qu'ils ſont repréſentés avec des cornes, & une figure de bouc, depuis la ceinture juſqu'aux pieds.

VIEUX BOUQUIN, ſe dit figurément & par injure, d'un vieux débauché fort adonné aux femmes.

BOUQUIN, ſe dit auſſi d'un vieux livre dont on ne ſe ſoucie pas. *Il ne lit que des bouquins.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *boukin*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUQUINÉ; participe paſſif, indéclinable. *Voyez* BOUQUINER.

BOUQUINER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce que fait le lièvre quand il couvre ſa femelle.

BOUQUINER, ſignifie auſſi, dans le ſtyle familier, chercher de vieux livres chez les Libraires. *Il bouquine depuis huit jours dans ce magaſin.*

BOUQUINER, ſignifie encore familièrement, lire de vieux livres. *On ne s'inſtruit guères en bouquinant.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *boukiner*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUQUINEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui cherche de vieux livres. *Il eſt connu chez les Libraires pour un bouquineur.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *boukineur*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUQUINISTE; ſubſtantif maſculin. Qui vend ou achète de vieux livres. *C'eſt un bouquiniſte.*

BOUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois canard.

BOURACAN; ſubſtantif maſculin. Sorte de gros camelot, qui ſe fabrique comme le drap. *Il a acheté du bouracan chez ce Marchand.*

Les *bouracans*, fabrique de Hollande, payent pour droits, à l'entrée du Royaume, cinq livres par pièce de vingt-deux aunes, ſuivant le tarif du 21 Décembre 1739; & les autres bouracans étrangers payent trente pour cent de leur valeur.

Quant au *bouracan* de fabrique Françoiſe, le tarif de 1667 en fixe les droits à trois livres par pièce de vingt-deux aunes.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *bourakan*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURACANIER ; ſubſtantif maſculin. Ouvrier qui fabrique le bouracan.

BOURACHER ; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi, dans quelques Manufactures, les ouvriers qui travaillent au raz de Gènes, & à quelques étoffes du même genre.

BOURBE ; ſubſtantif féminin. *Cœnum*. Terre imbibée d'eau comme la fange de la campagne, & particulièrement le fond des eaux croupiſſantes. *Ce poiſſon qu'on pêche dans cet étang, ſent la bourbe.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde très-brève.

BOURBEUX, EUSE ; adjectif. *Cœnoſus, a, um*. Qui eſt plein de bourbe. *Un ruiſſeau bourbeux.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une bourbeuſe eau*, mais *une eau bourbeuſe*.

Il faudroit changer le *x* du maſculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, *bourbeus, bourbeuze*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURBIER ; ſubſtantif maſculin. Lieu creux & rempli de bourbe. *Votre cheval aura peine à ſe tirer de ce bourbier.*

BOURBIER, ſe dit, dans le ſens figuré, pour affaire fâcheuſe, dont il eſt difficile de ſe tirer. *Cette imprudence l'a mis dans le bourbier.*

La terminaiſon *ier* de ce mot, eſt une diphtongue en poëſie comme en proſe.

BOURBILLON ; ſubſtantif maſculin. Terme de Chirurgie & de Marechallerie. Pus épaiſſi qui ſort d'une plaie, d'une apoſtême, d'un clou, d'un javart, *&c. Dès que le bourbillon ſera ſorti, il ne ſouffrira plus.*

BOURBON ; nom propre de l'Auguſte Maiſon qui règne aujourd'hui en France, en Eſpagne, & à Naples.

BOURBON ; (île de) *voyez* MASCARÈGNE.

BOURBON L'ANCI ; nom propre. Ville de France, en Bourgogne, à dix lieues, ſud-oueſt, d'Autun. Il y a des eaux minérales qui ont de la réputation.

BOURBON L'ARCHAMBAUD ; nom propre. Ville de France, dans le Bourbonnois, environ à cinq lieues, oueſt, de Moulins. Il y a des bains d'eaux minérales, ſalées, qui laiſſent ſur les bords du Vaſe, une couleur jaunâtre, & une odeur de ſoufre : elles ſont ſi chaudes au toucher, qu'on ne peut pas y tenir long-temps la main : on les boit cependant ſans ſe brûler. Elles ſont un peu purgatives, adouciſſantes, ſtyptiques, & l'on en fait uſage dans les dyſſenteries & les coliques. Elles ſont excellentes pour rendre aux liqueurs leurs premières fluidité. Mais ceux qui en ont fait uſage, doivent éviter avec ſoin pendant quelque temps, les injures de l'air, & particulièrement les pluies, les brouillards & les vents du Nord.

BOURBONNE-LES-BAINS ; nom propre. Petite ville de France, dans le Baſſigni, à cinq lieues, eſt-nord-eſt, de Langres. Il y a des bains d'eaux thermales, qui ont della répu-

tation. Le Médecin Charles, de Beſançon, a dit quelque part dans une thèſe, qu'il ſeroit plus aiſé de tarir en buvant les ſources de ces eaux, que d'exprimer en détail toutes leurs propriétés.

BOURBONNOIS ; nom propre. Province de France, qui a le Nivernois & le Berry au nord ; l'Auvergne au midi, la Bourgogne & le Forêt à l'orient, & le Berry à l'occident. Elle a vingt-ſept lieues de longueur, & treize de largeur. Moulins en eſt la capitale.

La Loire, l'Allier, le Cher, *&c.* ſont les principales rivières qui arroſent cette Province. On y recueille des grains, du vin, du chanvre & des fruits. Le bétail, le gibier & le poiſſon y abondent. On y a des mines de fer & de charbon de terre, & pluſieurs ſources d'eaux minérales eſtimées.

BOURBONS ; ſubſtantif maſculin pluriel. On appelle ainſi, dans les Salines de Lorraine, de groſſes pièces de bois de trente pieds de longueur, qui ſervent à ſoutenir les poêles par le moyen des happes & des crocs.

BOURBOURG ; nom propre. Ville de France, dans la Flandre maritime, à une lieue, ſud-eſt, de Gravelines.

BOURC ; vieux mot qui ſignifioit autrefois bâtard.

BOURCAIGE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois petit bourg.

BOURCER ; verbe neutre, & terme de Marine. *Voyez* CARGUER.

BOURCET ; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Quelques Navigateurs, ſur-tout dans la Manche, donnent ce nom au mât de miſaine & à ſa voile.

BOURCETTE ; ſubſtantif féminin. *Voyez* MÂCHE.

BOURDAINE ; ſubſtantif féminin. Arbriſſeau qui croît particulièrement dans les lieux humides. Ses feuilles ſont d'un beau vert, & ont à peu près la figure de celles de l'aune. Ses fleurs ſont diſpoſés en roſes, & elles précèdent des baies rondes, vertes d'abord, enſuite rouges, & enfin noires quand elles ſont mûres.

Le bois de cet *arbriſſeau* donne un charbon léger, qui entre dans la compoſition de la poudre à canon. Son écorce intérieure eſt amère, un peu gluante, apéritive, purgative, quand elle eſt deſſéchée, émétique & déterſive quand elle eſt verte : on peut la donner en infuſion dans de l'eau tiède, ou du vin blanc, à la doſe d'un gros pour les adultes ; & en poudre, à la doſe d'une demi-once, dans du vin blanc pour les animaux.

Le Dictionnaire de Trévoux, qui fait *bourdaine* du maſculin, dit ſimplement que c'eſt un arbriſſeau qui a l'écorce brune, & qui ne ſert guères qu'à faire des paniers & des allumettes.

BOURDALIE ; nom propre. Ville d'Aſie, ſur le Gihon, dans la Tranſoxane.

BOURDALOUE ; ſubantif féminin. Sorte de laiſſe de chapeau avec une boucle. *Cette bourdaloue eſt mal faite.*

Le Dictionnaire de Trévoux fait ce mot maſculin ; mais ces erreurs lui ſont familières.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

BOURDALOUE ; ſubſtantif maſculin. Sorte de pot de chambre oblong. *Un bourdaloue de porcelaine.*

BOURDALOUE ; (Louis) nom

propre d'un Jéſuite, le premier modèle des bons Prédicateurs en Europe, & qui fut l'honneur de la chaire pendant trente-quatre ans. Il naquit à Bourges en 1632, & mourut en 1704. Ses Sermons furent publiés en 1707, par le Jéſuite Bretonneau.

BOURDE; ſubſtantif féminin, & terme populaire qui ſignifie menſonge, défaite. *Je n'écoute pas de pareilles bourdes.*

BOURDE, ſe dit auſſi, en termes de Marine, d'une voile dont on ne fait uſage que quand le temps eſt tempéré.

BOURDEAUX; nom propre. Ville riche, belle & conſidérable de France, ſur la Garonne, capitale de la Guienne & du Bourdelois, à vingt-trois lieues, ſud-ſud-eſt, de Rochefort. On y compte environ cent trente mille ames. Son Archevêque dont le revenu eſt de plus de 60000 liv. prend le titre de Primat des Aquitaines. C'eſt le Siège d'un Parlement, d'une Cour des Aides, d'un Préſidial, d'une Amirauté, d'un Hôtel des Monnoies, d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts, & de pluſieurs autres Tribunaux. Il y a auſſi une Univerſité & une Académie des Sciences & des Arts.

Il ſe fait à Bourdeaux un commerce d'autant plus conſidérable, que les plus gros vaiſſeaux peuvent y remonter par la Garonne. Les Étrangers y enlèvent environ cent mille tonneaux de vin par an : ils y chargent auſſi du vinaigre, des eaux-de-vie, des prunes, *&c.* C'eſt encore dans le port de cette ville que ſe fait une grande partie du commerce des ſucres, du coton, de l'indigo, & des autres marchandiſes qui ſe tirent des îles de Saint-Domingue & de la Martinique.

BOURDEILLES; nom propre. Petite ville de France, en Périgord, ſur la rivière de Dronne, à trois lieues, nord-oueſt, de Périgueux.

BOURDELAGE; *Voyez* BORDELAGE.

BOURDELE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois du lieu où travailloit un Tiſſerand.

BOURDELIER; *Voyez* BORDELIER.

BOURDELOIS; nom propre. Contrée de France, dans la Guienne, ainſi appelée de la ville de Bourdeaux, qui en eſt la capitale.

Ce pays abonde particulièrement en vins. C'eſt aux environs de Bourdeaux qu'on recueille ces excellens vins blancs, ſi connus ſous le nom de *vins de Grave.*

Le Bourdelois, qu'on appelle auſſi *Guienne* propre, a trente-huit lieues de longueur, & dix-neuf de largeur. Ses bornes ſont, l'Océan à l'oueſt, le Bazadois & la Gaſcogne au ſud, l'Agenois & le Périgord à l'eſt, & au nord la Saintonge. Il eſt arroſé par la Garonne, la Dordonne, l'Iſle, la Jalle, *&c.*

BOURDER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois dire des bourdes.

BOURDEUR, EUSE; ſubſtantif, & termes populaires. Qui dit des bourdes.

BOURDICH; vieux mot qui ſignifioit autrefois le premier Dimanche de carême.

BOURDILLON; ſubſtantif maſculin. Sorte de bois refendu, propre à faire des douves de tonneau.

La première ſyllabe eſt moyenne, & les deux autres ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, & écrire *Bourdilion.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURDIN ; ſubſtantif maſculin. La Quintinie donne ce nom à une excellente pêche ronde, bien colorée, & un peu moins groſſe que la pêche Madelaine. Elle mûrit & ſe mange au mois de Septembre.

BOURDON ; ſubſtantif maſculin. Sorte de long bâton fait au tour, avec un ornement au milieu & au haut en forme de pomme, & dont ſe ſervent ordinairement les Pélerins dans leurs voyages. *Ce Pélerin le frappa de ſon bourdon.*

BOURDON, ſe dit, en termes d'Imprimeurs, d'une faute que fait le Compoſiteur, en paſſant un ou pluſieurs mots. *On eſt ſujet, dans cette Imprimerie, à faire des bourdons.*

BOURDON, ſe dit, en termes de Muſique, du ton qui ſert de baſſe-continue dans divers inſtrumens ; comme la vielle, la muſette, la cornemuſe.

BOURDON D'ORGUE, ſe dit auſſi d'un des principaux jeux de l'orgue, celui qui fait la baſſe, qui a le ſon le plus creux, & les plus gros tuyaux.

FAUX-BOURDON, ſe dit encore, en termes de Muſique, d'une pièce dont toutes les parties ſe chantent note contre note. *J'aime à les entendre chanter en faux-bourdon.*

BOURDON, ſe dit d'un inſecte du genre des abeilles. *Voyez* ABEILLE.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

BOURDONNÉ, ÉE ; adjectif & terme de l'Art Héraldique, qui ſe dit d'une croix garnie aux extrémités, de pommes ou bâtons ſemblables à ceux des Pélerins.

ROCHAS, en Provence, d'or à la croix bourdonnée de gueules, au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.

BOURDONNEMENT ; ſubſtantif maſculin. *Fremitus.* Bruit que font les bourdons & autres inſectes du même genre. *Le bourdonnement de ces abeilles annonce un eſſaim.*

BOURDONNEMENT, ſe dit, par extenſion, d'un bruit ſourd & confus, qui naît de pluſieurs voix inarticulées, & qui eſt, pour l'ordinaire, un ſigne d'improbation de la part de l'aſſemblée. *Le bourdonnement de l'aſſemblée indiquoit aſſez qu'elle rejetoit ces propoſitions.*

BOURDONNEMENT, ſe dit auſſi d'un bruit qui ſe fait entendre dans les oreilles, & qui reſſemble à celui que fait une mouche en volant, & quelquefois au tintement d'une cloche.

Pluſieurs cauſes peuvent occaſionner cette indiſpoſition, & particulièrement la chaleur & la plénitude, ou trop grande abondance du ſang & des humeurs. Quand le bourdonnement des oreilles eſt occaſionné par la chaleur, on s'en apperçoit au tempérament chaud & vif du malade, à ſa jeuneſſe, à ſa force, au feu continuel qui le tourmente, & qui lui monte à la tête ; à la vivacité de ſon pouls, aux chaleurs de poitrine, & à tous les ſignes qui caractériſent la chaleur en général. Il faut, en ce cas, avoir recours à la ſaignée, aux boiſſons rafraîchiſſantes, telles que la limonade, l'orgeat ; aux lavemens, aux liqueurs très-fraîches. Il ne faut pas faire uſage de vin, ni de liqueurs ſpiritueuſes ; & l'on doit éviter tout exercice violent, manger peu, & vivre d'alimens aiſés à digérer.

On reconnoît le bourdonnement des humeurs, occaſionné par la plénitude, aux ſignes qui caractériſent cette indiſpoſition. On emploie pour lors les remèdes qui conviennent dans la plénitude ; comme les ſai-

gnées, les boiſſons aqueuſes & abondantes ; les lavemens, les bains, les purgations réitérées, l'exercice, la diſſipation, & la diète.

Si le bourdonnement des oreilles eſt habituel, & qu'on ſoit fort ſujet à cette indiſpoſition, on doit y faire une ſérieuſe attention, parce qu'elle indique toujours quelque embarras dans la tête ou dans le cerveau, à moins qu'elle ne ſe rencontre dans des tempéramens hypocondriaques ou vaporeux. Le bourdonnement d'oreille habituel eſt comme le précurſeur de l'apoplexie, dont on doit tâcher de prévenir l'attaque par l'uſage des ſaignées, de la diète, des boiſſons & des lavemens.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bourdonemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURDONNER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Fremitum edere*. Ce verbe exprime le bruit que font les bourdons & autres inſectes du même genre. *On entend bourdonner les abeilles dans cette ruche*.

BOURDONNER, ſe dit auſſi, par extenſion, pour exprimer le bruit ſourd & confus, qui naît de pluſieurs voix inarticulées, & qui annonce ordinairement l'improbation de l'aſſemblée. *Dès que la choſe eut été propoſée, on entendit bourdonner l'aſſemblée*.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bourdoner*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURDONNET ; ſubſtantif maſculin, & terme de Chirurgie. C'eſt un petit rouleau de charpie, deſtiné à remplir une plaie ou un ulcère, pour en tirer le pus.

Les bourdonnets, & les autres dilatans, peuvent être fort nuiſibles ou fort avantageux, ſelon les circonſtances & la manière dont on en fait uſage.

On peut ſe ſervir de bourdonnets dans toutes les plaies que l'on veut faire ſuppurer, parce qu'ils s'oppoſent à la réunion des parties.

Si on les place de façon qu'ils bouchent l'entrée d'un ulcère profond, le pus, accumulé dans le fond, ſera renvoyé dans la maſſe des humeurs, & y cauſera de grands ravages. Si l'on entaſſe des bourdonnets trop durs, ils s'oppoſeront au dégorgement des parties voiſines : le pus, arrêté dans les parois de l'ulcère, y formera des calloſités, dont les ſuites peuvent être funeſtes.

L'uſage, au contraire, des bourdonnets mollets, qui ne ſont pas entaſſés en trop grande quantité, eſt le moyen le plus ſûr pour vider les ulcères du pus qu'ils contiennent.

Dans ce cas, les matières purulentes imbibent la charpie, & ſe filtrent au travers par le même mé-

chaniſme, qu'une languette de drap fait monter, par-deſſus les bords d'un vaſe, la liqueur dans laquelle nage une de ſes extrémités.

Lorſqu'on introduit des bourdonnets dans les cavités profondes, il faut avoir l'attention d'y attacher un fil, dont on retient l'autre extrémité à l'extérieur de la plaie ; par ce moyen on les retire facilement, & on eſt ſûr qu'il n'en reſte pas. La négligence de cette précaution a quelquefois occaſionné des accidens fâcheux.

BOURG ; ſubſtantif maſculin. C'eſt un de ces mots, ſur l'acception deſquels on n'eſt pas d'accord. L'Académie Françoiſe dit, qu'*un Bourg eſt un gros village, ordinairement entouré de murailles, & où l'on tient marché.* Mais cette définition ne nous paroît pas exacte. Il y a tel lieu qui n'a, ni murailles, ni marché, & qui n'en eſt pas moins un Bourg. Il y a tel village, au contraire, qui a murailles & marché, & qui n'eut jamais le titre de Bourg. J'aimerois donc mieux dire, qu'un Bourg eſt un lieu qui ne jouit pas des privilèges propres aux villes, & qui eſt ordinairement plus conſidérable qu'un village, & moins conſidérable qu'une ville. Je dis ordinairement moins conſidérable qu'une ville, parce qu'il y a des villes plus petites que certains bourgs, & même que certains villages.

Ce monoſyllabe eſt long.

Le *g* final ſe fait ſentir, & prend le ſon du *k* devant une voyelle ; mais il eſt muet devant une conſonne.

Il faudroit changer le *g* en *k*, & écrire *bourk*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURG ; nom propre. Ville de France, capitale de la Breſſe, ſur la rivière de Reſſouze, à cinq lieues, eſt-ſud-eſt, de Mâcon. C'eſt le ſiège d'un Préſidial, d'un Bailliage, d'une Châtellenie Royale, *&c.*

Il ſe tient annuellement pluſieurs foires en cette ville ; entr'autres deux franches, qui durent chacune trois jours, & qui commencent au 25 Avril & au 15 Juin. Le commerce principal qui s'y fait, conſiſte particulièrement en blés, en chevaux, en bétail, & en peaux que l'on y blanchit parfaitement bien, & qui ſont ordinairement enlevées par les marchands de Grenoble & de Lyon.

Bourg, en Breſſe, eſt la patrie du célèbre Grammairien Vaugelas.

BOURG, eſt auſſi le nom d'une ville de France, dans le Bourdelois, ſur la Dordogne, environ à trois lieues & demie de Bourdeaux. Il s'y fait un commerce conſidérable en vins du pays, qui ſont aſſez bons, & paſſent chez l'étranger par la voie de la mer.

On y a une Abbaye d'hommes, qui eſt en commende, & qui vaut 2400 livres de rente au Titulaire.

BOURG, eſt encore le nom d'un bourg de Normandie, ſur la rivière d'Iton, à deux lieues, ouëſt-nord-oueſt, de Verneuil.

BOURG-ACHARD ; nom propre. Bourg de France, en Normandie, environ à quatre lieues & demie, oueſt-ſud-oueſt, de Rouen. Ce bourg eſt connu par un Prieuré en commende qui y eſt établi, & qui a donné ſon nom aux Chanoines réguliers réformés, qu'on appelle, par corruption, *Boucachards*.

BOURGADE ; ſubſtantif féminin.

Petit Bourg. *Il n'y a plus qu'une lieue d'ici à la bourgade.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BOURGAGE; ſubſtantif maſculin, & terme de Coutume, qui ſe dit, particulièrement en Normandie, des héritages roturiers ſitués dans les villes ou bourgs, exempts de toute redevance cenſuelle ou féodale envers le Roi, ou quelque autre Seigneur.

BOURGANEUF; nom propre. Petite ville de France, dans la Marche, à huit lieues & demie, eſt-nord-eſt, de Limoges. C'eſt la réſidence du Grand-Prieur de l'Ordre de Malthe de la Langue d'Auvergne.

BOURG-ARGENTAL; nom propre. Ville de France, en Forêt, dans une plaine fertile entourée de montagnes, à quatre lieues, ſud-eſt, de Saint-Etienne. C'eſt le ſiège d'un Bailliage Royal, & il s'y tient tous les ans quatorze foires.

BOURG-CHARENTE; nom propre. Bourg de France, dans l'Angoumois, ſur la Charente, à une lieue, eſt-ſud-eſt, de Cognac.

BOURG-D'AULT; nom propre. Petite ville & port de France, en Picardie, ſur l'Océan, à vingt-une lieues, oueſt-nord-oueſt, d'Amiens. C'eſt le ſiège d'une Amirauté, d'un Grenier à Sel, *&c.* On tire de cet endroit le meilleur poiſſon de mer frais, qui ſe conſomme à Paris.

BOURG-DE-RENAISON; nom propre. Bourg de France, en Forêt, à deux lieues, oueſt-nord-oueſt, de Roanne.

BOURG-DIEU; nom propre. Petite ville de France, en Berry, ſur l'Indre, à dix lieues, ſud-eſt, de Bourges.

BOURGEOIS, OISE; ſubſtantif. Celui & celle qui font leur réſidence ordinaire dans une ville.

Les priviléges accordés à la ville de Paris, portent que cette ville doit être éminemment préférée en prérogatives, dignités, honneurs & prééminences à toutes les autres villes du royaume; auſſi les Bourgeois de Paris jouiſſent-ils de pluſieurs priviléges très-avantageux. Ils peuvent, quoique Roturiers, poſſéder des Fiefs, ſans payer au Roi le droit de francs-fiefs, en quelque endroit du Royaume que ces fiefs ſoient ſitués.

Ils ont la garde bourgeoiſe de leurs enfans, en conſéquence de laquelle ils jouiſſent pendant un certain temps des revenus de leurs enfans.

Ils ne peuvent être tirés hors de la ville de Paris pour plaider en défendant dans quelque cauſe que ce ſoit. Ainſi le Bourgeois de Paris aſſigné en garantie dans une action réelle ou autre quelconque, peut, en vertu de ſon privilége, faire évoquer à Paris la demande en garantie, qui y attire auſſi la demande originaire, en quelque lieu du royaume qu'elle ait été intentée.

Ils jouiſſent de l'exemption du ban & arrière-ban pour tous les fiefs & arrière-fiefs qu'ils poſsèdent, en quelque endroit du Royaume qu'ils ſoient ſitués.

Ils ont encore diverſes autres prérogatives.

La qualité de Bourgeois de Paris s'acquiert, ſuivant l'article 173 de la Coutume, par une réſidence d'an & jour.

BOURGEOIS DU ROI, ſe dit, en Champagne, des perſonnes qui, quoique domiciliées dans des terres ſeigneuriales dont les habitans ſont ſerfs du Seigneur, ſont exemptes de cette ſervitude

vitude en vertu du privilége que le Roi leur a accordé à cet effet par ſes Officiers, dont les Bourgeois du Roi deviennent juſticiables.

Le Bourgeois, ſe dit abſolument pour déſigner tous les habitans d'une ville. *Le Bourgeois repouſſa l'ennemi.*

Bourgeois, ſe dit, en termes de marine, du propriétaire d'un navire.

Bourgeois, ſe dit, en termes d'ouvriers, de celui qui les emploie, & pour qui ils travaillent. C'eſt dans ce ſens qu'ils diſent qu'*il faut ſervir le Bourgeois; qu'il ne faut pas tromper le Bourgeois.*

Bourgeois, ſe dit pour Roturier, & par oppoſition à noble. *C'eſt un bon Bourgeois qui a des parens nobles.*

Bourgeois, ſe dit auſſi par mépris, pour déſigner quelqu'un né de parens qui ne ſont pas nobles, ou qui n'a aucun uſage des manières du monde. *Cet homme ſent bien ſon bourgeois.*

Bourgeois, oise, s'emploie auſſi adjectivement. On appelle *caution bourgeoiſe*, une caution ſolvable & facile à diſcuter.

Garde Bourgeoise, ſe dit d'un droit qui eſt le même à l'égard des bourgeois, que celui de garde-noble à l'égard des nobles. *Voyez* Garde-Noble.

Maison Bourgeoise, ſe dit, par oppoſition à palais & hôtel, d'une maiſon commode & logeable, mais bâtie ſans magnificence.

On appelle *du vin bourgeois*, du vin qui n'eſt pas frelaté, & que l'on a dans ſa cave, par oppoſition à celui qu'on vend au cabaret.

On appelle auſſi *ordinaire bourgeois*, *ſoupe bourgeoiſe*, un bon ordinaire, une bonne ſoupe.

On dit, en mauvaiſe part, d'une perſonne, *qu'elle a l'air bourgeois, la mine bourgeoiſe, les manières bourgeoiſes*; pour dire, qu'elle a mauvais air, une mine baſſe, & des manières différentes de celles qui ſont uſitées dans le monde.

Voyez au mot Citoyen, les différences relatives qui en diſtinguent *bourgeois*, &c.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas un *bourgeois air*, mais un *air bourgeois*.

Il faudroit changer le *g* en *j*, le *ſ* du féminin en un *z*, ſupprimer l'*e* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bourjois, bourjoize*. Voyez Orthographe.

BOURGEOISEMENT; adverbe. En ſimple bourgeois, d'une manière bourgeoiſe. *Il aime à vivre bourgeoiſement.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le *g* en *j*; le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, ſupprimer le premier *e* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bourjoizemant*. Voyez Orthographe.

BOURGEOISIE; ſubſtantif féminin. Qualité de Bourgeois. *Le droit de bourgeoiſie s'acquiert à Paris par une réſidence d'an & jour.* Voyez Bourgeois.

Bourgeoisie, ſe dit auſſi collectivement pour tous les bourgeois d'une ville. *Telle fut la délibération de la bourgeoiſie.*

Les deux premières ſyllabes ſont

moyennes, & la troiſième eſt longue.

BOURGEON ; ſubſtantif maſculin. *Gemma.* Bouton ou éminence qui pouſſe aux arbres, & qui produit, dans la ſuite, des branches, des feuilles, du fruit. *Ces bourgeons ſont bien préparés.*

Bourgeon, ſe dit du nouveau jet de la vigne, quand il eſt déjà en ſcion.

Bourgeon, ſe dit, par extenſion, des bubes ou boutons qui paroiſſent au viſage. *Elle a le viſage plein de bourgeons.* Voyez Bouton.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *g* en *j*, ſupprimer l'*e* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bourjon.* Voyez Orthographe.

BOURGEONNÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Bourgeonner.

Ce mot, comme adjectif, s'emploie particulièrement en parlant du viſage, du front, *&c. Un viſage, un front bourgeonné.*

BOURGEONNER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Gemmare.* Jeter, pouſſer des bourgeons. *Les cerifiers commencent à bourgeonner.*

Bourgeonner, ſe dit, par extenſion, des bubes ou boutons qui paroiſſent au viſage des perſonnes. *Le front lui bourgeonne.*

Les temps compoſés ſe conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. *Il a bourgeonné, ils auroient bourgeonné.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *g* en *j*, ſupprimer le premier *e* & un *n* qui ſont oiſifs, & écrire, d'après la prononciation, *bourjoner.* Voyez Orthographe.

BOURG-EPINE ; *Voyez* Nerprun.

BOURGES ; nom propre. Ville conſidérable de France, & capitale du Berry. Elle eſt ſituée entre l'Evre & l'Orron, à dix-huit lieues, ſud-ſud-eſt, d'Orléans. C'eſt le ſiège d'un Archevêque, d'un Préſidial, d'un Bailliage, d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts, d'un Hôtel des Monnoies, & de pluſieurs autres Juriſdictions. Il y a auſſi une Univerſité, & l'on y compte environ vingt mille ames.

Cette ville eſt peu commerçante ; on y fabrique cependant des toiles, & quelques étoffes de laine ; mais il y a beaucoup de nobles, à cauſe du privilège de nobleſſe qu'accorda Louis XI aux Maire & Echevins de Bourges.

Cette ville eſt la patrie du fameux Prédicateur Bourdaloue.

BOURGET ; (le) nom propre. Bourg de l'île de France, ſur la rivière de Moleret, à deux lieues, nord-eſt, de Paris.

BOURGFRIDE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois paix.

BOURGHESIE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois droit ſeigneurial ſur les bourgeois d'une ville.

BOURG-L'ARRHÉ ; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, à neuf lieues, oueſt, de Clermont.

BOURLEUR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſéducteur.

BOURGMESTRE ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le titre des premiers

Magiſtrats de certaines villes de Flandre, de Hollande, d'Allemagne, *&c. Il fut arrêté par ordre des Bourgmeſtres d'Amſterdam.*

Les deux premières ſyllabes ſont longues, & la troiſième eſt très-brève.

BOURG-NEUF; nom propre. Ville & Port de France, en Bretagne, ſur l'Océan, à ſept lieues & demie, ſud-oueſt, de Nantes. Le port eſt fréquenté par les navires Hollandois, & d'autres nations, qui viennent charger des ſels préparés dans les marais ſalans du voiſinage.

BOURG-NEUF, eſt auſſi le nom d'un Bourg du pays d'Aunis, environ à deux lieues de la Rochelle. Il y a une Commanderie de l'Ordre de Malthe, qui vaut 5500 l. de rente au Titulaire.

BOURGOGNE; nom propre. *Burgundia.* Il y a eu deux anciens Royaumes de ce nom. Le premier, fondé par Gondahaire, fils de Gaudiſelle, & petit-fils d'Athanaric le Vandale, commença en 415, & Vienne, en Dauphiné, en fut la ville capitale. A la mort de Gondahaire, qui fut tué à la bataille de Châlons en 451, le Royaume de Bourgogne comprenoit ce qu'on nomme aujourd'hui le Duché & le Comté de Bourgogne; le Nivernois, le Dauphiné, la Savoie; cette partie de la Provence, qui eſt entre le Rhône, la Durance & les Alpes; les bords du Rhin, depuis Bâle juſqu'au-delà de Conſtance, & preſque tout le pays borné par le Rhône & le Rhin, juſqu'aux Alpes. Ce Royaume paſſa à la poſtérité de ſon Fondateur, qui ſe ſoutint ſur le trône juſqu'en 534, que Gondomar, dernier Roi de cette race, ſe laiſſa prendre dans Autun par les François. Ce Gondomar étoit fils de Gondebaud, l'auteur des Loix Gombettes.

Le ſecond Royaume de Bourgogne, que poſſédèrent les ſucceſſeurs de l'Empereur Louis le Débonnaire, finit en la perſonne de Conradin, le même que Charles I d'Anjou, Roi de Sicile, fit décapiter à Naples en 1264.

Il y eut enſuite le Duché de Bourgogne, qui finit en la perſonne de Charles le Téméraire, tué devant Nancy en 1477, & fut réuni par Louis XI à la Couronne de France, dont il n'a plus été diviſé depuis ce temps.

Nous appelons aujourd'hui *Bourgogne*, une province conſidérable de France, qui a 43 lieues de longueur, & 27 de largeur, & dont Dijon eſt la ville capitale. Ses bornes ſont la Champagne au nord, le Beaujolois au midi, la Franche-Comté à l'orient, & le Nivernois à l'occident.

La Seine, l'Yonne, la Cure, le Serain, l'Armançon, la Saone, la Vigenne, la Baize, la Tille, l'Ouche, la Dehune, la Grone, l'Ougnon, le Doux, la Reſſouze, la Velle, la Loire, l'Arconce, l'Arroux, & pluſieurs autres rivières, arroſent cette province, qui eſt ſingulièrement fertile en toutes ſortes de grains, en orge, en millet, en avoine, en chanvre, en navette, & particulièrement en vins exquis.

Les meilleurs de ces vins, qui ſont l'objet le plus conſidérable du commerce de cette province, croiſſent ſurtout ſur les côtes qui s'étendent vers le ſud-oueſt, depuis Dijon, au travers du Bailliage de ce nom, & des bailliages de Nuys, de Beaune, de Châlons & de Mâcon. On compte, dans un eſpace d'en-

viron dix lieues, vingt-deux villes ou villages, dont les vignobles ont la plus grande réputation. Vougeot, Nuys, Chambertin, Pomar, *&c.* ſont au nombre de ces lieux renommés.

Il ſe fait auſſi dans cette province, un commerce de blé, de bois & de bétail; & l'on y fabrique des draps en différens endroits; comme à Dijon, à Vitaux, à Mercy, à Semur, à Saulieu, à Seignelay, *&c.*

BOURGOGNE, eſt auſſi un nom qu'on donne au ſainfoin en divers endroits. *Voyez* SAINFOIN.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

Le ſecond *g* ſe prononce mouillé.

BOURGOIN; nom propre. Bourg de France, en Dauphiné, ſur la rivière de Bourbe, à ſept lieues, ſud-eſt, de Lyon.

BOURGON; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à quatre lieues & demie, oueſt-nord-oueſt, de Laval.

BOURG-SAINT-ANDÉOL; nom propre. Petite ville de France, en Languedoc, ſur le Rhône, à deux lieues & demie, nord, du Pont-Saint-Eſprit.

BOURG-SUR-LA-ROCHE; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à cinq lieues & demie, nord-oueſt, de Luçon.

BOURGTHÉROUDE; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à quatre lieues, ſud-oueſt, de Rouen.

BOURGUEIL; nom propre. Ville de France, en Anjou, à neuf lieues & demie, eſt-ſud-eſt, d'Angers. Il y a une Abbaye d'hommes qui eſt en commende, & qui vaut au Titulaire 18000 livres de rente.

BOURGUERIN; nom propre. Bourg de France, dans le Dunois, à trois lieues & demie, oueſt-ſud-oueſt, de Châteaudun.

BOURGUIGNON, ONE; ſubſtantif. Qui eſt de Bourgogne. Les premiers Bourguignons étoient originaires d'Allemagne, & parurent dans les Gaules vers l'an 413, conduits par Gaudiſelle leur Roi.

Ce mot s'emploie auſſi adjectivement, & déſigne ce qui appartient, ce qui a rapport à la Bourgogne.

On a donné le nom de *Loix Bourguignones*, à ces Loix que fit à Lyon, dans une aſſemblée générale, le Roi Gondebaud, père de Sigiſmond & Gondomar, derniers Rois du premier Royaume de Bourgogne, par leſquelles furent gouvernés les peuples ſoumis à ces Princes. Elles furent encore appelées *Loix Gombettes*, du nom de Gondebaud, qui en étoit l'auteur.

BOURGUIGNOTE; ſubſtantif féminin. Armure de tête, qui ſert à parer le coup de ſabre. C'étoit autrefois une ſorte de caſque de fer, à l'uſage des Piquiers; mais on déſigne aujourd'hui ſous ce nom, une ſorte de bonnet revêtu d'étoffe, & garni en-dedans de pluſieurs tours de mèche.

BOURIAGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois métairie.

BOURJASSOTE; ſubſtantif féminin. Sorte de figue, d'un violet obſcur. *Un panier de bourjaſſotes.*

BOURIGNONISTES; (les) Sorte de Sectaires, ainſi appelés dans les Pays-bas proteſtans, d'Antoinette Bourignon, fameuſe Quiétiſte. *Voyez* QUIÉTISME.

BOURIQUET; ſubſtantif maſculin

& terme de Minéralogie. On appelle ainſi, dans les mines, le tourniquet, par le moyen duquel on monte les fardeaux de deſſous terre.

BOURLET; *Voyez* BOURRELET.

BOURLOS; vieux mot qui ſignifioit autrefois, plaiſanterie.

BOURME, ou BOURMIO. On appelle ainſi, dans le Commerce, les ſoies légis de Perſe de la ſeconde qualité.

BOURMONT; nom propre. Petite ville de France, en Lorraine; le ſiège d'un Bailliage royal & d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts. Elle eſt ſituée près de la Meuſe, ſur une montagne eſcarpée, à douze lieues, ſud-oueſt, de Nancy.

BOURNAL; vieux mot qui ſignifioit autrefois un rayon de miel.

BOURNAN; nom propre. Bourg de France, en Touraine, à trois lieues & demie, ſud-oueſt, de Loches.

BOURNAY; nom propre. Bourg de France, en Dauphiné, à quatre lieues & demie, eſt-ſud-eſt, de Vienne.

BOURNEAU; vieux mot qui ſignifioit autrefois tuyau.

BOURNET; nom propre. Abbaye d'hommes, dans l'Angoumois, à ſix lieues, ſud-ſud-oueſt, d'Angoulême. Elle eſt en Commende, & vaut quatre mille livres de rente au titulaire.

BOURNEVILLE; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à une lieue & demie, eſt-nord-eſt, de Ponteau-de-mer.

BOURNEZEAU; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à trois lieues, nord, de Luçon.

BOURNIQUEL; nom propre. Bourg de France, en Quercy, ſur l'Aveyrou, à quatre lieues, eſt-nord-eſt, de Montauban.

BOURON; nom propre. Ville de la Turquie d'Europe, dans la Romanie, au midi d'un lac de même nom.

BOURON; vieux mot qui ſignifioit autrefois cabane.

BOURRACHE; ſubſtantif féminin. *Borrago*. Plante potagère, dont la tige velue, branchue, creuſe, cylindrique, s'élève à la hauteur d'environ un pied & demi: ſes feuilles ſont larges, arrondies, rudes, couchées ſur terre, & hériſſées de poils aſſez durs. Ses fleurs, d'un aſſez bel aſpect, naiſſent au ſommet des rameaux, & il ſuccède à chacune quatre graines nues, ridées, noirâtres, terminées en pointe, & renfermées dans le calice de la fleur. La racine eſt blanche, & de la groſſeur du doigt.

Cette racine eſt d'une ſaveur viſqueuſe; toute la plante contient un ſuc viſqueux & fade; les feuilles ſont diurétiques, expectorantes; les fleurs béchiques.

Ces fleurs ſont mal-à-propos placées parmi les cordiales; elles ſont fades, ſans odeur: on emploie les racines, les fleurs, les feuilles dans les décoctions & les bouillons pectoraux: on pile les feuilles; on en donne le ſuc exprimé & dépuré depuis deux onces juſqu'à trois, quatre ou ſix. On diſtille une eau de toute la plante, on en fait un extrait ou une conſerve; on en donne à l'animal des boiſſons, avec quatre onces du ſuc, ou deux poignées en décoction.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bourache*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURRADE ; ſubſtantif féminin. Atteinte que le levrier donne au lièvre qu'il court. *Ce levrier n'a donné qu'une bourrade au lièvre.*

BOURRADE, ſe dit auſſi des coups que l'on porte à quelqu'un avec le bout du fuſil. *On les fit ſortir à coups de bourrade.*

BOURRADE, ſe dit familièrement, dans le ſens figuré, des attaques & reparties vives qui ont lieu dans quelque diſpute ou conteſtation. *Il ne put pas répondre aux bourrades que lui donna cette femme.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bourade*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURRAS. *Voyez* BURE.

BOURRASQUE ; ſubſtantif féminin. Tourbillon de vent impétueux & inſtantanée. *Nous fumes ſurpris par une bourraſque à l'entrée du village.*

BOURRASQUE, ſe dit, dans le ſens figuré, de l'augmentation ſubite de quelque mal. *C'eſt le ſymptôme d'une bourraſque prochaine.*

BOURRASQUE, ſe dit auſſi, dans le ſens figuré, d'une vexation imprévue & inſtantanée. *Je ne m'attendois pas à cette bourraſque.*

BOURRASQUE, ſe dit encore, dans le ſens figuré, de l'humeur capricieuſe & fâcheuſe d'une perſonne. *Comment vivre avec cette femme dont on n'a que des bourraſques à attendre ?*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bouraske*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURRE ; ſubſtantif féminin. Aſſemblage de poil de divers animaux, comme bœufs, chevaux, cerfs, *&c.* qu'on a enlevé de deſſus leurs peaux dans les tanneries, ou chez les Mégiſſiers, Chamoiſeurs, *&c.* Il ſert à garnir des ſelles, des bâts, des chaiſes, des tabourets, *&c.* *Ce meuble eſt garni de bourre.*

BOURRE DE LAINE, ſe dit, en termes de Bonnetiers, de la partie qui tombe ſous la claie lorſqu'on la bat.

BOURRE LANICE, ſe dit de la partie la plus groſſière qui provient de la laine. On appelle encore *bourre lanice*, la laine qu'on retire de deſſus les ratines & autres draperies, lorſqu'on les prépare avec le chardon avant de les tondre.

BOURRE TONTICE, ſe dit de la laine qui tombe des draps quand on les tond.

BOURRE DE SOIE, ſe dit de la partie la plus groſſière de la ſoie quand elle eſt devidée.

BOURRE DE MARSEILLE, ſe dit, dans le Commerce, d'une étoffe dont la chaîne eſt toute de ſoie, & la trame toute de bourre de ſoie.

BOURRE, ſe dit, en termes de Corroyeurs, du vieux tan qui eſt reſté des peaux de mouton au ſortir de la Tannerie.

BOURRE, ſe dit de toutes les matières dont on ſe ſert pour mettre ſur la poudre & le plomb en chargeant les armes à feu.

ROUGE DE BOURRE, ſe dit, en termes de teinture, du poil de chèvre le plus court, qu'on fait bouillir pluſieurs fois dans la garence ; après quoi il ſe fond dans la cuve à teindre par le moyen de quelque acide, comme l'urine, la cendre gra-

velée, &c. & donne enſuite le nacarat de bourre, qui eſt un des ſept bons rouges.

BOURRE, ſe dit de la graine d'anémone.

BOURRE, ſe dit auſſi de la première ſorte de bourgeons des vignes & des arbres fruitiers.

BOURRE, ſe dit, dans le ſens figuré, de ce qui eſt inutile, ſuperflu & déplacé dans quelque ouvrage d'eſprit. *C'eſt dommage qu'il y ait tant de bourre dans ce poëme.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *boure*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOURRER.

BOURREAU; ſubſtantif maſculin. Miniſtre de Juſtice qui exécute les Criminels; Exécuteur de la Haute-Juſtice.

On lit dans un Dictionnaire compoſé par un homme, qui d'ailleurs ne paroît pas manquer de bon ſens, cette période abſurde:

« L'office de Bourreau eſt très-» infâme; & il n'y a que des na-» tions barbares qui en puiſſent ju-» ger autrement. »

Si cette prétendue infamie pouvoit être fondée en raiſon, ce ſeroit une néceſſité qu'elle fût auſſi le qualificatif & de la Loi & des Juges qui en maintiennent l'exécution. Les Peuples d'Allemagne ſont-ils des nations barbares? Les Bourreaux, cependant, ſont conſidérés dans cette partie de l'Europe, relativement à leur mérite perſonnel. Le préjugé fait que le peuple regarde parmi nous un bourreau comme la plus vile des créatures; mais un Auteur ſenſé ne devroit pas être l'apologiſte d'un préjugé ſi déraiſonnable.

On dit de quelqu'un qui ſe fait payer d'avance, *qu'il ſe fait payer en bourreau.*

BOURREAU, ſe dit, dans le ſens figuré, & ſignifie cruel, barbare, inhumain. *Ce père eſt le bourreau de ſes enfans.*

On dit figurément, que *les remords de la conſcience ſont un cruel bourreau*; pour dire, qu'ils font ſouffrir des tourmens continuels aux perſonnes coupables.

On dit proverbialement, figurément & familièrement d'un prodigue ou diſſipateur, que *c'eſt un bourreau d'argent.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *r* & l'*e* qui ſont oiſifs, & écrire, d'après la prononciation, *bourau*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURRÉE; ſubſtantif féminin. Sorte de petit fagot compoſé de ramaſſis de branches & de brouſſailles. *Jetez une bourrée ſur le feu.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement; que *fagot cherche bourrée*; pour dire, que des perſonnes de même ſorte, ſe lient volontiers les unes avec les autres.

BOURRÉE, ſe dit auſſi d'une ſorte de [illegible]nſe, & de l'air ſur lequel on la [illegible]nſé. *Danſons la bourrée. Faites jouer une bourrée.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt

oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bourée*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURRELÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOURRELER.

BOURRELER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Cruciare*. Tourmenter, faire ſouffrir. Il ne ſe dit qu'au figuré, en parlant des reproches que la conſcience fait aux coupables. *Le ſouvenir de ce crime le bourreloit ſans ceſſe.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité profodique des autres temps.

Obſervez que le pénultième *e* des temps ou perſonnes de ce verbe, prend le ſon de l'*e* moyen, quand il eſt ſuivi d'un *e* muet, parce que le génie de la langue ne ſouffre pas deux *e* de ſuite abſolument muets. Dans je *bourrele*, la ſyllabe *rè* eſt moyenne.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *Boureler*, *Voyez* ORTHOGRAPHE.

BOURRELET; ſubſtantif maſculin. Sorte de bandeau rembouré & épais, avec lequel on ceint le front des enfans. *Cet enfant ſe ſeroit bleſſé ſans ſon bourrelet.*

BOURRELET, ſe dit auſſi d'une ſorte de couſſin, rempli de bourre ou de crin, fait en rond & vide par le milieu. *Emportez ce bourrelet à baſſin.*

BOURRELET, ſe dit d'un certain rond d'étoffes qui eſt au haut du chaperon que portent ſur l'épaule les Docteurs & quelques Magiſtrats.

BOURRELET, ſe dit, en termes de Marine, d'un gros entrelacement de cordes & de treſſes que l'on met autour des mats pour ſuppléer aux manœuvres qui arrêtent les vergues, ſi elles venoient à être coupées dans un combat.

BOURRELET, ſe dit, en termes d'Artillerie, de ce cercle de métal qui renforce l'extrêmité d'une pièce de canon du côté de ſon ouverture.

BOURRELET, ſe dit, en termes de Jardinage, du gros nœud qui ſe forme au bas des greffes quelques années après qu'on les a appliquées au ſauvageon; d'où l'on juge que la ſéve, en montant du ſauvageon, n'a pas trouvé les greffes bien diſpoſées à la recevoir.

BOURRELET, s'eſt dit autrefois de cette partie du harnois des chevaux qu'on appelle aujourd'hui *collier*.

BOURRELET; s'eſt dit autrefois d'un tour de livrée rempli de bourre, qui ornoit le caſque des anciens Chevaliers dans les tournois.

BOURRELET, ſe dit, en termes de Médecine, de l'enflure qui paroît autour des reins d'un hydropique.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bourelet*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURRELIER; ſubſtantif maſculin. Artiſan qui fait les harnois des bêtes de ſommes & des chevaux de carroſſes ou de charrettes. A Paris, les Bourreliers ſont de la Communauté des Selliers.

BOURRELLE; ſubſtantif féminin. La femme du Bourreau.

BOURRELLE, ſe dit auſſi figurément & populairement d'une mère extrêmement dure envers ſes enfans.

Cette

Cette mère eſt la bourrelle de ſes filles.

BOURRER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Mettre de la bourre ſur la poudre ou ſur le plomb, qui font la charge d'une arme à feu. *Avez-vous bourré ce piſtolet ?*

BOURRER, ſe dit, par extenſion, de l'action du levrier qui, dans la pourſuite du lièvre, l'atteint d'un coup de dent & lui arrache du poil. *Le levrier vient de bourrer le lièvre.*

BOURRER, ſe dit auſſi, par extenſion & familièrement, de l'action de porter des coups avec le bout d'un fuſil. *L'Officier fit bourrer par ſa troupe ceux qui ne vouloient pas ſe retirer.*

BOURRER, ſe dit figurément & familièrement, de l'action de preſſer vivement quelqu'un dans une diſpute, enſorte qu'il ne ſache que répondre. *On peut dire qu'elle l'a bien bourré.*

SE BOURRER, eſt auſſi pronominal réciproque dans ce ſens, & l'on dit que *deux perſonnes ſe ſont bien bourrées ;* pour dire, qu'elles ſe ſont bien attaquées & bien défendues l'une l'autre.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *bourre*, la ſyllabe *bou* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bourer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURRICHE ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Oiſellerie, qui ſe dit du panier fait en forme d'œuf, dans lequel les Oiſeleurs portent en vie les oiſeaux aquatiques.

BOURRICHE, ſe dit auſſi du panier dans lequel on envoie du gibier, de la volaille, *&c.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brèves.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bouriche*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURRIQUE ; ſubſtantif féminin. Âne, Âneſſe. *On lui prit ſa bourrique.*

BOURRIQUE, ſe dit encore d'une méchante bête de ſomme ou de voiture. *Ce cheval eſt une vraie bourrique.*

BOURRIQUE, ſe dit auſſi figurément & populairement d'une perſonne ignorante, ſtupide. *C'tte fille n'eſt qu'une bourrique.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bourike*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURRIQUET ; ſubſtantif maſculin. Petit ânon. *A qui appartient ce bourriquet?*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bouriket*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURRU, UE ; adjectif. *Moroſus, a, um.* Bizarre, fantaſque, difficile, fâcheux. *C'eſt un caractère bourru.*

MOINE BOURRU, ſe dit, à Paris,

d'un fantôme imaginaire dont on épouvante les enfans. *Si vous pleurez, je ferai venir le moine bourru.*

VIN BOURRU, ſe dit d'une ſorte de vin blanc nouveau que l'on a empêché de bouillir, & qui ſe maintient doux dans le tonneau pendant quelque temps. *Il but deux verres de vin bourru.*

BOURRU, ſe dit, dans les Manufactures de ſoie, de tout fil de ſoie inégal, ou chargé de différentes bourres de la même eſpèce.

Voyez *quinteux*, pour les différences relatives qui en diſtinguent *bourru*, &c.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la ſeconde eſt longue au pluriel & au féminin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une bourrue humeur*, mais *une humeur bourrue.*

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bouru.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURSAULT; ſubſtantif maſculin. C'eſt, en termes de Plombiers, la principale pièce de l'enfaîtement d'un toît couvert d'ardoiſes. On la place au-deſſus de la bavette.

BOURSAULT ROND, ſe dit encore, en termes de Plombiers, d'un outil de bois qui ſert à ces artiſans pour battre & arrondir les tables de plomb dont ils font certains tuyaux.

BOURSE; ſubſtantif féminin. *Crumena.* Petit ſac de ſoie, de fil, de cuir, ou de quelque étoffe, qui s'ouvre & qui ſe ferme avec des cordons, & dans lequel on met ordinairement l'argent qu'on porte ſur ſoi. *Il y a dix louis dans cette bourſe.*

Avoir, tenir, manier la bourſe, ſignifie, avoir en main l'argent pour en faire uſage.

On dit de pluſieurs perſonnes, qu'*elles font bourſe commune*, ou *qu'elles n'ont qu'une bourſe*; pour dire, qu'elles font leur dépenſe en commun.

On dit proverbialement, *au plus larron la bourſe*; pour dire, confier l'argent à celui entre les mains de qui il eſt le moins en ſûreté.

On dit, *faire une affaire ſans bourſe délier*; pour dire, ſans délivrer d'argent. *Il acheta, dans Londres, pour cent mille écus ſans bourſe délier.*

On dit d'une perſonne riche & qui a beaucoup d'argent, que *c'eſt une bonne bourſe.*

Demander la bourſe, faire rendre la bourſe, ſe dit de l'action des voleurs de grand chemin, qui prennent l'argent des paſſans ou voyageurs.

Couper la bourſe, ſe dit de l'action des filoux qui volent adroitement; & l'on appelle ces filoux, *coupeurs de bourſe.*

On dit figurément d'une perſonne qui, pour accommoder une affaire, ſe déporte de ſes droits, qu'*elle s'eſt laiſſé couper la bourſe.*

On dit auſſi figurément, de celui qui a engagé quelqu'un à un accommodement déſavantageux dans quelque affaire, *qu'il lui a coupé la bourſe.*

On dit encore, dans le ſens figuré, d'une femme qui va demander l'aumône pour les pauvres, pour les malades, &c. qu'*elle va couper charitablement la bourſe.*

BOURSE, ſe dit, en Turquie, d'une ſomme de cinq cens écus. *Le Grand Seigneur lui fit préſent de dix bourſes.*

BOURSE D'OR, ſe dit, dans le même Empire, d'une ſomme de quinze milles ſéquins, ou de trois mille écus. *Le Grand Seigneur envoya dix bourſes d'or à la Sultane favorite.*

BOURSE, ſe dit, dans les Colléges, d'une ſomme aſſignée pour l'entretien d'un pauvre écolier pendant qu'il étudie. Comme ces ſommes ne ſont pas égales, on appelle *grandes bourſes*, celles qui ſont les plus fortes; on les diſtribue aux Maîtres ès Arts afin qu'ils continuent d'étudier dans les Facultés ſupérieures: & l'on appelle, *petites bourſes*, les moindres ſommes: celles-ci ſe délivrent aux écoliers qui étudient pour devenir Maîtres ès Arts.

On dit figurément d'une perſonne qui prête de bon cœur à ſes amis l'argent dont ils ont beſoin, que *ſa bourſe eſt ouverte à ſes amis.*

On dit auſſi, dans le ſens figuré, que *toutes les bourſes ſont fermées*; pour dire, que le crédit eſt tombé, & qu'on ne trouve plus d'argent à emprunter.

BOURSE DE JETONS, ſe dit d'une ſorte de grande bourſe de velours ou d'autre matière, dans laquelle on met ordinairement un cent de jetons. *On lui fit préſent d'une bourſe de jetons.*

BOURSE, ſe dit, en termes d'Egliſe, d'une eſpèce de boîte plate, faite d'un double carton couvert d'étoffe, où l'on met le Corporal qui ſert à la Meſſe.

BOURSES, ſe dit de deux ſacs de cuir qui ſe placent des deux côtés, au-devant de la Selle d'un cheval.

BOURSE A CHEVEUX, ou ſimplement BOURSE, ſe dit d'un petit ſac de taffetas noir, orné d'un large ruban de même couleur, plié en roſe, & dans lequel on enferme ſes cheveux par derrière. *J'achetai une bourſe à cheveux. Les gens de Robe ne portent point de bourſe.*

BOURSES, ſe dit, en termes de chaſſe, de ces longues poches de rezeau qu'on place à l'entrée d'un terrier, pour prendre les lapins qu'on chaſſe au furet.

BOURSES, ſe dit au pluriel, en termes d'Anatomie, de deux ſacs membraneux & muſculaires adoſſés l'un contre l'autre, & qui renferment les teſticules.

BOURSE, ſe dit dans la plûpart des principales villes de commerce de l'Europe, du lieu où s'aſſemblent les Banquiers, Marchands & Négocians, pour traiter de leurs affaires. La bourſe la plus célèbre & la plus conſidérable que l'on connoiſſe, eſt celle d'Amſterdam, au rapport de tous les Négocians.

BOURSE DES MARCHANDS, ſe dit auſſi en France, d'une Juriſdiction établie en pluſieurs villes de commerce, pour connoître en première inſtance des difficultés qui s'élèvent entre Marchands, Banquiers & Négocians, pour fait de commerce, marchandiſes, billets, lettres de changes, *&c.* & des Sentences de laquelle les appellations ſe portent directement au Parlement. Telle eſt *la bourſe des Marchands* de Toulouſe, établie par Henri II en 1549.

BOURSE A PASTEUR, ſe dit d'une plante qu'on appelle autrement *tabouret.* Voyez *ce mot.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde très-brève.

BOURSETTE; ſubſtantif féminin, & terme de Facteurs d'Orgues. On donne ce nom à ces petites parties du ſommier diſpoſées pour pouvoir faire entrer un fil de fer dans la laye, ſans que le vent dont elle eſt

remplie, puiſſe ſortir par le trou où paſſe le fil de fer.

BOURSIER ; ſubſtantif maſculin. Artiſan & Marchand qui fait & vend des bourſes. *Il eſt Marchand Bourſier dans la rue de Grenelle.*

BOURSIER, ſe dit auſſi d'un écolier qui jouit dans un Collège d'une penſion appelée *bourſe. Il y a ſix Bourſiers dans ce Collège.*

La terminaiſon *ier* de ce mot eſt une diphtongue en poëſie comme en proſe.

BOURSIÈRE ; ſubſtantif féminin. Celle qui fait & vend des bourſes. *Il eſt chez la Bourſière.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BOURSILLÉ ; participe paſſif, indéclinable. *Voyez* BOURSILLER.

BOURSILLER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Ce verbe, qui eſt du ſtyle familier, ſignifie donner chacun une petite ſomme pour ſubvenir à quelque dépenſe. *Priez cette Dame de les faire bourſiller.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *bourſilier.* Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irregulier dans la formation des temps dont le ſecond *l* précède un *e* muet. De *bourſilier*, il faudroit faire *je bourſille.*

BOURSON ; ſubſtantif maſculin. Petite poche placée au-dedans de la ceinture d'un haut de chauſſes. *On lui vola ſa montre dans ſon bourſon.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

BOURSOUFLÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOURSOUFLER.

BOURSOUFLÉ, s'emploie adjectivement, figurément & familièrement, pour déſigner un ſtyle enflé. *Ses phraſes ſont bourſouflées.*

BOURSOUFLÉ, s'emploie auſſi ſubſtantivement en parlant de quelqu'un gras & replet, & qui a de groſſes joues. *C'étoit un gros bourſouflé qui aimoit la bonne chère.*

BOURSOUFLER, verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Il ſe dit de l'enflure qu'occaſionne à la peau le vent ou quelque autre cauſe. *Le vent lui bourſoufla les joues.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BOURT, FRÈRE BOURT ; vieille expreſſion par laquelle on déſignoit autrefois un frère lai, convers.

BOUS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une grande bouteille ou vaſe à mettre du vin.

BOUSARDS ; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Chaſſe, qui ſe dit des fientes ou fumées du cerf.

BOUSE ou BOUZE ; ſubſtantif féminin. Fiente de bœuf ou de vache. *Mettez de la bouze aux pieds de ces pêchers.*

BOUSE, ſe dit, en termes de l'Art Héraldique, d'une ſorte de chanteplure, avec laquelle on puiſe l'eau en Angleterre, & dont quelques-

uns de la Nobleſſe Angloiſe ont chargé l'écu de leurs Armoiries.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BOUSILLAGE; ſubſtantif maſculin. C'eſt, au propre, un mêlange de chaume & de terre détrempée, avec quoi les gens de la campagne conſtruiſent des murs de clôture, dans les lieux où les pierres ſont rares. *Cette cabane eſt bâtie de bouſillage.*

Bousillage, ſe dit, dans le ſens figuré, de tout ouvrage mal fait. *Il n'y a que du bouſillage dans ce livre. Ces dentelles ne ſont que bouſillage.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le ſecond *l* en *i*, le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *bouziliaje*. Voyez Orthographe.

BOUSILLÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Bousiller.

BOUSILLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. C'eſt, au propre, faire une muraille avec un mêlange de chaume & de terre détrempée. *Les Maçons de cette contrée ne font autre choſe que de bouſiller.*

Bousiller, s'emploie, dans le ſens figuré, & ſignifie faire mal un ouvrage. *Il a bouſillé cette Hiſtoire. Elle bouſillera vos manchettes.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le ſecond *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *bouzilier*. Voyez Orthographe.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps dont le ſecond *l* précède un *e* muet. De *bouzilier*, il faudroit faire je *bouzille*.

BOUSILLEUR; ſubſtantif maſculin. C'eſt, au propre, celui qui maçonne avec du chaume & de la terre détrempée. *Les Maçons de cet endroit ſont des bouſilleurs.*

Boussilleur, ſe dit, dans le ſens figuré, de celui qui travaille mal en quelque ouvrage que ce ſoit. *Cet Hiſtorien n'eſt qu'un bouſilleur. Quand il brode, c'eſt un vrai bouſilleur.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BOUSILLEUSE; ſubſtantif féminin. Celle qui bouſille. Ce mot a la même ſignification que bouſilleur au maſculin, tant au propre qu'au figuré.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer les deux *s* en *z*, le ſecond *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *bouzilieuze*. Voyez Orthographe.

BOUSIN; ſubſtantif maſculin. Écorce tendre qui enveloppe les pierres de taille. *Vous n'avez pas abattu le bouſin de cette pierre.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bouzin*. Voyez Orthographe.

BOUSON; vieux mot qui ſignifioit autrefois boue, fange.

BOUSSAC; nom propre. Petite ville & Château de France, en Berry, à

ſix lieues, ſud-eſt, de la Châtre.

BOUSSE ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à une lieue & demie, nord, de la Flèche.

BOUSSEAU ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce de panier d'oſier.

BOUSSER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois heurter avec force.

BOUSSILLÉ ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à ſept lieues & demie, oueſt-ſud-oueſt, d'Angers..

BOUSSOLE ; ſubſtantif féminin. Inſtrument ou cadran qu'on appelle auſſi *compas de mer*, dont l'aiguille frottée d'aimant, ſe tourne ordinairement vers le Nord, & ſert ainſi au Pilote pour diriger la route du Navire.

La *Bouſſole* eſt compoſée de trois parties qui ſont, la roſette, la ſuſpenſion, & la boîte qui contient le tout.

La *Roſette* eſt ordinairement un carton fin, ou une feuille de talc couverte de papier, d'une figure circulaire, dont la circonférence eſt diviſée en 360 degrés. Le diamètre de la Roſette eſt égal à une lame d'acier, aimantée de 8 à 10 pouces de longueur, & qui eſt fixée deſſus ou deſſous : au milieu de cette lame ou aiguille & au centre de la roſe, eſt une chape ou *capelle*, c'eſt-à-dire, un petit cône creux de métal ou d'agate qui excède le plan ſupérieur du cercle, & dans lequel eſt reçu le pivot où la roſe doit tourner.

La *Suſpenſion* ſe fait par le moyen de deux anneaux ou cercles concentriques, chacun mobile ſur deux pivots aux extrémités des deux diamètres, dont les directions ſe coupent à angles droits, afin que la *Bouſſole* puiſſe toujours conſerver la ſituation horiſontale malgré les roulis du vaiſſeau.

La *Boîte* qui contient le tout, eſt faite de bois.

On ne convient, ni du temps, ni du lieu où la *Bouſſole* a été inventée ; mais ce qu'il y a de vrai, c'eſt que les François en faiſoient uſage au douzième ſiècle.

Quelque utile, au reſte, que ſoit cet inſtrument ſur la mer, il le ſeroit bien davantage ſi l'aiguille aimantée, qui en eſt la pièce principale, avoit une direction conſtante ; ſi elle ſe dirigeoit toujours au vrai nord, & au vrai ſud, ou bien à tout autre point de l'horiſon, pourvu qu'elle ne changeât jamais. Quand une fois on auroit réglé la route du vaiſſeau pour faire un certain angle avec la direction de l'aiguille, il n'y auroit plus d'autre ſoin à prendre, que celui de conſerver cet angle toujours le même, & l'on ſeroit aſſuré que la route ne ſeroit point changée, ou l'on ſauroit au moins de quelle quantité elle l'eſt : mais ce qui jette beaucoup d'incertitude dans l'uſage de la *Bouſſole*, & ce qui oblige à ne perdre aucune occaſion de ſe redreſſer par l'inſpection du Ciel, c'eſt que cette direction de l'aimant, ſi précieuſe à la navigation, varie d'un lieu, & d'un temps à l'autre. Il y a pluſieurs endroits dans le monde, où l'aiguille aimantée affecte de ſe tourner exactement vers le nord & vers le ſud : & il y en a une infinité d'autres où elle s'en écarte plus ou moins ; cette différence entre la direction de l'aimant & la ligne méridienne du lieu dans lequel on obſerve, ſe nomme *déclinaiſon*.

D'habiles gens ont plus d'une fois conçu le projet de parer aux

inconvéniens de cette déclinaiſon; mais leurs vues n'ont pas été remplies juſqu'à préſent.

BOUSSOLE, ſe dit, par extenſion, de l'aiguille même de cet inſtrument.

BOUSSOLE AFFOLÉE, ſe dit d'une bouſſole dont l'aiguille n'a pas une véritable direction.

BOUSSOLE DE CADRAN, ſe dit d'un cadran ſolaire horiſontal, lequel s'oriente de lui-même par le moyen d'une aiguille aimantée, qui le dirige au nord. Mais c'eſt un mauvais cadran, parce que la variation de l'aiguille rend cette direction fort équivoque.

BOUSSOLE, ſe dit, dans le ſens figuré, pour guide, conducteur. *Sa mère n'eſt pas ſouvent ſa bouſſole.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bouſole*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUSTROPHEDON; ſubſtantif maſculin. Mot emprunté du Grec, & uſité parmi les Antiquaires pour déſigner cette manière particulière aux Grecs, d'écrire alternativement de droit à gauche, & de gauche à droit, ſans diſcontinuer la ligne, à l'imitation des ſillons que font les bœufs en labourant. *On a pluſieurs inſcriptions Grèques en bouſtrophedon.*

BOUSURE; ſubſtantif féminin, & terme de Monnoies, qui ſe dit d'une compoſition avec laquelle on blanchit les eſpèces.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bouzure*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUT; ſubſtantif maſculin. *Extremitas.* Extrémité où ſe termine la longueur d'un corps quelconque. *Ne touchez pas le bout de cette table. Le bout d'une épée. Le bout d'un piſtolet. Le bout d'un chemin.*

On dit de deux choſes, dont les extrémités ſont jointes, qu'*elles ſont bout à bout l'une de l'autre. Il ne falloit pas coudre ces taffetas bout à bout.*

BOUT DE LA MAMMELLE, DU TÊTON, ſe dit du mammelon qui eſt au milieu de la mammelle, & par lequel ſort le lait de la nourrice.

BOUT DE CHANDELLE, DE BOUGIE, DE FLAMBEAU, ſe dit de ce qui reſte d'une chandelle, d'une bougie, d'un flambeau. *Apportez ce bout de de bougie.*

On dit proverbialement d'une perſonne qui prend garde aux petites choſes du ménage, & qui néglige les plus importantes, que *c'eſt une ménagère de bouts de chandelles.*

On dit auſſi proverbialement & figurément d'une perſonne qui ſe ruine par diverſes dépenſes, qu'*elle brûle ſa chandelle par les deux bouts.*

BOUT, ſe dit d'une petite portion de certains alimens, comme ſauciſſons, boudins, cervelats, *&c. Il ne voulut qu'un bout de ſauciſſon & un verre de vin.*

BOUT, ſe dit d'une petite partie de certaines choſes, comme galon, ruban, dentelle, *&c. Il me manque un bout de galon.*

BOUTS D'AÎLES, ſe dit, en termes de Maîtres à écrire, des plumes qui ſe tirent du bout des aîles, & avec leſquelles on écrit.

BOUTS D'AÎLES, ſe dit auſſi, en termes de Cuiſine, des extrémités des aîles des oiſeaux bons à manger. *On*

leur ſervit une entrée de bouts d'aîles.

BOUTS DE QUEUE, ſe dit, en termes de Plumaſſiers, des plumes qu'on tire de la queue de l'autruche.

BOUT DE CORDES, ſe dit, en termes de Marine, d'une corde de médiocre longueur.

On appelle auſſi *bouts de cordes*, ſur les vaiſſeaux, les cordes avec leſquelles le Prevôt fait frapper par l'équipage ſur ceux qui ſont condamnés à ſubir cette peine.

BOUTS DE CABLE; ce ſont des morceaux de cable uſés, rompus, ou trop courts.

BOUT DE BEAUPRÉ, ſe dit d'un petit matéreau qui fait ſaillie ſur l'étrave dans les petits bâtimens où il n'y a point de beaupré.

BOUT DE VERGUE, ſe dit de la partie de la vergue qui excède la largeur de la voile, & qui ſert quand on prend les ris.

On dit qu'*on a le vent de bout*; quand on a le vent contraire ou par la proue: & qu'*on va de bout au vent*; pour dire, qu'on va contre le vent.

On dit *aborder un vaiſſeau de bout au corps*; pour dire, lui mettre l'éperon dans le corps.

On dit, *filer le cable bout pour bout*; pour dire, abandonner le cable, & le laiſſer aller à la mer, quand on n'a pas le temps de lever l'ancre.

BÂTON A DEUX BOUTS, ſe dit d'un bâton ferré par les deux bouts, & qui ſert d'arme offenſive.

BOUT D'HOMME, PETIT BOUT D'HOMME, ſe dit familièrement, & par dériſion; de quelqu'un d'une très-petite taille. *Connoiſſez-vous ce petit bout d'homme?*

BOUT, ſe dit de ce qui garnit l'extrémité de certaines choſes. *Il y avoit un bout d'acier à cette épée.*

BOUT DE FLEURET, ſe dit, en termes d'Eſcrime, d'un bouton de cuir rembourré, dont on garnit l'extrémité d'un fleuret, de peur qu'il ne bleſſe.

BOUTS, ſe dit, en termes de Cordonniers, des petits morceaux de cuir fort, avec leſquels ces artiſans raccommodent les ſouliers aux endroits où on les a uſés.

BOUT D'OR ou D'ARGENT, ſe dit, en termes de Tireurs d'Or, d'un bâton d'argent doré, ou d'argent fin, que ces Ouvriers convertiſſent, par le moyen de la filière, en filets d'or ou d'argent.

BOUT DE CLÉ, ſe dit, en termes de Serruriers, de la partie de la tige qui excède le panneton de la clé, & où l'on pratique ordinairement un bouton ſi la clé n'eſt pas forée.

BOUT, ſe dit, en termes de Ceinturiers, d'une petite plaque d'argent qu'on place au bout des boucles d'un baudrier, afin qu'elles aient plus de grace.

BOUT-PORTANT, BOUT-TOUCHANT, ſe dit des coups qu'on tire de ſi près, que le bout de l'arme à feu ſe porte en quelque manière juſques ſur le but.

BOUTS & JOUSTES, ſe dit quelquefois, en termes de Palais, pour tenans & aboutiſſans. *Voyez* ABOUTISSANS.

On dit de quelqu'un qui a beaucoup voyagé, *qu'il a été depuis un bout du monde juſqu'à l'autre.*

On dit auſſi par hyperbole, d'une perſonne qui demeure dans un quartier fort éloigné de celui où l'on eſt, *qu'elle eſt logée au bout du monde.*

On dit encore figurément & familièrement du plus haut point où puiſſe

puiſſe ſe porter une choſe dont on fait une ſorte d'évaluation, *que c'eſt le bout du monde. Si l'on vous donne vingt-cinq louis de cette voiture, ce ſera le bout du monde.*

HAUT BOUT, ſe dit de la place qu'on regarde comme la plus honorable; & *bas bout*, de celle qui l'eſt le moins. *On plaça cette Dame au haut bout.*

BOUT, ſe dit en parlant du temps & des choſes qui ont de la durée, pour en exprimer la fin. *Je vous payerai au bout du mois. Nous ne verrons pas ſitôt le bout de cette entrepriſe.*

On dit de quelqu'un qui eſt ſur le point de finir ſon temps pour l'exercice de quelque emploi, *qu'il eſt au bout de ſa carrière.*

BOUT, ſe dit de différentes choſes qui ſe rapportent tout à la fois à la durée & à l'étendue. *Je voudrois bien voir le bout de ſes propos. Il croit qu'il ne verra jamais le bout de ſon argent.*

BOUT, ſe dit de la moindre partie de certaines choſes qui ne devroient pas ſe diviſer, & particulièrement en parlant de la Meſſe, des Vêpres, du Sermon. *Il n'a été qu'à un bout de Meſſe. Entrons dans cette Egliſe, pour entendre un bout de Sermon.*

BOUT-DE-L'AN, ſe dit du Service qui ſe fait pour une perſonne, un an après ſa mort. *On a annoncé le bout-de-l'an de cette Dame.*

On dit d'une perſonne, *qu'elle a bien de la peine à joindre les deux bouts de l'année*; pour dire, qu'elle n'a que difficilement ce qui lui eſt néceſſaire. *Comment joindre les deux bouts de l'année avec un ſi petit revenu?*

On dit, en termes de Manège, *qu'un cheval n'a point de bout*; pour dire, qu'il répète ſouvent de longs & violens exercices ſans en être fatigué. Et *qu'il eſt à bout*; pour dire, qu'il eſt exceſſivement fatigué.

METTRE BOUT A BOUT, ſe dit en parlant des choſes, qui, conſidérées ſeules, ne ſont preſque rien, & qui, priſes enſemble, forment un objet important. *Si l'on mettoit bout à bout les paroles inutiles que cette femme dit tous les jours, on auroit un recueil bien volumineux à la fin du mois.*

DE BOUT EN BOUT, ſe dit adverbialement, pour dire, d'une extrémité à l'autre. *Il parcourut la Ruſſie de bout en bout.*

A TOUT BOUT DE CHAMP, A CHAQUE BOUT DE CHAMP, ſe dit adverbialement; pour dire, à chaque inſtant, à tout propos. *Il nous interrompt à tout bout de champ.*

AU BOUT DU COMPTE, ſe dit adverbialement & familièrement, à la ſuite de quelque diſcours; pour dire, tout conſidéré, après tout. *Au bout du compte, il devoit lui faire ſes excuſes. Au bout du compte, je ne lui en parlerai pas.*

HAÏE AU BOUT, ſe dit adverbialement, proverbialement & familièrement; pour dire, encore plus, encore davantage. *Elle a quarante ans & haïe au bout.*

A BOUT, ſe dit adverbialement en pluſieurs phraſes différentes, où ſa ſignification eſt relative aux mots qui l'accompagnent.

On dit, *qu'on a pouſſé une perſonne à bout*; pour dire, qu'on l'a réduite à ne ſavoir plus que dire, ni que faire.

On dit, *qu'une perſonne eſt à bout*; pour dire, qu'elle ne ſait plus que devenir.

On dit, *qu'on a mis à bout la patience de quelqu'un*; pour dire, qu'à

force d'abuſer de ſa patience, on l'a mis en colère.

On dit, *venir à bout d'un projet, d'une affaire, d'une choſe;* pour dire, arriver au but qu'on s'eſt propoſé dans une affaire, un projet, &c. *Je viendrai à bout de cet ouvrage.*

On dit auſſi, *venir à bout d'une perſonne;* pour dire, obliger une perſonne à faire ce qu'on en exige. *Il ne viendra jamais à bout de ſa femme; mais cela ne doit pas ſurprendre.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *au bout de l'aune faut le drap;* pour dire, qu'une choſe durera tant qu'elle pourra.

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un, *qu'il rit du bout des dents;* pour dire, qu'il s'efforce de rire, quoiqu'il n'en ait aucune envie.

On dit figurément & proverbialement, *qu'on a un mot ſur le bout de la langue;* pour dire, qu'on ne ſe le rappelle pas dans l'inſtant où on croyoit l'aller dire.

On dit figurément & proverbialement, *qu'on ſait une choſe ſur le bout du doigt;* pour dire, qu'on en eſt très-bien inſtruit.

On dit figurément & proverbialement, *qu'on touche à une choſe du bout du doigt;* pour dire, que cette choſe arrivera ou aura lieu inceſſamment.

On dit figurément & proverbialement, *qu'une choſe eſt demeurée au bout de la plume;* pour dire, qu'on a oublié de l'écrire.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *qu'il n'importe qu'elle bout aille devant;* pour dire, qu'une perſonne réduite au déſeſpoir n'a plus de ménagemens à garder.

On dit figurément & proverbialement, d'une perſonne qui ne ſait plus que dire ni que faire, *qu'elle eſt au bout de ſon rôlet.*

On dit proverbialement & figurément, *qu'une perſonne a le bon bout pardevers ſoi;* pour dire, que l'avantage eſt de ſon côté dans la choſe dont il eſt queſtion.

On dit auſſi proverbialement & figurément, que *quelqu'un ne cédera une choſe que par le bon bout;* pour dire, qu'il ne la cédera qu'autant qu'il y ſera contraint, ou qu'on lui fera quelque avantage important.

Voyez EXTRÉMITÉ, pour les différences relatives qui en diſtinguent BOUT, *&c.*

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier, & long au pluriel.

BOUTADE; ſubſtantif féminin. Caprice, fantaiſie, tranſport, ſaillie d'eſprit & d'humeur. *Je ne m'accoutume pas à vos boutades. A quoi bon cette boutade?*

BOUTADE, s'eſt dit autrefois d'une ſorte de petit ballet qui paroiſſoit s'exécuter impromptu.

BOUTADE, eſt auſſi un terme de Coutume. Il ſe dit d'un droit ſeigneurial qu'ont quelques Seigneurs, en certains endroits du Berry, ſur le vin qui ſe vend dans leur Seigneurie.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BOUTADEUX, EUSE; vieux mots. Ils déſignoient autrefois celui ou celle à qui il prenoit habituellement des boutades.

BOUTAGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois un droit ſur le vin vendu en gros & en détail.

BOUTAN; nom propre. Royaume d'Aſie, à l'orient de la Tartarie,

ſur les frontières du Mogol. On y recueille, au rapport de Tavernier, du blé, du ris, & quantité de vin. Les martres y abondent, & l'on y a d'excellente rhubarbe & beaucoup de muſc qui fait là un objet conſidérable de commerce.

Les peuples de Boutan ſont idolâtres: ils adorent leur Roi comme un Dieu, & la vache comme la nourrice du genre humain. C'eſt une nation qui n'entend pas la guerre, & qui ſeroit vraiſemblablement ſubjuguée, ſi le pays n'étoit d'un très-difficile accès. L'entrée en eſt défendue par des montagnes eſcarpées au midi, par des forêts & des neiges au nord, & par des déſerts à l'orient & à l'occident.

BOUTANE; ſubſtantif féminin. on donne ce nom à certaines toiles de coton qui ſe fabriquent dans l'île de Chypre, & qui ſont un des objets de commerce d'Europe dans cette Echelle.

BOUTANT; adjectif maſculin, & terme d'Architecture dont on ne fait uſage qu'en le faiſant précéder des ſubſtantifs *arc & pilier*. On appelle arc-boutant, un pilier qui finit en demi-arc, & qui ſert à ſoutenir une voute.

PILIER BOUTANT, ſe dit d'un pilier qu'on appuie contre un mur; une voute, une terraſſe, un bâtiment, pour les ſoutenir & les fortifier.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

BOUTARGUE; ſubſtantif féminin. Sorte de mets fort uſité en Italie, en Provence, en Barbarie & en Egypte. C'eſt une ſorte de ſauciſſe faite d'œufs d'un poiſſon appelé *mulet*, & que l'on a confits dans le ſel & le vinaigre. La *boutargue* ſe mange avec l'huile d'olive & le citron.

BOUTAS; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce de chanvre.

BOUT-AVANT, ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi dans les ſalines, un Officier dont les fonctions conſiſtent à veiller à ce que le vaxel ſe rempliſſe ſelon l'uſage.

BOUTE; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. On donne ce nom à une moitié de tonneau où l'on met la boiſſon qui ſe diſtribue journellement à l'équipage.

BOUTE, ſe dit auſſi, particulièrement ſur la Méditerranée, des grandes futailles où ſe met l'eau douce qu'on embarque ſur les navires.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

BOUTÉ, ÉE; adjectif, & terme de Manège, qui ſe dit d'un cheval dont les jambes ſont droites depuis le genou juſqu'à la couronne. Le cheval *bouté* eſt le contraire du cheval *long-jointé*.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la ſeconde eſt longue au pluriel & au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

BOUTE-A-PORT; ſubſtantif maſculin. C'eſt, ſur les ports, un Officier dont les fonctions conſiſtent à faire ranger dans le port les bateaux qui y arrivent.

BOUTE-DEHORS; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. On donne ce nom aux pièces de bois, longues & rondes, en façon de petites vergues, qui étant ajoutées par le moyen d'anneaux de fer à chaque bout de vergue du grand mât & du mât de miſaine, ſervent à porter

des bonnettes en état, quand le vent eſt foible, ou qu'on veut ſe hâter.

Boute-dehors, ſe dit auſſi d'un petit mât ſervant à la machine à mâter pour mettre les chouquets & les hunes en place.

Boute dehors, ſe dit encore de longues perches armées de croc qui ſervent, dans un combat, à écarter un brulot; & dans un mouillage, à empêcher que deux navires ne s'endommagent quand le vent les fait dériver l'un ſur l'autre.

BOUTÉE; vieux mot qui ſignifioit autrefois plein une hotte.

BOUTE-EN-TRAIN; ſubſtantif maſculin, qui ſe dit, dans les haras, d'un cheval entier dont on ſe ſert pour mettre les jumens en chaleur, & connoître ſi elles ſont en état de pouvoir être ſaillies.

Boute-en-train, ſe dit auſſi d'un petit oiſeau qu'on nomme autrement *Tarin*, qui excite les autres à chanter.

Boute-en-train, ſe dit figurément & familièrement, de quelqu'un d'humeur joyeuſe, qui excite les autres, & les met en train.

BOUTE-FEU; ſubſtantif maſculin. Incendiaire, celui qui met volontairement le feu à quelque édifice. *On arrêta le boute-feu, & on lui fit ſon procès.*

Boute-feu, ſe dit, en termes de l'Art militaire, du bâton garni d'un ſerpentin de fer, où paſſe la mèche avec laquelle on met le feu aux pièces d'artillerie.

Boute-feu, ſe dit, dans le ſens figuré, de celui qui ſeme la diſcorde, & fait naître des querelles entre les uns & les autres. *Il ne faut plus ſouffrir chez vous ce boute-feu.*

BOUTEHACHE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un inſtrument de fer à deux ou trois fourchons.

BOUTE-HORS; ſubſtantif maſculin. Ce mot ſignifioit autrefois, au propre, une ſorte de jeu qui n'eſt plus uſité.

On dit figurément & familièrement, de deux hommes qui travaillent à ſe débuſquer l'un l'autre de quelque place, qu'ils *jouent au boute-hors.*

Boute-hors, ſe dit, dans le ſtyle familier, pour facilité de rendre, d'exprimer ſes idées. *Il ne manque à ce jeune homme que le boute-hors.*

BOUTEILLAGE, ſubſtantif maſculin. On appeloit ainſi autrefois un droit que les Seigneurs de Bretagne levoient dans leurs terres ſur le vin & les autres boiſſons.

Bouteillage, ſe dit aujourd'hui d'un droit que perçoit ſur la vente des vins étrangers, le Bouteillier du Roi d'Angleterre, & qui conſiſte en deux ſchelings par tonneau.

BOUTEILLE; ſubſtantif féminin. *Lagena.* Vaiſſeau à large ventre & à cou étroit, fait de verre, ou de grès, ou de bois, ou de cuir, &c. & propre à contenir de l'eau, du vin & d'autres liqueurs. *Cette bouteille contient deux pintes.*

Suivant l'Arrêt du 14 Août 1688, les bouteilles de verre payent à l'entrée du Royaume dix livres par quintal, & deux ſous par douzaine à la ſortie.

Les bouteilles de terre payent deux ſous par douzaine à l'entrée, & un ſou à la ſortie, ſuivant le tarif de 1664.

Bouteille, ſe dit, par extenſion, de la liqueur contenue dans le vaſe. *Il a bu une bouteille de vin.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*une perſonne eſt dans la bouteille*; pour dire, qu'elle eſt dans

le ſecret de la choſe dont il s'agit.

On dit auſſi proverbialement & figurément, qu'*une perſonne n'a rien vu que par le trou d'une bouteille*; pour dire, qu'elle ignore les choſes, les uſages du monde.

BOUTEILLE, ſe dit, dans le Commerce, d'une meſure des liquides dont on fait uſage à Amſterdam. C'eſt la même choſe que le mingle.

BOUTEILLE, ſe dit d'une ſorte d'ampoule ou de veſſie pleine d'air, qui ſe forme, ſoit ſur la ſurface d'un fluide par l'addition d'un fluide ſemblable, comme quand il pleut, ou dans ſa ſubſtance, par une vive commotion intérieure de ſes parties. *En ſouffiant de l'eau de ſavon avec un chalumeau, on fait des bouteilles ſur leſquelles on remarque les couleurs de l'arc-en-ciel.*

BOUTEILLES, ſe dit, en termes de Marine, des ſaillies de charpente qui ſont ſur les côtés de l'arrière du vaiſſeau, de part & d'autre de la chambre du Capitaine. Elles tiennent lieu des galeries dont l'Ordonnance de 1673 a ſupprimé l'uſage.

La première ſyllabe eſt brève, la la ſeconde moyenne, & la troiſiéme très-brève.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

BOUTE-LOF, ou BOUTE-DE-LOF; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Pièce de bois ronde ou à pans qu'on met au-devant des vaiſſeaux de charge & ſans éperon: elle ſert à tenir les amures du mât de miſène.

BOUTER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois mettre, & qui n'a plus d'uſage dans le diſcours ordinaire, que dans quelques mots compoſés, comme *boute-en-train*, *boute-feu*, *&c.* de chacun deſquels nous parlons en ſon ordre.

BOUTER A L'EAU, ſe dit, en termes de Marine, de l'action de faire ſortir un bateau du port. Et *bouter au large*, de l'action de le pouſſer au large.

BOUTER DE LOF, ſe dit auſſi, en termes de Marine, pour aller à la bouline. *Voyez* ALLER A LA BOULINE.

BOUTER LA BÊTE, ſe dit, en termes de Vénerie, pour lancer la bête.

BOUTER UN CUIR, ſe dit, en termes de Corroyeurs, de l'action d'enlever avec le boutoir la chair qui peut encore être attachée à la peau de l'animal au ſortir de la tannerie.

BOUTEREAU; ſubſtantif maſculin, & terme d'Epingliers, qui ſe dit d'un poinçon rond d'acier, bien trempé, avec lequel on grave l'empreinte de la tête dans l'enclume & dans le poinçon.

BOUTEREZ, MOULINS BOUTEREZ; vieux mots qui ſignifioient autrefois moulins à draps.

BOUTERIL; vieux mot qui ſignifioit autrefois nombril.

BOUTERIS; vieux mot qui ſignifioit autrefois tonneau à mettre du vin.

BOUTEROLLE; ſubſtantif féminin. Garniture qu'on met au bout d'un fourreau d'épée. *Il faut à cette épée une bouterolle d'argent.*

BOUTEROLLES, ſe dit, en termes de Graveurs en pierres fines, de certains morceaux de cuivre ſoudés ſur une tige de même métal, laquelle étant montée ſur l'arbre du touret, & la tête enduite de poudre d'émeril ou de diamant, uſe, par le frottement, la pierre qu'on lui préſente.

BOUTEROLLE, ſe dit, en termes de Metteurs-en-œuvre, d'un morceau de fer arrondi par un bout, qu'on applique ſur les pièces qu'on veut reſtraindre dans le dez à emboutir.

BOUTEROLLE, ſe dit, en termes d'Orfévres, d'un outil de fer terminé par une tête convexe, de la forme qu'on veut donner à l'ouvrage ſur lequel on frappe cet outil.

BOUTEROLLE, ſe dit, en termes de Serruriers, d'une ſorte de rouet poſé ſur le palaſtre d'une ſerrure, à l'endroit où porte l'extrêmité de la clé qui le reçoit, & ſur lequel elle tourne.

BOUTEROLLE, ſe dit, en termes de l'Art héraldique, des bouts des fourreaux des *badelaires*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième brève, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bouterole*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUTERON; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de panier.

BOUTEROUE; ſubſtantif féminin, & terme de Rivière. On appelle ainſi les bornes qui défendent de l'atteinte des voitures, les garde-fous qu'on place ſur les paſſages.

BOUTE-SELLE; ſubſtantif maſculin, & terme de l'Art militaire, qui ſe dit du ſignal par lequel on avertit avec la trompette une troupe de monter à cheval.

BOUTE-TOUT-CUIRE; ſubſtantif maſculin, & terme populaire. Il déſigne un goulu, un diſſipateur, un goinfre qui mange tout *C'étoit un vrai boute-tout-cuire.*

BOUTEUX ou BOUT DE QUEVRE; ſubſtantif maſculin, & terme de pêche, qui ſe dit d'un petit filet attaché à un bâton fourchu, dont ſe ſervent les pêcheurs ſur les côtes de l'Océan, pour prendre une ſorte d'écreviſſe appelée *ſalicot*.

BOUTI; vieux mot qui ſignifioit autrefois mal façonné.

BOUTICLAR; ſubſtantif maſculin; & terme de rivière, qui ſe dit d'un bateau où les marchands voiturent & nourriſſent leur poiſſon, en attendant qu'ils le vendent.

BOUTICLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois un lieu de débauche.

BOUTIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois un Officier d'échanſonnerie chez le Roi.

BOUTILLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois un pommeau.

BOUTILLETE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une petite bouteille.

BOUTILLIER; ſubſtantif maſculin. Ce mot, qui n'a d'uſage qu'en cette phraſe, *Grand-Boutillier de France*, s'eſt dit autrefois d'un des cinq grands Officiers de la Couronne, duquel les fonctions revenoient à peu près à celles de l'officier que l'on nomme aujourd'hui Grand-Echanſon. *Voyez* ce mot.

Il paroît que le dernier Grand-Boutillier de France a été Antoine de Châteauneuf, Baron du Lau, qui fut pourvû de cette dignité en 1464.

BOUTIQUE; ſubſtantif féminin. *Officina*. Lieu où les marchands étalent & vendent leurs marchandiſes. *Ce marchand a une boutique bien fournie.*

BOUTIQUE, ſe dit auſſi du lieu où les artiſans travaillent. *La boutique d'un menuiſier, d'un ſerrurier, d'un cordonnier*, &c.

BOUTIQUE, ſe dit des marchandiſes que renferme une boutique. *Il s'eſt défait de ſa boutique.*

On dit, dans le commerce, *lever, ouvrir boutique, ſe mettre en boutique*; pour dire, commencer à expoſer des marchandiſes en vente.

On dit auſſi *fermer boutique*; pour dire, ceſſer de faire marchandiſe.

On appelle *garde-boutique*, toute marchandiſe qui n'eſt plus de mode, ou qui eſt défectueuſe.

FILLE DE BOUTIQUE, ſe dit d'une fille qui ſert un marchand dans ſa boutique.

On appelle par mépris *courtaut de boutique*, un garçon de boutique.

BOUTIQUE, ſe dit de certains étaux portatifs, à l'abri deſquels ſe mettent les petits marchands dans les foires.

BOUTIQUE, ſe dit auſſi quelquefois de tous les outils d'un artiſan. *Il vola la boutique de ce garçon menuiſier.*

ARRIÈRE-BOUTIQUE, ſe dit d'un magaſin ſur le derrière de la maiſon, où l'on renferme les marchandiſes que l'on veut conſerver.

BOUTIQUE, ſe dit, dans le commerce de poiſſon d'eau douce, d'un bateau qu'on appelle autrement *bouticlar*. Voyez *ce mot*.

BOUTIQUE, ſe dit populairement d'une maiſon où les domeſtiques ne ſont pas à leur aiſe. *Il ne devoit pas ſervir dans cette boutique.*

On dit proverbialement, quand quelque choſe tombe ou ſe renverſe, *adieu la boutique.*

On dit proverbialement & figurément d'une perſonne qui fait un grand uſage de remèdes, qu'*elle fait de ſon corps une boutique d'apothicaire.*

On dit auſſi proverbialement & figurément, qu'*une nouvelle, un ouvrage répandu ou autre choſe, viennent de la boutique de quelqu'un*; pour dire, qu'il en eſt l'auteur ou l'inventeur, & cela ne ſe dit guères qu'en mauvaiſe part.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *boutike*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUTIQUIER; ſubſtantif maſculin, & terme familier dont le peuple ſe ſert pour déſigner un petit marchand qui tient boutique.

BOUTIS; ſubſtantif maſculin, & terme de Vénerie, qui ſe dit des endroits où fouillent les bêtes noires. *Il y a beaucoup de boutis dans ce canton.*

BOUTISSE; ſubſtantif féminin, & terme d'Architecture, qui ſe dit d'une pierre qu'on place dans un mur ſuivant ſa longueur, de manière que ſa largeur paroît en dehors.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, & écrire *boutiſe*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUTOIR; ſubſtantif maſculin. Outil dont les maréchaux ſe ſervent pour parer le pied d'un cheval avant de le ferrer. *Il a bleſſé ce cheval d'un coup de boutoir.*

BOUTOIR, ſe dit, en termes de Corroyeurs, de l'inſtrument avec lequel ces artiſans boutent les cuirs au ſortir de la tannerie.

BOUTOIR, ſe dit, en termes de Vénerie, du groin d'un ſanglier. *Ce chien fut bleſſé d'un coup de boutoir.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BOUTON; ſubſtantif maſculin. *Globulus.* Eſpèce de petite boule d'or, d'argent, de pierreries, d'ivoire, *&c.* ou de bois couvert d'étoffe, de ſoie, de fil, *&c.* ſervant à réunir dans l'habillement des parties ſépa-

rées, ou à les attacher enſemble. *On a mal diſtribué les boutons de cet habit.*

Les *boutons* reçoivent différentes dénominations relatives à la forme qu'on leur donne, & aux uſages auxquels on les deſtine. Voici les principales.

BOUTON A AMANDE, ſe dit d'un bouton d'or entouré d'un cerceau ſimple découpé en plein.

BOUTON A LA BROCHETTE, ſe dit, en termes de Boutonniers, d'un bouton fait ſans pointe ſur une brochette.

BOUTON A CUL DE DÉ, ſe dit d'un bouton façonné fait ſur la brochette, & qui n'a point de premier jetage.

BOUTON A LIMACE, ſe dit d'un bouton façonné qui eſt entouré de pluſieurs croix de ſoie luiſante, ayant à peu près la forme d'une coquille de limaçon.

BOUTON A GARDE D'ÉPÉE, ſe dit d'un bouton uni en or ou en argent, dont les ondes ſont beaucoup plus hautes que les ordinaires.

BOUTON A ÉPI, ſe dit d'un bouton façonné, roulé après le premier jetage, d'or en trait, en cordonnet, en luiſant, & couvert d'un cerceau.

BOUTONS A PIERRE, ſe dit des cailloux, cryſtaux, *&c.* auxquels le lapidaire a donné la forme de bouton.

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un qui eſt diſpoſé à quitter la robe ou la ſoutane pour prendre l'épée, que *ſa robe ou ſa ſoutane ne tient qu'à un bouton.*

On dit proverbialement & figurément, *qu'on a ſerré le bouton à quelque perſonne*; pour dire, qu'on l'a fortement preſſée ſur quelque objet, & quelquefois en menaçant.

BOUTON DE LA BRIDE, ſe dit, en termes de Manège, du petit anneau de cuir qui coule le long des rênes, & qui les reſſerre.

On dit *mettre un cheval ſous le bouton*; pour dire, raccourcir & tendre les rênes en coulant le bouton de la bride, que l'on fait deſcendre juſques ſur le crin.

BOUTONS, ſe dit, dans les manufactures de ſoie, de petites boules de bois traverſées de ficelles, qui ſe rendent au rame, & qui tiennent lieu de ſemple dans les ouvrages à la petite tire.

BOUTON, ſe dit, en termes de ſerrurerie, de ce qui ſert de main pour ouvrir & fermer les verroux, targettes, *&c.*

BOUTON, ſe dit auſſi, en termes de ſerrurerie, du morceau de fer placé en-dedans d'un appartement ſur le palaſtre d'une ſerrure, & qui ſert à ouvrir le demi-tour & la porte.

BOUTON, ou BOUTON DE FIN, ſe dit, en termes de Chimie & de Métallurgie, des petits globules de métal qui reſtent ſur les coupelles, ou qu'on trouve au fond des creuſets après les fontes.

BOUTON, ſe dit auſſi, en termes d'Eſſayeurs, des petites parties d'or ou d'argent dont ils ſe ſervent pour eſſayer à quel titre ſont ces métaux.

BOUTON, ſe dit d'un petit corps rond qu'on met au bout d'une arme à feu pour ſervir de mire.

BOUTON OU BOITE D'ÉCOUVILLON, ſe dit, en termes d'Artillerie, d'une pièce de bois tournée, ſur laquelle on cloue quelque morceau de peau de mouton, en mettant la laine en dedans, & dont on ſe ſert pour nettoyer l'ame du canon, quand on l'a tiré.

BOUTON DE CUILLIER DE CANON, ſe dit

dit auſſi d'un bout de bois tourné ſur lequel il y a une cuillier de cuivre clouée, & dont on ſe ſert pour retirer les gargouſſes de l'ame du canon.

BOUTON DE LA CULASSE, ſe dit de l'extrémité qui termine le canon du côté de la culaſſe.

BOUTON DE PIERRIER, ſe dit d'une boule de métal qui eſt au bout de la culaſſe, & qui eſt percée au milieu.

BOUTON, ſe dit, en termes d'Artificiers, de l'extrémité de la tétine du culot, arrondie en forme de zône ſphèrique, du milieu de laquelle s'élève la broche qui forme l'ame de la fuſée.

BOUTON, ſe dit, en termes de Chirurgie, d'un inſtrument d'acier ou d'argent dont on ſe ſert dans l'opération de la taille, pour retourner les pierres mal chargées dans les tenettes, & pour ſonder s'il n'y en a point qui reſtent.

BOUTON DE FEU, ſe dit auſſi, en termes de Chirurgie, du cautère actuel, propre à brûler les os pour conſumer les exoſtoſes & les caries.

BOUTON DE FEU, ſe dit encore, en termes de Chirurgie & de Maréchallerie, d'un inſtrument de fer, rond par le bout & rougi au feu, que les chirurgiens appliquent ſur certaines plaies, & les maréchaux ſur les boutons de farcin pour les guérir.

BOUTON, ſe dit, en termes de Braſſerie, des petites globules de mouſſe qui s'élèvent ſur le levain.

BOUTON, ſe dit, en termes de Jardinage, du petit bourgeon que pouſſent les arbres & les plantes, & d'où ſe forment les feuilles & les fleurs.

On diſtingue, dans la végétation des arbres, deux ſortes de boutons, les ronds & les plats : les ronds promettent des branches à fruits, & les autres des branches à bois.

On dit, en termes de Fauconnerie, qu'*un oiſeau branche & prend le bouton*; pour dire, qu'il ſe perche à la cime des arbres.

BOUTON, ſe dit, en Médecine & en Chirurgie, d'une petite tumeur rouge, enflammée, qui s'élève particulièrement ſur la peau du viſage, aux aîles du nez, au menton & au front.

Les boutons au viſage ſont preſque toujours occaſionnés par un vice de l'eſtomac, ou par une chaleur trop conſidérable du ſang.

Dans le premier cas, les boutons reviennent périodiquement, & ſuivent la marche des digeſtions, qui ſont tantôt bonnes, tantôt mauvaiſes : on eſt ſujet aux dégoûts, aux rapports aigres, aux vents, aux borborygmes, aux coliques, aux envies de dormir, & aux peſanteurs d'eſtomac. Pour guérir ces eſpèces de boutons, il faut néceſſairement remédier à l'eſtomac, en employant tous les remèdes qui peuvent en diminuer la foibleſſe. Le vin de Quinquina, dont on prend un petit verre avant chaque repas, guérit ſouvent ces ſortes de boutons; parce que le Quinquina convient dans toutes les maladies, qui procèdent de la foibleſſe d'eſtomac.

Quand les boutons viennent de l'efferveſcence du ſang, ce que l'on connoît au tempérament jeune & bouillant du malade, aux alimens échauffans & liqueurs ſpiritueuſes dont il ſe nourrit; aux paſſions vives dont il eſt agité, aux exercices violens qu'il ſe donne, & aux veilles continuées qu'il eſſuie; il faut uſer des remèdes propres à rafrai-

chir. Il ſera bon de ſe faire ſaigner, de prendre quelques lavemens, & de faire uſage des eaux minérales de Paſſy, épurées, ou d'une boiſſon faite avec la boule de Mars, infuſée en manière de thé, & coupée avec un tiers de décoction d'orge. On pourra auſſi employer avec ſuccès, les bains tièdes; & quand on aura ſuffiſamment tempéré les humeurs, on ſe purgera doucement, pour détourner les mauvais levains de l'eſtomac, qui pourroient rétablir le déſordre dans le corps.

Si les boutons du viſage ſont accidentels, on les guérit avec du ſoin & peu de remèdes.

Il faut ſe frotter le viſage ſoir & matin, avec une flanelle chaude, afin de décraſſer & de déboucher les pores de la peau, & favoriſer par-là la tranſpiration. On recommande, en pareil cas, de ſe laver le viſage tous les jours avec de l'eau de ſavon. La pommade qui ſuit, eſt auſſi très-efficace, pourvu qu'on ſe faſſe ſaigner & purger auparavant, & qu'on prenne une tiſane de racine de patience ſauvage, pendant huit jours.

Prenez quatre onces de cire en grain, faites-la fondre à petit feu dans un poëlon; verſez deſſus neuf onces d'huile roſat, en remuant juſqu'à ce que le mêlange ſoit fait; ajoutez une once de ſel de Saturne, & un gros de camphre; remuez encore, juſqu'à ce que la matière ait pris quelque conſiſtance.

Vous frotterez le ſoir les boutons de ce remède, & vous appliquerez un linge par-deſſus.

BOUTONS DE FARCIN, ſe dit de certaines bubes ou groſſeurs rondes, qui viennent aux chevaux quand ils ont le farcin.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

BOUTON; nom propre. Île d'Aſie, l'une des Moluques, dans la mer des Indes, environ à quatre lieues, ſud-eſt, de l'île de Célèbes. Dampier lui donne vingt-cinq lieues de longueur, & dix de largeur.

BOUTONNE; nom propre. Rivière de France, qui a ſa ſource à Chef-boutonne, en Poitou; & ſon embouchure dans la Charente, à deux lieues, eſt, de Rochefort, après un cours d'environ quatorze lieues.

BOUTONNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BOUTONNER.

BOUTONNÉ, ſe dit, en termes de l'Art Héraldique, du milieu des roſes & des autres fleurs, quand il eſt d'autre couleur que la fleur. Il ſe dit auſſi d'un roſier qui a des boutons, & des fleurs de lys épanouies.

GOTAFREY, en Dauphiné, d'argent, à trois roſes de gueules boutonnées d'or.

BOUTONNÉ, ſe dit, dans le ſens figuré, d'une perſonne diſcrète, myſtérieuſe, & qui cache ce qu'elle ſait. *Vous n'en tirerez rien; il eſt trop boutonné.*

BOUTONNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Globulis aſtringere*. Paſſer les boutons d'un habillement dans les petites ouvertures, qu'on nomme *ganſes* ou *boutonnières*, diſpoſées pour recevoir ces boutons. *Le froid oblige à boutonner les habits.*

Ce verbe eſt auſſi pronominal réfléchi dans le même ſens, & s'emploie abſolument. *Il ne fait pas aſſez froid pour ſe boutonner.*

BOUTONNER LA BONNETTE, ſe dit quelquefois, en termes de Marine,

de l'action de lacer la bonnette maillée.

BOUTONNER, eſt auſſi verbe neutre, & ſe dit, en termes de Jardinage, des arbres & des plantes qui commencent à pouſſer des boutons. *Les cériſiers boutonnent.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *boutoner*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUTONNERIE; ſubſtantif féminin. Marchandiſe de Boutonnier. *Son commerce principal conſiſte en boutonnerie.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième longue.

BOUTONNIER; ſubſtantif maſculin. Artiſan qui fait & vend des boutons. *Il apprend le métier de Boutonnier.*

La terminaiſon *ier* de ce mot eſt une diphtongue en poëſie comme en proſe.

BOUTONNIÈRE; ſubſtantif féminin. Ouverture longue & étroite, pratiquée dans un vêtement pour y paſſer les boutons, & bordée d'or, d'argent, de ſoie ou de fil. *Ces boutonnières ſont bien travaillées.*

BOUTONNIÈRE, ſe dit, en termes de Chirurgie, d'une inciſion que l'on fait au périnée, pour pénétrer dans la veſſie, & y placer une canulle, par où puiſſent ſortir les matières qui y ſont contenues.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire *boutonière*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUTOU; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à une ſorte de maſſue, faite d'un bois dûr & peſant, longue d'environ trois pieds, & qui ſert d'arme offenſive aux Caraïbes.

BOUTOUIR; vieux mot qui ſignifioit autrefois moulin à draps.

BOUTRIOT; ſubſtantif maſculin, & terme de Cloutiers-d'Epingles, qui ſe dit d'une eſpèce de burin, dont ces Artiſans ſe ſervent pour faire la petite cavité du poinçon.

BOUT-SAIGNEUX; ſubſtantif maſculin. Le cou d'un mouton, tel qu'on le vend à la boucherie. *C'eſt un bout-ſaigneux. Un bout-ſaigneux de mouton.*

On dit auſſi *un bout-ſaigneux de veau.*

BOUTS-RIMÉS; ſubſtantif maſculin pluriel. On appelle ainſi des rimes données pour en former des vers, & ordinairement pour en compoſer un ſonnet. *Il s'occupe à remplir les bouts-rimés d'un ſonnet.*

BOUT-RIMÉ, ſe dit, au ſingulier, d'un ſonnet compoſé de bouts-rimés. *Qui eſt l'auteur de ce bout-rimé?*

L'invention de ce genre de poëſie, qui eſt aujourd'hui abandonné avec raiſon aux mauvais Poëtes, eſt due à Dulot, Poëte du dix-ſeptième ſiècle.

BOUTTEVILLE; nom propre. Ville & Duché de France, dans l'Orléanois, ſur la rivière de Loing, à trois lieues & demie, ſud-eſt, de Montargis.

Il y a auſſi un Bourg de ce nom dans l'Angoumois, environ à trois lieues, eſt-ſud-eſt, de Cognac.

BOUTURE ; ſubſtantif féminin. Branche ſéparée d'un arbre, ou d'une autre plante ligneuſe, & qui étant miſe en terre, y prend racine. Le groſelier, le ſaule, le figuier, le coignaſſier, &c. viennent *de bouture*.

BOUTURE, ſe dit, en termes d'Orfèvres, d'une leſſive faite avec du ſel de tartre, pour blanchir l'argent.

BOUTURE, s'eſt auſſi dit autrefois, dans les Monnoies, de ce qu'on appelle aujourd'hui *bouſure*. Voyez *ce mot*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BOUVARD ; ſubſtantif maſculin. Gros marteau, dont ſe ſervoient autrefois les Monnoyeurs pour frapper les flans, avant l'invention du balancier. On dit auſſi bouard.

BOUVEMENT ; ſubſtantif maſculin, & terme de Menuiſiers, qui ſe dit d'un outil, avec lequel ces Artiſans font les moulures de leurs ouvrages.

BOWENS ; nom propre. Petite ville & port de l'île de Fuhnen.

BOUVERET ; vieux mot qui ſignifioit autrefois culture des terres.

BOUVERIE ; ſubſtantif féminin. *Boum ſtabulum*. Etable à bœufs. Ce mot s'emploie particulièrement pour déſigner un étable dans un marché public. *Les bouchers trouveront dans la bouverie ce qu'il leur faut*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

BOUVET ; ſubſtantif maſculin. Sorte de rabot, dont ſe ſervent les Charpentiers & les Menuiſiers pour faire les rainures & les languettes.

Il y a pluſieurs ſortes de *bouvets*, qui reçoivent des dénominations relatives à leur forme & aux uſages auxquels on les emploie. Il y a les *bouvets mâles*, qui font les rainures ; les *bouvets femelles*, qui font les languettes ; les *bouvets de briſure*, qui ſervent à rainer les briſures des croiſées, des portes, &c. les *bouvets à panneaux*, qui ſervent à rainer le bois des panneaux ; les *bouvets à planchers*, qui ſervent à rainer les planches à planchers ; les *bouvets briſés* ou *de deux pièces*, qui ſervent à faire des rainures à différentes diſtances ; les *bouvets à dégorger*, qui ſervent à dégorger les moulures ; les *bouvets à embrevure*, qui ſervent à faire les embrèvemens des cadres ; les *bouvets à noix*, qui ſervent à faire les noix des battans des croiſées.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BOUVIER ; ſubſtantif maſculin. Celui qui conduit les bœufs, & qui les garde. *Un bouvier doit être robuſte & vigilant*.

BOUVIER, ſe dit figurément, & par manière d'injure, d'un homme groſſier. *Je ne veux pas vivre avec ce bouvier*.

BOUVIER, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, d'une conſtellation de l'hémiſphère ſeptentrional, compoſée de cinquante-cinq étoiles, ſelon le catalogue de Flamſtéed. Cette conſtellation, quoique fort ſeptentrionale, deſcend ſous l'horiſon, & ſe couche pour nous. Ovide annonce pour le 4 Mars ſon coucher coſmique, c'eſt-à-dire, le temps où elle ſe couche au ſoleil levant.

Germanicus Céſar dit que le Paſteur ou Bouvier, qu'on a placé dans le ciel, étoit Icare, père d'E-

rigone. Bacchus lui avoit appris l'art de faire le vin, pour l'enſeigner aux hommes, & il fut lapidé par des bergers qui étoient ivres. Sa fille découvrit le corps de ſon père, par le moyen d'un chien qui lui étoit reſté fidèle ; elle ſe tua de déſeſpoir, & elle fut placée dans le ciel avec ſon père & ſon chien ; voilà pourquoi Properce appelle *bœufs d'Icare*, les ſept étoiles de la grande ourſe.

D'autres prétendent que le *Bouvier* eſt Arcas, fils de Jupiter & de Calliſto, qui enſeigna la manière de faire du pain, qu'il avoit appriſe de Triptolème, & qui mérita ainſi d'être déifié par la reconnoiſſance des hommes.

BOUVIER, eſt auſſi le nom d'une ſorte de petit oiſeau, ainſi appelé de ce qu'il ſuit les troupeaux de bœufs. Il a le corps alongé, de même que le bec, qui eſt d'un brun rouſsâtre. Sa tête & ſon dos ſont de couleur plombée, mêlée de jaune & de couleur de cendre : il a la gorge & le ventre blanchâtres, la poitrine ſemée de taches noires, les aîles brunes & blanchâtres, & les pattes noirâtres.

Aldrovande diſtingue cinq ſortes d'oiſeaux de cette eſpèce ; mais il n'y a proprement que celui dont nous venons de parler, auquel appartienne le nom de *bouvier*, parce qu'il eſt le ſeul qui ſuive les troupeaux.

BOUVIER, ſe dit encore d'un poiſſon qui, ſelon Artédi, a trois ou quatre doigts de longueur, & la moitié de largeur. Il eſt couvert de larges écailles, de couleur argentine. Il a la bouche petite & ſans dents, & la queue fourchue. Il ſe tient dans le bourbier, & ſa chair eſt apéritive.

La terminaiſon *ier* de ce mot eſt diphtongue en poëſie comme en proſe.

BOUVIÈRE ; ſubſtantif féminin. Celle qui conduit & garde les bœufs.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BOUVILLON ; ſubſtantif maſculin. Diminutif. Jeune bœuf. *Voilà de beaux bouvillons.*

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *bouvilion*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUVINES ; nom propre. Lieu fameux, dans la Flandre Wallonne, ſur la rivière de Marque, à deux lieues, ſud-eſt, de Lille. C'eſt-là où Philippe Auguſte défit avec cinquante mille hommes, mais non ſans un grand riſque de ſa vie, l'armée de l'Empereur Othon & de ſes alliés, forte de plus de cent cinquante mille combattans. Le Comte de Flandre & le Comte de Boulogne furent faits priſonniers à cette journée. Le Chevalier Guerin, nommé à l'Evêché de Senlis, commandoit l'armée Françoiſe. Ce Prélat diſoit s'être chargé du commandement : *Non mie pour combattre, mais pour admoneſter les Barons & les autres Chevaliers, à l'honneur de Dieu, du Roi & du Royaume, & à la défenſe de leur propre Seigneur.*

C'eſt en mémoire de cet événement, que fut fondée l'Abbaye de la Victoire.

BOUVREUIL ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau de la groſſeur d'une allouette, qui a le bec noir, court & fort ;

la tête, la queue & les aîles noires; le dos d'un gris d'ardoiſe, & le ventre d'un beau rouge. Le mâle ne diffère de la femelle, qu'en ce que ſes couleurs ſont plus brillantes.

Cet oiſeau aime beaucoup les premiers boutons des arbres fruitiers, auxquels il fait grand dommage. Son chant eſt agréable; mais on préfère celui de la linote.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe prononce mouillé.

BOUXACH; nom propre. Ville d'Aſie, dans le Koraſſan, environ à dix-ſept lieues, ſud, de Hérat.

BOUXIÈRES-AUX-DAMES; nom propre. Abbaye de filles nobles, & ſécularisées ſous le titre de *Chanoineſſes*, environ à une lieue & demie, nord-oueſt, de Nancy.

BOUXWEILLER; nom propre. Ville de France, en Baſſe-Alſace, dans une contrée fertile, environ à deux lieues, nord-eſt, de Saverne.

BOUYANT; vieux mot qui ſignifioit autrefois facile à mettre en mouvement.

BOUYLLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois extrémité, pointe.

BOUZANNE; nom propre. Petite rivière de France, en Berry. Elle a ſa ſource près d'Aigurande, & ſon embouchure dans la Creuſe, au-deſſous d'Argenton.

BOUZONVILLE; nom propre. Petite Ville & Abbaye d'hommes, en Lorraine, ſur la Nied, à trois lieues, oueſt, de Saar-Louis. L'Abbaye eſt en commende, & vaut au Titulaire douze mille livres de rente.

BOXBERG; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans le voiſinage de Mergentheim. Elle appartient à l'Electeur Palatin.

BOXMÉER; nom propre. Ville du Comté de Zutphen, ſur les frontières du Duché de Clèves.

BOXTEHUDE; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le Duché de Brême, à cinq lieues de Hambourg. Elle appartient au Roi de Dannemarck.

BOXTEL; nom propre. Petite ville & ſeigneurie du Brabant Hollandois, ſur le Dommel, à quatre lieues de Bréda, & à deux de Bois-le-Duc.

BOYARD; ſubſtantif maſculin. Titre de dignité, le même que Boiard. *Voyez* ce mot.

BOYAU; ſubſtantif maſculin. *Inteſtinum.* Ce mot déſigne, dans le diſcours ordinaire, ce qu'on appelle autrement *inteſtins*; c'eſt-à-dire, ce canal qui tient au méſentère, fait pluſieurs circonvolutions, ſert à recevoir les alimens au ſortir de l'eſtomac, & à jetter les excrémens hors du corps. *Voyez* INTESTINS.

DESCENTE DE BOYAUX, ſe dit d'une maladie cauſée par la rupture du péritoine, & qu'en termes de l'Art on appelle *Hernie*. Voyez *ce mot.*

On dit proverbialement & populairement de quelqu'un, qui eſt toujours diſpoſé à faire bonne chère quand on l'invite, qu'*il a toujours ſix aunes de boyaux vides.*

On dit auſſi proverbialement & populairement, *rendre tripes & boyaux*; pour dire, vomir exceſſivement.

On dit, en termes de Manège & de Maréchallerie, qu'*un cheval a beaucoup de boyau*; pour dire, qu'il a beaucoup de flanc, beau-

coup de corps. Et qu'*un cheval eſt étroit de boyau*; pour dire, qu'il n'a point de corps, ou qu'il l'a efflanqué comme celui d'un levrier.

CORDE A BOYAU, ſe dit d'une corde faite de boyaux de mouton, d'agneau, ou d'autres animaux, & qui ſert à divers inſtrumens de muſique; comme violon, théorbe, *&c.* de même qu'à faire des raquettes, & à pluſieurs autres uſages.

BOYAU, ſe dit, en termes de l'Art Militaire, de chaque partie qui va en ligne droite dans une tranchée faite pour aſſiéger une place.

BOYAU, ſe dit auſſi d'un foſſé couvert de ſon parapet, ſervant de communication à deux tranchées, quand on fait deux attaques qui ſont près l'une de l'autre.

BOYAU, ſe dit, figurément, d'une place longue, & qui a peu de largeur. *Cette ville n'eſt qu'un boyau.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *x* en *s*, & écrire, *boyaus*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOYAUDIER; ſubſtantif maſculin. Artiſan qui prépare & file des cordes à boyau, pour ſervir à certains inſtrumens de muſique, à faire des raquettes, *&c.*

La terminaiſon *ier* de ce mot, eſt un diphtongue en poëſie comme en proſe.

BOYER; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Sorte de bateau ou de chaloupe Flamande, mâtée en fourche, ayant une ſemelle de chaque côté, pour mieux aller à la bouline, & moins dériver. Ce bâtiment eſt plus propre à naviguer ſur les rivières, que ſur la mer.

BOYEZ; (les) On appelle ainſi les Prêtres des Sauvages idolâtres de la Floride. Chaque Prêtre a ſon idole particulière, qu'invoque le Sauvage, qui y a de la dévotion, par des chants, & en faiſant fumer du tabac.

BOYLE; nom propre. Petite ville d'Irlande, dans le Comté de Roſcommon, près du lac de Key.

BOYLE; (Robert) nom propre. Phyſicien célèbre, né à Liſmore, en Irlande, le 25 Janvier 1627, & mort à Londres le 30 Décembre 1691. Il eſt inventeur de la machine pneumatique que Hook a perfectionnée.

Ses écrits, qui ont pour objets la Théologie, la Phyſique & les Mathématiques, ſont recueillis en cinq volumes *in-folio*, publiés à Londres en 1744.

BOYLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une chevre.

BOYNE; nom propre. Rivière d'Irlande, qui a ſa ſource dans le Comté du Roi, & ſon embouchure dans la mer. Elle eſt célèbre par la victoire que remporta en perſonne ſur ſes bords en 1690, Guillaume, élu Roi d'Angleterre l'année précédente, contre les troupes du Roi Jacques II ſon beau-père, à qui il ravit la couronne.

BOZA; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom en Turquie à une ſorte de bière faite d'orge & de millet cuits enſemble, & qu'on laiſſe enſuite fermenter.

BOZANTIA; nom propre. Petite ville forte de Pologne, dans le Palatinat de Sendomir.

BOZINE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois trompette.

BOZOLO ; nom propre. Bourg, Château & Principauté d'Italie, dans le Mantouan, à deux milles d'Oglio, entre Mantoue & Cremone.

BOZOR ; nom propre. Petite rivière d'Italie, dans la partie méridionale de l'île de Corſe. Elle ſe perd dans le golfe de Talabo.

BOZOULS ; nom propre Ville de France, en Rouergue, ſur la rivière de Dordou, à quatre lieues, nord-eſt, de Rhodès.

BOZZO ; nom propre. Rivière d'Italie, dans le Milanez. Elle ſort du lac Majeur, & ſe jette dans celui de Gavira.

BRABANÇONE ; ſubſtantif féminin, & terme de Fleuriſte. Tulipe dont les couleurs ſont le blanc de lait, le pourpre, & un peu de rouge.

BRABANÇONS ; (les) on a ainſi appelé autrefois des Aventuriers qui faiſoient la guerre pour ceux dont ils recevoient le plus d'argent. Ce nom leur vint de ce qu'ils étoient pour la plûpart originaires du Brabant.

BRABANT ; nom propre. Duché, & l'une des dix-ſept Provinces des Pays-Bas. Ses bornes ſont, le Comté de Hollande, & le Duché de Gueldres au nord ; le même Duché & l'Évêché de Liège à l'orient ; les Comtés de Hainaut & de Namur au midi, & à l'occident la Flandre & la Zelande.

Ce Duché appartient en partie à la Maiſon d'Autriche, & en partie à la République des Provinces-Unies : c'eſt pourquoi on le diviſe en Brabant Autrichien & Brabant Hollandois. Bruxelles eſt la capitale du Brabant Autrichien, & Bois-le-Duc du Brabant Hollandois. Ce Pays eſt très-riche, à cauſe du commerce conſidérable qui s'y fait particulièrement en toiles & en dentelles.

BRABANTES ; ſubſtantif féminin pluriel. On donne ce nom dans le commerce, à certaines toiles d'étoupes de lin qui ſe fabriquent aux environs de Gand, Bruges, Ypres, Courtray, *&c.*

BRABEUTE ; ſubſtantif maſculin. Ce mot qui vient du Grec, & qui ſignifie *Diſtributeur de prix*, déſignoit chez les Grecs un Magiſtrat chargé de préſider aux Jeux Solennels, & particulièrement aux Jeux Sacrés. Après avoir prêté ſerment de juger avec impartialité, il alloit s'aſſeoir à une place diſtinguée, où revêtu d'un habit de pourpre, ayant une couronne ſur la tête, & une baguette à la main, il prononçoit ſouverainement les prix & les peines que méritoient les Athlètes vainqueurs, & ceux qui s'étoient mal comportés. Cette Magiſtrature étoit conſidérable ; & Philippe, Roi de Macédoine ſe l'étoit fait attribuer ; ce que Demoſtènes ne manqua pas d'enviſager comme un attentat à la liberté des Grecs.

BRABORG ; nom propre. Petite Ville de Suède, dans l'Oſtrogothie, ſur la rivière de Motala.

BRACATGE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois orge.

BRACCAS ; nom propre. Île de l'Amérique, l'une des Caymanes, près de celle de Cuba.

BRACCIANO ; nom propre. Petite Ville & Duché d'Italie, dans l'état de l'Egliſe, ſur un lac conſidérable du même nom.

BRACELET ; ſubſtantif maſculin. *Brachiale.* Ornement que les femmes

mes portent au bras. *On lui fit préſent d'une paire de bracelets de diamans.*

BRACELET, ſe dit, en termes de Doreurs, Argenteurs & autres Ouvriers ſur metaux, d'un inſtrument de cuir ou d'étoffe, dont ils ſe couvrent le bras gauche au-deſſus du poignet, pour éviter de ſe bleſſer en poliſſant leurs ouvrages.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne, au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire *braſelet*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRACEROLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois vêtement du bras.

BRACHER; *Voyez* BRASSER.

BRACHIAL, ALE; adjectif, & terme d'Anatomie. Il déſigne en général tout ce qui a rapport au bras.

MUSCLE BRACHIAL, ſe dit d'un muſcle oblong, épais & large, qui occupe immédiatement la partie antérieure de la moitié inférieure de l'os du bras. Il eſt fourchu & comme échancré par en haut, & il ſe retrécit par en bas dans le pli du bras.

Il eſt attaché à toute la ſurface de l'os du bras par quantité de fibres charnues, depuis l'attache inférieure du deltoïde juſqu'un peu au-deſſus des deux foſſettes de l'extrémité de l'os, & depuis l'un & l'autre bord de la face antérieure de cette extrémité. Les fibres ſont pour la plûpart longitudinales; les plus ſuperficielles ſont les plus longues; les autres ſe raccourciſſent à meſure qu'elles deviennent internes.

Les fibres latérales ſont un peu obliques, & le deviennent de plus en plus, à meſure qu'elles s'abaiſſent.

Quelques Anatomiſtes ont nommé ce muſcle *brachial interne*, pour le diſtinguer du muſcle anconé interne qu'ils appeloient *brachial externe*.

ARTÈRE BRACHIALE, ſe dit d'une artère qui eſt la continuation de l'artère axillaire, & qui commence immédiatement derrière le tendon du grand pectoral. Elle deſcend le long de la partie interne du bras ſur les muſcles coraco-brachial & anconé interne, le long du bord interne du *biceps*, derrière la veine baſilique, donnant de petits rameaux de côté & d'autre aux muſcles voiſins, au perioſte & à l'os.

Elle n'eſt couverte que de la graiſſe & de la peau, depuis l'aiſſelle, juſqu'au milieu du bras; après quoi elle ſe cache ſous le muſcle biceps, & s'avance ſur le devant à meſure qu'elle deſcend, en s'éloignant un peu du condyle interne, ſans néanmoins aller juſqu'au milieu du pli du bras.

En deſcendant depuis l'aiſſelle juſques-là, elle jette pluſieurs rameaux au muſcle ſous-épineux, au grand rond, au petit rond, au ſous-ſcapulaire, au grand dorſal, au grand dentelé, aux muſcles voiſins, aux tégumens, & même aux nerfs.

NERFS BRACHIAUX, ſe dit de ſix branches de nerfs qui vont ſe diſtribuer au bras. Ces nerfs viennent des quatre dernières paires cervicales, & de la première dorſale, qui, après avoir communiqué enſemble par un grand nombre d'entrelaſſemens, paſſent à travers le muſcle ſcalène, & ſe portent vers le bras.

En 1697, M. Duvernei donna aux cinq premiers de ces nerfs les noms ſuivants; le *muſculo cutané* ou *cutané externe*, le *médian*, le *cubi-*

tal, le *cutané externe*, le *radial*: une branche de ce dernier forme le ſixième que Winſlow nomme *axillaire* ou *articulaire*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en aux, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un brachial muſcle*, mais *un muſcle brachial*.

Il faudroit changer *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *brakial*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRACHIO-CUBITAL; adjectif maſculin, ſubſtantivement pris, & terme d'Anatomie. Il ſe dit d'un ligament qui unit l'humerus, ou os du bras avec le cubitus, ou os du coude. Il paſſe ſur le ligament capſulaire de l'articulation, & y eſt fortement attaché. Il eſt couvert par pluſieurs tendons qui ſemblent le fortifier par leur adhérence.

BRACHIO-RADIAL; adjectif maſculin, ſubſtantivement pris, & terme d'Anatomie. Il ſe dit d'un ligament qui unit l'humerus, ou os du bras avec le cubitus, ou os du coude. Il paſſe ſur le ligament capſulaire de l'articulation, & y eſt fortement attaché. Il eſt couvert par pluſieurs tendons qui ſemblent le fortifier par leur adhérence.

BRACHITES; (les) Hérétiques du troiſième ſiècle, qui ſuivoient les erreurs de Manès & des Gnoſtiques.

BRACHMANES; (les) Philoſophes Indiens, dont parlent ſouvent les Anciens. Ils prétendoient que la vie eſt un état de conception, & la mort le moment de la naiſſance; que l'ame du Philoſophe, détenue dans ſon corps, eſt dans l'état d'une chryſalide, & qu'elle ſe débarraſſe à l'inſtant du trépas, comme un papillon qui perce ſa coque, & prend ſon eſſor. Les évènemens de la vie, n'étoient, ſelon eux, ni bons ni mauvais; puiſque ce qui déplaît à l'un, plaît à l'autre, & qu'une même choſe eſt agréable & déſagréable à la même perſonne en différens temps. Pythagore avoit reçu d'eux le dogme de la Métempſycoſe. Quand ils étoient las de vivre, ils ſe brûloient. Après avoir dreſſé & allumé eux-mêmes le bucher, ils y entroient d'un pas grave & majeſtueux.

On a imputé aux *Brachmanes* pluſieurs autres extravagances, comme de vivre couchés ſur la terre, de ſe tenir toujours ſur un pied, de paſſer leur vie dans les bois, ayant ſans ceſſe les bras élevés, de ſe regarder continuellement le bout du nez, & de ſe croire comblés d'une faveur divine quand ils y appercevoient une petite flamme bleue.

Ces fous furent ſouvent les Oracles des Grecs, le peuple le plus éclairé de l'Univers. Suidas prétend qu'ils furent appelés *Brachmanes* du Roi *Brachman*, leur fondateur. Ils ſubſiſtent encore dans l'Orient ſous le nom de *Bramines*.

BRACHYCATALEPTIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Poëſie Grèque & Latine, qui

déſigne un vers auquel il manque quelque choſe, comme un pied, une ſyllabe.

BRACHYGRAPHIE ; ſubſtantif féminin. Ce mot qui vient du Grec, ſignifie l'Art d'écrire par abréviations. On a vu à Paris des gens ſi formés dans cet Art, qu'ils ſuivoient en écrivant les plus habiles Prédicateurs, & l'on a eu par ce moyen une édition des Sermons du P. Mabillon.

BRACHYPNÉE ; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine, qui déſigne cette reſpiration courte qu'on remarque dans la léthargie & les fièvres inflammatoires.

BRACHYSCIENS ; (les) on déſigne ſous ce nom, les Peuples qui habitent un climat, où l'ombre des corps a peu d'étendue. Tels ſont les Habitans des régions ſituées entre les deux tropiques qui reçoivent les rayons du Soleil plus verticalement que les autres peuples.

BRACHYSTOCHRONE ; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom que feu M. Bernoulli, Profeſſeur de Mathématique à Bâle, a donné à la courbe de la plus vîte deſcente. C'eſt autrement une cycloïde. *Voyez* ce mot.

BRACKEL ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Weſtphalie, ſur la Nette, à cinq lieues de Paderborne.

BRACKENHEIM ; nom propre. Petite ville ſur la rivière de Zaber, à deux lieues de Haillebron. Elle appartient au Duc de Wirtemberg.

BRACKLAU ; nom propre. Ville de Pologne, capitale d'un Palatinat de même nom, à cent dix mille pas de Kaminieck.

Le Palatinat de Bracklau eſt ſitué entre celui de Kiovie, les Campagnes déſertes, les Tartares d'Oczachow, le Nieſter & le Palatinat de Podolie. La rivière de Bog le traverſe d'un bout à l'autre.

BRACKLEY ; nom propre. Ville d'Angleterre, dans le Comté de Northampton. Elle envoie des Députés au Parlement.

BRACON ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Hydraulique. Il ſe dit de la conſole ou appui qui ſoutient une porte d'écluſe.

BRACONAGE ; vieux mot. Il s'eſt dit autrefois d'un droit du Seigneur ſur les filles qui ſe marioient.

BRACONÉ ; participe paſſif, indéclinable. *Voyez* BRACONER.

BRACONER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Chaſſer furtivement ſur les terres d'autrui, pour y prendre du gibier. *Il eſt dans l'habitude de braconer.*

Les temps compoſés de ce verbe ſe conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *Ils ont braconé. Il auroit braconé*, &c.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *brakoner*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRACONNIER ; ſubſtantif maſculin. Celui qui chaſſe furtivement ſur les terres d'autrui, pour y prendre du gibier. *On a condamné ce Braconnier à l'amende.*

BRACONNER, ſe dit, par extenſion, de celui qui ayant droit de chaſſe, ne ménage pas le gibier, & en tue autant qu'il peut. *Ce Seigneur eſt le plus grand braconnier de la contrée.*

La terminaiſon *ier* de ce mot eſt

une diphtongue en poëſie comme en proſe.

BRADANO ; nom propre. Rivière du Royaume de Naples, dans la Baſilicate. Elle a ſa ſource dans l'Appennin, entre Venoſe & Potenza, & ſon embouchure dans le golfe de Tarente, ſur les frontières de la Province d'Otrante.

BRADFORD ; nom propre. Bourg & Comté d'Angleterre, dans la Province de Shrop.

BRADIE ; nom propre. Ville de Moldavie, ſur la rivière de Pruth.

BRADNICH ; nom propre. Bourg d'Angleterre, à ſept milles, nord-eſt, d'Exceter.

BRADYPEPSIE ; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine. Maladie de l'eſtomac, occaſionnée par une digeſtion lente, foible, imparfaite.

On rémédie à cette indiſpoſition en détruiſant les cauſes qui l'ont fait naître. *Voyez* ESTOMAC, DIGESTION.

BRAGAMAS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois un ſabre.

BRAGANCE ; nom propre. Ville & Duché de Portugal, dans la Province d'entre les Monts, ſur la rivière de Fervenza, & près des frontières du Royaume de Leon. La Maiſon qui règne en Portugal depuis 1640, en porte le nom.

BRAGANZA ; nom propre. Petite ville d'Italie, dans l'Etat de Veniſe, ſur les frontières de la Marche Tréviſane.

BRAGARD ; vieux mot qui ſignifioit autrefois orné, élégant

BRAGE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois haut de chauſſes.

BRAGONIÈRE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois armure de bras.

BRAGUE ; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Cordage qui étant paſſé ſur les affuts, & amarré à deux boucles de fer, placées de chaque côté des ſabords, ſert à empêcher le recul du canon.

BRAGUE, ſe dit auſſi, en termes de Luthiers, du morceau de bois qui couvre les écliſſes à l'extrémité du corps du Luth.

BRAGUE ; nom propre. Ville Archiépiſcopale, & conſidérable de Portugal, dans la Province entre le Duero & le Minho, à huit lieues de la Mer, ſur la rivière de Cavedo. Elle fut autrefois la réſidence des premiers Rois Suèves. Son Archevêque eſt Primat du Royaume.

BRAGUER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois mener une vie joyeuſe.

BRAGUES ; vieux mot qui ſignifioit autrefois plaiſir amoureux.

Il s'eſt encore dit pour haut de chauſſes ou culotes fort amples.

BRAHAIGNE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une femelle ſtérile.

BRAHILOW ; nom propre. Petite ville de Valachie, à l'embouchure de la rivière de Serat, dans le Danube.

BRAHIN ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſtérile.

BRAI ; ſubſtantif maſculin. Sorte de goudron, compoſé de gomme, de réſine, de poix, & d'autres matières viſqueuſes propres à calfater.

BRAI, ſe dit auſſi, en termes de Braſſeurs, de l'eſcourgeon & de l'orge broyé pour la bière.

Ce monoſyllabe eſt long.

BRAID-ALBAIN ; nom propre. Province d'Ecoſſe, qu'on appelle quelquefois *Albanie*, & qui eſt ſituée dans la partie ſeptentrionale, entre le Lochaber & les pays d'Athol, de Stratern, de Menteith & d'Argyle.

BRAIE ; ſubſtantif féminin. Linge avec lequel on enveloppe le der-

rière des enfans. *Otez la braie de cet enfant.*

On dit figurément & populairement, *ſortir les braies nettes d'une mauvaiſe affaire, d'une entrepriſe périlleuſe*, &c. pour dire, s'en tirer heureuſement.

BRAIE, ſe dit, en terme de Ciriers, d'un inſtrument ſur lequel ces ouvriers écachent la cire.

BRAIE, ſe dit, en termes de Charpentiers, des pièces de bois qu'on place ſur le pailler d'un Moulin à Vent, pour en ſoulager les meules.

BRAIE, ſe dit, en termes de Marine, des morceaux de cuir ou de toile cirée, dont on entoure le pied du mât, pour boucher le trou par lequel il paſſe au travers du tillac, & dont on bouche auſſi l'ouverture par où paſſe le gouvernail, afin d'empêcher la pluie & les vagues dans le gros temps, de tomber à fond de cale.

BRAIE, ſe dit, en termes d'Imprimerie, d'une peau ou parchemin préparé, qui ſert à recouvrir le grand tympan.

BRAIE, ſe dit auſſi, en termes d'Imprimerie, des feuilles de papiers gris, avec leſquelles on fait des épreuves.

Ce monoſyllabe eſt long.

BRAIL; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une manière de prendre des oiſeaux.

BRAILLARD, ARDE; adjectif & ſubſtantif du ſtyle familier. Qui parle ordinairement beaucoup, bien haut & mal à propos. *Cette femme eſt braillarde. C'eſt un vrai braillard.*

BRAILLE; ſubſtantif féminin. Sorte de pelle de bois, dont on fait uſage dans la ſalaiſon des harengs.

BRAILLÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRAILLER.

BRAILLER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Clamare.* Parler beaucoup, fort haut & mal à propos. *On l'entend brailler par-tout où il ſe trouve.*

BRAILLER, ſe dit auſſi, en termes de Chaſſe, d'un chien qui crie ſans voix.

Les temps compoſés ſe conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR, & dans ces acceptions le participe eſt indéclinable. *J'ai braillé, elle auroit braillé*, &c.

BRAILLER, eſt auſſi verbe actif, & ſe dit de l'action de remuer les harengs avec la braille quand ils ſont ſalés, afin qu'ils prennent mieux la ſalure.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *bralier.* Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps dont le ſecond *l* précède un *e* muet. De *bralier*, il faudroit faire je *braille.*

BRAILLEUR, EUSE; adjectif & ſubſtantif. Qui parle très-haut, beaucoup & mal à propos. *C'eſt un homme bien brailleur. C'étoit une vraie brailleuſe.*

BRAILLEUR, ſe dit, en termes de Manège, d'un cheval qui hennit ſouvent.

Les deux premières ſyllabes ſont longues, & la troiſième du féminin eſt très-brève.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, changer le *s* du féminin en ʒ, & écrire, d'après la prononciation, *bralieur*, *bralieuʒe*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRAIN ; nom propre de cinq bourgs de France. Quatre ſont ſitués en Anjou ; le premier à deux lieues, nord-eſt, de Saumur ; le ſecond à ſept lieues, nord-oueſt, de Château-Gontier ; le troiſième, à trois lieues & demi, nord-oueſt, d'Angers ; & le quatrième, ſur l'Authion, à deux lieues, eſt, de cette dernière ville. Le cinquième eſt en Languedoc, à deux lieues, ſud-eſt, de Saint Papoul.

BRAINE ; nom propre. Ville de France, dans le Soiſſonnois, ſur la rivière de Veſle, à deux lieues & demie, eſt-ſud-eſt, de Soiſſons.

BRAINE-L'ALEU ; nom propre. Petite ville des Pays-bas Autrichiens, entre Bruxelles, Mons & Nivelle.

BRAINE-LE-COMTE ; nom propre. Petite ville & châtellenie des Pays-bas Autrichiens, dans le Hainaut, environ à trois lieues de Halle.

BRAINS ; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à trois lieues, nord-oueſt, du Mans.

BRAIRE ; verbe neutre irrégulier de la quatrième conjugaiſon. Il n'a d'uſage que pour déſigner le cri de l'âne. *Cet âne brait ſans ceſſe.*

CONJUGAISON & quantité proſodique du verbe irrégulier BRAIRE.

INDICATIF. *Préſent. Singulier.* Il brait.

Pluriel. Ils braient.

Le monoſyllabe, qui forme l'une & l'autre perſonne des deux nombres, eſt long.

FUTUR SIMPLE. *Singulier.* Il brai-ra.

Pluriel. Ils brairont.

Le ſingulier a la première ſyllabe longue, & la ſeconde brève.

Les deux ſyllabes du pluriel ſont longues.

CONDITIONNEL. *Préſent. Singulier.* Il brairoit.

Pluriel. Ils brairoient.

Le ſingulier a la première ſyllabe longue, & la ſeconde moyenne.

Le pluriel a ſes deux ſyllabes longues.

Il faudroit changer l'*o* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *il brairait*, *ils brairaient*, pour les raiſons que nous donnons en parlant des voyelles & des diphtongues.

INFINITIF. *Préſent.* Braire.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Les autres modes, temps & perſonnes de ce verbe, ne ſont pas uſités.

BRAISE ; ſubſtantif féminin. Charbons ardens *Le bois de chêne fait peu de braiſe.*

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un qui, dans un Ouvrage, paſſe rapidement ſur quelque article ſans l'approfondir, *qu'il a paſſé là-deſſus comme chat ſur braiſe.*

On dit auſſi proverbialement & figurément, d'une perſonne qui a tiré une prompte vengeance de quelque choſe, ou qui a répondu vivement & ſur le champ à quelque choſe de piquant, *qu'elle l'a rendu chaud comme braiſe.*

On dit encore proverbialement & figurément, de quelqu'un qui a annoncé ſans ménagement une nou-

velle, un évènement fâcheux, *qu'il l'a donné chaud comme braiſe.*

Dans ces phraſes proverbiales, le mot *chaud*, eſt employé comme adverbe.

BRAISE, ſe dit des charbons que les Boulangers & Pâtiſſiers tirent de leurs fours, & qu'ils éteignent enſuite pour les vendre au Public.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *braize*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRAKEL; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Weſtphalie, à deux milles de Heuxter. Elle appartient à l'Evêque de Paderborn.

BRAKENIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois Veneur.

BRALIN; nom propre. Ville & Château de la baſſe Siléſie, dans le voiſinage de Martemberg.

BRAMA; nom propre d'un Dieu des Indes, qu'adorent les Sectateurs de Confucius.

BRAMANT; nom propre. Petite ville de Savoie, dans la Province de Maurienne, ſur la rivière d'Arc.

BRAMAS; (les) Peuples d'Aſie, qui habitent les frontières des Royaumes d'Ava & de Pégu.

BRAME; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un poiſſon de mer.

BRAMÉ; participe indéclinable. *Voyez* BRAMER.

BRAMER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Vénerie, qui ſe dit du cri du cerf. *Les cerfs bramoient dans la forêt.*

Les temps compoſés ſe conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *Ils ont bramé.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans il *brame*, la ſyllabe *bra* eſt longue.

BRAMINS ou BRAMINES; (les) Prêtres ou Philoſophes Indiens, qui ont ſuccédé aux anciens Brachmanes. Ils admettent la métempſycoſe, & révèrent particulièrement le Dieu Fo, ſa Loi & les Livres qui contiennent leurs Conſtitutions. Ils ne ſe diſent point iſſus du Roi Brachman, comme leurs Prédéceſſeurs, mais de la tête du Dieu Brama. Ils ſont tellement reſpectés ſur la côte de Malabar, qu'un Banian croit attirer les faveurs du ciel ſur ſa maiſon, en leur abandonnant ſa femme avant la conſommation du mariage. *Voyez* BRACHMANES.

BRAMPOUR; nom propre. Ville conſidérable d'Aſie, dans l'Empire du Mogol, au Royaume de Candiſch, dont elle eſt capitale. Il s'y fait un grand commerce de toiles de coton.

BRAN; ſubſtantif maſculin. Matière fécale.

BRAN DE SON, ſe dit de la partie du ſon la plus groſſière.

BRAN DE JUDAS, ſe dit populairement de certaines taches de rouſſeur qui paroiſſent au viſage & aux mains.

BRAN, ſe dit auſſi populairement pour exprimer le mépris qu'on a pour une perſonne ou pour une choſe. *Bran de ces femmes. Bran de tous ces diſcours.*

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier, & long au pluriel.

BRANC; vieux mot qui ſignifioit autrefois épée, ſabre.

BRANCARD; ſubſtantif maſculin. Sorte de voiture qui ſert à tranſporter un malade tout couché, comme dans un lit. *Les bleſſés furent envoyés à l'hôpital ſur des brancards.*

BRANCARD, ſe dit, en termes de Charrons, d'une pièce de bois longue, plate & étroite, ſervant au train d'une berline ou d'une chaiſe. *Le brancard ſe rompit à l'entrée du village.*

BRANCARD, ſe dit auſſi d'un inſtrument fait de pluſieurs pièces de bois de charpente, ſur lequel on place de lourdes maſſes dont on craint de gâter la forme par des chocs. *Il faut un brancard pour deſcendre cette pierre de la voiture.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer le *d* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *brankar*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRANCE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce de froment très-pur.

BRANCHAGE; ſubſtantif maſculin, & nom collectif, qui déſigne toutes les branches d'un arbre. *Je ne veux de cet arbre que le branchage.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *branchaje*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRANCHE; ſubſtantif féminin. *Ramus*. Le bois que pouſſe le tronc d'un arbre.

Les *branches* donnent la figure à l'arbre. Les bourgeons s'étendent peu à peu en branches diſpoſées collatéralement, & formées de parties ſemblables à celles de la tige. Ces branches s'étendent enſuite, s'élargiſſent, & ſe diviſent en ramilles d'où ſortent quantité de feuilles. Elles croiſſent à l'œil de la queue de la feuille, produiſent des fleurs, & ſucceſſivement des fruits qui ſe convertiſſent en ſemences pour la propagation de l'eſpèce.

On appelle *mère branche*, celle qui ayant été racourcie lors de la dernière taille, a produit de nouvelles branches.

On appelle encore *mères branches* ou *maîtreſſes branches*, les branches de l'arbre les plus élevées, & d'où naiſſent toutes les autres.

BRANCHES A BOIS, ſe dit de celles qui étant les plus groſſes & pleines de boutons plats, donnent la forme à l'arbre. On les conſerve en partie.

BRANCHES A FRUITS, ſe dit de celles qui naiſſent plus foibles que les branches à bois, & qui ont des boutons ronds. Ce ſont ces branches qui donnent les fruits.

BRANCHES GOURMANDES, ſe dit de celles qui ſortent du tronc ou des mères branches, & qui ſont droites, groſſes & longues.

BRANCHES CHIFONNES, ſe dit de celles qui ſont courtes & déliées. On les retranche en taillant l'arbre.

BRANCHES DE FAUX BOIS, ſe dit de celles qui croiſent hors des branches taillées de l'année précédente, ou qui ſont groſſes aux endroits où elles devroient être déliées, ſans donner aucun ſigne de fécondité: le Jardinier les coupe ordinairement.

BRANCHES VEULES, ſe dit de celles qui, après leur accroiſſement, ſont longues

longues & déliées, ſans aucune marque de fécondité. On les coupe comme inutiles.

Branches aoutées, ſe dit de celles qui ayant bien pris leur accroiſſement, s'endurciſſent après le mois d'Août, & prennent une couleur noirâtre.

On dit proverbialement & figurément, *qu'il vaut mieux s'attacher au gros de l'arbre qu'aux branches*; pour dire, qu'on doit s'attacher à celui qui a le pouvoir principal, plutôt qu'à celui qui n'exerce qu'une autorité ſubalterne.

On dit auſſi proverbialement & figurément d'une perſonne qui eſt dans une ſituation chancelante, incertaine, qu'*elle eſt comme l'oiſeau ſur la branche.*

On dit encore proverbialement & figurément, que *quelqu'un ſaute de branche en branche*; pour dire, qu'il paſſe légèrement d'un ſujet à l'autre, ſans s'arrêter à aucun, & ſans approfondir la matière.

Branches, ſe dit par analogie, en termes d'Anatomie, des petites veines & des petites artères qui tiennent aux groſſes veines & aux groſſes artères, de même que de quelques productions d'autres parties conſidérées comme le tronc de ces productions.

Branches antérieures de la moelle alongée, ſe dit de deux faiſceaux conſidérables de la ſubſtance medullaire qui peuvent être regardés comme les racines de la moelle alongée.

Branches postérieures de la moelle alongée, ſe dit des productions latérales de la protubérance tranſverſale ou annulaire qui vont ſe perdre dans le cervelet.

Branches du clitoris, ſe dit des racines des deux corps caverneux du clitoris. Elles partent de la partie inférieure des os pubis, & de la branche de l'iſchium, & montent obliquement juſqu'à la ſymphyſe du pubis, où elles forment, en ſe réuniſſant, le tronc du clitoris.

Branches d'ogives, ſe dit, en termes d'Architecture, des nervures des voutes gothiques qui font ſaillie ſur le nu de ces voutes.

Branche de vigne, étoit, chez les Romains, la marque qui déſignoit les Centurions.

Branche, ſe dit, en termes de Rivière & de Marchand de bois, de la partie d'un train qui forme un coupon.

Branche, ſe dit, en termes de Charrons, des deux pièces de bois qui ſont au derrière du train d'un carroſſe vis-à-vis des moutons, & qui en ſoutiennent les arc-boutans. C'eſt où les laquais ſont debout, quand la livrée eſt nombreuſe.

Branche, ſe dit, en termes d'Epingliers, du corps de l'épingle, quand une de ſes extrêmités eſt en pointe, & que l'autre eſt diſpoſée pour recevoir la tête.

Branche de la bride, ſe dit, en termes d'Eperonniers, des deux pièces de fer qui tiennent au mors du cheval, & où la bride eſt attachée.

Branche de balance, ſe dit de cette partie de la romaine où ſont marqués les caractères qui indiquent le poids des corps que l'on pèſe.

Branche, ſe dit, en termes de Fourbiſſeurs, de cette partie de la poignée faite en demi-cercle, qui paſſe d'un bout dans l'œil au-deſſous de la poignée, & de l'autre bout dans le pommeau au-deſſus.

Branches, ſe dit des deux parties du bois d'un cerf.

Branche, ſe dit, en termes de Nat-

tiers, de chacune des trois portions dont un cordon de natte eſt formé.

BRANCHES, ſe dit, en termes de Rubanniers, de chaque portion de chaîne contenue ſur chacun des petits roquetins dans l'ouvrage des velours.

BRANCHE, ſe dit, dans les verreries en plat, d'une planche aiguiſée en pointe par un bout, & que le fouet fait entrer dans l'orifice de la boſſe qui lui eſt préſentée par l'ouvrier, pour lui faciliter l'ouverture du plat, en polir les bords, & former l'ourlet.

BRANCHES, ſe dit, en termes de Manufacture d'étoffes de ſoie, de laine, *&c.* d'une des portions dans leſquelles une chaîne eſt diviſée. La branche forme une demi-portée.

BRANCHES, ſe dit, dans la fonte des balles & dragées pour les armes à feu, du jet principal auquel toutes les dragées tiennent par un jet particulier.

BRANCHE D'UNE TRANCHÉE, ſe dit, en termes de l'Art militaire, du boyau d'une tranchée.

BRANCHES DE CHANDELIER, ſe dit des différens rameaux d'un chandelier, leſquels ſervent auſſi de chandeliers.

BRANCHES DE CYPRÈS, ſe dit, en termes de Commerce, d'une ſorte de droit de baliſe que paye au Bureau des Fermes à Blaye, chaque navire qui vient de Bordeaux, Libourne & Bourg.

BRANCHE INFINIE, ſe dit, en termes de Géomètrie, d'une branche de courbe qui s'étend à l'infini, comme les branches infinies de l'hyperbole & de la parabole.

BRANCHES PARABOLIQUES, ſe dit de celles qui peuvent avoir pour aſſymptote une parabole d'un degré plus ou moins élevé.

BRANCHES HYPERBOLIQUES, ſe dit de celles qui ont pour aſſymptote une ligne droite, ou une hyperbole d'un degré plus ou moins élevé.

BRANCHES, ſe dit figurément, en termes de Généalogie, des familles différentes qui ſortent d'une même tige. *La branche d'Orléans, la branche de Condé.*

BRANCHES DE COMMERCE, ſe dit, dans le ſens figuré, d'un objet particulier de commerce.

On dit figurément d'une queſtion, d'une affaire, qu'*elle a pluſieurs branches*; pour dire, qu'il y a pluſieurs articles, pluſieurs objets, pluſieurs chefs à diſcuter.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BRANCHE-URSINE ou BRANQUE-URSINE. *Voyez* ACANTHE.

BRANCHÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRANCHER.

BRANCHER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui eſt du ſtyle familier, n'a d'uſage que pour exprimer l'action de pendre un voleur ou un déſerteur à un arbre. *Le Prevôt de l'armée fit brancher les Maraudeurs.*

BRANCHER, eſt auſſi verbe neutre, & ſe dit, en termes de Vénerie, des oiſeaux qui ſe perchent ſur des branches d'arbres. *Ce jeune faucon branche.*

BRANCHER LA BOSSE, ſe dit, en termes de Verrerie, de l'action de mouvoir circulairement la branche dans l'ouverture de la boſſe.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps

ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *branche*, la ſyllabe *bran* eſt longue.

BRANCHIDES; (les) terme de Mythologie. Prêtres d'Apollon, ſurnommé *Didyméen*, du Temple & de l'Oracle qu'il avoit à Didyme, dans l'Ionie. Ces Prêtres livrèrent à Xerxès les richeſſes de ce Temple, & bâtirent enſuite une Ville de leur nom dans les Etats de ce Prince; mais Alexandre ayant depuis vaincu Darius, ce Conquérant punit le crime des Branchides ſur leurs deſcendans, qu'il fit paſſer au fil de l'épée, quand il ſe fut emparé de leur Ville.

BRANCHIER; adjectif maſculin, & terme de Fauconnerie. Il ſe dit d'un jeune oiſeau de proie, qui, n'ayant pas encore acquis ſa force, ſe repoſe de branche en branche au ſortir du nid.

BRANCHIÈRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois un poteau où l'on attachoit le tarif des droits de péage.

BRANCHIES; ſubſtantif féminin pluriel. Les ouies des poiſſons.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

BRANCHIR; vieux mot qui ſignifioit autrefois avoir des branches.

BRANCHU, UE; adjectif. *Ramoſus, a, um.* Qui a des branches. *Tous ces arbres ſont branchus.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel & au féminin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une branchue plante*, mais *une plante branchue.*

BRANCHUS; nom propre, & terme de Mythologie. Jeune homme d'une rare beauté, qui fut aimé d'Apollon. Ce Dieu lui tranſmit l'art de deviner, & lui fit élever un Temple où après ſa mort il rendit les oracles les plus célèbres de la Grèce, après ceux de Delphes.

BRANCION; nom propre. Petite ville & châtellenie royale de France, en Bourgogne, à deux lieues, oueſt, de Tournus.

BRAND; vieux mot, qui s'eſt dit autrefois d'une groſſe épée d'acier.

BRANDAM; nom propre. Ville des Indes, dans l'île de Java. Elle appartient au roi de Suruhaya.

BRANDE; ſubſtantif féminin. Sorte de plante ligneuſe qui croît dans les lieux incultes. *Il brule des brandes.*

Brandes, ſe dit, en termes de Venerie, des bruyères où les cerfs vont viander.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BRANDEBOURG; ſubſtantif féminin. Sorte de caſaque à manches, ainſi appelée de ce que la mode en eſt venue de la marche de Brandebourg.

Brandebourg, ſe dit auſſi, en termes de Fleuriſte, d'une tulipe dont les couleurs ſont un blanc terni, & un rouge gorge de pigeon.

Brandebourg, eſt auſſi maſculin, & ſe dit d'une ſorte d'agrémens qu'on applique aux habits en forme de boutonnières. *Les brandebourgs de ſoie ſont à la mode.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

Il faudroit ſupprimer le *g* qui eſt oiſif, & écrire, *brandebour.* Voyez Orthographe.

BRANDEBOURG; (la marche de) nom propre. Pays conſidérable d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe. Il eſt borné au nord par la

Poméranie & le Meckelbourg; à l'eſt, par la Pologne; au ſud, par la Siléſie, la Luſace, la haute Saxe & Magdebourg; & à l'oueſt, par le pays de Lunebourg. On le diviſe en cinq parties principales, qui ſont la vieille marche, le Pregnitz, la moyenne Marche, l'Ukermarck, & la nouvelle Marche.

La marche de Brandebourg, priſe en général, abonde en grains, en chanvres, en bétail & en pâturages. On y a pluſieurs Manufactures floriſſantes; & entre les rivières qui l'arroſent, on diſtingue l'Elbe, le Havel, la Sprée, l'Ucker, l'Oder & la Warthe.

Ce pays appartient au Roi de Pruſſe, ſous le titre de *Márgrave & Electeur de Brandebourg*. C'eſt en cette dernière qualité, que ce Prince eſt Archichancelier de l'Empire.

BRANDEBOURG, eſt le nom d'une ville de la moyenne Marche de Brandebourg, ſituée ſur la rivière d'Havel, entre Berlin & Magdebourg.

BRANDEBOURG, eſt auſſi, ſelon Hubner, le nom d'une ville du royaume de Pruſſe, ſur le Friſche Haf.

Il y a encore dans la baſſe Saxe, au Duché de Meckelbourg, une autre ville connue ſous le nom de *nouvelle Brandebourg*.

BRANDEIS; nom propre. Petite ville de Bohême, ſur l'Elbe, à quatre lieues & demie de Prague.

BRANDERIE; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne à Amſterdam, les endroits où ſe font les eaux-de-vie de grains.

BRANDEVIN; ſubſtantif maſculin. Terme emprunté de l'Allemand, & qui ſe dit pour eau-de-vie. *Les Maçons boivent le brandevin.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève; & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BRANDEVINIER; ſubſtantif maſculin. Celui qui crie & vend du brandevin à l'armée ou dans une garniſon. *Allons chez le Brandevinier.*

La terminaiſon *ier* de ce mot eſt une diphtongue en poëſie comme en proſe.

BRANDEVINIÈRE; ſubſtantif féminin. Celle qui crie & vend du brandevin à l'armée ou dans une garniſon. *Il faut appeler la Brandevinière.*

BRANDEUM; ſubſtantif maſculin emprunté de la baſſe latinité, pour exprimer un linceul de ſoie ou de lin, dans lequel on enveloppoit les corps des ſaints, ou qu'on faiſoit toucher à leurs reliques.

BRANDI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRANDIR.

On dit proverbialement & familièrement, *enlever un homme tout brandi*; pour dire, l'enlever en l'état où on le trouve. Et *enlever un fardeau tout brandi*; pour dire, l'enlever tout d'un coup.

BRANDILLÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRANDILLER.

BRANDILLEMENT; ſubſtantif maſculin. Mouvement de celui qui ſe brandille. *Ce brandillement vous échauffera.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

Le plurier ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s* qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire d'après la pronon-

ciation, *brandillemant.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BRANDILLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Action de mouvoir deçà & delà. *Ne brandillez pas vos bras?*

BRANDILLER, eſt verbe pronominal réfléchi, & ſignifie, s'agiter en l'air par le moyen de quelque brandilloire. *Ces jeunes gens ſe brandillent.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *brandilier.* Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formaſion des temps, dont le ſecond *l* précède un *e* muet. De *brandilier*, il faudroit faire je *brandille.*

BRANDILLOIRE; ſubſtantif féminin. On appelle ainſi des branches entrelacées, des cordes ou autre choſe dont ſe ſervent les jeunes gens pour ſe brandiller. *Cette brandilloire va ſe rompre.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue & la quatrième très-brève.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

BRANDIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir.* Terme de Charpentiers, qui ſignifie arrêter, affermir. *Il faut brandir ce chevron ſur la panne.*

BRANDIR, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit autrefois ſecouer, branler quelque arme en ſa main, comme une pique, un épieu, *&c.*

BRANDON; ſubſtantif maſculin. Sorte de flambeau fait avec de la paille tortillée. *Allumez des brandons.*

BRANDON, ſe dit, en termes de Palais, des différens ſignes dont on ſe ſert pour indiquer la ſaiſie-réelle d'un immeuble. C'eſt ordinairement un bâton planté dans l'héritage ſaiſi avec de la paille tortillée au bout.

BRANDON, ſe dit des corps enflammés qui s'élèvent d'un incendie. *Les brandons voloient de tous côtés.*

On appeloit autrefois *Dimanche des brandons*, le premier Dimanche de Carême, parce que le peuple avoit coutume d'allumer des feux ce jour-là dans les rues & dans les campagnes, autour deſquels il danſoit, & la danſe étoit nommée *danſe des brandons.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

BRANDONNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRANDONNER.

BRANDONNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Terme de Palais. Action de mettre des brandons pour indiquer que des immeubles ſont ſaiſis réellement. *On vient de brandonner ces terres.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *brandoner.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BRANDSOÉ; nom propre. Petite île de Dannemarck, entre celle de

Funen & le duché de Sleswig, dans le détroit de Middelfart.

BRANLANT, ANTE; adjectif verbal & participe actif. *Nutans.* Qui branle. *Il a toujours ſes bras branlans.*

BRANLANT, ſe dit, en termes de Metteurs en Œuvre, d'une croix terminée par une pendeloque, & qui ſe porte ſans coulant.

On dit proverbialement & figurément d'une choſe qui paroît diſpoſée à tomber, que *c'eſt un château branlant.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s* qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas une *branlante tête*, mais une *tête branlante.*

BRANLE; ſubſtantif maſculin. Mouvement de ce qui eſt remué d'un côté & d'un autre. *Il ne peut pas ſoutenir le branle de la voiture.*

DONNER LE BRANLE, ſignifie, dans le ſens figuré, en parlant des perſonnes, les diſpoſer à agir, les mettre en train. *Les Dragons donnèrent le branle à la Cavalerie pour charger l'ennemi.*

DONNER LE BRANLE, ſe dit auſſi figurément, en parlant de quelque affaire, & ſignifie la mettre en train, & en état d'être décidée. *Immédiatement après ſon arrivée à Paris, il donna le branle au grand procès duquel dépendoit ſa fortune.*

METTRE EN BRANLE, ſe dit, dans le ſens figuré pour, diſpoſer à certaine choſe. *Il faut tâcher de le mettre en branle de tranſiger avec ſa partie adverſe.*

METTRE EN BRANLE, ſignifie auſſi mettre en train, mettre en mouvement. *On a réuſſi à les mettre en branle.*

ÊTRE EN BRANLE, s'emploie figurément dans le ſtyle familier, & ſignifie commencer à agir pour faire quelque choſe. *Quand il ſera en branle, il travaillera bien.*

ÊTRE EN BRANLE, ſignifie auſſi être diſpoſé à faire quelque choſe. *Il eſt en branle d'aller demeurer à Paris.*

ÊTRE EN BRANLE, ſignifie encore être incertain, être en doute. *Il étoit en branle s'il marieroit ſa fille ou non.*

BRANLE, ſe dit, en termes d'Horlogerie, de l'eſpace que parcourt le régulateur dans une vibration.

BRANLE ou HAMAC, ſe dit d'une ſorte de lit ſuſpendu entre deux arbres, & dont ſe ſervent les Indiens dans l'orient, pour être à couvert des inſectes & autres animaux qui pourroient leur nuire, s'ils s'endormoient par terre.

BRANLE, ſe dit, en termes de marine, d'une ſorte de lit ſuſpendu dans un navire, pour l'uſage des gens de l'équipage.

BRANLE-BAS, eſt auſſi, en termes de marine, le commandement de détendre tous les branles & autres choſes qui peuvent être, tant ſur le gaillard que dans l'entrepont, pour ſe diſpoſer au combat, ou pour quelqu'autre raiſon.

BRANLE, ſe dit, en termes de Fauconnerie, du vol de l'oiſeau, quand s'élevant au premier degré ſur la tête du Fauconnier, il tourne en battant des aîles, & remuant la queue.

BRANLE, ſe dit d'une ſorte de danſe de pluſieurs perſonnes qui ſe me-

nent en rond en ſe tenant par la main. *On ouvrit le bal par un branle.*

BRANLE, ſe dit auſſi de l'air ſur lequel on joue un branle. *Dites aux violons de jouer un branle.*

On dit proverbialement d'une perſonne fort gaie, qu'*elle eſt folle comme le branle gai*, ou *comme branle gai.*

On dit figurément, *mener un branle*; pour dire, commencer une choſe, & être imité par pluſieurs autres. *Les Grenadiers menèrent le branle pour attaquer les retranchemens.*

On dit proverbialement, figurément & en plaiſantant, qu'*on a fait danſer un branle de ſortie à quelque perſonne*; pour dire, qu'on l'a obligée à ſortir du lieu dont on parle.

BRANLE ST. ELME, s'eſt dit d'une fête qui ſe célébroit autrefois à Marſeille la veille de S. Lazare. Elle conſiſtoit à habiller magnifiquement, & à promener dans les rues, au ſon des inſtrumens de muſique, les garçons les mieux faits, & les filles les plus belles qui repréſentoient les Divinités de la fable, & les nations répandues ſur la terre.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BRANLE; (la) nom propre. Rivière qui a ſa ſource à deux lieues, ſud-ſud-eſt, de Vendôme, & ſon embouchure dans la Loire, à une lieue & demie, eſt, de Tours, après un cours d'environ huit lieues.

BRANLÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRANLER.

BRANLEMENT; ſubſtantif maſculin. *Motio.* Mouvement de ce qui branle. *Il lui eſt ſurvenu un branlement de tête.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s* qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *branlemant.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BRANLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Movere.* Mouvoir, remuer, faire aller deçà & delà. *Il ne faut pas branler votre corps.*

On dit populairement, *branler la mâchoire, le menton*; pour dire, manger.

BRANLER, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie être en action, ſe mouvoir de côté & d'autre. *Cette cheminée branle.*

On dit proverbialement en ce ſens, *que tout ce qui branle ne tombe pas.*

BRANLER, ſignifie, aller de la place où l'on eſt dans une autre. On dit dans ce ſens, *ne branlez pas delà*; pour dire, ne bougez pas delà.

BRANLER, ſe dit, en termes de l'art militaire, des mouvemens que fait une troupe diſpoſée à fuir. *L'aîle gauche commença à branler, dès qu'on fit jouer l'artillerie.*

BRANLER, ſe dit figurément, en termes de commerce, d'un Banquier ou Marchand dont le crédit eſt baiſſé, & qui eſt ſur le point de faire faillite. *Ce Banquier branle depuis quelque temps.*

On dit figurément, qu'*une perſonne n'oſe branler devant une autre*; pour dire, qu'elle y eſt dans une contrainte continuelle, ou dans la crainte de faire choſe qui pourroit choquer ou déplaire.

On dit proverbialement, familièrement & figurément de quelqu'un qui eſt ſur le point de perdre le rang, l'emploi qu'il occupe, qu'*il branle au manche.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *je branle*, la ſyllabe *bran* eſt longue.

BRANLOIRE ; ſubſtantif féminin. Ais poſé en équilibre ſur quelque choſe d'élevé, & aux extrémités duquel deux perſonnes font tour à tour le contrepoids. *Préparez une branloire.*

On dit, en termes de Fauconnerie, qu'*un héron eſt à la branloire*, quand il eſt fort élevé, & qu'il tourne en branlant.

BRANLOIRE, ſe dit, en termes de Taillandiers, Serruriers & autres ouvriers de forge, de la chaîne qui ſert à faire mouvoir les ſoufflets des forges de ces artiſans.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BRANQUE-URSINE. *Voy.* ACANTHE

BRANSKO ; nom propre. Petite ville de Ruſſie, dans le Duché de Severie, ſur la Deſna.

BRANTÔME ; nom propre, Bourg de France, en Périgord, à trois lieues, nord-oueſt, de Périgueux. Il y a une Abbaye en commende qui vaut quatre mille livres de rente au titulaire.

BRAQUE ; ſubſtantif maſculin. Sorte de chien de chaſſe à poil ras, bon quêteur, vigoureux, & qui a l'odorat fin. *Il me fit préſent d'un bon braque.*

La premiere ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *brake.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BRAQUÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRAQUER.

BRAQUEMART ; ſubſtantif maſculin. Sorte d'épée courte & large, qu'on portoit autrefois le long de la cuiſſe. *Il fut bleſſé d'un coup de braquemart.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

Il faudroit changer *qu* en *k*, ſupprimer le *t* qui eſt oiſif, & écrire, *brakemar.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BRAQUEMENT ; ſubſtantif maſculin. Diſpoſition de ce qui eſt braqué. *Le braquement d'une pièce d'artillerie.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *brakemant.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BRAQUER ; verbe actif de la première congaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Dirigere.* Il n'a d'uſage qu'en parlant de certaines choſes qui peuvent être tournées ou préſentées d'un côté ou d'un autre. *Braquer une pièce d'artillerie, une lunette, un timon.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire,

écrire, d'après la prononciation, *braker*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRAS; ſubſtantif maſculin. *Brachium*. Partie du corps humain, qui tient à l'épaule & qui ſe termine à la main. *Il ſe rompit le bras.*

Les Médecins & les Anatomiſtes ne comprennent, ſous le nom de bras, que la partie qui eſt entre l'épaule & le coude. Ils qualifient le reſte d'avant bras.

A TOUR DE BRAS, ſignifie de toute ſa force. *Il le battit à tour de bras.*

On appelle, *moulin à bras*, un moulin qu'on fait mouvoir par le moyen des bras.

On dit, en termes d'eſcrime, *tirer à bras raccourci*; pour dire, rapprocher ſon poignet du corps avant d'alonger la botte.

On dit, en termes de danſe, *avoir des bras*; pour dire, diſpoſer, mouvoir les bras avec grace.

On dit figurément, d'une perſonne pauvre, qu'*elle ne vit que de ſes bras*; pour dire, qu'elle ne tire ſa ſubſiſtance que de ſon travail manuel.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui refuſe de travailler, qu'*il a les bras rompus.*

On dit auſſi proverbialement & figurément, de quelqu'un qui paſſe ſon temps à ne rien faire, qu'*il demeure les bras croiſés.*

AVOIR LES BRAS RETROUSSÉS, ſignifie, avoir les manches retrouſſées en telle ſorte que les bras paroiſſent ſans être couverts.

SE JETTER ENTRE LES BRAS D'UNE PERSONNE, ſignifie, dans le ſens figuré, réclamer ſon ſecours, ſa protection.

On dit figurément, qu'*une perſonne a été reçue à bras ouverts*; pour dire, qu'elle a reçu le meilleur accueil.

On dit, dans le ſens figuré, que *quelqu'un tend les bras à une perſonne*; pour dire, qu'il eſt diſpoſé à l'accueillir, à la ſecourir, à la protéger.

On dit auſſi, dans le même ſens; que *Dieu tend les bras aux pécheurs*; pour dire, qu'il eſt toujours diſpoſé à leur pardonner.

On dit proverbialement & figurément, qu'*on a quelqu'un ſur les bras*; pour dire, qu'on en eſt embarraſſé. Et qu'*on a beaucoup d'affaires ſur les bras*; pour dire, qu'on eſt ſurchargé d'embarras.

On dit, dans le même ſens, que *quelqu'un a des ennemis ſur les bras*; pour dire, qu'il a des ennemis à combattre.

On dit proverbialement & figurément, en parlant d'un Médecin, qu'*il a tiré une perſonne des bras de la mort*; pour dire, qu'il l'a guérie d'une maladie qui paroiſſoit mortelle.

On dit figurément & proverbialement d'un Juge ou de quelque autre, qui retranche conſidérablement les droits ou les prétentions d'une perſonne, qu'*il lui coupe bras & jambes.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*il faut baiſer le bras dont on voudroit que la main fût coupée*; pour dire, qu'on eſt ſouvent obligé à faire des careſſes aux perſonnes pour qui l'on a de l'averſion.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de deux perſonnes, qu'*elles ſe ſont embraſſées bras deſſus bras deſſous*; pour dire, qu'elles ſe ſont fait beaucoup d'amitiés l'une à l'autre.

On dit proverbialement & figu-

rément, que *quelqu'un eſt le bras droit d'un autre;* pour dire, que cet autre le reclame & l'employe en toutes circonſtances.

BRAS, ſignifie, dans le ſens figuré, pouvoir, autorité. *Ce Prince a le bras long.*

BRAS, ſignifie auſſi, dans le ſens figuré, bravoure & exploits militaires. *Ces eſcadrons plioient ſous l'effort de ſon bras.*

BRAS SÉCULIER, ſe dit figurément & en termes de Juriſprudence, de la puiſſance temporelle du Juge ſéculier, qu'implore le Juge d'égliſe pour faire exécuter ſes Ordonnances, ou pour faire ſubir à un eccléſiaſtique coupable d'un délit privilégié, les peines que l'Official ne peut impoſer.

Remarquez que quand l'Ordinaire ou ſon Official implore le bras ſéculier, il doit le faire par lettres en forme de réquiſitoire, & non par lettres de commande, à la différence du Juge royal, qui peut adreſſer des lettres de commande au Juge d'égliſe. C'eſt que les Officiers royaux tiennent leur pouvoir du Roi même, d'où leur ſupériorité ſur les Juges d'égliſe en matière de Juriſdiction.

BRAS, ſe dit, en termes de Manège, de la partie de la jambe de devant qui commence au bas de l'épaule du cheval, & ſe termine au genou. On dit, qu'*un cheval plie bien le bras;* pour dire, qu'il plie bien la jambe, quoique la partie appelée *bras* ne plie pas.

BRAS DE FAUTEUIL, DE CHAISE, ſe dit de ce qui ſert à chaque côté d'un fauteuil ou d'une chaiſe, pour s'appuyer le bras.

On appelle, *chaiſe à bras*, celle qui a de ces ſortes d'appuis.

BRAS, ſe dit de certains chandeliers qui s'attachent à une muraille, & particulièrement de chaque côté d'un trumeau. *Des bras dorés.*

BRAS DE LEVIER, DE BALANCE, ſe dit des deux parties du levier, de la balance, qui ſont de chaque côté du point d'appui.

BRAS, ſe dit, en termes d'Imprimeurs en taille-douce, de quatre morceaux de bois attachés aux jumelles de la preſſe, & qui ſont ſoutenus ſur les quatre colonnes.

BRAS DE FLAMBEAUX, ſe dit, en termes de Marchands Ciriers, des longs cordons de mèche dont ces ouvriers forment leurs flambeaux en les enduiſant de cire.

BRAS DE CHÈVRE, ſe dit, en termes de Charpentiers, de deux longues pièces de bois qui portent le treuil où le cable s'enveloppe quand on monte un fardeau.

BRAS DE SCIE, ſe dit, en termes de Menuiſiers & de pluſieurs autres Ouvriers, des deux pièces de bois parallèles auxquelles tient la feuille de la ſcie.

BRAS DE CIVIERE, ſe dit, en termes de Mâçons, des extrêmités des deux principales pièces de la civière, celles que tiennent à la main ces ouvriers quand ils font uſage de cet inſtrument.

BRAS, ſe dit, en termes de Tourneurs, de deux pièces de bois qui traverſent les poupées du tour au-deſſous des pointes & qui ſoutiennent la barre où l'ouvrier appuie ſes outils en travaillant.

BRAS, ſe dit, en termes de Jardinage, des branches que pouſſent les citrouilles, les melons & les concombres. Le Jardinier doit s'appliquer à diſtinguer les bons bras d'avec les mauvais.

BRAS, ſe dit, en termes de Marine, des cordages amarrés à l'extrémité

de la vergue, pour la gouverner ou la mouvoir ſelon le vent. La vergue d'artimon n'a point de bras, mais une corde nommée *ourſe*, qui en tient lieu.

BRAS DE REVERS, ſe dit du bras qui étant ſous le vent, eſt largué, & qui n'eſt d'aucun uſage juſqu'au revirement.

HALEZ SUR LES BRAS, ſe dit, en termes de Marine, pour ordonner à l'équipage de roidir les cordages appelés *bras*. Et *tenir un bras*, ſignifie amarrer un de ces cordages.

BON BRAS, ſe dit auſſi, en termes de Marine, quand on braſſe au vent, enſorte que le vent ne ſoit pas au plus près.

BRAS D'ANCRE, ſe dit encore, en termes de Marine, d'une des moitiés de la partie courbe d'une ancre.

BRAS, ſe dit, en termes de pêche, des nâgeoires d'une baleine.

BRAS, ſe dit, dans le ſens figuré, des divers canaux que forme un fleuve, une rivière. *Un bras du Danube. Cette rivière ſe diviſe en pluſieurs bras.*

BRAS DE MER, ſe dit d'une partie de la mer qui ſe trouve entre deux terres peu diſtantes l'une de l'autre.

BRAS ARMÉ, s'eſt dit autrefois d'un Ordre militaire inſtitué en Dannemarck, & qui floriſſoit ſous le Roi Chriſtien IV. Il a été uni dans la ſuite à l'Ordre de l'Éléphant.

Ce monoſyllabe eſt long.

BRASÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRASER.

BRASER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Ferruminare*. Action de joindre enſemble deux morceaux de fer par le moyen de la ſoudure propre à cet uſage. *Faites mieux braſer ce canon de fuſil.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *braſe*, la ſyllabe *bra* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brazer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRASIDAS; nom propre. Illuſtre & fameux Général de Lacédémone, qui s'étant couvert de gloire, autant par ſa juſtice que par ſa valeur, mourut triomphant entre les bras de la victoire, après avoir battu les Athéniens à Amphipolis. Les Lacédémoniens célébrèrent la mémoire de ce héros, en lui élevant un tombeau au milieu de leur ville, & en inſtituant des fêtes à ſon honneur avec des ſacrifices, des combats & des jeux où les ſeuls citoyens de Sparte avoient droit de diſputer le prix.

BRASIDÉES; ſubſtantif féminin pluriel. Fêtes qui ſe célébroient à Lacédémone en l'honneur de Braſidas, célèbre Capitaine. *Voyez* BRASIDAS.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brazidées*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRASIER; ſubſtantif maſculin. Aſſemblage de charbons ardens. *Il ne faut pas vous tenir ſi près de ce braſier.*

BRASIER, ſe dit, par extenſion, d'une ſorte d'inſtrument de cuivre ou d'autre métal, dans lequel on met

de la braiſe pour échauffer une chambre. *Portez le braſier dans mon cabinet.*

On dit, dans le ſens figuré, d'une perſonne qui a une fièvre ardente, que *ſon corps eſt un braſier.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde encore, mais au ſingulier ſeulement, quand le *r* final eſt muet, comme il arrive en converſation devant une conſonne & à la fin d'une période; mais la même ſyllabe devient longue dès que ce *r* ſe fait ſentir, comme cela ſe doit, s'il précède une voyelle en liſant, ou dans le diſcours ſoutenu.

La terminaiſon *ier* de ce mot eſt une diphtongue en poëſie comme en proſe.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brazier*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRASILLÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRASILLER.

BRASILLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action de faire griller un peu de temps ſur de la braiſe. Il ſe dit particulièrement dans ce ſens en parlant de pêches. *Faites braſiller ces pêches.*

BRASILLER, eſt auſſi verbe neutre, & ſe dit, en termes de Marine, des feux & de la lumière que jette la mer pendant la nuit. *La mer braſilloit le long des flancs du navire.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le ſecond *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *brazilier*. Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le ſecond *l* précède un *e* muet. De *Brazilier*, il faudroit faire *je brazille.*

BRASLAW; nom propre. Ville & Château de Pologne, en Lithuanie, dans le Palatinat de Wilna, ſur un petit lac, à cinq milles de la Dwina.

BRASQUE; ſubſtantif féminin. Terme de Chimie & de Minéralogie, qui ſe dit d'une ſubſtance compoſée, pour l'ordinaire, d'argille & de charbon, & qu'on met au fond des fourneaux pour recevoir les métaux fondus.

BRASSAGE; ſubſtantif maſculin. Droit que perçoit un Directeur de Monnoie, ſur chaque marc d'or, d'argent ou de billon fabriqué, pour les frais de la fabrication.

BRASSAGE, ſe dit encore, dans les Monnoyes, des diverſes façons que l'on donne aux métaux, ſoit avant, ſoit après la fonte.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, & écrire, *braſaje*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRASSARD; ſubſtantif maſculin. Partie de l'armure d'un homme de guerre, ſervant à lui couvrir le bras. *Il étoit armé de braſſards & de cuiſſards.*

BRASSARD, ſe dit auſſi d'un inſtrument cylindrique de bois ou de cuir, dans lequel on paſſe l'avant-bras, & dont on ſe ſert en jouant au ballon.

BRASSARD, ſe dit encore, dans les Verreries, de deux vieux chapeaux ſans deſſus, paſſés l'un dans l'autre, & dont on ſe couvre le bras pour éviter de ſe brûler.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Il faudroit ſupprimer un *s* & le *d* qui ſont oiſifs, & écrire, d'après la prononciation, *braſar*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRASSAW, nom propre. Ville forte de Hongrie, dans la Tranſylvanie, à quinze milles d'Hermanſtadt.

BRASSE; ſubſtantif féminin. Meſure de la longueur des deux bras étendus, qui eſt ordinairement de ſix pieds.

BRASSE, ſe dit, en termes de Marine, de trois ſortes de meſures, diſtinguées en grande, moyenne & petite braſſe. La grande braſſe eſt de ſix pieds : c'eſt celle des vaiſſeaux de guerre : la moyenne braſſe eſt de cinq pieds & demi : elle eſt en uſage ſur les vaiſſeaux marchands; & la petite braſſe, qui n'eſt que de cinq pieds, eſt uſitée ſur les barques & autres petits bâtimens ſervant à la pêche.

Tous les cordages des vaiſſeaux ſe meſurent par braſſes, & l'on dit à la mer, quand on jette la ſonde pour connoître la profondeur de l'eau, qu'*il y a vingt ou trente braſſes d'eau*; pour dire, qu'il y a vingt ou trente braſſes de profondeur.

BRASSE, ſe dit auſſi, dans le Commerce, d'une ſorte d'aune avec laquelle on meſure les corps étendus, comme les toiles, les étoffes, les rubans, *&c.* Mais la longueur de cette meſure, qui eſt particulièrement uſitée en Italie, varie ſelon les lieues. Quinze braſſes de Veniſe, Boulogne, *&c.* font huit aunes de Paris. La braſſe de Florence & de Livourne fait la demi-aune de Paris, moins ſix lignes.

BRASSE, ſe dit auſſi de ce qu'on meſure avec la braſſe. *Il a acheté une braſſe de ſatin.*

PAIN DE BRASSE, ſe dit d'un fort grand pain du poids de vingt à trente livres.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, *braſe*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRASSÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRASSER.

BRASSÉE; ſubſtantif féminin. La quantité qu'on peut contenir entre ſes bras. *Apportez une braſſée de paille.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très brève.

BRASSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Agitare*. Action de remuer enſemble différentes choſes à force de bras, afin qu'elles ſe mêlent & s'incorporent les unes avec les autres. *Braſſez bien ces métaux?*

BRASSER DE LA BIÈRE, ſignifie, faire de la bière. *On braſſe beaucoup de bière dans cette maiſon.* Voyez BIÈRE.

BRASSER, ſe dit, en termes de Tannerie, de l'action de rougir les cuirs en les remuant & agitant dans une cuve pleine de tan & d'eau chaude.

BRASSER, ſignifie, en termes de Marine, faire la manœuvre des bras, & gouverner les vergues avec les cordages.

BRASSER A CONTRE, ſe dit de l'action de braſſer les bras du vent, enſorte que le vent donne ſur les voiles : cela ſe pratique ordinairement lorſqu'on veut mettre le vent ſur la voile de miſaine.

BRASSER A FAIRE PORTER, OU A FAIRE SERVIR. ſe dit de l'action

de braſſer les vergues, enſorte que le vent donne dans les voiles.

BRASSER AU VENT, ſe dit de l'action de braſſer les vergues du côté du vent.

BRASSER LES VERGUES ; c'eſt, en maniant les bras, mettre les vergues horiſontalement de l'avant à l'arrière.

BRASSER LES VOILES SUR LE MAT, exprime l'action de manœuvrer les voiles de manière que le vent, en venant ſur les voiles, au lieu de donner dedans, faſſe le contraire de ce qu'il faudroit pour faire ſiller un vaiſſeau.

BRASSER SOUS LE VENT, ſignifie, *braſſer* les vergues du côté oppoſé à celui du vent.

BRASSER, ſe dit, en termes de Pêcheurs, de l'action d'agiter & de troubler l'eau, afin de faire entrer le poiſſon dans les filets.

BRASSER, s'emploie, dans le ſens figuré, & toujours en mauvaiſe part, pour ſignifier tramer, machiner, négocier ſecrettement. *Ils braſsèrent enſemble cette trahiſon.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, & écrire, *braſer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRASSERIE ; ſubſtantif féminin. *Cerviſiæ officina.* Lieu où l'on braſſe de la bière. *Il y a une fameuſe braſſerie dans ce quartier.* Voyez BIÈRE.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

BRASSEUR ; ſubſtantif maſculin. Celui qui braſſe & vend de la bière en gros. *C'eſt un bon braſſeur.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BRASSEUSE ; ſubſtantif féminin. Celle qui braſſe & vend de la bière en gros. *Achetez un tonneau de bière chez cette braſſeuſe.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un des premiers *s* qui eſt oiſif, changer le dernier en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *braſeuze*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRASSICOURT ; adjectif maſculin, pris ſubſtantivement, & terme de Manège, qui ſe dit d'un cheval dont les jambes ſont naturellement courbées en arc. Il ne faut pas confondre le braſſicourt avec le cheval arqué : celui-ci n'a ſes jambes en arc que par fatigue.

BRASSIÈRES ; ſubſtantif féminin pluriel. Sorte de petite camiſole. *Elle a toujours ſur le corps des braſſières de baſin.*

On dit proverbialement & figurément, que *quelqu'un eſt en braſſières, qu'on le tient en braſſières ;* pour dire, qu'il n'a pas la liberté d'agir à ſa volonté.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BRASSIN ; ſubſtantif maſculin. Vaiſſeau qui ſert à faire de la bière.

BRASSIN, ſe dit auſſi de la quantité de bière que contient le vaiſſeau même.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BRASSOIR ; ſubſtantif maſculin, & terme de Monnoies, qui ſe dit de

l'inſtrument dont on ſe ſert pour braſſer les métaux en bain.

BRAST ; vieux mot qui ſignifioit autrefois détour.

BRATHITE ; ſubſtantif féminin. *Brathites*. Pierre figurée qui repréſente une plante de Sabine.

BRATSKOI ; nom prore. Ville de Ruſſie, en Siberie, ſur la rivière d'Anagara.

BRAU ; vieux mot qui ſignifioit autrefois taureau, jeune bœuf.

BRAVA ; nom propre. Ville maritime d'Afrique, dans le Zanguebar, ſur la côte d'Ajan, à cent mille pas de Magadoxo. Elle forme un état indépendant, & ſe gouverne en République.

Brava, eſt auſſi le nom de l'île la plus méridionale de celles du Cap Verd. On dit qu'il y croît du vin qui vaut celui des îles Canaries.

BRAVACHE ; ſubſtantif maſculin. Fanfaron, faux brave. *C'eſt un bravache qu'il ne faut pas craindre.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

BRAVADE ; ſubſtantif féminin. Ce qui ſe dit ou ſe fait pour morguer, braver quelqu'un. *Il faut mépriſer ſes bravades.*

Bravade, eſt auſſi le nom d'une fête inſtituée en 1256, par Charles d'Anjou, & qui ſe célèbre annuellement à Aix, en Provence, la veille de la S. Jean. Les Magiſtrats déclarent Roi de la fête, le particulier qui abat la tête d'un oiſeau expoſé à cet effet. Ce Roi ſe choiſit un Lieutenant, un Enſeigne, & ſe forme une Compagnie de Mouſquetaires, avec laquelle il ſe rend ſur la place où ſe trouve le Parlement pour allumer le feu de la S. Jean.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

BRAUBACH ; nom propre. Petite ville & château d'Allemagne, ſur le Rhin, dans la Vétéravie, au-deſſus de Boppart. Elle appartient au Landgrave de Heſſe-d'Armſtadt.

BRAVE ; adjectif des deux genres. *Fortis*. Vaillant, courageux, intrépide. *Je l'ai toujours connu pour un brave Soldat. C'eſt un Officier fort brave.*

On voit que dans cette acception, l'adjectif peut ſelon les circonſtances, précéder ou ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte.

On dit proverbialement de quelqu'un, qu'*il eſt brave comme Céſar*, ou *comme ſon épée*, ou *comme l'épée qu'il porte* ; pour dire, qu'il a beaucoup de valeur.

On dit auſſi proverbialement & ironiquement d'un faux brave ou fanfaron, qu'*il eſt brave juſqu'au dégainer.*

Brave, ſe dit dans le ſtyle familier pour honnête. *C'étoit une brave Femme. Ce ſont de braves gens.*

Dans cette acception, *brave*, doit régulièrement précéder le ſubſtantif.

Brave, ſe dit encore dans le ſtyle familier, pour paré, vêtu d'habits magnifiques. *Cette petite fille voudroit toujours être brave.*

Dans cette acception, *brave*, doit régulièrement ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte.

On dit proverbialement & populairement, de quelqu'un habillé de neuf, ou magnifiquement vêtu, qu'*il eſt brave comme un lapin.*

Brave, s'emploie auſſi ſubſtantivement, dans le ſens de vaillant, courageux, intrépide. *Il marcha ſuivi d'une troupe de braves, &*

emporta le fort l'épée à la main.

BRAVE, s'emploie encore ſubſtantivement dans un ſens odieux, pour ſpadaſſin. *Il ne marche pas ſans ſes braves.*

Si, dans une phraſe, *brave* précède un mot qui commence par une voyelle, il a ſa première ſyllabe brève, autrement elle eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BRAVÉ, EE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRAVER.

BRAVEMENT; adverbe. *Fortiter.* D'une manière courageuſe, vaillante, intrépide. *Ils repouſsèrent bravement les Aſſiégeans.*

BRAVEMENT, ſe dit auſſi, dans le ſtyle familier, & ſignifie d'une manière adroite, habilement. *Il ſe comporta bravement dans cette conjoncture délicate.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bravemant.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BRAVER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Inſultare.* Inſulter, morguer, traiter quelqu'un avec hauteur, avec mépris. *Cet Audacieux bravoit ſes Juges.*

On dit auſſi, *braver la mort, les dangers, la fortune;* pour dire, affronter la mort, les dangers, mépriſer la fortune.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *brave*, la ſyllabe *bra* eſt longue.

BRAVERIE; ſubſtantif féminin du ſtyle familier. Magnificence dans les vêtemens. *Cette petite fille eſt d'une grande braverie.*

BRAULIO; nom propre d'une montagne de Suiſſe, la principale de celles que les Anciens appeloient les *Alpes rhetiques.* Elle eſt dans le voiſinage de Bormio, & l'Adda y a ſa ſource.

BRAULS; ſubſtantif maſculin pluriel. On donne ce nom, dans le commerce, à certaines toiles des Indes, rayées de bleu & de blanc.

BRAUNAW; nom propre. Ville d'Allemagne, en Bavière, ſur la rivière d'Inn, à ſix milles de Paſſau.

BRAUNECK; nom propre. Petite ville, vallée & château d'Allemagne, dans le Tirol, à trois lieues de Brixen.

BRAUNSBERG; nom propre. Ville de la Pruſſe Polonoiſe, ſur la rivière de Paſſerg, & près des frontières de la Pruſſe Royale.

BRAVOURE; ſubſtantif féminin. *Animi fortitudo.* Intrépidité, valeur éclatante. *On remarqua ſa bravoure dans cet aſſaut.*

BRAVOURES, ſe dit auſſi au pluriel, pour exploits de valeur. *La Gazette ne parloit que des bravoures de ce Général.*

Voyez VALEUR, pour les différences relatives qui en diſtinguent BRAVOURE, &c.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BRAUR; (Adrien) nom propre. Peintre célèbre, né en Flandre, à Oudenarde. Il excelloit à repréſenter des querelles de cabaret, des fumeurs, des ivrognes, des filoux jouant

jouant aux cartes, des nôces de villages, & autres ſcènes réjouiſſantes. Il avoit une grande intelligence des couleurs, & ſa touche eſt d'une légèreté, & d'une fineſſe eſtimable.

BRAURON; nom propre. Ancienne petite ville de Grèce, dans l'Attique, près de Marathon. Elle étoit fameuſe par la fête qui s'y célèbroit annuellement en mémoire de la delivrance d'Oreſte & d'Iphigenie. On appliquoit une épée nue ſur la tête d'une victime humaine, & quelques gouttes de ſon ſang tenoient lieu de ſacrifice. Iphigenie fut la première Prêtreſſe du Temple qu'Oreſte éleva dans cette ville à Diane, & cette Princeſſe y obtint les honneurs divins après ſa mort.

BRAURONIES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes de Diane, ſurnommée *Brauronie*, du Temple que cette Déeſſe avoit à Brauron dans l'Attique. On les célébroit tous les cinq ans par le ſacrifice d'une chèvre, & en chantant l'Iliade d'Homère.

BRAY; nom propre. Ville de France, en Champagne, ſur la Seine, à trois lieues, ſud-ſud-oueſt, de Provins.

BRAY, eſt auſſi le nom d'une ville de Picardie, ſur la Somme, à cinq lieues & demie, nord-eſt, d'Amiens.

BRAY, eſt encore le nom d'une contrée de France en Normandie, entre la Picardie, le Vexin Normand, le Beauvoiſis, & le pays de Caux. Elle a huit lieues de longueur, & à peu près autant de largeur. On y recueille quantité de fruits dont on fait d'excellent cidre. La ville de Neufchatel en eſt le principal lieu.

BRAY; vieux mot qui ſignifioit autrefois fange, boue.

BRAYANS; (les) on appela ainſi une ſorte d'Anabaptiſtes, qui parûrent en 1544. Ils croyoient que l'action la plus agréable à Dieu, étoit de crier & de pleurer en ſa préſence.

BRAYDONNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois femme débauchée.

BRAYE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une partie de rivière reſſerrée entre deux digues.

BRAYÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRAYER.

BRAYER; ſubſtantif maſculin. Sorte de bandage à l'uſage des perſonnes qui ont des héritiers. *Les brayers de cette ſorte étoient eſtimés à Saint Côme.*

BRAYER, ſe dit du morceau de cuir qui ſert à ſoutenir le battant d'une cloche.

BRAYER, ſe dit, en termes de Fauconnerie, du cu de l'oiſeau de proie.

BRAYER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui exprime l'action d'enduire de brai un Navire, pour empêcher les voies d'eau. *Il faut brayer ce Vaiſſeau.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

BRAYETTE; ſubſtantif féminin.

La fente de devant d'une culotte. *Dites-lui de boutonner ſa brayette.*

BRAYEUX ; vieux mot qui ſignifioit autrefois boueux.

BRAZZA ; nom propre. Île & Bourg dans le golfe de Veniſe, vis-à-vis de Spalatro.

BRÉANT ; ſubſtantif maſculin. *Anhus.* Oiſeau de la groſſeur du pinſon, avec un plumage preſque jaune. Son bec de couleur pâle, eſt gros & court. Il a les jambes & les pieds d'un rouge preſque couleur de chair. Son ramage eſt agréable, & on le nourrit en cage avec de la navette & du chenevis.

BREAUNE ; *Voyez* BRIONNE.

BREAUTÉ ; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à une demi lieue, ſud-eſt, de Godarville.

BREBEUF ; nom propre d'un Poëte François, né à Rouen, en 1618, & mort en 1661. Il a traduit en vers la Pharſale de Lucain, que perſonne ne lit, parce qu'il n'a fait qu'une copie ridicule & giganteſque remplie de faux brillans, de deſcriptions frivoles, & d'hiperboles outrées.

BREBIAGE ; ſubſtantif maſculin. Ancien terme de Coutume, qui s'eſt dit d'un droit que certains Seigneurs levoient ſur les brebis de leur Seigneurie.

BREBIAIL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois troupeau de brebis.

BREBIETTE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois petite brebis.

BREBINCE ; nom propre. Rivière de France, qui ſe forme de pluſieurs ruiſſeaux, à quatre lieues & demie, ſud-eſt, d'Autun, & qui, après un cours d'environ douze lieues, ſe jette dans la Loire, au-deſſous de Digoin.

BREBIS ; ſubſtantif féminin. *Ovis.* Quadrupède aſſez connu, qui eſt la femelle du belier, & la mère de l'agneau.

Les *brebis* dont la laine eſt la plus abondante, la plus touffue, la plus longue, la plus ſoyeuſe & la plus blanche, ſont auſſi les meilleures pour la propagation, ſur-tout ſi elles ont en même temps le corps grand, le cou épais, & la démarche légère. On obſerve auſſi que celles qui ſont plutôt maigres que graſſes, produiſent plus ſûrement que les autres.

La ſaiſon de la chaleur des brebis, eſt depuis le commencement de Novembre, juſqu'à la fin d'Avril ; cependant elles ne laiſſent pas de concevoir en tout temps, ſi on leur donne, auſſi bien qu'au belier, des nourritures qui les échauffent, comme de l'eau ſalée, & du pain de chenevis. On les laiſſe couvrir trois ou quatre fois chacune, après quoi on les ſépare du belier, qui s'attache de préférence aux brebis âgées, & dédaigne les plus jeunes. L'on a ſoin de ne les pas expoſer à la pluie ou aux orages dans le temps de l'accouplement, l'humidité les empêche de retenir, & un coup de tonnerre ſuffit pour les faire avorter. Un jour ou deux après qu'elles ont été couvertes, on les remet à la vie commune, & l'on ceſſe de leur donner de l'eau ſalée, dont l'uſage continuel, auſſi-bien que celui du pain de chenevis & des autres nourritures chaudes, ne manqueroit pas de les faire avorter. Elles portent cinq mois, & mettent bas au commencement du ſixième ; elles ne produiſent ordinairement qu'un agneau, & quelquefois deux : dans les climats chauds, elles peuvent produire deux fois par an ; mais en France,

& dans les Pays plus froids, elles ne produiſent qu'une fois l'année. On donne le belier à quelques-unes vers la fin de Juillet, & au commnecement d'Août, afin d'avoir des agneaux dans le mois de Janvier; on le donne enſuite à un plus grand nombre dans les mois de Septembre, d'Octobre & de Novembre, & l'on a des agneaux abondamment aux mois de Février, de Mars & d'Avril: on peut auſſi en avoir en quantité aux mois de Mai, Juin, Juillet, Août & Septembre, & ils ne ſont rares qu'aux mois d'Octobre, Novembre & Décembre. La *brebis* a du lait pendant ſept ou huit mois, & en grande abondance; ce lait eſt une aſſez bonne nourriture pour les enfans, & pour les gens de la campagne; on en fait auſſi de fort bons fromages, ſur-tout, en le mêlant avec celui de vache. L'heure de traire les brebis, eſt immédiatement avant qu'elles aillent aux champs, ou auſſitôt après qu'elles en ſont revenues; on peut les traire deux fois par jour en été, & une fois en hiver.

Les *brebis* engraiſſent dans le temps qu'elles ſont pleines, parce qu'elles mangent plus alors que dans les autres temps: comme elles ſe bleſſent ſouvent, & qu'elles avortent fréquemment, elles deviennent quelquefois ſtériles, & font aſſez ſouvent des monſtres; cependant, lorſqu'elles ſont bien ſoignées, elles peuvent produire pendant toute leur vie, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'âge de dix ou douze ans; mais ordinairement elles ſont vieilles & maléficiées dès l'âge de ſept ou huit ans. Le *bélier*, qui vit douze ou quatorze ans, n'eſt bon que juſqu'à huit pour la propagation; il faut le biſtourner à cet âge, & l'engraiſſer avec les vieilles brebis. La chair du bélier, quoique biſtourné & engraiſſé, a toujours un mauvais goût; celle de la brebis eſt mollaſſe & inſipide, au lieu que celle du mouton eſt la plus ſuccullente, & la meilleure de toutes les viandes communes.

Les gens qui veulent former un troupeau, & en tirer du profit, achètent des brebis & des moutons de l'âge de dix-huit mois ou deux ans; on en peut mettre cent ſous la conduite d'un ſeul berger: s'il eſt vigilant & aidé d'un bon chien, il en perdra peu; il doit les précéder, lorſqu'il les conduit aux champs, & les accoutumer à entendre ſa voix, à le ſuivre ſans s'arrêter & ſans s'écarter dans les blés, dans les vignes, dans les bois & dans les terres cultivées, où ils ne manqueroient pas de cauſer du dégât: les côteaux, & les plaines élevées au-deſſus des collines, ſont les lieux qui leur conviennent le mieux; on évite de les mener paître dans les endroits bas, humides & marécageux. On les nourrit pendant l'hiver à l'étable, de ſon, de navets, de foin, de paille, de luzerne, de ſain-foin, de feuilles d'orme, de frêne, *&c.* On ne laiſſe pas de les faire ſortir tous les jours, à moins que le temps ne ſoit fort mauvais, mais c'eſt plutôt pour les promener que pour les nourrir; & dans cette mauvaiſe ſaiſon, on ne les conduit aux champs que ſur les dix heures du matin: on les y laiſſe pendant quatre ou cinq heures, après quoi on les fait boire, & on les ramène vers les trois heures après midi. Au printemps & en autômne, au contraire, on les fait ſortir auſſitôt que le ſoleil a diſſipé

la gelée ou l'humidité, & on ne les ramène qu'au ſoleil couchant : il ſuffit auſſi dans ces deux ſaiſons de les faire boire une ſeule fois par jour avant de les ramener à l'étable, où il faut qu'ils trouvent toujours du fourrage, mais en plus petite quantité qu'en hiver. Ce n'eſt que pendant l'été qu'ils doivent prendre aux champs toute leur nourriture ; on les y mène deux fois par jour, & on les fait boire auſſi deux fois ; on les fait ſortir de grand matin, on attend que la roſée ſoit tombée pour les laiſſer paître pendant quatre ou cinq heures, enſuite on les fait boire, & on les ramène à la bergerie, ou dans quelque autre endroit à l'ombre : ſur les trois ou quatre heures du ſoir, lorſque la grande chaleur commence à diminuer, on les mène paître une ſeconde fois juſqu'à la fin du jour ; il faudroit même les laiſſer paſſer toute la nuit aux champs, comme on le fait en Angleterre, ſi l'on n'avoit rien à craindre du loup ; ils n'en ſeroient que plus vigoureux, plus propres & plus ſains. Comme la chaleur trop vive les incommode beaucoup, & que les rayons du ſoleil leur étourdiſſent la tête, & leur donnent des vertiges, on fera bien de choiſir les lieux oppoſés au ſoleil, & de les mener le matin ſur des côteaux expoſés au levant, & l'après midi ſur des côteaux expoſés au couchant, afin qu'ils ayent en paiſſant, la tête à l'ombre de leur corps ; enfin, il faut éviter de les faire paſſer par des endroits couverts d'épines, de ronces, de chardons, ſi l'on veut qu'ils conſervent leur laine.

Dans les terreins ſecs, dans les lieux élevés, où le ſerpolet & les autres herbes odoriférantes abondent, la chair de mouton eſt de bien meilleure qualité que dans les plaines baſſes, & dans les vallées humides, à moins que ces plaines ne ſoient ſablonneuſes & voiſines de la mer, parce qu'alors toutes les herbes ſont ſalées, & la chair du mouton n'eſt nulle part auſſi bonne, que dans ces pâcages ou prés ſalés ; le lait des brebis y eſt auſſi plus abondant & de meilleur goût. Rien ne flatte plus l'appétit de ces animaux que le ſel ; rien auſſi ne leur eſt plus ſalutaire, lorſqu'il leur eſt donné modérément : & dans quelques endroits on met dans la bergerie un ſac de ſel, ou une pierre ſalée, qu'ils vont tous lècher tour à tour.

Tous les ans il faut trier dans le troupeau les bêtes qui commencent à vieillir, & qu'on veut engraiſſer. Comme elles demandent un traitement différent de celui des autres, on doit en faire un troupeau ſéparé ; & ſi c'eſt en été, on les menera aux champs avant le lever du ſoleil, afin de leur faire paître l'herbe humide & chargée de roſée. Rien ne contribue plus à l'engrais des moutons que l'eau priſe en grande quantité, & rien ne s'y oppoſe davantage que l'ardeur du ſoleil ; ainſi on les ramenera à la bergerie ſur les huit ou neuf heures du matin avant la grande chaleur, & on leur donnera du ſel pour les exciter à boire : on les menera une ſeconde fois ſur les quatre heures du ſoir dans les pâcages les plus frais & les plus humides. Ces petits ſoins continués pendant deux ou trois mois, ſuffiſent pour leur donner toutes les apparences de l'embonpoint, & même pour les engraiſſer autant qu'ils peuvent l'e-

re ; mais cette graiſſe qui ne vient que de la grande quantité d'eau qu'ils ont bue, n'eſt, pour ainſi dire, qu'une bouffiſſure, un œdème qui les feroit périr de pourriture en peu de temps, & qu'on ne prévient qu'en les tuant immédiatement après qu'ils ſe ſont chargés de cette fauſſe graiſſe ; leur chair même, loin d'avoir acquis des ſucs & pris de la fermeté, n'en eſt ſouvent que plus inſipide & plus fade : il faut, lorſqu'on veut leur faire une bonne chair, ne ſe pas borner à leur laiſſer paître la roſée, & boire beaucoup d'eau, mais leur donner en même temps des nourritures plus ſucculentes que l'herbe ; on peut les engraiſſer en hiver & dans toutes les ſaiſons, en les mettant dans une étable à part, & en les nourriſſant de farine d'orge, d'avoine, de froment, de fèves, *&c.* mêlée de ſel afin de les exciter à boire plus ſouvent & plus abondamment : mais de quelque manière, & dans quelque ſaiſon qu'on les ait engraiſſés, il faut s'en défaire auſſitôt ; car on ne peut jamais les engraiſſer deux fois, & ils périſſent preſque tous par des maladies du foie.

Tous les ans on fait la tonte de la laine des moutons, des brebis & des agneaux : dans les Pays chauds, où l'on ne craint pas de mettre l'animal tout-à-fait nu, l'on ne coupe pas la laine, mais on l'arrache, & on en fait ſouvent deux récoltes par an ; en France, & dans les climats plus froids, on ſe contente de la couper une fois par an, avec de grands ciſeaux, & on laiſſe aux moutons une partie de leur toiſon, afin de les garantir de l'intemperie du climat. C'eſt au mois de Mai que ſe fait cette opération, après les avoir bien lavés, afin de rendre la laine auſſi nette qu'elle peut l'être : au mois d'Avril, il fait encore trop froid ; & ſi l'on attendoit les mois de Juin & de Juillet, la laine ne croîtroit pas aſſez pendant le reſte de l'été, pour les garantir du froid pendant l'hiver. La laine des moutons eſt ordinairement plus abondante, & meilleure que celle des brebis ; celle du cou & du deſſus du dos, eſt la laine de la première qualité ; celle des cuiſſes, de la queue, du ventre, de la gorge, *&c.* n'eſt pas ſi bonne ; & celle que l'on prend ſur des bêtes mortes ou malades, eſt la plus mauvaiſe. On préfère auſſi la laine blanche à la griſe, à la brune & à la noire, parce qu'à la teinture, elle peut prendre toutes ſortes de couleurs : pour la qualité, la laine liſſe vaut mieux que la laine crépue ; on prétend même que les moutons, dont la laine eſt trop friſée, ne ſe portent pas auſſi-bien que les autres. On peut encore tirer des moutons un avantage conſidérable, en les faiſant parquer, c'eſt-à-dire, en les laiſſant ſéjourner ſur les terres qu'on veut améliorer : il faut pour cela enclorre le terrein, & y renfermer le troupeau toutes les nuits pendant l'été ; le fumier, l'urine & la chaleur du corps de ces animaux, ranimeront en peu de temps les terres épuiſées, ou froides & infertiles : cent moutons amélioreront, en un été, huit arpens de terre pour ſix ans.

Le goût de la chair du mouton, la fineſſe de la laine, la quantité du ſuif, & même la grandeur & la groſſeur du corps de ces animaux, varient beaucoup ſuivant les différens Pays. En France, le Berri eſt la Province où ils ſont plus abon-

dans ; ceux des environs de Beauvais ſont les plus gras & les plus chargés de ſuif, auſſi-bien que ceux de quelques autres endroits de la Normandie ; ils ſont très-bons en Bourgogne, mais les meilleurs de tous, ſont ceux des côtes ſablonneuſes de nos Provinces maritimes. Les laines d'Italie, d'Eſpagne, & même d'Angleterre, ſont plus fines que les laines de France. Il y a en Poitou, en Provence, aux environs de Bayonne, & dans quelques autres endroits de la France, des brebis qui paroiſſent être de races étrangères, & qui ſont plus grandes, plus fortes, & plus chargées de laine que celles de la race commune : ces brebis produiſent auſſi beaucoup plus que les autres, & donnent ſouvent deux agneaux à la fois, ou deux agneaux par an ; les béliers de cette race engendrent avec les brebis ordinaires, ce qui produit une race intermédiaire qui participe des deux dont elle ſort. En Italie & en Eſpagne, il y a encore un plus grand nombre de variétés dans les races des brebis ; mais toutes doivent être regardées comme ne formant qu'une ſeule & même eſpèce avec nos brebis, & cette eſpèce ſi abondante & ſi variée ne s'étend guères au-delà de l'Europe. Les animaux à longue & large queue, qui ont communs en Afrique & en Aſie, & auxquels les voyageurs ont donné le nom de moutons de Barbarie, paroiſſent être d'une eſpèce différente de nos moutons, auſſi bien que la vigogne & le lama d'Amérique.

Comme la laine blanche eſt plus eſtimée que la noire, on détruit preſque partout avec ſoin les agneaux noirs ou tachés ; cependant il y a des endroits où preſque toutes les brebis ſont noires, & partout on voit ſouvent naître d'un bélier blanc & d'une brebis blanche des agneaux noirs.

Les brebis ſont ſujettes à pluſieurs maladies, & l'on doit ſoigneuſement ſéparer les malades du reſte du troupeau. On les diſtinguera à pluſieurs ſignes. Elles auront la tête lourde & les yeux troubles : elles négligeront les pâturages, ne bondiront pas, marcheront lentement, ſe tiendront à l'écart, chercheront l'ombre & la ſolitude, chancelleront en marchant, ſe coucheront ſouvent, & ſe traîneront après les brebis ſaines.

Il ſera bon dans ces circonſtances, de faire uſage du remède ſuivant.

Enveloppez du foie d'antimoine dans un linge ; faites-le tremper & infuſer dans une pinte de vin blanc pendant vingt-quatre heures avec huit drachmes de ſéné, du ſucre, de la noix muſcade, & d'autres épices ; donnez un demi-ſeptier de cette infuſion à la brebis malade que vous tiendrez enſuite dans un lieu chaud, & vous ne lui donnerez à manger que le ſoir.

Si le berger s'apperçoit que les brebis touſſent, qu'elles ſoient enflées, qu'elles reſpirent difficilement, ces ſymptômes déſignant abondance de ſang, ou obſtruction dans les viſcères de la reſpiration, il les ſoulagera en leur fendant les naſeaux, ou en leur coupant les oreilles.

La clavelée, la fièvre, la gale, les poux, la morve, l'avertin, ſont les maladies dont les brebis ſont le plus communément attaquées. *Voyez* ces mots.

Les parties de la brebis dont on fait uſage en médecine, ſont le fiel,

la cervelle, la craſſe que l'on tire de la laine avant de la laver, la laine crue ou non lavée, la graiſſe, les poumons, la coëffe, la fiente, l'urine, la veſſie, la tête, les pieds, les os réduits en cendre, & la preſſure.

La cervelle eſt bonne pour empêcher l'excès de l'aſſoupiſſement dans les maladies épidémiques, & pour faciliter la dentition.

Le fiel relâche le ventre : appliqué extérieurement, il guérit le carcinome ; il eſt bienfaiſant dans la purulence des oreilles.

La craſſe que l'on tire de la laine non lavée, eſt émolliente, réſolutive, échauffante, anodyne, bonne dans les luxations, les contuſions, *&c.*

La laine crue eſt échauffante, émolliente, lénitive, & a les mêmes propriétés que la craſſe qu'on en tire.

La graiſſe priſe dans du vin rouge arrête les hémorrhagies, guérit la diarrhée, la dyſenterie & les tranchées.

Les poumons appliqués ſur la tête en calment la douleur & la chaleur exceſſive, ſuſpendent le déſordre & l'agitation des eſprits, ſont ſalutaires dans les inſomnies, *&c.*

La coëffe appliquée chaude, appaiſe la colique.

La fiente eſt rafraîchiſſante, deſſicative, apéritive, *&c.*

L'urine priſe en boiſſon, chaſſe les eaux dans l'anaſargue.

Les cendres de la veſſie ſont ſalutaires dans l'incontinence d'urine.

La tête, les pieds bouillis produiſent de bons effets dans les atrophies & les contractions.

BREBIS, ſe dit, dans le ſens de l'Ecriture, pour déſigner un Chrétien ſous la conduite de ſon Paſteur. *Un Paſteur fidèle ramène au troupeau les brebis diſperſées.*

On dit proverbialement & figurément, *à brebis tondue, Dieu meſure le vent ;* pour dire, que les peines que Dieu nous envoie, ſont proportionnées à nos forces.

On dit proverbialement & figurément d'une perſonne dont l'exemple eſt mauvais à ſuivre, que *c'eſt une brebis galeuſe qu'il faut ſéparer du troupeau.*

On dit proverbialement & figurément, que *qui ſe fait brebis, le loup le mange ;* pour dire, qu'il y a des circonſtances où l'on ne peut, ſans ſe nuire, montrer trop de douceur & de complaiſance.

On dit auſſi proverbialement & figurément, *à brebis comptées, le loup les mange ;* pour dire, que l'on eſt quelquefois volé, quelque inſtruit que l'on ſoit du compte des choſes qu'on a deſſein de conſerver.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *brebis qui bêle, perd ſa goulée ;* pour dire, que qui parle beaucoup à table, perd le temps de manger.

On dit auſſi proverbialement, figurément & familièrement, qu'*on a fait un repas de brebis ;* pour dire, qu'on a mangé ſans boire.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

BREBITAIRE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Preſbytère, la maiſon d'un Curé.

BRÉCÉ ; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à trois lieues, eſt nord-eſt, d'Avranches.

Il y a un bourg de même nom, dans le Maine, ſur la rivière de

Colmont, à trois lieues, nord-oueſt, de Mayenne.

BRÈCHE; ſubſtantif féminin. C'eſt en général, une ouverture faite à un mur, à une haie, ou à quelque autre choſe ſervant de clôture. *Pourquoi n'a-t-on pas réparé cette brèche?*

On dit, en termes de l'art militaire, *battre en brèche*; pour dire, tirer de l'artillerie contre un mur, pour y faire brèche. Et *nettoyer la brèche*; pour dire, ôter les ruines de la brèche, afin de pouvoir mieux la défendre.

On dit auſſi, *voir en brèche*; pour dire, découvrir la brèche, de manière qu'on puiſſe faire feu deſſus, pour la défendre.

On dit encore, *réparer la brèche, fortifier la brèche, élargir la brèche, ſe loger ſur la brèche, monter à la brèche*, &c. Ces expreſſions s'expliquent d'elles-mêmes.

Brèche, ſe dit, de diverſes autres choſes. *J'ai fait une brèche à l'aloyau qu'on nous a ſervi. Je ne ferai pas brèche à ce fromage: D'ou vient la brèche de ce couteau?*

Brèche, ſe dit, dans le ſens figuré, du préjudice cauſé à certaines choſes. *Il avoit entrepris de faire brèche à ma réputation.*

Brèche, ſe dit auſſi, dans le ſens figuré, pour diminution d'un bien qui n'en devroit ſouffrir aucune. *Ce Miniſtre fit brèche aux droits de la bourgeoiſie.*

Brèche, eſt auſſi un ſubſtantif féminin, qui ſe dit d'une ſorte de marbre fort dur que l'on tire particulièrement des monts Pyrénées.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde très-brève.

BRÈCHE-DENT; adjectif des deux genres. Qui eſt privé de quelque dent de devant. *Elle ſeroit jolie, ſi elle n'étoit pas brèche-dent.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une brèche-dent fille*, mais *une fille brèche-dent.*

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *brèche-dant.* Voyez Orthographe.

BRÉCHET; ſubſtantif maſculin. *Pectus.* La partie de la poitrine où aboutiſſent les côtes, & que les Anatomiſtes appellent le *ſternum. Sa douleur ſe fait ſentir au bréchet.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BRECHYN; nom propre. Ville d'Ecoſſe, dans la province d'Angus, ſur la rivière d'Esk. Il s'y fait un commerce conſidérable en bétail & en ſaumon.

BRECKNOK; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, à l'embouchure de la rivière d'Hodney. Il s'y fabrique des étoffes de laine.

BRECKNOCKSHIRE; nom propre. Petite province d'Angleterre, dans la principauté de Galles, dont Brecknock eſt ſa ville capitale. On y a du blé & des pâturages.

BREDA; nom propre. Ville du Brabant Hollandois, ſur la Merck, à ſix lieues de Berg-op-Zoom. C'eſt là où fut négociée la paix conclue en 1667, entre l'Angleterre & la Hollande.

BREDINDIN; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine, qui ſe dit d'un petit palan amarré au grand étai, ſous la hune, & duquel on ſe ſert pour enlever de médiocres fardeaux.

BREDIR;

BREDIR ; verbe neutre de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. Les Bourreliers expriment par ce verbe la manière de joindre enſemble, par le moyen de lanières de cuir, & de l'inſtrument appelé, *alène à bredir*, les différens cuirs dont ils couſent les ſoupentes ou autres groſſes pièces.

BREDON ; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, ſur la rivière d'Alaignon, environ à quatre lieues, nord-oueſt, de S. Flour.

BREDOUILLE ; ſubſtantif féminin, & terme du jeu de trictrac, qui ſe dit du ſigne avec lequel on marque que les points qu'on a, ont été gagnés ſans interruption.

On dit que *quelqu'un eſt en bredouille*, qu'*il a la bredouille* ; pour dire, qu'il peut gagner deux trous, ou même les douze trous ; & l'on dit de celui qui gagne douze trous ſans interruption, qu'*il a gagné la partie bredouille*.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, qu'*une perſonne eſt ſortie bredouille de quelque endroit* ; pour dire, qu'elle en eſt ſortie ſans y avoir fait ce qu'elle avoit projetté.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

BREDOUILLÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BREDOUILLER.

BREDOUILLEMENT ; ſubſtantif maſculin. Ce que font ceux qui bredouillent. *Je n'ai rien compris à ce bredouillement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

BREDOUILLER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Verba mutilare*. Prononcer d'une manière obſcure & mal articulée. *Elle bredouille ſi ſingulièrement, qu'on ne comprend rien à ce qu'elle dit.*

BREDOUILLER, eſt auſſi verbe actif dans le ſtyle familier. *Vous nous bredouillez des choſes qui n'ont aucune vraiſemblance.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *bredoulier*. Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le ſecond *l* précède un *e* muet. De *bredoulier*, il faudroit faire *je bredouille*.

BREDOUILLEUR ; ſubſtantif maſculin. Celui qui bredouille. *Défaites-vous de ce bredouilleur.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BREDOUILLEUSE ; ſubſtantif féminin. Celle qui bredouille. *Ce n'eſt qu'une bredouilleuſe.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, changer le *s* en *z*, & écrire, d'a-

près la prononciation, *bredoulieuze*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRÉE; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, ſur la rivière de Jouanne, environ à quatre lieues, nord-eſt, de Laval.

BREF, ÈVE; adjectif. *Brevis*. Court de peu de durée, & de peu d'étendue. *Vous êtes bref dans vos louanges.*

Le féminin n'eſt guères uſité qu'en parlant d'une ſyllabe, pour exprimer qu'elle doit être prononcée rapidement. Ainſi les trois ſyllabes du mot *vérité*, ſont trois ſyllabes brèves. Dans ce même ſens, *brève* s'emploie auſſi ſubſtantivement, & l'on dit, *une brève*, par oppoſition à *une longue*; pour dire, une ſyllabe qui doit être prononcée avec rapidité, par oppoſition à celle qui doit être prononcée avec lenteur. *Voyez* PROSODIE.

On dit proverbialement & figurément d'une perſonne qui fait beaucoup de cérémonie, ou qui ſe conduit avec circonſpection, qu'*elle obſerve les longues & les brèves.*

On dit encore proverbialement & figurément de quelqu'un qui entend bien une affaire, qu'*il en ſait les longues & les brèves.*

BRÈVE, ſe dit auſſi en muſique, d'une note qui paſſe deux fois plus vîte que celle qui la précède.

BRÈVE, ſe dit encore dans les monnoies, de la quantité de marcs ou d'eſpèces provenant d'une ſeule fonte. Cinq cens flans qui proviennent d'une fonte, ſont appelés *une brève.*

BREF, s'eſt dit autrefois pour déſigner quelqu'un de petite taille, & cette ſignification s'eſt conſervée dans notre hiſtoire, en parlant du roi Pepin qui y eſt appelé, *Pepin le bref.*

BREF, s'emploie adverbialement, & ſignifie enfin, pour dire la choſe en peu de mots. *Vos raiſons ne me perſuadent pas; bref, je veux qu'on lui faſſe ces offres.*

On dit, dans le ſtyle familier, *parler bref*; pour dire, parler trop promptement, avec trop de précipitation.

On diſoit auſſi autrefois adverbialement & familièrement, *en bref*; pour dire, en peu de mots, mais cette expreſſion n'eſt plus guères uſitée.

BREF, eſt auſſi ſubſtantif maſculin, qui ſe dit d'une lettre que le Pape adreſſe aux Souverains ou aux Magiſtrats, pour affaires publiques. *Bref Apoſtolique.*

BREF, ſe dit auſſi d'un petit Calendrier Eccléſiaſtique, où ſe trouve déſigné l'office de chaque jour de l'année, ſelon le Rit du Diocèſe ou de l'Ordre Religieux auquel il eſt deſtiné.

BREF, ſe dit, en pluſieurs Coutumes de France, des Lettres qu'on obtient en Chancellerie, à l'effet d'intenter une action. *Il a obtenu un bref de reſciſion.* On appelle en Normandie, *bref de mariage encombré*, l'action qu'une femme a droit de diriger, afin d'être réintégrée dans ſes biens dotaux, quand ſon mari les a aliénés.

BREF, ſe dit, en Bretagne, & en termes de Marine, du congé ou permiſſion qu'on eſt obligé de prendre pour naviguer. On diſtingue dans ce ſens trois ſortes de brefs. *Le bref de conduite*, qu'on prend pour être conduit hors des dangers de la côte: *le bref de ſauveté*, qui exempte du droit de bris; & *le bref de victuailles*, qui permet d'acheter des vivres.

Voyez SUCCINT, pour les diffé-

rences relatives qui en diſtinguent BREF, *&c.*

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier maſculin, mais long au pluriel & au féminin, qui a une ſeconde ſyllabe très-brève.

Le *f* final ſe fait toujours ſentir.

Ce mot employé comme adjectif, précède quelquefois le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, comme dans ces expreſſions uſitées au Palais, *accorder un bref délai*, *compter par bref état*; mais dans l'uſage ordinaire, le ſubſtantif doit régulièrement précéder cet adjectif. L'on ne dira pas un *bref propos*, ni une *brève ſyllabe*, mais un *propos bref* & une *ſyllabe brève.*

BREFAR; nom propre d'une des îles Sorlingues, près des côtes de Cornouailles, entre la mer d'Angleterre & celle d'Irlande.

BREGENTZ; nom propre. Ville & Comté d'Allemagne, en Souabe, ſur le lac de Conſtance, dans lequel ſe jette une rivière qui s'appelle auſſi *Bregentz*, & qui a ſa ſource au mont Arula.

BRÉGIÉ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de grain.

BREGIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois, Berger.

BREGIN; ſubſtantif maſculin, & terme de pêche, qui ſe dit d'une ſorte de filet à mailles étroites.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BREGMA. *Voyez* FONTANELLE.

BREGUIERE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte d'herbe.

BREHAIGNE; adjectif féminin. Il ſe dit des femelles des animaux qui ſont ſtériles. *On nous ſervit une carpe brehaigne*, c'eſt-à-dire, qui n'avoit ni œufs ni laite.

BREHAIGNE, ſe dit auſſi ſubſtantivement & populairement, d'une femme qui ne fait pas d'enfans, *c'eſt une brehaigne.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

BREHAINE; vieux mot qui ſignifioit autrefois impuiſſant.

BREHAL; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à trois lieues & demie, ſud-ſud-oueſt, de Coutances.

BREHEMONT; nom propre d'un bourg de France, en Touraine, dans une preſqu'île que forment la Loire & le Cher, environ à cinq lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Tours.

BREHIS; ſubſtantif maſculin. Animal ſauvage de l'île de Madagaſcar, de la grandeur de la chèvre, & qui porte une corne au milieu du front. Dapper dit que cet animal ſe trouve particulièrement dans la province d'Anſianacte.

BREIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois broyer.

BREIL; vieux mot qui ſignifioit autrefois buiſſon, taillis.

BREISICH; nom propre. Petite ville d'Allemagne, ſur le Rhin, dans le Duché de Juliers.

BREIZ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce de grain deſtiné à faire de la bière.

BRELAN; ſubſtantif maſculin. Sorte de jeu de renvi fort en uſage, qui ſe joue à trois, à quatre ou à cinq perſonnes, & où l'on ne donne que trois cartes à chaque joueur. *Nous fîmes une partie de brelan.*

BRELAN, ſe dit de trois cartes de même figure ou de même point. Ainſi trois rois forment *brelan de rois.*

BRELAN FAVORI, ſe dit du brelan qu'on eſt convenu de payer double.

en commençant la partie. *Le brelan de dix eſt brelan favori.*

BRELAN QUATRIÈME, ſe dit de celui que forme la carte qui retourne, quand elle eſt de même ſorte que les trois qu'un joueur a en mains.

BRELAN, ſe dit d'une maiſon où l'on donne continuellement à jouer. *Cette maiſon eſt un brelan.*

On dit auſſi qu'*une perſonne tient brelan chez elle*; pour dire, qu'elle donne à jouer.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

BRELANDÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BRELANDER.

BRELANDER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Jouer fréquemment aux jeux des cartes. *Il ne devoit pas paſſer ſon temps à brelander.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou pérſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *brelande*, la ſyllabe *lan* eſt longue.

BRELANDIER; ſubſtantif maſculin. Celui qui brelande. *C'eſt un vrai brelandier.*

La terminaiſon *ier* de ce mot eſt une diphtongue en poëſie comme en proſe.

BRELANDIÈRE; ſubſtantif féminin. Celle qui brelande. *Cette femme eſt une brelandière.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

BRELENC, BRELENG; vieux mots qui ſignifioient autrefois la table & le lieu où l'on jouoit au brelan.

BRELLE; ſubſtantif féminin, & terme de commerce de bois. Aſſemblage de pièces de bois liées enſemble en forme de radeau, pour les faire flotter.

BRELOQUE; ſubſtantif féminin. Curioſité de peu de valeur. *C'eſt un Marchand de breloques.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *breloke*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRELUCHE; ſubſtantif féminin. Sorte d'étoffe faite de fil & de laine, & qu'on fabrique particulièrement à Caën, en Normandie.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

BREMA; nom propre. Petite ville du Milanez, à l'embouchure de la Seſſia, dans le Pô.

BREMAS; vieux mot qui ſignifioit autrefois une arme ou bâton, pour attaquer & ſe défendre.

BREMBO; nom propre. Rivière d'Italie, en Lombardie. Elle a ſa ſource dans la montagne de Morbigno, & ſon embouchure dans l'Adda, à huit milles de Bergame.

BRÈME; ſubſtantif féminin. Poiſſon de rivière, du genre des carpes, mais plus large & plus plat. Sa chair eſt molle & graſſe.

BRÈME ou BRAME, eſt auſſi le nom d'un poiſſon de mer long d'environ deux pieds, qui ſe tient près du rivage, & dont la chair eſt agréable au goût.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BRÈME; nom propre. Ville d'Allemagne, ſur le Weſer, Capitale d'un

Duché de même nom, dans le cercle de la baſſe Saxe. Elle eſt ville Impériale libre, & du nombre des Anſéatiques. Elle fait un commerce conſidérable ſur la mer Baltique.

Le Duché de Brême, qui appartient à l'Electeur d'Hanovre, a l'Elbe au nord, le Duché de Lunebourg & la Principauté de Ferden, à l'eſt; le Weſer au ſud; & à l'oueſt, le Comté d'Oldenbourg.

BREMERWERDE; nom propre. Petite ville & château d'Allemagne, au Duché de Brême, ſur la rivière de l'Ooſt.

BREMGARTEM; nom propre. Ville de Suiſſe, ſur la rivière de Ruſſ, à trois lieues de Zurich. Il s'y fabrique du papier.

BREMIE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois du lieu où l'on exécutoit les criminels.

BREMONT-LA-MOTTE; nom propre d'un Bourg de France, en Auvergne, à quatre lieues, oueſt-nord-oueſt, de Clermont.

BREMPT; nom propre. Petite ville d'Allemagne, ſur la Moſelle, dans l'Electorat de Trèves.

BREN; vieux mot qui ſignifioit autrefois matière fécale.

BRENAGE, BRENAIGE; vieux mots qui ſignifioient autrefois ce que devoient les vaſſaux à leur Seigneur pour la nourriture de ſes chiens de chaſſe.

BRENEUX, EUSE; ſali de matière fécale. *Du linge breneux, une chemiſe breneuſe.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

BRENNKIRCHEN; nom propre. Petite ville de la baſſe Autriche, près du Danube, ſur les frontières de la Hongrie.

BRENSKI; nom propre. Ville de Ruſſie, ſur la Dezna, dans la Principauté de Séverie.

BRENTE; ſubſtantif féminin. Meſure des Liquides dont on fait uſage à Rome. C'eſt treize rubbes & demi.

BRENTE; (la) nom propre. Rivière d'Italie, qui a ſa ſource dans les Alpes, au Comté de Tirol, & ſon embouchure dans les Lagunes, près de Veniſe.

BRENTFORD; nom propre. Ville d'Angleterre, dans le Comté de Midleſex, ſur la Tamiſe, à ſept milles, oueſt, de Londres.

BREORE; vieux mot qui ſignifioit autrefois violent, impétueux.

BREQUIN; ſubſtantif maſculin. C'eſt, dans un villebrequin, la partie mieux connue ſous le nom de *mêche.*

BRÈS; vieux mot qui ſignifioit autrefois un berceau d'enfant.

BRESCAR; nom propre. Ville d'Afrique, au Royaume de Tremecen, dans la Province de Tenez. On y recueille les meilleurs figues de l'Afrique.

BRESCHE; nom propre. Rivière de France, en Beauvoiſis. Elle a ſa ſource près de Rueil, & ſon embouchure dans l'Oiſe, au-deſſus de Creil, après un cours d'environ ſept lieues.

BRESCHÉ; nom propre. Bourg de France, en Touraine, à cinq lieues, nord-oueſt, de Tours.

BRESCIA; nom propre. Ville Epiſcopale d'Italie, capitale du Breſſan, dans l'Etat de Veniſe, ſur les rivières de Garza, Mela & Navilo.

BRESCOU; nom propre. Petite île & fortereſſe de France, dans le golfe de Lyon, à une lieue, ſud-ſud-eſt, d'Agde.

BRESDIR; vieux mot qui ſignifioit autrefois hennir.

BRESICATE ; ſubſtantif féminin. Sorte de revêche dont il ſe fait quelque commerce avec les Nègres qui habitent entre les rivières de Cambie & de Serre-Lionne.

BRESIL ; ſubſtantif maſculin. Sorte de bois rouge, lourd, compacte & propre à la teinture. *Voyez* BOIS DE BRESIL

On dit proverbialement d'une choſe extrêmement sèche, qu'*elle eſt sèche comme du bréſil.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe prononce mouillé.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brezil.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BRESIL ; nom propre. Région conſidérable de l'Amérique méridionale, qui eſt preſque renfermée entre l'équateur & le tropique du capricorne. Sa plus grande largeur d'Occident en Orient eſt de dix-ſept dégrés, entre le trois cens vingt-huitième & le trois cens quarante-cinquième degrés de longitude.

Son étendue du nord au ſud, eſt de trente-cinq dégrés, depuis le premier juſqu'au trente-cinquième de latitude méridionale. Les côtes, bordées de montagnes, forment en divers endroits de bons ports où les vaiſſeaux ſont en ſûreté.

Le Breſil fut découvert le 26 Janvier de l'an 1500, par Vincent Yanez Pinçon, Eſpagnol, qui avoit accompagné Chriſtophe Colomb dans ſon premier voyage. Il aborda à un cap, qu'il nomma *de Conſolation*, & que l'on appelle aujourd'hui de *Saint-Auguſtin.* Il en prit poſſeſſion au nom de la Couronne de Caſtille. Mais la même année, la veille de Pâques, Alvarès Cabral, Portugais, voulant éviter le calme auquel la mer de Guinée eſt ſujette, prit tellement le large, qu'il ſe trouva à la vue de ce pays, & entra dans le port nommé *Séguro :* une croix de pierre qu'il y planta, fit donner à cette contrée le nom de *Santa-Crux ;* ce qui n'a pas empêché que celui de Bréſil, qu'il avoit auparavant, n'ait prévalu, même chez les Portugais.

Dès l'an 1539, les François commerçoient au Bréſil, & les naturels du pays leur témoignoient plus de confiance qu'à tous les autres Européens. L'Amiral de Coligni y envoya en 1555 le Chevalier de Villegagnon, avec une colonie de Calviniſtes, qui s'établit à Rio-Janéiro ; mais Villegagnon ayant quitté la religion de l'Amiral, celui-ci ne ſe ſoucia pas de lui envoyer du ſecours ; & les Portugais vinrent aiſément à bout de prendre le deſſus. Les François ont eu auſſi une colonie pendant quelque temps dans l'île de Maragnan.

Quelque temps après que les Provinces-Unies eurent ſecoué le joug du Roi d'Eſpagne, les Hollandois chaſsèrent du Bréſil les Eſpagnols, à qui il appartenoit alors : les Portugais, à leur tour, ont obligé les Hollandois d'y renoncer en 1655. L'air de ce pays, quoique ſitué dans la Zône torride, eſt aſſez doux : il eſt d'ailleurs très-ſain ; de ſorte que les peuples y vivent fort longtemps. Le terroir y produit du tabac, du coton, du maïs, des citrons, des oranges, & divers autres fruits. Une des productions les plus utiles eſt la racine d'un arbriſſeau, qu'on appelle *ipecacuanha.* Voyez *ce mot.* Les cannes à ſucre y viennent en plus grande abondance que par-tout ailleurs : le ſucre qu'elles fourniſſent, eſt extrême-

ment doux. Il s'obtient en écraſant les cannes entre deux rouleaux. Ce ſont les Nègres qu'on emploie à ce travail, qui eſt très-pénible. Le ſucre du Breſil paſſe pour le meilleur que l'on ait. On donne le ſecond rang à celui des Antilles.

Il y a des forêts entières de bois de Bréſil. On y trouve auſſi l'arbre qu'on nomme *copaïba*, ou *copahu*, de l'écorce duquel on tire par inciſion cette huille claire, qu'on appelle *huile* ou *baume de copahu*. Le Breſil fournit auſſi aux Portugais des diamans en ſi grande quantité, que le Roi de Portugal, craignant qu'ils ne devinſſent communs, au point de baiſſer de prix exceſſivement, a établi une Compagnie à laquelle il a accordé le droit excluſif de chercher des diamans dans tout le Breſil; mais avec la reſtriction de ne pouvoir employer que ſix cens eſclaves au plus à ce travail. Ce Monarque poſsède un diamant, tiré de ce pays, qui pèſe ſeize cens quatre-vingt carats, ou douze onces & demie, & qui eſt évalué à deux cens vingt-quatre millions de livres ſterlings.

Milord Anſon rapporte que le Breſil fournit d'ailleurs tous les ans à l'Europe, pour deux millions ſterlings d'or, que l'on trouve dans le ſable, ou dans le lit des rivières.

Les Portugais ne poſsèdent guères que les côtes de ce pays: le reſte eſt rempli de ſauvages cruels, vindicatifs & antropophages: ils vivent dans des cabanes & couchent dans des roſeaux ou filets de coton ſuſpendus en l'air; les uns vont nus, d'autres ſe couvrent de peaux de bêtes. Ils n'ont ni Loix, ni Princes, ni Religion. Leurs armes ſont l'arc & les flèches; & leurs occupations ordinaires, la chaſſe, la pêche, la danſe & la guerre; ils mangent, dans leurs fêtes, les priſonniers qu'ils ont faits les uns ſur les autres, après avoir eu ſoin de les engraiſſer auparavant. Ces malheureux ſont invités à prendre part à la fête avant leur mort: ils s'y divertiſſent, & font paroître le plus grand mépris pour la vie.

Ces peuples ſont ſur-tout avides de la chair des Portugais, comme nous le dit l'Eſpagnol Correal, qui nous apprend ces choſes & pluſieurs autres, dont il dit s'être inſtruit ſur les lieux mêmes.

La côte du Bréſil, poſſédée par les Portugais, & qui a environ cent lieues d'étendue, eſt diviſée en quinze Gouvernemens ou Capitaineries, dont nous parlons ſous les noms qui leur ſont propres.

L'héritier préſomptif de la Couronne de Portugal, porte le titre de Prince du Bréſil.

BRESILIENS; (les) peuples qui habitent le Bréſil. *Voyez* BRESIL.

BRESILLÉ; ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRESILLER.

BRÉSILLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Rompre par petits morceaux. *Ne bréſillez pas ces choſes?*

BRESILLER, ſignifie auſſi, en termes de Teinturiers, teindre avec le bois de Breſil. *Il faut bréſiller ces toiles.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *brezilier*. Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le ſecond *l* précède un *e* muet. De *brezilier*, il faudroit faire *je breſille*.

BRESILLET; ſubſtantif maſculin. Sorte de bois de breſil qui croît aux îles Antilles.

BRESINI; nom propre. Petite ville de la grande Pologne, au Palatinat de Lenczicz, entre Rava & Opoczna.

BRESLAW; nom propre. Ville riche & conſidérable, ſur l'Oder, avec titre de Principauté, & capitale de la Sileſie, entre les villes d'Olſſe & de Schweidnitz. C'eſt le ſiège d'un Evêque & d'une Univerſité. Elle appartient au Roi de Pruſſe.

BRESLE; nom propre. Bourg de France, dans le Beauvoiſis, à deux lieues, eſt-ſud-eſt, de Beauvais.

BRESLE, eſt encore le nom d'une rivière de France, qui a ſa ſource à deux lieues, ſud, d'Aumale, & ſon embouchure dans l'Océan, près de la ville d'Eu, après un cours d'environ dix lieues.

BRESLE; (la) nom propre. Petite ville de France, dans le Lyonnois, au confluent des petites rivières de Turdine & de Brevenne, & à trois lieues & demie, oueſt-nord-oueſt, de Lyon.

BRESMEN; vieux mot qui ſignifioit autrefois courtier.

BRESNITZ; il y a en Bohême deux villes de ce nom: une ſur le territoire de Prague, & l'autre dans le Cercle de Satz, ſur la rivière d'Egery.

BRESQUE; vieux mot qui ſignifioit autrefois brouſſailles.

BRESSAN; (le) nom propre. Province d'Italie, en Lombardie, dans l'Etat de Veniſe. Breſcia en eſt la Capitale.

BRESSAUT DE LA ROUVRAYE; nom propre. Gentilhomme Angevin, & Calviniſte, qui fut, dit-on, ſi indigné d'apprendre que le Pape avoit ordonné une Proceſſion ſolemnelle en actions de graces de l'abominable journée de la Saint-Barthélemi, qu'il jura de chatrer tous les moines dont il pourroit ſe rendre maître. Cet homme ſingulier ſe fit faire enſuite un large baudrier de ces ridicules mutilations, & il n'eut point de honte de le porter.

BRESSE; nom propre. Province de France, dont Bourg eſt la capitale. Ses bornes ſont la Bourgogne & la Franche-Comté, au ſeptentrion; le Rhône au midi; le Bugey à l'orient; & à l'occident, la Saone & le Lyonnois.

Les objets principaux du commerce de cette Province, ſont des grains, des chevaux, des bœufs, de la volaille, du chanvre, des toiles & des bois.

BRESSIEUX; nom propre. Bourg & Baronie de France, en Dauphiné, à ſix lieues, ſud-eſt, de Vienne.

BRESSIN; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine, qui ſe dit d'un cordage ſervant à iſſer & à amener une vergue ou une voile.

BRESSOLLES; nom propre. Bourg de France, dans le Perche, ſur la rivière de Mevette, à trois lieues, nord-oueſt, de Château-neuf.

BRESSOLLET; vieux mot qui ſignifioit autrefois un berceau d'enfant.

BREST; nom propre. Ville forte & conſidérable de France, en Bretagne, ſur l'Océan, avec un des meilleurs ports du Royaume, à dix-neuf lieues, nord-oueſt, de l'Orient. On y compte environ vingt-quatre mille

mille ames. C'eſt le ſiège d'une Sénéchauſſée, d'une Amirauté, &c.

BRESTER; vieux mot qui ſignifioit autrefois crier.

BRETAGNE; nom propre. *Britannia.* Province conſidérable de France, qui forme une péninſule, & dont Rennes eſt la ville capitale. On la diviſe en haute & baſſe Bretagne. Ses bornes ſont l'Océan, l'Anjou, le Maine, la Normandie & le Poitou. Elle a cinquante-ſept lieues de longueur, trente-trois de largeur & cent cinquante lieues de côtes. Les principales rivières qui l'arroſent ſont la Loire, la Vilaine, l'Ardre, l'iſle, la Claye, le Bonneau, &c.

La Bretagne a reçu ſon nom des Bretons chaſſés d'Angleterre, qui s'y jetrèrent dans le cinquième ſiècle; on l'appella *Petite Bretagne*, pour la diſtinguer de la Grande-Bretagne, qui eſt l'Angleterre & l'Ecoſſe. Avant cela, elle étoit une des Provinces qu'on appeloit *Armoriques*, à cauſe de ſa ſituation ſur la mer.

Cette Province avoit autrefois des Souverains qui portoient le titre de Rois. Ils prirent enſuite celui de Comtes & de Ducs. Elle eſt venue à la France en 1491, par le mariage d'Anne de Bretagne, unique héritière de François II, dernier Duc de Bretagne, avec Charles VIII; puis avec Louis XII, ſon Succeſſeur. François I. l'a enfin unie à la Couronne en 1532. C'eſt un Pays d'Etats: ils s'aſſemblent tous les deux ans.

Ce pays abonde en excellens pâturages, qui nourriſſent quantité de bétail, & particulièrement des chevaux, des bœufs & des vaches. Le beurre de Bretagne eſt le meilleur du Royaume; ſur-tout celui qu'on tire du Diocèſe de Rennes, & que l'on connoît mieux ſous le nom de *beurre de Prévalaye.* On y a des eaux minérales, des ſalines, & des mines de plomb, de fer & de charbon de terre; il y croît auſſi beaucoup de chanvre & de lin dont on fabrique des toiles & des cordages.

Le commerce de cette Province eſt très-conſidérable, ſur-tout dans les villes de Nantes, Saint Malo, &c. Nous en diſons les différentes parties en parlant des villes qui les font fleurir.

On appelle, GRANDE-BRETAGNE, cette grande île de l'Océan, qui comprend les Royaumes d'Angleterre & d'Ecoſſe. *Voyez* ANGLETERRE & ECOSSE.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Le *g* ſe prononce mouillé.

BRETAILLÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BRETAILLER.

BRETAILLER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Tirer ſouvent l'épée, & fréquenter habituellement les ſalles d'armes. *Il n'aime qu'à brétailler.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *bretaille*, la ſyllabe *tail* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *bretalier.* Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le ſecond *l* précède un *e* muet. De *bretaller*, il faudroit faire je *bretaille*.

BRETAILLEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui bretaille. *N'ayez point de commerce avec ce bretailleur.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BRETAUDER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme uſité chez les Tondeurs de Drap, & qui ſignifie tondre inégalement.

BRETAUDER, s'emploie auſſi activement, en termes de Maréchallerie, & l'on dit, *bretauder un cheval*; pour dire, lui couper les oreilles.

BRETÈCHE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de forteresſe.

BRETELLE; ſubſtantif féminin. Sorte de tiſſu de chanvre ou de fil, dont on ſe ſert pour porter plus facilement une civière, une hotte, un haut-de-chauſſes, & qu'on emploie à pluſieurs autres uſages. *Il porte des bretelles. Il faut des bretelles à cette hotte.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement d'une perſonne fort engagée dans quelque affaire fâcheuſe, qu'*elle en a juſqu'aux bretelles, par deſſus les bretelles.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *bretèle*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRETESCHER; vieux mot qui ſignifioit autrefois fortifier.

BRETESSÉ, ÉE; adjectif & terme de l'Art héraldique, qui ſe dit des pièces crenelées haut & bas en alternative.

SCARRON à Paris, d'azur à la bande bretteſſée d'or.

BRETEUIL; nom propre. Ville de France, en Normandie, ſur la rivière d'Iton, à cinq lieues, ſud-oueſt, d'Evreux.

BRETEUIL, eſt encore le nom d'un Bourg & d'une Abbaye de France, en Picardie, à trois lieues & demie, oueſt, de Montdidier. L'Abbaye eſt en commende, & vaut au titulaire vingt mille livres de rente.

BRETEUIL, MARQUISE DU CHASTELET; (Gabrielle-Emilie) nom propre d'une Dame célèbre, née en 1706 & morte en 1749. Elle a éclairci Leibnitz, traduit & commenté Newton, & toutes les nations qui ſe piquent de ſavoir, ont admiré, dit M. de Voltaire, la profondeur de ſon génie & ſon éloquence. De toutes les femmes qui ont illuſtré la France, ajoute ce grand homme, c'eſt celle qui a eu le plus de véritable eſprit, & qui a moins affecté le bel eſprit.

BRETONCELLES; nom propre d'un Bourg de France, dans le Perche, à cinq lieues, eſt-ſud-eſt, de Mortagne.

BRETONNERIE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois de la Baſſe-Bretagne.

BRETONS. (les) On déſigne ſous ce nom les anciens peuples de la Grande-Bretagne, & les habitans actuels de la Province de Bretagne. *Voyez* BRETAGNE.

BRETTE; ſubſtantif féminin, qui ne ſe dit guères que par plaiſan-

terie, pour désigner une longue épée. *Il ne quitte jamais ſa brette.*

BRETTELÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRETTELER.

BRETTELER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme d'Architecture, qui ſe dit de l'action de tailler une pierre, ou de gratter un mur avec des inſtrumens à dent.

BRETTELER, ſe dit auſſi en termes de ſculpture, de l'action de travailler la terre en modelant, de manière qu'elle ne paroiſſe pas liſſe, mais comme égratignée.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez que le pénultième *e* des temps ou perſonnes de ce Verbe prend le ſon de l'*e* moyen, quand il eſt ſuivi d'un *e* muet, parce que le génie de la langue ne ſouffre pas régulièrement deux *e* de ſuite abſolument muets. Dans je *brettele*, la ſyllabe *te* eſt moyenne.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au premier *e*, & écrire, d'après la prononciation, *brèteler*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRETTEN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Souabe, ſur la rivière de Saltz, à dix mille pas de Philisbourg. Elle appartient à l'Electeur Palatin.

Il y a une autre ville de ce nom en Suède, dans la Dalie, à l'extrémité occidentale du lac Waner.

BRETTEUR; ſubſtantif maſculin. Qui aime à bretailler, & qui eſt armé pour l'ordinaire d'une longue épée. *Vous n'auriez pas dû fréquenter ce Bretteur.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au premier *e*, & écrire, d'après la prononciation, *brèteur*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRETTURE; ſubſtantif féminin. Terme de Sculpture, qui ſe dit des traits que laiſſe l'Artiſte ſur les ouvrages de cire ou de terre qu'il ébauche en les brettelant.

BRETTURE, ſe dit, en termes de Taillandiers, des dents de l'inſtrument dont on ſe ſert pour bretteler.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au premiere, & écrire, d'après la prononciation, *brèture*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BREUBERG; nom propre. Petite ville & contrée d'Allemagne, en Franconie, ſur le Meyn, entre le comté d'Eſpach & l'Archevêché de Mayence.

BREVET; ſubſtantif maſculin. Sorte d'acte non-ſcellé qu'expédie un Secrétaire d'Etat, & par lequel le Roi accorde à quelqu'un un don, une penſion, un titre de dignité, ou quelque autre grace. *Il vient d'obtenir un brevet de penſion ſur l'Ordre de Saint Louis. On doit lui expédier un brevet de Lieutenant Colonel.*

BREVET, ſe dit auſſi de certains actes par leſquels des Princes, & même des Seigneurs, accordent quelque penſion ou autre grace à quelqu'un.

On nomme *Ducs à brevet*, ceux qui n'ont que des brevets de la dignité de Duc: & *juſte-au-corps à*

brevet, une ſorte d'habit bleu, à paremens rouges, brodé d'or, que quelques-uns ont droit de porter par brevet du Roi.

BREVET DE RETENUE, ſe dit d'une certaine ſomme que le Roi aſſure à la perſonne nommée par le brevet, laquelle doit être payée par celui qui poſſédera une telle charge, ou un tel gouvernement après la mort ou la démiſſion du titulaire actuel.

BREVET D'AFFAIRE, ſe dit du privilége que le Roi accorde à quelques courtiſans de le voir dans la garderobe.

BREVET DE JOYEUX AVENEMENT, ſe dit, en matière bénéficiale, d'une ſorte de mandat, réſerve & grace expectative, dont le Roi, nouvellement venu à la Couronne, a droit d'uſer ſur une prébende de chaque Cathédrale, & ſur les dignités & prébendes de certaines Collégiales, en préſentant un ſujet aux Prélats ou Chapitres, pour être par eux pourvu du premier bénéfice vacant par mort après la ſignification du brevet.

BREVET DE SERMENT DE FIDÉLITÉ, ſe dit auſſi, en matière Bénéficiale, d'une autre ſorte de mandat, par lequel le Roi enjoint à l'Evêque dont il a reçu le ſerment de fidélité, de conférer la première prébende qui viendra à vaquer dans l'Egliſe cathédrale, à l'Eccléſiaſtique déſigné par le brevet.

BREVET, ſe dit d'un acte paſſé pardevant Notaires, & délivré en minute à l'une des parties.

BREVET DE CONTRÔLE, ſe dit, dans les Douannes, de certains actes que délivrent, en papier timbré, les Commis des Fermes, pour atteſter que le payement de certains droits a été fait par les conducteurs de certaines marchandiſes, ou qu'ils ont viſité ces marchandiſes.

BREVET D'APPRENTISSAGE, ſe dit d'un acte paſſé pardevant Notaires, par lequel un maître s'engage à enſeigner un art ou métier à un apprenti, ſuivant les conditions arrêtées entre les contractans.

BREVET, ſe dit, en termes de Marine, d'un acte ſous ſeing privé, par lequel le maître d'un navire reconnoît avoir chargé certaines marchandiſes qu'il s'oblige de conduire au lieu convenu, ſauf les riſques de la mer.

BREVET, ſe dit, en termes de Teinturiers, du bain d'une cuve qu'on ſe diſpoſe à faire réchauffer. On dit dans ce ſens, *manier le brevet*; pour dire, examiner ſi le bain eſt bon ou aſſez chaud. Et *ouvrir le brevet*; pour dire, prendre de la liqueur pour connoître la couleur du bain.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſinguliet, mais longue au pluriel.

BREVETAIRE; ſubſtantif maſculin, & terme de Palais, dont on ne ſe ſert que pour déſigner celui qui a obtenu un brevet du Roi en matière bénéficiale.

Le Brevetaire doit ſe ſervir perſonnellement de ſon brevet: il n'a pas le droit de le céder à un autre. *Voyez* BREVET.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

BREVETÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BREVETER.

BREVETER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Donner à une perſonne le brevet d'un don, d'une penſion, d'une dignité ou de quelque autre grace. *Le Roi l'a bre-*

veté d'une penſion de mille écus.

Ce verbe, outre ſon régime ſimple, gouverne en régime compoſé les prépoſitions *de*, *du*, *de là*, *des*, comme on vient de le voir dans l'exemple donné.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BREVIAIRE; ſubſtantif maſculin. *Breviarium.* Livre d'Egliſe, contenant l'office que les Prêtres, les Diacres, les Sous-Diacres, les Bénéficiers & les Religieux ſont obligés de réciter tous les jours. *On fait uſage du Bréviaire Romain dans ce Diocèſe.*

BRÉVIAIRE, ſe dit plus particulièrement de l'office même que doivent dire chaque jour ceux qui y ſont obligés. *Il ne dit pas ſon bréviaire.*

Les Evêques ont droit de réformer les bréviaires de leurs Diocèſes; mais ils ne le peuvent en France ſans le conſentement de leurs Chapitres, & ſans Lettres-Patentes du Roi, duement enregiſtrées. Le Parlement rendit Arrêt en 1602 contre l'Evêque d'Angers, qui avoit voulu introduire un nouveau bréviaire dans ſon Diocèſe, ſans en avoir obtenu la permiſſion du Roi, & ſans avoir conſulté ſon métropolitain.

Il y a un autre Arrêt du 27 Février 1603, qui juge qu'un Evêque ne peut rien innover de ſa ſeule autorité, relativement aux bréviaires & autres livres d'uſage de ſon Diocèſe.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BREVIATEUR; ſubſtantif maſculin. On appeloit ainſi chez les Empereurs d'Orient, les officiers chargés d'écrire & de mettre au net les Ordonnances du Prince.

BREUIL; ſubſtantif maſculin, & terme d'Eaux & Forêts, qui ſe dit d'un bois taillis ou buiſſon enfermé de haies, dans lequel les bêtes ſe retirent.

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier, & long au pluriel.

Le *l* final ſe prononce mouillé.

BREUILLE, BROUAILLES; vieux mots qui ſignifioient autrefois boyaux, inteſtins.

BREUILLER; *Voyez* CARGUER.

BREVILLET; nom propre d'un Bourg de France, en Saintonge, à une lieue de l'embouchure de la Garonne.

BREUILS; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Marine, qui ſe dit des cordages avec leſquels on cargue les voiles.

BREULLAT; vieux mot qui ſignifioit autrefois brouillard.

BREUNA; nom propre. Rivière de Suiſſe, qui arroſe une vallée de même nom, dans le troiſième Bailliage d'Italie.

BREVOGNE; nom propre. Petite rivière de France, en Normandie, qui vient de la forêt de St. Sever, & ſe jette dans la Vire, après un cours d'environ trois lieues.

BREVOORT; nom propre. Petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Zutphen, ſur les frontières de l'Evêché de Munſter.

BREUVAGE; ſubſtantif maſculin. *Potio.* Liqueur qui ſert de boiſſon. *La limonade eſt un excellent breuvage.*

On dit proverbialement & figurément d'une liqueur agréable à boire, que *c'eſt un nectar, un breuvage des dieux*; parce que les

Poëtes ont feint que le nectar étoit la boiſſon de Jupiter & des autres dieux dont parle la Mythologie.

BREUVAGE, ſe dit, en termes de Médecine vétérinaire, des liqueurs médicinales qu'on donne aux animaux. *Le maréchal vient de préparer un breuvage pour ce cheval.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *breuvaje*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BREY; nom propre. Petite ville du pays de Liège, dans le comté de Looz.

BREYN; nom propre. Petite ville & château d'Ecoſſe, dans le comté d'Aſſint, ſur un lac de même nom.

BREZÉ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, ſur la rivière de Dive, à deux lieues, ſud-ſud-eſt, de Saumur.

BREZOLLES; nom propre. Bourg de France, dans le Perche, à trois lieues, nord-oueſt, de Châteauneuf.

BRIANÇON; nom propre. Ville forte de France, en Dauphiné, ſur la Durance, à ſept lieues, nord-nord-eſt, d'Embrun.

BRIANÇONNOIS; (le) nom propre. Contrée de France, en Dauphiné, dont Briançon eſt le chef-lieu. Elle à quatorze lieues de longueur, & environ ſept de largeur. Ses bornes ſont la Savoie, la vallée de Barcelonnette, le Piémont, l'Embrunois & le Graiſivaudan. On y a d'excellens pâturages, du blé & quelques fruits, mais peu de vin.

Les habitans de Briançon ſont auſſi appelés Briançonnois.

BRIARE; nom propre. Ville de France, dans le Gâtinois orléanois, ſur la Loire, à une lieue & demie, eſt-ſud-eſt, de Gien. C'eſt où commence le canal qui fait communiquer la Loire & la Seine, par le moyen de la rivière de Loing.

BRIATERTE; nom propre. Petite ville de France, en Languedoc, ſur la rivière de Dadou, à ſept lieues & demie, eſt-nord-eſt, de Toulouſe.

BRIBE; ſubſtantif féminin, du ſtyle familier, qui ſe dit d'un gros morceau de pain. *Portez cette bribe de pain au berger.*

BRIBES, ſe dit familierement au pluriel & par extenſion, des morceaux de viande qui s'enlèvent de deſſus les tables. *Les domeſtiques ont deſſervi de bonnes bribes.*

BRIBES DE LATIN, ſe dit auſſi au pluriel, dans le ſens figuré & en mauvaiſe part, des citations de latin priſes ſans choix de côté & d'autre. *Son diſcours n'eſt compoſé que de bribes de latin.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BRIBERESSE; vieux mot qui ſignifioit autrefois mendiante, coureuſe.

BRIC; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une cage à prendre des oiſeaux.

BRICHE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une machine à jeter des pierres.

BRICIENS; (l'ordre des) Ordre militaire inſtitué en 1366 par Ste. Brigitte, Reine de Suède, ſous le pontificat d'Urbain V. La marque de l'ordre étoit une croix d'azur, ſemblable à celle de Malthe, & poſée ſur une langue de feu. Combattre les héréſiques, enſevelir les morts, aſſiſter les veuves, les orphelins & les hôpitaux, étoient les obligations des Briciens.

BRICOLE ; ſubſtantif féminin. La partie du harnois d'un cheval de carroſſe qui paſſe ſous les couſſinets, & qui s'attache de chaque côté aux boucles du poitrail. *Ces bricoles ne ſont pas ſolides.*

BRICOLE, ſe dit des longes de cuir qui ſervent aux Porteurs de chaiſe pour porter la chaiſe.

BRICOLES, ſe dit au pluriel, & en termes de chaſſe, d'une ſorte de filets propres à prendre des cerfs, des chevreuils, *&c.* Il eſt défendu, par une Ordonnance du Roi de 1669, de tendre des bricoles, à peine du fouet, *&c.*

BRICOLE, ſe dit, en termes du Jeu de Paume, du retour de la balle, quand elle a frappé un des murs de côté. *Il joue tous ſes coups de bricole.*

BRICOLE, ſe dit auſſi, en termes du Jeu de Billard. Et l'on dit, *qu'une bille en frappe une autre de bricole*, quand elle ne la frappe qu'après avoir été renvoyée par la bande du Billard, qu'elle a frappée avant la bille. *Il a fait deux billes de bricole.*

DE BRICOLE, PAR BRICOLE, expreſſions figurées & adverbiales, qui ſignifient d'une manière indirecte. *Il parvint de bricole au but qu'il s'étoit propoſé.*

On dit proverbialement & figurément, *donner une bricole à quelqu'un* ; pour dire, tromper quelqu'un par un menſonge ; ce qui ſe dit particulièrement d'un Valet à l'égard de ſon Maître.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *brikole*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRICOLE ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BRICOLER.

BRICOLER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Jouer de bricole à la paume & au billard. *Il ne joue qu'en bricolant.*

Il ne faut pas croire que ce verbe ſoit actif, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux.

BRICOLER, ſe dit familièrement dans le ſens figuré, pour biaiſer dans quelque affaire, ne pas agir ſincèrement. *Quand on lui parle d'accommoder ce procès, il ne fait que bricoler.*

On dit auſſi familièrement de quelqu'un, *qu'il bricole*, quand il a mis dans ſa bouche un morceau trop chaud, qu'il fait aller de côté & d'autre, pour éviter de ſe brûler.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BRICOLIER ; ſubſtantif maſculin. On déſigne ainſi le cheval attelé à une chaiſe de poſte, à côté du cheval de brancard.

BRICON ; vieux mot qui ſignifioit autrefois coquin, trompeur.

BRICOTEAUX ; ſubſtantif maſculin pluriel. C'eſt, en termes de Rubanniers, Gaziers, *&c.* deux pièces de bois détachées & enfilées dans la broche qui porte les poulies du côté gauche du châtelet.

BRIDE ; ſubſtantif féminin. La partie du harnois de la tête d'un cheval, qui ſert à le conduire, & qui eſt compoſée de la têtière, du mors & des rênes. *Otez la bride du cheval.*

Ce qu'il y a de plus eſſentiel au Manège, eſt de bien gouverner la

main de la bride. On appelle *main de la bride*, la main gauche.

On diſtingue la main, en *main légère*, *main douce* & *main ferme*. La main légère, eſt celle qui ne ſent point l'appui du mors ſur les barres: la main douce, celle qui ſent un peu l'appui du mors : & la main ferme, celle qui tient le cheval dans un appui à pleine main. Il faut accorder ces trois différens mouvemens de la main, ſuivant la bouche du cheval : enſorte qu'après avoir rendu la main, qui eſt la main légère, il faut la retenir doucement, & ſentir peu à peu l'appui du mors ſur les barres, qui eſt ce qu'on appelle *la main douce*. On tient enſuite de plus en plus le cheval dans un appui plus fort, qui eſt la main ferme, & ainſi alternativement : de manière pourtant que la main douce précède & ſuive toujours le mouvement de la main légère & de la main ferme; car il ne faut jamais paſſer de la main légère à la main ferme, ni de la main ferme à la main légère, ſans employer l'aide de la main douce, autrement on offenſeroit la bouche du cheval, qui eſt ce qu'on appelle avoir *la main rude*.

Comme le cheval a quatre principaux mouvemens en marchant, qui ſont, aller en avant, reculer, tourner à droite, & tourner à gauche; la main de la bride doit auſſi produire quatre effets, qui ſont, rendre la main ou la baiſſer pour aller en avant; ſoutenir & retenir la main en l'approchant du ventre, pour l'arrêter ou pour le reculer; porter la main à droite pour le faire tourner de ce côté, & la porter à gauche lorſqu'on veut tourner le cheval à cette main.

Bride, ſe dit quelquefois des rênes ſeules; & dans ce ſens, quand un cheval vient à rompre ſes rênes, on dit, *qu'il a rompu ſa bride*.

On dit qu'un cheval *boit la bride* ou *le mors*, quand le mors remonte trop haut, & ſe déplace de deſſus les barres où ſe fait l'appui.

On appelle *effet de la bride*, le degré de ſenſibilité que le mors cauſe aux barres du cheval, par la main du cavalier.

On dit qu'*un cheval boche avec la bride*; pour dire, qu'il eſt dans l'uſage de jouer avec la bride, en ſecouant le mors par un petit mouvement de tête, ſurtout lorſqu'il eſt arrêté. Et qu'*il goûte la bride*, quand il commence à s'accoutumer aux impreſſions du mors.

On dit, au propre, *courir à bride abattue*; pour dire, courir de toute la vîteſſe du cheval. Et l'on dit, dans le ſens figuré, qu'*une perſonne court à bride abattue après les plaiſirs*; pour dire, qu'elle les recherche paſſionnément. Et qu'*elle court à bride abattue à ſa ruine, à ſa perte*; pour dire, qu'elle s'abandonne ſans réſerve à ce qui eſt capable de la perdre.

Bride, ſe dit, par extenſion, en parlant d'un béguin d'enfant, du petit cordon de fil qui paſſe ſous le menton de l'enfant, pour tenir le béguin en état ſur ſa tête. *Il faut une autre bride à ce béguin.*

Bride, ſe dit, en parlant d'une chemiſe & d'une boutonnière, de ce qui ſe met à l'extrémité de chaque ouverture d'une chemiſe, afin qu'elle ne ſe déchire pas; & de ce qui tient une boutonnière en état.

Brides, ſe dit, en parlant de points de Veniſe, de Malines, *&c.* des petits tiſſus de fil qui joignent les

les fleurs les unes avec les autres.

Bride, ſe dit, en termes d'Arquebuſiers, du petit morceau de fer plat, qui ſert à ſoutenir la noix, & empêche que le chien n'approche trop près du corps de la platine en dehors.

Brides, ſe dit, en termes de Fondeurs de cloches, de ces grands anneaux de fer de forme parallelogrammatique, qui ſervent à ſuſpendre la cloche au mouton.

Bride, ſe dit, en termes de Charrons, d'une bande de fer plate, pliée en trois, dont ſe ſervent ces Ouvriers pour aſſujettir enſemble pluſieurs pièces de leurs ouvrages.

Brides a Veaux, ſe dit, figurément & familièrement, de certaines raiſons ſottes & abſurdes, qui ne peuvent être écoutées que des perſonnes ſimples. *Il croit perſuader avec ſes brides à veaux.*

On dit, dans le ſens figuré, qu'*on tient quelqu'un en bride*; pour dire, qu'on ne lui laiſſe pas la liberté d'agir à ſon gré.

On dit auſſi figurément, qu'*on tient la bride haute* ou *courte à quelqu'un*; pour dire, qu'on le traite avec une ſorte de rigueur, de peur qu'il ne s'échappe.

On dit encore, dans le ſens figuré, *lâcher la bride à quelqu'un*, *lui mettre la bride ſur le cou*; pour dire, lui donner toute liberté d'agir à ſa volonté. Et *lâcher la bride à ſes paſſions*; pour dire, ſe livrer ſans réſerve à ſes paſſions.

On dit figurément, *aller bride en main dans quelque affaire*; pour dire, ſe conduire avec beaucoup de circonſpection, en traitant cette affaire.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Bridé, ée; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Brider.

On dit proverbialement, figurément & familiairement d'une perſonne niaiſe & ſotte, que *c'eſt un oiſon bridé.*

Brider; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Mettre la bride à un cheval, à un mulet, *&c. A-t-on bridé les chevaux ?*

Brider, s'emploie auſſi abſolument. *Faites brider, on veut monter à cheval tout-à-l'heure.*

Brider, eſt auſſi pronominal réfléchi; & l'on dit, qu'*un cheval ſe bride bien*; pour dire, qu'il a la tête placée comme il faut, ſans tendre le nez.

Brider, ſignifie, par extenſion, ceindre & ſerrer étroitement. *Ce béguin bride trop cette petite fille.*

Brider les serres d'un oiseau, ſe dit, en termes de Fauconnerie, de l'action de lier une ſerre de chaque main de l'oiſeau, pour l'empêcher d'emporter ſa proie.

Brider une pierre, ſe dit, dans les carrières, de l'action de l'attacher avec le bout du cable de la grande roue, d'où pend le crochet qui doit l'enlever.

Brider les cloches, ſe dit de l'action d'en lier les battans avec des cordes, pour carillonner.

Brider l'ancre, ſe dit, en termes de Marine, de l'action de garnir les pattes de l'ancre avec des planches, pour empêcher ces mêmes pattes de creuſer & d'élargir le ſable ou la vaſe dans un mauvais fond.

Brider *le nez à quelqu'un avec un fouet, une baguette, &c.* ſe dit de l'action de frapper quelqu'un au travers du viſage avec un fouet, une baguette, *&c.*

BRIDER, ſignifie, dans le ſens figuré, arrêter, aſſujettir, lier. *Cette loi bride ſes prétentions.*

On dit, dans le même ſens, qu'*on a bridé quelqu'un par un contrat, par un acte;* pour dire, qu'on a inſéré dans un contrat, dans un acte, des clauſes qui l'aſſujettiſſent néceſſairement à certaines choſes.

BRIDER LA BÉCASSE, ſe dit proverbialement dans le ſens figuré, & ſignifie faire donner adroitement quelqu'un dans un piège. *Ils ont réuſſi à brider la bécaſſe.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *bride*, la ſyllabe *bri* eſt longue.

BRIDGENORTH; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans le Shropshire, ſur la Saverne. Elle a des Députés au Parlement.

BRIDGETOWN; nom propre. Ville forte & bien peuplée d'Amérique, dans l'île de la Barbade. Elle appartient aux Anglois.

BRIDGEWATER; nom propre. Grande ville & comté d'Angleterre, ſur la rivière de Paret, dans la province de Sommerſet. Elle a ſes Députés au Parlement.

BRIDLINGTON; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la province d'Yorck.

BRIDON; ſubſtantif maſculin. Sorte de bride légère, qui eſt ſans branches. *On mène les chevaux anglois avec des bridons.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

BRIDPORT; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la province de Dorſet.

BRIDURE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un défaut dans une étoffe.

BRIE; nom propre. Province de France, ſituée entre la France propre, le Soiſſonnois, la Champagne & la rivière de Seine.

On la diviſe en Brie-Champenoiſe, Brie-Françoiſe, & Brie-Pouilleuſe. Meaux eſt capitale de la Brie-Champenoiſe; Brie-Comte-Robert, l'eſt de la Brie-Françoiſe; & Château-Tierry, de la Brie-Pouilleuſe.

Cette province abonde en pâturages, & l'on y a de bon beurre & d'excellens fromages. On y recueille auſſi beaucoup de blé; mais le vin qui y croît n'eſt pas eſtimé.

BRIE, eſt encore le nom de quatre Bourgs de France, dont un dans l'Angoumois, environ à trois lieues, nord-eſt, d'Angoulême; & les autres dans la Saintonge.

BRIE-COMTE-ROBERT; nom propre. Ville de France, capitale de la Brie-Françoiſe, environ à cinq lieues, ſud-eſt, de Paris. C'eſt le ſiège d'un Bailliage, d'une Châtellenie, d'un Grenier à Sel, *&c.*

BRIEF, ÈVE; adjectif. *Brevis.* Ce mot n'a d'uſage qu'au Palais, pour déſigner ce qui a peu de durée ou d'étendue. *Aſſigner quelqu'un à trois briefs jours. Bonne & brève Juſtice.*

BRIEG; nom propre. Ville & Duché d'Allemagne, en Siléſie, ſur l'Oder, à ſept lieues de Breſlau.

BRIEG, eſt auſſi le nom d'une ville

d'Angleterre, dans la Principauté de Galles. L'on y a des bains d'eaux thermales.

BRIENNE ; nom propre. Ville de France, en Champagne, à ſix lieues, eſt-nord-eſt, de Troyes.

BRIESNON ; nom propre. Ville de France, en Champagne, ſur la rivière d'Armançon, à ſix lieues, ſud-eſt, de Sens.

BRIÈVEMENT ; adverbe. *Breviter.* D'une manière ſuccinte, avec briéveté. *Je vais vous le compter brièvement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *brièvemant.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BRIÈVETÉ ; ſubſtantif féminin. *Brevitas.* Petit eſpace de temps, le peu de durée de quelque choſe. *La brièveté du dernier Pontificat. Il y a trop de brièveté dans ce diſcours.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

BRIEUX ; terme uſité en Bretagne. C'eſt la même choſe que *bref*, en terme de Marine. *Voyez* ce mot.

BRIEY ; nom propre. Ville & Bailliage de France, dans le Duché de Bar, à douze lieues, nord-nord-oueſt, de Nancy.

BRIFÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRIFER.

BRIFER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Avidè comedere.* Terme populaire, qui ſignifie manger avec avidité. *Ces deux Maçons briſèrent un pâté dans l'eſpace de trois minutes.*

BRIFEUR, EUSE ; ſubſtantifs & termes populaires. Ils déſignent celui & celle qui mangent avec avidité. *C'eſt un franc brifeur. C'eſt une vraie brifeuſe.*

BRIFIER ; ſubſtantif maſculin, & terme de Plombiers, qui ſe dit d'une bande de plomb, ſervant aux enfaîtemens des bâtimens couverts d'ardoiſes.

BRIGADE ; ſubſtantif féminin. Troupe de gens de guerre d'une même compagnie, ſous un Bas-Officier qu'on nomme Brigadier. *Il faut faire l'appel des Dragons de cette brigade.*

BRIGADE, ſe dit auſſi de pluſieurs régimens d'une armée, commandés par un Officier Général, appelé Brigadier. *Ce régiment & ces deux eſcadrons étoient de la première brigade.*

BRIGADE, ſe dit encore, par extenſion, de tous ceux qui forment un corps, & vont en troupe, commandés par un Chef : ainſi l'on dit, *une brigade du Guet à cheval ; une brigade de voleurs*, &c.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

BRIGADIER ; ſubſtantif maſculin. Celui qui commande une brigade. *Le Roi l'a nommé Brigadier de ſes armées. Il eſt Brigadier de Dragons.*

La terminaiſon *ier* de ce mot, eſt un diphtongue en poëſie comme en proſe.

BRIGAND ; ſubſtantif maſculin. *Latro.* Voleur de grands chemins. *On arrêta trois brigands dans ce cabaret.*

BRIGAND, ſe dit, par extenſion, de ceux qui ſe rendent coupables d'e-

xactions, de concuſſions. *La plûpart de ces Officiers de Juſtice ne ſont que des brigands.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *d* final repréſente un *t* qui eſt muet, ou ſe fait ſentir, comme nous l'expliquons en parlant de cette lettre. Il faudroit donc écrire *brigant.*

BRIGANDAGE ; ſubſtantif maſculin. *Latrocinium.* Action de voler ſur les grands chemins. *Il étoit temps d'arrêter le brigandage qui déſoloit cette province.*

Brigandage, ſe dit, par extenſion, des concuſſions, des exactions, dont ſe rendent coupables les Traitans, les Officiers de Juſtice, *&c. Il y a dix ans que les Officiers de ce Tribunal exercent impunément toute ſorte de brigandage dans cette ville.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le ſecond *g* en *j*, & écrire *brigandaje.* Voyez Orthographe.

BRIGANDÉ ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* Brigander.

BRIGANDER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Latrocinari.* Exercer le brigandage. *Ils ne cherchent qu'à brigander.*

Les temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire Avoir. *Il auroit brigandé.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *brigande*, la ſyllabe *gan* eſt longue.

BRIGANDINE ; ſubſtantif féminin. Haubergeon ou cotte de maille, dont les ſoldats & les voleurs de grands chemins faiſoient autrefois uſage.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième très-brève.

BRIGANTES ; (les) anciens peuples que Ptolémée place en Irlande, où ils habitoient ce que nous appelons aujourd'hui les Comtés de Wexford & de Kilkenny.

BRIGANTIN ; ſubſtantif maſculin. Sorte de galiote ou vaiſſeau de basbord, ſans ponts, allant à voiles & à rames. *Ce Corſaire montoit un brigantin.*

La première ſyllabe eſt brève, & les deux autres ſont moyennes au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

BRIGIDE ou BRIGITTE ; (Ordre de Sainte) *Voyez* Briciens.

BRIG-KAUSTEVEN ; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la Province de Lincoln.

BRIGNAIS ; nom propre. Petite ville de France, dans le Lyonnois, ſur le Garon, à deux lieues, ſud-oueſt, de Lyon.

BRIGNOLE ; ſubſtantif féminin. Sorte de prune, ainſi appelée de ce qu'elle vient de la ville de Brignoles, en Provence. *Il lui envoya une boîte de brignoles.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer *gn* en *ni*, & écrire, d'après la prononciation, *briniole.* Voyez Orthographe.

BRIGNOLES ; nom propre. Ville de France, en Provence, dans une agréable contrée, où l'on recueille d'excellens fruits, & particulièrement les prunes ſi connues ſous le nom de *brignoles*. Elle eſt à dix lieues, oueſt-nord-oueſt, de Marſeille, entre les petites rivières de Caramie & d'Iſſole, qui arroſent ſon territoire.

BRIGOUDIS ; (les) Peuples d'Afrique peu connus, qui habitent dans la Cafrerie, au nord-oueſt du Cap de Bonne-Eſpérance.

BRIGUE ; ſubſtantif féminin. *Ambitus*. Ce mot, qui ne ſe dit guères qu'en mauvaiſe part, exprime une tentative preſſante pour parvenir à un but, par le moyen de pluſieurs perſonnes qu'on a engagées dans ſes intérêts. *Il falloit une brigue pour que cette affaire réuſſît.*

Brigue, ſignifie auſſi cabale, ligue, parti. *On vint à bout de diſſiper la brigue.*

Brigues, s'eſt dit, chez les anciens Romains, des démarches que faiſoient pour être élus, les Candidats qui aſpiroient aux emplois de la République.

Ces Candidats alloient, vêtus de blanc, quêter des ſuffrages dans les Places & les aſſemblées publiques. Et comment ces ſuffrages ſe quêtoient-ils ? En diſtribuant de grandes ſommes d'argent. Pourquoi ce Peuple éclairé, ne voyoit-il pas qu'il vendoit ainſi ſa liberté & ſa patrie ?

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BRIGUÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Briguer.

BRIGUEIL ; nom propre. Petite ville de France, en Poitou, à trois lieues, ſud-eſt, de Confolent.

BRIGUER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Ambire*. Pourſuivre vivement, par le moyen de pluſieurs perſonnes, pour réuſſir à quelque choſe. *On brigua les ſuffrages de l'aſſemblée.*

Il ſe dit, dans ce ſens, en mauvaiſe part.

Briguer, s'emploie auſſi en bonne part, & ſignifie rechercher avec ſoin, avec empreſſement. *Il brigua longtemps l'amitié de ſon oncle avant de pouvoir l'obtenir.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *brigue*, la ſyllabe *bri* eſt longue.

BRIGUEUR ; ſubſtantif maſculin. Celui qui brigue. *On n'accordoit d'emplois qu'aux brigueurs.*

Ce mot n'eſt guères uſité.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BRIHUEGA ; nom propre. Petite ville d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, ſur la rivière de Tajuna, vers Siguença. Il s'y fait un commerce conſidérable de laine.

BRILINGEN ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Souabe, ſur le Bujet.

BRILLAC ; nom propre. Bourg de France, dans la Marche, à une lieue & demie, nord-nord-eſt, de Confolent.

BRILLANT, ANTE ; adjectif. *Fulgens*. Qui brille, qui a beaucoup

d'éclat. *Une étoile brillante. Ses yeux ſont vifs & brillans.*

BRILLANT, ſe dit, en termes de Manège, du cheval qui exécute ſon exercice & ſes airs de Manège avec beaucoup de feu & de vivacité. *Vous montez-là un cheval bien brillant.*

BRILLANT, s'emploie, dans le ſens figuré, en parlant des choſes morales & ſpirituelles. *Les ſaillies brillantes de ſon imagination. Il poſſédoit éminemment ces vertus brillantes qui entraînent les cœurs.*

BRILLANT, s'emploie auſſi ſubſtantivement, & ſignifie luſtre, éclat. *L'agate occidentale a beaucoup moins de brillant que l'orientale.*

BRILLANT, s'emploie auſſi ſubſtantivement dans le ſens figuré, & dans l'acception précédente, en parlant de choſes morales & ſpirituelles. *Il y a beaucoup de brillant dans cet ouvrage. Ses idées ont du brillant.*

On dit, dans le ſens figuré, d'une perſonne, *qu'elle a plus de brillant que de ſolide*; pour dire, qu'elle fait paroître beaucoup plus d'eſprit & d'imagination que de jugement.

On dit auſſi figurément, en parlant d'un ouvrage d'eſprit, *qu'il eſt rempli de faux brillans*; pour dire, que les penſées ingénieuſes, qui y ſont en grand nombre, ſont fauſſes, futiles ou déplacées.

Voyez au mot ÉCLAT, les différences relatives qui en diſtinguent BRILLANT, *&c.*

BRILLANT, ſe dit encore adjectivement & ſubſtantivement, pour déſigner un diamant taillé à facettes par-deſſus & par-deſſous. *Voilà un diamant brillant d'une belle eau. Ce brillant eſt ſuperbe.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Ce mot employé comme adjectif, peut précéder ou ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, comme l'oreille & le goût l'auront décidé: on pourra dire *un brillant équipage*, ou *un équipage brillant.*

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *briliant.* Voy. ORTHOGRAPHE.

BRILLANTE, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRILLANTER.

BRILLANTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Tailler des diamans à facettes par-deſſous comme par-deſſus. *Faites brillanter ces diamans.*

Ce verbe n'a point d'autre ſignification.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* feminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *je brillante*, la ſyllabe *lan* eſt longue.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *brilianter.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BRILLE; (la) nom propre. Ville maritime de Hollande, capitale de l'île de Voorn, à cinq lieues au-deſſous de Rotterdam. C'eſt la patrie du fameux Amiral Tromp.

BRILLÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BRILLER.

BRILLER; verbe neutre de la pré-

mière conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Fulgere*. Jeter des étincelles de lumière, répandre de l'éclat. *L'aſtre qui brille & nous éclaire. L'or & l'argent y brillent de toute part.*

BRILLER, ſe dit, par extenſion, d'une belle perſonne, d'une belle fleur, &c. *Cette jeune Princeſſe brille partout où elle paroît. Cet œillet brille parmi les autres.*

BRILLER, ſe dit, en termes de Vénerie, d'un chien qui quête, & qui bat beaucoup de pays. *Aucun chien ne brille comme celui-là dans la plaine.*

BRILLER, ſe dit, dans le ſens figuré, en parlant de choſes morales & ſpirituelles. *On vit briller ſa valeur au ſiège de cette Ville. La Juſtice brilloit ſur le Trône de ce Monarque. Son imagination brille dans les moindres choſes.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *brilier*. Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le ſecond *l* précède un *e* muet. De *brilier*, il faudroit faire je *brille*.

BRILLEUS; vieux mot. Il s'eſt dit autrefois de celui qui chaſſoit de nuit aux oiſeaux, avec de la lumière.

BRIMBALE; ſubſtantif féminin. Sorte de levier ſervant à faire jouer une pompe. *La brimbale eſt rompue.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *brinbale*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRIMBALÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRIMBALER.

BRIMBALER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui eſt du ſtyle familier, exprime l'action de ſecouer, d'agiter par un mouvement répété; & il ſe dit particulièrement en parlant des cloches que l'on ſonne en déſordre. *Ne finira-t-on pas de brimbaler ces cloches?*

BRIMBE; vieux mot qui ſignifioit autrefois morceau de pain ou de viande.

BRIMBORION; ſubſtantif maſculin du ſtyle familier. Bagatelle, colifichet, ou autre choſe de petite valeur. *A quoi vous ſervent ces brimborions?*

BRIMO; terme de Mythologie, formé d'un mot grec, qui ſignifie *j'épouvante*.

Les Anciens donnoient ce nom à Proſerpine, parce qu'ils croyoient que les terreurs nocturnes venoient de cette Déeſſe.

BRIN; ſubſtantif maſculin. Ce qu'une racine ou ſemence pouſſe d'abord hors de terre. *Arrachez ces brins d'herbes.*

BRIN, ſe dit auſſi des petits rejettons tendres & pliables d'une plante, d'un arbre, d'un arbriſſeau. *Allez cueillir quelques brins de ſauge.*

BRIN, ſe dit encore de la tige des arbres quand elle eſt droite. *Il m'envoya des arbres d'un beau brin.*

On appelle *bois de brin*, en termes de Charpenterie, le bois qui

n'a point été fendu par la ſcie. Et l'on dit d'une poutre longue & droite, *que c'eſt un beau brin de bois.*

L'on dit auſſi figurément & familièrement, d'un jeune homme, d'une femme, d'une fille, *que c'eſt un beau brin d'homme, un beau brin de femme, de fille;* pour dire, qu'ils ſont grands & bien faits.

BRIN, ſe dit, en général, de toute petite portion d'un corps foible & long, comme la ſoie, les cheveux, le poil, le crin, la paille. *Il me faudroit un brin de ſoie. Il n'a que quelques brins de cheveux.*

BRIN, ſe dit d'une plume d'autruche. *Voilà un magnifique brin de plume.*

BRIN, ſe dit, en termes d'Artificiers, d'une tringle de bois ſur laquelle s'arrangent les pots à feu.

BRIN, ſe dit, en termes d'Éventailliſtes, de chacune des petites flèches qui ſoutiennent le papier d'un éventail. Et l'on appelle *maîtres brins*, les deux montans où ſont collées les extrémités du papier, & entre leſquels ſe trouvent les petites flèches.

BRIN D'ESTOC, ſe dit d'un long bâton ferré par les deux bouts.

On dit, en parlant de différentes choſes, comme foin, fourage, bois, &c. *qu'il n'y en a pas un brin;* pour dire, qu'il n'y en a point du tout. *Je n'ai pas trouvé un brin de foin a acheter.*

On dit auſſi proverbialement, négativement & familièrement, en parlant d'une choſe quelle qu'elle ſoit, *qu'il n'y en a brin;* pour dire, qu'il n'y a rien du tout de cette choſe.

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier, & long au pluriel.

BRINDE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois à table, d'un verre de vin bû à la ſanté de quelqu'un, & porté à un autre.

On diſoit, *boire des brindes;* pour dire, boire des ſantés à la ronde.

BRINDES; nom propre. Ville forte, maritime & Archiépiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, ſur le golfe de Veniſe, à trente-ſix milles de Tarente. C'eſt là où Virgile, le Prince des Poëtes latins, termina ſa carrière.

BRINDONES; Ray nous dit, d'après Garcias, que c'eſt un fruit qui croît à Goa, dans les Indes orientales: qu'il eſt d'un goût fort aigre, rouge intérieurement, & rougeâtre à l'extérieur: que les Teinturiers s'en ſervent, & qu'on en fait du vinaigre en Portugal.

BRINGUE; ſubſtantif féminin, & terme de Manège. Il ſe dit familièrement d'un petit cheval, qui n'eſt ni étoffé, ni de jolie figure.

BRINN; nom propre. Ville forte & Epiſcopale d'Allemagne, capitale de la Moravie, au confluent des rivières de Schwart & de Schwit.

BRIOCHE; ſubſtantif féminin. Sorte de pâtiſſerie faite de farine, de beurre & d'œufs. *Ce Pâtiſſier fait de bonnes brioches.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

BRIOINE. *Voyez* COULEUVRÉE.

BRION; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. C'eſt la dernière partie de l'étrave, qui vient juſqu'à la hauteur de l'éperon.

BRION, ſe dit auſſi de la mouſſe qui croît ſur l'écorce des arbres, & particulièrement ſur celle des chênes.

BRION, eſt encore le nom propre d'une île de l'Amérique ſeptentrionale,

nale, à cinq lieues de celle des Oiſeaux. Elle abonde en pâturages & en poiſſons.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

BRIONES; nom propre. Petite ville d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, ſur l'Ebre, à ſix lieues de la Calzade.

BRIONI; nom propre d'une île de la mer Adriatique, ſur la côte d'Iſtrie, vis-à-vis de la ville de Pola. Elle appartient aux Vénitiens.

BRIONNE; nom propre. Petite ville & Comté de France, en Normandie, ſur la Rille, à ſept lieues, ſud-oueſt, de Rouen.

BRIOST; nom propre. Bourg de France, en Beauvoiſis, à quatre lieues, nord-nord-oueſt, de Beauvais.

BRIOTTE; ſubſtantif féminin, & terme de Fleuriſte. Sorte d'anémone qui a ſes grandes feuilles blanches & ſa peluche incarnate.

BRIOU; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à ſix lieues, ſud, de Saint-Maixant.

BRIOUDE; nom propre. Ville de France, en Auvergne, ſur l'Allier, à ſix lieues, nord-eſt, de Saint-Flour.

BRIOUZE; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à cinq lieues, ſud-ſud-eſt, de Falaiſe.

BRIQUAILLONS; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Fondeurs, qui ſe dit des vieux morceaux de brique dont on remplit tout l'eſpace renfermé par le mur de recuit.

BRIQUE; ſubſtantif féminin. Sorte de pierre factice, de couleur rougeâtre, compoſée de terre argilleuſe pétrie & moulée, puis ſéchée & cuite au feu, & dont on ſe ſert pour bâtir. *Ces briques ſont mal cuites.*

La *brique* eſt auſſi uſitée en Médecine. On l'applique en poudre ou en cataplaſme; & elle eſt aſtringente, deſſicative, réſolutive, & propre pour arrêter le ſang.

Si vous éteignez des briques chaudes dans de l'huile d'olive, & que vous les diſtilliez enſuite par la retorte, après les avoir pulvériſées, la liqueur que vous obtiendrez ſera *l'huile de briques*, qu'on appelle autrement *l'huile des Philoſophes*.

Cette huile, chargée de particules ignées & de l'acide de la brique, eſt réſolutive, carminative, calmante, & s'emploie avec ſuccès extérieurement, dans les embrocations & les linimens, contre les tumeurs froides.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *brike*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRIQUEBEC; nom propre. Petite ville de France, en Normandie, à trois lieues & demie, ſud, de Cherbourg.

BRIQUERAS; nom propre. Bourg & château d'Italie, en Piémont, à quatre milles de Pignerol.

BRIQUET; ſubſtantif maſculin. Petite pièce de fer ou d'acier, dont on frappe un caillou pour en tirer du feu. *Il battoit le briquet.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *briket*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRIQUETAGE; ſubſtantif maſculin. Brique imitée ou contrefaite avec

de l'ocre & du plâtre. *Ce briquetage eſt mal fait.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

BRIQUETÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRIQUETER.

On appelle, en termes de Médecine, *urine briquetée*, l'urine qui eſt de couleur de brique. *L'urine de ce malade eſt briquetée.*

BRIQUETER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme d'Architecture, qui exprime l'action d'imiter ou contrefaire la brique, par le moyen d'un enduit d'ocre & de plâtre qu'on applique ſur un mur. *Il faut briqueter ce mur.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *briketer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRIQUETERIE; ſubſtantif féminin. Lieu où l'on fait de la brique. *Entrons dans cette briqueterie.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième encore, & la quatrième longue.

BRIQUETEUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois faiſeur de briques.

BRIQUETIER; ſubſtantif maſculin. Ouvrier qui fait & vend de la brique. *C'eſt un bon briquetier.*

La terminaiſon *ier* de ce mot eſt une diphtongue en poëſie comme en proſe.

BRIQUOQUET; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un ornement de tête.

BRIS; ſubſtantif maſculin. *Fractura.* Terme de Palais, qui ſe dit d'une rupture faite avec violence, d'une porte ou d'un ſcellé. *Le Juge ordonna le bris des portes. On lui fait ſon procès pour crime de bris de ſcellé.*

BRIS DE PRISON, ſe dit d'une effraction de priſon, & même de la ſimple évaſion d'une perſonne empriſonnée.

Un Arrêt de Règlement du 4 Mars 1608, porte que ceux qui ſe rendront coupables de bris de priſon, ſeront condamnés à être pendus: mais on ne voit pas que cette Loi ait eu d'exécution; on a ſans doute bien ſenti qu'elle n'en devoit point avoir.

Le *bris* de priſon eſt cependant regardé comme un crime que le Juge punit, relativement aux circonſtances plus ou moins graves qui l'accompagnent.

BRIS, ſe dit, en termes de Marine, des pièces d'un Navire qui s'eſt briſé contre des rochers ou des bancs de ſable.

BRIS, ſe dit auſſi du Droit abominable que ſe ſont arrogé des peuples Barbares, de s'emparer des effets des malheureux qui faiſoient naufrage ſur leurs côtes. Ce Droit, ou plutôt ce vol odieux, fut long-temps en uſage chez nos Pères, qui d'ailleurs immoloient à leurs Dieux les Etrangers dont ils pouvoient ſe rendre les Maîtres.

Ce genre de crime n'a plus lieu de nos jours chez les Nations policées de l'Europe.

BRIS DE MARCHÉ, ſe dit de toute entrepriſe violente, faite en vue de voler les Marchandiſes qu'on porte

au Marché, ou d'en empêcher la vente.

BRIS, ſe dit, en termes de l'Art héraldique, d'une bande de fer propre à tenir une porte ſur ſes gonds. Ce monoſyllabe eſt long.

BRISACH, ou NEUF-BRISACH; nom propre. Ville forte de France, en Alſace, à onze lieues, ſud-ſud-oueſt, de Straſbourg. C'eſt Louis XIV qui l'a fait bâtir, & Vauban qui l'a fortifiée.

BRISACH, eſt auſſi le nom d'une ville d'Allemagne, dans le Briſgaw, ſur le Rhin, vis-à-vis de la précédente.

BRISAGO; nom propre. Bourg d'Italie, dans le Milanez, ſur le lac Majeur.

BRISANS; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Marine. Écueils qui ſont à fleur d'eau, & que les cartes marines repréſentent ordinairement par des petites croix. *Les briſans ſont en grand nombre dans le voiſinage de cette île.*

BRISANS, ſe dit auſſi des vagues de la mer, pouſſées avec impétuoſité contre les côtes ou les rochers. *L'Eſcadre ne put réſiſter aux briſans.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Il faudroit changer le premier *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brizans*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRISCA; nom propre. Ville maritime d'Afrique, au Royaume d'Alger, dans la Province de Tenez.

BRISE; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Il ſe dit de certains petits vents frais & périodiques qui ſoufflent dans certains parages, & qu'on eſt obligé d'attendre pour venir des îles d'Amérique en Europe.

BRISE CARABINÉE, OU FORCÉE, ſe dit d'un vent vif & impétueux.

BRISE, ſe dit auſſi, en termes de Charpentiers, d'une poutre poſée en baſcule ſur la tête d'un gros pieu, & qui ſert à appuyer par le haut les aiguilles d'un pertuis.

BRISÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRISER.

BRISÉ, ſe dit, en termes de l'Art héraldique, des puînés & cadets d'une Famille, où il y a quelque changement par addition, diminution, ou altération de quelque pièce pour diſtinction des branches: il ſe dit encore des chevrons, dont la pointe eſt déjointe: c'eſt une erreur d'appeler les autres *briſés*.

VIOLE à Paris, d'or à trois chevrons briſés de ſable.

BRISÉ, ſe dit auſſi adjectivement des tables, lits, portes, & autres ouvrages compoſés de pluſieurs pièces qui ſe prolongent, ſe plient, ſe raccourciſſent. *Une table briſée. Un lit briſé.*

BRISE-COU; ſubſtantif maſculin du ſtyle familier, qui ſe dit d'un eſcalier fort roide, où il eſt aiſé de tomber ſi l'on manque d'attention.

BRISE-COU, ſe dit auſſi, au Manège, d'un jeune homme hardi qui monte le premier les jeunes chevaux, pour les accoutumer à ſouffrir l'homme.

BRISÉES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Vénerie, qui ſe dit des branches que le Chaſſeur rompt aux arbres, ou qu'il ſème dans ſon chemin, afin de reconnoître & d'indiquer où eſt le gibier, & où on l'a détourné. *Il ne faut pas s'écarter des briſées.*

BRISÉES, ſe dit auſſi, en termes d'Eaux & Forêts, des branches coupées dans un bois pour mar-

quer les bornes des coupes.

On dit, dans le ſens figuré, *ſuivre les briſées d'une perſonne*; pour dire, l'imiter, ſuivre ſon exemple. *Il ne faut pas que vous ſuiviez les briſées de cette femme.*

On dit auſſi, dans le ſens figuré, *courir, aller ſur les briſées d'une perſonne*; pour dire, entrer en concurrence, en rivalité avec elle. *Puiſqu'il avoit penſé à cette charge avant vous, il n'auroit pas fallu courir ſur ſes briſées.*

On dit encore, dans le ſens figuré, *revenir ſur ſes briſées*; pour dire, reprendre la ſuite d'une entrepriſe, d'un projet diſcontinué. *Je croyois le procès fini, mais ils reviennent ſur leurs briſées.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BRISEFOY; vieille expreſſion qui ſignifioit autrefois quelqu'un manquant à ſa parole.

BRISE-GLACE; ſubſtantif maſculin. Rang de pieux placés du côté d'Amont devant une palée de pont de bois, pour la conſerver, particulièrement en briſant les glaces.

BRISE-IMAGE; *Voyez* ICONOCLASTE.

BRISEIS; nom propre, & terme de Mythologie. Eſclave jeune & belle, qu'Achille avoit enlevée au ſiége de Lyrneſſe. Agamemnon, Roi de Mycènes, & chef des Grecs, qui faiſoient le ſiége de Troye, ayant ravi Briſeis à Achille, ce Héros outré de cet affront, ne voulut plus combattre contre les Troyens, quelques réparations de cette offenſe qu'on lui eût offertes; & il auroit vraiſemblablement perſiſté dans cette réſolution ſi funeſte aux Grecs, ſans la mort de Patrocle ſon ami, tué par Hector, & qu'il réſolut de venger. *Voyez* l'Iliade d'Homère.

BRISEMENT; ſubſtantif maſculin. Il ſe dit, au propre, des vagues & des flots qui ſe briſent contre les côtes, les écueils, &c. *On étoit effrayé du bruit que faiſoit le briſement des vagues de la mer contre ces rochers.*

BRISEMENT, ſe dit, dans le ſens figuré, & en matière de piété, d'une forte contrition de cœur, & d'une vive douleur d'avoir péché. *Elle exprimoit ſon répentir par le briſement de ſon cœur.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel,

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

BRISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Frangere.* Rompre & mettre en pièces. *On briſa les portes des priſons.*

BRISER, ſe dit, en termes de Vénerie, de l'action de marquer la voie d'une bête par des branches rompues.

BRISER, ſignifie, par extenſion, fatiguer, incommoder par un mouvement trop rude. *On eſt briſé dans cette voiture.*

BRISER, ſe dit, en termes de Cardeurs, de l'action de démêler la laine, & de la rendre comme du chanvre ſans aucuns flocons.

BRISER, eſt verbe pronominal réfléchi, & ſignifie ſe rompre, ſe mettre en pièces. *Tous ſes vaſes ſe briſèrent en tombant.*

SE BRISER, ſe dit auſſi de divers Ouvrages compoſés de pluſieurs pièces, qui ſe prolongent, ſe plient,

ſe raccourciſſent. *Il porte un fuſil qui ſe briſe. On peut placer là un lit qui ſe briſe ; une porte qui ſe briſe.*

BRISER, eſt verbe neutre, & ſignifie, en termes de Marine, heurter violemment, impétueuſement. *Le Navire alla briſer contre un rocher.*

On dit auſſi, pour exprimer le choc impétueux des vagues, des flots, contre une côte, des rochers, que *la Mer briſe contre la côte, contre des rochers.*

BRISER, s'emploie encore, dans le ſens neutre, en termes de l'Art héraldique, & ſignifie ajouter une pièce d'Armoirie, comme une bordure, un lambel, *&c.* à l'écu des Armes pleines d'une Maiſon, afin de diſtinguer une branche cadette de la branche aînée. C'eſt ainſi que M. le Duc d'Orleans porte un lambel avec les Armes de France.

On dit familièrement, pour engager quelqu'un à finir un diſcours qui ennuie, *briſons là-deſſus.*

On dit, dans le ſens figuré, qu'*une Nation a briſé ſes fers ;* pour dire, qu'elle s'eſt affranchie, qu'elle a ſecoué le joug d'une Domination tyrannique.

On dit figurément & poëtiquement, qu'*un amant a briſé ſa chaîne*, que *des amans ont briſé leurs chaînes ;* pour dire, qu'ils ont ceſſé d'être amoureux.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle ſe briſe ;* pour dire, qu'on s'expoſe tant de fois au danger, qu'à la fin on y périt.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *briſe*, la ſyllabe *bri* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brizer.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BRISE-VENTS ; ſubſtantif maſculin, & terme de Jardinage, qui ſe dit d'une ſorte de clôture faite avec des paillaſſons ou des pieux garnis de paille, & placée le long d'une couche, pour tenir à l'abri des vents froids les plantes qu'on y a ſemées.

BRISEUR ; ſubſtantif maſculin. *Ruptor.* Qui briſe. Il n'a d'uſage qu'en parlant des Hérétiques qui briſoient les Images, & qu'on appelle autrement *Iconoclaſtes.* Voyez *ce mot.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BRISEUS ; terme de Mythologie, & ſurnom de Bacchus ainſi appelé de la Nymphe *Briſis*, ſa nourrice, ou de *Briſa*, promontoire de l'île de Lesbos, où ce Dieu avoit un temple.

BRISGAW ; nom propre. Pays d'Allemagne, à l'orient du Rhin, qui le ſépare de l'Alſace, & dont Fribourg eſt la ville capitale. La Maiſon de Bade-Dourlach y poſſède les Seigneuries de Badeweiler, de Rotelen & de Hochberg ; le reſte appartient à la Maiſon d'Autriche.

BRISIGUELA ; nom propre. Petite ville d'Italie, dans la Romagne, ſur la rivière de Lamone, à ſix milles de Fayance.

BRISIS ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Architecture. Il ſe dit de l'angle qui forme un comble briſé, tel que dans les manſardes.

La première ſyllabe eſt brêve, & la ſeconde longue.

BRISOIR ; ſubſtantif maſculin. Inſtrument à briſer, & dont on fait particulièrement uſage pour briſer du chanvre ou de la paille. *Il faut ſe ſervir du briſoir.*

La premiàre ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BRISSAC ; nom propre. Ville de France, en Anjou, ſur la rivière d'Aubance, à deux lieues & demie, ſud-eſt, d'Angers.

BRISSARTHE ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, ſur la Sarthe, environ à cinq lieues, nord-nord-eſt, d'Angers.

BRISTADT ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans le Margraviat d'Anſpach.

BRISTOL ; nom propre. Ville riche & commerçante d'Angleterre, ſur l'Avon, qui la diviſe en deux parties, dont une eſt dans la Province de Sommerſet, & l'autre dans celle de Gloceſter. C'eſt après Londres, la ville du Royaume la plus conſiderable. Sa ſituation ſur l'Avon, lui ouvre avantageuſement le commerce des Indes Orientales, & du pays de Galles.

Il y a près de cette ville, un roc dont on tire une ſorte de cryſtal très-dur, qu'on appelle *pierre de Briſtol.*

Bristol, eſt encore une ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'île de Barbade. Les Anglois, qui la poſſèdent, en ont auſſi fait une ville coſidérable de commerce.

BRISURE ; ſubſtantif féminin, & terme de l'Art héraldique, qui ſe dit d'une pièce d'armoirie, comme lambel, bordure, *&c.* que portent les branches cadettes dans les armes pleines de la maiſon dont elles ſont, afin qu'elles ſoient diſtinguées de la branche aînée.

Brisure de la courtine, ſe dit, en termes de fortifications, du prolongement de la ligne de défenſe, qui ſert à former le flanc couvert.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brizure.* Voyez Orthographe.

BRITANNICUS ; nom propre d'un fils de l'Empereur Claude & de Meſſaline. Il étoit héritier du trône, mais il en fut éloigné par les brigues d'Agrippine que Claude avoit épouſée. Cette artificieuſe Princeſſe parvint à faire paſſer à ſon fils Néron l'héritage de Britannicus, qui périt empoiſonné par les ordres de l'uſurpateur. *Voyez* Agrippine.

C'eſt du fond de cette hiſtoire, que notre illuſtre Racine a tiré le ſujet de l'excellente tragédie qu'il a intitulée *Britannicus*, & dans laquelle il apprend aux Rois, qu'en écoutant les flatteurs, ils courent à leur ruine, & ſe précipitent dans l'abîme.

BRITANNIQUE ; adjectif. Qui a rapport à la grande Bretagne. On donne le nom d'*îles britanniques*, aux îles qui compoſent les royaumes d'Angleterre & d'Irlande.

Les anciens Géographes appellent *Océan britannique*, la manche ou le pas de Calais.

Minerve fut ſurnommée *Britannique* chez les anciens, parce qu'elle préſidoit, dit Solin, aux fontaines de la Bretagne.

BRITIOGA ; nom propre. Petite île d'Amérique, ſur les côtes du Bréſil, vis-à-vis du port St. Vincent. Les Portugais y ont bâti un fort.

BRITOMARTIS ; nom propre, & terme de Mythologie. Nymphe, fille de Jupiter, qui fut aimée de Diane, à cauſe de ſa paſſion pour la courſe & la chaſſe. Elle ſe précipita dans la mer pour éviter les pourſuites de Minos, Roi de Crête ; mais Diane obtint que ſa favorite fut placée parmi les Dieux.

BRIVES-LA-GAILLARDE ; nom propre. Jolie ville de France, & agréablement ſituée dans le bas Limouſin, à cinq lieues, ſud-oueſt, de Tulle. Elle eſt peuplée d'environ ſix mille ames. C'eſt le ſiège d'un Préſidial, d'une Sénéchauſſée, *&c.*

BRIVEZAC ; nom propre. Bourg de France, en Limouſin, ſur la Dordogne, à ſix lieues, ſud-eſt, de Tulle.

BRIVIO ; nom propre. Petite ville d'Italie, dans le Milanez, ſur l'Adda, entre Como & Bergame.

BRIX ; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à deux lieues, ſud, de Cherbourg.

Brix, eſt auſſi le nom d'une ville de Bohême, à dix lieues de Prague.

BRIXEN ; nom propre. Ville épiſcopale & conſidérable d'Allemagne, dans le Tirol, au confluent de la Rientz & de l'Eiſock. Son territoire eſt très-fertile, & l'on y recueille d'excellent vin rouge. Elle a pour Souverain ſon Evêque, dont les poſſeſſions compoſent un des États immédiats de l'Empire.

BRIXENSTADT ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Franconie, à neuf milles d'Anſpach.

BRIZAMBOURG ; nom propre. Bourg de France, en Saintonge, à trois lieues, ſud, de S. Jean d'Angely.

BRIZO ; nom propre, & terme de Mythologie. Divinité qui préſidoit aux ſonges, & qui étoit honorée d'un culte particulier dans l'île de Delos. On lui offroit des nacelles remplies de toutes ſortes de préſens, autres cependant que des poiſſons ; ſurtout quand on avoit fait une heureuſe navigation, parce qu'on la lui attribuoit. Les ſonges qu'elle envoyoit, étoient regardés comme des oracles.

BRIZOMANCIE ; ſubſtantif féminin. *Brizomantia.* Art de prédire l'avenir par le moyen des ſonges.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième longue.

BROC ; ſubſtantif maſculin. Sorte de gros vaiſſeau à anſe, qui eſt ordinairement d'étain ou de bois, & duquel on ſe ſert pour tirer du vin. *Ils burent un broc de vin.*

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier, & long au pluriel.

Il faudroit ſupprimer le *c* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bro.* Voyez Orthographe.

Broc, s'eſt dit autrefois pour broche, & c'eſt delà qu'eſt venue la phraſe proverbiale & familière, *manger un rôti de broc-en-bouche ;* pour dire, le manger tout chaud, & immédiatement après avoir été tiré de la broche.

BROCALO ; nom propre. Petit royaume d'Afrique, en Nigritie, entre le cap Verd & Riogrande.

BROCANTÉ ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* Brocanter.

BROCANTER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Acheter, vendre, troquer des tableaux, des médailles, des tabatières, des bagues ou d'autres bijoux & curioſités. *Il aime à brocanter.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous

l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *je brocante*, la ſyllabe *can* eſt longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *brokanter*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BROCANTEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui brocante. *Ne vous fiez pas à ce Brocanteur, il vous trompera.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BROCARD; ſubſtantif maſculin. *Cavillatio.* Raillerie piquante & maligne. *Quelques coups de bâton l'ont puni de ſes brocards.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer le *d* qui eſt oiſif, & écrire, *brokar*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BROCARDÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BROCARDER.

BROCARDER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Railler d'une manière piquante & maligne. *Cette femme aime à brocarder ſon mari.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BROCARDEUR, EUSE; ſubſtantifs. Celui & celle qui raillent d'une manière piquante & maligne. *C'eſt un Brocardeur, une Brocardeuſe.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Brokardeur, Brokardeuze*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BROCART; ſubſtantif maſculin. Etoffe riche brochée d'or, d'argent ou de ſoie. *Elle a pluſieurs robes de brocart.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer le *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *brokar*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BROCATELLE; ſubſtantif féminin. Sorte d'étoffe moins précieuſe que le brocart, & fabriquée de même. *Une aune de brocatelle.*

BROCATELLE, ſe dit auſſi d'une eſpèce de marbre d'Italie, jaune & violet, ou de couleur rougeâtre. *Un bateau chargé de brocatelle.*

BROCATELLE, ſe dit encore d'une autre eſpèce de marbre de pluſieurs couleurs. *On y trouva une carrière de brocatelle.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *brokatèle*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BROCE, BROISSE; vieux mots qui ſignifioient autrefois, brouſſailles.

BROCEREUX; vieil adjectif, qui ſignifioit autrefois rempli de brouſſailles.

BROCH; vieux mot qui ſignifioit autrefois, fourche.

BROCHANT; participe actif indéclinable du verbe *brocher*, & terme

me de l'art héraldique. Il ſe dit des pièces qui paſſent entièrement d'un côté de l'écu à l'autre, en couvrant une partie des autres pièces dont l'écu eſt chargé.

LA ROCHE FOUCAULT, en Angoumois, burelé d'argent & d'azur, à trois chevrons de gueules brochant ſur le tout.

On dit figurément & familièrement d'une perſonne qui ſe rend plus remarquable que les autres dans une compagnie, qu'*elle eſt brochant ſur le tout*, ce qui ſe dit en bonne & en mauvaiſe part. *Il y avoit chez vous aſſemblée brillante, & votre voiſine brochant ſur le tout.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

BROCHE; ſubſtantif féminin. *Veru.* Inſtrument de fer long & pointu dont on ſe ſert dans les cuiſines pour rôtir les viandes. *Il eſt temps de tirer ce rôti de la broche. Mettez en broche un quartier d'agneau.*

BROCHE, ſe dit d'une ſorte de cheville de bois pointue, avec laquelle on bouche le trou d'un tonneau qu'on a percé.

C'eſt dans ce ſens qu'on dit, *vendre du vin à la broche*; pour dire, vendre du vin en détail.

BROCHES A TRICOTER, ſe dit de certains bouts de fer ou de laiton polis & longs, avec leſquels on tricote des bas, *&c.* Cela s'appelle autrement, *aiguilles à tricoter*, & cette dernière dénomination vaut mieux que l'autre.

BROCHE, ſe dit de certaines petites verges de fer, dont les fileuſes ſe ſervent à leur rouet.

BROCHE, ſe dit, en termes d'Artificiers, d'une petite verge de fer ou de bois, ronde, de figure conique, qui tient au culot du moule d'une fuſée volante, & qui ſert à ménager un trou de même figure dans la matière combuſtible dont on charge la fuſée.

BROCHE, ſe dit, en termes de Balanciers, des trous ou pivots de fer, qui traverſent la balance romaine.

BROCHE, ſe dit, en quelques Manufactures d'étoffes en laine, & particulièrement à Abbeville, des dents du peigne.

BROCHES, ſe dit, en termes d'Arquebuſiers, de certains morceaux d'acier bien trempés, de différente figure, & dont ces Artiſans ſe ſervent pour arrondir des trous.

BROCHE, ſe dit d'une petite verge de fer qui ſort du milieu d'un carton placé pour tirer au blanc.

BROCHE, ſe dit, en termes de Serrurerie, de la pointe de fer qui eſt dans une ſerrure, & qui doit entrer dans le trou d'une clef forée.

BROCHE, ſe dit, en termes de Bouchers, de deux inſtrumens, l'un de fer & l'autre d'os de mouton, dont ces Ouvriers ſe ſervent pour apprêter & parer la viande des bêtes qu'ils ont tuées.

BROCHE, ſe dit, en termes de Chandeliers & de Ciriers, d'une baguette longue & déliée, à laquelle ſont ſuſpendues les méches qui doivent être plongées dans l'abîme, afin de s'y couvrir de cire ou de ſuif.

BROCHE, ſe dit encore, en termes de Ciriers, de certains petits morceaux de buis, de figure conique, par le moyen deſquels ces Artiſans pratiquent les ouvertures qu'on voit au gros bout des cierges.

BROCHE, ſe dit, en termes de Regratiers, d'une verge de bois longue & déliée, où ils enfilent les harengs qu'ils ont fait déſſaler.

BROCHE, ſe dit, en termes de Cordonniers, de l'inſtrument avec lequel ces Artiſans pratiquent des

trous aux talons des ſouliers, pour les chévilles de bois qui attachent les bouts deſſous les talons.

BROCHE, ſe dit, en termes d'Epingliers, de deux baguettes de fer emboîtées perpendiculairement dans la traverſe de bois du métier, & par le moyen deſquelles le contrepoids retombe toujours ſur le même point.

BROCHE DU ROULEAU, ſe dit, en termes d'Imprimerie, d'une barre de fer qui traverſe le corps du rouleau, & qui ſert à faire paſſer le train de la preſſe ſous la platine, & à faire revenir ce même train ſur ſon point d'appui.

BROCHE, ſe dit, en termes de Brodeurs, d'un petit morceau de bois tourné, autour duquel eſt l'or friſé que ces Ouvriers appliquent ſur leurs ouvrages.

BROCHE, ſe dit, en termes de Haute-Liſſiers, d'un petit inſtrument de buis ou d'autre bois dur, dont ces Ouvriers ſe ſervent, & qui leur tient lieu de navette dans la fabrique des étoffes & des toiles.

BROCHE, ſe dit, en termes de Bonnetiers, d'un inſtrument qui ſoutient le chardon avec lequel ils cardent leurs ouvrages.

On appelle *drap à double broche*, un drap plus fort & mieux façonné que le drap ordinaire.

BROCHES, ſe dit au pluriel, en termes de Vénerie, des défenſes du ſanglier.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

BROCHÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BROCHER.

BROCHÉE; ſubſtantif féminin. Toute la viande qui rôtit à une broche. *On y rôtiſſoit une brochée d'alouettes, & une brochée d'ortolans.*

BROCHÉE, ſe dit, en termes de Chandeliers & de Ciriers, de toutes les mèches ſuſpendues à une broche pour être plongées dans l'abîme, & s'y couvrir de ſuif ou de cire.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BROCHER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Paſſer l'or, l'argent, la ſoie, *&c.* de côté & d'autre dans une étoffe. *Il fait brocher d'or la plûpart des étoffes qui ſe fabriquent chez lui.*

BROCHER, ſe dit, en termes de Bouchers, de l'action de pratiquer des ouvertures avec la broche dans l'animal tué, pour y ſouffler & parer la viande.

BROCHER, ſe dit, en termes de Maréchallerie, de l'action de chaſſer à coups de brochoir, les clous qui tiennent le fer au pied du cheval.

BROCHER, ſe dit, en termes de Relieurs de livres, des livres dont on a ſeulement aſſemblé les feuilles que l'on a couſues, & couvertes de papier ou de carton.

BROCHER, ſignifie, dans le ſens figuré, écrire à la hâte. *Brochez vîte une copie de cette pièce.*

BROCHER, ſignifie auſſi, dans le ſens figuré, compoſer à la hâte. *Il ne fait que brocher la plûpart de ſes ouvrages.*

BROCHER DES ÉPERONS, s'eſt dit autrefois de l'action de piquer un cheval avec des éperons; mais cette expreſſion eſt vieillie, & n'a plus d'uſage.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BROCHET; ſubſtantif maſculin. *Lucius.* Poiſſon de lacs, d'étangs &

de rivière, qui a la tête grande, osseuse, maigre, & carrée, les yeux de couleurs d'or, le bec alongé à peu près comme celui d'une oie; le ventre gros, la queue courte, & le corps couvert de petites écailles minces.

Ce poisson est extrêmement vorace, & dépeuple les lacs & les étangs. D'ailleurs, il est excellent à manger. Sa chair est blanche, ferme, facile à digérer, & il s'apprête de plusieurs manières, comme au bleu, à la sauce, rôti, farci, en ragoût, en friture, *&c.*

On trouve dans la tête du brochet deux petites pierres blanches qui données à la dose d'un demi scrupule jusqu'à une drachme, sont bonnes contre l'épilepsie, pour purifier le sang, accélérer l'accouchement, & chasser les pierres de la vessie & des reins.

La graisse de ce poisson est résolutive & adoucissante. Sa mâchoire inférieure est détersive, dessicative, & on la regarde comme spécifique dans la pleurésie. Son cœur se mange avec succès au commençement de l'accès d'une fièvre intermittente.

BROCHET CARREAU, se dit d'un très-gros brochet. *On leur servit un brochet carreau dont il ne resta rien.*

BROCHET DE TERRE, se dit d'une espèce de lézard des îles de l'Amérique, qui ne diffère des brochets de rivière, qu'en ce qu'au lieu de nâgeoires, il a quatre pieds foibles, par le moyen desquels il se traîne sur terre à la manière des couleuvres.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BROCHETÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BROCHETER.

BROCHETER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Action de percer de broches ou de brochettes. *Il faut brocheter ces cuirs.*

BROCHETER, se dit, en termes de Marine, de l'action de mesurer les membres & les bordages d'un vaisseau.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BROCHETON; substantif masculin. Diminutif. Petit brochet. *Ce ne sont que des brochetons.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

BROCHETTE; substantif féminin. *Veruculum.* Petite broche de bois, par le moyen de laquelle on tient la viande en état à la broche. *Il faut une brochette à ce rôti, pour le tenir ferme à la broche.*

BROCHETTES, se dit des ris de veau, ou morceaux de foies gras, passés & rôtis dans de petites broches de bois ou d'argent. *On nous servoit souvent des brochettes.*

BROCHETTE, se dit, en termes de Boutonniers, de la petite broche qui sert à tenir le moule des boutons, appelés *boutons à la brochette.*

BROCHETTES, se dit, en termes d'Imprimerie, de deux petites tringles de fer, qui attachent la frisquette au chassis du tympan.

BROCHETTE, se dit, en termes de Fondeurs de cloches, d'une règle où sont tracées différentes mesures.

On dit *élever des oiseaux à la brochette;* pour dire, élever de jeunes oiseaux, en leur donnant à manger au bout d'un bâton.

On dit auſſi figurément & familièrement, *élever un enfant à la brochette ;* pour dire, élever un enfant avec beaucoup de ſoin & d'application.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *brochète.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BROCHEUR, EUSE ; ſubſtantifs maſculin & féminin. Celui & celle dont le métier eſt de brocher les livres. *Portez ces feuilles chez la Brocheuſe.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brocheuze.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BROCHIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois percer.

BROCHOIR ; ſubſtantif maſculin. Sorte de marteau, dont ſe ſervent les Maréchaux pour ferrer les chevaux. *Chaſſer des clous avec un brochoir.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BROCHON ; vieux mot qui ſignifioit autrefois pieu pointu.

BROCHONNU ; vieux mot qui ſignifioit autrefois noueux.

BROCHURE ; ſubſtantif féminin. Petit ouvrage de peu de feuilles, broché & non relié, comme ſont ordinairement les livres.

Ce mot peut ſe dire d'un bon & d'un mauvais ouvrage ; mais il ſe dit plus ordinairement d'un mauvais. On a ſouvent occaſion d'en faire uſage dans cette dernière acception.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BROCOLI ; ſubſtantif maſculin. Sorte de chou qui nous vient d'Italie, & auquel nous avons conſervé le nom qu'il a dans cette région. *Nous mangeâmes une ſalade de brocolis.*

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *brokoli.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BRODÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRODER.

BRODEQUIN ; ſubſtantif maſculin. Sorte de chauſſure antique, qui couvroit le pied & une partie de la jambe, & dont on ne fait plus d'uſage que dans quelque cérémonie pompeuſe, comme le ſacre d'un Roi, ou l'introniſation d'un Evêque. *Il chauſſa les brodequins au Roi.*

BRODEQUIN, ſe dit auſſi d'une ſorte de chauſſure, dont ſe ſervent les Comédiens quand ils jouent des Tragédies. Le Poëte Eſchyle introduiſit le premier les brodequins ſur le théâtre, pour donner plus de majeſté aux Acteurs.

BRODEQUINS, ſe dit au pluriel, en termes de Juriſprudence criminelle, d'une ſorte de queſtion qui ſe donne avec des planches & des coins, par le moyen deſquels on ſerre les jambes du criminel ſi fortement, qu'il en ſouffre des douleurs horribles.

Quel fond peut-on faire ſur l'a-

veu qu'arrachent de pareils tourmens ?

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *brodekin*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRODER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Former avec l'aiguille, ſur une étoffe, de la mouſſeline, *&c.* quelque ouvrage ou ornement d'or, d'argent, de ſoie, de fil, *&c. Elle s'eſt brodé une robe en or.*

BRODER UN CONTE, UNE NOUVELLE, UNE HISTOIRE, *&c.* ſignifie, dans le ſens figuré, orner, embellir, amplifier un conte, une nouvelle, une hiſtoire, *&c. Il a joliment brodé l'aventure qui lui eſt arrivée.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BRODERA ; nom propre. Ville d'Aſie, dans l'Empire du Mogol, au Royaume de Guzarate, ſur la rivière de Vafset. On y fabrique & l'on y teint de très-belles toiles de coton. On recueille auſſi, dans les environs, beaucoup de laque & d'indigo.

BRODERIE ; ſubſtantif féminin. Ouvrage ou ornement d'or, d'argent, de ſoie, de fil, *&c.* formé avec l'aiguille ſur quelque étoffe, mouſſeline, *&c. Voilà une broderie qui va bien ſur cette étoffe.*

BRODERIE PLATE, ſe dit de celle dont les figures ſont unies, ſans friſures, paillettes, ni autres ornemens.

BRODERIE EN COUCHURE, ſe dit de celle dont l'or ou l'argent eſt couché ſur le deſſein, & couſu avec de la ſoie de même couleur.

BRODERIE PASSÉE, ſe dit de celle qui paroît des deux côtés de l'étoffe.

BRODERIE EN GUIPURE, ſe dit de celle où l'on coud l'or & l'argent avec de la ſoie deſſus le velin, appliqué au deſſein tracé ſur l'étoffe.

BRODERIE, ſe dit, par extenſion, en termes de Jardiniers, des rinceaux de feuillages, fleurons, fleurs, *&c.* que l'on a formés avec du buisnain, pour orner un parterre.

BRODERIE, ſe dit, dans le ſens figuré, des ornemens, circonſtances, & embelliſſemens qu'on ajoute à une hiſtoire, à un conte, à une nouvelle. *Il falloit ſupprimer la broderie de cette hiſtoire.*

BRODERIE, ſe dit, en termes de Muſique, des notes que le Muſicien ajoute en exécutant ſa partie, ſoit pour varier un chant ſouvent répété, ſoit pour orner des paſſages ſimples, ſoit pour faire briller la légèreté de ſes doigts ou de ſon goſier.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

BRODEUR, EUSE ; ſubſtantifs maſculin & féminin. Celui ou celle qui fait métier de broder. *Il faut faire venir la Brodeuſe.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *autant pour le Brodeur* ; pour dire, qu'on ne regarde ce que quelqu'un vient de dire, que comme une choſe imaginée & ſans fondement.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *ſ* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brodeuze*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRODNICZ ; nom propre d'une ville de la Pruſſe Polonoiſe, dans le Palatinat de Culm.

BRODRA ; *Voyez* BRODERA.

BRODT ou BROD ; nom propre d'une ville forte de Hongrie, au Comté de Paſſega, ſur la rive ſeptentrionale de la Save.

BRODY ; nom propre. Grande ville de Pologne, ſur les frontières de la Ruſſie & de la Volhinie, à trois lieues de Podohortſé, dans une vaſte plaine environnée de forêts de ſapins.

BRODZIECK ; nom propre d'une petite ville de Pologne, en Lithuanie, ſur la rivière de Berezim, dans le Palatinat de Minski.

BROGLIO ; nom propre d'un endroit de la place Saint-Marc de Veniſe, où s'aſſemblent les nobles Vénitiens pour délibérer ſur les affaires publiques. Il n'eſt permis à perſonne de paſſer là, tant que cette aſſemblée ſubſiſte.

BROJE ; nom propre d'une rivière de Suiſſe, au canton de Fribourg. Elle a ſon embouchure dans le lac de Neubourg.

BROIL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois brouſſailles.

BROILLIS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois brouilleries.

BROILLOT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois petit bois.

BROISSERON ; vieux mot qui ſignifioit autrefois tuyau, robinet.

BROITSCHIA ; nom propre. Ville d'Aſie, dans l'Empire du Mogol, à douze lieues de Surate, & à huit lieues de la Mer, ſur la rivière qui ſépare le Royaume de Décan de celui de Balagate. On recueille quantité de coton dans les environs, qui ſont d'ailleurs fertiles en ris, en orge & en froment. Les plus fines & les plus belles toiles de coton de la province de Guzurate, ſe fabriquent dans cette ville.

BROLO ; nom propre d'une Forteresſe de Sicile, dans un golfe de la vallée de Démone, entre le cap de Calava & celui d'Orlando.

BROMARDIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois buveur, ivrogne.

BROMETS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une groſſe grappe de raiſin.

BROMIEN ; adjectif maſculin. *Bromius*. Terme de Mythologie, & ſurnom qui fut donné à Bacchus, ou parce que les Bacchantes ſes Prêtreſſes étoient fort bruyantes, ou à cauſe qu'il vint au monde au bruit de la foudre, qui embraſa ſa mère Sémélé.

BROMOS ; ſubſtantif maſculin. Plante de la claſſe de celle qu'on appelle *Gramen*. Ses feuilles reſſemblent à celle de l'avoine ſauvage ; ſes ſommités portent des barbes longues & rudes, & ſes racines ſont nombreuſes & déliées.

Cette plante, qui croît dans les champs, eſt déterſive, deſſicative, vulnéraire, & excellente contre les ulcères. On l'emploie en injections & en fomentations.

BROMSBERG ; *Voyez* BYDGOST.

BRONCHADE ; ſubſtantif féminin. *Lapſio*. Faux pas, action de broncher. *Ce cheval eſt ſujet à faire des bronchades.*

La première ſyllabe eſt moyen-

ne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BRONCHÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BRONCHER.

BRONCHER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Chopper, faire un faux pas. *Soutenez la bride de ce cheval, pour l'empêcher de broncher. Cet homme bronche à chaque pas qu'il fait.*

BRONCHER, s'emploie dans le ſens figuré, & ſignifie faillir, ſe méprendre. *Il ne faut pas qu'il bronche devant ſa femme.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*il n'y a ſi bon cheval qui ne bronche*; pour dire, que les plus habiles gens ſe méprennent, ſe trompent quelquefois.

Les temps compoſés de ce verbe ſe forment avec l'auxiliaire AVOIR. *J'ai bronché; elle auroit bronché.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *bronche*, la ſyllabe *bron* eſt longue.

BRONCHES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme d'Anatomie. On appelle ainſi des vaiſſeaux qui compoſent la partie principale de la ſubſtance du poumon, & qui ſervent de paſſage à l'air dans la reſpiration.

Ces vaiſſeaux ſont en forme de tuyaux coniques, compoſés d'une infinité de fragmens cartilagineux, comme d'autant de fragmens de cercles très-irréguliers, liés enſemble par une membrane ligamenteuſe & élaſtique, & diſpoſés de manière que les inférieurs s'inſinuent & s'engagent facilement dans les ſupérieurs.

Les bronches ſe diviſent par une infinité de ramifications en tout ſens, qui vont toujours en diminuant, perdent peu à peu la ſtructure de leurs cartilages, & deviennent membraneuſes à meſure qu'elles deviennent capillaires.

BRONCHIAL, ALE; adjectif, & terme d'Anatomie. Il déſigne ce qui a rapport aux bronches du poumon.

ARTÈRE BRONCHIALE, ſe dit d'une artère des poumons, qui vient du tronc de l'aorte deſcendante, ou des intercoſtales; &, après avoir embraſſé la trachée, elle pourſuit ſon cours avec les bronches dont elle accompagne toutes les branches dans tout leur cours.

VEINE BRONCHIALE, ſe dit d'une veine qui vient des intercoſtales, accompagne l'artère, & ſe diviſe en autant de branches qu'elle. L'artère porte le ſang aux bronches pour leur nourriture, & pour celle des véſicules des poumons; & la veine le rapporte à la veine cave, dans laquelle elle ſe jette. L'artère bronchiale eſt quelquefois ſimple; mais elle eſt ſouvent double, & quelquefois triple.

GLANDES BRONCHIALES, ſe dit de certaines glandes noirâtres, qui ſe rencontrent à chaque diviſion des bronches, depuis la première de ces diviſions, juſqu'à celles qui ſont les plus éloignées. Elles ſont enveloppées d'une membrane qui leur eſt commune, & on les croit deſtinées à lubrifier les bronches & à les humecter, afin que l'air paſſe

plus librement, & deſsèche moins les poumons.

BRONCHIQUE; adjectif & terme d'Anatomie, qui ſe dit de différens muſcles ſitués ſur les bronches, tels que les ſternohyoïdiens & les tyrohyoïdiens. *Voyez* ces mots.

BRONCHORST; nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies, dans le Comté de Zutphen, ſur la rive droite de l'Iſſel.

BRONCOCÈLE; ſubſtantif maſculin, & terme de Médecine. Il ſe dit d'une tumeur à la gorge, formée par la membranne interne de la trachée artère, qui ſe dilate & s'inſinue entre les anneaux cartilagineux de ce conduit. Cette tumeur eſt molaſſe, ſans douleur, ſans changement de couleur à la peau. Elle s'étend lorſqu'on fait effort en retenant ſon haleine. Elle eſt cauſée par les efforts que l'on fait en criant, en chantant, en touſſant, en vomiſſant; par les ſecouſſes violentes & les mouvemens trop précipités du cou.

On prétend qu'on pourroit guérir cette tumeur en la comprimant par le moyen d'un bandage en bouton.

On recommande auſſi le remède ſuivant, comme le meilleur que l'on connoiſſe.

Prenez parties égales d'éponges, de liège & de pierre-ponce que vous aurez calcinés; mêlez une demi-drachme de ces ſubſtances avec du ſucre: formez en un bol avec un peu de conſerve ou de ſirop, & gardez ce bol ſur la langue pendant la nuit.

BRONCOTOMIE, ou LARYNGOTOMIE; ſubſtantif féminin, & terme de Chirurgie, qui ſe dit d'une opération par laquelle on ouvre la trachée artère, afin que l'air puiſſe entrer dans les poumons, quand il ne peut plus y pénétrer par le larynx.

Les cas où cette opération doit particulièrement avoir lieu, ſont quand dans une violente eſquinancie, l'inflammation des muſcles du larynx met le malade dans le danger prochain d'être ſuffoqué: quand une perſonne eſt tombée dans l'eau, & qu'après l'avoir retirée, on préſume qu'elle n'eſt que ſuffoquée, & quand quelque corps étranger ſe trouve engagée dans la trachée artère, comme cela arrive quelquefois; mais dès qu'on eſt décidé à faire cette opération, il faut y procéder promptement, ou il ſeroit dangereux qu'elle ne devînt inutile.

BRONDE; vieux mot qui ſignifioit autrefois branche d'arbre.

BRONDOLO; nom propre d'une petite île du golfe de Veniſe, auprès de la ville de Chioggia.

BRONI; nom propre d'une petite ville d'Italie, au Duché de Milan, dans le Paveſan, à ſept lieues de Plaiſance.

BRONQUIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois bouclier.

BRONTÈS; terme de Mythologie, & nom propre d'un fameux Cyclope, fils du Ciel & de la Terre, qui forgeoit à grand bruit les foudres de Jupiter.

BRONTÉUS; adjectif maſculin, & terme de Mythologie, C'eſt un des ſurnoms de Jupiter, ainſi appelé de ce qu'il lançoit le tonnerre.

BRONTIAS; ſubſtantif maſculin. Les Naturaliſtes ont donné ce nom à une ſorte de bélemnite. *Voyez* ce mot.

BRONZE; ſubſtantif maſculin. *Æs.* Sorte de métal compoſé de cuivre, d'étain & de zinc. *Voyez* AIRAIN.

BRONZE, ſe dit, par extenſion, des figures

figurès faites de ce métal. *Je viens d'acheter un bronze. Vous y trouverez de beaux bronzes.*

On dit, en parlant de médailles, *le grand bronze, le moyen bronze, le petit bronze;* pour dire, les grandes, les moyennes & les petites médailles de bronze.

On dit figurément, qu'*une perſonne a un cœur de bronze;* pour dire, qu'elle a le cœur extrêmement dur.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BRONZÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRONZER.

BRONZER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Appliquer de la couleur de bronze ſur une figure quelconque. *J'ai fait bronzer toutes ces figures.*

BRONZER, ſignifie auſſi teindre en noir, mais il n'a guères d'uſage dans ce ſens qu'en parlant des gants & des ſouliers préparés pour un deuil. *Cet artiſan bronze bien les gants.*

BRONZER, ſe dit, en termes de Chamoiſeurs, Peauſſiers & Corroyeurs, de la façon que ces artiſans donnent aux peaux de maroquin & de mouton, par laquelle ils élèvent en noir, à la ſuperficie, une ſorte de bourre pareille à celle qui ſe voit ſur les baſanes velues.

BRONZER, ſe dit, en termes d'arquebuſiers, de l'action de faire prendre au canon d'un fuſil une couleur d'eau. Il ne s'agit pour cela que de chauffer le canon juſqu'à un certain point, & de le frotter enſuite avec la pierre ſanguine juſqu'à ce qu'il ait pris la couleur.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *bronze*, la ſyllabe *bron* eſt longue.

BROQUART; ſubſtantif maſculin, & terme de Vénerie, par lequel les chaſſeurs déſignent les bêtes fauves d'un an. *Les chiens lancèrent un broquart.*

BROQUE; vieux mot qui ſignifioit autrefois pointe.

BROQUETTE; ſubſtantif féminin. *Clavulus.* Sorte de petit clou de fer à tête. *Il faut aller chercher un millier de broquettes.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *brokète*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BROQUIÉS; nom propre d'un Bourg de France, dans le Rouergue, ſur le Tarn, à ſix lieues & demie, ſud-ſud-eſt, de Rhodez.

BRORA; nom propre d'une ville de l'Ecoſſe ſeptentrionale, ſituée à l'embouchure d'une rivière de même nom, dans le Comté de Southerland.

BROSSAC; nom propre d'un Bourg de France, en Saintonge, à dix lieues, ſud-eſt, de Saintes.

BROSSAILLES; *Voyez* BROUSSAILLES.

BROSSE; ſubſtantif féminin. Inſtrument qui ſert en général à nettoyer, & qui eſt fait de brins de bruyères fort fins, ou de laiton, ou de poil de cochon & de ſanglier.

On diſtingue différentes ſortes de broſſes, relativement à la forme

qu'on leur donne, & à l'uſage auquel on les deſtine.

Brosses de toilette, ſe dit de celles qui ſervent à vergetter les habits.

Brosse a cheval, ſe dit de celle dont on ſe ſert pour étriller un cheval & lui polir le poil.

Brosse de carrosse, ſe dit d'une broſſe à queue dont on ſe ſert pour nettoyer l'intérieur & l'extérieur d'un carroſſe.

Brosse a l'apprêt, ſe dit d'une broſſe courte dont le poil eſt fort, & de laquelle on fait uſage quand le frottement doit être violent.

Brosse a dent, ſe dit d'une petite broſſe dont le poil court eſt attaché avec du fil d'archal dans les trous d'un fût d'os ou d'ivoire, & dont on fait uſage pour nettoyer les dents.

Brosse a trois faces, ſe dit d'une broſſe faite de ſoie de ſanglier, & qui a trois faces, dont une ſert à nettoyer les tapiſſeries; une autre, les houſſes des lits; & la troiſième, le plancher.

Brosses a Chirurgien, ſe dit de celles dont on ordonne quelquefois l'uſage aux malades affligés de rhumatiſmes, afin que le frottement faſſe tranſpirer par les pores l'humeur qui occaſionne la douleur.

Brosse d'Imprimerie, ſe dit d'une grande broſſe faite de poil de ſanglier, & dont on ſe ſert pour laver les formes dans la leſſive.

Brosses a ligner, ſe dit, en termes de Peinture, de celles dont les Peintres font uſage pour tracer des moulures & autres pareils ornemens dans leurs tableaux.

Brosse a Peintre, ſe dit auſſi, en termes de Peinture, d'une ſorte de gros pinceau dont les Peintres font uſage pour coucher ou pour étendre les couleurs.

Brosse a tuyau, ſe dit de celle dont les Doreurs ſur bois font uſage pour coucher d'aſſiette dans les filets.

Brosse a lustrer, ſe dit, en termes de Chapeliers, d'une broſſe faite de poil de ſanglier avec laquelle ces artiſans luſtrent les chapeaux.

Brosses a lustrer, ſe dit auſſi, en termes de Gaîniers, d'une ſorte de vergettes un peu douces que ces artiſans trempent dans les couleurs dont ils veulent luſtrer leurs ouvrages.

Brosse de Relieurs-Doreurs, ſe dit d'une broſſe avec laquelle ces ouvriers nettoient leurs fers à dorer.

Brosse a borax, ſe dit, en termes d'Orfévres, de la broſſe avec laquelle on ôte le borax qui eſt reſté ſur une pièce que l'on a ſoudée.

Brosse a peigne, ſe dit d'une broſſe ronde ou à queue, avec laquelle on nettoie le peigne.

Brosses a tête, ſe dit de celles qui ſont faites en forme de cylindre ou de rouleau.

Brosses a Plancher, ſe dit de celles dont les Frotteurs font uſage pour frotter les planchers.

Brosses de Tisserands, ſe dit de certaines broſſes faites de bruyères, dont ces artiſans ſe ſervent pour mouiller leur brin ſur le métier.

Brosses de Tondeurs, ſe dit de certaines vergettes fort rudes avec leſquelles ces ouvriers donnent la première façon & commencent à coucher la laine ſur le drap.

Brosses a morue, ſe dit de celles par le moyen deſquelles on lave & deſſale la morue.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt

eſt oiſif, & écrire ; *broſe*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BROSSÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BROSSER.

BROSSER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Tergere*. C'eſt, en général, frotter, nettoyer avec une broſſe. *Il faut broſſer ces habits*.

BROSSER LES LETTRES, ſe dit, en termes d'Imprimerie, de l'action d'en ôter l'encre dans la leſſive avec une broſſe.

BROSSER UN CHEVAL, ſe dit, en termes de Manège, de l'action de le frotter avec une broſſe afin d'enlever la pouſſière de deſſus ſon corps.

BROSSER, ſe dit, en termes de Tondeurs, de l'action de coucher & d'arranger la laine ſur le drap, & d'en ôter la craſſe & la pouſſière.

BROSSER, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie courre à cheval ou à pied à travers les bois les plus forts & les plus épais. *Il broſſoit dans cette forêt*.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BROSSIER ; ſubſtantif maſculin. Artiſan qui fait & vend des broſſes. *Vous trouverez ce qu'il vous faut chez le marchand Broſſier*.

BROSSONNEUX ; vieux mot qui ſignifioit autrefois noueux.

BROSSURE ; ſubſtantif féminin. Les Teinturiers en peaux & en cuirs, donnent ce nom à la couleur qu'ils appliquent avec la ſimple broſſe.

BROTO ; nom propre. Bourg & vallée d'Eſpagne, au Royaume d'Arragon, dans les Pyrénées. Le Bourg eſt ſur la rivière d'Ara, au-deſſus d'Ainſa.

BROU ; ſubſtantif maſculin. Les Teinturiers appellent ainſi la coque verte de la noix, dont ils font uſage dans certaines couleurs.

BROU ; nom propre d'une ville de France, capitale du Perche Gouet, ſituée ſur la rivière d'Ouzanne, environ à ſix lieues, ſud-oueſt, de Chartres.

BROUAGE ; nom propre. Ville forte & maritime de France, en Saintonge, à deux lieues, ſud-oueſt, de Rochefort.

BROUAGEAIS ; nom propre d'un petit pays maritime de France, en Saintonge. Les eaux y ſont mauvaiſes & l'air mal-ſain ; mais il y a des marais ſalans où ſe fait le meilleur ſel du royaume.

BROUAS, BROUILLAS ; vieux mots qui ſignifioient autrefois brouillard.

BROUAZ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois gelée blanche.

BROUCK ; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, au Duché de Berg, dans le Cercle de Weſtphalie, ſur la rivière de Roer.

BROUD ; nom propre d'un Bourg de France, ſitué, en partie, dans le Bourbonnois, & en partie dans l'Auvergne, au Diocèſe de Clermont.

BROUÉE ; ſubſtantif féminin. *Nebula*, Petite pluie, bruïne, brouillard. *Il faiſoit une brouée froide*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très brève.

BROUET ; ſubſtantif maſculin. Sorte de bouillon préparé avec du lait & du ſucre, & qu'on avoit coutume autrefois de préſenter en cérémonie aux nouvelles mariées le lendemain de leurs noces. Ce mot n'a plus guères d'uſage qu'en ces phraſes : *le brouet de l'épouſe, le brouet de l'accouchée*.

On dit proverbialement, fami-

lièrement & figurément, en parlant d'un projet ou d'une entrepriſe inutile & qui n'a abouti à rien, que *tout s'en eſt allé en brouet d'andouilles.*

BROUETTE ; ſubſtantif féminin. Sorte de petit tombereau qui n'a qu'une roue, & qu'un homme pouſſe devant lui. Cet inſtrument ſert particulièrement aux Jardiniers, aux Vinaigriers, aux Tanneurs, *&c.*

BROUETTE, ſe dit auſſi d'une ſorte de chaiſe à deux roues tirée par un ſeul homme. *Il s'eſt fait conduire dans une brouette.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

BROUETTÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BROUETTER.

BROUETTER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Ce verbe, qui n'eſt pas neutre, comme il eſt dit dans le Dictionnaire de Trévoux, exprime l'action de tranſporter dans une brouette. *Il a fallu brouetter toutes ces terres.*

BROUETTER, ſignifie auſſi conduire dans une ſorte de chaiſe à deux roues. *Il n'y a pas de jour qu'il ne ſe faſſe brouetter.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BROUETTEUR ; ſubſtantif maſculin. Celui qui fait métier de conduire des perſonnes dans des eſpèces de chaiſes qu'on appelle *brouettes & vinaigrettes. Il eſt brouetteur depuis dix ans.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BROUETTIER ; ſubſtantif maſculin. Celui qui tranſporte des terres, des pierres ou autres choſes, par le moyen d'une ſorte de tombereau à une roue qu'on appelle *brouette. Faites venir un brouettier pour enlever ces terres.*

BROUG ; nom propre d'une ville aſſez conſidérable de Suiſſe, dans l'Argaw, ſur la rivière d'Aar.

BROUGIDOUR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois canal, le bras d'une rivière.

BROUHAHA ; ſubſtantif maſculin du ſtyle familier. Bruit confus qui réſulte des applaudiſſemens donnés à un ſpectacle, à une pièce de théâtre, &c. *On fit un grand brouhaha à la première repréſentation de cet opéra. La pièce n'en eſt pas meilleure pour avoir excité tous ces brouhaha.*

Ce mot ne prend point de *s*, au pluriel.

BROUI ; ſubſtantif maſculin. *Calamus.* Terme d'Emailleurs, qui ſe dit d'une ſorte de chalumeau dont ces ouvriers ſe ſervent pour ſouffler la flamme de la lampe ſur l'émail qu'ils veulent faire fondre.

BROUI, IE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BROUIR.

BROUILLAMINI ; ſubſtantif maſculin du ſtyle familier. Il ſignifie déſordre, brouillerie, confuſion. Ainſi l'on dit, qu'*il y a beaucoup de brouillamini dans une choſe* ; pour dire, qu'il y a beaucoup de confuſion, & qu'on n'y entend rien.

BROUILLAMINI, ſe dit auſſi, chez les Maréchaux, d'une ſorte d'emplâtre qu'ils préparent pour les chevaux avec du bol d'Arménie.

BROUILLARD ; ſubſtantif maſculin. *Nebula.* Vapeur épaiſſe qui s'élève inſenſiblement de la terre dans l'atmosphère, & qui obſcurcit l'air.

Un brouillard, qui n'eſt compoſé que de vapeurs aqueuſes, & qui n'a point de mauvaiſe odeur, ne nuit pas à la ſanté des animaux ; mais quand il ſent mauvais & qu'il eſt formé d'exhalaiſons, il eſt très-mal ſain, & on doit l'éviter.

Il tombe fréquemment en certaines contrées, dans les années pluvieuſes, une ſorte de brouillard gras qui endommage les grains, & ſur-tout les ſeigles ; c'eſt ce que les cultivateurs appellent *Nielle.* Le pain fait avec du ſeigle gâté par cette eſpèce de brouillard, eſt très-pernicieux à la ſanté.

BROUILLARD, s'emploie auſſi adjectivement, mais dans cette phraſe ſeulement, *papier brouillard ;* pour déſigner un certain papier qui n'eſt guères collé, & qui eſt ordinairement gris ou de couleur de feuille morte. *Des papillotes de papier brouillard.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Il faudroit ſupprimer un *l* & le *d* qui ſont oiſifs, faire précéder l'*i* de l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *brouliar.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BROUILLÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BROUILLER.

BROUILLÉ, ſe dit adjectivement, en termes de Fleuriſtes, d'une fleur qui n'eſt venue ni auſſi belle, ni auſſi nette qu'on l'eſpéroit. *Un œillet brouillé, une tulipe brouillée.*

BROUILLER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Miſcere.* Mêler confuſément, mettre pêle-mêle. *Exemples.* Dans le ſens de mêler confuſément : *on brouilla les archives en les déplaçant.*

Dans le ſens de mettre pêle mêle. *Il ne faut pas brouiller ces liqueurs l'une avec l'autre.*

BROUILLER DU VIN, ſe dit de l'action d'agiter un vaiſſeau qui renferme du vin, de manière que la lie & le ſédiment ſe mêlent avec la liqueur. *Il étoit évident qu'en remuant le tonneau vous brouilleriez le vin.*

BROUILLER, ſe dit, dans le ſens figuré, & ſignifie mettre du déſordre, de la confuſion. *Vous lui brouillez les idées.*

BROUILLER LES CARTES, ſe dit figurément & familiérement de l'action de mettre le trouble, le déſordre dans les affaires. *Ce procès ſe ſeroit accommodé ſi vos obſervations n'euſſent pas brouillé les cartes.*

BROUILLER DES PERSONNES LES UNES AVEC LES AUTRES, ſe dit de l'action de ſemer la zizanie, la diſcorde parmi elles, de les mettre en mauvaiſe intelligence. *Il a eu le ſecret de brouiller ces deux amis l'un avec l'autre.*

On dit figurément & familièrement, que *l'amour a brouillé la cervelle à quelqu'un ;* pour dire, que l'amour lui a troublé l'eſprit.

On dit auſſi figurément & familièrement, qu'*une perſonne eſt brouillée avec le bon ſens ;* pour dire, qu'elle extravague & agit contre la raiſon.

On dit encore figurément & familièrement, que *quelqu'un eſt brouillé avec l'argent comptant ;* pour dire, qu'il eſt ſans argent, ou qu'il ne ſait pas en conſerver.

BROUILLER UN CHEVAL, ſe dit, en termes de Manège, de l'action de conduire un cheval ſi maladroitement & avec tant d'incertitude, qu'on le force à agir en déſordre.

& ſans règle. *C'eſt un mauvais Ecuyer qui ne fait que brouiller ſon cheval.*

BROUILLER, ſe dit abſolument & figurément, & ſignifie agir en déſordre, avec confuſion, ſoit par ignorance, ſoit malicieuſement. *Il brouille dans tout ce qu'il fait.*

BROUILLER, eſt verbe pronominal réfléchi, & ſignifie ſe troubler en parlant, s'embarraſſer. *Cet Avocat s'eſt brouillé dans ſon diſcours.*

SE BROUILLER, ſe dit auſſi, en termes de Manège, d'un cheval qui a trop d'ardeur, & qui à force de précipiter ſon exercice, le confond tellement, qu'il ne ſait plus ce qu'il fait. Les chevaux qui ont les aides fines, ſont ſujets à ſe brouiller, & on les empêche de manier, pour peu qu'on ſerre trop les cuiſſes, ou qu'on laiſſe échapper les jambes.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *broulier*. Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le ſecond précède un *e* muet. De *broulier*, il faudroit faire je *brouille*.

BROUILLERIE; ſubſtantif féminin. *Diſſenſio.* Querelle, zizanie, diſcorde, diſſenſion. *Il eſt ſurvenu une brouillerie entre ces deux perſonnes. Je ne ſuis pas au fait de leur brouillerie.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

Les ll ſe prononcent mouillés.

BROUILLON, ONNE; adjectif. *Turbator.* Qui eſt dans l'habitude de brouiller. *Il ne faut avoir aucune liaiſon avec cet eſprit brouillon. Elle a toujours eu des inclinations brouillonnes.*

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Connoiſſez-vous ce brouillon? C'eſt une vraie brouillonne.*

BROUILLON, eſt encore ſubſtantif maſculin, & ſe dit de ce qu'on jette d'abord ſur du papier, pour enſuite être mis au net. *Il m'a fait lire ſon brouillon.*

BROUILLON, ſe dit auſſi, dans le commerce, d'une ſorte de livre journal qui n'eſt pas tout à fait au net, & dont les marchands, banquiers & négocians font uſage pour les affaires de leur commerce. C'eſt ce qu'on appelle plus communément mémorial. *Ce marchand a perdu ſon brouillon.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la ſeconde eſt longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un brouillon caractère*, mais *un caractère brouillon.*

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *broulion.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BROUÏR ; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. *Arefacere*. Terme d'Agriculture, qui ſe dit de l'action du ſoleil quand il brûle & grille les blés ou les fruits attendris précédemment par une gelée blanche. *Le ſoleil a broui tous les fruits de ce canton.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

La quantité proſodique des autres temps de ce verbe, ſuit les règles données pour la quantité des temps pareils du yerbe *ravir*. Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

BROUÏSSURE ; ſubſtantif féminin. Dommage que la gelée fait aux fleurs & aux premiers bourgeons des arbres. *La brouïſſure a perdu les abricotiers.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire *brouïſure*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BROULLEUR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois charlatan.

BROULLIZ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois brouillerie, querelle.

BROUNISTES ; (les) Hérétiques ainſi appelés de Robert Brown, Miniſtre Anglois leur chef, qui prit le titre de patriarche de l'Egliſe réformée. C'eſt une branche de Presbytériens. *Voyez* ce mot.

BROUSALME ; nom propre d'un royaume & d'une ville d'Afrique, près d'une rivière de même nom, dans la Nigritie. Cette rivière a ſon embouchure dans la mer, à deux lieues de la rivière de Cambie. Les Portugais tirent de ce pays du ſel & des vivres. Il s'y fait d'ailleurs très-peu de commerce, parce que la navigation de la rivière eſt dangereuſe.

BROUSSAILLES ; ſubſtantif féminin pluriel, qui ſe dit des buiſſons, des ronces, des épines, des genêts & autres bois ſemblables croiſſant dans les forêts & ailleurs. *Elle s'égara dans les brouiſſailles.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *brouſailles*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BROUSSE ; nom propre d'un bourg de France, en Auvergne, à ſept lieues & demie, eſt-ſud-eſt, de Clermont.

Il y a encore en Saintonge un bourg appelé *la Brouſſe*, à trois lieues, ſud-eſt, de St. Jean d'Angely.

BROUSSIN D'ERABLE ; excroiſſance ondée & madrée qui vient à l'érable, & dont les anciens Romains faiſoient grand cas. On en fait uſage dans la tabletterie.

BROUT ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le bois que les jeunes taillis pouſſent au printemps, & que les bêtes vont manger. Les cerfs, les chevreuils & autres bêtes fauves aiment le brout.

BROUT, ſe dit auſſi de l'écale verte des noix. Ce brout ſert à préparer des teintures.

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier & long au pluriel.

Le *t* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BROUTANT, ANTE ; adjectif verbal, & terme de Vénerie. On ap-

pelle *bêtes broutantes*, le cerf, le chevreuil, le daim, & autres bêtes qui aiment le brout.

BROUTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BROUTER.

BROUTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Paſci*. Paître, manger, rompre avec la dent les herbes, l'extrémité des plantes qui tiennent à la terre, & la feuille des arbres quand elle y eſt attachée. *Prenez garde que les chèvres ne broutent la feuille de vos arbres? Les brebis ont brouté toutes les herbes de ce canton.*

On dit proverbialement & figurément, d'une perſonne qui a du talent & de l'induſtrie, que *l'herbe ſera bien courte, ſi elle ne trouve de quoi brouter.*

On dit auſſi proverbialement, figurément & familièrement, qu'*où la chèvre eſt attachée, il faut qu'elle y broute*; pour dire, qu'on doit ſe déterminer à vivre dans l'état où l'on eſt engagé.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BROUTILLES; ſubſtantif féminin pluriel. *Virgulta*. Menues branches d'arbres, avec leſquelles on fait des fagots. *Ces broutilles ſuffiront pour faire une douzaine de fagots.*

BROUTILLES, ſe dit, par extenſion, de pluſieurs petites choſes inutiles & ſans valeur. *Faites jetter toutes ces broutilles.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde encore, & la troiſième très-brève.

Les deux *ll* ſe prononcent mouillés.

BROUVAIGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois boiſſon.

BROUWERSHAVEN; nom propre d'une ville des Provinces-Unies, en Zélande, dans l'île de Schouwen, vis-à-vis de celle de Goerée, à une lieue de Ziriczée.

BROYE; ſubſtantif féminin, & terme de l'Art Héraldique, qui déſigne un inſtrument propre à broyer le chanvre & le lin. Cet inſtrument ſe nomme *macque*, ailleurs que dans le Blaſon.

JOINVILLE, d'azur à trois broyes d'or, liées d'argent.

Ce monoſyllabe eſt long.

BROYE; nom propre d'une rivière de Suiſſe, au canton de Fribourg. Elle ſe perd dans le lac d'Yverdun.

BROYÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BROYER.

On appelle *pain broyé*, une ſorte de petit pain blanc, pétri fort dur.

BROYEMENT; ſubſtantif maſculin. *Tritura*. Action de broyer, de réduire, de diviſer un corps quelconque en petites parties.

BROYEMENT, ſe dit, en termes de Peinture, de l'action de pulvériſer les couleurs. La beauté des tableaux dépend du broyement des couleurs, qui ne font jamais un bon effet, quand elles ſont graveleuſes.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer l'*y* en *i*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *broiemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BROYER; verbe actif de la première conjugaiſon,

conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Terere*. Piler, caſſer, réduire un corps en poudre, de quelque manière & avec quelque inſtrument que ce ſoit.

BROYER, ſe dit, en termes de Peinture, de l'action de pulvériſer les couleurs, en les écraſant à ſec ſur quelque corps dur, comme le marbre, le porphyre, ou en y mêlant de l'eau ou de l'huile.

Les Peintres doivent donner une attention particulière à ce que leurs couleurs ſoient bien broyées, parce qu'alors elles ſe rompent mieux dans le mélange, & font une peinture plus unie, plus douce, plus gracieuſe.

BROYER, ſe dit, en termes de Corderie, de l'action de briſer le chanvre entre les deux mâchoires de l'inſtrument qu'on appelle *macque*, pour en ſéparer les chenevottes.

BROYER, ſe dit, en termes de Philoſophie hermétique, de l'action de faire cuire la matière du grand œuvre.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

BROYEUR; ſubſtantif maſculin. *Tritor*. Celui qui broye. *Vous avez là un mauvais Broyeur.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BROYON; ſubſtantif maſculin. Sorte de molette, dont ſe ſervent les Imprimeurs pour broyer le vernis & le noir, dont ils compoſent leur encre.

BROYON, ſe dit auſſi d'une eſpèce de piège, par le moyen duquel on prend des bêtes puantes, comme renards, fouines, *&c.*

BRU; ſubſtantif féminin. Terme d'affinité, qui déſigne la femme du fils, relativement au père & à la mère de ce fils. On la nomme autrement *belle-fille*, & ce dernier mot eſt plus du bel uſage que l'autre. *Epouſez mon fils, vous ſerez ma bru chérie.*

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier, & long au pluriel.

BRUAILLES; vieux mot qui ſignifioit autrefois menu bois.

BRUANT; *Voyez* BRÉANT.

BRUCA; nom propre. C'eſt, ſelon Baudrand, un bourg & port de mer de la vallée de Noto, en Sicile, ſur la côte méridionale du golfe de Catane.

Il coule une rivière de même nom dans la même vallée, & qui a ſon embouchure dans le même golfe. C'eſt la *Pantagias* des Anciens.

BRUC-DE-GRIGNOLS; nom propre d'un bourg de France, en Périgord, ſur la rive gauche de l'Ille, à quatre lieues, ſud-oueſt, de Bourdeaux.

BRUCELLES; ſubſtantif féminin pluriel. Sorte de petites pincettes, dont les branches font reſſort. Elles ſont à l'uſage de différens ouvriers, & l'on s'en ſert particulièrement pour tenir des pièces délicates.

BRUCHAUSEN; nom propre d'un Comté d'Allemagne, en Weſtphalie, ſur les bords du Weſer. Il appartient à la maiſon de Brunſwick.

BRUCHSAL; nom propre d'une ville d'Allemagne, ſur la Saltz, dans l'Evêché de Spire, & à deux lieues de Philipsbourg. L'Evêque de Spire y a un château.

BRUCIN; vieux mot qui ſignifioit autrefois buis.

BRUCK; nom propre de trois villes d'Allemagne, dont une eſt ſituée dans la baſſe Autriche, ſur la rivière de Leutha; la ſeconde en Stirie; & la troiſième, dans l'électorat de Saxe.

BRUCKEN; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans la Thuringe.

BRUCKENSTADT; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, en Franconie. Elle dépend du Margraviat d'Anſpach.

BRUCOLAQUE; ſubſtantif maſculin. Les Grecs donnent ce nom au cadavre d'un excommunié, & à ce que les gens du peuple appellent *revenant*.

BRUDINICK; nom propre d'une petite rivière d'Allemagne, en Siléſie. Elle a ſa ſource dans la principauté de Neiſs, & ſon embouchure dans l'Oder, près de Krappitz.

BRUEL; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, à deux lieues de la capitale.

Il y a un bourg du même nom dans la principauté de Schwerin, au cercle de la baſſe Saxe.

BRUELLET; vieux mot qui ſignifioit autrefois petit buiſſon.

BRUESCHE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſorcière.

BRUEYS; (l'Abbé de) nom propre d'un Auteur né à Aix en 1640, & mort à Montpellier en 1723. On ne ſe ſouviendroit peut-être pas de ſes écrits ſans la comédie *du Grondeur* & celle de *l'Avocat patelin*, qu'il a compoſées de concert avec Palaprat: mais ces deux pièces agréables ont rendu ſon nom digne de mémoire.

BRUG; vieux mot qui ſignifioit autrefois pont, & qui s'eſt encore dit pour tour, donjon.

BRUGER; vieux mot qui ſignifioit autrefois pouſſer, heurter.

BRUGES; nom propre. Ville conſidérable des Pays-bas Autrichiens, ſituée dans une plaine, à huit lieues de Gand, & à trois lieues de la mer, où elle communique par un canal ſur lequel des vaiſſeaux du port de plus de quatre cens tonneaux, naviguent commodément.

Cette ville fut autrefois la plus riche & la plus floriſſante de la Flandre par ſon commerce, avant de paſſer ſous la domination de la maiſon d'Autriche: mais ce commerce lui fut enlevé dans la ſuite par la ville d'Anvers, qui depuis en a été privée elle-même par les Hollandois.

On compte dans Bruges 260 rues, ſept portes & ſix grands marchés.

C'eſt-là où Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, inſtitua, en Janvier 1430, l'ordre de la Toiſon d'or.

BRUGGE; nom propre d'un bourg d'Allemagne, dans le cercle électoral du Rhin, ſur la rivière d'Ahr.

BRUGGEN; nom propre. C'eſt, ſelon l'atlas de Jaillot, une petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie, ſur la Swalin.

BRUGGEN, eſt encore le nom d'une autre petite ville d'Allemagne, dans le cercle de la baſſe Saxe, ſur la Laine, à quatre lieues de Hildesheim.

BRUGIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois mugir.

BRUGNÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Baudrier.

BRUGNETO; nom propre d'une petite ville épiſcopale d'Italie, dans l'Etat de Gênes, ſur la rivière de Votra, à neuf milles de Pontremoli.

BRUGNON; ſubſtantif maſculin. *Brinolium.* Eſpèce de pêche ou de pavie d'un très-bon acabit. Il mûrit en Septembre. Le brugnon violet paſſe pour le meilleur.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer *gn* en *ni*, & écrire, d'après la prononciation, *brunion*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRUGUIERE; (la) ville de France, en Languedoc, ſur la rive gauche de l'Agout, à une lieue, ſud-eſt, de Caſtres.

BRUIÈRE; (Jean de la) nom propre d'un Auteur François, né à Dourdan en 1644 & mort en 1696. Il eſt particulièrement connu par ſa belle Traduction des caractères de Théophraſte, qui le fit admettre à l'Académie Françoiſe. Son Livre, dit M. de Voltaire, où il peignit des perſonnes connues & conſidérables, a fait beaucoup de mauvais Imitateurs.

BRUIL; vieux mot qui ſignifioit autrefois buiſſon, boſquet.

BRUÏNE; ſubſtantif féminin. *Pruina.* Sorte de petite pluie froide, qui fait ſouvent dommage aux blés. *Cette bruïne eſt dangéreuſe.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brèves.

BRUÏNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif, mais qui n'eſt déclinable que quand on l'emploie adjectivement, en parlant des fruits de la terre. *Ce ſont des blés bruïnés.* *Voyez* BRUÏNER.

BRUÏNER; verbe neutre & impersonnel de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Il ſe dit de la bruïne qui tombe. *Il bruïne depuis le matin.*

Les temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire AVOIR. *Il a bruïné. Il auroit bruïné.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BRUIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir.* Terme de Draperie, qui ſe dit de l'action d'étendre une pièce d'étoffe ſur des planches criblées de trous, au-deſſous deſquelles ſe trouve une chaudière remplie d'eau bouillante, afin que la vapeur de cette eau pénètre l'étoffe, & l'aſſoupliſſe.

BRUIRE; verbe neutre irrégulier de la quatrième conjugaiſon. *Strepere.* Il ſignifie rendre un ſon confus. *Je ne ſais ce que j'entends bruire. Les vents bruyoient.*

C'eſt ſans doute par erreur que le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe dit ce verbe actif.

Le Dictionnaire de Trévoux le dit auſſi actif; mais c'eſt une faute de doctrine qui lui eſt familière.

On ne dit ni *bruire quelqu'un*, ni *bruire quelque choſe*; & quoiqu'on diſe, *qu'on entend bruire les vents*; les vents ne ſont pas le ſujet où ſe termine l'action de *bruire*; & c'eſt comme ſi l'on diſoit que les vents ſont la choſe que nous déſignons par le mot *bruire.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

CONJUGAISON du verbe irrégulier BRUIRE.

INDICATIF. *Imparfait. Singulier.* Il bruyoit.

Pluriel. Ils bruyoient.

La première ſyllabe des deux nombres eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer l'*o* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bruyait*, &c.

Les autres temps de ce verbe ne ſont pas uſités.

BRUÏSSEMENT; ſubſtantif maſculin. *Fremitus.* Sorte de bruit confus. *Nous entendîmes le bruïſſement de l'aſſemblée, mais nous ne pûmes rien diſtinguer.*

BRUÏSSEMENT D'OREILLES, ſe dit, en termes de Médecine, d'une ſorte de maladie, appelée autrement *bourdonnement.* Voyez *ce mot.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bruïſemant.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BRUIT; ſubſtantif maſculin. *Tumultus.* Tumulte, aſſemblage de ſons ſans articulation diſtincte, ſans harmonie, & qui offenſent ordinairement l'oreille. *On entendit un bruit inſupportable. Il s'y fit un grand bruit.*

BRUIT, ſe dit auſſi d'un aſſemblage de ſons agréables. *Il s'endormit au bruit du ruiſſeau.*

BRUIT, ſe dit encore de certains ſons qui expriment la joie. *Il fut reçu au bruit des timballes & des trompettes.*

On dit, en termes de Vénerie, *chaſſer à grand bruit*; pour dire, chaſſer à cor & à cri avec une meute & des Piqueurs. *Quand nous paſſâmes dans la forêt, les Princes y chaſſoient à grand bruit.*

A GRAND BRUIT, ſe dit auſſi, dans le ſens figuré; pour dire, faſtueuſement, par oſtentation. *S'il fait du bien à quelqu'un, c'eſt toujours à grand bruit.*

A PETIT BRUIT, ſe dit, dans le ſens figuré, par oppoſition à l'expreſſion précédente; pour dire, en ſecret, ſans éclat, à la dérobée. *Elle fait l'aumône à petit bruit. Cette affaire ſe négocia à petit bruit.*

On dit familièrement, *faire beau bruit*; pour dire, gronder, ſe fâcher, ſe mettre en colère. *Elle fit beau bruit en apprenant cette aventure.*

On dit de quelqu'un, *qu'il paſſe ſa vie loin du bruit*; pour dire, loin des affaires, du tumulte, & du commerce du monde. *Elle s'eſt retirée loin du bruit.*

SANS BRUIT, ſignifie tout doucement, ſans qu'on ſoit entendu. *Elle fit entrer ſon amant ſans bruit. J'arrivai ſans bruit à la porte du château.*

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un qui prend des libertés particulières, & s'attribue le droit de parler d'un ton haut ſans ſouffrir que les autres agiſſent de même, *qu'il n'aime pas le bruit, s'il ne le fait.*

On dit auſſi proverbialement & figurément de quelqu'un, *qu'il eſt bon cheval de trompette, qu'il ne s'étonne pas du bruit*; pour dire, qu'il ne s'épouvante pas aiſément.

BRUIT, ſe dit, par extenſion, pour

dire, nouvelle. *Le bruit court que vous vous mariez. Ce bruit s'eſt répandu mal à propos.*

BRUIT, ſe dit dans le ſens de diſpute, conteſtation, querelle. *Il y aura du bruit entr'elles. Nous n'aurons point de bruit enſemble.*

BRUIT, ſe dit auſſi dans le ſens de murmure, émeute, ſédition. *Le Gouverneur parvint enfin à étouffer le bruit. Le bruit eſt violent dans la Province.*

BRUIT, ſe dit de l'éclat que certaines actions font dans le monde; & dans ce ſens, ce mot eſt toujours joint à quelque temps du verbe *faire*. *Le procès de cette Dame a fait beaucoup de bruit. C'eſt une entrepriſe qui fera du bruit.*

BRUIT, ſe dit dans le ſens de réputation, renommée. *Cette fille n'a pas bon bruit.*

On dit proverbialement & figurément dans ce ſens, *a beau ſe lever tard, qui a bruit de ſe lever matin*; pour dire, que quiconque jouit d'une bonne réputation, ne la perd pas aiſément.

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier, & long au pluriel.

BRÛLANT, ANTE; adjectif verbal. *Urens.* Qui brûle. *Des exhalaiſons brûlantes. Un été brûlant.*

Les deux ſyllabes ſont longues, & la troiſième du féminin eſt très-brève.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une brûlante fièvre*, mais *une fièvre brûlante*.

BRULAS; vieux mot qui ſignifioit autrefois dégât, ravage.

BRÛLÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRÛLER.

VIN BRÛLÉ, ſe dit adjectivement d'un vin qu'on a mis ſur le feu avec quelques ingrédiens. Et *pain brûlé*, ſe dit d'un pain trop cuit.

CERVEAU BRÛLÉ, CERVELLE BRÛLÉE, ſe dit adjectivement & figurément, d'un fanatique, d'un viſionnaire, de quelqu'un qui porte tout à l'excès. *Ne fréquentez pas cet homme, c'eſt un cerveau brûlé.*

BRÛLÉ, s'emploie auſſi ſubſtantivement.

On dit, *qu'une liqueur ou autre ſubſtance ſent le brûlé*; pour dire, qu'elle répand une odeur ſemblable à celle d'une choſe qui brûle.

BRÛLEMENT; ſubſtantif maſculin. *Uſtio.* Embraſement, incendie. *Le brûlement de ce navire ruina dix Négocians. Les brûlemens furent fréquens durant cette guerre civile.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire *brûlemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRÛLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Urere.* Conſumer par le feu quelque ſubſtance. *On brûla la flotte dans le port. Nous brûlons beaucoup de bois. Les Grecs & les Romains brûloient les morts.*

BRÛLER, ſe dit auſſi de l'action de faire du feu par le moyen de quelque matière combuſtible. *On ne brûle que des racines dans cette contrée.*

BRÛLER DE LA CIRE, DE LA CHAN-

DELLE, DE L'HUILE, ſignifie faire uſage de bougies, de chandelles, d'huile pour éclairer. *On ne brûle que de la cire chez ce Prince. On brûle beaucoup d'huile dans cette Manufacture.*

BRÛLER DU VIN, ſe dit de l'action de diſtiller du vin par le moyen du feu pour en faire de l'eau-de-vie. *Ce vin a un mauvais goût, & n'eſt bon qu'à brûler.*

BRÛLER L'ACIER, LE FER, &c. ſe dit, chez les Ouvriers qui emploient ces métaux, de l'action de leur ôter leurs qualités, en les faiſant trop chauffer.

BRÛLER, ſe dit de l'action d'échauffer extrêmement, de deſſécher par une chaleur exceſſive. *Exemples.* Dans le ſens d'échauffer extrêmement. *Les liqueurs lui ont brûlé le ſang.*

Dans le ſens de deſſécher par une chaleur exceſſive. *Les vents du midi ont brûlé les plantes.*

BRÛLER, ſe dit, par extenſion, de l'effet que produit ſur certaines choſes un froid extrême. *Les gelées de l'hiver ont brûlé les racines des plantes. La neige brûle les ſouliers.*

BRÛLER, ſe dit, en termes de Philoſophie Hermétique, de l'action de cuire la matière du grand œuvre dans ſon vaſe & à feu doux.

BRÛLER LA CERVELLE A QUELQU'UN, ſignifie caſſer la tête d'un coup de piſtolet tiré à bout touchant. *Il brûla la cervelle au Cavalier qui ſe préſenta pour l'arrêter.*

BRÛLER UN GÎTE, UNE POSTE, &c. ſe dit figurément dans le ſtyle familier, & ſignifie paſſer un gîte, une poſte, &c. ſans s'y arrêter. *Il nous fit promettre que nous ne brûlerions pas ſon château en paſſant, & que nous nous y arrêterions deux ou trois jours.*

On dit proverbialement & figurément, d'une perſonne ſans conduite ou peu intelligente, qui ſe ruine en faiſant pluſieurs dépenſes différentes en même-temps, *qu'elle brûle ſa chandelle par les deux bouts.*

On dit proverbialement & figurément, *qu'on viendra à bout de quelque choſe, ou qu'on y brûlera ſes livres;* pour dire, qu'on mettra en uſage tous les moyens poſſibles pour réuſſir à cette choſe.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *que quand on graiſſe les bottes d'un vilain, il dit qu'on les lui brûle;* pour dire, qu'on n'a guères que des reproches & des marques d'ingratitude à eſpérer pour les ſervices qu'on rend aux malhonnêtes gens.

BRÛLER, s'emploie comme verbe neutre, & ſignifie être conſumé par le feu. *Nous vîmes de loin que l'Egiſe brûloit.*

BRÛLER, ſe dit auſſi, par extenſion, comme verbe neutre; pour dire, être chaud. *Sa chair lui brûloit.*

BRÛLER, ſe dit encore, comme verbe neutre, dans le ſens figuré, & ſignifie être ardemment épris d'une paſſion extrême. *Elle brûle d'amour pour ce jeune Officier. Ce jeune homme brûle d'ambition.*

BRÛLER, ſe dit auſſi figurément, & comme verbe neutre, pour déſigner beaucoup d'impatience, & une grande envie de faire quelque choſe. *Elle brûloit d'aller lui raconter ſon aventure.*

On dit proverbialement & figurément, *qu'on brûle à petit feu;* pour exprimer, qu'on languit dans l'attente d'une choſe qu'on déſire ardemment, & qui n'arrive pas.

On dit auſſi proverbialement & figurément, de quelqu'un qui a une grande impatience d'aller dans quel-

que endroit ; ou de faire quelque autre choſe, *que les pieds lui brûlent.*

On dit proverbialement, familièrement & figurément, pour dire à quelqu'un de ſe dépêcher, quand il s'amuſe trop à quelque affaire moins importante que la choſe pour laquelle on l'attend, *que tandis qu'il s'amuſe, le rôt brûle.*

On dit proverbialement & figurément, en termes de Joueurs, *que le tapis brûle ;* pour dire à quelqu'un qui n'a pas mis au jeu, qu'il doit y mettre.

BRÛLER, eſt verbe pronominal réfléchi, & ſignifie, comme dans le neutre, être brûlé. *Comment avez-vous fait pour vous brûler? Il vient de ſe brûler.*

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un qui eſt devenu amoureux d'une jolie perſonne, auprès de laquelle il ne prétendoit que s'amuſer, *qu'il eſt venu ſe brûler à la chandelle.*

Le même proverbe ſe dit auſſi de quelqu'un qui, trompé par quelque apparence, court lui-même à ſa perte. *Il eſt ſorti d'un lieu où il étoit en ſûreté, pour venir ſe brûler à la chandelle.*

On dit adverbialement, *tirer à brûle pourpoint ;* pour dire, tirer à bout portant & de ſi près, qu'il ne ſoit guères poſſible de manquer ſon coup. *Il lui tira un coup de piſtolet à brûle pourpoint.*

On dit auſſi adverbialement & figurément, d'un argument ſolide, & d'une raiſon convaincante, *que c'eſt un argument, une raiſon à brûle pourpoint.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BRÛLEUR ; ſubſtantif maſculin. Celui qui brûle. On ne s'en ſert qu'en cette phraſe, *bruleur de maiſon ;* pour dire, un incendiaire.

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un mal vêtu, & dont la perſonne eſt tout en déſordre, qu'*il eſt fait comme un brûleur de maiſons.*

BRULLOIS ; (le) nom propre d'une Contrée de France, en Gaſcogne, qui s'étend le long de la Garonne, dans le bas Armagnac, dont elle fait partie. On y recueille des vins, des blés, & l'on y a de bons pâturages.

BRULLOTTE ; (la) Bourg de France, dans le Maine, environ à trois lieues, oueſt-nord-oueſt, de Laval.

BRÛLOT ; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine, qui ſe dit d'une ſorte de vaiſſeau rempli d'artifices & d'autres matières combuſtibles, & qu'on deſtine à brûler d'autres vaiſſeaux. *Il y avoit douze hommes ſur ce brûlot.*

On dit *détourner un brûlot ;* pour dire, l'empêcher d'aborder.

BRÛLOT, ſe dit d'un morceau ſur lequel on a mis beaucoup de ſel & de poivre, & qu'on donne à manger à quelqu'un pour lui faire pièce.

BRÛLOT, ſe dit auſſi en général, de tout ragoût ou autre morceau, trop ſalé & trop poivré. *On ne nous ſervit que des brûlots.*

BRÛLOT, ſe dit figurément & familièrement, de quelqu'un d'un eſprit inquiet, impétueux, qui un parti détache contre un parti contraire. C'eſt ce qu'on appelle auſſi *un boutefeu. Au lieu d'envoyer un homme raiſonnable, on a député un brûlot.*

La première ſyllabe eſt longue,

la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

BRÛLURE ; ſubſtantif féminin. *Aduſtio.* L'impreſſion que le feu fait ſur un corps, quand il en brûle un endroit. *La flamme de la bougie fit une brûlure à ſa coëffure.*

BRÛLURE, ſe dit, en termes de Médecine, de l'effet que produit le feu, ou quelqu'autre corps chaud ſur une ou pluſieurs parties du corps humain.

On peut regarder les brûlures comme des eſpèces d'inflammations, puiſqu'elles ſont accompagnées des mêmes ſignes, des mêmes ſymptômes, & des mêmes accidens.

On peut auſſi les diviſer en quatre différentes claſſes : la première & la moins dangereuſe, eſt quand on ſent dans la partie affectée, une douleur accompagnée de chaleur & de rougeur, à laquelle ſuccèdent en peu de temps des puſtules ſi l'on néglige d'y apporter du remède.

La *brûlure* ſera de la ſeconde claſſe, ſi elle eſt ſuivie d'un grand nombre de puſtules, & d'une douleur violente.

Elle ſera de la troiſième claſſe, quand la peau & la chair brûlées ſe ſeront ſubitement changées en croûte.

La *brûlure* ſera enfin de la quatrième claſſe, quand elle aura pénétrée, & détruit la chair juſqu'aux os.

Les *brûlures* de la troiſième claſſe reſſemblent à la gangrène, & celle de la quatrième, au ſphacèle.

Quand la brûlure eſt de la première claſſe, les meilleures remèdes dont vous puiſſiez faire uſage, ſont les réſolvans, ſoit aſtringens, ſoit émolliens. Vous compterez entre les aſtringens légers, l'eſprit de vin rectifié ou camphré ; vous y tremperez la partie affectée, & vous l'en fomenterez, comme vous le preſcrit Sydenham.

Le vinaigre avec la litharge, la ſaumure de choux, ou l'oxycrat bouilli avec du miel, & employé chaudement, produiſent à peu près le même effet que l'eſprit de vin. L'huile de térébenthine appliquée ſur la partie, eſt auſſi très-ſalutaire. On expoſe encore avec ſuccès la partie brûlée, à la flamme de la chandelle, ou au feu, & on l'y tient autant qu'on peut l'y ſupporter, & à diverſes repriſes, juſqu'à ce que la douleur ſoit diſſipée. Par là on facilite, non-ſeulement la réſolution du ſang ; mais on prévient encore les puſtules, & les autres ſymptômes fâcheux qui ſont à la ſuite des brûlures.

La cure par les émolliens, n'eſt pas moins efficace que par les aſtringens. On ramollit par leur ſecours, tout ce qui eſt ridé ou racorni parmi les fibres & les vaiſſeaux les plus petits, & l'on rétablit ainſi le cours ordinaire de la circulation des liqueurs. L'eau chauffée dans un degré proportionné au ſentiment de la partie affligée, n'eſt pas d'une médiocre utilité quand on en fomente cette partie ; mais elle eſt bien plus efficace ſi l'on y a fait bouillir de la mauve, du bouillon blanc, de la graine de lin, du fénugrec, ou d'autres ſubſtances émollientes. On doit encore appliquer ſur la partie brûlée, le plus chaudement que le malade pourra le ſupporter, des cataplaſmes émolliens, préparés avec les ſubſtances dont nous venons de parler. On a auſſi éprouvé la vertu de pluſieurs huiles émollientes, telles que celles de lin, d'amandes douces, d'olive, de narciſſe, de juſquiame, *&c.* On

les

les étend ſur une compreſſe, où l'on en oint la partie avec une plume.

On fait encore uſage avec ſuccès, de l'onguent de Mynſicht pour les brûlures. C'eſt un excellent lenitif, compoſé d'huile d'olive ou de lin & d'un blanc d'œuf. Vous obſerverez cependant que ces médicamens produiroient peu d'effet ſi vous ne les renouvelliez ſouvent.

Si la *brûlure* eſt de la ſeconde claſſe, tout ce que vous pourrez faire de mieux, ſera d'appliquer le plus promptement qu'il ſera poſſible ſur la partie offenſée, quelqu'un des remèdes dont nous avons parlé, & le premier qui vous tombera ſous la main. Vous ferez enſuite uſage, à meſure que la chaleur & la douleur diminueront, de quelque emplâtre convenable, comme celui du minium, pour unir la peau, & faire revenir l'épiderme.

Quand les *brûlures* de la ſeconde claſſe ſont conſidérables & fort étendues, il faut promptement ſaigner le malade, & lui tirer beaucoup de ſang, afin de prévenir les ulcérations, la difformité des cicatrices, & peut-être la gangrène. Vous le purgerez enſuite fortement; & ſi le ſujet ne peut ſoutenir une ſaignée abondante, vous réitérerez la purgation.

Remarquez que le régime ne doit pas être moins exact dans les brûlures, que dans les autres bleſſures & inflammations douloureuſes. Vous préférerez donc entre les alimens, ceux qui ſeront les plus légers & les moins nourriſſans, & vous éviterez ſoigneuſement l'uſage de toute liqueur ſpiritueuſe.

Comme, dans les brûlures de la troiſième claſſe, il ſe forme immédiatement une croûte ou eſcarre ſur la partie affectée, il eſt preſque impoſſible d'y remédier ſans le ſecours de la ſuppuration. Les remèdes émolliens ſont ceux qui conviennent le mieux. On les applique fréquemment ſur la partie affligée, juſqu'à ce que la croûte ſoit ſéparée de la chair vive. Alors on travaille à déterger, & à cicatriſer la plaie. On emploie à cet effet un onguent digeſtif, fait avec le miel roſat, & l'on cicatriſe avec l'onguent de litharge, ou l'emplâtre pour les brûlures.

On doit d'ailleurs ſaigner, purger, & faire obſerver le régime, comme dans les brûlures de la ſeconde claſſe.

Quant aux *brûlures* de la quatrième claſſe, qui ont pénétré & détruit les chairs juſqu'à l'os, elles réſiſtent à tous les remèdes, & il n'y a d'autre moyen pour ſecourir le malade, que de couper ſans retard le membre affecté, comme dans le ſphacèle.

On trouve dans les tranſactions philoſophiques la méthode ſuivante pour guérir les brûlures.

Prenez douze onces d'eſprit de vers de terre, & autant d'eſprit de vin rectifié, que vous mêlerez avec deux onces de camphre. Vous appliquerez ſur la partie affectée, une compreſſe trempée dans ce mêlange, & vous ſerez promptement ſoulagé. Il faudra continuer l'uſage de ce topique, juſqu'à ce que la douleur ſoit entièrement diſſipée, & l'ulcère deſſéché. S'il eſt à propos de tenir la plaie ouverte à cauſe de la profondeur de l'ulcération, vous la panſerez avec de l'huile d'armoiſe, dans laquelle vous aurez diſſout deux onzes de camphre, & mêlé une livre d'onguent de ceruſe ordinaire.

La *brûlure* qui eſt une maladie,

ſert quelquefois de remède. M. Homberg, né dans l'île de Java, rapporte que les Habitans du Pays ſont ſujets à une certaine colique douloureuſe qui les feroit mourir, s'ils ne s'en guériſſoient en ſe brûlant les plantes des pieds avec un fer chaud. S'ils ont un panaris au doigt, ils s'en défont en le trempant à diverſes repriſes dans de l'eau bouillante : M. Homberg s'eſt guéri lui-même d'un panaris par ce moyen.

Les Voyageurs rapportent un grand nombre d'exemples de maladies qui ſe guériſſent par l'application du feu ou des corps chauds : nous voyons nous-mêmes l'utilité de cette méthode, quand nous en faiſons uſage ſur les chevaux, les chiens de chaſſe, les oiſeaux de proie, *&c.*

Les Mémoires de l'Académie des Sciences parlent de deux guériſons dûes à des brûlures accidentelles, dont voici le précis.

Une jeune Dame, bien conſtituée, étoit attaquée régulièrement trois ou quatre fois par mois, d'une douleur de tête ſi violente, qu'elle la rendoit ſtupide ou furieuſe. Dans l'accès, qui duroit douze heures, les yeux de la malade devenoient rouges & étincelans. Un ſoir que cette Dame étoit prête à ſe coucher, elle ſentit que ſon mal alloit l'attaquer, & elle voulut voir par le moyen d'une bougie & d'un miroir de poche, ſi ſes yeux rougiſſoient beaucoup : mais ayant mis le feu à ſa coëffure, & s'étant trouvée ſeule, le feu lui brûla le front & une partie du deſſus de la tête. Cet accident qui fut traité & guéri comme une brûlure, fut très-heureux ; car l'accès que la malade attendoit ne vint pas, & il n'a plus été queſtion dans la ſuite du mal de tête.

Une autre femme avoit les jambes & les cuiſſes enflées, & douloureuſes depuis pluſieurs années. Elle trouvoit quelque ſoulagement à les frotter devant le feu avec de l'eau-de-vie ; un jour le feu prit par haſard à cette eau-de-vie, & brûla légèrement la malade : elle fit uſage d'un ſimple onguent pour la brûlure, & pendant la nuit les eaux dont ſes cuiſſes & ſes jambes étoient gonflées, ſe vidèrent entièrement par les urines, & l'enflûre ne revint plus.

On a dit fort plaiſamment à propos de ces guériſons, que *c'étoit dommage que le haſard ne ſe mêlât pas plus ſouvent d'être Médecin.*

Les deux premières ſyllabes ſont longues, & la troiſième eſt très-bréve.

BRUMAL, ALE ; adjectif. *Brumalis.* Qui vient l'hiver, qui a rapport à l'hiver. *Le ſolſtice brumal ; une plante brumale.* Ce mot n'eſt pas fort uſité en François.

FÊTES BRUMALES, ſe dit, en termes de Mythologie, d'une fête que célébroient les anciens Romains en l'honneur de Bacchus. Elle commençoit le 24 Novembre, & ne finiſſoit que le 25 Décembre.

Ces *fêtes* furent inſtituées par Romulus, qui avoit coutume de donner des repas aux Sénateurs pendant qu'elles duroient.

BRUMAN ; vieux mot qui ſignifioit autrefois gendre.

BRUMAZ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois gelée blanche.

BRUMAZAR ; ſubſtantif maſculin, & terme de Chimie & de Minéralogie. Becker déſigne ainſi une ſorte de graiſſe onctueuſe, que forment les vapeurs & les exhalaiſons ſul-

fureuſes & mercurielles qui émanent des entrailles de la terre, & qui étant agitées par une chaleur continuelle, s'uniſſent étroitement. Ce Chimiſte prétend que c'eſt là la matière première des métaux, & le ferment qui les conduit à perfection. On conçoit bien que cette opinion eſt fort problématique, & n'eſt rien moins que vérifiée.

BRUME; ſubſtantif féminin. *Nebula.* Terme de Marine, qui ſe dit d'un brouillard épais.

Les Marins diſent proverbialement, que *pendant la brume, tout le monde eſt matelot*, parce que, comme on ne voit ni le ſoleil ni les aſtres, chacun dit ſon opinion ſur la route.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

BRUMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois allège, bateau.

BRUMOI; nom propre d'un Auteur Jéſuite, dont on eſtime l'Ouvrage en trois volumes in-4°. intitulé, *Théâtre des Grecs*, &c. Mais il a prouvé par ſes Poëſies, remarque M. de Voltaire, qu'il eſt bien plus aiſé de traduire & de louer les Anciens, que d'égaler par ſes propres productions, les grands Modernes.

BRUMPT; nom propre. *Breucomagus.* Petite Ville & Bailliage de France, en Alſace, ſur la ſorr, à deux lieues & demie, nord, de Strasbourg.

BRUN; (Charles) nom propre d'un des grands Peintres que la France ait vu naître dans ſon ſein. Il n'eut point d'enfance, & l'on conſerve au Palais Royal deux Tableaux qu'il fit à quinze ans, dont un eſt un Hercule aſſommant les chevaux de Diomède, & l'autre repréſente ce Héros en Sacrificateur. Ses principaux Ouvrages ſont à Paris dans l'Egliſe de Notre-Dame, dans celle de la Sorbonne, aux Carmélites, & aux Capucins du fauxbourg S. Jacques; dans l'Egliſe de S. Paul, dans la Chapelle du Séminaire de S. Sulpice, dans celle de S. Nicolas du Chardonnet, à S. Germain l'Auxerrois, *&c.* Il a peint deux Galeries chez le Roi, où l'on admire particulièrement les Batailles d'Alexandre.

Les compoſitions de ce grand homme ſont ingénieuſes, & ſes expreſſions vives ſans être emportées. Toujours étudiant la nature, il a ſingulièrement réuſſi a rendre les Paſſions de l'ame. Son deſſein eſt correct, ſon pinceau coulant & léger; ſes airs de tête ſont gracieux; ſes attitudes d'un beau choix & bien contraſtées. Peut être étoit-il un peu trop uniforme? Il faut dire à la gloire de Louis XIV, qu'il combla de bienfaits cet illuſtre Artiſte, qui mourut à Paris en 1690, âgé de 71 ans.

BRUN, UNE; adjectif. *Subniger.* Qui eſt de couleur tirant ſur le noir. *Elle a la peau brune. Il portoit un habit brun.*

BRUN, ſe dit, en termes de Peinture en deux acceptions différentes. On dit *les bruns d'un Tableau*; pour déſigner les endroits où les couleurs ſont rompues & appliquées de manières à repréſenter les ombres que forment les corps opaques dans les parties qui ne ſont pas expoſées à la lumière. *Brun* eſt alors ſynonyme à ombre.

On dit auſſi qu'*un Tableau eſt brun*; pour faire entendre que le Peintre a mis trop de tons bruns, & trop forcé les ombres; ce que l'on exprime encore, en diſant que le Peintre eſt tombé dans le noir.

Mais ſi le Tableau eſt devenu brun par le défaut des couleurs, on dit alors qu'il eſt pouſſé au noir.

BRUN, ſe dit ſubſtantivement de la couleur brune. *Ce Taffetas eſt d'un beau brun.*

BRUN ROUGE, ſe dit d'une pierre naturelle d'un rouge foncé, dont les Peintres font grand uſage dans la Peinture.

BRUN DE PLÂTRE, ſe dit d'une petite pierre luiſante qui ſe tire des carrières de plâtre. Les Batteurs d'Or la calcinent & la pulvériſent, pour ſaupoudrer le couſſin ſur lequel ils coupent l'or.

BRUN ET BRUNE, s'emploient auſſi ſubſtantivement, pour déſigner un homme brun, & une femme ou fille brune. *C'eſt un grand brun fait à peindre. Vous conviendrez que c'eſt une jolie brune.*

BAI-BRUN, ſe dit, en termes de Manège, d'un cheval qui eſt de couleur de châtaigne obſcure. *Il m'a vendu un cheval bai-brun.*

On dit, dans le ſtyle familier, *ſur la brune;* pour dire, vers le commencement de la nuit. *J'allai la joindre ſur la brune.*

On dit auſſi qu'*il commence à faire brun;* pour dire, que la nuit approche.

Ce mot eſt moyen au ſingulier maſculin; mais il eſt long au pluriel, & le féminin a ſa première ſyllabe brève, & la ſeconde très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *des bruns cheveux*, mais *des cheveux bruns.*

BRUNEHAMEL; nom propre d'un bourg de France, en Picardie, à ſept lieues, nord-eſt, de Laon.

BRUNELLE; ſubſtantif féminin. *Brunella.* Plante à fleur monopétale labiée; la lèvre ſupérieure eſt en forme de caſque, mais plane-large, & légèrement dentelée; l'inférieure eſt diviſée en trois parties. Cette fleur eſt ſuivie de quatre ſemences ovales, renfermées dans le calice. Les feuilles ſont oblongues, velues, rougeâtres, & les tiges déliées, rampantes, velues & branchues.

Cette plante croît dans les prés & les pâturages. Elle a une odeur foible, & ſon ſuc une ſaveur ſtiptique & amère. Elle eſt vulnéraire, aſtringente & déterſive.

On ne ſe ſert communément que de ſon herbe; on la preſcrit dans les décoctions & potions vulnéraires, à la doſe de ſix onces; le ſuc juſqu'à deux ou quatre onces de ſa décoction dans les inflammations des amigdales; cette plante fraîche, pilée & appliquée, eſt conſolidante & antiulcéreuſe; on ne s'en ſert pour les chevaux qu'en gargariſme, à la doſe d'une poignée dans une livre & demie d'eau.

BRUNET, ETTE; ſubſtantifs. Diminutifs de brun & brune. *C'eſt un joli brunet; une aimable brunette.*

BRUNETTE, ſe dit auſſi, en termes de Muſique, de certaines petites chanſons tendres & faciles à chanter. Les tons doivent en être aimables, naturels, gracieux, & proportionnés aux paroles. *Elle m'a prêté un recueil de brunettes.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne au ſingulier maſculin; mais longue au pluriel, & moyenne au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

BRUNI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRUNIR.

BRUNIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe con-

jugue comme *ravir*. *Obſcurare*. Rendre de couleur brune. *Il a mal bruni cette table.*

BRUNIR, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie devenir de couleur brune. *Le teint de cette petite fille brunit depuis quelque temps.*

Ce verbe eſt encore pronominal réfléchi, & a la même ſignification que le verbe neutre. *Elle s'eſt brunie au ſoleil.*

BRUNIR, s'emploie auſſi á l'actif, & exprime l'action de polir, liſſer. Les Horlogers, les Doreurs, les Relieurs, les Serruriers, les Coûteliers, & la plûpart des Ouvriers en or, en argent, en fer, *&c.* bruniſſent leurs ouvrages, & donnent ainſi aux pièces brunies un luſtre qui imite celui des glaces.

BRUNIR L'ACIER, ſe dit de l'action de lui donner une certaine préparation qui le rend plus brun.

La premiére ſyllabe eſt brève, & la ſeconde, dont le *r* final ſe fait toujours ſentir, eſt longue.

Voyez au mot VERBE, la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BRUNISSAGE; ſubſtantif maſculin. Travail, Ouvrage du Bruniſſeur. *Il m'a fait payer trop cher le bruniſſage de cette vaiſſelle.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *bruniſaje*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRUNISSEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui fait métier de brunir la vaiſſelle d'argent. *C'eſt un bon Bruniſſeur.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BRUNISSOIR; ſubſtantif maſculin. Inſtrument dont ſe ſervent la plûpart des Ouvriers qui mettent en œuvre l'or, l'argent, l'acier, le fer, l'étain, *&c.* & par le moyen duquel ils donnent de l'éclat à leurs Ouvrages, après les avoir achevés.

Le *Bruniſſoir* de l'argentier, du Coûtelier, *&c.* eſt fait d'un morceau d'acier fin, trempé & bien poli. Celui du Doreur eſt ordinairement fait d'une dent de loup ou de chien; & le Doreur ſur cuir emploie un caillou dur & poli.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BRUNO; nom propre d'une rivière d'Italie, en Toſcane. Elle a ſa ſource près de Monte-Maſſi, & ſon embouchure vers Buriano, dans le lac de Caſtiglione.

BRUNQUIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois broncher.

BRUNSBUTTEL; nom propre d'une petite ville forte d'Allemagne, dans le Holſtein, près de l'embouchure de l'Elbe, & à deux milles de Gluckſtadt.

BRUNSWICK; nom propre. Ville forte & conſidérable d'Allemagne, capitale d'un Duché de même nom, dans le Cercle de la baſſe Saxe, ſur la rivière d'Ocker. Elle fut autrefois Impériale & libre.

DUCHÉ DE BRUNSWICK, ſe dit d'un pays d'Allemagne, dans le Cercle de la baſſe Saxe. Il eſt borné au nord par le Duché de Lunebourg; à l'orient, par celui de Magdebourg & les Principautés d'Anhalt & d'Halberſtadt; au midi, par la Thuringe & la Heſſe; & au couchant, par le

Comté de la Lippe, la Principauté de Minden, & le Comté de Hoye.

BRUNTYLANT; nom propre d'un Bourg de l'Ecoſſe méridionale, dans la Province de Fife, ſur la côte du golfe de Forth, au nord-oueſt d'Edimbourg.

BRUNT-ZENI-MEYDAN; nom propre d'une ville forte de Croatie, près de la rivière d'Unna.

BRUSCH; nom propre d'une rivière de France, qui a ſa ſource dans les montagnes de Lorraine, ſur les frontières d'Alſace, & ſon embouchure dans l'Ill, à Strasbourg, après un cours d'environ douze lieues.

BRUSE; ſubſtantif maſculin. *Bruſcus.* Sorte d'arbriſſeau qui a de la reſſemblance avec le houx dont il eſt une eſpèce. *Voyez* ce mot.

BRUSLON; nom propre d'un Bourg de France, dans le Maine, à ſix lieues, oueſt-ſud-oueſt, du Mans.

BRUSQUE; adjectif des deux genres. Prompt & rude. *Cette femme a l'humeur bruſque. C'eſt un homme bruſque.*

On dit que *quelqu'un a fait une réponſe bruſque;* pour dire, qu'il a répondu ſur le champ d'une manière sèche & dure.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un bruſque eſprit*, mais *un eſprit bruſque.*

BRUSQUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BRUSQUER.

BRUSQUEMBILLE; (jeu de la) Sorte de jeu des cartes, beaucoup moins en uſage aujourd'hui qu'autrefois. Il ſe joue avec trente-deux cartes comme le piquet. On appelle bruſquembilles les as & les dix. Ces cartes ſont ſupérieures aux autres de la même couleur, qui conſervent leur rang ordinaire; mais elles ſont enlevées par les triomphes. On joue à deux, à trois, à quatre ou à cinq. Remarquez cependant qu'en jouant à trois ou à cinq, il faut ſupprimer deux cartes du jeu, afin de pouvoir faire une diviſion exacte du reſte.

BRUSQUEMENT; adverbe. D'une manière bruſque. *Il me répondit très-bruſquement.*

On dit, qu'*un Général a chargé bruſquement l'ennemi;* pour dire, qu'il l'a chargé promptement & vivement, ſans lui laiſſer le temps de ſe reconnoître.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne.

BRUSQUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Faire offenſe à quelqu'un par des paroles rudes, groſſières, inciviles. *Il eut la maladreſſe de bruſquer cette Dame. C'étoit un ami qu'il ne devoit pas bruſquer.*

BRUSQUER, ſe dit, en termes de l'art Militaire, pour attaquer vivement & promptement, & cela en parlant d'une place qui peut être emportée d'emblée, & qui ne mérite pas un ſiège régulier. *On réſolut de bruſquer la citadelle.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *bruſker.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BRUSQUERIE; ſubſtantif ſémimin. Offenſe, action de bruſquer quelque perſonne. *On ne s'accoutume pas à ſes bruſqueries.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

BRUSQUEZ; nom propre d'une petite ville de France, en Rouergue, ſur la rivière de Dourdon, à huit lieues, ſud-oueſt, de Milhaud.

BRUT, UTE; adjectif. *Impolitus, a, um.* Raboteux, âpre, qui n'eſt pas poli. *Il me vendit dix quintaux de ſucre brut.*

Brut, ſe dit particulièrement des diamans & autres pierres dures. *On lui apporta pluſieurs diamans bruts. Un bloc de marbre brut.*

Brut, ſe dit auſſi d'un jardin qui n'eſt encore accommodé qu'imparfaitement, ou à demi dreſſé. *Mon jardin étoit encore tout brut quand elle vint le voir.*

Brut, ou Ort, ſe dit, en termes de Commerce, du poids de la marchandiſe peſée avec ſon emballage. *Cette balle de café pèſe trois quintaux brut*, ou *ort.*

Brut, ſe dit, en termes de Gravure, des tailles & hachures qui ne ſont pas coulées moëlleuſement.

Brut pittoresque, ſe dit auſſi d'une certaine dureté des traits & des tailles du burin ou de la pointe qui montre la hardieſſe, la fermeté, la liberté & la franchiſe de la main du Graveur.

Brut, ſe dit, dans le ſens figuré, en parlant des ouvrages d'eſprit qui ne ſont qu'eſquiſſés, ébauchés, & auxquels on n'a pas mis la dernière main. *Le diſcours qu'il doit prononcer à l'Académie, eſt encore tout brut.*

Cet adjectif eſt moyen au ſingulier maſculin, & long au pluriel. La première ſyllabe du féminin eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Le *t* final du ſingulier ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une brute pierre*, mais *une pierre brute.*

BRUTAL, ALE; adjectif. *Ferox.* Qui tient de la bête brute, qui eſt groſſier, féroce, violent. *Il n'a que des paſſions brutales. C'eſt un caractère bien brutal.*

Brutal, ſe dit auſſi ſubſtantivement. *Il n'eſt pas poſſible de vivre avec ce brutal.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier maſculin; mais celle-ci eſt longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une brutale humeur*, mais *une humeur brutale.*

BRUTALEMENT; adverbe. *Ferociter.* D'une manière brutale, groſſièrement, avec férocité. *Il ne falloit pas répondre brutalement.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *brutalemant.* Voyez Orthographe.

BRUTALISÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Brutaliser.

BRUTALISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Ce verbe

eſt du ſtyle familier, & ſignifie offenſer quelqu'un par des paroles dures, brutales & groſſières. *Il brutaliſe continuellement cette jeune perſonne.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *brutaliſe*, la ſyllabe *li* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *brutalizer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRUTALITÉ; ſubſtantif féminin. Vice, paſſion de celui qui eſt brutal. *Ils ne finirent tant de déſordres qu'après avoir aſſouvi leur brutalité.*

BRUTALITÉ, ſe dit auſſi dans le ſens d'action brutale. *Il fit en cela une brutalité marquée.*

BRUTALITÉ, ſe dit encore dans le ſens de parole dure, groſſière & brutale. *Vous ne deviez pas lui dire ces brutalités.*

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

BRUTE; ſubſtantif féminin. Animal privé des lumières de la raiſon. *Il vit parmi les brutes. Les brutes ſe conduiſent par inſtinct.*

BRUTE, ſe dit figurément de quelqu'un qui n'a ni bon ſens, ni eſprit, ni jugement. *Il faut convenir que cet homme eſt une vraie brute.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

BRUTIENS; (les) anciens peuples de la grande Grèce, originaires de Lacédémone, ſelon Juſtin. On les diſtinguoit en Tranſmontains & en Ciſmontains. Les Tranſmontains habitoient Crotonne & ſes environs; & les Ciſmontains poſſédoient Rheggio & pluſieurs autres lieux adjacens.

BRUTIER; ſubſtantif maſculin. Sorte d'oiſeau de proie, le même que la buſe. *Voyez* ce mot.

BRUTOBRIA; nom propre d'une ancienne ville d'Eſpagne qu'Etienne le Géographe place dans la Bétique, entre le fleuve Bétis & les Tiritains.

BRUTUS; nom propre de ce Romain fameux, qui fut le mobile de l'expulſion des Rois de Rome. L'outrage que le fils de Tarquin avoit fait à Lucrèce, vers le milieu du troiſième ſiècle, depuis la fondation de Rome, fut le prétexte dont ſe ſervit Brutus afin d'engager les Romains à s'armer pour recouvrer leur liberté: il peignit au peuple aſſemblé, avec tant de force & d'éloquence, combien l'exemple de Lucrèce devoit lui faire craindre les coups de la tyrannie, que dès qu'il eut fini de parler, chacun cria *liberté;* & tous de concert le nommèrent Conſul, avec Collatinus, en attribuant à l'un & à l'autre une autorité ſouveraine. Brutus remplit ſa charge avec tant de zèle, qu'ayant été informé que ſes deux fils avoient conſpiré avec la jeuneſſe romaine pour rétablir Tarquin ſur le trône, il étouffa la voix de la nature, & leur fit trancher la tête. Les Dames romaines portèrent le deuil de ce Conſul pendant un an, en reconnoiſſance de ce qu'il avoit vengé l'honneur de Lucrèce.

BRUTUS, eſt auſſi le nom d'un autre Romain célèbre, fils de Marcus Junius-Brutus, & de Servilie, ſœur de Caton, ou, peut-être, de Céſar & de Servilie; car on ſait que cette dernière fut éperduement aimée

de

de ce Prince. Quoiqu'il en ſoit, ce Brutus fut un des principaux chefs de la conjuration formée par Caſſius, pour rétablir la liberté de la République, en immolant Jules-Céſar qui s'étoit arrogé le ſouverain pouvoir. L'entrepriſe eut d'abord tout le ſuccès que les conjurés pouvoient eſpérer; Jules-Céſar ſuccomba ſous leurs coups, & le peuple applaudit à l'aſſaſſinat. Mais Marc-Antoine & Céſar-Octave-Auguſte, ayant depuis ſoulevé les Romains contre les meurtriers, ceux-ci furent obligés de ſortir de la ville; & ayant été pourſuivis juſqu'en Macédoine, ils furent défaits à la bataille de Philippes, quarante-deux ans avant l'Ere chrétienne. Caſſius fut tué les armes à la main, & Brutus qui ne voulut pas ſurvivre à la perte de la liberté de Rome, ſe fit donner la mort par un de ſes amis.

BRUXANELLI; grand arbre de la groſſeur d'un pommier, qui croît dans les forêts & les montagnes du Malabar. Il fleurit aux mois de Juillet & d'Août, & ſes fruits ſont mûrs vers la fin de l'année. On prépare un liniment fait du ſuc de ſes feuilles, mêlé avec du beurre frais, dont on ſe ſert dans la cure du charbon. La décoction de ſon écorce paſſe pour diurétique.

BRUXELLES; nom propre. Belle & grande ville des Pays-bas, & capitale du Brabant Autrichien. Elle eſt ſituée dans une contrée ſingulièrement fertile en grains & en pâturages, ſur la rivière de Senne. Elle communique d'ailleurs avec l'Eſcaut par un très-beau canal. C'eſt-là où réſide le Gouverneur général des Pays-bas Autrichiens.

Le commerce de cette ville conſiſte particulièrement en cannelots, en tapiſſeries & en dentelles qui ſe répandent dans toute l'Europe.

BRUYANT, ANTE; adjectif. *Obſtrepens.* Qui fait grand bruit. *On entendoit pluſieurs voix bruyantes.*

Bruyant, ſe dit familièrement de quelqu'un qui fait beaucoup de bruit. *Cet homme eſt bien bruyant.*

On dit, qu'*une rue eſt bruyante*; pour dire, qu'il s'y fait, qu'on y entend beaucoup de bruit.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *des bruyants flots*, mais *des flots bruyants*.

BRUYÈRE; ſubſtantif féminin *Erica.* Sorte de petit arbuſte qui croît dans les terres incultes & ſtériles, & qui s'élève à peine à la hauteur de deux pieds. Son écorce eſt rude, rougeâtre, ſa feuille liſſe, étroite, en fer de flèche, & terminée en pointe. Il a ſes fleurs monopétales, diviſées en quatre parties, & diſpoſées en grappes à l'extrêmité des tiges. Elles précèdent des fruits de figure ovale, qui contiennent pluſieurs ſemences très-petites, diſtribuées en quatre loges.

Les fleurs & les feuilles de cet arbuſte, ſont apéritives, diurétiques & diaphorétiques. On en fait uſage en décoction: l'eau qui en eſt diſtillée, paſſe pour ophtalmique, & l'huile qu'on tire des fleurs, eſt utile dans les maladies cutanées.

Bruyère, ſe dit auſſi des endroits où croiſſent les arbuſtes de ce nom. *Il y a une bruyère conſidérable dans cette contrée. On trouve de longues*

bruyères entre Maſtricht & Bois-le-Duc.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BRUYERES; nom propre d'une ville de France, en Lorraine, à l'entrée des Voſges, & à douze lieues, ſud-eſt, de Nancy. C'eſt le ſiège d'un des dix-huit grands Bailliages de la Province. Il s'y fait un commerce conſidérable en denrées de toutes eſpèces, qui y ſont apportées du voiſinage toutes les ſemaines, & qu'on vient y enlever pour la conſommation des villes de Nancy, Pont-Amouſſon, Metz, Toul, *&c.*

Bruyerres, eſt encore le nom d'une petite ville de France, à une lieue, ſud-eſt, de Laon.

BRYCHUS; nom propre d'une rivière de Grèce, en Macédoine, dont parle Licophron.

BRYGIAS; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ancienne ville de Grèce, en Macédoine.

BRYLION; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une ville d'Aſie, dans la Bythinie, ſur la Propontide.

BRYONNE; ſubſtantif féminin. *Bryonia.* Plante à tiges déliées, rameuſes, tendres & velues: ſes feuilles ſont rudes, blanchâtres & ſemblables à celles de la vigne, mais plus petites: elle a de petites fleurs blanches diſpoſées en grappe, auxquelles ſuccèdent des baies de la groſſeur de celles du genièvre, & qui deviennent rouges en mûriſſant.

Il y a une autre eſpèce de Bryone, qui ne diffère de la précédente que par la couleur noire de ſes baies.

L'une & l'autre eſpèce croiſſent dans les haies & contre les murailles. On ne fait uſage, en Médecine, que des racines qui contiennent beaucoup de flegme, d'huile & de ſel. Elles ont une vertu diurétique; purgent les féroſités, lèvent les obſtructions, provoquent les mois, font ſortir l'arrière-faix, & s'emploient utilement contre l'aſthme & l'hydropiſie.

BRZESCIE; nom propre d'une ville de Pologne, capitale d'un Palatinat de même nom, & ſituée entre Thorn & Sluſzova.

Le Palatinat eſt entre la Viſtule & les Palatinats d'Inowladiſlaw, de Rava, de Lencicza & de Kaliſch.

Brzescie, eſt auſſi une ville de Lithuanie, capitale d'un autre Palatinat de même nom. Elle eſt au confluent des rivières de Boug & de Muchawecz.

Le Palatinat eſt borné au nord par celui de Novogrodeck; au levant, par la terre de Rzeczyca; au midi, par les Palatinats de Volhinie, de Belzs & de Ruſſie; & au couchant, par ceux de Lublin & de Podlaquie. Il eſt arroſé par la rivière de Pripecz, qui a ſon embouchure dans le Boryſthènes.

BUA; nom propre d'une île du golfe Adriatique, ſur la côte de Dalmatie, près de la ville de Trau, d'où elle n'eſt ſéparée que par un canal. Cette île abonde en perdrix qui ſe conſomment, pour la plûpart, à Veniſe, où on les envoie ſalées.

BUABIN; nom propre d'une idole des peuples du Tonquin, qui habitent entre la Chine & l'Inde. Quand ils veulent conſtruire une maiſon, ils invoquent cette divinité, immolent des victimes, & brûlent des parfums en ſon honneur, afin qu'elle protège la maiſon, & en détourne tous les malheurs.

BUADA; nom propre d'une petite île de l'Amérique ſeptentrionale, dans le lac Ontario.

BUADE; ſubſtantif féminin, & terme de Manége, qui ſe dit d'une bride à longue branche.

BUAIS; (les) anciens peuples de Lybie. Strobée parlant de leur gouvernement, rapporte que les hommes avoient un chef pris parmi eux pour les commander, & que les femmes n'obéiſſoient qu'à une d'entre elles.

BUANA; c'eſt, ſelon Ptolémée, une petite ville de la grande Arménie.

BUANDERIE; ſubſtantif féminin. Sorte de bâtiment où il y a fourneau & cuviers pour faire la leſſive. *Il fait réparer la buanderie du château.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième longue.

BUANDIER, IÈRE; ſubſtantif. Celui ou celle qui fait le premier blanchîment des toiles neuves.

Il ne faut pas confondre, comme le Dictionnaire de Trévoux, ce mot avec celui de *Blanchiſſeur*. Ce dernier blanchit la toile à meſure qu'on s'en ſert. Ce n'eſt pas là la ſeule erreur de ce Dictionnaire ſur cet article.

BUANNES; nom propre d'une ville de France, en Gaſcogne, ſur la rivière de Bahus, environ à deux lieues, oueſt, d'Aire.

BUARCOS; nom propre d'une ville de Portugal, dans la Province de Beira, à l'embouchure de la rivière de Mondego, & près de la ville de Redondo.

BUBACENE; nom propre d'une contrée d'Aſie, que Quintcurce dit avoir été conquiſe par Polyperchon pour Alexandre.

BUBALE; ſubſtantif maſculin. *Bubalus*. Animal quadrupède qui ſe trouve confondu, mal-à-propos, dans le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, avec le buffle, de la nature duquel il eſt très-éloigné. Le bubale reſſemble au cerf, aux gazelles & au bœuf par quelques rapports aſſez ſenſibles; au cerf, par la grandeur & la figure du corps, & ſurtout par la forme des jambes; mais il a des cornes permanentes & faites à peu près comme celles des plus groſſes gazelles, deſquelles il approche par ce caractère & par les habitudes naturelles; cependant il a la tête beaucoup plus longue que les gazelles, & même que le cerf; enfin il reſſemble au bœuf par la longueur du muſeau, & par la diſpoſition des os de la tête, dans laquelle, comme dans le bœuf, le crâne ne déborde pas en arrière au-delà de l'os frontal.

Cet animal eſt aſſez commun en Barbarie, & dans toutes les parties ſeptentrionales de l'Afrique; il eſt à peu près du même naturel que les antilopes; il a, comme elles, le poil court, le cuir noir, & la chair bonne à manger.

BUBASTE; c'eſt, ſelon pluſieurs Auteurs, le nom d'une ancienne ville d'Egypte, ſur le Nil, où la Diane dont nous allons parler, étoit particulièrement révérée. La fête qu'on y célébroit en ſon honneur, étoit une des principales de l'Egypte, & l'on s'y rendoit de toutes parts dans des bateaux remplis de ſymphonie. Hérodote, Ptolémée, Strabon, Polybe, *&c.* parlent de cette ville.

BUBASTE, eſt auſſi, en termes de Mythologie, le ſurnom de la Diane d'Egypte, autrement Diane la chate; elle fut ainſi appelée pour s'être transformée en chate, quand les Dieux ſe réfugièrent en Egypte. *Voyez* l'article précédent.

BUBE; ſubſtantif féminin. *Puſtula*.

Petite élevure, puſtule ou tumeur qui vient ſur la peau. *Voyez* Bouton.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BUBLITZE; nom propre d'un bourg de la Poméranie ultérieure, dans la Caſſubie, environ à quatre milles de Coſlin.

BUBON; ſubſtantif maſculin. *Bubo.* Tumeur inflammatoire, qui a particulièrement ſon ſiège dans les glandes des aînes ou des aiſelles, & qui tend à ſuppuration.

On diſtingue pluſieurs ſortes de bubons: les bubons ſimples, ou benins; les bubons peſtilentiels, & les bubons vénériens.

Le bubon ſimple ou benin, ainſi appelé de ce qu'il n'eſt accompagné d'aucune maladie contagieuſe ou peſtilentielle, a rarement des ſuites fâcheuſes, parce qu'il ſe réſout ou vient à ſuppuration. Il a ſa cauſe dans la ſtagnation d'un ſang viſqueux & épais, comme toutes les autres tumeurs inflammatoires, dont il ne diffère que par les endroits où il paroît.

On traite les bubons de cette eſpèce avec des rafraîchiſſans, des aſtringens & des répercuſſifs, tels que l'éponge trempée dans l'oxycrat; la laine imbibée de vin & d'huile *omphacinum*; l'huile de roſes, celle de coings, de maſtic & de myrte. On emploie enſuite les remèdes diſcuſſifs; mais après avoir purgé le malade, s'il a beaucoup d'humeurs.

Le bubon eſt peſtilentiel, quand il eſt entouré d'un cercle de différentes couleurs. *Voyez* Peste.

Le bubon vénérien eſt un ſymptôme de vérole. On le nomme auſſi *poulain*. Voyez *ce mot*.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

BUBONA; terme de Mythologie, & nom propre d'une Divinité révérée chez les Romains, qui l'invoquoient pour la conſervation des bœufs, qu'ils en ſuppoſoient protégés.

BUBONOCÈLE; ſubſtantif maſculin. *Bubonocele.* Terme de Chirurgie, qui ſe dit d'une eſpèce d'hernie, cauſée par le déplacement & la chûte de l'épiploon ou des inteſtins hors du bas-ventre, & qui ſe termine au pli de l'aîne.

Le bubonocèle eſt complet, quand les parties déplacées deſcendent juſques dans le ſcrotum aux hommes, & juſques dans les grandes lèvres aux femmes. Il eſt incomplet quand cela n'arrive pas.

Fabricius d'Aquapendente, & pluſieurs autres, avertiſſent de ne pas confondre un bubonocèle avec un bubon, ou quelque autre tumeur ſemblable; de peur qu'en faiſant une inciſion à la partie, on ne coupe l'inteſtin, & l'on ne faſſe par-là mourir le malade.

Le bubonocèle peut être cauſé par le relâchement inſenſible des anneaux des muſcles épigaſtriques, qui donnent paſſage aux alongemens du péritoine & aux vaiſſeaux ſpermatiques, ou par celui des arcades au travers deſquelles paſſent la veine & l'artère crurale. Cette maladie peut naître auſſi de quelques cauſes violentes, telles que les ſauts, une chûte, un coup, les efforts que l'on fait en touſſant, en criant, en jouant des inſtrumens à vent, ou en remuant quelque fardeau; l'exercice du cheval, les mouvemens d'une voiture, l'uſage immodéré des plaiſirs vénériens,

& quelques autres ſemblables. *Voyez* HERNIE.

BUCARIZA ; nom propre d'une ville de Croatie, ſur la mer Adriatique, à huit milles de Fiume.

BUCAROS ; ſubſtantif maſculin. Les Eſpagnols & les Portugais donnent ce nom à une ſorte de terre ſigillée qui ſe trouve dans leur Pays, & à laquelle on attribue pluſieurs propriétés, comme d'être ſtiptique, aſtringente, & bonne contre les poiſons. Les Dames de ces contrées ſont dans l'habitude de mâcher continuellement de cette terre, dont l'odeur eſt aſſez agréable.

BUCCAL, ALE ; adjectif, & terme d'Anatomie. Il ſe dit des parties qui ont rapport à la bouche.

NERF BUCCAL EXTERNE, ſe dit, ſelon M. Petit, du premier des quatre rameaux que jette le nerf maxillaire inférieur, quand il eſt ſorti du crâne. Ce *buccal externe* va ſe rendre entre les deux apophyſes de la mâchoire inférieure au muſcle maſſeter.

NERF BUCCAL EXTERNE, ſe dit, ſelon le même Anatomiſte, du troiſième des quatre rameaux dont nous venons de parler, qui va ſe perdre dans le muſcle buccinateur, aux glandes buccales & à la lèvre ſupérieure.

GLANDES BUCCALES, ſe dit de petites glandes placées au-dedans des joues & des lèvres, où elles filtrent une humeur qui ſert à la maſtication.

ARTÈRE BUCCALE, ſe dit d'une artère ainſi appelée de ce qu'elle ſe diſtribue au muſcle buccinateur.

BUCCARIE ; nom propre d'un grand pays d'Aſie, dans la Tartarie. On le diviſe en grande & petite Buccarie. La grande Buccarie comprend la Sogdiane & la Bactriane des Anciens, avec leurs dépendances. Elle a le pays des Calmoucks au nord ; la petite Buccarie au levant ; & au midi, la Perſe & les Etats du Grand Mogol. On lui donne cent cinquante lieues de longueur, & à peu près autant de largeur. C'eſt aujourd'hui la partie la plus peuplée & la mieux civiliſée de la Tartarie. On appelle communément Tartares Usbecks, les Peuples qui l'habitent.

Ces Peuples ſont braves & courageux ; & leurs femmes, qui ſont bien faites pour la plûpart, les accompagnent ſouvent à la guerre.

Les terres de la grande Buccarie ſont ſingulièrement fertiles en toutes ſortes de fruits ; les rivières y abondent en poiſſons, & les montagnes y renferment de riches mines.

La petite Buccarie eſt à l'orient des montagnes de Cachemire, & compoſe ce qu'on appelle le Royaume de *Caſchgar*. Voyez *ce mot*.

BUCCELLAIRES ; (les) on a donné ce nom à une ſorte de Soldats répandus dans l'Empire Grec, & qui furent ainſi appelés de ce que l'Empereur leur fourniſſoit des vivres.

BUCCELLAIRES, s'eſt auſſi dit, ſous les Empereurs Grecs, de certains Officiers prépoſés pour diſtribuer des vivres aux troupes. C'étoit à peu près ce que nous appelons *Munitionnaires*.

BUCCELLAIRES, s'eſt encore dit, chez les Viſigots, de certains Paraſites que les Princes & les Seigneurs entretenoient & nourriſſoient à leurs frais.

BUCCELLATION ; ſubſtantif féminin. Quelques Chimiſtes ont employé ce mot pour exprimer l'opération par laquelle on diviſe certaines ſubſtances, comme par bouchées, pour les travailler.

BUCCHANTE; ſubſtantif féminin. Plante fort commune aux environs de Montpellier. C'eſt une eſpèce de conyze. *Voyez* ce mot.

BUCCIN; ſubſtantif maſculin. *Buccinum.* Coquillage de la claſſe des univalves, & de la huitième famille des coquillages de mer de M. d'Argenville. Il a, dit ce Naturaliſte, le ventre étendu, la bouche alongée, la queue longue & détachée du corps, quelquefois courte, avec un bec recourbé, & une clavicule élevée ou aplatie.

Le caractère générique le plus ordinaire du buccin, eſt d'être en forme de trompettes ou de cornet.

Belon dit que les buccins ſe trouvent parmi les rochers, & qu'ils ne paroiſſent pas dans les premiers jours de la canicule.

Alexandre *Trallianus*, ou de Tralles, preſcrit le buccin pour nourriture à ceux qui ont des palpitations de cœur.

Gallien dit qu'en le faiſant cuire au four, & le broyant enſuite avec du miel, on en fait un excellent remède contre les rouſſeurs.

BUCCINATEUR; adjectif maſculin, ſubſtantivement pris, & terme d'Anatomie, qui ſe dit d'un muſcle ſitué tranverſalement ſur les joues, dont il fait partie. Ses attaches ſont aux gencives des deux mâchoires, vers les dernières dents molaires, à l'apophyſe coronoïde de la mâchoire inférieure, & à l'angle de la bouche. Il eſt percé vers ſon milieu par le conduit ſalivaire de Stenon. Il ſert, dans la maſtication, à remuer les alimens, & à les faire entrer dans la bouche, en aplatiſſant la joue.

BUCCINE; ſubſtantif féminin. *Buccina.* Ancien inſtrument de guerre, dont on ſe ſervoit autrefois à l'armée pour avertir les gardes de nuit, & annoncer aux Soldats le moment où ils devroient deſcendre & monter la garde.

BUCENTAURE; ſubſtantif maſculin, & terme de Mythologie. Il ſe dit d'une eſpèce de centaure qui avoit le corps d'un taureau. D'anciens monumens repréſentent Hercules aux priſes avec un Bucentaure, que ce Héros preſſe pour l'étouffer.

BUCENTAURE, ſe dit d'un gros & ſuperbe bâtiment de mer, que monte tous les ans le Doge de Veniſe, quand il fait la cérémonie ſingulière d'épouſer la mer le jour de l'Aſcenſion. Il lui en côûte chaque fois un anneau d'or, qu'il donne pour préſent de nôces à cette étrange épouſe.

BUCÉPHALE; nom propre du cheval fameux, que n'avoient pû réduire les Écuyers de Philippe, Roi de Macédoine, & que dompta Alexandre à l'âge de quinze ans. Ce cheval fut depuis monté par ce Héros dans le cours de ſes victoires. *Voyez* BUCÉPHALIE.

BUCÉPHALIE; nom propre d'une ville des Indes, ſituée, ſelon Ptolémée, ſur les rives de l'Hydaſpe. Elle fut ainſi appelée en mémoire de Bucéphale, cheval fameux, que montoit Alexandre, & qui ſauva la vie à ce Prince, en l'enlevant du milieu des ennemis, où il s'étoit imprudemment engagé, le jour même qu'il vainquit Porus, Roi des Indes.

BUCH; nom propre d'un petit Pays de France, en Gaſcogne. Il a onze lieues de longueur & huit de largeur. Les habitans y ſont gens de mer pour la plûpart, & font un commerce aſſez conſidérable en braie, en réſine & en goudron.

C'eſt d'ailleurs une contrée ſabloneuſe, sèche & aride.

BUCHAN; nom propre d'une Province de l'Ecoſſe ſeptentrionale. Elle s'étend depuis le Spey & le Don, qui la ſéparent des Provinces de Murrai & de Marr, juſqu'à la mer d'Allemagne. Il y a quantité d'agates; & l'on prétend qu'il n'y a point de ſouris, & qu'elles ne peuvent y vivre.

BUCHAU; nom propre d'une ville libre & Impériale d'Allemagne, en Souabe, ſur le Féderſée, à deux milles de Bibérach. Il y a là une Abbaye de même nom, dont l'Abbeſſe a voix aux Diètes de l'Empire.

BUCHAW; nom propre d'un petit Pays d'Allemagne, appartenant à l'Abbé de Fulde, & ſitué entre la Franconie & la baſſe Heſſe. La ville de Fulde en eſt la capitale.

BÛCHE; ſubſtantif féminin. *Truncus.* Pièce de gros bois de chauffage. *Il faut mettre au feu cette bûche. C'eſt une bûche de hêtre.*

Controlleurs de la bûche, ſe dit, en termes de Police, de certains petits Officiers, dont les fonctions conſiſtent à veiller ſur les chantiers à ce que les bois de chauffage aient les qualités déterminées par les Règlemens.

On dit proverbialement, d'une perſonne lente & peſante, *qu'elle ne ſe remue non plus qu'une bûche.*

On dit auſſi figurément & proverbialement, d'une perſonne ſtupide, *que c'eſt une bûche.*

Réparation a la bûche, ſe dit, en termes d'Eaux & Forêts, de l'amende prononcée contre quelqu'un, pour avoir abattu ou enlevé du bois par délit dans quelque forêt.

Bûche, ſe dit, en termes de Jardinage, de la tige des orangers étêtés qui nous viennent de Gênes ou de Provence.

Bûche, ſe dit, en termes de Marine, d'un petit bâtiment dont on ſert à la mer pour la pêche. Les Anglois & les Hollandois en font uſage pour la pêche du hareng.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BUCHEN; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, de l'Electorat de Mayence, à trois lieues d'Amorbach.

BÛCHER; ſubſtantif maſculin. Lieu où l'on ſerre le bois deſtiné à être brûlé. *Il faut faire arranger ce bois dans le bûcher.*

Bûcher, ſe dit auſſi d'un grand amas de bois ſur lequel les Anciens mettoient les corps morts pour les brûler.

On conſtruiſoit les bûchers d'if, de pin, de frêne, & d'autres bois qui s'enflamment aiſément. On répandoit ſur le cadavre du vin, du lait, du miel; & ſur le bûcher, de l'huile, des parfums, des liqueurs odoriférantes, des aromates, *&c.* mais ces profuſions de liqueurs & d'aromates furent défendues dans la ſuite par la Loi des douze Tables.

Quand on avoit oint le corps mort, on lui ouvroit les yeux, & l'on mettoit une pièce de monnoie dans ſa bouche; alors les parens les plus proches du défunt, mettoient le feu au bûcher, en détournant le viſage, & en priant les vents de hâter l'incendie.

Dès que le bûcher étoit bien allumé, on y jettoit les armes & les habits les plus riches du mort. On y jettoit auſſi les bœufs, les taureaux & les autres animaux que l'on avoit immolés pour cette cérémonie lugubre.

Quelquefois des perſonnes, amies du défunt, ſe tuoient ſur ſon bûcher. On ſait que cette coutume fanatique & barbare, ſubſiſte encore de nos jours en différentes contrées des Indes.

Auſſitôt que le cadavre étoit conſumé, on éteignoit les flammes avec du vin, & les parens du mort renfermoient ſes os & ſes cendres dans une urne, où ils mêloient des fleurs & des liqueurs odoriférantes. Après quoi un Prêtre jettoit de l'eau à trois repriſes ſur l'aſſemblée, pour la purifier. Quand on étoit près de partir, chacun diſoit à celui qui venoit d'être brûlé, un dernier adieu conçu en ces termes : *Adieu, adieu, adieu pour toujours; nous te ſuivrons tous dans l'ordre que preſcrira la Nature.* Une pleureuſe congédioit enſuite les aſſiſtans, & l'urne s'enfermoit dans un tombeau, ſur lequel on gravoit une inſcription, avec une prière pour que les os du mort repoſaſſent mollement.

BUCHEREST ou BUCHOREST; nom propre d'une ville conſidérable de Turquie, dans la Valachie, ſur la rivière de Dembrowitz, à une journée de ſon embouchure dans le Danube. C'eſt la réſidence du Hoſpodar de Valachie.

BUCHERI; nom propre d'une Ville & Principauté d'Italie, en Sicile, dans la Province de Noto, environ à trois milles de Monteroſſo.

BÛCHERON; ſubſtantif maſculin. *Lignator.* Celui qui fait métier d'abattre du bois dans une forêt. *A-t-on payé les Bucherons qui ont abattu ces chênes?*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, & la troiſième brève au ſingulier, & longue au pluriel.

BÛCHETTE; ſubſtantif féminin. Diminutif, qui ſe dit du menu bois que les pauvres gens vont amaſſer de côté & d'autre dans les forêts. *Ils vont chercher des bûchettes.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

BUCHIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois Marchand de Bois.

BUCHOREST. *Voyez* BUCHEREST.

BUCHORN; nom propre d'une petite ville libre & Impériale d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, ſur le lac de Conſtance, à cinq milles d'Uberlingen.

BUCHWALD; nom propre d'un canton d'Allemagne, en Souabe, près du lac de Conſtance, & autour de Buchorn.

BUCHY; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à quatre lieues & demie, nord-eſt, de Rouen.

BUCIOCHE; ſubſtantif *maſculin.* On donne ce nom, dans le commerce, à une ſorte de draps de Provence & de Languedoc, que les vaiſſeaux François portent à Alexandrie & au Caire, où ils valent ordinairement ſoixante medins le pic.

BUCK; nom propre d'une ville de Pologne, ſur la rivière de Boug, dans le Palatinat de Bez, à neuf lieues de Léopol.

BUCKINGHAM; nom propre d'une ville capitale d'une Province de même nom, & ſituée ſur la rivière d'Ouſe, à quarante-quatre milles de Londres.

BUCKINGHAMSIRE; nom *propre* d'une Province d'Angleterre, dans l'intérieur de l'île. Elle contient quatre cens quarante-un mille arpens, & l'on y compte environ dix-huit mille maiſons. Les pâturages qui y abondent, y ſont couverts de moutons

moutons, dont on tire une laine très-eſtimée.

BUCKOR ; nom propre d'une ville de l'Indouſtan, en Aſie, dans une île que forme l'Inde, vis-à-vis de l'embouchure du Ravi dans ce fleuve.

Cette ville eſt capitale d'une Province de même nom, qui eſt diviſée par l'Inde, en deux parties, & qui a pour bornes le pays de Multan au nord ; celui de Bando au Levant, ceux de Jeſſelmère & de Tata au midi, & le Segeſtan au Couchant.

BUCOLIASME ; ſubſtantif maſculin. On nommoit ainſi dans l'ancienne Grèce, les chanſons que chantoient les Bergers, en conduiſant leurs troupeaux. Le Berger Diomus fut, ſelon Athénée, le premier Auteur de ce genre de Poëſie.

Le nom de *Bucoliaſme* déſignoit encore un air à danſer qui ſe jouoit ſur la flûte.

BUCOLIQUE ; adjectif des deux genres. *Bucolicus, a, um.* Ce mot ſignifie Paſtoral, & ſe dit des Poëſies qui ont rapport aux Bergers & aux troupeaux.

La Poëſie *Bucolique*, la plus ancienne de toutes les Poëſies, eſt un enfant de l'amour & de l'oiſiveté. On la croit née en Sicile parmi les divertiſſemens des Bergers, dans ces temps heureux où la vie paſtorale étoit en honneur. Elle a pour objet le ſoin des troupeaux, les richeſſes de la nature, & les délices de la vie champêtre. Moſchus, Bion, Théocrite, & ſur-tout Virgile, ſont les Auteurs de l'Antiquité qui ont le mieux réuſſi à ce genre de Poëſie.

Le vers héxamètre faiſoit chez les Grecs & les Latins, la ſubſtance de la Poëſie *Bucolique* : on trouve cependant quelques vers Pentamètres dans Théocrite, mais qui font partie des chanſons que chantent ſes Bergers. Notre Poëſie admet toute meſure de vers pour le genre paſtoral : on pourroit même dire que les vers libres & irréguliers, ſont ceux qui lui conviennent le mieux.

BUCOLIQUES, ſe dit ſubſtantivement au pluriel. *Il lit les Bucoliques de Virgile.*

BUCOLIQUES, ſe dit auſſi au pluriel, dans le ſtyle familier, d'un aſſemblage de choſes de peu de valeur & de conſéquence, comme nippes, breloques, *&c. Il nous fit l'étalage de ſes bucoliques.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas un *bucolique poëme*, mais *un poëme bucolique.*

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bukolike.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BUCORNE ; terme de Mythologie, & ſurnom de Bacchus, quand on le repréſentoit avec une corne de taureau à la main, ſymbole ancien d'un vaſe à boire.

BUCORTA ; nom propre d'une petite rivière d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure. Elle a ſon embouchure dans la Mer, près du bourg de Pagliapoli.

BUDAIS ; nom propre d'une Contrée de la Tartarie, en Europe. Elle s'étend entre les embouchures du Niéper & du Danube, & elle eſt habitée par les Tartares Budziacks, qui vivent en liberté, & ne recon-

noiſſent, ni le Kan, ni le Grand-Seigneur.

BUDE; nom propre d'une ville forte & conſidérable de la baſſe Hongrie, dont elle eſt capitale. Elle eſt ſituée ſur le Danube, à quarante-deux lieues de Vienne. On recueille d'excellens vins dans les environs où ſe trouvent auſſi des eaux thermales.

Cette ville fut priſe & brûlée en 1526, par le Grand-Seigneur Soliman, qui la donna à Jean Zapoli, Vaivode de Transſylvanie, que ce Sultan avoit créé Roi de Hongrie. Elle fut repriſe en 1527, par Ferdinand, Duc d'Autriche; mais Soliman y rentra en 1529. Elle a depuis été aſſiégée pluſieurs fois inutilement, & les Turcs l'ont gardée juſqu'en 1686, que l'Empereur parvint à s'en rendre maître.

BUDELICH; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, ſur la rivière de Traen, à quatre lieues de Trèves.

BUDIA; nom propre d'une ancienne ville d'Aſie, qu'Etienne le Géographe place dans la Phrygie.

BUDINE; vieux mot qui ſignifioit autrefois nombril.

BUDINGEN; nom propre d'une ville d'Allemagne, en Vétéravie, au Comté d'Iſembourg, ſur la rivière de Nidder.

BUDOA; nom propre d'une ville épiſcopale & maritime de Dalmatie, qui appartient à la République de Véniſe. Elle eſt à dix milles d'Antivari. Elle ſouffrit beaucoup du tremblement de terre de 1667.

BUDOR; nom propre d'un bourg de France, en Gaſcogne, à ſept lieues, ſud-eſt, de Bordeaux.

BUDRIO; nom propre d'un bourg d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, à quatre lieues de Bologne. On vante la beauté du chanvre qu'on y recueille.

BUDUA; nom propre d'une ancienne ville d'Eſpagne, qu'Antonin place ſur la route de Lisbonne à Merida. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village de l'Eſtrémadure.

BUDZIAC; nom propre. *Voyez* BESSARABIE, c'eſt la même choſe.

BUECH; nom propre d'une rivière de France, qui a ſa ſource en Dauphiné, aux pieds des montagnes de la Croix Haute, & ſon embouchure à Siſteron, dans la Durance, après un cours d'environ dix lieues.

BUÉE; vieux mot qui ſignifioit autrefois leſſive.

BUEIL; (le) nom propre d'une ville & château du Comté de Nice, à trois lieues d'Entrevaure. C'eſt le chef-lieu d'un Comté de même nom.

BUENA-PAZ; nom propre d'une île de l'Amérique méridionale, dans la mer du Sud, près de la nouvelle Guinée, à quarante lieues de Saint-Auguſtin.

BUENOS-AYRES; nom propre d'une belle ville de l'Amérique méridionale, ſituée dans une plaine magnifique, ou plutôt dans un pré de cent lieues de longueur, ſur la rivière de la Plata, & près de ſon embouchure. Elle appartient aux Eſpagnols, qui en ont fait la capitale du Gouvernement de Rio de Plata dans le Paraguai. Il s'y fait un commerce conſidérable en Négres, en ſuif, en bétail, en cuirs, en or & en argent. C'eſt-là où s'embarquent pour l'Eſpagne l'or & l'argent du Chili & du Pérou.

Les vins & le bois ſont rares à Buenos-Ayres; mais les vivres y ſont d'ailleurs au prix le plus médiocre. Un bœuf ne coûte qu'un écu, un mouton trente ſous, un

faiſan, une gelinote deux ſous, *&c.*

Les chevaux ſont auſſi très-communs dans le Pays, & les meilleurs ne s'y vendent guères que quatre ou cinq écus.

BUEN-RETIRO; nom propre d'une Maiſon Royale d'Eſpagne, bâtie par Philippe IV, à l'extrémité de Madrid.

BUER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois faire la leſſive.

BUFALORA; nom propre d'un bourg d'Italie, dans le Milanez, entre Abiagraſſo & Seſto.

BUFFE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſoufflet.

BUFFER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois enfler les joues.

BUFFET; ſubſtantif maſculin. *Armarium.* Sorte d'armoire, dans laquelle on enferme la vaiſſelle & le linge de table. *Vous trouverez des aſſiettes dans le buffet.*

Buffet, ſe dit auſſi de la table ſur laquelle on place une partie de la vaiſſelle qui doit ſervir au repas, de même que le pain, les verres, *&c. Faites dreſſer le buffet?*

Buffet, ſe dit encore de la vaiſſelle même. *Il vient d'acheter un buffet d'argent qui eſt ſuperbe.*

Buffet, ſe dit, en parlant d'Orgues, de la Menuiſerie qui les contient, & de celle qui renferme chaque jeu en particulier. *On n'a pas raccommodé le buffet du grand jeu.*

Buffet d'Orgues, ſe dit ainſi d'une petite Orgue toute entière, c'eſt-à-dire, le buffet & tout ce qu'il renferme. *Il vient de me vendre ſon buffet d'Orgues.*

Buffet, ſe dit, en termes de Fonteniers, d'une demi-pyramide d'eau adoſſée contre un mur, ou placée dans le fond d'une niche, avec pluſieurs coupes & baſſins formant des nappes.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *f* qui eſt oiſif, & écrire *buſet.* Voyez Orthographe.

BUFFETÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Buffeter.

BUFFETER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Terme de Fauconnerie, qui exprime l'action de l'oiſeau, quand il donne de la tête en paſſant contre un plus fort. *Le faucon a buffeté la proie.*

Buffeter, ſe dit auſſi de l'action de ces Voituriers infidèles, qui percent les tonneaux qu'ils conduiſent, afin d'en boire le vin.

Buffeter, eſt encore un vieux verbe qui ſignifioit autrefois tourmenter.

BUFFETEUR; ſubſtantif maſculin. On déſigne ainſi un Voiturier infidèle qui boit en chemin au tonneau qu'il conduit. La Loi prononce la peine des Galères contre les Buffeteurs.

BUFFIER, BUFFOIER; vieux verbes qui ſignifioient autrefois donner des ſoufflets.

BUFFLE; ſubſtantif maſculin. Animal quadrupède, originaire d'Afrique, de la groſſeur du bœuf ou du taureau, auquel il reſſemble beaucoup par la forme du corps, de la tête, des jambes; *&c.* Ces deux animaux cependant, quoique fort reſſemblans, comme le remarque M. de Buffon, quoique domeſtiques, ſouvent ſous le même toit, & nourris dans les mêmes pâturages, quoiqu'à portée de ſe joindre, & même excités par leurs conducteurs, ont toujours refuſé de s'unir; ils ne pro-

duiſent, ni ne s'accouplent enſemble : leur nature eſt plus éloignée, que celle de l'âne ne l'eſt de celle du cheval ; elle paroît même antipathique ; car on aſſure que les vaches ne veulent pas nourrir les petits buffles, & que les mères buffles refuſent de ſe laiſſer têter par des veaux. Le *buffle* eſt d'un naturel plus dur & moins traitable que le bœuf, il obéit plus difficilement, il eſt plus violent, il a des fantaiſies plus bruſques & plus fréquentes ; toutes ſes habitudes ſont groſſières & brutes : il eſt après le cochon, le plus ſale des animaux domeſtiques, par la difficulté qu'il met à ſe laiſſer nettoyer & panſer : ſa figure eſt groſſe & repouſſante, ſon regard ſtupidement farouche, il avance ignoblement ſon cou, & porte mal ſa tête, preſque toujours panchée vers la terre ; ſa voix eſt un mugiſſement épouvantable, d'un ton beaucoup plus fort & plus grave que celui d'un taureau ; il a les membres maigres, & la queue nue, la mine obſcure, la phyſionomie noire comme le poil & la peau ; il diffère principalement du bœuf à l'extérieur par cette couleur de la peau, qu'on apperçoit aiſément ſous le poil, qui n'eſt que peu fourni ; il a le corps plus gros & plus court que le bœuf, les jambes plus hautes, la tête proportionnellement beaucoup plus petite, les cornes moins rondes, noires, & en partie comprimées, un toupet de poil crépu ſur le front ; il a auſſi la peau plus épaiſſe & plus dure que le bœuf ; ſa chair noire & dure, eſt non-ſeulement déſagréable au goût, mais répugnante à l'odorat ; le lait de la femelle buffle, n'eſt pas ſi bon que celui de la vache ; elle en fournit cependant en plus grande quantité. Dans les pays chauds, preſque tous les fromages ſont faits de lait de buffle ; la chair des jeunes buffles, encore nourris de lait, n'en eſt pas meilleure ; le cuir ſeul vaut mieux que tout le reſte de la bête, dont il n'y a que la langue qui ſoit bonne à manger ; ce cuir eſt ſolide, aſſez léger, & preſque impénétrable. Comme ces animaux ſont en général plus grands & plus forts que les bœufs, on s'en ſert utilement au labourage ; on leur fait traîner & non pas porter les fardeaux ; on les dirige, & on les contient au moyen d'un anneau qu'on leur paſſe dans le nez ; deux buffles attelés ou plutôt enchaînés à un chariot, tirent autant que quatre forts chevaux ; comme leur cou & leur tête ſe portent naturellement en bas, ils emploient en tirant tout le poids de leur corps, & cette maſſe ſurpaſſe de beaucoup celle d'un cheval ou d'un bœuf de labour.

Le *buffle*, comme tous les autres grands animaux des climats méridionaux, aime beaucoup à ſe vautrer, & même à ſéjourner dans l'eau ; il nage très-bien, & traverſe hardiment les fleuves les plus rapides : comme il a les jambes plus hautes que le bœuf, il court auſſi plus légèrement ſur terre. Les Nègres en Guinée, & les Indiens au Malabar, où les buffles ſauvages ſont en grand nombre, s'exercent ſouvent à les chaſſer ; ils ne les pourſuivent ni ne les attaquent de face ; ils les attendent grimpés ſur des arbres, ou cachés dans l'épaiſſeur de la forêt, que les buffles ont de la peine à pénétrer, à cauſe de la groſſeur de leur corps, & de l'embarras de leurs cornes : ces peuples trouvent la chair du buffle bonne, & tirent un grand profit de leurs

peaux & de leurs cornes, qui ſont plus dures & meilleures que celles du bœuf.

La corne & les ongles de cet animal, ſont ſalutaires dans l'épilepſie & les convulſions. Son ſuif & ſa moelle s'emploient pour réſoudre & fortifier les nerfs.

On dit proverbialement d'une perſonne, qu'*elle ſe laiſſe mener par le nez comme un buffle*; pour dire, qu'elle ſe laiſſe duper par trop de ſimplicité.

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un qui eſt ſans eſprit, que *c'eſt un vrai buffle.*

BUFFLE, ſe dit d'un cuir de buffle, quand il eſt paſſé à l'huile. On en fait des eſpèces de juſte-au-corps pour porter à la guerre, des ceinturons, *&c.* Les *buffles* ſont un article conſidérable du commerce des Européens à Conſtantinople, à Smyrne, & le long des côtes d'Afrique. *Sans ſon buffle il auroit été tué d'un coup d'épée.*

BUFFLE, ſe dit auſſi des peaux d'élans, bœufs & autres animaux ſemblables, qui étant préparées & paſſées à l'huile comme celle du buffle, s'emploient aux mêmes uſages.

MOULIN A BUFFLE, ſe dit d'un Moulin où l'on foule & prépare avec de l'huile, les peaux de buffles, d'élans, de bœufs, *&c.* pour en faire les buffles dont les gens de guerre font uſage.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

BUFFLETIN; ſubſtantif maſculin. Diminutif. Petit buffle.

BUFFLETIN, ſe dit auſſi de la peau de l'animal même.

BUFFOI; vieux mot qui ſignifioit autrefois vanité.

BUFFOIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois ſouffleter.

BUG, ou BOUG; nom propre d'une rivière de Pologne, qui a ſa ſource près de Léopol, & ſon embouchure entre Plocz & Warſovie, dans la Viſtule.

BUGA; nom propre d'une ville de la Natolie, dans la haute Caramanie, près de la ſource du Madre.

BUGABUGS; ſubſtantif maſculin. Les Anglois ont donné ce nom à une eſpèce de punaiſe qui incommode beaucoup les Habitans des rives de la Gambra, en Afrique.

BUGÉE; ſubſtantif maſculin. Ray donne ce nom à une ſorte de ſinge cercopithèque, aſſez rare, qui a la tête, le poil & la grandeur du caſtor.

BUGEN; nom propre d'une ville du Japon, capitale d'un Royaume de ce nom, dans l'île de Ximo.

BUGEY; (le) nom propre d'une petite Province de France, dont Belley eſt la capitale. Elle a ſeize lieues de longueur, & neuf de largeur. Ses bornes ſont la Franche-Comté au nord; le Rhône qui la ſépare du Dauphiné au ſud & à l'eſt; & l'Ain qui la ſépare de la Breſſe à l'oueſt. Il y a d'excellens pâturages, & l'on y fait quantité de fromages qui ſont un des principaux objets du commerce de cette Province.

BUGHE; vieux mot qui ſignifioit autrefois pâturages.

BUGIE; nom propre d'une ville forte, peuplée & maritime d'Afrique, au Royaume d'Alger, ſur la côte de la Méditerranée, dans une Province de ſon nom, dont elle eſt capitale. Cette Province eſt entourée de montagnes peuplées de familles Arabes.

BUGIENS; (les) peuples errans d'Afrique, au Royaume de Nubie, entre le Nil & la mer Rouge.

BUGLE ; ſubſtantif féminin. *Bugula.* Plante à tiges herbacées, les unes grêles, un peu cylindriques & rampantes ; les autres droites, longues d'une palme, quadrangulaires, & velues des deux côtés oppoſés. Ses feuilles ſont ſimples, très-entières, arrondies, molles, luiſantes, & légèrement découpées. Elle a les fleurs labiées, diviſées en trois déchirures, ordinairement de couleur bleue : il leur ſuccède quatre ſemences preſque rondes, que renferme une capſule qui a ſervi de calice à la fleur.

Cette plante croît dans les lieux pierreux, humides & ombrageux. Elle eſt vulnéraire, réſolutive, apéritive, & ſa ſaveur eſt amère & aſtringente.

On ſe ſert pour l'homme de toute la plante, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement. On en tire une eau diſtillée ; on en fait un extrait ; on preſcrit les feuilles dans les infuſions, apozèmes, & potions vulnéraires, à la doſe d'une poignée ; les fleurs, depuis une pincée juſqu'à deux ; le ſuc des feuilles exprimé & clarifié, à la doſe de quatre onces juſqu'à ſix ; le ſuc s'applique extérieurement ſur les plaies & les ulcères ; on en fait des gargariſmes ; on en tire une eau diſtillée.

On donne aux animaux l'infuſion à la doſe d'une demi-poignée dans deux livres d'eau ; le ſuc à la doſe d'une demi-livre.

BUGLE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois bœuf.

BUGLOSE ; ſubſtantif féminin. *Bugloſſum.* Plante à tiges nombreuſes, cylindriques, hériſſées de poil qui s'élèvent à la hauteur d'une coudée ; ſes feuilles ſont longues, velues, luiſantes, & ſes fleurs qui naiſſent aux ſommités des tiges ; ſont monopétales, diſpoſées en ombelle, & ordinairement de couleur bleue ou rouge : il leur ſuccède quatre ſemences rouſſes, terminées en pointe, & renfermées dans une capſule qui a ſervi de calice à la fleur.

Cette plante croît dans les champs, les chemins, & les terres incultes Elle eſt humectante, pectorale, fortifie le cœur, purifie le ſang, & en adoucit l'âcreté.

On prend les fleurs en manière de thé, ou leur conſerve depuis deux gros juſqu'à demi-once ; on donne ſon ſuc à la doſe de quatre ou ſix onces ; ſon eau diſtillée, eſt au nombre des cordiales tempérées, elle a peu de vertus. On donne cette plante en boiſſon à l'animal à la doſe de deux poignées pour deux livres d'eau.

BUGNE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois tumeur, contuſion.

BUGNON ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ruche à miel.

BUGO-DE-SAINT-CIRCQ ; nom propre d'un Bourg de France, en Périgord, ſur la Vezère, à cinq lieues & demie, ſud-eſt, de Périgueux.

BUGRANE ; *Voyez* ARRÊTE-BŒUF.

BUGY ; ſubſtantif maſculin. La Quintinie donne ce nom à une ſorte de poire, qui a quelque reſſemblance avec la bergamotte, & que l'on mange en carême.

BUHE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois cruche.

BUHOT ; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom dans les manufactures d'Amiens, à cette ſorte de petite bobine, qu'on appelle plus communément *eſpolin.* Voyez ce mot.

BUHOT, ſe dit auſſi, dans les manufactures d'Abbeville, d'une partie de la chaîne dont les étoffes ſont compoſées. Il forme une demi-portée.

BUHOT, ſe dit encore, en termes de marchands Plumaſſiers, des plumes teintes qui ſont dans leurs boutiques, pour y ſervir d'étalage.

BUIES; vieux mot qui ſignifioit autrefois entraves, fers aux pieds & aux mains.

BUIGNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois tumeur, contuſion.

BUIRE; ſubſtantif féminin. *Hydria.* Vaſe deſtiné à contenir des liqueurs. *Cette buire eſt remplie de vin. Une buire d'argent ciſelé.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BUIRONFOSSÉ; nom propre d'un Bourg de France, en Picardie, à trois lieues & demie, eſt-nord-eſt, de Guiſe.

BUIS; ſubſtantif maſculin. *Buxus.* Arbriſſeau dont il y a pluſieurs eſpèces. Il s'élève quelquefois en arbre, dont les branches ſont preſque carrées, l'écorce blanchâtre, rude, le bois jaune & très-dur: il a les feuilles ſimples, très-entières, ovales, luiſantes & toujours vertes; ſes fleurs n'ont point de pétales, & ſont compoſées de pluſieurs étamines, qui ſortent du fond d'un calice formé de feuilles. Les embryons naiſſent ſéparément des fleurs, & deviennent dans la ſuite des fruits qui s'ouvrent de trois côtés, & contiennent des ſemences oblongues, arrondies d'un côté, & aplaties de l'autre.

Cet arbriſſeau croît ſur les montagnes & dans les bois; ſes feuilles ſont amères, d'une odeur peu agréable, ſudorifiques, purgatives & mondificatives. On en fait uſage en décoction, & l'on en met une demi-once ſur une livre d'eau, pour une tiſane aux perſonnes; & deux onces ſur deux livres d'eau, pour les animaux. On tire du bois une huile fétide, qui a une vertu anti-ſpaſmodique. Quand elle eſt rectifiée & priſe intérieurement, elle eſt anodyne & diaphorétique.

Le bois de buis eſt employé dans les Arts, comme un bois fort traitable & de beaucoup de durée. Il faut le choiſir dur, peſant, ſe poliſſant aiſément, & de couleur jaune pâle. Il ſe multiplie de graine & de bouture.

Il y a le *buis nain*, qui ſert aux Jardiniers pour former la broderie des parterres; & les bordures des plates bandes.

Il y a auſſi le *buis panaché*, dont la feuille eſt bien plus belle que celle des autres.

BUIS, ſe dit d'un outil de Cordonniers, fait d'un morceau de bois de ce nom, & qui ſert à ces Artiſans pour liſſer les bords des ſemelles, quand le tranchet leur a donné la forme qu'elles doivent avoir.

On dit proverbialement & populairement, *donner le buis*; pour dire, donner une dernière façon à quelque choſe, la polir, la perfectionner.

On dit auſſi populairement & proverbialement, que *quelqu'un a un menton de buis*; pour dire, qu'il a un menton large & qui avance.

Ce monoſyllabe eſt long.

BUIS; (le) nom propre d'une ville de France, en Dauphiné, ſur l'Ouéze, à trois lieues & demie, oueſt-ſud-oueſt, de Montauban.

BUISE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois un canal.

BUISINE ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de trompette.

BUISNART ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſot, hébêté.

BUISSE ; ſubſtantif féminin, & terme de Cordonniers, qui ſe dit d'une ſorte de billot de bois où il y a un creux, par le moyen duquel on donne la forme aux ſemelles de ſouliers, qu'on bat deſſus avec un marteau.

BUISSIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois le lieu deſtiné à traire les vaches.

BUISSIÈRE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois un lieu planté de buis.

BUISSON ; ſubſtantif maſculin. Touffe d'arbriſſeaux ſauvages & épineux. *Ce canton eſt peuplé de buiſſons épais.*

Buisson, ſe dit, par oppoſition à forêt, d'un bois de peu d'étendue, & qui n'a pas au-delà de quinze cens arpens.

On dit, en termes de Vénerie, que *les cerfs vont prendre buiſſon ;* pour dire, qu'ils vont choiſir un lieu ſecret pour faire leur tête, quand ils ont mis bas.

On dit auſſi, en termes de Vénerie, qu'*on a trouvé buiſſon crëux ;* pour dire, qu'on n'a plus trouvé dans l'enceinte, la bête détournée.

On dit encore proverbialement & figurément, que *quelqu'un a trouvé buiſſon creux ;* pour dire, qu'il n'a pas trouvé la perſonne qu'il cherchoit.

On dit proverbialement & figurément, que *quelqu'un a battu les buiſſons, & qu'un autre a pris les oiſeaux ;* pour dire, que quelqu'un a eu toute la peine, & qu'un autre a eu le profit.

Buissons, ſe dit, en termes de Jardinage, des arbres fruitiers nains, auxquels on a donné la forme de buiſſons en les taillant au-dedans, & les laiſſant pouſſer au-dehors de tous côtés.

Buisson ardent ; *Voyez* Pyracante.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, & écrire *buiſon.* Voyez Orthographe.

BUISSONNIER, ÈRE ; adjectif qui n'eſt uſité, dans le diſcours ordinaire, qu'en ces phraſes : *Lapins buiſſonniers ;* pour dire, des lapins qui ſe tiennent dans des buiſſons : Et *faire l'école buiſſonnière ;* pour exprimer l'action d'un écolier qui va ſe divertir, au lieu d'aller en claſſe.

Buissonnier, ſe dit, en termes de Police, d'un Officier de ville, dont les fonctions conſiſtent à faire rapport aux Echevins des contraventions qui ſe font aux réglemens ſur la navigation, & à dreſſer des procès-verbaux de l'état des ponts, moulins, pertuis & rivières.

BUISSURES ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Doreurs, qui ſe dit des ordures que le feu a raſſemblées ſur une pièce que l'on a fait cuire. Elles s'enlèvent avec la gratte-boeſſe.

BUITRI ; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi, ſelon Ferdinand Lopez, certains oiſeaux de l'île de Tercère, ennemis déclarés des loups. Ils ont cinq pieds d'envergure ; & dès qu'ils apperçoivent un loup, les uns l'attaquent par les pieds, tandis que les autres

dui crèvent les yeux avec leurs becs.

BUKENFIORD ; nom propre d'un golfe de Norwège, dans la province de Stavanger. Il renferme pluſieurs petites îles.

BULACH ; nom propre d'une ville d'Allemagne, en Souabe, au duché de Wirtemberg.

Il y a en Suiſſe une petite ville du même nom, entre Zurich & Schaffouſe, que Frédéric d'Autriche vendit en 1409 au canton de Zurich.

BULAFO ; ſubſtantif maſculin. Sorte d'inſtrument de muſique, fort uſité chez les Nègres de la côte de Guinée. Il eſt fait de pluſieurs tuyaux d'un bois fort dur, arrangés artiſtement, & attachés les uns aux autres par de petites bandes de cuir. On tire des ſons de l'inſtrument en frappant ſur ces tuyaux avec des bâtons, dont les extrémités ſont garnies de cuir.

BULAGUEN ; nom propre d'une ville d'Afrique, au Royaume de Maroc, dans la province de Duquela, ſur le fleuve d'Ommirabi. Les environs en ſont fertiles, & abondent en pâturages.

BULBE ; ſubſtantif féminin. *Bulbus.* Terme de Botanique, qui ſe dit d'un oignon de plante, ou d'une racine ronde formée de pluſieurs peaux ou tuniques, emboîtées les unes dans les autres.

BULBE, ſe dit, en termes d'Anatomie, de l'œil & d'une eſpèce de tumeur naturelle du canal de l'urètre, formée par le tiſſu ſpongieux, qui eſt plus épais dans cet endroit.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde très-brève.

BULBEUX, EUSE ; adjectif. *Bulboſus, a, um.* Qui tient de la nature d'une bulbe. *Il n'y a là que des plantes bulbeuſes.*

On appelle, en termes d'Anatomie, *ſubſtance bulbeuſe de la dent*, une ſorte de bulbe qui ſe trouve dans la cavité même de la dent, & que forme l'épanouiſſement des vaiſſeaux de cette partie.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une bulbeuſe racine*, mais *une racine bulbeuſe.*

BULBO-CAVERNEUX ; adjectif, & terme d'Anatomie, qui ſe dit de deux muſcles de la verge, que l'on appelle auſſi *accélérateurs.* Voyez *ce mot.*

BULBONAC ; ſubſtantif maſculin. *Voyez* LUNAIRE.

BULCY ; nom propre d'un Bourg de France, en Berry, environ à cinq lieues, ſud-eſt, de Bourges.

BULE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois un feu en ſigne de réjouiſſance.

BULETEIL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois bluteau.

BULGAR ; *Voyez* BULGARIE.

BULGARES ; (les) anciens Peuples d'Aſie, qui habitoient le long du Wolga, d'où ils ſont venus en Europe, dans cette partie que, de leur nom, on a appelée *la Bulgarie.* Voyez *ce mot.*

Ce mot de *Bulgares*, qui n'étoit d'abord qu'un nom de nation, devint dans la ſuite un nom de ſecte, commun à tous ceux qui furent infectés des erreurs de cette nation. Les Bulgares tiroient leur origine des Manichéens, & ils avoient emprunté leur doctrine des Orien-

taux & des Grecs leurs voiſins. Leurs héréſies, qui furent condamnées en 1176 par le Concile de Lombez, conſiſtoient entr'autres choſes à ſoutenir qu'on ne devoit croire que le nouveau Teſtament; que le baptême étoit inutile aux petits enfans; que les maris, qui jouiſſoient de leurs femmes, ne pouvoient être ſauvés; que les Prêtres qui ſe comportoient mal ne conſacroient pas; qu'on n'étoit pas obligé d'obéir aux Evêques & aux autres Eccléſiaſtiques, qui ne vivoient pas ſelon les Canons; qu'il n'étoit point permis de jurer en quelque circonſtance que ce fût, *&c.*

Ces Sectaires ſe donnèrent un Chef, qui ſe qualifia de Fils aîné de l'Egliſe des Bulgares, & qui établit ſon ſiège dans la Bulgarie, où les divers hérétiques de France alloient le conſulter.

BULGARIE, ou DUCHÉ DE BULGAR; nom propre d'une province d'Aſie, dans la Tartarie, ſous la domination de l'Empire de Ruſſie. Elle eſt bornée, au nord, par le Royaume de Caſan; au levant, par la Baſquirie; au midi, par le Royaume d'Aſtracan; & au couchant, par le Wolga. Il y a, dans la partie orientale, des montagnes, du ſein deſquelles on tire du fer, du cryſtal, & des pierres précieuſes.

BULGARIE, eſt auſſi le nom d'une province de la Turquie d'Europe, qui a le Danube & la Walachie au nord, la mer noire au levant, la Romanie & la Macédoine au midi, & la Servie au couchant. C'eſt-là où vinrent s'établir les Bulgares d'Aſie, & où ils fondèrent un Royaume, qui fit dans la ſuite partie du Royaume de Hongrie, & que le Sultan Amurat II. conquit vers le milieu du 15e ſiècle. Sophie eſt la capitale du pays. Du temps des Rois Bulgares c'étoit Nicopoli, & ces Princes y tenoient leur Cour.

BULGOLDA; c'eſt, ſelon quelques-uns, une pierre qui ſe trouve dans la tête d'un animal très-rare, appelée *Bulgoldoph*. Elle a la groſſeur d'une noiſette. Les Indiens lui attribuent les propriétés du bézoar, & la regardent comme un contre-poiſon infaillible.

BULIA; nom propre d'une rivière de Grèce, dans la Livadie. Elle a ſon embouchure dans le golfe de Lépante, à trois lieues d'Aſpropiti.

BULIMIE; *Voyez* BOULIMIE.

BULIN; ſubſtantif féminin. *Bulinus*. Adanſon donne ce nom à un coquillage univalve d'eau douce du Sénégal, du genre des limaçons. Il vit communément, dit cet Auteur, ſur la lentille de marais, & ſur le Lemnos, dans les marais & les étangs de Pador. Sa coquille eſt très-petite, & de couleur fauve.

BULLAIRE; ſubſtantif maſculin. Recueil de pluſieurs Bulles. *Il faut conſulter le Bullaire.*

BULLBIRD; ſubſtantif maſculin. Oiſeau qui n'eſt pas plus gros que le roitelet, & qui a le bec d'une linotte, avec un plumage dont le fond eſt de couleur de tan, mais parſemé de taches noires & blanches. Cet oiſeau eſt en grande vénération chez les Nègres de la côte d'Or. S'il paroît autour de leurs habitations, ou s'ils le trouvent en leur chemin, ils conçoivent de ſa préſence le plus favorable augure.

BULLE; ſubſtantif féminin. *Bulla*. Lettre du Pape expédiée en parchemin, avec un ſceau de plomb, où

ſont les images de S. Pierre & de S. Paul.

La Bulle eſt la troiſième ſorte de reſcrit apoſtolique qui eſt le plus en uſage, ſoit pour les affaires de Juſtice, ſoit pour les affaires de grace. Les deux autres ſortes de reſcrits ſont le bref & la ſignature.

Les Bulles peuvent être comparées aux Edits, Lettres-Patentes, & Proviſions des Princes ſéculiers. Si les Bulles ſont lettres gracieuſes, le plomb qui ſert à les ſceller eſt pendant en lacs de ſoie ; & ſi ce ſont des lettres de Juſtice & exécutoires, le plomb eſt pendant à un cordeau de chanvre. Elles ſont écrites en latin, avec un caractère rond ou gothique. Le Bref, au contraire, eſt écrit en caractère net & ordinaire.

On peut diſtinguer quatre parties dans la forme de la Bulle ; la narration du fait, la conception, les clauſes & la date. Dans la ſalutation, le Pape prend la qualité de *Serviteur des Serviteurs de Jeſus-Chriſt*.

Les Jubilés s'octroyent par Bulles. En Eſpagne on expédie des Bulles pour toutes ſortes de bénéfices ; mais en France on n'a que de ſimples ſignatures en papier, à la réſerve des bénéfices conſiſtoriaux, pour leſquels il faut des Bulles. Ces ſortes de Bulles, ainſi que les proviſions & autres reſcrits qui ne concernent que les affaires des particuliers, s'éxécutent en France ſans Lettres-Patentes ; mais il eſt expreſſément défendu de recevoir, exécuter & faire exécuter toutes autres Bulles, ſi elles ne ſont revêtues de Lettres-Patentes, regiſtrées en la Cour. On y examine ſi elles ne contiennent rien de contraire aux libertés de l'Egliſe Gallicane. Il ſuffit en France que ces mots *proprio motu*, de notre propre mouvement, ſe trouvent dans une Bulle, pour la rejeter toute entière.

Les Bulles données ſur les points de Doctrine, ne s'acceptent par le Clergé de France, que par voie de Jugement.

Il faut obſerver ici que l'uſage d'exécuter les Bulles & reſcrits de la Cour de Rome, concernant les Bénéfices ſans Lettres-Patentes, n'a pas lieu en Flandre & en Hainaut. Il eſt encore d'uſage en Franche-Comté, de ne donner aucun effet aux Bulles & proviſions de Bénéfices obtenus à Rome, que quand elles ſont revêtues de Lettres d'attache. La même choſe eſt pratiquée en Artois.

BULLE *in Cena Domini*, ſe dit d'une Bulle fameuſe, dont la lecture ſe fait tous les ans publiquement à Rome le jour de la cêne, c'eſt-à-dire, le Jeudi-Saint, par un Cardinal-Diacre, en préſence du Pape, accompagné des autres Cardinaux & des Evêques.

Cette Bulle eſt l'ouvrage de pluſieurs Souverains Pontifes. Elle regarde principalement la matière de la puiſſance Eccléſiaſtique & civile, & prononce excommunication contre ceux qui appellent au Concile Général, des Décrets, Sentences & autres Ordonnances des Papes ; contre ceux qui favoriſent ou protègent les Appelans ; contre toutes les Univerſités, Collèges & Chapitres, qui enſeignent ou qui croyent que le Pape eſt ſoumis au Concile général. Pluſieurs articles concernent les hérétiques, les Pirates, ceux qui falſifient les Lettres Apoſtoliques, qui maltraitent les Pré-

lats, qui troublent ou veulent reſtreindre les Juriſdictions Eccléſiaſtiques, ou qui uſurpent les biens de l'Egliſe. Il y en a un, par lequel l'excommunication eſt prononcée contre tous Princes & autres qui exigeront des Eccléſiaſtiques quelque contribution que ce puiſſe être.

On a toujours proteſté en France contre cette Bulle, en ce qui regarde les droits du Roi, & les libertés de l'Egliſe Gallicane. En 1580 quelques Evêques s'étant donné des mouvemens pendant les vacations du Parlement, pour faire recevoir cette Bulle dans leurs diocèſes, le Parlement ordonna, ſur la plainte qui lui en fut portée par le Procureur-Général, que tous les Archevêques & Evêques qui l'auroient publiée, ſeroient ajournés, & cependant leur temporel ſaiſi; & que quiconque s'oppoſeroit à cet Arrêt, ſeroit réputé rebelle, & criminel de lèze-Majeſté.

BULLES, ſe dit ordinairement, au pluriel, pour déſigner les proviſions d'un bénéfice conſiſtorial. *Le nouvel Evêque n'a pas encore reçu ſes bulles.*

FULMINER UNE BULLE, ſignifie en faire la publication ou vérification.

On s'oppoſe quelquefois à la publication des Bulles ou Réſcrits des Papes; & quand il y a abus, on ſe contente, par reſpect pour le Saint Siège, d'appeler comme d'abus de l'exécution ou fulmination de la Bulle. Il y a cependant des cas où l'appel comme d'abus s'interjette de la Bulle même.

Après la mort du Pape, il ne s'expédie aucune Bulle juſqu'à l'élection de ſon Succeſſeur.

BULLE, ſe dit auſſi des Conſtitutions de quelques Empereurs.

BULLE D'OR, ſe dit, en Allemagne, d'une Conſtitution célèbre de l'Empereur Charles IV, approuvée par la Diète ou l'Aſſemblée générale des États de l'Empire, dont elle eſt regardée comme Loi fondamentale. On la compte au nombre de celles que les Empereurs ſont tenus d'obſerver, par la capitulation qu'on leur fait jurer au moment de leur Couronnement. La Bulle d'or fut faite pour terminer & prévenir les diſputes, quelquefois ſanglantes, qui accompagnoient ſouvent les élections des Empereurs, & pour empêcher les longs interrègnes dont l'Empire avoit ſouffert auparavant. Elle contient trente Chapitres, qui règlent la forme du Gouvernement, l'élection des Empereurs, la ſucceſſion des Electeurs, les privilèges des Membres de l'Empire, les Aſſemblées ou Diètes générales, le cérémonial de la Cour Impériale, les fonctions des Electeurs, le ſervice de la table de l'Empereur, le jour de ſon Couronnement, ou les autres jours qu'il tiendra Cour ſolemnelle.

Dans ces jours de ſolennités, l'Electeur de Saxe paroît à la Cour Impériale, tenant une meſure d'argent, qu'il remplit d'avoine dans un monceau qui s'élève juſqu'au poitrail de ſon cheval; il remet cette meſure au premier Palefrenier, & le reſte de l'avoine s'abandonne au pillage.

L'Electeur de Brandebourg vient auſſi à cheval, portant un baſſin d'argent, une aiguière pleine d'eau, & une ſerviette, pour donner à laver à l'Empereur.

Le Comte Palatin arrive encore à cheval, avec quatre jattes remplies de viande, qu'il place ſur la table.

Le Roi de Bohême porte une coupe d'argent, du poids de douze marcs, remplie de vin, & préſente à boire à l'Empereur. Les Electeurs de Bavière & d'Hanovre n'exiſtoient pas alors.

Le dernier article de la Bulle d'or, oblige les Electeurs ſéculiers à faire inſtruire leurs fils dans les langues étrangères.

La première partie de cette Conſtitution, fut publiée à Francfort en 1356, & la dernière à Metz, le jour de Noël de la même année. L'original le plus authentique, s'en conſerve à Francfort ſur le Mein, & le Magiſtrat de la Ville en eſt dépoſitaire. Le reſpect qu'on a pour cet exemplaire, eſt tel que l'Electeur de Mayence n'obtint que difficilement, en 1642, de faire renouveller les cordons de ſoie, preſque uſés, auxquels eſt attaché le ſceau de la Bulle d'or. On ne ſe prêta à ſes vûes, qu'à condition que la choſe ſe paſſeroit en préſence de pluſieurs Témoins.

BULLE D'OR DE BOHÊME, ſe dit d'un Privilège accordé, en 1348, au Roi & au Royaume de Bohême, par lequel l'Empereur Charles IV confirme les prérogatives attribuées en 1212 par Frédéric II, à Ottocare, Roi de Bohême.

BULLE D'OR DU BRABANT, ſe dit d'une Conſtitution de l'Empereur Charles IV, donnée à Aix-la-Chapelle en 1349, par laquelle ce Prince accorde aux Brabançons le privilège de ne pouvoir être traduits hors de leur Pays, pardevant aucun Tribunal, ſoit en matière civile, ſoit en matière criminelle.

BULLE, ſe dit de certaines petites boules d'or, d'argent, ou d'autres métaux, que les Enfans de qualité, & les Guerriers, auxquels on avoit décerné les honneurs du triomphe, portoient au cou chez les Romains. La grande Veſtale, & les Dames Romaines, portoient auſſi de ces bulles: la première, par diſtinction; & les autres, comme ornemens. La ſuperſtition faiſoit croire que ces Bulles étoient de puiſſans préſervatifs contre l'envie & les génies malfaiſans.

BULLE D'EAU OU BULLE D'AIR, ſe dit, en Phyſique, d'une petite boule d'eau, dont l'intérieur eſt rempli d'air.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bule*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BULLÉ, ÉE; adjectif. Qui eſt en forme authentique, en bonne forme. *Il a une Commiſſion bien ſcellée & bien bullée.*

BÉNÉFICE BULLÉ, ſe dit d'un Bénéfice dont les proviſions ne s'expédient à Rome qu'en forme de Bulle. *Tout Bénéfice de la Province de Lorraine, qui produit plus de vingt-quatre ducats de revenu, eſt un Bénéfice bullé.*

On dit d'un Eccléſiaſtique nommé à un Bénéfice, dont les proviſions s'expédient à Rome en forme de Bulle, *qu'il eſt bullé*, ou *qu'il n'eſt pas bullé*; pour dire, qu'il a reçu ſes Bulles, ou qu'il ne les a pas reçues. *Cet Evêque n'eſt pas encore bullé.*

BULLEITE, BULLETE; vieux mots qui ſignifioient autrefois petit ſceau.

BULLERBORN; nom propre d'une Fontaine d'Allemagne, en Weſtphalie, dans l'Evêché de Paderborn, près du village d'Oldenberck. Elle n'a de remarquable que les Con-

tes qu'en débitent les bons Weſtphaliens. Ils croient que cette Fontaine, qui étoit aſſez abondante en 1630, pour faire tourner la roue d'une forge, ceſſa de couler au mois de Décembre de cette année, dès que les troupes de Heſſe furent entrées dans l'Evêché de Paderborn; mais qu'elle reprit ſon cours en 1638, après que l'Evêque eut été rétabli dans ſes droits.

BULLES; nom propre d'une ville de France, en Beauvoiſis, ſur la Breſche, à trois lieues, eſt nord-eſt, de Beauvais.

BULLETIN; ſubſtantif maſculin. Petit billet, ſuffrage donné par écrit. Il n'eſt guères uſité, dans ce ſens, qu'en parlant des ſuffrages donnés par les Cardinaux pour l'élection d'un Pape. *On compta les bulletins que les Cardinaux avoient mis dans le calice.*

BULLETIN, ſe dit d'un petit billet par lequel on rend compte, journellement, de l'état actuel de quelque affaire importante, des mouvemens d'une armée, d'une maladie, &c. *Savez-vous ce que dit le bulletin?*

BULLETIN, ſe dit, en termes de Police, d'un ordre donné par les Officiers Municipaux, aux Bourgeois d'une Ville, pour loger des Soldats, faire des corvées, &c.

BULLETIN, ſe dit auſſi des certificats de ſanté que l'on va prendre, en temps de peſte, pour être admis à entrer dans les lieux où l'on ſe propoſe d'aller.

BULLETIN, ſe dit, en termes de Marine, d'une expédition en parchemin que les Commiſſaires & Commis des Claſſes délivrent *gratis*, à chaque Officier, Marinier & Matelot, & qui renferme leurs ſignaux, leurs privilèges, & les années qu'ils doivent ſervir.

BULLETIN, ſe dit encore d'un billet qui diffère de l'acquit, & qui ſert néanmoins à juſtifier qu'on a payé les droits d'entrée & de ſortie.

BULLETIN, s'eſt dit auſſi, en termes de Commerce, des billets que ceux qui avoient des comptes ouverts dans les Livres de la banque royale de France, devoient remettre aux Teneurs de Livres, pour s'y faire créditer ou débiter.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BULLI; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à une lieue, oueſt, de Neufchatel.

BULLINBROOCK; nom propre d'une ville & Comté d'Angleterre, dans la Province de Lincoln.

BULLIS; nom propre d'une ancienne ville de Grèce, que Ptolémée place en Macédoine, au Pays des Élymiotes.

BULLOQUES; (les) Peuples d'Aſie, répandus dans les Provinces de Méeran, de Ségeſtan, de Buckor & de Moultan. Ils ſont peu connus.

BULLOS; nom propre d'une petite ville de Suiſſe, chef-lieu d'un Bailliage de même nom, au canton de Fribourg.

BULTEAU; ſubſtantif maſculin. Arbre en boule. *Il y a pluſieurs bulteaux dans ce canton.*

BUMBOS; ſubſtantif maſculin. On a donné ce nom à une eſpèce de crocodiles, dont la rivière de Gambra, en Afrique, eſt remplie. Ils attaquent également les hommes & les animaux: auſſi les Nègres les craignent-ils ſingulièrement.

BUMICILIS; (les) ſorte de Religieux Mahométans, qu'on voit en Afrique, où ils ſe font paſſer pour Sor-

ciers, & pour combattre à outrance contre le Diable. L'Hiſtoire du fanatiſme des Nations revient ſouvent ſur la ſcène.

BUNARTIS; nom propre d'une ancienne ville, qu'Etienne le Géographe place dans la Lybie.

BUNETTE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de moineau d'un plumage gris, plus petit que la fauvette, & plus gros que le roitelet. Il fait ſon nid dans les haies.

BUNGO; nom propre d'une ville du Japon, capitale d'un Royaume de même nom, ſitué entre les Royaumes de Bugen & de Fiunga.

BUNIAS. *Voyez* NAVET.

BUNIER; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une certaine meſure de terre.

BUNIMA; nom propre d'une ville de Grèce, qu'Etienne le Géographe place dans l'Epire.

BUNOBORA; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, que Ptolémée place dans la Mauritanie céſarienne.

BUNTZ; nom propre d'une rivière de Suiſſe, qui a ſon embouchure dans l'Aar.

BUNTZEL; nom propre d'une petite ville de Siléſie, dans la principauté de Javer.

BUNTZLAU; nom propre de deux villes ſituées l'une auprès de l'autre, au milieu de la Bohême: l'une s'appelle *Buntzlau l'ancienne*, & l'autre *Buntzlau la nouvelle*. C'eſt dans la première que Boleſlas le cruel maſſacra, en 929, ſon frère Wenceſlas, Duc de Bohême. Ces deux villes ont beaucoup ſouffert durant les guerres de la Suède contre l'Allemagne.

BUONDENO; nom propre d'un bourg d'Italie, au duché de Ferrare, à l'embouchure du Panaro, dans le Po.

BUPHAGE; terme de Mythologie, & ſurnom d'Hercules, dont l'appétit étoit tel, que les Argonautes craignant qu'il n'épuisât leurs proviſions, l'obligèrent à ſortir de leur vaiſſeau. Il mangea un jour un bœuf entier dans un repas; mais il faut remarquer qu'il avoit trois rangs de dents.

BUPHONIES; adjectif féminin pluriel ſubſtantivement pris, & terme de Mythologie. Fêtes que les Athéniens célèbroient autrefois à l'honneur de Jupiter Polien, & dans leſquelles ils lui immoloient un bœuf, d'où elles furent appelées *buphonies*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

BUPHTHALMUM. *Voyez* ŒIL DE BŒUF.

BUPLEVRUM. *Voyez* OREILLE DE LIÈVRE

BUPRESTE; ſubſtantif féminin. *Bupreſtis*. Inſecte ailé, qui a un aiguillon comme la guêpe & l'abeille. pluſieurs l'ont placé dans le genre des cantharides. Il a auſſi des ſerres & des dents, c'eſt pourquoi ſa morſure eſt douloureuſe. Il ſe nourrit de chenilles, de lézards, de vers, d'araignées & d'autres inſectes. La Bupreſte empoiſonne le bétail qui l'avale en paiſſant.

On donne encore le nom de *bupreſte* à une petite araignée venimeuſe, de couleur rouge.

BURA; nom propre. C'étoit, ſelon Ptolémée, une ville du Péloponèſe, où Vénus, Cérès, Lucine, Iſis & Bacchus avoient chacun un temple. Son nom lui venoit, au rapport de Pauſanias, de Bura, fille d'Ion & d'Helice.

Pline parle d'une autre ville du même nom, qui étoit ſituée près

du fleuve Pellaconte, dans la Méſopotamie.

BURABOURG; nom propre. Ville ruinée d'Allemagne, vers les frontières de la Heſſe & de la Weſtphalie. Elle fut autrefois épiſcopale.

BURAGRAC; nom propre d'une rivière conſidérable d'Afrique, au royaume de Fez. Elle a ſa ſource dans le mont Atlas, & ſon embouchure dans l'Océan, auprès de Salé.

BURAIL; ſubſtantif maſculin. Sorte d'étoffe ou de ſoie, ou de laine, ou de fil, ou de coton, *&c.*

Le burail de Zurich eſt une ſorte de crépon. Il y a diverſes autres eſpèces de burails dont les noms varient ſelon les lieux où on les fabrique, & ſelon la manière dont ils ſont faits : tels ſont les burails croiſés, les burails ſimples, les burails d'étoupes, *&c.*

BURALISTE; ſubſtantif maſculin. Commis prépoſé pour recevoir dans un bureau le payement de certains droits. *Voilà la quittance du Buraliſte.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

BURAMOS; (les) Peuples d'Afrique, en Nigritie, qui habitent les rives de la rivière de St. Domingo, & s'étendent juſques vers l'embouchure du Riogrande. Ils ſont idolâtres, & obéiſſent, pour la plûpart, à un Roi qui tient ſa Cour dans un lieu appelé *Jarim*, à huit lieues du Havre de St. Dominique.

BURATE; *Voyez* ÉTAMINE.

BURATTES; (les) Peuples barbares & idolâtres, qui habitent dans la Sibérie, & qui ſont peu connus.

BURBAS; ſubſtantif maſculin. Petite monnoie des royaumes d'Alger & de Tunis, ſur laquelle ſont imprimées les armes du Dey. Six burbas valoient autrefois un aſpre; mais aujourd'hui ils n'en valent guères que la moitié.

BURBURATA; nom propre d'une île de l'Amérique méridionale, ſur la côte de la province de Venezuela, à deux lieues de Turiame.

BURC; vieux mot qui ſignifioit autrefois bourg.

BURCA; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, que Ptolémée place dans la Mauritanie céſarienne.

BURCHAUSEN; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la baſſe Bavière, ſur la rivière de Saltz, près de ſon embouchure dans l'Inn, à treize milles de Munich.

BURCKEM; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, en Bavière, à l'embouchure du Lech, dans le Danube, entre Neubourg & Ingolſtadt.

BURCZLAND; nom propre d'une contrée de la Tranſilvanie, entre la Moldawa & l'Alaut. Elle eſt entourée de montagnes.

BURDALO; nom propre d'une rivière d'Eſpagne, dans l'Eſtrémadure. Elle a ſa ſource dans la montagne de Santa-Cruz, vers Truxillo, & ſon embouchure dans la Guadiana.

BURDOA; Ptolémée place une ancienne ville de ce nom en Eſpagne, dans la Luſitanie.

BURDUGNO; nom propre d'une petite ville de la Morée, ſituée entre Miſitra & l'embouchure du Vaſilipotamo.

BURE; ſubſtantif féminin. *Bura.* Sorte d'étoffe groſſière faite de laine. On fabrique des bures à Giſors & à Thibivilliers, dans le Vexin Normand. *Cet homme eſt toujours vêtu de bure.*

BURE, ſe dit, en termes de Minéralogie,

gie, du puits des Mines, qui deſcend depuis la ſurface de la terre juſques dans ſon intérieur.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BUREAU ; ſubſtantif maſcul. Comptoir où l'on compte de l'argent. *Mettez votre argent ſur le bureau.*

Bureau, ſe dit d'une table ſur laquelle on met des papiers. *Ses titres ſont ſur le bureau.*

Bureau, ſe dit auſſi d'une eſpèce de table avec pluſieurs tiroirs & tablettes qui ſervent à enfermer & arranger des papiers. *Je viens d'acheter un bureau.*

Bureau, ſe dit d'un lieu où ſe fait la recette des impots par le Commis ou Buraliſte prépoſé à cet effet. *Il a payé les droits de cette marchandiſe au bureau d'entrée.*

Bureau, ſe dit d'un lieu où pluſieurs Officiers s'aſſemblent pour travailler. *On eſt aſſemblé au bureau des Aides.*

Bureau, ſe dit de l'aſſemblée ou ſéance des Commiſſaires, & de tous autres officiers aſſemblés pour inſtruire & juger quelque affaire. *Les Commiſſaires ſont au bureau.*

On dit, qu'*un procès eſt ſur le bureau ;* pour dire, qu'on commence à y travailler.

On dit auſſi, qu'*un Commiſſaire, qu'un Rapporteur a le bureau ;* pour dire, qu'il a commencé le rapport d'une affaire, ou qu'il eſt le premier qui doit rapporter. C'eſt dans ce ſens qu'on dit que *le Préſident a donné le bureau à tel ou tel Conſeiller.*

On dit proverbialement & figurément, que *l'air du bureau eſt favorable, eſt bon*, ou qu'*il n'eſt pas bon ;* pour dire, que les apparences ſont ou ne ſont pas bonnes pour le ſuccès d'une affaire.

On dit auſſi proverbialement & figurément, *connoître l'air du bureau ;* pour dire, preſſentir l'évènement d'une affaire.

Bureau, ſe dit d'un lieu deſtiné pour y travailler à l'expédition de certaines affaires. *Il eſt allé au bureau de la Guerre.*

Bureau, ſe dit quelquefois des perſonnes mêmes qui travaillent à un bureau, & particulièrement en parlant des Commis qui travaillent aux bureaux des Sécretaires d'Etat. *Les Bureaux reſteront à Verſailles.*

On dit, qu'*une perſonne a du crédit au bureau ;* pour dire, qu'elle a du crédit auprès des commis d'un bureau.

Bureau, ſe dit d'un lieu où l'on traite les affaires des communautés. Chacun des ſix Corps des Marchands de Paris a ſon bureau particulier pour délibérer ſur les affaires qui le concernent : mais c'eſt dans celui de la Draperie, comme le premier corps, que ſe tiennent les aſſemblées générales des ſix Corps.

Bureau, ſe dit, en termes de Commerce, d'un endroit deſtiné pour y vendre & débiter certaines marchandiſes de manufacture particulière ; tel eſt le Bureau des Maroquins ; tel eſt le Bureau des Cuirs de Hongrie, *&c.*

Les Tanneurs, Mégiſſiers, Cordonniers, *&c.* appellent, *Petit Bureau*, le bureau des Vendeurs de Cuir.

Bureau des Pauvres, ſe dit du bureau où s'aſſemblent les Commiſſaires des Pauvres.

Bureau de l'Ecritoire, ſe dit, en termes de Palais, du lieu où les Jurés & les Greffiers de l'Ecritoire s'aſſemblent pour arrêter & ſigner des rapports.

Bureau de la Ville, ſe dit de la

Juriſdiction du Prevôt des Marchands & des Echevins.

Bureau du Commerce, ſe dit d'un bureau établi par Arrêt du 22 Juin 1722, à la place du Conſeil de Commerce, & qui eſt compoſé de huit perſonnes choiſies par le Roi, pardevant leſquelles ſe diſcutent & s'examinent toutes les affaires relatives au Commerce. Ce Bureau s'aſſemble tous les Jeudis.

Bureau de la Banque royale, s'eſt dit précédemment en France, des différens lieux du royaume où ſe faiſoient en 1719 & en 1720, les opérations de cette banque.

Bureau des Finances, ſe dit de la Juriſdiction des Tréſoriers de France, Généraux des Finances & Grands-Voyers. Les membres de cette Compagnie jouiſſent de très-beaux privilèges: ils ſont du Corps des Cours ſupérieures, où ils ont ordinairement ſéance avec les Conſeillers; & ils ont, comme les Officiers des Parlemens, Chambres des Comptes & autres Tribunaux ſouverains, la nobleſſe héréditaire, l'exemption des droits ſeigneuriaux dans la mouvance du Roi, &c. Ils ſont d'ailleurs Commenſaux de la Maiſon du Roi, & jouiſſent en cette qualité, de toutes les prérogatives des Officiers de Sa Majeſté.

Le Bureau des Finances de Paris eſt compoſé d'un premier & d'un ſecond Préſident en titre d'office, de quatre Préſidens d'ancienneté, & de trente autres Tréſoriers de France, outre un Avocat du Roi & un Procureur du Roi, qui ſe trouve qualifié dans quelques Edits & Lettres Patentes, de *Procureur Général pour le ſervice du Bureau & de la Chambre des Finances.* Il y a auſſi, dans cette Compagnie, quatre Commiſſaires généraux de la Voierie, avec des Greffiers & des Huiſſiers.

L'Edit de 1693, par lequel Louis XIV. ſupprima la Chambre du Tréſor, & l'incorpora au Bureau des Finances, attribue à ce dernier Tribunal Juriſdiction pour connoître des affaires concernant les Finances, la Voierie, les Domaines du Roi dans l'étendue de la Généralité de Paris, l'enregiſtrement & l'exécution des Brevets & Lettres de dons accordés par Sa Majeſté, les Lettres de naturalité & de légitimation, & de tous autres objets qui avoient été juſqu'alors de la compétence de la Chambre du Tréſor.

Le Bureau des Finances connoît auſſi de ce qui a rapport aux bâtimens & réparations du Palais à Paris & des Juriſdictions Royales. Il a encore dans ſon Reſſort les ponts & chauſſées, le pavé, & autres ouvrages publics, &c.

Bureaux des Greffes et Controlles des Gens de main-morte pour les Communautés, ſe dit des bureaux où les gens de main-morte ſont obligés de faire enregiſtrer la déclaration de tous leurs biens & revenus, aux termes des Edits & Réglemens qui le preſcrivent.

Les locataires des biens appartenans à gens de main-morte doivent auſſi faire enregiſtrer dans ces bureaux, les conventions en vertu deſquelles ils jouiſſent de ces biens.

Bureau des Décimes, ſe dit d'un Tribunal eccléſiaſtique où ſe fait la répartition des ſommes à impoſer ſur les perſonnes & les biens des eccléſiaſtiques & communautés. Ce Tribunal a auſſi le droit de juger les queſtions concernant ces impoſitions.

Les bureaux de Décimes ſont

de deux ſortes, les diocèſains, & les généraux ou ſouverains.

Bureaux diocèsains, ſe dit de ceux qui ont pour reſſort l'étendue d'un diocèſe. Le nombre des députés eccléſiaſtiques qui doivent compoſer le bureau diocèſain, varie ſelon les diocèſes. On les choiſit parmi les Bénéficiers ; l'Evêque, par ſa dignité, eſt le chef du bureau. Ce ſont les Députés qui, conjointement avec lui, répartiſſent les impoſitions que chaque département doit ſupporter. Ces Députés ſont réputés préſens à leurs bénéfices pendant tout le temps qu'ils travaillent au bureau. Ils ſont autoriſés à faire arrêter les rôles ſelon la connoiſſance qu'ils ont en leur conſcience, de la qualité & revenu des biens ſujets à l'impoſition, ſans qu'ils ſoient aſtreints de ſuivre dans ces rôles les anciennes répartitions.

Bureaux généraux, ou **supérieurs**, ſe dit de ceux où ſe jugent ſouverainement toutes les affaires qui y ſont portées par appel des bureaux diocèſains du reſſort.

Ces bureaux ſupérieurs ſont au nombre de huit. Sept furent établis par Edit du mois de Février 1580, enregiſtré le 8 Mars ſuivant. Ce ſont ceux de Paris, Lyon, Rouen, Tours, Bourdeaux, Toulouſe & Aix en Provence. Le huitième, qui eſt Bourges, fut créé par Lettres Patentes du 6 Juin 1586, confirmées par un Edit du mois de Mai 1598.

Le bureau général du Clergé à Paris ſe tient au Palais, au-deſſus de la Tournelle. Il a pour Juges trois Conſeillers du Parlement, dont le plus ancien préſide, & autant de Conſeillers-Commiſſaires Députés, qu'il y a de diocèſes reſſortiſſans à ce bureau : il y a en outre un Promoteur général.

Conformément aux Lettres Patentes du 24 Mai 1760, les contribuables ne peuvent être reçus à s'y pourvoir contre leurs taxes, ou par appel des jugemens rendus aux bureaux diocèſains, pour les taxes excédant 30 livres, qu'ils n'aient préalablement payé les termes échus, & qu'ils n'en ayent rapporté les quittances des Receveurs diocèſains.

Suivant ces mêmes Lettres Patentes, ſi les termes de l'impoſition ne ſont pas échus, ceux qui ſe prétendent ſur-taxés, ne peuvent demander aucune diminution ni décharge, qu'ils n'aient préalablement payé la moitié de leurs impoſitions, & donné un état de la valeur du revenu & des charges des bénéfices, certifié véritable par celui qui ſe plaint, avec les pièces juſtificatives de ſon état, à peine du double.

Les Bureaux Supérieurs, en prononçant ſur les appels des Sentences des Bureaux diocèſains, ne peuvent fixer pour toujours à une certaine ſomme les cottes de ceux qui ſont ſujets aux impoſitions du Clergé, à peine de nullité.

Les Bureaux Supérieurs ne peuvent connoître en première inſtance des cauſes concernant les décimes.

Il faut auſſi remarquer qu'il y a des affaires qui regardent les décimes, dont les Bureaux Diocèſains & même les Supérieurs ne ſont pas en poſſeſſion de connoître. De ce nombre ſont les décrets des charges des Receveurs & Contrôleurs des Décimes, & les ventes & adjudications qui ſe font en conſéquence de ces décrets.

Bureau d'adresse, ſe dit d'un lieu où ſe débite la Gazette à Paris.

Bureau d'adresse, ſe dit auſſi, en

plaiſantant, d'une perſonne qui s'informe des nouvelles de la ville pour aller enſuite les débiter de côté & d'autre. *Cette Dame eſt un bureau d'adreſſe.*

BUREAU, ſe dit d'une ſorte d'étoffe groſſière, qu'on appelle autrement *bure*. *Il a un habit de bureau.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *e* qui eſt oiſif, & écrire, *burau*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BUREBA; nom propre d'une contrée d'Eſpagne, dans la Vieille Caſtille, entre le Rioja & les montagnes d'Occa.

BURELÉ; adjectif & terme de l'art Héraldique, qui ſe dit d'un écu rempli de longues liſtes de flanc à flanc, à nombre égal, & d'émaux differens.

TORSAY, burelé d'argent & d'azur, à la bande de gueules brochant ſur le tout.

BURELLA; nom propre d'une petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, à cinq lieues de Moliſe.

BURELLE; ſubſtantif féminin, & terme de l'Art Héraldique, qui ſe dit d'une faſce de huit, dix ou douze pièces.

BUREN; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, au Cercle de Weſtphalie, dans l'Evêché de Paderborn, ſur la rivière d'Alme. C'eſt le chef-lieu d'une Baronie.

BUREN, eſt auſſi le nom d'une jolie petite ville de Suiſſe, ſur la rivière d'Aar, au-deſſous de Gotrſtatt.

BUREN, eſt encore le nom d'une ville & Comté des Provinces-Unies, dans la Gueldres, à une lieue de Tiel.

BURESSE; vieux mot qui ſignifioit autrefois laveuſe.

BURET; (le) nom propre d'un bourg de France, dans le Maine, à ſept lieues, nord-oueſt, de la Fléche.

BURETTE; ſubſtantif féminin. *Urceolus*. Petit vaſe à mettre des liqueurs. *Des burettes de vermeil.*

BURETTE, ſe dit particulièrement de ces petites buires où l'on met de l'eau & du vin pour dire la meſſe. *Préparez les burettes, le Prêtre va à l'autel.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, donner l'accent *grave* au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *burète*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BURG; nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies, au comté de Zutphen, entre Anholt & Dotekom.

BURGAGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois un droit dû au ſeigneur par ſes vaſſaux.

BURGALAISE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une pique, une lance.

BURGANDINE; ſubſtantif féminin. La plus belle eſpèce de nacre, & qui eſt produite par un limaçon appelé *burgau*, dont elle eſt l'écaille. On en fait quantité d'ouvrages de bijouterie, comme tabatières, boîtes, *&c.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt brève, & la quatrième très-brève.

BURGAU; ſubſtantif maſculin. Sorte

de limaçon de mer, qu'on trouve dans les îles d'Amérique. C'eſt de la coque de cet animal qu'on tire cette belle nacre appelée *burgandine*, & qu'on préfère à la nacre de perle.

BURGAU ; nom propre d'une ville & château d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, & capitale d'un Margraviat de même nom, ſitué entre l'évêché d'Augsbourg & le Danube.

BURGDORF ; nom propre d'une jolie petite ville d'Allemagne, dans le duché de Lunebourg ; ſur la rivière d'Owe, entre Zelle & Hannovre.

BURGDORF, eſt auſſi le nom d'une ville de Suiſſe, au canton de Berne, dans l'Argow.

BURGEL ; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, ſur la Sala. Elle appartient au duc de Saxe Weymar.

BURGER, BURGUER ; vieux verbes qui ſignifioient autrefois pouſſer, heurter.

BURGHELLI ; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à Veniſe à certaines petites barques avec leſquelles on va prendre l'air ſur la mer. On les appelle auſſi *petits bucentaures*.

BURGH-UPON-SAND ; nom propre d'un bourg d'Angleterre, dans la Province de Cumberland, près de Carléol. C'eſt-là où mourut le roi Edouard I, en 1307.

BURGIAN ; nom propre d'une ville peuplée & conſidérable d'Aſie, dans le Koraſſan, près d'un lac de même nom.

BURGLEHN ; ſubſtantif maſculin. C'étoit autrefois en Allemagne une ſorte de convention, par laquelle deux familles s'engageoient, tant pour elles que pour leur poſtérité, à ſe ſecourir mutuellement en toute circonſtance, & à la charge que ſi l'une des deux venoit à s'éteindre, l'autre lui ſuccéderoit dans tous ſes biens, ſes droits & ſes prérogatives.

BURGLEN ; nom propre d'une petite ville de Suiſſe, dans le Turgow.

BURGMANN ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le titre que portent en Allemagne les Magiſtrats des villes de Fridberg & de Gelnhauſen. Ils éliſent le Burgrave qui relève immédiatement de l'Empereur.

BURGOINNE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Bourgogne.

BURGOS ; nom propre d'une ville archiépiſcopale & conſidérable d'Eſpagne, ſur la rivière d'Arlançon, dans la vieille Caſtille, dont elle eſt capitale. Elle fut autrefois la réſidence des rois de Caſtille.

BURGRAVE ; ſubſtantif maſculin. Titre de dignité en Allemagne.

Les *Burgraves* étoient anciennement des officiers auxquels les Empereurs avoient confié la garde de quelque ville. Quelques-uns même adminiſtroient la Juſtice. Dans la ſuite l'office de Burgrave devint héréditaire, & pluſieurs de ceux qui en étoient revêtus, s'érigèrent en Souverains des villes qu'on avoit confiées à leur garde.

Les *Burgraves* d'aujourd'hui reçoivent de l'Empereur l'inveſtiture féodale des lieux dont ils ſont Burgraves.

Les *Burgraves* de Magdebourg, de Reineck, de Stromberg & de Nuremberg, ſont décorés du titre de Princes de l'Empire.

BURGRAVIAT ; ſubſtantif maſculin. Dignité du Burgrave.

Il ſe dit auſſi du territoire qui dépend d'un Burgrave.

BURIACH ; nom propre d'un bourg d'Allemagne, dans le Margraviat

de Bade Dourlach, à deux lieues de Philipsbourg.

BURIANA ; nom propre d'un bourg d'Italie, en Toſcane, ſitué ſur les bords d'un lac de même nom.

BURICK ; nom propre d'une ville d'Allemagne, ſur le Rhin, au duché de Clèves. Elle appartient au roi de Pruſſe.

BURIE ; nom propre d'un bourg de France, dans l'Angoumois, à deux lieues & demie, nord-nord-eſt, de Cognac.

BURIN ; ſubſtantif maſculin. Inſtrument d'acier dont on ſe ſert pour graver ſur les métaux, & dont la forme varie au gré de ceux qui en font uſage.

Les orfèvres, les horlogers, les fourbiſſeurs, les ferruriers, & pluſieurs autres ouvriers font uſage du burin ; mais ceux qui s'en ſervent le plus, ſont les graveurs en taille-douce, quand ils ne gravent pas à l'eau forte.

Les Italiens attribuent l'invention de la gravure au burin pour les eſtampes, au peintre Mantegne qui vivoit dans le ſeizième ſiècle. Le cuivre rouge eſt préférable à tout autre pour cette ſorte de gravure. L'artiſte deſſine d'abord légèrement le modèle à graver ; il établit enſuite le deſſein de manière à faire reconnoître toutes les parties ; & enfin, pour dernière opération, il élargit & fortifie tous les traits.

BURIN, ſe dit, en termes d'Amateurs, des eſtampes gravées au burin. *C'eſt le burin de Picart*, &c.

On dit auſſi qu'*un burin a du mérite, du goût, de l'ame*, &c. pour dire, que l'ouvrage gravé au burin a ces qualités.

On dit encore d'un excellent graveur, qu'*il a le burin beau, délicat, élégant* ; pour dire, qu'il grave bien.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BURINÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BURINER.

BURINER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Cælare*. Travailler au burin, avec le burin, graver. *Il fit buriner une chaſſe ſur la première planche*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BURITACA ; Baudrand place une contrée de ce nom dans l'Amérique méridionale, au gouvernement de Ste. Marthe.

BURLATS ; nom propre d'une petite ville de France, en Languedoc, à une lieue, nord-eſt, de Caſtres.

BURLESQUE ; adjectif des deux genres. *Jocularis*. Bouffon, plaiſant, facétieux, enjoué, qui excite à rire. *Ce poëme eſt rempli d'idées burleſques*.

BURLESQUE, ſe dit, par extenſion, de ce qui eſt comique & extravagant. *Les Auteurs parurent tous ſur le théâtre avec des figures burleſques*.

BURLESQUE, ſe dit ſubſtantivement d'un ſtyle bouffon.

Ce que nous avons de moins mauvais dans ce genre, eſt le Virgile traveſti de Scaron, fort loué dans ſa naiſſance, & aujourd'hui fort décrié. C'eſt que le goût éclairé ne doit pas s'accommoder d'un genre qui puiſe ſes beautés dans ce que les idées & les expreſſions ont de plus vil & de plus abject.

La première ſyllabe eſt moyen-

ne, la ſeconde encore, & la troiſième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une burleſque préface*, mais *une préface burleſque*.

BURLESQUEMENT; adverbe. *Ludicrè*. D'une manière burleſque. *Cette actrice chante burleſquement.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde encore, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *burleskemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BURLETE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une petite bourſe.

BURNLEY; nom propre d'un bourg d'Angleterre, dans le duché de Lancaſtre.

BURON; vieux mot qui ſe diſoit autrefois d'un endroit où l'on mangeoit.

BURRA; nom propre d'une île de l'Océan, l'une des Orcades, entre Pomona & South-Ronalſa. Elle abonde en blés, en bois, en lapins & en pâturages.

BURRO; nom propre d'une île de la mer des Indes, entre les îles d'Amboine & des Celèbes. Elle a deux cent lieues de circuit.

BURSADA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville d'Eſpagne, dans la Celtibérie.

BURSAL; adjectif maſculin, qui n'eſt uſité qu'avec le ſubſtantif *Edit*, en parlant des Edits dont l'objet eſt de tirer de l'argent des peuples pour ſubvenir aux beſoins de l'Etat. *On a publié un Edit burſal. Le Roi a adreſſé au Parlement deux Edits burſaux.*

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

BURSANO; nom propre d'un bourg & cap d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure.

BURSE; nom propre d'une ville conſidérable de la Turquie d'Aſie, dans la Natolie, à dix milles du mont Olimpe. Les Rois de Bithinie y réſidèrent autrefois, de même que les Empereurs Turcs, avant de s'être emparés de Conſtantinople.

BURTINA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville d'Eſpagne, au pays des Ilergètes.

BURUZ; nom propre d'un bourg de la Turquie d'Aſie, dans la Natolie, ſur le Madre.

BURY; nom propre de deux villes d'Angleterre, dont une dans le Comté de Suffolk, & l'autre dans la Province de Lancaſtre.

BUS; nom propre d'une île de l'Océan ſeptentrional, entre l'Iſlande & Terre-Neuve.

BUSC; ſubſtantif maſculin. Petit bâton d'ivoire, de bois ou de baleine, plat, étroit, arrondi par les deux extrémités, & dont les femmes font uſage pour tenir leur corps de jupe en état. *Elle a rompu ſon buſc. Elle ne porte point de buſcs.*

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier, & long au pluriel.

Le *c* final ſe fait toujours ſentir comme un *k*.

BUSCAIGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une ſervitude, ou corvée.

BUSCHER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois abattre du bois.

BUSE ; ſubſtantif féminin. *Butco vulgaris.* Eſpèce d'oiſeau de proie, qu'on nomme auſſi *bondrée.* Il eſt auſſi gros qu'un faiſan, & a vingt pouces de longueur, depuis la pointe du bec juſqu'à l'extrémité de la queue. Son envergure eſt de plus de quatre pieds : ſa tête eſt grande, ſon bec court, crochu, & d'un bleu noirâtre, mais la partie ſupérieure en eſt recouverte par une peau jaune. Il a de grands yeux, dont l'iris eſt d'un jaune blanchâtre, & la paupière inférieure couverte de duvet. Le plumage de la face ſupérieure eſt de couleur de rouille, & celui de la face inférieure d'un blanc jaunâtre.

La *buſe* ne vaut rien pour la faucomerie. Elle ſe nourrit de rats, de taupes & d'oiſeaux.

On dit figurément & proverbialement, qu'*on ne peut pas faire d'une buſe un épervier ;* pour dire, qu'on ne peut pas faire d'un ſot un habile homme.

On dit auſſi proverbialement & figurément, d'un ſot, d'un ignorant, que *c'eſt une buſe.*

Buse, ſe dit dans les groſſes Forges, d'un canal d'eau qui fait tourner la roue de l'arbre, par le moyen duquel le martinet marche.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *buze.* Voyez Orthographe.

BUSENTO ; nom propre d'une petite rivière d'Italie, au Royaume de Naples. Elle a ſa ſource dans la montagne de Satriano, & ſon embouchure dans la mer de Toſcane, près de Policaſtro.

BUSHELE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois boiſſeau.

BUSIRIS ; terme de Mythologie, & nom propre d'un Roi d'Egypte, fils de Neptune, & de Lyſianaſſe, qui pour obéir à certain Oracle, immoloit à Jupiter les Etrangers arrivés dans ſes Etats. Hercules étoit condamné par ce Prince à ſubir le même ſort, & déja on le conduiſoit à l'autel, quand ce Héros rompit ſes chaînes, tua Buſiris, de même qu'Iphidamas, fils du Tyran, & Chaldes, ſon Héraut d'armes.

Busiris, eſt auſſi le nom d'une ancienne ville, qui étoit bâtie au milieu de l'Egypte dans le Delta. On y remarquoit le tombeau d'Oſiris, & un très-beau temple d'Iſis.

BUSLACENA ; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, dont parle S. Auguſtin.

BUSMADIS ; nom propre d'une ancienne ville d'Aſie, qu'Etienne le Géographe place dans l'Iſaurie.

BUSO ; nom propre du Cap le plus occidental de l'île de Candie, vis-à-vis de celle de Cerigo.

BUSQUÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Busquer.

BUSQUER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Action de mettre un buſc dans un corps de jupe. *Cette Dame n'eſt jamais buſquée. Il faut vous buſquer.*

Busquer, ſe dit, dans le ſtyle familier, dans la ſignification de chercher ; mais alors il n'a d'uſage qu'en cette façon de parler, *buſquer fortune ;* pour dire, chercher fortune. *Il eſt allé buſquer fortune chez une jolie femme.*

BUSQUET ; vieux mot qui ſignifioit autrefois touffe.

BUSQUIÈRE ; ſubſtantif féminin. L'endroit d'un corps de jupe où l'on

l'on place le buſc. *Le buſc eſt ſorti de la buſquière.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *buskiére*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BUSSARD ; ſubſtantif maſculin. Sorte de vaiſſeau compoſé de douves & de cerceaux, dans lequel on met du vin ou d'autres liqueurs, & qui contient deux cent ſeize pintes de Paris. Le *buſſard* eſt une des neuf futailles régulières dont on fait uſage en France.

On s'en ſert particulièrement en Anjou, & dans le Poitou.

BUSSE ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de grand bateau.

BUSSERETH ; nom propre d'une ville d'Aſie, dans l'Arabie Pétrée. Il y a un Archevêque Grec.

BUSSEROLE ; ſubſtantif féminin. Petit arbuſte, preſque rampant, ayant des tiges aſſez nombreuſes, courbées vers la terre. Ses feuilles ſont ſimples, charnues, dures, ovales, imitant celles de l'olivier par leur conſiſtance, mais plus petites : il a ſes fleurs diſpoſées en grappes au ſommet des tiges, & il leur ſuccède des baies d'un beau rouge.

Cet arbuſte croît ſur les Alpes & dans les bois montagneux. Il eſt ſans odeur : ſes baies, qui ont un goût ſtyptique, ſont corroboratives, aſtringentes & diurétiques.

On a employé cette plante de nos jours, très-avantageuſement contre le calcul. On la donne en poudre à la doſe d'un gros à l'homme, & à la doſe d'une demi-once aux animaux.

BUSSETO ; nom propre d'une ville d'Italie, au Duché de Plaiſance, dans la Lombardie, ſur le ruiſſeau de Longena.

BUSSIÈRE-POITEVINE ; nom propre d'une ville de France, dans la Marche, ſur la Gartempe, environ à douze lieues, nord-oueſt, de Limoges.

BUSSIÈRES ; nom propre d'un bourg de France, en Auvergne, à neuf lieues, oueſt-nord-oueſt, de Riom.

Il y a un autre bourg de ce nom dans le Foreſt, à cinq lieues, ſud-eſt, de Roanne.

BUSSY ; nom propre d'un bourg de France, en Champagne, à une lieue & demie, eſt-nord-eſt, de Joigny.

BUST ; nom propre d'une ville forte de Perſe, dans le Sableſtan, dont elle eſt capitale.

BUSTAIL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois bois de lit.

BUSTALHE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois droit de pâturage.

BUSTE ; ſubſtantif maſculin. Ouvrage de Sculpture repréſentant une figure humaine qui n'a que la tête, l'eſtomac & les épaules ſans les bras. *Il a le buſte d'Auguſte en marbre.*

BUSTE, ſe dit auſſi, en termes de Peinture, d'un portrait à demi-corps, où la perſonne ne paroît que juſqu'à la ceinture. *Ce Peintre vouloit avoir cent écus pour un buſte.*

BUSTE, ſe dit, en termes de l'Art héraldique, de l'Image d'une tête avec la poitrine, mais ſans bras.

BUSTES, ſe dit dans le Commerce, de ces boîtes de ſapin légères, & à demi-rondes, dans leſquelles nous viennent les raiſins de Damas.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde très-brève.

BUSTUAIRE ; ſubſtantif maſculin. On appeloit ainſi les *Gladiateurs* qui ſe battoient chez les Anciens, auprès du bûcher où l'on brûloit un

mort, pour célébrer ſes obſèques.

Originairement on ſacrifioit des captifs ſur le tombeau d'un guerrier, parce qu'on croyoit que leur ſang appaiſoit les Dieux infernaux, & les rendoit favorables au défunt: mais cette coutume ayant dans la ſuite, paru trop barbare, on fit combattre, en place de ces victimes, des Gladiateurs, au ſang deſquels on attribua le même effet.

BUT, ſubſtantif maſculin. Point où l'on viſe, & auquel on a deſſein d'atteindre. *Il a touché trois fois le but.*

BUT A BUT, ſe dit adverbialement, pour dire également, ſans aucun avantage d'un côté ni de l'autre. *Nous jouons enſemble but à but.*

On dit que *deux perſonnes ont troqué but à but;* pour dire, troc pour troc, ſans aucun retour de part ni d'autre.

On dit auſſi que *deux perſonnes ſe ſont mariées but à but;* pour dire, que l'une n'a fait en ſe mariant aucun avantage à l'autre.

BUT, ſe dit, dans le ſens figuré, de la fin qu'on ſe propoſe, du principal objet qu'on a en vue. *Il avoit pour but de marier ſa fille à ce Seigneur.*

On dit, *aller au but;* pour dire, aller directement à la fin qu'on ſe propoſe. *Je vais toujours au but.*

On dit auſſi figurément, de quelqu'un qui a réuſſi à trouver la ſolution de quelque difficulté, qu'*il a touché au but, qu'il a frappé au but.*

DE BUT EN BLANC, ſe dit figurément & adverbialement pour dire, bruſquement, indiſcrétement, imprudement, ſans réflexion. *Il lui dit une groſſièreté de but en blanc. Il avoua cette ſottiſe de but en blanc.*

Différences relatives entre *but vues, deſſein.*

Le *but* eſt plus fixe, c'eſt où l'on veut aller: on ſuit les routes qu'on croit y aboutir, & l'on fait ſes efforts pour y arriver. Les *vues* ſont plus vagues; c'eſt ce qu'on veut prouver: on prend les meſures qu'on juge y être utiles, & l'on tâche de réuſſir. Le *deſſein* eſt plus ferme; c'eſt ce qu'on veut exécuter: on met en œuvre les moyens qui paroiſſent y être propres, & on travaille à en venir à bout.

Un bon Prince n'a d'autre *deſſein* dans ſon gouvernement, que de rendre ſon Etat floriſſant par les Arts, les Sciences, la Juſtice & l'Abondance; parce qu'il a le bonheur des peuples en *vue*, & la vraie gloire pour *but.*

Le véritable Chrétien n'a d'autre *but* que le Ciel, d'autre *vue* que de plaire à Dieu, ni d'autre *deſſein* que de faire ſon ſalut.

On ſe propoſe un *but.* On a des *vues.* On forme un *deſſein.*

La raiſon défend de ſe propoſer un *but*, où il n'eſt pas poſſible d'atteindre; d'avoir des *vues* chimériques, & de former des *deſſeins* qu'on ne ſauroit exécuter.

Si mes *vues* ſont juſtes, j'ai un *deſſein* dans la tête qui me fera arriver à mon *but.*

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier, & long au pluriel.

Le *t* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BUTAMA; nom propre. C'eſt, ſelon Cédrene, une ancienne ville de la Dalmatie.

BUTE; ſubſtantif féminin. *Scalprum.* Inſtrument avec lequel les Maréchaux coupent la corne des chevaux.

BUTE, ſe dit auſſi en termes de

l'Art héraldique. On voit cet inſtrument ſur différens écus. La maiſon de Butet, en Savoie, porte trois butes en poignée.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

BUTÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BUTER.

BUTÉ, ſe dit, en termes de Vénerie, d'un chien qui a la jointure de la jambe groſſe.

On dit de deux perſonnes, qu'*elles ſont butées l'une contre l'autre ;* pour dire, que l'une eſt oppoſée à l'autre.

On dit auſſi qu'*on eſt buté à quelque choſe ;* pour dire, qu'on y eſt fixé, arrêté.

BUTEAU ; vieux mot qui ſignifioit autrefois brouette.

BUTER ; verbe neutre de la premièrie conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Frapper au but, toucher le but. Ce verbe n'a guères d'uſage dans cette acception, qu'aux jeux de paume & de billard. *Il n'a pas buté.*

BUTER, ſe dit d'un cheval qui ayant les jambes foibles, bronche pour peu que le terrein où il marche ſoit inégal. *C'eſt un mauvais cheval qui bute ſans ceſſe.*

BUTER, ſignifie, dans le ſens figuré, tendre à quelque fin. *Il butoit au gouvernement de la Province.*

BUTER, eſt verbe pronominal réfléchi, & ſignifie ſe réſoudre, ſe fixer, s'arrêter, ſe déterminer. *Il faut ſe buter à l'exécution du Teſtament.*

SE BUTER, eſt auſſi verbe pronominal réciproque, & ſe dit de deux perſonnes toujours oppoſées l'une à l'autre. *Ces deux Actrices ſe butoient continellement l'une contre l'autre.*

Les temps compoſés du verbe neutre ſe forment avec l'auxiliaire AVOIR, & ceux du verbe pronominal avec l'auxiliaire ÊTRE. *Ils ont buté. Ils ſe ſont butés.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BUTERA ; nom propre d'une Ville & Principauté d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto.

BUTÉS ; terme de Mythologie, & nom propre d'un fils de Borée, Roi de Thrace, qui le chaſſa de ſes Etats, pour avoir attenté à la vie de Lycurgue. Il ſe retira avec quelques amis dans l'île de Naxos : mais comme ils étoient ſans femmes, ils allèrent enlever ſur la côte de Theſſalie, Iphimédie, Pancratis & Coronis, dans le moment qu'elles célébroient les bacchanales ; ce qui indigna *Bacchus*, au point qu'il inſpira à Butés la fureur de ſe précipiter dans un puits où il périt.

BUTHE ; nom propre d'une île d'Ecoſſe, l'une des Weſternes, à l'embouchure de la Clyde. Elle abonde en blés, en pâturages, & la pêche du hareng y eſt excellente.

BUTHOU ; nom propre d'une ville & contrée de la Caſſubie, ſur les frontières de la Pruſſe Royale. L'une & l'autre appartenoient précédemment à la République de Pologne, qui les céda en 1667, à l'Electeur de Brandebourg.

BUTHUAN ; nom propre. C'eſt, ſelon Pigafet, une île de la mer des Indes, auprès de celle de Calegan, dans l'Archipel de S. Lazare.

BUTHURUS ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémé, une ancienne ville de la Lybie intérieure, près de la ſource du Bagrada.

BUTIÈRE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois canal.

BUTIN ; ſubſtantif maſculin. *Præda.* Argent, habits, vivres, bétail & autres effets enlevés aux ennemis. *Les Grenadiers firent un riche butin.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne.

Ce mot n'a point de pluriel.

BUTINÉ ; participe paſſif, indéclinable. *Voyez* BUTINER.

BUTINER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Prædam facere.* Faire du butin. *Les Troupes légères butinèrent juſqu'au centre de la Province.*

On dit, en ſtyle poëtique, & dans le ſens figuré, que *les Abeilles butinent ſur les fleurs.*

Les temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire AVOIR. *Les Houſſards ont butiné dans cette contrée.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BUTINIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois dépoſitaire du butin.

BUTIREUX, EUSE ; adjectif. Qui eſt de la nature du beurre. *La partie butireuſe du lait.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une butireuſe ſubſtance*, mais *une ſubſtance butireuſe*

BUTOR ; ſubſtantif maſculin. Sorte d'oiſeau qui vit dans les marécages, & qui, en mettant ſon bec dans l'eau, fait un bruit ſemblable au meuglement d'un taureau. Il eſt de la groſſeur du héron gris, & a environ deux pieds & demi de longueur, depuis la pointe du bec, juſqu'à l'extrémité de la queue. Sa tête eſt petite, étroite, & le ſommet en eſt de couleur noire : il a auſſi une tache de la même couleur de chaque côté au coin de la bouche. La gorge & les côtés du cou ſont rouſsâtres, & marqués de petites bandes tranſverſales de couleur noire ; le cou eſt couvert de grandes plumes, de ſorte qu'il paroît plus court & plus gros qu'il ne l'eſt en effet : les plus longues plumes de la poitrine ſont noires dans le milieu ; la face intérieure des cuiſſes & le bas-ventre ſont d'un blanc mêlé de roux ; & la face extérieure eſt parſemée de taches noires ; le dos eſt marqueté de roux pâle & de noir, avec un peu de cendré, & des taches noires qui ſont plus larges & plus grandes que ſur toute autre partie du corps ; le bas des plumes de la gorge eſt blanc ; les grandes plumes des aîles ſont plus courtes dans le héron gris ; la pointe des grandes plumes eſt noirâtre ; le reſte eſt marqueté de taches tranſverſales, rouſſes & noires ; les petites plumes qui recouvrent les grandes, ſont d'un roux foncé ; la queue eſt courte, petite, compoſée de dix plumes, qui ſont de même couleur que les grandes plumes des aîles ; les raies & les taches noires qui ſe trouvent entre les épaules, ſont larges & inclinées en bas : le bec eſt droit & fort ; il eſt gros à ſa racine, & diminue inſenſiblement de groſſeur juſqu'à ſon extrémité qui eſt pointue ; il eſt tranchant par les côtés, & entièrement de couleur verdâtre ; les côtés de la

pièce inférieure du bec entrent dans la pièce supérieure : la langue eſt pointue ; elle ne s'étend pas juſqu'au milieu du bec : l'iris des yeux eſt de couleur jaune, mêlée de couleur noiſette ; on l'a vue rougeâtre dans un autre oiſeau de cette eſpèce : l'ouverture de la bouche eſt fort grande ; elle s'étend juſqu'au-delà des yeux, de ſorte qu'ils paroiſſent être dans le bec : il y a ſous les yeux un petit eſpace qui eſt dégarni de plume, & de couleur verte : les oreilles ſont grandes, les jambes ſont dégarnies de plumes au-deſſus de l'articulation ; les pieds ſont verts, les doigts alongés, & les ongles longs & forts : le doigt extérieur tient au doigt du milieu à ſa naiſſance : l'ongle du doigt du milieu a le côté intérieur dentelé, comme tous les autres oiſeaux de ce genre ; ils ſe ſervent de ces pointes pour retenir les anguilles & les autres poiſſons gliſſans : l'ongle du doigt de derrière eſt le plus gros & le plus long. On dit qu'à chaque ponte, les petits du *butor* ſont en nombre impair, comme trois ou cinq. Les œufs ſont arrondis & blanchâtres, avec quelques teintes de cendré ou de vert. Le nid eſt fait en terre.

La graiſſe de butor adoucit les douleurs que cauſe la goutte ; elle éclaircit la vue ; enlève les taches des yeux, & s'emploie avec ſuccès contre la ſurdité. La cendre de la peau & des plumes de cet oiſeau, paſſe pour avoir la propriété d'arrêter le flux hémorroïdal.

BUTOR, ſe dit, dans le ſens figuré, d'un homme ſtupide. *Cet homme eſt un vrai butor.*

On dit, dans le même ſens, d'une femme, que c'eſt une butorde.

BUTRINTO ; nom propre d'une ville épiſcopale & maritime d'Albanie, ſur un golfe de ſon nom.

BUTRIO ; nom propre d'un bourg d'Italie, dans le territoire de Ravenne. C'eſt l'ancienne Butrium, dont parle Ptolémée.

BUTTALA ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'une petite monnoie qui a cours à Gênes, & qui vaut environ trois ſous un denier de France.

BUTTE ; ſubſtantif féminin. *Terrea.* Petit terre, terrein un peu élevé naturellement ou par artifice. *Vous découvrirez le village quand vous ſerez au haut de cette butte.*

BUTTE, ſe dit auſſi d'une petite élévation de terre ou de maçonnerie, au milieu de laquelle on place le but où l'on viſe, & auquel on veut atteindre. *La butte eſt renverſée.*

POUDRE DE BUTTE, ſe dit de la poudre dont ſe ſervent habituellement ceux qui tirent au blanc. *Il n'a plus de poudre de butte.*

ÊTRE EN BUTTE, ſe dit dans le ſens figuré, & ſignifie être expoſé. *Les gens d'un certain rang ſont toujours en butte à l'envie. Il ne devoit pas être en butte à la calomnie.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

BUTTÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BUTTER.

BUTTER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme d'Architecture. On dit *butter un mur, une voute* ; pour dire, ſoutenir un mur, en empêcher la pouſſée ou l'écartement d'une voute, par le moyen d'un arc-boutant, d'un pilier-bourant. *Il faut butter ce mur.*

BUTTER UN ARBRE, ſe dit, en ter-

mes de Jardinage, de l'action d'entourer de mottes de terre, le pied d'un arbre après l'avoir planté.

BUTTER DU CÉLERI, DES CARDES D'ARTICHAUX, ſe dit auſſi, en termes de Jardinage, de l'action de mettre de la terre à l'entour, pour les faire blanchir.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *buter*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BUTTIÈRE; adjectif féminin, qui n'a d'uſage que pour déſigner certaines arquebuſes, dont on ſe ſert pour tirer au blanc. *On lui vola ſon arquebuſe buttière*

BUTTON-BAY; nom propre d'un golfe de l'Amérique ſeptentrionale, dans les Terres arctiques, ainſi appelé du Navigateur Anglois Button.

BUTUA; nom propre d'une ville d'Afrique, que Sanſon place dans la Baſſe-Ethiopie, au Royaume du Monomotapa, vers la rivière de Zambre.

BUTURE; ſubſtantif féminin, & terme de Venerie, par lequel on déſigne une tumeur qui arrive à la jointure, au-deſſus du pied du chien de chaſſe. On appelle *chien buté*, le chien qui a ce mal.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BUTUS; nom propre d'une ancienne ville, que Ptolémée place dans la Baſſe-Egypte.

Etienne le Géographe parle d'une autre ville de même nom, ſituée en Aſie, dans la Gédroſie.

BUTZAW; nom propre d'une ville d'Allemagne, au Duché de Meckelbourg, dans la Baſſe-Saxe, ſur le Warnow, entre Schwerin & Roſtock.

BUTZBACH; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la Vétéravie, entre Francfort & Gieſen.

BUVABLE; adjectif des deux genres, du ſtyle familier. Potable, qui peut ſe boire. *Ce vin ne ſera buvable qu'en été.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une buvable liqueur*, mais *une liqueur buvable.*

BUVERIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois repas, feſtin.

BUVETIER; ſubſtantif maſculin. Celui qui tient la buvette, où les Officiers de Juſtice vont ſe rafraîchir. *Le Buvetier nous ſervit de l'excellent vin.*

BUVETIER, ſe dit encore de celui chez qui l'on va boire. Les maîtres Vinaigriers-Moutardiers de Paris, ſe qualifient de Buvetiers, à cauſe qu'ils peuvent faire boire dans leurs boutiques l'eau-de vie qu'ils diſtillent.

BUVETTE; ſubſtantif féminin. Lieu où les Officiers des Cours & autres Juriſdictions de France, déjeûnent & font collation. *Meſſieurs de la Grand'Chambre ſont à la buvette.*

BUVETTES, ſe dit auſſi familièrement, au pluriel, de ces ſortes de repas que font, au cabaret ou ailleurs, certaines perſonnes pour ſe divertir. *Il s'eſt ruiné en buvettes.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *buvète*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BUVEUR ; ſubſtantif maſculin. *Potator*. Celui qui boit ; mais ce mot ne ſe dit guères dans cette acception générale, qu'en cette phraſe : *Du vin qui rappelle ſon buveur* ; pour dire, du vin qui engage celui qui en a bu, à en boire encore.

BUVEUR, ſe dit, le plus ſouvent en mauvaiſe part, de quelqu'un qui eſt ſujet au vin, & qui en fait grand uſage. *Ce ſont trois buveurs qui ne quittent pas le cabaret.*

BUVEUR D'EAU, ſe dit de quelqu'un qui ne boit que de l'eau, ou du vin fort trempé. *Ne vous fiez pas à ce buveur d'eau.*

BUVEUR, ſe dit, en termes d'Anatomie, d'un muſcle droit de l'œil, qu'on appelle autrement *adducteur de l'œil.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BUVOTTÉ ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BUVOTTER.

BUVOTTER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui eſt du ſtyle familier, ſignifie boire du vin à petits coups & ſouvent. *Ils buvottèrent pendant trois jours.*

Les temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire AVOIR. *Ils ont buvotté.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *buvoter*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BUVRAIGE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois labourage.

BUXEUIL ; nom propre d'un bourg de France, en Berry, ſur la rivière de Foizon, à quatre lieues & demie, ſud, de Romorantin.

BUXIÈRE-LA-GRUE ; nom propre d'un bourg de France, en Bourbonnois, entre Moulins & Mont-Luçon.

BUYE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois buire.

BUYS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une forme de ſoulier.

BUYTRAGO ; nom propre d'une petite ville d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, ſur le ruiſſeau de l'Ozoya, à ſix lieues, à l'eſt, de Ségovie.

BUZANÇOIS ; nom propre d'une ville & comté de France, en Berry, ſur la rivière d'Indre, à treize lieues & demie, oueſt-ſud-oueſt, de Bourges.

BUZARAS ; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, que Ptolémée place dans la Mauritanie Céſarienne.

BUZARD DE MARAIS ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau de proie, qui eſt une ſorte de petite Buſe. *Voyez* BUSE.

BUZAY ; nom propre d'une Abbaye de France, en Bretagne, ſituée ſur la Loire, à trois lieues & demie, ſud-oueſt, de Nantes. Elle eſt en commende, & vaut plus de trente mille livres de rente au Titulaire.

BUZE ; ſubſtantif féminin, & terme d'Artillerie, qui ſe dit d'un tuyau de bois ou de plomb, par le moyen duquel on conduit l'air dans les galeries des mines.

BUZET ; nom propre d'une ville de France, en Languedoc, ſur la rive gauche du Tarn, environ à cinq lieues, nord-eſt, de Toulouſe.

Buzet, eſt auſſi le nom d'un bourg de France, en Gaſcogne, près de la Baize, à ſix lieues, nord, de Condom.

BUZY-ANGY ; nom propre d'un bourg de France, en Beauvoiſis, environ à quatre lieues, ſud-eſt, de Beauvais.

BYBASSUS ; nom propre d'une ancienne ville de Carie, ainſi appelée, dit Etienne le Géographe, du Berger Bybaſſus, qui ſauva Podalire, quand la tempête le jetta ſur les côtes de ce pays.

BYBLOS ; nom propre d'une ancienne ville de Phénicie, ſituée entre Sidon & Orthoſie. Elle étoit arroſée par le fleuve Adonis, & s'étoit rendue fameuſe par le culte qu'elle rendoit au bel Amant de Vénus, qu'un ſanglier avoit mis à mort dans les forêts du Mont-Liban. *Voyez* Adonis.

BYCHOW ; nom propre d'une petite ville de Pologne, en Lithuanie, au Palatinat de Miſiczlaw, ſur le Nieper, entre Mohilow & Rohaczow.

BYDGOST ; nom propre d'une petite ville de Pologne, dans la Pruſſe Royale, ſur la rivière de Berda.

BYGOIS ; terme de Mythologie, & nom propre d'une Nymphe d'Etrurie, dont parle Ciceron, laquelle avoit écrit ſur la foudre.

BYLAZORA ; nom propre d'une ancienne ville de Grèce, dont Polybe parle comme d'une grande ville, très-bien ſituée ſur les frontières de la Macédoine & de la Dardanie.

BYON ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce de vaſe.

BYSSE ; ſubſtantif maſculin. Terme employé par une multitude d'Auteurs, pour déſigner une matière précieuſe, dont certains vêtemens étoient tiſſus, & ſur laquelle on n'a aujourd'hui que des connoiſſances imparfaites, quoiqu'en diſe un Dictionnaire dont nous nous laſſons enfin de faire remarquer les erreurs ſans nombre. Le byſſe *étoit-il la* ſoie des Anciens, comme l'aſſure le Trévoux ? Etoit-ce la ſoie des pinnes marines, ou de l'huître perlière miſe en œuvre ? Etoit-ce le lin le plus beau ? Etoit-ce une toile de coton très-fine ? Etoit-ce une matière tirée du règne végétal, ou l'étoit-elle du règne minéral ? M. le Chevalier de Jaucourt conjecture judicieuſement, que le byſſe des Anciens étoit un terme générique, ſous lequel on comprenoit diverſes matières rares & précieuſes, qui ſervoient à fabriquer diverſes étoffes riches, en différens pays.

BYZACÈNE ; nom propre d'une ancienne contrée d'Afrique, dans l'Afrique proprement dite. Il faut ſavoir que quand l'Afrique paſſa ſous la domination des Romains, ils la diviſèrent en deux départemens, qui furent la Zeugitane & la Byzacène, dont on ne connoît pas trop bien les limites aujourd'hui. Cette dernière étoit bornée, au nord, par la province Proconſulaire ; à l'eſt, par la Méditerranée & le fleuve Triton ; au ſud, par l'Arzugitane ; & à l'oueſt, par la Numidie. Ainſi la Byzacène, dont Adrumète étoit la capitale, devoit

devoit faire la partie la plus considérable de ce que nous appelons aujourd'hui le Royaume de Tunis.

BYZANCE ; nom propre d'une ancienne ville, qui, ayant été augmentée & embellie par Conſtantin, a reçu le nom de *Conſtantinople*, ſous lequel elle eſt aujourd'hui capitale de l'Empire Ottoman. *Voyez* CONSTANTINOPLE.

BYZANTIN, INE ; adjectif & ſubſtantif. Qui eſt de Byzance ou de Conſtantinople. *Philippe de Macédoine fit la guerre aux Byzantins.*

HISTOIRE BYZANTINE, ſe dit d'un Corps d'Hiſtoire de Conſtantinople, imprimé à Paris, au dix-ſeptième ſiècle.

BZO ; nom propre d'une ville d'Afrique, au Royaume de Maroc, dans la province de Haſcore, à ſept milles d'Elguimuha.

C

C

; ſubſtantif maſculin, qu'il faut appeler *ce*. Un C capital. Un c romain. Un *c* italique.

Un uſage abuſif a introduit cette lettre dans une infinité de ſyllabes de notre langue, deſquelles elle devroit être exclue. Je dis un uſage abuſif, & c'eſt ce qui eſt aiſé à démontrer, ſi l'on avoue, ce qu'on ne peut raiſonnablement conteſter, que l'écriture a été inventée pour peindre la parole.

On donne au *c* le ſon du *k*, dans les mots où il précède *a*, *o*, *u*; comme *cabale*, *cauſer*, *conduite*, *courir*, *curé*, &c.

On donne à cette même lettre le ſon du *ſ*, dans les mots où elle précède *e*, *i*; tels que *célèbre*, *civil*, &c.

On lui donne encore le ſon du *ſ* devant *a*, *o* & *u*, par le moyen d'une cédille qu'on met deſſous; comme

C

dans ces mots, *prononça*, *façon*, *conçu*, &c.

Ce n'eſt pas encore tout: on s'eſt aviſé de faire repréſenter à la même lettre un *g* dans certains mots ; comme *claude*, *ſecond*, &c. qu'on prononce comme s'ils étoient écrits *glaude*, *ſegond*, &c. Et par une bizarrerie inexplicable, on a donné au *g* le ſon du *c* dans d'autres mots; comme dans *gangrène*, qu'on prononce comme s'il étoit écrit *cangrène*.

On a auſſi donné au *c*, aſſemblé avec le *h*, un ſon particulier ; comme dans *chanoine*, *chercher*, *archiprêtre*, *choiſir*, &c. Et comme ſi tant d'emplois, diſtribués à la même lettre, n'euſſent pas ſuffi, on a enfin voulu que ces deux lettres (*ch*) réunies, repréſentaſſent un *k* dans certains mots ; comme *archétype*, *archiépiſcopal*, &c. qu'on prononce comme s'ils étoient écrits

arkétype, *arkiépiſcopal*, &c.

On conviendra ſans doute, que l'intérêt de la langue exige qu'on ſimplifie les élémens de l'art de lire. Il eſt cependant clair que c'eſt les compliquer, que d'attribuer différens ſons à un même caractère; puiſqu'alors on ne peut plus, ſans le ſecours de la mémoire, déterminer poſitivement le ſon que doit prendre ce caractère dans le mot qu'on a à lire. La preuve en eſt ſimple : celui qui ſaura que le mot *archiépiſcopal*, ſe lit comme s'il étoit écrit *arkiépiſcopal*, ſera fondé à croire qu'il faut lire *archiprêtre*, comme s'il étoit écrit *arkiprêtre*, ſi ſa mémoire ne lui indique pas la bonne prononciation de ce dernier mot.

Nous ne nous arrêterons pas maintenant à l'examen des inconſéquences qui naiſſent de la valeur actuelle des ſignes, nous rempliſſons cette tâche au mot ORTHOGRAPHE, où nous indiquons d'ailleurs plus particulièrement la néceſſité, & les moyens d'y remédier. Nous dirons ſeulement ici : 1°. que le *k* doit être ſubſtitué au *c*, dans tous les mots où cette dernière lettre a le ſon de la première. Ainſi, au lieu d'écrire, *cabale*, *cauſer*, *conduite*, *courir*, *curé*, *archétype*, *archiépiſcopal*, &c. écrivez *kabale*, *kauſer*, *konduite*, *kourir*, *kuré*, *arkétype*, *arkiépiſkopal*, &c.

2°. Que le *ſ* doit être ſubſtitué au *c*, dans tous les mots où celui-ci a le ſon de celui-là. Ainſi, au lieu d'écrire *célèbre*, *civil*, *prononça*, *façon*, *conçu*, &c. écrivez *ſélèbre*, *ſivil*, *prononſa*, *faſon*, *conſu*, &c.

3°. Que le *g* doit être ſubſtitué au *c*, dans les mots où l'uſage attribue à cette dernière lettre le ſon de la première. Ainſi, au lieu d'écrire *claude*, *ſecond*, &c. écrivez *glaude*, *ſegond*, &c.

4°. Qu'il ne faut enfin conſerver le *c* dans l'alphabet, que pour former, avec le *h*, le ſon particulier qui leur eſt propre; comme dans *chanoine*, *chercher*, *archiprêtre*, *choiſir*, &c. Alors, au lieu d'appeler cette lettre un *cé*, ou un *ce*, vous lui donnerez la dénomination de *che*, pour faciliter la méthode de former les ſyllabes.

Vous concevez néceſſairement, qu'en réduiſant à une ſeule fonction la lettre dont nous parlons, elle ne pourra plus induire en erreur le Lecteur, ſur-tout l'Étranger, qui n'aura pas préſens à ſa mémoire les ſons propres à chaque mot. Il ne ſera plus incertain s'il doit lui donner la valeur d'un *g*, comme dans *ſecond*; ou le ſon d'un *k*, comme dans *archiépiſcopal* : puiſqu'il ſera ſûr que le ſon qu'elle lui repréſentera ſera toujours le même; & tel que dans les mots *chanoine*, *chercher*, &c.

Nous répondons, au mot ORTHOGRAPHE, aux objections qu'on a déja faites, & qu'on ne manquera pas de faire encore, contre la méthode nouvelle que nous propoſons. Nous ferons voir que rien n'eſt plus déraiſonnable, que d'attribuer à un ſigne quelconque des ſons propres aux autres ſignes, puiſque cela n'opère qu'une confuſion qui altère eſſentiellement la pureté de la langue, en détournant l'écriture de ſa véritable deſtination.

Nous ſavons bien, que quelque judicieuſe que ſoit la réforme que nous propoſons, & que d'habiles gens ont indiquée avant nous, elle ne manquera pas d'eſſuyer bien des contradictions; mais on l'adoptera avec le temps.

Nous prévenons que, pour éviter les répétitions trop fréquentes, nous n'indiquerons, dans tout le cours de la lettre *c*, aucune réforme d'orthographe dans les mots où il ne s'agira que de changer le *c* en *k* ou en *ſ*.

C, chez les Romains, étoit une lettre numérale qui ſignifioit cent. Elle a la même ſignification parmi nous, quand nous faiſons uſage du chifre romain. Deux *cc*, expriment deux cens; trois *ccc*, trois cens, *&c.*

Le C̄, avec cette barre au-deſſus, marquoit cent mille.

Le *C*, placé chez les Latins, par abréviation, devant un nom propre, ſignifioit *Caius* & *Caia*, en l'écrivant de droit à gauche.

La même lettre, placée après un nom propre d'homme, déſignoit la dignité de Conſul. Ainſi, *Bruto* & *Collatino CC*, ſignifioit ſous le Conſulat de Brutus & de Collatin, ou Brutus & Collatin étant Conſuls.

Les Romains appeloient auſſi le *C*, la lettre farale; parce que dans les cauſes criminelles, les Juges l'écrivoient ſur la tablette qu'ils jettoient dans l'urne des ſuffrages, pour condamner l'accuſé: s'ils le déclaroient abſous, ils faiſoient uſage de la lettre *A*.

Le C ſeul, ou accompagné d'autres lettres, dont il eſt ſuivi ou précédé, ſert dans les écritures relatives au commerce, pour abréger certaines expreſſions qui ſe repréſentent fréquemment. Ainſi, C. ſignifie compte; C. O. compte ouvert; C. C. compte courant; M. C. mon compte; S. C. ſon compte; N. C. notre compte; L. C. leur compte.

C, eſt le caractère diſtinctif des monnoies qui ſe frappent à Caen & qui ſe frappoient précédemment à Saint-Lô, en Normandie. Quand il y a deux CC ſur une pièce de monnoie de France, c'eſt un ſigne qu'elle a été frappée à Beſançon.

C, dans l'alphabet chimique, déſigne le ſalpêtre.

C, en Muſique, eſt le ſigne de la meſure à quatre temps.

C, barré de cette manière Ȼ, eſt auſſi, en Muſique, le ſigne de la meſure à quatre temps vîtes, ou à deux temps poſés; mais conſervant toujours le caractère de la meſure à quatre temps, qui eſt l'égalité des croches.

C, eſt encore le nom d'une des trois clefs de la Muſique.

Ce monoſyllabe eſt bref.

ÇA; adverbe, tantôt de mouvement & tantôt de repos. Il ſignifie ici, avec cette différence néanmoins que *çà* étant ſeul, ne ſe joint qu'avec le verbe *venir*, & dans ces phraſes, *viens-çà*, *venez-çà*; pour dire, viens ici, venez ici; & qu'*ici*, qui eſt de même adverbe de repos & de mouvement tout à la fois, s'emploie avec toutes ſortes d'autres verbes. Ainſi l'on peut dire, *il faut les amener ici. Faites-là reſter ici. Apportez-le ici. Il préſide ici.*

ÇA & LA, ſignifie de côté & d'autre, & s'emploie adverbialement avec toutes ſortes de verbes de mouvement & de repos. *Elle court çà & là. Il eſt toujours çà & là. Il donne ſes leçons çà & là.*

QUI ÇA, QUI LA, ſe dit, dans le ſtyle familier & adverbialement; pour dire, les uns d'un côté, les autres de l'autre. *Ils étoient qui çà, qui là. Ils iront qui çà, qui là. Ils l'ont dupé qui çà, qui là.*

ÇA, OH ÇA, ſe dit, par manière d'interjection, pour inviter, engager

à quelque action. *Çà commencez cet ouvrage. Oh çà partons, il eſt temps.*

ÇA, ſe dit encore ſeul, en répondant à quelque queſtion, ou pour exprimer le conſentement qu'on donne à une choſe à laquelle on eſt engagé. Par exemple, ſi une femme demandoit de l'argent à ſon mari, il pourroit répondre *çà;* pour dire, qu'il va lui en donner.

OR ÇA, ſe dit auſſi, par manière d'interjection, en commençant le diſcours, pour encourager, exciter à faire quelque choſe. *Or çà, dites-nous la nouvelle qu'on vous a appriſe?*

Remarquez que dans cette expreſſion *or çà*, le *r* ne ſe fait pas ſentir, par un adouciſſement de langage commun à pluſieurs autres mots.

DEÇA & DELA, s'emploie adverbialement dans la même ſignification que *çà* & *là*. Ainſi l'on dira, *elle ſe promène deçà & delà;* pour dire, çà & là.

Remarquez cependant que ces deux manières de parler diffèrent l'une de l'autre, en ce que *çà* & *là* ne s'emploient jamais comme prépoſitions, & qu'on y emploie *deçà* & *delà*. On ne pourroit pas dire *çà & là la forêt;* mais on dira *deçà & delà la forêt:* & alors *deçà* déſigne le côté de la forêt le plus proche de celui qui parle; & *delà*, le plus éloigné.

AU-DEÇA & EN-DEÇA, ſe dit dans le même ſens que *deçà*. *Il eſt au-deçà, en deçà du ruiſſeau.*

AU-DEÇA & EN-DEÇA, ſe dit auſſi abſolument. *Vous la rencontrerez au-deçà, en-deçà.*

DE-DEÇA, ſe dit encore dans la même ſignification. *Il eſt de-deçà le ruiſſeau;* ou ſimplement, *il eſt de-de-çà.*

PAR-DEÇA, s'emploie comme prépoſition & comme adverbe. *Exemples.* Employé comme prépoſition: *le lièvre eſt par-deçà le chemin.*

Employé comme adverbe: *le lièvre eſt par-deçà.*

PAR-DEÇA, employé adverbialement, ſignifie encore en cette contrée-ci, en ces quartiers-ci. *Il parut par-deçà au moment où on ne l'attendoit pas.*

On ne s'en ſert plus guères dans cette acception.

DE-DEÇA, ſe dit auſſi adverbialement pour ſignifier en cette contrée-ci, en ces quartiers-ci. *Il a promis de venir de-deçà inceſſamment.*

On dit, en ſtyle de Palais, *depuis quinze jours en-çà, depuis un an en-çà;* pour dire, depuis quinze jours, depuis un an juſqu'à préſent.

Ce monoſyllabe eſt bref.

CAA-APIA; ſubſtantif maſculin. Plante du Bréſil, dont la racine eſt groſſe comme le tuyau d'une plume, & longue d'environ deux travers de doigts. Ses tiges, au nombre de trois ou quatre, ſont déliées, rondes, & d'environ deux pouces de longueur: chacune porte une feuille d'un vert luiſant. Sa fleur eſt ronde, radiée, & compoſée de pluſieurs étamines qui produiſent des ſémences rondes plus petites que des graines de moutarde.

On prétend que la racine de cette plante a la vertu de l'ipécacuanha. Elle arrête le flux de ventre, & fait vomir comme l'ipécacuanha, mais moins fortement. On la donne pulvériſée, à la doſe d'une demi-drachme, juſqu'à une drachme, dans du vin, du bouillon, ou quelqu'autre véhicule convenable.

Les Peuples du Bréſil pilent toute la plante, & en expriment le ſuc,

qu'ils emploient avec ſuccès pour guérir les morſures des ſerpens, de même que les plaies des flèches empoiſonnées.

CAA-ATAYA; ſubſtantif maſculin. Plante du Bréſil, dont la racine eſt petite, blanche, la tige carrée, foible, genouillée, d'un vert pâle, & haute d'un pied. Rai dit que par ſes feuilles oppoſées, dentelées, ſes fleurs en caſque, & ſa ſémence renfermée dans une gouſſe, elle reſſemble à l'eufraiſe, dont on pourroit en faire une variété.

Cette plante eſt ſans odeur; mais elle eſt amère au goût. Si on la broye & qu'on la faſſe bouillir dans de l'eau, ſa décoction purge fortement par haut & par bas.

CAABLÉ; adjectif maſculin, & terme de la Juriſdiction des Eaux & Forêts, qui ſe dit des arbres renverſés dans les forêts par les vents. C'eſt la même choſe que chablis.

CAACHIRA; ſubſtantif maſculin. C'eſt la plante de l'indigo, appelée autrement *anil*. Voyez *ce mot*.

CAACICA; ſubſtantif maſculin. Plante du Bréſil, dont la racine petite, filamenteuſe, a des tiges nombreuſes, velues, genouillées, d'un vert rougeâtre, de la groſſeur du doigt, & de la hauteur d'environ un pied. Ses feuilles un peu velues, vertes d'un côté & blanchâtres de l'autre, ont à peu près la figure de celles de la véronique mâle. Ses fleurs diſpoſées en ombelle, ſont en grand nombre, & de couleur verte, mêlée d'un peu de rouge. Toute la plante eſt remplie d'un ſuc laiteux. On la broye, & on l'applique avec ſuccès ſur toutes ſortes de plaies, quelles qu'elles ſoient.

CAACO; ſubſtantif maſculin. Ray parle de deux plantes du Bréſil de ce nom, qu'il ne décrit pas, qu'il appelle *ſenſitives*, & auxquelles il ne connoît aucune vertu médicinale.

CAA-ETIMAY; ſubſtantif maſculin. Plante du Bréſil, dont la tige verte, un peu velue, remplie d'une ſubſtance médullaire, & entourée à ſa naiſſance d'un grand nombre de feuilles, s'élève à la hauteur de trois pieds: cette tige ſe diviſe en pluſieurs rameaux chargés de feuilles ſemblables à celles de l'hyſope, & de fleurs qui ſont comme celles du feneçon. Il ſuccède à ces fleurs une eſpèce de coton, qui devient le jouet des vents.

Ray dit que les feuilles de cette plante, bouillies & broyées, guériſſent la gratelle, en les appliquant ſur la partie affectée.

CAAGE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un droit qu'on payoit pour l'entretien des quais.

CAAGHIYNYO; ſubſtantif maſculin. Arbriſſeau du Bréſil, à tige ligneuſe, velue, & de la groſſeur du framboiſier. Ses feuilles, douces au toucher, légèrement découpées, plus vertes en-deſſus qu'en-deſſous, ſont parſémées de petits tubercules d'un côté, & de petites cavités de l'autre. Les fleurs qui ſont blanches à cinq pétales, ſe réuniſſent au nombre de trois ou quatre pour former un bouquet. Il leur ſuccède des baies noires de la groſſeur de celles du genièvre, douces au goût, & dont les Nègres mangent.

Ray dit que les feuilles pulvériſées ſont un excellent remède contre les ulcères provenant d'un principe chaud.

CAAGUA-CUBA; ſubſtantif maſculin. Petit arbre du Bréſil, dont la tige droite, peu vigoureuſe, ſans branches, eſt couverte au ſom-

met d'un grand nombre de feuilles velues, plus vertes en deſſus qu'en deſſous, larges d'un pied, & longues de dix-huit pouces. Ses fleurs ſont petites, blanches, à cinq pétales, diſpoſées en ombelle, & ſemblables à celles du tilleul dont elles ont à peu près l'odeur. Il leur ſuccède un fruit noir dont les oiſeaux ſe nourriſſent. On ne connoît pas les propriétés médicinales de cet arbre.

CAANA; nom propre d'une ville d'Egypte, ſur le Nil, vis-à-vis de la ville de Dandre, au-deſſous des Cataractes. Paul Lucas la dit agréable, riante & curieuſe par pluſieurs anciens monumens qui donnent à penſer que cette ville fut autrefois très-conſidérable.

CAA-OPIA; ſubſtantif maſculin. Arbre du Bréſil, d'une groſſeur médiocre, fort branchu, dont l'écorce eſt de couleur cendrée, & parſemée de raies brunes. Ses feuilles ſont fermes & vertes. Il a ſes fleurs diſpoſées en ombelle, compoſées de cinq pétales, d'un vert jaune, & qui ſortent de petits corps ronds, bruns, & de la figure d'une lentille. Il leur ſuccède des baies de la groſſeur d'une ceriſe, qui mûriſſent en Janvier, & qui ſont remplies d'une ſubſtance liquide d'un très-beau jaune.

Quand l'arbre commence à bourgeonner, on en tire par inciſion une gomme qui a à peu près la couleur & la conſiſtance du gutta-gamba, avec les vertus purgatives & réſolutives de cette dernière ſubſtance.

CAAPEBA; ſubſtantif maſculin. Plante du Bréſil, qui ne diffère guères de la clématite. Elle pouſſe de longs ſarmens qui rampent ſur terre, ou s'attachent aux arbres voiſins. Elle a des feuilles très-déliées, les unes rondes, les autres en forme de cœur, & toutes d'un beau vert en-deſſus. Ses fleurs ſont d'un jaune pâle, & il ſuccède à chacune un grain de figure ovale, gros comme un pois, vert en dedans, & rouge à l'extérieur.

On attribue à la racine, qui eſt compacte, onctueuſe, & d'un goût tirant ſur l'amer, la propriété d'atténuer les pierres des reins & de la veſſie, de même que la vertu de réſiſter au venin & à la morſure des ſerpens: on la prend infuſée dans de l'eau ou du vin.

CAAPOMONGA; ſubſtantif maſculin. Plante du Bréſil, à laquelle on n'attribue aucune propriété médicinale.

CAAPONGA; ſubſtantif maſculin. Les peuples du Bréſil donnent ce nom à une eſpèce de crête marine & de pourpier dont ils font bouillir & confire les feuilles & les jeunes tiges dans du vinaigre. Ils en uſent enſuite à peu près comme nous faiſons des câpres & des cornichons pour exciter l'appétit. On dit d'ailleurs ce mets diurétique, & propre à lever les obſtructions des viſcères.

CAAROBA; ſubſtantif maſculin. Arbre du Bréſil fort commun, qui a les feuilles oblongues, d'un vert foible, & diviſées dans leur longueur par une nervure d'où partent obliquement des côtes éminentes. Ses fleurs, auxquelles ſuccèdent des ſemences noirâtres, ſont d'un bleu d'azur mêlé d'une teinte de pourpre.

Les feuilles, qui ſont amères au goût, s'emploient avec ſuccès ſéchées & broyées dans les bains & les fomentations. Priſes intérieurement, elles ſont déterſives, deſſi-

catives, & bonnes contre les maladies chroniques, ſurtout celles qui proviennent de quelque affection vénérienne. On prépare avec les fleurs une conſerve qui a les mêmes propriétés.

CAB; ſubſtantif maſculin. Ancienne meſure des Hébreux, qui contenoit la ſixième partie du ſéah, & la dix-huitième de l'épha. Il ne faut pas confondre cette meſure avec le cad.

CAB, ſignifie, chez les diſciples d'Hermès, l'or philoſophique.

CABACK; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom en Ruſſie aux maiſons où l'on va boire de l'eau de vie, du vin ou d'autres liqueurs. Les cabacks appartiennent au Souverain qui les afferme en argent.

CABAL; vieux mot qui ſignifioit autrefois capital, les fonds ou biens de quelqu'un.

CABALE; ſubſtantif féminin. *Factio.* Faction, complot, concert, conſpiration de pluſieurs perſonnes qui travaillent à faire réuſſir quelque choſe d'injuſte. *Il ne voulut pas entrer dans la cabale.*

CABALE, ſe dit auſſi des perſonnes mêmes qui compoſent la cabale. *On condamna cette cabale à dix mille écus d'amende. Ils firent prendre la fuite à la cabale.*

CABALE, ſe dit d'une ſorte de tradition parmi les Juifs, concernant l'interprétation myſtique & allégorique de l'ancien teſtament.

Les docteurs de la cabale s'appliquent particulièrement à combiner des lettres, des mots, des nombres, par le moyen deſquels ils ſe flattent de lire dans l'avenir, & de pénétrer le ſens de pluſieurs paſſages difficiles de l'écriture. Ils enſeignent que les ſecrets de la cabale furent découverts à Moïſe ſur le mont Sinaï, & qu'ils ſont venus de père en fils juſqu'à eux par tradition orale, parce qu'il eſt défendu de les écrire.

Quelques Rabbins cabaliſtes ont prétendu qu'Adam eut pour précepteur dans la ſcience céleſte ou de la cabale, l'ange Raziel, qui lui fit d'ailleurs préſent d'un livre concernant cette ſcience.

Ce livre développoit tous les ſecrets de la nature, communiquoit la puiſſance de converſer avec les aſtres, de faire naître & guérir les maladies, d'exciter des tremblemens de terre, de détruire les villes, de commander aux Anges des cieux & des enfers, de prédire les évènemens futurs, & d'interpréter les ſonges & les prodiges. Ces réveurs ajoutent que ce livre paſſa de père en fils juſqu'à Salomon, à qui il tranſmit le pouvoir de bâtir le temple par le moyen du ver *Zamir*, ſans faire uſage d'aucun inſtrument de fer. Le rabbin Iſaac-Ben-Abraham fit imprimer ce livre au commencement de ce ſiècle; mais les Juifs mêmes de la tribu de ce rabbin le condamnèrent au feu. On prétend qu'il y a encore actuellement en Pologne & en différens endroits du nord, pluſieurs Juifs livrés au fanatiſme de la cabale.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

CABALÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* CABALER.

Le dictionnaire de Trévoux dit ce mot adjectif; mais il auroit bien dû fortifier ſa doctrine par une locution reçue.

CABALER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Conjurare.*

Conjurer, former un complot ſecret, y engager pluſieurs perſonnes. Il ſe prend toujours en mauvaiſe part. *Ils cabaloient contre l'Etat.*

Les temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire AVOIR. *Ils ont cabalé. Ils avoient cabalé.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

CABALES; (les) Hérodote donne ce nom à une ancienne Nation d'Afrique, peu nombreuſe, qui habitoit dans le territoire de Barca, vers la ville de Tauchira.

CABALEUR; ſubſtantif maſculin. *Factioſus.* Qui cabale. *On arrêta le principal cabaleur.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

CABALIG; nom propre d'une ville d'Aſie, ſituée dans le Turqueſtan, au 103e dégré de longitude, & au 44e de latitude ſeptentrionale. Elle bornoit les Etats du fils aîné de Gengiskan, lequel eut pour partage les Provinces qui s'étendoient depuis cette ville juſqu'en Bulgarie.

CABALIS; nom propre d'une ancienne ville qu'Etienne le Géographe place ſur le Méandre, dans le voiſinage de Cybira.

CABALISTE; ſubſtantif maſculin. *Artis cabaliſticæ peritus.* Celui qui eſt inſtruit dans la cabale des Juifs. *C'eſt un cabaliſte.* Voyez CABALE.

CABALISTE, ſe dit, en termes de Commerce, dans tout le Languedoc, d'un négociant qui ne fait pas le Commerce ſous ſon nom, mais qui eſt intéreſſé dans celui que fait un autre négociant.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

CABALISTIQUE; adjectif des deux genres. *Cabaliſticus, a, um.* Qui appartient à la cabale des Juifs, qui y a rapport. *Il eſt inſtruit dans la ſcience cabaliſtique. C'eſt une erreur cabaliſtique.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, & la cinquième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *des cabaliſtiques lettres*, mais *des lettres cabaliſtiques.*

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *Kabaliſtike.* Voyez ORTHOGRAPHE.

CABALMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois entièrement.

CABAMITAN; nom propre d'une contrée d'Aſie, en Tartarie, fameuſe par la victoire qu'y remporta Tamerlan ſur le Roi des Gètes.

CABAN; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de manteau deſtiné à parer de la pluie.

CABANDÈNE; c'eſt, ſelon Ptolémée, l'ancien nom d'une contrée de la Suſiane, en Aſie, dans le voiſinage de la Perſe proprement dite.

CABANE; ſubſtantif féminin. *Caſula.* Sorte de petite loge ou de petite maiſon, bâtie ordinairement avec de la bauge, couverte de chaume, & qui ſert particulièrement aux pauvres gens de la campagne. Malherbe a dit, en parlant de la mort:

Lo

Le pauvre en ſa cabane où le chaume le couvre,
Eſt ſujet à ſes loix ;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,
N'en défend pas nos Rois.

CABANE DE BERGER, ſe dit d'une eſpèce de petite chambre faite de planches, que le berger conduit où il fait paître ſon troupeau, par le moyen des roulettes ſur leſquelles elle eſt ſoutenue.

CABANE, ſe dit, en termes d'Oiſeleurs, d'une grande cage fermée, dans laquelle on met couver de petits oiſeaux.

CABANE, ſe dit, en termes de Marine, d'un petit réduit pratiqué à l'arrière ou le long des côtés d'un navire, & dans lequel couchent les pilotes & autres Officiers de Marine.

CABANE, ſe dit auſſi d'une ſorte de bateau couvert de planches, dans lequel on peut être debout & à couvert. Les bateaux de cette eſpèce ſont à fond plat & en uſage ſur la Loire.

CABANE, ſe dit encore d'un bateau couvert, du côté de la poupe, d'une ſorte de toile appelée *banne*, & deſtinée à mettre les paſſagers à l'abri des injures du temps.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

CABAR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois un clou à tête.

CABARDA ; nom propre d'une ville d'Aſie, dans la Circaſſie.

CABARÉ ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* CABARER.

CABARER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Braſſeurs, qui ſignifie jetter l'eau ou les métiers d'un vaiſſeau dans un autre, avec le jet ou le chapelet.

CABARET ; ſubſtantif maſculin. *Caupona*. Taverne, maiſon où l'on donne à boire & à manger aux particuliers pour de l'argent.

Il y a pluſieurs Réglemens de Police eccléſiaſtique & civile concernant les cabarets.

Différens Conciles, tant généraux que particuliers, & les Statuts Synodaux de la plûpart des Diocèſes, prononcent interdit contre les Eccléſiaſtiques qui fréquentent les cabarets, à moins qu'ils ne voyagent.

L'article 128 de la Coutume de Paris dénie toute action aux Cabaretiers, *pour vins ou autres choſes vendues en détail, par aſſiette en leurs maiſons.*

Divers Arrêts de réglement de la plûpart des Parlemens du Royaume, défendent la fréquentation des cabarets pendant la nuit, & aux heures du ſervice divin.

La fréquentation des cabarets eſt auſſi défendue par pluſieurs Ordonnances & Arrêts, aux particuliers mariés, à leurs enfans & domeſtiques, dans le lieu de leur réſidence, à peine d'amende, tant contre eux que contre les cabaretiers.

CABARET BORGNE, ſe dit d'un mauvais petit cabaret qui n'eſt ordinairement fréquenté que de gens de la lie du peuple.

CABARET, ſe dit auſſi d'un plateau dont les bords ſont relevés, & qui ſert à poſer les taſſes avec leſquelles on prend du thé, du chocolat, *&c.*

CABARET, ſe dit, en Botanique, d'une plante dont la racine eſt menue, rampante, fibreuſe, & la tige

herbacée, ſimple & baſſe. Elle a les feuilles ſemblables à celles du lierre terreſtre; ſes fleurs ſont apétales, compoſées de douze étamines placées dans un calice épais, diviſé en trois parties droites & recourbées au ſommet. Ce calice renferme une capſule coriacée, diviſée en ſix loges qui contiennent des ſemences ovales.

Le cabaret croît ſur les Alpes & dans les montagnes du Bugey. La racine eſt un peu amère, âcre, aromatique, nauſéeuſe; les feuilles ſont aromatiques & âcres. Toute la plante eſt réſolutive, purgative par le haut & par le bas, errhine & emménagogue.

On emploie aſſez communément les racines & les feuilles, mais rarement les ſemences. La racine étoit le meilleur émétique des anciens; on la donne en poudre pour émétique, aux hommes, depuis trente grains juſqu'à ſoixante; & en infuſion, depuis un gros juſqu'à quatre. Les feuilles purgent plus violemment que la racine, on les donne au nombre de cinq, ſix, juſqu'à neuf, macérées, ou cuites dans du vin; & les feuilles en poudre, comme errhines. Pour les animaux, on n'emploie le cabaret que comme purgatif, à la doſe d'une poignée de feuilles macérées dans une livre de vin blanc.

ELECTUAIRE DE CABARET, ſe dit de la compoſition ſuivante.

Prenez huit onces de ſyrop de menthe & autant de celui de violettes; faites-les cuire en conſiſtance de miel, & après les avoir retirés du feu, mêlez-y deux onces de racine de cabaret pulvériſée, une once de poudre de racine de courge, ſéchée au ſoleil, pareille quantité de ſemences de raves & d'orties macérées dans de l'eau de roſe, & enſuite ſéchées; trois gros de ſemences de fenouil & autant de cannelle, & faites du tout un électuaire.

Cet électuaire fait vomir doucement, purge par les ſelles, & lève les obſtructions: la doſe eſt depuis une drachme juſqu'à ſix.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

CABARETIER; ſubſtantif maſculin. *Tabernarius.* Celui qui tient cabaret. *Le cabaretier fut mis à l'amende.* Voyez CABARET.

CABARETIÈRE; ſubſtantif féminin. Celle qui tient cabaret. *La cabaretière eſt jolie.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

CABAR-HUD; nom propre. C'eſt, ſelon Baudrand, le nom d'une ville de l'Arabie heureuſe, dans la Province d'Hadramuth.

CABARNE; ſubſtantif maſculin, & terme de Mythologie. On appeloit ainſi les Prêtres de Cerès dans l'île de Paros. Ce titre leur vint, ſelon quelques-uns, du nom du premier de ces Prêtres, qui inſtruiſit Cerès de l'enlévement de ſa fille Proſerpine.

CABARRE; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine, qui ſe dit de divers bâtimens à fond plat, deſtinés à ſecourir & alléger les gros vaiſſeaux.

CABAS; ſubſtantif maſculin. *Fiſcina.* Sorte de panier de jonc, ſervant ordinairement à mettre des figues. *Il m'envoya un cabas de belles figues.*

CABAS, ſe dit auſſi, en termes de

Meſſagerie, d'un grand coche dont le corps eſt d'oſier cliſſé.

CABAS, ſe dit encore, dans quelques Provinces du Royaume, d'une meſure à meſurer le blé, & d'autres grains.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

CABASA; nom propre d'une ancienne ville épiſcopale d'Egypte ſituée dans le Delta.

CABASSER; vieux mot qui ſignifioit autrefois machiner quelque fourberie.

CABASSET; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de morion ou armure de tête.

CABASSON; ſubſtantif maſculin. *Cabaſſonus*. Poiſſon de mer ſans dents, avec des écailles argentées & une nâgeoire de chaque côté. Il reſſemble beaucoup au lavaret.

CABAUST; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un lieu fermé de barreaux en forme de cage.

CABAY; ſubſtantif maſculin. Les Indiens & les habitans des îles de Ceylan & d'Aracan donnent ce nom aux vêtemens d'or & de ſoie que portent les principaux de ces contrées.

CABE; nom propre d'une petite rivière d'Eſpagne, en Galice. Elle a ſa ſource à Layoſa, & ſon embouchure dans le Velezar, au nord-eſt, d'Orenſée.

CABEÇA-DE-VIDE; nom propre. Petite ville de Portugal, dans l'Alentejo, à quatre lieues de Portalègre.

CABEER; ſubſtantif maſculin. C'eſt une monnoie de compte en uſage à Moka.

CABELA; ſubſtantif maſculin. Sorte de prune d'Amérique, qui croît ſur un arbre preſque ſemblable au ceriſier.

CABENDE; nom propre. Ville & Port d'Afrique, au royaume de Congo. Il s'y fait un commerce conſidérable de Nègres.

CABERASA; nom propre d'une ancienne ville d'Aſie, que Ptolémée place dans la Médie.

CABES; (les) anciens peuples d'Aſie, qui paſſoient pour antropophages, & dont parle Ortelius.

CABESAS; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom, dans le Commerce, à certaines laines d'Eſpagne, qui ſe tirent de l'Eſtrémadure.

CABESTAN; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Machine en forme de tourniquet, dont le mouvement ſert à rouler ou à dérouler un cable, à l'extrêmité duquel ſont attachés les fardeaux qu'on veut enlever.

On fait uſage du cabeſtan pour tirer l'ancre du fond de la mer, pour remonter les bateaux, pour faire venir les vaiſſeaux à terre afin de les calfater, pour les décharger des plus groſſes marchandiſes, pour lever les vergues & les voiles, *&c.*

Chaque vaiſſeau a deux cabeſtans; un grand & un petit. Le premier qu'on nomme *cabeſtan double*, eſt poſé ſur le premier pont entre le grand mât & l'écoutille des vivres, vers l'artimon, & s'élève juſqu'à cinq pieds de hauteur au-deſſus du ſecond pont.

Le ſecond, qu'on nomme *cabeſtan ſimple*, eſt poſé ſur le ſecond pont, entre le grand mât & le mât de miſaine. Il ſert aux Manœuvres pour leſquelles il faut moins de force que pour lever l'ancre.

CABESTAN A L'ANGLOISE, ſe dit d'un cabeſtan inventé par les Anglois, plus renflé que les autres cabeſtans & où l'on n'emploie que des demi-

barres, pourquoi il n'eſt percé qu'à demi.

CABESTAN VOLANT, ſe dit d'un cabeſtan qui peut ſe tranſporter d'un lieu dans un autre.

On dit, *virer au cabeſtan, pouſſer au cabeſtan, faire jouer au cabeſtan;* pour dire, faire tourner le cabeſtan.

On dit auſſi, *envoyer au cabeſtan, aller au cabeſtan;* pour dire, envoyer les matelots, mouſſes ou autres garçons de l'équipage, qui ont fait quelque faute, aux pieds du cabeſtan, où celui qui commande leur fait infliger la punition qu'ils ont méritée.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

CABESTAN; nom propre d'un Bourg de France, dans le Languedoc, au Diocèſe de Nîmes.

CABESTERRE; ſubſtantif féminin. On déſigne ainſi, dans les îles Antilles, la partie qui regarde le levant & qui eſt continuellement rafraîchie par les vents aliſés, leſquels courent depuis le nord juſqu'à l'eſt-ſud-eſt. La baſſe terre eſt la partie oppoſée. Celle-ci eſt bien plus propre que l'autre pour le mouillage & pour charger les navires, parce que la mer y eſt moins agitée.

CABESTRAGE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un droit ſeigneurial uſité en Provence.

CABIAI; ſubſtantif maſculin. Animal quadrupède d'Amérique, que quelques Naturaliſtes ont pris mal-à-propos pour un cochon. Il ne lui reſſemble, remarque M. de Buffon, que par de petits rapports, & en diffère par de grands caractères; il ne devient jamais auſſi grand; le plus gros cabiai eſt à peine égal à un cochon de dix-huit mois; il a la tête plus courte, la gueule beaucoup moins fendue, les dents & les pieds tout différens; des membrannes entre les doigts, point de queue ni de défenſes; les yeux plus grands, les oreilles plus courtes; il en diffère encore autant par le naturel & les mœurs, que par la conformation: il habite ſouvent dans l'eau, où il nâge comme une loutre, y cherche de même ſa proie & vient manger au bord le poiſſon qu'il prend & qu'il ſaiſit avec la gueule & les ongles; il mange auſſi des grains, des fruits & des cannes de ſucre; comme ſes pieds ſont longs & plats, il ſe tient ſouvent aſſis ſur ceux de derrière. Son cri reſſemble plutôt à celui de l'âne, qu'au grognement du cochon; il ne marche ordinairement que la nuit, & preſque toujours de compagnie, ſans s'éloigner du bord des eaux: car comme il court mal à cauſe de ſes longs pieds & de ſes jambes courtes, il ne pourroit trouver ſon ſalut dans la fuite; & pour échapper à ceux qui le chaſſent, il ſe jette à l'eau, y plonge & va ſortir au loin, ou bien il y demeure ſi longtemps, qu'on perd l'eſpérance de le revoir. Sa chair eſt graſſe & tendre, mais elle a plutôt, comme celle de la loutre, le goût d'un mauvais poiſſon que celui d'une bonne viande; cependant on a remarqué que la hure n'en étoit pas mauvaiſe, & cela s'accorde avec ce que l'on ſait du caſtor, dont les parties antérieures ont le goût de la chair, tandis que les parties poſtérieures ont le goût de poiſſon. Le cabiai eſt d'un naturel tranquille & doux; il ne fait ni mal ni querelle

aux autres animaux; on l'apprivoiſe ſans peine; il vient à la voix & ſuit aſſez volontiers ceux qu'il connoît & qui l'ont bien traité.

CABILLAUD; ſorte de morue qui ne ſe mange que fraîche. *Voyez* MORUE.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le ſecond *l* en *i*, ſupprimer le *d* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *kabiliau*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CABILLE; ſubſtantif féminin. On déſigne ainſi une tribu d'Arabes vagabonds, qui ne reconnoiſſent d'autorité que celle d'un chef qu'ils ſe choiſiſſent & qu'ils appellent *Cacique*. Ces tribus ſe tiennent dans l'Arabie & l'Abiſſinie. Elles reſſemblent à ce qu'on appelle *Horde*, en Tartarie.

CABILLOTS; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Marine. On déſigne ainſi de petits bouts de bois poſés à l'extrêmité de pluſieurs herſes qui tiennent aux grands haubans, & qui ſervent à tenir les poulies de pantoquiere.

CABILLOTS, ſe dit auſſi de petites chevilles de bois qui tiennent aux chouquets avec une ligne, & qui ſervent à tenir la balancine de la vergue de hune lorſque les perroquets ſont ferrés.

CABIN; nom propre d'une petite rivière de France, en Gaſcogne, dont le cours n'eſt que de cinq ou ſix lieues dans le Turſan.

CABINET; ſubſtantif maſculin. *Conclave*. Endroit d'un appartement deſtiné à l'étude, au travail, où l'on ſe retire pour traiter de quelque affaire particulière, & où l'on ſerre des papiers, des livres, des tableaux, ou quelques autres effets rares & précieux. *Ce tableau ſe voit dans le cabinet de la Reine. Il me parla de cette affaire dans ſon cabinet.*

CABINET, ſe dit, par extenſion, des choſes renfermées dans un cabinet. *On lui offre dix mille francs de ſon cabinet.*

HOMME DE CABINET, ſe dit de quelqu'un qui eſt fort appliqué à l'étude.

CABINET, ſe dit d'une ſorte de buffet à pluſieurs layettes ou tiroirs. *Il lui fit préſent d'un magnifique cabinet des Indes.*

CABINET D'HISTOIRE NATURELLE, ſe dit d'un lieu deſtiné à contenir des collections en tout genre des diverſes productions de la nature.

C'eſt particulièrement à ces ſortes de collections, qu'on doit les progrès qu'ont fait les modernes dans la ſcience de l'Hiſtoire naturelle. Notre ſiècle a la gloire d'avoir formé les premiers cabinets d'hiſtoire naturelle dignes de ce nom.

Il faut ſans doute placer le cabinet d'hiſtoire naturelle qui ſe voit à Paris au Jardin du Roi, entre les plus riches & les plus diſtingués de l'Europe. Il eſt particulièrement remarquable par le bel ordre dans lequel ſont placés les tréſors qu'il renferme.

Pour donner quelque idée de ces tréſors, nous dirons brièvement qu'on y remarque ſur le règne animal des ſquelettes humains de tout âge, des fœtus de diverſes grandeurs, & une multitude d'autres morceaux conſervés dans des liqueurs & autrement.

On y voit un grand nombre de ſquelettes de quadrupèdes, avec une collection de cornes, d'égagropiles, de bezoards, & d'autres productions animales.

Les ſquelettes des oiſeaux les plus beaux & les plus rares y abondent, de même que les poiſſons de mer & d'eau douce qu'on y conſerve, les uns deſſechés, & les autres dans des liqueurs.

On y a raſſemblé des ſerpens, des lézards, des coquillages de toutes les parties du monde, de même que des inſectes de terre & d'eau de tous genres, & particulièrement une magnifique ſuite de papillons.

Le règne végétal y préſente des herbiers très-complets, un grand nombre de racines d'écorces de bois, de ſemences & de fruits, avec une quantité prodigieuſe de gommes, de réſines, de baumes & d'autres ſucs d'arbres & de plantes.

Le règne minéral y eſt compoſé de toutes ſortes de cailloux, de pétrifications, de pierres communes, fines, brutes, figurées, polies & précieuſes; de ſels de bitumes, de foſſilles, de métaux & demi métaux, tirés de toutes les parties du monde.

CABINET SECRET, ſe dit d'un lieu conſtruit de manière que la voix de celui qui parle à un bout de la voute eſt entendue à l'autre bout. Il y a un cabinet de ce genre à l'Obſervatoire royal de Paris. Denys, tyran de Syracuſe, avoit une priſon fameuſe par cette propriété. Un ſimple chuchotement s'y changeoit en un bruit conſidérable, & un ſimple claquement de mains en un coup très violent. Il ne faut autre choſe, pour opérer ces effets, que ce que la muraille auprès de laquelle eſt placée la perſonne qui parle bas, ſoit unie & cintrée en ellipſe.

CABINET D'ORGUES, ſe dit d'une eſpèce d'armoire dans laquelle il y a une orgue. *Il lui fit préſent d'un magnifique cabinet d'orgue.*

CABINET, ſe dit d'un petit endroit couvert dans un jardin, ſoit de treillage, ſoit de verdure, ſoit de maçonnerie. *Un cabinet de charmille.*

CABINET, ſe dit, dans le ſens figuré, des ſecrets, des myſtères les plus cachés d'une Cour. *On enleva les dépêches d'un Courier du Cabinet. Il eſt inſtruit de tout ce qui ſe paſſe dans le cabinet.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

CABIRES; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Mythologie. Nom collectif, ſous lequel on déſignoit des Divinités qui étoient particulièrement révérées dans l'île de Samothrace, de même que dans celle de Lemnos, à Thèbes, & chez les Phéniciens. Ces Divinités étoient, ſelon quelques-uns, Cérès, Proſerpine, Pluton & Mercure; d'autres ont penſé que ce nom comprenoit tous les Dieux principaux des Anciens.

On croyoit qu'il ſuffiſoit d'être initié dans les myſtères de ces Divinités, pour en obtenir tout ce qu'on pouvoit deſirer: mais les Prêtres qui célébroient ces myſtères, avoient affecté d'y répandre tant d'obſcurité, en perſuadant, par exemple, qu'on ne pouvoit, ſans ſacrilège, prononcer publiquement le nom de ces Idoles, que les Anciens n'ont parlé du culte des Dieux Cabires, que comme d'une choſe très-reſpectable, ſans entrer dans aucun détail.

Origène préſente le mot de *Cabires* dans une autre acception. Il déſigne les anciens Perſans, qui adoroient le ſoleil & le feu.

La première ſyllabe eſt brève,

la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

CABIRIDES ; adjectif féminin pluriel ſubſtantivement pris, & terme de Mythologie, qui déſigne des Nymphes, filles de Vulcain & de Cabira.

CABIRIES ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. *Cabiria.* Fêtes que célébroient les Anciens dans l'île de Samothrace, à Lemnos, à Thèbes & en Phénicie, en l'honneur des Dieux Cabires. *Voyez* CABIRES.

Ces Fêtes ſe célébroient pendant la nuit, & l'on y conſacroit les enfans, dans la perſuaſion que cette cérémonie religieuſe les mettroit, pour l'avenir, à l'abri de tout danger. L'acte de la conſécration conſiſtoit à placer l'Initié ſur un trône, autour duquel danſoient les Prêtres des Divinités invoquées : on donnoit enſuite à cet Initié un ruban de couleur de pourpre, qu'il portoit en écharpe.

Les meurtriers qui aſſiſtoient à la fête des Cabiries, y trouvoient un aſyle contre les vengeurs du crime. Cette abſurdité a été commune à tous les peuples. Ils ne voyoient pas qu'en faiſant du temple de la Divinité, un lieu de ſûreté pour les coupables, ils la rendoient complice des crimes qui ſe commettoient.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

CABITA ; nom propre d'une des îles Philippines, à deux lieues de Manille.

CABLAN ; nom propre. Ville de l'Inde, que Sanſon place ſur le Ménan, en-delà du Gange, & au-deſſous d'Ava.

CABLE ; ſubſtantif maſculin. *Funis.* Groſſe corde, dont on fait particulièrement uſage pour élever de grands fardeaux.

CABLE, ſe dit, en termes de Marine, d'une groſſe & longue corde faite ordinairement de chanvre, & compoſée de trois cordages ſimples, dont chacun a trois torons. On s'en ſert pour tenir un navire en rade ou ailleurs, pour remonter les grands bateaux dans les rivières, pour tirer l'ancre du fond de la mer, & pour élever, par le moyen des poulies, de gros fardeaux dans les bâtimens.

Il y a au moins trois cables ſur un vaiſſeau. On les diſtingue en maître-cable, cable ordinaire & cable d'affourché, qu'on nomme auſſi *greſlin.* Celui-ci eſt le plus petit, & tire ſon nom de ce qu'il ſert à l'ancre d'affourche.

La longueur de ces cables eſt de cent dix à cent vingt braſſes ; mais le maître-cable eſt toujours de cent vingt braſſes, & pèſe quelquefois neuf mille cinq cent livres.

CABLE, ſe dit, par extenſion, d'une meſure de cent vingt braſſes. Ainſi l'on dit qu'*on eſt éloigné de quelque endroit de quatre, de cinq cables ;* pour dire, qu'on en eſt éloigné de quatre cent quatre-vingt, de ſix cens braſſes. On conçoit que cette meſure ſe tire de la longueur ordinaire du maître-cable.

CABLE DE TOUE, ſe dit d'une ſimple hanſière, dont on ne fait guères uſage que dans les rivières & dans les lieux où les bancs reſſerrent le chenal, & le rendent étroit.

CABLE A PIC, ſe dit d'un cable tellement roidi par l'ancre qui y eſt attaché, qu'il eſt perpendiculaire à la ſurface de la mer.

BITTER LE CABLE, ſe dit de l'action de tourner le cable autour des bittes, afin de l'arrêter. Et *débitter*

le cable, se dit de la manœuvre opposée.

COUPER OU TAILLER LE CABLE, se dit de l'action de couper le cable sur l'écubier, en abandonnant l'ancre qu'on n'a pas le temps de lever, soit qu'on veuille mettre plus promptement à la voile pour éviter le gros temps, soit qu'on veuille éviter l'ennemi qui poursuit, soit qu'on veuille le poursuivre lui-même.

DONNER LE CABLE A UN NAVIRE, se dit de l'action de secourir un navire incommodé ou pesant à la voile; ce qui se fait en le remorquant à l'arrière d'un autre vaisseau.

FILER DU CABLE, se dit de l'action de lâcher & laisser descendre le cable. Et *filer le cable bout pour bout*, signifie abandonner le cable qui tient l'ancre, quand on n'a pas le temps de la lever.

LAISSER TRAÎNER UN CABLE SUR LE SILLAGE D'UN NAVIRE, se dit d'une manœuvre par laquelle on abandonne le cable pour retarder la course du navire. Cette manœuvre est souvent un stratagême, par lequel les vaisseaux corsaires contrefont les méchans voiliers.

LEVER LE CABLE, se dit de l'action de mettre un cable en rond, en manière de cerceau, afin de le disposer à être filé pour la commodité du mouillage.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

CABLÉ, ÉE; adjectif, & terme de l'Art Héraldique, qui se dit d'une pièce faite de cables tortillés.

CABLÉ, se dit, en termes d'Architecture, des cannelures relevées & contournées en forme de cables.

CABLÉ, est aussi participe passif. *Voyez* CABLER.

CABLEAU; substantif masculin, & terme de Marine. Petit cable, avec lequel on attache la chaloupe au vaisseau.

CABLEAU, se dit aussi de la corde, par le moyen de laquelle les Bateliers remontent les bateaux sur les rivières.

CABLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Funes intorquere*. Action d'assembler plusieurs fils, & de les tortiller pour en former une corde. *Il faut cabler ces ficelles*.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *cable*, la syllabe *ca* est longue.

CABO; nom propre. C'est, selon Baudrand, un Royaume d'Afrique, en Nigritie, sur la rivière de Rio-grande. On dit que les mines riches y abondent.

CABOCEAU; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une mesure de grain, de sel, *&c.*

CABO-CEIRA; nom propre d'une presqu'île attachée au continent de l'Afrique, près de Mozambique, vis-à-vis & à un mille de l'île de Saint-George. Il y croît beaucoup de fruits, qui se vendent à Mozambique.

CABOCHE; substantif féminin. *Caput*. Tête. Ce terme est familier. *Il n'y a que des folies dans sa caboche*.

On dit de quelqu'un, que *c'eſt une bonne caboche*; pour dire, qu'il a beaucoup de ſens & de jugement.

CABOCHE, ſe dit, en termes de Cloutiers, d'une eſpèce de clous courts & à tête large, dont le menu peuple & certains ouvriers garniſſent le deſſous de leurs ſouliers, pour les faire durer plus longtemps.

CABOCHE, eſt auſſi le nom d'un poiſſon de la rivière de Siam, fort commun & fort eſtimé dans ces contrées. Il a dix-huit pouces de longueur, & dix à douze de groſſeur. Les Hollandois en conſomment beaucoup à Batavia, où on le mange ſéché au ſoleil.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

CABOCHÉ, ÉE; adjectif, & terme de l'Art Héraldique, qui ſe dit d'une tête d'animal coupée derrière les oreilles par une ſection perpendiculaire; mais ſi la ſection étoit horiſontale, il faudroit dire *coupé*, au lieu de *caboché*.

CABOCHON; ſubſtantif maſculin. Pierre précieuſe qu'on n'a fait que polir, ſans lui donner aucune figure particulière en la taillant. Il ſe dit particulièrement d'un rubis. *Il m'a vendu un rubis cabochon.*

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

CABO-CORSO; nom propre d'un cap d'Afrique, en Guinée, ſur la Côte d'or, près duquel eſt ſituée la principale forteresſe des Anglois dans ces parages.

CABOLETTO; ſubſtantif maſculin. Monnoie d'Italie, uſitée chez les Gênois, & qui vaut environ quatre ſous de France.

CABO-MISERADO; nom propre d'un cap d'Afrique, ſur la côte de Malaguette, à l'embouchure de la rivière de Duro. L'abord en eſt dangereux pour les vaiſſeaux, à cauſe des rochers qui l'entourent.

CABOT. *Voyez* MULET.

CABOTAGE; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine, qui déſigne la navigation le long des côtes, de cap en cap, de port en port. *Ce navire eſt deſtiné pour le cabotage.*

CABOTAGE, ſe dit auſſi de la connoiſſance des mouillages, bancs, courans, marées, *&c.* qui ſont le long d'une côte. *Il entend le cabotage.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

CABOTÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* CABOTER.

CABOTER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Littora radere*. Terme de Marine, qui ſignifie naviguer le long des côtes, de cap en cap, de port en port. *Nous cabotâmes ſur les côtes d'Eſpagne.*

Les temps compoſés ſe conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *Ils ont caboté.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

CABOTIER; ſubſtantif maſculin. Navire dont on fait uſage pour caboter.

CABOTIÈRE; ſubſtantif féminin. Sorte de barque plate, longue & étroite, avec un gouvernail très-long, & de laquelle on ne fait uſage

que pour le commerce qui se fait sur la rivière d'Evre.

CABOUCHAN; nom propre d'une ville d'Asie, dans le Koraſſan, dépendante de Nichabour.

CABRA; nom propre d'un bourg & château d'Espagne, dans l'Andalousie, entre Cordoue & Loxa.

CABRA, est aussi le nom d'une ville d'Afrique, dans la Nigritie, au Royaume de Tombut, sur le Sénégal.

CABRA DE CAPELLO; Seba décrit deux sortes de reptiles de ce nom, dont l'un se trouve dans l'île de Ceylan, & l'autre aux Indes orientales.

Le *cabra de Capello* de Ceylan, a la tête grosse, & couverte de grandes écailles roussâtres, avec un regard farouche, de grands yeux enflammés, des mâchoires larges & de petites dents. Le reste de son corps est couvert d'écailles grises & blanches. Il a une queue longue, ronde, & qui se termine en pointe.

Le *cabra de Capello* des Indes orientales, est un serpent dont la tête, médiocrement grosse, est ornée d'un bandeau où sont tracées plusieurs lignes diversement distribuées. Il est d'ailleurs couvert de belles écailles artistement rangées jusqu'à l'extrémité de la queue, qu'il a longue & déliée.

CABRE; substantif féminin, & terme de Marine, qui se dit de gros boutons ronds, joints par le haut, & posés près des apostis, aux extrémités d'une galère.

CABRE, se dit aussi d'une espèce de chèvre grossièrement construite, avec deux ou trois pieux, & dont on se sert pour retirer les grosses pièces de bois de construction qui sont sur les rivages des rivières ou aux bords des atteliers.

CABRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* CABRER.

CABRÉ, se dit, en termes de l'Art héraldique, d'un cheval acculé.

LA CHEVALERIE, dans le Maine, de gueules, au cheval cabré d'argent.

CABRER; verbe pronominal réfléchi de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Pectus arrigere*. Il ne se dit, au propre, que du cheval, & signifie se lever, se dresser sur les pieds de derrière. Le meilleur moyen pour faire perdre au jeune cheval l'habitude de se cabrer, est de choisir le moment où ses pieds de devant retombent à terre, pour lui appuyer fortement des deux.

SE CABRER, signifie, dans le sens figuré, se mettre en colère, s'emporter de dépit. *C'étoit se cabrer pour des bagatelles*.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *cabre*, la syllabe *ca* est longue.

CABRERA; nom propre d'une île d'Espagne, dans la Méditerranée, à deux lieues de celle de Majorque.

CABRERA, est encore le nom d'une contrée d'Espagne, dans la partie septentrionale du Royaume de Léon.

CABRES; nom propre d'une petite île d'Afrique, près des côtes de

Guinée, dans le voiſinage de celle de Saint-Thomas.

CABRESPINE; nom propre d'un bourg de France, en Rouergue, à ſept lieues, nord-nord-eſt, de Rhodez.

CABRESTAN; nom propre d'une petite ville d'Aſie, ſituée dans une plaine, entre les montagnes qui règnent le long du golfe Perſique.

CABRI; ſubſtantif maſculin. *Capreolus.* Chevreau, le petit d'une chèvre. *On nous ſervit un cabri rôti.* Voyez CHÈVRE.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

CABRIDOS; ſubſtantif maſculin. C'eſt un poiſſon de l'île de Ténérif & des Canaries, qu'on dit préférable à la truite.

CABRIOLE; ſubſtantif féminin. Terme de Danſe, qui ſe dit des ſauts agiles & légers que les Danſeurs font ordinairement à la fin des cadences. *Il fait bien la cabriole.*

DEMI-CABRIOLE, ſe dit d'un ſaut où le Danſeur, qui s'eſt élevé en l'air, retombe ſur un pied ſeulement.

FRISER LA CABRIOLE, ſe dit de l'action d'agiter les pieds en l'air avec vîteſſe.

CABRIOLE, ſe dit, en termes de Manège, d'un ſaut vif dans lequel le cheval, étant en l'air, montre les fers, détache des ruades, & fait du bruit avec les pieds, ſans aller en avant.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

CABRIOLÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* CABRIOLER.

CABRIOLER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Faire la cabriole, ou des cabrioles. *Ce Baladin cabrioloit très-bien.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

CABRIOLET; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de chaiſe ou voiture légère, à deux roues. *Il vient d'acheter un cabriolet.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

CABRIOLEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui fait des cabrioles. *Cet Acteur eſt un bon cabrioleur.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

CABRIONS; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Marine. Il ſe dit des pièces de bois qu'on met pendant le gros temps derrière les canons des vaiſſeaux, pour empêcher qu'ils ne rompent leurs bragues ou leurs palans.

CABROUET; ſubſtantif maſculin. Sorte de charrette traînée par des bœufs, & dont on ſe ſert particulièrement aux îles Antilles, pour le ſervice des ſucreries.

CABROUETTIER; ſubſtantif maſculin. Celui qui conduit un cabrouet. *Voyez* ce mot.

CABRUS; terme de Mythologie, & nom propre d'un Dieu qui étoit particulièrement révéré à Phaſelis, dans la Pamphylie. Les offrandes qu'on lui faiſoit, conſiſtoient en

poiſſon ſalé, de-là vint qu'un repas de poiſſon ſalé fut appelé proverbialement, *un ſacrifice de Phaſélites.*

CABSÉEL; nom propre d'une ancienne ville de la Paleſtine, dans la partie méridionale de la tribu de Juda.

CABUCEAU; vieux mot qui ſignifioit autrefois, couvercle.

CABUDHANJACETH; nom propre d'une ville du Mawaralnahr, dans la province de Samarcande, en Tartarie.

CABUJA; ſubſtantif maſculin. Plante d'Amérique dont les feuilles approchent beaucoup de celles de l'iris ou du chardon. Les Américains la travaillent comme le chanvre, & ils en fabriquent du fil & des cordes.

CABUL; nom propre d'une ville conſidérable d'Aſie, dans les Indes, en deçà du Gange. Elle eſt capitale du Cabuliſtan. *Voyez* ce mot.

CABULISTAN; nom propre d'un royaume d'Aſie, dans l'empire du Mogol: il a la Tartarie au nord, la province de Cachemire à l'orient, le pays de Mulran au midi, & à l'occident, le Zabuliſtan, avec une partie du Candahar.

Ce pays eſt peu fertile, mais il n'en eſt pas moins riche à cauſe du commerce conſidérable qui s'y fait. Les ſeuls Tartares Usbecks y vendent annuellement plus de ſoixante mille chevaux, ſoit aux Perſans, ſoit aux Négocians qui viennent là des diverſes contrées des Indes.

CABURA; nom propre d'un lieu de la Méſopotamie, où coule une fontaine dont les eaux ont une odeur douce & agréable. Pline rapporte cette ſingularité au bain que prit un jour la Déeſſe Junon, dans les eaux de cette fontaine.

CABURE; ſubſtantif maſculin. Oiſeau nocturne du Bréſil, gros comme une grive, avec une tête ronde, des yeux grands & jaunes, un bec court & courbé, une queue ondée & large, des jambes courtes & couvertes de plumes jaunes, de même que les pieds. Il ſe nourrit de chair crue, & on l'apprivoiſe aiſément.

CABUS; adjectif maſculin. Pommé. Il n'a d'uſage qu'avec le mot chou. *Il faut cueillir ces choux cabus.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

CABUSER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois, tromper.

CABUSSER; vieux mot qui ſignifioit autrefois, courbure ou élévation.

CACA; ſubſtantif maſculin, dont les Nourrices & autres femmes font ordinairement uſage pour déſigner les excrémens, les ordures des enfans. *Cette petite fille a fait caca.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

CACA; terme de Mythologie, & nom propre de la ſœur de Cacus, que les Romains révèrerent comme une Déeſſe. On entretenoit un feu perpétuel dans ſon Temple, comme dans celui de Veſta.

CACABOYA; ſubſtantif maſculin Serpent du Bréſil, de couleur fauve, qui vit dans l'eau & ſur la terre, mais duquel la morſure n'eſt ni fréquente ni dangéreuſe.

CAÇAÇA; nom propre d'une ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Garet, à deux lieues de Melille.

CACADE; ſubſtantif féminin. C'eſt au propre une décharge de ventre. Il n'eſt guères uſité dans cette acception.

CACADE, ſe dit, dans le ſens figuré, & ſignifie l'imprudence ou la lâ-

cheté par où l'on a manqué une affaire à laquelle on ſe flattoit de réuſſir. *Il a fait cinq ou ſix cacades l'une après l'autre.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

CACALIA; ſubſtantif féminin. Genre de plante dont la fleur eſt compoſée d'un bouquet à fleurons découpés en quatre parties, poſés ſur un embryon, & ſoutenus par un calice preſque cylindrique. Chaque embryon devient, quand la fleur eſt paſſée, une graine couverte de duvet.

Cette plante croît ſur le bord des forêts. Sa racine macérée dans du vin, ou mâchée ſeule, eſt bonne contre la toux & l'âpreté de la trachée artère. On attribue à ſes baies pulvériſées & réduites en cérat, la propriété d'adoucir la peau, & de la rendre unie en effaçant les rides.

CAÇALLA; nom propre d'un bourg d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, à douze lieues de Séville.

CACANGÉLIQUES; (les) on a ainſi déſigné une ſecte d'hérétiques Luthériens, qui ſe vantoient de converſer avec les Anges.

CACAO; ſubſtantif maſculin. Sorte d'amande renfermée dans une gouſſe, & qui étant rôtie, broyée & miſe en pâte, forme le principal ingrédient de la compoſition appelée *chocolat*. C'eſt le fruit de l'arbre appelé *Cacaoyer*, qui eſt propre au nouveau continent.

Le cacao nous vient de divers endroits, & l'on en diſtingue dans le commerce de cinq eſpèces, qui ſont le gros & le petit cacao caraque, le gros & le petit cacao des îles, & le cacao de Sainte Madeleine. Ces cacaos diffèrent entre eux par la groſſeur des amandes, par leur ſaveur plus ou moins agréables, & par le pays d'où ils viennent: les meilleurs & les plus eſtimés, ſont les caraques. Il paroît cependant que celui de Sainte Madeleine mérite la préférence en ce qu'il eſt plus gros & mieux nourri. Les moins bons ſont les cacaos des îles.

Il faut choiſir le cacao-caraque le plus récent, bien nourri, non vermoulu ni moiſi, à quoi il eſt très-ſujet.

Il eſt diurétique, fortifie l'eſtomac & la poitrine, & calme la toux. On en tire une huile épaiſſe, blanche, ſemblable à de la graiſſe ou du beurre, & qui a la propriété de ne pas rancir. On peut la ſubſtituer dans les alimens à la meilleure huile d'olive. Elle eſt d'ailleurs fortifiante & réſolutive, & on peut l'appliquer avec ſuccès ſur la région de l'eſtomac, contre les foibleſſes de ce viſcère.

L'huile de cacao, priſe à propos, pourroit être d'un très-grand ſecours contre les poiſons corroſifs. C'eſt auſſi la meilleure pommade que les Dames qui ont le teint ſec, puiſſent employer pour ſe le rendre doux & poli, ſans qu'il y paroiſſe rien de gras ni de luiſant. Elle eſt encore très-utile pour guérir les hémorrhoïdes, & pour calmer les douleurs de la goutte. On peut ajouter qu'il n'y a point d'huile plus propre pour empêcher les armes de rouiller.

Voyez au mot CHOCOLAT, la manière de préparer le cacao pour former cette compoſition.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

CAÇAOTETL; ſubſtantif maſculin.

On donne ce nom à une pierre des Indes appelée par Borelli, *lapis corvinus*. On dit que quand elle eſt échauffée, elle fait un bruit auſſi conſidérable que celui du tonnerre.

CACATOTOLT; ſubſtantif maſculin. Oiſeau du Mexique, de la groſſeur d'un chardonneret, & de couleur noire, avec une tête blanche & un bec noir, pointu & de la figure de celui du moineau. Son ramage eſt agréable.

CACAOYER; ſubſtantif maſculin. Arbre d'Amérique d'une groſſeur médiocre. Son bois eſt poreux & léger, ſon écorce unie & de couleur de cannelle. Ses feuilles ont de longs pédicules, & ſont larges, rondes, & ſe terminent en pointe. Comme à meſure qu'elles tombent il en croît de nouvelles, l'arbre ne paroît jamais dépouillé. Il eſt auſſi chargé en tout temps, mais particulièrement vers les ſolſtices, d'une grande quantité de fleurs diſpoſées en roſes, petites, ſans odeur, & qui ſortent en bouquets des aiſſelles des anciennes feuilles. Il leur ſuccède des gouſſes qui renferment ces amandes, connues ſous le nom de *cacao*, & dont on forme le principal ingrédient de la compoſition appelée *chocolat*. Voyez CACAO & CHOCOLAT.

CACAOYERE; ſubſtantif féminin. On déſigne ainſi un lieu planté d'arbres, appelés *Cacaoyers*.

Comme le cacao eſt un objet conſidérable du commerce d'Amérique, on donne beaucoup de ſoins à la culture des arbres qui le produiſent. A la côte de carraque, on les plante à la diſtance de douze à quinze pieds l'un de l'autre; on les met, autant qu'il eſt poſſible, à l'abri des vents, & on établit les cacaoyeres dans un terrein plat & humide. On défend le jeune plant en plaçant à côté l'arbuſte appelé *manioc*, dont les racines ſervent à faire de la farine & du pain pour nourrir les Américains.

CAÇAR-FARAON; nom propre d'une ville d'Afrique, au royaume de Fez, ſituée ſur une des cimes de la montagne de Zarhon, à trois lieues de Tinlit. Les environs ſont couverts d'oliviers.

CAÇAR-HAMET; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, qui étoit ſituée à une lieue de Tripoli. Les Arabes l'ont détruite, & il n'en reſte que des ruines.

CAÇAR-HASCEN; nom propre d'une ville ruinée d'Afrique, que l'armée d'Occuba avoit bâtie à l'orient de Tripoli. Les Arabes l'ont détruite.

CACCIONDE; ſubſtantif féminin. On déſigne ainſi en Pharmacie des pilules dont le cachou fait la baſe, & que Baglivi recommande dans la dyſſenterie.

CACE; vieux mot qui ſignifioit autrefois, trou d'une aiguille.

CACERES; nom propre d'une petite ville d'Eſpagne, dans l'Eſtrémadure, ſur la rivière de Sarlot, à huit lieues de Trughilho.

CACERES, eſt encore le nom d'une ville d'Aſie, dans la partie méridionale de l'île de Luçon, l'une des Philippines. Les Eſpagnols l'ont bâtie. Il y a un Evêché ſuffragant de Manille.

CACHALES; nom propre d'une rivière de la Phocide, qui, ſelon Pauſanias, baignoit les murailles de Tithorée.

CACHALOT; ſubſtantif maſculin. Très-grand poiſſon de mer, du genre des cétacées. Anderſon parle dans ſon hiſtoire de Groenland, de

pluſieurs cachalots, & entr'autres d'un qui échoua en 1738, près de S. Pierre, dans le diſtrict d'Eiderſtahd. Sa mâchoire inférieure étoit garnie d'une dent à la pointe du muſeau, & de vingt-cinq de chaque côté, c'eſt-à-dire en tout, de cinquante & une. Ces dents étoient auſſi recourbées en forme de faucilles. L'animal avoit quarante-huit pieds de longueur, ſur douze de hauteur, & ſa plus grande épaiſſeur avoit trente-ſix pieds de tour. Il avoit au bas du dos, vers la queue, une boſſe de quatre pieds de longueur, & d'un pied & demi de hauteur. La nâgeoire avoit quatre pieds de long, & un pied & demi de large. La largeur de la queue étoit de douze pouces; le tuyau par où il rejettoit l'eau, avoit un pied & demi de longueur, & ſa verge un pied & demi de tour.

Cluſius parle d'un cachalot qui avoit ſoixante pieds de longueur, quatorze pieds de hauteur, & trente-ſix pieds de circonférence.

On prend des cachalots ſur les côtes de la nouvelle Angleterre, & aux Bermudes, dont les dents groſſes & larges ont la figure des dents d'une roue de moulin. On trouve dans les cachalots de cette eſpèce, des boules d'ambre gris qui ont quelquefois un pied de diamètre.

On tire auſſi du cachalot la ſubſtance médicinale connue ſous le nom de *blanc de baleine*. Voyez BALEINE & BLANC DE BALEINE.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

CACHAN; nom propre d'une ville conſidérable de Perſe, dans l'Irak, à vingt-deux lieues d'Iſpahan. C'eſt là ſépulture des deſcendans d'Ali, ſi révérés des Perſans. Cette ville eſt floriſſante par ſon commerce & ſes manufactures, qui conſiſtent en étoffes d'or & de ſoie les plus eſtimées de tout l'Empire. On y fabrique auſſi de très-belles fayances.

CACHAO; nom propre d'une ville d'Aſie, Capitale d'une province de même nom, & du royaume de Tunquin. On y compte vingt mille maiſons, outre trois palais qui appartiennent au Roi, & dont le principal eſt entouré d'un mur de trois lieues de circonférence.

La province de Cachao eſt au centre du royaume. Elle eſt riche, commerçante, fertile, & abonde particulièrement en laque & en ſoie.

CACHATIN; ſubſtantif maſculin. Sorte de gomme laque, dont le commerce ſe fait à Smyrne.

CACHE; ſubſtantif féminin. *Latebra*. Ce mot, qui eſt du ſtyle familier, ſe dit d'un endroit ſecret propre à cacher quelque choſe. *Il y a pluſieurs caches dans cette maiſon.*

CACHE, ſe dit auſſi d'une petite monnoie de cuivre des Indes Orientales, qui vaut à la Chine un peu plus d'un denier de France.

CACHE; vieux mot qui ſignifioit autrefois pourſuite en juſtice, amende.

CACHÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CACHER.

ESPRIT CACHÉ, ſe dit d'un eſprit diſſimulé. *Ne vous y trompez pas, c'eſt un eſprit caché.*

VIE CACHÉE, ſe dit d'une vie ſolitaire & retirée. *Ce Prince mène une vie cachée.*

On dit figurément de quelqu'un qui a des talens ſupérieurs, & qui ne les produit pas, que *c'eſt un tréſor caché.*

CACHECTIQUE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui ſe dit de tout remède dont on ſe ſert contre la Cachexie, & de tout ce qui a rapport à la Cachexie. *Voyez* CACHEXIE.

CACHÉEMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſecrètement.

CACHE-ENTRÉE ; ſubſtantif féminin, & terme de Serruriers, qui ſe dit d'une petite pièce de fer, par le moyen de laquelle on couvre l'entrée d'une ſerrure.

CACHEFÉS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois levier.

CACHEMIRE ; nom propre d'une Province ou Royaume d'Aſie, dans les Etats du Mogol. Il a le Thibet au Levant, & les Hordes des Ouganis au Couchant. Sa longueur eſt de trente lieues, & ſa largeur de douze. Il eſt entouré de montagnes couvertes d'arbres toujours verts, & d'excellents pâturages qui y nourriſſent du bétail de toute eſpèce. Les lièvres, les gazelles, les perdrix & les abeilles y abondent ; & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'il eſt très-rare d'y voir des ſerpens, des tigres, des ours, des lions ou d'autres animaux de ce genre, ſi communs dans les diverſes contrées des Indes.

Ce Royaume eſt d'ailleurs d'une fertilité ſingulière en riz, en froment, en ſafran, en chanvre, en fruits, en légumes, *&c*

Les hommes y ſont adroits & laborieux, & les femmes blanches, bien faites, & d'une grande beauté.

Ce Royaume fut conquis par l'Empereur Ecbar. Il le réduiſit en Province, & c'eſt aujourd'hui la plus agréable de tout l'Empire du Mogol.

CACHEMIRE, eſt auſſi le nom de la ville capitale du Royaume dont nous venons de parler. Elle eſt grande & bien bâtie, ſur le bord d'un lac rempli de petites îles qui forment autant de jardins de plaiſance.

CACHE-NEZ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois maſque.

CACHÉO ; nom propre d'une ville d'Afrique, en Nigritie, ſur la rivière de Saint-Domingue. Elle appartient aux Portugais, & il s'y fait un commerce conſidérable en cire & en eſclaves.

CACHER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Abſcondere*. Placer une choſe dans un endroit afin de la dérober aux yeux, de manière qu'on ne ſache pas où elle eſt. *Quelqu'un a caché ma tabatière. Il cacha ſon tréſor.*

CACHER, ſignifie, par extenſion, couvrir. *Cette petite fille n'aime pas à cacher ſa gorge.*

CACHER, ſignifie, dans le ſens figuré, diſſimuler, déguiſer, céler. *Il voulut en vain cacher ſon deſſein. Elle ne pourra pas cacher ſa honte.*

On dit, dans le ſens figuré, qu'*une perſonne cache ſon jeu, ſa marche ;* pour dire, qu'elle diſſimule ſes vues, ſes projets, *&c.*

CACHER, eſt auſſi verbe pronominal réfléchi, au propre & au figuré ; ainſi l'on dit, au propre, *ſe cacher à une perſonne ;* pour dire, ne pas s'en laiſſer voir. *Elle ſe cacha à ſon amant.* Dans ce ſens, ce verbe gouverne en régime compoſé les prépoſitions *à, au, à la, aux.*

SE CACHER, ſignifie, dans le ſens figuré, cacher ſes actions, ſes vues, ſes projets, *&c. Il n'auroit pas dû ſe cacher de ſon père.* Dans ce ſens, ce verbe gouverne, en régime compoſé,

posé les prépositions *de*, *du*, *de la*, *des*.

On dit figurément, qu'*une personne peut se cacher à elle-même*; pour dire, qu'elle ne peut se dissimuler ses sentimens, les dispositions de son cœur.

Différences relatives entre *cacher*, *dissimuler*, *déguiser*.

On *cache* par un profond secret, ce qu'on ne veut pas manifester. On dissimule par une conduite réservée, ce qu'on ne veut pas faire appercevoir. On déguise par des apparences contraires, ce qu'on veut derober à la pénétration d'autrui.

Il y a du soin & de l'attention à cacher; de l'art & de l'habileté à dissimuler; du travail & de la ruse à déguiser.

L'homme caché veille sur lui-même pour ne se point trahir par indiscrétion. Le dissimulé veille sur les autres, pour ne les pas mettre à portée de le connoître. Le déguisé se montre autre qu'il n'est pour donner le change.

Si l'on veut réussir dans les affaires d'intérêt & de politique, il faut toujours cacher ses desseins, les dissimuler souvent, & les déguiser quelquefois; pour les affaires de Cœur, elles se traitent avec plus de franchise, du moins de la part des hommes.

Il suffit d'être caché pour les gens qui ne voient que lorsqu'on les éclaire; il faut être dissimulé, pour ceux qui voient sans le secours d'un flambeau; mais il est nécessaire d'être parfaitement déguisé pour ceux qui, non contens de percer les ténèbres qu'on leur oppose, discutent la lumière dont on voudroit les éblouir. Quand on n'a pas la force de se corriger de ses vices, on doit du moins avoir la sagesse de les cacher.

La maxime de Louis XI, qui disoit, que pour savoir régner, il falloit savoir dissimuler, est vraie à tous égards, jusques dans le gouvernement domestique. Lorsque la nécessité des circonstances, & la nature des affaires engagent à déguiser, c'est politique; mais lorsque le goût de manège, & la tournure d'esprit y déterminent, c'est fourberie.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

CACHÈRE; substantif féminin, & terme de Verreries, qui se dit de la petite muraille contigue aux fils des Ouvreaux, sur laquelle le maître sépare la bouteille de la canne.

CACHEREAU; vieux mot qui signifioit autrefois papier terrier.

CACHERIE; vieux mot qui signifioit autrefois droit de chasser.

CACHERON; substantif masculin. On donne ce nom à une sorte de ficelle grossière qui se fabrique à Abbeville.

CACHET; substantif masculin. *Sigillum*. Petit instrument à surface plane, ronde ou ovale, sur laquelle on a gravé en creux des armoiries, ou quelqu'autre figure, & dont on se sert pour fermer des lettres, des billets, sceller des papiers, *&c.*

Il nous reste des Anciens, quelques cachets qui prouvent combien leurs Artistes excelloient dans ce genre de travail. On remarque surtout au Cabinet du Roi, comme un chef-d'œuvre de gravure antique, le cachet qu'on prétend avoir servi à Michel-Ange. C'est une petite cornaline transparente, qui,

dans un eſpace d'environ ſix lignes, renferme quinze figures humaines; & en outre des animaux, des fleurs, des arbres, des vaſes, des eaux, un exergue, &c.

On croit que le tout repréſente une fête que les Anciens célébroient en mémoire de la naiſſance de Bacchus.

CACHET, ſe dit de l'empreinte formée ſur la cire avec le cachet. *On voit bien que le cachet a été rompu.*

On dit d'une lettre, qu'*elle eſt à cachet volant*; pour dire, qu'elle n'eſt pas fermée par le cachet qu'on a mis ſur l'enveloppe.

LETTRE DE CACHET, ſe dit d'une Lettre du Roi, contreſignée par un Secrétaire d'Etat, cachetée du Cachet de Sa Majeſté, & qui renferme un Ordre de ſa part. *Il lui arriva une Lettre de Cachet.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

CACHETÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CACHETER.

CACHETER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Sigillum imprimere*. Appliquer un cachet ſur quelque choſe. *Cachetez cette lettre. Il falloit cacheter ce paquet.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez que le pénultième *e* des temps ou perſonnes de ce verbe prend le ſon de l'*e* moyen, quand il eſt ſuivi d'un *e* muet; parce que le génie de la langue ne ſouffre pas régulièrement deux *e* de ſuite abſolument muets. Dans je *cachète*, la ſyllabe *chè* eſt moyenne.

CAHETTE; ſubſtantif féminin du ſtyle familier, qui ſignifie petite cache. *On trouva ſa cachette.*

EN CACHETTE, ſe dit adverbialement pour dire, en ſecret, à la dérobée, d'une manière cachée. *Il fit cette vente en cachette.*

CACHEUR; ſubſtantif maſculin, & terme de Raffineurs de ſucre, qui ſe dit d'un morceau de bois avec lequel on ſonde les formes.

CACHEURE; vieux mot qui ſignifioit autrefois bleſſure.

CACHÉXIE; ſubſtantif féminin. *Cachexia*. Terme de Médecine, qui ſe dit d'une mauvaiſe diſpoſition du corps humain, cauſée par la dépravation des humeurs.

La *cachéxie* ſe manifeſte par la pâleur du viſage, par la perte des forces & de l'appétit, par des laſſitudes dans les membres, par une langueur univerſelle, par la difficulté de reſpirer, par l'inégalité, la lenteur & la foibleſſe du pouls, par des maux d'eſtomac, par des vapeurs & des palpitations, par l'amaigriſſement, par la bouffiſſure des bras & des jambes, &c.

Quand on néglige la cachéxie, elle dégénère ſouvent en hydropiſie. On diſtingue ces maladies l'une de l'autre, en ce que dans l'hydropiſie le gonflement du corps eſt plus dur, & la peau plus tendue & plus luiſante que dans la cachéxie.

La dépravation des humeurs, peut provenir, d'abord, de la qualité des alimens, leſquels n'ayant pas été digérés convenablement, n'ont pu être aſſimilés aux parties du corps qui avoient beſoin d'être reparées. Tels ſont ſouvent les alimens farineux, légumineux, groſſiers, fibreux, gras, âcres, aqueux, viſqueux, &c.

2°. Du défaut du mouvement

animal, dans l'oiſiveté, l'engourdiſſement & le trop long ſommeil.

3°. Des organes viciés par trop de force ou de foibleſſe.

4°. Des liqueurs altérées par défaut de ſécrétion, ou par des ſécrétions trop abondantes; quelles qu'elles ſoient, par des vomiſſemens, des diarrhées, des dyſſenteries, des hémorrhagies, *&c.*

Il eſt clair que ces cauſes une fois admiſes, agiſſent, ou en diminuant les ſolides, ou en formant des liquides qui ne peuvent pas circuler librement. De-là dérive un double mal; la conſomption ou la leucophlegmatie, & l'hydropiſie anaſarque.

Il ſera donc néceſſaire pour guérir la cachéxie, que l'on faſſe uſage d'un régime compoſé de choſes oppoſées à la cauſe particulière de la maladie, mais qui ſoient agréables au malade.

On facilitera la digeſtion par l'aſſaiſonnement, les boiſſons vineuſes, l'exercice, l'air, *&c.*

On diſpoſera les organes des premières coctions par des vomitifs, des purgatifs & des fortifians; & quand les voies auront été relâchées par l'uſage de ces remèdes, & que la matière morbifique aura été attenuée, il faudra employer les diurétiques & les ſudorifiques.

Enfin, on fera uſage des remèdes chalibés, alcalins & ſavonneux, & l'on y joindra l'exercice de la courſe, du bain, *&c.* On conçoit qu'il faut varier, préparer & appliquer les remèdes, relativement aux cauſes & aux progrès de la maladie.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue.

Il faudroit changer le *c*, & *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *kakéxie*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CACHI; ſubſtantif maſculin. Sorte de pierre blanche qui abonde dans les mines d'argent d'Amérique. Elle reſſemble beaucoup à l'albâtre, & contient communément quelque partie de plomb.

CACHICAME; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de tatou. *Voyez* TATOU.

CACHIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois chaſſer.

CACHIMENT; ſubſtantif maſculin. Fruit qui croît aux îles Antilles, ſur l'arbre appelé *Cachimentier*, & dont on diſtingue deux eſpèces principales; l'une comprend le cachiment cœur de bœuf, ainſi appelé de ſa figure; & l'autre le cachiment morveux. Ces fruits ont environ ſix pouces de diamètre: ils ſont agréables & rafraîchiſſans.

CACHIMENTIER; ſubſtantif maſculin. Arbre fort commun aux îles Antilles, qui produit les fruits appelés *Cachimens*. Voyez *ce mot*.

CACHLEX; ſubſtantif maſculin. Sorte de pierre qu'on dit ſe trouver ſur le bord de la Mer, & à laquelle Gallien attribue une propriété aſtringente & ſalutaire contre la dyſſenterie, quand on l'a préparée en la rougiſſant au feu, & en l'éteignant dans du petit lait.

CACHONDÉ; ſubſtantif maſculin. Préparation de Pharmacie, fort vantée au Japon, à la Chine & dans l'Inde. C'eſt une pâte fort agréable au goût, & qui répand une bonne odeur. Elle eſt compoſée de cachou, de pluſieurs autres drogues aromatiques, & de pierres précieuſes, qui la rendent très-chère. Les Princes & les Grands des Indes, en ont toujours dans la bouche. Ils lui attribuent la propriété de prolonger

la vie, & d'éloigner la mort. On peut voir dans Zacutus-Luſitanus, la manière de préparer cette compoſition.

CACHOS ; ſubſtantif maſculin. Arbriſſeau très-vert, qui ne croît que ſur les montagnes du Pérou. Sa feuille eſt ronde & foible ; ſon fruit de couleur cendrée, eſt agréable au goût, & reſſemble à la pomme d'amour.

Les Indiens le diſent diurétique, & lui attribuent la propriété de chaſſer la pierre des reins, & de la diminuer dans la veſſie, quand elle eſt encore aſſez molle pour céder aux remèdes.

CACHOT ; ſubſtantif maſculin. Priſon baſſe, voûtée & obſcure, deſtinée à enfermer les criminels.

L'Ordonnance défend aux Geoliers de mettre les priſonniers dans les cachots, ſans Ordonnance du Juge. Elle veut en outre qu'ils viſitent les cachots, au moins une fois par jour, & leur enjoint d'avertir les Gens du Roi, s'il y a quelque priſonnier malade, afin qu'il ſoit viſité & transféré ailleurs, ſi le Juge l'ordonne.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

CACHOTTERIE ; ſubſtantif féminin. Façon myſtérieuſe avec laquelle certaines perſonnes cherchent à cacher des choſes minutieuſes. *Elle m'ennuie avec ſes cachotteries.* Il eſt du ſtyle familier.

CACHOU ; ſubſtantif maſculin. Suc gommeux & réſineux d'un arbre ou de pluſieurs plantes des Indes Orientales, & dont on fait de petits grains ou dragées.

Le goût en eſt un peu aſtringent : il paſſe dans le pays pour être ſalutaire à l'eſtomac, pour adoucir la ſalive & l'haleine, pour raffermir les gencives, & pour arrêter le vomiſſement, la diarrhée & la dyſſenterie. Nous lui attribuons à peu près les mêmes propriétés.

Pour préparer ce ſuc, on le diſſout dans l'eau ſimple qui ſe charge promptement de ſes parties les plus pures : on la coule, on laiſſe évaporer la colature, & il ne reſte au fond du vaſe qu'un extrait rouge brun, qui eſt le cachou purifié auquel on ajoute les aromates que l'on juge à propos pour le rendre plus agréable au goût.

Les formes ſous leſquelles on réduit le cachou, ſont celles de pilules, de tablettes ou de paſtilles.

Il faut en prendre le matin à jeun, avant & après le repas, & lorſqu'on veut faciliter la digeſtion.

Une autre propriété du cachou, c'eſt qu'en jetant un gros de cette ſubſtance dans une pinte d'eau, on a ſur le champ une boiſſon d'une ſaveur douce, & un peu aſtringente, qui convient dans le dévoiement, & dans les fièvres bilieuſes & ardentes.

Il faut choiſir le cachou peſant, luiſant, & d'un rouge tanné à l'extérieur. On le tire de la côte de Malabar, de Surate, & de pluſieurs autres endroits des Indes.

Le *cachou* paye à l'entrée du Royaume, trois livres par quintal.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier, mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

CACHRY ; ſubſtantif maſculin. C'eſt la graine d'une plante que Ray nomme *Libanotis Cachryophora.*

Quelques Anciens l'ont recommandée pour ſa qualité deſſicative & échauffante, & ils ont dit qu'elle

étoit bonne à prendre avec du poivre & du vin contre l'épilepſie.

CACHYMIE ; ſubſtantif féminin. *Cachymia.* L'Alchimiſte Paracelſe ſe ſert de ce mot pour déſigner des ſubſtances minérales imparfaites, telles que le biſmuth, l'arſenic, le cobalt, *&c.*

CACIQUE ; ſubſtantif maſculin. Titre de Dignité des Anciens Gouverneurs de Provinces, & Généraux des Troupes du Mexique & du Pérou, & de différens Princes d'Amérique.

Les Chefs des Indiens, qui vivent indépendans des Européens, portent encore aujourd'hui ce titre.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

CACLUTER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois publier, proclamer.

CACOBERRO ; nom propre d'un bourg & cap d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Barca.

CACOCHYLIE ; ſubſtantif féminin. Terme de Médecine ; qui ſe dit d'une digeſtion dépravée, par laquelle les alimens ſe convertiſſent en un chyle mal conditionné.

CACOCHYME ; adjectif des deux genres. Mal ſain, de mauvaiſe complexion, qui abonde en mauvaiſes humeurs. Il ſe dit particulièrement d'une perſonne ſujette à de fréquentes infirmités. *C'eſt un corps cacochyme.*

On dit en raillerie & figurément de quelqu'un, qu'*il a l'eſprit cacochyme, l'humeur cacochyme ;* pour dire, qu'il a l'eſprit ou l'humeur bizarre.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

CACOCHYMIE ; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine, qui ſe dit du mauvais état des humeurs.

Cette maladie ſe manifeſte par le dégoût, les inſomnies, les rapports aigres ou d'une odeur d'œufs pourris ; par les urines qui ſont pâles & troubles ; par un teint plombé, par des maux de tête, *&c.*

Elle a ſes cauſes dans l'uſage des alimens difficiles à digérer, dans la pléthore, les hémorrhagies fréquentes, les diarrhées, les pertes dans les femmes, les fleurs blanches, l'oiſiveté, les veilles immodérées, *&c.*

La *Cacochymie* ſe guérit en général, en détruiſant la cauſe qui l'a produite. On prévient cette maladie par un régime doux, un exercice modéré, & quelques légers purgatifs appropriés à l'âge, au ſexe, & au tempérament de la perſonne menacée de cacochymie.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue.

CACOETHE ; adjectif, & terme de Médecine & de Chirurgie, qui ſe dit des ulcères malins & invétérés.

CACOLOTOTL ; ſubſtantif maſculin. Sorte de corbeau qui a la figure d'un étourneau. Son bec eſt noir, ſa queue longue, & ſon plumage d'un noir tirant ſur le bleu.

CACONGO ; nom propre. Royaume d'Afrique, dans la baſſe Guinée, vers l'embouchure du fleuve Zaïre. Il n'a que trente lieues de longueur, & dix de largeur. Malemba en eſt la ville capitale. Les terres y ſont mal cultivées ; mais le commerce y eſt aſſez conſidérable. Les Habitans achètent diverſes Marchandiſes étrangères, qu'ils vont revendre ou

échanger à Congo, pour des eſclaves.

CACOPHONIE; ſubſtantif féminin. *Soni aſperitas.* Terme de Rhétorique. Il ſe dit d'un vice d'élocution cauſé par la rencontre de certains mots ou ſyllabes qui forment un ſon déſagréable à l'oreille. C'eſt pour faire éviter la cacophonie que Boileau donne dans ſon art Poétique ce précepte :

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée,
Ne ſoit d'une voyelle en ſon chemin heurtée.

CACOPHONIE, ſe dit auſſi du ſon réſultant des voix & des inſtrumens qui chantent & qui jouent ſans être d'accord. *Ce Concert étoit une vraie cacophonie.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue.

Il faudroit changer les deux *c* en *k*, *ph* en *f*, & écrire, d'après la prononciation, *kakofonie.* Voyez ORTHOGRAPHE.

CAÇORLA; nom propre d'une ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, à deux lieues de la ſource du Guadalquivir, vers les frontières du Royaume de Grenade.

CACOS; nom propre d'une ville de Grèce, ſur une des Baies du Golfe de Corinthe.

CACOTROPHIE; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine, qui ſe dit en général d'une nutrition dépravée, comme celle qu'opèrent les mauvaiſes digeſtions dans la cachéxie & la cacochymie. *Voyez* ces mots.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue.

CACOUCHACS; (les) peuples de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Saguenai.

CACOZELE; vieux mot qui ſignifioit autrefois zèle indiſcret.

CACTONITE; ſubſtantif féminin. Pierre que quelques-uns ont cru être la cornaline. Des viſionnaires en ont fait un taliſman bien précieux; puiſque, ſuivant eux, il aſſuroit la victoire à ceux qui le poſſédoient.

CACUMINE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſommet.

CACUS; terme de Mythologie, & nom propre d'un fameux Brigand, fils de Vulcain. Il avoit trois têtes, dont chacune vomiſſoit des flammes par la bouche & les narines: des têtes ſanglantes étoient ſuſpendues en ſigne de trophée, à l'entrée de la caverne qu'il habitoit ſur le Mont Aventin; mais ayant volé des bœufs à Hercules, ce Héros parvint à pénétrer dans la caverne du Brigand, & il en purgea la terre.

CAD; ſubſtantif maſculin. C'étoit chez les Hébreux, une meſure des Liquides qui contenoit environ trente pintes de Paris.

CADAHALSO; nom propre d'une petite ville d'Eſpagne, dans la Nouvelle Caſtille. C'eſt-là où Jean II, Roi de Caſtille, fit exécuter ſon favori Alvar de Lune, qui avoit abuſé de l'autorité que lui avoit donnée ſa place de premier Miniſtre.

CADAN; nom propre d'une petite ville de Bohême, au cercle de Zatz, ſur la rivière de l'Egre.

CADARA; nom propre d'une grande preſqu'île de la mer Rouge, ſur la côte méridionale d'Arabie.

Ptolémée place ſur le golfe Perſique, une ville de l'Arabie Heureuſe du même nom.

CADARIENS ; (les) ſecte de Muſulmans qui attribuent les actions de l'homme à l'homme même, & non à un decret divin, déterminant ſa volonté. Maabed-Ben-Kalid-Ad-Giohni fut auteur de cette ſecte, & ſouffrit le martyre pour ſoutenir ſa croyance.

CADASTRE ; ſubſtantif maſculin. Regiſtre public que l'on tient dans quelques Provinces du Royaume, où les Tailles ſont réelles, comme en Provence, en Dauphiné, & dans lequel la quantité & la valeur des biens-fonds ſont exprimées en détail, afin de faciliter l'impoſition des ſubſides.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième très-brève.

CADAVEREUX, EUSE ; adjectif. Qui tient du cadavre. *Il a une couleur cadavereuſe, un teint cadavereux.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une cadavereuſe odeur*, mais *une odeur cadavereuſe*.

CADAVRE ; ſubſtantif maſculin. *Cadaver*. Corps mort. Il ne ſe dit qu'en parlant du corps humain.

Dès qu'on trouve un cadavre en quelque endroit, le Juge s'y tranſporte, & dreſſe Procès-verbal de l'état du corps, qu'il fait enſuite porter en la Géole de la Juriſdiction.

Si par le rapport des Chirurgiens, il y a lieu de croire que le défunt s'eſt détruit lui-même, on lui fait ſon procès en la manière uſitée dans la pourſuite des crimes. Après l'information, le Juge nomme au cadavre un Curateur, qui prête ſerment de le défendre fidèlement ou ſa mémoire. L'inſtruction du procès ſe fait enſuite en la manière ordinaire contre le Curateur ; mais celui-ci prête interrogatoire debout, & non ſur la ſellette, & la condamnation ne ſe prononce point contre lui, mais contre le défunt ou ſa mémoire.

Les cas auxquels la Loi veut que le procès ſoit fait au cadavre ou à la mémoire d'un défunt, ſont, outre le ſuicide volontaire, le crime de lèze Majeſté divine & humaine, le duel & la rebellion, à Juſtice, à force ouverte.

On ne ceſſe de répéter qu'il n'y a que la diſſection fréquente des cadavres qui puiſſe enrichir & perfectionner l'anatomie : mais cette vérité connue de tout le monde, n'a pu vaincre encore le préjugé ou la coutume qui s'oppoſe aux progrès de l'art de guérir, en refuſant de livrer à l'Anatomiſte des cadavres par l'étude deſquels il apprendroit à conſerver la vie des hommes. Ne ſeroit-ce pas une loi ſage & utile que celle qui ordonneroit la diſſection des corps avant de les inhumer ?

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

CADDOR ; nom propre d'une ville d'Aſie, au Royaume de Brampour, dans l'Empire du Mogol.

CADEAU ; ſubſtantif maſculin. Trait de plume grand & hardi qui marque quelque figure, & que les Maî-

tres d'écriture ſont ſans lever la main pour orner les marges.

CADEAU, ſe dit d'un repas, d'une fête que l'on donne, ſur-tout à des Dames. *Il ne ceſſa de donner des cadeaux pendant le carnaval.*

On dit figurément & familièrement, qu'*on ſe fait un grand cadeau de quelque choſe*; pour dire, qu'on s'en promet un grand plaiſir.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *x* du pluriel en *s*, ſupprimer l'*e* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *kadau*, *kadaus*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CADÉE; (Ligue de la) nom propre d'une des trois Ligues qui compoſent la République des Griſons. On la nomme autrement, *la Maiſon de Dieu*. Elle renferme l'Evêché de Coire, la Vallée Engadine, & les pays de Pergell & de Puſchiavo. Elle eſt alliée aux ſept premiers Cantons Suiſſes, depuis 1498. Le Proteſtantiſme y eſt la Religion dominante.

Dans les Aſſemblées Générales, la Ligue de la Cadée a vingt-quatre voix.

CADEFAUT; vieux mot qui ſignifioit autrefois échafaut.

CADEGI; ſubſtantif maſculin. Il y a deux arbres de ce nom en Arabie & dans les Indes. L'un reſſemble à celui qui porte la caſſe, mais il a la feuille plus longue & plus déliée: l'autre qui a beaucoup de rapport avec un prunier, a l'écorce brune, & la feuille plus longue que celle du poirier. Sa fleur qui eſt blanche & pourpre, répand une odeur très-agréable, & ſon fruit reſſemble aux poires de Bergamote.

CADEL-AVANACU; eſpèce de Ricin qui croît au Bréſil, fleurit & donne du fruit en Janvier & en Juillet. Ses feuilles & ſa ſemence ſont purgatives. La poudre des feuilles guérit la morſure du ſerpent appelé *Cabra de Capello*, en l'appliquant ſur la plaie.

CADELER; vieux mot qui ſignifioit autrefois conduire.

On s'eſt auſſi ſervi de ce mot, pour dire faire des cadeaux en écrivant.

CADEMOTH; *Voyez* CEDIMOTH.

CADENAC; nom propre d'une ville de France, en Quercy, ſur la rivière de Lot, à deux lieues, ſud-eſt, de Figeac.

CADENAS; ſubſtantif maſculin. *Serra catenaria*. Eſpèce de petite ſerrure dont on ſe ſert pour fermer les malles, les caſſettes, *&c.* & qu'on applique ou qu'on ôte quand on veut. Les cadenas diffèrent les uns des autres par la figure ou par le travail. Il y en a de ronds, d'ovales, de triangulaires, de cylindriques, *&c.* & ils ſont à ſerrure ou à reſſort, ou à ſecret.

CADENAS, ſe dit auſſi d'une ſorte de coffret d'or ou de vermeil doré, dans lequel on met le coûteau, la cuiller, la fourchette, *&c.* qu'on ſert à la table du Roi & des Princes.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

CADENASSÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CADENASSER.

CADENASSER; verbe actif de la mière conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Serrâ catenarid*

nariâ claudere. Fermer par le moyen d'un cadenas. *Il faut cadenaſſer cette malle.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève, la troiſième brève, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire *kadenaſer.* Voyez ORTHOGRAPHE.

CADENCE ; ſubſtantif féminin, & terme de Muſique, qui ſe dit de la terminaiſon d'une phraſe harmonique par un repos.

CADENCE PARFAITE, ſe dit de celle où la dominante paſſe au ſon principal.

CADENCE IMPARFAITE, ſe dit de celle où la ſous-dominante paſſe au ſon principal.

La première de ces deux cadences, dit Rameau, eſt ſans doute la plus parfaite, puiſque la dominante y rentre pour lors dans le corps de l'harmonie d'où elle naît, & ne laiſſe plus rien à déſirer après cela ; au lieu que la ſous-dominante ne trouvant aucune place dans l'harmonie du ſon principal, ne s'unit point aſſez avec lui, & empêche par-là, que le repos ne ſatisfaſſe pleinement.

Il y a auſſi des cadences rompues & interrompues, mais qui dérivent toutes de la parfaite. Elles ſont fondées, comme le remarque l'illuſtre artiſte que nous venons de citer, ſur la ſucceſſion fondamentale en montant diatoniquement, & en deſcendant de tierce, & ſur ce que la diſſonnance peut indifféremment ſe ſauver ſur quelque conſonnance que ce ſoit.

La *cadence* rompue ſe forme d'une ſucceſſion fondamentale où la dominante, au lieu de deſcendre de quinte ſur le ſon principal, monte diatoniquement ſur un autre ſon fondamental, qu'on peut rendre ou principal ou dominante, d'autant que ſa ſeptième s'y trouve pour lors préparée par l'octave.

La *cadence* interrompue ſe forme d'une ſucceſſion fondamentale où la dominante, au lieu de paſſer au ſon principal, deſcend de tierce ſur une autre dominante, qui ne peut être que telle, parce que la note ſenſible, la tierce majeure de la première dominante ne trouvant aucun ſon harmonique auprès d'elle qui appartienne à l'harmonie du nouveau ſon fondamental où l'on paſſe, elle eſt obligée de reſter ſur le même dégré, & par-là détruit l'effet d'une cadence.

CADENCE, ſe dit auſſi, en termes de chant, d'un tremblement ſoutenu qui ſe fait à la fin d'une meſure.

CADENCE, ſe dit, en termes de danſe, de la meſure du ſon qui règle le mouvement ou les pas de celui qui danſe : ainſi l'on dit qu'*un danſeur ſent la cadence ;* pour dire, qu'il ſent la meſure, & qu'il ſuit le mouvement d'un air. Et qu'*il ſort de cadence ;* pour dire, qu'il ceſſe d'accorder ſes pas avec la meſure & le mouvement d'une pièce de muſique.

CADENCE, ſe dit, en termes de Manège, de la meſure que le cheval doit garder pour qu'il y ait de la juſteſſe dans tous ſes mouvemens. Ainſi l'on dit qu'*un cheval ſuit ſa cadence*, qu'*il manie toujours de la même cadence ;* pour dire, qu'il obſerve régulièrement ſon terrein, & qu'il n'en embraſſe pas plus dans un de ſes temps que dans l'autre.

Le cheval qui a la bouche fine, les hanches & les épaules libres, entretient aiſément ſa cadence.

CADENCE, ſe dit, en termes de l'art oratoire, de la fin ou chûte d'une période, ou d'un de ſes membres, qui a une certaine harmonie & un certain nombre agréables à l'oreille.

Ciceron preſcrit à l'orateur de contenter l'oreille dont le jugement, dit-il, ſe révolte ſi facilement. Il eſt vrai que ce ſeroit en vain qu'on voudroit plaire par de belles penſées, ſi on les préſentoit en termes durs & mal arrangés. Autant l'oreille eſt flattée d'un diſcours doux & coulant, autant elle eſt choquée quand le nombre eſt trop court, mal ſoutenu, & la chûte trop rapide. Il paroît donc que l'orateur doit éviter également & le ſtyle coupé, quoiqu'à la mode aujourd'hui, & celui qui eſt traînant & languiſſant, parce qu'il fatigue l'oreille & la dégoûte.

CADENCE, ſe dit encore, en termes de Poëſie, de l'agréable meſure d'un vers nombreux & bien tourné, ou d'une période harmonieuſe. La cadence de nos vers françois conſiſte particulièrement dans la richeſſe, la variété & la diſpoſition des rimes.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le premier *c* en *k*, le ſecond en *s*, le premier *c* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *kadanſe*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CADENCÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CADENCER.

CADENCER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. On ne s'en ſert guères qu'en cette phraſe, *cadencer des périodes*; pour dire, les rendre nombreuſes & agréables à l'oreille. *Cet orateur cadence bien une période.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *je cadence*, la ſyllabe *den* eſt longue.

CADÈNE; ſubſtantif féminin, & termes de Marine ſynonyme à chaîne. Ainſi l'on appelle *cadènes de hauban*, des chaînes de fer à l'extrémité deſquelles on met un cap de mouton pour ſervir à rider les haubans.

CADÈNES, ſe dit auſſi de deux barres de fer longues, plates & mobiles dans les grands porte-haubans. L'une ſert à mettre le palan qui ride les grands haubans, & l'autre à deſcendre la chaloupe à la mer, ou à la haler à bord.

CADÈNE, eſt auſſi un vieux mot qui s'eſt dit autrefois de la chaîne de fer ſervant à attacher les forçats.

CADENET; nom propre d'une ville de France, en Provence, près de la Durance, & à quatre lieues, nord-nord-oueſt, d'Aix.

CADENETTE; ſubſtantif féminin. Longue treſſe qui deſcend plus bas que le reſte des cheveux. *Ce ſont des cheveux en cadenettes.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième moyenne, & la quatrième très-brève.

CADEQUIÉ; nom propre d'un port d'Eſpagne, en Catalogne, ſur la

Méditerranée, entre la Baie de Roſe & le Cap de Créau.

CADEROUSSE ; nom propre d'une petite ville du Comté Venaiſſin, à une lieue, oueſt-ſud-oueſt, d'Orange.

CADÈS BARNÉ ; nom propre d'une ville de l'Arabie-Pétrée, qui fut donnée à la Tribu de Juda. C'eſt-là où mourut Marie, ſœur de Moïſe.

CADES DE NEPHTALI ; nom propre d'une ville de la Paleſtine, qui fut d'abord donnée à la Tribu de Nephtali, & enſuite aux Lévites de la famille de Gerſon.

CADESSIA ; nom propre d'une ville d'Aſie, dans la Province d'Irak. Elle eſt fameuſe par la victoire que les Arabes y remportèrent l'an 15 de l'hégire, ſous le Califat d'Omar, contre Jezdegerd, Roi de Perſe, le dernier de la race des Saſanides, qui perdit la couronne & la vie.

CADET, ETTE ; adjectif & ſubſtantif. Puîné, puînée. *C'eſt ſon fils cadet, ſa fille cadette.*

On appelle *branche cadette d'une Maiſon*, par oppoſition à *branche aînée*, une branche de cette Maiſon, ſortie d'un cadet. *Il eſt d'une branche cadette de la Maiſon de Lorraine.*

CADET, ſe dit relativement à l'aîné, d'un puîné qui ne laiſſe pas d'avoir d'autres frères après lui.

Par la coutume de Paris, les cadets des familles Bourgeoiſes partagent également avec leurs aînés. Dans d'autres coutumes, les aînés ont tout, ou preſque tout ; abſurdité contre laquelle réclament ſans ceſſe les Loix immuables de la nature. *Voyez* AÎNÉ.

CADET, ſe dit, par extenſion, du moins âgé de deux hommes qui ne ſont pas frères.

CADET, ſe dit auſſi des membres d'un même corps, d'une même compagnie, relativement à l'ancienneté des autres membres qui ont été reçus avant eux. *Il n'eſt encore qu'Enſeigne, quoiqu'on ait fait Capitaine un tel, ſon cadet.*

CADET, ſe dit, en termes de l'Art Militaire, d'un jeune Gentilhomme qui ſert comme ſimple ſoldat, pour apprendre le métier de la guerre.

COMPAGNIES DE CADETS, ſe dit de certaines compagnies, compoſées de jeunes gens qu'on élève dans l'Art Militaire. Tels furent celles que Louis XIV avoit créées en 1682 ; telles encore celles que le Roi Staniſlas a entretenues à Lunéville en Lorraine, juſqu'à ſa mort, ſous le titre de *cadets Gentilshommes*. Il falloit prouver quatre degrés de Nobleſſe paternelle, pour être admis dans celles-ci.

Le Roi avoit auſſi établi des compagnies de cadets en 1726, mais elles furent ſupprimées en 1733.

On dit proverbialement d'un jeune homme qui aime la bonne chère, & à faire de la dépenſe, que *c'eſt un cadet de haut appétit.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel, & moyenne au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

CADETES ; (les) anciens peuples des Gaules, dont parle Céſar. Les uns les placent dans le Diocèſe de Bayeux, & les autres prétendent qu'ils habitoient les environs de Caen.

CADETTE ; ſubſtantif féminin. *Lapis quadratus.* Pierre de taille propre pour paver. *Une voiture de cadettes.*

CADEUMA ; nom propre d'une an-

cienne ville que Pline place dans l'Éthiopie, ſous l'Egypte.

CADI; ſubſtantif maſculin. C'eſt, chez les Turcs & les Sarraſins, le titre que portent les Juges des cauſes civiles. Leurs Sentences peuvent être réformées par les Juges ſupérieurs.

Cadi, eſt auſſi le nom propre d'une ancienne ville que Ptolémée compte entre celles de la Méonie.

CADIAR; nom propre d'une rivière d'Eſpagne, au Royaume de Grenade. Elle a ſa ſource près du bourg de Cadices, & ſon embouchure à Salobrena, dans la Méditerranée.

CADICER; nom propre d'un bourg d'Eſpagne, au Royaume de Grenade, à la ſource de la rivière de Cadiar.

CADIERE; nom propre d'un bourg de France, en Provence, à trois lieues, nord-oueſt, de Toulon.

CADILESKER; ſubſtantif maſculin. C'eſt, chez les Turcs, le titre d'un Juge d'armée. Il n'y a, ſelon d'Herbelot, que deux Officiers de cette eſpèce dans l'Empire. L'un eſt le Cadilesker d'Europe ou de Romanie, & l'autre le Cadilesker d'Aſie ou de la Natolie. Ils ſont ſubordonnés l'un & l'autre au *Reis-Effendi*, qui eſt comme le Grand-Chancelier de l'Empire.

CADILLAC; nom propre d'une ville de France, dans la Guyenne, ſur la Garonne, à cinq lieues & demie, ſud-eſt, de Bourdeaux.

CADIS; ſubſtantif maſculin. Sorte de ſerge de laine étroite & légère, d'un prix médiocre. Les cadis ont ordinairement trente à trente-une aunes de longueur, & environ une demi-aune de largeur. Il s'en fabrique beaucoup dans le Vélai, le Gévaudan, les Cévennes, & en quelques autres contrées voiſines du Languedoc.

Cadis, ſe dit auſſi d'une autre étoffe de laine fine, croiſée & drapée, dont la pièce contient trente-huit à quarante-deux aunes de longueur, & une demi-aune de largeur.

Les cadis payent à la ſortie du Royaume quatre livres par quintal.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

CADISÉ; adjectif maſculin ſubſtantivement pris. On déſigne ainſi, dans le commerce, une ſorte de droguet croiſé & drapé qui ſe fabrique particulièrement en Poitou. Les chaînes en doivent être de quarante-huit portées, & chacune doit avoir au moins ſeize fils. Chaque pièce doit d'ailleurs contenir quarante aunes de longueur, & une demi-aune de largeur.

CADIX; nom propre d'une ville épiſcopale & maritime d'Andalouſie, en Eſpagne, dans une île du même nom, vis-à-vis du port Sainte-Marie, & à dix-huit lieues de Gibraltar.

Cette Ville, qui fut autrefois bâtie par les Phéniciens, eſt grande, forte, riche, & très-commerçante. Son port eſt continuellement fréquenté par un grand nombre de navires de toutes ſortes de Nations. C'eſt de-là que part la flotte Eſpagnole qui va aux Indes, & où elle aborde à ſon retour.

L'île de Cadix n'a guères que quatre lieues de longueur, & beaucoup moins de largeur. On y voyoit autrefois les reſtes d'un Temple antique, que les Phéniciens avoient bâti à Hercule. Ce Temple fut ſingulièrement révéré des Anciens. Le Prêtre qui y ſacrifioit, devoit être pur, chaſte, & avoir la tête raſée,

les pieds nus, & la robe détrouſſée. L'entrée en étoit ſpécialement interdite aux femmes & aux cochons. Jules-Céſar y trouva la ſtatue d'Alexandre le Grand.

Il y eut auſſi dans cette île pluſieurs autres Temples dédiés à la mort, à la fièvre, à la vieilleſſe, à la pauvreté, *&c.*

BAIE DE CADIX, ſe dit d'un petit golfe de l'Océan, ſitué entre l'île où eſt bâtie la ville de Cadix, & les embouchures du Guadalquivir & de la rivière de Guadalette. Cette baie a douze lieues de circuit & deux de largeur. Elle eſt défendue par pluſieurs châteaux, & entourée de ſalines, & des ports de Cadix, de Porto-Réal & de Sainte-Marie.

GOLFE DE CADIX, ſe dit de cette partie de l'Océan atlantique, qui s'avance depuis le détroit de Gibraltar juſqu'au cap de Saint-Vincent en Europe, & juſqu'au cap de Cantin en Afrique, entre les côtes de l'Algarve & de l'Andalouſie, & celles des Royaumes de Fez & de Maroc.

CADIZADÉLITES; (les) on déſigne ainſi une ſecte de Muſulmans, qui fuient la joie & les plaiſirs, & qui affectent beaucoup de gravité dans leurs actions. Ceux de ces ſectaires qui habitent vers la Hongrie, ont mêlé beaucoup de chriſtianiſme à leur doctrine. Ils diſent que Mahomet eſt le Saint-Eſprit qui deſcendit ſur les Apôtres le jour de la Pentecôte. Ils liſent d'ailleurs, avec l'Alcoran, la Traduction Eſclavone de l'Evangile.

CADMIE; ſubſtantif féminin. *Cadmia.* On déſigne ainſi pluſieurs ſubſtances bien différentes les unes des autres. Celle qu'on appelle *cadmie des fourneaux*, eſt une matière qui ſe ſublime lorſqu'on fond les mines qui contiennent du zinc, comme à *Ramelsberg*. Elle provient des *fleurs du zinc*, qui, ſe ſublimant pendant la fonte, vont s'appliquer ſur les parois intérieurs du fourneau, où elles éprouvent une demi-fuſion, & prennent par conſéquent un certain corps. Il s'en amaſſe une ſi grande quantité, que cela forme, en aſſez peu de temps, des incruſtations fort épaiſſes, qu'on eſt obligé d'enlever aſſez ſouvent. Il paroît qu'on a donné auſſi en général le nom de *cadmie des fourneaux*, à toutes les ſuies & ſublimés métalliques qui s'élèvent dans les fontes en grand, quoiqu'il y ait certainement de grandes différences entre ces matières.

Pluſieurs Auteurs appellent *cadmie naturelle* ou *cadmie foſſile*, une ſorte de pierre ou de minéral qui contient du zinc, du fer, & quelquefois d'autres ſubſtances. Elle eſt d'une couleur jaune ou rougeâtre; & on la nomme auſſi *pierre calaminaire* ou *calamine*. On s'en ſert, ainſi que de la *cadmie des fourneaux*, pour faire le *laiton* ou *cuivre jaune*.

Enfin, quelques Chimiſtes ont donné auſſi le nom de *cadmie foſſile*, à un minéral qui contient de l'arſénic, ſouvent du biſmuth, de l'argent, & ſur-tout le demi-métal, dont la chaux fondue, avec des matières vitrifiables, forme un beau verre bleu. Ce minéral eſt plus connu ſous le nom de *cobalt*, qu'il eſt fort à propos de lui donner par préférence, & uniquement pour éviter l'embarras & l'obſcurité qu'entraînent néceſſairement les mêmes dénominations données à des matières ſi différentes.

Il s'enſuit de ce que nous venons

de dire, que le mot *cadmie* eſt fort générique. On pourroit cependant diviſer les *cadmies* en naturelles & en artificielles.

On comprendroit dans la claſſe des *cadmies* naturelles, l'arſénic naturel, le cobalt en fleurs, & la pierre calaminaire, plus abondante en zinc qu'en autres matières métalliques.

Les *cadmies* artificielles ſeroient l'arſénic artificiel, que quelques-uns ont nommé *verre empoiſonné*, la tuthie & le pompholix, ou ſpode blanc. *Voyez* ces mots.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

CADMUS; terme de Mythologie, & nom propre d'un fils d'Agénor, Roi de Phénicie, & père d'Europe. Cette Princeſſe ayant été enlevée par Jupiter métamorphoſé en Taureau, Agénor donna ordre à ſes trois fils, Phénix, Cilix & Cadmus, d'aller la chercher, & leur défendit de paroître devant lui avant de l'avoir retrouvée.

Phénix alla du côté de l'Afrique, & s'établit dans le Pays qui, de ſon nom, s'eſt appelé *la Phénicie*.

Cilix, après avoir parcouru toute l'Aſie mineure, s'arrêta dans la contrée qu'on a depuis nommée *la Cilicie*.

Cadmus, étant paſſé dans l'Europe, & n'ayant eu aucune nouvelle de ſa ſœur, ſe fixa dans la Béotie, & y bâtit la fameuſe ville de Thèbes. En paſſant à Delphes, il avoit conſulté l'Oracle d'Apollon, pour ſavoir où il pourroit établir ſa demeure. « Tu rencontreras, lui dit » ce Dieu, dans une campagne déſerte, une géniſſe, qui n'a point » encore porté le joug de la charrue : prends-là pour guide, & » bâtis une ville dans le champ où » elle s'arrêtera pour ſe repoſer : » tu donneras à toute la contrée le » nom de Béotie. » A peine étoit-il ſorti du ſanctuaire de l'Oracle, qu'il apperçut une géniſſe qui marchoit à pas lents; elle n'avoit ſur ſa tête aucune marque qui fît connoître qu'on l'eût employée au ſervice de la charrue : il ſuit ſes traces, & adore en ſilence le Dieu qui le conduit. Il avoit déja paſſé le fleuve Céphiſe, & traverſé les campagnes de la Phocide, quand la géniſſe s'arrêtant, fit retentir l'air de ſes mugiſſemens; elle regarda derrière elle ceux qui la ſuivoient, & enſuite ſe coucha ſur l'herbe.

Le premier ſoin de Cadmus fut de remercier les Dieux; il baiſe avec reſpect cette terre étrangère, & ſalue cette campagne & les collines qui l'environnent. Il ſe diſpoſoit à faire un ſacrifice à Jupiter, & avoit ordonné à ſes compagnons d'aller puiſer de l'eau dans une ſource vive. Non loin de-là étoit une antique forêt, qui n'avoit point encore ſenti le tranchant de la coignée; il y avoit au milieu un antre entouré d'épais buiſſons; l'entrée en étoit baſſe, & cintrée en forme d'arcade; il en ſortoit une grande abondance d'eau, & le fond de l'antre ſervoit de retraite à un Dragon conſacré au Dieu Mars. Sa crête & ſes écailles étoient de couleur d'or; ſes yeux étinceloient comme le feu, & tout ſon corps étoit gonflé d'un mortel venin. Il ſortoit de ſa gueule, armée de trois rangées de dents, trois langues, dont le mouvement avoit une incroyable rapidité. Lorſque les Compagnons de Cadmus furent entrés dans le bois, le bruit qu'ils firent avec leurs urnes, en puiſant de l'eau, réveilla

le Dragon : il paſſa la tête hors de l'antre, & pouſſa d'horribles ſifflemens. A cet aſpect, ils laiſſent tomber leurs urnes, le ſang ſe glace dans leurs veines, & un tremblement ſubit s'empare de tout leur corps. Le Dragon s'avance & ſe courbe en longs replis ; il ſe dreſſe, & regardant tout autour, il apperçoit les malheureux Phéniciens : il ſe jette ſur eux, déchire les uns par de cruelles morſures, s'entortille autour des autres, & les étouffe, ou les tue de ſon haleine empoiſonnée.

Le ſoleil avoit fait la moitié de ſa courſe : Cadmus, étonné du retardement de ſes Compagnons, va au-devant d'eux, armé d'une lance & d'un javelot, & couvert d'une peau de lion. En entrant dans le bois, il les voit étendus par terre, & le Dragon couché ſur eux, qui lèche le ſang de leurs plaies. « Ou » je vous vangerai, s'écria-t-il, ou » je périrai comme vous. » Et à l'inſtant il lève de terre une roche d'une énorme peſanteur, & la lance ſur le dragon : elle eût pu ébranler les plus épaiſſes murailles, mais le monſtre n'en eſt point bleſſé : ſes écailles le garantiſſent comme une forte cuiraſſe & la dureté de ſa peau amortit le coup. Il ne fut cependant pas à l'épreuve du javelot que lui darda Cadmus, & qui, étant entré par l'épine du dos, pénétra juſques dans ſes entrailles. Le Dragon mord le javelot avec fureur, & fait de vains efforts pour l'arracher : il n'en tire qu'une partie, & le fer demeure attaché aux os. La douleur augmente ſa rage ; il ſe replie, il s'étend, & s'élançant impétueuſement contre ſon ennemi, renverſe les arbres qu'il rencontre. Cadmus fait quelques pas en arrière pour l'éviter ; outre que la peau du lion peut en partie le garantir, il lui préſente ſa lance, & l'enfonce dans ſa gueule pour l'empêcher de l'approcher : il en ſort un ſang noir & épais, & l'air eſt infecté de ſon haleine. Enfin, Cadmus l'ayant acculé contre un chêne, pouſſe ſa lance avec tant de roideur, qu'elle lui perce le goſier, paſſe au travers, & entre bien avant dans l'arbre. Pendant qu'il conſidère la grandeur immenſe de ſon ennemi, une voix ſe fait entendre, ſans qu'il puiſſe comprendre d'où elle vient. « Pourquoi, lui » crie-t elle, t'occupes-tu à conſi» dérer ce Dragon ? Tu donneras » un jour le même ſpectacle, & » l'on te verra ſous la figure d'un » Serpent. » Cadmus friſſonne à ces mots, & ſes cheveux ſe dreſſent ſur ſa tête. Cependant Pallas, qui le protégeoit, deſcend de l'Olympe, & lui ordonne de ſemer en terre les dents du Dragon, en lui annonçant qu'il en naîtra un nouveau Peuple. Il obéit, & dans le moment qu'il eut ſemé les dents, il s'apperçoit que la terre ſe remue : il en voit ſortir d'abord des piques, puis des caſques, des épaules, & enfin des hommes tout entiers & tout armés. Cadmus alloit prendre ſes armes : « Demeure tranquille, lui » dit un de ces Guerriers, ne te » mêle point de notre guerre ci» vile. » Ils courent auſſitôt les uns contre les autres pour s'entretuer ; & de tant de frères que la terre venoit de produire, il n'en reſta que cinq, à qui Pallas ordonna de mettre bas les armes : & le principal d'entre eux ſe nommoit *Echion*. Cadmus ſe ſervit d'eux pour bâtir, ſuivant l'ordre d'Apollon, la ville de Thèbes. Et lorſque l'ouvrage fut achevé, Jupiter lui donna pour

femme Harmonie, ou Hermione, fille de Mars & de Vénus. Tous les Dieux quittèrent l'Olympe pour aſſiſter à ce mariage, & le célébrèrent par des feſtins & par des épithalames, que chantèrent les Muſes & les Graces. Cadmus fit préſent à ſa nouvelle Epouſe d'un voile de grand prix, & d'un collier qui étoit l'ouvrage de Vulcain. Il en eut quatre filles, Ino, Autonoé, Agavé & Sémélé, & un fils nommé Polydore. Toute cette famille fut malheureuſe, & continuellement en butte à la haine de Junon, à cauſe d'Europe, ſa rivale. Ino ſe précipita dans la mer, avec ſes enfans; Agavé, qui épouſa Echion, vit déchirer par les Bacchantes ſon fils Penthée; Autonoé, femme d'Ariſtée, eut la douleur de voir Actéon, ſon fils, dévoré par ſes propres chiens; & Sémélé, pour avoir voulu voir Jupiter dans toute ſa gloire, fut conſumée par la foudre.

Cadmus, après un long règne, fut chaſſé de Thèbes par Amphion & Zéthus, & obligé de ſe retirer avec ſa femme en Illyrie. L'état miſérable où ils ſe trouvèrent, excita la compaſſion des Dieux, & ils les changèrent tous deux en Serpens.

CADODACHES; (les) Peuples ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Louiſiane, ſur les bords de la rivière rouge, qui a ſon embouchure dans le Miſſiſſipi.

CADOLE; ſubſtantif féminin, & terme de Serruriers. *Peſſulus.* Il ſe dit du loquet d'une porte, ou d'une ſorte de pène qui s'ouvre & ſe ferme en ſe hauſſant, par le moyen d'un bouton ou d'une coquille.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

CADORE; nom propre d'une petite ville d'Italie, dans l'Etat de Veniſe, & le chef-lieu du petit Pays appelé *Cadorin.* C'eſt la patrie du fameux Peintre Titien.

CADORIN; nom propre d'un petit Pays d'Italie, qui appartient à la République de Veniſe. Il eſt ſitué entre le Tirol & le Frioul.

CADOUIN; nom propre d'un bourg de France, en Périgord, ſitué à une lieue du confluent de la Dordogne avec la Vézère. Il y a une Abbaye d'hommes, qui eſt en commende, & qui vaut au Titulaire environ trois mille ſix cens livres de rente.

CADRAN; ſubſtantif maſculin. *Solarium horologium.* Horloge ſolaire, ou ſurface ſur laquelle les heures ſont marquées, & où il y a une aiguille qui, par ſon ombre, marque l'heure qu'il eſt quand le ſoleil luit.

On diſtingue pluſieurs ſortes de cadrans ſolaires, auxquels on donne des épithètes relatives à la différente ſituation des plans, & à la figure variée des ſurfaces ſur leſquelles on décrit ces cadrans: ainſi,

CADRAN ÉQUINOXIAL, ſe dit de celui qui ſe fait ſur un plan parallèle à l'équateur. Ce plan eſt horiſontal, pour ceux qui ont l'équateur parallèle à l'horiſon; vertical, pour ceux qui ont la ſphère droite, & oblique pour les autres. Sa conſtruction eſt la même pour tous les lieux de la terre; & il ſert également dans tous les Pays, pourvu qu'on le place parallèlement à l'équateur qu'il repréſente. D'où il s'enſuit que l'ombre de l'aiguille du cadran équinorial, décrit ſur le plan où on l'a tracé, les degrés que le ſoleil parcourt. Mais comme le ſoleil n'éclaire que la ſurface ſupérieure d'un plan équi-

noxial

noxial, quand il eſt du côté ſeptentrional de l'équateur, & qu'il n'éclaire que la ſurface inférieure d'un même plan, quand il eſt du côté méridional de l'équateur, il eſt évident que pour avoir un cadran équinoxial, qui ſerve pendant toute l'année, il faudra que ce cadran ſoit double, c'eſt-à-dire, qu'il ſoit tracé de chaque côté du plan : alors le cadran équinoxial ſupérieur, qui regardera le zénith, marquera les heures au printemps & en été ; & le cadran équinoxial inférieur, qui regardera le nadir, marquera les heures dans les deux autres ſaiſons. Il eſt aiſé de concevoir que, puiſque le ſoleil luit pendant tout le jour de l'un ou de l'autre côté d'un plan équinoxial, un cadran double, tel que celui dont nous parlons, marquera toutes les heures d'un jour quelconque.

CADRAN HORISONTAL, ſe dit de celui qui eſt conſtruit ſur un plan parallèle à l'horiſon.

CADRAN VERTICAL, ſe dit d'un cadran tracé ſur le plan d'un cercle vertical. Ces ſortes de cadrans varient ſelon le vertical qu'on choiſit. Les verticaux dont on fait principalement uſage, ſont le méridien, & le cercle vertical, perpendiculaire au méridien : d'où l'on a les cadrans méridionaux, ſeptentrionaux, orientaux & occidentaux.

CADRANS DIRECTS, ſe dit particulièrement de ceux qui regardent les quatre points cardinaux de l'horiſon.

CADRAN DÉCLINANT, ſe dit de celui qui n'eſt point dirigé vers l'un des quatre points cardinaux de l'horiſon.

CADRAN INCLINANT, ſe dit de celui dont le plan fait un angle avec l'horiſon.

CADRAN POLAIRE, ſe dit de celui dont le plan eſt autant incliné, à l'horiſon, que le pôle en eſt élevé. On diſtingue deux ſortes de cadrans polaires : l'un ſupérieur & l'autre inférieur. Le premier eſt tourné vers le zénith, & le ſecond vers le nadir. L'un marque les heures depuis ſix heures du matin juſqu'à ſix heures du ſoir, & l'autre les marque avant & après ce temps.

CADRAN AZIMUTAL, ſe dit d'un cadran horiſontal décrit par les azimuts ou verticaux du ſoleil.

CADRAN ELLIPTIQUE, ſe dit de celui où il y a projection orthographique des cercles de la ſphère, & où ceux qui ne ſont pas perpendiculaires au plan de projection, ſont repréſentés par des ellipſes.

CADRAN NOCTURNE, ſe dit de celui qui montre les heures de la nuit. On en diſtingue de deux ſortes : le cadran lunaire, & le ſidéréal, ou cadran aux étoiles.

CADRAN LUNAIRE, ſe dit de celui qui indique l'heure de la nuit par le moyen de la lumière de la lune.

CADRAN SIDÉRÉAL OU AUX ÉTOILES, ſe dit d'un inſtrument par lequel on peut connoître l'heure de la nuit, en obſervant quelque étoile.

CADRAN ANÉMONIQUE, ſe dit d'un inſtrument qui indique la direction du vent : tel eſt une girouette.

CADRAN, ſe dit de la partie extérieure d'une horloge à reſſort, d'une montre, où l'aiguille marque, par ſon mouvement, l'heure qu'il eſt.

CADRAN, ſe dit, en termes de Lapidaires, d'un inſtrument imaginé pour tenir le bâton à ciment, à l'extrémité duquel le diamant eſt attaché, & lui donner l'inclinaiſon

qu'on juge à propos, relativement à la meule.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

CADRATURE ; ſubſtantif féminin, & terme d'Horlogers. C'eſt en général l'ouvrage renfermé dans l'eſpace qui eſt entre le cadran & la platine d'une montre ou d'une pendule ſimple ou à répétition, c'eſt-à-dire, entre les deux plaques qui ſont ſous le cadran.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

CADRATURIER ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Horlogers. Il ſe dit de quelqu'un qui fait des cadratures de montres à répétition.

CADRE ; ſubſtantif maſculin. Bordure de bois, de pierre, de métal ou de quelqu'autre matière, dans laquelle on enchaſſe des tableaux, des bas-reliefs, des eſtampes, des glaces, &c. *On a briſé le cadre de ce miroir.*

CADRE, ſe dit, en termes de Marine, d'un carré compoſé de quatre pièces de bois & de petites cordes, pour ſoutenir un matelas ſur lequel on ſe couche.

CADRE, ſe dit, dans les Papeteries, d'un chaſſis que l'ouvrier applique ſur la forme pour y ſervir de rebord, afin que la pâte ne tombe pas quand on la fait égoutter.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

CADREMA ; nom propre d'une ancienne ville d'Aſie qu'Etienne le Géographe place dans la Lycie.

CADRER. *Voyez* QUADRER.

CADRITES ; (les) Religieux Mahométans, qui vivent en communauté, dans le célibat, mais avec liberté de quitter cet état pour ſe marier, à la charge de porter dans ce cas des boutons noirs à leur veſte.

CADSANDT ; nom propre d'une île de la Flandre Hollandoiſe, entre celle de Walcheren & la ville de l'Ecluſe.

CADUC, UQUE ; adjectif. Il ſe dit proprement de quelqu'un qui eſt vieux, caſſé, qui a perdu beaucoup de ſes forces, & qui continue d'en perdre journellement. *C'eſt un vieillard bien caduc.*

CADUC, ſe dit auſſi de ce qui a rapport à l'homme. *Il eſt d'un âge caduc. Elle a une ſanté bien caduque.*

CADUC, ſe dit par extenſion, d'un édifice qui eſt ſur le point de tomber en ruine. *Cette Egliſe eſt bien caduque.*

CADUC, ſe dit figurément, en termes de Juriſprudence, d'un legs, d'une ſucceſſion, ou de quelqu'autre diſpoſition qui ne peut avoir d'effet, ſoit par défaut d'héritiers ou de fonds, ou pour quelqu'autre cauſe.

VOIX CADUQUE, ſe dit auſſi figurément, de celle qui pour quelque raiſon particulière, ne peut être comptée comme un ſuffrage dans une délibération.

MAL CADUC, ſe dit, en termes de Médecine, d'une maladie qu'on appelle autrement, épilepſie. *Voyez* ce mot.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier maſculin ; mais elle eſt longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Le *c* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas

une caduque maiſon, mais *une maiſon caduque*.

CADUCÉATEUR ; ſubſtantif maſculin. *Caduceator*. Ancien Officier de la République Romaine, dont les fonctions conſiſtoient, au rapport de Servius, à traiter de la paix, comme celles des Fécialiens conſiſtoient à déclarer la guerre. Cet Officier portoit un caducée d'or, d'où lui venoit ſon titre.

CADUCÉE ; ſubſtantif maſculin. *Caduceus*. Verge accolée de deux ſerpens, que les Peintres & les Poëtes donnent pour attribut au Dieu Mercure.

Cela eſt fondé ſur ce que Mercure ayant un jour rencontré deux ſerpens qui ſe battoient ſur le mont Cythéron, il jeta entr'eux la verge qu'il avoit reçûe d'Apollon quand il lui donna ſa lyre. Le Dieu ayant ainſi fait ceſſer le combat de ces animaux qui s'entortillèrent autour de ſa verge, il voulut toujours la porter de même comme un ſymbole de paix. Il y ajoûta des aîlerons comme Dieu de l'éloquence, dont il voulut par-là marquer la force & la rapidité.

La Mythologie a encore attribué d'autres propriétés au caducée de Mercure, comme de conduire les ames aux enfers, de les en tirer, de provoquer ou de troubler le ſommeil, *&c.*

CADUCÉE, ſe dit auſſi du bâton couvert de velours & de fleurs de lys d'or, que portent le Roi d'armes & les Hérauts d'armes, dans les cérémonies pompeuſes.

Le *caducée* ſur les médailles, eſt un ſymbole de paix, de bonne conduite & de félicité. Le bâton déſigne le pouvoir ; les ſerpens, la prudence, & les aîlerons, tout ce qui doit faire réuſſir une entrepriſe.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très brève.

CADUCITÉ ; ſubſtantif féminin. Etat d'une perſonne caduque. *Il eſt dans une grande caducité*.

CADUCITÉ, ſe dit, par extenſion d'un édifice. *La caducité de ce château en annonce la chûte prochaine*.

CADUCITÉ D'UN LEGS, ſe dit, en termes de Juriſprudence, d'un legs qui devient caduc.

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la quatrième eſt longue au pluriel.

CADURCIENS ; (les) anciens peuples de la première Aquitaine. Ils habitoient le Diocèſe de Cahors, & une partie de celui de Montauban. Cahors étoit leur principale ville.

CADUS ; ſubſtantif maſculin. Nom latin d'une meſure des Anciens, qui contenoit cent vingt livres de vin, & environ cent cinquante livres d'huile.

CADUSIENS ; (les) peuples d'Aſie, qu'Etienne de Byſance place entre le pont Euxin, & la mer Caſpienne, dans un pays que nous appelons aujourd'hui *le Schirvan*. Voyez *ce mot*.

CADYNA ; nom propre d'une ancienne ville de l'Aſie mineure, que Strabon place en Cappadoce.

CAËN ; nom propre. Ville conſidérable de France, Capitale de la baſſe Normandie, ſituée ſur la rivière d'Orne, à cinq lieues, eſt-ſud-eſt, de Bayeux, & à cinquante lieues, oueſt-nord-oueſt, de Paris. Elle eſt peuplée de plus de ſoixante mille ames. Il y a une Univerſité, une Académie, un Gouvernement militaire, un Hôtel des monnoies, un Préſidial, un Bailliage, une Maîtriſe des Eaux &

Forêts, *&c.* C'eſt auſſi le Siége d'un Intendant.

Il y a à Caën, deux Abbayes, une d'hommes, ſous le titre de *S. Etienne*, qui eſt en commende, & qui rapporte au Titulaire, ſoixante-dix mille livres de rente; & l'autre de filles, ſous le titre de *la Trinité*. Celle-ci jouit d'environ ſoixante mille livres de rente. Il y a d'ailleurs douze Paroiſſes, une Collégiale, ſept maiſons religieuſes d'hommes, cinq de filles, trois Hôpitaux, *&c.*

On fabrique dans cette ville un grand nombre de ratines, qui ſe vendent dans les environs. Les Négocians de Caën commercent d'ailleurs avec la Hollande, où ils envoient des papiers, des aigres de cidre, du génièvre, du miel, des cornes & des ergots de bœuf & de mouton, des poires, des pruneaux, *&c.* & ils en tirent des planches de chêne & de ſapin, du bray, du goudron, des bois de teinture, de l'alun, du ſoufre, des huiles, du vitriol d'Allemagne, de la couperoſe, du thé, du lin, de la gomme arabique, des pipes, des pelleteries, de l'acier, des fayances, des morues, des ſaumons ſalés, des fromages, des toiles, des quincailleries, *&c.*

Caën a vu naître pluſieurs hommes illuſtres, tels que Malherbe, Sarrazin, Boiſrobert, Segrais, Huet, Varignon, *&c.*

Prononcez comme s'il étoit écrit Kan, & remarquez en même-temps combien il eſt inconſéquent d'écrire *Caën*, à moins qu'on n'ait eu en vûe de faire prendre ce monoſyllabe pour un diſſyllabe.

CAENNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois, quai.

CAERLEON; nom propre d'une ville d'Angleterre, dans le Comté de Monmouth, ſur la rivière d'Uſk.

CAERMARTHEN; nom propre d'une ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, ſur la rivière de Towy, à ſept milles de la mer, & à cent ſoixante-dix-huit milles de Londres. Elle eſt Capitale de la Province appelée *Caermarthenſire*.

CAERMARTHENSIRE; nom propre d'une Province d'Angleterre, l'une des plus fertiles de la Principauté de Galles. Elle a cent deux milles de circuit. Elle abonde en blés, en pâturages, en bétail & en bois. Il y a auſſi de bonnes mines de plomb & de charbon.

CAERNARVAN; nom propre d'une ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, ſur le Menay. Elle eſt Capitale d'une Province appelée *Caernarvanshire*.

CAERNARVANSHIRE; nom propre d'une Province d'Angleterre, dans la Principauté de Galles. Elle a cent dix milles de circuit, & elle abonde en orge, en pâturages, en bétail, en gibier, en poiſſon & en bois.

CAERWENT; nom propre d'un Bourg d'Angleterre, au Comté de Monmouth, à trois lieues de Caerléon. Ce fut autrefois une ville conſidérable.

CÆSALPINE; ſubſtantif féminin. *Cæſalpina*. Plante ainſi appelée par Plumier, en mémoire d'André Cæſalpin, célèbre Botaniſte & Médecin du Pape Clément VIII. Sa fleur eſt monopétale, irrégulière, en forme de maſque, & diviſée en quatre parties inégales. Il s'élève du fond de la fleur un piſtil environné d'étamines recourbées. Ce piſtil devient dans la ſuite une ſilique remplie de ſemences oblongues.

On n'attribue à cette plante aucune propriété médicinale.

CAFARD, ARDE; adjectif. Bigot, hypocrite. *Il a l'air cafard.*

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement. *C'eſt un vrai cafard.*

DAMAS CAFARD, ſe dit d'une ſorte de damas, mêlé de ſoie & de fleuret.

CAFARD DE VILLAGE, ſe dit d'une étoffe groſſière, toute de laine ou de laine & de fil, mais ſans ſoie.

Les cafards de village payent, ſuivant l'Arrêt du 3 Juillet 1692, quarante ſous par quintal pour droits de ſortie du royaume, & quarante ſous par pièce de dix aunes, pour droits d'entrée.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue au maſculin, mais moyenne au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une cafarde humeur*, mais *une humeur cafarde*.

CAFARTUTHA; nom propre d'une ville d'Aſie, que le Géographe de Nubie place dans la Méſopotamie, à quinze mille pas d'Alchabur, dans une contrée fertile & riante.

CAFÉ; ſubſtantif maſculin. *Cafœum.* Eſpèce de fruit en forme de féve, que l'on rôtit & que l'on réduit en poudre pour en compoſer un breuvage, que l'on nomme auſſi café.

M. de Juſſieu, célèbre Profeſſeur de Botanique, & ſi exact dans les détails des faits, a inſéré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, dont il étoit membre, l'hiſtoire ſuivante du café.

L'Europe, dit cet Académicien, a l'obligation de la culture de l'arbre où croît le café, aux ſoins des Hollandois, qui de Moka l'ont porté à Batavia, & de Batavia au jardin d'Amſterdam, & la France en eſt redevable au zèle de M. de Reſſon, Lieutenant Général de l'Artillerie, & Amateur de la Botanique, qui ſe priva en faveur du Jardin royal, d'un jeune pied de cet arbre qu'il avoit fait venir d'Hollande. Mais M. Pancras, Bourguemeſtre, Régent de la ville d'Amſterdam, nous a fourni le moyen de mieux éclaircir cette matière par le ſoin qu'il prit l'année dernière d'en faire tranſporter un autre à Marly, où il fut préſenté au Roi, & delà envoyé à Paris, au jardin de Sa Majeſté, dans lequel nous lui avons vû donner ſucceſſivement des fleurs & des fruits.

Cet arbre (tel qu'il étoit au Jardin du Roi, quand M. de Juſſieu écrivoit) eſt de la hauteur de cinq pieds, & de la groſſeur du pouce. Il donne des branches qui ſortent d'eſpace en eſpace de toute la longueur de ſon tronc, toujours oppoſées deux à deux, & rangées de manière qu'une paire croiſe l'autre. Elles ſont ſouples, arrondies, noueuſes par intervalle, couvertes auſſi-bien que le tronc, d'une écorce blanchâtre, fort fine, qui ſe gerſe en ſe deſſéchant. Leur bois eſt un peu dur, & eſt douçâtre au goût. Les branches inférieures ſont ordinairement ſimples, & s'étendent plus horiſontalement que les ſupérieures qui terminent le tronc, leſquelles ſont diviſées en d'autres plus menues qui partent des aiſſelles des feuilles, & gardent le même ordre que celles du tronc. Les unes & les autres ſont chargées en tout temps de feuilles entières, ſans dentelures ni crenelures dans leurs contours, aigues par leurs deux bouts, oppoſés deux à deux, qui ſortent des nœuds des branches, & reſſem-

blent aux feuilles du laurier ordinaire, avec cette différence, qu'elles ſont moins ſéches & moins épaiſſes, ordinairement plus larges, plus pointues par leur extrémité, qui ſouvent s'incline de côté; qu'elles ſont d'un beau vert gai & luiſant en-deſſus, vert-pâle en-deſſous, & vert jaunâtre dans celles qui ſont naiſſantes; qu'elles ſont ondées par les bords, ce qui vient peut-être de la culture; & qu'enfin leur goût n'eſt point aromatique, & ne tient rien que de l'herbe. Les plus grandes de ſes feuilles ont deux pouces environ dans le ſort de leur largeur, ſur quatre ou cinq pouces de longueur. Leurs côtes ſont fort courtes. De l'aiſſelle de la plûpart des feuilles, naiſſent des fleurs juſqu'au nombre de cinq, ſoutenues chacune par un pédicule court. Elles ſont toutes blanches, d'une ſeule piece, à peu près du volume & de la figure de celles du jaſmin d'Eſpagne, excepté que le tuyau en eſt plus court, & que les découpures en ſont plus étroites, & ſont accompagnées de cinq étamines blanches à ſommets jaunâtres, au lieu qu'il n'y en a que deux dans nos jaſmins. Ces étamines débordent le tuyau de leurs fleurs, & entourent un ſtile fourchu, que ſurmonte l'embrion ou piſtile placé dans le fond d'un calice vert, à quatre pointes, deux grandes & deux petites, diſpoſées alternativement. Ces fleurs paſſent fort vîte, & ont une odeur douce & agréable. L'embrion ou jeune fruit, qui devient à peu près de la groſſeur & de la figure d'un bigarreau, ſe termine en ombilic, eſt vert-clair d'abord, puis rougeâtre, enſuite d'un beau rouge, & enfin rouge obſcur dans ſa parfaite maturité. Sa chair eſt glaireuſe, d'un goût déſagréable, qui ſe change en celui de nos pruneaux noirs ſecs, lorſqu'elle eſt deſſechée, & la groſſeur de ce fruit ſe réduit alors en celle d'une baie de laurier. Cette chair ſert d'enveloppe à deux coques minces, ovales, étroitement unies, arrondies ſur leur dos, aplaties par l'endroit où elles ſe joignent, de couleur d'un blanc-jaunâtre, & qui contiennent chacune une ſemence cailleuſe, pour ainſi dire ovale, voutée ſur ſon dos, & plate du côté oppoſé, creuſée dans le milieu, & dans toute la longueur de ce même côté, d'un ſillon aſſez profond. Son goût eſt tout-à-fait pareil à celui du café qu'on nous apporte d'Arabie. Une de ces deux ſemences venant à avorter, celle qui reſte, acquiert ordinairement plus de volume, a ſes deux côtes plus convexes, & occupe ſeule le milieu du fruit.

On appelle *café en coque*, ce fruit entier & deſſéché; & *café mondé*, ſes ſemences dépouillées de leurs enveloppes propres & communes.

Par cette deſcription faite d'après nature, il eſt aiſé de juger que l'arbre du café, qu'on peut appeler *le caffier*, ne peut être rangé ſous un genre qui lui convienne mieux que celui des jaſmins, ſi l'on a égard à la figure de ſa fleur, à la ſtructure de ſon fruit, & à la diſpoſition de ſes feuilles; ce qui eſt conforme au ſentiment de M. Commelin, habile Profeſſeur en Botanique, à Amſterdam.

Par la vûe du fruit ſur l'arbre, l'idée que l'on s'étoit formée que ce fruit fût une féve crûe dans une gouſſe, ſe trouve fauſſe, & nous ſommes auſſi déſabuſés de l'opi-

tion de Rauvolf, qui nous a voulu perſuader que ce qui eſt marqué dans Avicenne ſous le nom de *Bunk*, & dans Rhaſes, ſous le nom de *Bunca*, & que la plûpart de leurs interprètes diſent être une racine provenant de l'Arabie heureuſe, ſoit le café.

On s'appercevra par cette deſcription, combien celles des Auteurs qui ont parlé du cafier, ſont défectueuſes, ſoit parce que les fleurs y manquent, ſoit parce que les feuilles & les fruits y ſont placés peu exactement.

S'il reſtoit encore le moindre doute que cet arbre fût véritablement celui qui porte le café que nous tirons d'Arabie, on pourroit s'en éclaircir pleinement par la conformité qui ſe trouve à peu près entre tout ce qui vient d'être dit, & les relations de ceux qui ſont arrivés tout récemment de Zédia, lieu où il ſe cultive, éloigné de quelques journées de la rade de Moka.

Ces Relations quoiqu'imparfaites, nous apprennent que cet arbre croît dans ſon pays natal, & même à Batavia, juſqu'à la hauteur de quarante pieds, & que le diamètre de ſon tronc n'excède pas quatre à cinq pouces. Qu'on le cultive avec ſoin, qu'on y voit en toutes les ſaiſons, des fruits, & preſque toujours des fleurs, qu'il fournit deux à trois fois l'année une récolte très abondante, & que les vieux pieds portent moins de fruits que les jeunes, leſquels commencent à en produire dès la troiſième & quatrième année après leur germination : circonſtances qui avoient déjà été en partie obſervées dans le même pays, par M. Clyve, Anglois, & citées par M. Sloane, dans les tranſactions philoſophiques d'Angleterre, de l'année 1694.

Si la variété des noms que les Voyageurs donnent à l'arbre du café, à ſon fruit, à ſa ſemence, pouvoit ajouter quelque choſe à la connoiſſance parfaite que nous voulons en avoir, on en parleroit ici ; mais outre que la différence de ces noms & de la manière de les écrire en rendroit l'énumération ennuyeuſe, c'eſt que les Auteurs qui les ont rapportés, ni les Interprètes des Arabes ne conviennent point entre eux de leur propre ſignification, comme feu M. Galand l'a fait remarquer dans l'extrait d'un manuſcrit Arabe de la Bibliothèque du Roi, traitant de l'origine & du progrès du café. Qu'il ſuffiſe donc de ſavoir que le mot de *café* en françois, ou *coffé* en Anglois & en Hollandois, tirent l'un & l'autre leur origine de celui de *caouhe*, nom que les Turcs donnent à la boiſſon qu'on prépare avec cette ſemence.

On peut établir comme certain ſur la manière de cultiver le cafier, que ſi la ſemence du café n'eſt pas miſe en terre toute récente, comme pluſieurs autres ſemences de plantes, on ne doit pas eſpérer de la voir germer. Les ſemences qu'en a recueillies M. Commelin, ſur les pieds cultivés dans le jardin d'Amſterdam, & jettées preſque auſſitôt en terre, ont produit d'autres arbres : celles tirées des fruits mêmes, & que ce ſavant Profeſſeur a envoyées à Paris, ont eu peu de ſuccès au Jardin Royal, quoique plantées auſſi-tôt qu'elles ont été reçûes, au lieu que celles de l'arbre cultivé depuis une année au Jardin Royal, pour avoir été miſes en terre auſſi-tôt après avoir été cueil-

lies, ont preſque toutes levé ſix ſemaines après.

Ce fait juſtifie les habitans du pays où ſe cultive le café, de la malice qu'on leur a imputée, de tremper dans l'eau bouillante, ou de faire ſécher au feu tout celui qu'ils débitent aux Etrangers, dans la crainte que venant à élever comme eux cette plante, ils ne perdiſſent le produit immenſe qu'ils en tirent. La germination de ces ſemences n'a rien que de commun.

A l'égard du lieu où cette plante peut ſe conſerver, comme il doit avoir du rapport avec le pays dans lequel elle naît naturellement, & où l'on ne reſſent point d'hiver, on a été juſqu'ici obligé de ſuppléer au défaut de la température du climat, par une ſerre à la manière de celles d'Hollande, ſous laquelle on fait un feu modéré pour y entretenir une chaleur douce; & l'on a obſervé que pour prévenir la ſéchereſſe de cette plante, il lui falloit de temps en temps un arroſement proportionné.

Soit que ces précautions en rendent la culture difficile, ſoit que les Turcs naturellement pareſſeux, aient négligé le ſoin de la multiplier dans les autres pays ſujets à leur domination, nous n'avons pas encore appris qu'aucune contrée que celle du Royaume d'Yemen, en Arabie, ait la ſatisfaction de la voir croître chez elle abondamment; ce qui paroît être la cauſe pour laquelle ſon uſage nous étoit preſqu'inconnu avant le ſeizième ſiècle.

On laiſſe aux Hiſtoriens le ſoin de rapporter au vrai ce qui y a donné occaſion, & d'examiner ſi l'on en doit la première expérience à la curioſité du Supérieur d'un Monaſtère d'Arabie, lequel voulant tirer ſes Moines du ſommeil qui les tenoit aſſoupis dans la nuit aux offices du chœur, leur en fit boire l'infuſion, ſur la rélation des effets que ce fruit cauſoit aux chèvres qui en avoient mangé, ou s'il faut en attribuer la découverte à la piété d'un Mufti, qui pour faire de plus longues prières, & pouſſer les veilles plus loin que les Dervis les plus dévots, a paſſé pour s'en être ſervi des premiers.

L'uſage depuis ce temps en eſt devenu ſi familier chez les Turcs, chez les Perſans, chez les Arméniens, & même chez les différentes nations de l'Europe, qu'il ſeroit inutile de s'étendre ſur la préparation & ſur la qualité des vaiſſeaux & inſtrumens qu'on y emploie.

On ſe contentera de faire obſerver que des trois manières d'en prendre l'infuſion, ſavoir, ou du *café mondé*, & dans ſon état naturel, ou du *café rôti*, ou ſeulement des enveloppes propres & communes de cette ſemence, auxquelles nos François de retour de Moka, ont improprement donné le nom de *fleur de café*; la ſeconde de ces manières eſt préférable à la première & à la troiſième auſſi appelée *café à la Sultane*.

Qu'entre le gros & le blanchâtre qui nous vient par Moka, & le petit verdâtre qui nous eſt apporté du Caire par les caravannes de la Mecque, celui-ci doit être choiſi comme le plus mûr, le meilleur au goût, & le moins ſujet à ſe gâter.

Que de tous les vaiſſeaux pour le rôtir, les plus propres ſont ceux de terre verniſſée, afin d'éviter l'impreſſion que ceux de fer ou d'airain peuvent lui communiquer.

Que la marque du juſte dégré de

ſa

ſa torréfaction, eſt la couleur tirant ſur le violet, qu'on ne peut appercevoir qu'en ſe ſervant pour le rôtir d'un vaiſſeau découvert.

Que l'on ne doit en pulvériſer qu'autant & qu'au moment qu'on veut l'infuſer.

Et qu'étant jeté dans l'eau bouillante, l'infuſion en eſt plus agréable, & ſouffre moins de diſſipation de ſes parties volatilles, que lorſqu'il eſt mis d'abord dans l'eau froide.

Il reſte parmi ce grand nombre d'opinions ſi différentes touchant ſes qualités, à donner quelque choſe de certain ſur ſa manière d'agir, & ſur ſes vertus.

La matière huileuſe qui ſe ſépare du café, & paroît ſur ſa ſuperficie lorſqu'on le grille, & ſon odeur particulière qui le fait diſtinguer du ſeigle, de l'orge, des pois, des fèves & autres ſemences que l'épargne fait ſubſtituer au café, doivent être les vraies indications de ſes effets, ſi l'on en juge par leur rapport avec les huiles tirées par la cornue, puiſqu'elle contient, auſſi bien que celles-là, des principes volatils, tant ſalins que ſulfureux.

C'eſt à la diſſolution de ſes ſels, & au mêlange de ſes ſoufres dans le ſang, que l'on doit attribuer la vertu principale de tenir éveillé, que l'on a toujours remarquée comme l'effet le plus conſidérable de ſon infuſion.

C'eſt delà que viennent ſes propriétés de faciliter la digeſtion, de précipiter les alimens, d'empêcher les rapports des viandes, & d'éteindre les aigreurs, lorſqu'il eſt pris après le repas.

C'eſt par là que la fermentation qu'il cauſe dans le ſang, utile aux perſonnes graſſes, replètes, pituiteuſes, & à celles qui ſont ſujettes aux migraines, devient nuiſible aux gens maigres, bilieux, & à ceux qui en uſent trop fréquemment.

Et c'eſt auſſi ce qui, chez certains ſujets, rend cette boiſſon diurétique.

L'expérience a introduit quelques précautions touchant la manière de prendre cette infuſion; telles ſont celles de boire un verre d'eau avant la priſe du café, afin de la rendre laxative; de corriger par le ſucre, l'amertume qui pourroit la rendre déſagréable, & de la mêler ou de la faire quelquefois au lait ou à la crême, pour en éteindre les ſoufres, en embaraſſer les principes ſalins, & la rendre nourriſſante.

Enfin l'on peut dire, en faveur du café, que quand il n'auroit pas des vertus auſſi certaines que celles que nous lui connoiſſons, il a toujours l'avantage pardeſſus le vin, de ne laiſſer dans la bouche aucune odeur déſagréable, ni d'exciter aucun trouble dans l'eſprit, & que cette boiſſon au contraire ſemble l'égaier, le rendre plus propre au travail, le récréer, & en diſſiper les ennuis avec autant de facilité que ce fameux Nepenthes ſi vanté dans Homère.

Le commerce qui ſe fait du café eſt immenſe. Le meilleur eſt, ſans doute, celui qu'on tire d'Arabie: auſſi aſſure-t-on que les ſeuls habitans du royaume d'Yemen en vendent annuellement pour pluſieurs millions.

Le commerce du café a été libre en France juſqu'en 1723: il compoſoit avant cette époque, la partie la plus conſidérable du commerce des Epiciers; mais cette li-

berté fut ſupprimée par un Arrêt du Conſeil du 31 Août de cette année, qui accorda à la Compagnie des Indes le privilège excluſif de vendre cette marchandiſe dans tout le Royaume. Cet Arrêt fut confirmé par une Déclaration du 10 Octobre ſuivant, qui contient trente-ſept articles, dans leſquels on lit de quelle manière cette Compagnie doit jouir de ſon privilège.

CAFÉ MARINÉ, ſe dit de celui qui, dans le tranſport, a été mouillé d'eau de mer. On l'eſtime d'autant moins, que la torréfaction ne lui ôte pas l'âcreté que l'eau de la mer lui a fait contracter.

CAFÉ, ſe dit auſſi d'un lieu deſtiné à ſervir du café & d'autres liqueurs à ceux qui veulent en prendre pour de l'argent. *C'eſt une nouvelle qu'il a appriſe au café. Entrons dans ce café.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

CAFETAN; ſubſtantif maſculin. Robe de diſtinction en uſage chez les Turcs, & ordinairement portée par les principaux Officiers militaires. *Le Grand Seigneur a envoyé des cafetans à ces deux Ambaſſadeurs.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

CAFETIÈRE; ſubſtantif féminin. Vaſe d'argent, de fer blanc, de terre ou d'autre matière, dont on ſe ſert pour préparer du café. *Approchez la caſetière.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

CAFFA; nom propre d'une ville riche, ancienne & conſidérable, capitale de la Tartarie Crimée, avec deux châteaux forts, ſur la mer noire, à ſoixante lieues de Conſtantinople. Il ſe fait dans cette ville un commerce plus conſidérable qu'en aucun autre port de la mer noire. Les objets principaux en ſont le poiſſon ſalé, le caviar, le blé, le beurre & le ſel. Toutes ces choſes, & pluſieurs autres néceſſaires à la vie, s'achètent-là au prix le plus modique.

Les Génois firent la conquête de Caffa en 1266; mais après avoir gardé cette ville pendant plus de deux ſiècles, la Puiſſance Ottomane la leur enleva vers l'an 1474, ſous le règne de Mahomet II.

CAFFILA; ſubſtantif féminin. Les négocians & les voyageurs s'aſſemblent pour traverſer avec plus de ſûreté pluſieurs contrées de la Terre-Ferme des Indes, de même que cette partie des Deſerts d'Afrique qu'on appelle *mer de Sable*, & ce ſont ces aſſemblées qu'on appelle *Caffilas*. C'eſt la même choſe que ce qu'on appelle *caravane* en Turquie, en Perſe & en quelques autres endroits du Levant.

CAFFIS; ſubſtantif maſculin. Meſure uſitée à Alicante pour les grains. Elle contient trois cens ſoixante-quatre livres poids de marc.

CAFICI; ſubſtantif maſculin. Meſure dont on ſe ſert ſur les côtes de Barbarie. Sept caficis font le laſt d'Amſterdam.

CAFIER; ſubſtantif maſculin. Arbre qui produit le café. *Voyez* CAFÉ.

CAFRERIE; nom propre d'une vaſte région d'Afrique, dans la partie méridionale de ce continent. Les Géographes ne ſont pas d'accord ſur les bornes de la Cafrerie; la plûpart en placent le commencement ſur la côte occidentale du cap

Negre & à l'embouchure du Cuama, ſur la côte orientale, & l'étendent vers le ſud juſqu'au cap de Bonne-Eſpérance, en y comprenant la nation des Hottentots : au reſte, le nom de Cafrerie n'appartient à aucun pays, ni le nom de Caffres à aucun peuple partieulier ; ce ſont les Arabes Mahometans, dans la langue deſquels *cafre* ſignifie *infidèle* ou *ſans loi*, qui ont ainſi déſigné les Africains idolâtres ou d'une religion différente de la leur.

C'eſt donc ſous les noms des pays & des peuples que renferme la Cafrerie, que nous devons donner l'hiſtoire de cette région.

CAFRES ; (les) peuples qui habitent la Cafrerie. *Voyez* CAFRERIE.

CAFRI ; ſubſtantif maſculin. Fruit des Indes, gros comme une noix, rouge comme une ceriſe, & qui croît ſur un petit arbriſſeau dont les fleurs reſſemblent à celles du dictamne de Crête.

CAFSA ; nom propre d'une ville d'Afrique, dans le Bildulgerid, ſituée au quarantième degré de longitude, & au vingt-ſeptième degré dix minutes de latitude. Elle eſt tributaire de Tunis. Les environs ſont couverts de dattes, de palmiers, d'orangers, de citronniers & d'oliviers.

CAGAREL ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de poiſſon.

CAGASIAN ; nom propre d'un Fort d'Afrique, ſur la côte de Malaguette, à l'embouchure de la rivière appelée *Riodaſpedras*.

CAGAYAN ; nom propre d'une Province de l'île de Luçon, l'une des Philippines. On lui donne quatre-vingt lieues de longueur & quarante de largeur. Elle eſt très-fertile. Les abeilles & la cire y ſont ſi communes, que les plus pauvres font uſage de bougie pour éclairer leurs habitations. Les Eſpagnols n'ont pu ſoumettre qu'une partie des Indiens répandus dans cette Province : ceux qui habitent les montagnes & la partie qui s'étend depuis le cap Lampon juſqu'au cap Del-Enganno, ſe ſont maintenus dans l'indépendance.

CAGAYAN, eſt auſſi le nom d'une rivière de l'île de Luçon, qui a ſa ſource vers le milieu de l'île, & ſon embouchure dans la mer, entre les caps Baxéador & Del-Enganno.

CAGE ; ſubſtantif féminin. *Cavea.* Petite logette faite de bâtons d'oſier ou de fil de fer, deſtinée à renfermer des oiſeaux. *On a laiſſé la cage ouverte, & l'oiſeau s'eſt échappé.*

CAGE, ſe dit, en termes d'Architecture, des quatre gros murs d'une maiſon & de ceux qui enferment un eſcalier. *Il a commencé par bâtir la cage de ſa maiſon. Il faut élever la cage de l'eſcalier.*

CAGE DE MOULIN A VENT, ſe dit de l'aſſemblage de charpente qu'on fait tourner ſur un pivot, pour expoſer au vent les aîles du moulin.

CAGE DE CLOCHES, ſe dit d'un aſſemblage de charpente qui commence à la chaiſe où il poſe & ſe termine à la baſe de la flèche.

CAGE, ſe dit, en termes d'Horlogers, d'un bâti qui renferme les roues de l'horloge. La cage des montres & des pendules eſt compoſée de deux platines aſſemblées par quatre piliers, & diſpoſées à recevoir les roues & les reſſorts.

CAGE, ſe dit, en termes de Bijoutiers, d'une tabatière qui n'a qu'une bate de fermeture, une petite moulure & un pilier ſur chaque angle : le reſte eſt rempli comme le deſſus & le deſſous : elle diffère de la garniture, en ce que celle-ci a ſa bate d'or.

CAGE, ſe dit, en termes de Tourneurs, de la partie ambiante du tour à figurer. Elle porte les roulettes qui pouſſent contre les roſettes de l'arbre.

CAGE, ſe dit, en termes de Marine, d'une ſorte d'échauguette faite en cage à la cime d'un mât de vaiſſeau : c'eſt ce qu'on appelle *hune* ſur l'Océan, & *gabie* ſur la Méditerranée : mais *hune* eſt le mot françois.

On dit figurément & familièrement, que *quelqu'un eſt en cage*, qu'*on l'a mis en cage ;* pour dire, qu'il eſt en priſon, qu'on l'a mis en priſon.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

CAGEOIS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois villageois.

CAGETE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une petite cage.

CAGIRTOU ; nom propre d'un Bourg d'Aſie, dans l'Empire du Mogol, près de la ſource de la rivière de Kerlon.

CAGLI ; nom propre d'une ville épiſcopale d'Italie, ſituée dans le Duché d'Urbin, aux pieds de l'Apennin, près du confluent des rivières de Baoſo & de Cantiano, & à quinze milles de Foſſombrone.

CAGLIARI ; nom propre de la ville capitale du royaume & de l'île de Sardaigne. C'eſt le ſiège d'un Archevêque qui ſe qualifie Primat de Sardaigne & de Corſe. Il y a un Port dans lequel il peut mouiller beaucoup de navires. Il a partout depuis trois juſqu'à quinze braſſes d'eau.

On prononce *caliari ;* il faudroit donc auſſi l'écrire.

CAGNARD, ARDE ; adjectif. *Ignavus, a, um.* Pareſſeux, fainéant. *Il a l'eſprit cagnard.* Ce mot eſt du ſtyle familier ; mais il n'eſt pas vieux, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux.

CAGNARD, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *C'étoit un vrai cagnard.*

CAGNARD, ſe dit, en termes de Ciriers, d'une eſpèce de fourneau ſur lequel ces artiſans poſent la cuve qui renferme la cire fondue avec laquelle ils forment les cierges & les bougies.

CAGNARDÉ ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* CAGNARDER.

CAGNARDER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Otiari.* Vivre dans l'oiſiveté, la pareſſe, l'obſcurité, la fainéantiſe. *Il ne fait que cagnarder.* Ce verbe eſt du ſtyle familier. Les temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire AVOIR. *Il auroit cagnardé.*

CAGNARDISE ; ſubſtantif féminin. *Otioſitas.* Pareſſe, oiſiveté, fainéantiſe. *Il paſſe ſon temps dans la cagnardiſe.* Ce mot eſt du ſtyle familier.

CAGNE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois chienne.

CAGNEUX, EUSE ; adjectif. Qui a les genoux & les jambes tournés en dedans. *Cette fille ſeroit agréable ſi elle n'étoit pas cagneuſe.*

CAGNEUX, ſe dit auſſi des jambes mêmes ou des pieds. *Il a les jambes cagneuſes.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une*

cagneuſe femme, mais *une femme cagneuſe*.

Il faudroit changer le *c* en *k*, *qu* en *ni*, le *x* du maſculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *kanieus*, *kanieuze*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAGNOT BLEU ; ſubſtantif maſculin. Poiſſon cartilagineux qui eſt une eſpèce de chien de mer. *Voyez* ce mot.

CAGOT, OTE ; adjectif. *Hypocrita*. Hypocrite, qui a une dévotion fauſſe ou mal entendue. *Cette femme eſt cagote*.

CAGOT, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *C'étoit un vrai cagot*.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel & brève au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un cagot homme*, mais *un homme cagot*.

CAGOTERIE ; ſubſtantif féminin. Ce que fait un cagot. *Je ne ſuis point dupe de cette cagoterie*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième très-brève, & la quatrième longue.

CAGOTISME ; ſubſtantif maſculin. Eſprit, caractère, ſentiment du cagot. *Ce qu'il nous a dit prouve ſon cagotiſme*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

CAGOU ; ſubſtantif maſculin, & terme populaire. Il ſe dit de quelqu'un qui vit d'un manière obſcure & meſquine, qui ne voit, qui ne fréquente perſonne. *C'eſt un vrai cagou*.

CAGOUILLE ; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Sorte d'ornement ou volute du revers de l'éperon d'un vaiſſeau.

CAGUE ; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Il ſe dit d'une ſorte de bâtiment hollandois qui a ordinairement quarante-ſept pieds de longueur de l'étrave à l'étambord.

CAHARIE ; vieux mot qui déſignoit autrefois un droit qu'on levoit pour l'entretien des quais.

CAHEER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une chandelle de cire.

CAHIER ; ſubſtantif maſculin. *Codex*. Aſſemblage de pluſieurs feuilles de papier ou de parchemin jointes enſemble, ſoit qu'on ait écrit deſſus, ſoit qu'on n'y ait pas écrit. *Il faut former un regiſtre de tous ces cahiers*.

CAHIERS *de Théologie, de Philoſophie, de Médecine*, &c. ſe dit des écrits qu'un Profeſſeur dicte à ſes écoliers pendant ſon cours. *Cela eſt expliqué dans les cahiers de Philoſophie de ce Profeſſeur*.

CAHIER *des Etats, de l'Aſſemblée du Clergé*, ſe dit du réſultat des délibérations des Etats d'une Province, ou du Clergé, dans lequel ſont exprimées les demandes ou remontrances qu'ils font au Roi. *Il eſt parti pour aller préſenter au Roi les cahiers des Etats de la Province de Bretagne*.

CAHIER, ſe dit, en termes de Relieurs, des feuilles pliées ſuivant le format d'un livre. *Il y a dix cahiers dans ce livre*.

CAHIER DE FRAIS, ſe dit d'un mémoire de frais. *Il faut examiner le cahier de frais*.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer le *h* & le *r*

qui ſont oiſifs, changer l'*i* en *ï*, & écrire, d'après la prononciation, *caïer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAHIÈRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une grande chaiſe à bras.

CAHIN-CAHA; adverbe du ſtyle familier, qui ſignifie tant bien que mal. Il ſe dit des choſes qu'on fait malgré ſoi, à pluſieurs repriſes, difficilement & de mauvaiſe grace. *Il s'étoit chargé de ſolliciter cette affaire; mais il n'en a parlé que cahin-caha.*

CAHORS; nom propre d'une ville épiſcopale & conſidérable de France, capitale du Quercy, dans la Guyenne, & ſituée ſur la rivière de Lot, à dix-huit lieues, ſud-eſt, de Perigueux, & à quatre-vingt-cinq lieues, ſud-oueſt, de Paris. C'eſt le ſiège d'un Préſidial, d'une Election, *&c.*

Il ſe paſſe une choſe aſſez remarquable par ſa bizarrerie, à chaque priſe de poſſeſſion de l'Evêché de cette ville: le Vicomte de Ceſſac, vaſſal de l'Évêque, doit aller, ſans manteau & ayant la tête, une jambe & un pied nus, prendre ce Prélat à la porte de la ville, & conduire par la bride la mule ſur laquelle ſon ſeigneur eſt monté, juſqu'au palais épiſcopal, où il ſert le Prélat à table pendant ſon dîné dans le même équipage. Le vaſſal emporte pour ce ſervice, la mule & le buffet de l'Evêque, qui doit être de vermeil, & dont pluſieurs Arrêts ont fixé la valeur à trois mille livres, ſur les conteſtations nées à ce ſujet.

Quand le même Evêque officie pontificalement, il a une épée & des gantelets auprès de l'autel; ce qui a fait dire fort plaiſamment, que ſi jamais Evêque de Cahors recevoit la palme du martyre, ce ne ſeroit qu'à ſon corps défendant.

Cahors eſt la patrie de quelques hommes illuſtres, entr'autres du Pape Jean XXII. & de Clement Marot.

On recueille beaucoup de vins dans les environs de cette ville. Ils en font le commerce principal. On y a auſſi des fruits, & l'on y fait des dentelles fines en aſſez grande quantité.

CAHOT; ſubſtantif maſculin. Le ſaut que fait une voiture quelconque, comme carroſſe, cabriolet, chariot, *&c.* en roulant ſur un chemin raboteux. *Il n'a pu ſoutenir les cahots de la voiture.*

On dit, qu'*il y a beaucoup de cahots dans un chemin*; pour dire, que le chemin fait faire beaucoup de cahots.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *kaot*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAHOTAGE; ſubſtantif maſculin. Mouvement fréquent que cauſent les cahots. *Le cahotage de la voiture l'a rendu malade.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

CAHOTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CAHOTER.

CAHOTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Agitare*. Cauſer des cahots. *Cette voiture les cahotera.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugai-

ſon & la quantité proſodique des autres temps.

CAHS ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de vaiſſeau.

CAHUÉ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois café.

CAHUET ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce de bonnet

CAHUITAHU ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau du Paraguai, dont parle M. de la Condamine. Il a la grandeur d'une oie : le haut de ſes aîles eſt armé d'un ergot, ou corne très-aigue, ſemblable à une groſſe épine d'un demi-pouce de longueur. Il a d'ailleurs au-deſſus du bec, une petite corne déliée & fléxible, longue comme le doigt.

CAHUTE ; ſubſtantif féminin. *Caſa.* Cabane, hutte, maiſonnette à l'uſage des pauvres gens. *Il habite une cahutte.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

CAHYS ; ſubſtantif maſculin. Meſure de grains dont on fait uſage en Eſpagne, particulièrement à Alicante, à Séville & à Cadix. Deux cent cahys ſont le laſt d'Amſterdam.

CAI ; nom propre d'une Ville & Province du Japon, dans l'île de Niphon.

CAIABO ; nom propre d'une Province de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'île Eſpagnole, aux ſources du Neyba.

CAJAHABA ; ſubſtantif maſculin. Plante des Indes qui s'attache aux arbres comme le lierre. Ray dit que les Indiens l'appliquent broyée, ſur les fractures.

CAJAM ; nom propre d'une ville de l'île de Java, à cinq lieues de Tubaon. Elle a ſon Roi particulier.

CAJAN ; ſubſtantif maſculin. Arbre des Indes, d'une grandeur médiocre, dont les feuilles ſont rondes & attachées trois à trois à l'arbre, comme des trefles. Il eſt vert en tout temps, porte des fleurs d'une bonne odeur, & produit des graines ſemblables à des pois chiches. On fait uſage de ſes feuilles en apozème, contre le flux immodéré des hémorrhoïdes.

CAIAN-CASI ; nom propre d'un Bourg d'Aſie, dans la Tartarie, vers le Mont-Ornac.

CAJANEBOURG ; nom propre d'une ville forte de Suède, en Bothnie, dans la Cajanie, ſur les frontières de la Laponie.

CAÏANIDES ; (les) on a ainſi déſigné les Rois de Perſe de la ſeconde Dynaſtie, les mêmes que les Grecs ont proprement qualifiés de Rois. Le dernier des Caïanides, fut ce Darius, que vainquit Alexandre le Grand.

CAJANIE ; nom propre d'une contrée de Suède, dans la partie la plus orientale de la Bothnie.

CAJANTE ; ſubſtantif féminin. Sorte d'étoffe quelquefois de ſoie, mais plus ſouvent de laine, qui ſe fabrique à Lille, & dans quelques autres endroits des Pays-Bas.

CAJARC ; nom propre d'un Bourg de France, en Quercy, à ſept lieues, eſt-nord-eſt, de Cahors.

CAJAZZO ; nom propre d'une ville Epiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Province de Labour, vis-à-vis, & à quatre milles de Caſerte.

CAICOS ; (les) nom propre de ſix îles d'Amérique, au nord de celle de Saint-Domingue.

CAIES ; *Voyez* CAYEZ.

CAÏEU ; ſubſtantif maſculin. Rejeton des oignons qui portent fleur. *Il m'a fait préſent d'une vingtaine de*

caïeux de ſes plus belles tulipes.

CAÏEU, ſe dit auſſi de la fleur même produite par le caïeu. *Cette tulipe eſt un caïeu de l'an dernier.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, mais en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

CAIFUNG; nom propre d'une ville conſidérable de la Chine, dans la Province de Honang, dont elle eſt capitale.

CAILLE; ſubſtantif féminin. *Coturnix*. Oiſeau de paſſage, un peu plus gros qu'une grive, & d'un aſſez beau plumage. Cet oiſeau a ſept pouces de longueur, depuis la pointe du bec, juſqu'à l'extrémité de la queue, & treize à quatorze pouces d'envergure. Le bec a un peu plus d'un demi-pouce de longueur, depuis la pointe juſqu'aux coins de la bouche. Il eſt plus aplati que le bec des autres oiſeaux de ce genre. La pièce inférieure eſt noire; la ſupérieure eſt légèrement teinte de brun, & ſon extrémité eſt pointue: il a l'iris des yeux de couleur de noiſette; le ventre & la poitrine ſont d'un jaune pâle, mêlé de blanc, & la gorge a une teinte de roux de plus. Sous la pièce inférieure du bec, eſt une large bande noirâtre, qui s'étend en bas: au-deſſous des yeux ſe trouve une ligne blanchâtre, qui paſſe ſur le milieu de la tête, dont les plumes ſont noires, à l'exception des bords qui ſont roux ou cendrés. Il y a, ſous les aîles, une longue bande, dont le milieu eſt noir, & les côtés de couleur rouſſe, mêlée de noir. La queue n'a qu'un pouce & demi de longueur: elle eſt compoſée de douze plumes de couleur noirâtre, entre-mêlée de lignes tranſverſales d'un roux peu foncé. Les pattes ſont de couleur pâle, recouvertes d'une peau diviſée plutôt en écailles, qu'en anneaux entiers; le deſſous du pied eſt jaune, le doigt extérieur tient par une membrane au doigt du milieu, juſqu'à la première articulation.

La *caille* ſe nourrit ordinairement de blé, de millet, & de quelques autres grains. Elle ſe tient particulièrement dans les blés verts & dans les chaumes après la moiſſon. Elle multiplie prodigieuſement. Elle fait ſon nid ſur la terre, & y pond juſqu'à ſeize œufs au commencement de Mai; & les femelles que ces œufs produiſent, multiplient déja ſur la fin d'Août, ou au commencement de Septembre. La mère conduit ſes petits dans la campagne, & elle les retire ſous ſes aîles comme font les poules & les perdrix.

Les *cailles* nous arrivent à la fin d'Avril & au commencement de Mai, & elles s'en retournent à la fin de l'été. Elles partent deux à deux, volent plutôt la nuit que le jour, & s'élèvent fort haut, afin d'éviter d'être ſurpriſes par les oiſeaux de proie. Elles ſont très-communes en Egypte. Celles de l'île de Madagaſcar ſont plus petites qu'en France, & ne peuvent preſque pas voler; ce qui fait qu'on y en prend beaucoup à la courſe. Les Voyageurs rapportent qu'elles ſont auſſi groſſes à Gambra, que nos becaſſes.

La *caille* eſt très-délicate à manger. On l'apprête dans les cuiſines de pluſieurs manières: en voici quelques-unes.

CAILLES RÔTIES. Il ne s'agit que de les

les vider & de les faire cuire à la broche, après les avoir entourées de bardes de lard & de feuilles de vigne.

CAILLES A LA BRAISE. Videz & retrouſſez vos cailles : mettez dans l'intérieur une farce compoſée de blanc de chapon, de moelle de bœuf & de jaunes d'œufs aſſaiſonnés de poivre & de ſel : garniſſez le fond d'une marmite de bardes de lard, & de tranches de bœuf battues : arrangez deſſus vos cailles farcies : couvrez-les d'autres bardes de lard & tranches de bœuf, & faites-les cuire après avoir bien fermé la marmite.

Préparez d'un autre côté, un ragoût compoſé de ris de veau, de champignons, de truffes, de crêtes, *&c.* dans lequel vous ſervirez vos cailles quand elles ſeront cuites, après avoir lié la ſauſſe avec de la crême & des jaunes d'œufs.

TOURTE DE CAILLES. Videz & retrouſſez vos cailles : mettez-les ſur une abaiſſe de pâte fine ; ajoutez-y des ris de veau, des champignons, des truffes, du lard & de la moelle de bœuf : aſſaiſonnez le tout de poivre, de ſel & de fines herbes : couvrez votre tourte ; faites la cuire, & ſervez là chaudement.

On fait uſage de la graiſſe de caille pour emporter les taies des yeux, & l'on prétend que la fiente de cet oiſeau, ſéchée & pulvériſée eſt bonne contre l'épilepſie.

On appelle ROI DES CAILLES, un oiſeau du poids d'environ cinq onces. Son bec eſt long d'un pouce & demi. Il a treize à quatorze pouces de longueur, depuis le bout du bec juſqu'à l'extrémité des ongles, ou ſeulement onze pouces juſqu'au bout de la queue. L'envergure eſt d'un pied & demi : les jambes ſont fort longues, dégarnies de plumes juſqu'au-deſſus de l'articulation du genou ; le bas de la poitrine & le ventre ſont blancs : cet oiſeau eſt d'ailleurs marqueté comme la caille, c'eſt-à-dire, ſemé de pluſieurs taches jaunes, blanchâtres, brunes, & d'autres couleurs.

On dit que cet oiſeau ſert de guide aux cailles, quand elles vont d'une région dans une autre. Il eſt excellent à manger ; c'eſt pourquoi on dit proverbialement que c'eſt un *morceau de Roi*.

CAILLE DE BENGALE, ſe dit d'un oiſeau un peu plus grand que notre *caille*. Son bec eſt d'une couleur de frêne, ſombre, tirant ſur le brun ; les coins de ſa bouche ſont rouges ; ſes narines ſont grandes & oblongues ; l'iris des yeux eſt blanchâtre : il a le ſommet de la tête de couleur noire ; au-deſſous de ce noir, il y a une couche de jaune, après laquelle il y a une ligne ou barre noire, qui traverſe dès les coins de la bouche, & entoure le derrière de la tête ; deſſous cette bande, il y a une couche de blanc : la poitrine, le ventre & les cuiſſes ſont de couleur de buffle pâle, tirant ſur le jaune : la partie de deſſous qui eſt contigue à la queue, eſt tachetée de jaune : le derrière du cou, le dos, & les plumes couvertes des aîles, ſont d'un vert pâle & bleuâtre ; les tuyaux, ou groſſes plumes des aîles, ſont noirs ; le plus petit rang de ces plumes eſt traverſé d'une barre ou ligne blanche, qui couvre le tiers des plumes du milieu : les jambes & les pattes ſont de couleur d'orange ; les ſerres ſont d'un rouge obſcur & bourbeux.

Latone perſécutée par Junon, implora le ſecours de Jupiter, qui

la métamorphoſa en caille, & elle ſe retira ſous cette forme dans l'île de Delos.

Les Phéniciens ſacrifioient la caille à Hercule, en mémoire de ce qu'Iolaüs reſſuſcita, par l'odeur d'une caille, ce Héros que Typhon avoit tué.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

CAILLÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CAILLER.

CAILLÉ, s'emploie auſſi ſubſtantivement; pour dire, du lait caillé. *On nous ſervit du caillé.*

CAILLE BOTIS; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Il ſe dit d'une eſpèce de treillis fait de petites pièces de bois qui ſe croiſent à angles droits. Il eſt bordé par des hiloires, & placé au milieu du Navire, tant pour donner de l'air à l'entre-deux des ponts, quand les ſabords ſont fermés, que pour faire évaporer la fumée du canon qu'on tire ſous le tillac.

CAILLEBOTTE; ſubſtantif féminin. *Concreti lactis maſſa.* Maſſe de lait caillé. *On nous ſervit des Caillebottes de Bretagne.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, la troiſième brève, & la quatrième très-brève.

CAILLE-LAIT; ſubſtantif maſculin. *Gallium.* Plante ainſi appelée de ce qu'elle a la propriété de cailler le lait. Sa racine eſt longue, traçante, grêle, ligneuſe, brune. Ses tiges velues, carrées, noueuſes, s'élèvent à la hauteur d'un pied ou environ: elle a ſes feuilles verticillées, linéaires, ſillonnées, liſſes, & ordinairement au nombre de huit: ſa fleur de couleur jaune, eſt monopétale, en godet, ſans tube & découpée en quatre ou cinq parties en forme d'étoile. Il lui ſuccède deux baies liſſes, attachées enſemble, & qui renferment chacune une graine sèche & arrondie.

Cette plante peu odorante, croît dans les haies & les foſſés. Elle eſt aſtringente, céphalique, eſſentiellement antiepileptique, & ſuivant M. de Juſſieu, antiſpaſmodique.

On la donne aux perſonnes en décoction, à la doſe d'une poignée dans une livre d'eau: le ſuc s'en prend juſqu'à quatre onces, & la poudre juſqu'à un gros. La même poudre ſe donne aux animaux à la doſe d'une demi-once, & le ſuc à celle d'une demi-livre.

Il y a une autre eſpèce de caille-lait, qui ne diffère de celui dont nous venons de parler, que par ſes fleurs qui ſont blanches, & par les feuilles qu'il a plus grandes que le caille-lait jaune.

CAILLEMENT; ſubſtantif maſculin. *Coagulatio.* Etat du lait, ou du ſang qui ſe caille. *Le caillement du lait de l'accouchée la fit beaucoup ſouffrir.*

CAILLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Coagulare.* Figer, épaiſſir, coaguler. *Cette plante a la propriété de cailler le lait.*

Ce verbe eſt auſſi pronominal réfléchi. *Dès que le ſang ne circule plus, il ſe caille.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur

pénultième ſyllabe longue. Dans je *caille*, la ſyllabe *cail* eſt longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *kalier*. Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps dont le ſecond *l* précède un *e* muet. De *kalier*, il faudroit faire je *kaille*.

CAILLER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois chaſſer aux cailles.

CAILLETEAU ; ſubſtantif maſculin. *Coturnicis pullus*. Jeune caille. *Ces cailleteaux étoient excellens*. Voyez CAILLE.

CAILLETOT ; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom en Normandie, à une eſpèce de petit turbot fort délicat.

CAILLETTE ; ſubſtantif féminin. *Abomaſum*. La partie du veau, de l'agneau, *&c.* où ſe trouve la préſure qui ſert à cailler le lait. C'eſt le dernier eſtomac de ces animaux.

CAILLETTE ou CAILLETTE DE QUARTIER, ſe dit, dans le ſens figuré, de quelqu'un, homme ou femme, frivole & babillard. *Ce jeune homme eſt une vraie caillette. Cette femme n'eſt qu'une caillette de quartier.*

CAILLEUR ; vieux mot par lequel on déſignoit autrefois quelqu'un qui chaſſoit aux cailles.

CAILLIER ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une machine pour prendre des cailles.

CAILLOT ; ſubſtantif maſculin. *Grumus ſanguinis*. Sang caillé en grumeaux ou petites maſſes. *On tira de ſa plaie des caillots de ſang.*

CAILLOT ROSAT ; ſubſtantif maſculin. Sorte de poire ainſi appelée de ce qu'elle eſt pierreuſe, & que ſon parfum tient de l'odeur de la roſe. On en fait peu de cas aujourd'hui.

CAILLOU ; ſubſtantif maſculin. *Silex*. Pierre très-dure qui varie par la couleur, & qui donne des étincelles quand on la frappe avec de l'acier.

Voici comme M. de Buffon explique la formation de cette ſubſtance, ſi commune, & que l'on a ſi ſouvent préſente à la vue.

Je conçois, dit ce célèbre Naturaliſte, que la terre dans le premier état étoit un globe, ou plutôt un ſphéroïde de matière vitrifiée, de verre, ſi l'on veut, très-compacte, couvert d'une croûte légère & friable, formée par les ſcories de la matière en fuſion, d'une véritable pierre ponce : le mouvement & l'agitation des eaux & de l'air briſèrent bientôt, & réduiſirent en pouſſière cette croûte de verre ſpongieuſe, cette pierre ponce qui étoit à la ſurface ; de-là les ſables qui, en s'uniſſant, produiſirent enſuite les grès & le roc vif, ou, ce qui eſt la même choſe, les cailloux en grande maſſe, qui doivent, auſſi bien que les cailloux en petite maſſe, leur dureté, leur couleur ou leur tranſparence, & la variété de leurs accidens, aux différens degrés de pureté, & à la fineſſe du grain des ſables qui ſont entrés dans leur compoſition.

Ces mêmes ſables, dont les parties conſtituantes s'uniſſent par le moyen du feu, s'aſſimilent & deviennent un corps dur, très-denſe, & d'autant plus tranſparent, que le ſable eſt plus homogène, expoſés au contraire long-temps à l'air, ſe décompoſent par la déſunion & l'exfoliation des petites lames dont ils ſont formés ; ils commencent à

devenir terre, & c'eſt ainſi qu'ils ont pu former les glaiſes & les argilles ; cette pouſſière, tantôt d'un jaune brillant, tantôt ſemblable à des paillettes d'argent, dont on ſe ſert pour ſécher l'écriture, n'eſt autre choſe qu'un ſable très-pur, en quelque façon pourri, preſque réduit en ſes principes, & qui tend à une décompoſition parfaite : avec le temps, ces paillettes ſe ſeroient attenuées & diviſées au point qu'elles n'auroient plus eu aſſez d'épaiſſeur & de ſurface pour réfléchir la lumière, & elles auroient acquis toutes les propriétés des glaiſes : qu'on regarde au grand jour un morceau d'argille, on y appercevra une grande quantité de ces paillettes talqueuſes, qui n'ont pas encore entièrement perdu leur forme. Le ſable peut donc, avec le temps, produire l'argille ; & celle-ci, en ſe diviſant, acquiert de même les propriétés d'un véritable limon, matière vitrifiable comme l'argille, & qui eſt du même genre.

Cette théorie eſt conforme à ce qui ſe paſſe tous les jours ſous nos yeux ; qu'on lave du ſable ſortant de ſa minière, l'eau ſe chargera d'une aſſez grande quantité de terre noire, ductile, graſſe, de véritable argille. Dans les villes où les rues ſont pavées de grès, les boues ſont toujours noires & très-graſſes, & deſſéchées, elles forment une terre de la même nature que l'argille. Qu'on détrempe & qu'on lave de même de l'argille priſe dans un terrein où il n'y a ni grès ni cailloux, il ſe précipitera toujours au fond de l'eau une aſſez grande quantité de ſable vitrifiable.

Mais ce qui prouve parfaitement que le ſable, & même le caillou & le verre, exiſtent dans l'argille, & n'y ſont que déguiſés, c'eſt que le feu, en réuniſſant les parties de celles-ci, que l'action de l'air & des autres élémens avoit peut-être diviſées, lui rend ſa première force. Qu'on mette de l'argille dans un fourneau de réverbère échauffé au degré de la calcination, elle ſe couvrira au-dehors d'un émail très-dur ; ſi à l'intérieur elle n'eſt pas encore vitrifiée, elle aura cependant acquis une très-grande dureté. Elle réſiſtera à la lime & au burin ; elle étincellera ſous le marteau ; elle aura enfin toutes les propriétés du caillou ; un degré de chaleur de plus la fera couler, & la convertira en un véritable verre.

L'argille & le ſable ſont donc des matières parfaitement analogues & du même genre ; ſi l'argille, en ſe condenſant, peut devenir du caillou, du verre ; pourquoi le ſable, en ſe diviſant, ne pourroit-il pas devenir de l'argille ? Le verre paroît être la véritable terre élémentaire, & tous les mixtes un verre déguiſé : les métaux, les minéraux, les ſels, *&c.* ne ſont qu'une terre vitreſcible. La pierre ordinaire, les autres matières qui lui ſont analogues, & les coquilles des teſtacées, des cruſtacées, *&c.* ſont les ſeules ſubſtances qu'aucun agent connu, n'a pu juſqu'à préſent vitrifier, & les ſeules qui ſemblent faire une claſſe à part. Le feu en réuniſſant les parties diviſées des premières, en fait une matière homogène, dure & tranſparente à un certain degré, ſans aucune diminution de peſanteur, & à laquelle il n'eſt plus capable de cauſer aucune altération ; celles-ci au contraire, dans leſquelles il entre une plus grande quantité de principes actifs

& volatils, & qui ſe calcinent, perdent au feu plus du tiers de leur poids, & reprennent ſimplement la forme de terre, ſans autre altération que la déſunion de leurs principes : ces matières exceptées, qui ne ſont pas en grand nombre, & dont les combinaiſons ne produiſent pas de grandes variétés dans la nature, toutes les autres ſubſtances, & particulièrement l'argille, peuvent être converties en verre, & ne ſont eſſentillement par conſéquent qu'un verre décompoſé. Si le feu fait changer promptement de forme à ces ſubſtances, en les vitrifiant, le verre lui-même, ſoit qu'il ait ſa nature de verre, ou bien celle de ſable ou de caillou, ſe change naturellement en argille, mais par un progrès lent & inſenſible.

Dans les terreins où le caillou ordinaire eſt la pierre dominante, les campagnes en ſont ordinairement jonchées ; & ſi le lieu eſt inculte, & que ces cailloux aient été long-temps expoſés à l'air ſans avoir été remués, leur ſuperficie ſupérieure eſt toujours très-blanche, tandis que le côté oppoſé qui touche immédiatement à la terre eſt très-brun, & conſerve ſa couleur naturelle : ſi on caſſe pluſieurs de ces cailloux, on reconnoîtra que la blancheur n'eſt pas ſeulement au-dehors, mais qu'elle pénètre dans l'intérieur plus ou moins profondément, & y forme une eſpèce de bande, qui n'a dans certains cailloux que très-peu d'épaiſſeur, mais qui dans d'autres occupe preſque toute celle du caillou ; cette partie blanche eſt un peu grénue, entièrement opaque, auſſi tendre que la pierre, & elle s'attache à la langue comme les bols, tandis que le reſte du caillou eſt liſſe & poli, qu'il n'a ni fil ni grain, & qu'il a conſervé ſa couleur naturelle, ſa tranſparence & ſa même dureté ; ſi on met dans un fourneau ce même caillou à moitié décompoſé, ſa partie blanche deviendra d'un rouge couleur de tuile, & ſa partie brune d'un très-beau blanc. Qu'on ne diſe point, avec un de nos plus célèbres Naturaliſtes, que ces pierres ſont des cailloux imparfaits de différens âges, qui n'ont pas encore acquis leur perfection ; car pourquoi ſeroient-ils tous imparfaits ? Pourquoi le ſeroient-ils tous du même côté, & du côté qui eſt expoſé à l'air ? Il me ſemble qu'il eſt aiſé de ſe convaincre que ce ſont, au contraire des cailloux altérés, décompoſés, qui tendent à reprendre la forme & les propriétés de l'argille, & du bol dont ils ont été formés. Si c'eſt conjecturer que de raiſonner ainſi, qu'on expoſe en plein air le caillou, le plus caillou (comme parle ce fameux Naturaliſte) le plus dur & le plus noir, en moins d'une année il changera de couleur à la ſurface ; & ſi on a la patience de ſuivre cette expérience, on lui verra perdre inſenſiblement, & par degrés ſa dureté, ſa tranſparence & ſes autres caractères ſpécifiques, & approcher de plus en plus chaque jour de la nature de l'argille.

Ce qui arrive au caillou, arrive au ſable ; chaque grain de ſable peut être conſidéré comme un petit caillou, & chaque caillou comme un amas de grains de ſable extrêmement fins, & exactement engrenés. L'exemple du premier degré de décompoſition du ſable ſe trouve dans cette poudre brillante, mais opaque, dont nous venons de parler, & dont l'argille & l'ardoiſe ſont toujours parſemées ; les cail-

loux entièrement tranſparens, *les quartz* produiſent en ſe décompoſant des talcs gras & doux au toucher, auſſi paîtriſſables & ductiles que la glaiſe, & vitrifiables comme elle, tels que ceux de Veniſe & de Moſcovie; & il me paroît que le talc eſt un terme moyen entre le verre ou le caillou tranſparent & l'argille, au lieu que le caillou groſſier & impur en ſe décompoſant, paſſe à l'argille ſans intermède.

Notre verre factice éprouve auſſi la même altération; il ſe décompoſe à l'air, & ſe pourrit en quelque façon en ſéjournant dans les terres; d'abord ſa ſuperficie *s'iriſe*, s'écaille, s'exfolie, & en le maniant on s'apperçoit qu'il s'en détache des paillettes brillantes; mais lorſque ſa décompoſition eſt plus avancée, il s'écraſe entre les doigts, & ſe réduit en poudre talqueuſe, très-blanche & très-fine; l'art a même imité la nature pour la décompoſition du verre & du caillou.

Le *caillou*, malgré ſon extrême dureté & ſa grande denſité, a, comme le marbre ordinaire & comme la pierre dure, ſes exudations; d'où réſultent des ſtalactites de différentes eſpèces, dont les variétés dans la tranſparence des couleurs & la configuration ſont relatives à la différente nature du caillou qui les produit, & participent auſſi des différentes matières métalliques ou hétérogènes qu'il contient: le cryſtal de roche, toutes les pierres précieuſes, blanches ou colorées, & même le diamant, peuvent être regardés comme des ſtalactites de cette eſpèce.

Les *cailloux* en petite maſſe, dont les couches ſont ordinairement concentriques, ſont auſſi des ſtalactites & des pierres paraſites du caillou en grande maſſe, & la plûpart des pierres fines opaques ne ſont que des eſpèces de cailloux.

CAILLOU D'EGYPTE, ſe dit d'une eſpèce de jaſpe dans lequel la Nature a formé différentes figures qui repréſentent des arbres, des grottes, des payſages.

CAILLOU DU RHIN, DE MEDOC, ſe dit de certains cailloux blancs & tranſparens comme du cryſtal.

EAU DE CAILLOUX, ſe dit de l'eau dans laquelle on a fait éteindre des cailloux rougis au feu.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *kaliou*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAILLOUTAGE; ſubſtantif maſculin. Terme collectif, qui déſigne un ouvrage de cailloux raſſemblés. *On y voyoit une grotte de caillou-tage.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

CAILLY; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à trois lieues & demie, nord-nord-eſt, de Rouen.

CAÏMACAN; ſubſtantif maſculin. Titre de dignité chez les Turcs, & qui ſe dit d'un Lieutenant du Grand Viſir.

Il y a ordinairement deux Caïmacans à la Porte Ottomane. L'un eſt Gouverneur de Conſtantinople, & ne ſort jamais de cette Ville:

l'autre accompagne toujours le Grand Viſir.

CAIMACANIS; ſubſtantif maſculin. Les Négocians donnent ce nom à certaines toiles fines du levant, dont il ſe fait un commerce conſidérable à Smyrne.

CAIMAN; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de grand crocodile, dans l'eſtomac duquel ſe trouve la pierre de même nom, que les Indiens & les Eſpagnols recherchent avec ſoin, parce qu'ils prétendent qu'en appliquant une de ces pierres à chaque tempe, c'eſt un remède infaillible contre la fièvre quarte. *Voyez* CROCODILE.

CAIMAND, ANDE; ſubſtantif peu en uſage, & qui ne ſe dit que des gueux & mendians qui demandent l'aumône par fainéantiſe. *On fit ſortir de la Ville cette bande de caimands.*

CAIMANDÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CAIMANDER.

CAIMANDER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Mendicare.* Mendier. *Il paſſe ſa vie à caimander.*

CAIMANDER, ſe dit auſſi dans le ſens figuré, où il a la même ſignification qu'au propre; mais alors il eſt verbe actif. *Il a caimandé les ſuffrages.*

Ce verbe, dans l'une & l'autre acception, eſt du ſtyle familier.

CAIMANDEUR, EUSE; *Voyez* CAIMAND, ANDE: c'eſt la même choſe.

CAÏN; nom propre du fils aîné d'Adam & d'Eve. Il s'appliqua à l'agriculture; & Abel, ſon frère, élevoit des troupeaux. Ayant offert l'un & l'autre des offrandes à Dieu, celles d'Abel furent les plus agréables au Seigneur. Caïn, jaloux de cette préférence, tua ſon frère, l'an 130 depuis la création du monde. Mais Dieu vengea le ſang de l'innocent en maudiſſant le meurtrier, & en le condamnant à être errant & vagabond ſur la terre.

CAÏNAN; nom propre du fils d'Enos & du père de Malaléel. Il naquit l'an 325 depuis la création du monde, & ne mourut qu'après une vie de 910 ans.

CAÏNITES; (les) Hérétiques ainſi nommés, à cauſe de la vénération qu'ils avoient pour Caïn. Ils parurent vers l'an 159. Voici l'origine de cette vénération, ſelon l'Auteur des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des égaremens de l'eſprit humain.*

Pendant le premier ſiècle, & au commencement du ſecond, on s'étoit beaucoup occupé à éclaircir l'Hiſtoire de la création, & à expliquer l'origine du mal. On avoit adopté tantôt le ſyſtême des émanations, tantôt celui des deux principes.

Quelque peu fondée que ſoit une hypothèſe, elle devient infailliblement un principe dans l'eſprit de beaucoup de ceux qui l'adoptent: on ne s'occupe plus alors à la prouver ou à l'étayer; on l'emploie, comme une vérité fondamentale, pour expliquer les phénomènes.

Le ſyſtême des émanations, & celui qui ſuppoſoit un bon & un mauvais principe, paſſèrent, dans beaucoup d'eſprits, pour des vérités inconteſtables; d'où l'on partit pour expliquer les phénomènes: & chacun ſe crut en droit de ſuppoſer plus ou moins de génies ou de principes; & de mettre dans leurs productions, dans leur puiſſance, & dans leur manière d'agir, toutes les

différences qui lui paroiſſoient néceſſaires pour expliquer le phénomène qui le frappoit le plus, ou que l'on avoit négligé d'expliquer.

La plûpart des Sectes qui avoient précédé les Caïnites, avoient expliqué l'origine du bien & du mal, en ſuppoſant une intelligence bienfaiſante, qui tiroit de ſon ſein des eſprits heureux & innocens; mais qui étoient empriſonnés dans des organes matériels par le créateur, qui étoit malfaiſant.

Ils n'avoient point expliqué d'une manière ſatisfaiſante pour tout le monde, d'où venoit la différence qu'on obſervoit dans les eſprits des hommes. Ainſi, parmi les Sectateurs du ſyſtême des deux principes, il y eut quelqu'un qui entreprit d'expliquer la différence des eſprits & des caractères des hommes. Il ſuppoſa que ces deux principes, ou ces deux puiſſances, avoient produit Adam & Eve; que chacun de ces principes avoit enſuite pris un corps, & avoit eu commerce avec Eve; que les enfans qui étoient nés de ce commerce, avoient chacun le caractère de la puiſſance à laquelle ils devoient la vie: ils expliquoient par ce moyen la différence du caractère de Caïn & d'Abel, & de tous les hommes.

Comme Abel avoit marqué beaucoup de ſoumiſſion au Dieu créateur de la terre, ils le regardoient comme l'ouvrage d'un Dieu qu'ils appeloient *Hiſtère*.

Caïn, au contraire, qui avoit tué Abel, parce qu'il ſervoit le Dieu créateur, étoit l'ouvrage de la ſageſſe & du principe ſupérieur. Ainſi Caïn étoit, ſelon eux, le premier des ſages, & le premier objet de leur vénération.

Par une ſuite naturelle de leur principe fondamental, ils honoroient tous ceux qui étoient condamnés dans l'ancien Teſtament, Caïn, Eſaü, Coré, les Sodomites, qu'ils regardoient comme des enfans de la ſageſſe, & des ennemis du principe créateur.

Ils honoroient auſſi Judas. Judas, ſelon les Caïnites, ſavoit ſeul le myſtère de la création des hommes: & c'étoit pour cela qu'il avoit livré Jeſus-Chriſt; ſoit qu'il s'apperçût, diſoient ces impies, qu'il vouloit anéantir la vertu & les ſentimens de courage, qui font que les hommes combattent le Créateur; ſoit pour procurer aux hommes les grands biens que la mort de Jeſus-Chriſt leur a apportés, & que les puiſſances, amies du Créateur, vouloient empêcher, en s'oppoſant à ce qu'il mourût: auſſi ces Hérétiques louoient Judas comme un homme admirable, & lui rendoient des actions de grace.

Ils prétendoient que, pour être ſauvé, il falloit faire toutes ſortes d'actions; & ils mettoient la perfection de la raiſon, à commettre hardiment toutes les infamies imaginables. Ils diſoient que chacune des actions infâmes, avoit un Ange tutélaire, & ils invoquoient cet Ange en la commettant.

Les Caïnites avoient des Livres apocryphes, comme l'Evangile de Judas, & quelques autres Ecrits faits pour exhorter à détruire les Ouvrages du Créateur; un autre Ecrit intitulé, *L'Aſcenſion de Saint Paul*: il s'agit dans ce Livre du raviſſement de cet Apôtre, & les Caïnites y avoient mis des choſes horribles.

Une femme de cette Secte, nommée *Quintille*, étant venue en Afri-

que

que du temps de Tertullien, y pervertit beaucoup de monde, particulièrement en détruisant le Baptême. On appela *Quintillianistes* les Sectateurs de cette femme : il paroît qu'elle avoit ajouté aux infamies des Caïnites d'horribles pratiques.

Philastrius fait une Secte particulière de ceux qui honoroient Judas.

L'Empereur Michel avoit une grande vénération pour Judas, & voulut le faire canoniser.

Hornebec parle d'un Anabaptiste, qui pensoit sur Judas comme les Caïnites.

On a aussi donné aux Caïnites le nom de *Judaïtes*.

CAINITO; substantif masculin. Arbre d'Amérique à fleur monopétale, en cloche ouverte & découpée. Il s'élève du calice un pistil, qui devient dans la suite un fruit mou, charnu, rond, ou de la figure d'une olive, contenant un ou plusieurs noyaux, dont chacun renferme une amande. On ne lui connoît aucune propriété médicinale.

ÇAINT; vieux mot qui signifioit autrefois une ceinture.

CAJOLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* CAJOLER.

CAJOLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Blandiri*. Flatter, carresser, donner des louanges, dire à quelqu'un des choses qui lui font plaisir. *A force de cajoler son oncle, il l'a engagé à payer ses dettes.*

CAJOLER, se dit aussi des soins que quelqu'un rend à une fille ou à une femme, dans la vue de la séduire. *Ce Mousquetaire cajoloit la Nièce du Curé.*

Ce verbe, dans ces acceptions, n'est guères usité qu'en conversation.

CAJOLER, se dit, en termes de Marine, de l'action de mener un navire contre le vent, par le moyen du courant.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

CAJOLERIE; substantif féminin. *Blanditiæ*. Eloge affecté & qui sent la flatterie. *Son père n'est plus dupe de ses cajoleries.*

CAJOLERIE, se dit aussi de ces propos agréables & flatteurs, par le moyen desquels les hommes tâchent de séduire les femmes & les filles. *Elle ne résista pas longtemps aux cajoleries de ce jeune Page.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième longue.

CAJOLEUR, EUSE; substantifs. Celui & celle qui cajolent. *N'écoutez pas ce cajoleur. Il ne faut pas se fier à cette cajoleuse.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin très-brève

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

CAÏPHE; nom propre d'un Grand-Prêtre des Juifs, le même qui condamna à mort JESUS-CHRIST.

CAÏQUE; substantif masculin. Sorte de chaloupe destinée au service des galères sur la Méditerranée.

CAÏQUE, se dit aussi de certaines barques, dont quelques Cosaques, & particulièrement des Corsaires, se servent sur la mer Noire.

CAIRE; (le) nom propre d'une ville considérable d'Afrique, capitale de

l'Egypte, & ſituée ſur la rive orientale du Nil, au quarante-neuvième degré ſix minutes quinze ſecondes de longitude, & au trentième deux minutes trente ſecondes de latitude.

Cette Ville, qui eſt plus grande que Paris, mais qui eſt moins peuplée, eſt compoſée de trois parties appelées *le vieux Caire*, *le nouveau Caire*, & *le fauxbourg de Boulac*, où eſt le port. On y compte ſept cent vingt Moſquées à minarets, & quatre cent trente qui n'en ont pas.

Le commerce de cette Ville ne laiſſe pas d'être important, quoique celui qui s'y faiſoit par la mer Rouge & la Méditerranée, ſoit bien tombé depuis qu'on a pénétré dans les Indes, en doublant le cap de Bonne-Eſpérance. On y a quelques manufactures, & particulièrement de tapis de Turquie.

Le Caire éprouva, en 1754, un tremblement de terre ſi terrible, que les trois quarts de la Ville en furent renverſés, & plus de ſix mille ames enſevelies ſous les ruines des bâtimens écroulés.

CAIRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois viſage.

CAIRO; nom propre d'un bourg d'Italie, dans le Montferrat, à cinq lieues de Final.

CAISSE; ſubſtantif féminin. *Capſa.* Sorte de coffre de bois, dans lequel on met divers effets ou marchandiſes. *Il vient de m'arriver une caiſſe de confitures.*

On appelle *raiſins en caiſſe*, ou *raiſins de caiſſe*, des raiſins ſecs en grape, qui nous viennent de Provence dans des caiſſes de diverſes grandeurs.

CAISSE EMBALLÉE, ſe dit d'une caiſſe remplie de marchandiſes, & couverte d'une toile d'emballage.

CAISSE CORDÉE, ſe dit d'une caiſſe ſans toile d'emballage, & qui n'eſt liée qu'avec des cordes, afin que les planches ſe tiennent aſſemblées.

CAISSE FICELÉE ET PLOMBÉE, ſe dit de celle que les Commis des Fermes ont fait emballer & corder en leur préſence, & à laquelle ils ont appliqué en plomb la marque de leur Bureau, afin que cette caiſſe ne ſoit ouverte qu'au dernier Bureau de la route, conformément à l'Ordonnance de 1687.

CAISSE, ſe dit du lieu où les Banquiers, Marchands & Négocians, tiennent leur argent & leurs effets précieux, comme billets, lettres de change, *&c.*

CAISSE, ſe dit auſſi de tout l'argent qu'un Banquier, Marchand ou Négociant, a à ſa diſpoſition. *Sa caiſſe eſt de cent mille francs.*

On appelle dans le Commerce, *Livre de caiſſe*, le Livre dans lequel on écrit en débit & en crédit, tout l'argent qui ſort de la caiſſe, & tout celui qui y entre. Et l'on dit, *tenir la caiſſe*; pour dire, avoir le maniement de l'argent d'un Banquier ou Négociant.

CAISSE DE CRÉDIT, ſe dit d'une caiſſe établie en faveur des Marchands Forains, qui amènent à Paris des vins ou d'autres liqueurs. Ces Marchands ont la liberté d'aller prendre à cette caiſſe le crédit dont ils ont beſoin, ſans qu'il puiſſe cependant excéder la valeur de moitié des vins ou liqueurs qu'ils ont amenés. On peut voir là-deſſus l'Edit du mois de Septembre 1719, & les Arrêts du Conſeil du 4 Avril 1722, & 27 Septembre 1723.

CAISSE DES EMPRUNTS, s'eſt dit autrefois d'une caiſſe publique établie à Paris, dans l'hôtel des fermes-

unies du Roi, où toutes perſonnes étoient reçues à porter leur argent pour le faire valoir. Les dettes que cette caiſſe contracta, furent depuis converties en billets de l'Etat.

CAISSE, ſe dit, en termes de Jardinage, d'une machine de bois, carrée, remplie de terre, ouverte par en haut, & dans laquelle on met des orangers & autres arbres.

CAISSE, ſe dit, en termes de Rafineurs de ſucre, d'un petit coffret de bois, avec un rebord qui empêche le ſucre qu'on grate, de tomber par terre, & une traverſe qui ſoutient la forme qu'on grate ſur la caiſſe.

CAISSE A SABLE, ſe dit, en termes de Fondeurs en ſable, d'un coffre de bois où eſt le ſable dont on forme les moules.

CAISSE DES MARCHES, ſe dit, dans les manufactures de ſoie, d'une ſorte de coffret percé de part en part, lequel ſert à recevoir le boulon qui enfile les marches.

CAISSE DE FUSÉES, ſe dit, en termes d'Artificiers, d'un coffre de planches long & étroit, dans lequel on met un grand nombre de fuſées volantes qu'on fait partir en même-temps pour former dans l'air ce qu'on appelle une gerbe de feu.

CAISSE AÉRIENNE, ſe dit d'une eſpèce de balon qui contient quantité d'artifices de petites fuſées.

CAISSE, ſe dit de cet inſtrument de guerre qu'on appelle *tambour*.

On dit, *battre la caiſſe*; pour dire, aſſembler des ſoldats, lever des ſoldats.

CAISSE DU TAMBOUR, ſe dit, en termes d'Anatomie, d'une cavité demi-ſphérique qui ſe remarque au fond du trou auditif externe de l'oreille. On trouve dans cette partie, de même que dans les ſinuoſités maſtoïdiennes, une matière qui ſemble être purulente. Elle ſert à humecter les membranes, & ſe vide par la trompe d'Euſtache.

CAISSE, ſe dit, en termes d'Architecture, du renfoncement carré qui renferme une roſe dans chaque intervalle des modillons du plafond de la corniche Corinthienne.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

CAISSETIN; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à certaines petites caiſſes de ſapin qui ſervent à nous envoyer de Provence ces raiſins en grapes, ſechés au ſoleil, qu'on appelle *raiſins aux jubis*.

CAISSETIN, ſe dit auſſi dans les manufactures d'ouvrages en ſoie, d'une petite armoire où l'ouvrier range les ſoies & dorures dont il fait uſage.

CAISSIER; ſubſtantif maſculin. Celui qui a le maniement de l'argent d'un tréſorier, d'un financier, d'un banquier, d'un négociant, *&c. Adréſſez-vous au caiſſier pour le payement de cette lettre de change.*

CAISSON; ſubſtantif maſculin. grande caiſſe dont on ſe ſert ordinairement pour conduire des vivres & des munitions à l'armée. *L'ennemi attaqua le détachement qui conduiſoit les caiſſons des vivres.*

CAISSON DE BOMBES, ſe dit, en termes d'artillerie, d'une tonne remplie de bombes chargées qu'on fait partir enſemble. On a ſubſtitué à cette invention les fougaces qui font plus d'effet.

CAISSONS, ſe dit, en termes de Marine, des coffres attachés ſur le revers de l'arrière d'un vaiſſeau.

CAITAJA; ſubſtantif maſculin. Ruyſch déſigne ainſi une eſpèce de ſinge du Bréſil, à poil long & blanc, & dont la tête eſt ronde, le front

petit, la queue pointue, & le cri élevé.

CAITHNESS ; nom propre d'une province d'Ecoſſe, l'une des plus ſeptentrionales du Royaume. Elle a la mer au nord & à l'orient. Il y croît du blé, & il y a des pâturages & du bétail.

CAJUMAN ; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à un cannelier ſauvage qui croît dans quelques contrées des Indes orientales.

CAJUTE ; ſubſtantif féminin, & terme de Marine, qui ſe dit d'une eſpèce de lit dont on ſe ſert dans les vaiſſeaux.

CAIX ; nom propre d'un bourg de France, en Picardie, à cinq lieues, eſt-ſud-eſt, d'Amiens.

CAIXE ; ſubſtantif maſculin. Sorte de monnoie uſitée au Japon, & qui vaut environ quatre deniers & demi.

CAKET ; nom propre d'une ville, & royaume d'Aſie, dans les Etats du roi de Perſe, près du Caucaſe. C'eſt l'Ibérie des anciens.

CAKETA ; nom propre d'une rivière conſiderable d'Amérique, qui a ſa ſource dans la nouvelle Grenade.

CAKILE ; plante à fleurs en croix. Le piſtil ſort d'un calice, & devient un fruit qui a de la reſſemblance avec la pointe d'une pique. Il eſt compoſé de deux parties aſſemblées par une eſpèce d'articulation, & il renferme une ſemence ordinairement oblongue.

Cette plante eſt antiſcorbutique, apéritive, diurétique, & bonne contre la pierre & la colique néphrétique.

CAKISCALA ; nom propre d'un endroit dangereux, dans la Grèce, à cinq ou ſix milles de Megare, où les corſaires ſe tiennent embuſqués pour ſurprendre les voyageurs qui paſſent dans le voiſinage pour aller à Corinthe.

CAL ; ſubſtantif maſculin. *Callus.* Durillon qui vient aux pieds, aux mains, aux genoux, & autres parties du corps expoſées aux preſſions. Cette ſubſtance naît de l'application ſucceſſive des fibres les unes ſur les autres, par l'évacuation des fluides des plus petits canaux, occaſionnée par la preſſion : ce mot ſe dit auſſi du calus qui ſe forme dans la réunion des os, quand ils ont été fracturés.

CALAA ; nom propre d'une ville forte d'Afrique, dans la province de Beni-Arax, au royaume de Tremecen. Ptolémée la place au douzième dégré trente minutes de longitude, & au trente-unième dix minutes de latitude.

CALABA ; ſubſtantif maſculin. Arbre des Indes, dont la fleur en roſe eſt compoſée de pluſieurs pétales diſpoſés en rond : il s'élève du fond du calice un piſtil qui devient un fruit ſphèrique & charnu, contenant un noyau & une amande de la même forme. Il découle de ſon tronc & de ſes branches une gomme claire, ſemblable au maſtic auquel on peut la ſubſtituer.

CALABRE ; nom propre. Province & Duché d'Italie, dans la partie méridionale du royaume de Naples. On la diviſe en citérieure & ultérieure.

La *Calabre* citérieure a la Baſilicate au nord, la calabre ultérieure au ſud, la mer de Naples à l'oueſt, & la mer Ionienne à l'eſt. Coſenza en eſt la ville capitale.

La *Calabre* ultérieure a la mer de Naples avec les golfes de Gioia & de Ste Euphemie à l'oueſt, la mer Ionienne avec les golfes de Giérace

& de Squillace à l'eſt, la mer de Sicile & le Fare de Meſſine au ſud, & la Calabre citerieure au nord. Cantazaro en eſt la ville capitale.

Cette Province abonde en bétail, en huile, en manne, en ſoie; & l'on y a d'excellent vin.

On appelle *mer de Calabre*, cette partie de la mer Ionienne qui baigne les côtes orientales de la Calabre & de la Sicile.

CALABRISME; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'une danſe des anciens, de laquelle on ignore aujourd'hui la figure.

CALABROIS; (le) ſurnom ſous lequel s'eſt fait connoître le Peintre Mathias Preli, né dans la Calabre en 1643, & mort à Malthe en 1699. On vante la richeſſe de ſes ordonnances, & l'art avec lequel il diſtribuoit ſes ajuſtemens. Ses figures ont d'ailleurs un relief remarquable; ſon coloris eſt vigoureux, & ſes tableaux, en général, font un très-bel effet. On y voudroit cependant plus de grace, un deſſein plus correct & des couleurs moins noires. Ses principaux ouvrages ſont à Naples, à Modène & à Malthe.

CALACIA; nom propre d'une ville d'Aſie, en Tartarie, au royaume de Tanguth, dans la Province d'Egrigaia, dont elle eſt capitale. On y fabrique des camelots eſtimés, tiſſus de laine blanche & de poil de chameau.

CALACOROLY; nom propre d'un royaume d'Afrique, en Nigritie, au-deſſus de la rivière de San-Domingo.

CALADARIS; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom, dans le Commerce, à certaines toiles de coton, rayées de rouge ou de noir, qu'on tire des Indes orientales, & ſurtout de Bengale. La pièce contient huit aunes de longueur, & une aune moins un huitième de largeur.

CALADE; ſubſtantif féminin, & terme de Manège qui ſe dit de la pente d'un terrein élevé, par où l'on fait pluſieurs fois deſcendre un cheval au petit galop, afin de l'inſtruire à plier les hanches & à former ſon arrêt.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très brève.

CALAF; nom propre d'une petite ville d'Eſpagne, en Catalogne.

CALAFIGUER; nom propre d'une ville & port de l'île de Majorque.

CALAFUSUNG; nom propre d'une ville conſidérable d'Aſie, dans l'île de Buton, l'une des Moluques.

CALAGORIS; nom propre d'une ancienne ville des Gaules, qu'on croit être aujourd'hui Cazerès, dans le Comté de Comminges.

CALAH; nom propre d'une île de la mer des Indes, entre la ligne équinoxiale & le premier climat. Elle eſt fameuſe par ſes mines d'étain, & par le camphre qu'on en tire.

CALAHORRA; nom propre d'une ville épiſcopale d'Eſpagne, dans la Vieille Caſtille, ſur la pente d'une colline agréable & fertile qui s'étend juſqu'aux rives de l'Ebre. Elle eſt remarquable pour avoir vu naître Quintilien.

CALAJATE; nom propre d'une ancienne ville de l'Arabie heureuſe, vers le golfe Perſique, dans la contrée d'Oſman, à trente-cinq lieues de la ville de Maſcate. Les Portugais l'ont détruite pour punir un complot qui s'y étoit tramé contre eux. Il paroît par ſes ruines qu'elle étoit conſidérable.

CALAIS; nom propre. Ville forte & conſidérable de France, dans la Baſſe-Picardie, ſur l'Océan, à ſept lieues, eſt-ſud-eſt, de Douvres, en Angleterre, & à cinquante lieues, nord-oueſt, de Paris. Il y a grand Etat-Major, Bailliage, Maîtriſe Particulière des Eaux & Forêts, *&c.*

On ſait qu'Edouard III. Roi d'Angleterre, ayant aſſiégé cette ville, en 1346, après la bataille de Crecy, elle fit une ſi belle défenſe, qu'elle ne demanda à capituler qu'après un ſiège d'un an, & qu'à cauſe qu'elle éprouvoit toutes les horreurs de la famine. On ſait encore que ce Monarque offenſé de la réſiſtance qu'on lui avoit oppoſée, ne voulut accorder aucune capitulation aux habitans qu'on ne lui en livrât ſix pour être pendus; qu'Euſtache de Saint-Pierre, l'un des Principaux de la Ville, ſe dévoua généreuſement pour le ſalut des autres, & que cinq autres héros l'imitant, ils ſe rendirent tous les ſix au camp d'Edouard, où ce Prince auroit eu la barbarie de les faire exécuter, ſi la Reine ſa femme n'eût, à force de prières, obtenu leur grace: mais on ignore les noms des illuſtres concitoyens d'Euſtache de Saint-Pierre: on eſt ſans doute en droit d'en faire un reproche à l'hiſtoire.

Il ſe vend à Calais des vins & des eaux-de-vie de Bourdeaux, de Nantes & de la Rochelle: il s'y vend auſſi, pendant les foires qu'on y tient trois fois l'an, un très-grand nombre de chevaux.

PAS DE CALAIS, ſe dit de la partie la plus étroite de la Manche, ou du canal qui ſépare la France de l'Angleterre.

CALAÏS; nom propre & terme de Mythologie. Les Poëtes nous diſent que le vent Borée étant devenu amoureux d'Orithie, fille d'Erechthée, Roi d'Athènes, & n'ayant pu obtenir cette Princeſſe en mariage, il l'enleva un jour qu'elle ſe promenoit ſur les bords de l'Iliſſus, près d'Athènes: qu'il la conduiſit dans la Thrace, où elle accoucha de Calaïs & Zéthès, qui reſſembloient à leur mère pour la figure, & qui eurent dans la ſuite des aîles comme leur père. Ces deux frères furent du nombre des Argonautes qui ſe ſignalèrent dans la conquête de la Toiſon d'or: mais Hercules ayant eu diſpute avec le pilote du navire Argo, au retour de l'expédition de Colchide, & les fils de Borée ayant pris parti pour le pilote, ce heros les tua à coup de flèches.

Ce ſont les mêmes qui délivrèrent Phinée, fils d'Agenor, de la préſence des Harpies. Ils les pourſuivirent juſqu'aux îles Strophades dans la mer Ionienne, où Iris, meſſagère de Junon, arrêta leur courſe. *Voyez* HARPIES & PHINÉE.

CALAISON; ſubſtantif féminin. On exprime ainſi, dans les ports de Guienne, & ſur-tout à Bourdeaux, la profondeur d'un navire depuis le premier pont juſqu'au fond de cale. Ainſi l'on dit, *jauger la calaiſon d'un navire*; pour dire, en jauger la profondeur.

CALALESTON; nom propre d'une ancienne & forte ville de Perſe, dans la Province de Kerman, à trois milles de la mer. Il n'en reſte que des ruines.

CALALOU; ſubſtantif maſculin. On déſigne ainſi, dans les îles d'Amérique, un ragoût compoſé d'herbes potagères cuites avec une volaille & du bœuf ſalé, ou du jambon.

CALAMA ; nom propre d'une ancienne ville épiſcopale d'Afrique, dont parle S. Auguſtin. Elle étoit ſituée à quinze milles, au ſud-oueſt d'Hippone.

CALAMATA ; nom propre d'une ville de Grèce, dans la Morée, ſur la rivière de Spinarza, entre Miſiſtra & Navarin. Les Vénitiens l'avoient conquiſe en 1685, mais ils l'ont perdue depuis, avec le reſte de la Morée.

CALAMAY, vieux mot qui ſignifioit autrefois la fête de la Chandeleur.

CALAMBOUC ; ſubſtantif maſculin. Sorte de bois odoriférant, qu'on appelle autrement *bois d'aigle*. Il eſt léger, peu réſineux & d'une ſaveur amère. On s'en ſert dans la Maſquetterie. Il ne faut pas le confondre avec le Calambourg.

CALAMBOURG ; ſubſtantif maſculin. Bois odoriférant dont la couleur tire ſur le vert. Il nous vient en buches des Indes orientales, & l'on s'en ſert dans la tabletterie & dans les bains de propreté.

CALAMEDON ; terme de Chirurgie emprunté du grec, pour déſigner une fracture tranſverſale des os longs.

CALAMENT ; ſubſtantif maſculin. *Calamintha*. Plante à tiges rampantes, carrées, grêles, velues & jettant des racines horiſontales : ſes feuilles ſont ſimples, reniformes, crénelées, petiolées, rangées deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre : ſa fleur eſt labiée, le tube comprimé, la lèvre ſupérieure droite, obtuſe & preſque diviſée en deux : l'inférieure grande, ouverte, obtuſe, diviſée en trois ; & la partie moyenne évaſée. Il lui ſuccède quatre ſemences ovales, renfermées dans un calice cylindrique dont la bouche a cinq dents pointues & inégales.

Cette plante croît dans les champs & les haies. Ses feuilles ſont amères, un peu aromatiques : toute la plante eſt aſtringente, vulnéraire expectorante & foiblement inciſive. On emploie l'herbe fraîche & sèche, & les ſommités fleuries ; de l'herbe fraîche, on fait une décoction, un extrait, des bouillons ; on en tire un ſyrop & un ſuc ; l'on prend l'herbe sèche en infuſion & en poudre. Le ſuc clarifié de la plante ſe donne, pour l'homme, à la doſe de deux ou de trois onces : la poudre infuſée dans de l'eau ou dans du vin depuis un demi gros juſqu'à un gros ; & la décoction en lavement ; on s'en ſert contre les ulcères internes & externes.

Pour les animaux, on donne la poudre à la doſe d'une demi-once, le ſuc à quatre onces, & les infuſions, à la doſe d'une poignée dans une livre d'eau.

CALAMIANES ; nom propre. Îles d'Aſie, dans la mer des Indes, entre l'île de Bornéo & les Philippines. On y pêche de très-belles perles, & l'on y recueille quantité de cire.

CALAMINE, ou PIERRE CALAMINAIRE ; ſubſtantif féminin. Subſtance minérale, qui étant mêlée au cuivre par le moyen de la partie inflammable du charbon, produit un mixte métallique qu'on appelle *cuivre jaune*.

La Calamine a été regardée comme une mine de Zinc, à cauſe de la propriété qu'elle a de jaunir le cuivre, & de donner dans le feu des fleurs ſemblables à celles du zinc. On diſtingue pluſieurs ſortes de pierres calaminaires, par la richeſſe de la matière métallique ou de

mi-métallique. Cette ſubſtance n'affecte point de figure déterminée, quelquefois elle eſt friable comme de la terre, quelquefois elle eſt compacte & ſolide comme une pierre; ſes couleurs varient; elle eſt ou griſe, ou d'un jaune pâle, ou d'un jaune vif, ou rougeâtre, *&c.* Quand on la met dans le feu après l'avoir pulvériſée groſſièrement, elle donne à la flamme une couleur d'un bleu violet comme le zinc; il en part une fumée épaiſſe, fort abondante, dont l'odeur n'eſt ni ſulfureuſe ni arſenicale, elle eſt ſeulement un peu aſtringente; cette fumée forme des fleurs légères qui s'amaſſent les unes ſur les autres: d'abord elles ſont d'une couleur bleuâtre; mais elles deviennent par la ſuite d'un gris blanchâtre.

Cette pierre ſe trouve en différens endroits de l'Europe, comme en France, en Allemagne, en Hongrie, en Bohême, en Pologne, en Eſpagne, en Angleterre: il y en a beaucoup dans le pays de Liège & dans le voiſinage d'Aix-la-Chapelle.

Ce qui fait plus particulièrement regarder la pierre calaminaire comme une vraie mine de zinc, c'eſt, 1°. qu'on en retire ce demi-métal par le procédé que nous a donné M. Marggraf, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin*; 2°. parce que cette pierre a la propriété de jaunir le cuivre en laiton, comme fait le zinc, & d'en augmenter la peſanteur; 3°. parce que, dans cette opération, elle produit également de la tuthie & du pompholix. 4°. qu'elle donne à la flamme une couleur verdâtre & violette; 5°. qu'il s'en élève une fumée qui forme des fleurs légères, d'abord bleuâtres, mais qui deviennent bientôt d'un gris blanchâtre, ſemblables à celles que donne le zinc; 6°. enfin, parce qu'on peut réduire ces fleurs ſous leur forme demi-métallique, c'eſt-à-dire, en zinc.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

CALAMINTHA; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, qui appartenoit aux Phéniciens.

CALAMISSUS; Pline place une ancienne ville de ce nom, dans la Grèce, au pays des Locres Ozoliens, ſur le golfe Criſéen, aujourd'hui le golfe de Salona.

CALAMISTRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CALAMISTRER.

CALAMISTRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Criſpare comam*. Friſer les cheveux, les poudrer. *On le calamiſtre*. Il eſt du ſtyle familier.

CALAMITA; nom propre d'une rivière d'Aſie, dans la Tartarie Crimée. Elle a ſon embouchure dans la mer noire, auprès de Caffa.

CALAMITE; ſubſtantif féminin. C'eſt un des noms qu'on a donnés à la pierre d'aimant & à la bouſſole. *Voyez* AIMANT, BOUSSOLE.

CALAMITÉ; ſubſtantif féminin. *Calamitas*. Malheur, misère. *Il fut le mobile de toutes ces calamités*.

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

CALAMITEUX, EUSE; adjectif. Miſérable, fâcheux. Il n'a d'uſage qu'en parlant des temps de peſte, de guerre, de famine, de déſolation, qu'on appelle, *temps calamiteux*.

CALAMO; nom propre d'une rivière de Grèce, dans l'Albanie. Elle a ſa ſource dans les montagnes de la Chimère,

Chimère, & ſon embouchure vis-à-vis de l'île de Corfou.

CALAMO, eſt auſſi le nom d'une île & d'un bourg de l'Archipel, au ſud-eſt de l'île de Lero. Elle n'eſt peuplée que de pirates.

CALAMUS AROMATIQUE VRAI; *Calamus aromaticus verus*. Eſpèce de roſeau qu'on nous apporte ſec, en petite bottes, des Indes orientales. Il s'élève à la hauteur d'environ trois pieds. Sa tige a la groſſeur d'une plume médiocre, & contient une moelle blanche d'un goût amer & d'une aſſez bonne odeur. Ses feuilles ſont longues, vertes & pointues: ſes fleurs de couleur jaune, naiſſent aux ſommités, diſpoſées en ombelles.

Il faut choiſir le calamus, en petits bâtons longs d'un demi-pied, faciles à rompre, rougeâtres extérieurement & blancs intérieurement.

Il eſt apéritif, ſtomachique, provoque les mois aux femmes, & réſiſte au venin. Comme il eſt rare, on lui ſubſtitue l'acorus vrai.

CALAMUS-SCRIPTORIUS; mots latins, dont les Anatomiſtes ſe ſervent pour déſigner l'extrémité du quatrième ventricule du cerveau, à cauſe de ſa reſſemblance avec une plume à écrire.

CALANDA; nom propre d'une petite ville d'Eſpagne, au royaume d'Arragon, ſur la rivière de Guadaloupe.

CALANDRE; ſubſtantif féminin. Terme de Manufacture, qui ſe dit d'une machine dont on fait uſage pour preſſer & luſtrer les draps, les étoffes de ſoie, les toiles, &c. *Cette étoffe auroit dû être miſe à la calandre.*

CALANDRE, eſt auſſi le nom d'un oiſeau du genre des alouettes. Il a la grandeur d'une grive, mais la tête plus groſſe & le bec plus court. Ses pattes ſont comme celles des autres alouettes. Toute la face antérieure, ou inférieure, eſt de couleur cendrée avec quelques taches noires, qui ſont ſur la poitrine, comme dans les grives: toute la face ſupérieure, ou poſtérieure, eſt de couleur de terre d'ombre, à deux pouces au-deſſous du bec. Il y a un cercle, ou plutôt un collier de plumes noires qui entoure le cou.

CALANDRE, ſe dit encore d'une eſpèce d'inſecte ou de petit ver qui ronge les blés, & qu'on appelle autrement *Charençon*. Voyez *ce mot*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

CALANDRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CALANDRER.

CALANDRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Faire paſſer par la calandre. *Il faut calandrer ces toiles.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* feminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *je calandre*, la ſyllabe *lan* eſt longue.

CALANDREUR; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom, dans les Manufactures, à l'ouvrier qui met les étoffes ſous la calandre.

CALANNÉ; nom propre d'une ancienne ville d'Aſie, dans la terre de Sennaar où régna autrefois Nemrod.

CALANS; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de bateau.

CALANTIGAS; nom propre de trois petites îles de la côte orientale de Sumatra, dans le voiſinage du golfe de Jamby.

CALAOIDIES; adjectif féminin pluriel, ſubſtantivement pris, & terme de Mythologie, qui ſe dit de certaines fêtes inſtituées en l'honneur de Junon, leſquelles ſe célébroient dans la Laconie. On en ignore les cérémonies.

CALAPATE; nom propre d'une ville de la preſqu'île de l'Inde, en deçà du Gange, ſur la côte de Coromandel, dans le royaume de Biſnagar.

CALARÉ; nom propre d'une contrée des Indes, ſur la côte de Malabar, vers les frontières des royaumes de Travancor & de Changanate.

CALAROGA; nom propre d'un bourg d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, au Diocèſe d'Otma. C'eſt la patrie de S. Dominique, Fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

CALASUSUNG; nom propre d'une petite ville des Indes Orientales, dans l'île de Bouton, à un mille de la mer.

CALAT; nom propre d'une ville d'Aſie, près de Candahar.

CALATA-BELLOTA; nom propre d'une ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazare, ſur une rivière de même nom, à vingt-cinq milles de Gergenti.

CALATA-FIMI; nom propre d'une ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazare.

CALATA-GIRONE; nom propre d'une ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto, près du Drillo, à vingt-cinq milles, au ſud, de Caſtro-Joanni.

CALATA-NISSETA; nom propre d'une ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto, près de la rivière de Salſo, à vingt milles au nord d'Alicata.

CALATA-XIBETA; nom propre d'une ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto, près de la ſource de la rivière de Daraino.

CALATAYUD; nom propre d'une ville aſſez conſidérable d'Eſpagne, au royaume d'Arragon, ſituée au confluent du Xalon & du Xiloca, à l'extrémité d'une vallée qui abonde en grains, en vins, en huiles & en fruits.

CALATHUSA; Ptolémée place une ancienne ville de ce nom dans l'Arabie déſerte; & Etienne le Géographe, une autre dans le pont.

CALATISME; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'une danſe ancienne, dont on ignore la figure.

CALATRAVA; nom propre d'une ville d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, ſur la Guadiane, à ſix lieues de Ciudadreal. La plaine où elle eſt ſituée, abonde en blés, en vins, en pâturages, en troupeaux & en gibier.

ORDRE DE CALATRAVA, ſe dit d'un ordre militaire, inſtitué en Eſpagne, en 1158. Il a tiré ſon nom du château de Calatrava, Forteresſe alors importante, dont Sanche III, roi de Caſtille, avoit confié la garde aux Templiers, & enſuite à Raymond, Abbé de Fitero, de l'Ordre de Cîteaux: ceux qui s'étoient joints à cet Abbé pour défendre cette place, prirent l'habit de l'Ordre de Cîteaux, ſans néanmoins renoncer aux exercices militaires; c'eſt ce qui, ſuivant les Hiſtoriens, donna naiſſance à l'Ordre de Calatrava. Il s'augmenta beaucoup ſous le règne d'Alphonſe-le-Noble, & fut gouverné par des Grands-maî-

tres. En 1489, Ferdinand & Iſabelle annexèrent la Grande-maîtriſe à la couronne de Caſtille. Alexandre III approuva cet Ordre en 1164, & Innocent III le confirma en 1198. Il poſſede quatre-vingt Commanderies. Le premier habit des Chevaliers étoit la robe & le ſcapulaire blanc, comme les Religieux de Cîteaux, & ils ne pouvoient pas ſe marier; mais ils ont été diſpenſés de ces règles. Ils portent ſur l'eſtomac une croix rouge, qui eſt la marque de leur Ordre, & font vœu de pauvreté, d'obéiſſance, de chaſteté conjugale, & de ſoutenir l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Leurs armes ſont d'or à la croix fleurdeliſée de gueules, accoſtée en pointe de deux entraves ou menotes d'azur.

CALATTI; ſubſtantif maſculin. Oiſeau d'Amboine, d'une belle figure, & d'un ramage agréable. Il a la groſſeur d'une alouette: ſa tête eſt ornée d'une hupe, tirant ſur le noir: autour des yeux & ſur la poitrine, règne un bleu céleſte magnifique; le dos eſt d'un noir de corbeau, varié d'azur; les aîles ſont d'un bleu céleſte. Les plumes qui ſervent au vol, ſont colorées de vert, de bleu turquin & de noir; le deſſous eſt d'une blancheur de neige; le derrière du corps eſt d'un bleu pâle, mélangé de vert; la queue eſt d'un brun ſombre, & à l'extrémité, d'un rouge griſâtre.

CALAVON; nom propre d'une rivière de France. Elle a ſa ſource dans les montagnes qui ſéparent la Provence du Dauphiné, & ſon embouchure dans la Durance, au-deſſous de Cavaillon, après un cours d'environ douze lieues.

CALAURIA; nom propre d'une île de Grèce, que Strabon place vis-à-vis & à cinq cent pas de Tréſéne Il y avoit un temple fameux, conſacré à Neptune, où s'aſſembloient les Amphyctions de la Grèce.

CALAW; nom propre d'une petite ville de Bohème, ſur la rivière de Bober, à cinq lieues de Cotbus.

CALAZEITA; nom propre d'une petite ville d'Eſpagne, au royaume d'Arragon, près de la rivière de Matarauna. Les troupes commandées en 1706 par le Maréchal de Teſſé, la prirent, la pillèrent & la brûlèrent.

CALAZZOPHYLACES; (les) Prêtres des anciens Grecs dont les fonctions conſiſtoient à détourner les orages, les grêles, les tempêtes, par le moyen d'un agneau ou d'un poulet qu'ils immoloient pour appaiſer les Dieux.

CALB; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg, entre Domitz & Magdebourg.

CALBARY; nom propre d'une rivière d'Afrique, au royaume de Benin. Elle a ſon embouchure dans le golfe de Guinée.

CALBOTIN; ſubſtantif maſculin, & terme de Cordonniers, qui ſe dit d'un panier de paille dans lequel ces Artiſans mettent leur fil.

CALCADIN; ſubſtantif maſculin. Les Philoſophes hermétiques déſignent ainſi la matière du grand œuvre parvenue au rouge.

CALCADIS; ſubſtantif maſculin. C'eſt un des noms que les Alchimiſtes ont donné au vitriol.

CALCAIRE; adjectif de tout genre. Il déſigne les terres ou pierres que l'action du feu peut changer en chaux-vive.

La nature, dit un ſavant Chimiſte, nous offre une quantité conſidérable de terres & pierres cal-

caires qui diffèrent entre elles par quelques propriétés particulières dépendantes de leur pureté plus ou moins grande ; mais qui ſe reſſemblent par des propriétés eſſentielles communes à toutes, & ſingulièrement par la *calcinabilité*.

Les principales eſpéces de ces terres ou pierres, ſont les craies, toutes les pierres coquillières, calcinables, dont on ſe ſert pour bâtir ; tous les marbres, les ſtalactites calcinables, les eſpèces d'albâtres & de ſpaths, qui ſont auſſi ſuſceptibles de ſe changer en chaux-vive par l'action du feu.

Parmi ces pierres il y en a un grand nombre qui ſont viſiblement impures & alliées ; ce ſont ſinguliérement celles qui ont des couleurs ; mais parmi les plus nettes & les plus blanches, il eſt encore difficile d'aſſigner quelles ſont celles dont la terre eſt la plus pure, parce que les Chimiſtes & Naturaliſtes ne les ont point encore comparées les unes aux autres ſous ce point de vûe. On devra ſans doute regarder comme telles, celles qui ſe trouveront poſſéder au plus haut dégré, les propriétés eſſentielles de la terre calcaire, dont nous allons parler.

Les pierres calcaires ſont toutes beaucoup moins dures qu'aucune pierre vitrifiable : il n'y en a point qui faſſe feu avec l'acier, & qui ne ſe laiſſe entamer facilement par les outils ; il s'en trouve dont les parties ayant été bien diviſées, chariées par les eaux, & enſuite dépoſées ſucceſſivement les unes ſur les autres, forment des concrétions, ou plutôt des criſtalliſations fort nettes, & même fort tranſparentes ; mais quelque tranſparentes qu'elles ſoient, elles ſont toujours fort inférieures à cet égard aux pierres vitrifiables les plus pures.

On n'a point encore comparé exactement la peſanteur ſpécifique des différentes eſpèces de pierres calcaires avec les pierres vitrifiables : on ſait ſeulement qu'il y a certains ſpaths de nature calcaire qui ſurpaſſent beaucoup en peſanteur toutes les autres matières pierreuſes, & qu'on a nommé à cauſe de cela, *ſpaths peſans* ; mais comme il eſt bien certain que la peſanteur de ces pierres eſt dûe à des matières étrangères, & que ce n'eſt point en qualité de pierres calcaires qu'elles ont cette peſanteur extraordinaire, cela n'empêche point qu'on ne doive regarder les pierres calcaires en général, comme moins peſantes que les pierres vitrifiables : car à cette exception près, elles le ſont toutes en effet.

Si l'on diviſe par la trituration une terre ou pierre calcaire, & qu'on l'humecte enſuite avec de l'eau, elle en abſorbe une certaine quantité, ſurtout ſi elle eſt bien ſéche, & elle forme avec elle une ſorte de pâte, dont les parties ont enſemble une certaine liaiſon ; mais cette pâte n'a jamais la même ductilité que celle qu'on forme avec les argilles ; elle ſe deſſéche auſſi, & ſe déſunit beaucoup plus promptement.

Tous les acides ont une action marquée ſur la terre calcaire : ils l'attaquent & la diſſolvent avec plus ou moins d'efferveſcence : cette action des acides ſur les terres & pierres calcaires, eſt une des épreuves qu'on a coutume d'employer pour les diſtinguer d'avec pluſieurs autres matières terreuſes & pierreuſes, auxquelles elles reſſemblent beaucoup par le coup d'œil, & même par pluſieurs propriétés.

La terre calcaire ſature tous les

acides, & forme avec eux des *ſels neutres à baſe terreuſe calcaire*, différens ſuivant la nature de l'acide.

Avec l'acide vitriolique, elle forme un ſel criſtalliſable fort peu diſſoluble dans l'eau, lequel eſt connu ſous le nom de *ſélénite*.

Avec les acides nitreux & marins, elle forme des ſels âcres, amers, & très-déliqueſcens : on les nomme *nitre à baſe calcaire*, & *ſel marin à baſe calcaire*.

Avec l'acide du vinaigre, la terre calcaire forme un ſel non déliqueſcent, & ſuſceptible d'une belle criſtalliſation ſoyeuſe, & ramifiée en eſpèce de végétation : c'eſt le *ſel acéteux à baſe calcaire*.

Enfin avec l'acide tartareux, cette même terre forme un ſel neutre ſuſceptible auſſi de criſtalliſation, *un tartre ſoluble à baſe calcaire*; ce ſel eſt beaucoup plus diſſoluble dans l'eau, que ne l'eſt l'acide tartareux pur.

La terre calcaire a encore la propriété de décompoſer tous les ſels ammoniacaux, dont elle dégage l'alcali volatil, en s'uniſſant à leur acide, lorſqu'elle eſt aidée d'un certain degré de chaleur.

Les terres & pierres calcaires expoſées à l'action du feu, y diminuent de poids, & y perdent une grande partie de leur conſiſtance ; ce qui vient de ce que le feu leur enlève une quantité d'eau aſſez conſidérable qui entre dans leur combinaiſon; & comme les dernières portions de cette eau ſont retenues très-fortement par la terre, il faut auſſi un degré de feu très-fort pour les enlever entièrement, & c'eſt là principalement en quoi conſiſte le changement des pierres calcaires en *chaux-vive*.

L'action du feu la plus forte que nous puiſſions exciter, eſt incapable de fondre & de vitrifier les terres & pierres calcaires, lorſqu'elles ſont bien pures; mais une choſe très-remarquable, c'eſt que ces ſubſtances ſi réfractaires tant qu'elles ſont ſeules, deviennent de vrais fondans, & facilitent conſidérablement la fuſion & la vitrification de pluſieurs autres ſubſtances auſſi très-réfractaires, telles que les ſables & les argilles. Ce phénomène dont la cauſe eſt très-cachée & très-difficile à trouver, paroît dépendre d'une diſpoſition particulière du principe inflammable, dont aucune de ces matières n'eſt entièrement exempte, & peut-être d'une dernière portion du principe aqueux trop fortement retenue par la terre calcaire, pour que le feu puiſſe l'enlever entièrement.

CALCALANTITE; ſubſtantif féminin, & terme de Naturaliſte, qui ſe dit d'une pierre mêlée de cuivre.

CALCAMAR ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau du Bréſil, qu'on dit auſſi gros qu'un pigeon. Il ne peut pas voler; mais il nage ſur la mer avec beaucoup de vîteſſe.

CALCANEUM ; mot Latin dont ſe ſervent les Anatomiſtes pour déſigner l'os du talon. Il eſt ſitué ſous l'aſtragale à la partie poſtérieure du tarſe. C'eſt le plus gros des os du pied.

Cet os eſt oblong & fort irrégulier : on peut y conſidérer ſix faces; celle qui occupe la partie ſupérieure eſt convexe, placée à peu près ſur le milieu de l'os, recouverte d'un cartilage, & s'articule avec la concavité inférieure de l'aſtragale. La face inférieure a une double tubéroſité, à laquelle s'attache principalement l'aponévroſe plantaire.

L'extrémité antérieure eſt formée par une groſſe apophyſe continue au corps de l'os. Son extrémité forme une face, au moyen de laquelle *le calcaneum* s'articule avec l'os cuboïde.

La face poſtérieure eſt auſſi formée par une apophyſe qui fait ſaillie, & forme le talon. Elle eſt raboteuſe, & donne attache au tendon d'achille.

La face latérale interne eſt un peu cave, aſſez égale, & creuſée en dedans. Elle a à ſa partie ſupérieure une petite facette qui s'articule avec une ſemblable de l'aſtragale.

La face latérale externe eſt fort inégale; on y remarque une facette cartilagineuſe, ſur laquelle paſſe le tendon du muſcle grand péronier.

CALCAR; nom propre d'une ville forte d'Allemagne, dans le Cercle de Weſtphalie, au Duché de Clèves, environ à deux milles d'Emmeric. Elle appartient au Roi de Pruſſe.

CALCAR; (Jean de) Peintre né au Duché de Clèves, dans la ville de Calcar. Diſciple du Titien, il en avoit tellement ſaiſi l'art & la manière, que d'habiles Connoiſſeurs ont ſouvent confondu les Tableaux & les Deſſeins de l'un & de l'autre. Il s'étoit auſſi rendu familier le goût des plus grands Maîtres, ſurtout de Raphaël, & il n'auroit pas manqué d'acquerir une réputation du premier rang, ſi la mort ne l'eût moiſſonné à Naples, dans une grande jeuneſſe, en 1546.

CALCÉ; nom propre d'une petite île de l'Archipel, ſur la côte de l'Aſie mineure, près de celles de Niſſari & de Piſcopia. On y a du vin, de l'orge & beaucoup de ſel.

CALCÉDOINE; ſubſtantif féminin. *Calcedonius.* Eſpèce d'agate que l'on a miſe dans la claſſe des pierres fines demi-tranſparentes. Sa couleur eſt toujours nébuleuſe, trouble, & d'un bleu laiteux, mêlé d'autres couleurs foibles: on en trouve cependant qui ſont preſque entièrement tranſparentes, luiſantes, & qui châtoyent d'une façon remarquable.

Cette pierre eſt dure, prend très-bien le poli, fait feu avec le briquet; expoſée au feu, elle commence par y devenir totalement blanche; enſuite s'y vitrifie, ſi le degré eſt continu & violent: on en fait différens ouvrages.

On compte cinq eſpèces différentes de calcédoines, qui ſont la calcédoine d'un gris ou blanc bleuâtre; la calcédoine d'un gris brun, la calcédoine d'un gris verdâtre, la cacédoine rayée & tachetée, & la calcédoine laiteuſe.

La *calcédoine* d'un gris ou blanc bleuâtre, eſt la plus dure, la plus belle, la plus rare & la plus eſtimée de toutes les calcédoines: il s'y trouve pour l'ordinaire un peu de jaune & de pourpre fort agréables à la vue, de ſorte qu'elle paroît au moins mêlée de trois couleurs; en effet, ſi l'on regarde le ſoleil au travers, on y remarquera toutes les couleurs de l'arc-en-ciel: on l'a nomme *calcédoine orientale:* elle approche beaucoup de l'opale & du giraſol; elle ſe trouve dans les montagnes des Indes.

La *calcédoine* d'un gris brun, n'a rien de remarquable.

La *calcédoine* d'un gris verdâtre, perd la couleur verte qu'on croit y appercevoir, dès qu'on regarde la lumière au travers: alors elle paroît trouble & mêlée d'un peu de gris.

La *calcédoine* rayée ou tachetée,

eſt panachée. On y remarque des points, tantôt gris, tantôt rouges, ſur un fond blanc laiteux.

La *calcédoine* laiteuſe, quoique commune, & d'une ſeule couleur, ne laiſſe pas d'être belle & luiſante. Elle eſt, ou d'un blanc pâle, ou d'un blanc épais ou laiteux; on la trouve ordinairement en Europe, dans pluſieurs lieux de l'Allemagne & de la Flandre, près de Louvain & de Bruxelles : on l'appelle *calcédoine de Volterre*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

CALCET; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine, qui ſe dit d'un aſſemblage de planches élevé & cloué ſur le haut des arbres ou mâts d'une galère, & qui ſert à renfermer des poulies de bronze, deſtinées au mouvement des antennes.

CALCHAS; terme de Mythologie, & nom propre d'un fameux Devin, fils de Theſtor, & l'un des Argonautes. Apollon l'avoit doué éminemment de la connoiſſance du paſſé, du préſent & de l'avenir. Il fut choiſi pour conduire les Princes Grecs au ſiège de Troye, dont il prédit la ruine après un ſiège de dix années. C'eſt lui qui déclara que pour appaiſer Diane, dont Agamemnon avoit tué la Biche favorite, il falloit ſacrifier à la Déeſſe Iphigénie, fille aînée de ce Prince. *Voyez* IPHIGENIE.

Le deſtin avoit reglé que Calchas mourroit quand il rencontreroit un Devin plus habile que lui; ce qui s'accomplit dans la ville de Colophon en Ionie, où il trouva le Devin Mopſus.

CALCHIS; ſubſtantif maſculin. Oiſeau de nuit, de la grandeur d'un faucon : on le dit ennemi de l'aigle qu'il attaque ſouvent. Il eſt de couleur noire, habite les montagnes, & fait ſon nid dans les rochers.

CALCIAGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois le droit qu'on levoit pour l'entretien des chauſſées.

CALCINABLE; adjectif des deux genres. Ce qui peut être calciné.

Les matières terreuſes ou lapidifiques, que les eſprits acides diſſolvent ſur le champ avec chaleur & ébullition, ſont ordinairement calcinables; celles au contraire qui réſiſtent à ces eſprits, & ſur leſquels ils ne font aucune impreſſion, ſont vitrifiables.

CALCINATION; ſubſtantif féminin. *Calcinatio*. Opération de Chimie, par laquelle une terre, une pierre ou un métal ſont réduits dans l'état de chaux, ou reçoivent quelqu'autre altération par l'action du feu.

Les principaux effets du feu dans les opérations de la Chimie, ſont d'enlever les ſubſtances volatiles, & de les ſéparer d'avec les fixes; ou d'occaſionner la combuſtion des matières inflammables; il ſuit delà qu'on calcine les corps, ou pour leur enlever quelque principe volatil, ou pour détruire leur principe inflammable, & quelquefois en même temps pour l'un & l'autre objet.

On a des exemples de la première eſpèce de calcination dans celles des terres & pierres calcaires qu'on expoſe au feu pour les convertir en *chaux vive*; ce qui ſe fait par l'entière évaporation du principe aqueux que contient cette eſpèce de terre.

La calcination du *Gypſe*, de *l'Alun*, du *Borax*, & de pluſieurs autres ſels, par l'action du feu, qui

les dépouille de l'eau de leur criſtaliſation, le grillage des minéraux, dans lequel le feu leur enlève le ſoufre, l'arſenic & autres matières volatiles qu'ils contiennent, doivent être rapportés à la première eſpèce de calcination.

On a un exemple de la ſeconde eſpèce de calcination dans ce qui arrive aux métaux imparfaits qu'on expoſe à l'action du feu : ils perdent alors leur principe inflammable, & avec lui, leur forme & leurs propriétés métalliques ; ils ſe changent en une matière terreuſe, qu'on nomme *chaux métallique*.

Il eſt important d'obſerver à l'occaſion de cette ſeconde eſpèce de calcination, qu'elle diffère très-eſſentiellement de la première, en ce que ce n'eſt point du tout par l'évaporation, mais par la décompoſition, & la deſtruction de leur phlogiſtique, que ces métaux éprouvent de la part du feu, les altérations dont on vient de parler : c'eſt proprement *une combuſtion*, & non une volatiliſation de leur principe inflammable qui ſe fait pendant leur calcination.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième eſt brève, & la cinquième encore au ſingulier ; mais celle-ci devient longue au pluriel.

CALCINATO ; nom propre d'un village d'Italie, ſur la Chiéſa, à trois lieues de Monte Chiaro. Il eſt remarquable par la victoire qu'y remporta le 19 Août 1706, le Duc de Vendôme, ſur les Impériaux commandés par le Comte de Reventlau qui y perdit la vie.

CALCINÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CALCINER.

CALCINELLE ; ſubſtantif féminin. Coquillage bivalve du genre des cames. Il ſe trouve dans les vaſes du Niger. Quand l'animal eſt vivant, la coquille eſt bleuâtre ; mais après ſa mort, elle devient blanche comme de la neige.

CALCINER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Exurere*. Réduire en chaux ou autrement altérer quelque ſubſtance comme une terre, des pierres, des métaux, *&c.* *Calciner du plomb, du marbre*. Voyez CALCINATION.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

CALCUL ; ſubſtantif maſculin. *Computatio*. Compte, ſupputation, ou moyen par lequel on trouve l'expreſſion d'un rapport unique qui réſulte de la combinaiſon de pluſieurs rapports.

Voyez pour l'explication des diverſes eſpèces de calcul, les mots DIFFÉRENTIEL, INTÉGRAL, *&c.* ADDITION, MULTIPLICATION, *&c.*

On dit, que l'*erreur de calcul ne ſe couvre pas* ; pour dire, qu'on eſt toujours en droit de revenir contre l'erreur de calcul.

On dit proverbialement & figurément qu'*une perſonne ſe trompe en ſon calcul* ; pour dire, qu'elle s'abuſe, qu'elle donne dans l'erreur ſur l'objet dont il eſt queſtion, quel qu'il ſoit.

CALCUL, ſe dit, en termes de Médecine, de la pierre qui s'engendre dans les reins & dans la veſſie. *Voyez* PIERRE.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

CALCULABLE ; adjectif des deux genres. Qui ſe peut calculer. *Il n'y a point de mouvement qui ne ſoit calculable.*

CALCULATEUR ; ſubſtantif maſculin. *Computator.* Qui calcule. *Newton fut le premier Calculateur de ſon ſiècle.*

CALCULÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CALCULER.

CALCULER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Supputare.* Compter, ſupputer, ou appliquer les règles de l'Arithmétique ou de l'Algèbre, enſemble ou ſéparément, à la détermination de quelque quantité. *On a mal calculé les revenus de ce mineur.*

CALCULER, s'emploie auſſi abſolument. *Il calcule trop bien pour s'être trompé.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

CALDERON ; ſubſtantif maſculin. Sorte de poiſſon de la claſſe des Souffleurs, & preſque auſſi gros que la Baleine, dont il a la peau, la graiſſe, la chair, la langue & les poumons.

CALDERON ; (Pierre) nom propre d'un Chanoine, & Poëte Eſpagnol, Auteur d'un grand nombre de pièces dramatiques, qu'on a imprimées à Madrid en neuf volumes in-4°. On lui reproche de n'avoir point obſervé les règles du Théâtre; mais il y a du génie dans le dénouement & la conduite de ſes pièces.

CALDUBA ; nom propre d'une ancienne ville d'Eſpagne que Ptolémée place dans la Bétique au territoire des Turdetains.

CALE ; ſubſtantif féminin, & terme de Marine, qui ſe dit d'un abri formé par deux pointes de terre ou de rocher, & où les petits bâtimens ſe tiennent pour ſe dérober à la fureur des vagues. *Le Corſaire entra dans la cale.*

FOND DE CALE, ſe dit de la partie la plus baſſe du vaiſſeau, qui entre dans l'eau juſqu'au franc tillac. Elle s'étend de la proue à la poupe. On y place les munitions & les marchandiſes. On y enferme auſſi les gens ſuſpects, dans le temps d'un combat.

DONNER LA CALE, ſe dit de l'action de faire ſubir une ſorte de châtiment en uſage ſur les vaiſſeaux, lequel conſiſte à ſuſpendre le coupable à la vergue du grand mât, & à le plonger pluſieurs fois dans la mer. *Le Capitaine fit donner la cale aux mutins.*

CALE, ſe dit d'un terrein préparé en talus ſur le bord de la mer, afin de pouvoir aiſément tirer les vaiſſeaux à terre, quand il s'agit de les radouber.

CALE, ſe dit, en termes de Pêche, d'un plomb qui ſert à précipiter l'hameçon au fond de l'eau dans la pêche de la morue.

CALE, ſe dit, en termes d'Architecture, d'un morceau de bois plat ou d'autre matière qu'on place deſſous une pierre, une poutre, une table, *&c.* pour les mettre de niveau. *Mettez une cale ſous le milieu de cette pierre.*

CALE, ſe dit d'une ſorte de coiffure à l'uſage des femmes du peuple. *Elle avoit une cale ſur ſa tête.*

CALE, ſe dit auſſi de certains petits bonnets que portent quelques la-

quais & garçons de métier. *Il ne ſe ſoucie pas de porter la cale.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

CALE ou CHALE; nom propre d'une ancienne ville d'Aſie, dans l'Aſſyrie, dont il eſt parlé dans l'Ecriture.

CALÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CALER.

CALEB; nom propre d'une contrée de la Paleſtine, dans la Tribu de Juda, & où étoient ſituées les villes de Cariath-Sepher & d'Hébron.

CALEBAS ou CALBAS; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Il ſe dit d'un cordage ou ſimple palan, qui ſert à amener les vergues des pacfis.

CALEBAS, ſe dit auſſi d'un petit palan, par le moyen duquel on ride le grand étai.

CALEBASSE; ſubſtantif féminin. Fruit des îles d'Amérique, qui a ſix pouces de diamètre, & environ un pied de longueur. Il a l'écorce dure & ligneuſe: le deſſus eſt velouté, verdâtre, & l'intérieur eſt diviſé en côtes ſéparées les unes des autres par des filamens qui en attachent la chair à l'écorce.

Quand ce fruit eſt en maturité, il a un goût aigrelet un peu ſtiptique: on en prépare une liqueur dont on fait uſage, comme de limonade pour ſe rafraîchir: on la dit excellente contre les maux de poitrine.

CALEBASSE, ſe dit auſſi d'une eſpèce de bouteille faite d'une courge, ou d'une calebaſſe ſéchée & vidée.

On dit proverbialement & figurément, *frauder la calebaſſe*; pour dire, tromper une perſonne en ne lui donnant pas ce qui lui avient dans les choſes qu'on doit partager.

CALEBASSIER; ſubſtantif maſculin. Grand arbre d'Amerique, dont les feuilles d'un beau vert ont cinq ou ſix pouces de longueur, & un pouce de largeur. Ses fleurs ſont blanches, diſpoſées en cloche, & il leur ſuccède des fruits appelés *calebaſſes*. Voyez *ce mot.*

Miller a donné une méthode, par le moyen de laquelle on peut cultiver le calebaſſier en Europe avec ſuccès. Il ne s'agit que de lui donner une terre légère, ſabloneuſe, beaucoup d'arroſement & d'air en été, & de le tenir pendant l'hiver dans un endroit de la ſerre, dont on modère le degré de chaleur avec le thermomètre.

CALEBEG; nom propre d'une petite ville maritime d'Irlande, dans la Province d'Ulſter, au Comté de Dunnegal. Elle a des Députés au Parlement.

CALÈCHE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de carroſſe coupé. *Il fait faire une calèche.*

CALÈCHE, ſe dit auſſi d'une ſorte de carroſſe léger, entouré de mantelets, avec lequel on ſe promène dans des jardins. *La Reine ſe promenoit hier en calèche.*

CALÈCHE, ſe dit encore d'une eſpèce de coîffure dont les femmes font uſage pour ſe parer du ſoleil.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

CALEÇON; ſubſtantif maſculin. Vêtement qu'on met ſous le haut de chauſſe, & qui couvre depuis la ceinture juſqu'aux genoux. *Il porte un caleçon de chamois.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

CALEÇONNIER ; ſubſtantif maſculin. Les Peauſſiers-Teinturiers en cuir ſe qualifient auſſi de Caleçonniers, parce que leurs Statuts leur permettent de fabriquer & vendre des caleçons, & de paſſer les cuirs propres à en faire.

La qualité de Caleçonnier appartient auſſi aux Maîtres Bourſiers.

CALEDONIENS ; (les) anciens peuples qui habitoient la partie de l'Ecoſſe, qu'on appeloit autrefois *Caledonie*.

Océan Caledonien, ſe dit quelquefois de cette partie de la mer du Nord, qui entoure l'Ecoſſe.

CALÉFACTION ; ſubſtantif féminin. *Calefactus, ûs.* Terme Didactique, qui ſe dit d'une chaleur cauſée par l'action du feu. *La moindre caléfaction altère l'odeur de cette ſubſtance.*

CALEMBERG ; nom propre d'un Château, & d'une Principauté d'Allemagne, dans la Baſſe Saxe. C'eſt le pays d'Hannovre.

CALENCAR ; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom aux Toiles peintes qui viennent des Indes & de Perſe. Ce ſont les plus eſtimées de toutes les Indiennes. On les imite à Genève & en Angleterre.

CALENDA ; ſubſtantif maſculin. Danſe uſitée parmi les Eſpagnols d'Amérique. Le P. Labat qui en parle, rapporte qu'elle ſe fait au ſon du tambour, & qu'elle conſiſte en poſture & en mouvemens laſcifs & indécens.

CALENDER ; ſubſtantif maſculin. On déſigne ainſi dans la Perſe & dans les Indes, certains Religieux Mahométans, errans & vagabonds, pour la plûpart. Ils s'occupent à prêcher dans les marchés & les places publiques, & font d'ailleurs le métier de charlatans, de voleurs & de libertins. Leur nom leur vient du Santon Calenderi, leur Fondateur. Ils croient, en ſe livrant aux plaiſirs, & en recherchant les commodités de la vie, honorer Dieu bien mieux que ne font les autres Sectes par leurs auſterités.

CALENDES ; ſubſtantif féminin pluriel. *Calendæ.* C'étoit, chez les Romains, le premier jour de chaque mois. *Il partit la veille des Calendes de Mars.*

On dit proverbialement, qu'*on a renvoyé une perſonne, ou une choſe aux Calendes grèques* ; pour dire, qu'on les a renvoyées à un temps qui ne viendra jamais. Ce proverbe vient de ce que les Calendes n'étoient pas en uſage chez les Grecs.

Calendes, ſe dit de certaines Aſſemblées ou Conférences que font les Curés de la campagne, par ordre de l'Ordinaire. *Le Curé reviendra demain des Calendes.*

Frères des calendes, s'eſt dit autrefois d'une Société, dont les membres s'aſſembloient le premier jour de chaque mois pour régler les différens Actes de piété dont ils devoient s'occuper pendant le mois. Ces Sociétés, qui ne ſubſiſtent plus aujourd'hui, furent autrefois très-communes en Allemagne.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *kalandes*. Voyez Orthographe.

CALENDRIER ; ſubſtantif maſculin. *Calendarium.* Le livre ou la table qui contient l'ordre & la ſuite des mois, des ſemaines & des jours de l'année. Les deux principaux Ca-

lendriers, ſont le Calendrier Julien ou Romain, & le Calendrier Grégorien.

Le *Calendrier Romain* ou *Julien*, eſt celui que reforma Jules Céſar, & dont les Romains faiſoient uſage. Ils comptoient les jours de chaque mois ſelon le rapport qu'ils avoient aux Calendes, aux Nones & aux Ides. Les Calendes ſe comptoient depuis le quatorze d'un mois juſqu'au premier jour du mois ſuivant incluſivement. Ainſi le 14 du mois de Décembre étoit dénommé le 19, avant les Calendes de Janvier, & le 31 Décembre s'appeloit *la veille des Calendes de Janvier*, parce que le premier Janvier étoit le jour des Calendes. Le 2 Janvier ſe nommoit *le 4* avant les Nones, & le lendemain des Nones s'appeloit *le 8* avant les Ides. Il en étoit de même des autres jours, ſelon l'ordre dans lequel ils précédoient les Calendes, les Nones & les Ides.

Le calendrier Grégorien eſt celui que réforma le pape Grégoire XIII, en l'avançant d'onze jours ſur l'ancien.

Ce calendrier, qu'on appelle auſſi *nouveau calendrier*, par oppoſition à celui qui le précédoit, qu'on nomme *vieux calendrier*, a été adopté par tous les Catholiques, à l'exception des Grecs & de quelques Proteſtans d'Allemagne. *Voyez* ANNÉE.

CALENDRIER PERPÉTUEL, ſe dit d'une ſuite de calendriers relatifs aux différens jours où la fête de Pâques peut tomber : or comme cette fête n'arrive jamais plutôt que le 22 Mars, ni plus tard que le 25 Avril, il eſt clair qu'un calendrier ſera perpétuel en le compoſant d'autant de calendriers particuliers, qu'il y a de jours depuis le 22 Mars juſqu'au 25 Avril incluſivement, ce qui fera trente-cinq calendriers.

CALENDRIER, s'eſt auſſi dit du catalogue où chaque Egliſe écrivoit autrefois les Saints qu'elle honoroit.

CALENGE ; vieux terme de Coutume qui ſignifie plainte, conteſtation.

CALENGER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois conteſter, intenter une plainte.

CALENTER ; ſubſtantif maſculin. C'eſt, chez les Perſes, le titre d'un tréſorier ou receveur des finances d'une Province.

CALENTURE ; ſubſtantif féminin. Eſpèce de fièvre chaude, accompagnée d'un délire ſubit, aſſez commune ſur mer, ſurtout à ceux qui paſſent ſous la ligne.

Le Docteur Shaw veut que, dans la cure de cette maladie, on commence par ſaigner copieuſement le malade, qu'on le purge enſuite, & qu'on lui preſcrive un régime foible & liquide, en lui interdiſant toute liqueur ſpiritueuſe.

CALEPIN ; ſubſtantif maſculin. Ce mot eſt originairement un nom propre déſignant un Dictionnaire, & Ambroiſe Calpin qui en fut l'auteur ; mais l'uſage l'a admis dans la ſuite pour exprimer un recueil de mots, de notes, d'extraits que quelqu'un a compoſés pour s'en ſervir. *On lui déroba ſon calepin.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

CALEPIO ; nom propre d'un bourg d'Italie, dans le Bergamaſque, ſur l'Oglio. Il appartient à la République de Veniſe. C'eſt la patrie d'Ambroiſe Calepin, mort en 1510,

& Auteur d'un Dictionnaire qui porte ſon nom.

CALER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui exprime l'action de baiſſer les voiles d'un vaiſſeau. *Il fit caler les voiles.*

CALER, ſe dit dans le ſens neutre, & ſignifie enfoncer dans l'eau. *Ce navire eſt trop chargé, il calera.*

CALE TOUT, ſe dit auſſi, en termes de marine, à l'impératif, pour commander de laiſſer tomber tout ce que l'on tient ſuſpendu.

CALER, ſe dit, en termes d'Architecture, de l'action de mettre une ou pluſieurs cales. *Il faut caler cette poutre.*

CALER DES TUYAUX, ſe dit, en termes de Fonteniers, de l'action d'en arrêter la poſe avec des pierres, pour empêcher qu'ils ne crèvent en s'affaiſſant.

CALER LA VOILE, ſe dit, dans le ſens figuré, pour dire, plier ſous l'autorité de quelqu'un, ſe ſoumettre. *C'eſt une femme impérieuſe devant laquelle il faut caler la voile.*

CALER, ſe dit auſſi figurément & abſolument dans la même ſignification. *Il a été obligé de caler.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

CALERE ; nom propre. C'eſt, ſelon le Géographe de Nubie, une ville commerçante des Indes, à quarante mille pas de Manſura.

CALERS ; nom propre d'une Abbaye de France, au pays de Foix, à quatre lieues, nord-nord-oueſt, de Pamiers. Elle eſt en commende, & vaut au Titulaire trois mille cinq cent livres de rente.

CALESIAM ; ſubſtantif maſculin. Grand & bel arbre du Malabar, dont le bois uni & flexible eſt de couleur de pourpre-obſcure. Ses fleurs, qui reſſemblent aſſez à celles de la vigne, croiſſent à l'extrémité des branches, & précèdent des baies en grappes. Ces baies ſont d'une figure oblongue, plates, vertes, couvertes d'une écorce mince, pleine d'une pulpe ſucculente & inſipide, contenant un noyau vert oblong, plat, au dedans duquel il y a une amande blanche & preſqu'inſipide. Outre ce fruit qui eſt le vrai, il en paroît un ſecond à la chûte des fleurs, qui croît au tronc, & aux branches, plus gros que le vrai, ridé, en forme de rein, couvert d'une écorce de couleur de vert d'eau, & compoſé d'une pulpe verte, denſe & humide, dans laquelle on trouve quelquefois de petits vers ronds. Ray remarque que ce fruit bâtard n'eſt autre choſe que des tumeurs produites par la piqûre des inſectes qui cherchent dans cet arbre une retraite pour leurs œufs, & de la nourriture pour leurs petits.

L'écorce de cet arbre pulvériſée, & réduite en onguent avec le beure, guérit le ſpaſme cynique, & les convulſions cauſées par les grandes douleurs. Ce remède s'emploie auſſi avec ſuccès dans les ulcères malins, & calme les douleurs de la goutte. Le ſuc de cette écorce diſſipe les aphtes, & pris intérieurement, il arrête la dyſſenterie. La poudre de la même écorce, avec celle de Codampulli, purge & chaſſe les humeurs pituiteuſes & atrabilaires. La moitié d'une taſſe à café de la décoction de l'écorce, & des feuilles dans de l'eau, hâte &

facilite l'accouchement ; auſſi eſt-ce la coutume d'en faire prendre cette doſe aux femmes en travail.

CALETES ; (les) ancien peuple des Gaules, qui habitoit dans le Diocèſe de Rouen.

CALETURE ; nom propre d'une ville forte & d'une rivière de l'île de Ceylan. La forteresſe eſt ſituée au canton appelé *le Champ de la cannelle*, & la rivière à ſes ſources au Pic d'Adam, arroſe la ville de ſon nom, & ſe jète enſuite dans la mer.

CALEVRES ; vieux mot qui ſignifioit autrefois un trompeur, un fourbe.

CALFAT ; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Celui qui calfate un vaiſſeau. *Le Calfat eſt malade.*

CALFAT, ſe dit auſſi de l'ouvrage même que fait le Calfat, ou du radoub d'un navire & qui conſiſte à en boucher les trous, & à l'enduire de poix, de ſuif, de goudron, afin d'empêcher l'eau d'y pénétrer.

CALFAT, ſe dit encore de l'inſtrument qui ſert à calfater un navire.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

CALFATAGE ; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine, qui ſe dit, de l'étoupe enfoncée dans la couture d'un navire.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève,

CALFATÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CALFATER.

CALFATER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Juncturas navis ſtipare.* Terme de marine, qui exprime l'action de boucher les trous, les fentes d'un navire, & de l'enduire de poix, de ſuif, de goudron, afin d'empêcher l'eau d'y pénétrer. *Il faut calfater le vaiſſeau.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

CALFATEUR ; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Celui qui calfate. On le nomme auſſi Calfat.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

CALFATIN ; ſubſtantif maſculin, & terme de marine. Celui qui ſert le Calfateur.

CALFEUTRAGE ; ſubſtantif maſculin. Ouvrage de celui qui calfeutre une porte, une fenêtre, un appartement. *Le calfeutrage eſt-il fini ?*

CALFEUTRÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CALFEUTRER.

CALFEUTRER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Boucher avec du papier, de la peau, du linge, *&c.* les fentes d'une porte, d'une fenêtre, d'une cloiſon, pour empêcher le vent de pénétrer dans une chambre, un appartement. *On a mal calfeutré ces portes.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Remarquez que les temps terminés par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue.

CALGIUN ; nom propre d'une ville d'Egypte, à l'oueſt de Mancunah, dans une contrée déſerte.

CALGUIA ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Arabie Pétrée.

CALI ; nom propre d'une ancienne

ville de la tribu d'Aſer, dont on ignore la ſituation.

CALI, eſt encore le nom d'une ville de l'Amérique méridionale, à quarante lieues de Popayan, ſur la rivière de Cauca.

CALIACA; nom propre d'une petite ville de Turquie, dans la Bulgarie, avec un port ſur la mer noire, environ à trente mille pas de l'embouchure méridionale du Danube.

CALIARI; nom propre de trois Peintres célèbres, dont deux, (Charles & Gabriel) fils de Paul Véroneſe, & l'autre frère de cet illuſtre Artiſte. Leur manière ſemblable à celle de Paul Veroneſe, a ſouvent fait confondre leurs ouvrages avec ceux de cet habile homme. *Voy.* VERONESE.

CALIBRE; ſubſtantif maſculin. La grandeur de l'ouverture du canon de quelque arme à feu que ce ſoit. *Le calibre de ce fuſil eſt trop étroit.*

CALIBRE, ſe dit auſſi de la groſſeur de la balle proportionnée à l'ouverture de l'arme à feu. *Ce boulet n'eſt pas de calibre. Cette balle eſt de calibre.*

CALIBRE, ſe dit, encore dans l'artillerie, de l'inſtrument par le moyen duquel on meſure le diamètre de l'ouverture d'un canon ou d'un mortier.

CALIBRE, ſe dit, en termes d'Architecture, & ſignifie volume, groſſeur, proportion. *Ces corniches ſont du même calibre.*

CALIBRE, ſe dit auſſi, en termes d'Architecture, d'une planche ſur le champ de laquelle on a découpé les différens membres d'architecture qu'on veut exécuter en plâtre aux corniches des plafonds des appartemens, aux entablemens des maiſons, *&c.*

CALIBRE, ſe dit, en termes de Serruriers, d'un morceau de fer préparé ſelon la forme & la figure de la pièce que ces artiſans veulent forger ou limer.

CALIBRE, ſe dit, en termes de Fonteniers, de la grandeur de l'ouverture d'un tuyau.

CALIBRE, ſe dit, en termes d'Horlogers, de la plaque de laiton ou de carton ſur laquelle ſont marquées les grandeurs des roues, & leurs ſituations reſpectives.

CALIBRE, ſe dit, en termes de Marine, d'un modèle fait pour la conſtruction d'un vaiſſeau, & ſur lequel on en détermine les proportions.

CALIBRE, ſe dit figurément & familièrement, de la qualité, de l'état, de la proportion, du rapport d'une perſonne. *Elle n'eſt pas du calibre de ſa ſœur.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

CALIBRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CALIBRER.

CALIBRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme d'Artillerie qui ſe dit de l'action de paſſer des boulets dans le calibre, pour les meſurer.

CALIBRER, ſe dit auſſi, en termes d'Horlogers, de l'action de meſurer & d'égaler les dents des roues & les aîles des pignons.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Remarquez que les temps terminés par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue.

CALICE; ſubſtantif maſculin. *Calix.* Le vaſe ſacré où ſe fait la conſécration du vin dans le Sacrifice de la Meſſe.

On fabriquoit autrefois ces vaſes de toutes ſortes de matières, & même de verre. Ce fut le Pape Zephyrin, ou, ſelon quelques Auteurs, Urbain I qui ordonna qu'ils ne ſeroient faits que d'or ou d'argent. Dans la primitive Egliſe, les calices étoient beaucoup plus grands que ceux dont on ſe ſert aujourd'hui, parce que le peuple communioit ſous les deux eſpèces. Ils avoient deux anſes, par leſquelles le Diacre les retenoit, tandis que les Fidèles, au moyen d'un tuyau ou chalumeau qui y étoit attaché, buvoient le précieux ſang. On a conſervé cet uſage dans quelques Egliſes, entr'autres à l'Abbaye de S. Denis en France, où le Diacre & le ſous-Diacre communient ſous les deux eſpèces avec le Prêtre.

L'Evêque ſeul a le droit de conſacrer les calices: ce droit cependant eſt quelquefois accordé à des Généraux d'Ordre, à des Abbés & autres Prélats du ſecond Ordre.

L'Edit de 1695 ordonne à ceux qui ſont chargés de la viſite des Egliſes Paroiſſiales, de veiller à ce qu'elles ſoient fournies de calices par les Décimateurs, & ſubſidiairement par ceux qui poſſèdent les Dixmes inféodées, ſi les fabriques ne peuvent les fournir.

On dit proverbialement de quelqu'un dont l'habillement eſt orné de galons ou de broderie d'or, qu'*il eſt doré comme un calice.*

On dit auſſi figurément & proverbialement, *avaler le calice*, *boire le calice*; pour dire, ſouffrir malgré ſoi quelque choſe de dur, de fâcheux, d'affligeant.

CALICE, ſe dit encore, en termes de Fleuriſtes & de Botaniſtes, de l'évaſement de l'extrémité des branches ou des queues qui portent les fleurs. Le calice porte & enveloppe en partie les organes de la fructification.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

CALICOULAN; nom propre d'un petit royaume d'Aſie, ſur la côte de Malabar, entre ceux de Porca & de Coulan. Les Hollandois y avoient autrefois un comptoir, & ils en tiroient du poivre.

CALICULA; nom propre. Ptolémée place en Eſpagne, deux anciennes villes de ce nom, l'une au territoire des Turdetains, & l'autre dans l'Eſpagne Tarragonoiſe.

CALICUT; nom propre d'une ville & d'un royaume des Indes, le plus conſidérable de la côte de Malabar, quoiqu'il n'ait que vingt-cinq lieues de longueur, & autant de largeur. La ville eſt ſituée ſur le bord de la mer, au quatre-vingt-treizième degré dix minutes de longitude; & au dixième vingt & une minutes de latitude ſeptentrionale.

La rivière, qui a ſon embouchure dans le port, roule des grains d'un or très-pur: les pauvres du pays gagnent leur vie en amaſſant ce métal, qu'ils ſéparent du ſable, dans lequel il ſe trouve engagé.

On a dans ce pays beaucoup de ris, de poivre, de gingembre, d'aloès, de coton, *&c.* Les arbres y ſont toujours couverts de fleurs & de fruits, & il y règne un printemps perpétuel. Les éléphans, les lions, les ſangliers, les loups, les bœufs, les chèvres, les ſinges & les ſerpens, *&c.* y ſont très-communs.

Il ſe fait à Calicut un commerce conſidérable. Les François, les Anglois, les Hollandois, les Danois y ont des comptoirs: on en tire particulièrement du poivre, des toiles fines,

fines, du ſalpêtre, du ris, des bois odoriférans, pluſieurs ſortes d'épiceries, *&c.*

Les habitans du pays croient un Dieu Créateur du Ciel & de la Terre; mais ils en font un Dieu oiſif, & diſent qu'il a laiſſé au Diable le gouvernement du monde. Leurs mœurs ſont d'ailleurs ſingulières: quand le Roi ſe marie, il paye des Prêtres pour enlever à la Fiancée cette fleur virginale dont les maris ſont ailleurs ſi jaloux. Les Sujets imitant l'exemple du Prince, ſe prêtent leurs femmes ſans façon, & diſent que cela ſert à entretenir l'amitié. Chaque femme a d'un autre côté la liberté d'épouſer ſept maris; & quand elle devient groſſe, l'enfant appartient à celui de ſes maris qu'elle juge à propos de déclarer auteur de la groſſeſſe. Ce ne ſont pas les enfans du Roi qui lui ſuccèdent, mais ceux de ſa ſœur.

CALIFAT; ſubſtantif maſculin. Dignité de Calife. *Voyez* CALIFE.

CALIFE; ſubſtantif maſculin. Titre que portèrent les Souverains, ſucceſſeurs de Mahomet, dans le nouvel Empire qu'il avoit établi. Ces Princes réuniſſoient le pouvoir temporel & ſpirituel.

On diſtingue les grands Califes des Califes particuliers, & l'on diviſe ceux-là en trois Dynaſties: la première comprend ceux qu'on appelle *Rachedis*, parce qu'ils étoient parens ou alliés de Mahomet, tels qu'Abubecre, Omar, *&c.* Leur ſiége principal fut à Medine, où mourut Mahomet.

La ſeconde comprend les Ommiades, qui eurent pour chef Moavie, lequel tranſporta le ſiége de l'empire à Damas en Syrie, où il demeura depuis 661 juſqu'en 749, ſous les quatorze Princes de cette Dynaſtie.

La troiſième eſt celle des Abaſſides, qui transférèrent le ſiége de l'Empire à Bagdad. Cette Dynaſtie, dont Abbas fut le chef, a donné trente-ſept Califes, dont le dernier fut Moſtaaſem, que fit mourir en 1258 Holaglou, chef des Mogols. C'eſt pendant le règne des Abaſſides que commencèrent à s'élever divers Califes particuliers en Eſpagne, en Perſe, en Afrique, *&c.* Il y en a eu en Egypte juſqu'en 1517, temps auquel les Turcs ſubjuguèrent ce pays; mais ces derniers Califes ne jouiſſoient d'aucune autorité temporelle, ils n'avoient plus que la ſpirituelle: les Muftis rempliſſent aujourd'hui leurs fonctions.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

CALIFORNIE; nom propre d'une grande preſqu'île de l'Amérique ſeptentrionale, au nord de la mer du ſud. Les terres y ſont très-fertiles, & l'on y recueille des grains & des fruits de toute eſpèce en abondance. Les cerfs, les lièvres, les lapins, les perdrix, les oies, les canards, les allouettes & pluſieurs autres oiſeaux & animaux inconnus en Europe, s'y trouvent répandus en très-grand nombre. Les eaux y nourriſſent auſſi beaucoup d'excellens poiſſons, & les côtes en ſont fameuſes par la quantité de belles perles qu'on y pêche.

Les Peuples y ſont ſauvages & idolâtres. Ils adorent la Lune, & chaque famille ſe gouverne par ſes propres loix.

CALIFOURCHON; (à) expreſſion adverbiale du ſtyle familier, qui ſe dit pour exprimer qu'on eſt aſſis ſur quelque choſe, jambe deçà, & jambe de-là, comme quand on eſt

à cheval. *Mettez-vous à califourchon ſur ce baluſtre.*

CALIGINEUX; vieux mot qui ſignifioit autrefois obſcur.

CALIGULA; nom propre d'un monſtre né, diſent les Hiſtoriens, pour donner un exemple terrible des crimes dont eſt capable la méchanceté ſoutenue par un pouvoir ſans bornes. Il étoit fils de Germanicus, les délices des Romains, & ſuccéda à l'Empereur Tibère l'an 37 de l'ère chrétienne, à l'âge de vingt-cinq ans.

Il ſignala les premiers jours de ſon règne par différens actes d'humanité, qui firent croire qu'il alloit ramener le ſiècle d'Auguſte, & faire oublier les horreurs du règne de Tibère. Devenu l'idole du Peuple Romain, il vit ſes Sujets plongés dans les plus vives allarmes, à l'occaſion d'une maladie qui lui ſurvint, mais à laquelle il n'échappa que pour le malheur de ſon ſiècle: car à peine fut-il rétabli, qu'il s'occupa à répandre le ſang d'une foule de victimes innocentes, qui avoient fait les vœux les plus ſincères pour ſa guériſon. Les viols, l'inceſte, les concuſſions, lui devinrent auſſi familiers que les aſſaſſinats. Et cependant cet étrange tyran n'avoit pas honte de ſe qualifier de père de la patrie. Il alla plus loin: il ſe fit adorer comme un Dieu, & ſe décoroit ſucceſſivement des attributs de Jupiter, de Neptune, d'Apollon & de Mercure: tantôt il s'armoit de la foudre, comme le premier; quelquefois il portoit un trident, comme le ſecond; ou une lyre, comme Apollon; ou un caducée, comme Mercure. Pour achever de peindre ce monſtre odieux, & les ravages dont il fut capable, il ſuffira de dire qu'il déſiroit que le Peuple Romain n'eût qu'une tête, afin qu'il pût l'anéantir. Chéréas, Capitaine de ſes Gardes, arrêta le cours de ſes violences & de ſa barbarie, en lui donnant la mort l'an 41 de l'ère chrétienne, après un règne d'environ quatre années.

CÂLIN; ſubſtantif maſculin. Niais & indolent. *Ne faites donc pas le câlin.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

CALIN; ſubſtantif maſculin. Sorte de métal compoſé d'étain & de plomb, dont la préparation & l'uſage viennent des Chinois, qui en font divers uſtenſiles, & qui en couvrent leurs maiſons. On en fabrique auſſi des eſpèces.

CALINDOÉA; nom propre de deux anciennes Villes, dont parle Ptolémée, qui en place une en Macédoine, dans la Mygdonie, & l'autre dans l'Inde, en-deçà du Gange.

CÂLINER; (ſe) verbe pronominal réfléchi de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Reſter dans l'inaction, dans l'indolence. *Ce n'eſt pas en ſe câlinant qu'il terminera cette affaire.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

CALINGUE. *Voyez* Carlingue.

CALIORNE; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Gros cordage paſſé dans des moufles à trois poulies, & qui ſert à enlever de gros & peſans fardeaux.

CALIPO; nom propre d'une petite ville d'Aſie, avec un port dans la Natolie, à l'embouchure de la ri-

vière de Cali dans la mer Noire. Elle appartient au Grand-Seigneur.

CALIPPIQUE ; (période) c'eſt, en chronologie, une période de ſoixante-ſeize ans, après laquelle les nouvelles & pleines lunes moyennes revenoient au même jour de l'année ſolaire. Cette période fut ainſi appelée de Calippus, qui l'inventa pour réformer le cycle de dix-neuf ans, que Méton avoit imaginé cent ans auparavant. Mais cette période ne fut pas exacte pour cela, puiſque dans le cours de deux cent vingt-cinq ans, elle faiſoit retarder d'un jour les nouvelles & pleines lunes : erreur fondée ſur ce que Calippus donnoit à l'année ſolaire trois cent ſoixante-cinq jours ſix heures, tandis qu'il auroit dû lui donner onze minutes de moins.

CALIPPUS ; nom propre d'un Mathématicien Grec, Inventeur de la Période Calippique. Il floriſſoit 330 ans avant l'ère chrétienne. *Voyez* CALIPPIQUE.

Il y a eu pluſieurs autres Calippus, entr'autres celui qui uſurpa le ſouverain pouvoir à Syracuſe, après avoir fait aſſaſſiner Dion, qui en étoit revêtu, 354 ans avant l'ère chrétienne.

CALISIA ; nom propre d'une ancienne ville, que Ptolémée place dans la Germanie.

CALIVALY ; vieux mot qui ſignifioit autrefois charivari.

CALIUR ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

CALIX ; nom propre d'un bourg de Suède, ſur le golfe de Bothnie.

CALIXTE ; nom propre de trois Papes, de deux Patriarches, d'un Anti-Pape, & d'un Luthérien, Auteur d'une Secte de Calixtins. *Voyez* ce mot.

CALIXTINS ; (les) on a ainſi appelé certains Sectaires qui s'élevèrent en Bohême, dans le 15ᵉ ſiècle. Leur chef étoit un nommé Jacques de Miſe, autrement Jacobel, Curé de la Paroiſſe de S. Michel à Prague, qui prétendoit établir l'uſage du calice, comme néceſſaire dans le Sacrement de l'Euchariſtie. Il fut condamné au Concile de Conſtance. Roqueſane, ſon Diſciple, ſe mit à la tête de la Secte ; & par animoſité contre le Pape, qui lui avoit refuſé l'Archevêché de Prague, il engagea ſes Sectateurs à ne point ſe ſoumettre au *Compactatum*, par lequel le Concile de Bâle leur accordoit la coupe, à certaines conditions.

CALIXTINS, ſe dit encore de certains Luthériens mitigés, qui ſuivent les ſentimens de Georges Calixte ſur la grace, & le libre arbitre. Ce fameux Sectaire ſoutenoit qu'il y avoit dans tous les hommes un certain pouvoir d'entendement & de volonté ; avec un tel degré de connoiſſances naturelles, qu'il ſuffiſoit d'en faire un bon uſage pour être ſauvé ; parce qu'alors Dieu donnoit tous les moyens néceſſaires pour arriver à la perfection où la révélation nous conduit. Cette doctrine, oppoſée à celle de Saint Auguſtin, a fait regarder ſes Diſciples comme des Sémi-Pélagiens.

CALKA ; nom propre d'un Royaume d'Aſie, dans la Tartarie. Il a la Sibérie & le Royaume d'Eluth à l'oueſt ; les Dapuri au nord ; la Tartarie orientale à l'eſt, & l'occidentale au ſud. C'eſt l'ancienne patrie des Tartares, qui fondèrent aux Indes l'Empire du Mogol.

CALLABAS ; nom propre d'un bourg conſidérable des Indes, ſitué ſur la

route de Surate à Agra, à ſix lieues de Chadolki-Sera. C'étoit autrefois la réſidence d'un Raja, vaſſal du Mogol, qui déſoloit les Caravannes & les Négocians par ſes vexations. Mais l'Empereur Aurengzeb ſignala ſon avènement au Trône par le ſupplice de ce Raja, à qui il fit trancher la tête, de même qu'à un grand nombre de ſes complices.

CALLAF; ſubſtantif maſculin. Eſpèce d'arbriſſeau fort bas, dont le bois eſt uni, la feuille ſemblable à celle du ceriſier, dentelée par les bords, & placée à l'extrémité des branches, qui ſont droites, jaunes & ſans nœuds. Les fleurs, qui précèdent les feuilles en grand nombre, ſont diſpoſées à égale diſtance les unes des autres : ce ſont de petits globes oblongs, coronoux, jaunes, & d'une agréable odeur. On en prépare la meilleure de toutes les eaux pour fortifier. L'odeur qu'elle répand eſt ſi pénétrante, qu'elle ſuffit pour diſſiper la défaillance. Les Maures en font uſage, tant intérieurement qu'extérieurement, dans les fièvres ardentes & peſtilentielles. Elle humecte & rafraîchit. On tire encore des fleurs, une huile dont on ſe ſert en pluſieurs circonſtances.

CALLAIS; ſubſtantif maſculin. Pierre qui imite le ſaphir; mais ſa couleur eſt plus claire, & reſſemble à celle de l'eau de mer. On la trouve dans les rochers eſcarpés & couverts de glace. Boot croit que c'eſt l'aigue marine des Modernes, & de Laët prétend que c'eſt la Turquoiſe.

CALLAO; nom propre d'un port conſidérable de l'Amérique méridionale, au Pérou, à deux lieues de Lima, ſur le bord de la mer. C'étoit proprement le port de Lima, qu'un tremblement de terre détruiſit en 1746. *Voyez* LIMA.

CALLATE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une rue qui va en baiſſant.

CALLÉADA; nom propre d'une petite ville des Indes, dans les Etats du Mogol, ſur la rivière de Septa, à une lieue d'Ugen.

CALLÉE; (cuirs de) on déſigne ainſi dans le commerce, d'excellens cuirs de Barbarie, qui ſe vendent à Bonne. Les Tagrains & les Andalous y mettent la rareté, par le prix qu'ils en donnent, & par la grande conſommation qu'ils en font.

CALLEN; nom propre d'une ville d'Irlande, dans la Province de Leinſter, au Comté de Kilkenni, à ſix milles de Keles. Elle a des Députés au Parlement.

Il y a auſſi dans cette contrée une rivière du même nom, qui a ſa ſource auprès de Cashel, & ſon embouchure dans la rivière de Neuvre, auprès de Thomaſtowne.

CALLET; nom propre d'une ancienne ville de la Bétique, dont on ignore la poſition.

CALLEUX, EUSE; *colloſus, a, um.* Terme de Chirurgie. Où *il y a des cals*, des durerés. On dit des bords d'une plaie, d'une fiſtule, d'un ulcère, *qu'ils ſont calleux*, quand ils ſont durs.

CORPS CALLEUX, ſe dit, en termes d'Anatomie, de la partie qui couvre les deux ventricules du cerveau. Elle eſt enfoncée au-deſſous de toutes les circonvolutions du cerveau, & elle eſt formée par l'union des fibres médullaires de chaque côté.

CALLIANS; nom propre d'une ville de France, en Provence, à quatre lieues, nord-eſt, de Draguignan.

CALLIAR ; nom propre d'une petite ville des Indes, au Royaume de Viſapour, à ſept lieues d'Iſſelampour.

CALLICARIS ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

CALLIGRAPHE ; ſubſtantif maſculin. On déſignoit autrefois ſous ce nom une eſpèce de Clerc ou d'Ecrivain Copiſte, qui mettoit au net ce qu'un Notaire avoit écrit en notes ou en abréviations.

CALLIMAQUE ; nom propre d'un fameux Capitaine, qui commanda l'armée des Athéniens à la bataille de Marathon. On a dit qu'après la bataille, on le trouva percé de flèches, & cependant debout. Cette dernière fable étoit aſſez inutile dans ſon hiſtoire.

Il y a eu pluſieurs autres hommes célèbres du même nom, entr'autres cet Architecte de Corinthe, qui, le premier, orna les colonnes de feuilles d'acanthe ; d'où il eſt regardé comme l'Inventeur de l'ordre Corinthien. Il floriſſoit vers l'an 540 avant l'ère chrétienne. On doit auſſi diſtinguer ce Callimaque de Cyrène, que Quintilien regardoit comme le Poëte Grec qui eût le mieux réuſſi dans le genre de l'Élégie. Il floriſſoit vers l'an 280 avant l'ère chrétienne. Il nous reſte quelques Hymnes & Epigrammes de ſa compoſition, dans leſquelles on remarque beaucoup d'élégance & de délicateſſe. Callimaque joignoit à ſa qualité de Poëte du premier rang, celles d'habile Critique & de ſavant Grammairien.

CALLINIQUE ; nom propre de l'Inventeur du feu Grégeois. Il étoit d'Héliopolis, en Syrie, & floriſſoit vers l'an 670.

CALLIONYME. *Voyez* RASPECON.

CALLIOPE ; nom propre d'une des neuf Muſes, ainſi appelée à cauſe de la douceur de ſa voix. Elle préſidoit à l'éloquence, & inſpiroit les Poëtes héroïques. Elle eut de Jupiter, les Corybantes ; les Syrènes, d'Achélous, & fut en outre la mère d'Orphée. On la repréſente ayant le bras gauche orné de guirlandes, & tenant en main un rouleau de parchemin, qui déſigne le Poëme épique.

CALLIOPE, eſt auſſi le nom d'une ancienne ville des Parthes, dont parle Etienne le Géographe.

CALLIPOLIS ; Etienne le Géographe place une ancienne ville de ce nom en Sicile ; une autre dans la Carie, & une troiſième dans l'Etolie.

Cédrène & Curopalate placent encore une ville du même nom en Aſie, vers l'Arménie & la Galatie.

CALLIRHOÉ ; terme de Mythologie, & nom propre de pluſieurs filles ou nymphes célèbrées dans les Ecrits des Anciens.

L'une, Princeſſe du Sang Royal de Calydon, fut éperdument aimée de Coréſus, Prêtre de Bacchus : mais comme elle en dédaigna les vœux, il s'adreſſa au Dieu qu'il ſervoit, pour être vengé de l'indifférence ou du mépris de la Princeſſe : Bacchus frappa auſſitôt les Calydoniens d'une ivreſſe approchante de la fureur. L'Oracle conſulté ſur les moyens de faire ceſſer ce fléau, il répondit qu'il falloit que Callirhoé fût immolée par la main de Coréſus, ou quelqu'autre perſonne qui ſe dévoueroit pour elle. La Princeſſe eſt ornée comme une victime, & on la conduit à l'Autel pour ſatisfaire à l'Oracle : mais l'amoureux Prêtre tourna contre lui-même le couteau ſa-

cré, & voulut ainſi ſauver ſa Maîtreſſe, qui, touchée alors de regret, d'amour & de pitié, alla, pour appaiſer les mânes de ſon Amant, ſe donner la mort près d'une fontaine de l'Attique, que depuis on appela *Callirhoé*, du nom de cette malheureuſe Princeſſe.

Une ſeconde *Callirhoé*, fut fille du fleuve Scamandre; & épouſa Tros, Roi de Dardanie, dont elle eut trois fils, qui furent Ilus, du nom duquel la ville de Troye eſt quelquefois appelée *Ilion*; Ganimède enlevé par Jupiter, & Aſſaraque, père de Capis & ayeul d'Anchiſe.

Une troiſième *Callirhoé*, fille du fleuve Achélous, épouſa Alcméon, le mari d'Alphéſibée. *Voyez* ACARNAS, ALCMÉON & ALPHÈSIBÉE.

Une quatrième *Callirhoé*, fut fille de Lycus, Tyran de Libie, & femme de Diomède, qu'elle ſauva des embûches que Lycus avoit dreſſées pour le faire périr. Ce Diomède ayant dans la ſuite abandonné cette Princeſſe, elle ſe pendit de déſeſpoir.

Enfin une cinquième *Callirhoé*, fille de l'Océan, épouſa Chryſaor, dont elle eut le fameux géant Géryon.

CALLISTÉIES; (les) terme de Mythologie, qui ſe dit de certaines Fêtes inſtituées dans l'île de Lesbos en l'honneur de Vénus, & dans la célébration deſquelles les femmes ſe diſputoient le prix de la beauté.

Ces Fêtes ſe célèbroient auſſi dans l'Elide; mais le prix ſe diſtribuoit à l'homme le mieux fait.

CALLISTO; terme de Mythologie, & nom propre d'une Nymphe de Diane, fille de Lycaon, Roi d'Arcadie. S'étant laiſſé ſéduire par Jupiter, & n'ayant pu cacher ſa groſſeſſe, Diane la chaſſa de ſa Cour; & Junon, ennemie implacable des Maîtreſſes de ſon mari, la changea en Ourſe, qui depuis fut placée parmi les Conſtellations, ſous le nom de *la grande Ourſe*.

CALISTRATE; nom propre d'un fameux Orateur d'Athènes, dont l'éloquence & la gloire excitèrent l'émulation de Démoſthènes, au point qu'il quitta l'école de Platon pour devenir diſciple de cet Orateur.

CALLISTRATIE; Ptolémée place une ancienne ville de ce nom dans la Galatie.

CALLITRICHE; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à certains ſinges à longue queue, remarquables par la beauté des couleurs de leur poil. Ils ſont d'un beau vert ſur le corps, d'un beau blanc ſur la gorge & le ventre, & ils ont la face d'un beau noir. Ils ſont longs d'environ quinze pouces, marchent à quatre pieds; & la femelle eſt ſujette à l'écoulement périodique.

Les Callitriches ou ſinges verts, ſe trouvent en Mauritanie, dans les terres de l'ancienne Carthage, au Sénégal & aux îles du Cap-Vert. Adanſon rapporte que les environs des bois de Podor, le long du fleuve Niger, ſont remplis de ſinges verts: « je n'apperçus ces ſinges, » dit cet Auteur, que par les branches qu'ils caſſoient au haut des » arbres, d'où elles tomboient ſur » moi: car ils étoient d'ailleurs fort » ſilentieux & ſi legers dans leurs » gambades, qu'il eût été difficile » de les entendre; je n'allai pas » plus loin, & j'en tuai d'abord » un, deux & même trois, ſans » que les autres paruſſent effrayés; » cependant lorſque la plûpart ſe

» ſentirent bleſſés, ils commencè-
» rent à ſe mettre à l'abri; les uns
» en ſe cachant derrière les groſſes
» branches, les autres en deſcen-
» dant à terre; d'autres enfin, &
» c'étoit le plus grand nombre, s'é-
» lançoient de la pointe d'un arbre
» ſur la cime d'un autre.... Pen-
» dant ce petit manège, je conti-
» nuois toujours à tirer deſſus, &
» j'en tuai juſqu'au nombre de
» vingt-trois en moins d'une heure,
» & dans une eſpace de vingt toi-
» ſes, ſans qu'aucun d'eux eut
» jeté un ſeul cri; quoiqu'ils ſe
» fuſſent pluſieurs fois raſſemblés
» par compagnie en fourcillant,
» grinçant des dents & faiſant mine
» de vouloir m'attaquer.

CALLOO; nom propre d'un fort des Pays-Bas, ſur les bords de l'Eſcaut, au-deſſus d'Anvers. Il eſt remarquable par la victoire qu'y remportèrent, en 1638, les Eſpagnols ſur les Hollandois, commandés par le Comte Guillaume de Naſſau. Le fils de ce Prince fut tué dans l'action.

CALLORHYNCUS; ſubſtantif maſculin. Genre de poiſſon ſans écailles & à nâgeoires cartilagineuſes, dont parle Gronovius. Il a le corps oblong, la tête liſſe & membraneuſe, avec une bouche étroite, béante & garnie de petites dents. Sa couleur eſt dorée ſur les côtés, mais argentine ſur le dos.

CALLOSITÉ; ſubſtantif féminin. *Callum.* Chair ſolide & sèche qui couvre les bords & les parois des anciennes plaies & des vieux ulcères négligés ou mal traités.

Il s'engendre auſſi des calloſités aux mains & aux pieds, ſans qu'il y ait eu aucune plaie.

CALLOSITÉ, ſe dit, en termes de Jardinage, d'une matière calleuſe qui ſe forme à la jointure ou à la repriſe des pouſſes d'une jeune branche, ou aux inſertions des racines.

CALLYNTERIES; adjectif féminin pluriel, ſubſtantivement pris, & terme de Mythologie, qui déſigne certaines fêtes que célébroient les Athéniens; mais on ignore quels en étoient l'objet & les cérémonies.

CALMANDE; ſubſtantif féminin. Etoffe de laine luſtrée d'un côté comme le ſatin. Elle ſe fabrique particulièrement en Flandre, & il en paſſe beaucoup chez l'étranger, ſur-tout en Eſpagne. La longueur ni la largeur de la pièce ne ſont pas déterminées.

Les calmandes fabriquées à Lille payent en France pour droits d'entrée dans les cinq groſſes Fermes, trois livres par pièce de dix aunes, ſuivant la déciſion du 30 Septembre 1714.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

CALMANT; ſubſtantif maſculin, & terme de Médecine. Il ſe dit de tout médicament préparé pour calmer les douleurs. *On vient de lui donner un calmant.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

CALMAR; ſubſtantif maſculin. Sorte de poiſſon volant, qui a la tête entre les pieds & le ventre. Il eſt du genre des animaux mous, & reſſemble beaucoup à la ſéche & au polipe. Il a, comme ces animaux, un réſervoir rempli d'une liqueur noire comme de l'encre, d'où lui eſt venu

ſon nom. On voit beaucoup de ces poiſſons ſur les côtes de Portugal. Les Romains faiſoient un cas particulier de ceux qui ſe péchoient dans le golfe d'Ambracie.

CALMAR, eſt auſſi un vieux mot qui s'eſt dit d'un étui à mettre des plumes à écrire.

CALMAR; nom propre d'une ville forte de Suède, dans la Province de Smaland, ſur la mer Baltique, vis-à-vis de l'île d'Oéland. Elle eſt fameuſe par l'acte qui y fut paſſé en 1393 pour unir les trois couronnes de Suède, Norwège & Dannemarck, ſous la Reine Marguerite, la même que l'on a appelée *la Sémiramis du Nord*. Cette ville fut depuis priſe & ravagée pluſieurs fois après la diviſion des Couronnes que l'acte de Calmar avoit unies.

CALMAR-SUND; nom propre d'un détroit de la mer Baltique, ſur lequel la ville de Calmar eſt ſituée.

CALME; adjectif des deux genres. *Tranquillus, a; um.* Tranquille, qui n'eſt pas agité. *L'air étoit calme.*

On dit d'une perſonne malade, qu'*elle eſt calme*; pour dire, qu'elle ne reſſent aucune douleur & qu'elle n'eſt point agitée.

On dit auſſi, dans le ſens figuré, *un eſprit calme, une vie calme*; pour dire, un eſprit tranquille, une vie douce, tranquille.

CALME, s'emploie ſubſtantivement, & ſignifie bonace, ceſſation entière du vent. *A peine furent-ils ſortis du port, que le calme commença.*

On dit ſur mer, *calme tout plat*; pour dire, que le vent ne ſouffle aucunement.

On dit auſſi, *être pris du calme*; pour dire, être ſans vent de façon à ne pouvoir plus gouverner.

CALME, ſe dit auſſi ſubſtantivement dans le ſens figuré, & ſignifie, tranquillité. *Elle paſſe ſes jours dans le calme.*

Voyez PAIX, pour les différences relatives qui en diſtinguent CALME, &c.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas, *une calme mer*, mais *une mer calme.*

CALMÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CALMER.

CALMER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Placare.* Appaiſer, tranquilliſer, rendre calme. *Neptune calma les flots.*

CALMER, ſe dit auſſi, dans le ſens figuré, & ſignifie de même, rendre calme, appaiſer, adoucir, modérer. *Le temps calme les paſſions. On tâche de calmer ſes tranſports.*

CALMER, eſt auſſi pronominal réfléchi au propre & au figuré, & ſignifie devenir calme. *Exemples.* Au propre; *la mer ſe calma.*

Au figuré: *ſa douleur & ſon amour ne ſe calmeront pas.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

CALMET; (Dom Auguſtin) nom propre d'un ſavant Abbé de Senones, né en 1672, & mort en 1757. Il a compoſé un grand nombre d'ouvrages utiles & remplis d'érudition; mais on voudroit plus de goût & plus de préciſion dans ſon ſtyle.

CALMI; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom, dans le Commerce,

à certaines toiles peintes qui ſe fabriquent aux Indes orientales, dans les Etats du Grand Mogol.

CALMINER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois crepir, couvrir d'un enduit.

CALMOUCKS ; (les) peuples d'Aſie, dans la grande Tartarie, entre le Mongul & le Wolga. Ils ſont diſtribués en pluſieurs hordes particulières, commandées chacune par un Kan, dont le principal fait ſa réſidence à Samarcand. Les Calmoucks n'ont aucune habitation fixe : ils campent continuellement ſous des tentes, en conduiſant leurs troupeaux de pâturages en pâturages. La Ruſſie entretient ordinairement à ſa ſolde ſix mille hommes de cette nation.

CALNE ; nom propre d'un bourg d'Angleterre, ſitué à huit lieues de Salisburi. Il a des députés au Parlement.

CALNE, eſt encore le nom d'une ancienne ville d'Angleterre, au Comté de Kent, où ſe tint en 977, un Concile ſous le règne d'Edouard II. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village.

CALNIDE ; nom propre d'une ville de France, en Perigord, ſur la Dordogne, à cinq lieues & demie, ſud-ſud-eſt, de Périgueux.

CALOBE ; vieille expreſſion qui déſignoit autrefois une ſorte de vêtement ſans manches.

CALOMEL ; ſubſtantif maſculin, & terme de Pharmacie, qui ſe dit du mercure doux ſublimé quatre ou cinq fois.

CALOMNIATEUR ; ſubſtantif maſculin. *Calumniator.* Celui qui calomnie.

La Loi des douze Tables prononçoit, chez les Romains, la peine du Talion contre tout calomniateur qui imputoit un crime à un innocent.

La Loi Remmia voulut dans la ſuite, qu'on imprimât avec un fer chaud la lettre *K* ſur le front des calomniateurs. L'Empereur Conſtantin abrogea cette Juriſprudence ; & depuis ce Prince, les peines auxquelles on a condamné ce genre d'hommes infames, ont été arbitraires & relatives à la qualité du fait & des circonſtances : au reſte, ils ont été & ſeront toujours en horreur & en exécration dans l'eſprit des honnêtes gens.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne, & la cinquième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

CALOMNIATRICE ; ſubſtantif féminin. *Calumniatrix.* Celle qui calomnie. *Voyez* CALOMNIATEUR.

CALOMNIE ; ſubſtantif féminin. *Calumnia.* Menſonge odieux ou fauſſe imputation qui bleſſe l'honneur & la réputation.

Vous vous formerez une juſte idée de la calomnie, en méditant la compoſition du fameux tableau qu'en fit Apelles à Ephèſe, quand il fut échappé au ſupplice dont il faillit d'être la victime, pour avoir été fauſſement & calomnieuſement accuſé d'une conſpiration contre Ptolémée, Roi d'Egypte.

Ce grand Peintre, le plus célèbre de l'antiquité, avoit placé ſur la droite du tableau, la crédulité aux longues oreilles, tendant les mains à la calomnie qui s'avançoit : l'ignorance, ſous la figure d'une femme aveugle, étoit auprès de la crédulité ; de même que le ſoupçon repréſenté par un homme agité d'une inquiétude ſecrette, & s'applaudiſſant tacitement de quelque décou-

verte. La calomnie, ſous la figure d'une belle femme, mais au regard terrible & enflammé, occupoit le milieu du tableau, ſecouant de la main gauche un flambeau allumé, & traînant de la droite, par les cheveux, l'innocence repréſentée par un enfant qui levoit les mains au ciel & ſembloit prendre les dieux à témoin : l'envie aux yeux perçans & au viſage pâle & maigre précédoit la calomnie, & elle étoit ſuivie de l'embûche & de la flatterie : on voyoit dans l'éloignement, la vérité qui s'avançoit lentement ſur les pas de la calomnie, & qui conduiſoit le repentir en habit lugubre, ayant les yeux baignés de larmes & le viſage couvert de honte. Quelle force & quel génie dans cette allégorie !

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

CALOMNIÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CALOMNIER.

CALOMNIER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Attaquer, bleſſer l'honneur & la réputation de quelque perſonne par des menſonges ou imputations fauſſes & imaginées. *On le condamna aux galères pour avoir calomnié ce Magiſtrat.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe & la rend longue.

CALOMNIEUSEMENT ; adverbe. *Calumniosè*. D'une manière calomnieuſe, avec calomnie. *Il fut accuſé calomnieuſement d'être auteur de ce vol.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième très-brève, & la ſixième moyenne.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, le pénultième *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *kalomnieuzemant*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CALOMNIEUX, EUSE ; adjectif. *Calumnioſus, a, um*. Qui renferme des calomnies. *Il préſenta une requête calomnieuſe.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un calomnieux libelle*, mais *un libelle calomnieux*.

CALONE ; nom propre d'une petite rivière de France, en Normandie : elle a ſa ſource à une demi-lieue de Thiberville, & ſon embouchure dans la Touque, au-deſſous de Pont-l'Evêque, après un cours d'environ ſix lieues.

CALONIO ; nom propre d'une petite île d'Aſie, ſur la mer de Marmara, vers la côte de la Natolie.

CALOPINA€O ; nom propre d'une rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure. Elle arroſe Sainte-Agathe & ſe perd dans le Phare de Meſſine, au midi de Reggio.

CALORE ; nom propre d'une rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure. Elle a ſa ſource dans l'Apennin, auprès de Bagnolo, & ſon embouchure

dans le Sabato, au-deſſous de Benevent.

CALOT; (Jacques) nom propre d'un Graveur célèbre, né à Nanci en 1593. Louis XIII l'ayant appelé à Paris pour lui faire graver les ſièges de la Rochelle & de l'île de Rhé, & voulant enſuite lui faire graver la conquête de Nanci, dont ce Monarque venoit de ſe rendre maître, Calot, ſujet auſſi fidèle à ſon Prince, qu'habile artiſte, ſupplia le Roi de l'en diſpenſer. Un courtiſan, qui auroit loué la généroſité du Lorrain, s'il eût été autre choſe que courtiſan, prit la parole pour menacer Calot; mais celui-ci répondit qu'il ſe couperoit plutôt le pouce que de faire la moindre choſe contre ſon Prince ou ſa patrie. Louis n'imita pas le courtiſan; il admira les ſentimens de l'artiſte, & voulut ſe l'attacher par une penſion de trois mille livres que Calot crut ne devoir pas accepter.

Calot gravoit dans le groteſque. La plus grande partie de ſes ouvrages eſt à l'eau forte. Il a eu le talent de rendre les plus petites choſes intéreſſantes, par la facilité du travail, l'expreſſion des figures, le choix & la diſtribution des ſujets. On eſtime particulièrement ſes foires, ſes ſupplices, ſa grande & ſa petite paſſion, ſes misères de la guerre, ſon éventail, ſon parterre, & ſa grande rue de Nanci. L'eſprit & la fineſſe de ſa pointe, le feu & les richeſſes de ſon génie, & la variété de ſes groupes, l'ont immortaliſé, & plairont à jamais aux amateurs. Il mourut en 1635.

CALOTTE; ſubſtantif féminin. *Pileolus.* Eſpèce de petit bonnet de cuir, de laine, ou d'autre matière, qui ne couvre ordinairement que le haut de la tête. *Il eſt dans l'uſage de porter une calotte.*

La calotte qu'on porta d'abord par néceſſité, eſt devenue un ornement de tête pour les Eccléſiaſtiques. Le Cardinal de Richelieu eſt le premier qui l'ait porté en France. Il n'y a que les Cardinaux qui puiſſent la porter rouge.

On dit, que *le Pape a donné la calotte à quelqu'un*; pour dire, qu'il l'a créé Cardinal.

CALOTTE A OREILLES, ſe dit d'une grande calotte qui ſert à couvrir les oreilles.

CALOTTE, ſe dit, en termes d'Architecture, d'une cavité ronde, en forme de bonnet, imaginée pour diminuer l'élévation d'une chapelle, d'un alcove, *&c.* relativement à leur largeur.

CALOTTE, ſe dit, en termes de Fourbiſſeurs, de cette partie de la garde d'une épée, ſur laquelle on applique le bouton au-deſſus du pommeau.

CALOTTE, ſe dit, en termes de Fondeurs de petit plomb, des formes de chapeau où ces artiſans mettent le plomb quand il eſt ſéparé de ſa branche.

CALOTTE, ſe dit, en termes de Boutonniers, de cette pièce d'or, d'argent, de cuivre, *&c.* qui forme la couverture d'un bouton.

CALOTTE, ſe dit, en termes d'Horlogers, d'une eſpèce de couvercle qui s'ajuſte ſur le mouvement d'une montre, afin que la pouſſière ne puiſſe y pénétrer.

CALOTTE CÉPHALIQUE, ſe dit, en termes de Médecine, d'un ſachet rempli de médicamens céphaliques, qu'on appliquoit autrefois ſur la tête dans les douleurs violentes qu'on reſſentoit à cette partie. Ce remède n'eſt plus uſité aujourd'hui.

Les deux premières ſyllabes ſont

brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *kalote*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CALOTTIER; ſubſtantif maſculin. On appelle à Paris maître calottier, celui qui a droit de faire & vendre des calottes.

CALOYER; ſubſtantif maſculin. Moine Grec de l'ordre de S. Baſile. Les Caloyers habitent particulièrement le mont Athos, & différentes îles de l'Archipel. Ils menent une vie très auſtère. Jamais ils ne mangent de viande, & obſervent quatre carêmes très-rudes, dont ils paſſent la plûpart des nuits dans les prières & dans les larmes. Ils deſſervent toutes les Egliſes d'Orient, & obſervent ſcrupuleuſement leur premier inſtitut.

Les Turcs qualifient quelquefois leurs Dervis de Caloyers.

CALOYERES; (les) Religieuſes Grèques de l'ordre de S. Baſile. On en diſtingue de deux ſortes: les unes ſont cloîtrées & gouvernées par une Abbeſſe ou Supérieure; elles font vœu de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance.

Les autres ſont, pour la plûpart, des veuves qui vivent dans leurs maiſons, & qui ne font aucun vœu. Elles déclarent ſeulement qu'elles ne veulent plus ſe marier, & ſe couvrent la tête d'un voile noir.

Les unes & les autres jouiſſent, à la faveur de l'habit religieux, de la liberté d'aller où elles jugent à propos.

CALPÉ; nom propre d'une haute montagne d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur le détroit de Gibraltar. C'eſt une des colonnes d'Hercules.

CALPENTIN; nom propre d'une île d'Aſie, ſur la côte occidentale de Ceylan, avec un fort du même nom, qui appartient aux Hollandois.

CALPIN; nom propre d'un lac d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, au duché de Meckelbourg, près de Waren. Il abonde en poiſſon.

CALPRENEDE; (Gautier de la) Nom propre d'un Gentilhomme ordinaire du Roi, né à Cahors, vers l'an 1612, & mort en 1663. Il écrivit de longs romans, & pluſieurs pièces de théâtre dont on ne ſe ſouvient plus. Il faut cependant excepter ſa tragédie de Mithridate, dont une anecdote aſſez plaiſante a conſervé la mémoire: on la repréſentoit le jour des Rois. Mithridate, perſonnage principal, parut ſur la ſcène avec une coupe empoiſonnée; mais quand il voulut avaler le poiſon, un plaiſant du parterre s'aviſa de crier, *le Roi boit, le Roi boit*, & fit tomber la pièce qui, ſans cela, ne ſe ſeroit ſans doute pas mieux ſoutenue que Rhadamante, Edouard, le Comte d'Eſſex, *&c.* autres pièces du même Auteur qui n'ont eu aucun ſuccès.

CALPURNIANA; nom propre d'une acienne ville d'Eſpagne, dans la Bétique. Antonin la place à 25 mille pas de Cordoue.

CALQUAS; vieux mot qui ſignifioit autrefois carquois.

CALQUE; ſubſtantif maſculin. Trait leger d'un deſſein qui a été calqué.

CALQUE, s'eſt dit auſſi du poids de la dixième partie d'une obole.

CALQUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CALQUER.

CALQUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Copier un deſſein trait pour trait, le contre-

tirer, en paſſant une pointe ſur les traits, afin qu'ils s'impriment ſur un papier, une toile, une planche de cuivre, &c. qu'on a préparés pour cet effet. *Je vais calquer ce payſage.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *kalker*, Voyez ORTHOGRAPHE.

CALQUERON; ſubſtantif maſculin. Sorte de liteau qui fait partie du métier des étoffes en ſoie, & qui ſert à attacher les cordes par le moyen deſquelles on fait jouer les liſſes.

CALQUIER; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom dans le commerce à certains ſatins & taffetas des Indes Orientales.

CALSERY; nom propre d'une ville d'Aſie, au Royaume de Jamba, dans l'Empire du Grand-Mogol.

CALTRE, vieux mot qui ſignifioit autrefois draperie.

CALUACLA; Pline & Ptolémée placent une ancienne ville de ce nom en Eſpagne, dans le territoire de Séville.

CALVAGUETE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſervice militaire à cheval.

CALVAIRE; nom propre d'une petite montagne ſituée hors de Jéruſalem du côté du Nord, où l'on exécutoit les criminels, & où JESUS-CHRIST ſouffrit la mort ſur une Croix pour le ſalut des hommes.

CALVAIRE, ſe dit ſubſtantivement d'une élévation où l'on a planté une Croix en mémoire de la Paſſion du Sauveur ſur la montagne du Calvaire.

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME DU CALVAIRE, ſe dit d'un ordre de Religieuſes Bénédictines fondées à Poitiers par Antoinette d'Orléans, de la Maiſon de Longueville. En 1617, le Pape Paul V, & le Roi Louis XIII, confirmèrent cet Ordre; & le 24 Octobre de la même année, la Princeſſe prit poſſeſſion du Couvent nouvellement bâti à Poitiers, avec vingt-quatre Religieuſes qu'elle avoit tirées de la Maiſon d'Encloître, Ordre de Fontevraud. Le but de l'Inſtitut de cet Ordre eſt d'honorer le Myſtère de la compaſſion de la Sainte Vierge aux douleurs de Jeſus-Chriſt ſon Fils. Jour & nuit il y a deux Religieuſes en adoration au pied de la Croix. Cet Ordre s'eſt répandu en France. Marie de Medicis fit venir de ces Religieuſes à Paris en 1620, & les établit près du Luxembourg. Elles ont encore une maiſon au Marais, qui eſt la réſidence de la Générale de tout l'Ordre.

CALVARDINE; vieux mot qui ſignifioit autrefois perruque.

CALVART; (Denis) nom propre d'un fameux Peintre, né à Anvers en 1552, & mort à Bologne en 1619. On admire dans ſes Ouvrages, la belle diſpoſition des Groupes, une magnifique Ordonnance, des idées d'une noble ſimplicité, des figures animées, un bon ton de couleur, & une touche élégante & gracieuſe. Il ouvrit à Bologne une Ecole, d'où ſont ſortis le Guide, l'Albane, le Dominiquin, &c. Ses principaux Ouvrages ſont à Bologne, à Rome & à Reggio.

CALUCALA; nom propre d'une rivière d'Afrique, qui arroſe la Pro-

vince d'Ilamba, au Royaume d'Angola.

CALVENSANO ; nom propre d'une petite ville d'Italie, au Duché de Milan, ſur l'Adda.

CALVI ; nom propre d'une ville Epiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, à ſix milles de Capoue.

CALVI, eſt encore le nom d'une ville forte & maritime de Corſe, avec un port ſur la Méditerranée, à trente-cinq milles de la Baſtie.

CALVILLE ; ſubſtantif maſculin. Sorte de pomme aſſez groſſe. Il y a les calvilles blancs, & les calvilles rouges. Les plus eſtimés ſont ceux dont la chair eſt tachetée de rouge intérieurement.

CALVIN ; (Jean) nom propre d'un de ces hommes ſinguliers, faits pour changer la forme des Empires. Il naquit à Noyon au commencement du ſeizième ſiècle : il fit ſes premières études à Paris, dit l'Auteur des Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des égaremens de l'eſprit humain, & il étudia le Droit à Orléans, ſous Pierre de l'Etoile, & à Bourges, ſous Alciat ; il fit connoiſſance dans cette dernière Ville avec Wolmar, Allemand de nation, & profeſſeur en Grec : ce fut ſous ce Maître que Calvin apprit le Grec, le Syriaque & l'Hébreu.

Les ſentimens de Luther & de Zuingle commençoient à ſe répandre en France : Wolmar, Maître & ami de Calvin, étoit leur partiſan ſecret ; Calvin adopta les ſentimens de ſon Maître, & des prétendus Réformateurs. La mort de ſon père le rappella à Noyon, où il reſta peu de temps ; il alla à Paris où il compoſa un Commentaire ſur le Traité de la Clémence de Senèque : il ſe fit bientôt connoître à ceux qui ſecrettement avoient embraſſé la Réforme ; mais il n'imita pas leur diſcrétion : ſon zèle impétueux éclata ; on voulut l'arrêter ; il ſortit de Paris, & enſuite de la France, pour ſe retirer à Bâle, où il ſe dévoua à la défenſe de la Réforme.

On comprenoit ſous le nom de *Réformateurs* & de *Réformés*, cette foule de Sectaires Luthériens, Carloſtadiens, Anabaptiſtes, Zuingliens, Ubiquitaires, *&c.* qui rempliſſoient l'Allemagne, & qui s'étoient répandus en Italie, en France, en Angleterre, & dans les Pays-Bas : toute leur Doctrine conſiſtoit en déclamation contre le Clergé, contre le Pape, contre les abus, contre toutes les Puiſſances Eccléſiaſtiques & Civiles.

Les Réformés n'avoient, ni principes ſuivis, ni corps de doctrine, ni diſcipline, ni ſymbole.

Calvin entreprit d'établir la Réforme ſur des principes théologiques, & de former un corps de Doctrine qui réunit tous les Dogmes qu'il avoit adoptés dans la Réforme, & dans lequel ces Dogmes fortifient de ceux du Chriſtianiſme, comme des conſéquences de leurs principes : en un mot, il vouloit former un ſymbole pour les Réformés.

C'étoit le ſeul moyen de les réunir, & de faire de la Réforme une Religion raiſonnable : c'eſt l'objet qu'il ſe propoſe dans ſes Inſtitutions Chrétiennes.

Après avoir fait imprimer ſes Inſtitutions, Calvin paſſa en Italie pour voir la Ducheſſe de Ferrare, fille de Louis XII ; mais le Duc de Ferrare, qui craignoit que le ſéjour de Calvin chez lui, ne le brouillât avec le Pape, l'obligea de ſortir de ſes Etats. Calvin revint en France,

& il en ſortit bientôt pour ſe rendre à Straſbourg : il paſſa par Genève, où Farel & Viret avoient commencé à établir la Religion Proteſtante. Le Magiſtrat, le Conſiſtoire & le Peuple engagèrent Calvin à accepter une place de Prédicateur & de Profeſſeur, l'an 1536.

Deux ans après, Calvin fit un Formulaire de Foi, & un Catéchiſme, qu'il fit recevoir à Genève, où il abjura ſolennellement la Religion Catholique : tout le peuple jura qu'il obſerveroit les articles de Doctrine, tels que Calvin les avoit dreſſés.

La Réforme s'étoit établie à Zuric, à Berne, *&c.* Un Synode de Berne décida, 1° Que dans la Cène on ne ſe ſerviroit point de pain levé : 2°. Qu'il y auroit dans l'Egliſe des Fonts-Baptiſmaux : 3°. Que l'on célébreroit tous les jours de Fêtes, auſſi-bien que le Dimanche.

Le nouveau Réformateur avoit condamné dans ſes Inſtitutions, toutes les cérémonies de l'Egliſe Romaine : il n'en voulut conſerver aucune trace, & refuſa de ſe conformer au Decret du Synode de Berne : le Conſeil s'aſſembla, les ennemis de Calvin firent aiſément ſentir au Conſeil, que Genève avoit, dans Calvin, non pas un Réformateur, mais un maître, qui dans ſes Ouvrages réclamoit la liberté Chrétienne, & qui dans ſa conduite, étoit un deſpote inflexible. On chaſſa Calvin, Farel & ſes Aſſociés.

Calvin ſe retira à Strasbourg, & y fonda une Egliſe Françoiſe, qui fut bientôt nombreuſe par le concours des Proteſtans qui abandonnoient la France, où ils étoient traités avec beaucoup de rigueur. Ce fut pendant ſon ſéjour à Straſbourg, qu'il épouſa la veuve d'un Anabaptiſte qu'il avoit convertie.

Les talens de Calvin lui acquirent à Strasbourg beaucoup de conſidération, & les Proteſtans de cette Ville le députèrent à la Diète de Ratisbonne.

La Ville de Genève n'étoit pas tranquille depuis le départ de Calvin ; il s'y étoit fait un parti puiſſant qui l'emporta enfin ſur ſes ennemis, & Calvin fut rappelé à Genève, trois ans après qu'il en eut été chaſſé.

Ce fut alors qu'il prit dans cette Ville un empire abſolu, qu'il conſerva juſqu'à ſa mort : il régla la diſcipline à peu près de la manière qu'on la voit encore aujourd'hui dans les Egliſes prétendues réformées : il établit des Conſiſtoires, des Colloques, des Synodes, des Anciens, des Diacres, des Surveillans : il régla la forme des Prières & des Prédications, la manière de célébrer la Cène, de baptiſer, d'enterrer les morts. Il établit une Juriſdiction conſiſtoriale, à laquelle il prétendit pouvoir donner le droit de cenſures & de peines canoniques, & même la puiſſance d'excommunier. Il fit enſuite un Catéchiſme Latin & François, fort différent du premier qu'il avoit fait, & obligea les Magiſtrats & le Peuple à s'engager pour toujours à le conſerver.

La rigueur avec laquelle Calvin exerçoit ſon pouvoir ſans bornes, & les droits de ſon Conſiſtoire, lui attirèrent beaucoup d'ennemis, & cauſèrent quelquefois du déſordre dans la Ville ; mais ſes talens & ſa fermeté triomphèrent de tout. Il étoit inflexible dans ſes ſentimens, invariable dans ſes démarches, & capable de tout ſacrifier

pour le ſoutien d'une pratique indifférente, comme pour la défenſe des premières vérités de la Religion. Un homme de ce caractère avec de grands talens, & de l'auſtérité dans ſes mœurs, vient à bout de tout, & ſubjugue infailliblement la multitude & les caractères foibles, qui aiment mieux à la fin ſe ſoumettre, que lutter ſans ceſſe contre la domination armée de l'éloquence & du ſavoir.

Calvin ne jouiſſoit cependant pas tranquillement de ſes triomphes; à peine une faction s'étoit éteinte, que de nouveaux ennemis s'élevoient: on attaqua ſa Doctrine. Bolſec, Carme Apoſtat, l'accuſa de faire Dieu Auteur du péché, & il entreprit de le prouver: Calvin alla le trouver, & s'efforça de le gagner, mais inutilement, & Bolſec commençoit à ſe faire écouter avec plaiſir. Calvin, qui avoit aſſiſté ſecrètement à une de ſes Conférences, parut ſur la ſcène, auſſitôt qu'elle fut finie; parla pour le réfuter, entaſſa tous les paſſages de l'Ecriture & de S. Auguſtin, qui paroiſſoient favoriſer ſon ſentiment ſur la prédeſtination. Calvin abuſoit de ces paſſages, & l'emportement avec lequel il les débitoit, ne détruiſoit point dans l'eſprit de ſes Auditeurs l'impreſſion qu'avoit faite l'accuſation de Bolſec; il engagea donc le Magiſtrat à faire arrêter Bolſec; on le mit en priſon, & on le traita fort mal, ſous prétexte qu'il avoit cauſé du ſcandale, & troublé la paix de l'Egliſe.

L'Apôtre de Genève pouſſa ſa vengeance ou ſes précautions plus loin: il écrivit aux Cantons Suiſſes, qu'il falloit délivrer la terre de cet homme pernicieux, de peur qu'il n'allât infecter de ſon poiſon toutes les contrées voiſines.

Un Seigneur qui jouiſſoit d'une grande conſidération, & que Calvin avoit engagé dans la Réforme; M. Falais, juſtement indigné de la conduite de Calvin, prévint les Cantons contre les deſſeins de ce Réformateur, qui ſe contenta du banniſſement de Bolſec, lequel fut chaſſé, comme convaincu de ſédition & de pélagianiſme.

Ainſi, l'on étoit ſéditieux, ennemi de la tranquillité publique, lorſqu'on oſoit contredire Calvin; on étoit pélagien, & l'on méritoit la mort, parce qu'on croyoit que dans ſes principes, Dieu étoit Auteur du péché.

Le banniſſement de Bolſec augmenta le nombre des ennemis de Calvin: on ne trouvoit pas qu'il ſe fût juſtifié ſur l'odieuſe imputation de faire Dieu Auteur du péché: on parla ouvertement contre ſa Doctrine ſur la prédeſtination: il y eut même des Paſteurs de Berne qui voulurent intenter ſur ce ſujet un procès à Calvin; Bolſec y renouvella ſes accuſations, & Caſtalion qu'il avoit encore obligé de ſortir de Genève, parce qu'il *ne* penſoit pas comme lui, le décrioit à *Bâle*.

Servet, qui s'étoit échappé de la priſon où il étoit enfermé en France, ſe ſauva vers ce temps à Genève: Calvin le fit arrêter, & fit procéder contre lui dans toute la rigueur poſſible. Il conſulta les Magiſtrats de Bâle, de Berne, de Zurich, de Schafhouſe, ſur ce qu'on devoit prononcer contre cet Antitrinitaire: tous répondirent qu'il falloit le faire mourir, & ce fut l'avis de Calvin; les Magiſtrats de Genève condamnèrent donc Servet à être brûlé vif. Comment des Magiſtrats, qui ne reconnoiſſoient

point

point de Juge-infaillible du ſens de l'Ecriture, pouvoient-ils brûler Servet, parce qu'il y trouvoit un ſens différent de celui que Calvin, ou eux-mêmes y trouvoient? Voilà quelle étoit la logique ou l'équité des premières conquêtes de la Réforme.

Et Calvin, & les Miniſtres Proteſtans, qui avoient établi pour baſe de la Réforme, que l'Ecriture étoit ſeule la règle de notre Foi, que chaque Particulier étoit le Juge du ſens de l'Ecriture; Calvin, dis-je, & les Miniſtres Proteſtans faiſoient brûler Servet, qui voyoit dans l'Ecriture un ſens différent de celui qu'ils y voyoient; ils firent brûler Servet, qui ſe trompoit à la vérité, & qui ſe trompoit groſſièrement, & ſur un Dogme fondamental, mais qui pouvoit ſans crime, ne pas déférer au jugement des Miniſtres & de Calvin, puiſqu'aucun d'eux, ni leurs Conſiſtoires n'étoient infaillibles.

Calvin oſa faire l'apologie de ſa conduite envers Servet, & entreprit de prouver qu'il falloit faire mourir les Hérétiques.

Lelio Socin, & Caſtalion écrivirent contre Calvin, & furent réfutés à leur tour par Théodore de Bèze.

Et cependant, les Réformateurs, les Miniſtres ſe ſont déchaînés contre les rigueurs que l'on exerçoit contre eux dans les Etats Catholiques, où l'on ne puniſſoit les Proteſtans, que parce qu'ils étoient condamnés par l'Egliſe. Voilà à quoi ne font pas aſſez d'attention ceux qui prétendent excuſer Calvin, ſous prétexte qu'il n'avoit fait qu'obéir au préjugé de ſon ſiècle, ſur le ſupplice des Hérétiques: d'ailleurs, il eſt certain que Calvin auroit traité Bolſec comme Servet, s'il l'avoit oſé; cependant Bolſec ne penſoit ſur la prédeſtination, que comme penſoient beaucoup de Théologiens Luthériens. Ce n'étoit donc point la nature des erreurs de Servet qui avoit allumé le zèle de Calvin: Bayle eſt beaucoup plus équitable ſur cet article, que ſon Continuateur.

Le ſupplice de Servet n'arrêta pas à Genève la licence de penſer: les Italiens qui avoient embraſſé les erreurs de Calvin, s'y étoient retirés, & y avoient formé une Egliſe Italienne, où Gentilis, Blandrat, *&c.* renouvellèrent l'Arianiſme en 1558.

Gentilis fut mis en priſon, & auroit péri comme Servet, s'il ne ſe fût retracté; il ſortit de Genève, & paſſa ſur le territoire de Berne, où il renouvella ſes erreurs, & eut la tête coupée en 1566.

Okin ne fut guères mieux traité par Calvin, que Gentilis: il parut donner dans l'Arianiſme, & Calvin le fit chaſſer de Genève.

Calvin n'étoit pas ſeulement occupé à affermir ſa Réforme à Genève, il écrivoit ſans ceſſe en France, en Allemagne, en Pologne, contre les Anabaptiſtes, contre les Antitrinitaires, contre les Catholiques.

Ses diſputes ne l'empêchoient pas de commenter l'Ecriture-Sainte, & d'écrire une infinité de Lettres à différens Particuliers. Ce Chef de la Réforme avoit donc une prodigieuſe activité dans l'eſprit; il étoit d'ailleurs d'un caractère dur, ferme & tyrannique; il étoit ſavant, il écrivoit purement, avec méthode: perſonne ne faiſiſſoit plus finement, & ne préſentoit mieux les côtés favorables d'un ſentiment; la préface de ſes Inſtitutions eſt un chef-d'œuvre

d'adreſſe : en un mot, on ne peut lui refuſer de grands talens, comme on ne peut méconnoître en lui de grands défauts, & des traits d'un caractère odieux.

Il a le premier, traité les matières Théologiques en ſtyle pur, & ſans employer la forme ſcholaſtique ; on ne peut nier qu'il ne fût Théologien & bon Logicien dans les choſes où l'eſprit de parti ne l'aveugloit pas : ſes diſputes contre Servet, contre Gentilis, contre les Antitrinitaires, contre les Anabaptiſtes, font regretter l'uſage qu'il fit de ſes talens : il mourut au milieu de ſes travaux & de l'agitation, le 21 Mai 1564.

CALVINET ; nom propre d'un bourg de France, en Auvergne, à cinq lieues, oueſt-ſud-oueſt, d'Aurillac.

CALVINISME ; ſubſtantif maſculin. Doctrine & ſentimens du fameux Héréſiarque Jean Calvin.

Après avoir adopté les opinions des prétendus Réformés, Calvin entreprit d'établir la Réforme ſur des principes Théologiques, & compoſa pour cet effet un corps de Doctrine, qu'il intitula : INSTITUTIONS CHRÉTIENNES, Ouvrage diviſé en quatre Livres, & qui eſt un aſſemblage de vérités & d'erreurs. Voici les principales qu'on a relevées.

Calvin dans le premier Livre de cet Ouvrage, établit pour baſe de ſon ſyſtême, que l'Ecriture eſt la ſeule règle de notre Foi. Il rejète l'autorité de l'Egliſe, comme un témoignage humain, ſujet à l'erreur, & incapable de raſſurer les conſciences ſur l'authenticité de cette Ecriture ; il prétend que nous n'en ſommes parfaitement certains que par le témoignage intérieur que le Saint-Eſprit rend à chacun des fidèles ; que les Prophètes n'ont dit que ce que Dieu leur a révélé.

De ce que l'Ecriture défend de repréſenter Dieu, de faire des Images ou des Idoles ; Calvin conclut que les Catholiques, qui ont autoriſé le culte des Images, ſont tombés dans l'Idolâtrie.

Il trouve dans l'Ecriture que Dieu a produit tout, qu'il diſpoſe tout, *&c.* ; d'où il infère que les crimes & les vertus des hommes ſont également l'Ouvrage de ſa volonté ſuprême.

Dans le ſecond Livre, Calvin ſoutient que tous les hommes ont contracté par le péché originel, une concupiſcence vicieuſe qui eſt le principe de toutes leurs déterminations, & de toutes leurs actions ; que l'homme n'a point de force pour réſiſter à la concupiſcence ; que la liberté dont il s'énorgueillit, n'eſt qu'une chimère, qu'il ne choiſit librement qu'en ce ſens ; que ſa volonté n'eſt pas contrainte, & parce qu'il veut faire le mal qu'il fait.

Dans le troiſième Livre, Calvin enſeigne que l'homme eſt juſtifié en s'uniſſant à Jeſus-Chriſt par la Foi, qu'il définit *une connoiſſance certaine de la bienveillance de Dieu ſur nous, fondée ſur la vérité de la promeſſe gratuite de Jeſus-Chriſt, & produite dans nos ames par le Saint-Eſprit.* Enſorte que ſelon lui, il n'y a point de vrai fidèle, que celui qui eſt intimement perſuadé de ſon ſalut ; il reconnoît que cette ferme perſuaſion du fidèle ſur ſon ſalut, n'exclut point, mais renferme la pénitence, comme un moyen néceſſaire ; mais cette pénitence ſelon lui, eſt la converſion du pécheur à Dieu, produite par la crainte ſalutaire de ſes Jugemens. Il rejète la néceſſité de la

Contrition, comme capable de porter au deſeſpoir, par la difficulté de connoître ſi elle a les qualités requiſes. Il traite la Confeſſion d'invention humaine, introduite pour tyranniſer les fidèles. Il exclut la Satisfaction comme injurieuſe à la gratuité de la Grace, & de la Miſéricorde Divine. De ces principes, il conclut que les Indulgences & le Purgatoire ſont des inventions humaines qui anéantiſſent dans l'eſprit des Chrétiens, le prix de la Rédemption de Jeſus-Chriſt.

La liberté Chrétienne ſelon Calvin, a trois avantages; le premier eſt de nous affranchir du joug de la Loi, & des cérémonies, non qu'il faille, dit-il, abolir les Loix de la Religion, mais parce qu'un Chrétien doit ſavoir qu'il n'eſt point redevable de ſa juſtice à l'obſervation de la Loi. Le ſecond eſt de ne pas accomplir la loi, pour obéir à la loi, mais pour accomplir la volonté de Dieu. Le troiſième eſt la liberté d'uſer à ſon gré des choſes qu'il appelle *indifférentes*.

En admettant la néceſſité de la Prière, il la reſtraint à Dieu ſeul, & condamne l'interceſſion des Saints comme une impiété.

Enfin, il avance que Dieu a voulu qu'il y eût des élus & des réprouvés, enſorte que la réprobation eſt le pur effet de la volonté Divine, antécédemment à la préviſion des péchés & de l'impénitence des Réprouvés.

Dans le quatrième Livre intitulé: *Des moyens extérieurs par leſquels Dieu nous fait entrer, & nous conſerve dans la Société de Jeſus-Chriſt*, qui eſt l'Egliſe, Calvin prétend que l'Egliſe Romaine n'a plus, ni un miniſtère légitime, ni l'adminiſtration des Sacremens, ni la Prédication de la pure parole de Dieu, & qu'ainſi elle n'eſt point la vraie Egliſe. Il attaque la primauté du Pape, l'infaillibilité des Conciles, quoique Généraux, les Loix de l'Egliſe par rapport à l'obligation qu'elles impoſent dans le for de la conſcience, les vœux monaſtiques, *&c.* Les Sacremens, ſelon lui, ne ſont des moyens de ſalut, qu'autant qu'ils contribuent à faire naître la Foi, ou à la fortifier. Il les définit, *des Symboles extérieurs par leſquels Dieu imprime en nos conſciences les promeſſes de ſa bienveillance envers nous, pour ſoutenir notre foi, & par leſquels nous rendons en préſence des Anges & des Hommes, témoignage de notre piété envers Dieu.* D'où il conclut qu'il n'y a point de différence entre les Sacremens de l'ancienne Loi, & ceux de la nouvelle; qu'il n'y a que deux Sacremens de cette nouvelle Loi; le Baptême & la Cène. Le Baptême eſt le ſigne de notre initiation, & de notre entrée dans l'Egliſe, ou la marque extérieure de notre union avec Jeſus-Chriſt. La vertu ou l'effet du Baptême ne peut être détruit par les péchés que l'on commet après l'avoir reçu, péchés que le ſouvenir de notre Baptême efface; enſorte qu'un homme, qui a été une fois juſtifié par le Baptême, ne peut perdre la juſtice. La Cène eſt un Sacrement par lequel nous participons au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, non en ce ſens que le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt ſoient unis au Pain & au Vin, comme le prétend Luther, non que le Pain & le Vin deviennent par la Conſécration le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt, comme le croit l'Egliſe Catholique; mais, dit Calvin, parce que quand nous recevons les Symboles Euchariſti-

ques, la chair de Jeſus-Chriſt s'unit à nous, ou plutôt nous ſommes unis à la chair de Jeſus-Chriſt, comme à ſon eſprit.

Les Catholiques Romains ont, ſelon cet Héréſiarque, anéanti ce Sacrement par la Meſſe qu'il regarde comme un ſacrilège.

Toutes ces erreurs & pluſieurs autres du même Héréſiarque, ont été condamnées & anathématiſées par le Concile de Trente, avec celles des autres ſacramentaires.

Les Diſciples de Calvin ont formé différentes Sectes, qu'on peut réduire à quatre. La première eſt celle des *Réformés* qui ſuivent à la lettre toutes les erreurs de leur Chef: on les appelle *Puritains* en Angleterre & en Ecoſſe. La ſeconde eſt des *Calviniſtes Anglois*; qui eſt proprement une alliance de quelques erreurs de Calvin avec celles de Luther. La troiſième eſt celle des Piſcatoriens, ainſi appelé de *Jean Piſcator* de Strasbourg. Leur doctrine eſt ſemblable à celle de Calvin, en ce qu'ils ſoutiennent que Jeſus-Chriſt par ſa Paſſion, a tellement mérité pour les fidèles, que ce n'eſt plus que par la foi, ſans les œuvres, que les fidèles ſont juſtifiés; & elle en diffère, en ce qu'ils reconnoiſſent avec les Catholiques, que Jeſus-Chriſt, par ſa Paſſion, a mérité pour lui; Calvin prétendant au contraire, que Jeſus-Chriſt n'a mérité pour lui-même, ni par ſes Œuvres, ni par ſa Paſſion. La quatrième eſt celle des *Arminiens*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

CALVINISTE; ſubſtantif des deux genres. Celui ou celle qui ſuit la doctrine de Jean Calvin. *Voyez* CALVIN, CALVINISME.

CALVISSON; nom propre d'une ville de France, en Languedoc, à cinq lieues, nord-oueſt, de Montpellier.

CALVITIE; ſubſtantif féminin. *Calvitium*. Terme de Médecine, qui exprime l'état d'une tête chauve, l'effet de la chûte des cheveux. La calvitie vient à la ſuite du deſſéchement de l'humidité qui nourriſſoit les cheveux. *Voyez* ALOPÉCIE.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *kalviſie*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CALUMET; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de grande pipe à fumer, ornée de figures d'animaux, de feuillages, &c. dont les ſauvages ſe ſervent, & qu'ils préſentent comme un ſymbole de paix. *Le cacique lui préſenta le calumet.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

CALVORDE; nom propre d'un bourg, château & bailliage d'Allemagne, dans le duché de Brunſwick Wolfembuttel, ſur les frontières de celui de Magdebourg & de l'Electorat de Brandebourg.

CALUS; ſubſtantif maſculin. *Callum*. Eſpèce de nœud qui ſe forme d'une humeur épaiſſie, & qui rejoint les parties d'un os rompu.

Le *calus* ſe forme en plus ou moins de temps, ſelon l'âge du malade, l'épaiſſeur de l'os fracturé, & le poids que l'os doit porter.

CALUS, ſe dit auſſi des duretés qui ſurviennent en quelque partie du corps, & ſurtout aux pieds & aux mains.

CALUS, ſe dit, dans le ſens figuré, d'un endurciſſement d'eſprit & de cœur qu'une longue habitude fait contracter. On l'emploie en bonne & en mauvaiſe part. *Exemples.* En bonne part : *ce Prince ſe fit un calus contre les attraits de la volupté.*

En mauvaiſe part : *les méchans ſe font des calus contre les cris de la vertu & de l'humanité.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

CALYBÉ; terme de Mythologie, & nom propre de cette vieille Prêtreſſe de la déeſſe Junon, dont la furie Alecto prit la figure pour parler à Turnus, roi des Latins.

CALYCOPIS; nom propre, & terme de Mythologie. C'eſt la fille d'Otréus, roi de Phrygie, à qui Thoüs, roi de Lemnos ſon mari, éleva des autels à Paphos, à Amathonte & à Biblos, & en l'honneur de laquelle cet amoureux mari inſtitua un culte & des fêtes.

CALYDON; nom propre d'une ancienne ville de Grèce, dans l'Etolie, capitale de la Calydonie. Les Poëtes content qu'Œnéus, roi de Calydon, ayant offert à tous les Dieux, excepté à Diane, les prémices de ſes fruits, cette déeſſe ſe vengea de ce Prince en envoyant un ſanglier qui ravagea la contrée, juſqu'à ce que Méléagre fût parvenu à le tuer.

CALYPSO; terme de Mythologie, & nom propre d'une Nymphe, fille d'Atlas, qui regnoit dans l'île d'Ogygie, quand la tempête y jeta Ulyſſe, après le ſiège de Troye.

L'île d'Ogygie n'étoit fréquentée ni des hommes ni des Dieux : Calypſo y demeuroit ſeule avec des Nymphes qui la ſervoient; elle fut comblée de joie d'y voir arriver Ulyſſe; elle ſe flatta qu'elle pourroit ſe l'attacher par les nœuds de l'hymenée, en lui offrant de le rendre immortel, & de l'exempter de la vieilleſſe. Mais ni ſes offres, ni les bons traitemens qu'elle lui fit pendant ſept ans qu'elle le retint auprès d'elle, ne purent lui faire perdre le deſir de retourner dans ſa patrie; il conſentoit de mourir au moment qu'il pourroit ſeulement découvrir de loin ſa ville d'Itaque, & qu'il verroit la fumée s'élever au-deſſus du toît de ſon palais.

Pendant les ſept années qu'il demeura dans les grottes de Calypſo, il paſſa les jours & les nuits dans la plus amère douleur, & ne ceſſa de baigner de ſes larmes les habits immortels que la Nymphe lui avoit donnés.

La ſage Minerve ne le perdoit point de vue; mais elle ne pouvoit ſe promettre de fléchir l'implacable colère de Neptune; elle prit enfin le temps où ce Dieu étoit allé en Ethiopie, pour aſſiſter à des ſacrifices que lui offroient les peuples de cette contrée. Les Dieux étoient alors aſſemblés dans le palais de Jupiter; Minerve leur expoſa dans un diſcours pathétique les longs travaux d'Ulyſſe, l'injuſte obſtination de Calypſo qui le retenoit, contre ſon gré dans l'île d'Ogygie, & l'obligation où étoient les Dieux de protéger un Héros qui leur avoit offert tant de ſacrifices ſous les remparts de Troye; Jupiter ſentit le poids de ce diſcours, & délibéra ſur le champ, avec les autres Dieux, ſur les meſures qu'il falloit prendre pour procurer à Ulyſſe un retour tant deſiré. Minerve obtint qu'on

enverroit Mercure à Calypſo, pour lui déclarer que la volonté des immortels étoit qu'elle renvoyât Ulyſſe. La Nymphe n'ayant pu ſe diſpenſer d'obéir, le mit en état de ſe conſtruire lui-même un radeau; elle le fournit de mats, de voiles & de cordages, & y embarqua les vivres néceſſaires pour le trajet.

CALZA; (Ordre de la) il s'établit en Italie, en 1400, un ordre militaire compoſé de Gentilshommes qui ſe choiſiſſoient un chef, & dont l'objet étoit de former la jeuneſſe dans l'art de la guerre. La marque de cet ordre, qui ne ſubſiſte plus, étoit de porter une botte ornée de broderie ou d'autres agrémens en or, en argent ou en pierreries.

CALZADA; nom propre d'une ville d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, ſur la rivière de Laglera, à trois lieues de Najera.

CAMAGNE; *Voyez* CAJUTE.

CAMAGUEIA; nom propre d'une Province de l'île de Cuba, dans l'Amérique ſeptentrionale. Les Eſpagnols la dépeuplèrent dans le cours de leurs conquêtes.

CAMAÏEU; ſubſtantif maſculin. Pierre fine de deux couleurs, & ſur laquelle on voit ordinairement différentes figures que la Nature y a tracées.

CAMAÏEU, ſe dit auſſi, en termes de Peinture, d'un tableau peint avec une ſeule couleur, ſur un fond de couleur différente. Un camaïeu eſt comme un deſſein lavé, où l'on obſerve la dégradation des objets pour les faire fuir par l'affoibliſſement des teintes. On doit y obſerver les clairs & les ombres.

CAMAÏEU, ſe dit encore d'une eſpèce de gravure qui imite, en eſtampes, les deſſeins lavés, & l'eſpèce de peinture à une ſeule couleur, que les Italiens appellent *chiaroſcuro*. On exprime, par le moyen de cette invention, le paſſage des ombres aux lumières, & les différences du lavis. Hugo-da-carpi eſt auteur de cette découverte. Il a laiſſé, dans ce genre, de fort belles choſes exécutées d'après les deſſeins de Raphaël & du Parmeſan.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ïeu* de ce mot, eſt diphtongue en poëſie comme en proſe.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

CAMAIL; ſubſtantif maſculin. *Humerale*. Sorte d'habillement que les Evêques, Abbés & autres Eccléſiaſtiques privilégiés, portent aux jours de cérémonie par-deſſus le rochet, & qui les couvre depuis les épaules juſqu'à la ceinture. *Cet Abbé a droit de porter le camail.*

CAMAIL, ſe dit auſſi de cet *habillement* d'hiver dont les Eccléſiaſtiques ſe couvrent la tête & les épaules juſqu'à la ceinture, contre les rigueurs de la ſaiſon.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe prononce mouillé.

CAMALDOLI; nom propre d'un lieu d'Italie, ſitué au Diocèſe d'Arezzo, dans les vallées de l'Apennin, ſur les frontières de la Toſcane & de la Romagne. Il eſt remarquable par le Monaſtère, chef de l'Ordre de Camaldoli ou des Camaldules qui

y eſt ſitué. *Voyez* CAMALDULES.

CAMALDULES ; (les) Religieux dont S. Romuald fut le Fondateur ſur la fin du dixième ſiècle, ou au commencement de l'onzième, pourquoi on les appela originairement *Romualdins*. Leur nom actuel vient de leur principal Monaſtère ſitué en Italie dans les vallées de l'Apennin. *Voyez* CAMALDOLI.

Ces Religieux ſuivent la règle de S. Benoît, avec des conſtitutions particulières. Ils ſont vétus de blanc, & habitent des cellules ſéparées les unes des autres.

CAMANHAYA ; ſubſtantif maſculin. Plante capillaire du Bréſil, qui croît ſur les arbres les plus élevés, & les couvre quelquefois entièrement. Elle eſt griſe & ſemblable à du duvet. Elle produit depuis une juſqu'à ſix feuilles, comme celles du romarin.

CAMARA ; ſubſtantif maſculin. Plante à fleur monopétale, faite en forme de maſque, dont la lévre ſupérieure eſt relevée, & la lévre inférieure découpée en trois parties. L'embryon, qui porte la fleur, devient dans la ſuite un fruit mou, ou une baie qui renferme un noyau rond.

CAMARA ; nom propre d'une ancienne ville que Ptolémée place dans l'île de Crête.

Arrien met une ville du même nom, dans l'Inde, en-deçà du Gange.

CAMARA-CUBA, ſubſtantif maſculin. Plante qui a ſes feuilles âpres & hériſſées comme le chardon, & ſes fleurs ſemblables à celles de l'œil de bœuf : elles ont d'ailleurs l'odeur de la menthe & de l'ortie ; & il leur ſuccède des ſemences oblongues noirâtres, & qui reſſemblent à celles de la chicorée.

CAMARADE ; ſubſtantif maſculin. *Socius*. Compagnon de profeſſion, celui qui vit avec un autre, qui exerce le même métier, qui fait les mêmes exercices qu'un autre. *Nous étions camarades à l'Académie. Ce Soldat prit parti pour ſon camarade.*

Ce mot n'eſt guères uſité qu'entre des écoliers, des enfans, des ſoldats, des garçons d'une même profeſſion, des valets, *&c.*

On dit, *camarades de fortune, de malheurs, d'aventures, de voyage ;* pour exprimer qu'on a été dans la même fortune, qu'on a eu les mêmes malheurs, les mêmes aventures, & qu'on a fait enſemble le même voyage.

CAMARADE, s'emploie auſſi quelquefois dans le ſtyle familier envers quelqu'un fort inférieur. *Camarade, dis-moi ſi le Régiment eſt parti ?*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

CAMARAJAPO ; ſubſtantif maſculin. Plante dont la tige ronde, velue, rougeâtre, s'élève à la hauteur de deux pieds : ſes feuilles légèrement découpées & griſâtres au-deſſous, ſont oppoſées deux à deux : pluſieurs petites entourent les grandes. Les fleurs ſont diſpoſées en ombelle ſur les branches les plus élevées de la tige, & il leur ſuccède de petites ſemences noires dans des enveloppes cotoneuſes.

Cette plante qui eſt une ſorte de menthe, eſt amère & aromatique au goût.

CAMARA-MIRA ; ſubſtantif maſculin. Plante du Bréſil, à tige foible & ligneuſe, qui s'élève à la hauteur d'une coudée. Elle porte une petite fleur jaune, qui paroît habituellement ouverte depuis onze heures du matin juſqu'à deux heu-

res après-midi, & fermée pendant le reſte du jour.

CAMARANA; nom propre d'une île d'Aſie, dans l'Arabie, ſur la mer rouge. Elle a douze lieues de longueur, & huit de largeur. Elle abonde en bétail, en millet, en dates, en jujubes & en gingembre. On y pêche auſſi du corail & des perles.

CAMARANA, eſt auſſi le nom d'une rivière de Sicile, qui a ſa ſource au Comté de Modica, dans la vallée de Noto, & ſon embouchure dans la mer de Sicile.

CAMARA-PUGUACU; ſubſtantif maſculin. Grand poiſſon du Bréſil, dont parle Marc Grave. Il a dix ou douze pieds de longueur avec une groſſeur proportionnée; ſa bouche eſt grande, garnie de dents; ſes yeux ſont ronds & argentés, ſes écailles larges, rondes, en forme de bouclier, & de couleur argentine ſur le dos, de même que ſes nâgeoires, qu'il a au nombre de ſept. Ce poiſſon ſe mange; mais il n'eſt ni délicat ni recherché.

CAMARASA; nom propre d'une ville & château d'Eſpagne, en Catalogne, à une lieue de Balaguer.

CAMARATA; nom propre d'une ville & d'un comté d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazare.

CAMARA-TINGA; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de Chevrefeuil nain, qui croît au Bréſil. Ses fleurs, qui ſont rouges ou jaunes, ſont très-odoriférantes. Il leur ſuccède des baies vertes de la groſſeur de celles de ſureau.

CAMARD, ARDE; ſubſtantif. Il ſe dit de celui ou de celle qui a un nez plat & écraſé. *C'eſt un camard, une camarde.*

CAMARD, s'emploie auſſi adjectivement. *Il ne faudroit pas qu'elle eût le nez camard.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue au maſculin, & moyenne au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

CAMARE; (Caveçon) on déſignoit ainſi autrefois en termes de Manége, une eſpèce de Caveçon garni de petites pointes de fer très-aigues, qui déchiroient le cheval, & le tourmentoient. On n'en fait plus uſage aujourd'hui.

CAMARGUE; (la) nom propre d'une île de France, en Provence, à l'embouchure du rhône. Elle eſt très-fertile, & fait partie du territoire de la ville d'Arles.

CAMARICA; nom propre d'une ancienne ville que Ptolémée met en Eſpagne, dans la Cantabrie.

CAMARIGNE; ſubſtantif féminin. Plante dont les tiges droites, rameuſes & couvertes d'une écorce noirâtre, s'élèvent à la hauteur d'environ dix-huit pouces; ſes feuilles d'un vert-brun, ſont menues comme celles de la bruyères: elle a ſes fleurs diſpoſées en bouquets, & ſes fruits ſont des baies rondes, blanches, d'un goût acide, contenant chacune deux ou trois ſemences dures.

Cette plante croît en Portugal. On la met tremper dans de l'eau, pour en faire un collyre dont on lave les yeux, afin de ranimer la vûe affoiblie.

CAMARIN-BAS ou UMARI; ſubſtantif maſculin. Arbre du Bréſil, d'une hauteur ordinaire qui porte de petites fleurs jaunes, auxquelles ſuccèdent des fruits d'un vert-jaune, ſemblables à des prunes, & qui ont un goût de pêche.

Ce fruit ne doit être mangé que cuit, parce qu'autrement il dérange l'eſtomac.

CAMARINES; nom propre d'une contrée

contrée d'Asie, dans l'île de Luçon, l'une des Philippines. On y remarque un volcan & des eaux chaudes qui pétrifient la plûpart des matières qu'on y jète.

CAMARONES; (les) nom propre d'une rivière d'Afrique, qui arrose la Capitale du royaume de Biafar, & se jète dans la mer, vis-à-vis de l'île de Fernanpo.

CAMAYEU. *Voyez* CAMAÏEU.

CAMBA; nom propre d'une petite ville de la Tartarie crimée, sur la côte méridionale.

CAMBAGE; substantif masculin, & terme de Coutume, qui se dit du droit qu'on lève sur la bière en quelques endroits.

CAMBALU. *Voyez* PEKIN.

CAMBAMBA; nom propre d'une Forteresse & contrée d'Afrique, au royaume d'Angola. C'est une possession des Portugais qui y font un commerce d'esclaves.

CAMBANA; nom propre d'une île des Indes entre celles de Java, de la Sonde & des Moluques.

CAMBAYE; nom propre d'une ville considérable des Indes, au Royaume de Guzurate, sur un golfe de même nom. Il s'y vend beaucoup d'indigo, d'étoffes de soie, de parfums, d'aromates, d'épiceries, *&c.* Mais la mer, qui baignoit autrefois les murs de cette Ville, y rendoit le commerce bien plus florissant qu'aujourd'hui, qu'elle en est éloignée d'une demi-lieue.

CAMBAYES, se dit aussi, dans le commerce, de certaines toiles de coton qui se fabriquent à Bengale, à Madras, & en quelques autres endroits de la côte de Coromandel. Il en vient beaucoup en Europe, par les vaisseaux de la Compagnie des Indes orientales de Hollande.

CAMBDEN; (Guillaume) nom propre d'un savant Anglois, né à Londres en 1551, & mort en 1623.

Les Ouvrages qui ont particulièrement fixé la réputation de Cambden, sont la Description des îles Britanniques, qu'il intitula *Britannia*, & les Annales du règne d'Elizabeth. On y remarque beaucoup de clarté, de jugement & d'exactitude.

Smith a publié la vie de cet Auteur, avec une collection de Lettres qu'il avoit écrites & reçues.

CAMBE; vieux mot qui signifioit autrefois brasserie.

CAMBERNON; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à une lieue & demie, nord-est, de Coutances.

CAMBGEUR, CAMBIADOR; vieux mots qui signifioient autrefois Changeur, Banquier.

CAMBIER; vieux mot qui signifioit autrefois Brasseur.

CAMBIO; terme italien, qui signifie change, & dont plusieurs Nations font usage dans le commerce.

CAMBISTE; substantif masculin, & terme de commerce. Il se dit de celui qui fait métier de fournir & d'accepter des lettres & billets de change. *Cet homme est un habile cambiste.*

CAMBODIA, CAMBOÏA. *Voyez* CAMBOYE.

CAMBOGE. *Voyez* CAMBOYE.

CAMBORI; nom propre d'une ville d'Asie, au Royaume de Siam, sur une petite rivière qui a son embouchure dans le golfe de Siam.

CAMBOUIS; substantif masculin. Matière visqueuse & gluante, qui se forme par le frottement du vieux oing dont on a graissé des roues. On dit que le cambouis est bon pour

réſoudre les hémorrhoïdes ſur leſquelles on l'applique.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

CAMBOYE; nom propre d'une Ville & Royaume d'Aſie, lequel eſt borné, au nord, par le Royaume de Laos; à l'eſt, par ceux de Chiapa & de la Cochinchine; & par les Golfe & Royaume de Siam, au ſud & à l'oueſt. Le Pays eſt très-fertile: le bétail, le gibier, les volailles, les limons, les oranges, les noix de cocos, *&c.* s'y trouvent en abondance. La Ville eſt ſituée ſur le Mécon, à ſoixante lieues de la mer.

CAMBRAY; nom propre. *Cameracum.* Ville forte & conſidérable de France, capitale du Cambreſis, ſituée ſur l'Eſcaut, à cinq lieues, ſud-ſud eſt, de Douai, & à quarante-cinq, nord-nord-eſt, de Paris, ſous le vingtième degré cinquante-trois minutes quarante-une ſecondes de longitude, & le cinquantième dix minutes trente-deux ſecondes de latitude.

C'eſt le Siège d'un Archevêché, qui produit au Titulaire plus de cinquante mille écus de rente. Il y a d'ailleurs grand Etat-Major, outre diverſes Juriſdictions Royales & Seigneuriales; dix Paroiſſes, trois Chapitres, trois Abbayes, & ſix Couvens d'Hommes; deux Abbayes, & ſept Couvens de Filles; un Séminaire, deux Hôpitaux, & environ vingt mille ames.

On fabrique à Cambray des draps, des ſavons, des cuirs, & ſur-tout des toiles fines, qui étoient pour cette Ville un objet de commerce bien plus conſidérable, qu'il ne l'eſt depuis qu'on en fabrique de pareilles à Valenciennes, à Saint-Quentin, *&c.*

CAMBRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CAMBRER.

CAMBRELAGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Chambellan.

CAMBREMER; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à trois lieues, ſud-oueſt, de Pont-l'Evêque.

CAMBRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Concamerare.* Action de courber en cintre, en arc. *Il faut cambrer ce morceau de noyer.*

CAMBRER UN LIVRE, ſe dit, en termes de Relieurs, de la dernière façon qu'on donne à un livre relié, en courbant un peu les pointes des cartons en dedans, pour lui donner une meilleure forme.

Ce verbe eſt auſſi pronominal réfléchi. *Ce genre de bois eſt ſujet à ſe cambrer.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *cambre*, la ſyllabe *cam* eſt longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *m* en *n*, & écrire, d'après la prononciation, *kanbrer.* Voyez ORTHOGRAPHE.

CAMBRESINE; ſubſtantif féminin. On donne ce nom, dans le commerce, à une ſorte de toile blanche, claire, fine, & faite de lin, qui ne ſe fabriquoit autrefois qu'à Cambray & dans le Cambreſis; mais qui ſe fabrique aujourd'hui à Valenciennes, à Saint-Quentin, à Pé-

ronne, & autres lieux adjacens. Cette toile ſert particulièrement aux coiffures des femmes, & à faire des rabats, des manchettes pour l'uſage des hommes.

Les cambreſines ne peuvent entrer dans le Royaume que par Rouen & Lyon, où elles payent pour droits, huit livres par pièce de quinze aunes.

Les droits de ſortie ſont de dix livres par quintal.

CAMBRESIS; nom propre d'une petite Province de France, dont Cambray eſt la capitale. Elle eſt ſituée entre le vingtième degré quarante-cinq minutes, & le vingt-unième vingt-deux minutes de longitude, & entre le cinquantième degré trente ſecondes, & le même degré dix-neuf minutes de latitude. Ses bornes ſont le Comté de Haynault, le Vermandois, la Thiérache & l'Artois. Elle n'a que neuf lieues de longueur & ſix de largeur. L'Eſcaut, la Selle & la Sambre en ſont les principales rivières. Il n'y croît point de vignes; mais on y a d'excellens pâturages, & l'on y recueille du grain, & du lin de toute beauté, qui ſert à faire des dentelles & des toiles fines.

Le Traité de Nimègue, de 1678, a aſſuré ce Pays à la France.

CAMBRIDGE; nom propre d'une ville d'Angleterre, capitale du Cambridgeshire, & fameuſe par ſon Univerſité, l'une des plus floriſſantes de l'Europe. Elle eſt ſituée ſur la rivière de Cam, à quarante-quatre milles, au nord, de Londres. L'Univerſité a à ſa tête un Chancelier qu'elle choiſit, & qui eſt ordinairement un Lord de la première diſtinction.

CAMBRIDGESHIRE; nom propre d'une Province méditerranée d'Angleterre, dont Cambridge eſt la capitale. Ses bornes ſont les Comtés de Norfolk & de Lincoln, au nord; celui de Suffolk, à l'orient; celui d'Eſſex, au midi; & à l'occident, celui de Huntington. On lui donne cent trente milles de circuit. Elle abonde en blés, en pâturages, en volaille, en gibier, & en poiſſons.

CAMBRIER; vieux mot par lequel on déſignoit autrefois celui qui étoit ſujet aux droits de la Chambre du Seigneur.

CAMBRIL; nom propre d'une petite place maritime d'Eſpagne, en Catalogne, ſur la Méditerranée.

CAMBRURE; ſubſtantif féminin. *Concameratio.* Courbure en cintre ou en arc. *Cette cambrure n'eſt pas telle qu'il l'a faudroit.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

CAMBRY; vieux mot qui ſignifioit autrefois voûte.

CAMBYSE; nom propre d'un Roi de Perſe, fils de Cyrus, le même que l'Ecriture appelle *Aſſuérus.* On attribue à ce Prince d'avoir fait écorcher vif un Juge injuſte, & d'avoir fait placer ſa peau ſur le Siège où les autres Juges adminiſtroient la Juſtice. La poſtérité n'a pas blâmé cet acte de ſévérité.

C'eſt auſſi ce Monarque qui, aſſiégeant Péluſe, mit au premier rang un grand nombre d'animaux, que les Egyptiens regardoient comme ſacrés: les Soldats de la garniſon n'oſèrent tirer, ſans ſonger que la défenſe naturelle eſt, comme le remarque l'illuſtre Auteur de l'Eſprit des Loix, d'un ordre ſupérieur à tous les préceptes.

CAMBYSU; nom propre d'une ancienne ville ſituée au fond de la

mer Rouge, dans cet endroit où l'Ecriture dit que les Iſraëlites paſſèrent cette Mer ſous la conduite de Moyſe.

CAM-CHAIN ; ſubſtantif maſculin. Sorte d'orange qui croît au Royaume de Tunquin. La pelure en eſt épaiſſe, & couverte d'inégalités ; ſon parfum eſt admirable, & ſon goût exquis : on permet aux malades mêmes l'uſage de ce fruit, comme très-ſain.

CAME ; ſubſtantif féminin. *Chama.* Terme générique, ſous lequel M. d'Argenville comprend la ſeconde famille de ſes coquillages bivalves ; & M. Adanſon, le quatrième genre de ſes conques. Ce dernier Naturaliſte décrit vingt-une eſpèces de *cames* dans ſon Hiſtoire des Coquillages du Sénégal. Il eſt d'avis qu'on les diviſe en rondes, en ovales régulières, & en ovales irrégulières. Les premières ſont les vraies *cames;* les ſecondes ſe nomment *pelourdes,* & les troiſièmes *lavignons.* Toutes ont les deux pièces égales & très-reſſemblantes : il y en a de minces & d'épaiſſes, de renflées & de plates, de rudes & de liſſes, dans chacune des trois claſſes dont nous venons de parler. Les unes & les autres vivent enfoncées de quelques pouces dans le ſable.

Athénée dit que la chair des *cames* eſt bonne pour tenir le ventre libre, & pour provoquer les urines.

Aldrovande, Belon & Rondelet, qui ont écrit ſur les *cames*, les ont confondues avec les huîtres, les moules, les glands de mer, le peigne, *&c.*

CAMÉADE ; ſubſtantif féminin. On donne ce nom, dans le commerce, à une eſpèce de poivre ſauvage, dont le grain, vert d'abord, & ſucceſſivement rouge, devient noir en ſèchant.

CAMEILL ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte d'armure pour la tête.

CAMEL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois chameau ou cable.

CAMELÉE ; ſubſtantif féminin. Arbriſſeau d'une grandeur médiocre. Ses tiges ſont deliées, rameuſes, garnies de feuilles ſemblables à celles de l'olivier, mais plus petites, & de couleur plus obſcure. Ses fleurs, qui naiſſent des aiſſelles des feuilles, ſont petites, jaunâtres, & ſouvent d'une ſeule pièce découpée en trois parties. Son fruit eſt une baie ſèche, ronde, à trois loges, contenant trois noyaux, dont chacun renferme ordinairement une ſemence oblongue.

Cet arbriſſeau croît en Eſpagne & dans le Languedoc. Toutes ſes parties ſont âcres au goût, déterſives, cauſtiques, purgatives & dangéreuſes.

On ne s'en ſert plus intérieurement ; mais on en fait quelquefois uſage extérieurement, pour déterger les vieux ulcères.

CAMELÉE ; nom propre d'une ville d'Aſie, dans la Cochinchine.

CAMÉLÉON ; ſubſtantif maſculin. Petit animal à quatre pieds, du genre de ceux qui font des œufs, comme le crocodile & le lézard, avec leſquels il a beaucoup de reſſemblance. Sa tête eſt fort groſſe, à proportion du reſte de ſon corps : elle eſt ornée extérieurement d'une crête, & intérieurement d'une couronne triangulaire, oſſeuſe, dont les angles ſont bordés dans leur contour par de petits boutons perlés, qui s'étendent auſſi ſur le nez & ſur le front ; les yeux ſont très-beaux, tantôt gros, tantôt petits, bordés

d'un anneau, & placés de manière que l'un peut regarder en haut & l'autre en bas, c'eſt-à-dire, de différens côtés; ſon muſeau eſt formé en pointe obtuſe, avec deux petites ouvertures qui lui ſervent de narines: ſa gueule eſt ample, ſes mâchoires ſont garnies de très-petites dents: ſa langue eſt longue & viſqueuſe, ſon ventre fort gros: ſa gorge, & la longueur du corps, tant en-deſſus qu'en deſſous, ſont garnies d'une rangée d'eſpèces de petites dents en forme de ſcie ou de herſe, leſquelles règnent en diminuant inſenſiblement juſqu'au bout de la queue, qui eſt rebouclée, toujours friſée, & cerclée de petites bandes, recourbée en haut dans les femelles, pendante & moins bouclée dans les mâles; ce qui s'obſerve auſſi dans les lézards. Le dos & le ventre ont une couleur cendrée, & paroiſſent comme recouverts de petites écailles rouſſâtres, ondées & marbrées d'un gris de ſouris: l'épine du dos & la queue avancent en arcade: ſes pieds ſont compoſés de cinq doigts, dont le premier eſt uni au pouce, & les trois autres ſont auſſi joints enſemble; ſes doigts finiſſent par de petits ongles pointus & crochus, qui ne ſont point joints, mais ſéparés & libres dans leur jeu.

Cette deſcription eſt celle du *caméléon* d'Egypte, le plus grand & le plus ordinaire de tous; celui qu'a diſſèqué M. Perrault, de l'Académie des Sciences, & qui avoit onze pouces & demi de longeur. Elle convient auſſi au *caméléon* du Mexique.

Le *caméléon* oriental ou d'Amboine, eſt fort ſemblable à celui d'Egypte: il n'en diffère que par la forme de la couronne, qui eſt une ſorte de capuchon garni par derrière d'un bord large, & en-deſſus de petites écailles blanches.

Celui de Ceylan tire ſur la couleur de ſafran: les écailles de ſa crête ſont convexes; ſon muſeau eſt plus pointu; il a un goſier fort large & une langue très-longue, qu'il darde fort avant pour englumer les inſectes; il n'a que le deſſous de la gorge & du ventre hériſſé; l'épine de ſon dos eſt, comme dans tous les *caméléons*, relevée, aiguë, & continuée avec ſa queue par un grand nombre de vertèbres aſſez rudes au toucher.

Le *caméléon* d'Afrique eſt noirâtre, & paroît orné ſur le dos d'un peigne blanc ou herſe, & d'une large bande noirâtre, du milieu de laquelle ce peigne ſemble naître; ſes jambes ſont longues, ſes pieds gros, & la partie du derrière ſi calleuſe, qu'elle lui ſert de talon ſur lequel il peut s'appuyer.

Celui du cap de Bonne-Eſpérance eſt marbré de blanc & de bleu: ſa couronne eſt plate, & s'étend depuis la pointe du muſeau juſques ſur le cou, où elle ſe pliſſe en forme de collet; il eſt couvert de petites écailles minces & relevées en boſſes.

On trouve encore des *caméléons* dans les Pays qui bordent le Sénégal & le Gambra: les Nègres du cap de Monte appellent cet animal *barotſo:* il eſt de leur religion de les conſerver, & de ne pas permettre qu'on les tue; mais d'en manger la chair étant deſſéchée, & de les ſecourir lorſqu'ils veulent deſcendre de quelque hauteur. En effet, dans cette beſogne, l'animal avance fort ſérieuſement & très-lentement un pied & puis l'autre, en s'attachant de ſa queue à tout ce qu'il rencontre en chemin; il ſe ſoutient de cette

manière juſqu'à ce qu'il trouve quelque aſſiſtance : lui manque-t-elle, il tombe auſſitôt à plat. Ces animaux vivent, les uns pluſieurs mois, les autres pluſieurs années. Dans le pays d'Angola, ils font leur demeure dans les rochers, dans les cavernes, dans les autres lieux cachés & humides, quelquefois ſur les arbres. Ils ne pouſſent aucun cri; ils ont pour ennemi le *mangouſte*.

Comme le *caméléon* ne ſe nourrit que de mouches, de moucherons, de ſauterelles & de fourmis, la nature lui a donné une langue plate en deſſus, pointue en-deſſous, de la longueur de ſon corps, qu'il peut étendre & retirer facilement. Veut-il attraper ſa proie, il lui ſuffit de darder ſa langue fort avant, de la replier autour d'une branche d'arbre, où montent les fourmis & autres inſectes; auſſitôt qu'il en a ſurpris dans leur paſſage, il retire avec une vîteſſe & une adreſſe merveilleuſe, ſa langue vers le goſier, & les avale avec plaiſir. Cette manière de vivre & de ſaiſir ſa proie, n'eſt pas particulière au *caméléon*; elle lui eſt commune avec l'animal nommé par excellence *le mangeur de fourmis*.

Au ſurplus, le *caméléon* vit quatre à cinq mois ſans prendre aucune nourriture apparente; il ſe contente au beſoin, d'ouvrir la bouche pour recevoir l'air frais. C'eſt ſur-tout en ce moment que l'animal découvre ſa ſatisfaction, & les différentes paſſions qui l'agitent, par ſes mouvemens pleins de gentilleſſe, & par la variété de ſes couleurs éclatantes. Il eſt bien ſingulier que la couleur de cet animal, endormi ou mort, ſoit preſque toujours d'un jaune luiſant; & qu'étant éveillé, ſa couleur habituelle ſoit le gris de ſouris pâle, & fréquemment un beau vert tacheté de jaune, quelquefois marqueté de brun foncé, ſur le corps & ſur la queue; d'autre fois d'un brun clair, mais jamais rouge.

Lémeri dit que dans la joie, cet animal eſt d'un vert d'émeraude, mêlé d'oranger, entrecoupé de bandes griſes & noires: dans la colère, il eſt livide & obſcur; dans la crainte, il eſt pâle & d'un jaune effacé. Il varie ſans ceſſe ces couleurs, ſouvent trois ou quatre fois dans l'eſpace d'une demi-heure; & en apparence, plutôt à ſon gré, que par la communication des objets voiſins.

Le caméléon paſſe pour réſolutif & propre contre l'épilepſie, la goutte & les rhumatiſmes.

CAMÉLÉON, ſe dit auſſi, en termes d'Aſtronomie, d'une conſtellation de l'hémiſphère méridionale, qui n'eſt pas viſible ſur notre horiſon.

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

CAMÉLÉOPARD; ſubſtantif maſculin. Animal quadrupède, *ainſi* appelé de ce qu'il a la tête & le cou comme le chameau & des taches comme le léopard. *Voyez* GIRAFFE, c'eſt la même choſe, quoique le Dictionnaire de Trévoux diſe le contraire.

CAMELFORD; nom propre d'une petite ville d'Angleterre, dans la Province de Cornouailles. Elle a des Députés au Parlement.

CAMELINE; ſubſtantif féminin. Plante annuelle qui s'élève & ſe ſeme en Flandre, comme le lin. Sa tige eſt garnie de deux feuilles pointues, & ſes fleurs jaunâtres & diſpoſées en croix, naiſſent à l'extrémité des branches.

On distingue deux espèces de camelines, de la semence desquelles on tire par expression une huile qui est propre pour adoucir la rudesse de la peau. Elle sert aussi à brûler.

CAMELOT ; substantif masculin. *Pannus è villo caprino contextus.* Espèce d'étoffe faite ordinairement de poil de chèvre & mêlée de laine, de soie, *&c.*

Les camelots sont plus ou moins larges & les pièces plus ou moins longues, selon leurs différentes qualités, & les lieux où on les a fabriquées.

Les endroits du Royaume où il se fabrique le plus de camelots, sont Lille, Arras, Amiens, la Neuville, & quelques endroits d'Auvergne. On en tire aussi de Bruxelles, de Hollande & d'Angleterre, qui sont très-estimés.

Les camelots payent pour droits à l'entrée du royaume, douze livres par pièce de vingt aunes, suivant l'Arrêt du 20 Décembre 1687: il faut cependant en excepter les camelots fabriqués en Hollande, qui ne payent que huit livres, selon le tarif de 1699, confirmé en 1739.

On dit proverbialement d'une personne incorrigible, qu'*elle est comme le camelot, qu'elle a pris son pli.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

CAMELOTÉ, ÉE ; adjectif qui se dit, dans les Manufactures, d'une étoffe travaillée à la manière du camelot.

CAMELOTINE ; substantif féminin. petite étoffe mêlée de poil & de fleuret, faite à la manière des camelots: Il ne s'en fabrique plus aujourd'hui.

CAMELOTTE ; (reliures à la) on désigne ainsi certaines reliures grossièrement faites & usitées pour les livres des basses classes ou autres d'un prix très-modique.

CAMENIZ ; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la Lusace.

CAMERA ; (la terre de) petite ville d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Barca.

CAMERERA ; substantif féminin, emprunté de l'Espagnol. C'est le titre d'une Dame de la Chambre de la Reine d'Espagne.

CAMERIER ; substantif masculin. Titre d'un Officier de la Chambre du Pape.

Le Souverain Pontife a deux Cameriers, dont un a la distribution des aumônes, & l'autre la garde de l'argenterie, des joyaux & des reliquaires.

CAMERINO ; nom propre d'une ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise.

CAMÉRISTE ; substantif féminin. Titre qu'on donne en différentes Cours aux femmes qui servent les Princesses dans leur chambre.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

CAMERLINGAT ; substantif masculin. Dignité de Camerlingue. *Voyez* ce mot.

CAMERLINGUE ; substantif masculin. Titre de l'Officier le plus éminent de la Cour de Rome. C'est toujours un Cardinal qui est à la tête des Finances, & dont les fonctions ordinaires sont de présider à la Chambre Apostolique. Le Saint-Siège venant à vaquer, il gouverne l'Etat de l'Eglise, fait battre monnoie, marche en cavalcade accompagné de la garde des Suisses & au-

tres Officiers, & publie des Edits. Il a ſous lui un Tréſorier général & un Auditeur général, qui ont chacun une Juriſdiction ſéparée, & en outre douze Prélats qualifiés de Clercs de la Chambre.

CAMERONIENS; (les) on a ainſi appelé, en Ecoſſe, au dix-ſeptième ſiècle, certains ſectaires qui avoient pour chef Archibald Cameron, Miniſtre Presbytérien, lequel refuſoit de recevoir du Roi Charles II. la liberté de conſcience que ce Prince vouloit accorder aux Presbytériens. Il diſoit que ce ſeroit reconnoître la ſuprématie du Roi, & le regarder comme chef de l'Egliſe: ce fanatique fut ainſi cauſe de deux révoltes qui ont fait répandre bien du ſang.

CAMETOURS; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à deux lieues & demie, eſt-nord-eſt, de Coutances.

CAMILLA; nom propre de cette fameuſe Reine des Volſques, que Métabe ſon père avoit conſacrée à Diane, & qui dès-lors ſe livra en entier à la chaſſe & aux armes. Elle vint au ſecours de Turnus contre Enée, & s'y couvrit d'une gloire immortelle par des prodiges de valeur: Aronce, cependant, tua cette Princeſſe en traître, & détruiſit ainſi l'eſpoir de Turnus & des Rutules. C'eſt Virgile qu'il faut entendre là deſſus dans ſon Enéïde.

CAMILLE; ſubſtantif maſculin. C'étoit, chez les Romains, un jeune garçon qui ſervoit à l'autel dans les ſacrifices que les Romains faiſoient à leurs Divinités, & ſur-tout aux dieux Cabires, & quand le grand Prêtre de Jupiter officioit. Le Camille aſſiſtoit auſſi à la célébration des mariages & des pompes publiques.

CAMILLE; nom propre d'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome. Il fut élevé cinq fois à la dignité de Dictateur. Il triompha des Antiates, des Herniques, des Faliſques & de ceux de Veies, dont il prit la ville après un ſiège de dix ans. C'eſt lui qui délivra Rome des Gaulois, d'où on lui déféra le titre de Reſtaurateur de la patrie. Les Romains lui élevèrent une ſtatue équeſtre dans le marché de Rome, honneur que perſonne n'avoit reçu avant lui. Ce héros mourut l'an 365 avant l'ére chrétienne, âgé de quatre-vingts-ans. Il laiſſa un *fils* digne de lui, qui fut Dictateur l'an 350 avant Jeſus-Chriſt, & qui mérita auſſi une ſtatue équeſtre par les ſervices qu'il rendit à ſa patrie.

CAMINADE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une chambre à cheminée.

CAMINHA; nom propre d'une ville & duché de Portugal, dans la Province d'entre Duero & Minho.

CAMINIECK; *Voyez* KAMINIECK.

CAMINITZA; nom propre d'un Bourg de la Morée, à douze lieues de Patras, & à trois milles de la mer. Spon croit que c'eſt l'*ancienne ville* d'Olenus dont parle Pauſanias.

CAMION; ſubſtantif maſculin. C'eſt, en termes d'Épingliers, la plus petite de toutes les eſpèces d'épingles.

CAMION, ſe dit auſſi, en termes de Charrons, d'une eſpèce de petite voiture montée ſur quatre roues, faites d'un ſeul morceau de bois chacune, & de laquelle pluſieurs ouvriers font uſage pour traîner des fardeaux difficiles à manier.

CAMIRI; ſubſtantif maſculin. Fruit des Indes, du poids d'une once, & qui reſſemble beaucoup à la noiſette. Sa coque dure & épaiſſe, renferme

ferme une amande blanche que Ray dit avoir le goût d'une amande douce.

Les Indiens en tirent une huile qu'ils brûlent, & dont ils aſſaiſonnent leurs mets.

CAMIRUS; nom propre d'une ancienne ville, du nombre des trois principales de l'île de Rhodes.

CAMIS; (les) idoles qu'adorent les Japonois, & qui repréſentent les rois & les ſeigneurs les plus illuſtres de la nation. Ces peuples les invoquent pour en obtenir la ſanté du corps & la victoire ſur leurs ennemis.

CAMISA; ſubſtantif maſculin. Le P. Labat donne ce nom au vêtement des femmes Caraïbes, qui n'eſt autre choſe qu'un morceau de toile de huit à dix pouces de largeur avec lequel elles cachent leur nudité. Les filles prennent le camiſa, quand elles ſont nubiles, & alors on les ſépare d'avec les garçons.

CAMISADE; ſubſtantif féminin. Attaque faite la nuit ou au point du jour, par des gens de guerre pour ſurprendre l'ennemi.

On a tiré camiſade de camiſe, qui ſignifioit autrefois *chemiſe*; & cela, parce que les ſoldats mettoient leurs chemiſes par-deſſus leurs armes, afin de ſe reconnoître les uns les autres, dans l'obſcurité.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *kamizade*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAMISARD; ſubſtantif maſculin. On a donné ce nom aux fanatiques des Cévennes, qui ſe ſoulevèrent & prirent les armes au commencement de ce ſiècle, pour la défenſe du Calviniſme.

Ces Camiſards eurent pour chef un vieux Calviniſte nommé *du Serre*, qui prit avec lui quinze jeunes garçons, & fit prendre à ſa femme, qu'il aſſocia à ſon miniſtère, quinze jeunes filles, dont il prétendit faire autant de prophètes & de prophèteſſes, diſant que Dieu lui avoit donné ſon eſprit, & qu'il avoit le pouvoir de le communiquer à qui bon lui ſembloit. Ces faux prophètes trouvèrent des partiſans, & bientôt on vit des villages entiers qui n'avoient plus pour habitans que de ces ſoi-diſans prophètes. Ces Camiſards faiſoient profeſſion d'être ennemis jurés de tout ce qui portoit le nom & le caractère de *Catholique Romain*; ils ſe perſuadoient qu'il y avoit du mérite devant Dieu, à maſſacrer les Prêtres, à piller & à brûler les Egliſes; ils invectivoient contre l'Egliſe & ſes Miniſtres. Ils furent convaincus d'impoſture à Genève même; néanmoins le feu du fanatiſme ne fut pas éteint; au contraire, il alluma une guerre civile dont le Languedoc fut le théâtre. On en dut la fin aux ſoins & à la valeur du Maréchal de Villars.

CAMISE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une chemiſe.

CAMISOLE; ſubſtantif féminin. Chemiſette, ou petit vêtement qu'on porte entre la chemiſe & la veſte. *Il porte une camiſole de ſoie, de baſin.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *kamizole*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAMISSAN; ſi l'on veut en croire Vincent le Blanc, voyageur très-ſuſpect, c'eſt le nom propre d'une ville d'Ethiopie, vers le Nil, à trois lieues de Caſſouda.

CAMMANAH; nom propre d'une petite province de Guinée, en Afrique, ſur la côte d'or.

CAMMART; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, au royaume de Tunis, près des ruines de Carthage.

CAMMIN; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, ſur le Divenow. Deux incendies la réduiſirent en cendres en 1630 & en 1709.

CAMOËNS; (Louis) nom propre d'un Poëte fameux, iſſu d'une ancienne famille Portugaiſe, & né en Eſpagne dans les dernières années du règne célèbre de Ferdinand & d'Iſabelle, tandis que Jean II. régnoit en Portugal. C'étoient alors, dit M. de Voltaire, les beaux jours du Portugal, & le temps marqué pour la gloire de cette nation.

Emmanuel déterminé à ſuivre le projet qui avoit échoué tant de fois de pénétrer aux Indes orientales par l'Océan, fit partir en 1497, Vaſco de Gama, avec une flotte, pour cette entrepriſe qui étoit regardée comme téméraire & impraticable: cependant elle réuſſit: Gama & ſes compagnons, naviguant ſur l'Océan Atlantique, découvrirent la pointe la plus méridionale de l'Afrique; ils virent une vaſte mer, & elle les porta aux Indes orientales. Leurs périls ſur cette mer, & la découverte de Mozambique, de Melinde & de Calicut, ont été chantés par le Camoëns, dans un poëme épique, intitulé *la Luſiade*; poëme qui fait ſentir quelque choſe, dit un auteur illuſtre, des charmes de l'Odiſſée & de la magnificence de l'Enéïde; poëme qui a fait appeler ſon auteur *le Virgile Portugais*.

Le Camoëns obligé de quitter Lisbonne pour quelques galanteries indiſcrètes, & exilé de Goa par le Viceroi, languit quelques années dans un coin de terre barbare ſur les frontières de la Chine, où les Portugais avoient un petit comptoir, & où ils commençoient à bâtir la ville de Macao. Ce fut là qu'il compoſa ſa *Luſiade*.

Il obtint un petit emploi à Macao même, & delà retournant enſuite à Goa, il fit naufrage ſur les côtes de la Chine, & ſe ſauva, dit-on, en nâgeant d'une main, & de l'autre tenant ſon poëme, ſeul bien qui lui reſtoit. De retour à Goa, il fut mis en priſon; il n'en ſortit que pour eſſuyer un plus grand malheur, celui de ſuivre en Afrique un petit Gouverneur arrogant & avare. Il éprouva toute l'humiliation d'en être protégé. Enfin il revint à Lisbonne, avec ſon poëme pour toute reſſource. Il obtint une petite penſion d'environ 800 livres de notre monnoie d'aujourd'hui; *mais* on ceſſa bientôt de la lui payer; il n'eut d'autre retraite & d'autre ſecours qu'un hôpital. Ce fut là qu'il paſſa le reſte de ſa vie & qu'il mourut dans un abandon général. A peine fut-il mort, qu'on s'empreſſa de lui faire des épitaphes honorables, & de le mettre au rang des grands hommes. Quelques villes ſe diſputèrent l'honneur de lui avoir donné la naiſſance. Ainſi il éprouva en tout le ſort d'Homère; il voyagea comme lui; il vécut & mourut pauvre, & n'eut de réputation qu'après ſa mort.

Pour vous faire une idée du poë-

me du Camoëns, il faut entendre M. de Voltaire : qui mieux que lui a droit d'aſſigner à chacun la place qui lui appartient.

Voici, dit cet Auteur ſublime, comme débute le Camoëns :

« Je chante ces hommes audeſſus-du vulgaire, qui des rives occidentales de la Luſitanie, portés ſur des mers qui n'avoient point encore vû de vaiſſeaux, allèrent étonner la Trapobane de leur audace : eux dont le courage, patient à ſouffrir des travaux au-delà des forces humaines, établit un nouvel empire ſous un ciel inconnu & ſous d'autres étoiles. Qu'on ne vante plus les voyages du fameux Troyen, qui porta ſes dieux en Italie ; ni ceux du ſage Grec, qui revit Itaque après vingt ans d'abſence ; ni ceux d'Alexandre, cet impétueux conquérant. Diſparoiſſez, drapeaux que Trajan déployoit ſur les frontières de l'Inde : voici un homme à qui Neptune a abandonné ſon trident : voici des travaux qui ſurpaſſent tous les vôtres.

Et vous, Nymphes du Tage, ſi jamais vous m'avez inſpiré des ſons doux & touchans ; ſi j'ai chanté les rives de votre aimable fleuve, donnez moi aujourd'hui des accens fiers & hardis ; qu'ils ayent la force & la clarté de votre cours ; qu'ils ſoient purs comme vos ondes, & que déſormais le Dieu des vers préfère vos eaux à celles de la fontaine ſacrée. »

Le Poëte conduit la flotte Portugaiſe à l'embouchure du Gange ; il décrit en paſſant les côtes occidentales, le midi & l'orient de l'Afrique, & les différens peuples qui vivent ſur cette côte ; il entremêle avec art l'hiſtoire du Portugal. On voit dans le troiſième chant, la mort de la célèbre *Inès de Caſtro*, épouſe *du Roi Don Pedro*, dont l'aventure déguiſée a été jouée depuis peu ſur le théâtre de Paris. C'eſt à mon gré le plus beau morceau *du Camoëns* ; il y a peu d'endroits dans *Virgile* plus attendriſſans & mieux écrits. La ſimplicité du poëme eſt rehauſſée par des fictions auſſi neuves que le ſujet. En voici une qui, ſi j'oſe le dire, doit réuſſir dans tous les temps, & chez toutes les nations.

Lorſque la flotte eſt prête à doubler le Cap de Bonne-Eſpérance, appelé alors le promontoire des Tempêtes, on apperçoit tout-à-coup un formidable objet. C'eſt un fantôme, qui s'élève du fond de la mer ; ſa tête touche aux nues ; les tempêtes, les vents, les tonnèrres ſont autour de lui ; ſes bras s'étendent au loin ſur la ſurface des eaux : ce monſtre, ou ce dieu, eſt le gardien de cet Océan, dont aucun vaiſſeau n'avoit encore fendu les flots ; il menace la flotte, il ſe plaint de l'audace des Portugais, qui viennent lui diſputer l'empire de ces mers ; il leur annonce toutes les calamités qu'ils doivent eſſuyer dans leur entrepriſe. Cela eſt grand en tout pays ſans doute.

Voici une autre fiction, qui fut extrêmement du goût des Portugais, & qui me paroît conforme au génie italien ; c'eſt une île enchantée qui ſort de la mer, pour le rafraîchiſſement de Gama & de ſa flotte. Cette île a ſervi, dit-on, de modèle à l'île d'*Armide*, décrite quelques années après par le Taſſe. C'eſt là que *Venus*, aidée des conſeils du Père Eternel, & ſecondée en même-temps des flèches de Cupidon, rend les *Nereïdes* amoureuſes des Portugais. Les plaiſirs les plus laſcifs y ſont peints ſans

ménagement ; chaque Portugais embraſſe une *Néréïde*, & *Thétis* obtient *Vaſco de Gama* pour ſon partage. Cette déeſſe le tranſporte ſur une haute montagne, qui eſt l'endroit le plus délicieux de l'île, & delà lui montre tous les royaumes de la terre, & lui prédit les deſtinées du Portugal.

Camoëns après s'être abandonné ſans réſerve à la deſcription voluptueuſe de cette île, & des plaiſirs où les Portugais ſont plongés, s'aviſe d'informer le lecteur, que toute cette fiction ne ſignifie autre choſe que le plaiſir qu'un honnête homme ſent à faire ſon devoir. Mais il faut avouer, qu'une île enchantée, dont Venus eſt la déeſſe, & où des nymphes careſſent des matelots après un voyage de long cours, reſſemble plus à un *muſico* d'Amſterdam, qu'à quelque choſe d'honnête.

On reproche d'ailleurs avec juſtice au Camoëns d'avoir fait un mêlange ridicule de la fable avec la religion chrétienne : le principal but des Portugais, par exemple, eſt, après l'établiſſement de leur commerce, la propagation de la foi, & c'eſt Venus qui ſe charge du ſuccès de l'entrepriſe. Il faut convenir, après de telles diſparâtes, que l'ouvrage eſt plein de grandes beautés, puiſque depuis deux cens ans il fait les délices d'une nation ſpirituelle qui doit en connoître les fautes.

CAMOISIÉ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois couvert de plaies.

CAMOISIER, CAMOISSER ; vieux verbes qui ſignifioient autrefois préparer une peau comme le chamois.

CAMOMILLE ; ſubſtantif féminin. *Chamæmelum*. Plante à tiges grêles, rameuſes, qui s'élèvent à la hauteur d'un demi pied. Ses feuilles ſont nombreuſes & découpées très-finement. Ses fleurs radiées, ayant le diſque jaune & la couronne blanche, ſoutenues par un calice écailleux, naiſſent aux ſommets des tiges, & il leur ſuccède des ſemences oblongues.

Cette plante croît en Languedoc, & ſur le rivage de la mer. Elle eſt amère au goût, odoriférante, réſolutive, fébrifuge, ſtomachique, carminative, vermifuge.

On ne fait guères uſage de l'herbe, mais on emploie fréquemment les fleurs en décoction & en cataplaſmes. On en tire une eau & une huile, que l'on donne à l'homme à la doſe de quelques gouttes dans une liqueur convenable. On les fait prendre en décoction aux animaux, à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau ; & en poudre, à la doſe de deux gros.

Il y a une autre eſpèce de camomille, qu'on appelle camomille romaine, qui croît dans les campagnes d'Italie, & que l'on cultive dans les jardins. Elle a les vertus de la précédente, & on la lui préfère. On en tire par la *diſtillation* une huile diurétique, *d'une belle* couleur bleue. Les fleurs donnent auſſi par infuſion, une huile qui calme les douleurs, & qui entre dans les lavemens.

Il y a encore la camomille puante qui croît dans les lieux incultes. Elle eſt amère au goût, & répand une odeur forte & fétide ; mais elle eſt fondante, apéritive, antiſpaſmodique, fébrifuge, vermifuge & carminative. On fait de l'herbe & des fleurs, des décoctions pour les lavemens & bains de vapeurs. On l'emploie auſſi comme les précédentes, en fomentations & en cataplaſmes émolliens & réſolutifs.

SIROP DE CAMOMILLE, ſe dit de la compoſition ſuivante.

Prenez une livre de fleurs de camomille récemment cueillies ; faites-les infuſer pendant douze heures dans quatre livres d'eau de fontaine bien chaude ; faites bouillir légèrement l'infuſion, coulez-là avec expreſſion ; remettez ſucceſſivement macérer deux autres livres de fleurs de camomille dans l'infuſion coulée ; en procédant comme la première fois : mêlez dans la dernière expreſſion, trois livres de ſucre blanc ; clarifiez le mélange avec un blanc d'œuf, & faites cuire à un feu modéré, en conſiſtance de ſirop.

Ce ſirop eſt excellent contre la colique venteuſe, & pour provoquer les mois aux femmes.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

CAMON ; nom propre de deux villes de la Paleſtine, dont une étoit ſituée dans le grand champ, en deçà du Jourdain, & l'autre dans le pays de Galaad, au delà de ce fleuve.

CAMONICA ; nom propre d'une petite contrée d'Italie, dans l'Etat de Veniſe, ſur les rives de l'Oglio, vers les frontières de la Valteline.

CAMOSÉ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ciſelé.

CAMOUFLET ; ſubſtantif maſculin. *Inſufflatio.* Fumée épaiſſe qu'on ſouffle par malice au nez de quelqu'un, avec un cornet de papier allumé. *Il ne s'amuſera pas de vos camouflets.*

On dit, en termes de l'art militaire, *donner un camouflet ;* pour dire, chercher à écraſer ou étouffer le Mineur ennemi dans ſa galerie.

CAMOUFLET, ſe dit familièrement dans le ſens figuré, d'un affront, d'une humiliation que l'on eſſuie. *Il fut obligé d'eſſuyer quelques camouflets.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

CAMP ; ſubſtantif maſculin. *Caſtra.* Le lieu où une armée ſe loge en ordre.

Dès que les hommes ſe ſont fait la guerre avec quelque induſtrie, ils ont eu des camps dans leſquels ils ſe ſont fortifiés pour ſe mettre à couvert du danger des attaques imprévues & nocturnes. Les Grecs entouroient leurs camps d'une tranchée ou foſſé : les Romains n'excellèrent à fortifier les leurs qu'après avoir vaincu Pyrrhus à la bataille de Benevent, où ils eurent occaſion d'examiner & d'apprécier l'art des Grecs en ce genre. Après les guerres Puniques & celles de Tarente, leurs camps devinrent des fortereſſes ſtables. Auſſi l'armée Romaine, qui combattoit au-devant de ſon camp, y trouvoit une retraite aſſurée, quand elle étoit battue.

Les Romains avoient des camps d'hiver & des camps d'été. Les premiers qui ſubſiſtoient tant qu'il reſtoit quelque choſe à conquérir dans une contrée, étoient conſtruits très-ſolidement. Les pierres & les bois en formoient les fortifications & les tentes, d'où quelques-uns de ces camps long-temps habités, devinrent des villes dans la ſuite.

Les camps d'été, qui ne devoient ſervir que peu de jours, étoient faits moins ſolidement ; mais ils ne laiſſoient pas d'être entourés de foſſés. Les Romains étoient tellement perſuadés que la ſûreté d'une armée dépendoit de la clôture de

ſon camp, que ſans ce travail, le Soldat Romain n'auroit pas voulu paſſer une ſeule nuit qu'il ne fût ſous les armes.

Cette méthode de former des camps ſolides & retranchés, ſe perdit dans la ſuite des temps, parce qu'elle fut négligée des peuples qui renverſèrent l'empire Romain. On ſait qu'Attila, roi des Huns, ayant été vaincu dans les champs *catalauniens*, aima mieux ſe retrancher avec les cadavres de ſon armée, que d'environner ſon camp d'un foſſé.

Ce n'eſt que dans les guerres d'Italie, ſous Louis XII, que l'uſage des camps retranchés s'eſt introduit parmi nous, & c'eſt ſous Louis XIV que l'art & la méthode s'en ſont perfectionnés. Nos Ingénieurs diſtribuent les camps de nos armées avec autant d'ordre & de ſoin que s'il s'agiſſoit de la conſtruction d'une ville.

Nos armées campent ordinairement ſur deux lignes : on tâche d'en appuyer la droite & la gauche à quelque ruiſſeau, rivière, marais ou hauteur dont on s'empare, & où l'on tient des Dragons ou de l'Infanterie.

L'Artillerie ſe place communément devant le centre de la première ligne ; mais ſi le camp eſt à demeure, on la diſtribue ſur les aîles & le long des lignes, ſelon la nature du terrein.

Le Quartier général, qui eſt ce que les Romains appeloient le *Prétoire*, & l'endroit où campe le Général, doit être, autant qu'il eſt poſſible, au centre du camp, afin que le Général ſoit plus à portée de donner ſes ordres aux différens quartiers. Au reſte ces choſes ſe règlent ſelon les circonſtances & les conjonctures, qui ſont fort ſujettes à varier.

Comme les vûes générales de celui qui commande, doivent être la conſervation des hommes & des chevaux de ſon armée, il cherche à placer ſon camp dans un endroit ſain, où les vivres puiſſent parvenir commodément. Il tâche que la garde du camp n'exige pas beaucoup de monde, afin de ne pas fatiguer inutilement ſon armée. Il conſerve une communication libre avec les places dont il doit tirer des ſubſiſtances : il place ſon camp de manière qu'il protége le pays ami, qu'il inquiète le pays ennemi, *&c.* & qu'il ne puiſſe être obligé de combattre malgré lui, & déſavantageuſement, *&c.*

CAMP VOLANT, ſe dit d'un corps de troupes compoſé particulièrement de cavalerie, qui tient la campagne, pour faire des courſes ſur les ennemis.

CAMP, ſe dit par extenſion d'une armée campée. *Tout le camp ſe repoſoit ſur lui.*

TÊTE DU CAMP, ſe dit du terrein où ſont dépoſés les faiſceaux & les étendards.

On appelle *Maréchal de camp*, un Officier général qui a pour Supérieur immédiat le Lieutenant général.

Le titre d'*Aide de camp*, ſe donne à un Officier chargé de porter les ordres du Commandant de l'armée ou de quelque Officier général : & le titre de *Meſtre de camp* ſe donne à un Colonel de Cavalerie.

CAMP, s'eſt dit autrefois des lices où l'on faiſoit entrer les Champions pour y vider leurs querelles par les armes. *Les Juges du camp le condamnèrent à l'amende.*

CAMP PRÉTORIEN, s'eſt dit, chez les Romains, d'une grande enceinte de bâtiment, où logeoient les ſoldats de la garde. C'étoit des eſpèces de caſernes.

CAMP, ſe dit, dans le commerce, des quartiers qu'on aſſigne dans le royaume de Siam, & chez quelques autres peuples des Indes Orientales, aux Nations étrangères qui vont commercer chez eux.

On dit, dans le ſens figuré, que l'*alarme eſt au camp*; pour dire, qu'on craint quelque malheur, quelque évènement fâcheux, quelque diſgrace.

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier, & long au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *m* en *n*, ſupprimer le *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *kan*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAMPAGNA; nom propre d'une ville du royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, à ſeize milles de Salerne.

CAMPAGNARD, ARDE; adjectif. *Ruris incola.* Qui reſte ordinairement aux champs. *Nous paſſâmes huit jours chez une Dame campagnarde, qui nous fit un très-bel accueil.*

CAMPAGNARD, ſe dit auſſi avec quelque mépris, de ce qui paroît oppoſé aux manières & à la politeſſe uſitées dans le grand monde. *Elle a le ton campagnard.*

CAMPAGNARD, ſe dit auſſi ſubſtantivement dans cette dernière acception. *Ce campagnard a des manières bien ridicules.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue au maſculin, mais moyenne au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un campagnard air*, mais *un air campagnard.*

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *m* en *n*, *gn* en *ni*, ſupprimer le *d* qui eſt oiſif au maſculin, & écrire, d'après la prononciation, *kanpaniar*, *kampaniarde*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAMPAGNE; ſubſtantif féminin. *Campus.* Vaſte étendue de pays, plat & découvert. *C'eſt une campagne de ſix lieues de longueur. La rivière de Seine traverſe cette campagne.*

On dit que *la campagne eſt belle*; pour dire, que les productions de la terre ſont préparées de manière à faire eſpérer une récolte abondante.

CAMPAGNE, ſe dit, dans le même ſens que le mot *champs*, au pluriel. *Il vient d'acheter une jolie maiſon de campagne.*

GENTILHOMME DE CAMPAGNE, ſe dit d'un Gentilhomme qui fait ordinairement ſa réſidence à la campagne. *Il va paſſer l'été chez un Gentilhomme de campagne.*

HABIT DE CAMPAGNE, ſe dit d'un habit dont on fait uſage quand on eſt à la campagne.

CAMPAGNE, ſe dit, en termes de l'Art militaire, du mouvement, du campement & de l'action des troupes. *Exemples.* Dans le ſens de mouvement. *Nos Troupes viennent d'entrer en campagne.*

Dans le ſens de campement. *Il y a trois mois que l'armée eſt en campagne.*

Dans le ſens d'action. *Nous fîmes une rude campagne l'an paſſé.*

CAMPAGNE, ſe dit auſſi des ſaiſons qu'une armée paſſe ordinairement en campagne, leſquelles ſont le

printemps, l'été & l'automne. *Il ſervit pendant trois campagnes conſécutives.*

CAMPAGNE, ſe dit, en termes de Marine, du temps que dure un armement, une croiſière, un voyage de long cours, ou celui pendant lequel une armée navale peut tenir la mer.

PIÈCES DE CAMPAGNE, ſe dit des petites pièces d'artillerie qu'on mène aiſément en campagne.

COMÉDIENS DE CAMPAGNE, ſe dit des Comédiens qui ne repréſentent que dans les provinces. *Cette Troupe n'eſt compoſée que de Comédiens de campagne.*

PAROLI DE CAMPAGNE, ſe dit, aux jeux de la baſſette & du pharaon, d'un paroli qu'un ponte marque en fraude, ſans que ſa carte ſoit venue en gain. *Cette Dame fait ſouvent des parolis de campagne.*

On dit, dans le ſens figuré, qu'*un Auteur, un Avocat, un Prédicateur*, &c. *bat la campagne*; pour dire, qu'il écrit, ou qu'il dit beaucoup de choſes qui ſont ſans rapport à ſon ſujet.

On dit auſſi, dans le ſens figuré, qu'*une perſonne a mis ſes amis, ſes parens, des gens en campagne*; pour dire, qu'elle les fait agir, afin de réuſſir à quelque objet qu'elle a en vûe.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

Le *g* ſe prononce mouillé.

CAMPAGNE DE ROME; nom propre d'une Province d'Italie, ſituée entre le Tibre, le Teverone, Terracine & le Carigliano. Elle a quarante milles dans ſa plus grande longueur, & cinquante-cinq milles dans ſa plus grande largeur. Ce pays eſt mal cultivé, quoique le ſol en ſoit excellent. On attribue ce défaut de culture aux impots exceſſifs dont on a accablé le Laboureur, & à l'uſage dans lequel eſt la Chambre apoſtolique, d'acheter le blé au prix qu'elle fixe pour le revendre enſuite aux Boulangers plus cher qu'elle ne l'a acheté.

CAMPAGNOL; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de rat, plus commun encore, & plus généralement répandu que le mulot; celui-ci ne ſe trouve guères dans les terres élevées, le campagnol ſe trouve partout dans les bois, dans les champs, dans les prés, & même dans les jardins; il eſt remarquable par la groſſeur de ſa tête, & auſſi par ſa queue courte & tronquée, qui n'a guères qu'un pouce de long; il ſe pratique des trous en terre, où il amaſſe du grain, des noiſettes & du gland; cependant il paroît qu'il préfère le blé à toutes les autres nourritures. Dans le mois de Juillet, lorſque les blés ſont mûrs, les campagnols arrivent de tous côtés, & font ſouvent de grands dommages en coupant les tiges du blé pour en manger l'épi; ils ſemblent ſuivre les moiſſonneurs; ils profitent de tous les grains tombés, & des épis oubliés. Lorſqu'ils ont tout glané, ils vont dans les terres nouvellement ſemées, & détruiſent d'avance la récolte de l'année ſuivante. En automne & en hiver, la plûpart ſe retirent dans les bois, où ils trouvent de la faine, des noiſettes & du gland. Dans certaines années, ils paroiſſent en ſi grand nombre, qu'ils détruiroient tout, s'ils ſubſiſtoient long-temps; mais ils ſe détruiſent eux-mêmes, & ſe mangent dans les temps de diſette: ils ſervent d'ailleurs de pâture aux mulots, & de gibier au renard, au

chat ſauvage, à la marte & aux bellettes.

Le campagnol reſſemble plus au rat d'eau qu'à aucun animal, par les parties intérieures; mais à l'extérieur, il en diffère par pluſieurs caractères eſſentiels; 1°. par la grandeur, il n'a guères que trois pouces de longueur depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue, & le rat d'eau en a ſept: 2°. par les dimenſions de la tête & du corps; le campagnol eſt, proportionnellement à la longueur de ſon corps, plus gros que le rat d'eau, & il a auſſi la tête proportionnellement plus groſſe: 3°. par la longueur de la queue, qui dans le campagnol ne fait tout au plus que le tiers de la longueur de l'animal entier, & qui dans le rat d'eau fait près des deux tiers de cette même longueur: 4°. enfin par le naturel & les mœurs; les campagnols ne ſe nourriſſent pas de poiſſon, & ne ſe jettent point à l'eau; ils vivent de gland dans les bois, de blé dans les champs, & dans les prés de racines tuberculeuſes, comme celle du chiendent.

Leurs trous reſſemblent à ceux des mulots, & ſont ſouvent diviſés en deux loges; mais ils ſont moins ſpacieux & beaucoup moins enfoncés ſous terre; ces petits animaux y habitent quelquefois pluſieurs enſemble. Lorſque les femelles ſont prêtes à mettre bas, elles y portent des herbes pour faire un lit à leurs petits: elles produiſent au printemps & en été; les portées ordinaires ſont de cinq ou ſix, & quelquefois de ſept ou huit.

CAMPAN; nom propre d'un bourg de France, en Gaſcogne, à cinq lieues, ſud-ſud-eſt, de Tarbes. Il y a dans la vallée de Campan, d'excellens pâturages, & pluſieurs carrières de marbre.

CAMPANE; ſubſtantif féminin. Ouvrage de ſoie, d'or, d'argent filé, ou d'autres matières, avec de petits ornemens en forme de cloches, faits auſſi de ſoie, *&c.* & dont on ſe ſert pour garnir des ameublemens, des ornemens d'égliſe, *&c.*

Il n'y a que les maîtres Paſſementiers-Boutonniers, qui aient droit à Paris de fabriquer des campanes.

CAMPANE, ſe dit, en termes d'Architecture, du corps du chapiteau Corinthien, & du chapiteau compoſite, parce qu'ils reſſemblent à une cloche renverſée.

CAMPANE DE COMBLE, ſe dit de certains ornemens de plomb, chantournés & évidés, qu'on place au bas du faîte d'un comble, comme on en voit de dorés au château de Verſailles.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

CAMPANELLA; (Thomas) nom propre d'un Ecrivain du dix-ſeptième ſiècle, qui entra chez les Dominicains, où il ſe rendit fameux par ſes ouvrages de Philoſophie. Une diſpute très-vive qu'il eut avec un vieux Profeſſeur de ſon Ordre, le fit accuſer d'héréſie, & jetter dans les priſons de l'Inquiſition, où il ſouffrit pendant plus de vingt-cinq ans. Ayant enfin obtenu ſa liberté par le moyen du Pape Urbain VIII, il vint en 1634 à Paris, où il fut accueilli gracieuſement du Cardinal de Richelieu. Il y mourut cinq ans après, âgé de ſoixante-onze ans. Il étoit né à Stilo, en Calabre.

On remarque dans ſes ouvrages beaucoup d'eſprit & d'imagination,

mais peu de jugement & de ſolidité.

CAMPANETTE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de Narciſſe ſauvage à feuilles longues & étroites. Ses fleurs ſont jaunes, dorées, & ont dans le milieu une campane aſſez grande, pâle & garnie à ſa baſe de ſix pièces jaunes. Quand la fleur eſt paſſée, le calice devient un fruit rond, diviſé intérieurement en trois loges qui renferment des ſemences ſphériques & noires. La racine eſt bulbeuſe & viſqueuſe.

Cette plante croît dans les prés, les bois, les jardins & les lieux humides. Elle eſt purgative & apéritive. On la donne infuſée à la doſe de deux drachmes.

CAMPANIE; nom propre d'une ancienne Province d'Italie, qui répondoit à peu près à ce que nous appelons aujourd'hui *la Terre de Labour*, dans le royaume de Naples. Les anciens nous ont peint ce pays comme un lieu de délices. Capoue en étoit la capitale.

CAMPANIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſonneur.

CAMPANIFORME; adjectif des deux genres, & terme de Botanique, qui ſe dit d'une fleur dont la figure imite celle d'une cloche.

CAMPANILLE; ſubſtantif féminin, & terme d'Architecture, qui ſe dit de la partie ſupérieure d'un dôme.

CAMPANULE; ſubſtantif féminin. *Campanula*. Plante laiteuſe, à pluſieurs tiges velues, qui s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles, ſemblables à celles de l'ortie, mais plus pointues & garnies de poils, ſont diſpoſées alternativement le long des tiges. Ses fleurs qui ſortent des aiſſelles des feuilles, ſont de couleur bleue, blanche ou violette, faites en forme de cloches évaſées, & ſoutenues chacune par un petit calice découpé comme elles en cinq parties; ce calice devient, quand la fleur eſt tombée, un fruit membraneux, diviſé en pluſieurs loges qui renferment des ſemences menues, luiſantes & de couleur rouſſe.

Cette plante croît dans les prés, les bois & les lieux humides. Elle eſt aſtringente, déterſive, vulnéraire, & s'emploie en décoction & en gargariſme.

CAMPATOIS; (les) Hérétiques du quatrième ſiècle, qui ſuivoient les erreurs des Donatiſtes, & qui furent ainſi appelés de ce qu'ils couroient les campagnes pour y répandre leur doctrine.

CAMPE; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom dans le commerce à une eſpèce de droguet croiſé & drapé, qui ſe fabrique en divers endroits du Poitou. La pièce doit avoir quarante aunes de longueur, & une demi-aune de largeur.

CAMPÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CAMPER.

CAMPÊCHE; nom propre d'une ville de la nouvelle Eſpagne, dans la preſqu'île de Yucatan, ſur la côte orientale de la baie de campêche.

Elle a donné ſon nom au bois que produit un arbre d'Amérique, qui eſt très-dur & très-peſant, & dont on ſe ſert pour teindre en noir, & pour divers ouvrages de menuiſerie, parce que c'étoit là où ſe faiſoit autrefois tout le commerce des bois de teinture de ces parages.

BAIE DE CAMPÊCHE, ſe dit de cet enfoncement conſidérable qu'on trouve ſur la côte méridionale du golfe de Mexique, & qui s'étend depuis le cap de Condecedo juſqu'à la pointe de la contrée de St. Martin.

CAMPELET ; vieux mot qui ſignifioit autrefois un petit champ.

CAMPEMENT ; ſubſtantif maſculin. Action de camper. *Ce ſera ſans doute le dernier campement de l'armée avant l'hiver.*

CAMPEMENT, ſe dit auſſi du camp même. *Le lieu n'étoit pas propre pour le campement.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

CAMPEN ; nom propre d'une ville forte de la République de Hollande, dans la Province d'Overiſſel. Les Hollandois l'enlevèrent aux Eſpagnols en 1578.

CAMPENART ; vieux mot qui ſignifioit autrefois clocher.

CAMPER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Placer & diſtribuer une armée, une troupe dans un endroit, pour y reſter un ou pluſieurs jours. *Ce Brigadier campa ſon détachement aux pieds de la montagne.*

CAMPER, eſt auſſi verbe neutre, & ſe dit d'une troupe, d'une armée qui s'arrête en quelque lieu pour y demeurer un ou pluſieurs jours. *L'armée campa à la vue de la citadelle.*

On dit Proverbialement de quelqu'un qui n'a point de réſidence fixe, & qui en change habituellement, *qu'il campe*, qu'*il ne fait que camper.*

SE CAMPER, eſt auſſi pronominal réfléchi, & ſe dit familièrement pour exprimer, ſe placer. *Il ſe campa dans un fauteuil.*

SE CAMPER, ſe dit encore pour ſignifier, prendre une certaine poſture, ſe mettre d'une certaine façon ſur ſes pieds. *Ce danſeur ſe campe mal.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *campe*, la ſyllabe *cam* eſt longue.

CAMPER ; nom propre d'une contrée des indes orientales, dans l'île de Sumatra.

CAMPERCHE ; ſubſtantif féminin. Les ouvriers en tapiſſeries de baſſe liſſe donnent ce nom à la barre de bois qui traverſe leur métier d'une roine à l'autre, & qui ſoutient les ſautereaux où ſont attachées les cordes des lames.

CAMPESTRE ; ſubſtantif féminin. C'étoit, chez les Romains, une eſpèce de culotte ou de vêtement ſemblable aux haut-de-chauſſes que portent ordinairement les danſeurs de cordes.

CAMPHORATA ; *Voyez* CAMPHRÉE.

CAMPHRE ; ſubſtantif maſculin. *Camphora.* Subſtance végétale, concrète, ſolide, ſéche, friable, très-volatile, inflammable à la manière des huiles eſſentielles, d'une odeur très-forte & très-pénétrante, d'un goût amer & piquant, & qui ſe diſſout facilement dans l'eſprit de vin.

Par toutes les propriétés dont on vient de parler, le Camphre reſſemble parfaitement aux réſines ; mais d'un autre côté, il en diffère eſſentiellement, en ce qu'étant expoſé au feu dans les vaiſſeaux clos, il ſe ſublime en entier ſans éprouver de décompoſition, & ſans laiſſ

ſer aucun réſidu charbonneux, ni d'aucune autre eſpèce. Quoiqu'il ait une ſaveur forte, il n'a point l'âcreté des huiles eſſentielles; les alcalis les plus cauſtiques n'ont aucune priſe ſur lui; les acides vitrioliques & nitreux le diſſolvent, mais ſans efferveſcence, ſans chaleur, ſans l'enflammer, ſans le brûler, ſans lui cauſer aucune altération ſenſible, même lorſqu'ils ſont concentrés.

L'acide nitreux diſſout le camphre tranquillement, & cette diſſolution eſt claire & limpide. On a donné à cette diſſolution le nom d'*huile de camphre:* ſi on la mèle avec une grande quantité d'eau, auſſitôt les liqueurs ſe troublent, le mêlange devient laiteux, parce que cet acide a une plus grande affinité avec l'eau qu'avec le camphre. Cette ſubſtance quitte donc l'acide ſous la forme de floçons blancs, qui ſe précipitent d'abord au fond de la liqueur, à cauſe d'un reſte d'acide qui les appéſantit; mais à meſure que l'eau enlève cet acide, les flocons viennent gagner la ſurface où ils reſtent nâgeans: ſi on achève de les bien laver, & qu'on les faſſe ſécher, on trouve que c'eſt du camphre, en tout ſemblable à ce qu'il étoit avant cette diſſolution & précipitation; preuve ſenſible que le camphre ne reçoit aucune altération de la part de l'acide nitreux, lequel cependant eſt celui de tous les acides qui agit le plus fortement ſur toutes les matières huileuſes.

Il ſuit de ce qui vient d'être dit des propriétés du camphre, que cette ſubſtance ſingulière, quoiqu'ayant des propriétés eſſentielles des huiles & des réſines, n'eſt cependant comparable à aucune de celles qui ſont connues, & qu'elle eſt dans une claſſe à part. Comme à l'exception de ſa forme concrète, le camphre ſe rapproche beaucoup de la nature de *l'éther*, préciſément par toutes les propriétés qui le font différer des huiles, il y a lieu de préſumer que cette ſubſtance eſt analogue à l'éther, ainſi que M. Macquer le conjecture dans ſes Elémens de Chimie.

Tout le camphre, qui eſt dans le commerce, nous vient des Indes & du Japon; on le tire d'une eſpèce de laurier qui croît abondamment dans l'île de Borneo. On a cru pendant long-temps que cet arbre étoit le ſeul végétal qui pût fournir du camphre; mais pluſieurs Chimiſtes modernes, & ſingulièrement M. Cartheuſer, ont découvert que beaucoup de plantes aromatiques, telles que le thim, le romarin, la ſauge, & preſque toutes les labiées, contiennent une ſubſtance de la nature du camphre, qu'on peut même en retirer, quoiqu'en très-petite quantité.

Le *Camphre*, immédiatement après avoir été retiré de l'arbre qui le fournit, eſt chargé de pluſieurs impuretés qui le ſaliſſent; on le nomme, en cet état, *Camphre brut*. Les Hollandois qui en font le principal commerce, le purifient chez eux, en le ſublimant dans des eſpèces de matras de verre.

Le *Camphre* eſt uſité en Médecine, comme un remède calmant & antiſpaſmodique; il réuſſit effectivement dans pluſieurs maladies convulſives, & autres affections du genre nerveux. Cette vertu lui eſt commune avec toutes les autres ſubſtances éthérées & huileuſes, très-volatiles, telles que *l'éther*, *l'huile animale de dippel*,

les huiles eſſentielles très-rectifiées, le *muſc*, le *caſtoreum*, *l'opium*, & autres ſubſtances ſemblables. Hoffmann eſt celui des Médecins qui a le plus obſervé, ſuivi & recommandé la vertu ſédative du camphre. On ſe ſert auſſi avec beaucoup de ſuccès du camphre comme d'un puiſſant antiputride : on l'emploie diſſout dans l'eſprit de vin, contre la gangrène & le ſphacèle.

On lit dans les Hiſtoires des maladies de Breſlau, qu'une fille qui avoit, non-ſeulement la peau affectée de puſtules ſcorbutiques, mais qui portoit encore une large tumeur rouge à la main, dont la baſe s'étendoit juſqu'au bras, prit de la poudre bézoardique de Wedelius, avec du nitre & un peu de camphre, dans de l'huile d'amandes douces ; qu'auſſitôt ces terribles ſymptômes furent conſidérablement diminués ; que l'inflammation qui tendoit à la gangrène, fut arrêté, & que la ſueur excitée par ces remèdes, répandoit une forte odeur de camphre ; preuve ſenſible & inconteſtable de la qualité pénétrante de cette ſubſtance.

Stahl appelle *le camphre* le dompteur de toutes les inflammations.

Le célèbre Werlhofius a obſervé que trois ou quatre grains de camphre, pris de deux en deux heures dans des émulſions nitreuſes, produiſoient les meilleurs effets dans les fièvres aigues, la frénéſie & le délire.

Les tranſactions philoſophiques parlent de Maniaques qui ont été guéris de leur maladie, en prenant matin & ſoir demi-drachme de camphre, en forme de bol.

Sethi nous inſtruit d'après Rhaſès, que le camphre guérit les maladies les plus aiguës, les douleurs de tête qui proviennent de chaleur, de même que les inflammations, ſur-tout celles du foie.

Mindereus place le camphre, dans ſon *Traité ſur la Peſte*, au nombre des Antidotes qui ont le plus de vertu contre cette maladie. Il aſſure qu'il a beaucoup plus d'efficacité qu'aucune préparation bézoardique pour prévenir la putréfaction, & diſſiper les exhalaiſons contagieuſes.

Hoffmann aſſure, d'après ſa propre expérience, qu'il n'y a point de remède qui ſoulage auſſi promptement que le camphre dans la gonorrhée, & le commencement de la vérole.

Le *Camphre* eſt encore ſinguliérement utile dans les hémorrhagies dangereuſes & terribles, ſur-tout dans celles qui accompagnent les fièvres malignes, de même que dans le crachement de ſang occaſionné par des cauſes internes, tels que les ſpaſmes des viſcères.

Comme le *Camphre* brûle dans l'eau quand il eſt allumé, & qu'il rend une flamme blanche & odoriférante, on en fait uſage dans les feux d'artifice.

Si vous ajoutez dix grains de camphre à un grain de phoſphore Anglois, fait avec de l'urine, vous aurez un phoſphore liquide.

Les Foureurs ſe ſervent de camphre pour écarter les tignes des peaux. Les Peintres en mêlent auſſi dans la compoſition de leurs vernis, parce que cette ſubſtance empêche que les inſectes n'attaquent leurs Ouvrages.

Quelques perſonnes ont prétendu que le camphre détruiſoit les feux

de l'amour, & que ſon odeur rendoit les hommes impuiſſans ; mais rien n'eſt moins vérifié.

Le *Camphre* paye pour droits, à l'entrée du Royaume, 15 liv. par quintal, ſuivant le tarif de 1664.

TROCHISQUES DE CAMPHRE, ſe dit de la compoſition ſuivante :

Prenez une once de camphre, une demi-once de mirrhe, autant d'aſſa fœtida & de caſtoreum ; trois gros de ſpicanard, un gros de ſafran, un demi-ſcrupule d'opium & huit gouttes d'huile de ſuccin : Pulvériſez ces drogues ; mêlez-les avec l'huile & avec une quantité ſuffiſante de gomme adragant, tirée avec de l'eau de matricaire ; faites du tout une pâte dont vous formerez des trochiſques que vous ferez ſécher pour vous en ſervir dans le beſoin.

Ces trochiſques ſont bons dans les fièvres inflammatoires, pour tempérer l'ardeur de la bile & du ſang, contre la phtiſie, mais particulièrement contre les vapeurs & les autres maladies hiſtériques.

La doſe eſt depuis un demi-ſcrupule, juſqu'à un demi-gros.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *m* en *n*, *ph* en *f*, & écrire, d'après la prononciation, *kanfre*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAMPHRÉ, ÉE ; adjectif Qui n'a guères d'uſage qu'en ces phraſes : *de l'eſprit de vin camphré, de l'eau de vie camphrée ;* pour dire, de l'eſprit de vin, de l'eau-de-vie, dans leſquels on a mis du camphre.

CAMPHRÉE ; ſubſtantif féminin. Plante à pluſieurs tiges dures, ligneuſes, velues, blanchâtres, rameuſes, qui s'élèvent à la hauteur d'environ dix-huit pouces : ſes feuilles ſont ſimples, entières, velues & alternes : la fleur qui paroît au mois d'Août & de Septembre, eſt un petit vaſe herbeux, duquel ſortent quatre petites étamines ſurmontées chacune par un ſommet rouge, ou de couleur de roſe : il ſuccède à cette fleur, une ſemence ovale, aplatie & luiſante.

Cette plante, qui croît dans les terres incultes de l'Eſpagne & du Languedoc, eſt âcre au goût, & répand une odeur de camphre : elle eſt d'ailleurs expectorante, inciſive, antiaſthmatique, emménagogue, ſudorifique, apéritive & vulnéraire. On l'eſtime ſur-tout contre l'hydropiſie. Les feuilles & l'herbe ſe donnent infuſées dans l'eau ou le vin blanc, à la doſe de deux gros. On peut les faire prendre à la doſe d'une once aux animaux.

CAMPHRIER ; ſubſtantif maſculin. *Laurus camphorifera.* Arbre qui croît ſans culture, dans l'île de Borneo, & dans quelques autres contrées des Indes Orientales. Il eſt de la grandeur du tilleul, & nous donne cette ſubſtance que l'on appelle *camphre :* ſes racines, qui ſont fortes & très-odoriférantes, fourniſſent beaucoup plus de camphre que le reſte de l'arbre : il a ſes feuilles longues, d'un vert foncé, brillant & terminées en pointe : ſes fleurs qui paroiſſent en Mai & en Juin, ſont blanches à ſix pétales : il leur ſuccède des baies de la groſſeur d'un pois, & dont le goût approche de celui du clou de girofle.

CAMPHUR ; ſubſtantif maſculin. Des Voyageurs parlent, ſous ce nom, d'une eſpèce d'âne ſauvage qui ſe tient dans les déſerts de l'A-

rabie, & qui porte une corne au milieu du front, de laquelle il ſe ſert pour ſe défendre contre les taureaux ſauvages. Les gens du pays attribuent à cette corne la propriété de guérir pluſieurs maladies.

CAMPIANO ; nom propre d'une petite ville forte d'Italie, ſur le Taro, aux pieds de l'Apennin, à douze milles de Pontremoli. Elle appartient au Duc de Parme.

CAMPIÉ ; vieux mot par lequel on déſignoit autrefois celui qui étoit chargé de veiller à ce qu'il ne fût fait aucun dommage aux fruits.

CAMPIESTRE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une perſonne de campagne.

CAMPIGER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois camper, tenir la campagne.

CAMPINE ; ſubſtantif féminin. Eſpèce de petite poularde fine. *On nous ſervit une campine.*

CAMPINE, eſt auſſi le nom propre d'une contrée des Pays-Bas, ſituée en partie dans le Brabant Hollandois, & en partie dans l'Evêché de Liège. Elle répond à ce pays des Ménapiens, qui étoit entre la Meuſe & l'Eſcaut.

CAMPINE, eſt encore le nom d'une petite contrée d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, au territoire de Séville.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

CAMPION ; nom propre d'une ville d'Aſie, dans la Tartarie, ſur les frontières de la Chine, entre le déſert de Chamo, & la rivière Jaune.

CAMPISTRON ; (Jean) nom propre d'un Poëte François né à Toulouſe en 1656 : il fut élève & imitateur de Racine ; mais il demeura toujours loin de ſon modèle. Ses pièces aſſez régulièrement conduites, ne laiſſent pas de préſenter des caractères ſoutenus, & des choſes touchantes, mais elles ſont foiblement écrites, quoiqu'avec pureté. M. de Voltaire remarque que le Duc de Vendôme fit la fortune de Campiſtron, & le Comédien Baron une partie de ſa réputation. Cet Auteur mourut en 1723.

CAMPITES ; (les) *Voyez* DONATISTES. Ils furent appelés *Campites* au cinquième ſiècle, parce qu'ils s'aſſembloient dans les Campagnes.

CAMPLI ; nom propre d'une petite ville épiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, aux pieds des Monts, près du Trontin.

CAMPNER-DAHLER ; ſubſtantif maſculin. Pièce d'argent qui a cours en Hollande, & qui vaut environ 57 ſous de France.

CAMPO ; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom dans le commerce, à une ſorte de laine d'Eſpagne, qui ſe tire de Séville & de Malaga.

CAMPOIS ; (les) Hérétiques du quatrième ſiècle, qui croyoient trois ſubſtances dans la Trinité, au lieu d'une ſeule ſubſtance en trois perſonnes.

CAMPO-MAJOR ; nom propre d'une ville de Portugal, dans l'Alentejo, à trois lieues d'Elvas.

CAMPOS ; ſubſtantif maſculin. Mot emprunté du Latin, & qui ſe dit du congé qu'on donne à des Ecoliers. *Le Prince fit donner campos aux Ecoliers.*

CAMPOS, ſe dit auſſi familièrement du temps où des perſonnes d'étude & de cabinet ſe donnent quelque relâche. *Je prendrai demain campos.*

Le *s* final ne ſe fait pas ſentir.

TAYLOR INST. OXFORD

CAMPOS ; (Tierra de) nom propre d'une petite contrée d'Eſpagne, au Royaume de Léon, entre Benavante, Salamanque & Valladolid.

CAMPO-SANTO-PIETRO ; nom propre d'une ville d'Italie, dans le Padouan, près de l'embouchure de la rivière de Pionegio, dans le Muſonè.

CAMPREDON ; nom propre d'une ville & château d'Eſpagne, en Catalogne, aux pieds des Pyrénées, à douze lieues de Girone.

CAMPSEAUX ; nom propre d'une Baie de huit lieues de profondeur, ſur la côte de l'Acadie, dans l'Amérique ſeptentrionale.

CAMQUIT ; ſubſtantif maſculin. Fruit qu'on recueille au Royaume de Tonquin. Il reſſemble à une orange : ſa pelure eſt mince, & ſa couleur d'un rouge foncé à l'extérieur, & rouge intérieurement. Il eſt très-délicat, mais malſain.

CAMSUARE ; nom propre d'une Province de l'Amérique méridionale, ſituée entre Rionegro & la grande Province de Guiane, à ce que dit le Comte de Pagan, dans ſa Deſcription Hiſtorique & Géographique de la Rivière des Amazones : mais cette Deſcription eſt un peu ſuſpecte, d'autant que celle du P. d'Acunha, qui eſt très-circonſtanciée, ne dit mot de cette Province.

CAMUL ; nom propre d'une ville & contrée d'Aſie, que le Vénitien Marco-paolo, place au Royaume de Tangut, & que d'autres diſent être au Royaume de Cialis. Paolo dit que ce Pays fournit abondamment tout ce qui eſt néceſſaire à la vie : que les Habitans, qui ſont idolâtres, n'y ſemblent nés que pour ſe divertir : qu'ils ont tant de bienveillance pour les Etrangers, que celui qui entre dans une maiſon pour y demander l'hoſpitalité, y eſt accueilli de la manière du monde la plus honnête par le Maître du logis : que celui-ci ordonne à ſa femme & à toute ſa famille de ſe conformer aux deſirs du nouvel hôte, après quoi il ſort de chez lui pour n'y rentrer que quand l'Etranger a jugé à propos d'en partir. Notre Auteur ajoute que les femmes de ce pays ſont très-belles, & que les maris croient qu'il eſt honorable de les proſtituer aux Voyageurs.

Il y a un vieux proverbe de Province qui dit :

Cent lieux, cent modes,
Cent pays, cent méthodes.

CAMULE ; terme de Mythologie, & nom que les Saliens donnoient au Dieu Mars, qu'ils repréſentoient avec la pique & le bouclier.

CAMURI ; ſubſtantif maſculin. Poiſſon du Bréſil, long de deux pieds, avec de grands yeux, huit nageoires, & des écailles luiſantes & argentines.

CAMUS, USE ; adjectif. *Simus, a, um.* Qui a le nez court & plat. *Il eſt camus. Elle eſt camuſe.*

Il ne faut pas croire qu'une femme camuſe ſoit laide en tout pays. Les Tartares aiment en général, les beautés camuſes, & ils trouvent que les femmes les plus belles, ſont celles qui ont le moins de nez.

Rubruquis, Religieux que Saint Louis envoya autrefois pour travailler à la converſion des Tartares, rapporte que la femme du célèbre Gengis-Kan, beauté célèbre dans ſon

ſon temps, n'avoit que deux trous au lieu de nez.

CAMUS, ſe dit auſſi de quelques animaux. *Un cheval, un chien camus.*

CAMUS, s'emploie encore ſubſtantivement. *Avez-vous vu ce camus, cette petite camuſe?*

On dit figurément & familièrement d'une perſonne qui a eſpéré quelque choſe en vain, qu'*elle eſt bien camuſe.*

On dit auſſi figurément & familièrement, qu'*on a rendu quelqu'un camus*; pour dire, qu'on l'a rendu confus. *L'arrivée de ſon mari la rendit bien camuſe.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une camuſe chienne*, mais *une chienne camuſe.*

CANA; nom propre d'une petite ville de Galilée, entre Séphoris & Nazareth. C'eſt où Jeſus-Chriſt fit ſon premier miracle, en changeant l'eau en vin, aux nôces où il ſe trouva avec la Vierge & ſes Diſciples.

On a un Tableau où le fameux Paul Véronèſe a traité ce ſujet, d'une manière digne de ſon génie.

CANABASSÈTE; ſubſtantif féminin. Il eſt parlé dans le Tarif de la Douane de Lyon, de 1632, de deux ſortes d'étoffes de ce nom, dont les unes étoient ſans ſoie & les autres rayées de ſoie.

L'entrée des premières eſt fixée à cinq ſous par pièce, & l'entrée des autres à treize ſous.

CANACHE; terme de Mythologie, & nom propre de la fille d'Éole, qui ayant été ſéduite par Neptune, en eut pluſieurs enfans, entr'autres Iphimédie, mère des Aloïdes.

CANACOPOLE; ſubſtantif maſculin. Les Miſſionnaires donnent ce nom aux ſimples Catéchiſtes qui travaillent ſous eux à la converſion des Indiens.

CANADA; nom propre d'un grand pays de l'Amérique ſeptentrionale, qui a l'Océan à l'orient, le Miſſiſſipi à l'occident, la Floride au midi, & au ſeptentrion des Pays déſerts & inconnus.

Ce Pays fut découvert, en 1504, par des Pêcheurs Bretons, qui y furent jetés par la tempête: le Capitaine Thomas Aubert le reconnut en 1508; & dix-ſept ans après, François I y envoya Jean Vérazzan, Florentin, qui en prit poſſeſſion au nom de ce Prince, & lui donna le nom de *Nouvelle France.* Après la mort de Vérazzan, qui fut pris & mangé par les Sauvages, Jacques Cartier, de Saint-Malo, entra plus avant dans ce Pays, en 1535, & pénétra, en remontant le fleuve de Saint-Laurent, juſqu'à Montréal.

Quoique cette Contrée ſoit ſituée au milieu de la Zone tempérée, l'air y eſt néanmoins froid. Les forêts, & le grand nombre de lacs qu'on y rencontre, en ſont la vraie cauſe, de même que les brouillards & les neiges qui y règnent depuis le mois de Novembre juſqu'en Avril. La terre cependant y eſt aſſez fertile, & le blé y vient fort bien. On y trouve quelques mines de fer & de cuivre, & diverſes eſpèces d'animaux, comme des ours, des élans, des cerfs, des loutres, des martres, des caſtors, *&c.* les peaux de ces animaux ſont, avec les grains, les bois de conſtruction, la pêche de la morue, & d'autres poiſſons,

les richeſſes, & les principaux objets du commerce de ces Contrées.

Le Pays eſt habité par pluſieurs Nations ſauvages, qui ne vivent que de la chaſſe & de la pêche : tels ſont les Abénakis, les Micmacs, les Canibas, les Hurons, les Algonkins, les Iroquois, les Illinois, *&c.*

La plûpart de ces Sauvages adorent le Soleil, & un premier Eſprit, qu'ils regardent comme au-deſſus de lui. Ils prouvent l'exiſtence de ce Dieu ſupérieur, par la compoſition de l'univers, & ils concluent que l'homme n'a pas été fait par haſard, & qu'il eſt l'ouvrage d'un principe infini en ſageſſe & en connoiſſances.

Ils penſent que l'ame eſt immortelle; parce qu'autrement il faudroit, ſelon eux, que tous les hommes fuſſent également heureux en cette vie : puiſque, Dieu étant infiniment parfait & infiniment ſage, n'auroit pas créé les uns pour être heureux, & les autres pour être malheureux.

Le grand Eſprit, ajoutent-ils, a donné aux hommes la raiſon, pour les mettre en état de diſcerner le bien & le mal, & de ſuivre les règles de la juſtice & de la ſageſſe.

La tranquillité de l'ame plaît infiniment à ce grand eſprit; il déteſte, au contraire, le tumulte des paſſions, qui rendent les hommes méchans.

La vie eſt un ſommeil, & la mort un réveil, qui nous donne l'intelligence des choſes viſibles & inviſibles.

La raiſon de l'homme ne pouvant s'élever à la connoiſſance des choſes qui ſont au-deſſus de la terre, il eſt inutile, & même nuiſible, de chercher à pénétrer les choſes inviſibles.

Après notre mort, nos ames vont dans un certain lieu, dans lequel on ne peut dire ſi les bons ſont bien, & ſi les méchans ſont mal; parce que nous ignorons ſi ce que nous appelons *bien* ou *mal*, eſt regardé comme tel par le grand Eſprit.

Au reſte, les Canadiens ont le cœur haut & fier, un courage à l'épreuve, une valeur intrépide, une conſtance prodigieuſe dans les tourmens, & une égalité d'ame qu'aucun évènement ne peut altérer. Mais, d'un autre côté, ils ſont légers, volages, fainéans, ingrats, traîtres, ſoupçonneux, vindicatifs, brutaux dans leurs plaiſirs, & d'une barbarie inexprimable dans les tourmens qu'ils font ſouffrir à leurs ennemis.

CANADE; ſubſtantif maſculin. Oiſeau de l'Amérique, de la groſſeur du faiſan. Il paſſe pour le plus beau des volatiles. Son plumage réunit les couleurs les plus brillantes. Son ventre, & une partie de ſes aîles, ſont de couleur d'or : *ſa tête eſt* couverte d'un duvet brun, tacheté de vert, & couronné d'une houpe d'un vermillon éclatant, qu'environnent de petites plumes de la couleur des perles.

CANADE, ſe dit auſſi de la meſure de vin ou d'eau, que les Portugais donnent par jour à chaque Matelot ſur les vaiſſeaux. Trois cens canades compoſent une pipe.

CANADIENS; (les) Peuples qui habitent le Canada. *Voyez* CANADA.

CANADOR; ſubſtantif maſculin. Meſure des liquides de Portugal. Il en faut douze pour une almonde.

CANAILLE; ſubſtantif féminin. *Populi ſex infima.* Terme collectif & de mépris, qui ſe dit de la plus vile populace. *Il ne fréquente que de la canaille.*

CANAILLES, ſe dit, au pluriel, des perſonnes pour leſquelles on témoigne du mépris. *Ce ſont des canailles qu'il faut punir.*

CANAILLE, ſe dit quelquefois en riant, des petits enfans qui font du bruit. *Serons-nous toujours interrompus par cette petite canaille?*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

CANAL; ſubſtantif maſculin. *Canalis.* Conduit par où l'eau paſſe. *Il faut réparer le canal du moulin. Ce ſont des canaux de plomb.*

CANAL, ſe dit du lit d'une rivière. *Il fallut curer le canal de la rivière.*

CANAL, ſe dit d'un lieu creuſé, afin de recevoir les eaux de la mer, de pluſieurs ruiſſeaux, rivières, *&c.* & de les conduire d'un endroit dans un autre, pour la commodité du commerce. Tel eſt le fameux canal de Languedoc, par le moyen duquel on communique de la Méditerranée à l'Océan.

Ce Canal, l'un des principaux ouvrages de ce genre, fut propoſé ſous Charlemagne, ſous François I, ſous Henri IV & ſous Louis XIII; mais il ne fut entrepris que ſous Louis XIV, par Riquet, Directeur des Fermes de Languedoc, qui en commença le travail en 1666, ſur le Plan & les Mémoires du Mathématicien Andréoſſy, & qui l'acheva en 1680, un moment avant ſa mort. Il laiſſa à ſes fils le ſoin d'en faire le premier eſſai, ce qu'ils exécutèrent en 1681.

Ce grand ouvrage, non moins utile que glorieux, commence par un réſervoir de quatre mille pas de circonférence, & de quatre-vingts pieds de profondeur, qui reçoit les eaux de la montagne Noire. Elles deſcendent à Naurouſe, dans un baſſin de deux cent toiſes de longueur, & de cent cinquante de largeur, revêtu de pierre de taille. C'eſt-là le point de partage où les eaux ſe diſtribuent à droite & à gauche, dans un canal de ſoixante-quatre lieues de longueur, où ſe jettent pluſieurs rivières ſoutenues, d'eſpace en eſpace, de cent quatre écluſes. C'eſt une belle choſe à voir que la caſcade, de cent cinquante-ſix toiſes de longueur, formée par les huit écluſes qui ſont dans le voiſinage de Béziers.

L'art avec lequel ce Canal eſt conduit, a droit de ſurprendre & d'étonner. Ici, ce ſont des aqueducs & des ponts d'une hauteur incroyable, qui, entre leurs arches, donnent paſſage à d'autres rivières. Ailleurs, le roc eſt coupé, tantôt à découvert, tantôt en voûte, ſur la longueur de plus de mille pas. C'eſt ainſi que ce Canal ſe ſoutient depuis la Garonne, où il commence, en traverſant deux fois l'Aude, & paſſant entre Agde & Béziers, juſques au grand lac de Thau, dont l'étendue atteint le port de Cette.

Ce Monument, qui ne contribue pas peu à immortaliſer les vues ſublimes du miniſtère de Louis XIV, a coûté près de quatorze millions, dont le Roi a payé ſix millions neuf cent vingt mille huit cent dix-huit livres, & la Province le reſte.

Il y a encore en France d'autres Canaux conſidérables. Tel eſt le Canal de Briare, commencé ſous

Henri IV, & achevé ſous Louis XIII; par le moyen duquel la Loire communique avec la Seine. Tel encore le Canal d'Orléans, achevé par Philippe d'Orléans, Régent de France, pendant la minorité de Louis XV.

Les avantages des communications par eau, ont été connus des Nations les plus anciennes. Les premiers hommes s'occupèrent à couper les terres, pour établir de ces communications. Hérodote rapporte que des Peuples de Carie, dans l'Aſie mineure, auroient rompu l'Iſthme, qui joint la preſqu'île de Cnide à la terre ferme, s'ils n'en euſſent été détournés par un Oracle. Pluſieurs Souverains ont tenté de joindre la mer Rouge à la Méditerranée. Les Grecs & les Romains ont voulu pratiquer un canal au travers de l'Iſthme de Corinthe, afin de pouvoir pénétrer par-là, de la mer Ionienne dans l'Archipel. Lucius Vérus, Général Romain dans les Gaules, voulut joindre, ſous le règne de Néron, la Saône & la Moſelle par un canal, & établir une communication entre la Méditerranée & la Mer d'Allemagne, par le Rhône, la Saône, la Moſelle & le Rhin. Charlemagne a eu en vue de faire communiquer l'Océan & la mer Noire, par le moyen du Rhin, de la rivière d'Almutz & du Danube.

Tous ces grands projets, dont les Canaux de Languedoc, de Briare & d'Orléans démontrent ſenſiblement l'avantage, n'ont pas empêché une Académie de Province, de douter ſi le Canal de Bourgogne, ſi ſouvent projeté pour communiquer la Saône à la Seine ou à la Loire, ſeroit avantageux ou déſavantageux à la Bourgogne? L'Académie, qui demande la réſolution de ce ſingulier problême, eſt la même qui a jugé que le Citoyen de Genève avoit eu raiſon d'enſeigner que les Sciences & les Arts avoient corrompu les mœurs.

CANAL, ſe dit, en termes de Fonteniers, des tuyaux d'une fontaine.

CANAL D'ARROSAGE, ſe dit d'un lieu creuſé pour conduire les eaux dans les campagnes, & les fertiliſer.

Les Egyptiens pratiquèrent les premiers, des canaux d'arroſage, par le moyen deſquels ils conduiſoient les eaux du Nil dans les terres les plus éloignées. En Italie, en Provence, en Dauphiné, &c. on a conſtruit un grand nombre de canaux d'arroſage, & on les regarde comme les ſources principales des richeſſes de ces Contrées.

CANAL, ſe dit, en termes de Jardinage, des pièces d'eau, longues & étroites, qui ſervent d'ornement & de clôture aux jardins.

CANAL EN CASCADE, ſe dit auſſi, en termes de Jardinage, d'un canal interrompu par pluſieurs chûtes qui ſuivent l'inégalité du terrein. Il y en a à Marly, à Fontainebleau & à Verſailles, au Château d'eau.

CANAL SOUTERREIN, ſe dit d'un aqueduc bâti ſous terre, & deſtiné à conduire les eaux.

CANAL, ſe dit d'un endroit où la mer ſe reſſerre entre deux rivages. Tel eſt le Pas de Calais, qui ſépare la France d'avec l'Angleterre.

CANAL D'ALBOURG, ſe dit d'un petit bras de la mer Baltique, qui s'étend dans le Nordjutland juſqu'à Albourg.

CANAL DE BRAZZA, ſe dit d'une partie du golfe de Veniſe, entre l'île de Brazza & la côte de Dalmatie.

CANAL DE BRISTOL, ſe dit de cette partie de la mer d'Irlande, qui eſt à l'oueſt de l'Angleterre, & à l'embouchure de la Saverne.

CANAL DE CÉRIGO, ſe dit d'un détroit de dix milles de largeur, entre la Morée & l'île de Cérigo.

CANAL DE CONSTANTINOPLE, ſe dit du détroit qui joint la Propontide ou la mer de Marmara, avec la mer Noire. Il ſépare la Romanie de l'Aſie mineure.

CANAL DE CORFOU, ſe dit d'un bras de Mer entre l'île de ce nom & l'Albanie.

CANAL DE DELOS, ſe dit d'un bras de Mer d'un demi-mille de largeur, entre les deux îles de Delos.

CANAL DE FARISINA, ſe dit d'un bras de Mer dans le golfe de Veniſe, entre l'Iſtrie & l'île de Cherſo.

CANAL DE LIÉSINA, ſe dit d'un bras de Mer entre l'île de ce nom & celle de Brazza, dans le golfe de Veniſe, ſur la côte de la Dalmatie.

CANAL DE MALTHE, ſe dit d'un bras de Mer dans la Méditerranée, entre l'île de Malthe & la côte de Sicile.

CANAL DE MÉTELIN, ſe dit d'un bras de Mer dans l'Archipel, entre l'île de ce nom & la Natolie.

CANAL DE MYCONE, ſe dit d'un bras de Mer entre les îles de Delos & de Mycone.

CANAL DE LA MONTAGNE, ſe dit d'un bras de Mer dans le golfe de Veniſe, où il ſépare l'île de Véglia d'avec la Morlachie.

CANAL DE MOSAMBIQUE, ſe dit d'un détroit de la mer des Indes, entre l'île de Madagaſcar & le continent de l'Afrique.

CANAL DE PIOMBINO, ſe dit d'un bras de la Méditerranée, entre l'île d'Elve & la côte de Toſcane.

CANAL DE RHODES, ſe dit d'un bras de Mer entre l'île de ce nom & le continent d'Aſie.

CANAL DE SABIONCELLO, ſe dit d'un petit bras du golfe de Veniſe, entre l'île de Méléda & la pointe de Sabioncello, ſur la côte de la Dalmatie.

CANAL DE SAINT-GEORGE, ſe dit de cette partie de la Mer qui borde le pays de Galles au midi, juſqu'à l'embouchure de la Saverne.

CANAL DE SAINTE-BARBE, ſe dit d'un bras de la mer Pacifique, dans l'Amérique ſeptentrionale, entre la côte de la Californie, & quelques petites îles qui ſont au nord du port de la Converſion.

CANAL DE SAMO, ſe dit d'un bras de l'Archipel entre l'île de Samo & la côte de la Natolie.

CANAL DE SCIO, ſe dit d'un bras de l'Archipel entre la côte de la Natolie & l'île de Scio.

CANAL DE TORCOLA, ſe dit d'un petit bras du golfe de Veniſe, entre les îles de Torcola & de Léſina, ſur les côtes de la Dalmatie.

CANAL DE LA TORTUE, ſe dit d'un petit bras de la mer du Nord, en Amérique, entre les îles de Saint-Domingue & de la Tortue.

CANAL DE WIGHT, ſe dit d'un petit bras de Mer entre l'île de ce nom, & la côte méridionale d'Angleterre.

CANAL DE ZARA, ſe dit d'un petit bras de la mer Adriatique, entre la ville de Zara & les îles voiſines.

CANAL DE L'ÉTRAVE, ſe dit, en termes de Marine, du bout creuſé ou cannelé de l'étrave, ſur quoi repoſe le beaupré, quand on n'y met point de couſſin.

On dit, en termes de Marine, *qu'une barque, une galère fait canal*; quand elle fait ſa route d'un lieu

à l'autre par la haute Mer, & non le long des côtes, & terre à terre.

CANAL, ſe dit, en termes d'Anatomie, de certains vaiſſeaux du corps par leſquels coulent ou circulent différens fluides. Ainſi :

CANAUX ADIPEUX, ſe dit des vaiſſeaux ſanguins qui ſe diſtribuent à la graiſſe, & qui fourniſſent le ſang deſtiné à la ſecrétion de cette humeur.

CANAUX AQUEUX, ſe dit de certains canaux dans la ſclérotique, par leſquels on croit que l'humeur aqueuſe de l'œil eſt apportée dans l'intérieur des membranes où cette liqueur eſt contenue : mais cette découverte, qui eſt de M. Nuck, n'eſt pas généralement adoptée.

CANAL ou CONDUIT ARTÉRIEL. *Voyez* ARTÉRIEL.

CANAL CHOLIDOQUE, ſe dit d'un conduit qu'on appelle auſſi *canal commun*, & qui ſert à porter la bile du foie aux inteſtins.

CANAL CYSTIQUE, ſe dit d'un conduit biliaire, de la groſſeur d'une plume d'oie, lequel ſe joint au canal hépatique, environ à deux doigts de diſtance de la véſicule du fiel.

CANAUX DÉFÉRENS, ſe dit de deux conduits membraneux, deſtinés à porter l'humeur ſéminale des teſticules aux véſicules ſéminales. Il y a un canal déférent pour chaque teſticule.

CANAUX DEMI-CIRCULAIRES, ſe dit de trois canaux ſitués dans le labyrinthe de l'oreille, & qui s'ouvrent par autant d'orifices dans le veſtibule.

CANAL HÉPATIQUE, ſe dit d'un conduit deſtiné à porter l'humeur bilieuſe de la ſubſtance du foie à l'inteſtin duodénum. Ce canal forme, avec le canal cyſtique, le canal cholidoque.

CANAUX HEPATI-CYSTIQUES, ſe dit des conduits qui vont du foie à la véſicule du fiel.

CANAL PANCRÉATIQUE, ſe dit du conduit excréteur du pancréas : il s'étend ſelon toute la longueur de la glande ; mais il va toujours en diminuant du côté de la rate. Ses branches latérales ſont diſperſées dans toute ſa ſubſtance, & diminuent à meſure qu'elles approchent de ſes extrémités. Ce canal ſe décharge dans le duodénum, environ quatre ou cinq travers de doigts au-deſſus du pilore, & bien ſouvent au même endroit que le conduit cholidoque.

CANAL THORACHIQUE, ſe dit d'un conduit très-mince & tranſparent, qui, du réſervoir de péquet, monte le long de l'épine du dos, entre la veine azygos & l'aorte, juſqu'à la cinquième vertèbre du dos, ou plus haut ; paſſe derrière l'aorte à gauche, & monte derrière la veine ſouclavière du même côté, où il ſe termine, dans les uns, par une ampoulle ; & dans les autres, par pluſieurs branches réunies, & s'ouvre dans la veine ſouclavière, vers ſa partie poſtérieure, attenant le côté externe de la jugulaire interne. Ce canal eſt très-garni de valvules ſémi-lunaires tournées de bas en haut ; ſon ouverture dans la veine ſouclavière eſt couverte, au lieu d'une valvule ſémi-lunaire, de pluſieurs pellicules, dont l'arrangement permet au chyle de s'y avancer vers la veine cave, & empêche le ſang de ſe gliſſer en même-temps dans le canal.

CANAL VEINEUX, ſe dit d'un conduit particulier au fœtus, ſitué à la partie cave du foie, & provenant de

ſinus de la veine porte, du côté oppoſé à l'inſertion de la veine ombilicale dans le même ſinus. Ce canal, en partant, monte obliquement, ſans donner aucune branche, & va s'aboucher avec la veine cave, immédiatement au deſſous du diaphragme.

CANAL DE LA VERGE, ſe dit du conduit par où paſſe l'urine des hommes.

CANAL, ſe dit, en termes de Maréchallerie, du creux qui eſt au milieu de la mâchoire inférieure de la bouche du cheval. C'eſt dans ce canal, deſtiné à placer la langue, & qui ſe termine aux dents mâchelières, que croiſſent les barbillons.

CANAL DE LARMIER, ſe dit, en termes d'Architecture, du plafond creuſé d'une corniche, qui fait la mouchette pendante.

CANAL DE VOLUTE, ſe dit, dans la volute ïonique, de la face des circonvolutions, renfermée par un liſtel.

CANAUX, ſe dit auſſi des cavités droites ou torſes, dont on orne les tigettes des caulicoles d'un chapiteau.

CANAL DE L'ENSUPLE, ſe dit, dans les Manufactures de ſoie, d'une cannelure où ſe place la verge attachée au chef de l'étoffe, ou plutôt à la queue de la chaîne.

CANAL, ſe dit auſſi d'un morceau de bois en forme de tuile creuſe, lequel s'applique ſur l'enſuple même, & ſert à garantir l'Ouvrier des pointes d'aiguille qui arrêtent l'étoffe dans le velours ciſelé.

CANAL DES ESPOLINS, ſe dit encore d'une machine de fer blanc où l'on range les eſpolins quand ils ſont en trop grande quantité, ou que l'étoffe n'eſt pas aſſez large pour les contenir.

CANAL, ſe dit, dans le ſens figuré, des moyens qu'on emploie pour réuſſir à quelque choſe. *Il a obtenu un Régiment par le canal de cette Dame.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

CANAN; ſubſtantif maſculin. Meſure des liquides, dont on fait uſage au Royaume de Siam, & qui contient environ deux pintes de Paris.

CANANOR; nom propre d'une ville & Royaume d'Aſie, ſur la côte de Malabar. Le Roi n'eſt pas maître de la Ville, qui appartenoit autrefois aux Portugais; mais qui leur fut enlevée, en 1664, par les Hollandois, auxquels elle eſt reſtée. Cette Ville eſt grande & bien fortifiée. Il s'y fait un commerce conſidérable en poivre, en gingembre, en cardamome, en mirobolans, en bois d'ébène, *&c.* productions qui abondent dans le voiſinage.

Cette Ville eſt ſituée au quatre-vingt-quinzième degré quarante-cinq minutes de longitude, & au douzième quinze minutes de latitude.

CANAPÉ; ſubſtantif maſculin. Sorte de grand ſiège à doſſier, où pluſieurs perſonnes peuvent s'aſſeoir enſemble, & dont on fait quelquefois uſage comme d'un lit de repos. *Il s'étendit ſur un canapé.*

CANAPÉ, ſe dit auſſi, dans les Raffi-

neries de Sucre, d'une ſorte de chaiſe de bois ſur laquelle on met le baſſin, quand il s'agit de tranſporter la cuite du rafraîchiſſoir dans les formes.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

CANAPEYES; (les) Peuples ſauvages de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Grenade.

CANAPSA; ſubſtantif maſculin. Sac de cuir que porte ſur ſes épaules un Goujat, ou un pauvre Artiſan, quand il voyage. *Cet homme eſt accoutumé à porter le canapſa.*

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la troiſième eſt longue au pluriel.

CANARA; nom propre d'un Royaume d'Aſie, ſur la côte de Malabar, entre celui de Viſapour, au nord; celui de Cananor, au ſud; les montagnes de Gate, à l'orient; & la mer des Indes, à l'occident.

Le pays abonde en poivre, en palmiers & en riz noir, que l'on y préfère au blanc.

Les Peuples en ſont idolâtres; & comme l'air y eſt très-ſain, ils ſont exempts de maladies, & vivent ordinairement une centaine d'années.

CANARANE; nom propre d'un royaume des Indes, fabriqué par Vincent le Blanc. Il n'a d'exiſtence que chez les Géographes qui ont adopté les rêveries de ce voyageur.

CANARD; ſubſtantif maſculin. *Anas.* Sorte d'oiſeau aquatique. On comprend ſous ce nom générique, les canards ſauvages & les canards domeſtiques, qu'il vaudroit mieux diſtinguer en grands & en petits, puiſque les canards domeſtiques viennent originairement d'œufs de canards ſauvages. Il y a quantité d'eſpèces de canards: nous allons parler des principales.

CANARD DOMESTIQUE VULGAIRE, ſe dit d'un volatille du volume d'une poule: il pèſe entre deux livres & deux livres & demie: ſa longueur eſt d'environ deux pieds depuis la pointe du bec juſqu'à l'extrémité de la queue: l'envergure eſt d'environ trois pieds: le mâle eſt plus gros que la femelle, & a toujours quelques plumes au-deſſus du croupion retournées en rond. La femelle eſt griſe, & n'a pas des couleurs ſi vives ni ſi belles que le mâle; ſon bec eſt large & ſes jambes ſont courtes; la couleur varie dans les mâles; il y en a qui ont un plumage plus brillant. Ce ſont des oiſeaux très-peſans; ce qui fait que leurs ailes font beaucoup de bruit quand ils volent. Ils ſe nourriſſent de racines, de plantes aquatiques, de vers, & d'autres inſectes qu'ils rencontrent ſous les eaux.

La femelle fait d'une ſeule ponte douze ou quatorze œufs, & quelquefois plus: ils reſſemblent à ceux des poules, & ſont de couleur blanchâtre, teinte de vert, ou de bleu. Le jaune en eſt gros & rougeâtre.

Les canards privés que l'on met dans les canardières, pour en prendre de ſauvages, ſont appelés *traîtres*; ceux qu'on nourrit près des moulins, ſont nommés *barboteurs*, parce qu'ils trempent toujours le bec dans la bourbe.

La chair du canard eſt humide, viſqueuſe, flegmatique, excrémenteuſe: on ne la digère pas aiſément; ſa graiſſe eſt bonne en médecine: elle amollit, digère & réſout. On s'en ſert particulièrement pour les douleurs, tant internes, qu'externes, qui attaquent les jointures & les nerfs.

CANARD DOMESTIQUE A BEC CROCHU, ſe dit d'un canard qui ne diffère à l'extérieur du précédent, que par ſa tête qui eſt plus petite, & par ſon bec qui eſt plus large à l'extrêmité, & un peu recourbé en dedans. Ce canard pond plus d'œufs qu'aucun autre.

CANARD DE MOSCOVIE, ſe dit d'un oiſeau dont la grandeur tient le milieu entre l'oie & le canard domeſtique. Sa chair eſt très-bonne & diffère de celle du canard ordinaire.

CANARD DE PRÉ DE FRANCE, ſe dit d'un oiſeau aquatique de la grandeur du faiſan: ſa tête, à la groſſeur près, reſſemble à celle d'une caille, & ſon bec à celui d'une poule. Sa chair eſt très-eſtimée.

CANARD COLIN, OU GRISARD, ſe dit d'un canard qui ne ſe trouve que ſur les bords de l'Océan: quelquefois il ſe perche ſur les arbres; il eſt très-chargé de plumes griſâtres, & il a la groſſeur d'une oie moyenne: ſon cri imite le ſon d'une flûte: ſes pieds ſont ſemblables à ceux du canard ordinaire; il n'a pas la propriété de faire le plongeon: ſa tête eſt fort groſſe, l'entrée de ſon goſier eſt fort grande, & comme il eſt gourmand & difficile à raſſaſier, il avale de fort gros poiſſons: il vole long-temps; ſa peau eſt dure, & ſa chair indigeſte; il ne fait ordinairement que deux petits.

GRAND CANARD DE MER A TÊTE ROUSSE, ſe dit d'un oiſeau commun vers Rome; ſon bec eſt de couleur de ſang: il a la tête grande & garnie au ſommet, d'un plumage en forme de crête, de couleur de ceriſe, ou d'un roux clair. Ses yeux ont l'iris très-rouge; ſes plumes ſont fort épaiſſes; celles des aîles ſont mêlangées de noir, de blanc & de rouge, & celles du corps & de la queue ſont cendrées.

CANARD A DUVET, OU DE L'ÎLE DE FARNE, ſe dit d'un oiſeau qu'on appelle encore *faiſan de mer*. Cette eſpèce de canard a de petites plumes qui garniſſent les deux côtés du bec & viennent finir en forme d'angles ſous les narines; l'eſtomac eſt garni de plumes ou d'une ſorte de duvet très-moelleux, très-recherché pour les lits; ce duvet a beaucoup d'élaſticité & il eſt d'un bon uſage. On prétend que l'oiſeau s'arrache lui-même ce duvet dans le temps qu'il couve ſes œufs; & qu'il en garnit ſon nid afin de procurer de la chaleur aux petits qui doivent éclore.

Ce canard habite les lieux maritimes; on en voit en Gothlande qui font leur nid au pied du genèvrier, & y pondent cinq à ſix œufs oblongs & d'un vert foncé: on en trouve auſſi dans les îles de Ferroë, & particulièrement dans l'Iſlande, ce qui le fait encore appeler *canard d'Iſlande*; auſſi les Iſlandois qui ſont voiſins de ces petites îles où cette eſpèce de canards eſt abondante, ne manquent pas d'en rechercher les nids immédiatement après le départ des petits, & d'en ôter avec précaution ce précieux duvet qu'ils ont ſoin de nettoyer & de ſécher ſur des claies.

CANARD DE MER A CRÊTE NOIRE, ſe dit d'un oiſeau qui n'habite que les rivages de la mer, & qui eſt regardé comme une eſpèce de petit plongeon; ſon corps eſt court, épais, large, un peu aplati; ſon bec eſt large & d'un bleu pâle, la pointe en eſt noirâtre; les plumes du front deſcendent vers le milieu du bec en y formant un angle; les

narines ſont grandes; les yeux ont l'iris d'un jaune d'or; le ſommet de la tête eſt d'une couleur mêlangée de pourpre & de noir: il a derrière la tête une crête qui pend de la longueur d'un pouce & demi: tout le reſte de la partie ſupérieure de ſon corps eſt d'un brun noirâtre; les aîles ſont courtes, ainſi que la queue & les jambes qui ſont placées en arrière.

CANARD DROIT OU A TÊTE LEVÉE, ſe dit d'un oiſeau qui ſe trouve en Angleterre & qui ſe tient aſſez droit en marchant: ſon bec eſt vert, nuancé de brun, le ſommet de la tête noir, l'iris des yeux blanche; le reſte de la tête & le cou ſont bariolés de vert, de rouge & de blanc; ce qui fait paroître cette partie très-belle ſelon les différens reflets des rayons de lumière; la poitrine & le ventre ſont blancs, mêlangés par intervalles, ainſi que la tête, des couleurs de l'arc-en-ciel; les jambes & les pieds ſont d'un jaune ſombre.

CANARD NOIR, DE MER, ſe dit d'un oiſeau plus grand que le canard vulgaire; ſon bec court & large eſt jaune de chaque côté, noir au milieu; tout le reſte du corps eſt d'un noir plus ou moins foncé, à la réſerve d'une ligne blanche, large d'un pouce, qui traverſe ſes aîles, & d'une tache également blanche qu'il a à côté de chaque œil: ſes cuiſſes & ſes pieds ſont rouges extérieurement: le dedans en eſt cendré: ſes ongles, ainſi que la membrane qui tient les doigts du pied, ſont très-noirs.

CANARD TACHETÉ DE NOIR ET DE BLANC, ſe dit d'un très-bel oiſeau dont on diſtingue deux eſpèces: l'un a la tête d'un bleu & d'un noir qui finit par le pourpre; le tour du bec, le dos, les aîles, ſont nuancés de noir, de blanc & d'écailles cendrées; les pieds ſont jaunes. L'autre a une tache blanche ſur les joues & proche du bec, la tête unie, les yeux fort dorés, le plumage noir en partie, les aîles blanches & noires, la queue entièrement noire, les jambes courtes, couleur de ſafran, la membrane qui tient les doigts du pied, brune & noire.

GRAND CANARD A LARGE BEC, ſe dit d'un bel oiſeau qu'on trouve en Allemagne, en Suède & dans le Groënland: il eſt plus petit que le canard domeſtique. Son bec eſt long, noir, plus large vers le bout que vers la baſe, & creux comme un bouclier. Ses cuiſſes ſont rouges, menues, ainſi que ſes pieds: il a la moitié de la tête, du cou, & des petites aîles, d'un beau bleu; le milieu des grandes plumes eſt d'un vert luiſant: le reſte de la poitrine & du ventre eſt rouge juſqu'au croupion; le deſſous de l'anus eſt noir; le dos panaché en vert, bleu, pourpre & brun. Ce canard ſemble être le même que le canard de l'Amérique au large bec.

CANARD DE MER A QUEUE FOURCHUE, ſe dit d'un oiſeau qui paroît particulier à la Suède dont il habite, pendant l'hiver, les provinces ſeptentrionales: on ne ſait pas encore d'où il vient; ſon corps eſt brun traverſé d'une longue tache noire, rouge au milieu: le collet & la tête ſont preſque blancs; la queue eſt fourchue & plus large que ſes pieds: le mâle a la mâchoire brune & le dedans de couleur jaune ſale: la femelle n'a pas ce dernier caractère.

CANARD DE MER AU COLLIER BLANC, ſe dit d'un oiſeau qui a beaucoup de rapport avec le canard ſauvage

ordinaire. Sa mâchoire ſupérieure eſt de couleur de plomb avec un petit croc noir & rond à la pointe: il porte un collier blanc; la tête & le deſſus du cou ſont nuancés de rouge ſur un blanc jaunâtre; le plumage du deſſus de la poitrine & des autres parties du corps, eſt élégamment bigarré; la queue eſt pointue, les pieds ſont d'un brun tirant ſur une couleur de plomb, les jambes & les griffes noires: le doigt le plus avancé en dehors eſt plus long que celui de dedans; le doigt de derrière eſt le plus court de tous. Ce canard ſe trouve en Angleterre.

CANARD SAUVAGE ORDINAIRE, ſe dit d'un oiſeau de paſſage qui reſſemble beaucoup au canard domeſtique. Il va en troupe pendant l'hiver: il pèſe environ quarante onces; ſon bec eſt d'un vert jaunâtre; il a les pieds couleur de ſafran & les ongles de couleur brune, ainſi que la poitrine. Le mâle a la tête & le haut du cou d'un beau vert: cette couleur eſt encore plus belle, & comme azurée & pourprée au milieu des aîles; la femelle n'a pas la tête verte ni de collier ſur le cou: ſa tête & ſon cou ont du blanc, du brun & du roux noirâtre; le milieu des plumes eſt d'un brun preſque noir, & les bords d'un blanc rouſſâtre; d'ailleurs il reſſemble en tout au canard privé, même enverguré, &c. Au printemps le mâle ſuit la femelle; ils marchent par paires, & ils ne manquent guères de faire leurs nids près de l'eau, dans les joncs, dans les bruyères: la ponte & la couvée de la femelle ſont de 15 à 16 œufs qui produiſent autant de petits; la chair de ces canards eſt très-bonne.

CANARD DE RIVIÈRE A TACHES ROUGES, NOIRES ET BLANCHES SUR LES AÎLES, ſe dit d'un oiſeau qui ne fréquente que les eaux douces; ſon dos eſt brun, ſa tête d'un noir tirant ſur le bleu, ſa poitrine blanche, tachetée de noir; ſur chaque aîle on diſtingue trois ſortes de couleurs les unes ſur les autres: ce ſont des taches noires, blanches & rouges. La figure de ce canard approche de celle du canard vulgaire, & ſon bec de celui de la cercelle: les côtés ſont d'un jaune de ſafran, le milieu en eſt noirâtre, ainſi que le croupion.

CANARD DE RIVIÈRE GOBE-MOUCHES, ſe dit d'un bel oiſeau ainſi appelé des inſectes dont il ſe nourrit. Il a les pieds jaunes, les doigts & la membrane jaune noirâtre, le bec jaune & dentelé: ſon plumage eſt nuancé de différentes couleurs, & l'on y remarque du noir, du vert clair, du couleur de feu, du blanc, &c.

CANARD A CRÊTE NOIRE, ſe dit d'un oiſeau très-commun en Italie: il eſt court, épais, large & un peu aplati: il pèſe à peu-près deux livres; il a une aſſez grande envergure; le bec eſt large, d'un bleu pâle, noir à l'extrémité, l'iris de yeux d'un jaune doré, & le ſe- met de la tête d'une coule: il a langée de noir & de pere la tête, une crête qui pend lignes; toute de la longueur tre de l'animal eſt la partie ſu- ncé: la poitrine eſt d'un bru la queue courte; ſes jam- blanc peu longues, ſont placées en bi arrière; ſes pattes, ſes doigts & la membrane qui les joint, ſont d'un noir livide.

CANARD HUPÉ JAUNE, ſe dit d'un oiſeau de dix à douze pouces de longueur: il a le bec très-rouge, les yeux noirs, tirant ſur le rouge,

le front élevé par des plumes molles, & d'un beau jaune, qui deſcendent ſur le bec. Il a le cou & la poitrine d'un gris cendré tirant ſur le bleu ; la queue eſt de la même couleur, carrée au bout : les jambes ſont blanches, & les pieds d'un beau pourpre.

CANARD VERT, ſe dit d'un oiſeau dont le plumage très-varié paroît compoſé de petites pièces carrées ou de différentes fleurs de prairies : ſon dos eſt pourpré, les petites plumes, qui couvrent les grandes, ſont vertes ; les grandes plumes des aîles ſont noires, & teintes de couleur de plomb ; les pieds ſont d'un roux éclatant, & la queue eſt cendrée.

CANARD ÉTOILÉ, ſe dit d'un oiſeau qui a les yeux placés entre une tache ovale & une noire. Il a la tête au-deſſous des yeux, & elle eſt de couleur brune ; le bec eſt noir proche de ſa racine, & on voit une grande étoile blanche ſur le dos ; le reſte eſt d'un cendré gris diſtribué par écailles ; le milieu des grandes plumes des aîles tire ſur le noir.

CANARD DE MADAGASCAR, ſe dit d'un très bel oiſeau plus grand que le canard privé. Il vient ordinairement de Madagaſcar, dans les Indes en Arles : pluſieurs curieux en ont ne ſont rare. Son bec & la poitri des yeux en brun jaunâtre : l'iris cou & la tête d'u beau rouge, le dos d'un pourpre ert ſombre, le bleu, & il a les bords mêlé de rouges. plumes

CANARD DE BAHAMA, ſe dit a n oiſeau plus petit que le canard domeſtique : ce qu'il a de remarquable, eſt une tache ſur le bec, de couleur plombée, & une figure triangulaire de couleur d'or à la racine de la mâchoire ſupérieure ; le dedans du bec & toute la partie inférieure du cou ſont blancs.

CANARD HUPÉ DE L'AMÉRIQUE, ſe dit d'un oiſeau dont le bec eſt rouge au milieu, & tacheté de noir à l'extrêmité ; il a l'iris jaune, avec un cercle de pourpre : deux plumes longues, comme chevelues & bariolées de bleu, de vert & de pourpre, pendent de chaque côté de la tête qui eſt d'une couleur violette : la poitrine eſt rouge, ponctuée de blanc ; le deſſus des aîles, de diverſes couleurs : cet oiſeau porte au croupion deux plumes étroites, jaunes aux bords : ſa queue eſt bleue & pourprée, ſes pieds ſont bruns & rouges en dehors.

CANARD DE LA CHINE, ſe dit d'un oiſeau qui a une hupe verte & des plumes de couleur de pourpre agréablement nuancées. Ces canards ſont ſauvages & paſſagers à la Chine ; ils ne quittent point les lacs & les rivières. La manière dont les pêcheurs Chinois les prennent, eſt ſingulière ; ils mettent la tête dans une groſſe gourde percée de quelques trous pour la commodité de la vue & de la reſpiration ; ils ſe plongent dans l'eau & nagent, ou marchent de manière à ne laiſſer paroître que leur gourde : les canards accoutumés à voir flotter des gourdes ſur l'eau, n'en redoutent point l'approche ; auſſitôt que le pêcheur eſt à portée, il les prend par les pieds, & les tire dans l'eau pour étouffer leurs cris & leur tordre le cou.

CANARD BRANCHU, ſe dit d'un oiſeau particulier à la Louſiane & à toute l'Amérique : on le nomme ainſi de ce qu'il aime à ſe perchet, ce que font rarement les autres canards. Sa tête eſt couverte d'une très-belle hupe, bien colorée : ſon

œil eſt rouge & comme enflammé ; l'enſemble des belles couleurs de ſon plumage, fait rechercher cet oiſeau par les Indiens : ils ornent de la peau de ſon cou le tuyau de leurs calumets ; la chair de ce canard eſt muſquée.

CANARD D'INDE, ſe dit d'un oiſeau qui eſt encore propre à la Louiſiane. Il eſt plus gros que notre canard domeſtique : il a ſon plumage preſque tout blanc, & a chaque côté de la tête des chairs rouges plus vives que celles du dindon : la chair en eſt délicate.

Marcgrave parle d'un canard ſauvage du Bréſil, de la grandeur d'une oie.

Les canards ſauvages de la côte d'or ſont plus petits que ceux d'Europe. Il y en a dont le corps eſt agréablement nuancé de vert & de jaune.

Ceux du Cap de Bonne Eſpérance ſont d'un autre côté plus gros que les nôtres : les uns ont la tête bleue, & les autres l'ont brune : on les diſtingue auſſi par le bec que ceux-ci ont large, tandis que ceux-là l'ont étroit.

CANARDS, ſe dit de certains chiens à poil épais & friſé, qu'on a dreſſés à aller chercher dans l'eau, & à rapporter les canards qu'on a tirés.

CANARD PRIVÉ, ſe dit, dans le ſens figuré, d'un homme apoſté pour en attirer, pour en attraper d'autres. *Il ſera la dupe de ce canard privé.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer le *d* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *kanar*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CANARDÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CANARDER.

CANARDER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Tirer ſur quelqu'un d'un endroit où l'on eſt à couvert. *On canarda les huſſards par les fenêtres du château. Il ſe poſta derrière un arbre pour canarder cet Officier.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

CANARDIÈRE ; ſubſtantif féminin. Lieu qu'on prépare dans un marais pour prendre des canards ſauvages dans des naſſes, ou pour les tuer à coups de fuſil. *Cette canardière eſt mal placée.*

CANARDIÈRE, ſe dit auſſi, en parlant des anciennes fortifications des châteaux, des guerites ou autres pièces d'où l'on pouvoit tirer à couvert & en ſûreté.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

CANARI ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau ainſi appelé des îles Canaries, d'où il nous eſt venu. *Voyez* SERIN.

CANARIE ; (la) nom propre d'une île de l'Océan atlantique, dans le voiſinage de l'Afrique. L'Eſpagnol Pierre de Vera la découvrit en 1483. Elle a quarante lieues de circonférence.

On y recueille beaucoup de grains, de pommes, de poires, de prunes, de ceriſes, de citron, d'oranges, de limons, de grenades, d'abricots, d'excellentes pêches, *&c.* On y a toutes ſortes de légumes, d'animaux domeſtiques, de volailles & de gibier en abondance, & les vi-

gnes y produiſent en quantité ces vins fameux ſi connus ſous le nom de *vins de Canarie*.

La ville capitale de l'île s'appelle auſſi *Canarie*. Elle eſt peuplée d'environ quinze mille ames. C'eſt le ſiège d'un Evêché, d'un tribunal de l'Inquiſition, & d'un Conſeil Souverain, que le roi d'Eſpagne y entretient.

L'île dont nous parlons, a communiqué ſon nom aux autres îles voiſines dont elle eſt la plus méridionale, la plus grande & la plus riche.

Les îles Canaries, entre leſquelles la Canarie, Lancerote, Fuerteventura & Ténériffe, tiennent le premier rang, ſont ſituées à la file l'une de l'autre, preſque de l'eſt à l'oueſt, à quatre-vingt lieues de la Terre ferme de Barbarie, entre les vingt-ſixième & vingt-neuvième dégrés trente minutes de latitude ſeptentrionale, vis-à-vis du cap de Non, au royaume de Maroc.

Les bons Géographes penſent que ce ſont ces îles que Pline & Ptolémée ont décrites ſous le nom d'*îles fortunées*: d'autres prétendent que les îles fortunées des anciens, ſont aujourd'hui les îles du cap Verd.

Les terres des îles Canaries ſont à peu près également fertiles partout, & produiſent abondamment les vins, grains & fruits dont nous avons parlé.

CANARIE, ſe dit auſſi d'une ſorte de danſe ancienne, qu'on croit avoir été inventée dans les îles Canaries. Les danſeurs étoient habillés en ſauvages, & danſoient à la manière de cette eſpèce d'hommes.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

CANAS; (les) Sauvages du Pérou, dans l'Amérique méridionale, où ils habitent une contrée entre Cuſco & le lac Titicaca. Leur pays abonde en grains & en brebis.

CANAS, eſt auſſi le nom d'une ancienne ville épiſcopale d'Aſie, dans la Lycie.

CANASIDA; Arrien place une ancienne ville de ce nom en Aſie, dans la Carmanie, ſur le rivage de la mer.

CANASSE; ſubſtantif féminin. On donne ce nom à Amſterdam, aux caiſſes dans leſquelles les vaiſſeaux de la Compagnie apportent en Europe les différentes eſpèces de thé qu'ils chargent à la Chine & aux Indes orientales.

CANATH; nom propre d'une ancienne ville de la Paleſtine, dans la tribu de Manaſſé, au-delà du Jourdain.

CANATHE; terme de Mythologie, & nom propre d'une fontaine ſituée près de Nauplia, fameuſe par la vertu qu'elle avoit de rendre la virginité aux femmes mariées. Junon s'y baignoit une fois tous les ans, afin de redevenir vierge, mais non pour y recouvrer ſa divinité, comme dit le Dictionnaire de Trévoux, ſans ſonger qu'on ne recouvre que ce qu'on a perdu, & qu'une Déeſſe ne pouvoit pas perdre ſa divinité, ſans ceſſer d'être Déeſſe: or les Auteurs anciens nous inſtruiſent que cette qualité fut toujours éminemment inhérente à Junon.

CANAVEZ; nom propre d'un petit pays d'Italie, dans le Piémont, le long de la rivière de Doria-Balthéa. Il a le duché d'Aouſte, au nord; la ſeigneurie de Verceil, à l'orient; le Montferrat & le Pô, au ſud; & la Province de Turin à l'occident.

CANAUGE ; nom propre d'une ville d'Aſie, que le Géographe Arabe Ben Alvard, place au cent quinzième degré cinquante minutes de longitude, & au vingt-ſixième trente-cinq minutes de latitude ſeptentrionale.

CANCAMUM ; ſubſtantif maſculin. Gomme rare & précieuſe, qui paroît être un aſſemblage de quatre gommes différentes, dont chacune a ſa couleur particulière. La première reſſemble au ſuccin, ſe fond au feu, & répand une odeur de gomme laque : la ſeconde eſt noire, ſe fond auſſi au feu, & a l'odeur plus douce que la précédente : la troiſième eſt comme de la corne, & n'a point d'odeur : la quatrième eſt la gomme animé. Ces gommes découlent, dit-on, d'un arbre qui a beaucoup de rapport avec celui de la myrrhe, & qui croît en Afrique, au Bréſil, & dans l'île de Saint-Chriſtophe.

CANCANIAS ; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom dans le commerce, à certaines étoffes de ſoie qui ſe fabriquent aux Indes orientales, & qu'on appelle auſſi *Atlas*.

CANCARLA ; ſubſtantif féminin. On donne ce nom dans les Indes, à une eſpèce de fourmi blanche qui perce le verre.

CANCEL ; ſubſtantif maſculin. C'eſt l'endroit du chœur de l'Egliſe qui ſe trouve le plus proche du maître autel, & qui eſt pour l'ordinaire fermé d'une baluſtrade.

Il n'y avoit autrefois que les Eccléſiaſtiques qui euſſent entrée & ſéance dans le cancel de l'Egliſe. L'entrée en fut accordée dans la ſuite aux Empereurs, aux Rois, aux Princes, & ſucceſſivement aux Patrons & aux Seigneurs Haut-Juſticiers, leſquels ſont maintenant dans l'uſage d'y avoir leur banc & leur ſépulture.

CANCEL, ſe dit auſſi du lieu où l'on tient le ſceau, & qui eſt pareillement entouré d'une baluſtrade.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

CANCELLATION ; ſubſtantif féminin. Terme uſité à Bourdeaux dans les bureaux du Courtage & de la Foraine, pour exprimer la décharge que le Commis donne aux Marchands de la ſoumiſſion par eux faite de produire, dans un temps limité, certificat de l'arrivée de leurs marchandiſes aux endroits ſpécifiés, ou de payer le quadruple des droits.

CANCELLÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CANCELLER.

CANCELLER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſa conjugue comme *chanter*. *Reſcindere*. Terme de Palais, qui ſe dit de l'action de rendre un écrit nul en le barrant à traits de plume, ou en paſſant le canif dedans. *On cancella la requête & le contrat*.

CANCELURE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois des lignes qu'on tiroit ſur un acte pour l'annuller.

CANCER ; ſubſtantif maſculin. *Cancer*. Maladie des glandes, par laquelle elles ſe tuméfient, ſe durciſſent, deviennent inégales, raboteuſes & de couleur cendrée ou livide, environnées tout autour de pluſieurs veines, & gonflées d'un ſang noir & limoneux.

On appelle ainſi cette eſpèce de tumeur, parce qu'elle eſt à peu près de la figure d'une écreviſſe.

Toutes les glandes ſont ſuſcepti-

bles d'une pareille impreſſion, mais particulièrement celles des mammelles; c'eſt pourquoi les femmes ſont ſi ſouvent attaquées de cette maladie.

On diviſe les cancers ſelon qu'ils ſont plus ou moins invétérés, en cancer occulte, & en cancer ouvert ou ulcéré.

Le cancer occulte eſt celui qui ne s'eſt point encore fait jour au dehors, & on le reconnoît à la tumeur, à la dureté, à la ſenſibilité de la partie qui ſouvent change de couleur, devient noire & livide, & dans laquelle on reſſent des battemens très-douloureux.

Le cancer ulcéré ſe caractériſe par les inégalités, & par quantité de petits trous, deſquels ſort une matière ſordide, puante & glutineuſe, pour l'ordinaire jaunâtre; par des douleurs poignantes; qui reſſemblent aux piqûres que feroient des milliers d'épingles; par ſa noirceur, par l'enflûre des veines de l'ulcère, par la couleur noirâtre & le gonflement de la partie.

La cauſe immédiate du cancer a été fort obſcure juſqu'à préſent Quelques-uns ont prétendu que c'étoient des vers qui dévoroient la chair petit-à-petit.

Si l'on réfléchit ſur l'uſage de la partie qui eſt attaquée du cancer, on verra qu'elle n'eſt deſtinée qu'à contenir une matière laiteuſe à demi-digérée qui s'y porte avant d'avoir paſſé par la circulation, & par conſéquent avant d'avoir éprouvé de la part du cœur & des vaiſſeaux toutes les altérations néceſſaiſaires, pour en faire une liqueur bien aſſimilée. Quand on goutte le lait des mammelles d'une femme délicate, on le trouve ordinairement acide; il en eſt de même du lait que l'on garde dans un vaſe, il s'en ſépare la partie acide, & le reſte ſe coagule en grumeaux, & forme une maſſe particulière: ce qui ſe paſſe dans le lait conſervé dans un vaſe, arrive préciſément dans la mammelle. Ce que l'on dit ici du cancer à la mammelle, doit s'entendre de celui qui arrive dans toutes les autres parties du corps: il eſt vrai que l'acide qui s'y trouve, ne provient point du lait, mais du chyle, *qui* eſt ſujet à devenir acide, & par-conſéquent à produire le cancer qui ſe forme dans le reſte du corps.

C'eſt la partie acide qui fixe la lymphe, & qui eſt la cauſe de l'obſtruction, de la ſuppuration & de tous les accidens qui y arrivent: la preuve que cette partie acide donne naiſſance au cancer, ſe tire de l'odeur acide qu'il répand; & en même-temps de ce que cette maladie ne ſe déclare que dans les hommes & dans les femmes délicates, qui ont preſque toujours les premières voies chargées d'un levain acide.

Les cauſes éloignées du cancer, ſont les paſſions vives, tel qu'un chagrin cuiſant & violent, les coups, les chûtes, le célibat, les alimens groſſiers & indigeſtes; & quant à la mammelle, le défaut d'évacuation du lait qui ſe fige & ſe coagule dans cette partie.

Il ſurvient ſouvent, preſque tout à coup, des tumeurs dures aux mammelles des filles qui entrent dans l'âge de puberté; elles ſe diſſipent pour la plûpart ſans aucun remède; mais les progrès du cancer ſont terribles: les vaiſſeaux ſains qui environnent ſes bords, ſe rompent à force

force d'être affoiblis par l'impétuosité du cours des liqueurs, & d'être tiraillés par la tumeur qui s'élève de plus en plus. De-là naît la putréfaction, qui produit une ſanie ſubtile, âcre, fétide & cadavéreuſe, qui ronge, corrode, détruit les parties voiſines, fait circulairement & profondément des progrès, en pouſſant de tous côtés vers les parties voiſines du cancer, des racines malignes auxquelles il eſt fortement attaché: ſes lèvres ſe renverſent & s'enflent horriblement: on ſent des douleurs inſupportables: la couleur du cancer devient griſe, livide, noire: il ſurvient des hémorrhagies, des convulſions, une fièvre lente, le maraſme ou l'exténuation de tout le corps; la privation de l'odorat, des calloſités indolentes dans l'oreille, la lypothymie, la conſomption & la mort.

Les ſujets bien conſtitués ſupportent aiſément un cancer occulte, tandis qu'il eſt tranquille; mais dès qu'il vient à être agité, il fait mille ravages.

Si le cancer eſt petit, dit Boerhaave, s'il ne fait que commencer, s'il eſt libre, bien ſitué, s'il ne tient point à de grands vaiſſeaux, s'il eſt unique dans tout le corps & dans un corps jeune & ſain, enfin s'il vient d'une cauſe externe, il faut l'extirper ou l'emporter ſur le champ avec le fer.

Les émolliens, les emplaſtiques, les ſuppuratifs, les matières âcres, celles qui excorient, les véſicatoires, les cauſtiques font dégénérer le cancer occulte en cancer ulcéré: il faut donc s'en interdire l'uſage.

Si le cancer eſt vieux, grand, adhérent, ſitué dans un lieu d'où l'on ne puiſſe l'extirper, s'il tient à de grands vaiſſeaux, ou s'il eſt deſſus, s'il a été produit par une cauſe interne; ſi le ſujet eſt vieux, cacochyme, diſpoſé au cancer ou en eſt déjà atteint, il ne faut employer ni fer ni médicamens; car à moins qu'on ne puiſſe en ôter la ſemence avec la racine, il s'irrite, devient plus malin, reflue en dedans, produit d'autres cancers, & augmente ceux qui ſont formés.

Quoique l'illuſtre Médecin, que nous venons de citer, ne voye d'autre moyen de guérir un cancer qu'en l'extirpant, il eſt cependant avéré qu'on en a guéri pluſieurs en employant les remèdes imaginés par MM. Lambergen, Médecin à Groningue, & Storck, Médecin à Vienne: le premier conſeille l'uſage intérieur de la belle-dame, & l'autre celui de la ciguë. On peut ſe convaincre de l'importance de ces découvertes, en prenant connoiſſance des effets ſalutaires qu'elles ont produits dans les circonſtances où l'on en a fait uſage.

CANCER DE GALIEN, ſe dit d'un bandage inventé par Galien, pour les plaies de tête. Il eſt à huit chefs, ſuivant la deſcription de l'Auteur; mais ceux qui s'en ſervent, ne le font qu'à ſix.

CANCER, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, d'un des douze ſignes du Zodiaque, qu'on repréſente ſur le globe, ſous la figure d'une écreviſſe. Ce ſigne eſt compoſé de petites étoiles difficiles à diſtinguer, ſi ce n'eſt la nébuleuſe du cancer, qui eſt un amas d'étoiles moins ſenſibles que celui des Pleïades: on le rencontre à peu près en allant des Gemeaux au Lion. La tête de l'Hydre eſt au midi du Cancer, entre Procyon & Régulus, ou un peu plus méridionale.

Jupiter mit le cancer ou l'écreviſſe dans le ciel, pour avoir ſervi ſes amours en retardant par ſa piqûre, la fuite d'une Nymphe, fille de Garamanthe. Ampelius rapporte à Junon l'apothéoſe de cet animal : cette Déeſſe, prétend-il, plaça l'écreviſſe dans les cieux, pour la récompenſer de s'être fait écraſer par Hercules, qu'elle voulut incommoder quand il combattoit contre l'hydre de Lerne. Tout le monde ſait que Junon, ennemie implacable d'Hercules, pourſuivoit partout ce Héros, & ſuſcitoit des obſtacles à toutes ſes entrepriſes.

La conſtellation du cancer comprend auſſi deux étoiles, qui repréſentent les deux ânes que Jupiter plaça dans le ciel, parce qu'ils contribuèrent à la victoire de ce Dieu contre les Géans, ou par leurs cris, ou parce qu'ils ſervirent de monture à Vulcain & aux Satyres, qui vinrent au ſecours de Jupiter.

TROPIQUE DU CANCER, ſe dit auſſi, en termes d'Aſtronomie, d'un des petits cercles de la ſphère, parallèle à l'équateur, & qui paſſe par le commencement du ſigne du Cancer. Ce tropique eſt dans l'hémiſphère ſeptentrional, à vingt-trois degrés & demi de l'équateur.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

CANCEREUX, EUSE; adjectif, & terme de Médecine. Il ſe dit de ce qui tient de la nature du cancer, qui a rapport au cancer. *Une tumeur cancéreuſe.*

CANCHE; nom propre d'une rivière de France, qui a ſa ſource en Artois, à deux lieues, ſud-ſud-eſt, de S. Pol, & ſon embouchure dans l'Océan, à deux lieues au-deſſous de Montreuil, après un cours d'environ douze lieues. Cette rivière n'eſt navigable que depuis Montreuil.

CANCHEL; vieux mot qui ſignifioit autrefois enceinte, clôture de murs.

CANCHES; (les) *Voyez* CANAS.

CANCHEU, ou CANTCHEOU; nom propre d'une ville conſidérable de la Chine, dans la Province de Kiangſi, ſur la rivière de Can.

CANCIONAIRE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un recueil de chanſons.

CANÇON; vieux mot qui ſignifioit autrefois chanſon.

CANCRE; ſubſtantif maſculin. *Cancer.* Eſpèce d'écreviſſe de mer, qu'on appelle autrement *Crabe.* Voyez *ce mot.*

CANCRE, ſe dit, par manière d'injure, de quelqu'un que ſon avarice rend mépriſable. *Il eſt riche, mais c'eſt un vrai cancre.*

CANCRE, eſt auſſi un terme de pitié ou de mépris, par lequel on déſigne quelqu'un ſans fortune, & duquel on n'a rien à eſpérer ni à craindre. *Ce ſera toujours un pauvre cancre.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

CANDAHAR; nom propre d'une grande & forte ville d'Aſie, Capitale d'une Province de même nom, ſous la domination du roi de Perſe.

Cette ville, qui eſt ſituée au quatre-vingt-cinquième degré de longitude, & au trente-troiſième de latitude, eſt peuplée de Marchands très-riches. Les Indes, la Perſe & le pays des Usbecks, y font un commerce conſidérable.

La Province eſt bornée au nord par le pays de Balc; à l'orient,

par la Province de Cabul; au midi, par celle de Bukor, & une partie du Segeſtan; & à l'occident, par diverſes contrées du royaume de Perſe. On y recueille les vivres néceſſaires à la ſubſiſtance des habitans.

CANDARA; nom propre d'une ancienne ville d'Aſie, dans la Paphlagonie. Junon y étoit particulièrement révérée ſous le titre de *Candarena*.

CANDASA; nom propre d'une ancienne ville d'Aſie, qu'Etienne le Géographe place dans la Carie.

CANDE; nom propre d'une ville de France, en Touraine, ſituée au confluent de la Vienne & de la Loire, à deux lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Saumur.

CANDÉ; nom propre d'une ville & Baronie de France, en Anjou, au confluent des rivières de Mandie & d'Erdre, & à ſix lieues, oueſt-nord-oueſt, d'Angers.

CANDÉFACTION; ſubſtantif féminin, & terme dont ſe ſervent quelques Chimiſtes, pour exprimer l'action de faire rougir un corps au feu.

CANDÉLABRE; ſubſtantif maſculin. *Candelabrum*. Grand chandelier fait à l'antique. *Il y avoit des candélabres dans tous les appartemens.*

CANDÉLABRE, ſe dit auſſi, en termes d'Architecture, d'une eſpèce de vaſe fort élevé, en manière de grand baluſtre, qu'on met pour amortiſſement à l'entour d'un dôme, ou dont on couronne le portail d'une égliſe, comme au Val-de-grace, à la Sorbonne, aux Invalides, *&c.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

CANDELARO; nom propre d'une rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans le Capitanate. Elle a ſa ſource dans l'Apennin, & ſon embouchure dans le golfe de Manfredonia.

CANDELETTE; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Il ſe dit d'une corde garnie d'un crampon de fer, par le moyen duquel on accroche l'anneau de l'ancre, quand on la tire de l'eau pour la mettre en place.

CANDELIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois la fête de la Chandeleur.

CANDELLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois, Confrairie.

CANDELOR; nom propre d'une ville de la Turquie d'Aſie, dans la Natolie, ſur la côte orientale du golfe de Satalie.

CANDEUR; ſubſtantif féminin. *Candor.* Pureté d'ame.

La candeur ſe manifeſte & ſe peint dans les Diſcours, dans les actions, dans les yeux, ſur la phyſionomie, dans le ton de voix, dans le ſilence même, & juſques dans les geſtes qui échappent. *Cette jeune perſonne a bien de la candeur. Tous ſes procédés annonçoient ſa candeur.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

CANDI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CANDIR.

CANDIA; nom propre d'un bourg d'Italie, dans le Milanez, à dix milles de Verceil.

CANDICH; nom propre d'une Province d'Aſie, dans l'empire du Mogol. Elle a la Province d'Agra, au nord; la rivière de Tapti, au midi; les Provinces de Berar & de Malva à l'orient; & le royaume de Guzurate à l'occident. Elle abonde

en coton, en ris, en indigo, & il s'y fabrique une très-grande quantité de toiles peintes. Brampour en eſt la ville capitale.

CANDIDAT ; ſubſtantif maſculin. *Candidatus*. C'eſt, en général, celui qui aſpire à quelque Charge ou Dignité, qui ſe met ſur les rangs pour être élu.

Ce mot nous eſt venu des Romains. Ils déſignoient ainſi les Citoyens qui ſe préſentoient pour remplir les Charges de Magiſtrature, parce qu'ils étoient habillés de blanc ; qualificatif qu'on exprime en Latin par le mot *Candidus*, d'où *Candidatus*. & *Candidat*.

Les Magiſtrats examinoient d'abord ſi ceux qui ſe préſentoient pour être Candidats, n'étoient point flétris de quelque manière ou autrement incapables de remplir la Charge à laquelle ils aſpiroient : ſi le Candidat étoit jugé digne de ſe mettre ſur les rangs, il alloit pendant trois jours de marché flatter & carreſſer le peuple pour en obtenir des ſuffrages. C'étoit un crime originairement de les acheter par des largeſſes ; mais dans les derniers temps de la République, on ne ſe fit pas même ſcrupule de corrompre les diſtributeurs des bulletins, qui en les délivrant au peuple pour le ſcrutin, joignoient à chaque bulletin une pièce d'or, afin de déterminer le ſuffrage en faveur du Candidat, dont le nom étoit écrit ſur ce bulletin.

CANDIDAT, ſe dit auſſi dans les Facultés de l'Univerſité de celui qui eſt ſur les bancs pour parvenir au Doctorat, ou à quelqu'autre grade.

La première ſyllabe eſt moyenne, & les deux autres ſont brèves. au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

CANDIDE ; adjectif des deux genres. *Candidus, a, um*. Qui a de la candeur. *Elle ſe faiſoit adorer par ſes manières douces & candides.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une candide ame*, mais *une ame candide*.

CANDIDIANA ; nom propre d'une ancienne ville de la baſſe Mœſie, dont il eſt parlé dans l'Itinéraire d'Antonin.

CANDIDIANO ; nom propre d'une rivière d'Italie, dans la Romagne. Elle a ſon embouchure dans le golfe de Veniſe, au-deſſus du lac de Claſſe.

CANDIE ; nom propre d'une île conſidérable d'Europe, dans la mer Méditerranée. Elle a environ deux cent lieues de circonférence. Sa ville capitale porte le même nom, & ſe trouve ſituée au quarante-deuxième degré cinquante-huit minutes de longitude, & au trente-cinquième vingt minutes de latitude.

Cette ville qui, avec l'île, eſt ſous la domination des Turcs, depuis 1669 qu'ils s'en rendirent maîtres, après une longue & ſanglante guerre, étoit ſous les Vénitiens, grande, riche, commerçante & bien peuplée : mais le ſiège qu'elle a ſoutenu, l'un des plus mémorable de ces derniers temps, l'a ſingulièrement fait décheoir de ſon ancien luſtre, & l'a preſque rendue déſerte.

L'air qu'on reſpire dans l'île de Candie, eſt très-ſain, & les terres y ſont très-fertiles. Elles produi-

ſent abondamment d'excellens grains & des vins délicieux. On y a d'ailleurs des bœufs, des moutons, des volailles, des perdrix rouges, des becaſſes, des becfigues, des lièvres, de la cire, du miel, des fromages, des huiles, de la laine, de la ſoie, &c.

Cette île compoſoit autrefois le Royaume de Crète, ſi fameux dans l'antiquité.

CANDIOTE; ſubſtantif féminin, & terme de Fleuriſte, qui ſe dit d'un anémone, dont le fond & la peluche ſont de couleur incarnate, & les grandes feuilles d'un gris-blanchâtre.

CANDIOTS; (les) Habitans de l'île de Candie.

CANDIPATNA; c'eſt, ſelon Ptolémée, le nom d'une ancienne ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

CANDIR, SE CANDIR; verbe actif & pronominal réfléchi de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. Il ſe dit en parlant du ſucre, de la préparation qu'on donne à cette ſubſtance, quand après l'avoir rendue liquide, on la fait devenir en conſiſtance de glace.

Pour faire candir du ſucre, on le fond, & on le clarifie juſqu'à ce qu'il ait acquis une conſiſtance dure & tranſparente.

On dit auſſi que *des confitures ſe candiſſent*; pour dire, qu'elles ſe gâtent, parce qu'alors le ſyrop qui devroit être beau & tranſparent, s'épaiſſit & prend trop de conſiſtance.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde, dont le *r* final ſe fait toujours ſentir, eſt longue.

La quantité proſodique des autres temps de ce verbe ſuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir*. *Voyez* au mot VERBE, les règles indiquées.

CANDIS; ſubſtantif maſculin, & terme de Confiſeurs, qui ſe dit de certaines confitures compoſées, pour l'ordinaire, de fruits tout entiers, ſur leſquels on a fait candir du ſucre, après qu'ils ont été cuits dans le ſyrop.

Il ſe fait beaucoup de confitures de cette eſpèce en France, & en Italie, ſur-tout à Gènes.

CANDO, ou CANDI; ſubſtantif maſculin. Meſure de longueur, dont on fait uſage dans pluſieurs contrées des Indes, & particulièrement à Goa, pour meſurer les toiles.

Le *Cando* de Goa fait dix-ſept aunes de Hollande, & celui du Royaume de Pégu fait l'aune de Veniſe.

CANDOILE; vieux mot qui ſignifioit autrefois chandelle.

CANDOU; ſubſtantif maſculin. Arbre des Indes Orientales, qui croît particulièrement aux îles Maldives. Son bois eſt mou & ſpongieux; ſes feuilles reſſemblent à celles de notre peuplier, & il ne porte aucun fruit.

CANDROGARI; Pline place une ancienne ville de ce nom dans l'Ethiopie ſous l'Egypte, au bord du Nil.

CANDUL; ſubſtantif maſculin. Poids dont on ſe ſert à Galanga & à la Chine: il y en a deux du même nom: le petit qui pèſe ſeize mans, & l'autre qui en pèſe vingt.

CANDUL ou CANDILE; eſt auſſi le nom d'une meſure des Solides, uſitée aux Indes, à Cambaye & à Bengale. Elle contient quatorze boiſſeaux, & ſert à vendre le riz & les grains.

CANDY; nom propre d'un Royau-

me d'Aſie, qui occupe le milieu & la partie la plus conſidérable de l'île de Ceylan. Il eſt borné au nord, par les pays des Vannias & des Bedas; à l'orient par ceux de Trinquilimale, de Cotiari, de Batecalo & la mer des Indes; au midi & à l'occident, par le pays de Maturé, & celui de la Cannelle.

Ce Royaume eſt rempli de bois & de montagnes, mais arroſé par pluſieurs rivières poiſſonneuſes, qui font croître le riz dont les Habitans font leur principale nourriture. La ville capitale ſe nomme auſſi *Candy*. Les peuples y ſont idolâtres.

CANDYBA; c'eſt, ſelon les notices Eccléſiaſtiques, le nom d'une ancienne ville épiſcopale de Lycie.

CANDYS; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville d'Aſie, dans la Médie.

CANE, ſubſtantif féminin. *Anas*. Sorte d'oiſeau aquatique, qui eſt la femelle du canard. *Voyez* ce mot.

CANE, ſe dit auſſi de certains oiſeaux aquatiques, dont il y a pluſieurs eſpèces qu'on diſtingue par différentes épithètes: ainſi,

CANE DU LEVANT, ſe dit d'un oiſeau, le plus petit de ſon genre. Son bec eſt noir. Toute la partie ſupérieure de ſon corps eſt d'un brun cendré: il a ſur le dos l'extrémité des plumes blanches, ſur les aîles une ligne large d'un pouce, en partie noire, en partie verte, ou de couleur d'émeraude, & les deux côtés ſont blancs. Toute la partie inférieure eſt d'un blanc tirant ſur le jaune clair; à la poitrine & au bas du ventre, ſon plumage eſt mêlé de grandes taches noires, & en aſſez grand nombre: ſes jambes ſont d'un bleu clair, & la membrane où tiennent ſes doigts, eſt noire. Cet oiſeau ſe trouve en Angleterre, en Suède, & en Allemagne.

CANE HAUTE SUR LES JAMBES, ſe dit d'un oiſeau qui a le bec aigu, en partie noir, & en partie rouge, le cou environné d'un cercle blanc, le derrière d'un cendré blanchâtre, le ventre blanc, & les aîles larges; les quatre dernières grandes plumes ſont noires de part & d'autre: celles du milieu blanches, les jambes menues & élevées, les pieds & les membranes blancs.

CANE PENELOPE, ſe dit d'un oiſeau qui vole toujours autour des lacs & des rivières: il eſt moins gros que le canard domeſtique: il a le bec gros, large, & de couleur plombée, ainſi que les jambes & les pattes: ſon plumage eſt diverſifié par des lignes noires & blanches: la femelle eſt entièrement ſemblable au mâle.

CANE DU CAIRE, ſe dit d'un oiſeau aquatique dont la ponte & les couvées ſont conſidérables: ſa voix eſt ſi rauque qu'on ne l'entend preſque pas. Son geſte, ſon port, ſa configuration, le goût de ſa chair, tout fait croire qu'il tient le milieu entre l'oie, & le canard: cette cane commençoit à être commune en France, du temps de Bélon: elle a les jambes courtes, ſa couleur eſt fort variée; il y a des mâles & des femelles dont le plumage eſt de couleur blanche, ou de couleur noire, ou de diverſes autres couleurs; mais il eſt plus ordinairement noir & mêlé d'autres couleurs; ſon bec eſt court, large & crochu par le bout. Il a une crête ou une tubéroſité rouge entre les deux yeux, groſſe comme une ceriſe: le bord des yeux en eſt éga-

lement garni, & cette peau eſt dure comme du cuir.

CANE D'INDE, ſe dit d'un oiſeau dont la marche eſt lente & la voix enrouée. Cette cane eſt plus groſſe de moitié que nos canes ordinaires; ayant d'ailleurs la même figure & les mêmes inclinations. On en compte de trois eſpèces, qui varient par le plumage & par les crêtes; la crête de celle de la première eſpèce eſt compoſée de plumes blanches; elle s'étend tout le long de la tête, & ſe lève pendant la colère de l'oiſeau, qui a ſa tête rouge, dénuée de plumes juſqu'au milieu du cou, l'œil jaune environné d'un cercle noir, les extrémités des aîles & de la queue, d'un vert brillant, & la peau des jambes, brune tachetée de noir: la ſeconde eſpèce eſt plus grande, & a la tête blanche, la couleur du corps rouſſe. La troiſième eſpèce a le corps couvert de toutes parts de plumes noires tachetées de blanc: les jambes, le haut du bec & la tubercule, ſont d'un très-beau rouge.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, que *quelqu'un a fait la cane*; pour dire, qu'il a fait voir qu'il craignoit dans une circonſtance où il devoit marquer du courage.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

CANÉE; (la) nom propre d'une ville forte de l'île de Candie, ſituée ſur la Mer. La campagne du voiſinage eſt fertile & riante: elle abonde particulièrement en oliviers, en citroniers, en vignes & en orangers.

CANEL; vieux mot qui ſignifioit autrefois trame.

CANENTE; terme de Mythologie, & nom propre d'une Nymphe, fille de Janus & de Venilie, qui mourut de douleur d'avoir vu changer en pivert, le Roi Picus ſon mari, par la Magiciene Circé.

CANEPETIÈRE; ſubſtantif féminin. Oiſeau aquatique de la grandeur d'un faiſan, le même que le canard de pré de France. *Voyez* ce mot.

CANEPHORE; ſubſtantif féminin, & terme de Mythologie. Il y avoit chez les Athéniens, deux jeunes Vierges de qualité, qui parées ſuperbement, portoient ſur leur tête quand on célébroit les Panathénées, des corbeilles couronnées de fleurs & de myrthe, & remplies d'offrandes deſtinées pour le culte des Dieux auxquels ces Vierges étoient conſacrées. Le Temple de Minerve étoit le lieu de leur réſidence.

CANÉPHORIES; adjectif féminin pluriel, ſubſtantivement pris & terme de Mythologie. C'eſt, ſelon quelques-uns, des fêtes qui ſe célébroient en Grece, à l'honneur de Diane, dans leſquelles les filles nubiles offroient à cette Déeſſe des paniers remplis de petits ouvrages faits à l'aiguille, pour marquer que le célibat les ennuyoit. D'autres diſent que les Canéphories faiſoient partie de la fête que les jeunes filles célébroient la veille de leurs nôces. Elles alloient au Temple de Minerve préſenter une corbeille d'offrandes, afin d'engager cette Déeſſe à rendre leurs mariages heureux.

CANEPIN; ſubſtantif maſculin. Peau de mouton très-fine qui ſert à faire des gants de femme. Ce ſont les Peauſſiers qui ont droit de lever le canepin à Paris.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

CANESTEAU ; vieux mot qui ſignifioit autrefois échaudé, ſorte de pâtiſſerie.

CANET ; nom propre d'un bourg & vicomté de France, en Roussillon, ſur la rivière de Teth, à deux lieues, eſt, de Perpignan.

CANETA ; nom propre d'une petite rivière d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure. Elle a ſon embouchure dans le golfe de Tarente, à une lieue de Cariati.

CANETO ; nom propre d'une petite ville d'Italie, dans le Duché de Mantoue, au confluent de la Chièſe & de l'Oglio, & à vingt milles de Crémone.

CANETON ; ſubſtantif maſculin. Diminutif, qui ſe dit du petit d'une cane. *Ces canetons ſont excellens.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

CANETTE ; ſubſtantif féminin. Diminutif, qui déſigne une jeune cane. *Il y avoit quatorze canettes dans le nid.*

CANETTE, ſe dit auſſi d'une cane de la petite eſpèce. *Nous tirâmes quelques canettes.*

CANETTE, ſe dit encore, en termes de l'Art héraldique, d'une cane repréſentée ſans pied dans l'écu.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *kanète*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CANEVAS ; ſubſtantif maſculin. *Craſſior tela.* Sorte de groſſe toile claire, diviſée en carreaux, & qu'on emploie ordinairement pour faire des ouvrages de tapiſſerie.

La plûpart des canevas à tapiſſerie, dont on fait uſage à Paris, ſe fabriquent vers Montfort-l'Amauri.

Les canevas pour tapiſſerie, payent pour droits à l'entrée du Royaume quatre livres par quintal, & trois livres dix ſous à la ſortie.

On dit, *tracer un canevas* ; pour dire, tracer un deſſein ſur un canevas. *Elle a fait tracer ce canevas par un habile Artiſte.*

CANEVAS, ſe dit auſſi d'une groſſe toile de chanvre, écrue, dont on fait uſage dans les piqûres de corps, & pour ſoutenir des boutonnières d'habits.

CANEVAS, ſe dit encore de certaines groſſes toiles de chanvre très-fortes & très-ſerrées, avec leſquelles les Hollandois font des voiles de navire.

CANEVAS, ſe dit figurément, en termes de Muſique, des mots auxquels les Muſiciens adaptent un air, ſans avoir égard au ſens ; mais ſeulement pour repréſenter la meſure & le nombre des ſyllabes que l'air exige. Ces mots, ſans ſuite & ſans liaiſon, ſervent de modèle au Poëte pour compoſer ceux d'une meſure pareille, qui doivent former un ſens.

CANEVAS, ſe dit auſſi des paroles ſuivies, ou de la chanſon qui ſe compoſe ſur un air.

CANEVAS, ſe dit encore, dans le ſens figuré, du premier projet de quelque ouvrage d'eſprit que ce ſoit. *Il n'a encore que le canevas de ſon diſcours. Cet Avocat me fit voir le canevas de ſon plaidoyer.*

La première ſyllabe eſt brève, la

la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

CANEVASSIÈRE; épithète attribuée aux Marchandes Lingères de Paris, par leurs Statuts & Lettres de Maîtriſe.

CANEVIÈRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois chénevière.

CANEYNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois un lieu rempli de roſeaux.

CANGA; nom propre d'une ville & province d'Aſie, au Japon, dans la preſqu'île de Niphon.

CANGEOUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois Changeur.

CANGERECORA; nom propre d'une ville des Indes, en-deçà du Gange, dans le Canara, ſur une rivière de même nom, qui coule à l'extrémité du Malabar.

CANGETTE; ſubſtantif féminin. On donne ce nom, dans le Commerce, à une eſpèce de petite ſerge qui ſe fabrique en baſſe Normandie, & particulièrement à Caën, où il s'en fait une conſommation conſidérable.

CANGEY; nom propre d'un bourg de France, en Touraine, à deux lieues, nord-eſt, d'Amboiſe.

CANGIANO; nom propre d'une petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, entre l'Apennin & la rivière de Silaro.

CANGIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois changer.

CANGIVOURAN; nom propre d'une ville de la preſqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, au Royaume de Carnate, ſur les frontières de celui de Gingi.

CANGOXUMA; nom propre d'une ville d'Aſie, dans le Japon, ſur la côte occidentale de l'île de Bungo, à cinq milles de Nangaſaki.

CANGRI; nom propre d'une petite ville de la Turquie d'Aſie, dans la Natolie, à la ſource du fleuve Zacarat, le Sangaris des Anciens.

Il y a une contrée de même nom dans la Natolie, entre le Boſphore de Thrace & l'embouchure du Zacarat dans la mer Noire; mais c'eſt Cangria qui en eſt la ville capitale, & non Cangri.

CANGRIA; nom propre d'une ville de la Turquie d'Aſie, dans la Natolie. C'eſt la capitale du pays de Cangri.

CANI. *Voyez* CANY.

CANIART; oiſeau. *Voyez* CANARD COLIN: c'eſt la même choſe.

CANIBOTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois le tuyau du chanvre.

CANICA; ſubſtantif féminin. On donne ce nom, dans le commerce, à une eſpèce de cannelle ſauvage qui croît dans l'île de Cuba. Elle eſt d'un goût approchant celui du girofle. La médecine la ſubſtitue quelquefois à la caſſe.

CANICHE; ſubſtantif féminin. Chienne barbette. *On m'a volé une jolie caniche.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

CANICIA; nom propre d'une contrée d'Afrique, en Barbarie, entre Tunis & Alger. Il n'y a ni villes ni villages, & les habitans y vivent ſous des tentes.

CANICIDE; ſubſtantif maſculin. Drelincourt a fait uſage de ce mot dans ſes expériences anatomiques, pour exprimer la diſſection anatomique d'un chien vivant.

CANICLU; nom propre d'une Province de la grande Tartarie, à l'oueſt de celle de Tebeth. On y voit un lac qui abonde en perles.

Les turquoiſes y ſont auſſi très-communes ; mais l'exportation de ces effets précieux eſt défendue.

Les lions, les ours, les cerfs, les daims, les chevreuils, *&c.* ſont en grand nombre dans cette Province.

Les peuples y ſont idolâtres, & ſi l'on en croit le Vénitien Marco-Paolo, ils ont l'impertinente coutume de prêter pendant deux ou trois jours, leurs lits, leurs femmes & leurs maiſons aux étrangers qui paſſent dans leur pays.

CANICULAIRE ; adjectif des deux genres. *Canicularis.* Il n'a d'uſage qu'en parlant des jours où la canicule domine.

Les peuples d'Egypte & d'Ethiopie commençoient autrefois leur année aux jours caniculaires.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

CANICULE ; ſubſtantif féminin. *Canicula.* Conſtellation qu'on appelle autrement *le grand chien.*

Les Grecs prétendoient que le chien avoit été ainſi nommé à cauſe de celui dont l'Aurore fit préſent à Céphale, comme du plus vîte de tous les chiens ; Céphale voulut en faire l'épreuve ſur un renard, qu'on diſoit ſurpaſſer tous les animaux à la courſe ; ils coururent tous les deux ſi long-temps (& même ſans ſe fatiguer) que Jupiter voulut recompenſer ce chien en le plaçant parmi les aſtres.

On a attribué à la canicule les grandes chaleurs, parce qu'elle ſe lève & ſe couche avec le ſoleil pendant les mois de Juillet & d'Août.

Les anciens ont auſſi attribué à cette conſtellation diverſes influences malignes, comme d'irriter la bile, de rendre les animaux languiſſans, de répandre des fièvre ardentes & continues, des dyſſenteries, des phrénéſies, de donner la rage aux chiens, *&c.*

C'étoit pour détourner tous ces maux imaginaires, que les Romains immoloient tous les ans un chien roux à la canicule.

La vérité eſt que cette conſtellation n'occaſionne ni chaleurs, ni maladies, ni aucun autre effet ſenſible ſur notre horiſon.

CANICULE, ſe dit auſſi du temps où l'on ſuppoſe que domine cette conſtellation. *Nous partîmes pendant la canicule.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

CANIDE ; ſubſtantif maſculin. Très-beau perroquet de l'Amérique, qui ſe trouve particulièrement aux îles Antilles. Il eſt de la groſſeur du faiſan ; & toutes les plumes qu'il a ſous le ventre, ſous les aîles & ſous le cou, ſont de couleur aurore tabiſée. Il a le deſſus du dos & la moitié des aîles d'un bleu céleſte & très-vif ; la queue & les grandes plumes des aîles, entremêlées d'un incarnat fort éclatant, & la tête couverte d'un petit duvet couleur de roſe, marqueté de vert, de jaune & de bleu qui s'étend en ondes juſqu'au dos ; ſes paupières ſont jaunes, & la prunelle de ſes yeux eſt jaune & rouge ; on voit ſur ſa tête comme une toque de petites plumes, de couleur de gris de perle.

CANIERS ; nom propre d'un bourg de France, en Saintonge, Election de Saintes. Les environs abondent en grains, en vins & en pâturages.

CANIF ; ſubſtantif maſculin. Petite lame de fer ou d'acier, très-fine, très-tranchante, emmanchée de

bois, d'écaille, d'ivoire, *&c.* & dont on ſe ſert pour tailler les plumes. *Ce canif eſt excellent.*

CANIF, ſe dit auſſi, en termes de Graveurs en bois, d'un outil avec lequel ils creuſent diverſes parties de leurs planches.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne au ſingulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Le *f* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

CANIFICIER; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom dans les îles Antilles, au caſſier ou arbre qui produit la caſſe.

CANIGOU; nom propre d'une fameuſe montagne des Pyrénées, élevée de quatorze cent quarante toiſes au-deſſus du niveau de la mer. On y voit à huit lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Perpignan, une Abbaye régulière de l'Ordre de S. Benoît, laquelle jouit d'environ 6000 liv. de rente.

CANIN; adjectif maſculin, & terme d'Anatomie. Il ſe dit d'un muſcle qui s'attache par une de ſes extrémités dans la foſſe maxillaire, le long du bord alvéolaire de la mâchoire ſupérieure, au-deſſus de la dent canine, du voiſinage de laquelle il tire ſon nom: il ſe termine par ſon autre extrémité à la commiſſure des lèvres, & communique avec les autres muſcles qui ſe trouvent en cet endroit. Ce muſcle eſt antagoniſte du triangulaire, & tire en haut la commiſſure des lèvres.

CANINA; nom propre d'un golfe & de Veniſe.

CANINANA; ſubſtantif maſculin. Serpent d'Amérique, qui, quoique vénimeux, ſuit, dit-on, l'homme, & ſe laiſſe toucher & manier comme le chien, ſans faire aucun mal. Sa longueur eſt d'un à deux pieds: il a le dos verdâtre & le ventre jaunâtre. Les Naturels du pays & les Afriquains le mangent, après lui avoir coupé la queue. Les Indiens s'en ſervent comme nous faiſons de la vipère, dans la perſuaſion qu'il réſiſte au poiſon, & qu'il chaſſe le venin.

CANINE; adjectif féminin. Il ſe dit de ce qui a rapport au chien: mais il n'eſt uſité qu'en ces deux phraſes, *Faim canine*, & *dent canine.*

On appelle *faim canine*, une faim dévorante, difficile à raſſaſier. *Depuis huit jours il a une faim canine.*

On appelle *dents canines*, quatre dents pointues comme celles des chiens. Il y en a deux à chaque mâchoire, dont une de chaque côté. Elles ſont placées entre les inciſives & les molaires.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

CANIPSA; nom propre d'une ancienne ville de l'Arabie heureuſe ſur le golfe Perſique, à l'oueſt l'embouchure du fleuve La[illegible].

CANIRAM; ſubſtantif croît au Grand arbre branch[illegible] d'une figure Malabar. Ses [illegible]acées par paire à oblongue[illegible] des petites branches: chaque[illegible]es nœuds, naiſſent des des en paraſol, à quatre, cinq ou ſix pétales, pointues, peu odoriféran-tes, & de couleur de vert d'eau: ſon fruit eſt une pomme ronde, liſſe, jaune, dont la pulpe eſt blanche, mucilagineuſe & couverte d'une écorce épaiſſe & friable. Cette pulpe, les graines qu'elle renferme, & toutes les parties de l'ar-

bre, ſont très-amères au goût.

La racine priſe infuſée ou en décoction, paſſe pour cathartique, & bonne contre les fièvres pituiteuſes, la colique, les tranchées & le cours de ventre : on l'emploie en fomentation avec ſuccès, contre la goutte ; & on la mêle avec du lait de vache pour en laver la tête aux mélancoliques & aux vertigineux.

L'écorce de l'arbre, pilée & pétrie avec de l'eau de riz, eſt ſalutaire pour arrêter la dyſſenterie bilieuſe.

CANISCHA, ou CANISE ; nom propre d'une ville forte de la baſſe Hongrie, dans le Comté de Salavar, ſur la rivière de Sala, à ſix milles de Varadin.

CANISTRO ; nom propre d'une petite ville de la Turquie d'Europe, dans la Macédoine, ſur la côte de l'Archipel, entre les golfes de Salonique & d'Aiomana.

CANISY ; nom propre d'un Bourg de France, en Normandie, à une lieue & demie, ſud-oueſt, de Saint Lô.

CANIVEAUX ; ſubſtantif maſculin pl[illegible]riel, & terme d'Architecture. [illegible] les plus gros pavés qui étant tre-ju[illegible]ativement avec les cond'un ruiſ[illegible] traverſent le milieu cour. [illegible]'une rue, d'une

CANIVELLE ; vieu[illegible] fioit autrefois chemiſe. [illegible]ui ſigni-

CANIVET ; *Voyez* CANIDE, [illegible] la même choſe.

CANLE ; nom propre d'une petite rivière de France, dans la Sologne. Elle ſe jette dans la Loire, à deux lieues au-deſſous de Blois.

CANNA ; Ptolémée place en Cappadoce, dans la Lycaonie, une ancienne ville de ce nom.

CANNA, eſt auſſi le nom d'une ancienne ville que Pomponius-Mela met dans l'Éolide.

CANNAGARA ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de l'Inde, au-delà du Gange.

CANNAGE ; ſubſtantif maſculin. Meſurage des étoffes, toiles, rubans, galons, *&c.* qui ſe fait à la canne. *Le cannage l'a trompé.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

CANNAMELLE, ou CANNE DE SUCRE. *Voyez* SUCRE.

CANNARES ; (les) peuples de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Quito. Ces peuples adorent le ſoleil, & avant l'arrivée des Eſpagnols, on voyoit chez eux un Temple dédié à cet Aſtre, dont les murs étoient revêtus de lames d'or, & les portes enrichies de peintures & d'émeraudes. On voit encore des reſtes de ce ſuperbe Edifice ; mais on ſe doute bien que ces reſtes ne ſont ni l'or ni les émeraudes.

CANNE ; ſubſtantif féminin. *Canna.* Roſeau ſéché dont on fait uſage pour s'appuyer en marchant. *Voyez* ROSEAU.

On appelle auſſi *canne*, tout autre morceau de bois ou d'autre matière qui ſert au même uſage. *Il lui fit préſent d'une canne d'un beau jet. Il vient d'acheter une canne à pomme d'or.*

CANNE D'INDE ; *Voyez* BALISIER.

CANNE DE SUCRE, ſe dit des roſeaux qui portent le ſucre. *Voyez* SUCRE.

CANNE [illegible]LAMUS [illegible]RIFÉRANTE ; *Voyez* CALAMUS [illegible]ATICUS.

CANNE, ſe dit, [illegible] termes d'Architecture, d'une ſor[illegible] de grands roſeaux dont on fait u[illegible]e en Italie, & dans le Levant, au [illegible] de doſ-

ſes, pour garnir les travées entre les cintres, dans la conſtruction des voûtes. Cette eſpèce de roſeaux ſupplée auſſi le chaume pour couvrir quelques bâtimens de campagne.

CANNE, ſe dit d'une meſure de longueur avec laquelle on meſure les corps étendus, comme les draps, les toiles, les rubans, *&c.* Cette meſure qui eſt très-uſitée en Italie, en Eſpagne, & dans les Provinces méridionales de France, eſt plus ou moins longue en différens endroits. En Provence, en Dauphiné, à Avignon, à Montpellier, & dans tout le bas Languedoc, la canne contient une aune deux tiers de Paris.

La *canne* de Toulouſe, du haut Languedoc, de Montauban, d'Agen, & de quelques villes de Guienne, contient une aune & demie de Paris.

La *canne* de Gènes eſt plus courte d'un pouce que celle de Provence.

La *canne* de Rome contient ſix pieds onze pouces de Roi, & celle de Naples, deux aunes moins deux dix-ſeptièmes d'aune de Paris.

CANNE, ſe dit de la choſe qui a été meſurée avec la canne. *Il lui manque une canne de ſatin.*

CANNE, s'eſt dit autrefois chez les Juifs, d'une meſure de ſix coudées hébraïques qui revenoient à ſix pieds trois pouces.

CANNE A VENT, ſe dit d'un inſtrument creuſé intérieurement, par le moyen duquel on peut, ſans faire uſage de poudre, chaſſer une balle avec beaucoup de violence. Cet inſtrument ne diffère de l'arquebuſe à vent, qu'en ce qu'il reſſemble extérieurement à une canne.

CANNE, ſe dit dans les Manufactures de Soie, de certaines grandes baguettes qu'on paſſe dans les envergures des chaînes, pour remettre ou pour tordre les pièces.

CANNE, ſe dit, en termes de Fondeurs, d'un inſtrument de fer avec lequel on braſſe les métaux en fuſion.

CANNE, ſe dit dans les Verreries, d'une machine de fer, en forme de canne, percée dans toute ſa longueur, avec laquelle on ſouffle les bouteilles & autres ouvrages de verrerie.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *kane*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CANNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CANNER.

CANNEBERGE; ſubſtantif féminin. Plante qui rampe ſur la terre, & qui croît dans les marais & autres lieux humides. Ses tiges longues, déliées, foibles, ſont revêtues de feuilles preſque ſemblables à celles du ſerpolet. Elle porte des fleurs purpurines, découpées en quatre parties, auxquelles ſuccèdent des baies rondes ou ovales, piquetées de points rouges & ornées d'un ombilic purpurin, diſpoſé en croix. Elles ſont d'un goût aigrelet, & contiennent des ſemences menues.

Les feuilles, les fleurs & les baies de cette plante ſont déterſives & aſtringentes.

CANNELAS; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de dragée compoſée avec de la cannelle. *On vante le cannelas de Milan.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

CANNELÉ, ÉE; adjectif & parti-

cipe paſſif. *Voyez* CANNELER.

On appelle *corps cannelés*, en termes d'Anatomie, deux éminences, qu'on remarque à la partie antérieure des ventricules du cerveau, & qui ſont formées par l'entrelacement de la ſubſtance médullaire, & de la ſubſtance cendrée.

CANNELÉ, ſe dit, en termes de l'Art héraldique, de l'engrelure dont les pointes ſont en-dedans, & les dos en-dehors, comme les cannelures des colonnes en Architecture.

CANNELÉ, ſe dit auſſi ſubſtantivement d'une ſorte d'étoffe de ſoie. *Un cannelé uni, brodé.*

CANNELER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Striare*. Action de tracer ou de former des cannelures. Il ſe dit particulièrement en termes d'Architecture, & en parlant de colonnes & de pilaſtres: ainſi l'on dit *canneler une colonne, un pilaſtre*; pour dire, creuſer des eſpèces de petits canaux le long du fût d'une colonne, ou du haut en bas d'un pilaſtre.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez que le pénultième *e* des temps ou perſonnes de ce verbe prend le ſon de l'*e* moyen, quand il eſt ſuivi d'un *e* muet, parce que le génie de la langue ne ſouffre pas régulièrement deux *e* de ſuite abſolument muets. Dans je *cannele*, la ſyllabe *ne* eſt moyenne.

CANNELLE; ſubſtantif féminin. *Cinnamomum*. C'eſt l'écorce d'un arbre qui croît dans l'île de Ceylan, & qu'on appelle *cannellier*. Elle eſt mince, unie, roulée en longueur, d'une couleur jaunâtre, tirant ſur le rouge, d'une odeur & d'un goût doux, piquant, aromatique & très-agréable.

Il faut choiſir la plus odoriférante, en belles écorces, minces & hautes en couleur.

Les Hollandois ſont parvenus à ſe rendre maîtres de tout le commerce de la cannelle qui ſe conſomme en Europe.

Les Portugais chaſſés de Ceylan par les Hollandois, avoient jeté dans le commerce une eſpèce de cannelle griſe, qu'on appeloit *cannelle ſauvage*, qui croiſſoit dans le Royaume de Cochin, ſur la côte de Malabar: mais les Hollandois jaloux de la conſommation qui ſe faiſoit de cette cannelle Portugaiſe, s'emparèrent de Cochin en 1661, & en firent arracher tous les arbres qui la produiſoient, de manière que dès ce moment ils furent, & ont toujours été depuis ſans concurrens pour la recolte & la vente de ce genre d'épicerie.

On diſtingue trois ſortes de cannelles, la fine, la moyenne & la groſſière. Cette diverſité a ſa cauſe dans les différences qui ſont entre les arbres d'où on la tire, & qui naiſſent de l'âge, de la poſition, de la culture, *&c.* de chacun de ces arbres. La cannelle groſſière eſt celle qu'on vend dans les boutiques ſous le nom de *cannelle marte*: c'eſt l'écorce des vieux troncs: elle eſt bien inférieure à l'autre par l'odeur, le goût & les propriétés; auſſi la rejette-t-on en Médecine.

La *cannelle* eſt, ſelon Dioſcoride, échauffante, émolliente & digeſtive: elle provoque les urines: on la prend avec la myrrhe, ou dans quelque liqueur appropriée, pour hâ-

ter l'expulſion du fœtus & l'éruption des règles. Elle éclaircit la vue, & attenue les humeurs épaiſſes & viſqueuſes. On la mêle avec du miel, & on l'applique ſur le viſage & ſur la peau pour en effacer les taches : elle eſt ſalutaire dans les toux, les fluxions, les anaſarques, les maladies des reins, & la difficulté d'uriner.

Les Modernes l'eſtiment aromatique, ſtimulante, corroborative, cordiale, ſtomachique, ſtiptique & emmenagogue.

Boerhaave regarde la cannelle, comme le meilleur de tous les aromates. Il attribue ſur-tout de grandes vertus à l'huile qu'on retire de cette ſubſtance. Il y a peu de choſe, dit-il, qu'on puiſſe lui comparer, quand il s'agit de donner des forces à une femme qui en manque dans ſa groſſeſſe, ou quand ſon accouchement devient laborieux, ou qu'elle ſe trouve épuiſée après ſa délivrance, pourvu cependant, qu'il n'y ait ni inflammation, ni rupture, ni dilatation exceſſive des vaiſſeaux. Il ajoute qu'aucun remède n'eſt préférable à cette huile, dans les maladies de la matrice, qui proviennent d'un flegme froid & muqueux. Mais comme la cannelle a toutes les vertus des meilleurs aromates, elle en a auſſi les inconvéniens. Si vous l'employez mal à propos, elle diſpoſe l'eſtomac à l'inflammation en criſpant les fibres, & en reſſerrant les orifices des glandes ſtomachales ; ce qui diminue la quantité du ſuc digeſtif, & trouble le jeu de la machine : ſon uſage exceſſif rend d'ailleurs les ſucs trop âcres & trop épais ; ce qui cauſe ſouvent des maladies chroniques.

La *cannelle* paye pour droits à l'entrée du Royaume, vingt-ſept livres par quintal, ſuivant le tarif de 1664.

On appelle *champ de la cannelle*, certe contrée de l'île de Ceylan, qui s'étend depuis Negambo, juſqu'à Gallières. C'eſt là où croiſſent les canneliers, d'où les Hollandois tirent toute la cannelle qu'ils vendent aux Nations.

EAU DE CANNELLE, ſe dit de la compoſition ſuivante :

Prenez une demi-livre de meilleure cannelle groſſièrement concaſſée : laiſſez-là en infuſion pendant deux jours dans trois livres de bon vin blanc : mettez le mêlange dans une cucurbite de verre ou de grès : adaptez un chapiteau à la cucurbite avec ſon récipient : luttez les jointures, & faites diſtiller : vous obtiendrez une eau blanchâtre, qui ſera l'eau de cannelle, & que vous garderez dans une bouteille bien bouchée.

Cette *eau* eſt bonne pour fortifier le cœur, l'eſtomac & le cerveau : elle diſſipe les vents, aide à la digeſtion, & provoque les règles & l'accouchement. On la donne depuis une drachme juſqu'à une once.

CANNELLE, ſe dit, en termes d'Aiguilletiers, d'une petite cannelure qu'on remarque à chaque côté de la tête des aiguilles à coudre ou à tapiſſerie.

CANNELLE, ſe dit, en termes de Boutonniers, d'un morceau de bois percé en rond par le milieu, qui ſe met dans le trou de la jatte, afin d'empêcher que l'ouvrage ne s'endommage en flottant contre les bords.

CANNELLE, ſe dit, en termes de Vendanges, d'un morceau de bois creuſé qu'on met à une cuve, afin d'en

faire ſortir le vin quand on a foulé le raiſin.

CANNELLE, ſe dit auſſi en termes de Tonnelliers & de Marchands de vin, d'un robinet de cuivre qu'on met à un tonneau pour en tirer le vin, en tournant la clef de cuivre qui y tient, & par le moyen de laquelle on ouvre & l'on bouche le paſſage.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *n* & un *l* qui ſont oiſifs, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *kanèle*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CANNELLIER; ſubſtantif maſculin. Arbre dont on tire la cannelle. Il croît à la hauteur de trois ou quatre toiſes: ſes racines ſont couvertes d'une écorce qui a une odeur de camphre. Son bois eſt dur intérieurement, blanc & ſans odeur: ſes feuilles aſſez ſemblables à celles du laurier & du malabratum, en diffèrent par leur odeur de cannelle. Cet arbre porte des fleurs petites, étoilées, blanchâtres, à ſix pétales, & diſpoſées en gros bouquets à l'extrémité des rameaux: elles ont une odeur admirable, & qui ſe fait ſentir en mer, à pluſieurs milles de diſtance du rivage, lorſque le vent ſouffle de terre. Aux fleurs ſuccèdent des baies ovales, longues de quatre à cinq lignes, d'un brun bleuâtre, & tachetées de points blanchâtres.

Dans la ſaiſon où la ſève eſt abondante, on détache l'écorce des petits cannelliers de trois ans; on jette l'écorce extérieure qui eſt épaiſſe, griſe & raboteuſe. On coupe par lames, longues de trois à quatre pieds, l'écorce intérieure qui eſt mince; on l'expoſe au ſoleil, & elle s'y roule d'elle-même de la groſſeur du doigt; c'eſt ce qu'on appelle *la cannelle*. Voyez ce *mot*.

Le *Cannellier* ne ſe trouve plus que dans l'île de Ceylan, où les Hollandois le laiſſent croître dans une eſpace d'environ quatorze lieues, le long de la mer. Il multiplieroit ſingulièrement, ſi on ne l'en empêchoit pas: mais l'expérience a prouvé que cette étendue de terrein ſuffiſoit pour fournir la cannelle néceſſaire aux diverſes Nations qui conſomment ce précieux aromate.

CANNELUDE, ou CANNELADE; ſubſtantif féminin, & terme de Fauconnerie qui ſe dit d'une eſpèce de curée, compoſée de cannelle de ſucre & de moelle de héron. On la donne à l'oiſeau pour le rendre plus ardent au vol du héron.

CANNELURE; ſubſtantif féminin. *Striatura*. On donne ce nom aux petits canaux creuſés ſur des colonnes ou des pilaſtres.

CANNELURES A CÔTES, ſe dit de celles qui ſont ſéparées par *des liſtels* de certaine largeur, ornés quelquefois d'aſtragales, comme aux deux colonnes du Sanctuaire de l'Egliſe de Sainte Marie de la Rotonde à Rome.

CANNELURES AVEC RUDENTURES, ſe dit des cannelures remplies de bâtons, de roſeaux ou de cables, juſqu'au tiers du fût de la colonne.

CANNELURES DE GAÎNES, DE TERME, ou CONSOLE, ſe dit de celles qui ſont plus étroites en bas qu'en haut.

CANNELURES A VIVE ARRÊTE, ſe dit de celles qui ne ſont pas ſéparées par

par des côtes. Elles ſont propres à l'ordre dorique.

CANNELURES ORNÉES, ſe dit de celles qui ont des petites branches ou bouquets de laurier, de lierre, de chêne, ou d'autres ornemens, dans la longueur du fût de la colonne, ou ſeulement par intervalles.

CANNELURES TORSES, ſe dit de celles qui tournent en ligne ſpirale autour du fût d'une colonne.

CANNELURES PLATES, ſe dit de celles qui ſont faites en manière de pans coupés, au nombre de ſeize, comme l'ébauche d'une colonne dorique. On peut auſſi appeler *cannelures plates*, celles qui ſont creuſées carrément en manière de petites faces ou demi-bâtons dans le tiers du bas d'un fût, comme aux pilaſtres Corinthiens du Val-de-Grace à Paris.

CANNELURES, ſe dit auſſi, en termes de Conchyliologie, des petits canaux gravés ſur la ſuperficie d'une coquille.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *kanelure*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CANNEQUIN; ſubſtantif maſculin. Les Négocians donnent ce nom aux toiles de coton qui viennent des Indes, & dont le commerce ſe fait ſur la côte de Guinée.

CANNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Commerce, qui ſe dit, dans les lieux où la canne eſt en uſage, de l'action de meſurer les étoffes avec cette meſure. C'eſt ainſi qu'on dit auner, dans les lieux où l'on ſe ſert de l'aune.

CANNES; nom propre d'un lieu célèbre par la victoire mémorable qu'y remporta Annibal ſur les Romains, & qui mit Rome à la veille de ſubir les Loix de Carthage. Ce grand évènement arriva la troiſième année de la ſeconde guerre Punique, l'an 538, depuis la fondation de Rome.

CANNES, eſt auſſi le nom d'une ville maritime de France, en Provence, à trois lieues & demi, nord-eſt, de Frejus. On en tire quantité d'anchois & de ſardines ſalées.

CANNETILLE; ſubſtantif féminin. Petite lame très-fine, d'or ou d'argent tortillé. On fait uſage de cannetille dans les broderies, les crépines & autres ouvrages de ce genre.

Ce ſont les Paſſementiers-Boutonniers qui fabriquent & emploient la cannetille à Paris.

CANNETTE; ſubſtantif féminin. C'eſt, dans les Manufactures de ſoie, un petit tuyau de buis ou de roſeau, ſur lequel on met la ſoie pour la trame.

CANNETTE, eſt auſſi le nom d'une ville du Pérou, dans l'Amérique méridionale, à vingt-cinq lieues de Lima. Son territoire eſt ſingulièrement fertile en froment.

CANNEVAROLE; ſubſtantif maſculin. Oiſeau qui ne diffère de la figure du roſſignol qu'en ce qu'il eſt moins gros & moins roux. Il niche dans le chanvre.

CANNEY; nom propre d'une île d'Ecoſſe, l'une des Weſternes.

CANNIBALES; (les) peuples d'Amérique, accuſés de ſe nourrir de chair humaine. *Voyez* CARAÏBES, c'eſt la même choſe.

CANNIS-METGARA; nom propre

d'une petite ville d'Afrique, dans la plaine de Zuaga, à quinze milles de Fez.

CANO; nom propre d'une ville capitale d'un royaume d'Afrique de même nom, borné au nord par les déſerts des Lumptunes; à l'orient, par le royaume de Bournou; au midi, par ceux de Zanfara, de Zegzeg & de Ghana; & à l'occident, par celui des Agades. On dit que la ville de Cano eſt peuplée de riches Négocians, au reſte ce pays eſt peu connu.

CANOBIO; nom propre d'une petite ville d'Italie, au duché de Milan, ſur le lac majeur, à ſix milles de Palanza.

CANOGIZA; c'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de l'Inde au-delà du Gange.

CANOGNE, CANONE; vieux mots qui ſignifioient autrefois Chanoine.

CANOISIÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Chapitre de Chanoines

CANOLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois trachée-artère.

CANON; ſubſtantif maſculin. Ce mot tiré du grec, ſignifie *règle*. Il eſt uſité dans l'Egliſe, pour déſigner les déciſions qui règlent la foi & la conduite des Fidèles. Ces déciſions ſont tirées ou des Conciles, ou des Décrets des Papes, ou du ſentiment des Saints Pères, adopté dans les livres du Droit Canon.

On peut diſtinguer les canons qui regardent la foi, & ceux qui ne concernent que la diſcipline. Les premiers ſont reçus ſans difficulté par l'égliſe univerſelle, quand ils ont été faits dans un Concile général.

Les Canons de pure diſcipline, ſont obſervés par toute l'Egliſe, ou n'ont lieu qu'en certaines égliſes particulières. Ils ſont de droit apoſtolique, ou ils ont été établis par des Conciles œcuméniques, ou enfin ils ſont obſervés en vertu d'un uſage généralement reçu.

Un Canon concernant la diſcipline, n'a, ſuivant nos maximes, aucune autorité en France, s'il n'a été accepté expreſſément par les Prélats & par le Roi, protecteur de la Diſcipline eccléſiaſtique. Les Canons mêmes des Conciles généraux, ne ſont point exceptés de cette règle.

Il s'eſt fait diverſes collections des Conciles, où l'on a conſervé les Canons. Ils ſont pour l'ordinaire conçus en formes de loix, en termes impératifs, & quelquefois conditionnels; mais toujours exprimant la peine à laquelle doivent être ſoumis ceux qui les violeront. Lorſqu'il s'agit du dogme, la peine infligée eſt l'anathème ou l'excommunication.

CANON DE LA PAIX ET DE LA TREVE, ſe dit d'un canon fait & renouvellé dans pluſieurs Conciles depuis le dixième ſiècle, contre les déſordres que cauſoient les guerres particulières de différens Seigneurs.

CANON, ſe dit parmi les Religieux, du livre qui contient la règle & les inſtituts de l'Ordre.

CANON, ſe dit du catalogue où ſont les noms des Saints canoniſés.

CANON DES JUIFS, ſe dit du catalogue des livres de la foi des Juifs, fixé & déterminé par l'autorité de la Synagogue après leur captivité. Il eſt compoſé de vingt-deux livres, dont S. Jérôme fait l'énumération ſuivante; la Genèſe, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Joſué, les Juges, auxquels on joint Ruth, Samuel, les Rois, Iſaïe, Jérémie avec ſes lamentations, Ezéchiel, les douze petits Prophètes, Job, les Pſeau-

mes, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, le Cantique des Cantiques, Daniel, les Paralipomènes, Eſdras, Eſther. Selon le témoignage de S. Irénée, de Tertullien, de S. Clément d'Alexandrie, & de tous les Docteurs, Eſdras eſt l'auteur de ce canon, c'eſt-à-dire, qu'il a réduit en un corps tous ces livres, après les avoir examinés & corrigés.

Les Juifs ont toujours compoſé leur canon de vingt-deux livres, ayant égard, comme l'obſerve S. Jérôme, au nombre des lettres de leur alphabet, dont ils faiſoient uſage pour les déſigner. Quelques Rabbins en ont compoſé vingt-quatre, d'autres vingt-ſept; mais ſans y introduire d'autres livres, ils en partageoient ſeulement quelques-uns: par exemple, ceux qui en comptoient vingt-quatre, ſéparoient les *lamentations* de la prophétie de Jérémie, & le livre de Ruth, de celui des Juges, & ils répétoient trois fois la lettre *Jod*. Ceux qui en comptoient vingt-ſept, ſéparoient en ſix nombres les livres des Rois & des Paralipomène; & pour les déſigner, ils ajoutoient aux vingt-deux lettres, les cinq finales connues de tous ceux qui connoiſſent l'alphabet hébraïque.

CANON DES CHRÉTIENS, ſe dit des livres de l'ancien & du nouveau Teſtament, dont le total eſt appelé *Ecriture ſainte*. Le Concile de Trente en a fait le dénombrement que voici pour l'ancien Teſtament. 1°. les livres de la Loi, qui ſ[illegible] la Genèſe, l'Exode, le Lévi[illegible] les Nombres, le Deutér[illegible] les livres d'Hiſtoire [illegible] Joſué, les Juges [illegible] livres des Ru[illegible] mènes, [illegible] de Judith, de Job, les deux livres des Machabées. 3°. Les livres Moraux qui compoſent cent cinquante pſeaumes, les paraboles ou proverbes de Salomon, l'Eccléſiaſte, le Cantique des Cantiques, la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique. 4°. Les Livres prophétiques, qui ſont compoſés des quatre grands Prophètes, ſavoir, Iſaïe, Jérémie, auquel Baruch eſt joint; Ezéchiel & Daniel; & de douze petits Prophètes, qui ſont Oſée, Joel, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie & Malachie.

Les livres du nouveau Teſtament ſont 1°. les quatre Evangéliſtes, S. Mathieu, S. Marc, S. Luc & S. Jean. 2°. Les actes des Apôtres. 3°. Les Epîtres des Apôtres, dont quatorze de S. Paul, ſavoir une aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Ephéſiens, une aux Philippiens, une aux Coloſſiens, deux aux Theſſaloniciens, deux à Timothée, une à Tite, une à Philémon, & une aux Hébreux. Il y a encore ſept autres Epîtres appelées *Catholiques*, ſavoir une d[illegible] S. Jacques, deux de S. Pierre [illegible] de S. Jean, & une de S. Ju[illegible] pocalypſe de S. Jean f[illegible]cueil nier livre.

CANONS DES APÔ[illegible]eſiaſtiques APOSTOLIQ[illegible] Celui que l'E[illegible]çoit, en renferme des Ca[illegible]gt-cinq: celui de l'Egliſe des [illegible], cinquante ſeulement: on les [illegible]ppelle *Canons apoſtoliques*, parce que quelques-uns ont été faits par des Evêques qui vivoient peu de temps après les Apôtres, & qu'on nommoit *Hommes apoſtoliques*. Ils ſont fort anciens, & ſe trouvent cités dans les Conciles de Nicée,

d'Antioche, de Conſtantinople, & par pluſieurs Auteurs, ſous le titre de *Canons anciens*, de *Canons des Pères*, & de *Canons Eccléſiaſtiques*. On les a long-temps fauſſement attribués au Pape S. Clément, troiſième ſucceſſeur de S. Pierre, comme les ayant reçûs de ce Prince des Apôtres. Les offrandes d'épis nouveaux & de raiſins ſur l'autel, & de l'huile pour le luminaire, les noms de Lecteur, de Clerc, de Métropolitain, dont il eſt queſtion dans ces Canons, prouvent qu'ils ſont poſtérieurs, & l'on convient aujourd'hui qu'on doit fixer l'époque de ce recueil à la fin du troiſième ſiècle. Les Papes Damaſe & Gelaſe l'avoient condamné comme apocriphe : Léon IX en a excepté cinquante Canons qui ſont d'une grande autorité dans l'égliſe d'Occident, ſurtout depuis la traduction latine, que Denis le Petit en donna vers le commencement du ſixième ſiècle.

ONS PÉNITENTIAUX, ſe dit de que les Conciles de Nicée, de d'Arles, de Laodicée dreſgoire régler les divers genres tous ces qu'ils impoſèrent pour mi les Evêqu Baſile & S. Gréduite uniforme : un corps de leurs épîtres canoniq établir parques d'Occident le firen me, comme il paroît par le tenciel Romain, qui eſt très-ancien.

Voici quelques-uns de ces Canons.

Pour avoir abandonné la foi catholique, dix ans de pénitence.

Pour avoir fait des enchantemens, & exercé l'art magique, ſept ans.

Pour avoir conſulté les Devins, ou employé l'art magique, cinq ans.

Pour s'être parjuré ou avoir porté quelqu'autre à ſe parjurer, quarante jours au pain & à l'eau, & les ſept années ſuivantes en pénitence.

Pour avoir juré le nom de Dieu une fois, ſept jours au pain & à l'eau.

Pour œuvre ſervile le Dimanche, trois jours au pain & à l'eau.

Pour avoir parlé à l'Egliſe pendant l'Office Divin, dix jours au pain & à l'eau.

Pour avoir violé le jeûne du Carême, autant de ſept jours de jeûne, que de jeûnes violés.

Pour s'être procuré l'avortement, trois ans de pénitence, & dix ans pour avoir tué ſon enfant.

Pour avoir tué un homme de propos délibéré, pénitence toute la vie ; dans un premier mouvement de colère, trois ans.

Pour avoir conſeillé un homicide, ſept ans, dont quarante jours au pain & à l'eau.

Pour un vol capital, cinq ans ; s'il eſt peu conſidérable, un an.

Pour l'uſure, trois ans de *pénitence*, dont un an au pain & à l'eau.

Pour la fornication ſimple, trois ans, & pour le deſir, deux ans.

Pour l'adultère, dix ans.

Pour le crime d'un homme non marié avec une femme mariée, ſept ans.

Pour l'inceſte avec deux ſœurs, pla la vie.

Pour s'être fardée dans la vue de ans.

danſes pub masqué, ou fait des ou un jour de vant une égliſe,

Pour avoir par neuf ans.

mourir ſon enfant ſans le baptême,

trois ans de pénitence, dont un an au pain & à l'eau.

Pour faux témoignages en Juſtice, ou calomnie, ſept ans.

Pour avoir deſiré injuſtement le bien d'autrui, trois ans.

Pour le crime de Sodomie, quinze ans.

Cette ſévérité dans la diſcipline de l'Egliſe, dura juſqu'au temps des Croiſades; mais alors au lieu de peines canoniques, on impoſa aux pécheurs l'obligation d'aller combattre les Infidèles, ou de contribuer aux frais de guerre.

CANON PASCHAL, ſe dit d'une table ou par un cycle de dix-neuf ans, on marque le jour de Pâques & des autres fêtes mobiles.

CANON DE LA MESSE, ſe dit, des paroles ſecrètes de la Meſſe, depuis la Préface juſqu'au *Pater*, au milieu deſquelles le Prêtre fait la Conſécration.

C'eſt l'Hiſtoire de l'inſtitution de l'Euchariſtie, rapportée par les Evangéliſtes, & la règle de la Conſécration. Ce Canon eſt très-ancien, & S. Ambroiſe le rapporte preſque tout entier dans la Liturgie. Quelques-uns diſent que S. Jerôme le mit dans l'ordre que nous l'avons, à la réquiſition du Pape Damaſe: d'autres l'attribuent au Pape Sirice, qui vivoit ſur la fin du quatrième ſiècle. Le Concile de Trente dit qu'il a été dreſſé par l'Egliſe, & qu'il eſt compoſé des paroles de Jeſus-Chriſt, de celles des Apôtres & des premiers Pontifes qui ont gouverné l'Egliſe.

DROIT CANON, ou CANONIQUE, ſe dit d'une collection de règles tirées de l'Ecriture Sainte, des Conciles, des Decrets & Conſtitutions des Papes, des ſentimens des Pères de l'égliſe, & de l'uſage approuvé & reçu par la Tradition.

Le Droit canon, dont l'objet eſt d'établir les règles de la foi & de la diſcipline de l'Egliſe, ſe diviſe communément en Droit écrit & Droit non écrit. Le premier eſt celui qui a été rédigé par écrit, en vertu de l'autorité publique; l'autre eſt celui qu'un long uſage a introduit, & qui conſiſte en maximes ou en traditions bien établies.

On diſtingue auſſi deux ſortes de Droit canon écrit, les ſaintes Ecritures & les Canons. Les ſaintes écritures ſont celles que renferment l'ancien & le nouveau Teſtament, & qui ſont du nombre de celles que le Concile de Trente a reçues. Les Canons ſont des règles tirées, ou des Conciles, ou des Decrets & Epîtres décrétales des Papes, ou du ſentiment des Saints Pères, adopté dans les livres du Droit canon. Les différentes collections, qui entrent dans le corps du Droit canonique, ſont les décrétales de Grégoire IX, le Texte de Boniface VIII, les Clémentines, les Extravagantes de Jean XXII, & les Extravagantes communes.

Comme en matière de diſcipline, chaque Egliſe a des uſages différens, on peut encore diſtinguer le Droit Canonique commun & le Droit Canonique particulier. Les libertés de l'Egliſe Gallicane, les capitulaires de nos Rois, compoſent le Droit Canonique particulier de la France.

On appelle *Droit Canonique Romain*, le corps des loix publiées par les Papes, dont le premier objet a été, comme Princes temporels, de faire une loi pour tous leurs ſujets laïcs & eccléſiaſtiques, ſur toutes ſortes de matières civiles & criminelles. Ils ont eu pour ſecond objet, comme Evêques de Rome,

& comme chefs de l'Egliſe, de donner aux fidèles des principes en matière de doctrine, conformément aux loix de Dieu & aux déciſions de l'Egliſe. Leur dernier objet a été de donner aux Eccléſiaſtiques des règles de diſcipline; mais le Droit Canonique Romain a ſouffert à cet égard bien des changemens, ſelon la différence des temps, des perſonnes & des pays.

CANON, s'eſt dit, dans la muſique ancienne, d'une règle ou méthode par laquelle on déterminoit les intervalles des notes.

CANON, ſe dit, dans la muſique moderne, d'une ſorte de fugue qu'on appelle *perpétuelle*, parce que les parties partant l'une après l'autre, répètent ſans ceſſe le même chant.

CANON, ſe dit, en termes de Géométrie & d'Algèbre, d'une règle générale pour réſoudre pluſieurs queſtions d'un même genre. C'eſt ce qu'on appelle plus ordinairement *méthode & formule*.

CANON NATUREL DES TRIANGLES, ſe dit auſſi, en Géométrie, d'une table qui contient tout à la fois les ſinus, les tangentes & les ſécantes des angles. Elle eſt ainſi appelée, parce qu'elle ſert particulièrement à réſoudre des triangles.

CANON ARTIFICIEL DES TRIANGLES, ſe dit encore d'une table qui contient les logarithmes des ſinus, des tangentes, *&c.*

CANON, ſe dit, en termes de l'Art militaire, d'une groſſe & longue pièce d'artillerie, propre à jeter des boulets de fonte ou de fer.

Les anciens canons recevoient différentes dénominations relativement à leur calibre : ainſi,

Le canon appelé *baſilic*, étoit du calibre de quarante-huit livres, poids de marc : il peſoit ſept mille deux cent livres, & étoit long de dix pieds.

Le *dragon* étoit de quarante livres : il peſoit ſept mille, & étoit de ſeize pieds & demi de long.

Le *dragon volant* étoit de trente-deux livres : il peſoit ſept mille deux cent, & étoit long de vingt-deux pieds.

Le *ſerpentin* étoit de vingt-quatre livres : il peſoit quatre mille trois cent, & étoit long de treize pieds.

La *coulevrine* étoit de vingt livres : elle peſoit ſept mille, & étoit longue de ſeize pieds.

Le *paſſemur* étoit de ſeize livres : il peſoit quatre mille deux cent livres, & étoit long de dix-huit pieds.

L'*aſpic* étoit de douze livres : il peſoit quatre mille deux cent cinquante, & étoit long de onze pieds.

Le *paſſendeau* étoit de huit livres : il peſoit trois mille cinq cent, & étoit long de quinze pieds.

Le *pelican* étoit de ſix livres : il il peſoit deux mille quatre cent, & étoit long de neuf pieds.

La *demi-coulevrine* étoit de dix livres : elle peſoit trois mille huit cent cinquante, & étoit longue de trois pieds.

Le *ſacre* étoit de cinq livres : il peſoit deux mille huit cent cinquante, & étoit long de treize pieds.

Le *ſacret* étoit de quatre livres : il peſoit deux mille cinq cent, & étoit long de douze pieds & demi.

Le *faucon* étoit de trois livres : il peſoit deux mille trois cent, & étoit long de huit pieds.

Le *fauconneau* étoit de deux livres : il peſoit treize cent cinquante, & étoit long de dix pieds & demi.

Le *ribadequin* étoit d'une livre;

il peſoit ſept cent, & étoit long de huit pieds.

Un autre *ribadequin* étoit d'une demi-livre : il peſoit quatre cent cinquante, & étoit long de ſix pieds.

L'*émerillon* étoit d'un quart : il peſoit quatre cent ou quatre cent cinquante, & étoit long de quatre à cinq pieds.

Aujourd'hui les pièces qu'on fond ordinairement en France ſont,

Le canon de France, qui eſt de trente-trois livres, qui pèſe environ ſix mille deux cent, & qui eſt long de dix pieds, meſuré depuis la bouche juſqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culaſſe, & de treize pouces depuis cet endroit juſqu'à l'extrémité du bouton. Toute ſa longueur eſt de onze pieds un pouce ou environ.

Le demi-canon d'Eſpagne, ou la pièce de vingt quatre livres, qui pèſe cinq mille cent, & qui eſt long de dix pieds, meſuré depuis la bouche juſqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culaſſe, & de douze pouces & demi depuis cet endroit juſqu'à l'extrémité du bouton. Toute ſa longueur eſt de dix pieds dix pouces.

Le quart de canon d'Eſpagne, ou la pièce de douze livres, qui pèſe trois mille quatre cent, & qui eſt long de dix pieds, meſuré depuis la bouche juſqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culaſſe, & de neuf pouces & demi depuis cet endroit juſqu'à l'extrémité du bouton. Toute ſa longueur eſt de dix pieds neuf pouces & demi.

Le quart de canon de France ou la *bâtarde* de huit livres, qui pèſe dix neuf cent cinquante, & qui eſt long de dix pieds, meſuré depuis la bouche juſqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culaſſe, & de ſept pouces & demi depuis cet endroit juſqu'à l'extrémité du bouton. Toute ſa longueur eſt de dix pieds ſept pouces & demi.

La moyenne, de quatre livres, qui pèſe mille trois cent, & qui eſt longue de dix pieds, meſurée depuis la bouche juſqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culaſſe, & de ſept pouces depuis cet endroit juſqu'à l'extrémité du bouton. Toute ſa longueur eſt de dix pieds ſept pouces.

Le faucon & le fauconneau, qui ſont depuis un quart juſqu'à deux livres, qui pèſent cent cinquante, deux cent, quatre cent, cinq cent, & ſept à huit cent, & qui ſont longs de ſept pieds ou environ.

La pièce de huit, courte, a de longueur huit pieds, meſurée depuis la bouche juſqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culaſſe, & ſept pouces, depuis cet endroit juſqu'à l'extrémité du bouton. Toute ſa longueur eſt de huit pieds ſept pouces.

Celle de quatre, courte, a de longueur huit pieds, meſurée depuis la bouche juſqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culaſſe, & ſix pouces & demi depuis cet endroit juſqu'à l'extrémité du bouton. Toute ſa longueur eſt de huit pieds ſept pouces & demi.

Les canons dont on fait uſage ſur les vaiſſeaux, ſont plus courts & plus forts de métal que ceux qu'on deſtine au ſervice de terre. Il y en a de fonte & de fer : ceux de fonte ſont de ſept calibres différens, de trente-ſix livres, de vingt-quatre, de dix-huit, de douze, de huit, de ſix & de quatre livres de balle. Le

boulet de ceux de fer ne pèſe jamais plus de dix-huit livres.

Voici comme l'Ordonnance de la Marine de 1689 a réglé la diſtribution des canons ſur les vaiſſeaux.

Les vaiſſeaux du premier rang, quels que ſoient les Officiers qui les montent, doivent être armés de canons de fonte.

Les vaiſſeaux du ſecond rang, commandés par l'Amiral, le Vice-Amiral, ou par un Lieutenant général, ont auſſi tous leurs canons de fonte; mais s'ils ſont montés par un Chef d'Eſcadre ou par un Capitaine, ils n'ont que les deux tiers de *canons* de fonte, & l'autre tiers de *canons* de fer.

Les vaiſſeaux du troiſième rang, commandés par l'Amiral, le Vice-Amiral, ou par un Lieutenant-Général, ont tous leurs canons de fonte; par un Chef d'Eſcadre, les deux tiers de fonte, l'autre tiers de fer; mais s'ils ſont commandés par un Capitaine, ils n'ont que la moitié de *canons* de fonte, & l'autre moitié eſt de *canons* de fer.

Les vaiſſeaux du quatrième rang, ont un tiers de *canons* de fonte, & le reſte de *canons* de fer.

Enfin les vaiſſeaux du cinquième rang, ſont armés de trois quarts de *canons* de fonte, & l'autre quart, de *canons* de fer.

A l'égard des frégates légères & des autres bâtimens, ils n'ont que des canons de fer.

CANON A LA SERRE, ſe dit, en termes de Marine, d'un canon amarré en dedans, & dont la volée porte contre le haut du ſabord.

CANON ALONGÉ CONTRE LE BORD, ſe dit d'un canon amarré de longueur contre les côtés d'un navire.

CANON D'ÉTAPE, ſe dit d'un canon qui n'a plus le tampon dans la bouche.

CANON AUX SABORDS, ſe dit d'un canon en état d'être tiré.

CANON DÉMARRÉ, ſe dit d'un canon qu'on a déplacé, afin de pouvoir le charger

CANON DE COURSIER, ſe dit d'un canon logé ſur l'avant d'une galère, pour tirer par-deſſus l'éperon.

CANON, ſe dit de tous les canons d'une armée, d'une place. *Les ennemis abandonnèrent leur canon.*

On dit qu'*une ville n'a pas attendu le canon;* pour dire, qu'elle s'eſt rendue avant qu'on l'attaquât dans les formes, & que le canon des Aſſiégeans fut établi en batterie.

CANON, ſe dit auſſi de cette partie des armes à feu, comme fuſil, piſtolet, *&c.* où l'on met la poudre & le plomb.

CANON BRISÉ, ſe dit, en termes d'Arquebuſiers, d'un canon coupé en deux parties, au haut du tonnerre la partie ſupérieure eſt un écrou viſſé, & ſe monte ſur le tonnerre qui eſt en vis, de façon qu'ils ſe joignent enſemble, & forment en deſſus une face unie.

CANON CARABINÉ, ſe dit auſſi, en termes d'Arquebuſiers, d'un canon qui reſſemble extérieurement aux canons ordinaires; mais il eſt tarodé en dedans, dans toute ſa longueur, de moulures longitudinales ou circulaires. Ces canons tirent plus juſte, & portent la balle plus loin.

CANON, ſe dit du corps d'une ſeringue.

PETIT CANON, ſe dit, en termes de Fondeurs de caractères d'imprimerie, du quinzième corps des caractères d'imprimerie. On appelle, chez les

les mêmes Ouvriers, *gros canon*, le dix-ſeptième; *double canon*, le dix-huitième, & le *triple canon*, le dix-neuvième corps de ces caractères.

CANON, ſe dit, en termes d'Horlogers, d'une eſpèce de petit cylindre un peu long, percé de part en part, par le moyen duquel on fait tourner une pièce ſur ſon arbre, ſans qu'elle ſe berce.

CANON, ſe dit, en termes de Plombiers, d'un tuyau de plomb d'environ trois pieds de longueur, qui reçoit les eaux d'un bâtiment, pour les jeter loin des fondemens.

CANON, ſe dit, en termes de Potiers de fayance, d'une ſorte de pots de fayance ronds & un peu longs, dans leſquels les Apothicaires tiennent diverſes préparations de Pharmacie, comme électuaires, confections, *&c.*

CANON, ſe dit, en termes de Chaudronniers, d'un morceau de fer foré & à tête large, que l'on appuie ſur la pièce, à l'endroit où on la perce.

CANON, ſe dit, en termes d'Emailleurs, des plus gros morceaux ou filets d'émail qu'ils mettent en état de ſervir aux ouvrages de leur métier.

CANON D'UNE JAUGE, ſe dit des ouvertures percées dans ſon pourtour, & où ſont ſoudés des bouts de tuyaux.

CANON, ſe dit, en termes de Serrurerie, de cette partie de la ſerrure qui reçoit la tige de la clef, quand il s'agit d'ouvrir ou de fermer la ſerrure.

CANON, ſe dit, en termes de Rubanniers, d'un petit tuyau de buis, deſtiné à porter la ſoie de la trame.

CANON A DEVIDER, ſe dit d'un inſtrument deſtiné à recevoir le bout de la broche à devider, pour ſoulager la devideuſe.

CANONS, ſe dit, en termes de tourneurs, de deux cylindres creux, traverſés par une verge de fer carrée, qui joint la boîte au mandrin.

CANON, ſe dit, en termes de manége, de cette partie de la jambe du cheval, qui va depuis le genou juſqu'au boulet.

CANON, ſe dit auſſi de cette partie du mors ou de l'embouchure du cheval, faite d'une pièce de fer arrondi, qui entre dans la bouche, & la tient ſujète.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier, mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

CANONGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois le revenu d'un canonicat.

CANONIAL, ALE; adjectif. *Canonicus, a, um.* Ce qui a rapport à un Chanoine, ce qui le concerne. Ainſi,

OFFICE CANONIAL, ſe dit de tout l'office que les Chanoines chantent dans l'Egliſe.

HEURES CANONIALES, ſe dit de certaines parties du Breviaire que les Eccléſiaſtiques récitent à différentes heures de chaque jour, comme Prime, Tierce, Sexte, *&c.*

MAISON CANONIALE, ſe dit d'une maiſon affectée à une place de chanoine.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt moyenne au ſingulier maſculin; mais celle-ci eſt longue au pluriel & brève au féminin, qui a une cinquième ſyllabe très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* final prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

CANONIARQUE ; ſubſtantif maſculin. Bas-Officier de l'Egliſe de Conſtantinople. Il étoit au-deſſous des Lecteurs.

CANONIARQUE, s'eſt auſſi dit dans les anciens Monaſtères, du moine chargé de ſonner pour aſſembler les autres à certaines heures.

CANONICAT ; ſubſtantif maſculin. Titre ſpirituel par lequel celui qui en eſt pourvu a droit de ſe placer dans le chœur & dans le chapitre d'une Egliſe cathédrale ou collégiale. *Il vient d'obtenir un Canonicat.*

CANONICAT, ſe dit auſſi de la Prébende ou revenu temporel du chanoine. *Chaque canonicat vaut mille écus de rente.*

L'uſage preſque univerſel des Egliſes de France, veut que les dignités des Chapitres ſoient conférées aux chanoines de ces Chapitres : pour faire ceſſer, cependant, l'incapacité de ceux qui ne ſont pas chanoines, ceux-ci obtiennent du Pape un canonicat ſans prébende, à l'effet, ſeulement, de pouvoir poſſéder une dignité. Le Concordat autoriſe le Pape à accorder des canonicats de ce genre.

Les quatres ſyllabes ſont brèves au ſingulier, mais la quatrième eſt longue au pluriel.

CANONICITÉ ; ſubſtantif féminin. *Canonicitas.* Qualité de ce qui eſt canonique. *On a conteſté la canonicité de l'Apocalypſe.*

Tout eſt bref au ſingulier ; mais la dernière ſyllabe eſt longue au pluriel, qui ne peut guères être uſité.

CANONIQUE ; adjectif des deux genres. *Canonicus, a, um.* Qui eſt conforme aux Canons. *Son mariage fut déclaré canonique.*

LIVRES CANONIQUES, ſe dit des livres dont la collection compoſe ce qu'on appelle l'Ecriture Sainte. *Voyez* CANON DES JUIFS, & CANON DES CHRÉTIENS.

On appelle, *Juriſprudence canonique*, ou *Droit canonique*, le Droit Canon. *Voyez* CANON.

PEINES CANONIQUES, ſe dit des peines que l'Egliſe peut prononcer, comme l'excommunication, les jeunes, *&c.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un canonique écrit*, mais *un écrit canonique.*

CANONIQUEMENT ; adverbe. *Canonicè.* D'une manière canonique, ſelon les Canons. *Ce bénéfice ne fut pas conféré canoniquement.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième moyenne.

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *kanonikemant.* Voyez ORTHOGRAPHE.

CANONISATION ; ſubſtantif féminin. *Canoniſatio.* C'eſt la cérémonie par laquelle le Pape met ſolennellement dans le catalogue des Saints, une perſonne morte en odeur de ſainteté, & dont les vertus ont été vérifiées par des miracles.

Les Martyrs ont été les premiers Chrétiens que l'Egliſe ait canoniſés.

Le droit de canoniſer, qui n'appartient aujourd'hui qu'au Pape, a été exercé par les Evêques, juſqu'en 1150 ; mais le culte qu'un Evêque ordonnoit de rendre au Saint qu'il avoit canoniſé, ne s'é-

rendoit pas au-delà de ſon Diocèſe.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième brève, & la ſixième encore au ſingulier, mais celle-ci eſt longue au pluriel.

CANONISÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CANONISER.

CANONISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *In numerum Sanctorum referre*. Mettre une perſonne dans le catalogue des Saints, avec les ſolennités preſcrites par l'Egliſe. *On canoniſa cette Religieuſe l'année dernière.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* feminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *je canoniſe*, la ſyllabe *ni* eſt longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *kanonizer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CANONISTE; ſubſtantif maſculin. *Juris canonici peritus*. Qui eſt verſé dans le Droit-Canon. Caſtel, Covarruvias, Doujat, Fleuri, Lacombe, Vaneſpen, *&c.* ſont d'habiles Canoniſtes.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

CANONNADE; ſubſtantif féminin. Pluſieurs coups de canon tirés de ſuite ou tous enſemble. *Le Régiment eſſuya une terrible canonnade à l'entrée du village.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

CANONNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CANONNER.

CANONNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Battre à coups de canon. *On canonna la citadelle pendant trois jours.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *kanoner*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CANONNIER; ſubſtantif maſculin. Celui dont les fonctions conſiſtent à ſervir le canon.

MAÎTRE CANONNIER, ſe dit, en termes de Marine, de l'Officier qui a ſoin, ſur les vaiſſeaux, de charger, pointer & tirer le canon.

CANONNIÈRE; ſubſtantif féminin. Petite embraſure dans une muraille, par laquelle on peut tirer à couvert des coups de fuſil ou d'arquebuſe. *On les aſſaſſina par les canonnières du château.*

CANONNIÈRE, ſe dit auſſi d'une ſorte de tente ſans murailles, deſtinée à loger des ſoldats ou cavaliers. *Cet Officier n'avoit qu'une canonnière comme les ſoldats.*

CANONNIÈRE, ſe dit encore d'un petit bâton de ſureau dont on a ôté la moelle, & dans lequel les enfans mettent des tampons d'étoupes, de papier ou d'autres matières, qu'ils chaſſent enſuite par le moyen d'un piſton. *Rendez la canonnière de cet enfant.*

Les deux premières ſyllabes ſont

brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *kanonière*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CANOPE; nom propre d'une ancienne ville maritime d'Egypte, que Strabon place à cent vingt stades d'Alexandrie. Elle fut ainsi appelée par les Lacédémoniens qui la bâtirent en mémoire du Capitaine de vaisseau, Canopus, qu'ils y enterrèrent. Canope passoit dans l'antiquité, pour un séjour de voluptés & de libertinage : aussi Juvenal voulant peindre les mœurs dissolues des dames romaines, ne trouva point d'expressions plus fortes que de dire qu'elles étoient blâmées par la ville de Canope même.

CANOPE, est aussi, en termes de Mythologie, le nom sous lequel les Egyptiens adoroient le Nil, qu'ils représentoient sous la forme d'un des vases ou cruches avec lesquels ils prétendoient purifier les eaux de ce fleuve. Ces cruches étoient d'une terre fort poreuse, & pleines de trous imperceptibles, par lesquels l'eau filtroit; elles étoient chargées de figures hiéroglyphiques, & le haut en étoit ordinairement terminé par une tête d'homme ou de femme, avec deux mains, & quelquefois sans mains. Toutes ces figures étoient mystérieuses, & les Prêtres seuls en avoient l'explication. Dans certains jours, on rempliſſoit une de ces cruches d'eau du Nil; on l'exposoit publiquement sur une espèce d'estrade; tout le peuple se prosternoit devant la cruche, levant les mains au ciel pour remercier le Nil des biens qu'il lui procuroit. *Voyez* NIL.

CANOPIEN; adjectif masculin, & surnom d'Hercule, ainsi appelé de la ville de Canope où il étoit particulièrement révéré.

CANOPUS; terme d'Astronomie, & nom propre d'une étoile de la première grandeur, située dans l'hémisphère austral, à l'extrêmité la plus méridionale de la constellation appelée le navire Argo.

CANOSA; nom propre d'une ville épiscopale d'Italie, au royaume de Naples, dans la Province de Barri, à dix milles de Barlette. Elle fut renversée en 1694 par un tremblement de terre.

CANOT; substantif masculin. *Cymbula*. Petit bateau destiné pour le service de quelque grand navire.

CANOT, se dit aussi d'un petit bateau fait d'écorce d'arbre, ou du tronc d'un seul arbre creusé & dont se servent particulièrement les Indiens.

CANOT JALOUX, se dit d'un canot qui ayant le côté foible, se renverse aisément.

Les deux syllabes sont brèves au singulier, mais la seconde est longue au pluriel.

CANOURGUE; (la) nom propre d'une ville de France, *dans* les montagnes du Gévaudan, à quatre lieues, oueſt, de Mende. On y fait commerce de bétail & d'étoffes de laine.

CANQUE; substantif féminin. On donne ce nom, dans le Commerce, à une sorte de toile de coton qui se fabrique à la Chine, & dont les Chinois font leurs chemises.

CANSCHY; substantif masculin. Gros arbre du Japon, dont les jeunes écorces pilées servent à faire une espèce de papier.

CANSTADT; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans le Cer-

cle de Suabe, ſur le Necker, à un demi-mille de Stutgard, au Duché de Wirtemberg.

CANSTRISE; ſubſtantif maſculin. C'étoit, dans l'Egliſe Grècque, un Officier dont les fonctions conſiſtoient à garder les habits pontificaux du Patriarche, & à tenir pendant la meſſe la boîte de l'encens, & le voile du calice.

CANTA; nom propre. C'eſt, ſelon Iſidore, une ancienne ville d'Eſpagne, dans la Cantabrie.

CANTABRES; (les) anciens peuples de l'Eſpagne Tarragonoiſe. Ils habitoient ce que nous appelons aujourd'hui le Guipuſcoa, la Biſcaye, les Aſturies & la Navarre. Ils ſe maintinrent longtemps en liberté par leur courage, mais il fallut à la fin céder aux deſtins de Rome qui les ſubjugua, comme tant d'autres nations.

Il ne faut pas croire avec le Dictionnaire de Trévoux, que Juliobriga fut la ville capitale des Cantabres. C'eſt une conjecture d'Iſidore deſtituée de fondement: Garibay, Sandoval, Gregoire d'Argaiz, Mariana & pluſieurs autres, donnent pour ville capitale à ces peuples *Cantabria*, ou *Cantabriga*, ce qui eſt bien plus vraiſemblable.

CANTABRIA, ou CANTABRIGA; nom propre d'une ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, capitale du pays des Cantabres, ſituée ſur l'Ebre, près de Langronne & de Viana. Elle eſt détruite.

CANTABRIE; nom propre de cette partie de l'Eſpagne Tarragonoiſe, qu'habitoient autrefois les Cantabres.

CANTAL; ſubſtantif maſculin. Sorte de fromage eſtimé, qui ſe fait particulièrement en Auvergne, ſur une montagne très-élevée du même nom.

CANTALABRE; ſubſtantif maſculin, & terme d'Architecture, qui n'a d'uſage que parmi les Ouvriers, pour déſigner le chambranle ou la bordure ſimple d'une porte ou d'une croiſée.

CANTALICE; nom propre d'un bourg d'Italie, dans l'Ombrie, aux pieds de l'Apennin, & à ſept lieues de Riéti. C'eſt-là où naquit, en 1513, le Capucin Frère Félix, canoniſé par Clément XI en 1712.

CANTANETTES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Marine, qui ſe dit, ſur les Galères, des petites ouvertures rondes entre leſquelles eſt le gouvernail, & par où le gavon eſt éclairé.

CANTAR. *Voyez* ALQUIER.

CANTARA; nom propre d'une rivière d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Démone. Elle ſe jette dans la Mer, auprès de Caſtel-Schiſo.

CANTARO; ſubſtantif maſculin. Sorte de poids uſité en Italie, ſurtout à Livourne, pour peſer certaines eſpèces de marchandiſes.

On diſtingue trois ſortes de poids de ce genre: l'un eſt de 150 livres de Livourne, dont chacune fait onze onces poids de marc; le ſecond eſt de 151 livres, & le troiſième de 160.

CANTARO, eſt auſſi le nom qu'on donne au quintal de l'île de Chypre, lequel eſt de 400 livres poids de marc.

CANTARO, ſe dit encore d'une meſure de continence dont on fait uſage à Cochin.

CANTATE; ſubſtantif féminin. Petit Poëme, mis en muſique, & compoſé de récitatifs & d'airs chantans.

Le ſujet de la *Cantate*, renfermé dans le récitatif, doit être expreſſif, animé du feu de la poëſie, & riche en images, afin de donner du jeu à la muſique. Les vers, qui contiennent la morale, doivent être vifs, élégans, harmonieux & piquans. Enfin le paſſage du récitatif à l'air, & de l'air au récitatif, doit être naturel & ménagé à propos. C'eſt notre illuſtre Rouſſeau qui a créé ce genre parmi nous.

CANTATILLE; ſubſtantif féminin. Diminutif. C'eſt une petite Cantate fort courte. *Ces deux Dames viennent de chanter une agréable Cantatille.*

CANTATOURS; vieux mot par lequel on déſignoit autrefois certains brigands.

CANTAZARO; nom propre d'une ville épiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, entre Squillace & Belcaſtro.

CANTCHÉOU. *Voyez* CANCHEU: c'eſt la même choſe.

CANTECROIX; nom propre d'une petite contrée d'un Bourg & d'une Principauté des Pays-Bas, au Duché de Brabant, dans le quartier d'Anvers.

CANTELEU; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, ſur la Seine, à une lieue, oueſt, de Rouen.

CANTENAY; nom propre d'un bourg de France, en Anjou, à une lieue, nord, d'Angers.

CANTHARIDE; ſubſtantif féminin. *Cantharis.* Genre de mouches venimeuſes, dont on diſtingue pluſieurs eſpèces. Les cantharides diffèrent entr'elles par leur grandeur, leur figure & leurs couleurs. Les plus grandes de ce Pays-ci, n'ont guères plus d'un pouce de longueur & autant de groſſeur: les autres ont environ neuf lignes: les unes ſont de couleur d'azur, d'autres de couleur d'or; celles-ci d'un beau vert luiſant, celles-là d'un bleu doré, & toutes d'une beauté ſingulière, & d'un brillant qui charme les yeux.

Les cantharides dont on fait uſage en Médecine, ſont les plus petites, & celles qui ont une couleur verte, luiſante, azurée, & mêlée de couleur d'or. Il faut les choiſir bien ſèches, nouvelles & entières. Quand elles ſont vieilles, elles ſe pulvériſent d'elles-mêmes, & n'ont preſque plus d'action.

Leurs propriétés ſont d'être pénétrantes, corroſives, de faire naître des veſſies ſur la peau, & d'en faire ſortir beaucoup de ſéroſités: elles ſoulagent les parties malades, & en détournent les fluxions: elles forment la baſe des véſicatoires qu'on applique derrière les oreilles, à la nuque & entre les épaules, contre l'apoplexie, la paralyſie, & les maladies des yeux, des gencives & du nez: on applique auſſi de pareilles véſicatoires aux jambes, contre les rhumatiſmes & la goutte *ſciatique*.

On ne doit pas faire uſage des cantharides intérieurement, parce que c'eſt un poiſon qui s'attache particulièrement à la veſſie, & qui y cauſe des ulcères mortels. Si quelqu'un ſe trouvoit dans le cas fâcheux d'en avoir pris, il faudroit, pour remède, lui faire boire des émulſions, du lait en quantité, de l'huile d'amande-douce; le mettre dans le demi-bain d'eau tiède, & lui ſeringuer, dans la veſſie, des injections faites avec une décoction de racines de guimauve, de nénuphar, de laitue, & de l'huile de lin.

Les cantharides payent pour droits à l'entrée du Royaume, quatre livres par quintal, & trois livres à la ſortie, ſelon le tarif de 1664.

CANTHENO; ſubſtantif maſculin. Poiſſon de mer, plat, & couvert de petites écailles. Sa tête & le tour des yeux ſont noirs & rouges. Il a de petites dents, & la bouche moins grande que la dorade & le paraillon: on lui voit des traits dorés obſcurs depuis les ouïes juſqu'à la queue. Il eſt commun dans la Méditerranée, à Rome, à Gênes, *&c.* Sa chair a la qualité de celle de la dorade.

CANTHUS; ſubſtantif maſculin, & terme d'Anatomie, qui ſe dit des angles des yeux. Il y a le grand & le petit canthus. Le grand eſt du côté du nez, & le petit du côté oppoſé.

CANTILLANA; nom propre d'un bourg & château d'Eſpagne, près du Guadalquivir, à vingt mille pas de Séville.

CANTIMARONS; ſubſtantif maſculin pluriel. On déſigne ainſi, ſur la côte de Coromandel, deux ou trois canots liés enſemble avec des cordes de coco, & dont les Nègres ſe ſervent pour pêcher, & faire le commerce près des Côtes.

CANTINE; ſubſtantif féminin. Sorte de petit coffre diviſé par compartimens, pour porter des bouteilles ou des fioles en voyage. *A-t-on eu ſoin de remplir les cantines?*

CANTINE, ſe dit auſſi, en termes de l'Art militaire, du lieu où l'on vend, dans les places de guerre, du vin & de la bière aux Soldats, ſans payer aucun droit.

Il y a auſſi des *cantines* pour fournir du tabac aux Troupes.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

CANTINIER; ſubſtantif maſculin. Celui qui tient une cantine. *Ce Soldat vient de boire chez le Cantinier.*

CANTIOÉBIS; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de la Germanie, près du Danube.

CANTIQUE; ſubſtantif maſculin. *Canticum.* Chant conſacré à la gloire de Dieu, en actions de graces.

Il y a dans le vieux & le nouveau Teſtament, pluſieurs Cantiques, tels que ceux de Moyſe, d'Ézéchias, des trois Enfans dans la fournaiſe, de la Vierge, de Zacharie, *&c.* l'Ecriture nous apprend que Salomon en avoit compoſé cinq mille.

CANTIQUE DES CANTIQUES, ſe dit du Cantique par excellence qu'on prétend avoir été compoſé par Salomon en forme d'épithalame, à l'occaſion de ſon mariage avec une fille du Roi d'Egypte. C'eſt un dialogue entre l'époux & l'épouſe qui y ſont repréſentés, tantôt comme un berger & une bergère, tantôt comme un jardinier ou vigneron, & une fille appliquée au travail des jardins & des vignes. Comme on célébroit les nôces pendant ſept jours chez les Hébreux, on y raconte les aventures de ces ſept jours: mais il faut regarder ce récit comme une allégorie, qui, ſelon l'interprétation des Docteurs & des pères, fait une peinture de l'amour réciproque de l'Egliſe & de Jeſus-Chriſt.

Le *Cantique des Cantiques*, a été regardé comme Livre canonique, chez les Hébreux comme chez les Chrétiens. Saint Jérôme remarque

que de ſon temps, il n'étoit pas permis de le lire avant d'avoir atteint l'âge de trente ans ; & Saint Bernard dit qu'on ne doit le confier qu'aux eſprits purs & aux oreilles chaſtes.

CANTIQUE SPIRITUEL, ſe dit d'une chanſon faite ſur quelque matière de dévotion.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *kantike*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CANTON; ſubſtantif maſculin. Certaine partie d'une contrée, d'une Ville, diſtinguée du reſte. *Le blé de ce canton eſt excellent. Il y a à Metz un canton deſtiné pour les Juifs.*

CANTON, ſe dit, en parlant des Suiſſes, de chacune des treize Républiques qui compoſent le Corps helvétique. *Le canton de Berne eſt le plus puiſſant des treize.*

CANTON, ſe dit, en termes de l'Art héraldique, d'un quartier moindre que le quartier ordinaire de l'écu.

Le canton eſt une des neuf pièces honorables des armoiries. *Il porte d'argent au canton de gueules.*

CANTON, ſe dit encore de chacune des parties dans leſquelles un écu eſt partagé par les pièces dont il eſt chargé. Tels ſont les eſpaces que laiſſent les croix & les ſautoirs.

CANTON; *Voyez* QUANTON.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

CANTONADE; ſubſtantif féminin. Terme uſité chez les Comédiens, pour déſigner le coin du Théâtre. Ainſi l'on dit, *qu'un Acteur parle à la cantonade;* pour dire, qu'il parle à un Perſonnage qui n'eſt pas vu des Spectateurs.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

CANTONNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CANTONNER.

CANTONNÉ, ſe dit, en termes d'Architecture, d'un bâtiment dont l'encoignure eſt ornée d'une colonne ou d'un pilaſtre angulaire, ou de boſſages, ou de quelqu'autre corps qui excède le nu du mur.

CANTONNÉ, ſe dit, en termes de l'Art héraldique, de la croix & des ſautoirs accompagnés, dans les cantons de l'écu, de quelques autres figures.

RÉMOND DE MODÈNE, en Provence, de gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre coquilles de même.

CANTONNEMENT; ſubſtantif maſculin, & terme de l'Art militaire, qui ſe dit du repos qu'on procure aux Troupes, en les logeant en différens Villages à portée les uns des autres, & faiſant face à l'ennemi.

On diſtingue le cantonnement du quartier, en ce que le premier n'a lieu que pour procurer un ſoulagement inſtantanée à une armée fatiguée, & que le ſervice s'y continue comme en campagne, tandis qu'en quartier, le ſervice ſe fait comme dans les places.

CANTONNER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de l'Art militaire. Il ſe dit des Troupes diſtribuées dans les Villages pour la commodité des ſubſiſtances, avant d'entrer en campagne ou en quar-

tier

tier d'hiver. *Les Troupes cantonnèrent pendant deux mois près du Rhin.*

CANTONNER, eſt auſſi verbe pronominal réfléchi, & ſignifie ſe retirer dans un canton pour y être en ſûreté. Il ſe dit particulièrement d'un petit nombre d'hommes qui ſe fortifient contre un plus grand nombre. *Ils ſe cantonnèrent à l'entrée du Village.*

Ce verbe, employé comme neutre, forme ſes temps compoſés avec l'auxiliaire AVOIR. *Ils ont cantonné. Elles auroient cantonné.* Mais, employé comme verbe pronominal réfléchi, ſes temps compoſés ſe forment avec l'auxiliaire ÊTRE. *Il s'étoit cantonné. Elles ſe ſont cantonnées.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *kantoner*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CANTONNIÈRE; ſubſtantif féminin. Pièce de la tenture d'un lit, qui paſſe par-deſſus les rideaux, & couvre les colonnes du pied du lit. *Cette cantonnière eſt mal poſée.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

CANTOR; ſubſtantif maſculin. Poids uſité en Sardaigne, & qui fait 145 livres de Veniſe.

CANTORBERY; nom propre d'une ville d'Angleterre, capitale du Duché de Kent, & ſituée ſur la Stoure, à cinquante-quatre milles de Londres. L'Archevêque de cette Ville a le titre de Primat d'Angleterre, & le droit de couronner le Roi.

CANTRE; ſubſtantif féminin, qui ſe dit, dans les Manufactures de ſoie, de cette partie de l'ourdiſſoir où l'on paſſe les rochets pour ourdir.

CANTUARIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois bénéfice de Chantre.

CANUCCIS; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville d'Afrique, dans la Mauritanie.

CANULE; ſubſtantif féminin. Petit tuyau qu'on met au bout d'une ſeringue. *Placez vous même la canule.*

CANULE, ſe dit encore d'un petit tuyau d'or, d'argent, d'étain ou de plomb, qu'on introduit dans les plaies, ou dans quelques cavités, pour les entretenir ouvertes, & donner iſſue aux matières qui y croupiſſent. On s'en ſert auſſi pour faciliter le jeu de l'air dans la bronchotomie. La forme de chaque eſpèce de canule eſt relative à l'uſage auquel elle eſt deſtinée.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

CANUS; ſubſtantif maſculin. Poiſſon de mer, à nâgeoires épineuſes. Il a le dos de couleur de pourpre, & le reſte du corps jaunâtre. Il reſſemble aſſez à la mendole, quoique plus grand & plus épais. Sa bouche eſt d'une grandeur médiocre: ſes dents ſont ſerrées l'une contre l'autre; & depuis la tête juſqu'à la queue, il a des piquans unis enſemble par une membrane très-déliée.

CANY; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, ſur la rivière de Dourdan, à deux lieues, ſud-oueſt, de St. Vallery.

CANZULA; nom propre d'une ville

maritime du Japon, dans la preſqu'île de Niphon.

CAO; nom propre d'une ville de la Chine, ſur un lac de même nom, dans la province de Kiang-nan.

CAOCHEU; *Voyez* TOUAOTCHEOU.

CAOMING; nom propre d'une petite ville forte de la Chine, dans la Province d'Younnan.

CAOPOIBA; ſubſtantif maſculin. Arbre des Indes qui a la hauteur & la forme du hêtre. Son écorce eſt de couleur de cendre avec des ondes brunes. Ses feuilles ſont fermes, de figure oblongue, & il ſort de leurs queues, lorſqu'on les rompt, une liqueur laiteuſe. Ses fleurs ſont portées chacune ſur un pedicule; elles ſont de la groſſeur d'une roſe, compoſées de feuilles blanches avec de petits onglets rouges, & ont, au lieu d'un nombril, un petit globule rouge réſineux, de la groſſeur d'un pois, qui donne une réſine auſſi claire que la térébenthine, gluante & jaunâtre, mais d'une odeur déſagréable. Le fruit eſt placé dans une capſule, de même que le gland, & laiſſe voir, étant coupé en long avant qu'il ſoit mûr, pluſieurs rangs de ſemences de la figure & de la groſſeur des pépins de pommes. Chaque ſemence eſt enfermée dans une péllicule rouge, qui eſt entourée d'une autre de couleur de vermillon. La pulpe du fruit eſt jaune, & donne un ſuc de même couleur. Son écorce, quoiqu'épaiſſe, ſe ſépare aiſément du bois, qui eſt fragile, & contient une moelle que l'on tire avec beaucoup de facilité, & qui laiſſe le bois creux comme un tuyau.

CAORSO; nom propre d'un bourg d'Italie, en Lombardie, au Duché de Plaiſance, ſur la rivière de Chiavena.

CAOTANG; nom propre d'une petite ville forte de la Chine, dans la Province de Quanton, ſur la rivière de Mingto.

CAOUANNE; ſubſtantif féminin. Grande tortue de mer, mais dont la chair eſt bien inférieure en délicateſſe à celle de la tortue franche.

CAOUP; ſubſtantif maſculin. Arbre d'Amérique, qui croît dans l'île de Maragnan. Il a la feuille comme le pommier, mais plus large: ſes fleurs ſont rouges & jaunes, & ſon fruit a la figure & le goût d'une orange.

CAOURSIN; vieux mot qui s'eſt dit autrefois du pays de Cahors.

CAP; ſubſtantif maſculin. *Caput.* Tête. Il ne s'emploie, dans ce ſens, que dans les phraſes ſuivantes: *de pied en cap; armé de pied en cap.*

On dit auſſi, mais dans le ſtyle familier, *parler cap à cap.*

On dit encore, en termes de Manufacture, qu'*une pièce d'étoffe a cap & queue*; pour dire, qu'elle eſt entière & qu'on n'en a rien diminué.

Le *p* final ſe fait ſentir.

CAP, ſe dit, en termes de Marine, de l'éperon ou de l'avant du *vaiſſeau.*

On dit, *porter le cap*, ou *avoir le cap à terre ou au large*; pour dire, mettre la proue du vaiſſeau du côté de la terre ou de la mer.

On dit auſſi, *porter le cap au vent*; pour dire, préſenter la proue au vent. Et *avoir le cap à marée*; pour dire, que le vaiſſeau préſente la proue au courant de la mer.

CAP DE MOUTON, ſe dit d'un petit billot de bois, taillé en forme de poulie, entouré d'une bande de fer, & deſtiné particulièrement à affermir les haubans & les étais.

CAP DE MOUTON A CROC, ſe dit d'un cap de mouton où il y a un croc de

fer pour accrocher au côté d'une chaloupe.

CAP DE MOUTON DE MARTINET, se dit d'un cap de mouton où passent les lignes des trelingages des vaisseaux françois.

CAP DE MORE; *Voyez* CHOUQUET.

CAP, ou CAVESSE DE MORE, se dit, en termes de Manège, d'un cheval qui a la tête & les extrémités des pieds noires, avec un mélange de poil gris & bai.

CAP, signifie aussi promontoire, pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer.

On dit, *doubler le cap*; pour dire, passer au-delà du cap.

CAP FRANÇOIS, se dit d'un cap situé sur la côte septentrionale de l'île de Saint-Domingue, avec une ville & un port du même nom qui appartiennent à la France.

CAP D'AGUER, se dit d'un cap & d'une ville forte & maritime d'Afrique, au royaume de Souse, sur la côte de l'Océan Atlantique.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, se dit d'un cap situé à l'extrémité méridionale de l'Afrique. Les Portugais l'ont découvert, & depuis les Hollandois s'en sont emparés, y ont bâti un fort où ils exigent un tribut des navires qui abordent dans ces parages. Ce cap forme un pays élevé & très-agréable. On y recueille quantité de grains & de fruits: il y croît aussi un vin de liqueur très-estimé.

Les animaux domestiques du pays sont les chevaux, les bœufs, les vaches, les chèvres, les brebis, &c. Le gibier s'y trouve d'ailleurs en très-grande abondance, sur-tout les cerfs, les chevreuils, les gazelles, les faisans & les perdrix. Il y a aussi un grand nombre de tigres & de lions, des peaux desquels il se fait un commerce considérable dans ces contrées.

Les naturels du pays sont connus sous le nom de *Hottentots*. Voyez ce *mot*.

CAP BRETON, est le nom d'un bourg de France, en Gascogne, sur l'Océan, à trois lieues, nord, de Bayonne.

CAP BRETON; *Voyez* ÎLE ROYALE.

CAP VERD, se dit d'un cap très-considérable d'Afrique, dans l'Océan Atlantique, entre les fleuves de Gambre & de Sénégal. Les Portugais le découvrirent en 1474: les Nègres qui l'habitent, font le commerce avec les Européens. Ils sont du nombre des nations qui adorent le diable afin qu'il ne leur fasse pas de mal. La plûpart n'ont d'autre habillement qu'un morceau de toile dont ils se couvrent les parties naturelles. Ils s'occupent particulièrement à la culture des terres & à nourrir du bétail.

CAPABLE; adjectif des deux genres *Capax*. Qui a les qualités requises pour quelque chose. *Il n'est pas capable de commander une armée.*

CAPABLE, se dit, en Jurisprudence, de celui qui a l'âge & les autres qualités qu'exige la loi pour posséder une charge, un bénéfice.

La capacité générale, consiste à être ecclésiastique ou régnicole, & les Loix exigent encore différentes qualités des bénéficiers: ainsi pour être capable de posséder une Cure, il faut être Prêtre & avoir vingt-cinq ans accomplis: pour être capable de posséder un Evêché, il faut être Docteur ou Licentié, soit en Théologie, soit en Droit Canonique; & pour être ca-

pable de posséder une Dignité dans une Cathédrale, il faut être gradué.

On pourroit emporter par la voie du dévolut, le bénéfice de celui qui en seroit pourvu, sans avoir les qualités qu'exigent les Loix de l'Eglise & de l'Etat.

CAPABLE, signifie aussi habile, intelligent, instruit; &, dans ce sens, on s'en sert absolument & sans régime. *Il a confié ses intérêts à un Avocat capable.*

On dit d'une personne, qu'*elle est capable d'affaires*; pour dire, qu'elle les entend bien.

On dit aussi en bonne part, que *quelqu'un est capable de tout*; pour dire, qu'il est en état de bien remplir toutes sortes de fonctions.

La même chose se dit en mauvaise part, & l'on dit d'un téméraire, ou d'un scélérat hardi, qu'*il est capable de tout*; pour dire, qu'il peut se porter à toutes sortes de crimes ou d'excès.

On dit d'une personne, qu'*elle n'est pas capable de raison*, ou *d'entendre quelque chose*; pour dire, qu'elle n'est pas disposée à entendre raison, ni à écouter ce qu'on veut lui dire.

n'est dit aussi, qu'*une personne parole*; *capable de manquer à sa* d'honneur pour dire, qu'elle a trop parole donnée. *ne pas tenir une*

On dit d'une per… *est capable d'amitié, de …* qu'*elle sance*; pour dire, qu'elle est …noissceptible de sentimens d'amitié, de reconnoissance.

On dit ironiquement, que *quelqu'un a l'air capable*; pour dire, qu'il a l'air de quelqu'un qui présume trop de son intelligence, de son habileté.

On dit aussi, que *quelqu'un fait le capable*; pour dire, qu'il fait l'habile homme. Dans ce dernier sens, *capable* est employé substantivement.

CAPABLE, se dit encore en parlant des choses; mais dans cette acception, il est ordinairement accompagné des verbes *tenir* ou *contenir*. Ainsi l'on dit, qu'*une chambre est capable de contenir cent personnes*; *qu'un tonneau est capable de tenir cinq cent bouteilles de vin*; pour dire, que la chambre & le tonneau dont on parle, ont l'étendue nécessaire pour contenir cent personnes & cinq cent bouteilles de vin.

On dit, en termes de Géométrie, qu'*un segment de cercle est capable d'un angle*; pour dire, que ce segment de cercle est tel qu'on peut y inscrire cet angle, de manière que les deux côtés de l'angle se terminent aux extrêmités du segment, & que le sommet de l'angle soit sur la circonférence du segment.

Cet adjectif a pour régime les prépositions *de*, *du*, *de la*, *des*, comme on l'a vu dans les exemples donnés.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un capable Général*, mais *un Général capable*.

CAPACE, ou CAPACCIO; nom propre d'une petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, à vingt-deux milles de Salerne.

CAPACITÉ; substantif féminin. *Capacitas*. Habileté, suffisance. *Vous jugez mal de sa capacité. Cet ouvrier a beaucoup de capacité.*

On dit, *la capacité de l'eſprit ;* pour dire, la portée & l'étendue de l'eſprit. *Il ne paroît pas avoir une grande capacité d'eſprit.*

CAPACITÉ, ſe dit, en matière Bénéficiale, des titres & qualités extérieures requiſes pour poſſéder un bénéfice. Tels ſont l'extrait baptiſtaire, la tonſure, &c. *Voyez* CAPABLE.

CAPACITÉ POUR SUCCÉDER, ſe dit, en Juriſprudence civile, du droit que l'on a de recueillir une ſucceſſion.

La capacité de l'héritier ſe conſidère relativement au temps où la ſucceſſion eſt ouverte. Ainſi un enfant dans le ſein de ſa mère, a la capacité de ſuccéder à ſon père, pourvu qu'il naiſſe dans un temps convenable & qui ne ſoit pas au-delà du onzième mois depuis la conception, comme l'ont jugé différens Arrêts.

En Angleterre, la loi attribue au Roi deux capacités ; l'une naturelle & l'autre politique : par la première, il peut acheter des terres pour lui & ſes héritiers ; par la ſeconde, il peut en acheter pour lui & ſes ſucceſſeurs.

CAPACITÉ, ſe dit auſſi, en parlant des choſes, & ſignifie la profondeur & la largeur d'une choſe, conſidérée comme contenant ou pouvant contenir. *Cette maladie avoit ſon ſiège dans la capacité du bas ventre. Ce tonneau n'a pas aſſez de capacité pour contenir cinq cent pintes de vin.*

Voyez HABILETÉ, pour les différences relatives qui en diſtinguent CAPACITÉ.

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

CAPADE ; ſubſtantif féminin, & terme de Chapeliers, qui ſe dit d'une certaine quantité de laine préparée avec l'arçon.

CAPADE, eſt auſſi ſubſtantif maſculin, & ſe dit, chez les Maures & chez d'autres peuples, des Eunuques noirs deſtinés à garder les femmes, & à les accompagner dans leurs voyages.

CAPAGE ; ſubſtantif maſculin, qui ſe dit, en Provence, d'un impôt établi ſur chaque maiſon.

Ce mot eſt auſſi uſité en Dauphiné, dans le même ſens que capitation.

CAPALANIER ; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Il ſe dit, ſur les vaiſſeaux Bretons, des matelots qui vont aider à la pêche de la morue.

CAPALITA ; nom propre d'une ville conſidérable de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Province de Guaxaca. Elle abonde en bétail & en différens fruits du meilleur acabit.

CAPANABASTLA ; nom propre d'un bourg & d'une vallée de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Province de Chiapa. Cette vallée nourrit un bétail conſidérable qui ſe conſomme à Chiapa & dans le voiſinage.

CAPANÉE ; nom propre d'un des plus riches & des plus puiſſans Seigneurs du Royaume d'Argos. On trouve chez les Poëtes, d'étranges contradictions dans le portrait qu'ils en ont laiſſé. Selon les uns, c'étoit un homme ſimple, ennemi du faſte & de la folle vanité qu'inſpirent les richeſſes & l'abondance. Sobre dans ſes repas, modéré dans toutes ſes actions, il étoit perſuadé que l'amour du plaiſir & de la bonne chère étoit incompatible avec la vertu : il étoit d'ailleurs homme de probité, ami fidèle & ſincère,

prompt à obliger, & rigide obſervateur de ſa parole. D'un autre côté, on le compare à un géant, ſoit pour la taille, ſoit pour la férocité de ſon caractère : on le peint rempli d'orgueil & ayant porté l'extravagance juſqu'à ſe croire plus qu'un homme, & même juſqu'à s'être vanté inſolemment que, ſoit que les dieux le vouluſſent, ou ne le vouluſſent pas, il emporteroit & ſaccageroit la ville de Thébes.

CAPARA; nom propre d'une ancienne ville de la Luſitanie, qu'Antonin place ſur la route de Merida à Sarragoſſe.

CAPARAÇON; ſubſtantif maſculin. *Stragulum.* Sorte de couverture qui ſe met ſur les chevaux. *Ce cheval eſt ſans caparaçon.*

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la quatrième eſt longue au pluriel.

CAPARAÇONNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CAPARAÇONNER.

CAPARAÇONNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Equum ſtragulo inſtruere.* Mettre un caparaçon. *Pourquoi n'a-t-on pas caparaçonné ces chevaux?*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, & la cinquième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *ç* en *s*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *kaparaſoner.* Voyez ORTHOGRAPHE.

CAPASA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de la Luſitanie.

CAPDEULH; vieux mot qui ſignifioit autrefois château.

CAPE; ſubſtantif féminin. Sorte de manteau à capuchon, dont on ſe ſervoit autrefois.

CAPE, ſe dit auſſi d'une couverture de tête dont les femmes font uſage en certaines Provinces pour ſe garantir des injures du temps. *Cette dame vient de ſortir ſans ſa cape. Prêtez-lui votre cape pour la mettre à couvert de la pluie.*

On dit, qu'*une perſonne rit ſous cape*; pour dire, qu'elle rit en ſe moquant de quelqu'un & en tâchant de n'être pas remarquée.

On dit figurément d'un cadet de bonne maiſon qui eſt ſans biens, qu'*il n'a que la cape & l'épée.*

On dit auſſi figurément & familièrement, d'un ouvrage & d'une choſe quelconque qui n'ont pas la ſolidité convenable, qu'*ils n'ont que la cape & l'épée.*

CAPE, ſe dit, en termes de Marine, de la grande voile du grand mât.

On dit, *mettre à la cape*; pour dire, ne ſe ſervir que de la grande voile, portant le gouvernail ſous le vent, pour laiſſer aller le navire à la dérive.

CAPE, ſe dit, en termes de Fortifications, de la partie ſupérieure du batardeau.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

CAPECEUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois voleur.

CAPÉÉ; participe paſſif, indéclinable. *Voyez* CAPÉER.

CAPÉER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Terme de Marine, qui ſignifie mettre à la cape, ou ne faire uſage que de la grande voile, portant le gouver-

nait ſous le vent, pour laiſſer aller le navire à la dérive.

Les temps compoſés ſe conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *La flotte a campée pendant trois jours conſécutifs.*

CAPELAN; ſubſtantif maſculin, & terme de mépris, dont on ſe ſert pour déſigner un prêtre pauvre ou cagot, qui ne s'attire pas le reſpect dû à ſon caractère. *On ne fait pas grand cas de ce capelan.*

CAPELAN, ſe dit auſſi d'un petit poiſſon de mer, dont la chair eſt douce, tendre & délicate, qui a le dos d'un brun clair, & le ventre d'un blanc ſale. Il eſt commun à Marſeille & à Veniſe.

CAPELAN, eſt encore le nom d'une montagne d'Aſie, dans le Royaume de Pégu, à douze journées de Siren. Elle eſt remarquable par la grande quantité de rubis, de topaſes, de ſaphirs, d'hiacinthes & d'amethiſtes, que Tavernier nous dit qu'on en tire.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

CAPELER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Marine. On dit *capeler les haubans*; pour dire, paſſer les haubans par deſſus la tête du mât, pour les mettre en place.

CAPELERIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois chapelle.

CAPELET; ſubſtantif maſculin, & terme de Maènge. Il ſe dit d'une enflûre qui vient au train de derrière d'un cheval, à l'extrêmité du jarret. Elle a ſa cauſe dans une matière flegmatique & froide, qui s'endurcit par ſa viſcoſité.

Quoique ce mal ne ſoit pas de conſéquence, & qu'il ne faſſe pas beaucoup ſouffrir le cheval, on ne doit pas le négliger: on peut le guérir dans ſa naiſſance, avec de l'eau fraîche ſeule, ou de l'eau de vie camphrée.

CAPELINE; ſubſtantif féminin. Eſpèce de chapeau dont les femmes font uſage pour ſe parer du ſoleil. *Cette capeline eſt mal faite.*

CAPELINE, ſe dit auſſi, en termes de Chirurgie, d'un bandage dont on ſe ſert pour contenir l'appareil dans l'amputation d'un membre.

CAPELINE, ſe dit encore, en termes de Plumaſſerie, des bouquets de plumes, avec leſquels les Actrices paroiſſent quelquefois ſur le Théâtre.

La première & la troiſième ſyllabes ſont brèves, & les deux autres très-brèves.

CAPELLE; (la) nom propre d'une petite ville de France, en Picardie, à neuf lieues, nord-nord-eſt, de Laon.

Il y a une Abbaye d'hommes du même nom, en Gaſcogne, à trois lieues, nord-oueſt, de Toulouſe. Elle eſt en commende, & vaut au Titulaire, trois mille cinq cent livres de rente.

CAPELLE, eſt auſſi le nom d'une petite ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Trèves, ſur le Rhin, au-deſſus de Coblentz.

CAPELLEN; vieux mot qui ſignifioit autrefois pauvre prêtre.

CAPELLETTI; (les) la République de Veniſe déſigne ainſi les Troupes compoſées de ſes Sujets d'Eſclavonie, de Dalmatie, d'Albanie & de Morlachie. Il y en a toujours deux Compagnies à Veniſe pour la Garde du Palais & de la place de Saint Marc.

CAPENA; nom propre d'une ancien-

ne ville d'Italie, qui étoit ſituée dans l'ancienne Toſcane, entre Veies & le Tibre.

CAPES ou CABEZ; nom propre d'une ville d'Afrique, au Royaume de Tripoli, ſur la Méditerranée, à l'embouchure d'une rivière du même nom, qui a ſa ſource dans le Bildulgerid. On prétend que l'eau de cette rivière eſt ſi chaude, qu'il n'eſt pas poſſible d'en boire ſans l'avoir fait réfroidir.

CAPES; (les) peuples d'Afrique, ſur la côte de l'Océan, près de la montagne de Sierra-Lionna. Dapper rapporte qu'il y a dans chaque village, une maiſon particulière où préſide un Vieillard chargé de donner de l'éducation aux filles du lieu; qu'après cette tâche remplie, ces jeunes filles ſortent au ſon de divers inſtrumens de Muſique, & vont danſer dans un lieu public, où elles ſont enſuite choiſies pour femmes par ceux à qui elles plaiſent. Il n'en coûte à l'époux qu'un petit préſent qu'il fait au père & au maître d'éducation de ſa femme.

CAPESTAN; nom propre d'une ville de France, en Languedoc, ſur le Canal Royal de cette Province, à trois lieues, nord, de Narbonne.

CAPET; (Hugues) nom propre du trente-cinquième Roi de France, le premier de la troiſième Race qui règne aujourd'hui en France, en Eſpagne, à Naples & à Parme. Il étoit fils de Hugues le Grand, Comte de Paris & Duc de France, & père de Robert, qu'il fit couronner à l'âge de dix-huit ans.

Hugues Capet étoit âgé d'environ quarante-ſix ans, quand il ſe fit élire Roi à Noyon en 987, vers la fin du mois de Juin. Il garda la couronne juſqu'en 996, qu'il mourut à Paris après un règne de neuf ans & quelques mois.

On a un Sceau original de ce Prince, le premier où l'on voie ce que nous appelons *la main de Juſtice*; il la tient à la main droite, & un globe à la gauche; il porte ſur ſa tête une couronne fleuronnée; il paroît dans ce Sceau avec des cheveux courts, & une aſſez longue barbe fourchue: on lit à l'entour, cette inſcription, *Hugo Dei miſericordiâ Francorum Rex.*

CAPETER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois vexer, tourmenter.

CAPETIENS; (les) ce ſont les Rois de France de la troiſième Race, ainſi appelés *de Hugues Capet*, trente-cinquième Roi de France, & Chef de cette Race qui eſt aujourd'hui ſur le Trône en France, en Eſpagne, à Naples & à Parme.

Il y a maintenant, en 1768, 781 ans que le Royaume eſt gouverné par les Capétiens.

CAPEUNA; ſubſtantif maſculin. Poiſſon de mer du Bréſil, d'environ ſix pouces de longueur. Il a de petits yeux, de petites dents & de petites écailles argentées, ſur leſquelles on remarque deux lignes de couleur d'or, dont une règne tout le long du dos, & l'autre ſur le côté. Sa chair eſt eſtimée.

CAPHAR; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un tribut que les Turcs lèvent ſur les marchandiſes que les Négocians Chrétiens conduiſent ou envoyent d'Alep à Jéruſalem.

Le droit de *caphar* ſert ſouvent de prétexte aux vexations des Turcs.

CAPHARNAUM; nom propre d'une ville de la Tribu de Nepthali, à l'extrémité de celle de Zabulon, ſur le

le rivage de la mer de Tibériade. Elle eſt célèbre dans l'Evangile, pour avoir été la demeure principale de Jeſus-Chriſt pendant les trois années de ſa Prédication. C'eſt-là où il appela S. Mathieu à ſa ſuite.

CAPHAR-ORSA ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de l'Idumée, à l'occident du Jourdain.

CAPHARSAMAI ; nom propre d'une ancienne ville de la Paleſtine, dans le voiſinage de Sipparis.

CAPHENG ; Baudrand place une ville & une Province de ce nom, au Royaume de Siam.

CAPHESA ; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, dans le Bildulgerid. Elle eſt entourée de déſerts.

CAPHTOR ; nom propre du pays des Caphtorins, dont parle l'Ecriture. La plûpart des Interprètes croyent trouver la Cappadoce ſous le nom de *Caphtor*, & Dom Calmet croit que c'eſt l'île de Crète.

CAPHTORINS ; (les) anciens peuples dont parle l'Ecriture-Sainte. *Voyez* CAPHTOR.

CAPHYES ; nom propre d'une ancienne ville du Peloponèſe, de laquelle parle Plutarque.

CAPI-AGA, ou CAPI-AGASSI ; ſubſt. maſ. C'eſt le titre d'un Officier Turc, qui eſt Grand-Maître du Sérail. Il eſt Chef des Eunuques blancs ; ſa Charge lui donne des prérogatives importantes : il introduit les Ambaſſadeurs à l'Audience du Sultan : il eſt toujours auprès de ce Prince, qu'il accompagne juſqu'au quartier des Sultanes, ſans cependant entrer avec lui : ſa table eſt ſervie aux frais du Grand-Seigneur, & il tire en outre environ ſoixante liv. d'appointemens par jour : ce n'eſt là que la moindre partie de ſon revenu. Les préſens que lui font ceux qui ont des affaires à la Porte, lui valent bien davantage, parce que le Grand-Seigneur ne prend connoiſſance d'aucune, qu'elle n'ait été vue par cet Officier.

CAPIAULX ; vieux mot qui ſignifioit autrefois chapeau.

CAPICAGTINGA ; ſubſtantif maſculin. Sorte d'acorus qui croît en Amérique, & qui reſſemble beaucoup à celui d'Europe, par ſes feuilles & ſa racine : mais il a des propriétés bien ſupérieures à celles de ce dernier : il inciſe les humeurs froides & peccantes, & réſiſte au poiſon quand on le prend intérieurement.

CAPIDAVA ; nom propre d'une ancienne ville de la baſſe Myſie, qu'Antonin place entre Axiopolis & Carſon, ſur la route de Nicomédie.

CAPIGI ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le titre d'un portier du Sérail du Grand-Seigneur. Il y a à la Porte-Ottomane, environ cinq cens Capigis, dont les fonctions conſiſtent à garder avec les Iauliſſaires, la première & la ſeconde porte du Sérail.

CAPIGI-BACHI ; ſubſtantif maſculin. On donne ce titre en Turquie, au Capitaine des portes du Sérail du Grand-Seigneur. Les Capigis-Bachis ſont au nombre de douze : leurs fonctions conſiſtent à monter la garde deux à deux, à la troiſième porte du Sérail, avec une Brigade de ſimples Capigis. Quand le Sultan va en campagne, il eſt toujours précédé de ſix Capigis-Ba-

chis, qui vont reconnoître la sûreté du passage.

CAPILLAIRE ; adjectif de tout genre. Délié comme des cheveux. Il se dit de différentes choses pour marquer leur petitesse.

TUYAUX CAPILLAIRES, se dit, en termes de Physique, de petits tuyaux, les plus étroits que les Ouvriers puissent faire.

Plongez dans un gobelet d'eau un tuyaux capillaire, dont les extrémités soient ouvertes, l'eau s'élevera d'une manière sensible dans le tuyau où elle demeurera suspendue : si vous plongez dans le gobelet deux tuyaux, dont les diamètres diffèrent de moitié, l'eau s'élevera une fois plus haut dans le plus petit des deux tuyaux ; d'où l'on peut conclure en général, que les liqueurs s'élèvent dans les tuyaux capillaires, en raison inverse de leur largeur, c'est-à-dire, qu'elles y montent d'autant plus haut qu'ils sont plus étroits.

Cette ascension de l'eau dans les tuyaux capillaires, est un de ces phénomènes qui paroît être une exception aux loix générales de l'hydrostatique, par lesquelles il est démontré qu'une liqueur se met toujours en équilibre avec elle-même, soit dans un seul & même vaisseau, soit dans plusieurs qui communiquent ensemble ; aussi les Physiciens n'ont-ils pas encore expliqué ce phénomène d'une manière satisfaisante.

PLANTES CAPILLAIRES, se dit, en termes de Botanique, de celles dont les feuilles sont très-déliées. Et l'on appelle *Racines capillaires*, celles qui sont longues & filamenteuses.

CAPILLAIRES, se dit, en termes d'Anatomie, des vaisseaux les plus fins & les plus déliés, tant arteriels que veineux.

FRACTURE CAPILLAIRE, se dit aussi, en termes de Chirurgie, d'une fracture au crâne, si peu marquée qu'elle échappe, pour ainsi dire, à la vue. Il n'y a que l'opération du trépan qui puisse l'empêcher d'être mortelle.

CAPILLAIRE, est aussi substantif masculin, & se dit en Médecine, des cinq herbes capillaires, qui sont l'adiante noir, l'adiante blanc, ou capillaire de Montpellier, le *polytric*, le céterac, & la rue de muraille.

Tous *les capillaires* sont incisifs, attenuans, diurétiques, stomachiques, & propres pour aider l'expectoration. Le meilleur capillaire est l'adiante. *Voyez* ADIANTE.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un capillaire tube*, mais *un tube capillaire*.

CAPILLAMENT ; substantif masculin. Les Anatomistes & *les Botanistes* font usage de ce mot, pour désigner des nerfs, des fibres, ou d'autres parties aussi déliées que des cheveux.

CAPILOTADE ; substantif féminin. *Minutum miscellaneum*. Ragoût composé de divers morceaux de viandes cuites précédemment. *On nous servit une capilotade de lièvre & de chevreuil.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*on a mis une personne en capilotade* ; pour dire, qu'on l'a déchirée sans ménagement par des médisances outrées.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

CAPIOGLAN ; ſubſtantif maſculin. C'eſt, chez les Turcs, le nom d'une ſorte de Domeſtique, dont les fonctions conſiſtent à prendre ſoin dans le Sérail du Grand-Seigneur, des jeunes Azamoglans, ou Enfans de tribut, que ce Prince lève dans ſon Empire.

CAPION ; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine, uſité dans le Levant. On y appelle l'étrave d'un navire, *capion de proue*, & l'étambord, *capion de poupe*.

On dit auſſi, *capion à capion ;* pour exprimer la diſtance qu'il y a de la proue à la poupe.

CAPISCOL ; ſubſtantif maſculin. Titre d'un Dignitaire dans quelques Chapitres. Dans les uns, c'eſt le Doyen ; dans d'autres, c'eſt le Préchantre.

CAPITA-GAUHAH ; ſubſtantif maſculin. Arbriſſeau des Indes Orientales, dont les feuilles rondes, grandes, velues, ſont d'une belle couleur verte : il produit des baies ſphériques, de couleur brune, qui ont à peu près la groſſeur des grains de genièvre. Toutes les parties de la plante ſont d'une odeur très-pénétrante.

CAPITAIN ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Gouverneur.

CAPITAINE ; ſubſtantif maſculin. *Ordinis ductor.* Chef d'une Compagnie de gens de guerre, ſoit à pied ſoit à cheval. Le poſte du Capitaine, quand il marche ou qu'il combat, eſt à la tête de ſa Compagnie.

CAPITAINE-LIEUTENANT, Commandant d'un vaux-légers, ou Gendarmes, de troupe de la Maiſon du Roi : il eſt appelé *Capitaine-Lieutenant*, parce que le Roi en eſt lui-même le *Capitaine*. Ces *Capitaines-Lieutenans* tiennent rang, & font garde de premiers Meſtres de camp de Cavalerie, & commandent à tous les autres du même titre. La dénomination de *Capitaine-Lieutenant*, n'eſt pas plus ancienne que le règne de Henri IV. On voit par un acte de Louis XIII de 1615, que Henri IV inſtitua la Compagnie des Gendarmes, & que M. de Souvré en fut *Capitaine-Lieutenant :* c'eſt le premier à qui ce titre ait été donné.

CAPITAINE-LIEUTENANT, ſe dit auſſi de celui qui commande une Troupe ou une Compagnie, au nom & à la place de quelqu'autre.

CAPITAINE EN PIED, ſe dit de celui qui commande actuellement une Compagnie.

CAPITAINE RÉFORMÉ, ſe dit d'un Officier dont la charge a été ſupprimée.

CAPITAINE EN SECOND, ſe dit d'un Officier dont la charge a été ſupprimée, mais qui ſert dans une autre Compagnie.

CAPITAINE EN SECOND, ſe dit auſſi d'un ſecond Officier établi avec commiſſion dans chaque Compagnie de pied à Régimens étrangers, que France entretient à ſes Officiers C'eſt aux Caporaux & tenir la main à ce qu'ils ne s'écartent pas de leur ſubalterne.

SOUS-CONDUCTEUR GÉNÉRAL D'ARTILLERIE, ſe dit d'un Officier chargé de veiller à ce que les équipages de l'artillerie, de l'armée, ſoient tenus ſelon les ordres de celui qui commande. Il a ſous lui les Capitaines conducteurs de l'artillerie, qui

doivent tenir prêts à marcher, les chevaux néceſſaires pour faire les voitures.

CAPITAINE GÉNÉRAL DES CHARROIS DE L'ARTILLERIE, ſe dit de quelqu'un prépoſé pour faire les diſpoſitions convenables pour le tranſport de l'artillerie d'une armée. Il a ſous ſes ordres les ſimples Capitaines de charrois, & il doit veiller à ce que ceux-ci aient toujours leurs chevaux en bon état, & prêts à marcher pour l'exécution des ordres de celui qui commande.

CAPITAINE GÉNÉRAL DES VIVRES, ſe dit d'un Officier placé à la tête des équipages, pour en avoir ſoin pendant la campagne, & faire exécuter les ordres qu'il eſt chargé de donner ſur cet objet. Il a ſous lui autant de Capitaines particuliers, qu'il y a de cinquante chevaux, leſquels ont ſous eux chacun un Lieutenant & un Conducteur. Les principales fonctions du Capitaine général, ſont de viſiter ſouvent les équipages, de ſe faire donner par les *Capitaines*, l'état des équipages & des uſtenciles dont ils ſont char- ; d'en faire la revûe exacte, de éparer ce qui peut manquer cet , & de veiller en gé-

CAPITAINE tien du bon ordre à lui qui eſt ch mins de l'armée. ſe dit de ce-

Le Roi a créé par des chenance du 26 Décembre 1 Compagnie de fuſiliers gui compoſée d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Lieutenant en ſecond, de deux Sergens, de deux Caporaux, d'un Anſpeſſade, & de vingt Fuſiliers guides.

CAPITAINE DE MINEURS, ſe dit de celui qui eſt chargé d'inſtruire & de fournir les Mineurs.

CAPITAINE D'OUVRIERS, ſe dit, de celui qui commande aux Charpentiers & aux Charrons.

CAPITAINE DES PORTES, ſe dit, dans les places de guerre, d'un Officier dont les fonctions conſiſtent à aller prendre le matin les clefs des portes de la place chez le Gouverneur pour les ouvrir, & à les lui porter le ſoir après quelles ſont fermées.

CAPITAINE GÉNÉRAL, ſe dit, dans la régie des Fermes du Roi, de quelqu'un qui commande un certain nombre de gardes employés pour veiller aux intérêts des Fermiers généraux, en ſaiſiſſant les marchandiſes qui entrent en fraude dans le Royaume, & en arrêtant les conducteurs ou les porteurs des effets prohibés ſelon les circonſtances.

On dit auſſi, *Capitaine de voleurs, de Bohêmes*, &c. pour déſigner le chef de ces ſortes de gens.

CAPITAINE DE VAISSEAU, ſe dit d'un Officier employé en cette qualité ſur l'état du Roi, & qui tient ſa commiſſion de Sa Majeſté, pour commander un vaiſſeau.

Les Capitaines des vaiſſeaux du Roi ſervant ſur terre, roulent avec les Colonels, ſuivant l'ancienneté de leurs commiſſions.

Le Roi veut qu'il y ait ſur le vaiſſeau amiral, outre le Commandant, deux Capitaines, deux Lieutenans, & deux Enſeignes. Pareil nombre ſur les autres vaiſſeaux du premier rang: ſur ceux du ſecond & du troiſième rang, un Capitaine, deux utenans & deux Enſeignes: ſur me , quatrième & du cinquiè-

tenant un Capitaine, un Lieu-

Un habile Enſeigne.

du Roi réunit traine des vaiſſeaux ces: il entend la con connoiſſan-

tion d'un

navire, il ſait quelles manœuvres doivent être préférées dans les diverſes circonſtances où l'on peut ſe trouver ſur la mer, ſoit durant le mauvais temps, ſoit pour éviter l'ennemi, ſoit pour l'attaquer avantageuſement : enfin il connoît l'hydrographie, & généralement tout ce qui a rapport à la navigation.

On appelle auſſi, mais improprement, *Capitaine de vaiſſeau*, le maître d'un vaiſſeau marchand.

CAPITAINE EN SECOND, ſe dit d'un Officier qui fait les mêmes fonctions que le Capitaine, & qui commande le vaiſſeau en ſon abſence.

CAPITAINE DE FRÉGATE LÉGERE, DE BRULOT, DE FLUTE, DE GALIOTE, ſe dit, des Officiers qui commandent ces ſortes de navires. Ils ſont tous du petit état.

CAPITAINE D'ARMES, ſe dit d'un Officier qui a ſoin des Soldats & de leurs armes. Il eſt immédiatement au-deſſus des Sergens, c'eſt à lui à poſer la ſentinelle devant la chambre du Capitaine, & au haut de la tire vieille.

CAPITAINE DE PORT, ſe dit d'un Officier de marine, établi dans quelque port conſidérable, où il y a Arſenal. Il a à ſes ordres une garde pour la ſûreté du port & des vaiſſeaux qui y abordent. Breſt, Dunkerque, le Havre, Port-louis, Rochefort & Toulon, ſont les ſix ports de France où il y a de ces officiers établis.

CAPITAINE DE MARINE, ſe dit de celui qui commande les ſoldats gardiens d'un port.

CAPITAINE DES MATELOTS, ſe dit d'un Officier qui commande aux matelots ſous le maître de l'équipage.

CAPITAINE GARDE CÔTES, ſe dit d'un Officier qui commande une compagnie de milice établie pour la garde des côtes, & pour empêcher les deſcentes de l'ennemi.

CAPITAINE, ſe dit de celui qui commande dans certaines maiſons royales, comme à Fontainebleau, à Vincennes, *&c.*

CAPITAINE DES CHASSES, ſe dit de celui qui eſt chargé de ce qui concerne la chaſſe dans une certaine étendue de pays, qu'on appelle *Capitainerie*.

CAPITAINE, ſe dit auſſi d'un Général d'armée, relativement aux qualités néceſſaires pour commander. *Les Condé, les Turenne étoient de grands Capitaines.*

CAPITAINE, eſt encore le nom qu'on a donné à un poiſſon de mer, qui a autour du cou cinq rangs d'écailles dorées, diſpoſées à peu près comme un hauſſecol. Ce poiſſon eſt de la grandeur de la carpe à laquelle il reſſemble d'ailleurs par la forme des écailles. Il ſe trouve aux Indes orientales, en Amérique, & ſur la côte de Barbarie.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

CAPITAINERIE, ſubſtantif féminin. *Præfectura.* Il ſe dit de la charge de capitaine d'une maiſon royale, d'un château, *&c.* *Le Roi l'a nommé à la Capitainerie de Fontainebleau.*

CAPITAINERIE, ſe dit auſſi, en quelques maiſons royales, du lieu affecté au logement du Capitaine. *Le feu prit à la Capitainerie.*

CAPITAINERIE, ſe dit encore de la charge d'un Capitaine des chaſſes. *On vient de lui donner la Capitainerie qu'avoit ſon père.*

CAPITAINERIE DES CHASSES, ſe dit de l'étendue de Juriſdiction d'un Capitaine des chaſſes. *Il y a beaucoup de gibier dans cette Capitainerie.*

CAPITAINERIE GARDE CÔTE, ſe dit, en termes de Marine, d'une étendue de pays qui renferme, le long des côtes de la mer, un certain nombre de Paroiſſes ſujettes à la garde des côtes.

Les côtes de France ſont diviſées, tant ſur l'Océan, que ſur la Méditerranée, en 112 Capitaineries garde-côtes, dans leſquelles on fait nombre d'environ deux cent mille hommes, à pied & à cheval, depuis l'âge de 18 ans juſqu'à 60. Chacune de ces Capitaineries a un Etat-major pour la commander, lequel eſt compoſé d'un Capitaine général, d'un Major général & d'un Lieutenant général. Ces officiers reçoivent leurs ordres du Miniſtre de la guerre, ſelon les diſpoſitions de l'Ordonnance du 24 Février 1759, qui réunit au département de la guerre tous les détails concernant les milices garde-côtes, le ſervice, l'établiſſement & l'entretien des batteries ſervant à la défenſe des côtes.

CAPITAINERIE, ſe dit de chacune des quatorze Provinces maritimes du Bréſil, qui ſont ſous la domination du roi de Portugal. Nous parlons de chacune ſous le nom qui lui eſt propre.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième très-brève, & la cinquième longue.

CAPITAINESSE; *Voyez* CAPITANE.

CAPITAL, ALE; adjectif. Principal. *C'étoit la pièce capitale du procès. Londres eſt la ville capitale d'Angleterre.*

CAPITAL, ſe dit d'un crime digne de mort. *L'aſſaſſinat eſt un crime capital.*

On appelle auſſi *peine capitale*, le dernier ſupplice.

ENNEMI CAPITAL, ſe dit d'un ennemi mortel. *Il eſt l'ennemi capital de toute cette maiſon.*

On dit, *les ſept péchés capitaux*; pour dire, les ſept péchés mortels.

On appelle *médecines capitales*, certaines préparations eſſentielles, remarquables par leurs propriétés, comme le mithridate, la thériaque de Veniſe, *&c.*

LIE CAPITALE, ſe dit, dans les manufactures de ſavon, d'une lie forte que laiſſe la potaſſe au fond des chaudières où l'on fait le ſavon.

On appelle, en termes de Peinture, *deſſein capital*, le deſſein d'un grand maître, recommandable par la richeſſe de l'ordonnance & de la compoſition.

On appelle auſſi en peinture, *couleurs capitales*, les couleurs naturelles dont on forme les autres en les rompant enſemble.

LETTRES CAPITALES, ſe dit, en termes d'Imprimerie, des grandes lettres qu'on met ordinairement au commencement des livres, des chapitres, de certains mots, *&c.*

CAPITAL, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *On dit faire ſon capital de quelque choſe*; pour dire, en faire ſon principal objet. *Il fait ſon capital du jeu.*

On dit, *la capitale d'une Province, d'un Royaume*, &c. pour dire, la ville capitale. *Lyon eſt la capitale du Lyonnois.*

CAPITALE DU BASTION, ſe dit, en termes de Fortifications, d'une ligne tirée de l'angle flanqué, à l'angle du centre du baſtion.

Les capitales des baſtions ont depuis trente juſqu'à quarante toiſes de longueur. C'eſt ſur leur prolongement que l'on ſe conduit dans

les tranchées pour approcher du baſtion.

CAPITAL, ſe dit du principal d'une dette, indépendamment des intérêts. *Cent écus de capital produiſent actuellement douze livres d'intérêt annuellement. Il accumule les intérêts avec le capital.*

CAPITAL, ſe dit, dans le commerce, de la ſomme d'argent que fourniſſent en commun ceux qui compoſent une compagnie de commerce. *Le capital de cette compagnie eſt d'un million.*

CAPITAL, ſe dit, dans le ſens figuré, de ce qu'il y a d'eſſentiel, de plus important. *Le capital eſt de ſe conduire par des principes d'honneur.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le *l* final du ſingulier maſculin ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un capital point*, mais *un point capital*.

CAPITAN; ſubſtantif maſculin. Terme de mépris dont on qualifie un fanfaron qui ſe vante d'une bravoure qu'il n'a pas. *Avez-vous ouï ce capitan?*

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

CAPITANATE; nom propre d'une Province d'Italie, au royaume de Naples. Elle a le golfe de Veniſe au nord & à l'eſt; le comté de Moliſe à l'oueſt, & au ſud la Principauté ultérieure, la Baſilicate, & la province de Barri. Les terres y ſont arides, mais elle a d'excellens pâturages. Manfredonia en eſt la capitale.

CAPITAN-BACHA; ſubſtantif maſculin. Amiral Turc ou Bacha de la mer. Cet officier poſsède la troiſième charge de l'Empire, & il a ſur mer, autant d'autorité que le Grand-Viſir en a ſur terre. Ses prérogatives & ſes revenus ſont très-conſidérables. A peine eſt-il ſorti du détroit des Dardanelles, qu'il a droit de vie & de mort ſur tous les officiers, ſoldats & matelots qui compoſent la flotte qu'il commande. Sa garde eſt compoſée de trois compagnies de Janiſſaires; & ſi ſa maiſon n'eſt pas ſi nombreuſe que celle du Grand Seigneur, elle eſt compoſée d'officiers qui ont les mêmes qualifications.

CAPITANE; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. La principale galère d'une Puiſſance. Cette galère eſt appelée, en France, *la réale*, depuis la ſuppreſſion de la charge de Capitaine général des galères.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

CAPITATION; ſubſtantif féminin. *Capitatio.* Taxe par tête, ou impoſition qui ſe lève annuellement ſur chaque perſonne, ſelon ſon rang, ſon travail & ſes facultés. Tout le monde paye la capitation dans le Royaume; les Princes du Sang même, n'en ſont pas exempts.

Charles II, roi d'Angleterre, fit un règlement par lequel un Duc devoit payer cent livres de capitation; un Marquis, quatre-vingt livres;

un Baronet, trente livres ; un Chevalier, vingt livres; un Ecuyer, dix liv. & tout roturier douze deniers.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au ſingulier ; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

CAPITE ; *Voyez* CAJUTE.

CAPITEL ; ſubſtantif maſculin. Extrait d'une leſſive de cendre & de chaux vive, qui entre dans la compoſition du ſavon.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

CAPITELLO ; nom propre d'une petite rivière de l'île de Corſe, qui ſe jette dans le golfe d'Ajazzo.

CAPITEUX, EUSE ; adjectif. Qui porte à la tête. Il n'a d'uſage qu'en parlant du vin & de la bière. *Un vin capiteux. Une bière capiteuſe.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième du féminin très-brève.

CAPITOLE ; ſubſtantif maſculin. *Capitolium.* Forteresſe fameuſe de l'ancienne Rome, bâtie ſur le mont Tarpéïen, dans laquelle Jupiter avoit un Temple d'où il fut ſurnommé Capitolin.

C'eſt là où s'aſſembloit le Sénat, & où s'aſſemblent aujourd'hui les conſervateurs du Peuple romain.

Le Capitole avoit deux aîles, dont une étoit dédiée à Junon, & l'autre à Minerve. On y montoit par cent degrés. Le frontiſpice & les côtés étoient entourés de galeries ou portiques, & tout l'édifice étoit rempli d'ornemens divers, particuliérement le Temple de Jupiter, où ce Dieu étoit repréſenté avec la foudre, le ſceptre & la couronne d'or.

Les Guerriers, qui avoient obtenu les honneurs du triomphe, y donnoient un magnifique repas aux Sénateurs, après avoir offert des ſacrifices à leurs Dieux.

Ce ſuperbe bâtiment fut brûlé du temps de Sylla : il le fut auſſi du temps de Vitellius, & Veſpaſien le répara : il le fut une troiſième fois ſous Titus, & Domitien le rétablit encore.

Il y avoit autrefois des *Capitoles* dans la plûpart des *Colonies* de l'Empire romain ; c'eſt de celui qui étoit à Toulouſe, que les Echevins ont tiré leur titre de Capitouls.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

CAPITOLIAS ; nom propre. C'eſt ſelon Ptolémée une ancienne ville de la Céléſyrie.

CAPITOLIN ; adjectif maſculin, & ſurnom de Jupiter, ainſi appelé du capitole, où il avoit un Temple. *Voyez* CAPITOLE.

MONT CAPITOLIN, s'eſt auſſi dit du mont Tarpéïen, à cauſe du Capitole qui y étoit bâti.

JEUX CAPITOLINS, ſe dit des combats annuels que *Camille* inſtitua à l'honneur de Jupiter Capitolin, en actions de graces de ce que le Capitole ne fut pas la proie des Gaulois qui alloient le ſurprendre, quand les oies annoncèrent par leurs cris à ceux qui le gardoient, le projet des barbares.

L'Empereur Domitien inſtitua auſſi des Jeux Capitolins, qui ſe célébroient tous les cinq ans : dans ceux-ci s'exerçoient non-ſeulement les différens Athlétes, mais encore les Poëtes, les Orateurs, les Hiſtoriens, les Muſiciens & les Acteurs de Théâtre, & c'étoit l'Empereur lui-même,

lui-même, qui diſtribuoit les prix aux Vainqueurs.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

CAPITON; ſubſtantif féminin. Soie groſſière dont on ſe ſert pour fabriquer des étoffes communes, & d'un prix médiocre.

Les Capitons payent pour droits, à l'entrée du Royaume, cinquante ſous par quintal, & cinq livres à la ſortie.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

CAPITOUL; ſubſtantif maſculin. Titre que portent à Toulouſe, certains Officiers municipaux qui exercent dans cette ville la même Juriſdiction que les Echevins à Paris, les Jurats à Bourdeaux, les Conſeillers des Hôtels de Ville en Lorraine, & les Conſuls en Provence & en Languedoc.

Cette charge eſt honorable, & acquiert la nobleſſe à ceux qui l'obtiennent.

Les appellations des Sentences des Capitouls, ſe portent directement au Parlement.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

CAPITOULAT; ſubſtantif maſculin. Charge ou dignité du Capitoul. *Il briguoit le Capitoulat.*

CAPITOULAT, ſe dit auſſi de chacun des huit quartiers de la ville de Toulouſe, que gouverne un Capitoul.

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

CAPITULAIRE; adjectif des deux genres, qui concerne un chapitre, une aſſemblée de Chanoines, de Religieux. *Il faut produire l'acte capitulaire.*

CAPITULAIRES, ſe dit ſubſtantivement, & ordinairement au pluriel, des ordonnances ou règlemens donnés par nos Rois des deux premières races, ſur les matières Civiles & Eccléſiaſtiques, & rédigés par chapitres. Tels ſont les Capitulaires de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, de Charles le Chauve, *&c.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une capitulaire aſſemblée*, mais *une aſſemblée capitulaire.*

CAPITULAIREMENT; adverbe. En Chapitre. *Cela fut réſolu capitulairement.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième très-brève, & la ſixième moyenne.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *kapitulairemant.* Voyez ORTHOGRAPHE.

CAPITULANT; adjectif maſculin. Qui a voix dans un Chapitre. *Les Religieux capitulans s'y oppoſèrent.*

CAPITULANT, ſe dit auſſi ſubſtantivement. *Il eut les voix de la plûpart des capitulans.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s* qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

CAPITULATION; ſubſtantif féminin.

nin. Les conventions qui ont lieu dans la reddition d'une place assiégée. *Ils sortirent aussi-tôt que la capitulation fut signée.*

CAPITULATION IMPÉRIALE, se dit, en Allemagne, d'une loi fondamentale imposée à l'Empereur par le Corps germanique, & dont ce Prince jure l'observation lors de son couronnement. Les points principaux auxquels cette loi oblige l'Empereur, sont la défense de l'Eglise & de l'Empire, le maintien des loix fondamentales, & la conservation des droits, prérogatives & privilèges, des Electeurs, des Princes, des villes & des autres Etats, qui composent le Corps germanique.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième brève, & la sixième encore au singulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

CAPITULE; substantif masculin. Espèce de petite leçon qui se dit à la fin de certains Offices. Bede rapporte l'origine des capitules à l'usage dans lequel étoient les Israélites du temps d'Esdras, de lire quatre fois par jour quelque chose des livres de la Loi.

CAPITULÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* CAPITULER.

CAPITULER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Parlementer, arrêter les conditions relatives à la reddition d'une place assiégée. *La Citadelle capitula quinze jours après la Ville.*

CAPITULER, signifie aussi composer de quelque affaire, de quelque différend, entrer en accommodement. *Ce procès se terminera sans bruit; toutes les Parties demandent à capituler.*

On dit proverbialement, *Ville qui capitule est à demi rendue*; pour dire, que quand on écoute des propositions, on est disposé à les accepter.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

CAPITURIA; nom propre d'une ancienne ville de Thrace, située dans le voisinage du Mont-Rhodope.

CAPITZIKIHEIA; substantif masculin. C'est le titre du Grand Chambellan de la Porte-Ottomane.

CAPIVARD; substantif masculin. Animal quadrupède & amphibie, fort connu au Brésil & au Cap de Bonne-Espérance. C'est le même que le cabiai. *Voyez* ce mot.

CAPIZZI; nom propre d'un Bourg & Château de Sicile, dans la Vallée de Demona, à trente milles, oüest, du Mont-Ethna.

CAPLOIER; vieux verbe qui signifioit autrefois combattre, frapper avec une épée.

CAPNOBATES; (les) on donna autrefois ce surnom aux Mysiens, anciens peuples d'Asie, qui s'occupoient uniquement du culte des Dieux, & qui ne mangeoient rien de ce qui avoit été animé.

CAPNOÏDE; substantif féminin. Plante à fleur polypétale, irrégulière, & qui ressemble à celle de la fumeterre. Le pistil de la fleur devient dans la suite une longue cosse remplie de graines luisantes & arrondies.

CAPNOMANCIE; substantif féminin. *Capnomantia.* Divination par la fumée. Les Anciens tiroient un augure favorable de la fumée qui s'élevoit des Autels où l'on immoloit des victimes, si elle étoit clai-

re, légère, & qu'elle montât en ligne droite ſans ſe répandre de côté & d'autre.

Une autre eſpèce de *capnomancie* conſiſtoit à obſerver la fumée qui s'élevoit des graines de jaſmin & de pavot qu'on jettoit ſur des charbons ardens.

Enfin, *la capnomancie* ſe pratiquoit encore en reſpirant la fumée des victimes que le feu conſumoit.

CAPO-BLANCO ; nom propre d'un Cap d'Amérique, dans la mer du ſud, à la partie occidentale de l'Iſthme de Panama. Dampier rapporte qu'il eſt couvert de bois & d'excellens pâturages.

CAPOC ; *Voyez* CAPUK.

CAPO-DISTRIA ; nom propre d'une ville d'Italie, dans l'Iſtrie, ſur le golfe de Trieſte : comme cette ville eſt ſituée dans la mer au milieu d'un écueil qui a la forme d'un bouclier, les Poëtes ont feint que Neptune, irrité contre Pallas, parce qu'elle l'avoit privé de l'honneur de donner ſon nom à la ville d'Athènes, avoit pourſuivi juſques-là cette Déeſſe, dont l'Egide qui y tomba dans la mer, fut changée en un écueil où l'on bâtit la ville dont nous parlons.

On recueil dans le voiſinage de cette ville iſolée, beaucoup d'olives & d'excellent vin.

CAPOLIN ; ſubſtantif maſculin. Arbre qui croît au Méxique. Ses feuilles reſſemblent à celles de notre amandier : il a ſes fleurs en boſſettes, & il leur ſuccède un fruit qui a la forme, la couleur, le noyau & l'amande de nos cériſes. Il répand un parfum agréable quand il eſt mûr.

L'écorce infuſée de l'arbre, guérit la dyſſenterie, & la poudre priſe à la doſe d'une drachme, eſt ſalutaire contre les inflammations.

CAPON ; ſubſtantif maſculin, & terme populaire & d'écoliers, qui ſe dit d'un joueur fin, ruſé, & habile à ſaiſir toutes ſortes d'avantages aux jeux d'adreſſe. *C'eſt un capon qui vous gagnera votre argent.*

CAPON, ſe dit auſſi, en termes de Marine, d'une machine compoſée d'une corde, d'une poulie & d'un croc de fer, par le moyen de laquelle on lève l'ancre quand le cable eſt coupé.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

CAPONNÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* CAPONNER.

CAPONNER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Subripere*. Terme populaire & d'écoliers, qui ſignifie uſer de ruſe, & être prompt à ſaiſir toutes ſortes d'avantages au jeu. *Il ne joue pas ſans caponner*.

CAPONNER, s'emploie auſſi activement, en termes de Marine, & l'on dit *caponner l'ancre* ; pour dire, accrocher l'arganeau de l'ancre avec le capon, pour la retirer de la mer, & la mettre en place.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *kaponer*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAPONNIÈRE ; ſubſtantif féminin, & terme de Fortifications Logement creuſé en terre, que l'on fait ordinairement ſur les glacis & dans

les fossés secs. On y place quinze ou vingt fusiliers, qui tirent à couvert, par des meurtrières ou petites embrasures qu'on y a pratiquées à cet effet. *Ils eurent à soutenir le feu des caponnières.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *kaponière*. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAPORAL; substantif masculin. Bas Officiers d'Infanterie, immédiatement au-dessous du Sergent. Il pose & lève les sentinelles; maintenant le bon ordre dans le Corps-de-Garde, commande un Escouade, & reçoit le mot des rondes qui passent auprès de son poste.

Les deux premières syllabes sont brève, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

CAPOSER; verbe neutre, & terme de Marine peu usité, qui signifie mettre un navire à la cape. *Voyez* CAPE.

CAPOT; substantif masculin. Sorte de cape ou de grand manteau d'étoffe grossière, où est attaché un capuchon, & dont se servent les Soldats en faction pour se parer du froid. *On vient de mettre des capots neufs dans toutes les guérites.*

CAPOT, se dit aussi d'une espèce de petite cape qui fait partie de l'habit de cérémonie des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit. *A la Procession de la Pentecôte, le Roi & tous les Chevaliers du S. Esprit avoient leur capot.* On dit aussi capote, dans le même sens.

On dit, en termes de Marine, qu'*un navire a fait capot*, pour dire, qu'*il s'est renversé sens dessus dessous.*

CAPOT, se dit au jeu de piquet, du joueur qui ne fait aucune levée. *Vous êtes capot, ce qui me fait quarante points.* Et l'on dit qu'*on a fait capot;* pour dire, qu'on a fait toutes les levées.

CAPOT, se dit figurément & familièrement, de quelqu'un qui demeure confus & interdit. *Il fut bien capot quand il vit que le Prince ne lui faisoit aucun accueil.*

CAPOT, se dit aussi figurément & familièrement, d'une personne trompée dans son attente. *Quand cette Dame a vu que personne ne la faisoit danser, elle a été bien capot.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

CAPOTAGE; substantif masculin, & terme de Marine. C'est cette partie de la science du pilote, qui consiste à connoître le chemin qu'un navire parcourt sur la mer.

CAPOTE; substantif féminin. Sorte de mante dont les femmes se servent quelquefois par-dessus leurs habits, & qui les couvre depuis la tête jusqu'aux pieds. *Elle est sortie en capote.*

CAPOTE, se dit aussi de la petite cape qu'on appelle encore *capot*, & qui fait partie de l'habit de cérémonie des Chevaliers du S. Esprit.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

CAPOTS, ou CAGOTS; (les)

ſorte de gens que les Béarnois regardoient autrefois comme infectés de lèpre & de ladrerie. On les avoit tellement en horreur, que perſonne ne vouloit communiquer avec eux : la Loi autoriſoit en quelque manière ce fanatiſme, (qui ſubſiſte encore parmi le bas peuple) puiſqu'elle ne donnoit au témoignage de ſept capots ou cagots, que la valeur de celui d'un homme ordinaire.

CAPOUDAL, CAPTAUT ; *Voyez* CAPTAL, c'eſt la même choſe.

CAPOUE ; nom propre d'une ancienne & célèbre ville d'Italie, qui étoit ſituée dans la Campanie, entre le Vulturne & le Clanius, à deux milles de la ville moderne du même nom. Elle fut comptée entre les trois plus grandes villes : Rome & Carthage étoient les deux autres. On n'y reſpiroit que délices & voluptés ; c'eſt là où s'énervèrent les troupes d'Annibal, après la bataille de Cannes ; auſſi a-t-on toujours reproché à ce grand Capitaine, la faute irréparable de les y avoir conduites. Il ne reſte que des ruines de cette ſuperbe ville, qui fut détruite par Genſeric, Roi des Vandales ; rétablie enſuite par Narſès, & détruite encore par les Lombards.

CAPOUE, eſt auſſi le nom d'une ville archiépiſcopale du Royaume de Naples, ſituée ſur le Vulturne, à deux milles des ruines de la précédente, & à ſeize milles de Naples : elle eſt peu conſidérable, mais les campagnes du voiſinage ſont fertiles & riantes.

CAPOULIE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois chef, conducteur.

CAPPA ; ſubſtantif maſculin. Nieremberg donne ce nom à un animal étranger plus grand qu'un âne, noir, velu, féroce, & qui, comme le loup, attaque les chiens & les troupeaux.

CAPPADOCE ; nom propre d'une contrée conſidérable d'Aſie, qui comprenoit autrefois tout le pays ſitué entre le Mont-Taurus & le Pont-Euxin. Les Perſes originairement maîtres de la Cappadoce, l'avoient diviſée en deux Gouvernemens : les Macédoniens la diviſèrent depuis en deux Royaumes, dont un fut appelé *le Pont*, & l'autre *la grande Cappadoce*.

Le Royaume de la grande Cappadoce étoit ſitué entre le trente-huitième & le quarante-unième degré de latitude ſeptentrionale : il avoit le Royaume de Pont au nord, la Lycaonie & la petite Arménie au midi : la Galatie, à l'occident, & l'Euphrate à l'orient. La capitale étoit Mazaca, que Tibère fit dans la ſuite appeler *Céſarée*. On y voyoit un Temple, conſacré à Bellone, qui étoit deſſervi par plus de ſix mille perſonnes de l'un & de l'autre ſexe.

Le premier Roi de Cappadoce, dont parle l'Hiſtoire, s'appeloit *Pharnace*. Il fut placé ſur le Trône par Cyrus, à qui il avoit ſauvé la vie en tuant à la chaſſe un lion prêt à dévorer ce Prince.

Le dernier Roi de ce Pays fut Archélaüs, fils de la belle Glaphyre. Il dut la Couronne aux complaiſances qu'eut ſa mère pour le fameux Triumvir Marc-Antoine.

Après la mort d'Archélaüs, arrivée ſous Tibère, la Cappadoce fut réduite en Province Romaine, & gouvernée en cette qualité par les Chevaliers Romains.

Elle appartient aujourd'hui au Grand-Seigneur.

La *Cappadoce* produit d'excellens

vins & des fruits de toutes les espèces, On y avoit autrefois des mines d'argent, de cuivre, de fer & d'alun; de l'albâtre, du cristal, du jaspe, &c. les chevaux en étoient singulièrement estimés, & le sont encore aujourd'hui.

CAPPADOCIENS; (les) Habitans de la Cappadoce. *Voyez* CAPPADOCE.

CAPPERONNIER; (Claude) nom propre d'un habile Littérateur, né à Montdidier en 1671. Il fut le savant de ces derniers temps, qui passa pour connoître le mieux la langue Grèque: aussi l'Université de Bâle lui offrit-elle une chaire de Professeur extraordinaire en cette langue, avec des honoraires considérables & une entière liberté de conscience: mais quelque médiocre que fût sa fortune, il ne jugea pas à propos d'accepter ces offres obligeantes. En 1722, il fut nommé à une même chaire au Collège Royale à Paris, de laquelle il remplit les fonctions jusqu'à sa mort arrivée en 1744. Nous avons de lui une excellente édition de Quintilien, dont le texte est éclairci par des notes. Le Roi, à qui il la dédia, lui fit à ce sujet une pension de 800 liv. Il a aussi laissé plusieurs autres Ouvrages utiles, mais qui sont encore manuscrits pour la plûpart.

CAPRAIA, ou LA CAPRÉE; nom propre d'une île d'Italie, dans la mer de Toscane, au nord-est de celle de Corse, dont elle dépend. Elle a environ six lieues de circuit.

CAPRANICA; nom propre d'une petite ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, à deux milles de Sutri.

CAPRARA; nom propre d'une petite île du golfe de Venise, l'une de celles de Tremiti. Elle dépend de la Capitanate, Province du Royaume de Naples.

CÂPRE; substantif féminin. *Capparis*. C'est cette baie du caprier que l'on confit ordinairement dans du vinaigre, qu'on mange en salade, & qui sert à assaisonner les sauces & les ragoûts. Ce mot a plus d'usage au pluriel qu'au singulier. *Les câpres viennent de Provence.*

CÂPRES CAPUCINES, se dit de celles qui sont plus petites que les autres. *Voyez* CAPRIER.

Les *Câpres* payent pour droits à l'entrée du Royaume, trente-six sous par quintal, & douze sous à la sortie, selon le tarif de 1664.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

CAPRE; substantif masculin, & terme de Marine, qui se dit des Armateurs & des Vaisseaux armés en guerre pour faire la course. *Nous fûmes attaqués par un capre Hollandois.*

CAPRÉES; nom propre d'une île de la Méditerranée, au Royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, près de Campanella, d'où elle n'est séparée que par un détroit de trois mille pas. Elle est fameuse par le séjour de *Tibère*, & les débauches au milieu desquelles y vécut cet Empereur pendant les sept dernières années de sa vie. Il y passe, & l'on y prend annuellement une quantité prodigieuse de cailles, dont on tire un revenu considérable, par les ventes qui s'en font dans le voisinage, & sur-tout à Naples.

CAPRI; nom propre d'une ville épiscopale d'Italie, dans l'île de Caprées.

CAPRICE; substantif masculin. *Morositas*. Boutade, bizarrerie, légèreté, fantaisie. *On ne peut pas s'ac-*

coutumer à ſes caprices. Elle n'agit que par caprice.

CAPRICE, ſe dit quelquefois pour ſaillie d'eſprit & d'imagination : il peut alors être pris en bonne part. *Cette jeune Dame a des caprices charmans.*

CAPRICE, ſe dit, en termes de Muſique, de certaines pièces, où le Muſicien, ſans ſuivre aucun deſſein prémédité, & ſans s'aſſervir à un certain nombre, ou à une certaine meſure, s'abandonne à ſon génie.

Les autres Artiſtes ſe permettent auſſi des caprices, c'eſt-à-dire, de ces compoſitions ingénieuſes & bizarres, contraires aux règles de l'art, mais agréables, par une ſingularité piquante, & par une exécution libre & hardie. Tels ſont les ouvrages du Cavalier-Boromini, Architecte d'Italie ; de Berin & de la Joue, Peintres & Deſſinateurs François, *&c.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

CAPRICIEUSEMENT ; adverbe. *Morosè.* Par caprice. *Elle ſe comporte bien capricieuſement.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième très-brève, & la ſixième moyenne.

Il faudroit changer le premier *c* en *k*, le ſecond en *s*, le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *kapriſieuzemant.* Voyez ORTHOGRAPHE.

CAPRICIEUX, EUSE ; adjectif. *Moroſus, a, um.* Fantaſque, inégal. *C'eſt la femme de la Cour la plus capricieuſe.*

Voyez QUINTEUX, pour les différences relatives qui en diſtinguent CAPRICIEUX, &c.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une capricieuſe Dame*, mais *une Dame capricieuſe.*

CAPRICORNE ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Aſtronomie, qui ſe dit du ſigne du Zodiaque, placé entre le Sagittaire & le Verſeau, & qu'on voit repréſenté dans les anciens monumens, avec la tête d'un bouc, & la queue d'un poiſſon.

Des Poëtes prétendent que cette conſtellation eſt la chèvre Amalthée, dont le lait ſervit aux Nymphes qui prirent ſoin de Jupiter ſur le Mont-Ida, & que ce Dieu par reconnoiſſance, plaça parmi les Aſtres.

D'autres expliquent la forme bizarre du Capricorne, qui eſt moitié chèvre & moitié poiſſon, par le moyen d'une autre fable. Les Dieux, diſent-ils, étant à table dans un endroit de l'Egypte, Thyphon, le plus terrible des Géans, parut & cauſa une ſi grande frayeur, que tous les Dieux cherchèrent leur ſûreté dans la fuite, & ſe métamorphoſèrent en différentes formes. Pan, le Dieu des Chaſſeurs, ſe jetta à moitié dans le Nil, prit la figure d'un poiſſon par derrière, & celle d'une chèvre par ſa partie antérieure, & Jupiter voulut conſerver la mémoire de cet évènement, en plaçant dans le Ciel cet étrange animal.

Le *Capricorne* étoit conſacré à Pan ou à Mendès, Divinité Egyptienne, dont le Symbole étoit un bouc reſpecté, auquel on n'oſoit toucher ; on nourriſſoit ce bouc

dans un Temple, & on lui rendoit un culte religieux.

Flamſteed compoſe la conſtellation du Capricorne de cinquante-une étoiles.

CAPRICORNE, eſt auſſi le nom d'un inſecte, de la claſſe de ceux qui ont des fauſſes aîles, & dont la bouche a des mâchoires. Selon M. Linnæus, ce Capricorne reſſemble au cerf-volant pour la grandeur & pour la couleur: ſa tête eſt large, ſes yeux ſont grands: ſa bouche eſt ouverte & garnie de deux dents crochues & dures. La partie de ſon corps qui correſpond aux épaules des quadrupèdes, ſemble être ſculptée comme un ouvrage d'ébène polie. Il a trois pattes qui ont chacune trois articulations, & qui paroiſſent fort foibles. Il a deux antennes placées au-deſſus des yeux, plus longues que le corps, & flexibles par le moyen de neuf ou dix articulations: ces antennes ne ſont pas d'égale groſſeur dans toute leur étendue; elles ont au contraire des inégalités, ou des nœuds, à peu près comme ceux des cornes du bouc. C'eſt d'où vient à cette inſecte le nom de *Capricorne*.

CAPRICORNE, ſe dit encore d'un animal qui reſſemble parfaitement au bouc domeſtique par la charpente du corps & la proportion des os, & particulièrement au bouquetin par la forme de la mâchoire inférieure; mais il diffère de l'un & de l'autre par les cornes: celles du bouquetin ont des tubercules proéminens, & deux arêtes longitudinales, entre leſquelles eſt une face antérieure bien marquée; celles du bouc n'ont qu'une arête & point de tubercules: les cornes du capricorne n'ont qu'une arête, point de face antérieure, & ont en même temps des rugoſités ſans tubercules, mais plus fortes que celles du bouc; elles indiquent donc une race intermédiaire entre le bouquetin & le bouc domeſtique; de plus, les cornes du capricorne ſont courtes & recourbées à la pointe comme celles du chamois, & en même temps elles ſont comprimées & annelées: ainſi elles tiennent à la fois du bouc, du bouquetin & du chamois.

Fin du quatrième Volume.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, le quatrième Volume du *GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS*. A meſure que les Auteurs avancent dans cette pénible carrière, on voit avec plaiſir que leurs efforts ſont appréciés & couronnés par les ſuffrages du Public. Fait à Paris, ce 2 Mars 1768.

CAPPERONNIER.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Tome premier.

PAGE 68, *col.* 1, après la trente-cinquième ligne, qui finit par les mots, pluſieurs autres. Ajoutez,

ABEILLE, ſe dit auſſi d'une conſtellation méridionale, compoſée de quatre étoiles, & ſituée dans la voie lactée, entre le triangle auſtral & le chêne royal.

Page 298, *col.* 1, après la quarantième ligne qui finit par le mot, Grec. Ajoutez,

ACHROMATIQUE; adjectif des deux genres, & terme d'Optique dérivé d'un mot grec qui ſignifie ſans couleur. Il ſe dit particulièrement de ces lunettes ſi utiles aux progrès de l'Aſtronomie, & que M. Dollond., célèbre Opticien de Londres, exécuta le premier en 1759.

Un des plus grands obſtacles qu'on ait trouvés à la perfection des lunettes, dit un ſavant Académicien, eſt l'inégale réfrangibilité des rayons de différentes couleurs; il n'y a preſque pas de lunette ordinaire dans laquelle on ne voie ſur les bords pluſieurs cercles colorés; & les aſtres, lorſqu'ils ſont fort lumineux, y paroiſſent également bordés des mêmes couleurs; cela fait que le foyer des lunettes eſt incertain & variable; que la parallaxe des fils eſt ſujette à changer; que les objets ſont mal terminés, & qu'on ne peut donner aux objectifs qu'une très-petite ouverture.

Hévélius avoit obſervé depuis long-temps que le cryſtal de roche avoit une réfraction beaucoup plus

grande que le verre de Veniſe; d'où il concluoit que ce cryſtal étoit moins bon pour faire des verres de lunettes; mais on n'avoit pas obſervé que la diſperſion des couleurs priſmatiques étoit encore plus différente que la refraction moyenne. En effet, il y a des matières qui diſperſent deux fois plus que d'autres, les rayons colorés qui doublent la longueur du ſpectre coloré ſous un même degré de refraction moyenne, enſorte qu'elles peuvent donner un ſpectre coloré de même grandeur, ſans que la refraction moyenne ſoit égale.

M. Dollond forma des priſmes ou de petits angles refringens, 1°. avec un verre jaunâtre ou couleur de paille, appelé communément à Londres, *verre de Veniſe*. 2°. Avec le verre d'Angleterre, connu ſous le nom de *verre en couronne*, dont on fait les vîtres à Londres. 3°. Avec le cryſtal blanc, dont on fait à Londres les verres & les carafes; il trouva des priſmes de verre en couronne & de cryſtal, qui produiſoient dans les couleurs une égale divergence de rayons, ou une égale étendue dans le ſpectre coloré, quoique la refraction moyenne fût inégale; d'où il étoit aiſé de conclure qu'un objectif compoſé de ces deux matières réunies d'une manière convenable, ne donneroit aucune couleur priſmatique.

M. Antheaulme, non moins habile dans la phyſique que dans les arts, a depuis exécuté, en 1763, un excellent objectif achromatique de ſept pieds, lequel équivaut à une lunette ordinaire de trente-cinq pieds. Il a trente-quatre lignes d'ouverture, & peut porter un oculaire de trois lignes.

On trouvera les dimenſions de cet objectif dans l'hiſtoire de l'Aſtronomie de M. de la Lande, livre XIII, pag. 840.

Page 454, *col.* 2, *lig.* 28, 567, *liſ.* 367, & ajoutez à la ligne,

Il ne faut pas confondre cet Héréſiarque avec Aétius, *Médecin* d'Amide, ville de Méſopotamie, qui vivoit ſur la fin du quatrième ſiècle, ou au commencement du cinquième. Il paroît que celui-ci avoit étudié ſon art en Egypte. Il excelloit, dit-on, dans la pratique de la Chirurgie & des maladies des yeux: il a laiſſé un ouvrage en 16 livres, intitulé *Tetrabibles*. C'eſt un recueil des écrits des Médecins qui l'avoient précédé, & particulièrement de Gallien. Il n'y a que les huit premiers livres qui ayent été imprimés; les autres ſe trouvent manuſcrits dans pluſieurs bibliothèques.

Pag. 470, *col.* 1, après la vingt-quatrième ligne, avant le verbe AFFILER, ajoutez:

On dit proverbialement, figurément & familièrement, qu'*une perſonne a la langue bien affilée*; pour dire, qu'elle parle beaucoup & avec facilité; qu'elle a beaucoup de caquet.

Tome ſecond.

Page 40, *col.* 1, *lig.* 39, du vin; ajoutez, cette fête paroît être la même que les Aloënnes. *Voy.* ce mot.

Pag. 46, *col.* 2, ſupprimez l'article AITRE qui commence à la 26e ligne, & *liſez* AITRES; *Voyez* ÊTRES.

Pag. 81, *col.* 1, l'article ALBEJED, qui ſe trouve entre les articles ALBUSAO & ALCA, n'eſt pas en ſon ordre, il faut le placer à la 70e page, entre les articles ALBEGNA & ALBEJOTS.

Pag. 111, *col.* 1, *lig.* 34, dix mille, *liſ.* dix-huit mille; & *col.* 2, *lig.* 9, trente lieues, *liſ.* trente-cinq lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Paris, ſous le 17e degré 43 minutes 36 ſecondes de longitude, & le 48e 25 minutes 42 ſecondes de latitude.

Pag. 385, *col.* 1, *ligne* 21, onze, *liſ.* quinze.

Pag. 394, *col.* 1, *lig.* 41, ſoixante lieues, *liſ.* à ſoixante-quatre lieues, ſud-oueſt, de Paris, ſous le 17e degré 6 minutes 8 ſecondes de longitude, & le 47e 28 minutes 8 ſecondes de latitude.

Pag. 404, *col.* 1, *lig.* 4, vingt, *liſ.* trente; & *lig.* 5, 90 lieues, *liſ.* 100 lieues, ſud-ſud-oueſt, de Paris, ſous le 17e degré 48 minutes 47 ſecondes de longitude, & le 45e 39 minutes 3 ſecondes de latitude.

Pag. 493, *col.* 2, placez entre les articles APOCROUSTIQUE & APOCYN, l'article ſuivant:

APOCRYPHE; adjectif des deux genres, emprunté de la langue Grèque, dans laquelle il ſignifie inconnu, caché.

Les Anciens appeloient *apocryphe*, dans cette acception, tout écrit gardé ſecrettement: ainſi les livres des Sibylles, que gardoient à Rome les Décemvirs, les annales d'Egypte & de Tyr, que les Prêtres ſeuls avoient entre les mains, & dont la lecture ne ſe permettoit qu'à certaines perſonnes, étoient des livres apocryphes.

Cet adjectif a parmi nous une ſignification différente; il ne ſe dit que des écrivains & des livres dont l'autorité eſt douteuſe, & proprement des livres que l'Egliſe n'a point admis pour canoniques: tels ſont, par rapport à l'Ancien Teſtament, le 3e & le 4e livre d'Eſdras, & l'Oraiſon de Manaſsès; & par rapport au Nouveau Teſtament, l'Epître de S. Paul aux Laodiciens, celle de S. Barnabé, les Viſions du Paſteur de S. Hermas, les deux Epîtres de S. Clément aux Corinthiens, & les ſept Epîtres de S. Ignace, Evêque d'Antioche.

APOCRYPHE, ſe dit, par extenſion, des hiſtoriens & des hiſtoires dont l'autorité eſt ſuſpecte. *Cette hiſtoire paſſe pour apocryphe.*

On dit d'une nouvelle de la vérité de laquelle on doute, que *c'eſt une nouvelle apocryphe.*

On dit auſſi de quelqu'un dans les récits duquel on n'a pas grande confiance, que *c'eſt un auteur apocryphe. Celui qui nous a raconté cette aventure, eſt un auteur fort apocryphe.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Cet adjectif doit régulièrement ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte: On ne dira pas un *apocryphe livre*, mais un *livre apocryphe.*

Pag. 604, *col.* 1, *ligne* 13 & *lig.* 25, a^2 b^4 & *lig.* 26, a^6 b^7; *liſ.* partout a^4 b^3.

Tome troiſième.

Page 551, *col.* 2, *lig.* 10, de Pau, ajoutez, & à cent quatre-vingt lieues, ſud-ſud-oueſt, de Paris, ſous le 16ᵉ degré 9 minutes 54 ſecondes de longitude, & le 43ᵉ 29 minutes 21 ſecondes de latitude.

Pag. 563, *col.* 1, après la quatorzième ligne, avant l'article BEGABUNGA, ajoutez,

BEC; (le) ou BECHELLOUIN; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à ſept lieues, ſud-oueſt, de Rouen. Il eſt remarquable par une riche & célèbre Abbaye d'hommes, de l'ordre de S. Benoît, laquelle eſt en commende, & vaut au titulaire plus de ſoixante mille livres de rentes. La bibliothèque de cette Abbaye mérite d'être vue.

Pag. 566, *col.* 2, *lig.* 10, environ, *&c.* ſupprimez cette ligne & les quatre ſuivantes, & *liſ.* le même que le bec. *Voyez* BEC; (le).

Tome quatrième.

Page 16, *col.* 1, *lig.* 24, à quinze, *liſ.* dix-huit; & *lig.* 25, de Dijon, ajoutez, & à 80 lieues, ſud-eſt, de Paris, ſous le 23ᵉ degré 42 minutes 40 ſecondes de longitude, & le 47ᵉ 13 minutes 45 ſecondes de latitude.

Pag. 107, *col.* 2, *lig.* 27, à dix lieues, *liſ.* à douze lieues, & *lig.* 28, d'Orléans, ajoutez, & à 38 lieues, ſud-ſud-oueſt, de Paris, ſous le 18ᵉ degré 59 minutes 50 ſecondes de longitude, & le 47ᵉ 35 minutes 10 ſecondes de latitude.

Pag. 113, *col.* 1, *lig.* 24, ſyllociſme, *liſ.* ſyllogiſme.

Pag. 156, *col.* 2, *lig.* 28, félicilé, *liſ.* félicité.

Pag. 220, *col.* 1, *lig.* 21, Rochefort, ajoutez, & à 130 lieues, ſud-ſud-oueſt, de Paris, ſous le 17ᵉ degré 5 minutes 11 ſecondes de longitude, & le 44ᵉ 50 minutes 18 ſecondes de latitude.

Pag. 223, *col.* 2, *lig.* 3, Mâcon, ajoutez, & à quatre-vingt-dix lieues, ſud-eſt, de Paris, ſous le 22ᵉ degré 53 minutes 55 ſecondes de longitude, & le 46ᵉ 12 minutes 31 ſecondes de latitude.

Pag. 226, *col.* 2, *lig.* 14, d'Orléans, ajoutez, ſous le 20ᵉ degré 3 minutes 26 ſecondes de longitude, & le 47ᵉ 4 minutes 58 ſecondes de latitude.

Pag. 259, *col.* 1, *lig.* 12, Mabillon, *liſ.* Maſſillon.

Pag. 260, *col.* 2, *lig.* 24, ſtérile, ajoutez, on dit encore Brehaigne. *Voyez* ce mot.

Pag. 264, *col.* 2, *lig.* 39, croiſent, *liſ.* croiſſent.

Pag. 281, *col.* 2, *lig.* 19, héritiers, *liſ.* hernies.

Pag. 286, *col.* 1, *lig.* 35, qui ont, *liſ.* qui ſont.

Pag. 334, *col.* 1, *lig.* 41, le ſecond précède, *liſ.* le ſecond *l* précède.

Pag. 388, *col.* 1, *lig.* 16, faite, *liſ.* faire.

Pag. 424, *col.* 2, *lig.* 35, on, *liſ.* ou.

Pag. 430, *col.* 2, *lig.* 29, coignée, *liſ.* cognée.

Pag. 435, *col.* 2, *lig.* 41, de Paris, ajoutez, ſous le 17ᵉ degré 18 minutes 13 ſecondes de longitude, & le 49ᵉ 11 minutes 10 ſecondes de latitude.

Pag. 540, *col.* 1, *lig.* 19, camard, *liſ.* canard.

De l'Imprimerie de L. Ch. D'HOURY.
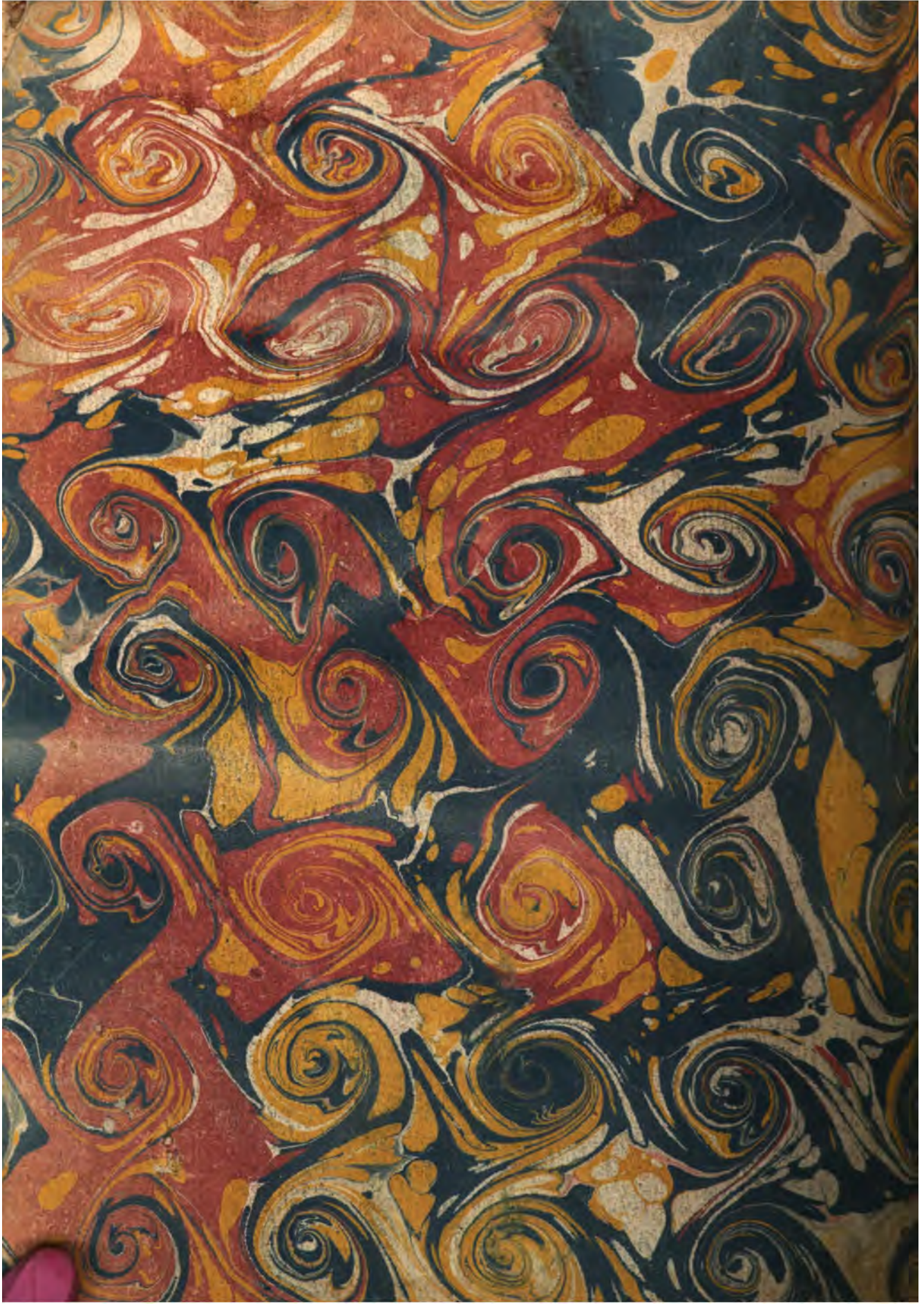
B 44979